

CONFÉRENCES

SUR

LES LITANIES

DE LA TRÈS-SAINTE VIERGE

PAR

LE P. JUSTIN DE MIECKOW

DE L'ORDRE DES FRÈRES PRÊCHEURS

TRADUITES POUR LA PREMIÈRE FOIS EN FRANÇAIS

PAR

M. L'ABBÉ ANTOINE RICARD

DOCTEUR EN THÉOLOGIE, CHAN. HON. DE MARSEILLE ET DE CARCASSONNE

TOME DEUXIÈME



PARIS

HIPPOLYTE WALZER, LIBRAIRE-ÉDITEUR

RUE DE VAUGIRARD, 31

1868



Bibliothèque Saint Libère

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2008.

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.

CONFÉRENCES

SUR

LES LITANIES

DE

LA TRÈS-SAINTE VIERGE

BOURGES. IMPRIMERIE E. PIGELET, 33, RUE DES ARÈNES

VII

SANCTA TRINITAS, UNUS DEUS

SAINTE TRINITÉ, QUI ÊTES UN SEUL DIEU

Après avoir invoqué d'une manière expresse et distincte chacune des trois personnes divines : le Père, le Fils et le Saint-Esprit, nous les invoquons de nouveau d'une manière implicite sous le nom de sainte Trinité et de Dieu Un, disant : SAINTE TRINITÉ, QUI ÊTES UN SEUL DIEU, AYEZ PITIÉ DE NOUS ! Nous allons en étudier les raisons.

72^e CONFÉRENCE

POURQUOI, APRÈS AVOIR INVOQUÉ EXPRESSÉMENT LES TROIS PERSONNES DIVINES SOUS LE NOM DE PÈRE, DE FILS ET DE SAINT-ESPRIT, NOUS LES INVOQUONS DE NOUVEAU IMPLICITEMENT SOUS LE NOM DE SAINTE TRINITÉ.

SOMMAIRE. — 1. Motifs. — 2. Perfection de la foi. — 3. Confusion des infidèles. — 4. Efficacité des litanies. — 5. Effets merveilleux de l'invocation de la sainte Trinité. — 6. Pardon des péchés. — 7. Démon mis en fuite. — 8. Guérison des maladies. — 9. Tempêtes apaisées. — 10. Conclusion.

I. — Le père de l'éloquence romaine, Cicéron, a eu raison quand il écrivait quelque part dans ses ouvrages : « L'ignorance des motifs laisse dans la surprise vis-à-vis d'une nouveauté. » Or, on pourrait trouver nouveau et étrange ce dessein de l'Église qui, après avoir invoqué expressément et distinctement les trois personnes divines, nous les fait invoquer de nouveau sous le titre de Sainte Trinité. Les raisons de cette conduite sont, à mon avis, la perfection de la foi chrétienne, la confusion des infidèles, la valeur et l'efficacité des litanies.

II. — *La perfection de la foi chrétienne.* La confession de la croyance en la sainte Trinité est le premier objet et le fondement de toute la foi

chrétienne, et la principale cause de tous les mystères de la nouvelle loi. Cet article de notre foi requiert aussi bien la croyance aux trois personnes divines que la croyance à une seule divinité. Et partant, afin que la profession de ce mystère fût parfaite et complète, il a fallu exprimer les deux points : distinction des trois personnes et unité de divinité dans ces trois personnes. En effet, il n'est pas moins nécessaire au salut de croire et de professer sa croyance en la trinité des personnes, que de croire et de professer sa croyance en l'unité de la divinité. On ne professerait pas véritablement et parfaitement la foi en ce mystère, si l'on ne croyait et ne professait la distinction des personnes dans une seule divinité. Voilà donc ce que nous croyons et confessons, quand nous chantons : *Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous!* Par le mot *Trinité*, nous faisons profession de croire au nombre de trois personnes, et par le mot *un seul Dieu* nous faisons profession de croire en l'unité de l'essence divine.

III. — *Confusion des infidèles.* Les hommes ont eu, par rapport à la divinité, deux opinions très-disparates et très-contradictoires. Les Juifs ont cru et croient encore aujourd'hui non-seulement que la nature divine est une, mais encore qu'il n'y a en Dieu qu'une seule hypostase ou personne. Les Gentils, par contre, ont forgé plusieurs dieux. D'où les noms monstrueux de Jupiter, de Saturne, de Mars, de Vénus et autres faux dieux.

La fausse croyance des Juifs a été partagée par Hermogène, Praxéas, par les Monarchiques, les Montanistes, les Sabelliens, les Samosatiens, qui confondaient en une seule les trois personnes de la très-sainte Trinité. Marchant sur leurs traces, le chef des nouveaux Sabelliens, l'Espagnol Michel Servet, en est arrivé à ce degré de folie qu'il n'a pas craint d'appeler (ô patience de mon Jésus!) le Dieu en trois personnes un cerbère à trois têtes, un Gérion à trois corps, un dieu fictif. Imbus de ses extravagances, les Luthériens et les Calvinistes veulent qu'on ensevelisse dans l'oubli le plus profond les noms de Trinité et de personnes divines. De là vient qu'ils tournent en dérision et méprisent cette formule de prière : *Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous!* Ils n'adressent jamais leurs prières à la très-sainte Trinité. Quant à la couronne : *Gloire au Père, au Fils et au*

Saint-Esprit, qui fut ajoutée aux psaumes par opposition à l'erreur des Ariens et des Sabelliens, ils la rejettent et l'effacent.

La superstition des païens a été partagée par ceux de l'hérésie des Gnostiques. Leurs maîtres furent Carpocrate, qui enseigna qu'il y avait deux dieux, l'un bon et l'autre mauvais; Cédron et Marcion, qui enseignaient l'existence de deux dieux, dont l'un, bon, était le père du Christ, et l'autre, juste ou sévère, avait créé le monde ¹.

En outre, quelques hérétiques, tant anciens que modernes, ont cru que les trois personnes de la très-sainte Trinité étaient trois dieux. Parmi les anciens se trouvent les Pérates ², et parmi les modernes les Trithéites, disciples de l'Italien Valentin; Gentilis, Napolitain, lequel trouva dans la Trinité trois dieux, trois intelligences, trois esprits éternels essentiellement et numériquement distincts. Le venin de cette doctrine fut sucé avec avidité par un ministre de Cracovie, nommé Grégoire Paul, qui l'infusa au cœur de Fauste Socin, lequel à son tour introduisit la secte des nouveaux Ariens en Pologne. Ces derniers ne craignent pas d'affirmer que les Chrétiens doivent adorer deux dieux essentiellement distincts. Ils prétendent que c'est là un mystère propre et particulier à la religion chrétienne. Le docteur Martin Smiglec, de la compagnie de Jésus, dans un ouvrage spécial, écrit avec beaucoup d'érudition contre les nouveaux Ariens, les range parmi les païens, les appelle pires que des païens, et les réfute par d'excellents arguments empruntés à la sainte Écriture et à la philosophie. Pour nous, nous les avons aussi réfutés complètement plus haut ³.

La vérité est à une égale distance de ces deux erreurs. C'est elle seule que l'Église catholique défend et enseigne, quand elle croit et confesse l'unité de Dieu dans la très-sainte Trinité des personnes et chante : *Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous!* En disant *sainte Trinité*, elle soufflette les Juifs et leurs malheureux adeptes, qui nient la Trinité des personnes divines, ou fondent et réunissent en une seule ces trois personnes. En disant *un seul Dieu*, elle confond les Gentils et tous ceux qui font des trois personnes trois dieux.

¹ St. Irénée, liv. I, chap. xxviii et xxix; liv. III, chap. xviii. — ² Théodoret, *des Fables hérétiques*, liv. I^{er}. — ³ Voir les Conférences 60 et 61.

IV. — *La valeur et l'efficacité des Litanies ou supplications.* La foi est la principale condition de l'efficacité de la prière. C'est pourquoi l'Apôtre saint Jacques écrivait : « Si quelqu'un de vous manque de sagesse, qu'il la demande à Dieu... mais qu'il la demande avec foi, sans défiance ¹. » Saint Augustin paraît avoir considéré cette vérité quand il dit : « Si la foi manque, la prière est perdue ². » Or, la foi en la sainte Trinité et la confession de cette foi nous rendent Dieu propice. Plus, en effet, le dogme catholique échappe à nos sens et demeure obscur pour notre intelligence, plus la foi en ce dogme honore et apaise Dieu dont nous reconnaissons l'infinie véracité. C'est ainsi qu'Abraham plut souverainement à Dieu pour avoir cru et espéré contre l'espérance, selon le témoignage de l'Apôtre : « Abraham crut ce que Dieu lui avait dit, et sa foi lui fut imputée à justice ³. » Ce qui équivaut à dire qu'Abraham fut justifié à cause de sa foi héroïque. Puis donc que le mystère de la très-sainte Trinité est très-obscur et très-caché pour nous, la foi et la confession de ce mystère sont très-saintes, très-louables, très-agréables à Dieu et très-efficaces pour l'obtention des grâces.

V. — De là vient que l'invocation de la très-sainte Trinité a obtenu de Dieu des effets merveilleux, et nous lisons qu'elle a délivré les hommes d'innombrables maux.

VI. — L'invocation de la très-sainte Trinité efface les péchés. David, voulant appliquer un remède salutaire à la maladie de ses péchés, croit devoir recourir à la sainte Trinité, et il prie en ces termes : « O Dieu ! créez en moi un cœur pur, et rétablissez de nouveau un esprit droit dans le fond de mes entrailles. Ne me rejetez pas de devant votre face, et ne retirez pas de moi votre esprit saint. Rendez-moi la joie de votre assistance salutaire, et affermissez-moi en me donnant un esprit de force ⁴. » Saint Jérôme, commentant ces paroles, dit : « O vous qui lisez la sainte Écriture, reconnaissez ici la sainte Trinité : l'Esprit droit, c'est le Fils; l'Esprit saint, c'est le Saint-Esprit; l'Esprit de force, c'est le Père. » Cette interprétation est admise

¹ 1, 5 et 6. — ² Sermon XXXIII, sur les paroles de Notre-Seigneur dans saint Luc.
— ³ Aux Romains, IV, 3. — ⁴ Ps. L, 12-14.

par saint Augustin, saint Grégoire de Tours ¹, et par le doux saint Bernard ².

Le récit de Surius dans la vie de saint Genès, martyr, au 25 août, trouve ici sa place naturelle. Le martyr saint Genès mimait devant l'empereur Dioclétien et le peuple romain les rites sacrés du baptême, afin de les tourner en dérision. Mais les autres acteurs, ses comparses, lui ayant, selon la coutume, demandé s'il croyait à la sainte Trinité, il fut subitement converti et crut. Et, pendant qu'on versait sur sa tête l'eau au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, il vit apparaître auprès de lui des Anges à la face de feu qui effaçaient d'un livre tous les péchés commis par lui depuis sa plus tendre enfance jusqu'à ce jour, et il les entendit dire : « Sache que tu es purifié de tout péché. »

VII. — L'invocation de la très-sainte Trinité met les démons en fuite. — Souvent on a vu que les démons ne pouvaient pas supporter qu'on invoquât la très-sainte Trinité, ni même qu'on la nommât.

Un jour, un démon, caché sous l'habit de moine, s'en alla frapper à la porte de la cellule d'un vieux solitaire. Le vieillard ouvrit, et, selon la coutume des Pères du désert, il dit à son visiteur : « Priez. » Le démon dit aussitôt : « Et maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. » Le vieillard reprit : « Priez. » Et le démon répéta : « Maintenant, et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il. » Alors, le vieux solitaire lui dit : « Ajoutez : « Gloire « soit au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit. » A ces mots, le démon s'évanouit comme s'il eût été dévoré par le feu. Tel est le récit de l'abbé Eusèbe dans Sophronius ³.

Saint Grégoire de Nazianze plaçait son grand refuge contre les démons dans la confession de sa foi en la très-sainte Trinité, comme nous le lisons dans sa vie.

Martin Delrio, écrivain de grand savoir et de vaste érudition, rapporte ⁴ qu'au Japon, un individu, après avoir été possédé du démon durant trente ans, au point de ne pas reconnaître ses père et mère

¹ *Histoire des Francs*, liv. III. — ² 3^e *Sermon pour la Pentecôte*. — ³ *Pré spirituel*, chap. cxix. — ⁴ Tom. III, liv. VI, chap. II, quest. III.

et de passer quinze jours sans prendre de nourriture, dut à l'invocation de la sainte Trinité d'être délivré, l'an de grâce 1555.

C'est pour cela que tous les exorcismes se font au nom de la sainte Trinité et que toutes choses sont consacrées par l'invocation de la sainte Trinité : l'eau, le pain, les cierges, les herbes, les vêtements, les vases sacrés, les prêtres, les évêques, les pontifes, les rois, les empereurs, etc.

VIII.—L'invocation de la très-sainte Trinité chasse les maladies.— Constantin le Grand, le premier empereur qui ait fait profession publique de christianisme, en est un éloquent témoignage. La vertu du baptême, qui est conféré au nom de la très-sainte Trinité, le purifia de la lèpre dont il était infecté ¹.

L'empereur Théodose, en recevant le baptême, fut délivré d'une maladie mortelle par l'invocation de la très-sainte Trinité ².

Un Juif catéchumène, ayant été surpris en route par un mal grave, demanda le baptême. Comme l'eau manquait, ses compagnons chrétiens l'aspergèrent trois fois avec du sable, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, et il fut guéri ³.

Un autre Juif qui était paralytique dut au baptême le recouvrement de la santé à Constantinople ⁴.

Gisbert Schevichavius ⁵ rapporte plusieurs miracles semblables opérés dans le sacrement de confirmation par l'invocation de la très-sainte Trinité. Et saint Grégoire de Tours, évêque célèbre par son savoir et sa vertu, raconte ⁶ qu'un aveugle recouvra la vue et qu'un mort fut ressuscité par l'invocation de la très-sainte Trinité.

L'Église chante, dans l'office de saint Martin, évêque de Tours : « C'est ce Martin, pontife élu de Dieu, à qui le Seigneur conféra, comme aux Apôtres, une grâce si abondante qu'il mérita de ressusciter avec beaucoup d'éclat trois morts au nom et par la vertu de la Trinité divine. »

Un clerc, qui souffrait beaucoup d'une fièvre quarte, fut guéri subi-

¹ Voir Baronius, an 324. — ² *Histoire tripartite*, liv. IX, chap. vi. — Nicéphore, liv. XII, chap. vi. — ³ Nicéphore, liv. III, chap. xxxvii. — Baronius. An de J.-C. 181. — ⁴ Socrate, liv. VII, chap. iv. — Baronius. An 408. — ⁵ *De la Trinité*, liv. VIII, chap. viii. — ⁶ *Histoire des Francs*, liv. II.

tement en mangeant un morceau de lamproie béni au nom de la sainte Trinité par saint Edmond, évêque de Cantorbéry ¹.

IX. — L'invocation de la sainte Trinité écarte les tempêtes et les injures de l'air.

Saint Germain et saint Loup s'étaient embarqués pour combattre les Pélagiens en Bretagne. Le démon, voulant les empêcher d'aborder, souleva une telle tempête que, toute espérance humaine étant perdue, le capitaine livra le navire au gré des vents et des flots. Mais saint Loup, plus confiant que les autres, jeta dans la mer de l'eau béni au nom de la sainte Trinité, et par ce moyen il mit l'ennemi en fuite et apaisa la tempête ².

Saint Germain, évêque d'Auxerre, arrêta les tempêtes et les orages de la mer en l'aspergeant d'un peu d'huile béni au nom de la très-sainte Trinité ³.

Vous trouverez ces exemples et d'autres semblables dans Gisbert Schevichavius, qui a publié un livre savant sur la très-sainte Trinité, où il a recueilli plusieurs choses très-remarquables à la gloire de cette adorable Trinité, extraites des saints Docteurs et des historiens ⁴.

X. — C'est pour ces motifs que nous invoquons de nouveau la sainte Trinité dans les Litanies, savoir, afin que la confession de notre foi soit plus parfaite et plus explicite; afin que les erreurs perfides des Juifs, des païens et des hérétiques soient confondues; afin que les vœux, les prières et les supplications des fidèles soient plus promptement exaucés par cette même adorable Trinité et cette unité vénérable, à laquelle soient honneur et gloire de la part de toutes les créatures, dans l'éternité des siècles des siècles. Ainsi soit-il.

¹ Surius, *Vie de saint Edmond*, 16 nov. — ² Bède, *Histoire ecclésiastique*, liv. 1, chap. xvii. — ³ Surius, *Vie de saint Germain*, 31 juillet. — ⁴ Lisez plus particulièrement le liv. VIII, chap. xxxiii.

73^e CONFÉRENCE

DU MOT TRINITÉ. — SA SIGNIFICATION.

SOMMAIRE. — 1. Attaque des hérétiques. — 2. Latinité de ce mot. — 3. Sa catholicité. — 4. Fausses étymologies. — 5. Véritable signification.

I. — Les hérétiques, ensorceleurs des âmes et révolutionnaires troublant l'Église, méprisent ce mot de TRINITÉ, l'attaquent et le rejettent. Luther le premier l'appela un mot barbare et peu catholique. Cet hérésiarque, de qui naquirent tant de sectes, comme autrefois du cheval de Troie sortaient tant de Grecs, attaqua la formule de supplication : *Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu*, dans l'*Enchiridion*, publié en 1543.

Calvin, ce compagnon de tous points digne de Luther, veut qu'on ensevelisse dans un oubli complet le mot de TRINITÉ. Voici, en effet, comment il s'exprime dans sa *Lettre aux Polonais* : « La formule communément adoptée : *Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous*, ne me plaît pas. Elle sent la barbarie. » Peu après, ce brouillon profane et inepte appelle sottise, insensée et profane la foi de ceux qui pensent que « croire en Dieu, c'est croire à la Trinité. »

II. — Mais les saints Pères, ceux qui, après avoir été les princes de la littérature, sont aujourd'hui les dignitaires de la cour céleste, admettent et emploient ce mot comme latin et catholique.

Saint Jérôme, saint Augustin et saint Hilaire, ces hommes très-versés dans les lettres humaines et célèbres par leur connaissance des saintes lettres, tous écrivains de l'Église latine, ont écrit des livres entiers sur la Trinité.

III. — Que ce mot soit catholique, c'est ce que démontrent tant de Pères de l'antiquité qui l'emploient.

Saint Denis l'Aréopagite, homme admirable, nourri dans les études sacrées et profanes, dans ses livres des *Noms divins* et de la *Théologie mystique*; saint Justin, philosophe et martyr, dans son livre de la *Vraie confession de la foi*; saint Grégoire le Thaumaturge, qui était très-versé dans la connaissance des langues grecque et latine,

dans sa *Confession de foi* que vous trouverez chez Eusèbe ¹; Athénagore, dans son *Apologie pour les chrétiens*, emploient souvent ce mot de TRINITÉ. Ajoutez à ces noms celui de Tertullien, homme aussi savant dans les sciences humaines que dans les sciences sacrées, le plus illustre des rhéteurs de son temps, professeur de rhétorique à Carthage, qui a intitulé un de ses ouvrages : *Livre de la Trinité*.

Le témoignage de saint Jean nous prouve encore que ce mot est catholique. Il dit, en effet, dans sa 1^{re} *Épître* : « Il y en a trois qui rendent témoignage dans le Ciel, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, et ces trois ne sont qu'un ², » c'est-à-dire ces trois ne sont qu'un seul Dieu. Ce texte sanctionne le mot de *Trinité*; en effet, *trois* et *Trinité* sont des mots qui ont une racine commune.

Saint Ignace d'Antioche nous enseigne que l'invocation de la très-sainte Trinité est très-ancienne. Ce Saint, qui fut le troisième évêque de l'Église d'Antioche, fondée par saint Pierre, eut une vision dans laquelle il entendit les Anges qui alternaient dans leurs hymnes les louanges de la très-sainte Trinité. Il transmit ce mode de chant à l'Église d'Antioche, d'où il s'établit dans l'Église universelle, au rapport de Socrate ³.

Saint Jean Damascène, dans son livre *de la Foi orthodoxe* ⁴ et dans son *Épître sur le Trisagion*, atteste qu'il n'y avait aucune église qui n'eût l'usage d'adresser cette hymne à la sainte Trinité dans les prières solennelles. Qu'elle se taise donc cette voix présomptueuse qui appelle barbare ou peu catholique le mot TRINITÉ. Montrons ce que ce mot signifie.

IV. — Laurent Valla, grammairien et rhéteur distingué, mais détestable théologien, dit, dans ses livres sur les *Élégances de la langue latine* ⁵, que le mot TRINITÉ signifiait unité de trois. Cette étymologie fut évidemment adoptée par l'Italien Valentin, père des Trithéistes, lequel fut brûlé vif à Berne par Calvin, en 1556. Ce dernier voulut se servir de l'étymologie imaginée par Laurent Valla pour détruire l'unité des trois personnes.

¹ *Histoire ecclésiastique*, liv. VII, chap. xxiv. — ² v, 7. — ³ *Histoire ecclésiastique*, liv. VI, chap. viii. — ⁴ Chap. x. — ⁵ Liv. II, chap. v.

Mais tous ces plaisants ne méritent pas d'être écoutés. Comment, en effet, dirions-nous : « Vénérons l'unité des trois dans l'unité, » tout comme nous disons : « Vénérons la Trinité dans l'unité ? » Ensuite, si le mot *Trinité* signifie unité des trois, comment peut-on excuser les Pères qui opposent l'unité à la Trinité, et disent qu'il faut considérer l'unité dans l'essence et la Trinité dans les personnes ?

Je sais bien que saint Isidore, Docteur célèbre par son érudition et sa sainteté, a admis la même étymologie de ce mot, disant : « Trinité ou unité de trois. » Mais, dans ce passage ¹, saint Isidore a voulu donner une étymologie oratoire, semblable à celle que nous donnons quand nous trouvons dans le mot *cité* le sens de réunion de citoyens, dans le mot de *satrape* l'idée d'un homme assez sage, et autres semblables. Ce sont là de purs jeux d'esprit. D'ailleurs, saint Isidore n'a tiré de son étymologie aucune conclusion contraire à la foi, comme les hérétiques.

Je n'ignore pas non plus que le Docteur angélique, saint Thomas, a dit que le mot de *Trinité* étymologiquement signifie unité de trois. Mais il ajoute que ce n'est point là la signification propre de ce mot, qui désigne plutôt le nombre des trois personnes dans une seule essence ².

V. — C'est donc un sentiment vrai, solide et orthodoxe qui veut que ce mot *Trinité* ne signifie pas unité de trois, mais bien le terme des personnes dans une seule nature, je veux dire le nombre des trois personnes en une seule essence. De même, en effet, qu'un ambe ou une quarte signifie un nombre de deux ou de quatre cartes, de même *Trinité* signifie un nombre de trois personnes. Nous disons, en effet, une trinité d'Ange, d'hommes ou de choses, pour dire trois Anges, trois hommes ou trois choses. Les personnes divines sont trois dans une seule nature. « Les trois dont nous devons jouir, dit saint Augustin, sont le Père, le Fils et le Saint-Esprit. » À eux soient honneur, gloire et puissance dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

¹ Liv. I, chap. iv. — ² *Somme théologique*, I^{re} part., quest. xxxi, art. 1^{er}.

74^e CONFÉRENCE

LA SAINTE TRINITÉ. — SA SAINTETÉ. — EN QUOI ELLE CONSISTE.

SOMMAIRE. — 1. Profondeur du mystère. — 2. Sa connaissance est nécessaire. — 3. Dispositions de l'auteur. — 4. Définition. — 5. Circoncession et égalité des personnes divines. — 6. Ordre. — 7. Distinction. — 8. Attributs personnels. — 9. Caractères généraux de la sainteté. — 10. Cinq raisons de sainteté dans la Trinité. — 11. Prière.

I — LA SAINTE TRINITÉ

I. — Que personne n'aille s'imaginer que je veux comprendre et expliquer pleinement ce mystère si profond et si caché de la divine et très-auguste Trinité. Je n'ignore point les prudents avertissements donnés par Salomon, quand il dit : « Celui qui veut sonder la majesté sera accablé par le poids de sa gloire ¹. » Et ailleurs : « Ne cherchez point ce qui est au-dessus de vous ². » Je n'ignore pas non plus ce que nous enseigne saint Augustin, cette brillante lumière de l'Église, dans son *Livre de la Trinité* ³ : « Il n'y a pas d'erreur plus dangereuse à craindre, il n'y a pas de recherche plus laborieuse à faire, il n'y a pas de découverte plus fructueuse, que lorsqu'il s'agit de l'unité de la Trinité : Père, Fils, et Saint-Esprit. »

II. — Et pourtant, nous sommes nécessairement obligés de connaître ce que nous invoquons : quel est, en effet, celui qui désire, aime, honore, invoque l'inconnu ? Les fidèles doivent aussi nécessairement connaître la très-sainte Trinité. Cette connaissance n'est-elle pas le fondement de notre doctrine et de notre foi, la cause et l'origine du bonheur éternel ? Jésus-Christ l'atteste, quand il dit : « La vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ, que vous avez envoyé ⁴. »

Voilà pourquoi il est à propos d'esquisser ici à grands traits quelques notions sur la très-auguste Trinité.

Saint Athanase, ce prodige merveilleux de science et de sainteté, a

¹ Proverbes, xxv, 27. — ² Ecclésiastique, iii, 22. — ³ Liv. I, chap. iii. — ⁴ Évang. selon saint Jean, xvii, 3.

résumé la définition de la Trinité divine dans cet admirable symbole que l'Église chante à Prime. Tout ce que l'Église croit touchant ce profond mystère, il l'a énuméré avec une gravité ingénieuse, avec clarté et vérité.

III. — Pour moi, je dirai de mon mieux ce que j'ai pu extraire des autres écrits des saints Pères et des théologiens sur cette très-auguste et très-vénérable Trinité. Je ne redoute pas de m'exposer aux menaces que l'Écriture profère contre les scrutateurs de la majesté, parce que j'apporte à mes investigations un œil simple et pur. Je ne cherche pas ma gloire, je cherche celle de la très-sainte Trinité, et je souhaiterais que tous les chrétiens, bien plus, tous les hommes la connussent, l'aimassent, la louassent, l'honorassent et l'adorassent. Je ne recherche point non plus ce qui est au-dessus de moi, parce que je n'appelle pas le mystère de la très-sainte Trinité au tribunal de ma raison, et je ne veux pas le mesurer à l'aune trop courte de mon intelligence. Je veux uniquement l'exposer tel que la vénérable Trinité elle-même nous l'enseigne dans l'Écriture et le propose à notre foi par l'Église.

IV. — La très-sainte Trinité est donc un Dieu trine, une seule et même nature divine en trois personnes, Père, Fils et Saint-Esprit; une seule vie, une seule intelligence, une seule puissance, une seule éternité, une seule sagesse, une seule volonté, une seule bonté, une seule majesté, une seule gloire. Tout ce que vous dites d'une personne peut et doit s'entendre avec une pleine certitude des trois (excepté les noms qui désignent les relations ou les propriétés des personnes), en sorte qu'une qualité n'est pas plus dans les trois que dans chacune, ni moins dans chacune que dans les trois. Voici l'exemple du Pampolitain : « Si je dis de trois hommes qu'ils sont immortels, je n'entends pas que les trois réunis puissent vivre plus qu'un seul, ni un seul plus que les trois. Par conséquent, l'immortalité, l'éternité des trois est une. Ainsi encore, si trois hommes sont également sages, ils n'ont pas plus de sagesse réunis que pris à part, mais la sagesse est aussi grande chez chacun d'eux que dans tous. Et, de même que le temps est le même, spécifiquement et numériquement, pour tous les êtres créés qui sont dans le monde, de même, pour les trois personnes,

la nature, la vie, l'éternité, la sagesse. la bonté, l'égalité, etc., sont indifféremment une, égales, communes. »

V. — Quoique autre soit le Père, autre le Fils, autre le Saint-Esprit, ils ne sont pas autre chose. Et réciproquement, ils sont une même chose et non une seule personne. L'essence est une chez les trois et entière chez chacun des trois. Le Père est tout entier dans le Fils et dans le Saint-Esprit, le Fils est tout entier dans le Père et dans le Saint-Esprit, le Saint-Esprit également est tout entier dans le Père et dans le Fils. Nulle d'entre ces trois personnes n'est hors d'aucune d'entre elles, parce que nulle n'en précède ou n'en domine une autre par l'éternité, ne la dépasse en grandeur, ne la surpasse en puissance. Mais, pour le Père, le Fils et le Saint-Esprit, la divinité est une, la gloire est égale, la majesté est coéternelle. C'est une chose aussi grande pour le Fils d'être engendré que pour le Père d'engendrer, pour le Saint-Esprit d'être spiré que pour le Père et le Fils de spirer : la personne spirée ayant la même essence et la même majesté que le Père et le Fils.

VI. — A la vérité, il y a entre ces personnes un ordre qui permet de dire que le Père est la première, le Fils la seconde et le Saint-Esprit la troisième. Mais cet ordre n'indique ni degré de nature, ni suite de temps, ni dissemblance de dignité : il désigne uniquement la série d'origine, car le Fils est engendré par le Père et le Saint-Esprit procède du Père et du Fils. Cet ordre n'emporte aucune idée de disparité, de plus ou de moins d'infériorité.

VII. — La distinction entre ces personnes s'établit uniquement sur leurs propriétés relatives. Le Père est non engendré, le Fils est engendré du Père, le Saint-Esprit procède du Père et du Fils.

Le Père n'est ni fait, ni créé, ni engendré par un autre. Il est principe éternel sans principe. Il est la source non-seulement de toutes les choses qui ont été faites, mais encore du Fils et du Saint-Esprit.

Le Fils est principe de principe, non fait depuis un temps déterminé, non créé, mais de toute éternité engendré d'une manière ineffable par le Père seul, uni au Père par une seule et même nature, n'étant distinct de lui par aucune division, différence, divinité, altération ni hypostase.

Le Saint-Esprit, éternel d'éternels, non fait, non créé, non engendré, procède merveilleusement du Père et du Fils, seul et unique principe de sa personne, dans la même divinité numérique; il subsiste avec le Père et le Fils, consubstantiel, coéternel et en tout égal à l'un et à l'autre. Il est l'amour notionel, premier, incréé, immense, divin; il est Dieu lui-même. De même, en effet, que le Fils, procédant du Père par l'intelligence, est appelé Verbe consubstantiel; de même le Saint-Esprit, procédant de la volonté et de la dilection par laquelle le Père et le Fils s'aiment infiniment l'un l'autre, est appelé amour consubstantiel. Il est aussi appelé don de Dieu, du Père et du Fils, parce que le Père et le Fils lui ont naturellement donné leur essence avec tous les attributs, afin qu'il pût nous les communiquer par la grâce. Saint Augustin dit : « Dire que le Saint-Esprit est un don de Dieu, c'est dire qu'il procède du Père et du Fils ¹. » Voyez l'autre raison qu'en donne le Docteur angélique ².

VIII. — Mais quoique les œuvres de cette très-auguste Trinité soient indivisibles comme sa nature, sa puissance, son esprit et sa volonté, elles appartiennent cependant à une personne à cause de l'affinité qui convient à la propriété de cette personne ³.

Au Père, comme principe non-seulement des créatures, mais encore des personnes divines, on attribue la puissance; au Fils, comme Verbe du Père, on attribue la sagesse; au Saint-Esprit, comme amour dont l'objet est la bonté, on attribue la bonté.

De plus, on attribue au Père l'éternité, au Fils la vérité, au Saint-Esprit la charité. — Au Père la providence, au Fils la sagesse, au Saint-Esprit l'union et la concorde. — Au Père la création, au Fils le gouvernement, au Saint-Esprit la conservation. — Au Père la prédestination, au Fils la rédemption, au Saint-Esprit la sanctification. — Au Père la vocation, au Fils la justification, au Saint-Esprit la

¹ *De la Trinité*, liv. IV, chap. xx. — ² 1^{re} Part. quest. xxxviii, art. 2. — ³ Toute cette doctrine est extrêmement difficile, et on marche au milieu des précipices. Nous avons cherché à rester aussi littéral que possible dans notre traduction, qui est calquée mot pour mot sur le texte de l'auteur. Mais nous reconnaissons volontiers que ce texte lui-même a besoin de nombreux commentaires. On les trouvera dans la *Somme* de saint Thomas et surtout dans les excellentes notes dont l'a enrichie M. Lachat. (*Note du Traducteur.*)

glorification. — Au Père la purification, au Fils l'illumination, au Saint-Esprit la perfection. — Au Père le principe, au Fils le moyen, au Saint-Esprit la fin et le terme.

Au Père on attribue l'expression *ex quo omnia* (de qui sont toutes choses), parce qu'il est le premier auteur ; au Fils l'expression *per quem omnia* (par qui sont toutes choses), parce qu'il est la sagesse et le Verbe du Père, par qui toutes choses ont été faites ; au Saint-Esprit l'expression *in quo omnia* (en qui sont toutes choses), parce qu'il est la bonté première et comme la fin de laquelle il n'y a plus de départ vers une quatrième personne.

Voilà ce que nous croyons, confessons et prêchons. Voilà la foi qu'ont professée dès le commencement tous ceux qui ont bien pensé touchant la religion. Voilà la foi que l'Église catholique, inspirée par l'Esprit de Dieu, nous enseigne. Voilà la confession de foi que nous devons défendre, même au péril extrême de notre vie. comme étant la porte de notre foi, la tête de notre religion, le résumé de notre doctrine, la source et l'origine de notre salut.

Il est temps d'aborder la deuxième partie de notre Conférence.

II — QUELLE EST LA SAINTETÉ DE LA TRINITÉ DIVINE ET EN QUOI ELLE CONSISTE

IX. — Le phénix du collège apostolique, saint Paul, a résumé tous les caractères de la sainteté, quand il écrivait *aux Hébreux* : « Il était bien raisonnable que nous eussions un pontife comme celui-ci, saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs, et plus élevé que les Cieux ¹.

L'Apôtre parle là de Jésus-Christ qu'il propose comme un modèle vivant de sainteté. — *Saint*, c'est-à-dire juste, droit, parfait et en tout d'accord avec la loi éternelle. En effet, la sainteté, c'est la justice elle-même, ou la rectitude et la perfection de l'âme, qui consiste dans la conformité de la volonté et de la conduite avec la loi éternelle qui est dans la pensée divine. Celui-là donc est saint dont les actions et

¹ VII, 26.

les mœurs sont pleinement conformes à la loi éternelle. — *Innocent*, c'est-à-dire sans péché et sans dette de péché. — *Sans tache*, c'est-à-dire exempt de toute souillure et pur de tout point. — *Séparé des pécheurs*, je veux dire des hommes qui aiment les choses terrestres et caduques, et, à cause de cela, ferme, stable, incorruptible. — *Plus élevé que les Cieux*, c'est-à-dire élevé de toutes les affections de son cœur vers Dieu, uni à Dieu par l'amour. La sainteté, en effet, c'est la pureté. Or, de même que l'impureté naît du contact avec les choses inférieures, comme lorsque votre visage ou votre vêtement est taché de boue, ou comme lorsque l'âme s'attache par une affection désordonnée aux choses infimes ; de même la pureté naît du contact des choses supérieures, lorsque l'affection tend vers les choses plus sublimes et plus nobles, et s'y attache. Or, Dieu est tout ce qu'il y a de suprême, de plus simple et de plus pur. Donc, la pureté et la sainteté consistent souverainement dans l'union avec Dieu par l'amour.

X. — Tous ces caractères de sainteté nous permettent de dire que la Trinité est sainte. — Elle est sainte :

1° Parce qu'elle est la justice, la rectitude, la perfection même. En effet, la volonté divine étant la même chose que l'esprit de Dieu et la loi éternelle, il s'ensuit que la sainteté lui est essentielle, et la sainteté incréée et infinie. De sorte que la sainteté des créatures, des Anges et des hommes réunis n'est rien en comparaison de la sainteté divine ; tout comme l'entité, la bonté, la sagesse, la beauté des créatures comparées à l'entité, à la bonté, à la sagesse, à la beauté de Dieu, ne sont que l'ombre de l'entité, de la bonté, de la sagesse, de la beauté divines. C'est pourquoi Jésus-Christ disait : « Dieu seul est bon ¹. »

2° Parce que toutes ses œuvres, au moyen desquelles elles sont, pour ainsi dire, auprès de nous, sont justes, vraies, saintes, comme étant mesurées sur sa loi éternelle. Le Psalmiste disait à ce propos : « Le Seigneur est juste dans toutes ses voies et saint dans toutes ses œuvres ², » et l'*Apocalypse* : « Vos voies sont justes et véritables ³. » Et ainsi la Trinité divine est sainte dans la Providence et le gouvernement des choses, sainte dans la rédemption,

¹ Évang. selon saint Marc, x, 18. — ² Ps. cxliv, 18. — ³ xv, 8.

sainte dans la justification, sainte dans la consolation, sainte dans la désolation, sainte dans la justice, sainte dans la miséricorde. Tout ce qu'elle fait *ad extra*, elle le fait très-justement, donnant à chacun ce qui lui convient; il n'y a rien qui puisse être critiqué avec raison; tout, au contraire, dans ses œuvres, mérite une vénération et une louange souveraines.

3° Parce qu'elle est très-pure et immaculée non-seulement en acte, mais encore en puissance, puisqu'elle n'a et ne peut avoir aucun péché. « Nul n'est saint comme l'est le Seigneur ¹. » Les autres, quoique saints et immaculés en acte, ne le sont pas en puissance, parce que, quoiqu'ils ne soient pas pécheurs, ils sont peccables. — De plus, la sainte Trinité est sainte par essence; les autres participent à sa sainteté, mais leur sainteté participée est limitée par quelque imperfection d'acte ou de puissance. C'est pourquoi Moïse, s'adressant à Dieu, s'écrie : « Devant vous, nul n'est innocent par lui-même ². »

4° Parce qu'elle est ferme, stable, éternelle, immuable, permanente, demeurant de toute éternité dans son identité très-simple, dans sa pureté et sa sainteté. Bien plus, tout ce qui, dans les créatures, est, a été ou sera jamais ferme, stable, pure, saint, le doit entièrement à la fermeté, à la stabilité, à la sainteté divines. Elle est l'abîme, la source, le principe de toute sainteté et pureté dans les créatures. Principe, dis-je, efficient, formel, exemplaire et final. — a) Efficient, parce qu'elle répand toute la sainteté chez les Anges et chez les hommes; elle convertit à elle ses créatures; elle efface les souillures des péchés; elle répand dans les âmes la lumière de la grâce et toute vérité surnaturelle; elle donne la félicité éternelle à tous ceux qui sont déjà affermis et établis dans la béatitude et qu'à cause de cela on appelle proprement les Saints. — b) Formel, parce qu'elle est la raison objective de toute sainteté, d'où toute sainteté reçoit sa spécification et sa modalité ³. — c) Exemplaire, parce qu'elle est le miroir de toute sainteté. Toute sainteté, en effet, doit se conformer à la loi

¹ 1^{er} Liv. des Rois, II, 2. — ² Exode, xxxiv, 7. — ³ Toutes ces expressions et celles qui suivent supposent des connaissances philosophiques et théologiques assez complètes. Impossible de songer à les expliquer toutes, sous peine d'entamer une véritable série de prolégomènes scolastiques. (Note du Traducteur.)

divine éternelle, comme à sa règle et à sa mesure. C'est ainsi que les œuvres d'art doivent être conformes aux règles de cet art. — *d*) Final, parce que toute sainteté dans les créatures a pour but Dieu et la gloire de Dieu. Si une créature est sanctifiée, c'est, en effet, pour qu'elle s'attache à Dieu comme à sa fin dernière, qu'elle l'honore, le loue et le glorifie.

5° Parce que ceux qu'elle rend saints, elle se les unit par l'amour. La Trinité divine est amour. C'est pourquoi l'Église chante : « Vous charité, vous pureté, etc. » Et comme l'amour divin est double, savoir : l'amour essentiel, qui est commun aux trois personnes, et l'amour notionnel, qui est propre à chacune d'elles, de même la sainteté divine est double. Il y a la sainteté essentielle, par laquelle le Père est dit saint, le Fils saint et l'Esprit saint. Il y a la sainteté notionnelle par laquelle l'Esprit est appelé saint. En effet, le Père et le Fils, s'aimant naturellement d'amour immense, produisent un amour notionnel, et cet amour est très-saint, appelé à cause de cela l'Esprit-Saint, parce que le Père et son Fils, ses producteurs et spirateurs, sont très-saints et qu'ils le produisent et le spirent par un amour très-chaste et très-saint.

XI. — O très-sainte Trinité, ô adorable Unité, nous vous le demandons, nous vous en prions, répandez dans nos cœurs la justice, la sainteté, la rectitude, la perfection ; purifiez nos cœurs de toute souillure de péchés ; rendez nos œuvres justes, vraies, saintes, conformes à votre loi éternelle, afin que nous demeurions fermes et stables dans votre amour, que nous vous louions, honorions et glorifions dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

75^e CONFÉRENCE

DE QUELLE MANIÈRE NOUS CONNAISSONS CE QUE NOUS CROYONS ET CONFESSONS
TOUCHANT LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

SOMMAIRE. — 1. Deux modes de connaissance. — 2. Mystères du dogme de la sainte Trinité. — 3. Les païens l'ont-ils connu? — 4. Comment ils ont pu le connaître, et détails divers en réponse à l'objection. — 5. Conclusion.

I. — Les théologiens et les philosophes sont tous d'accord pour dire que nous pouvons connaître Dieu de deux manières, savoir : d'une connaissance naturelle et d'une connaissance surnaturelle. — Par la

connaissance naturelle, nous savons de Dieu qu'il est l'auteur et le modérateur de toutes choses; qu'il est sage, bon, puissant, intelligent. Mais, ce qu'il est, l'esprit humain ne peut le chercher et le scruter. Dieu, en effet, « s'est caché dans les ténèbres ¹, » et « il habite une lumière inaccessible, que nul des hommes n'a vue ni ne peut voir ². » Dieu se cache dans les ténèbres et le nuage, et cependant il demeure dans une splendide lumière et une lumineuse splendeur. Quoique la grossière lenteur de notre intelligence le rende obscur et inconnu pour nous, il est splendide et souverainement intelligible en lui-même. Est-ce que le soleil n'est pas lumineux, et cependant son éclat n'arrête-t-il pas, n'émousse-t-il pas la portée de nos yeux, ne répand-il pas comme des ténèbres devant notre regard? Ainsi en est-il de Dieu. Quoique souverainement intelligible en lui-même, il est cependant obscur pour nous, et il semble habiter dans les ténèbres et le nuage. C'est ce qu'Aristote, tout païen qu'il était, a parfaitement reconnu quand il disait: « Notre intelligence, vis-à-vis des substances séparées, est comme l'œil du hibou vis-à-vis de la lumière du soleil ³. »

La connaissance surnaturelle est donc nécessaire pour savoir ce que Dieu est, pour savoir qu'il est l'auteur des dons non-seulement de la nature, mais encore de la grâce, de la gloire, de la vie éternelle. Cette connaissance, nous l'avons dans la vie présente par la foi; dans la vie future nous l'aurons claire, distincte, parfaite par la claire vue. « Nous ne voyons maintenant que comme en un miroir et en des énigmes; mais alors nous verrons face à face ⁴. » « Nous le verrons tel qu'il est ⁵. » Si toutefois nous nous sanctifions comme il est saint lui-même.

II. — Or, entre les choses que nous croyons de Dieu, cette très-sainte Trinité est la plus éloignée de notre manière sensible de connaître les choses et la plus abstraite pour notre intelligence. C'est d'elle qu'Isaïe dit: « Qui racontera sa génération ⁶? » De même, on peut dire excellemment du Saint-Esprit: « Qui racontera sa procession du Père et du Fils? »

¹ Ps. xvii, 12. — ² I, Tim., vi, 16. — ³ *Métaphysique*, liv. II, chap. 1. — ⁴ I^{re} Épître de saint Paul aux Corinthiens, xiii, 12. — ⁵ I^{re} Épître aux Corinthiens, xiii, 12. — ⁶ LIII, 8.

Le Sauveur nous apprend combien ce mystère de la très-sainte Trinité est profond, quand il dit : « Nul ne connaît le Fils que le Père, comme nul ne connaît le Père que le Fils, et celui à qui le Fils aura voulu le révéler ¹. » Texte auquel saint Cyprien fait l'allusion suivante : « La Trinité n'est connue que de lui seul ; le Père seul connaît le Fils comme le Fils seul connaît le Père, et il n'est connu de personne sans révélation divine ². »

Lorsque saint Pierre confirme ce mystère et dit . « Vous êtes le Christ, le Fils du Dieu vivant, » Jésus-Christ répond incontinent : « Vous êtes bien heureux, Simon, fils de Jean ; car ce n'est point la chair ni le sang qui vous ont révélé ceci, mais mon Père qui est dans le Ciel ³. » Ce que vous avez confessé, que j'étais le Fils de Dieu consubstantiel, coégal, coéternel à mon Père, cela vous ne le savez point de science humaine ; Dieu vous l'a révélé, car ce mystère surpasse l'intelligence de l'homme.

III. — C'est pourquoi ce mystère ne fut connu ni des Chaldéens, si habiles dans la connaissance des astres, ni des mages persans illustres par la notoriété de leur génie, ni des prêtres égyptiens, si riches de documents anciens, ni des semaniens bactriens et des gymnosophistes indiens, qui étaient animés d'un zèle incroyable pour l'étude, ni des druides gaulois, dont l'éducation durait un si grand nombre d'années, ni des sages de la Grèce, entourés pourtant de tant de moyens d'instruction, ni des docteurs latins qui s'étaient polis au contact de la littérature et de la philosophie du monde presque entier. Le Docteur des nations le proclamait éloquentement : « Nous prêchons la sagesse aux parfaits, non pas la sagesse de ce monde, ni des princes du monde ⁴. » Saint Paul ne prêchait pas la philosophie de Socrate ou d'Aristote. Il n'expliquait aucune de ces méthodes humaines que les princes de ce monde, je veux dire les hommes éminents par leur sagesse ou par leur fortune, ont trouvées ou développées. « Mais, ajoute-t-il, nous prêchons la sagesse de Dieu cachée dans le mystère ⁵. » Ce qui équivaut à dire : Nous prêchons l'Évangile de Dieu qui contient les profonds mystères de la sainte Trinité, de

¹ Évangile selon saint Matthieu, xi, 27. — ² Traité du baptême de Jésus-Christ. — ³ St. Matth., xxi, 16 et 17. — ⁴ I, Aux Corinth., ii, 6. — ⁵ *Ibid.*, 7.

l'Incarnation du Christ, de sa croix, de sa mort, de sa résurrection, de sa gloire éternelle ; sagesse « que nul des princes de ce monde n'a connue ¹. » C'est-à-dire aucun philosophe, sophiste, poète ni orateur, aucun de ceux que leur éloquence a rendus célèbres et illustres en cette vie. Tel est le commentaire de Théodoret interprétant ce passage de saint Paul.

Je sais bien que dans les vers sibyllins, surtout dans ceux de la sibylle Histaspe, il est souvent fait mention du Père et du Fils. Je n'ignore pas que le Mercure égyptien Trismégiste ² a dit : « La monade a engendré la monade, » c'est-à-dire un Dieu unique a engendré un Fils unique, « et a ramené dans elle son ardeur, » c'est-à-dire, en réfléchissant en lui-même son amour, il a produit le Saint-Esprit, comme saint Thomas le rapporte dans sa *Somme théologique* ³.

Des écrivains de valeur rapportent qu'il y avait en Égypte une idole de Sérapis qui répondit à Thulus, roi d'Égypte, lequel la consultait pour savoir qui était plus heureux que lui : « Au commencement Dieu est. Son Verbe est et ils n'ont qu'un Esprit. Ces trois sont égaux en durée. Tout en eux tend à l'unité. »

Psellus, philosophe chrétien, dit que Zoroastre et les Chaldéens avaient des notions sur le Père et le Fils.

Platon a reconnu trois éternels : le bien, l'esprit et l'âme de cet univers. Ce bien, nous l'appelons Père ; cet esprit ou intelligence, nous l'appelons Fils ou Verbe ; cette puissance qui anime tout et toutes choses, nous l'appelons Saint-Esprit. C'est du moins là ce que Théodoret ⁴ conclut des principes de Platon exposés par Plotin et Numérius.

Que ce même Platon ait parlé de la Trinité, c'est ce que saint Augustin nous atteste pertinemment quand, au VII^e livre de ses *Confessions* ⁵, il affirme avoir lu dans les livres des Platoniciens le commencement de l'Évangile selon saint Jean : « Au commencement était le Verbe et le Verbe était en Dieu. »

Saint Justin témoigne que le poète Orphée a consacré plusieurs de ses chants au Père et au Fils.

¹ I, *Aux Corinthiens*, II, 8. — ² Pimandre, dial. IV. — ³ I^{re} Part., quest. XXXII, art. 1^{er}, 1^{re} objection. — ⁴ Liv. II. — ⁵ Chap. IX.

Manasinène rapporte aussi que Pythagore avait dit : « Il faut adorer la bonté, et ce qui est égal à la bonté, et ce qui unit les deux. »

Aristote aussi a placé la perfection dans le nombre trois, c'est-à-dire dans le principe, le milieu et la fin.

C'est ce qui faisait dire à Virgile : « Dieu se plaît dans le nombre trois. »

IV. — Néanmoins, j'affirme qu'aucun de tous les auteurs cités n'a connu et soutenu d'une manière constante la trinité des personnes divines dans l'unité d'essence. Sans nier ¹ que plusieurs anciens aient connu les trois hypostases de la nature divine, je soutiens qu'ils ne les ont connues que d'une manière bien différente du dogme enseigné par notre sainte religion. Ils n'ont vu, s'il est permis de s'exprimer ainsi, cette vérité que d'un œil. D'où le mot de saint Cyrille, qui les appelle des philosophes louches. Ils ont à peine remarqué quelques vestiges, ombres affaiblies de la très-sainte Trinité dans les créatures. Si l'on aperçoit de loin une tour très-élevée qui contient trois cours

¹ Au lieu d'entamer une discussion embarrassée, notre auteur aurait pu opposer une fin de non-recevoir à tous ces prétendus textes. C'est ce qu'a fait excellemment M. Lachat, quand il dit : « Une opinion affirme que les anciens philosophes ont connu, par les livres juifs ou par les lumières naturelles de la raison, le dogme de la sainte Trinité; des hommes tels que le grand Huet, des savants d'un mérite réel, ont accumulé citations sur citations, textes sur textes, pour établir que les mages de la Perse, les Chaldéens, les Égyptiens, et Zoroastre, et Parménide, et Pythagore, surtout le divin Platon, surtout ses disciples, ont découvert, par la pénétration de leur génie, le plus sublime des mystères que la Sagesse éternelle est venu révéler aux hommes plongés dans les plus épaisses ténèbres. Nous laisserons-nous éblouir par cet appareil d'érudition, par tant de témoignages, tant d'autorités, tant de noms? « Le théologien ne cède point à la « foule, dit Melchior Canus, car les hommes ne pèsent point par le nombre, mais « par le poids. » Et dans tous ces admirateurs des philosophes païens, parmi tous ces savants, combien y en a-t-il qui, non contents de transcrire leurs devanciers, se soient donné la peine de remonter aux sources, de consulter les originaux, de discuter les textes, de comparer les différents passages? N'entendons-nous pas toujours les mêmes dépositions dans cent témoins? La science moderne a, d'ailleurs, compromis l'orthodoxie de la sagesse antique; personne n'oserait plus, de nos jours, retrouver le symbole catholique dans les fables du paganisme; on abandonne les Égyptiens, les Chaldéens, les Hindous, pour concentrer la défense autour de Platon et de son école. Nous allons nous placer sur ce terrain... » Puis, le savant commentateur de saint Thomas examine de près le symbole dogmatique de Platon et démontre combien c'est à tort qu'on s'appuie sur le fait de son enseignement erroné et incomplet pour conclure l'inutilité de la révélation chrétienne. (Voir, en outre, les beaux travaux de l'École des Carmes sur l'École d'Alexandrie, et les philosophes néoplatoniciens.) (Note du Traducteur.)

intérieures, on ne croit qu'à l'existence seule de la tour et on ne voit d'aucune façon les trois cours. De même, les philosophes, jétant sur Dieu les regards de leur esprit du fond de ce lieu éloigné qui s'appelle le monde, voyaient qu'il était un seul Dieu, créateur et maître du monde, mais ils ne connaissaient pas l'existence des trois personnes en Dieu. Aussi saint Thomas, la gloire des écrivains de notre Ordre, que la bouche elle-même du Sauveur a loué, saint Thomas a eu raison de dire : « Il est impossible de parvenir à la connaissance de la Trinité divine par la raison naturelle. Vainement l'homme s'efforcerait de découvrir dans son intelligence la trinité des personnes divines. La raison naturelle ne peut, nous l'avons prouvé, connaître Dieu que par les créatures. Or, les créatures conduisent à la connaissance de Dieu comme l'effet conduit à la connaissance de la cause; la raison peut donc uniquement découvrir les attributs que Dieu possède comme principe des êtres, comme créateur. Eh bien! la puissance créatrice est commune à toute la Trinité; elle appartient à l'unité de l'essence divine et non à la pluralité des personnes : la raison ne peut donc découvrir ce qui se rapporte, dans l'Être ineffable, à la Trinité¹. »

Les sibylles ont parlé du Père ou du Verbe; elles ne l'avaient pas appris par la raison naturelle, mais bien par une révélation divine. Saint Jérôme, dans son *I^{er} Livre contre Jovinien*, atteste que l'esprit de prophétie leur fut accordé en récompense de la chasteté virginale, afin de préparer par leurs prédictions la voie à l'avènement et à la doctrine du Christ parmi les Gentils, et d'habituer en quelque sorte l'oreille des hommes à la prédication chrétienne.

Quant aux philosophes, s'ils ont dit ou écrit quelque chose de ce mystère, c'est qu'ils le tenaient d'une longue tradition émanée des anciens Juifs célèbres par leur sainteté et leur renommée, ou de la lecture des Livres saints.

Baronius² fait le patriarche Joseph auteur de l'oracle de Sérapis. En effet, Joseph avait été donné aux Égyptiens non-seulement comme seigneur chargé de les gouverner, mais encore comme maître

¹ *Somme théol.*, I^{re} part., quest. xxxii, art. 1^{er}. Trad. Lachat. Nous rétablissons dans sa belle et nerveuse intégrité le texte que notre auteur a abrégé dans sa Conférence. — ² An 389.

chargé de les instruire, selon les paroles du Psalmiste : « Le roi l'établit le maître de sa maison et le prince de tout ce qu'il possédait, afin qu'il instruisît tous les princes de sa cour comme lui-même et qu'il apprît la sagesse aux anciens de son conseil ¹. » Or, entre autres choses, il leur enseigna ce mystère, du moins autant que les temps le comportaient et autant que l'âge et la condition des hommes le permettaient. Voyez pour plus de détail Baronius ².

Théodoret ³ écrit que Platon, Pythagore et Anaxogaras avaient emprunté aux Égyptiens et aux Hébreux les passages où ils parlent en termes énigmatiques de Dieu. C'est pourquoi Numinius, philosophe pythagoricien, dit : « Qu'est-ce que Platon, sinon Moïse parlant en langue attique ? » Il insinue dans ce texte que Platon fut instruit par Moïse des mystères de notre foi.

Ajoutez à cela que les philosophes qui ont parlé de trois substances n'ont pas entendu par là les trois personnes divines. Mais, par Père, ils ont entendu l'être qui produit toutes choses ; par Verbe, la pensée divine qui contient les idées de toutes choses. C'est pourquoi saint Thomas, expliquant l'axiome d'Hermès Trismégiste : « La monade a enfanté la monade et ramené dans elle son ardeur, » l'interprète de la manière suivante : « Le Dieu un a produit le monde parce qu'il l'aimait, puis il a ramené son amour en lui-même ⁴. » Le même saint Docteur dit, à propos du *Au commencement était le Verbe*, que saint Augustin trouva dans les livres des Platoniciens que le *Verbe*, dans ces passages, ne signifie point la personne engendrée dans la nature divine ; il signifie la raison idéale par laquelle Dieu a fait toutes choses ⁵. »

S'ils vénéraient Dieu dans le nombre trois, ce n'était point par honneur pour les trois personnes divines, mais bien par honneur pour la déesse Pallas, laquelle était censée leur avoir donné trois préceptes de haute importance : « Bien conseiller, bien juger, bien faire. » Ce triple précepte valut à Pallas le surnom de *Tritonia*. C'est encore à cause de cette raison que le triangle fut chez les anciens un symbole de la divinité, comme le rapporte Pierius.

¹ Ps. civ, 21 et 22. — ² *Loc. cit.* — ³ *Des Aff. grecq.*, liv. II. — ⁴ *Loc. cit. ad primum.* — ⁵ *Ibid.*

V. — La vérité est donc que personne ne peut ou n'a pu jamais connaître, par les seules ressources de la raison humaine, d'une manière claire et explicite, la très-sainte Trinité, Père, Fils et Saint-Esprit. Pour nous, si nous parlons de cet ineffable mystère, c'est en nous appuyant sur les révélations de la foi : « Nous croyons, et c'est pourquoi nous parlons ¹. »

Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous !

76^e CONFÉRENCE

COMMENT ET EN QUELS TERMES CET INEFFABLE MYSTÈRE DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ A ÉTÉ RÉVÉLÉ AU PEUPLE FIDÈLE SOUS L'ANCIENNE LOI.

SOMMAIRE. — 1. Nécessité d'une révélation spéciale sous l'ancienne loi. — 2. Début de la *Genèse*. — 3. Texte de la création de l'homme. — 4. Autres passages de la *Genèse*. — 5. Vision d'Abraham. — 6. Destruction de Sodome. — 7. Texte du *Deutéronome*. — 8. Textes des *Psaumes*. — 9. Le triple lien. — 10. Le Trisagion. — 11. Figures de l'Ancien Testament : rational, nom de Jéhovah, pierres de Jacob, pierres de David, trois ceps de vigne, festin de Balthazar, vision d'Ezéchiel. — 12. Le nombre trois dans l'Écriture. — 13. La loi nouvelle.

I. — Ce mystère de la très-sainte Trinité a dû être révélé, sous l'ancienne loi, aux Juifs qui étaient le peuple fidèle ; car ce mystère est le principe de notre foi, la cause et l'origine de notre salut. Il leur fut donc révélé, non point explicitement, mais implicitement ; non point clairement, mais d'une manière obscure. Ils étaient incapables de recevoir cet enseignement dans sa netteté. Sortant à peine de l'Égypte, où l'on adorait plusieurs dieux, ils étaient sur le point d'entrer dans la terre de Chanaan où l'on adorait aussi un grand nombre de divinités. De peur donc qu'ils ne crussent qu'on proposait trois dieux à leur culte, la Trinité des personnes divines ne put leur être proposée d'une manière claire. Mais Dieu voulut figurer ce mystère de diverses manières, afin que, lorsque le Testament Nouveau l'annoncerait, il ne parût pas tout à fait nouveau et difficile à admettre en présence des enseignements de l'Ancien.

II. — C'est pourquoi, en tête et au commencement de toute l'Écri-

¹ II, *Aux Corinth.*, IV, 13.

ture, Moïse a indiqué ce mystère en ces termes : « Dans le principe, Dieu créa le ciel et la terre. » *Dans le principe*, c'est-à-dire dans le Fils et par le Fils Dieu créa le ciel et la terre. C'est ainsi que l'ont entendu saint Augustin ¹, saint Ambroise et saint Basile ², l'abbé Rupert ³, Victor ⁴, Junilius ⁵, Aponius ⁶, Bède ⁷, le cardinal Paschase ⁸, la glose ordinaire et saint Thomas d'Aquin. ⁹

Jésus-Christ confirme lui-même cette interprétation en *saint Jean* ¹⁰, quand il répond aux Juifs qui lui demandaient qui il était : « Je suis le principe, moi-même qui vous parle. » C'est comme s'il disait : « Je suis le principe de toutes choses, moi par qui tout a été fait ; » et, suivant l'observation de saint Thomas expliquant ce texte, c'est à cause de cela que saint Paul a dit : « Tout a été créé par lui, dans le ciel et sur la terre ¹¹. » Le même Apôtre fait ainsi parler Jésus-Christ : « Il est écrit de moi en tête du livre ¹², » c'est-à-dire dès les premiers mots de la *Genèse*, suivant le commentaire de saint Jérôme ¹³ et de saint Augustin ¹⁴. Théophylacte entend par ce texte : « Au commencement de toute l'Écriture il est écrit de moi. »

Voilà donc déjà deux personnes : le Père et le Fils. Par le Dieu créateur, il faut entendre le Père ; par le mot principe, le Fils.

La troisième personne est indiquée, quand il est dit : « L'esprit de Dieu était porté sur les eaux ¹⁵. » L'Esprit-Saint, qui procède du Père et du Fils, soufflant un vent chaud sur les cœurs par sa vertu, sa présence et sa puissance, *était porté* non pas dans un sens de mouvement et d'espace, mais dans un sens de puissance qui surpasse et domine tout, tout comme la volonté et l'idée de l'artiste sont portées sur les œuvres qu'il produit. Telle est l'interprétation de saint Augustin ¹⁶, de saint Jérôme, de saint Basile, de Théodose et de presque tous les autres saints Pères qui s'en servent pour prouver la divinité du Saint-Esprit.

Mais, direz-vous, le sens littéral ne parle pas dans ce texte de la

¹ *De la Genèse à la lettre*, liv. I, chap. 1. — ² *Hexaméron*, tom. I. — ³ *De la Trinité*, liv. I, chap. ix. — ⁴ *Lettre à Hunnéric sur la raison de la foi*. — ⁵ *Hexaméron*. — ⁶ *Comm. sur le cantique*, liv. VI. — ⁷ *Comm. sur la Genèse*. — ⁸ *Traité du Saint-Esprit contre Macédonius*, liv. I, chap. v. — ⁹ *I^{re} Part.*, quest. xxxvi, art. 3. — ¹⁰ *viii, 25*. — ¹¹ *Aux Coloss.*, 1, 16. — ¹² *Aux Hébreux*, x, 7. — ¹³ Sur le chap. xxix d'Isaïe. — ¹⁴ Sur le psaume cl. — ¹⁵ *Genèse*, 1, 2. — ¹⁶ *De la Genèse selon la lettre*.

sainte Trinité. Soit, mais du moins il en est question dans un sens mystique d'une sublimité merveilleuse.

Ces mots *Dieu créa* indiquent également ce mystère. Le texte hébreu, en effet, porte כְּדָא אֱלֹהִים, *Bara Elohim*, mot à mot : *les Dieux créa. Elohim*, qui signifie Dieu, est au pluriel, et *Bara*, qui signifie *créa*, est au singulier. Le nombre pluriel indique la Trinité, le nombre singulier indique l'unité de nature.

Je sais parfaitement que plusieurs catholiques, fort versés dans la langue hébraïque, croient cet argument de peu de solidité pour prouver le mystère de la très-sainte Trinité. Ils s'appuient sur les raisons suivantes : 1° le mot *Elohim* n'a point de singulier en hébreu ; 2° l'Écriture a coutume de mettre au pluriel le nom des personnages illustres, quoiqu'elle veuille parler d'un seul individu. Un usage équivalent s'est introduit aussi dans la latinité ecclésiastique qui, en s'adressant à une personne considérable, dit *vos* au lieu de *tu*, quoiqu'on ne parle qu'à un seul et non pas à plusieurs ; 3° ce mot *Elohim* est employé au pluriel des faux dieux pour désigner les faux dieux. L'*Exode* ¹, pour dire : « Vous n'aurez point de dieux étrangers, » dit : « Vous n'aurez point d'*Elohim* ; » 4° si Moïse avait voulu par ce mot indiquer la pluralité des personnes, il aurait donné par là aux Israélites occasion de croire qu'il y a plusieurs dieux ; 5° ni les Septante, ni saint Jérôme, ni aucun autre traducteur, n'ont rendu ce mot par *les dieux* : preuve qu'il n'a pas en ce passage la signification du pluriel ; 6° si le mot *Elohim* avait dans le texte hébreu la signification du pluriel, comme partout on le trouve au pluriel, il y aurait évidemment et fréquemment contradiction dans les paroles de la sainte Écriture. Nous y lisons, en effet, très-souvent qu'il n'y a qu'un Dieu, et cependant nous y lisons très-souvent le mot *dieux*.

Pour tous ces motifs les Juifs Cajetani, Abulée ², Bellarmin ³, et d'autres hébraïsants ont dit que l'argument tiré du mot *Elohim* pour prouver la Trinité des personnes en Dieu n'était pas solide.

Malgré cela, nous aimons à suivre le sentiment commun, qui veut qu'on puisse de ce mot légitimement déduire la Trinité des personnes

¹ xx, 3. — ² De la Genèse. — ³ Thom., 1 contr. 2, liv. II, chap. vi.

divines. C'est le sentiment de Galatin, de Nicolas de Lyre, de Burgos, d'Eugubrius, de Catharin, du Maître des sentences et de presque tous les scolastiques. Voici leurs motifs : 1° en réponse à l'assertion du Juif Cajetani, qui prétend que le mot *Elohim* n'a que le pluriel en hébreu, ils disent qu'au singulier ce mot fait *Eloach*. On le montre quatre fois au singulier dans nos saints Livres, savoir : deux fois dans Habacuc ¹ et deux fois dans Job ², où on lit non pas *Elohim* au pluriel, mais bien *Eloach* au singulier, selon la remarque de Ballester dans sa *Hierologie*; 2° on ne peut douter que Moïse n'ait voulu employer ce mot *Elohim* suivant l'usage des Hébreux, afin de signifier la force souveraine et immense de Dieu, ainsi que son pouvoir de création, de gouvernement et de jugement. En effet, ce mot *Elohim* signifie gouvernement, pouvoir judiciaire et providence dans la divinité. Mais, en même temps, Moïse a voulu indiquer la pluralité des personnes divines : en effet, la coutume ne répugne pas au mystère; 3° ce nom est appliqué aux faux dieux, non point qu'il leur convienne en lui-même, mais parce qu'il leur est faussement attribué par les Gentils; 4° Moïse n'a pas pu donner par là occasion aux Israélites de croire qu'il y a plusieurs dieux, car son expression est obscure et mystérieuse. Les Juifs grossiers pensaient probablement que, suivant leur coutume, ce mot *Elohim* signifiait seulement la force souveraine et immense de Dieu, et son pouvoir de créer, de gouverner, de juger. Quant au mystère caché sous ce mot, ils ne le voyaient pas; 5° si aucun traducteur grec ou latin n'a rendu *Elohim* par le pluriel de *Dieu*, c'est que, tant en grec qu'en latin, il est absurde de dire de trois personnes qu'elles sont trois dieux, tout comme de dire qu'elles sont trois seigneurs, trois juges. Toutes ces expressions, en effet, sont des noms substantifs qu'on n'emploie jamais au pluriel, en parlant des personnes divines. Il n'en est pas de même pour la langue hébraïque. C'est ce qu'Origène a merveilleusement remarqué en écrivant son *Livre contre Celse* : « Une vertu admirable se cache dans certains noms divins, dit-il, et c'est pourquoi on ne peut exactement traduire ces noms de l'hébreu dans une autre

¹ Chap. 1 et III. — ² Chap. XII et XXXVI.

langue; » 6° je nie qu'il y ait contradiction dans la sainte Écriture, quand elle emploie au pluriel ce mot d'*Elohim*, alors qu'elle dit si souvent qu'*Elohim* est un seul Dieu. Quelquefois, en effet, ce mot désigne d'une manière concrète l'essence divine qui est une, comme dans le *Deutéronome* : « Écoutez, Israël, le Seigneur votre Dieu est un seul Dieu ¹. » Quelquefois il désigne une personne de la très-sainte Trinité, le Père : « Vous avez aimé la justice et haï l'iniquité. C'est pourquoi Dieu, votre Dieu, vous a oint d'une huile d'allégresse ². » Le Fils : « Dieu lui-même viendra et il vous sauvera ³; » le Saint-Esprit : « L'Esprit du Seigneur a parlé par ma bouche.... Le Dieu d'Israël a dit ⁴. » Ce mot d'*Elohim* signifie donc le Dieu unique, Père, Fils et Saint-Esprit, qui a créé le ciel et la terre, qui gouverne et dirige toutes choses, et qui est nommé au pluriel dans les saintes lettres, parce que le Père est Dieu, le Fils est Dieu, le Saint-Esprit est Dieu.

III. — Ces autres paroles de la *Genèse* : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance ⁵, » indiquent encore le mystère de la sainte Trinité. En parlant ainsi, Dieu ne s'adresse pas aux Anges, comme s'il leur ordonnait de faire un corps humain et une âme sensitive, se réservant à lui seul la création de l'âme raisonnable, comme l'ont voulu Platon dans son *Timée*, Philon dans son *Opuscule sur l'œuvre des six jours*, et d'autres auteurs juifs. En effet, il ne dit pas : *Faites*, mais *Faisons*. Il ajoute à *notre image*; à notre et non point à votre, ô Anges. De plus, les Anges ne peuvent pas travailler avec Dieu à la formation de l'homme. Ils sont serviteurs, et les serviteurs ne peuvent concourir à l'œuvre du maître; les œuvres ne peuvent partager l'opération de l'auteur. Dieu donc s'adresse à son Fils et au Saint-Esprit, comme à ses coopérateurs, de même nature, de même puissance et de même opération que lui. C'est l'interprétation de saint Basile ⁶, de saint Jean Chrysostome ⁷, de saint Hilaire ⁸, de saint Augustin ⁹, de Théodoret, de Rupert, d'Épiphane, etc. Il est même dit (liv. IV *des Conciles*, par saint Hilaire) que le concile de Sirmium

¹ VI, 4. — ² Psaume XLIV, 7. — ³ *Isaïe*, xxxv, 4. — ⁴ II^e Liv. *des Rois*. — ⁵ I, 26. — ⁶ Hom. IX et X sur la *Genèse*. — ⁷ Hom. VIII. — ⁸ *Liv. de la Trinité*. — ⁹ *De la Foi*, St. Pierre, chap. I, et *de la Genèse au sens littéral*, liv. XIII, chap. XII.

prononça l'anathème contre ceux qui expliquent autrement ce passage.

D'ailleurs le contexte le prouve clairement. Après que Dieu a dit : « Faisons l'homme à notre image et ressemblance, » l'écrivain sacré indique presque incontinent à qui ce discours s'adressait : « Et Dieu, dit-il, fit l'homme à l'image de Dieu. » Ce n'est donc point à l'image des Anges.

IV. — Elles indiquent encore la pluralité des personnes divines, ces paroles de Dieu parlant au pluriel : « Faisons-lui une aide semblable à lui ¹, » et : « Voici qu'Adam est devenu comme l'un de nous ², » et encore : « Venez, montons et confondons leurs langues ³, » et enfin : « J'ai entendu la voix du Seigneur disant : « Qui enverrai-je et qui ira de nous ⁴? » Dans tous ces textes le nombre pluriel insinue la Trinité des personnes et le singulier l'unité d'essence.

Sans doute, les rabbins éludent tous ces arguments et disent que ce sont des tours de phrase propres au génie de la langue hébraïque, et il est difficile de les convaincre. Mais, auprès des catholiques, ils ont leur autorité, parce que les Pères s'en servent en divers écrits.

V. — Le même mystère éclate dans ce passage de la *Genèse* ⁵, où il est montré qu'Abraham, ayant vu trois Anges revêtus d'un corps aérien pendant qu'il était assis sur le seuil de sa tente, accourut au devant d'eux et leur dit : « Seigneur, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, ne passe pas devant la maison de ton serviteur sans t'y arrêter. » Il en voit trois et il parle à un seul. Cet un désigne l'unité d'essence et les trois la Trinité des personnes divines. Tel est du moins le sentiment de saint Augustin ⁶, de saint Grégoire ⁷, de saint Ambroise ⁸, d'Eusèbe, de saint Cyrille, de Rupert, etc.

L'Église se range à l'avis de ces commentateurs quand, le dimanche de Quinquagésime, elle chante à matines : « Pendant qu'Abraham se trouvait au pied du chêne de Mambré, il vit trois hommes qui montaient dans le chemin, il en vit trois et il en adora un, » parce que son esprit reconnut dans ces trois la Trinité des personnes et l'unité

¹ *Genèse*, II, 18. — ² *Ibid.*, III, 22. — ³ *Ibid.*, XI, 7. — ⁴ *Isaïe*, VI, 8. — ⁵ XVIII, 2 et 3. — ⁶ *Sermons* LXXIII et LXX du *Temps*. — ⁷ *Hom.* XVIII. — ⁸ *D'Abraham*, liv. I, chap. v.

de l'essence. Le concile de Sirmium veut que celui du milieu ait été le Fils de Dieu ¹.

VI. — « Le Seigneur fit pleuvoir sur Sodome et Gomorrhe... par le Seigneur ². » Le Seigneur fit pleuvoir par le Seigneur, c'est-à-dire le Fils par le Père. Le Fils, en effet, reçoit du Père non-seulement l'essence, mais encore la puissance, et tout pouvoir de faire quoi que ce soit, la pluie comme le reste. C'est ainsi que le concile de Sirmium entend ce texte ³, et il anathématise toute interprétation différente. Les saints Pères l'entendent de la même manière, entre autres saint Irénée ⁴, saint Ignace ⁵, saint Justin ⁶, saint Cyprien ⁷, saint Athanase ⁸, saint Jean Chrysostome ⁹.

VII. — Ce mystère est encore indiqué dans ces paroles du *Deutéronome* : « Écoute, Israël, le Seigneur notre Dieu est un Dieu un ¹⁰. » Le nom de Dieu est répété trois fois dans ce texte, afin d'insinuer clairement la Trinité des personnes divines. Le mot *un*, qui suit immédiatement, indique que les trois personnes divines ne sont pas trois dieux, mais un seul Dieu. Dans la triple répétition du nom de Dieu, vous remarquerez que le pronom *notre* n'est accolé qu'au second, et non au premier ou au troisième. Cela exprime clairement que ce n'est point le Père, première personne de la Trinité, ni le Saint-Esprit, troisième personne de la même Trinité, mais seulement le Fils, seconde personne de cette Trinité, qui sera nôtre par la participation de notre humanité.

VIII. — Le même mystère est indiqué dans plusieurs passages des psaumes : 1^o au psaume xxxii : « C'est par le Verbe du Seigneur que les cieux ont été affermis, et c'est l'Esprit de sa bouche qui a produit toutes leurs vertus ¹¹. » Ces paroles indiquent clairement et distinctement que ces trois, savoir : Dieu, son Verbe et son Esprit, ont concouru à la création du monde. Or, que sont ces trois, sinon le Père, le Fils et le Saint-Esprit? disent les Pères. Le savant Lorin a énuméré les noms et les textes de ces commentateurs. Vous pouvez y recourir ;

¹ St. Hilaire, *Liv. des Conciles*. — ² *Genèse*, xix, 24. — ³ St. Hilaire, *Liv. des Conciles*. — ⁴ Liv. III. — ⁵ Épître aux Antioch. — ⁶ Dialogue. — ⁷ *A Quirinus*, liv. III, chap. xxxiii. — ⁸ *De la Foi*, liv. I, chap. II. — ⁹ Hom. sur la Trinité. — ¹⁰ vi, 4. — ¹¹ *ŷ*. 6.

2° au psaume XLIV : « Vous avez aimé la justice et haï l'iniquité. C'est pourquoi Dieu, votre Dieu, vous a oint d'une huile d'allégresse ¹. » La répétition du nom de Dieu désigne la personne du Père et celle du Saint-Esprit, par lesquelles il est écrit que le Christ a été oint, le Christ qui est tout ensemble homme, Fils de Dieu et Dieu. Telle est l'interprétation de saint Athanase dans son livre *d'Une seule Divinité*. Quelques-uns trouvent la personne du Saint-Esprit dans les mots d'*huile* et d'*onction*. C'est pourquoi l'Église appelle le Saint-Esprit *onction spirituelle*, dans l'hymne *Veni, Creator*. C'est pourquoi encore saint Pierre dit, au livre des *Actes des Apôtres* ², que Dieu a oint Jésus par le Saint-Esprit. Et lui-même a dit dans *Isaïe* ³ : « L'esprit du Seigneur est sur moi, parce qu'il m'a oint. » Lisez saint Jean Damascène ⁴; 3° au psaume XXVIII : « Apportez au Seigneur, enfants de Dieu; apportez au Seigneur les petits des bœufs. Apportez au Seigneur la gloire et l'honneur; apportez au Seigneur la gloire que vous devez à son nom ⁵. » Le Psalmiste répète quatre fois *apportez*, à cause de la quadruple oblation que nous devons offrir ou apporter à Dieu. Il répète quatre fois *au Seigneur*, afin de désigner les trois premières fois la trinité des personnes, et la quatrième fois l'unité d'essence. C'est ce que notre illustre cardinal Hugues, si savant dans l'interprétation des saintes Écritures, a merveilleusement expliqué. Il ajoute que la quadruple oblation c'est celle de l'âme au Père, celle du corps au Fils, celle de la parole au Saint-Esprit, celle du tout réuni à la Trinité tout entière.

Saint Athanase prouve semblablement l'existence des trois personnes divines en s'appuyant sur le psaume XCV, §. 7, où il est dit trois fois : « Apportez au Seigneur. » En effet, s'il n'y avait eu qu'une personne divine, il aurait fallu rédiger le psaume ainsi : « Venez, ô nations diverses, apportez au Seigneur, apportez-lui l'honneur et la gloire, apportez-lui la gloire qui est due à son nom, » et il n'eût pas été nécessaire de répéter le mot de *Seigneur*. Voyez saint Athanase ⁶.

¹ §. 7. — ² I, 38. — ³ LXI, 1. — ⁴ Liv. III, chap. IV. — ⁵ 1 et 2. — ⁶ Liv. de l'unité de Dieu.

4^o Au psaume LXVI : « Que Dieu, que notre Dieu nous bénisse ; que Dieu nous comble de ses bénédictions et qu'il soit craint jusqu'aux extrémités de la terre ¹. » Quand le Psalmiste répète trois fois *Dieu*, il indique par là la trinité des personnes. Quand il ajoute : *qu'il soit craint*, il insinue l'unité d'essence. A la seconde répétition du mot *Dieu*, il ajoute *notre*, parce que l'incarnation a fait la seconde personne particulièrement nôtre : c'est pour nous qu'il est né, c'est à nous qu'a été donné le Fils de Dieu.

IX. — *L'Ecclésiaste* nous inculque le même mystère quand il dit : « Un triple lien est difficile à rompre ². » Saint Jérôme, Olympiodore et d'autres commentateurs trouvent là le mystère de la Trinité. Dans les Indes, au témoignage du Jésuite Perpinian, dans son 8^e discours sur la Trinité, les brahmanes portent un cordon tressé avec trois autres petits cordons, lesquels à leur tour sont faits avec trois fils, afin de désigner le nombre des personnes. Ensuite, pour montrer que ces trois personnes sont une seule et même chose, ils attachent par un nœud les deux extrémités du cordon. Les parents le mettent au cou des enfants à partir de leur septième année, comme un insigne de piété et de religion qui sert à distinguer les brahmanes des autres. Ils regardent comme un crime de les rompre. Je ne sais si, au milieu des ténèbres de leur infidélité, ce cordon est un gage de leur croyance à la Trinité des personnes divines et à l'unité de Dieu. Peut-être tenaient-ils de leurs ancêtres par tradition quelque connaissance de la chose, obscurcie de beaucoup d'erreurs et de faussetés, jusqu'à ce que les Portugais les eussent ramenés à la lumière de la foi catholique.

Notre ³ cardinal Hugues entend par triple lien la puissance du Père, la sagesse du Fils, la bonté du Saint-Esprit : triple lien qui lie le diable et l'empêche de nuire à ceux qui ne le veulent pas. Ce lien est difficile à rompre, parce que la nature individuelle de la sainte Trinité ne peut être rompue. Dieu, en effet, est un être un, simple et non composé. Ou bien encore, il ne peut pas être rompu, parce que le

¹ § 7. — ² iv, 12. — ³ On sait que Hugues de Saint-Cher était Dominicain. (Note du Traducteur.)

mystère de la Trinité et de l'unité de Dieu ne peut se discuter ni facilement ni promptement.

X. — Le trisagion des séraphins, dans *Isaïe*, indique la très-auguste Trinité, quand ils s'écrient : « Saint, saint, saint, est le Seigneur Dieu des armées ¹. » Ce que les anciens rabbins, comme le rabbin Siméon et le rabbin Joai, interprètent comme il suit : saint le Père, saint le Fils, saint le Saint-Esprit. C'est du moins ce qu'affirme Galatin ². Il ajoute que ces rabbins avaient décrété que chaque Juif devait réciter deux fois par jour ces paroles d'*Isaïe*, au lever et au coucher du soleil. Il dit ensuite que cet usage avait duré jusqu'à son époque, et que leur intention était de faire ainsi profession de croire à la Trinité des personnes dans l'unité de l'essence divine ³.

XI. — Les saints Docteurs nous montrent le mystère de la Trinité figuré en beaucoup d'endroits de l'Ancien Testament :

1° Sur la poitrine du grand prêtre il y avait quatre rangs de pierres précieuses et on comptait trois pierres dans chaque rang. Les trois pierres symbolisaient la Trinité des personnes, et les quatre rangs les quatre Évangiles qui nous prêchent et nous révèlent la très-auguste Trinité. Le nom de Dieu brille sur le front de ce même grand prêtre, parce que la Trinité est un seul Dieu et que Dieu domine toutes choses.

2° Dans le nom de Jéhovah qui, les points retranchés, n'a que trois lettres, savoir : *Iod, He, Vau*. Voici en effet comment on l'écrit : יהוה. Mais, parce que *He* est mis deux fois, puisqu'on le retrouve à la fin, on l'appelle *tetragrammatum* (mot de quatre lettres). La première lettre *Iod* désigne le Père, principe des autres personnes divines. Le double *He* indique la seconde personne, le Fils qui a les deux natures. *Vau* représente la troisième personne, le Saint-Esprit.

3° Quelques-uns pensent que ce mystère a été figuré dans les pierres de Jacob, l'une desquelles ce patriarche mit sous sa tête, quand il fuyait devant Ésaü et qu'allant en Mésopotamie, il dormit sur la

¹ vi, 3. — ² Liv. II, chap. 1. — ³ Galatin était un Juif converti. (Note du Traducteur.)

route. Le texte sacré raconte le fait de cette manière : « Jacob prit une des pierres qui étaient là, et la mit sous sa tête, et s'endormit au même lieu ¹. » Le livre de Rabboth pense que Jacob prit trois pierres et qu'elles se réunirent en une seule, afin de signifier le mystère de la très-sainte Trinité dans laquelle trois personnes se réunissent dans une seule essence.

4° Quelques interprètes ont pensé que ce mystère a été figuré à David par ces pierres dont il se servit pour abattre Goliath, quand il avait lancé trois pierres contre lui, comme le dit Pierre le Mangeur ². Il trouva, après la victoire, que ces trois n'avaient plus fait qu'une seule pierre. Nicolas de Lyre rappelle cette tradition comme venant des anciens Juifs ³.

5° Joseph reconnut ce mystère dans la vigne qui eut trois ceps.

6° Certains auteurs pensent que ce mystère fut figuré au roi de Babylone, Balthasar, par les trois doigts qui écrivirent sur la muraille le décret de sa mort ⁴. Ceux-là voient dans la même main l'unité d'essence, dans les trois doigts la Trinité des personnes.

7° Ce mystère fut encore figuré dans le char d'Ézéchiel. Ce prophète ⁵ vit un char glorieux et Dieu qui y était assis sur un trône de saphir avec une triple apparence d'homme, de cuivre et de fer. Le cuivre symbolise le Père qui crée toutes choses et attire les hommes à lui comme le cuivre attire les pailles. L'apparence humaine désigne le Fils qui a apparu visiblement sous les dehors de l'humanité. Le fer figure le Saint-Esprit qui descendit sous la forme de langues de feu sur les disciples.

XII. — Finalement, saint Jean Chrysostome ⁶, expliquant ces paroles de l'Apôtre : « Lorsque toutes choses lui auront été soumises ⁷, » cherche et met en avant les nombreux vestiges de la sainte Trinité dans les Écritures : « L'univers, dit-il, est divisé en trois : le ciel, la terre et les lieux souterrains. — Il y a eu beaucoup de patriarches, mais Dieu ne s'appelle le Dieu que de trois, d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Ce n'est pas à dire qu'il ne soit point le Dieu

¹ *Genèse*, xxviii, 11. — ² *Comm. sur le 1^{er} Liv. des Rois*, xvi. — ³ *Comm. sur le 11^e Liv. des Rois*, xvii. — ⁴ *Daniel*, v, 5. — ⁵ 1, 27. — ⁶ *Tom. V.* — ⁷ *1^{re} Épître aux Corinth.*, xv, 28.

de Moïse, de Joseph et des autres, mais il n'en mentionne que trois par honneur pour la Trinité. — Il y a beaucoup de prêtres, et cependant il n'en fait mention que de trois dans le verset 6 du psaume XLVIII : « Moïse et Aaron étaient ses prêtres, et Samuel était du nombre « de ceux qui invoquaient son nom. » — Il y a eu beaucoup de rois, et il n'y en a que trois dont la mémoire est illustre : David, Ézéchias et Josias. — Il y a eu beaucoup d'Anges au ciel et trois seulement apparaissent à Abraham ¹. — Tous les jours sont à Dieu, et cependant Abraham marcha trois jours et trois nuits pour immoler son fils et figurer le mystère. — Jonas eût pu rester plus de trois jours dans la mer, il n'en reste que trois pour figurer ce même mystère. Chez les Hébreux, il y avait trois ordres de principat : sacerdoce, royauté et prophétie. En dehors de ces trois, il n'y a point de principat apparent. — Il n'y avait qu'un seul vase d'huile pour consacrer, et il y avait trois dons. L'onction était une et l'on oignait les rois, les prophètes et les prêtres. Une corne, une onction, voilà les figures de l'unité de l'essence. Trois dons, trois sujets de l'onction, symbole de la Trinité des personnes. »

XIII. — Voilà de quelle manière, par quelles figures, sous quelles ombres l'admirable et ineffable mystère de la Trinité a été dessiné devant les yeux du peuple grossier de l'ancienne loi. Pour nous, une lumière plus éclatante a brillé. Ce qu'ils voyaient en figures et sous des ombres, « nous, n'ayant point de voile qui nous couvre le visage, et contemplant la gloire du Seigneur, nous sommes transformés en la même image, et nous avançons de clarté en clarté ². » Chaque jour, nous connaissons plus clairement, jusqu'à ce que nous le connaissions dans la vision béatifique, le Dieu trine et un, parce que les rayons de la foi luisent plus clairement et plus pleinement pour nous. Voilà pourquoi, à la naissance du Christ, trois soleils apparurent dans le ciel. La clarté entoura les bergers de toute part ³. Une étoile précéda les mages pour les conduire au berceau du Christ ⁴. A la transfiguration, l'auteur de notre salut se montra entouré d'une telle splendeur que sa face brilla comme le soleil ⁵. Tout cela était destiné à nous faire

¹ Genèse, xviii. — ² II^e Aux Corinth., iii, 18. — ³ Luc, v, 9. — ⁴ Matth., ii, 9. — Matth., xvii, 2.

comprendre que, délivrés des ténèbres des âges précédents, nous étions parvenus à la clarté de la foi. Daigne la grâce du Saint-Esprit la promouvoir et l'accroître en nous ! Ainsi soit-il.

77^e CONFÉRENCE

QUELS TÉMOIGNAGES PROUVENT, SOUS LA NOUVELLE LOI, LE TRÈS-SUBLIME MYSTÈRE DE LA SAINTE-TRINITÉ.

SOMMAIRE. — 1. Caractère de la révélation sous la loi nouvelle. — 2. Paroles de l'Archange. — 3. Baptême de Notre-Seigneur. — 4. Transfiguration. — 5. Paroles de Notre-Seigneur. — 6. Témoignages de saint Jean. — 7. Textes de saint Paul. — 8. Début de la 1^{re} Épître de saint Pierre et Conclusions.

I. — Jusqu'ici nous avons établi la vérité du mystère de la bienheureuse Trinité par des témoignages obscurs et énigmatiques. Montons maintenant sur les hauteurs du Nouveau Testament dans lequel le mystère de la très-sainte Trinité a été exposé d'une manière plus claire et plus explicite que dans l'Ancien. La nature et la condition de la loi nouvelle l'exigeaient, puisqu'elle diffère de la loi ancienne en ce que la loi ancienne était une ombre qui ne livrait qu'obscurément et bien peu les secrets de la foi. Mais la loi nouvelle les enseigne clairement et expressément. Voilà pourquoi la loi nouvelle est une loi d'amour, selon le témoignage de Jésus-Christ en *saint Jean* : « Je vous donne un commandement nouveau, de vous aimer les uns les autres ¹. » Or, la loi de l'amour est de n'avoir aucun secret pour l'ami et de lui ouvrir le cœur tout entier. De là cet usage symbolique suivi par quelques peintres qui représentent un ami avec un cœur suspendu au cou, ou bien avec une poitrine nue et ouverte ². Voilà aussi pourquoi Jésus-Christ disait à ses Apôtres : « Je ne vous appellerai plus serviteurs... mais je vous ai appelés mes amis, parce que je vous ai fait savoir tout ce que j'ai appris de mon Père ³. » Le signe et la preuve qu'il donne de son amitié, c'est qu'il

¹ XIII, 34. — ² Avons-nous besoin de rappeler que notre divin Maître a suivi cette touchante iconographie dans l'apparition à la bienheureuse Marguerite-Marie ? (*Note du Traducteur.*) — ³ Évang. selon saint Jean, xv, 15.

lui a fait connaître les secrets qu'il a appris de son Père. Or, entre autres secrets se trouva ce très-profond mystère de la sainte Trinité, qui est un dogme fondamental de la foi chrétienne, principe de notre religion, base et fondement de tous les articles.

II. — Voilà pourquoi ce très-profond mystère de la très-sainte Trinité fut réannoncé à la très-pure Vierge Marie, par l'Archange Gabriel, en ces termes : « Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre : c'est pourquoi le Saint qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu,¹ » Vous avez dans ce texte le Père désigné sous le nom de Très-Haut, le Fils naissant de la Vierge sans commerce charnel, le Saint-Esprit descendant sur cette même Vierge. J'ai dit que ce mystère fut réannoncé et non point révélé à la Vierge Mère de Dieu, car Marie le connaissait comme ayant été prophétisé par Isaïe, et elle avait été l'élève du Verbe divin avant d'être sa Mère.

III. — Ce sublime mystère fut montré au baptême du Christ, selon ce récit de *saint Matthieu* : « Jésus, ayant été baptisé, sortit aussitôt hors de l'eau, et en même temps les cieux lui furent ouverts, et il vit l'Esprit de Dieu qui descendit en forme de colombe, et qui vint sur lui. Et au même instant on entendit une voix du ciel qui dit : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui je me plais². » C'est la manifestation de la Trinité divine : la voix représente le Père, l'humanité de Notre-Seigneur le Fils, la colombe le Saint-Esprit³.

IV. — La bienheureuse Trinité apparut également à la transfiguration de Notre-Seigneur. Quand Jésus fut transfiguré, que son visage devint brillant comme le soleil et ses vêtements blancs comme la neige, « une nuée lumineuse vint le couvrir, et il sortit de cette nuée une voix qui fit entendre ces paroles : « Celui-ci est mon « Fils bien-aimé, dans lequel j'ai mis mon affection : écoutez-le⁴. » Là, le Père se manifeste dans la voix, le Fils dans son humanité, le Saint-Esprit dans la nuée lumineuse⁵.

V. — Notre Sauveur nous a révélé très-exactement et très-clairement le mystère de la très-sainte Trinité :

¹ *Évang. selon saint Luc*, 1, 3. — ² *ibid.*, 16 et 12. — ³ *Saint Augustin*, 6^e *Traité sur saint Jean*. — ⁴ *Matth.*, xvii, 5. — ⁵ *Somme théol.*, III^e part., quest. xlv, art. 4, ad. 2.

1° « Je prierai mon Père, et il vous donnera un autre Paraclet... l'Esprit de vérité ¹. » Ce texte nous montre la distinction des trois personnes : le Fils qui prie (en tant qu'homme), le Père qui sera prié, le Saint-Esprit qui sera envoyé.

2° « Le Paraclet, l'Esprit Saint, que le Père enverra en mon nom ². » Puisque le Père envoie le Saint-Esprit au nom de son Fils unique, il en résulte clairement qu'il y a trois personnes en Dieu.

3° « Quand le Paraclet sera venu, l'Esprit de vérité que je vous enverrai par mon Père ³. » Dans ce texte, les trois personnes sont nommées avec autant de précision théologique que de clarté. Le Père envoie par lui-même et le Fils envoie par le Père le Saint-Esprit.

4° Jésus-Christ a résumé très-clairement et très-exactement ce mystère en *saint Matthieu* : « Allez donc et enseignez toutes les nations, les baptisant au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » Il a dit *au nom*, afin d'indiquer l'unité de nature. S'il eût dit *aux noms*, il indiquait seulement la pluralité des personnes. Mais, quand il a dit : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit, » il a parfaitement distingué les trois personnes et montré l'unité d'essence.

VI. — Après Notre-Seigneur, le plus excellent des témoins de la très-sainte Trinité a été l'Apôtre saint Jean. Comme un aigle au regard perçant, il a fixé l'œil de son esprit sur le radieux soleil de la Trinité sainte.

1° Quand il entonne son Évangile par ces mots : « Au commencement était le Verbe, et le Verbe était en Dieu, » il insinue la distinction des personnes et montre le Verbe personnellement distinct du Père qui parle. Si, en effet, le Verbe était en Dieu le Père, ce n'est pas la même personne que le Père, nul n'étant jamais dit être en lui-même.

De cette théologie de saint Jean affirmant les deux premières personnes en Dieu, on déduit facilement la troisième. Si, en effet, la fécondité de l'intellect divin produit le Verbe par le Père, c'est-à-dire

¹ Évang. selon saint Jean, xiv, 16. — ² Jean, xiv, 26. — ³ *Ibid.*, xv, 26.

la seconde personne; pour la même raison la fécondité de la volonté divine produit l'amour par le Père et le Fils, c'est-à-dire la troisième personne, appelée le Saint-Esprit. La volonté divine n'est pas moins féconde que l'intelligence.

2° Saint Jean expose encore ce même mystère de la très-sainte Trinité en termes explicites, quand il dit : « Il y en a trois qui rendent témoignage dans le ciel, le Père, le Verbe et le Saint-Esprit, et ces trois ne sont qu'un ¹. » Un par nature et par essence. — Ce témoignage a tellement pressé et brûlé au vif les anciens Ariens, qu'ils l'ont effacé et fait disparaître de quelques manuscrits grecs, selon le témoignage de saint Jérôme, dans sa *Préface sur l'Épître canonique*. Il est même omis par saint Augustin ², par Léon ³, par le vénérable Bède, par saint Ambroise, par OEcuménius ⁴, par saint Cyrille d'Alexandrie ⁵. C'est aussi pour cela que les modernes Ariens rejettent cette épître de saint Jean comme non canonique.

Mais c'est un crime de douter, même légèrement, non-seulement de cette épître tout entière, mais encore uniquement de ce témoignage de saint Jean. L'Église tout entière, au Concile de Trente, l'a admis comme légitime et vrai dans le décret sur les livres canoniques ⁶. De plus, ce témoignage de l'Apôtre bien-aimé avait été reconnu vrai et légitime par plusieurs anciens Pères, comme saint Athanase, saint Jérôme, saint Cyprien, Idace, Victor d'Utique, cités par Lorini; par saint Augustin lui-même ⁷; et, de plus, par deux Papes de l'antiquité, saint Hygin ⁸ et Jean II, ainsi que par le Concile de Latran, auquel assistèrent les Pères grecs, sous Innocent III.

3° Le même saint Jean indique le suprême mystère de la Trinité quand, dans son *Apocalypse* ⁹, il introduit les quatre Évangélistes sous la figure de quatre animaux criant nuit et jour : « Saint, saint, saint est le Seigneur Dieu tout-puissant. » Saint Jean fait en cet endroit allusion aux séraphins dont il est parlé dans *Isaïe* ¹⁰, et qui louaient dans ces mêmes termes la très-sainte Trinité, comme nous l'avons prouvé dans la Conférence précédente. C'est pourquoi le

¹ 1^{re} Épître de saint Jean, v, 7. — ² Contre Maximin, chap. xxii. — ³ Commentaire. — ⁴ Commentaires. — ⁵ Trésor, liv. XIV, chap. v. — ⁶ Session iv. — ⁷ Contre Varinudus. — ⁸ 1^{re} Épître. — ⁹ iv, 8. — ¹⁰ vi, 3.

rabbin Jonathas, fils d'Uziel, lequel éditâ en chaldaïque les saints Livres, l'an 45 avant Jésus-Christ, lit dans la paraphrase chaldaïque de ce verset d'Isaïe : « Saint le Père, saint le Fils, saint le Saint-Esprit, » comme on peut le voir dans Galatin ¹.

Dieu est acclamé comme trois fois saint, et on ne nomme qu'une seule fois le Seigneur, pour montrer la Trinité des personnes divines et l'unité de la divine substance. Aussi, à la messe, le prêtre, après avoir excité le peuple à louer Dieu en unissant sa voix et ses louanges à la voix et aux chants angéliques, entonne aussitôt un cantique composé de chants angéliques à la louange de l'adorable et très-haute Trinité, disant : « Saint, saint, saint, le Seigneur Dieu des armées. »

VII. — Paul, l'Apôtre confident des secrets divins, va maintenant nous apparaître comme témoin de la très-sainte Trinité.

1° Saluant les Corinthiens, il nomme la Trinité tout entière : « Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communication du Saint-Esprit soient avec vous tous ². » Il attribue le nom de Dieu au Père qui est le premier principe dans la divinité, la source et l'origine des autres personnes de la très-sainte Trinité. Il approprie la grâce au Fils, parce que la grâce nous est venue par le Fils. C'est le Fils, en effet, qui, par sa mort, a effacé nos péchés, qui, sans aucun mérite de notre part, et même malgré nos démérites, nous a réconciliés avec Dieu le Père et rendus à la grâce. Il attribue la communication au Saint-Esprit, parce que c'est par le Saint-Esprit que se fait la communication, la distribution et la participation des dons et de la grâce.

2° Il indique encore l'adorable Trinité, quand il dit : « Nous prêchons comme de la part de Dieu, en présence de Dieu, et dans le Christ ³. » Saint Jérôme ⁴ dit : « Il faut remarquer que la fin de ce chapitre nous montre le mystère de la Trinité. Nous prêchons de la part de Dieu dans l'Esprit-Saint, devant Dieu le Père dans le Christ. De la part de Dieu, le Saint-Esprit qui parle en nous ⁵, devant

¹ *Des Mystères de la vérité catholique*, liv. II. — ² *Aux Corinth.*, XIII, 13. —
³ *Aux Corinth.* — ⁴ *Lettre cx. à Hidib.*, quest. II. — ⁵ *Matth.*, X, 20.

Dieu le Père que nous voyons toujours présent ¹, en Dieu le Fils, Jésus-Christ, pour qui nous remplissons une ambassade. »

3° « Vous êtes édifiés... en Jésus-Christ, qui est la principale pierre angulaire, sur lequel tout l'édifice étant posé s'élève et s'accroît dans ses proportions et sa symétrie, pour être un saint temple consacré au Seigneur : et vous-mêmes aussi, vous entrez dans la structure de cet édifice, pour devenir la maison de Dieu par l'Esprit ². »

4° « C'est ce qui me porte à fléchir le genou devant le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui est le principe et le chef de toute cette famille qui est dans le ciel et sur la terre, afin que, selon les richesses de sa gloire, il vous fortifie dans l'homme intérieur par son Esprit ³. »

5° « C'est Dieu qui nous confirme et nous affermit avec vous en Jésus-Christ, et qui nous a oints, et qui nous a marqués de son sceau, et qui, pour arrhes, nous a donné le Saint-Esprit ⁴. »

6° « Dieu a envoyé l'Esprit de son Fils ⁵. » Dans ce texte, l'Apôtre fait manifestement mention de la très-sainte Trinité et recommande son culte aux fidèles. N'est-ce pas pour la même raison qu'au commencement de presque toutes ses épîtres, il fait toujours mention de la sainte Trinité par cette salutation : « Que la grâce et la paix vous soient données par Dieu le Père et Notre-Seigneur Jésus-Christ? » Il nomme seulement le Père et Notre-Seigneur Jésus. S'il n'ajoute pas mention du Saint-Esprit, c'est parce que le Saint-Esprit est à ses yeux le don de Dieu. Or, la grâce et la paix, qu'est-ce autre chose que le don de Dieu? Telle est l'interprétation de saint Augustin au commencement du commentaire sur l'*Épître aux Romains*.

7° La très-sainte Trinité est encore exprimée dans ces paroles de l'*Épître aux Romains* : « Tout est de lui, tout est par lui et tout est en lui ⁶. » De est approprié au Père, comme premier principe de toutes choses, de qui tout provient et de qui découle tout pouvoir, toute action et toute production. Par au Fils, parce qu'il est la

¹ Ps. xv, 8. — ² Aux *Éphésiens*, II, 20-22. — ³ Aux *Éphésiens*, III, 14-16. —

⁴ II° Aux *Corinth.*, I, 21 et 22. — ⁵ Aux *Galates*, IV, 6. — ⁶ XIII, 36.

sagesse du Père, par qui tout a été fait. *En* au Saint-Esprit, en qui la Trinité se complète et de qui il n'y a plus de progression vers une quatrième personne ¹.

VIII. — Le prince du sénat apostolique, saint Pierre, va clôturer cette série de témoignages. Instruisant Corneille dans la foi du Christ, entre autres mystères il lui inculque celui de la très-sainte Trinité en ces termes : « Comment Dieu a oint de l'Esprit-Saint et de sa vertu Jésus de Nazareth ². » Le mot Dieu rappelle le Père, le Fils reçoit l'onction et le Saint-Esprit est l'onction.

Le même Apôtre insinue la même vérité dans sa 1^{re} *Épître* : « Pierre, Apôtre de Jésus-Christ... aux fidèles qui sont élus selon la prescience de Dieu le Père, pour recevoir la sanctification du Saint-Esprit, pour obéir à la foi et être arrosés du sang de Jésus-Christ ³. » Par ces paroles, il loue et invoque la très-sainte Trinité tout entière. Nous aussi, pliant le genou, louons-la et glorifions-la. A elle toute gloire, toute louange, toute glorification, tout honneur et toute adoration : au Père, au Fils et au Saint-Esprit, au Dieu un et trine, dans l'éternité des siècles des siècles. Ainsi soit-il.

78^e CONFÉRENCE

MERVEILLES, PRODIGES ET MIRACLES QUI ONT DÉMONTRÉ LA VÉRITÉ DE CE TRÈS-SAINT MYSTÈRE DE LA DIVINE TRINITÉ.

SOMMAIRE. — 1. Motifs. — 2. Les trois soleils. — 3. Vision de saint Grégoire le Thaumaturge. — 4. Vision de saint Annon. — 5. Vision de saint Elzéar. — 6. Vision de sainte Marguerite. — 7. Vision de saint Ignace. — 8. Miracles. — 9. Les trois globes de feu. — 10. Punitions du Ciel. — 11. Prodige. — 12. L'invocation de la sainte Trinité. — 13. Conclusion et Prière.

I. — Comme le mystère de la très-sainte Trinité dépasse la portée de la raison humaine et ne peut être démontré par des arguments humains, Dieu, afin d'en prouver la vérité, a opéré divers prodiges,

¹ St. Augustin, *de la Trinité*, liv. I, chap. 6. — ² *Actes des Apôtres*, x, 38. — ³ 1, 1 et 2.

merveilles et miracles qui auraient pour effet d'émouvoir l'esprit humain et de lui faire accepter plus volontiers et plus facilement cette vérité suréminente, de la lui faire honorer plus religieusement, et de la lui faire retenir avec plus de ténacité et de fermeté.

Nous avons déjà cité à la 76^e Conférence quelques apparitions divines relatives à cette très-éminente Trinité, mentionnées par l'Ancien Testament. Nous entreprenons maintenant d'en citer quelques-unes en dehors des saintes Écritures.

II. — Eutrope ¹ rapporte que, le jour où Notre-Seigneur Jésus-Christ daigna naître en ce monde d'une Vierge-Mère, trois soleils apparurent dans les airs, et, suivant le récit d'Octavien qui cite le témoignage d'un historien de Bergame, ces trois soleils ne tardèrent pas à se réunir en un seul. Il en parut trois pour montrer la trinité des personnes en Dieu, et ils se réunirent en un seul, pour prouver l'unité de la nature divine.

III. — Ce très-saint mystère de la divine Trinité fut révélé du ciel à saint Grégoire, l'évêque de Néocésarée, que la sublimité de ses miracles a fait appeler le Thaumaturge. Un jour qu'il veillait, méditant avec soin les choses de la foi, il vit apparaître un personnage de forme humaine, paré d'un beau manteau pontifical, inspirant un grand respect par sa vieillesse ; étendant sa main et levant son doigt, il lui indiqua une autre apparition. C'était la glorieuse Vierge Marie, dont la beauté dépassait de beaucoup celle du vieillard et remplissait d'un vif éclat tout l'appartement. Elle dit au vieillard, qui n'était autre que saint Jean l'Évangéliste, d'enseigner à saint Grégoire le mystère de la très-sainte Trinité. Aussitôt, saint Jean donna à l'évêque de Néocésarée, qui l'écrivit ensuite, une cédule d'initiation sacrée. En voici la teneur, d'après saint Grégoire de Nysse ² :

« Il n'est qu'un seul Dieu, Père du Verbe vivant, sagesse de celui qui subsiste par lui-même, Père parfait d'un Fils parfait, Père d'un Fils unique : Seigneur un et seul du Seigneur un et seul, Dieu de

¹ Liv. VII. — ² Voir ce que nous avons dit à cet égard dans notre traduction des *Œuvres de Marchant*, t. I, p. 224 et 225. Le texte de notre auteur diffère un peu de celui de Marchant qui nous a semblé préférable et que nous suivons ici. (*Note du Traducteur.*)

Dieu, figure et image de la divinité, Verbe efficace, sagesse qui comprend tout l'univers, puissance créatrice de toute la création. Vrai Fils d'un vrai Père, vue fuyant la vue de celui qui fuit, non soumis à la corruption, né de celui qui n'est pas soumis à la corruption, non soumis à la mort, né de celui qui n'est pas soumis à la mort, éternel né de l'éternel. Il n'y a qu'un seul Esprit prenant sa naissance et son existence de Dieu, qui par le Fils a apparu aux hommes, image parfaite d'un Fils parfait. Vie cause de la vie, source sainte, sainteté qui fournit la sainteté par laquelle se manifeste Dieu le Père qui est au-dessus de tout et dans tout, et Dieu le Fils qui demeure en tout, Trinité parfaite qui n'est point divisée en gloire et en éternité ¹. »

Les Églises d'Orient et d'Occident ont reconnu cette règle de foi comme ayant été divinement révélée à saint Grégoire, et elles l'ont gardée comme un dépôt sacré envoyé du Ciel. Elle fut récitée dans le cinquième concile œcuménique, surtout parce qu'on savait que saint Grégoire était rempli du Saint-Esprit et qu'il ne l'avait écrite et divulguée que sous son inspiration divine ².

IV. — Le bienheureux Annon, archevêque de Cologne, avait un clerc-diacre qui avait contracté l'habitude, chaque fois qu'il récitait avec le prélat la doxologie *Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit*, employée par l'Église à la fin des psaumes et des cantiques en l'honneur de la très-sainte Trinité, d'omettre par précipitation de langage la mention de la personne du Fils qu'on fait au milieu de la doxologie, et, bredouillant la chose, il disait : « Gloire au Père et au Saint-Esprit. » Personne ne remarquait et par conséquent personne ne corrigeait cette négligence. Or, dans la profondeur du silence de la nuit, le saint évêque entendit distinctement une voix qui récitait la doxologie avec négligence et omission, disant : « Gloire au Père et au Saint-Esprit. » Puis, il fut ravi en extase et vit un personnage dont la majesté lui semblait convenir au Fils de Dieu, debout devant lui, qui, étendant vers lui trois doigts de sa main gauche, toucha le premier de son index droit, disant : « Voici le Père, » puis le second : « Voici le

¹ *Vie de saint Grégoire le Thaumaturge*, par saint Grégoire de Nysse. — ² Baronius. An de J.-C. 233.

Fils, » puis le troisième : « Voici le Saint-Esprit. » « Voici, ajouta-t-il, trois personnes dans une seule divinité et l'Église universelle les glorifie toutes trois également. Pourquoi donc laisses-tu sans correction les blasphèmes de ton clerc qui me refuse la gloire que je possède en commun avec le Père et le Saint-Esprit, lorsque, en chantant la gloire de la Trinité, il omet de mentionner la deuxième personne ? » Saint Annon, surpris, se promit de remarquer la chose. Or, quand on en fut arrivé à l'hymne accoutumée, il vit que le clerc, dans sa glorification de la divinité une en trois personnes, omettait celle du Fils. Aussitôt il l'admonesta et lui fit voir combien Dieu était offensé de sa négligence ¹.

V. — Ce divin mystère fut aussi montré à saint Elzéar, comte d'Ariano. On sait que ce Saint garda une continence perpétuelle avec sainte Delphine, son épouse. Or, un jour qu'il pria et se livrait à la contemplation, pendant toute la nuit du samedi jusqu'au lever du soleil le dimanche, il eut une vision où lui furent montrées surnaturellement diverses choses magnifiques et admirables. Il vit avec une joie incomparable comment le Père engendre son Fils, et comment le Saint-Esprit procède de l'un et de l'autre, et comment les trois personnes ne sont qu'un seul Dieu. Mais il ne put jamais expliquer par aucune description verbale le mode de cette génération et de cette spiration. Toutes les fois qu'il l'entreprenait, il s'écriait bien vite : « Oh ! comme je parle mal et imparfaitement ! Je ne puis expliquer ce que j'ai vu, ni montrer par la parole ce que j'ai appris pour l'avoir éprouvé ². »

VI. — Ce mystère de la très-sainte Trinité fut également figuré à sainte Marguerite, vierge et martyre. Ayant mis en fuite le démon qui lui était apparu sous la figure d'un dragon, et cela par le secours de la très-sainte Trinité, le signe de la croix et la prière, elle vit briller une grande lumière dans sa prison. Une immense croix, partant de terre et s'élevant jusqu'au ciel, paraissait être le foyer de cette lumière. Au-dessus de la croix, elle voyait une blanche colombe

¹ Surius, *Vie de saint Annon*, liv. II, chap. xix, 4 décembre. — ² Surius, *Vie de saint Elzéar*, 27 septembre.

dont la pureté immaculée lançait des rayons éblouissants. Cette vision lui figurait la très-sainte Trinité tout entière : la lumière figurait la gloire du Père, la croix figurait le Fils crucifié pour nous, la colombe figurait l'Esprit-Saint qui parut avec Jésus-Christ sous forme de colombe ¹.

VII. — Ce mystère de la très-sublime Trinité fut également révélé d'en haut à saint Ignace, le fondateur de l'illustre compagnie de Jésus. Un jour, à Manrèse, en Espagne, il récitait l'office de la bienheureuse Vierge Marie sur les marches de l'église des Pères Dominicains, quand tout d'un coup il fut ravi en Dieu, et, au moyen des symboles extraordinaires qui lui furent présentés, il vit la Trinité elle-même, Dieu distinct en personne et en essence. Cette vision l'inonda d'une telle joie qu'il ne pouvait se rassasier de larmes et de sanglots, et, pendant toute la journée, il ne parla et ne disserta que de ce saint mystère de la foi chrétienne. Il citait un si grand nombre et une si grande variété d'exemples pour symboliser ce mystère que tous étaient dans la stupéfaction ! De plus, pendant ces jours-là, un homme si ignorant dans l'art de lire et d'écrire, n'hésita pas à écrire un livre sur la Trinité, tant Dieu avait imprimé dans sa mémoire et son intelligence de vives notions de ces choses si élevées ! Avant cela, il avait honoré très-religieusement la très-sainte Trinité, s'acquittant chaque jour de prières et d'hymnes offertes à la nature divine ensemble et séparément à chacune des trois personnes. Mais, à partir de cette extase, il devint beaucoup plus attentif et plus ardent à remplir ce même office de piété, et il s'y appliqua jusqu'au dernier soupir de sa vie, au point qu'il prenait un plaisir extrême à offrir le saint sacrifice en l'honneur de la très-sainte Trinité et à lui présenter ses prières les plus ferventes. C'est ce qui résulte du témoignage des historiens de sa vie, Pierre Ribadeneira ² et Jean-Pierre Maffei ³.

J'omets d'autres apparitions de la Trinité sainte rapportées d'après les historiens ecclésiastiques, par Gisbert Schevichavius, théologien

¹ Gisbert Schevichavius, liv. VII à la Trinité, chap. II, d'après Siméon Méta-
phraste. — ² Liv. I, chap. VII. — ³ Liv. I, chap. II.

de la compagnie de Jésus, merveilleux panégyriste et serviteur passionné de la très-sainte Trinité ¹.

VIII. — J'en arrive aux prodiges et miracles par lesquels le Dieu très-hon et très-grand a daigné confirmer la croyance en la très-sainte Trinité. Parmi ceux-ci le plus célèbre est celui que rapportent saint Grégoire ² et le moine Sigebert ³.

IX. — Pendant que se répandait en tous sens dans le monde entier la pestilentielle hérésie des Ariens, si hostile à la très-sainte Trinité, puisqu'elle niait la consubstantialité, la coégalité et la coéternité des personnes divines, cette bienheureuse Trinité se montra miraculeusement aux habitants d'une ville dans trois globes lumineux qui se réunissaient en un seul. Cette ville avait déjà repoussé l'hérésie arienne, ayant chassé l'armée des Huns. Lors donc que l'évêque et les habitants étaient réunis dans l'église pour rendre de dignes actions de grâces pour ce grand bienfait, au Dieu qui répand tous les biens et broie toutes les hérésies, pendant que l'évêque, debout à l'autel, célébrait le saint sacrifice, on vit descendre des voûtes du temple sur l'autel trois globes radioux, à la grande surprise et à la grande joie de tous les assistants; trois globes entièrement égaux en figure, en clarté, en splendeur, en beauté et en pesanteur. Lorsqu'ils furent arrivés à la portée des yeux de l'évêque, ils se pénétrèrent et s'unirent si intimement qu'on eût dit qu'ils avaient formé une simple perle précieuse. C'est ce qu'attestent Sigebert ⁴ et notre Vincent de Beauvais ⁵. Par ce miracle, Dieu voulut montrer que les trois personnes ne forment qu'une seule essence et ne sont qu'une seule et très-simple divinité.

X. — Bernard de Luxembourg raconte qu'un évêque arien, ennemi acharné de la très-sainte Trinité, fut visiblement brûlé vif par trois foudres lancées par un Ange. C'est à bon droit que ce criminel fut frappé visiblement et mis à mort par trois coups, parce qu'il avait offensé les personnes en Dieu, et l'Ange qui frappe seul déclare que la Trinité de ces personnes n'a qu'une seule substance.

¹ Voir le liv. VII tout entier de l'ouvrage qu'il a écrit *sur la sainte Trinité*. —

² *Des Miracles*, liv. I, chap. xiii. — ³ An de J.-C. 438. — ⁴ *Chronique*, an de J.-C. 453. — ⁵ Liv. XXI, chap. xxxix.

Je n'énumère pas les morts funestes d'autres personnages qui ont attaqué la foi en la très-sainte Trinité : celle d'Arius qui, saisi à Constantinople d'une dissolution d'entrailles dans des latrines publiques, rendit tous ses intestins et mourut ¹ ; celle d'Anastase, frappé de la foudre pour avoir enseigné qu'il fallait adorer quatre et non trois personnes en Dieu ² ; celle de Lucien, qu'une impiété de ce genre fit dévorer par des chèvres ³.

Au siècle dernier, en 1696, la vengeance divine éclata en Afrique sur un Ariën. Il blasphémait indignement contre la croyance à la très-sainte Trinité, dans des bains publics, quand une foudre épouvantable le brûla vif ⁴.

XI. — Un certain Deutérier, évêque arien, baptisait à Byzance un individu appelé Barbe. Or, il employa une formule sacrilège, disant : « Je te baptise au nom du Père par le Fils, dans le Saint-Esprit qui est moindre que le Père. » Aussitôt l'eau qu'on avait apportée pour le baptême disparut. Quant au catéchumène, il se réfugia dans l'église catholique, suivant le témoignage de Paul diacre ⁵. Saint Adon, archevêque de Vienne; Martin, le Polonais, dans sa *Chronique Martinienne* ⁶; Nauclerc ⁷ et d'autres historiens racontent la même chose dans leurs écrits.

Vous pouvez voir plusieurs miracles de ce genre dans Bellarmin.

XII. — De plus, vous appliquerez ici les miracles opérés par divers saints personnages au moyen de l'invocation de la très-sainte Trinité, que nous avons racontés à la 72^e Conférence.

Je me borne à en ajouter encore un.

Sainte Claire de Montefalconé, cette sainte femme si agréable à Dieu, non moins illustre par sa sainteté que par ses glorieux miracles, très-digne fondatrice des pauvres femmes de l'Ordre des Mineurs, après sa mort, laissa un témoignage visible de son ardente dévotion à ce mystère de la très-sainte Trinité. On trouva dans son cœur trois petites boules de chair, qui excitèrent une grande surprise par une

¹ Baronius, an 336. — ² Baronius, an 518. — ³ Baronius, an 131. — ⁴ Louis Ballester, *Hiérologie*, liv. I, chap. viii. — ⁵ Liv. V. — ⁶ Vol. II. — ⁷ *Controverses*, t. I, II, liv. I, chap. xu.

propriété singulière. Chacune d'elles pesait autant que toutes réunies et aucune n'était plus légère que le tout ensemble ¹. Par ce miracle, Dieu montra combien la dévotion de cette sainte femme envers la divine Trinité lui était agréable, et en même temps il symbolisa cette vérité que, dans les trois personnes divines prises ensemble et dans chacune d'elles en particulier, il y a une seule et même nature divine, une seule et même vie, une seule et même majesté, une seule et même égalité, une éternité égale pour toutes et chacune d'elles, une sagesse, une bonté et une perfection égales, en sorte que l'une ne l'emporte pas sur l'autre et que toutes réunies ne dépassent pas l'une d'elles en unité, en grandeur ou en puissance.

XIII. — Puis donc que la croyance en la très-sainte Trinité est fortifiée par tant de témoignages, prouvée par tant de signes et de prodiges, nous le confessons, nous vénérons les trois personnes, nous les honorons et les invoquons, disant : *Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu, ayez pitié de nous !* Père éternel qui nous avez créés, Fils éternel qui nous avez rachetés, Esprit-Saint qui nous avez sanctifiés par votre grâce, ayez pitié de nous. Augmentez en nous la foi, augmentez la dévotion, donnez-nous la charité, accordez-nous la vie éternelle. Ainsi soit-il.

¹ *Chronique de l'Ordre de saint François*, liv., IX, chap. xxii.

UNUS DEUS

UN SEUL DIEU

Les Gentils, privés des lumières de la foi au milieu des ténèbres de l'ignorance, adoraient plusieurs dieux. Ils croyaient à l'existence des dieux célestes, terrestres et infernaux. Ils distribuèrent, dans leur croyance, à chacun d'eux en particulier, le soin et le gouvernement des divers êtres de la création. Ils attribuaient à Jupiter la foudre et le tonnerre, à Mars les combats, à Cérès les fruits de la terre, à Bacchus le vin, à Neptune les mers, à Éole les vents, à Mercure l'éloquence, à Esculape la médecine, à Pluton et à Proserpine les âmes des défunts, suivant ce que saint Augustin rapporte au livre XXII de sa *Cité de Dieu*. Le délire aveugle de la Gentilité alla même si loin qu'elle adorait trente mille dieux, parmi lesquels se trouvaient trois cents Jupiters, selon le témoignage d'Eusèbe, au livre III de sa *Préparation évangélique*. La religion chrétienne se tient bien loin d'une erreur aussi insensée et d'une aussi absurde impiété. Elle croit et confesse un Dieu, un en essence et trine en personne. Nous allons le démontrer.

79^e CONFÉRENCE

COMMENT LES CRÉATURES NOUS PRÉSENTENT DES VESTIGES DE LA TRINITÉ DES PERSONNES EN UN SEUL DIEU ET DE L'UNITÉ DE DIEU DANS LA TRINITÉ DES PERSONNES.

SOMMAIRE.—1. Objection de la raison humaine.—2. Erreurs diverses touchant la Trinité.—3. Croyance catholique.—4. Attention de la Providence créatrice.—5. Vestiges de la Trinité dans l'univers en général.—6. Dans les Anges.—7. Dans l'âme.—8. Dans les composés.—9. Dans les vertus.—10. Dans les sciences.—11. Dans la création entière.—12. Mode du mystère symbolisé par les créatures.—13. Par le soleil.—14. Par la source, la rive et le fleuve.—15. Par le flambeau.—16. Exemples de Roland.—17. Argument tiré de la raison.

I. — La raison humaine présente cette objection : comment Dieu est-il un s'il y a trois personnes en lui, ou comment y a-t-il trois per-

sonnes en Dieu s'il est un ? « Que signifie, dit saint Bernard, ce nombre qui n'a pas de nombre ? S'il s'agit de trois, comment n'y a-t-il pas de nombre ? S'il s'agit d'un seul, où est le nombre ¹ ? » La profondeur de ce mystère ne saurait être sondée autrement que par la foi. Pour avoir voulu la mesurer à l'aune écourtée de la raison humaine, plusieurs ont fait naufrage dans la foi. Les uns ont regardé ce mystère comme impossible, les autres comme contraire à la raison. D'autres, s'efforçant de l'expliquer suivant les règles de la logique humaine, sont tombés dans d'absurdes erreurs.

II. — Arius, au témoignage de saint Cyrille ², pensait qu'on devait regarder comme insoluble la question de savoir comment trois personnes sont un seul Dieu.

L'athée Lucien disait aussi, dans l'un de ses dialogues : « Je ne comprends pas ce que vous dites : trois font un et un est trois. »

L'impur Mahomet, dans son *Alcoran* ³, nous appelle impies, nous les chrétiens, parce que, dit-il, nous admettons la trinité des dieux et nous croyons en trois dieux essentiellement subsistants, contrairement à toute Écriture, à toute philosophie et à toute raison.

Averroès ⁴, s'appuyant sur les principes de la philosophie, pensait pouvoir expliquer ce mystère de notre foi, mais il fut trompé et trompa les autres. Voici le témoignage qu'il nous en a laissé dans ses écrits : « Les anciens (les chrétiens) ont cru qu'il y avait Trinité en Dieu, dans la substance divine. Ils ont voulu échapper à la conséquence de cette erreur, et dire que Dieu est trine et un. Mais ils n'ont pas pu y échapper, parce que, comme la substance est soumise au nombre, la collection sera une par cela seul qu'on lui donne une même et seule spécification. »

Nicéphore, écrivain docte d'ailleurs, mais plus versé dans les sciences philosophiques que dans la théologie, émet, dans son *Histoire ecclésiastique* ⁵, l'opinion que le Père, le Fils et le Saint-Esprit sont un seul Dieu, un, dis-je, non pas numériquement puisque leurs hypostases sont distinctes, mais spécifiquement, en tant que leur nature est commune.

¹ *De la Considération*, liv. V, chap. VII. — ² *Contre Julien*, liv. IV. — ³ *Azoara*, 12, 54 et 106. — ⁴ *Métaphysique*, XII, Com. 39. — ⁵ Liv. XVIII, chap. XII.

Elle était en tout semblable, l'erreur de l'abbé Joachim disant que les trois personnes sont un seul Dieu par l'effet d'une certaine collection, tout comme plusieurs fidèles ne font qu'une Église à cause de l'unité de foi, plusieurs citoyens une cité, plusieurs cités un seul État. On peut voir le développement de cette erreur dans le Concile de Latran tenu sous Innocent III, où elle fut condamnée.

Les modernes Ariens, disciples de Socius, répandus en Pologne, regardent comme contraire à la raison qu'une seule essence se trouve dans plusieurs personnes.

III. — Pour nous, éclairés par la lumière céleste de la foi, le mystère de la très-auguste Trinité ne nous paraît ni impossible ni contraire à la raison. Nous avouons qu'il est pour nous incompréhensible et ineffable à cause de sa souveraine excellence et de la faiblesse de notre intelligence. Notre raison ne peut pas comprendre, notre langue peut encore beaucoup moins raconter comment un est trois, ni comment trois sont un. Néanmoins, à la lumière du flambeau de la foi, nous racontons les hauteurs divines en balbutiant, comme nous le pouvons. Nous avons à nombrer et à ne pas nombrer. Nous nombrons les personnes et nous ne nombrons pas l'essence ou nature divine, car la substance est une et il y a trois personnes. Nous confessons d'une manière orthodoxe qu'il y a trois personnes dans une seule essence, non par intention, comme trois hommes sont un seul homme par participation de l'espèce, parce que dans ces trois hommes il y a trois humanités numériquement différentes, et dans les trois personnes divines il n'y a pas trois divinités numériquement différentes, sans quoi les trois personnes seraient trois dieux. Les trois ne sont pas non plus un par collection, comme plusieurs fidèles sont une seule Église et plusieurs citoyens une seule cité, car la Trinité ne se compose pas par les personnes, puisqu'elle est individuelle, très-simple et complètement exempte de toute composition.

Nous confessons donc qu'il y a trois personnes divines et une seule essence numériquement une dans les trois et dans chacune d'elles, tout entière dans toutes et dans chacune d'elles, sans différence, ni séparation, ni division, ni nombre. Le doux saint Bernard le disait au passage de ses écrits déjà cité : « Je trouve ici de quoi compter, et

de quoi ne pas compter : il n'y a qu'une substance, et il y a trois personnes. » Plus loin, il appelle Dieu le « un par excellence, l'unique-ment un. » Puis, après avoir énuméré divers genres d'unités, il conclut : « Entre toutes les choses que l'on qualifie à bon droit d'unités, la première place est acquise à l'unité de la Trinité. »

IV. — Néanmoins, de peur que l'excellente lumière de ce grand mystère, se présentant subitement aux regards infirmes de notre esprit, ne les aveuglât d'une trop vive splendeur, la divine sagesse a laissé dans les créatures certains vestiges, lesquels sans doute ne sauraient nous conduire à une parfaite connaissance de la très-sainte Trinité, mais ils nous font reconnaître que ce très-profond mystère n'est pas impossible ni contraire à la raison.

V. — Et d'abord, tout l'ensemble des choses tant spirituelles que corporelles affecte le nombre trois : elles semblent crier que la Trinité est leur auteur. Toutes les créatures se divisent en trois parts, car elles sont ou corporelles, ou spirituelles, ou mi-partie corps et mi-partie esprit. Les corporelles se divisent pareillement en trois : cieux, éléments et composés. Le monde entier se distribue en trois machines, suivant ce que chante l'Église : « Celui qui gouverne la triple machine, » la machine céleste, terrestre et infernale. Il y a trois cieux : l'éthéré, le sidéral et l'empyrée. Il y a trois sortes de planètes. En effet, la planète dominante est ou droite, ou rétrograde, ou stationnaire. Cette dernière est ainsi appelée parce qu'elle n'est pas en mouvement, et pour cela elle symbolise le Père qui n'est jamais envoyé. La planète rétrograde désigne le Fils; car, de même que, sous le roi Ézéchias, le soleil rétrograda de dix lignes sur l'horloge d'Achaz et revint de nouveau de dix lignes par les degrés qu'elle avait descendu ¹, de même le Fils de Dieu est descendu de dix lignes, c'est-à-dire des hauteurs au-dessous des dix chœurs des Anges et des hommes dans sa Passion, et de là il est monté de nouveau vers son Père. La planète droite désigne le Saint-Esprit qui, par ses lumières et ses inspirations, nous dirige vers Dieu, comme l'a dit David : « Votre Esprit, qui est bon, vous conduira dans une terre droite ². »

¹ *Isaïe*, xxxviii, 8. — ² *Ps.* clxii, 10.

VI. — Les êtres spirituels aussi se divisent en trois hiérarchies. Chaque hiérarchie se divise en trois ordres, et elles ont trois opérations : illuminer, purifier et perfectionner. Chaque esprit angélique d'ailleurs présente beaucoup plus une image qu'un vestige de la Trinité, puisque tous les Anges sont doués de trois facultés : mémoire, intelligence et volonté. Il y a aussi en eux trois distinctions : essence, puissance et opération.

VII. — L'âme est également triple : il y a l'âme végétative, l'âme sensible et l'âme intelligente dont les facultés sont la mémoire, l'intelligence et la volonté. La mémoire symbolise le Père, l'intelligence le Fils, la volonté le Saint-Esprit. En effet, de même que la mémoire enfante l'intelligence et celle-ci l'amour, de même le Père engendre le Fils, et le Fils avec le Père spirant le Saint-Esprit. De plus, l'âme est la même dans la tête, dans le cou et dans la poitrine ; de la tête elle influe par le cou et conduit les esprits animaux dans la poitrine. De même, la divinité est la même dans le Père, dans le Fils et dans le Saint-Esprit.

VIII. — Ensuite, nous voyons un vestige de la Trinité dans les composés où il y a matière, forme et union. Dans le soleil, il y a trois choses : substance, rayon et lumière. De même, en Dieu, qui est le soleil incréé, il y a trois personnes : le Père, le Fils et le Saint-Esprit. — Dans l'arbre et la plante, il y a trois choses : la racine, le rameau et le fruit. Le rameau avec la racine produisent le fruit ; de même le Père produit le Fils, et par le Fils et avec le Fils le Saint-Esprit.

IX. — Le vestige de la Trinité apparaît encore dans les vertus et dans les sciences. Il y a trois vertus théologiques : la foi, l'espérance, la charité. La foi produit l'espérance, l'espérance produit la charité. De même, le Père engendre le Fils, et le Fils avec le Père spirant le Saint-Esprit. — Il y a trois parties dans la pénitence : la contrition, la confession et la satisfaction, par lesquelles nous apaisons Dieu. — Il y a trois bonnes œuvres : la prière, le jeûne et l'aumône, par lesquelles nous méritons Dieu. — Il y a trois chastetés : la virgine, la viduale et la conjugale.

X. — Dans les sciences. La philosophie se divise en trois : l'éthique, la physique et la mathématique. — Il y a trois propositions dans le syl-

logisme : la majeure, la mineure, la conclusion. — Il y a trois distinctions dans le temps : le présent, le passé et le futur. — Il y a trois lieux : le suprême, le moyen et l'infini. — Il y a trois quantités dans le corps : la longueur, la largeur et l'épaisseur. — Il y a trois ordres dans les choses : l'ordre de la nature, celui de la grâce et celui de la gloire. — Il y a trois sortes de bien : l'utile, le délectable et l'honnête.

XI. — Enfin, Dieu a créé et disposé toutes choses dans trois conditions, savoir : mesure, poids et nombre. En toutes choses il y a trois distinctions : l'essence, la vertu et l'opération, ou l'utilité, l'espèce et l'ordre. C'est pourquoi le plus grand des philosophes, Aristote, a dit que *tout est trois*¹. Toute créature donc crie la très-sainte Trinité, parce que toute créature dépend de la sainte Trinité. C'est du Père que toute paternité tire son nom au ciel et sur terre. C'est du Fils que tire son nom toute filiation, toute race et toute propagation. C'est du Saint-Esprit que tire son nom tout amour, toute grâce, toute libéralité, tout don.

XII. — Mais comment y a-t-il trois personnes divines, s'il n'y a qu'un seul Dieu ? Sans doute, cela est difficile à croire, mais ce n'est pas impossible, puisqu'il y a dans les créatures des vestiges qui indiquent, imparfaitement il est vrai, ce mystère.

XIII. — Dans le soleil il y a trois choses : la substance, le rayon et la lumière, et ces trois ne font qu'un soleil. De même en Dieu il y a trois personnes, et ces trois personnes ne sont qu'un seul Dieu. Le soleil symbolise le Père. De même, en effet, que le soleil n'est pas engendré par un autre soleil, de même le Père n'émane pas d'un autre, et c'est pourquoi les théologiens l'appellent le *non-engendré*. De même aussi que le rayon du soleil naît du soleil sans le corrompre et lui est coéternel, de même le Fils est engendré du Père sans diminution pour le Père. De même enfin que la chaleur, procédant du soleil et de ses rayons et, sans se séparer d'eux, produit dans les entrailles de la terre l'or, l'argent, les diamants et les autres pierres précieuses, de même l'Esprit-Saint, procédant inséparablement du Père et du Fils, produit dans nos âmes la grâce, les vertus et les autres dons.

¹ *Du Ciel*, liv. I, chap. 1.

XIV. — Dans la source, le ruisseau et le fleuve, il y a une seule et même eau, de même dans le Père, le Fils et le Saint-Esprit, il n'y a qu'une seule nature divine : elle est dans le Père comme source, dans le Fils comme ruisseau, dans le Saint-Esprit comme fleuve. De même, en effet, que le ruisseau procède de la source, et le fleuve de la source et du ruisseau, de même le Fils émane naturellement du Père, et le Saint-Esprit du Père et du Fils.

XV. — Trois torches unies ensemble ne produisent pas trois flammes, mais bien une seule flamme ; de même, les trois personnes divines ne sont pas trois dieux, mais bien un seul Dieu.

XVI. — Le chrétien Roland convertit à la foi catholique le Sarrasin Terracute qui niait la Trinité des personnes, en employant ce genre de démonstration. Le Sarrasin posait au chrétien cette question : « Si vous dites que le Père est Dieu, que le Fils est Dieu, que le Saint-Esprit est Dieu, comment n'y a-t-il pas trois dieux, mais un seul Dieu ? » Roland répondit : « Dans une guitare, quand elle résonne, trois choses sont en jeu : l'art, les cordes et les mains, et ces trois ne font qu'une guitare. — Dans une amande il y a trois choses : la peau, le fruit et la coquille, et il n'y a cependant qu'une amande. — Dans le soleil, il y a trois choses : la chaleur, la lumière et la blancheur, et tout cela ne fait qu'un soleil. — Dans la roue d'un char, il y a trois choses : le moyeu, les bras et le cercle, et pourtant il n'y a qu'une roue. — En vous-même, il y a trois choses : le corps, les membres et l'âme, et cependant vous n'êtes qu'un seul homme. C'est ainsi qu'on dit qu'il y a en Dieu unité et trinité. » Alors Terracute dit : « Maintenant, je comprends comment trois personnes ne sont qu'un seul Dieu. » Cette discussion est racontée par Jean Turpin, évêque de Reims, dans son *Histoire de Charlemagne* ¹.

XVII. — Nous avons démontré, à la 30^e Conférence, que cet infatigable mystère, loin d'être opposé à la raison, lui est au contraire très-conforme. Aux huit raisons que nous en avons déjà donné, nous nous bornerons à en ajouter une neuvième.

On trouve une nature dans une hypostase, comme dans chaque

¹ Chap. xvii.

Angé en particulier ; on en trouve plusieurs dans plusieurs hypostases, comme dans plusieurs natures. On trouve plusieurs natures dans une seule hypostase, comme dans l'homme où les deux natures, âme et corps, sont réunies dans une seule hypostase humaine. Donc, il est croyable qu'une seule nature, une nature divine, infinie, soit dans plusieurs personnes : dans le Père, dans le Fils et dans le Saint-Esprit. Telle est la foi catholique relativement à la suprême et très-sainte Trinité, que nous croyons et tenons, que nous confirmons et prêchons fidèlement.

Il nous reste à résoudre les objections soulevées contre la très-sainte Trinité. Et d'abord, nous devons vider une nouvelle et très-grave querelle avec les Ariens, relativement à l'invocation que nous chantons : « Sainte Trinité, qui êtes un seul Dieu. »

80^e CONFÉRENCE

PEUT-ON CONVENABLEMENT DIRE D'UNE DES PERSONNES DIVINES, DU FILS, QU'IL EST UN AUTRE DIEU QUE LE PÈRE ?

SOMMAIRE. — 1. Hérésie des Sociniens. — 2. Conclusion catholique. — 3. Réfutation des arguments ariens. — 4. Argument tiré du culte rendu au Christ. — 5. Argument tiré du mot *dieux*, dans l'Écriture. — 6. Argument tiré de la qualité du vrai Dieu attribué par l'Écriture au Christ. — 7. Argument de Moschorovius. — 8. Argument de Socin. — 9. Instance de Smaltz. — 10. Introduction à la Conférence suivante.

I. — Les nouveaux Ariens polonais, disciples de Fauste Socin, ne craignent pas de dire que le Christ, Fils de Dieu, est un Dieu autre que le Père. Et non-seulement ils ne craignent pas d'affirmer que les chrétiens doivent honorer deux dieux essentiellement distincts, mais encore ils assurent que c'est là le propre et spécial mystère de la religion chrétienne. Ils prêchent que le Christ est un autre Dieu que le Père, et c'est dans ce sens qu'ils lui rendent un honneur divin, alléguant ce texte de saint Jean : « Afin que tous honorent le Fils, comme ils honorent le Père ¹. » Contre eux on énonce la

conclusion catholique : « On ne peut dire en aucune façon que le Christ, Fils de Dieu, est un autre Dieu que le Père. »

II. — Je le prouve. — La sainte Écriture nous enseigne qu'il n'y a qu'un seul Dieu, de manière à n'en connaître aucun autre en dehors de lui. Dans le *Deutéronome*, on lit : « Le Seigneur est le véritable Dieu, et il n'y en a point d'autre que lui ¹. » Et, dans un autre endroit, Dieu lui-même dit : « Considérez que je suis le Dieu unique et qu'il n'y en a point d'autre que moi seul ². » Au I^{er} *Livre des Rois*, Anne chante : « Nul n'est saint comme l'est le Seigneur. Il n'y en a point d'autre semblable à vous ³. » Et au III^e *Livre des Rois*, il est dit : « Seigneur Dieu d'Israël, il n'y a point d'autre Dieu qui vous soit semblable, ni au plus haut des cieux, ni sur la terre ⁴. » Enfin on lit dans *Isaïe* : « C'est moi qui suis. Il n'y a point eu de dieu formé avant moi, et il n'y en aura point après moi ⁵. »

Les modernes Ariens répondent que tout cela a été dit dans l'ancienne loi et seulement par l'ancienne loi.

Cela est faux. Sous la loi nouvelle, on trouve répété ce qui a été dit sous la loi ancienne. On lit en *saint Marc* : « Écoute, Israël : le Seigneur ton Dieu est le seul Dieu ⁶. » Et Jésus ajoute : « Voilà le premier et le plus grand des commandements. » Donc, si même sous la loi nouvelle le premier et le plus grand des commandements de Dieu est de n'adorer qu'un seul Dieu, les Ariens agissent contrairement à la loi nouvelle, quand ils adorent deux dieux distincts. De plus, en ce même chapitre de saint Marc, Jésus-Christ loue la parole du scribe, qu'il n'y a qu'un seul Dieu et qu'il n'y en a point d'autre que lui, parce qu'il a sagement répondu, et il ajoute : « Vous n'êtes pas loin du royaume de Dieu. » Donc les Ariens parlent et agissent fort sottement lorsque, outre le Dieu unique, ils reconnaissent le Christ comme un autre Dieu, et la sentence de Jésus-Christ les éloigne du royaume de Dieu.

En outre, saint Paul dit expressément dans sa I^{re} *Épître aux Corinthiens* : « Nous savons que les idoles ne sont rien dans ce monde, et qu'il n'y a nul autre Dieu que le Dieu unique ⁷. » Par conséquent,

¹ IV, 35. — ² XXXII, 39. — ³ II, 2. — ⁴ VIII, 23. — ⁵ XLIII, 10. — ⁶ XII, 29. — ⁷ VIII, 4.

quiconque adore un autre Dieu que le Dieu unique érige une idole. Donc les Ariens sont des idolâtres.

Jésus-Christ lui-même dit en *saint Jean* : « La vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et Jésus-Christ que vous avez envoyé ¹. » En *saint Matthieu*, il nie expressément qu'il faille adorer plusieurs dieux : « Il est écrit : « Vous adorerez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul ². »

Les nouveaux Ariens répondent : « Lorsque les Écritures enseignent qu'il n'y a qu'un Dieu, elles entendent parler d'un Dieu souverain et indépendant, et c'est dans ce sens qu'elles nient qu'il y ait plusieurs dieux souverains et dépendants de ce Dieu. »

III. — Je le nie. Lorsque l'Écriture parle de l'unité de Dieu, elle exclut tout autre dieu qui puisse être adoré comme Dieu. C'est ce qu'exprime, c'est ce que fait entendre avec insistance cette particule exclusive *seul*, indiquant qu'on ne peut adorer qu'un seul Dieu.

En outre, il y a contradiction manifeste à dire d'un vrai Dieu qu'il est dépendant, comme nous l'avons montré plus haut (2^e point, 5^e conclusion), où nous avons prouvé que rien ne répugne tant à Dieu que la dépendance d'un autre. Si, en effet, il dépend d'un autre, il n'est pas Dieu, mais ministre de Dieu, tout comme celui qui dépend du roi n'est pas roi, mais serviteur du roi et son vicaire.

III — RÉFUTATION DES ARGUMENTS ARIENS

IV. — 1^{er} Argument. L'Écriture nous enseigne que, outre le Père, il faut rendre au Christ un honneur divin, quand il est dit : « Afin que tous honorent le Fils comme ils honorent le Père ³. » Et encore : « Que tous les Anges de Dieu l'adorent ⁴. » Donc, le Christ est un autre Dieu que le Père, car, s'il n'était pas Dieu comme le Père, il ne pourrait être honoré du même culte.

Je réponds en niant la conséquence. On en conclurait plus justement qu'il n'y a pas d'autre Dieu que le Père, puisqu'on l'honore de la même manière que le Père. L'honneur divin est rendu en reconnaissance de cette suprême divinité et de la souveraine excellence

¹ xvii, 3. — ² iv, 10. — ³ St. Jean, v, 23. — ⁴ Aux Hébreux, i, 6.

divine. C'est pourquoi il ne peut être rendu qu'à un Dieu suprême et indépendant. Lors donc que l'honneur rendu au Père est également attribué au Fils, cela montre clairement qu'il est un Dieu suprême et indépendant comme le Père. Concluez de là que les modernes Ariens ne comprennent pas ce qu'est l'honneur divin et ce que c'est que le rendre à quelqu'un. De même, en effet, que Dieu est quelque chose de suprême, de même l'honneur divin est l'honneur suprême, et il est rendu à Dieu à cause de sa suprême excellence divine et de son pouvoir souverain. Or, puisqu'ils ne reconnaissent pas le Christ comme Dieu suprême, qu'ils refusent d'admettre en lui un pouvoir suprême et indépendant (ils en font une créature et un Dieu de second ordre), et que cependant ils lui accordent l'honneur divin, ils se contredisent eux-mêmes et ne comprennent pas du tout ce qu'ils disent.

V. — 2^e Argument. L'Écriture admet expressément plusieurs dieux subordonnés à un seul. Dans l'*Exode* ¹, Moïse est appelé « le dieu de Pharaon. » En *saint Jean* ², le Christ le prouve en citant le témoignage du psaume xxxi : « Je l'ai dit : vous êtes des dieux ; » et saint Paul ³ dit de lui-même expressément : « Il y a plusieurs dieux et plusieurs seigneurs. » Donc le Christ aussi, etc.

Je réponds en niant la conséquence. Les dieux, que l'Écriture nomme, ne sont pas des dieux véritables par essence, mais bien des dieux métaphoriques et par participation. Or, le Christ est Dieu vrai, Dieu par nature, comme il a été déduit plus haut de ce texte de saint Jean : « Celui-ci est vrai Dieu. » C'est pourquoi, si nous pouvons accorder qu'il y ait plusieurs dieux par participation, nous ne pouvons cependant dire en aucune façon qu'il y a plusieurs dieux véritables. — Quant à ce que saint Paul dit : « Il y a plusieurs dieux, » il ne le dit pas de lui-même, mais selon l'erreur de quelques-uns qui adoraient plusieurs dieux, pensant que les plantes et les étoiles, ou les diverses parties du monde sont des dieux. Quand il parle de lui-même, il dit : « Pour nous, chrétiens, il n'y a qu'un seul Dieu ⁴ »

VI. — 3^e Argument. L'Écriture, outre Dieu le Père, nous montre que le Christ, son Fils, est aussi Dieu. Donc il y aura deux dieux.

¹ VII. — ² X. — ³ I, *Aux Corinthiens*, VIII, 5. — ⁴ *Ibid.*, 6.

Je réponds en niant la conséquence. Quoique le Christ, Fils de Dieu le Père, soit Dieu, il n'est pas un autre Dieu que le Père et il est un seul Dieu avec le Père. En effet, puisque, d'après les Écritures, il n'y a qu'un seul vrai Dieu, il s'ensuit que, quand l'Écriture appelle le Père vrai Dieu aussi bien que le Fils, le Père et le Fils sont un seul vrai Dieu.

VII. — 4^e Argument. Il est de Moschorovius. Le Père est Dieu par nature. Le Fils n'est pas Dieu par nature; il l'est par le don et la grâce du Père. Donc il est différent de Dieu le Père. La mineure se prouve ainsi : la divinité a été donnée au Christ, suivant ce texte de saint Paul : « Dieu lui a donné un nom au-dessus de tous les noms, » le nom de Dieu, « afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse ¹. » Et encore, dans l'*Apocalypse*, il est dit du Christ : « L'Agneau qui a été immolé est digne de recevoir force et divinité ². » Et encore, le Christ, après sa résurrection, avoue que le pouvoir lui a été donné : « Tout pouvoir m'a été donné au Ciel et sur la terre ³. » Et dans l'*Évangile selon saint Jean*, il est dit : « Il a donné tout pouvoir de juger au Fils. » Donc le Fils n'est pas Dieu par nature, mais bien par don et par grâce.

Je réponds en niant la mineure. Je prouve ma négation en disant qu'il a été donné au Christ un nom au-dessus de tout autre nom, c'est-à-dire le nom de Dieu, qui seul est au-dessus de tout autre nom, mais ce nom ne lui a pas été donné dans ce sens qu'il ne l'a pas eu auparavant, mais il lui a été donné dans la connaissance des hommes pour que les hommes le reconnussent comme Dieu. La gloire et l'éclat du nom ont été donnés à Jésus-Christ, afin qu'à son nom tout genou fléchisse, je veux dire le genou de ceux qui auparavant ne le connaissaient point. — C'est dans le même sens qu'il faut entendre le texte cité de l'*Apocalypse*, duquel il résulte en réalité que l'Agneau a été digne de recevoir force et divinité aux yeux des hommes. Semblablement, le pouvoir lui a été donné non pas dans ce sens qu'il ne l'eut pas auparavant, puisqu'il dit lui-même en saint Matthieu : « Tout m'a été livré par mon Père ⁴. » Mais c'est après sa résurrection que

¹ Aux Philippiens, II, 9. — ² v, 12. — ³ Matth., xxii, 18. — ⁴ xi, 27.

l'exercice du pouvoir lui a été donné, parce qu'alors il commença à l'exercer au Ciel et sur la terre, quand il ressuscita d'entre les morts et monta au Ciel. Or, le pouvoir lui-même n'a pas été donné au Christ, mais il lui est inné ou communiqué par la génération éternelle comme vrai Fils de Dieu. Quant au pouvoir judiciaire, je dis : 1° le Père a donné au Fils tout jugement, c'est-à-dire le pouvoir judiciaire, en lui communiquant la nature divine par génération ; 2° il lui a donné ce pouvoir comme homme, en l'unissant à la nature humaine ; 3° il lui a donné ce pouvoir par le mérite de la passion. Le Christ a donc eu la dignité royale et le pouvoir judiciaire même en tant qu'homme, dès l'instant de son incarnation, à cause de son union au Verbe de Dieu ; mais il les a reçus, après sa résurrection, à un titre plus élevé, c'est-à-dire en vertu du mérite de la Passion. Il était juste, en effet, que celui qui a combattu, qui a vaincu, qui a été jugé injustement pour la justice de Dieu, eût le pouvoir de juger les autres. C'est pourquoi il dit lui-même dans son *Apocalypse* : « J'ai vaincu et je me suis assis avec mon Père sur son trône ¹. »

VIII. — 5° *Argument*. Il est de Socin. Saint Paul dit dans sa 1^{re} *Épître aux Corinthiens* : « Il n'y a pour nous qu'un seul Dieu qui est le Père, duquel toutes choses tiennent leur être, et qui nous a faits pour lui ; et il n'y a qu'un seul Seigneur, qui est Jésus-Christ, par lequel toutes choses ont été faites, comme c'est aussi par lui que nous sommes ². » Dans ce texte, dit Socin, saint Paul distingue un seul Seigneur d'un seul Dieu. Au Dieu unique il attribue l'expression *duquel toutes choses*, et au Seigneur unique cette autre : *par lequel toutes choses*. De ces paroles il résulte qu'il veut qu'on entende par le Dieu unique le Dieu suprême, et par le nom de Seigneur un Dieu subordonné. En sorte que Dieu le Père est la cause principale de toutes choses, et c'est pourquoi il est dit *duquel toutes choses*, et le Christ seulement une cause instrumentale, et c'est pourquoi il est dit *par lequel toutes choses*. Donc c'est un autre Dieu que le Père.

RÉPONSE. — Je nie que par ces paroles saint Paul distingue un seul Seigneur d'un seul Dieu, car le Père est Dieu et Seigneur aussi bien

¹ III, 21. — ² VIII, 6.

que le Christ. En effet, en Dieu être Dieu et être Seigneur n'est pas différent, c'est une seule et même chose. Mais le Christ est particulièrement appelé Seigneur, parce que Dieu nous gouverne et nous domine par le Christ, et voilà pourquoi saint Paul attribue au Père le nom de Dieu, et au Christ le nom de Seigneur.—De plus, je nie que saint Paul, par *Dieu*, entende le Dieu suprême, et par *Seigneur* un Dieu subordonné, car il ajoute plus bas : « Pour nous, il n'y a qu'un seul Dieu. » Or, si le Christ était un autre Dieu, il n'y aurait pas véritablement pour nous un seul Dieu. Par une raison semblable, si le Christ était seul Seigneur, le Père ne le serait pas. Ou bien donc le Père est un seul Seigneur avec le Christ, ou pour nous il n'y aura pas qu'un seul Seigneur, mais bien deux Seigneurs, puisqu'il est certain que le Père est aussi Seigneur. Afin donc de sauver la confession de notre foi formulée par saint Paul : « Il n'y a pour nous qu'un seul Dieu qui est le Père, et qu'un seul Seigneur qui est le Christ, » il faut dire que le Père et le Fils sont un seul Dieu et un seul Seigneur. Si au Père on attribue spécialement cette expression *par lequel toutes choses*, c'est parce qu'elle lui convient à un titre particulier, puisque le Fils même est du Père et non le Père du Fils. Au Fils convient à un titre particulier aussi l'expression *duquel toutes choses*, parce que, en vertu de son origine, il est sagesse, vertu, Verbe du Père, par qui toutes choses ont été faites. Mais, comme la sagesse, la vertu et le Verbe en Dieu sont l'essence elle-même, il n'y a point là de cause instrumentale. C'est la nature même de Dieu qui est l'agent principal.

IX.—Smaltz insiste. Quand on dit que Dieu est un et qu'on ajoute que c'est le Père, quand on dit qu'il n'y a qu'un Seigneur et qu'on ajoute que c'est le Christ, on ne peut dire que Dieu et le Seigneur soient un seul et même. Donc, autre est le Dieu un et autre est le Seigneur.

Je réponds à la proposition antécédente. — Quand on parle de la sorte, on nomme à la vérité des personnes distinctes, le Père et le Christ, dont l'une est Dieu et l'autre Seigneur. Mais comme celui qui parle de la sorte renferme en Dieu le Seigneur et dans le Seigneur Dieu, quand il dit que le Père est Dieu, il dit aussi implicitement qu'il est Seigneur. Et, en disant que le Christ est Seigneur, il dit implici-

tement qu'il est Dieu. Et, quand il dit qu'il n'y a qu'un Dieu et qu'un Seigneur, et qu'il indique les deux qui sont Dieu et Seigneur, il dit comme conséquence que ces deux sont un seul Dieu et un seul Seigneur. Lors donc que saint Paul appelle le Père un seul Dieu et le Christ un seul Seigneur, il assure que le Père et le Christ sont un seul Dieu et un seul Seigneur.

X. — Mais, comme les Ariens nous cherchent querelle avec insistance par rapport au texte : *La vie éternelle consiste à vous connaître, vous le Dieu seul et véritable, etc.*, nous allons examiner.

81^e CONFÉRENCE

QUI CES PAROLES DE SAINT JEAN EXCLUENT DE LA VÉRITABLE DIVINITÉ.

SOMMAIRE. — 1. Prétentions des Ariens anciens et modernes. — 2. Conclusion catholique. — 3. Interprétation des Pères grecs. — 4. Preuves de la première partie de la conclusion. — 5. Preuves de la deuxième partie. — 6. Comparaison. — 7. Argument de Socin. — 8. Argument de Stator. — 9. Troisième argument arien. — 10. Nouvel argument de Socin. — 11. Autre hérésie.

I. — Les Ariens, tant anciens que modernes, veulent prouver que sous le nom d'un seul vrai Dieu n'est compris ni le Fils, ni le Saint-Esprit; que le Fils n'est pas ce vrai Dieu d'Israël que les Écritures proclament, ou bien qu'il n'est pas Dieu aussi proprement que le Père, ou bien qu'il ne possède pas l'essence divine numériquement la même que le Père, c'est-à-dire qu'il n'est pas appelé Dieu dans le même sens essentiel que le Père. Dans ce but, ils disent que le texte de saint Jean : *La vie éternelle consiste, etc.*, exclut le Fils et le Saint-Esprit de la vraie et suprême divinité. Ils enseignent que le Père est ce seul vrai Dieu suprême, que le Fils est exclu de ce titre, n'étant pas ce vrai Dieu suprême, mais seulement un Dieu créé et subordonné à ce Dieu suprême. C'est ainsi qu'après les anciens Ariens dogmatise ou plutôt blasphème en Pologne leur race venimeuse, les Socin, les Stator, les Smaltz et autres nouveaux Ariens. Contre eux nous établissons cette conclusion.

II. — Le texte cité de saint Jean n'exclut pas de la véritable divi-

nité le Fils, ni le Saint-Esprit, mais seulement les dieux faux et imaginaires. qui ne sont pas dieux par nature.

III. — C'est ainsi que ce texte est interprété par la presque totalité des saints Pères grecs : saint Grégoire de Nazanze, saint Basile, saint Jean Chrysostome, saint Cyrille, saint Léontinus et d'autres que Maldonat énumère longuement.

IV. — Je prouve la conclusion, dans sa première partie.

1° Par ces paroles citées en saint Jean, le Christ ne s'est pas exclu de la véritable divinité ; donc les Ariens commettent une injustice en l'en excluant.

Je prouve la proposition antécédente de mon raisonnement. Si le Christ par ces paroles eût voulu s'exclure de la véritable divinité, il aurait ajouté : « Et cet homme que vous avez envoyé, Jésus-Christ. » Mais il n'a pas ajouté cela. Il ne s'est pas donné à nous seulement comme homme, il s'est uni à Dieu. Donc, il ne s'est pas exclu de la véritable divinité, et il a voulu qu'on le reconnût comme vrai Dieu, quand il a dit que la vie éternelle consistait dans la connaissance de son Père et de lui-même : « La vie éternelle consiste à vous connaître, vous qui êtes le seul Dieu véritable, et le Christ que vous avez envoyé. »

Voici comment on prouve cette dernière assertion. La connaissance de nulle chose créée ne saurait être appelée vie éternelle. Or, le Christ a fait consister la vie éternelle à le connaître. Donc il a clairement résumé qu'il n'était pas une créature. Je prouve la majeure. C'est la foi qui nous donne la connaissance du Christ, dans laquelle consiste la vie éternelle. Or, la foi ne peut avoir que Dieu pour objet, suivant le texte de l'*Évangile selon saint Jean* : « Vous croyez en Dieu, croyez aussi en moi ¹. » Donc la connaissance du Christ n'est pas la connaissance d'une créature.

2° Si parce que dans ce texte le Père est appelé seul vrai Dieu, les Ariens en concluent que le Fils n'est pas un Dieu véritable et suprême, qu'ils concluent aussi que le Fils n'est pas sage, des paroles de saint Paul : « Gloire au Dieu qui seul est sage par Jésus-Christ ² ! » Qu'ils

¹ XIV, 1. — ² *Aux Romains*, XVI, 27.

concluent qu'il n'est pas immortel, qu'il n'est pas lumière, de ce que le même Apôtre écrit dans sa 1^{re} *Épître à Timothée* : « Qui seul a l'immortalité et habite une lumière inaccessible ¹. » Or, par ces textes, le Fils n'est exclu ni de la sagesse, ni de l'immortalité, ni de la lumière, puisque le Christ est appelé sagesse du Père et se nomme en divers endroits vie et lumière. Donc, dans le texte de saint Jean non plus, il n'est point exclu de la véritable divinité, quoique le Père seul soit appelé vrai Dieu. En effet, quand on dit quelque chose d'essentiel du Père, on n'exclut jamais le Fils ni le Saint-Esprit à cause de l'unité d'essence.

3° Le nom de Seigneur n'est donné qu'au Fils : « Il n'y a qu'un seul Seigneur, Jésus-Christ ², » et cependant le Père n'est pas exclu pour cela de ce titre, puisque lui aussi est Seigneur. Le nom d'Esprit est uniquement donné à l'Esprit-Saint, sans exclure pour cela le Père et le Fils qui sont aussi Esprits. C'est par une appropriation et une accommodation particulières que ces noms conviennent aux personnes. C'est par une raison semblable que le nom de vrai Dieu est attribué uniquement au Père, sans que pour cela le Fils ou le Saint-Esprit soient exclus de la véritable Trinité.

V. — La seconde partie de la conclusion dit que ce mot *seul* exclut les idoles et les faux dieux qui ne sont pas dieux par nature.

Je le prouve. Le Christ en ce passage veut montrer en quoi consiste la vie éternelle, afin que les hommes détestent les autres faux dieux et idoles des nations, et se convertissent à celui qui seul de tous les dieux est le Dieu vrai. Donc, par ce mot *seul*, il exclut les autres dieux divers, faux et imaginaires, et non point lui-même, qui n'est pas un Dieu différent du Père, mais bien un même Dieu avec lui : « Mon Père et moi nous sommes un. » Et ailleurs : « Je ne suis pas seul, mais moi et mon Père qui m'a envoyé ³. »

VI. — Je prouve encore cette conclusion par un exemple. Si plusieurs aspiraient à un trône, feignant d'être de sang royal et héritiers, et qu'il n'y en eût qu'un seul légitimement issu de sang royal, on pourrait à bon droit dire à celui-là : « Toi seul es l'héritier légitime du

¹ VI, 16. — ² 1^{re} Aux Corinthiens, VIII, 6. — ³ St. Jean, VIII, 16.

royaume, » quand même il aurait un fils également héritier futur du trône. Cette appellation *seul* s'applique aux illégitimes et non au fils à qui son père donne droit au même héritage. Semblablement, quand le Père seul est appelé vrai Dieu, c'est par rapport aux faux dieux ou par rapport à ceux qui ne sont pas dieux par nature, et non par rapport au Fils à qui la dignité divine appartient de droit naturel transmis par le Père. Donc, sans aucun préjudice pour le Fils, on peut dire que le Père seul est vrai Dieu; parce que le Fils n'est pas un autre Dieu que le Père, il est un même Dieu avec lui.

ARGUMENTS DES ARIENS

VII. — Le premier argument est de Socin. Le Christ dit que le Père est ce seul vrai Dieu ¹, et cela même par rapport à lui, car il se nomme lui-même dans ce texte et se distingue du Père. Donc il s'exclut de la vraie et suprême divinité.

Je réponds en niant la conséquence. Quoique, en effet, le Christ se distingue du Père selon la personne, car la personne envoyant n'est pas la personne envoyée, il ne s'en distingue pas selon la nature divine. Au contraire, il se confond dans ce sens avec son Père, et il indique clairement qu'il est un même Dieu que lui, puisqu'il assure que la vie éternelle consiste également dans la connaissance du Christ et dans la connaissance du Père. Or, la vie éternelle ne peut consister dans la connaissance d'une créature; car une connaissance ayant cette portée est acquise par la foi, et la foi a pour objet Dieu lui-même.

VIII. — Le deuxième argument est de Stator. Le Christ a dit: « A vous connaître, vous le Père, seul Dieu véritable. » Donc le Père est le seul Dieu véritable et suprême. Donc le Fils est exclu.

Je réponds en niant la conséquence. En effet, le mot *seul* ne se rapporte pas au sujet, c'est-à-dire au Père, mais au prédicant, c'est-à-dire au Fils, en sorte que le sens n'est point: « A vous connaître, vous le Père, qui êtes le seul Dieu véritable; » mais bien: « Vous qui êtes ce Dieu qui est le seul vrai Dieu. » C'est pourquoi le mot *seul*, au

¹ Joan., xvii.

masculin dans le texte sacré, ne se rapporte pas au Père, comme si le Père était tellement seul Dieu que, en dehors du Père, il n'y ait pas d'autre Dieu ; mais il se rapporte au vrai Dieu, en sorte que le sens est celui-ci : « A connaître que seul vous êtes ce vrai Dieu qui a la véritable divinité. » Or, comme le Père n'a pas seul la véritable divinité, mais aussi le Père et le Saint-Esprit, ce n'est point le Père seul, c'est la Trinité entière qui est ce seul vrai Dieu.

IX. — Le troisième argument arien se formule ainsi : « Si le Christ, par ces paroles, n'entendait pas s'exclure de la divinité, mais au contraire s'unir au Père dans la divinité, il pouvait dire clairement : « A vous connaître vous et moi que vous envoyez, Jésus-Christ Dieu « vrai. »

Je réponds comme il suit. Sans doute il pouvait parler ainsi, mais il a jugé à propos de ne pas employer cette manière de parler. De plus, comme le Père est la source de la divinité, source de laquelle le Fils et le Saint-Esprit procèdent, le Christ lui attribue à lui seul le titre de divinité, comme au principe de sa procession. — En second lieu, il convenait au Fils de parler le plus pompeusement possible de son Père, et de parler de lui avec une très-grande modération. Voilà pourquoi il appelle Dieu son Père et non pas lui. Voilà pourquoi aussi il n'a pas dit : « De vous connaître vous et moi que vous avez envoyé, Jésus-Christ Dieu véritable ; » mais il a parlé de lui à la troisième personne, ce qui était plus modeste.

X. — Dans le quatrième argument, Socin demande pourquoi le Saint-Esprit n'a pas été mentionné dans ce texte.

Je réponds que c'est parce qu'il s'agissait à ce moment surtout de l'autorité du Père et du Fils. Plus tard, l'autorité du Saint-Esprit fut démontrée par d'autres enseignements et d'autres effets, surtout après l'ascension du Christ. Alors donc, afin de confirmer son autorité, sur laquelle roulait toute la controverse, il l'appuie sur l'autorité du Père parce qu'il a été envoyé par lui. Il a voulu montrer que la vie éternelle consiste à connaître son Père et à le connaître, lui qui est l'auteur du salut éternel. Quoique la Trinité entière ait opéré le salut des hommes, il est néanmoins spécialement attribué au Fils, parce qu'il l'a opéré en sa personne propre, suivant le mot du Psalmiste : « Il a

opéré le salut au milieu de la terre ¹. » D'où il suit que, quoique la vie éternelle consiste dans la connaissance de toute la Trinité, elle est cependant spécialement attribuée à la connaissance du Père et du Fils, car le Père pour le salut des hommes a donné son Fils, le Fils a achevé ce salut dans sa propre personne ; et c'est pourquoi ailleurs Jésus-Christ exige la foi en lui, et non au Père ou au Saint-Esprit, pour le salut, disant « que quiconque croit en lui ne périsse pas, mais qu'il ait la vie éternelle. »

XI. — Voilà comment les rêveries des Ariens sont réduites à néant. Mais ils ne se tiennent pas pour battus. En effet, de ce fameux texte de saint Jean ils tirent une autre hérésie non moins absurde, disant qu'il n'y a pas que le Père qui soit un vrai Dieu, mais qu'en dehors de lui il y a d'autres vrais dieux par nature et distincts de lui.

82^e CONFÉRENCE

S'IL EST VRAI ET COMBIEN IL EST VRAI QU'IL N'Y A QU'UN SEUL VRAI DIEU.

SOMMAIRE. — 1. Nouvelle rêverie des Ariens modernes. — 2. Première conclusion catholique. — 3. Ses preuves. — 4. Deuxième conclusion. — 5. Ses preuves. — 6. Premier argument arien contre la première conclusion. — 7. Argument de Smaltz. — 8. Autre argument arien. — 9. Prière et Conclusion.

I. — Les Ariens modernes ont imaginé une chose nouvelle et inouïe jusqu'ici, assurant qu'il n'y avait pas qu'un seul, mais bien plusieurs vrais dieux. Ils prétendent, en effet, qu'il faut admettre comme vrais dieux tous ceux que la sainte Écriture appelle dieux, comme les justes de qui il est écrit : « Je l'ai dit : vous êtes dieux ² ; » les juges de qui il est également écrit : « Il juge au milieu des dieux ³ ; » Moïse, que l'*Exode* ⁴ appelle « le Dieu de Pharaon ; » les Anges que la *Genèse* ⁵, l'*Exode* ⁶, les *Juges* ⁷ appellent seigneurs ou dieux. Parmi ces dieux ils placent le Christ, Fils de Dieu selon la nature, lui réservant cependant la principale place parmi eux. Dans leur incroyable folie, ils

¹ Ps. LXXIII, 12. — ² Ps. LXXXI, 6. — ³ Même psaume. — ⁴ VII. — ⁵ XVIII. — ⁶ III. — ⁷ II.

appellent vrai Dieu celui à qui, par une suprême impiété, ils refusent la nature divine.

II.— Contre eux établissons la conclusion catholique : il n'y a qu'un seul vrai Dieu.

III. — Je la prouve :

1° La note en quelque sorte la plus certaine pour distinguer les adorateurs du vrai Dieu des idolâtres, c'est que ceux-ci adorent le vrai Dieu qui est un, tandis que les autres honorent plusieurs faux dieux ; comme le dit saint Paul ¹. Donc, quiconque adore un autre dieu comme vrai en dehors de celui qui est le seul vrai Dieu, est un idolâtre et un païen.

Smaltz répond que les chrétiens n'adorent qu'un seul vrai Dieu suprême, mais avec lui peuvent exister d'autres dieux vrais, quoique non suprêmes et dépendants de ce vrai Dieu suprême.

RÉFUTATION. — Il y a répugnance entre les mots vrai Dieu et non-suprême. Le vrai Dieu, en effet, est celui au-dessus duquel on ne peut rien penser de plus grand. Donc, s'il est vrai Dieu, il doit être suprême, et s'il n'est pas suprême, mais dépendant de lui, il ne sera pas vrai Dieu, il sera ministre du vrai Dieu. Donc, les Ariens parlent contrairement à toute logique quand ils parlent d'un Dieu vrai et non-suprême.

2° Jésus-Christ lui-même a appelé Père celui qui est seul Dieu véritable. Donc, si le seul Dieu véritable est celui qui est le Père, tous les autres dieux différents de lui ne seront pas de vrais dieux.

Smaltz répond que le mot *seul* est mis pour exprimer une plus grande excellence dans le genre, et non pour en exclure les autres ; et partant, dit-il, le Père est seul appelé Dieu parce que seul il est Dieu d'une manière excellente. Les autres ne le sont pas d'une manière aussi excellente que ce Dieu, unique dans cette excellence.

RÉFUTATION. — Il est appelé seul vrai Dieu surtout à cause des idoles, comme il a été prouvé. Or, les idoles ne sont pas des dieux moins excellents, mais elles ne sont dieux en aucune façon. Donc, il n'est pas appelé seul vrai Dieu à cause d'une plus grande excellence,

¹ 1^{re} Aux Corinthiens, VIII.

mais à cause de la vérité seule, ce qu'indique aussi le mot *vrai*. Ce mot ne s'applique pas aux dieux non vrais ou faux, et il montre que la comparaison existe dans la vérité et non dans l'excellence.

CONFIRMATION. — On dit de quelqu'un qu'il est unique dans un sens de plus grande excellence, quand on le compare à tous ceux qui sont comme lui, mais à un moindre degré d'excellence. C'est ainsi que Dieu seul est dit bon, sage, bienheureux, immortel à cause de l'excellence de ces qualités qui existent chez les autres à un degré moindre. Mais aucun autre en dehors de ce seul vrai Dieu suprême n'est vrai Dieu, même à un degré inférieur. Donc Dieu seul est vrai Dieu, non point dans un sens d'excellence, mais dans un sens de vérité. La majeure est évidente. La mineure est prouvée. Les Ariens, en effet, ne peuvent citer aucun texte de l'Écriture où, en dehors du Dieu unique, quelqu'un est appelé vrai Dieu. Car, quoique les Saints et les Anges soient appelés dieux dans l'Écriture, ils ne sont jamais appelés vrais dieux.

AUTRE CONFIRMATION. — Lorsque nous disons que Dieu seul est créateur du ciel et de la terre, nous ne disons pas cela dans un sens d'excellence, comparant Dieu aux autres créateurs du ciel et de la terre moins excellents et moins parfaits ; ainsi, nous excluons simplement tous les autres dieux, quand nous confessons uniquement qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu.

3° On ne saurait appeler homme vrai, vraie pierre, vrai or ce qui n'aurait pas véritablement la nature de l'homme, de la pierre, de l'or. Donc, on ne peut appeler vrai Dieu le Dieu qui n'aurait pas la nature divine. Or, les justes et les Anges n'ont pas la véritable nature divine. Donc on ne peut les dire vrais dieux.

Les Ariens répondent que le nom de Dieu est un nom de puissance et non point un nom de nature. C'est un nom qui ne signifie pas la nature, mais bien la puissance, comme les noms de roi, de seigneur, de créateur. Donc, comme le pouvoir divin convient véritablement aux Anges et aux hommes, le nom de Dieu leur convient aussi véritablement.

IV. — Le but des Ariens, en imaginant que le nom de Dieu n'est pas un nom de nature, paraît avoir été de pouvoir prêter plus facile-

ment le nom de Dieu au Christ qu'ils reconnaissent comme Dieu, seulement au point de vue de la puissance et non au point de vue de la nature. Contre cette glose absurde on établit la deuxième conclusion : Le nom de vrai Dieu est un nom de nature et non pas de puissance.

V. — Je le prouve.

1° Les théologiens avec saint Augustin définissent Dieu d'après l'essence, comme essence infinie, nature incommunicable. Dieu lui-même, quand Moïse lui demande d'expliquer le nom de Dieu d'Israël, l'indique non point d'après la puissance, mais d'après l'essence : « Je suis, dit-il, celui qui suis. » Et encore : « Vous direz aux enfants d'Israël : « Celui qui est m'a envoyé à vous ¹. » Donc, le nom de Dieu n'est pas un nom de puissance, mais bien un nom de nature.

2° « Dieu est l'être au-dessus duquel on ne peut rien concevoir de plus parfait, et personne, en entendant ce mot, n'a une autre pensée, » dit saint Augustin ². Donc, ce mot Dieu ne signifie pas seulement la puissance, il signifie encore une nature très-excellente au-dessus de laquelle on ne peut rien concevoir.

3° Tout ce qui est en Dieu est Dieu. Saint Jean dit, en effet : « Dieu est charité ; » et encore : « Dieu est lumière. » Donc la puissance en Dieu est aussi Dieu. Donc le nom, quand même il signifierait la puissance, signifierait la nature même de Dieu. En effet, la puissance de Dieu est la nature de Dieu. C'est là ce que saint Denys a exprimé quand il a dit : « Dans une seule existence Dieu a tout éminemment ³. »

4° Ça et là l'Écriture distingue entre le nom de Dieu et le nom de Seigneur, quand elle attribue au Père le nom de Dieu et au Christ le nom de Seigneur. La raison de cette distinction est que le nom de Seigneur signifie la puissance et le nom de Dieu la nature.

CONFIRMATION. — De même que par le mot *homme* nous désignons la nature de l'homme, de même par le mot *Dieu* nous désignons la nature de Dieu, et nous n'employons pas d'autre mot pour désigner la nature de Dieu que le mot *Dieu*. S'il y a un autre mot qui signifie

¹ Exode, III, 14. — ² Doctrine chrétienne, liv. I, chap. 6 et 7. — ³ Des Noms divins, chap. III et V.

la nature de Dieu, que les Ariens le citent. Or, comme ils ne pourront pas le trouver dans toute l'Écriture, il s'ensuit que le mot *Dieu* signifie la nature divine.

VI. — 1^{er} *Argument*. Ça et là l'Écriture appelle dieux les hommes justes, les juges, les Anges : « J'ai dit : « Vous êtes des dieux, » lesquels en réalité ne sont pas des dieux faux ou imaginaires, mais de vrais dieux. Donc, il n'y a pas qu'un seul vrai Dieu, mais il y en a plusieurs.

Je réponds en niant la seconde partie de la proposition précédente. Car quoique les Anges et les hommes justes ne soient pas de faux dieux ni des idoles, néanmoins on ne pourrait absolument les appeler vrais dieux, et jamais l'Écriture ne les désigne par cette appellation. On ne peut pas non plus les appeler faux dieux, dieux imaginaires, parce qu'ils portent véritablement la ressemblance de Dieu et participent véritablement à la nature divine par la grâce. On peut donc les appeler vrais dieux dans un sens métaphorique ; car les métaphores ont aussi leur vérité, quand on dit que le Christ est lumière véritable, véritable vigne, parce qu'il exerce spirituellement l'office de vraie lumière, de vraie vigne. On l'appelle donc lumière véritable, vigne véritable, non point dans un sens de vérité naturelle, mais dans un sens d'efficacité et d'excellence d'office, parce qu'en réalité il illumine les cœurs des fidèles avec plus de vérité, plus d'efficacité et plus d'excellence que la lumière du soleil n'éclaire les yeux de ceux qui voient la lumière. Il fait germer, il féconde par la foi, avec plus de vérité, d'efficacité et d'excellence, les hommes entés en lui, que la vigne ne fait germer et ne féconde ses rameaux. C'est encore ainsi qu'un homme peint est dénommé le portrait d'un homme véritable, parce qu'il en a véritablement la ressemblance. Mais, comme il n'a pas l'essence de l'homme, on ne l'appelle pas vrai homme.

VII. — 2^e *Argument*. Il est de Smaltz. Si les justes et les Anges ne sont pas vrais dieux, Dieu joue et plaisante quand il appelle dieux des êtres qui ne sont pas de vrais dieux.

Je réponds en niant la conséquence. Souvent, en effet, Jésus-Christ lui-même a employé des noms métaphoriques, comme quand il appelle les Apôtres sel de la terre, lumière du monde ; et cependant il

ne plaisante pas pour employer une métaphore. Semblablement, saint Paul appelle Jésus-Christ pierre et pierre angulaire, et cependant il ne s'amuse point pour avoir parlé métaphoriquement. Or, il est certain que l'Écriture sainte est remplie de métaphores.

VIII. — 3^e *Argument*. Il est dit dans l'Écriture : « Dieu seul est sage, il est seul bienheureux, seul immortel ¹, » quoiqu'il soit avéré qu'il y a d'autres sages et d'autres bienheureux. Semblablement, en *saint Matthieu* ², il est dit d'une manière absolue : « Vous n'avez qu'un seul maître, Jésus-Christ, » alors que cependant il y a d'autres maîtres, quoiqu'à un titre moins excellent. Donc, il est dit de la même manière qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu, quoiqu'il y ait d'autres vrais dieux moins excellents et moins parfaits.

Je réponds en niant la conséquence. Autre est le sens de la comparaison quand on dit que Dieu est seul sage, seul immortel ; autre quand on dit qu'il est vrai Dieu. Il y a, en effet, des créatures à qui la sagesse, la béatitude, l'immortalité sont véritablement communiquées, ce qui les rend véritablement sages, bienheureuses et immortelles. C'est en comparaison de ces créatures que Dieu est appelé plus excellemment sage, bon et immortel. Mais, parmi les créatures, il n'y en a aucune à qui soit communiquée la véritable divinité, et c'est pourquoi aucune ne peut être appelée vrai Dieu en comparaison duquel Dieu serait appelé Dieu vrai et suprême dans un sens plus élevé.

IX. — Après avoir découvert et réfuté les erreurs des Ariens, prions Notre-Seigneur Dieu de daigner éclairer tous les Juifs, les Mahométans, les Ariens et les autres hérétiques qui le nient ou blasphèment son nom, afin qu'ils le connaissent, croient en lui, l'aiment. le confirment et le louent.

Nous supplions aussi les Ariens, avec qui nous avons discuté jusqu'ici, au nom de la gloire du Christ et de sa divine majesté, d'ouvrir enfin les yeux et d'examiner sérieusement en quel danger leur salut se trouve, d'embrasser la lumière qui leur est offerte tandis qu'il en est temps, de reconnaître avec nous et avec l'Église universelle le Christ, vrai Dieu et vrai homme, de le vénérer, de peur d'éprouver par leur malheur éternel la sévérité de son jugement. Ainsi soit-il.

¹ *Aux Romains*, xvi ; 1^{re} *A Timothée*, vi. — ² xxiii, 10.

MISERERE NOBIS

AYEZ PITIÉ DE NOUS

Après avoir jusqu'ici étudié la divine et trois fois adorable Trinité, il est très-juste que nous lui rendions, comme à notre Dieu, le culte le plus soumis et l'honneur le plus grand possible, que nous l'adorions en suppliants d'esprit et de corps, et que nous lui demandions miséricorde, en disant : *Ayez pitié de nous!* Notre dévotion devient, en effet, efficace et fervente quand elle est excitée par la considération de l'excellence et de la bienfaisance de Dieu, non moins que par celle de nos propres besoins et de notre intérêt.

83^e CONFÉRENCE

DES OEUVRES OU LA MISÉRICORDE DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ
A NOTRE ÉGARD ÉCLATE LE PLUS.

SOMMAIRE. — 1. Exorde. — 2. Bienfaits de la sainte Trinité. — 3. Préparation de la grâce et de la gloire. — 4. Création. — 5. Conservation. — 6. Libération. — 7. Justification. — 8. Conclusion et transition à la Conférence suivante.

1. — Avant de dire quelque chose de l'honneur, des louanges et de l'invocation de la très-excellente Trinité, nous devons, suivant la faiblesse de notre voix, chanter auparavant ses miséricordes. Ses bienfaits et ses mérites à notre égard sont, en effet, des preuves de sa divine excellence; ils sont en même temps une excitation à lui rendre l'honneur qui lui est dû et fournissent matière à la louer, en même temps qu'ils nous font crier avec plus d'empressement : *Ayez pitié de nous!*

II. — La miséricorde de la très-sainte Trinité à notre égard éclate dans la préparation de la grâce et de la gloire, dans la création, dans la conservation, dans notre libération et dans la justification.

III. — *Préparation de la grâce et de la gloire.* Dieu le Père a décrété de toute éternité en vue de son Fils unique de nous donner le Saint-Esprit, afin que, par sa grâce, sa charité, son secours et sa conduite, nous arrivions à la félicité éternelle. L'Apôtre attribue notre prédestination à Dieu le Père : « Il nous a prédestinés pour nous rendre ses enfants adoptifs par Jésus-Christ ¹. » Il attribue au Fils et au Saint-Esprit notre sainteté et notre justice : « Vous avez été lavés, vous avez été sanctifiés, vous avez été justifiés au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ et par l'Esprit de notre Dieu ². »

IV. — *Création.* Nul, à moins qu'il ne jouisse pas de son bon sens, nul n'ignore que tout ce qui est au Ciel et sur la terre, les choses visibles et invisibles, sont l'œuvre et la création de la très-sainte Trinité. C'est pourquoi, comme nous l'avons montré ailleurs ³, toutes les créatures, raisonnables ou non, répètent bien haut que la très-sainte Trinité les a créées. Mais c'est surtout l'homme en qui brille l'image la plus éclatante de la très-sainte Trinité. De même, en effet, que la très-sainte Trinité domine toutes choses, de même l'homme non-seulement dépasse tous les autres animaux en dignité, mais encore les domine par son pouvoir. De même que tout est éminemment dans la très-sainte Trinité, de même aussi dans l'homme on trouve éminemment les divers degrés de l'échelle des êtres spirituels et corporels : il a l'être avec les éléments, les métaux, les pierres ; la vie avec les souches, les plantes, les herbes, les arbres ; la sensation avec les animaux ; l'intelligence avec les Anges. Voilà pourquoi on l'appelle *μικρόκοσμος* ⁴. — De plus, en comprenant « l'homme devient toutes choses, » comme le dit Aristote, le prince des philosophes, parce qu'il forme dans son esprit les images, espèces et fantômes de toutes choses. — De plus encore, il est quasi-omnipotent à l'instar de Dieu : que ne forme-t-il, que ne comprend-il point avec

¹ Aux *Éphésiens*, I, 5. — ² 1^{re} Aux *Corinthiens*, VI, 11. — ³ 27^e Conférence, II^e part. — ⁴ *Petit monde*.

son génie et son esprit? — De plus, l'homme est la fin de toutes les créatures, comme Dieu est leur fin. — En outre, de même que l'âme dirige le corps, qu'elle est tout entière dans le corps tout entier et tout entière dans chacune de ses parties; de même Dieu est tout entier dans le monde tout entier et tout entier dans chacune des parties du monde. — Et encore, de même que Dieu le Père, par son intelligence, en se comprenant, produit le Verbe, qui est son Fils, et qu'en l'aimant il produit le Saint-Esprit; de même l'homme, en se comprenant, produit dans son esprit un verbe intelligible qui l'exprime lui-même et qui lui est semblable, et d'où procède dans sa volonté l'amour de lui. Voilà donc comment, dans la création de l'homme, reluit la miséricorde de la très-sainte Trinité, qui a produit l'homme en le créant alors qu'il n'avait aucun être, aucune aptitude à être, et l'a formé à son image.

V. — *Conversation*. La foi nous apprend que la Trinité est Dieu immense, qu'elle contient par sa vertu et sa présence toute la création spirituelle et corporelle. Voici, en effet, ce que l'Écriture affirme et atteste : 1° du Père : « Il n'y a qu'un Dieu, père de tous, qui est au-dessus de tous, sur tous, en nous tous ¹, » entourant, parcourant, contenant, conservant toutes choses par son essence, sa puissance, sa présence, sa grâce dans les âmes justes, selon l'interprétation de saint Jean Chrysostome, de saint Jérôme, de Théophylacte et de saint Anselme ; 2° du Fils : « La sagesse atteint depuis une extrémité jusqu'à l'autre avec force, et elle dispose tout avec douceur ²; » 3° du Saint-Esprit : « L'Esprit du Seigneur remplit l'univers ³. » C'est pourquoi saint Grégoire de Nazianze, dans son discours *Sur les soins qu'il faut donner aux pauvres*, a eu raison de dire : « Il faut se souvenir de Dieu encore plus souvent qu'on ne respire. » Dieu, en effet, nous fait du bien continuellement et sans se donner de cesse, nous conservant l'existence et nous fournissant ce qui est nécessaire dans ce but. Car, s'il éloignait le plus petit moment ses regards de nous, nous serions réduits au néant, de même que notre image se réduit à rien dans le miroir où elle se reflétait dès que nous nous éloi-

¹ *Aux Éphésiens*, IV, 6. — ² *Sagesse*, VIII, 2. — ³ *Ibid.*, I, 7.

gnons, et de même que la chaleur disparaît dès que nous nous éloignons du feu ou du soleil. C'est pourquoi nous devons être unis d'esprit à Dieu tout comme le corps, les rameaux d'un arbre, les rayons solaires, doivent être unis à l'âme, au tronc, au soleil pour y puiser leur vertu.

VI. — *Libération*. Quoique le Fils de Dieu, dans son ineffable bonté, ait consommé seul l'œuvre de notre rédemption, cependant, en fait, toute la Trinité sainte l'a opérée. Nous l'avons longuement démontré à la 35^e Conférence.

VII. — *Justification*. Le bienfait de la justification nous échoit lorsque le Père, par le mérite de son Fils et la grâce du Saint-Esprit, nous purifie du péché, nous orne de vertus et nous rend ainsi justes. La justification, en effet, n'est pas autre chose que le passage de l'état de péché et d'injustice à l'état de sainteté et de justice.

VIII. — La très-miséricordieuse Trinité tout entière est donc vis-à-vis de nous créatrice, conservatrice et providence. Tout entière en même temps elle perfectionne l'œuvre de notre rédemption. Tout entière elle nous justifie, nous adopte pour enfants et nous donne la vie éternelle. Il nous faut maintenant connaître l'honneur et le culte, le respect, l'amour que nous lui devons pour cette grande miséricorde, pour des bienfaits et des dons aussi distingués.

84^e CONFÉRENCE

DE QUELLE MANIÈRE NOUS DEVONS HONORER ET INVOQUER LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

SOMMAIRE. — 1. Culte qu'il convient de rendre à la Trinité. — 2. Double culte. — 3. La Foi. — 4. Ses qualités. — 5. Explicite. — 6. Intègre. — 7. Les hérétiques ont-ils la foi? — 8. Animée par la charité. — 9. L'espérance. — 10. Ses qualités. — 11. La charité. — 12. Ses qualités. — 13. Résumé. — 14. Admiration. — 15. L'œuvre de bienveillance.

I. — Personne ne conteste qu'il faille rendre à la très-auguste Trinité l'honneur suprême et le culte le plus élevé, car la sainte Trinité est notre Dieu, le principe de toutes choses, la créatrice, la conserva-

trice, la promotrice et la fin dernière de toutes choses. Voilà pourquoi nous devons l'entourer d'honneurs suprêmes, de louanges, de prières, de vœux et d'autres hommages de religion.

II. — Et, parce que nous sommes composés d'une double nature, spirituelle et corporelle, il convient que nous honorions et que nous invoquions la très-sublime Trinité par des œuvres corporelles et spirituelles. — Les œuvres spirituelles sont de croire, d'espérer, d'aimer, et d'elles procèdent l'admiration et la bienveillance. Les œuvres corporelles sont celles qu'accomplissent la voix ou l'action externe, comme la confession, la louange, la magnificence de l'éloge, les sacrifices, les prières, les vœux, les serments, l'humble soumission et toute bonne œuvre rapportée à la gloire de Dieu. Étudions chacune d'elles plus en détail.

III. — C'est surtout la *Foi* qui honore Dieu. Aussi, lorsque saint Pierre croit et confesse qu'il est le Messie promis, le Fils unique du Dieu vivant, Notre-Seigneur-Jésus-Christ le loue, le récompense plus que tous les autres. Il honore à son tour celui qui l'a honoré, quand il le met à la tête des Apôtres et de l'Église entière ¹.

IV. — Or, cette foi, qui honore principalement la très-sainte Trinité, doit être explicite, intègre et confirmée par la charité.

V. — Elle doit être explicite. En effet, comme l'enseigne le Docteur angélique ², après une promulgation suffisante de l'Évangile, chaque chrétien est tenu de croire explicitement les mystères qui sont dans l'Église, l'objet des solennités publiques. Or, outre ces mystères, le principal est celui de la très-sainte Trinité. Il est même la base et le fondement des autres.

Quant aux autres considérations subtiles concernant la très-sainte Trinité, contenues dans les saints Livres ou dans les définitions de l'Église, par exemple, que les personnes divines ne se distinguent que par les relations, que le Père est autre et non pas autre chose que le Fils, et toutes considérations qui sont de foi, les ignorants et les simples fidèles ne sont pas tenus de les savoir explicitement : il suffit qu'ils les croient d'une manière générale et implicite, prêts à leur

¹ St. Matth., xvi. — ² II^e Part., quest. II, art. 2.

donner leur assentiment dès qu'ils apprendront que ce sont des dogmes et l'enseignement de l'Église. On rapporte d'un ignorant, simple d'esprit, qu'à l'article de la mort le démon lui demanda compte de sa foi : « Je crois, répondit-il, à ce que croit l'Église. — Et que croit l'Église ? répliqua le dragon infernal. — Ce que je crois moi-même. » Le diable eut beau réitérer ses questions, il ne reçut jamais d'autre réponse que ceci : « Je crois ce que croit l'Église. » Aussi se retira-t-il vaincu et couvert de confusion.

Mais ces considérations, plus subtiles, concernant la très-sainte Trinité ou les autres articles de foi, les pasteurs et les Docteurs sont tenus de les croire explicitement, de les expliquer autant que besoin sera aux ignorants, et de les défendre contre les hérétiques. C'est ce qu'a ingénieusement fait entendre un grand pape qui fut aussi un grand Docteur, saint Grégoire, quand, dans ses *Morales* ¹, il en est amené à étudier ce texte de Job : « Les bœufs labouraient et les ânesses paissaient auprès d'eux ². » Les bœufs, suivant l'interprétation du saint Docteur, symbolisent les Docteurs qui travaillent à l'explication de la foi. Les ânesses représentent les simples fidèles qui se nourrissent de doctrine et de foi auprès des Docteurs, croyant implicitement ce que ceux-ci croient d'une manière explicite.

VI. — La foi qui honore la très-sainte Trinité doit être intègre. Il faut que nous croyions pleinement et parfaitement toutes et chacune des choses que l'Église catholique nous propose à croire, non-seulement par rapport à la très-sainte Trinité, mais aussi par rapport aux autres articles de la foi orthodoxe, par exemple, de l'incarnation, des sacrements, de la grâce divine, des bonnes œuvres, etc.

VII. — En effet, quiconque croit quelque chose de contraire à la foi perd par cela même toute la foi et perd son salut. Une seule porte ouverte dans un camp, un seul traître suffit à l'ennemi pour battre une armée, même la plus forte et la plus nombreuse. Une seule blessure mortelle tue un homme. Un seul trou dans la coque d'un navire le fait sombrer entièrement. Une petite étincelle brûle toute une maison et toute une ville. Une corde mal accordée détruit toute

¹ Liv. II, chap. xxv. — ² 1, 14.

l'harmonie d'un instrument et d'un concert musical. De même, la négation d'un seul article de foi fait perdre la foi de tous les autres articles. C'est là ce que disait le Sage : « Celui qui manque en un seul point perdra de grands biens ¹. » Et l'Apôtre saint Jacques : « Quiconque, ayant gardé toute la loi, la viole en un seul point, est coupable, comme l'ayant toute violée ². »

De même, en effet, qu'un seul péché mortel détruit tout le chœur des Vertus, en sorte qu'elles ne subsistent plus dans l'état parfait de vertu, car il détruit la charité qui est la forme de toute vertu ; de même un seul acte de dissidence vis-à-vis de la vraie foi, ruine toute la foi, car il ruine la raison formelle de la foi catholique, la vérité première révélée par les saintes Écritures et l'Église. C'est ce qu'enseigne notre Docteur angélique ³.

C'est donc en vain que les hérétiques se glorifient de croire en la très-sainte Trinité, puisqu'ils n'ont plus la foi : on la perd quand on refuse avec pertinacité de croire à quelque article de foi, même à un seul. Ce qu'ils affirment de la très-sainte Trinité, quoique vrai, ils ne le croient cependant point d'une foi véritable, c'est-à-dire divine et infuse, mais bien d'une foi humaine et historique.

Cette doctrine a été constamment celle des plus saints et des plus savants d'entre les Pères : saint Grégoire de Nazianze, dans son *Traité de la foi*; saint Jérôme, dans son *Apologie contre Rufin* ⁴; saint Basile, d'après le témoignage de Théodoret ⁵; saint Augustin, dans sa *Cité de Dieu* ⁶; saint Athanase, quand il dit dans son *Symbole* : « Telle est la foi catholique : celui qui ne la croit pas fidèlement et intégralement périra certainement. » Le saint Concile de Trente vient compléter cette série de témoignages, quand il affirme que « la foi se perd par l'infidélité ⁷, » tout comme l'espérance tout entière par un seul acte de désespoir.

L'Apôtre Thomas ne crut pas à la résurrection du Christ, et à cause de ce seul fait d'incroyance, le Seigneur l'appelle incrédule ⁸.

¹ *Ecclésiaste*, ix, 18. — ² II, 10. — ³ Part. II^e, quest. v, art. 3. — ⁴ Liv. III. — ⁵ *Histoire ecclésiastique*, liv. IV, chap. xvii. — ⁶ Liv. XVIII, chap. li. — ⁷ Session IV, chap. xv. — ⁸ Jean, xx, 27.

Hyménée et Philète ne niaient que la résurrection de tous les hommes, et cependant l'Apôtre dit, en parlant d'eux : « Hyménée et Philète se sont écartés de la vérité, en disant que la résurrection est déjà arrivée, et ils ont renversé la foi de quelques-uns¹. » Donc, la foi qui honore la très-sainte Trinité doit être intègre.

VIII. — Mais la foi des mauvais catholiques honore peu ou point du tout la très-sainte Trinité. Quoique, en effet, ce soit la vraie foi, elle n'est d'aucune prise auprès de Dieu, selon que l'affirme l'Apôtre : « En Jésus-Christ il n'y a que la foi animée par la charité qui a de la valeur². » Elle n'est pas plus estimée de Dieu que nous n'estimons nous-mêmes un cadavre s'il est en putréfaction, selon le témoignage de l'Apôtre saint Jacques : « Comme le corps est mort lorsqu'il est sans âme, ainsi la foi est morte lorsqu'elle est sans œuvres³. » C'est pourquoi les théologiens affirment avec raison que la charité est la forme et l'âme de la foi : « Sans la charité, dit saint Augustin, la foi peut exister, mais elle ne saurait profiter. »

IX. — L'espérance honore la très-sainte Trinité, quand nous plaçons en elle, comme en un Père plein de providence, toutes nos espérances et que nous nous confions à elle en toute sécurité : « Jetez dans le sein de Dieu toutes vos inquiétudes et vos peines⁴. » Et, à la vérité, la très-puissante Trinité a promis de nombreux biens à ceux qui mettent en elle leur espérance, comme on le voit au *Psaume xc, 14* : « Parce qu'il a espéré en moi, je le délivrerai. » Et dans *Jérémie* : « Heureux l'homme qui met sa confiance au Seigneur et dont le Seigneur est l'espérance⁵ ! »

X. — Or, l'espérance par laquelle on honore la très-sainte Trinité ne doit pas être une simple attente du secours divin. Elle doit être d'accord avec la conscience.

« Il espère, dit saint Augustin, celui qui possède une bonne conscience. Mais celui que pique l'aiguillon de la mauvaise conscience se soustrait à l'espérance. Il n'espère rien pour lui que la damnation⁶. »

¹ II^e A *Timothée*, II, 17 et 18. — ² *Aux Galates*, V, 6. — ³ II, 26. — ⁴ I^{re} *Épître de saint Pierre*, V, 7. — ⁵ XVII, 7. — ⁶ *Introduction au psaume xxxvi*.

C'est pourquoi il est dit au *Psautre xxxvi*, 3 : « Mettez votre espérance au Seigneur, et faites le bien ; » dans l'*Épître à Tite* ¹ : « Nous devons vivre dans le siècle présent avec tempérance, avec justice et avec piété, étant toujours dans l'attente de la béatitude que nous espérons. » Et dans la *I^{re} Épître de saint Jean* : « Mes bien-aimés, si notre cœur ne nous condamne point, nous avons de l'assurance devant Dieu ². »

Puis donc qu'une espérance solide ne saurait subsister sans une bonne conscience et sans les bonnes œuvres, le mauvais catholique n'honore la très-sainte Trinité qu'avec une espérance insuffisante, puisque, malgré sa croyance bonne, il s'inquiète peu de sa bonne conscience et du soin d'acquérir les vertus. Quant à l'hérétique, il n'honore d'aucune espérance la très-sainte Trinité, puisqu'il lui manque la foi sans laquelle l'espérance ne peut exister.

XI. — Nous honorons la très-sainte Trinité par la *charité*, quand nous l'aimons comme on doit aimer un père très-bon, très-clément, très-miséricordieux, très-aimant, et c'est là l'honneur le plus digne, celui qui est tout à fait indispensable pour l'homme : 1° le plus digne, parce que la charité commande comme une reine toutes les autres vertus, dirigeant leurs actes vers Dieu, notre dernière fin surnaturelle, et d'humains les rendant divins et méritoires de la vie éternelle. En effet, sans la charité, l'œuvre la meilleure en elle-même ne saurait mériter la vie éternelle, comme l'Apôtre le démontre longuement dans sa *I^{re} Épître aux Corinthiens* ³ ; 2° tout à fait indispensable, parce que sans la charité on ne peut être sauvé, comme l'atteste Jean, le bien-aimé de Jésus : « Celui qui n'aime point demeure dans la mort ⁴. »

XII. — Mais ce n'est point une charité quelconque qui honore la très-sainte Trinité. C'est elle que l'Apôtre nous décrit dans l'*Épître aux Romains*, quand il dit : « L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit qui nous a été donné ⁵ ; » et dans la *I^{re} aux Corinthiens* : « La charité est patiente, elle est douce et bien-faisante, elle n'est point envieuse, elle n'est point téméraire et pré-

¹ II. 12. — ² III, 21. — ³ XIII. — ⁴ *I^{re} Épître de saint Jean*, III, 14. — ⁵ V, 5.

cipitée, elle ne s'enfle point ¹. » Le premier texte nous apprend que ce n'est point notre labour, que c'est le don de Dieu tout seul qui nous fait avoir la charité, c'est l'Esprit-Saint qui la répand en nous, tant dans le baptême que dans les autres sacrements par lesquels nous sommes justifiés davantage ou sanctifiés pour la première fois. Le texte suivant nous apprend que la charité ne doit pas être oisive et doit produire de bonnes œuvres.

C'est pourquoi il n'honore pas la très-sainte Trinité celui qui l'aime seulement à cause des bienfaits et des avantages qu'il en perçoit : ce n'est pas là en effet aimer Dieu, c'est se complaire en soi-même. — Il n'honore par non plus la très-sainte Trinité celui qui ne s'applique pas aux bonnes œuvres : la charité, en effet, n'est pas oisive, elle opère de grandes choses partout où elle est. Si elle n'en opère point, ce n'est pas une vraie charité, comme on le conclut du texte cité tantôt de saint Paul.

Concluez de là que les mauvais catholiques n'honorent point la très-sainte Trinité par la charité, quand ils sont vides de vertus et de bonnes œuvres, et que les hérétiques n'honorent aucunement par la charité cette Trinité adorable ; s'ils manquent, en effet, de foi et d'espérance, comme nous l'avons prouvé plus haut, il est nécessaire qu'ils soient aussi privés de charité : ces vertus sont tellement unies et liées entre elles que l'une ne saurait exister sans l'autre, comme le prouve admirablement saint Thomas ². L'Apôtre, dans sa *1^{re} à Timothée* ³, l'indique clairement. Je citerai et expliquerai bientôt ces paroles.

XIII. — Quiconque donc veut honorer dignement la très-sainte Trinité doit donner fermement son assentiment à tous les dogmes catholiques divinement révélés par l'enseignement de l'Église. Il doit mettre en Dieu son espérance ferme et solide, appuyée sur la miséricorde divine, les mérites de Jésus-Christ, la bonne conscience et les bonnes œuvres. Il doit aimer Dieu pour lui-même, d'une charité sincère, et le prochain pour Dieu. L'Apôtre réunit ces vertus dans sa *1^{re} à Timothée* : « La fin des commandements, c'est la charité qui

¹ XIII, 4. — ² 1^{re} de la II^e part., quest. LXV, art. 1. — ³ 1, 5.

naît d'un cœur pur, d'une bonne conscience et d'une foi sincère ¹. » Saint Paul appelle la charité fin, parce que la charité est le complément de tous les préceptes, suivant ce qu'il nous apprend lui-même ailleurs : « L'amour est l'accomplissement de la loi ². » On connaît également le texte de *saint Matthieu* : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur... et votre prochain comme vous-même. Toute la loi et les prophètes sont renfermés dans ces deux commandements ³. » L'Apôtre fait encore mention de la bonne conscience pour parler de l'espérance, car il espère celui qui a une bonne conscience, comme nous l'avons prouvé tantôt d'après saint Augustin. En troisième lieu, saint Paul dit : « et avec une foi sincère. » Si, en effet, notre foi est sans mensonge, alors nous n'aimerons pas ce qu'il faut aimer et nous n'espérerons que ce qu'il faut espérer en vivant bien. Voyez à ce sujet saint Augustin ⁴.

Ces trois vertus rendent donc à la très-sainte Trinité le plus excellent et le meilleur des cultes, car ce sont les plus nobles et les plus excellentes des vertus; elles atteignent Dieu lui-même d'une manière immédiate, comme leur objet propre. En effet, la foi croit en Dieu, comme étant la vérité première, suprême et infaillible; l'espérance le désire et l'espère, comme notre bien et notre félicité; la charité l'aime, en tant qu'il est le bien essentiel, suprême et infini.

XIV. — De ces trois vertus théologiques naît en nous du côté de l'intelligence l'*admiration*, qui nous fait connaître et admirer la majesté et l'excellence de Dieu. C'est elle qui nous fait reconnaître que la très-sainte Trinité seule est Dieu, principe et fin dernière de toutes choses, souverainement sage, puissant, bon, providence, miséricordieux; méditer et considérer dans les processions divines comment de toute éternité le Fils naît du Père, comment le Saint-Esprit procède du Père et du Fils, et comment cette Trinité des personnes est un seul Dieu. Que cette méditation et cette admiration plaisent à la très-sainte Trinité, c'est ce que nous avons montré par l'exemple de saint Elzéar, de sainte Claire, de saint Ignace de Loyola ⁵.

¹ 1, 5. — ² *Aux Romains*, XIII, 10. — ³ XXII, 37, 40. — ⁴ *Enchiridion*, chap. XI. — ⁵ 78^e Conférence.

XV. — Du côté de la volonté, ces trois vertus font naître en nous l'amour de *bienveillance*, par lequel nous voulons être en tout soumis à Dieu, nous consacrer tout entiers, nous et toutes nos forces, à son honneur et à son service, le révéler avec une entière soumission d'esprit, nous confier tout entiers à lui, soumettre entièrement notre volonté, nous régler sur lui, nous conformer à sa volonté et acquiescer à ses ordres avec douceur, l'aimer par-dessus toute chose et lui obéir en tout. De plus, nous désirons que sa gloire soit procurée en tout, afin que tous le connaissent, l'aiment, le craignent, l'honorent, le louent sans cesse, l'adorent, le glorifient.

C'est en cela que consiste le culte intérieur de la Trinité, dont la noblesse est divine, dont la majesté est infinie, dont la gloire est ineffable et immense. A elle gloire éternelle dans les siècles des-siècles, Venons-en au culte extérieur ou corporel.

85° CONFÉRENCE

DU CULTE EXTÉRIEUR ET CORPOREL DE LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ.

SOMMAIRE. — 1. Éléments du culte extérieur. — 2. Hommages de la voix : confession, louanges, magnificence, bénédiction, prières, vœux, serments. — 3. Hommages de l'action. — 4. L'action par excellence.

I. — Le culte extérieur se compose de paroles et d'actes. Par les paroles on accomplit la confession, la louange, la magnificence, la bénédiction, les prières ou oraisons, les serments, les vœux. Par les actes, on accomplit les cérémonies, l'adoration extérieure par laquelle nous manifestons et professons le culte intérieur.

Ces actes sont de deux sortes :

1° Les uns sont communs, c'est-à-dire qu'ils sont en usage non-seulement pour manifester le culte dû à Dieu seul, mais encore le culte dû aux hommes, comme les génuflexions, les découverts de tête, l'inclination du corps, l'érection des statues ou images, l'institution des fêtes, les cierges allumés. — Ces actes ne sont pas exclusivement réservés à rendre à Dieu le culte de latrie qui lui est dû ; ils servent encore à honorer les Anges, les Saints et même les hommes

éminents en sagesse et en dignité. C'est ainsi que Loth adora les Anges en se prosternant par terre ¹, que Bethsabée s'inclina et adora le roi ², et que le prophète Nathan adora ce même roi David en se prosternant par terre ³. Le discernement de ces actes dépend uniquement de l'intention de l'homme. S'il incline son corps, fléchit le genou, érige une image, etc., avec l'intention de rendre un culte au premier principe de toutes choses et à la source de tous les biens, ce sera un culte de latrie. S'il a l'intention de rendre hommage à quelqu'un que sa sainteté, sa dignité, sa sagesse lui montrent éminent, ce sera un culte de dulia.

2° D'autres sont propres à Dieu seul. Ce sont ceux qui symbolisent le culte dû à Dieu seul. Tel est l'acte de l'oblation du sacrifice; il n'y a qu'à Dieu, en effet, que le sacrifice est offert. C'est pourquoi, selon la remarque de saint Augustin ⁴, personne n'a jamais dit : « Nous vous offrons, Pierre, Paul, Cyprien, etc., mais ce qui est offert on l'offre à Dieu. » Si nous élevons des temples et des autels à la mémoire des martyrs ou des autres Saints, nous ne les leur dédions pas en tant qu'ils sont destinés au sacrifice, mais bien afin que les Saints y soient honorés comme patrons.

Étudions chacun de ces hommages et de ces actes de culte extérieur en particulier.

II. — On honore la très-sainte Trinité de diverses manières par la voix :

1° Par la *confession*. — « Il faut croire de cœur la très-sainte Trinité pour obtenir la justice et confesser cette foi par les paroles pour obtenir le salut ⁵. » Combien cette confession est agréable à Dieu, c'est ce qui a été montré d'une manière évidente chez ces saints évêques qui, après qu'on leur avait coupé la langue pour avoir confessé leur croyance en la très-sainte Trinité, parlaient comme auparavant. Lisez à ce propos Victor d'Utique ⁶ et saint Grégoire le Grand ⁷. Ce dernier affirme avoir vu, à Constantinople, un vieil évêque qui assurait les avoir entendu parler sans langues.

¹ Genèse, xxx, 1. — ² III^e Liv. des Rois, 1, 16. — ³ Ibid., 23. — ⁴ Contre Fauste le Manichéen, liv. XX, chap. xxi. — ⁵ Aux Romains, x, 10. — ⁶ Persécution des Vandales, liv. III. — ⁷ Dialogues, liv. III, chap. xxxii.

2° Par la *louange*. — Nous lui offrons cet hommage lorsque, ivres d'amour divin et embrasés de son ineffable dilection, nous avons de grandes pensées sur la très-sainte Trinité, nous concevons de nouveaux noms magnifiques et de sublimes épithètes à sa gloire. Ainsi la louaient ces trois jeunes Hébreux divinement préservés dans la fournaise, lorsqu'ils ne se bornaient point à proclamer Dieu louable, glorieux et élevé, et le disaient au-dessus de toutes louanges, au-dessus de toute gloire et au-dessus de toute élévation. Ainsi le louent les Saints quand ils appellent la Trinité divine, sacro-sainte, très-puissante, très-heureuse, très-sainte, très-digne, très-auguste, très-élevée.

3° Par la *magnificence* des louanges, quand nous exaltons, célébrons et proclamons en paroles ou en œuvres son incomparable excellence, son immense pouvoir, sa très-profonde sagesse, sa souveraine clémence, son inflexible justice et ses autres glorieux attributs et gestes héroïques.

a) Nous accomplissons ce devoir en paroles quand nous annonçons et prêchons sa grandeur immense, sa perfection, sa majesté et son excellence. C'est ainsi que l'Église catholique glorifie magnifiquement la très-sainte Trinité, quand elle prêche par ses Docteurs l'unité et la majesté divines, quand dans ses conciles elle défend la vérité et l'honneur de la Trinité contre les hérétiques. Ainsi la glorifièrent magnifiquement les saints Docteurs de l'Église, Augustin, Athanase, Ambroise, Basile, Hilaire, Grégoire de Nazianze, Chrysostome, Jérôme, Thomas d'Aquin et mille autres qui, dans leurs dissertations et dans leurs sermons, ont soutenu énergiquement la foi en la très-sainte Trinité contre les Ariens, les Sabelliens, les Macédoniens. Ainsi la glorifièrent avec magnificence les très-pieux empereurs Théodose, Justin le Thrace, Charles et d'autres qui étaient moins saints et moins soumis à l'Église, comme Gratien, Valentinien, Léon surnommé le Sage, qui ont excellemment défendu la foi en la très-auguste Trinité contre les hérétiques, ne se bornant pas à la confesser de bouche, mais la protégeant par des édits publics. Ces constitutions impériales sont citées tout au long dans l'ouvrage qu'a écrit sur ce sujet un ardent et zélé dévot de la très-sainte Trinité, Gisbert ¹.

¹ *De la Trinité*, liv. X, chap. xxii et xxiii.

b) Nous accomplissons ce devoir en actes, quand nous travaillons pour la très-sainte Trinité, quand nous rapportons à sa gloire toutes nos entreprises et toutes nos œuvres, et quand nous les commençons par son invocation. C'est ainsi que le Sauveur nous exhorte en ces termes dans *saint Matthieu* : « Ainsi, que votre lumière luise devant les hommes, afin que, voyant vos bonnes œuvres, ils glorifient votre Père qui est dans les cieux ¹. » Et l'Apôtre : « Soit que vous mangiez, soit que vous buviez, et quelque chose que vous fassiez, faites tout pour la gloire de Dieu ²; » et encore : « Quoi que vous fassiez, ou en parlant, ou en agissant, faites tout au nom du Seigneur Jésus-Christ ³. » Ainsi glorifièrent la très-sainte Trinité ces illustres Confesseurs et Docteurs qui, par la publication de nombreux ouvrages, ont confessé leur croyance sur ce point comme sur le théâtre public du monde entier, et ont excité la foi, la religion, le culte des autres vis-à-vis de cette Trinité très-sainte. Ainsi l'ont glorifiée les martyrs qui, pour la confession et la dilatation de cette même foi, ont subi tant de travaux, de dangers, de calomnies, d'exils, de calamités, de tourments et d'immolations cruelles. Leurs noms, écrits au livre de vie, sont énumérés avec grand soin par Gisbert Schevichavius ⁴.

4° Par la *bénédiction*, lorsque nous proclamons que la très-sublime Trinité donne, crée, distribue tous les biens, ou lorsque, par nos bonnes œuvres, nous la faisons bénir de tous. A cela se rapporte l'*action de grâces*, lorsque nous bénissons la sainte et indivisible Trinité comme créatrice, conservatrice et fin dernière de tout.

5° Par les *prières*, les *hymnes*, les *litanies* et les autres *oraisons* que nous offrons en l'honneur de la très-sublime Trinité. C'est pourquoi l'Église catholique conclut et achève toutes ses prières par cette louange de la Trinité sainte : « Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, votre Fils, qui vit et règne avec vous dans l'unité de Dieu le Saint-Esprit. »

Elle commence tous les divins offices par la doxologie : « Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, » et la répète plus de cinquante fois par jour quand elle ajoute à la fin des psaumes et des cantiques :

¹ v, 16. — ² 1^{re} Aux Corinthiens, x, 31. — ³ Aux Colosses, iii, 12. — ⁴ Liv. IX.

« Gloire au Père, et au Fils, etc. » Cette doxologie doit son origine à l'institution des Apôtres et à l'usage des temps apostoliques. Baronius ¹ l'atteste et, sur les instances de saint Jérôme, le pape Damase en proposa le chant à toute l'Église ². Vous trouverez une pieuse explication de cette doxologie dans Gisbert ³.

Voilà pourquoi l'Église termine toutes ses hymnes par les louanges de la très-sainte Trinité ; voilà pourquoi elle invoque avant tout la très-sainte Trinité dans ses litanies ; voilà pourquoi le dimanche elle chante le symbole de Nicée et le symbole de saint Athanase, lesquels élucident merveilleusement la foi en la très-sainte Trinité.

On a vu à ce propos éclater la belle dévotion des Frères prêcheurs. Leur rosaire du très-saint nom de Jésus, composé de quinze dizaines, se divise en trois parties. Les cinq dizaines de la première partie répètent cinquante fois pour les mystères joyeux : « Jésus, fils de David, ayez pitié de nous ! » Celles de la deuxième partie, pour les mystères douloureux, répètent encore cinquante fois : « Jésus de Nazareth, roi des Juifs, ayez pitié de nous ! » Celles de la troisième partie, pour les mystères glorieux, également cinquante fois : « Jésus, Fils du Dieu vivant, ayez pitié de nous ! » A la fin de chaque dizaine, on ajoute : « Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, etc. ; » et l'on ajoute à chacune d'elles un *Pater* et un *Ave*. Clément VIII, dans sa Bulle *Cum sicut accepimus in diversis*, publiée à Rome en 1598, approuva cette dévotion et accorda une indulgence de deux cents jours à ceux qui récitent ce rosaire.

Elle est également louable la dévotion de ceux qui, en récitant cinq fois le *Pater* et cinq fois l'*Ave, Maria*, ajoutent chaque fois : « Saint, saint, saint, est le Seigneur Dieu des armées ; la terre entière est remplie de votre gloire. — Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit, aujourd'hui et toujours, comme dès le commencement et dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il. » Ils offrent ainsi une couronne ou rosaire à la très-sainte Trinité. Corneille La Pierre, l'excellent commentateur des saintes Écritures, recommande instamment ce rosaire.

¹ An de J.-C. 325. — ² An de J.-C. 370. — ³ *De la Trinité*, liv. XVI, chap. xvi.

Vous pouvez voir, si vous le désirez, ces recommandations dans le *Commentaire sur Isaïe* ¹.

Voilà encore pourquoi notre bonne mère l'Église achève toutes ses saintes bénédictions par l'invocation de la très-sainte Trinité. Elle ne laisse personne prendre les insignes d'honneur du baccalauréat, de la licence, du doctorat, les dignités épiscopales, prélatiques, canoniales, capitulaires, conventuelles, ni recevoir aucun bénéfice ecclésiastique, sans avoir fait profession de foi en la très-sainte Trinité et sans l'avoir invoquée. Elle apprend à ses enfants qu'ils doivent se munir souvent du signe sacré de la croix en invoquant la très-sainte Trinité : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit; » qu'ils doivent commencer, poursuivre et terminer tous leurs actes par cette invocation.

Ajoutez à cela le pieux et tendre hommage de l'Église catholique à la très-sainte Trinité, qu'elle exprime merveilleusement dans l'office de sa fête, lorsqu'elle chante : « Assistez-nous, ô Dieu tout-puissant qui êtes un, Père, Fils et Saint-Esprit; nous vous invoquons, nous vous louons, nous vous adorons, ô sainte Trinité, notre espérance, notre salut, notre honneur, ô sainte Trinité; » et autres antiennes, hymnes, répons et versets semblables.

Tout cela fait éclater le grand zèle de l'Église catholique à adorer, prier, louer la très-sainte Trinité.

6° Nous honorons encore la très-excellente Trinité par les *vœux*, quand nous en faisons en son honneur. C'est pourquoi le Psalmiste royal disait : « Je m'acquitterai envers vous des vœux que mes lèvres ont proférés ². » Nos lèvres profèrent un vœu, lorsque nous nous accusons nous-mêmes et que nous louons Dieu; lorsque nous confessons que nous sommes des créatures, et que nous le reconnaissons Créateur; que nous sommes ténèbres, et qu'il est lumière; que nous changeons, et qu'il est immuable; que nous sommes pécheurs, et qu'il est miséricordieux; que nous sommes menteurs, et qu'il est véracé; que sans lui nous ne sommes rien, et que sans nous il est parfait; que nous avons besoin de lui, et qu'il n'a aucun besoin de nous, comme l'expliquent saint Remi et saint Augustin. Cette sorte de vœux et cette pro-

¹ Chap. vi, v. 3. — ² Ps. LXV, 13.

clamation des lèvres constituent pour Dieu un culte excellent. Il nous sert à protester de notre misère, de notre petitesse, de notre bassesse, de notre inanité, et à reconnaître la suprême grandeur, la puissance et la majesté de Dieu. Nous faisons profession de reconnaître que tout bien découle de lui comme de sa source, et nous nous offrons tout entiers à son service.

7° Par les *serments*, quand nous jurons par Dieu ou par la très-sainte Trinité dans la vérité, le jugement ou la justice. Ce sont là, en effet, les compagnons obligés, les conditions nécessaires du serment licite, comme on le conclut des prophéties de *Jérémie*, où le Seigneur dit : « Vous jurerez dans la vérité, dans l'équité et la justice, en disant : « Vive le Seigneur¹ ! » En effet, ce qu'on affirme par serment doit être une chose vraie et certaine et non douteuse, ensuite juste et licite, enfin non futile et grave. Cela doit se faire avec la discrétion et la révérence voulues. Ce serment honore beaucoup la très-sainte Trinité, car c'est un acte de religion, puisque cela intéresse la gloire divine qui résulte de l'estime que nous faisons de l'infaillibilité divine et de l'invocation de son divin témoignage, certain et vrai de sa nature. Et partant, par cela même que l'homme jure par Dieu, il fait profession de croire Dieu meilleur que lui, parce que sa vérité est indéfectible et sa connaissance universelle, et c'est ainsi qu'il rend hommage à Dieu. C'est pourquoi l'Apôtre dit : « Les hommes jurent par celui qui est plus grand qu'eux². » Saint Jérôme, commentant le texte de *saint Matthieu* : « Ne jurez point³, » dit : « Celui qui jure vénère ou aime celui par qui il jure. » Aristote aussi a dit : « Le serment est un très-grand signe d'honneur⁴. » Tel est l'enseignement de notre Docteur angélique dans sa *Somme*⁵. La parole de Dieu elle-même confirme sa doctrine : « Vous craindrez le Seigneur votre Dieu, et vous ne servirez que lui seul, et vous jurerez son nom.⁶ »

III. On honore la très-sainte Trinité par l'*action*.

J'ai repassé, au début de cette conférence, les diverses actions extérieures par lesquelles nous honorons la très-sainte Trinité. La plus

¹ IV, 2. — ² *Aux Hébreux*, VI, 16. — ³ V, 34. — ⁴ *Métaph.*, I, 3. — ⁵ 2^e 2, quest. 89, art. 4. — ⁶ *Deutéronome*, VI, 13.

excellente de toutes et la plus appropriée à sa destination, c'est le sacrifice du Nouveau Testament, qui n'est offert à nul autre qu'à la très-sainte Trinité, comme nous l'avons prouvé peu auparavant, d'après le prince des Docteurs, saint Augustin. C'est pourquoi, au commencement de ce sacrifice, le prêtre prie en ces termes : « Recevez, ô Trinité sainte, l'hommage de mon entière dépendance. »

IV.—Le début de ce même sacrifice commence par l'invocation de la très-sainte Trinité : « Au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit. » Dans le courant du sacrifice, le prêtre répète trois fois : *Kyrie, eleison ; Christe, eleison ; Kyrie, eleison,* » en l'honneur de la très-sainte Trinité. Ensuite, dans l'hymne angélique : *Gloria in excelsis*, il loue l'adorable Trinité, faisant mention spéciale de chacune des trois personnes divines, comme aussi dans le symbole de Nicée, qu'il chante après l'Évangile. Après quoi il récite le trisagion séraphique : « Saint, saint, saint, le Seigneur Dieu des armées. » Il acclame trois fois *Saint* et une fois seulement *Seigneur*, afin de montrer la Trinité des personnes et l'unité de l'essence divine, comme l'expliquent les saints Pères cités par Jean-Baptiste Scortia ¹. Hildebert dit, dans son livre *des Mystères de la messe* : « La triple répétition du mot Saint note la Trinité des personnes ; le mot Seigneur et le mot Dieu des armées désignent l'unité de l'essence. »

Les signes de croix se font au sacrifice de la messe par une, trois ou cinq fois : « Une fois, dit le *Ménologue* ², à cause de l'unité d'essence ; trois fois, à cause de la Trinité des personnes ; cinq fois, à cause des cinq plaies de Jésus-Christ. »

Particulièrement, avant *l'Agnus Dei*, le prêtre fait avec la particule du corps de Jésus-Christ trois fois le signe de la croix sur l'orifice du calice en l'honneur de la très-sainte Trinité qui a envoyé l'Agneau, lequel a sauvé le monde par la Croix et fait la paix avec les Anges et les hommes. C'est ainsi que l'explique Étienne d'Autun au chap. xviii.

Enfin, il termine le sacrifice de la messe par cette heureuse supplication : « Que le Dieu tout-puissant, Père, Fils et Saint-Esprit, vous bénisse ! »

¹ *Du Sacrifice de la messe*, liv. IX, chap. II, n° 4. — ² Chap. xv.

Voilà le culte, voilà les honneurs que l'Église rend à la très-sainte Trinité. Nous, ses fils, ne dégénérons point d'une aussi illustre mère. A son exemple, appliquons-nous toujours de tout cœur à louer la très-sainte Trinité. Bénissons le Père et le Fils avec le Saint-Esprit, louons-le et exaltons-le dans les siècles des siècles.

Faites, ô très-sainte Trinité, que nous vénérions si bien dans la vie présente votre majesté que nous méritions d'en jouir dans la vie future par une claire vision et par une possession pleine de sécurité. Ainsi soit-il.

VIII

SANCTA MARIA

SAINTE MARIE

Après avoir invoqué la très-sainte Trinité, nous invoquons d'abord sainte Marie, la très-digne Mère de Dieu ; car si, dans l'Église triomphante, elle occupe parmi tous les Saints le rang le plus distingué et vient la première après la très-auguste Trinité, dans l'Église militante elle est aussi la plus honorée de tous les Saints, et la première invoquée après la très-sainte Trinité. De plus, la bienheureuse Vierge Marie est liée à la très-sainte Trinité par la conjonction et l'affinité plus grande, en raison de laquelle nous devons l'honorer et l'invoquer immédiatement après la très-sainte Trinité. C'est cette conjonction et cette affinité que nous allons expliquer et développer.

86^e CONFÉRENCE

QUELLES SONT, DE QUELLE MANIÈRE SONT ET COMBIEN GRANDES L'AFFINITÉ ET LA CONJONCTION DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE AVEC LA TRÈS-SAINTE TRINITÉ ?

SONNAIRE. — 1. Marie alliée à la très-sainte Trinité. — 2. Marie alliée au Père dont elle est la fille. — 3. Marie alliée au Fils dont elle est la mère. — 4. Marie alliée au Saint-Esprit dont elle est l'épouse. — 5. Marie miroir des personnes et des processions divines. — 6. Marie complément de la très-sainte Trinité. — 7. Marie *triclinium* de la très-sainte Trinité. — 8. Prière.

I. — De même que, selon la chair et d'après les hommes, la parenté et l'affinité naissent de la nature ; ainsi, selon Dieu, l'affinité et la conjonction spirituelles naissent de la grâce. Si le degré plus ou moins

proche de parenté resserre plus ou moins les liens du sang, le nombre, l'excellence et la perfection des dons célestes dont quelqu'un est comblé le rapprochent plus parfaitement de Dieu. Aussi, parmi toutes les pures créatures, la bienheureuse Vierge Marie, que Dieu a comblée des plus inestimables dons de la grâce, est la plus proche de Dieu, soit de la très-sainte Trinité, à laquelle elle est unie par la plus grande conjonction. Elle est la fille du Père avec lequel elle semble rivaliser dans la génération du Fils dont elle est aussi la Mère; elle est l'Épouse du Saint-Esprit; le miroir des personnes et des processions divines; le complément de la très-sainte Trinité, et en quelque sorte son *trichinium* d'honneur.

II.— *Marie est la Fille du Père.* C'est sous ce titre qu'elle est honorée dans les ouvrages de saint Bernard, de saint Ildephonse et de plusieurs autres Docteurs. Sont fils et filles de Dieu ceux et celles qui croient en Dieu et en son Fils, ceux dont l'intelligence se meut par la foi, et la volonté par la charité. « Il a donné de devenir enfants de Dieu à tous ceux qui l'ont reçu, c'est-à-dire qui croient en son nom ¹. »

Mais ce n'est point à ce seul titre que la bienheureuse Vierge Marie est la Fille du Père. Des raisons particulières et spéciales lui permettent de s'attribuer ce glorieux titre. Jésus-Christ, comme homme, est fils de Marie par nature et non-seulement par adoption, comme nous l'avons prouvé jusqu'à l'évidence dans notre 32^e Conférence. Aussi la bienheureuse Vierge Marie est-elle Fille de Dieu non-seulement par adoption, mais par un lien plus étroit, et pourrait être appelée, dans la signification large du mot, Fille de Dieu par relation de nature. Oui, ce même Fils qui, comme Dieu, est consubstantiel à son Père, a daigné par son humanité devenir consubstantiel à la bienheureuse Vierge Marie. Cette doctrine est soutenue et parfaitement expliquée d'après les Pères par Ferdinand, Quirinus, Salazar ².

De plus, la bienheureuse Vierge Marie, qui est déjà la Fille du Père éternel, semble rivaliser avec lui dans la génération du Fils. De toute éternité Dieu engendre un seul Fils consubstantiel à lui-même, et c'est

¹ St. Jean, 1, 12. — ² Chap. viii, *Prov.*, nos 384 à 388.

ce même Fils que Marie a mérité d'avoir en commun avec le Père: La personne du Fils de Dieu n'est pas distincte de la personne du Fils de l'homme : il n'y a qu'un seul et même Fils de Dieu et Fils de l'homme.

Voilà une des meilleures raisons pour lesquelles, seul entre les personnes divines, le Fils s'est incarné. Car, de la sorte, celui qui est Fils de Dieu dans l'éternité est devenu fils de l'homme dans le temps. C'est pour signifier ce mystère que la bienheureuse Agnès disait, en parlant du Fils de Dieu, notre Sauveur : « Lui, dont la Mère est vierge et dont le Père ne connaît point de femme. » Elle paraît mettre au même niveau le Père et la Mère du Sauveur, comme ayant tous deux, quoique d'une manière différente, concouru à sa génération.

J'oserai même dire que la manière dont la bienheureuse Vierge Marie enfante le Fils de Dieu dans le temps, ressemble à celle dont le Père l'engendre de toute éternité. C'est de son sein fécond que le Père engendre un Fils consubstantiel et en tout égal à lui-même, et cela sans passion, sans séparation, sans corruption. Et la bienheureuse Vierge Marie, Mère de Dieu, n'enfante-t-elle pas ce même Fils dans son très-chaste sein, et cela sans concupiscence, sans lésion de ses organes, sans corruption ?

Cette doctrine était déjà celle de saint Ildefonse, cet ardent et distingué panégyriste de la Mère de Dieu. Dans son *Traité sur la virginité et l'enfantement de Marie*, méditant sur ces paroles de saint Matthieu : « Or, la génération de Jésus-Christ était de la sorte ¹, » « pourquoi, s'écrie-t-il, l'Évangéliste n'aurait pas dit *au temps passé* : « La génération « a été ou bien a été faite de la sorte ? » Et il répond : « Parce qu'avant sa génération maternelle, il y avait la génération éternelle dont celle-là était une image et un symbole, génération éternelle que saint Jean a célébrée en ces mots : *Au commencement était le Verbe.* »

III. — *Marie est la Mère du Fils.* Voilà la plus grande affinité et la plus grande conjonction. Parcourez, je vous prie, toutes les conjonctions des êtres entre eux, vous n'en rencontrerez aucune de plus grande que celle que, par sa maternité, Marie s'est acquise par rap-

¹ 1, 18.

port à Dieu. L'âme et le corps sont joints par un lien bien étroit; mais la mort brise facilement ce lien en séparant l'âme du corps. Plus étroite est la conjonction de celui qui aime avec l'objet aimé, d'après cet axiome de philosophie : « L'âme est où elle aime plutôt qu'où elle est aimée. » Mais cette union aussi est bien souvent brisée, quand la haine, la colère séparent au loin les cœurs les uns des autres. Très-étroite est la conjonction de la qualité passive avec son sujet; par exemple, de la chaleur et du feu, de la faculté de rire et de l'homme. Mais au moins, par la puissance divine, ces qualités peuvent être séparées de leur sujet, comme le pensent plusieurs savants philosophes ¹.

Ineffable est l'union hypostatique du Verbe avec la nature humaine. La mort ne peut la briser. Mais Dieu, dans sa puissance absolue, pourrait la rompre en se débarrassant de lui-même de son humanité. Telle est l'opinion de la plupart des théologiens. L'intelligence ne saurait concevoir une conjonction plus intime, plus étroite que celle des attributs divins soit entre eux, soit avec l'essence divine. Et pourtant l'intelligence humaine distingue par abstraction la bonté de Dieu de sa sagesse, et sa justice de sa miséricorde. Pour me servir des termes de la scolastique, c'est par sa bonté et non par sa sagesse que Dieu est *formellement* bon; c'est par sa sagesse et non par sa bonté qu'il est *formellement* sage; c'est par sa justice et non par sa miséricorde qu'il est *formellement* juste; c'est par sa miséricorde et non par sa justice qu'il est *formellement* miséricordieux.

L'intelligence et la volonté divines ne sont qu'une seule et même chose; et cependant l'intelligence humaine les distingue. Rien plus, la foi catholique nous enseigne elle-même que c'est par son intelligence et non par sa volonté que Dieu engendre son Fils; que c'est de la volonté et non de l'intelligence que le Saint-Esprit procède par opération. Mais la conjonction de la Mère avec le Fils, de la maternité avec la filiation, est reconnue si grande qu'elle échappe même à une séparation

¹ L'auteur fait évidemment allusion aux querelles des *Nominalistes* et des *Réalistes*. Il est bon de remarquer que tous les théologiens et les philosophes catholiques sont d'accord sur la possibilité métaphysique de séparer les accidents d'une substance existant avant la transsubstantiation en les laissant accidents de la substance existant après la transsubstantiation. (*Note du Traducteur.*)

abstraite, puisque les philosophes enseignent que la nature des termes relatifs consiste en ce que la définition de l'un soit renfermée dans la définition de l'autre. Mais ce qui est renfermé dans la définition d'une autre chose n'en saurait être séparé d'aucune manière ¹.

Saint Bernard, qui, par son érudition, sa sainteté, l'éclat de ses miracles, sa dévotion envers la très-sainte Mère de Dieu, est devenu si célèbre, enseigne ² que la glorieuse Vierge Marie a été unie à Dieu de quatre manières : 1° dans l'incarnation; 2° dans la vie intime; 3° dans la passion; 4° dans la gloire.

1° *Dans l'Incarnation*, à cause de l'identité de la chair. Oui, cette même chair qui avait été celle de Marie est devenue la chair du Fils de Dieu. Saint Augustin l'affirme dans son *Sermon sur l'Assomption de Marie* : « La chair de Jésus-Christ est la chair de Marie. » En effet, la substance de la chair que la bienheureuse Vierge a fournie de son sang très-pur à la conception de Jésus-Christ, après avoir été une fois unie hypostatiquement au Verbe divin, n'a jamais passé dans un autre corps, n'a jamais été changée ni détruite par les agents naturels. Ainsi l'affirme encore au même endroit le prince des Docteurs : « La chair de Jésus-Christ, quoique élevée en dignité par la gloire de la résurrection, est néanmoins restée celle-là même qui avait été prise dans le sein de Marie. »

C'est pour expliquer cela que le doux et suave saint Bernard dit dans sa VI^e homélie sur le texte *Missus est* : « Tandis que Dieu est avec tous par l'union des volontés, il est spécialement avec Marie, se lie et s'unit à elle par une conjonction si intime qu'il se joint non-seulement la volonté, mais encore la chair de Marie, de sorte que sa substance et celle de la Vierge ne font qu'un seul Jésus-Christ, ou que plutôt un seul Jésus-Christ en est fait, qui, sans être fait tout entier de

¹ Il est bon de remarquer que l'auteur sans doute ne veut pas dire que, d'une manière absolue, une mère est plus conjonctivement unie à son fils que les attributs divins ne le sont entre eux : ce qui est insoutenable. Seulement, il a dû penser que, *subjectivement parlant*, nous comprenons mieux l'intimité de la relation de la maternité que celle de l'union des attributs divins. En réalité, toute comparaison entre les attributs divins et les attributs des créatures est radicalement impossible. (*Note du Traducteur.*)

² Tom. III, 1^{er} *Sermon sur le glorieux nom de Marie*, art. 2. chap. v.

la Vierge, est cependant tout entier de Dieu et tout entier de la Vierge; car il n'y a pas deux fils, mais un seul, fils de l'un et de l'autre. »

2° *Dans la vie intime*, par ses rapports familiers. Ce fils qu'elle a porté dans son sein, qu'elle a mis au monde par un enfantement si heureux, la bienheureuse Vierge l'a nourri, l'a pressé dans ses bras, l'a couché dans la crèche. Elle l'a couvert de langes et, dans sa fuite loin d'Hérode, elle l'a caché en Égypte. Son affection maternelle a sans cesse poursuivi les jeunes années de Jésus-Christ. Elle a vécu côte à côte avec lui, l'accompagnant seule à seul et ne s'absentant presque à aucune heure. Avec lui elle priait; avec lui elle jeûnait; avec lui elle prenait ses repas; avec lui elle contemplait; avec lui elle parlait; avec lui elle s'enflammait des désirs du Ciel; avec lui elle vaquait aux bonnes œuvres; avec lui elle croissait en grâce et en sagesse, devant Dieu et devant les hommes. Jours, mois, époque bénie, où, sous le même toit, la Vierge passait son temps et conversait avec son Fils unique !

3° *Dans la Passion*, par sa part aux souffrances de Jésus-Christ tandis que le disciple du Sauveur, ses amis, toutes ses connaissances, prirent la fuite; que quelques-uns, après avoir attendu quelques moments, le renièrent, la Vierge s'attacha seule à ses pas, et souffrit avec lui les douleurs d'une même passion, endurant dans son cœur ce que son Fils endurait dans sa chair. C'est pour cela que saint Jean Chrysostome, dans le très-saint mystère de la passion du Seigneur, contemple deux autels : le premier, sur lequel était la croix où était offert par la passion le corps de Jésus-Christ; le second, l'âme de Marie transpercée par la compassion. Nous expliquerons mieux cela dans l'invocation *Reine des martyrs*.

4° *Dans la gloire*, par la béatitude. Oui, elle s'est élevée au-dessus de la plus sublime grandeur de toutes les créatures célestes, de la plus haute puissance des Anges et de la plus grande hauteur des Séraphins. Elle a été transportée jusqu'au trône même de Dieu : « La Reine s'est tenue à votre droite, ayant un habit enrichi d'or et étant environnée de ses divers ornements ¹. » Ces paroles sont appliquées à la glorieuse

¹ Ps. XLIV, 10.

Vierge par saint Athanase, dans un sermon sur la Mère de Dieu; par saint Grégoire de Nysse, dans un discours sur la présentation de Marie; par Pierre Damien, dans un sermon sur l'Assomption; par saint Alphonse, dans son premier et dans son second sermon sur l'Assomption; par saint Bernardin ¹. Car de même que Jésus-Christ, trois fois béni, est assis à la droite de son Père, c'est-à-dire jouit des plus excellents dons de son Père, la bienheureuse Vierge Marie, jouissant des plus excellents dons de son Fils, est assise la plus élevée de toutes, sur son trône, auprès de lui. C'est ce que chante l'Église : « La sainte Mère de Dieu a été exaltée au-dessus des chœurs des Anges, jusqu'au haut des royaumes célestes : » Et plus loin : « La Vierge Marie a été transportée dans les célestes parvis de sa chambre nuptiale, où le Roi des rois siège sur un trône étoilé. »

IV. — *Marie est l'épouse du Saint-Esprit.* L'âme de tout homme juste devient l'épouse de Dieu, par la foi, la charité, la justice, la miséricorde, la virginité. « Alors je vous rendrai mon épouse par une alliance de justice et de jugement, de compassion et de miséricorde, et je vous rendrai mon épouse éternelle par une inaliénable fidélité ². » « Je vous ai fiancés à cet unique époux qui est Jésus-Christ pour vous présenter à lui comme une vierge toute pure ³. »

Mais c'est d'une manière bien plus excellente que la bienheureuse Vierge Marie est l'épouse de Dieu, soit du Saint-Esprit; car ce n'est pas seulement par la foi, la dilection et les autres vertus infuses que le Saint-Esprit se l'est unie pour épouse, mais c'est d'une manière admirable, nouvelle, suréminente, que Dieu a célébré ses noces avec elle, au moment où il descendit dans son sein très-sacré. Alors il sanctifia son corps et son âme et leur fit mériter de devenir un sanctuaire digne du Fils de Dieu. Alors il tira des veines très-sacrées de Marie le sang le plus pur, l'échauffa, le prépara, l'organisa, le distribua, quoiqu'en petite quantité, dans chaque membre; puis, à ce corps ainsi disposé, il unit par infusion et conjonction intime l'âme créée de Jésus-Christ, âme bénie entre toutes. Tous les effets que, dans la génération naturelle, la puissance de l'homme produit, le

¹ Tom. III, serm. 11^e, art. 3. — ² Osée, II, 19, 20. — ³ II^e Aux Corinthiens, XI, 2.

Saint-Esprit les a produits un à un dans la conception de Jésus-Christ; car il a suppléé les effets directs de la puissance de l'homme, et, par une vertu extraordinaire et ineffable, il a complété par son aide ce qui pouvait être fait naturellement par la bienheureuse Vierge Mère.

C'est ce que disait à la Vierge le messager de l'Époux céleste : « Le Saint-Esprit surviendra en vous ¹. » Le Saint-Esprit, à l'instant de la conception de Marie, est survenu en elle quand il l'orna des dons les plus abondants de toutes les grâces et de toutes les vertus. Il est de nouveau survenu en Marie à l'instant de la conception du Fils de Dieu, quand il a répandu en elle une abondance particulière de grâces, la sanctifiant de nouveau pour qu'elle devînt digne, autant qu'elle le pouvait, de concevoir le Fils de Dieu; quand il se l'est unie d'une manière nouvelle pour épouse, en accomplissant en elle, d'une manière suréminente et sublime, ce que produit dans la procréation la puissance de l'homme.

C'est pour ces motifs que Jésus-Christ est dit conçu du Saint-Esprit. Et bien que l'incarnation de Jésus-Christ soit l'œuvre de toute la Trinité, on l'attribue encore spécialement au Saint-Esprit, pour signifier que cette incarnation, ou conception, est quelque chose de gratuit, et procède d'un pur don de Dieu, et en aucune manière d'aucun mérite humain précédent. L'Écriture, en effet, attribue d'ordinaire au Saint-Esprit ce qui vient de la grâce. Car le Saint-Esprit est don lui-même, comme notre Docteur angélique le montre avec tant de science et de lucidité ². On peut le consulter aussi sur les autres raisons qui font spécialement attribuer au Saint-Esprit la conception de Jésus-Christ ³. Tous ces motifs font parfaitement comprendre que la bienheureuse Vierge est appelée à juste titre l'épouse du Saint-Esprit.

V. — *Marie est le miroir des personnes et des processions divines.* La glorieuse Vierge, Mère de Dieu, telle qu'un miroir pur et sans tache, exprime et fait voir les processions et les origines ⁴ des personnes divi-

¹ St. Luc, 1, 35. — ² I^{re} Part., quest. xxxviii, art. 2. — ³ III^e Part., quest. xlii, art. 2.

⁴ L'auteur se sert du mot *productiones* qui ne nous paraît pas assez exact. D'ailleurs, répétant quelques lignes plus bas la même proposition, il se sert du mot

nes. Car de même que les personnes divines donnent ou prennent origine, en ne violant d'aucune manière leur intégrité, sans concupiscence, sans passion, aucune souillure, aucune impureté ne se mêlant, d'une part, à l'acte de la génération éternelle, et, d'autre part, aucun amour passionné ni aucune convoitise ne ternissant l'éclat de sa spiration; ainsi, sans détriment, sans imperfection pour son intégrité, la bienheureuse Vierge Marie a conçu et enfanté un Dieu. Dans son enfantement, il n'y a aucune trace d'impureté ni de concupiscence de la chair; il n'y a aucune volupté: « Le Saint-Esprit a complètement isolé l'âme de la bienheureuse Vierge Marie de toute concupiscence charnelle, comme cela était dû à celle qui allait recevoir Dieu dans son sein¹. »

Cette pensée m'est rappelée par saint Grégoire de Nazianze, Docteur que sa vie et son érudition ont rendu si célèbre. Dans son poème sur les *Louanges de Marie*, il représente la très-sainte Trinité comme la première Vierge: « La Trinité est la première Vierge, car le Fils est né d'un Père innascible, et le Père, qui ne tire son origine de qui que ce soit, engendre son Fils d'une manière tout à fait différente de la procréation humaine. »

De même que le Père ne tire son être de personne, pas même par mode d'origine; de même que, de toute éternité, il engendre un Fils sans concupiscence; de même que, sans passion, sans volupté de la part du Père, le Saint-Esprit procède par spiration et du Père et du Fils; ainsi, dans le temps, la bienheureuse Vierge Marie a fait sortir de son sein et mis au monde le Fils de Dieu. C'est pour ces motifs qu'elle a contracté une certaine affinité avec la très-sainte Trinité; car elle reproduit en elle une ombre et une image des processions et des personnes divines.

VI. — *Marie est le complément de la très-sainte Trinité.* C'est de ce titre glorieux qu'un prêtre de Jérusalem, Hésychius, disciple de saint Grégoire de Nazianze, savant très-versé dans les saintes Lettres, se

origines; et nous avons cru devoir nous servir dans les deux cas du mot français *origine*. (Note du Traducteur.)

¹ St. Damascène, liv. IV, sur la Foi, chap. xv.

plaît à honorer la Vierge, Mère de Dieu, dans un sermon sur les louanges de Marie.

Ce n'est pas à dire pour cela que la Bienheureuse Vierge Marie complète intrinséquement Dieu, un en trois personnes; mais, étant la plus parfaite de toutes les créatures existantes, elle complète en quelque sorte la toute-puissance de la très-sainte Trinité. C'est dans Marie que le Père éternel a certainement le plus élevé, le plus étendu sa puissance, si toutefois elle n'a pas été complètement déversée et pour ainsi dire épuisée. Le Fils a fait de même de sa sagesse, et l'Esprit-Saint de sa bonté.

La bienheureuse Vierge Marie peut encore être appelée le complément de la très-sainte Trinité, parce qu'elle a dans elle-même retracé d'une manière si parfaite la figure des processions et des origines divines que de sa propre génération ont résulté, dans le temps, de nouvelles relations entre les personnes divines ¹.

C'est évidemment ici le point le plus élevé. Je l'explique : Jésus-Christ, Fils de Marie, est non-seulement de Dieu en tant que Dieu, mais encore, en tant qu'il est homme, il est Fils de Dieu par une relation de nature. Ainsi l'enseigne notre Docteur ² et avec lui l'Église catholique. Aussi le Fils éternel de Dieu, par sa génération dans le temps, acquiert-il, dans le temps, par rapport à son Père, une certaine nouvelle relation de filiation par nature (relation non réelle, mais de pure raison), et l'on comprend dans le Père la coexistence d'une semblable relation par rapport à son Fils. De sorte que le Père éternel jouit du nom de Père comme à un double titre. Car il est Père du Fils qu'il engendre de toute éternité; et ce même Fils, fait homme dans le temps par cette même filiation unie à l'humanité, regarde son Père comme Père par une nouvelle raison. Et, bien que l'union de l'humanité au Fils soit l'œuvre de la Trinité tout entière, cependant le Fils, en tant qu'uni à l'humanité et en tant que Fils, l'est respectivement au Père seul, duquel il tire son origine. D'où il arrive que le Saint-Esprit, qui est le lien du Père et du Fils, les lie

¹ Ferdinand Salazar, *Dissertation sur l'immaculée Conception de la bienheureuse Vierge Marie*, chap. III, n° 19. — ² III^e Part., quest. XXIII, art. 4.

l'un à l'autre par un double motif bien que sous le même rapport, par une relation dans l'éternité, par une relation dans le temps.

C'est donc avec exactitude que la bienheureuse Vierge Marie est appelée complément de la très-sainte Trinité, puisque, par sa génération, il est survenu aux trois personnes divines une certaine nouvelle relation dans le temps, qui ne leur convenait point dans l'éternité. C'est ainsi que s'explique Salazar, quoique avec assez d'obscurité, dans le passage précité.

VII. — *Marie est le triclinium d'honneur de la très-sainte Trinité.*
Notre Docteur saint Thomas d'Aquin a exposé ce titre élogieux en l'honneur de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu, dans son VIII^e Opuscule. Il l'avait appris de son maître Albert le Grand, ce serviteur de Marie si pieux et si dévoué à son culte. Le bienheureux Albert donna le premier à la bienheureuse Vierge Mère de Dieu ce noble titre, et Marie lui apparut pour l'en remercier : « Je te remercie, lui dit-elle, cher Albert, de ce que tu m'as saluée de cette salutation dont je n'ai pas encore été saluée par qui que ce soit. » Ainsi l'atteste la chronique des Frères prêcheurs, et, comme je l'ai dit, c'est là un noble titre et un éloge bien digne.

On appelle *triclinium* un appartement disposé pour un triple rang de convives. Les anciens avaient coutume de prendre leurs repas sur des lits appelés *κλινη*, et de les disposer en trois rangs. C'était sur le premier que le maître ou la maîtresse de la maison prenaient les repas ; sur le second la famille ; sur le troisième les invités ; et l'appartement se nommait *triclinium*, comme l'affirme, dans son vocabulaire, Guarino de Vérone.

La glorieuse Vierge Marie, à jamais bénie entre toutes, fut un semblable appartement où descendirent les trois personnes divines, et où, d'une manière particulière et vraiment admirable, elles accomplirent l'incarnation du Fils. Autant, si l'on considère les effets produits, elles ont opéré par une action commune et même unique ; autant, si l'on considère leurs attributs, elles ont fait de la bienheureuse Vierge une sorte de *triclinium*. Le Saint-Esprit a, du plus pur sang de la Vierge, formé et organisé le corps de Jésus-Christ, et l'a disposé pour qu'il pût être uni à l'âme. Ce que l'homme opère

d'ordinaire avec le concours de la femme dans la génération naturelle, le Saint-Esprit l'a complètement opéré dans la bienheureuse Vierge sans l'opération de l'homme, mais non pas sans l'opération de Marie, qui a fourni, préparé, la substance du corps et l'a rendue propre à la conception, en raison de laquelle opération la bienheureuse Vierge est devenue véritablement mère d'un homme.

Le Père a uni à la personne du Fils la chair et l'humanité du Christ, que le Saint-Esprit avait ainsi constituées, et cela dans le même instant. Sans l'opération de la Vierge, il a fait qu'il n'y eut qu'une seule personne avec deux natures : la nature divine et la nature humaine. De même, en effet, que, sans l'opération de l'homme, Dieu crée seul l'âme qui va être unie au corps ; ainsi, seul et sans l'opération de la Vierge, Dieu a uni l'hypostase du Fils à la nature humaine. Or, comme la bienheureuse Vierge a enfanté une personne qui est divine quoique ainsi unie à la nature humaine ; par cette seconde opération, elle est devenue effectivement la Mère de Dieu, comme, par la première, elle était devenue mère d'un homme.

L'Ange, du reste, attribue cette opération au Père : « Et le Très-Haut, c'est-à-dire le Père, vous couvrira de son ombre ; » c'est-à-dire le Père vous rendra féconde et enceinte de son Fils, pour que vous conceviez véritablement et que vous soyez mère non pas d'un pur homme, mais du Fils consubstantiel au Père éternel, la procréation naturelle s'accomplissant d'abord par l'opération du Saint-Esprit. Telle est l'opinion du cardinal Tolet, dans son commentaire sur ces paroles du chapitre 1^{er} de saint Luc et dans sa 100^e remarque. Or, le Fils prit cette chair ainsi formée par le Saint-Esprit, et ainsi unie par le Père à une âme et à la personne du Fils. Donc les trois personnes, par une action unique et indivisible, ont formé et animé la chair de Jésus-Christ, l'ont unie à l'hypostase du Fils ; mais seul le Fils a pris chair. Toute la Trinité, pour ainsi dire, a incarné le Fils ; mais le seul Fils s'est incarné.

Saint Bonaventure, le Docteur séraphique, expose admirablement bien ce mystère ¹. Il prend pour comparaison trois sœurs qui habite-

¹ 3^e Sent. distinct., quest. 11.

raient une même maison, et dont l'une, qui doit bientôt se marier, travaillerait avec empressement à faire une robe nuptiale, bien qu'elle fût aidée dans cet ouvrage par ses deux autres sœurs. Quoiqu'en effet il y en ait trois qui travaillent à faire le vêtement, une seule cependant des trois sœurs doit s'en habiller et se préparer à ses noces, c'est tout à fait ainsi que les trois personnes divines ont travaillé aux préparatifs de l'incarnation. Mais seul le Fils s'est revêtu de cette robe de l'humanité, faite par les trois personnes et couverte des plus grands dons de la nature et de la grâce.

C'est ainsi que la bienheureuse Vierge Marie a été le *triclinium* d'honneur de la très-sainte Trinité; car les trois personnes divines se sont reposées en elle pour y accomplir l'œuvre de l'incarnation de Jésus-Christ et s'y sont, pour ainsi dire, étendues sur un triple lit, alors que, par une action une et indivisible, elles ont exécuté toutes trois les trois opérations que nous venons d'expliquer.

On peut dire aussi que la Vierge a été le *triclinium* d'honneur de la très-sainte Trinité, parce qu'elle a dignement reçu en hospitalité dans son cœur les trois personnes divines auxquelles elle a offert un triple rang de lits ou de tables. Elle a offert au Père une parfaite obéissance, au Fils la substance de sa chair, au Saint-Esprit une conscience pure. Un tel *triclinium* est aimé de la très-sainte Trinité; dans un tel *triclinium*, elle entre volontiers; elle y demeure, s'y repaît et s'y récréé suavement, d'après ces paroles de l'*Apocalypse*: « Car me voici à la porte et je frappe: si quelqu'un entend ma voix et m'ouvre la porte, j'entrerai chez lui et je souperai avec lui ¹. » « Je souperai, dit Rupert, c'est-à-dire je me réjouirai des biens spirituels de sa conscience. »

A son tour la très-sainte Trinité s'est pluë à orner ce *triclinium* de trois ordres de grâces, savoir: de la grâce excitante, de la grâce prévenante et de la grâce opérante. Le Père l'a couverte de son ombre; le Saint-Esprit est survenu en elle; le Fils a pris chair de sa chair; il est devenu véritablement homme par la substance de la bienheureuse Vierge. De plus, la Trinité a prévenu Marie en répandant sur elle les

¹ III, 20.

trois bénédictions qui d'ordinaire sont les prérogatives des femmes : en la faisant vierge parmi les vierges, féconde parmi les épouses, chaste parmi les veuves, la Trinité l'a rendue à la fois enceinte et vierge, mère et fille. Elle a rempli du Fils de Dieu ce sein exempt de tout contact impur et charnel. Elle l'a investie des trois dons les plus remarquables qui font la gloire et l'honneur des femmes : l'humilité, la chasteté et le travail de la maternité. On peut consulter là-dessus Rutilio Benzoni ¹.

Saint Bernardin, dans un de ses sermons sur la bienheureuse Vierge, a décrit avec beaucoup d'élégance les ornements de ce *triclinium* saint et sacré : « En consacrant cette Vierge, dit-il, le Père a montré sa splendeur, le Fils son humanité, le Saint-Esprit sa charité. Le Père a montré sa puissance, le Fils sa sagesse, le Saint-Esprit les grâces de toutes les vertus. Le Père lui a donné l'autorité contre le péché, le Fils l'humilité contre le monde, le Saint-Esprit la charité à l'égard de Dieu et du prochain. Le Père lui a fait don de la contemplation des choses célestes, le Fils de la mortification de la chair, le Saint-Esprit de la componction ². Le Père l'a formée à la contemplation céleste, le Fils à la pratique des œuvres de Dieu, le Saint-Esprit à la dilection tant active que passive. Le Père l'a perfectionnée, le Fils l'a instruite, le Saint-Esprit l'a poussée. Le Père la glorifie, le Fils la purifie, le Saint-Esprit la pacifie. » Telles sont les paroles de ce saint Père, et il ajoute : « En disant cela, je ne sépare ni les œuvres ni les dons du Saint-Esprit, mais je les affirme comme étant fidèlement inséparables ; car on ne reconnaît qu'une identité dans l'opération, de même qu'une seule unité dans l'essence.

Honorons donc, louons, célébrons et invoquons cette Vierge, immédiatement la première après Dieu. Honorons-la comme l'amie de Dieu et la parente de la très-sainte Trinité.

VIII.—O immaculée Vierge Marie, vous qui êtes sans tache et sans

¹ Sur l'*Ave, Maria*, chap. xxv.

² Le mot *componction*, que nous avons cru devoir traduire littéralement, ne saurait être pris ici dans le sens de *douleur d'avoir offensé Dieu*, mais bien dans celui de douleur poignante supportée avec une constance inébranlable, comme du reste le mot grec correspondant, *κατάνοσις*, qui se rencontre souvent dans les écrits de saint Jean Chrysostome. (*Note du Traducteur.*)

souillure, Fille du Père éternel, Mère du Verbe incarné, daignez me faire la grâce de vous louer; daignez recevoir l'infime prière qui s'échappe de mes très-indignes lèvres. Ah! priez aussi votre Fils, mon maître et mon Dieu, d'illuminer mon intelligence, d'animer ma langue pour qu'avec un cœur plein de joie et d'allégresse, elle chante vos louanges. Daignez faire cela, je vous en prie, je vous en conjure maintes et maintes fois avec la plus vive supplication et les plus instantes prières. Et je vais recommencer à redire, à balbutier vos louanges.

Un des titres les plus brillants et les plus grands de Marie est celui de *Sainte*. Par excellence, et par une excellence supérieure à tout, Dieu est appelé le *Saint des saints*. Après Dieu, la bienheureuse Vierge Marie est dite la *Sainte des saintes*. Aussi saint Anselme dit-il, dans son invocation à la Vierge Mère : « Elle est sainte, et, après Dieu, particulièrement sainte parmi les Saints. » Pierre Damien, dans son sermon sur l'Assomption de la Vierge, l'appelle la *Sainte des saintes*. Saint André de Crète, en parlant de la mort de Marie, lui adresse la parole en ces termes : « O Sainte, plus sainte que les Saints, trésor très-saint de toute sainteté. » Saint Damascène l'a louée en ces termes : « Elle me paraît plus Sainte que les Saintes, et plus pieuse que les pieux, d'une piété en tout suréminente¹. » Voilà pourquoi l'Église lui donne d'abord ce titre de Sainte. Comment ce titre lui convient-il? C'est ce que nous allons examiner dans la Conférence suivante.

87^e CONFÉRENCE

QU'ENTEND-ON PAR LE MOT SAINT; COMMENT ET EN QUOI LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE EST-ELLE SAINTE?

SOMMAIRE. — 1. Signification du mot saint. — 2. Conditions de la sainteté. — 3. Union de Marie avec la source de toute sainteté.—4. Sainte dignité de la Vierge Marie. — 5. Marie exempte de tout péché. — 6. Marie confirmée en grâce. — 7. Marie ornée de tous les dons de la grâce. — 8. Conclusion pratique.

I. — Sur l'étymologie et la signification du mot saint, les grammairiens et les jurisconsultes sont d'avis contraire. Le lecteur pourra voir

¹ II^e Sem., *Mort de Marie*.

leurs opinions dans Claudius Rangalius, expliquant les paroles du 1^{er} Livre des Rois ¹ : « Nul n'est Saint comme l'est le Seigneur. » Mais les théologiens sont d'accord et appellent Saint celui qui possède en soi la véritable sainteté, qu'elle soit essentielle comme en Dieu très-bon et très-grand, source, auteur, dispensateur de toute sainteté; ou bien accidentelle, comme celle qui est dans les Anges et dans les hommes: dans les hommes, dont les uns vivent encore et dont les autres ont achevé déjà la carrière de la vie. L'Apôtre salue du nom de Saints les chrétiens de son temps ². Dans sa préface sur Josué, saint Jérôme appelle Saint un admirable chrétien qui vivait encore, et notre Docteur angélique appelle aussi Saint, Bonaventure, encore vivant; ainsi l'attestent ses écrits.

Sont saints les morts qui, déjà reçus dans le Ciel, jouissent de la bienheureuse vue de Dieu et que l'Église propose canoniquement à nos honneurs, à notre vénération et à nos prières. Ceux qui n'ont pas encore obtenu cette distinction ne s'appellent que bienheureux. Cependant ces deux mots signifient au fond la même chose, et celui de bienheureux est pris en parlant des Saints les plus solennellement reconnus. Voilà ce que nous avons à dire sur la signification du mot Saint.

En général on appelle saint :

1^o Ce qui est consacré à Dieu; c'est ainsi que le peuple fidèle est appelé *une nation sainte* ³; que les prêtres sont appelés saints et le Souverain-Pontife très-saint. Bien plus, à cause de leur rapport avec Dieu, les-choses inanimées sont dites saintes. On dit le temple saint ⁴, le ciel saint ⁵, le propitiatoire saint ⁶. On appelle saints les vêtements d'Aaron et de ses fils ⁷, et saintes Lettres l'écriture qui contient les choses sacrées ⁸. Saint Thomas met les images au nombre des objets auxquels on accorde la qualité de saint ⁹; et le jour de Pâques est appelé saint ¹⁰, car tout y a été consacré au culte divin.

¹ II, 2. — ² Éptre aux Romains, I, 7; XVI, 15; II^e Aux Corinthiens, I, 1; Aux Éphésiens, I, 1; Aux Philippiciens, I, 1; Aux Colossiens, I, 2; et Aux Thessaloniens, III, 16. — ³ 1^{re} Éptre de saint Pierre, II, 9. — ⁴ Ps. XXVII, 9. — ⁵ Ps. XIX, 6. — ⁶ XVII, 5. — ⁷ Exode, XXVIII, 4. — ⁸ II^e Éptre à Timothée, III. — ⁹ II^e Part. de la II^e, quest. XCIX, art. 3. — ¹⁰ Exode, XII, 16.

2° On appelle saint ce qui est agréable à Dieu, ce qu'il daigne accepter. Ainsi, saint Paul nous invite à offrir à Dieu nos corps comme une *hostie vivante, sainte et agréable à Dieu*.

3° On appelle saint ce qui est pur et sans mélange, ce qui est complètement détaché de toute souillure de péché, de tout ce qui est charnel, terrestre et périssable. C'est dans ce sens que l'Apôtre ordonne aux vierges d'être *saintes*, c'est-à-dire pures de corps et d'esprit ¹. C'est ainsi que Dieu veut que ses ministres soient saints : « Vous serez mon peuple saint, parce que je suis saint, moi qui suis le Seigneur ²; » purs, chastes, détachés de toute souillure, de tout vice et de toute chose terrestre. Voilà pourquoi le mot *saint* se dit en grec *ἅγιος*, qui signifie *sans terre*, et en latin *sanctus*, dont l'étymologie est *sanguine linctus*, teint de sang, parce que, chez les anciens, ceux qui voulaient se purifier se rougissaient du sang de la victime. Aussi saint Denys décrit-il la sainteté en ces termes : « La sainteté est une pureté qu'aucune faute ne ternit, qui est parfaite, et, de plus, échappant à toute souillure. » Termes qui définissent les obligations et les conditions de la véritable sainteté.

II.—La sainteté doit, en effet, résulter de trois conditions. La première est de n'être souillé de la tache d'aucune faute, même de la plus légère. La deuxième exige que cette fleur de pureté et cette candeur d'innocence virginale ne puissent être flétries en aucun moment. C'est pourquoi le mot saint renferme une idée de stabilité et de perpétuité ; et les anciens appelaient *saintes* les décisions qui, corroborées par les lois, devaient être inviolables ; et sont dites *sanctionnées* les obligations qui ont force de loi, comme l'indique notre Docteur angélique ³. La troisième condition exige que cette pureté soit ornée de l'éclat des autres vertus, comme le ciel est paré de ses étoiles et les femmes de leurs colliers, de leurs bijoux d'or et de leurs perles. Aussi, l'enfant qui vient d'être baptisé, bien qu'il soit sans aucune tache, n'est pas appelé *saint*, car sa pureté n'est pas encore relevée par l'éclat des vertus et des saintes œuvres ; et ce n'est pas tant par l'habitude des vertus que par la pratique de leurs actes qu'on doit être appelé *saint*.

¹ 1^{re} *Épître aux Corinthiens*, VII, 34. — ² *Lévitique*, XX, 26. — ³ II^e Part. de la II^e, quest. LXXXI, art. 8.

Il est maintenant facile de conclure combien grande, combien sublime a été la bienheureuse Vierge Marie. Entendez-vous par *saint* ce qui est consacré à Dieu ? Que pensez-vous trouver de plus saint que ce qui a été uni à Dieu, non-seulement par l'esprit, mais encore par la chair, d'une manière inséparable et conjointe ? Rien parmi les pures créatures ne peut être conçu, ne peut être imaginé de plus étroitement lié à Dieu, de plus intimement uni par conjonction que ne l'est la bienheureuse Vierge, sa Mère. Car toutes les unions et conjonctions des êtres, soit entre eux, comme celle de l'âme et du corps, soit entre eux-mêmes et Dieu, à l'aide de la grâce, ou bien par le moyen de la gloire, peuvent être brisées soit réellement par la mort ou la puissance divine, soit au moins par notre pensée. Or, cette conjonction de la Mère et du Fils ne saurait être brisée d'aucune manière, comme nous l'avons démontré dans la 86^e Conférence.

Marie est donc sainte et même très-sainte : 1^o parce qu'en tant que mère elle est unie par conjonction à Dieu, source de toute sainteté ; 2^o parce qu'elle est très-agréable à Dieu, qui se complait en elle ; 3^o parce qu'elle a été préservée complètement de toute souillure du péché et de tout contact impur et terrestre ; 4^o parce qu'elle a été confirmée en grâce ; 5^o parce qu'elle est relevée de l'éclat de toute espèce de vertus et de tous les dons de la grâce.

III. — *Parce qu'elle est unie par conjonction à Dieu, source de toute sainteté.* Les qualités qui sont attribuées essentiellement à Dieu, peuvent, par un certain mode de participation, être communiquées aux créatures, selon qu'elles s'approchent de lui d'un degré plus ou moins élevé. Or, comme entre toutes les pures créatures, Marie est la plus voisine de la source de la sainteté, il en résulte qu'elle possède une sainteté supérieure à celle de tous les autres.

Ce qu'autrefois disait avec raison Laban à Jacob, son neveu, fils de sa sœur : « Tu es mon os et ma chair ¹ ; » ce que disait Judas en parlant de Joseph : « Car il est notre frère et notre chair ², » la bienheureuse Marie, avec plus de raison, peut le dire au Fils de Dieu, que, seule, sans connaître aucun homme, elle a conçu dans son sang très-pur.

¹ Genèse, XIX, 14. — ² Ibid., XXXVII, 27.

« La chair de Jésus-Christ, dit saint Augustin, est la chair de Marie. » Quoique cette chair ait été élevée par la gloire de la résurrection, et puissamment exaltée et glorifiée au-dessus de tous les cieux, par sa nature elle est cependant restée et reste encore la même que celle qui a été prise de Marie. De ces paroles le très-érudit Suarez conclut que la substance de la chair que Jésus-Christ a prise de Marie n'a nullement été chassée ni détruite par l'influence continue de la chaleur naturelle, mais a toujours été conservée la même et unie au Verbe de Dieu. Ce qui s'est fait, pense-t-il, par l'extrême tempérance que Jésus-Christ observait et par un acte tout particulier de la Providence et de la volonté de Jésus-Christ lui-même ¹.

A cette intime conjonction de Jésus-Christ avec Marie se rapporte encore ce fait, qu'aucune autre mère que la bienheureuse Vierge n'a gardé si long-temps dans son sein son fils uni à une âme douée de raison ; car le corps de Jésus-Christ, conçu du Saint-Esprit et parfaitement organisé avec le sang de Marie, fut, au même instant de l'incarnation, uni à la personne du Verbe et à une âme douée de raison. Et, pendant neuf mois complets, la glorieuse Vierge a porté dans son sein très-sacré la chair vivante de Jésus-Christ unie à sa divinité. Qui pourrait nier qu'elle ne soit sainte et même très-sainte ?

Si les mains des prêtres sont saintes parce qu'elles touchent le corps du Sauveur, si les vases et les ciboires qui le renferment sont saints, combien plus est sainte la Vierge sacrée, Mère de Dieu, qui durant neuf mois a porté dans son sein ce même Sauveur, l'a touché et retouché de ses mains, après sa naissance, l'a présenté à la contemplation, à l'adoration, aux baisers et aux embrassements du peuple !

Les fideles, en raison de leur genre de vie et de la sainteté de leur société, sont appelés saints, bien que les bonnes mœurs et une vie irréprochable ne soient pas le partage de tous.

Pour faire voir que ses parents n'étaient point idolâtres, Tobie les appela saints : « Car nous sommes les enfants des saints, et nous ne devons pas nous marier comme les païens, qui ne connaissent pas Dieu ². »

¹ Sur saint Thomas, III^e part., dis. 2-5 oct. — ² Tob., viii, 5.

Et le pontife romain, bien que quelquefois sa vie et ses mœurs puissent ne pas briller de l'éclat de la sainteté, est appelé *Très-Saint Père*, soit encore *Sa Sainteté*, parce qu'il remplit les fonctions de Vicaire de Jésus-Christ, qui est le Saint des saints. Que de plus justes titres pour appeler sainte et même très-sainte la Vierge, Mère de Dieu, elle qui aux fonctions de la maternité divine a joint une vie sainte, chaste, pure et immaculée!

IV. — *Parce qu'elle est très-agréable à Dieu, qui se complait en elle.* Quelle créature a jamais été, a jamais pu être plus agréable à Dieu, ni lui plaire davantage que la Vierge Marie? Il est incontestable que celui-là est plus agréable à Dieu et en est plus aimé, à qui Dieu veut un plus grand bien, dans le sens de notre saint Docteur ¹. Or, personne ne peut douter qu'à l'exclusion de toute autre créature, Dieu n'ait voulu un plus grand bien à Marie, qu'il a choisie pour Mère de son Fils, qu'il a comblée au-dessus de toutes les créatures des grâces, des dons, des prérogatives les plus grandes. Donc il l'a ornée davantage et l'a eue pour agréable au-dessus de toute autre, car les charmes reposent sur l'amour.

Assurément un fils qui est roi témoigne plus d'amour à sa mère, lui donne plus d'honneur, lui départ plus de richesses qu'à tous les gens de sa maison pris collectivement. Ainsi, le Fils de Dieu a témoigné plus d'amour à sa glorieuse Mère, lui a conféré plus de grâces et de dons qu'à tous les Saints ensemble. C'est ce qui a donné naissance à cette opinion d'un grand nombre de théologiens, opinion non-seulement pieuse, mais encore appuyée sur de solides preuves, à savoir : que la grâce de la seule Mère de Dieu dépasse la grâce accumulée de tous les Saints et de tous les Anges réunis. Nous traiterons, du reste, ce sujet avec un plus grand développement dans l'avant-dernière invocation.

Ce que considérant, de très-pieux Docteurs et d'illustres serviteurs de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu, ont célébré les grandeurs de Marie dans les éloges suivants :

Saint Jean Chrysostome, dans son *Sermon sur la nativité de Marie*,

¹ 1^{re} Part., quest. xx, art. 8.

s'écrie : « Qu'a-t-on trouvé à aucune époque, ou bien que n'a-t-on jamais pu trouver de plus grand ou de plus glorieux que Marie? Seule elle surpasse en grandeur et le ciel et la terre. Quoi de plus saint qu'elle? Non, ni les Prophètes, ni les Apôtres, ni les Martyrs, ni les Patriarches, ni les Séraphins, ni les Chérubins, ni, en un mot, quoi que ce soit parmi les créatures visibles ou invisibles, ne saura se trouver plus grand, plus excellent que Marie. »

Et voici ce que publie le bienheureux Pierre Damien dans son *Sermon sur la nativité de Marie* : « Quoi de plus grand que la Vierge Marie, qui a tenu renfermée, dans les secrets replis de son sein, la souveraine grandeur de la divinité? Contemplez un Séraphin, et comprenez ceci : tout ce qu'il y a de plus grand est moins grand que Marie. L'ouvrier seul peut être supérieur à un tel ouvrage. »

Et ce savant appelé Idiot, dont la sagesse et la piété étaient si grandes, souscrit à cet éloge quand il parle à la Vierge en ces termes : « Tous les privilèges des Saints, ô Vierge, vous les avez tous réunis en vous. Nul n'est votre égal, nul n'est plus grand que vous, excepté Dieu seul ¹. »

V. — *Parce qu'elle a été complètement préservée de toute souillure de péché et de tout contact impur et terrestre.* Plus les hommes sont isolés des vices et des péchés, plus ils éloignent leur esprit du contact, de l'attachement, de l'affection des choses terrestres, en tant qu'elles nous appesantissent, nous souillent et nous avilissent ; plus ils élèvent ce même esprit vers Dieu et les choses divines, plus aussi ils sont saints et purs en tant que d'une manière plus intime ils sont unis à Dieu.

Cette pureté est nécessaire pour que l'âme elle-même puisse s'appliquer à Dieu ; car l'âme humaine se souille par le fait de son union avec les choses qui lui sont inférieures, de même que tout corps se salit par le mélange d'un corps plus vil : tel est l'argent qui se mêle à du plomb. Il faut donc que l'âme se retire et se sépare de tout dans le but de s'unir à l'Être suprême, et l'homme alors sera d'autant plus saint qu'il se sera détaché davantage de tout vice et de toute chose

¹ Tom. III, *Biblioth. sainte*, liv. VI.

de ce monde. Lisez du reste, si vous le désirez, notre saint Docteur ¹.

La glorieuse Mère de Dieu a toujours été bien loin de toute tache, de toute souillure de péché. En elle, il n'y a jamais rien eu de ténébreux, de vilain, de laid, d'impur; en elle, tout a été héroïque, resplendissant, candide, blanc comme la neige, pur et éclatant au-dessus de tout ce qu'on peut dire. Comment, en effet, la vapeur du péché aurait-elle pu noircir Celle qui, pendant neuf mois, a renfermé dans ses entrailles la vraie splendeur? Comment la fange du péché aurait-elle pu souiller Celle qui a mis au monde le *Saint des saints*? « Elle n'aurait pas été propre à devenir la Mère de Dieu, si elle avait une fois péché, » dit le Docteur angélique ². Il convenait que la Mère de Dieu fût exempte de toute tache du péché. Il était digne, cet arbre de vie, nourricier de Jésus-Christ, fruit béni et vivifiant; il était digne d'être préservé de la bave impure et du venin du serpent infernal. Cette terre bénie d'où est sortie la vérité, dont a été formé le nouvel Adam, méritait bien de n'être arrosée d'aucune eau corrompue.

Il était juste que ce nouveau Paradis ne fût gâté par aucune épine ni aucun chardon. Il convenait que cette arche véritable et plus parfaite que l'ancienne ne fût perforée d'aucune pointe; que ce lis germant au milieu des épines ne fût percé d'aucune d'elles; que ce jardin fermé ne fût violé, soit de force, soit de ruse, par aucun malin esprit. Oui, il était nécessaire que, dès l'instant de sa conception, cette verge d'Aaron se couvrît, comme à son printemps, des plus beaux fruits de la grâce et des dons célestes. Oui, elle est vraiment sainte, car elle a été préservée complètement de tout péché; elle est toute pure, toute sublime, toute céleste, tout ornée des présents de Dieu, toute comblée d'honneurs et de délices. Voyez, du reste, son invocation de *Mère très-pure*.

De plus, elle a été complètement isolée de toute affection terrestre. Celui-là est pur et saint qui est attaché à Dieu par tous les mouvements de son cœur, et il devient d'autant plus saint qu'il dirige vers Dieu tous ses mouvements. Voilà pourquoi Dieu est dit très-saint,

¹ II^e Part. de la II^e, quest. LXXXI, art. 2. — ² III^e Part., quest. xxvii, art. 4.

parce qu'il est un très-pur esprit, complètement isolé de tout ce qui est caduc et terrestre. Et c'est de cette manière que la bienheureuse Vierge Marie a été pareillement isolée de toutes les choses et de toutes les habitudes terrestres, car toutes ses pensées une à une, ses désirs, ses paroles et ses actions ont toujours été dirigés vers Dieu. Voilà pourquoi, dans le *Cantique des cantiques*, elle est comparée au palmier : « Votre taille est semblable à un palmier ¹. » Car le palmier ne cède pas au poids qui le charge, mais se relève plutôt en forme d'arc. Ainsi, la bienheureuse Mère de Dieu n'a jamais été affaissée sous le poids de la concupiscence du siècle et des soucis de la vie présente, mais toujours elle s'est soutenue et s'est tenue élevée, ne travaillant qu'à mériter pour le Ciel. Sa taille a toujours été droite, car son âme ne s'est jamais répandue sur les honneurs, les richesses, les plaisirs, mais est toujours demeurée fortement élevée vers le Ciel.

De même, en effet, qu'au commencement de la création « l'Esprit du Seigneur était porté sur les eaux ², » ainsi l'amour de la Vierge était-il porté sur toutes les choses créées et ne leur était nullement assujéti. Voilà pourquoi saint Jean voyait la lune sous les pieds de Marie ³. La lune est le symbole des choses qui passent, et la bienheureuse Vierge l'avait sous ses pieds, parce que tout ce qui passe lui est assujéti et qu'elle-même ne l'est point à ce qui passe.

L'*Ecclésiastique* l'appelle à juste titre *la Mère du bel amour* ⁴, car c'est d'un amour toujours beau qu'elle a aimé Dieu, d'un amour toujours beau qu'elle a aimé les Anges, les hommes et toutes les créatures. Voilà pourquoi elle dit elle-même : « Mon odeur est comme celle d'un baume très-pur et sans mélange ⁵. » Pline dit en parlant du baume : « L'épreuve infaillible du baume est celle-ci : il coagule le lait et ne laisse point de tache sur les étoffes ⁶. » Pareillement, l'amour de la Vierge ne laisse aucune tache dans son âme, mais au contraire lui donne un plus grand éclat.

VI. — *Parce qu'elle a été confirmée en grâce.* Cette grâce que Marie, au moment de sa conception, a reçue de Dieu d'une manière ineffable,

¹ Cant., vii., 7. — ² Genèse, i, 1. — ³ Apocalypse, xii. — ⁴ xxiv, 24. — ⁵ Ecclésiastique, xxiv, 21. — ⁶ Pline, liv. XII, chap. v.

elle ne l'a jamais perdue, mais l'a perpétuellement conservée, tandis qu'elle croissait et se multipliait. Il est certain que plusieurs Saints ont passé leur vie sans commettre de péché mortel. Tels sont ceux qui ont été sanctifiés dans le sein de leur mère, et les Apôtres, à partir du moment qu'ils eurent reçu le Saint-Esprit dans leur cœur purifié de tout péché précédent. On croit même que notre saint P. Dominique, notre Docteur angélique saint Thomas, saint Pierre, martyr, sainte Catherine de Sienne, n'ont jamais été de toute leur vie souillés d'aucun péché mortel, comme du reste l'attestent leurs actes, qui sont lus publiquement dans l'Église. Bien que tous ces Saints n'aient jamais perdu la grâce qu'ils avaient d'abord reçue, ils ont cependant, par des péchés véniels, obscurci quelque peu l'éclat et la beauté que cette grâce communiquait à l'âme. Car si les péchés véniels n'impriment pas absolument une tache à l'âme, ils en impriment cependant une d'une certaine manière. D'où il suit que l'homme juste vivant en état de grâce, mais ayant des péchés véniels, ne peut pas être dit absolument *maculé* ni absolument *immaculé*. « Quel est l'homme, en effet, qui peut dire : « Mon cœur est pur et exempt de péché ¹ ? » Non, il n'y a personne qui ait si parfaitement conservé la grâce une fois reçue, qu'il n'ait quelquefois, par un péché véniel, empêché l'action de cette même grâce et les effets du brûlant amour.

Je n'ignore point que Durand, théologien subtil et savant, je l'avoue, mais peut-être un peu téméraire, enseignait qu'il est probable que quelque Saint puisse vivre en évitant les plus légers péchés que nous appelons véniels ². On croit communément que saint Jean Baptiste n'a jamais péché véniellement, d'après ce que chante l'Église à son sujet : que dès son enfance il est allé dans le désert « pour qu'aucun léger souffle ne pût ternir la pureté de sa vie ³. » « On pourrait peut-être, dit Cornélius, affirmer aussi que saint Paul, premier ermite, et saint Antoine, ont pu éviter ces fautes non pas toute leur vie, mais du moins durant plusieurs années. » Quoi qu'il en soit, ces opinions, tout au plus probables, sont incertaines. Or, il est écrit :

¹ Prov., xx, 9. — ² II^e Part., distinct. 28, quest. III, num. 9. — ³ Abulée, sur saint Matthieu, ix, 40.

« Le juste tombera sept fois ¹. » « Car si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduisons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous ². »

Quant à moi, je suis d'avis qu'il est moralement impossible que, même avec un secours spécial, mais ordinaire, tel que celui qui est accordé aux hommes les plus saints, on puisse éviter, durant toute sa vie, tout péché véniel; de même qu'il est impossible à celui qui écrit ou imprime un grand ouvrage, qui construit un navire ou une maison, de ne pas commettre la moindre faute. Car s'il est impossible que l'âme humaine fasse les fonctions d'une sentinelle sans cesse vigilante et debout à son poste pour le moindre mouvement, d'où est venu ce proverbe : « Et quelquefois aussi le bon Homère sommeille, » il est également impossible que quelqu'un veille si bien simultanément sur tous ses actes, que sa langue, son imagination ou son esprit ne vienne quelquefois à faire quelque chute, surtout s'il vient à rencontrer des occasions et des scandales.

Mais, par un privilège de Dieu tout spécial, la bienheureuse Vierge Marie veillait si bien sur tous ses actes, demeurait si bien établie en justice et en sainteté, que jamais elle n'a offensé Dieu même véniellement. C'est ainsi que l'a défini le saint Concile de Trente : « Si quelqu'un dit que l'homme, une fois justifié, peut, durant toute sa vie, éviter tout péché, même tout péché véniel, si ce n'est par un privilège spécial de Dieu, selon la tradition de l'Église au sujet de la bienheureuse Vierge Marie, qu'il soit anathème. »

Marie est cette arche de Noé, préservée de l'inondation du déluge. Les montagnes, même les plus hautes, étaient recouvertes des eaux du déluge; seule, l'arche de Noë en fut tellement préservée que pas même une seule goutte d'eau n'y put pénétrer. C'est ainsi que le péché s'est répandu sur les plus hautes montagnes, je veux dire les Saints les plus distingués, les rois, les Prophètes et les Apôtres; seule la bienheureuse Vierge en est restée tout à fait libre, et c'est pour cela que, véritablement et à proprement parler, elle doit être appelée sainte.

¹ *Prov.*, xxiv, 16. — ² *1^{re}*, St. Jean; 1, 8.

L'opinion que saint Augustin a émise à ce sujet dans son livre *de la Nature et de la grâce*, est d'un bien grand poids : « Si, la Vierge exceptée, nous avions pu réunir, tandis qu'ils vivaient, et interroger tous les Saints et toutes les Saintes qui, selon le rapport des divines Écritures, ont vécu sans péché et même ont vécu justement; si nous avions pu leur demander s'ils étaient sans péché, quelle réponse auraient-ils faite, pensez-vous? » Quelque grande qu'eût été l'excellence de la sainteté renfermée dans leur enveloppe mortelle, si nous avions pu les interroger alors, ils se seraient tous écriés ensemble avec saint Jean : « Car si nous disons que nous sommes sans péché, nous nous séduirons nous-mêmes, et la vérité n'est point en nous. » Qui de nous, en effet, n'a pas taché cette première robe d'innocence que nous avons reçue toute blanche dans notre baptême? Qui de nous s'est cramponné si bien à cette première planche de salut, après le naufrage, qu'il n'ait besoin de la seconde planche de la pénitence? Personne sans doute. Il a sans doute exagéré, ce Docteur très-érudit de l'Ordre franciscain, Alexandre de Halès, qui, contemplant bien des fois les mœurs édifiantes, la sainte vie, les grâces naturelles, la douce parole et les manières si polies de saint Bonaventure, se prit à s'écrier un jour : « Il semble qu'Adam n'a pas péché en cet homme. » Ces paroles, prises rigoureusement, ne sont pas vraies, mais ne peuvent signifier qu'une sainteté particulière. Car tous, les uns plus, les autres moins, il est vrai, nous avons péché. Il n'y a donc aucun juste qui, dès cette vie, puisse, véritablement et à proprement parler, être appelé Saint, parce qu'il ne peut conserver la justice et la sainteté avec une persévérance telle qu'il ne l'obscurcisse au moins quelquefois un peu, si toutefois il ne la perd pas. Seule, la glorieuse Vierge fait exception, elle qui dans aucun instant de sa vie n'a fait la moindre tache à la fleur de sa pureté, pas plus qu'à la blancheur de son innocence.

Oui, la bienheureuse Vierge, souverainement bénie, en tant que Mère de Dieu, a dû être, autant qu'elle l'a pu, semblable en toutes choses à son divin Fils : comme l'enseigne Cajetan, notre cher Cardinal, savant très-érudit et serviteur très-dévoué à la gloire et au culte de Marie, dans son opuscule *sur la Défaillance de la bienheureuse Vierge*. Le Christ, sans doute, en tant qu'homme, a été saint d'une

sainteté vraiment nouvelle et nullement accordée à qui que ce soit avant lui ; car en lui non-seulement aucune tache de péché ne s'est rencontrée, mais même n'a pu se rencontrer. Donc, sa Mère aussi a dû être douée, autant que possible, d'une sainteté telle que non-seulement elle ne péchât point, mais encore qu'elle ne pût pécher, bien que cette impeccabilité, si l'on veut en examiner l'origine, provienne d'une source différente. En effet, Jésus-Christ, en tant qu'il était Fils de Dieu et même en tant qu'homme, n'a pas pu pécher par une raison intrinsèque et naturelle. Mais la bienheureuse Vierge a été impeccable par l'aide de la grâce et par le secours tout spécial de la main de Dieu. D'où il suit que la sainteté de Jésus-Christ même, en tant qu'homme, lui est essentielle, mais celle de la bienheureuse Vierge Marie n'est qu'accidentelle ; et pourtant elle est semblable à celle de son Fils, parce que l'une et l'autre sont également confirmées et même invariables.

VII. — *Parce qu'elle est relevée de l'éclat de toutes les vertus et de tous les dons de la grâce.* Il n'y a jamais eu aucune autre créature que Marie, à l'égard de qui Dieu ait été si libéral et si prodigue, et sur qui il ait répandu tous les trésors de ses grâces. Il a déversé sur elle, avec la plus grande profusion, toutes les grâces, les vertus, les dons, les privilèges de tous les Anges et de tous les hommes, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, et l'a placée dans l'Église comme un trésor de grâces, ce que nous expliquerons plus au long dans le titre de *Mère de la grâce divine*¹. C'est pour cela que les saints Pères ont célébré Marie par des titres si flatteurs et des éloges si pompeux. Saint Jean Damascène, dans son second discours sur l'Assomption, l'appelle *Abîme de la grâce* ; saint Épiphane, dans ses louanges sur Marie, la nomme *Mer spirituelle renfermant dans son sein une perle céleste qui est Jésus-Christ*. André de Crète, dans son discours sur la mort de la Vierge, l'appelle *Trésor très-saint de toute sainteté* ; et saint Jérôme, dans son sermon sur l'Assomption : *Paradis de délices où sont semées les espèces de toutes les fleurs et les beautés de toutes les vertus*. Toute l'antiquité est pleine de tels éloges et d'autres semblables, les

¹ 125° Conférence et les suivantes.

livres des Saints en sont pleins, et tous la louent, la célèbrent et l'honorent comme sainte, et, mieux encore, comme très-sainte.

VIII. — Apprenons de là avec quelle pureté de cœur, avec quel respect et quelle attention nous devons honorer et aimer la bienheureuse Vierge. Puisqu'elle est pure, puisqu'elle est sainte, elle exige de ceux qui l'honorent une très-grande pureté. A celle qui est sainte et pure, rien ne peut plaire, si ce n'est ce qui est pur et saint. Elle exige le respect, car le respect est dû à la sainteté, parce qu'il est nécessaire pour former en soi la présence de Dieu, auteur, fin, règle et modèle de toute sainteté, par qui, en vue de qui, à l'image et à la ressemblance de qui tout est sanctifié dans le Ciel et sur la terre. Enfin elle exige une grande attention, car le respect engendre l'attention, et il y a toujours autant d'attention que de respect.

Aimons donc cette Vierge de notre plus sincère amour et de notre plus grande bienveillance, car, à cause de sa dignité et de son excellence, elle est digne de tout bien, de toute gloire, de toute louange, de tout honneur, de toute vénération, de toute obéissance et de tout respect.

Passons maintenant à la gloire et à l'invocation de son nom.

88^e CONFÉRENCE

MARIE CONSIDÉRÉE AU POINT DE VUE DE LA GLOIRE DE SON NOM DE MARIE.

SOMMAIRE. — 1. Rapport du nom de Marie, avec celui de Jéhovah. — 2. Nom de Marie comparé à l'huile. — 3. Nom de Marie venu du Ciel. — 4. Nom de Marie, vénéré dans le Ciel, sur la terre et dans les Enfers. — 5. Symbolisme du nom de Marie répété sept fois dans le Nouveau Testament. — 6. Dévotion du bienheureux Jourdan. — 7. Dévotion de Joscion. — 8. Respect des Polonais. — 9. Obligations imposées aux personnes qui se nomment Marie. — 10. Conclusion pratique.

I. — Après le très-saint nom de Jésus-Christ, il n'est aucun autre nom plus saint, plus illustre, plus doux, plus efficace, plus excellent que celui de Marie.

A son invocation, les Anges se réjouissent, les démons tremblent et les pécheurs ressentent souvent une vive impulsion de grâce et de

vertu, s'ils prononcent ce nom avec respect et des sentiments convenables.

Blaise Viega, commentateur distingué de l'Apocalypse de saint Jean, dit ¹ que ce nom de la Vierge très-sacrée est un *tétragramme*, c'est-à-dire se compose de quatre lettres, comme le très-saint et divin nom de Jéhovah. De même, en effet, que celui-ci se compose de quatre lettres, savoir : *Iod, He, Vau, He*, celui-là se forme aussi de quatre lettres, savoir : *Men, Res, Iod, Men*. Le nom de la Vierge est en hébreu *Mariam*. C'est avec ces consonnes qu'on lit le nom de *Marie*, sœur de Moïse ², et les Septante l'ont également traduit par *Mariam*.

De même que le nom de Jéhovah est ineffable non-seulement par rapport aux hommes, mais encore par rapport aux Anges ; de même, d'une certaine manière, le nom de Marie est ineffable et par rapport aux hommes et par rapport aux Anges eux-mêmes. Aussi croyons-nous que telle est la raison pour laquelle Gabriel, commençant à parler à la Vierge, ne lui a pas dit : *Je vous salue, Marie* ; mais : *Je vous salue, pleine de grâce*. Il n'aurait osé, par respect, prononcer ce nom de la Vierge, qui lui paraissait ineffable, jusqu'à ce que, rendu plus familier par son entretien avec elle, il lui ait dit : « Ne craignez rien, Marie ³. »

II. — Le nom de Jésus, source de salut, est comparé à une huile répandue ⁴. Le nom de Marie est aussi une huile répandue. Je dis une huile, car de même que l'huile restaure celui qui a faim, guérit celui qui est malade, calme les membres fatigués, exhale un parfum et nourrit la flamme ; ainsi sommes-nous réconfortés en louant Marie. Son exemple nous invite à user du remède des vertus ; sa patience nous restaure quand nous sommes brisés par les adversités. L'éclat de sa vie nous illumine, et le parfum de ses vertus nous récrée. Ce n'est pas simplement à de l'huile, mais à de l'huile répandue que le nom de Marie est comparé. Car de même que l'huile répandue a plus de parfum, de même, à mesure que le nom de la Vierge se répand, en égale proportion la grâce augmente tout autour. Écoutons saint Bonaventure,

¹ Chap. XII, Comment. 2, lect. 1. — ² Exode, xv. — ³ Luc, 1. — ⁴ Cantique des cantiques, 1, 2.

ce Docteur séraphique non moins brûlant de l'amour de Dieu que de l'amour de Marie : « O très-illustre nom de Marie, comment votre nom pourrait-il ne pas être illustre, ce nom que nul ne peut nommer avec dévotion sans en ressentir lui-même les utiles effets? Votre serviteur, saint Bernard, l'affirme quand il s'écrie : « O grande, ô pieuse, ô toute « louable Marie, à peine vous nomme-t-on que vous enflammez le « cœur; à peine pense-t-on à vous que vous réchauffez affectueusement « le cœur de ceux qui vous aiment. Non, jamais vous ne pénétrez dans « la mémoire d'une âme pieuse sans y infiltrer une divine douceur. »

Écoutons encore notre bienheureux Alan, ce serviteur plein d'admiration pour la Mère de Dieu. C'est ainsi qu'il traite ce sujet, lorsque, écrivant sur le 1^{er} chapitre du *Cantique des cantiques*, il compare le nom de la bienheureuse Vierge à une huile répandue : « N'est-ce pas le nom de cette Vierge qui est prôné par tout l'univers? N'est-ce pas la Vierge Marie dont les louanges sont célébrées par toutes les lèvres parmi le peuple fidèle? N'est-ce pas la virginité de cette Vierge incomparable qui nous est présentée comme un miroir? D'où il suit qu'on peut élégamment comparer la célébrité et la gloire de son nom à de l'huile répandue. »

Avant ces écrivains, le très-savant Idiot, ainsi surnommé à cause de son goût pour l'humilité, enseignait la même opinion : « Ce nom, dit-il, plus que tous les noms de tous les autres Saints, reconforte ceux qui sont fatigués, guérit les malades, éclaire les aveugles et pénètre les cœurs endurcis. Ce nom est un baume pour les lutteurs; ce nom brise le joug du diable. La vertu et l'excellence en sont si grandes qu'à peine est-il prononcé que le Ciel sourit, la terre tressaille et les Anges éclatent en réjouissances ¹. »

III. — Ce nom si illustre de Marie n'a pas été apporté ni donné à la Vierge de la part d'un homme et par l'intermédiaire d'un homme, mais il est descendu du Ciel et vient du Ciel. C'est ce qu'écrit ce même Idiot, ainsi nommé quoiqu'il fût en réalité très-savant ². Ont souscrit à cette opinion, saint Bernard, dans son *Discours sur les mots*

¹ *Biblioth. des saints Pères*, tom. V, chap. v. — ² *Livre de la Contemplation de la Vierge*, chap. vi.

Missus est ; saint Anselme ¹ ; saint Ambroise, affirmant que c'est par révélation que les parents de la Mère de Dieu ont reçu ce nom et l'ont donné à Marie ². Si, en effet, le nom d'Isaac a été révélé à Abraham, si celui de Jean Baptiste l'a été pareillement à Zacharie et à Élisabeth, pourquoi le nom de Marie n'aurait-il pas été connu de ses parents par révélation ?

IV. — Le nom de Marie est un sujet d'adoration pour les Anges, de crainte pour les démons, de vénération pour les hommes. « La Trinité tout entière, s'écrie Idiot dans le passage précité, vous a donné votre nom, ô Marie, afin qu'à ce nom tout genou fléchisse et dans le Ciel, et sur la terre, et dans les Enfers. » Et, en réalité, à ce nom de Marie tout genou fléchit. Dans le Ciel, les Anges l'honorent comme leur reine, leur souveraine, leur inspiratrice. Sur la terre, les hommes, non-seulement le peuple élu, mais encore les peuples réprouvés, comme les Sarrasins, les Turcs, les hérétiques, la bénissent et la proclament Mère de Dieu, comme le fait voir en détail Rutilio Benzoni ³. Dans les Enfers, les démons vénèrent la bienheureuse Mère de Dieu, car, à l'invocation de son nom, ils tremblent de frayeur. Oui, il est tout à fait certain que les démons tremblent de frayeur quand, dans les exorcismes, on invoque le nom de Marie, et bien souvent ils s'enfuient alors des corps des possédés, comme si Marie les avait vaincus et terrassés elle-même.

C'est avec plaisir que je rappellerai ce que la bienheureuse Vierge Mère de Dieu elle-même, apparaissant à sainte Brigitte, rapporta sur son glorieux nom : « Apprends, dit-elle en s'adressant à sainte Brigitte, apprends combien mon Fils a honoré mon nom : lorsque les Anges l'entendent, ils se réjouissent et rendent grâces à Dieu de ce que, par moi et avec moi, il a fait de si glorieuses choses et de ce qu'ils contemplent l'humanité de mon Fils toute glorifiée dans sa divinité. Ceux qui sont dans le Purgatoire se réjouissent dès qu'ils entendent mon nom, de même qu'un malade étendu sur son lit, quand il entend des paroles de consolation. Et même les bons Anges, quand ils m'en-

¹ *Sur la conception de la Vierge.* — ² *Traité de la Virginité*, chap. v. — ³ Liv. II, *Sur le cantique Magnificat*, chap. xxii, doute 7.

teuvent invoquer, s'approchent plus près des justes à la garde de qui Dieu les a députés, et se réjouissent alors de l'avancement de ces âmes. » C'est ainsi que le rapporte Denys le Chartreux ¹.

V. — Ce nom de Marie, source de salut, a toujours été l'objet de la plus grande vénération des hommes justes. Saint Bonaventure, dans un livre qui a pour titre *Miroir de la Vierge*, a rassemblé beaucoup de faits à la gloire de ce nom. Voici ce qu'il dit entre autres choses : « Sept fois la très-bienheureuse Vierge est nommée dans la sainte Écriture, pour nous faire comprendre les sept vertus qui ont jeté le plus grand éclat sur sa vie, et qui sont diamétralement opposées aux sept péchés capitaux : 1° *Alors Marie lui dit : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole ². »* C'est ici que l'humilité de Marie doit se remarquer en opposition avec l'orgueil ; 2° *Ils trouvèrent Marie et Joseph avec l'Enfant couché dans une crèche ³.* Ici, c'est sa pauvreté qui resplendit à l'opposite de l'avarice ; 3° *Et cette vierge s'appelait Marie ⁴.* Maintenant, c'est sa virginité qui se montre contre la luxure ; 4° *Aussitôt après Marie partit et s'en alla en diligence au pays des montagnes ⁵.* C'est là que sa charité vis-à-vis de sa cousine Élisabeth est mise au grand jour, contrairement à toute jalousie ; 5° *Ne craignez point, Marie, car vous avez trouvé grâce devant Dieu ⁶.* Par ces paroles il est fait allusion à sa tempérance exempte de toute gourmandise. L'Apôtre dit en effet : *Il est bon d'affermir son cœur par la grâce et non par des viandes ⁷.* Si donc la bienheureuse Vierge Marie a trouvé grâce auprès de Dieu, elle a dû briller par sa vertu de tempérance ; 6° *Cependant la Mère de Jésus se tenait auprès de sa croix ⁸.* C'est ici que sa mansuétude transpire au lieu de toute colère ; 7° *Ils persévéraient tous unanimement en prières avec les femmes qui avaient suivi Jésus durant sa vie, et Marie, Mère de Jésus ⁹.* Là sa dévotion est mise en relief contre la paresse. »

Voilà ce que dit ce Docteur si dévoué. Je passe sous silence le bienheureux Albert le Grand, saint Antoine de Florence, saint Bernar-

¹ Liv. III, *Louanges de la Vierge*, chap. dernier. — ² Luc, I, 38. — ³ Luc, II, 16. — ⁴ Luc, I, 27. — ⁵ Luc, I, 39. — ⁶ Luc, I, 30. — ⁷ St. Paul, *Épître aux Hébr.*, XIII, 9. — ⁸ St. Jean, XIX, 25. — ⁹ *Actes des Apôtres*, I, 14.

din de Sienne et beaucoup d'autres, énumérés dans ma 3^e Conférence, et qui ont tous, d'une manière admirable, honoré ce nom de Marie, source de salut, et l'ont célébré dans leurs écrits avec le plus grand zèle.

VI. — Mais je ne puis taire la grande dévotion que le bienheureux Jourdan le Saxon, second général de notre Ordre, a eue pour le nom de Marie. Brûlant pour la bienheureuse Mère de Dieu d'un amour tout particulier, il voulut composer, en l'honneur de son nom, formé de cinq lettres, une salutation de cinq psaumes, assignant un psaume ou un cantique à chacune de ces cinq lettres : le *Magnificat anima mea Dominum* pour la lettre M ; le psaume 119, *Ad Dominum cum tribularer clamavi*, pour la lettre A ; le psaume 118, *Retribuere servo tuo* pour la lettre R ; le psaume 125, *In convertendo*, pour la lettre I ; et le psaume 122, *Ad te levavi*, pour la dernière lettre A. Il assigna pareillement à chacune de ces cinq lettres une antienne suivie de la Salutation angélique.

Cette salutation se trouve dans une collection de prières diverses publiée par P. Valerian, de Lithuanie et de l'Ordre des Frères prêcheurs, à l'usage des Frères du même Ordre, à la page 235.

Joscion, religieux de Saint-Bertin, à Saint-Omer, avait récité bien souvent avec dévotion ces psaumes durant sa vie, et parut après sa mort vouloir recommander cette pratique à la postérité. Quand il fut trépassé, cinq roses d'une admirable beauté sortirent de sa tête : une, sur laquelle était inscrit en lettres d'or le nom de Marie, s'épanouit sur ses lèvres ; deux autres vinrent de ses yeux, et les deux dernières de ses oreilles. Ces roses, dont chacune était un miracle, furent vues non-seulement de tous les religieux qui, dans ce moment, habitaient le monastère, mais encore de l'évêque d'Arras et de tout son clergé, et de tout son peuple. La première de ces roses, celle qui s'épanouit sur ses lèvres, car les quatre autres disparurent peu de temps après, fut renfermée dans une custode en verre et déposée sur l'autel, et longtemps fit voir à tout le monde et le nom de la Mère de Dieu et la sainteté de Joscion ¹.

¹ Vincent de Beauvais, *Miroir historique*, chap. cxvi.

VIII. — Le nom de Marie est donc plein d'éclat, saint et vénérable, et bien semblable au très-saint nom de Jésus. Il épouvante les démons, il fait tressaillir les Anges, il restaure les pécheurs et réchauffe les justes. Aussi voyons-nous avec une très-grande douleur que ce nom est donné trop souvent à des femmes qui, plus tard, mènent une vie déréglée et se ravalent dans des habitudes criminelles, tentative diabolique pour déshonorer et profaner ce nom adorable.

Je loue la piété de mes chers Polonais qui, entre autres preuves de leur dévotion pour la Mère de Dieu, tiennent à celle-ci : de ne jamais donner à aucune femme le très-saint nom de Marie. Tandis que, dans toutes les contrées de l'Europe, je le vois donné très-fréquemment aux jeunes filles.

Que les vénérables curés aient donc soin de ne jamais donner à aucune femme ¹ un nom si illustre; car de même qu'on ne donne jamais à aucun homme le très-saint nom de Jésus, que pour un semblable motif et par une égale preuve de respect on ne donne pas aux femmes le nom de Marie.

Les Athéniens ne voulurent jamais plus donner le nom d'Aristogiton à aucun de leurs concitoyens, parce qu'il avait autrefois chassé les tyrans de sa patrie. Telle fut la récompense qu'il reçut du peuple pour avoir si bien mérité de la république. Et la bienheureuse Vierge Marie, qui a brisé la tête du dragon infernal, qui par son Fils a délivré tout l'univers de l'esclavage du démon, n'obtiendrait pas des chrétiens un semblable honneur?

IX. — Que du moins, si les curés savent qu'il y a des femmes honorées de ce nom glorieux, qu'ils les avertissent sérieusement de correspondre à la dignité d'un si grand nom et de vivre purement, chastement et pudiquement. Lourdes sont les charges qu'imposent des noms empruntés à des hommes ou à des femmes qui se sont distingués par leur grandeur ou leur sainteté.

¹ Nous ne saurions partager l'opinion de notre auteur. Si le respect et l'amour ont des exigences diverses, on peut bien préférer l'amour au respect. Cette pieuse coutume est du reste très-ancienne, s'il en faut croire le cardinal Wiseman. (*Note du Traducteur.*)

Il y avait autrefois, dans l'armée d'Alexandre le Grand, un soldat d'un cœur vil et pusillanime, et d'une âme basse, mais qui se nommait Alexandre. Le roi l'ayant appris, le fit mander et l'accabla de durs reproches : « Ou bien, dit-il, rejette ton nom, ou bien pénètre-toi de la magnanimité et de la valeur qui conviennent à un si grand nom. »

C'est ce qu'on peut dire de toutes les femmes qui, ne marchant pas sur les traces de la bienheureuse Vierge Marie, ne font qu'en porter simplement le nom.

X.— Honorons donc le très-saint nom de Marie et invoquons-le fréquemment. Qu'il soit toujours avec nous; que notre cœur le médite; que nos lèvres l'invoquent; que nos actes l'imitent. Car telle est la volonté de Dieu, qui a bien voulu que nous eussions tout par Marie, de Dieu à qui soient louange et honneur dans la suite infinie des siècles des siècles. Amen.

89^e CONFÉRENCE

LE NOM DE MARIE A-T-IL UNE SIGNIFICATION, ET QU'ELLE EST-ELLE?

SOMMAIRE. — 1. Rapport des noms avec les choses. — 2. Blasphèmes des Juifs contre le nom de Marie. — 3. Ridicules explications des hérétiques sur le mot Marie. — 4. Véritable explication du mot Marie.

1. — Que les noms soient de leur nature établis pour avoir une signification, c'est ce dont nul sage ne doute. Aussi voit-on toujours chez les auteurs, tant sacrés que profanes, l'excellence d'une chose démontrée par ce que signifie son nom. Aristote, prince et chef des philosophes, enseigne « que les noms nous mènent à la connaissance des choses ¹. » Quelques-uns pensent que le mot *nom* est, pour ainsi dire, une *note* au moyen de laquelle nous *notons* la substance et la qualité de quelque chose. C'est pourquoi les Chaldéens et les Égyptiens ont pensé que les noms nous sont descendus du Ciel. Les anciens Hébreux eurent une si grande confiance dans le nom des choses, qu'après avoir fait de longues observations tant sur leurs noms propres que sur les

¹ *Métaph.*, liv. VIII.

effets de tout ce qui avait un nom, inventèrent une sorte de science appelée *nomandia*, à l'aide de laquelle ils prétendaient connaître la nature des choses et pouvoir pronostiquer les événements futurs.

En laissant cette superstition, il n'en est pas moins certain que les noms signifient la nature des choses. Notre premier père Adam, avec la science infuse qu'il avait reçue de Dieu, donna lui-même à toute chose un nom parfaitement conforme à la nature de son être : « Et le nom qu'Adam donna à chacun des animaux est son nom véritable ¹. » C'est ainsi qu'il donna sagement un nom à toutes les choses, de manière à faire entendre la nature de chacune d'elles. Adam appela son épouse *Ève*, parce qu'elle devait être la mère de tous les vivants, et c'est ce que signifie ce nom d'Ève. Ève, à son tour, appela son premier fils *Cain*, mot hébreu qui signifie possession, parce que l'enfant est en réalité la possession de ses parents : « Je possède un homme par la grâce de Dieu ². » Elle appela son second fils *Abel*, mot qui signifie deuil ; car Abel, qui mourut le premier, causa par cette mort un très-grand deuil à ses parents, ce que prévoyant en quelque sorte, Ève, sa mère, l'appela *deuil*. Elle appela son troisième *Seth*, qui signifie *thèse* ou *position*. Car il fut posé, c'est-à-dire donné pour remplacer Abel, mis à mort, et devenir le fondateur de sa race et de la postérité de nos premiers parents. Ce qu'elle exprima par ces mots : « Le Seigneur m'a donné un autre fils au lieu d'Abel ³. »

Lamech appela de même son fils Noé, en disant : « Celui-ci nous soulagera parmi nos travaux et les œuvres de nos mains ⁴. »

Et le nom se vérifia dans la personne qui le portait ; car Noé fut le réparateur de tout le genre humain, presque tout entier abîmé par le déluge, et par là furent une bien grande consolation et un bien grand repos pour Lamech.

Jacob fut appelé *Compétiteur qui supplante*, parce qu'il avait supplanté son frère dans le sein de sa mère. Ésaïï reçut ce nom parce qu'il était de couleur fauve. Phares reçut le sien parce qu'il avait déchiré le sein de sa mère, et Moïse parce qu'il avait été sauvé des eaux. *Mot* signifie, en langue égyptienne, *eau*, et *Ysos*, *sauré*. Je me suis assez

¹ *Genèse*, II, 19. — ² *Ibid.*, IV, 1. — ³ *Ibid.*, IV, 25. — ⁴ *Ibid.*, V, 29.

étendu sur ce sujet, parce que saint Jean Chrysostome nous apprend qu'il faut discuter avec un très-grand soin les noms et les surnoms que nous donne la sainte Écriture ¹. Aussi saint Paul conclut-il du nom de *Jésus*, qu'a reçu Notre-Seigneur, à l'excellence de Notre-Seigneur lui-même sur tous les esprits célestes : « Étant aussi élevé, dit-il, au-dessus des Anges, que le nom qu'il a reçu est plus excellent que le leur ². »

Si donc les noms donnés par les hommes correspondent aux choses qu'ils nomment, pourquoi le nom de Marie, que le Seigneur a nommé de sa bouche, qui est descendu des Cieux, comme nous l'avons prouvé dans la précédente Conférence, pourquoi ce nom ne correspondrait-il pas à celle qu'il nomme? Oui, sans doute, ce nom de Marie doit parfaitement correspondre à la Vierge-Mère.

Bien souvent les hommes attribuent à leurs semblables des titres brillants et distingués, sans qu'ils puissent leur conférer ce qui correspond à ces titres. Bien souvent les Souverains-Pontifes et les empereurs accordent des titres d'honneurs vides de biens. Ils font des évêques, des électeurs palatins, des marquis et des comtes qui n'ont que leur titre et n'ont point de juridiction : titres illustres, il est vrai, mais qui ne sont qu'illusion et vanité. Mais Dieu, dont la magnificence et la libéralité sont si grandes, ne donne jamais de titres qui soient vains et futiles. Les noms qu'il donne sont toujours parfaitement vrais, sérieux et conformes à la dignité qu'il confère. Il a surnommé Adam, *Principe de naissance* ; Ève, *Mère des vivants* ; et leur a donné réellement ces qualités. Il a nommé Abraham *Père de nombreuses nations* ; Israël, *le Fort contre Dieu* ; Jean, *Grâce du Seigneur* ; Pierre Céphas, *Pierre* ; et avec ces noms il leur a de plus accordé la grâce de les réaliser. Puisqu'en effet Marie a reçu son nom d'une manière divine, il est nécessaire qu'il ait une signification. C'est ce que nous allons voir.

II. — *Que signifie le nom de Marie?* Le dragon infernal, l'antique ennemi de Marie, non content d'outrager la vie et la conduite de la bienheureuse Vierge, s'efforce même de déshonorer son nom

¹ Sur le chap. xvi de l'Épître aux Romains. — ² Hébr., 1, 4.

et d'attenter à sa mémoire. Il ne fait que vomir des blasphèmes par la bouche des énergumènes : il ne peut souffrir d'entendre le nom de Marie; quand il y est obligé, il le fait suivre d'une épithète déshonorante, et, par la bouche des Juifs et des hérétiques, il se répand en invectives grossières. Nous ne serions pas les enfants de notre bonne Mère, ni les serviteurs dévoués de notre très-libérale patronne, si nous ne racontions pas toutes les tentatives de ses ennemis contre son nom; si nous ne réfutions pas leurs paroles impies, ou, pour mieux dire, leurs blasphèmes, tout en expliquant la véritable signification de ce nom. Qui n'aime, en effet, entendre ce nom, le dire, le bien prononcer et le parfaitement comprendre?

De même donc que, par haine et mépris, les Juifs ont corrompu de cette manière **ישו** *Jesu*, le très-saint nom de Jésus, qui doit s'écrire en hébreu **ישוע**, avec ces quatre lettres : *Iod, Sin, Vau, Ain*, et qu'ils ont fait cela pour que ce nom ne signifîât plus qu'un homme vulgaire; de même encore ont-ils changé la première lettre du nom de Marie, et disent avec **מ**, au lieu de **מרי**, Jésus Ben Hariam, c'est-à-dire le fils de celui qui est vil comme de la fumée. Mais qu'eux-mêmes s'évanouissent comme s'évanouit la fumée, et qu'ils périssent loin de la face de Dieu. Ah! ils ont bien mérité par leur perfidie, eux qui ont rejeté Jésus-Christ, de n'être plus dignes de savoir prononcer et invoquer son nom et celui de sa Mère. Passons aux hérétiques.

III.—Luther, ce coryphée des hérétiques, comme le rapporte Canisius.¹, veut que le mot Marie signifie goutte d'eau suspendue à un vase. Tel est le rêve qu'a fait cet impie vaurien au milieu des fumées d'une taverne. Là, parmi les brocs de bière, ce perspicace plongeur vit sans doute un vase surnager dans cette mer et une petite goutte suspendue à ce vase. Mais que Luther garde pour lui ses sornettes et ses rêveries; qu'il les conserve bien; elles ne méritent pas que nous perdions le temps à les réfuter.

Victorinus Strigelius, cette langue de vipère de la famille de Luther, a imaginé pour le nom de Marie une autre interprétation non moins sacrilège que dépourvue de sens. Il a dit que l'appellation

¹ Liv. I, chap. 1.

si gracieuse, si remarquable de Marie signifie *misérable*, d'après un mot hébreu. Misérable lui-même, infortuné, qui, se retirant du giron de sa sainte mère l'Église, colonne et fondement de la vérité, s'est laissé tomber dans de si détestables erreurs et de si folles inepties ! Et, du reste, il a montré d'une manière assez claire son ignorance et son peu de connaissance dans la langue hébraïque. Et, en effet, si nous nous en référons au jugement et au témoignage des Hébreux, nous verrons que le mot dont on appelle Marie n'a rien de commun avec le mot misère. Et il ne faut pas être beaucoup versé dans la langue hébraïque pour distinguer facilement les sottises de ce Victorinus.

Au reste, les faits eux-mêmes démontrent clairement combien cette interprétation est absurde et comment elle n'est que le produit mensonger d'un cerveau chagrin. Comment serait-elle misérable, celle que le député céleste appelle pleine de grâce ? Comment serait-elle misérable, celle qu'Élisabeth a nommée bienheureuse et bénie entre toutes les femmes, comme l'avait dit l'Archange ? Comment serait-elle misérable, celle que toutes les générations appellent bienheureuse, d'après ce qu'elle-même avait proclamé : « Toutes les générations m'appelleront bienheureuse ? » Qu'elle se taise donc, cette voix présomptueuse.

IV. — Quant à nous, prenant pour modèles et vénérant les explications des anciens Pères, nous dirons que le nom de Marie signifie **SOUVERAINE**.

Telle est l'interprétation donnée sur ce nom par saint Épiphane ¹, par Euchérius ², par Chrysologue ³, par le vénérable Bède ⁴, par saint Damascène ⁵ : « La grâce, dit-il, car telle est la signification du mot Anne, a enfanté la Souveraine. » C'est ainsi qu'elle est nommée dans les liturgies de saint Jacques, de saint Basile et de saint Chrysostome. C'est ainsi que tous les chrétiens appellent la bienheureuse Vierge Notre Souveraine ou Notre Dame. C'est ainsi que la proclame l'Église : « O glorieuse Souveraine. » Bien plus, le rabbin Hacados, docteur hébreu qui florissait avant Jésus-Christ, par sa science et sa sainteté, avait prédit que la Mère du Messie, c'est-à-dire la bienheureuse Vierge

¹ *Louanges de la Vierge*. — ² II^e Liv. de ses Instruct. — ³ *Sermon 146*. — ⁴ Sur le 1^{er} chap. de saint Luc. — ⁵ Liv. IV, sur la Foi, chap. xv.

Marie, serait appelée Souveraine, comme le rappelle Canisius, ce savant si habile à fouiller les trésors de l'antiquité ¹.

Nous allons d'abord mettre au grand jour cette qualification, et puis nous continuerons d'énumérer les autres significations de ce nom de Marie.

90^e CONFÉRENCE

LE MOT MARIE EST IDENTIQUE A CELUI DE SOUVERAINE; ET POURQUOI MARIE SE NOMME-T-ELLE SOUVERAINE?

SOMMAIRE. — 1. Étymologie syriaque. — 2. Noble origine de Marie. — 3. Noblesse de Marie dans sa pauvreté. — 4. Domaine de Marie. — 5. Marie commandant à Jésus-Christ. — 6. Marie commandant à toutes ses passions. — 7. Haine de Calvin.

I.—En langue syriaque Marie signifie souveraine, comme Arnould de Chartres nous l'a laissé dans les notes de son *Traité sur les louanges de Marie*. Telle est l'origine de ce cri des saints Pères, de l'Église et de presque tous les peuples qui nomment Marie leur Souveraine. Pour ce motif, elle a eu pour figure Sarah, qui d'abord s'appelait *Saraï*, c'est-à-dire ma Souveraine, et qui fut ensuite appelée *Sarah* par l'ordre de Dieu, c'est-à-dire *Princesse*, ou bien *Souveraine* d'une manière absolue ².

En effet, la bienheureuse Vierge est par excellence la Souveraine et la Princesse : 1^o parce qu'elle est issue d'une race noble ; 2^o parce qu'elle est devenue la Mère de Celui qui est le Souverain, le Créateur et le Rédempteur de tous ; 3^o parce que, d'une certaine manière, elle a la préséance sur le Souverain des souverains ; 4^o parce que jamais elle n'a été soumise aux mouvements de son cœur.

II. — *Marie est issue d'une race noble*. Nous honorons du nom de souverains ou de seigneurs les rois et ceux qui, descendant d'une illustre race, sont parvenus à une position élevée. Mais qui peut surpasser en grandeur Marie, dont la généalogie compte tant d'illustres rois : David, Salomon, Josias, Ézéchiàs et les autres ; tant de patriarches, tant de Saints, tant d'amis de Dieu, tant de princes, tant de

¹ Liv. I, chap. I. — ² *Genèse*, xvii, 17.

grands prêtres élus par le peuple de Dieu ? Quel mortel a-t-il jamais pu compter parmi ses ancêtres tant d'illustres patriarches, tant de rois si puissants et si sages, tant de grands prêtres si glorieux que le divin historiographe saint Matthieu, l'Évangéliste, en parlant de la bienheureuse Vierge, énumère dans la généalogie de Jésus-Christ, qui commence par ces mots : « Voici la généalogie de Jésus-Christ, fils de David, fils d'Abraham, » et finit à ceux-ci : « Joseph, l'époux de Marie, de laquelle est né Jésus, qui est appelé Christ. » Or. il est tout aussi vrai que la bienheureuse Vierge ait tiré son origine d'Abraham et de David. Car l'Évangéliste saint Matthieu lui-même nous apprend ¹ que c'est du Saint-Esprit et non de Joseph que Marie a conçu; que Joseph ne l'a jamais connue comme sa femme ²; et cependant il appelle Jésus-Christ fils de David ³. De plus, dans tous les autres livres du Nouveau Testament, Jésus-Christ est appelé Fils de David non-seulement par la foule et le peuple, mais encore par les Apôtres⁴. Or, il ne pouvait être fils de David que par sa mère, puisqu'il n'avait aucun homme pour père; donc sa mère était de la famille de David, et par conséquent très-noble, comme étant de la race très-illustre, de la descendance des patriarches, des princes, des rois et des grands prêtres. Dans cette généalogie, saint Matthieu relève les noms de quatorze principaux patriarches, de quatorze rois très-puissants, d'un pareil nombre de princes très-vaillants tout aussi bien que de souverains sacrificateurs. C'est pourquoi l'Église chante : « Marie, issue d'une race royale, est pleine d'éclat. »

III. — Ici, Luther, Calvin, Celse et d'autres écrivains de la même trempe s'empresment de nous contredire : « Marie, disent-ils, était une pauvre femme, méprisée et ne pouvant attirer que du mépris, n'ayant aucune valeur aux yeux du monde.» Comme si la Fortune, à la roue si changeante, ne variait pas; comme si celui qui est riche aujourd'hui ne pouvait être pauvre demain; comme si celui qui est prince aujourd'hui ne pouvait tomber demain dans la misère, le mépris et l'abjection ! Nabuchodonosor n'était-il pas un jour assis sur son trône royal, et le

¹ 1, 18, 20. — ² 1, 25. — ³ Généalogie de Jésus-Christ, Fils de David, vers. 1. —

⁴ Rom., 1, 2, 3; *Timoth.*, 11, 8; *Apoc.*, xxi, 16.

lendemain n'était-il pas mis au rang des bêtes de somme et des animaux? Moïse et David étaient un jour bergers, et les voilà le lendemain chefs du peuple d'Israël. « Le Seigneur fait le riche et le pauvre; il abaisse et il élève. Il tire, quand il veut, le pauvre de la poussière et l'indigent du fumier pour le faire asseoir entre les princes et lui donner un trône de gloire¹. » Des esclaves peuvent être issus d'une race royale, et des rois d'une race d'esclaves. Sénèque dit très-bien dans sa 44^e Épître: « Plus d'un roi doit son origine à des esclaves, et plus d'un esclave la doit à des rois. De nombreuses révolutions ont bouleversé tous les rangs, et la fortune ne cesse de faire monter et de faire descendre. » Serait-il étonnant que la famille de David se fût abaissée de la puissance et de la majesté royale au rang d'une très-pauvre vierge et de l'artisan saint Joseph?

Or, Jésus-Christ a voulu que la bienheureuse Vierge et saint Joseph, ses parents immédiats, fussent pauvres : 1^o pour qu'il parût être le fils de David. La royauté de David prit naissance à l'humble tige de Jessé, et celle du Sauveur Jésus-Christ fut rétablie par une humble famille; 2^o pour que Jésus-Christ parût non pas recevoir sa gloire de David, mais plutôt la rendre à cette famille royale et même lui en communiquer une nouvelle; 3^o pour que Jésus-Christ montrât sa puissance, dont le propre est de faire de très-grandes choses avec de très-petites. Il est certain que Dieu a rendu très-illustres des hommes de condition très-basse, comme nous l'avons dit en parlant de Moïse et de David, que Dieu fit les chefs de son peuple, de simples bergers qu'ils étaient. Et Saül, cet homme de la dernière tribu, qui n'était, pour ainsi dire, qu'un muletier qui cherchait les ânesses de son père, Dieu ne le désigna-t-il pas comme roi des Juifs?

IV. — *Parce qu'elle est devenue la Mère de Celui qui est le souverain Seigneur, le créateur et le rédempteur de tous les hommes*: privilège qui lui procure le plus haut degré d'honneur après Dieu; privilège le plus sublime, le plus digne, le plus grand que l'on puisse imaginer; privilège qui n'a pas été donné ni aux Anges, ni aux Archanges, ni aux sublimes Chérubins. A qui donc de ces suprêmes esprits bienheureux

¹ 1^{er} Livre des Rois, II, 7, 8.

a-t-il été dit : « Vous allez concevoir dans votre sein et vous enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus; il sera grand et il sera appelé le Fils du Très-Haut ¹? »

Elle est donc à juste titre la Souveraine de toutes les créatures, celle qui a mis au monde Celui par qui ont été créées toutes choses. Rupert a parfaitement dit, dans son *Explication sur le Cantique des cantiques* ² : « On vous proclamera comme étant la Mère de Jésus-Christ, et par conséquent comme étant la Reine des Cieux; car c'est à bon droit que vous possédez tout le royaume de votre Fils. » Oui, c'est par son droit de Mère. Et puisque celui qui est né de la Vierge est Roi lui-même, et Seigneur et Dieu, la mère qui l'a mis au monde doit être appelée, à juste titre et à proprement parler, Reine et Souveraine.

Jean Gerson, l'illustre chancelier de Paris; a consigné cet autre argument en faveur de la souveraineté de Marie ³ : « Le royaume de Dieu, dit-il, comprend deux parties : le domaine de la miséricorde et le domaine de la justice, d'après ces paroles du roi-prophète : « J'ai entendu ces deux choses : que la souveraine puissance appartient à Dieu, et que vous êtes, Seigneur, rempli de miséricorde ⁴. »

Jésus-Christ a doté sa Mère de la moitié de son royaume : du domaine de la miséricorde, raison de son titre de Mère de miséricorde, et s'est réservé la seconde moitié : le domaine de la justice. C'est dans ce sens que saint Jean a dit : « Car le Père ne juge personne, mais il a donné tout pouvoir de juger au Fils ⁵. » Jésus-Christ seul, en effet, doit corporellement et visiblement juger les vivants et les morts. Telle est la doctrine de cet excellent Docteur.

Or, ce domaine de Marie s'étend si loin qu'il embrasse l'univers des cieux, ce globe terrestre, et les demeures des Enfers. C'est ce qu'avoue la Vierge elle-même par ces élégantes paroles : « J'ai fait seule tout le tour du Ciel, j'ai pénétré la profondeur des abîmes, j'ai marché sur les flots de la mer, et j'ai parcouru toute la terre. J'ai eu l'empire sur tous les peuples et sur toutes les nations. J'ai foulé aux pieds, par ma puissance, les cœurs de tous les hommes, grands et petits ⁶ »

¹ Luc, 1, 31. — ² Vers. 4. — ³ Traité IV^e sur le *Magnificat*, exerc. 5. — ⁴ Ps. LXI, 12. — ⁵ St. Jean, vers. 22. — ⁶ *Ecclesiast.*, xxiv, 8, 9, 10, 11.

Cela ne doit surprendre personne. Tout ce qu'acquiert un fils qui n'a pas de père, il l'acquiert pour sa mère. Or, comme Notre-Seigneur Jésus-Christ, d'après ces paroles de saint Matthieu : « Toute puissance m'a été donnée dans le Ciel et sur la terre ¹, » s'est acquis le domaine de toutes choses; comme, du reste, il n'a pas de père selon la chair, il faut croire qu'il a remis à sa Mère tout son droit; car, en Fils très-soumis, il ne peut pas l'en avoir privée. Si donc le Fils est souverain, la Mère est souveraine. Ajoutons ceci : de tous les titres de possession, celui-là est de plus grande valeur qui consiste dans le paiement du prix d'achat. Ainsi le veut la loi ². Or, puisque Jésus-Christ, Notre-Seigneur, a vraiment acheté le genre humain, d'après ces paroles : « Vous avez été rachetés d'un grand prix ³. » et que la Vierge Marie lui en a fourni le prix (car ce n'est, d'autre part, que de Marie que Jésus-Christ a pris sa chair et son sang, prix de notre rédemption offert à Dieu le Père), il résulte que, par titre et par droit de rachat, la bienheureuse Vierge Marie est la souveraine du genre humain.

V. — *Parce que d'une certaine manière elle a la préséance sur le Souverain des souverains.* Notre-Seigneur Jésus-Christ, sous l'empire de qui tout se trouve, était soumis à la bienheureuse Vierge : « Et il leur était soumis ⁴; » bien que cette soumission ne fût point une soumission d'infériorité, mais de respect, comme le remarque saint Ambroise. Donc tout est soumis à l'empire de Marie. Thémistocle avoua qu'il se laissait mener par sa femme, et qu'elle, comme mère, se laissait mener par son fils; de sorte que Thémistocle lui-même et le gouvernement que dirigeait Thémistocle étaient menés par le fils de ce général. Le très-sage Caton raisonnait de la même manière : « Nous, Romains, disait-il, nous commandons à tous les hommes, mais nos femmes nous commandent; d'où il résulte que partout, jusqu'aux limites du monde, les dames romaines étendent leur pouvoir. » Qu'il me soit permis d'user du même raisonnement. Tous les royaumes du monde, et du Ciel et de la terre, sont soumis à Notre-Seigneur Jésus-Christ. Or, Jésus-Christ est soumis à Marie; donc toutes les créa-

¹ St. Matth., xxviii, 18. — ² § *Procuratores*, avant-dernier du *de Tributo*, et § *Vendite*. (*Institut.*, chapitre des *Choses*). — ³ 1^{re} Aux *Corinthiens*, vi, 20. — ⁴ Luc, ii, 51.

tures qui sont sur la terre, comme celles qui sont au Ciel, sont soumises à Marie. Elle est donc la souveraine de toutes les créatures, non-seulement des hommes, mais encore des Anges et même des démons.

Ce que développant saint Bonaventure, si célèbre par sa science et sa sainteté, cite pour exemple, dans son *Miroir de la Vierge*, la reine Esther. Deux servantes l'accompagnaient : l'une suivait sa souveraine, en relevant les longs plis de sa robe royale ; sur l'autre, Esther elle-même s'appuyait avec complaisance, comme le rapporte l'Histoire-Sainte ¹ : « Les deux servantes dont Marie est la reine, dit-il, sont la nature angélique et la nature humaine. La nature humaine est cette servante qui suit sa souveraine. Elle relève en ce monde les vêtements de la reine, c'est-à-dire elle recueille les exemples et les vertus de Marie. La nature angélique est cette autre servante sur laquelle Marie s'appuie dans le Ciel, s'unissant avec complaisance et délices aux Esprits bienheureux. » Voilà ce que dit ce saint Docteur.

Vient ensuite Arnould de Chartres, qui, dans son *Traité sur les louanges de la Vierge*, déduit ainsi la souveraineté de Marie : « Jésus-Christ est Seigneur, donc Marie est Souveraine. Car elle a été établie sur toute créature, et quiconque fléchit le genou devant Jésus, s'incline aussi comme suppliant devant Marie. » Cet excellent Docteur semble faire comprendre que la gloire de la Mère est plutôt identique à celle du Fils que commune avec elle. Saint Damascène et plusieurs autres Docteurs proclament la même doctrine ².

VI. — *Parce que jamais elle n'a été soumise aux mouvements de son cœur.* Par une vertu et une grâce de Dieu toutes parfaites, la glorieuse Vierge a toujours commandé si bien aux mouvements de son cœur qu'elle n'en a jamais senti de dérégulé. Jamais aucune révolte de la chair n'est venu fatiguer le repos de son âme. On nomme d'ordinaire seigneurs ceux qui sont entourés d'une multitude d'esclaves, qui conduisent toujours à leur suite des troupes de comédiens et des essaims de parasites. Pour moi, je pense que les véritables seigneurs sont ceux qui commandent encore mieux à eux-mêmes qu'aux autres,

¹ *Esther*, chap. xv. — ² St. Damascène, II^e Disc. sur l'Assompt.

qui mettent un frein à l'emportement de leurs passions, qui répriment leurs affections désordonnées, les placent sous le joug de la raison et les renferment dans les strictes limites de l'honnête et du juste. Telle a été la bienheureuse Vierge Marie, comme nous l'avons dit et démontré longuement dans notre 87^e Conférence. Elle est donc Souveraine, et c'est à juste titre que tous la nomment souveraine et la regardent comme telle.

VII. — Il est vrai que Calvin nous contredit et fait ce reproche à l'Église catholique, qui tant de fois donne à la bienheureuse Vierge le nom de Souveraine et de Reine : « La Vierge elle-même, dit-il, ne s'appelle que servante : « Voici la servante du Seigneur ¹. » C'est donc bien à tort que les papistes la nomment Reine et Souveraine.

Argument digne d'un barbare et d'un insensé. Bethsabé, femme du roi David, n'était-elle pas reine, et cependant ne s'avouait-elle pas la servante de David ²? Esther n'était-elle pas reine, et cependant ne s'appelait-elle pas la servante du roi des Perses et des Mèdes ³? Sot et ridicule est par conséquent l'argument de Calvin. Devrions-nous, par la même raison, ne pas la nommer ni Mère de Dieu, ni Sainte, ni Vierge, parce qu'elle-même ne se nomme ni Mère de Dieu, ni Sainte, ni Vierge, mais seulement servante? Que cette rêverie des hérétiques passe donc avec eux. Quant à nous, nous appelons à bon droit la Mère du Roi de l'univers, Reine et Souveraine du monde. Mais hâtons-nous de passer à une autre étymologie du nom de Marie.

91^e CONFÉRENCE

LE MOT MARIE SIGNIFIE LA MÊME CHOSE QU'ÉTOILE DE LA MER.

SOMMAIRE. — 1. Marie étoile de la mer. — 2. Marie étoile polaire. — 3. Marie guide des navigateurs. — 4. Dévotion des marins. — 5. Symbolisme du chariot de l'ourse. — 6. Prière.

I. — Cette étymologie a semblé sourire à Philon, l'un des Juifs les plus érudits; au vénérable Bède, dans son *Explication sur le 1^{er} chapitre de saint Luc*; à saint Bonaventure, dans son *Miroir de la*

¹ Luc, I, 38. — ² III^e Livre des Rois, III, 13, 17. — *Esther*, XIV, 18.

bienheureuse Vierge Marie; à saint Bernard, dans son ouvrage sur la *Nativité de Marie*, et à Gisbert ¹.

L'Église universelle confirme l'opinion favorite de ces Docteurs, en chantant elle-même : « Je vous salue, Étoile de la mer, » et même, un peu plus bas : « Étoile de la mer, venez au secours de celui qui chancelle. » Et c'est avec raison. Oui, Marie est cette illustre étoile issue de Jacob, sur laquelle prophétisait Balaam : « Une étoile sortira de Jacob ². » Ses rayons illuminent le monde entier, sa brillante splendeur éclate dans les cieux et pénètre même les Enfers et, se répandant sur toutes les terres avec une douce chaleur qui réchauffe encore plus les âmes que les corps, elle entretient les vertus et détruit les vices. Oui, je le répète, Marie est une belle et brillante étoile qui, tout étincelante de mérites et nous éclairant de ses exemples, s'élève sur la grande et vaste mer de ce monde. Elle est l'Étoile de la mer, car si les navigateurs gagnent le port à l'aide de l'étoile qu'ils contemplent, les chrétiens gagnent la gloire du Ciel à l'aide de Marie. C'est ainsi que s'explique le Docteur angélique dans son IV^e Opuscule. C'est cette qualification d'Étoile de la mer dont est honorée Marie qu'il nous plaît de développer. Quant aux raisons qui font donner le nom d'étoile à Marie, on peut voir l'invocation : *Étoile du matin*.

II. — Cette étoile est appelée polaire par quelques pieux écrivains. Si cette qualification lui convient, on peut bien l'appeler Étoile de la mer.

Or : 1^o de même que l'étoile polaire occupe la plus haute place dans notre hémisphère, Marie est élevée au-dessus de tous les Anges et de tous les bienheureux. Aussi s'écrie-t-elle : « J'ai habité dans les lieux très-hauts ³. »

L'étoile polaire est fixe de position, tandis que toutes les autres ont un mouvement apparent. Or, la bienheureuse Vierge Marie est consommée en gloire et, par conséquent, son corps et son âme sont dans le repos parfait; tandis que tous les autres Saints, qui attendent encore la résurrection de leur corps, ne sont pas encore complètement en repos.

¹ Altercat. de la Synagogue. — ² Nomb., xxiv, 17. — ³ Ecclésiast., xxiv, 7.

L'étoile polaire tourne dans sa circonférence, bien qu'elle ne paraisse pas changer de place; telle est Marie, qui se meut autour de nous dans l'exercice de sa charité parfaite, sans paraître changer de place.

Cette étoile a une certaine attraction, car, d'après les anciens philosophes, la terre repose immobile dans son centre, parce que le pôle arctique l'empêche de s'abaisser, et le pôle antarctique de s'élever ¹. Telle est Marie, dont les prières empêchent le monde de crouler dans l'abîme sous le poids des pécheurs qui l'écrasent.

III. — Cette étoile, par sa position, est une véritable direction. Elle conduit les navigateurs au milieu de la mer et vient au secours de ceux qui sont en danger, pour les ramener sains et saufs dans la rade. Telle la Vierge Marie, cette belle et brillante étoile levée sur cette grande et vaste mer, qui est le symbole de ce monde, sans cesse chancelant et sous le coup de l'orage, tant les dangers sont nombreux ici-bas. Resplendissant de l'éclat de ses plus remarquables vertus, elle nous dirige dans notre navigation et nous fait éviter de nombreux périls. L'exemple de sa vie nous montre la route que nous devons suivre pour parvenir en toute assurance et sécurité, sains et saufs, au port du salut éternel.

Le doux et suave saint Bernard explique et développe cette pensée avec son éloquence tout affectueuse : « Marie, dit-il, est cette belle et brillante étoile, resplendissante de mérites et nous éclairant de ses exemples sur cette grande et vaste mer. Si les vents des tentations se lèvent, si vous êtes poussés contre les écueils des tribulations, regardez votre étoile, invoquez Marie. Si vous êtes le jouet des flots de l'orgueil, de l'ambition, regardez votre étoile, invoquez Marie. Que toujours elle soit dans votre cœur, que toujours elle soit sur vos lèvres. » Et plus loin : « Si vous la suivez, vous ne vous égarerez point; si vous la priez, vous n'avez pas à désespérer; si vous pensez à

(1) La science moderne ne saurait admettre telle quelle l'assertion des anciens philosophes. Il est même certain que l'étoile polaire n'exerce aucune attraction particulière, en dehors de l'attraction générale qu'elle exerce, comme toute autre. Cependant les deux pôles déterminent une ligne qui coïncide avec des *moments de force*, qui sans doute ne sont pas étrangers à l'angle formé par le plan de l'écliptique et le plan de l'équateur. (Voir le *Système du monde*, par Laplace.) (Note du Traducteur.)

elle, vous ne vous égarez pas ; si vous l'embrassez, vous ne tombez pas ; si elle vous protège, vous ne craignez rien ; si elle vous conduit, vous ne serez point fatigués ; si elle vous est favorable, vous arriverez et vous éprouverez en vous-mêmes l'exactitude de cette parole : « Et « le nom de la Vierge est Marie. »

Saint Bonaventure, ce Docteur distingué, ce serviteur et ce panégyriste si parfait de la bienheureuse Vierge, nous enseigne la même vérité dans son *Miroir de Marie*, par ces remarquables paroles : « On lit dans les auteurs, et nul n'en doute, que les matelots, sur le point de faire voile pour quelque contrée lointaine, ont coutume de se choisir une étoile dont la lumière radieuse puisse les guider infailliblement vers le pays objet de leurs désirs. Telle est certainement la fonction de Marie, notre étoile, qui, sur la mer de ce monde, dirige vers les rivages de la patrie céleste ceux qui naviguent sur la planche de l'innocence ou du repentir. »

Voici les belles paroles du pape Innocent, raisonnant de la même manière, au rapport de saint Bonaventure : « Par quels secours les navires pourront-ils passer à travers tant de périls et parvenir aux rivages de la gloire ? A l'aide de deux secours assurément, à l'aide du bois et à l'aide de l'étoile : je veux dire à l'aide de la foi dans la croix, à l'aide de la vertu, de la lumière qu'a mise au monde pour nous Marie, l'Étoile de la mer. »

Il est évident que la navigation sur mer est exposée à de nombreux dangers et à de nombreuses tempêtes ; car, sans compter les brusques variations de l'atmosphère, cause fréquente de nombreux naufrages, il y a sans cesse des écueils, des récifs qui rappellent les syrtes, et Charybde et Scylla, mais dont Marie préserve au jour du naufrage ses fidèles protégés.

Ne reconnaissent-ils pas, ces pauvres malheureux ballottés par la tempête, la puissance de cette Vierge qu'ils savent maintenant encore si bien invoquer ? Quelle plus efficace protection a-t-on éprouvée contre les éléments que celle de Marie ? « Moïse, disent les saints Livres, a su commander à la mer, mais une fois seulement, et Marie toujours. Si les éclairs jaillissent, si les tempêtes se déchainent et si le courroux du Ciel nous menace, on prend Marie pour avocate, on invoque humble-

ment Marie. Si l'ouragan sévit, si la rage de l'Océan menace les navigateurs, Marie est suppliée avec larmes d'écouter leurs prières, elle est instamment conjurée d'accorder le pardon, et, par de grands cris, on lui demande de tout sauver dans sa miséricorde. »

IV. — Je sais bien qu'Érasme, sans cesse agité par l'esprit de mensonge, tourne en ridicule notre assertion. « Quel rapport, dit-il, entre la mer et Marie qui, je pense, n'a jamais navigué ? » Taisez-vous, langue inepte et sacrilège !

Nous ne prions pas Marie de venir elle-même, de saisir le gouvernail, de diriger le navire de ses mains, mais d'intercéder pour nous auprès de son Fils, pour que lui, au signe de qui les vents et la mer obéissent, daigne apaiser la tempête. Que l'abominable hérésie se taise donc devant la Religion chrétienne ; que l'impiété se taise devant la piété ; qu'un faux zèle se taise devant la dévotion. Oui, il faut s'en tenir à ce que toutes les nations de l'Europe, de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique, et des autres contrées, s'il y en a encore d'autres que le soleil éclaire de ses rayons, croient fermement et chantent en l'honneur de Marie, quand elles l'acclament par ces mots : « Je vous salue, Étoile de la mer. »

Et remarquons de plus que sur cette terre les mauvaises occasions sont comme autant d'écueils, les tentations aussi dangereuses que les syrtes, les péchés que Scylla, et la concupiscence que Charybde. Et c'est au milieu de ces périls que Marie nous instruit, nous dirige, nous éclaire et nous montre le chemin pour que nous puissions mériter de parvenir au port du salut éternel.

Cette étoile de la mer est, par rapport à notre vue, la plus petite de toutes. Telle est Marie, tellement petite, tellement humble à ses yeux, qu'on a coutume de dire qu'elle était invisible à elle-même. Écoutez ce qu'elle dit elle-même : « Parce que le Seigneur a regardé l'humilité de sa servante. » En grec, il y a *noblesse*. Mais plus elle est humble, plus elle devient pleine d'éclat et de gloire d'après cette promesse de la suprême Vérité : « Celui qui s'abaisse sera élevé. »

V. — L'étoile de la mer a sept autres étoiles remarquables qui tournent autour d'elle et qu'on nomme pour cette raison chariot.

Telle est Marie, qui a sept Anges supérieurs qui l'escortent et lui obéissent au moindre signe, au moindre commandement.

Le bienheureux Amédée, de l'Ordre de Saint-François, religieux bien illustre par l'éclat de sa sainteté, de ses miracles et de ses prophéties, rend témoignage à ce privilège. Dans une de ses révélations, il vit la cour céleste, et l'Archange Gabriel lui dit : « Nous sommes sept Anges qui vénérons spécialement la Mère de notre Dieu, et nous marchons les premiers de notre espèce. » Ainsi le rapportent les chroniques de l'Ordre de Saint-François ¹.

Ce privilège est encore confirmé par les antiques tableaux qu'on trouve encore à Rome, à Venise, à Naples, en Sicile, et en plusieurs autres villes, tableaux où l'on voit figurer la bienheureuse Vierge Marie assise sur un trône et tout entourée de sept Esprits bienheureux qui se pressent à ses côtés.

Nous discourrons, du reste, plus longuement sur les sept Anges qui environnent Marie, quand nous en serons à l'invocation de *Reine des Anges*.

VI. — Pour tous ces motifs, Marie est donc appelée *Étoile de la mer*. Et maintenant, brillante Étoile de la mer, daignez du haut du Ciel abaisser vos regards sur nous ; soulagez-nous au milieu des flots si nombreux de cette mer si agitée qui nous bat sans relâche. Levez-vous donc, montrez l'éclat de votre lumière, et dissipez de vos rayons les épaisses ténèbres de nos péchés, pour que, dans le sentier ténébreux et obscur de notre périlleuse vie, nous ne nous égarions pas, errant à l'aventure ; mais qu'au contraire nous puissions parvenir, à l'aide d'une bonne traversée, à la suite d'un sillage certain, jusqu'au port du salut, par votre bien-aimé Fils Notre-Seigneur Jésus-Christ qui, avec le Père et le Saint-Esprit, vit et règne dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

¹ Liv. VI, chap. III.

92^e CONFÉRENCE

LE MOT MARIE A LA MÊME SIGNIFICATION QUE LE MOT AMERTUME,
OU BIEN MYRRHE DE LA MER.

SOMMAIRE. — 1. Étymologie hébraïque *Mor Ram*. — 2. Attente de la Rédemption. — 3. Annonciation. — 4. Grossesse. — 5. Naissance de Jésus-Christ. — 6. Circumcision. — 7. Fuite en Egypte. — 8. Nazareth. — 9. Vie publique de Jésus-Christ. — 10. Agonie et condamnation de Jésus-Christ. — 11. Chemin de la croix. — 12. Crucifiement. — 13. « Voilà votre Fils ! » — 14. Coup de lance. — 15. Descente de la Croix. — 16. Prière.

I. — Saint Jérôme, dans son livre sur les noms hébreux, fait venir cette étymologie du mot Marie de deux noms hébreux : *Mor*, qui signifie myrrhe, et *Ram*, qui désigne la mer. Cette opinion a été suivie par saint Épiphane dans son sermon sur les louanges de la Vierge, et par saint Ambroise¹. Ce Docteur nie cependant que le nom de la Mère de Dieu dérive de ces radicaux, mais il convient, dit-il, à Marie, sœur de Moïse, qui avait le même nom que la bienheureuse Vierge. Toutefois, on ne doit pas la rejeter absolument; car les Docteurs appliquent ordinairement cette étymologie à la bienheureuse Vierge Marie, dans ce sens qu'elle l'a vérifiée d'une certaine manière, devenant un océan d'amertume, lorsque, durant la passion de son Fils, elle se tenait debout au pied de la croix.

Le Docteur séraphique explique plus longuement cette étymologie dans son *Miroir de la bienheureuse Vierge Marie* : « Marie, dit-il, est une mer, car elle est remplie des eaux de la grâce; elle est amère, car elle a souffert en son Fils; elle est aussi une mer bien amère, car elle a submergé Satan. »

De même, en effet, que la mer Rouge fut amère pour les Égyptiens, qu'elle submergea, ainsi Marie est amère pour les démons. Non, les ennemis visibles ne redoutent pas tant le nombre et la multitude des soldats qui sont campés, que les puissances de l'air ne redoutent le nom, la protection et l'exemple de Marie.

¹ *Traité de la Virginité*, chap. v.

Je croirais que Marie peut s'appeler *Myrrhe de la mer*, ou bien *Mer amère*, parce qu'en effet toute sa vie a été comme la myrrhe de la mer, ou bien une mer amère. Si cette Vierge a été pleine de grâces entre tous les mortels, elle a été de même, entre tous et toutes, pleine d'amertume et d'affliction. C'est avec raison que les saints Pères lui appliquent ces paroles de Noémi, qui dit aux femmes de Bethléem : « Ne m'appellez plus Noémi, c'est-à-dire *belle*, mais appelez-moi *Mara*, c'est-à-dire *amère*, parce que le Tout-Puissant m'a toute remplie d'amertume ¹. »

En réalité, la vie de Marie n'a été qu'une mer de grâces et en même temps une mer d'amertume. Repassons toutes ces amertumes et nous verrons à quel juste titre on l'appelle Mer amère ou Myrrhe de la mer.

II.—Que d'amertumes Marie n'eut-elle pas, pensez-vous, lorsqu'elle attendait la rédemption du genre humain, déjà différée depuis tant d'années? Certes, si son Fils, qui l'a accomplie en lui-même, a témoigné publiquement qu'il en avait désiré le jour d'un grand désir, Marie, qui s'est associée à la rédemption, la désirait aussi bien ardemment. Or, quand quelqu'un désire ardemment quelque chose, plus l'objet de ses désirs est différé, plus son cœur se déchire. Car bien vraie est cette parole du Sage : « L'espérance différée afflige l'âme ². »

III. — Marie fut une mer amère quand elle fut saluée par Gabriel, messager de Dieu : « Je vous salue, pleine de grâces. » Elle fut troublée, dit le saint Évangéliste, en entendant cette parole. Elle fut troublée non pas tant par la vue d'un Ange que par la nouveauté de la vision de cet Ange qui lui apparaissait, car elle avait déjà bien vu des Anges, comme le croient non-seulement le vulgaire et les pieux fidèles, mais encore saint Ambroise, au rapport desaint Thomas de Villeneuve; mais elle n'en avait jamais vu d'aussi resplendissant. Sa très-grande humilité et l'admirable nouveauté de sa vision la jetèrent dans le trouble. Elle avait sans doute lu que lorsque les Anges étaient apparus sur la terre, les plus saints patriarches étaient tombés prosternes. C'est ainsi qu'autrefois Abraham, Loth, Moïse, Ézéchiël, David et bien d'autres,

¹ Ruth, 1, 20. — ² Prov., xiii, 12.

avait-elle appris dans les saintes Lettres, s'étaient prosternés à terre et les avait pour ainsi dire adorés. Comment ne se serait-elle pas troublée avec raison en voyant un de ces Anges prosterné lui-même aux pieds d'une humble jeune fille et la sauvant? Elle roulait donc ces pensées dans son cœur préoccupé; elle se redisait dans les replis de son âme : « Ange, que faites-vous donc? Quel est ce renversement? Habitant du Ciel, pourquoi vous mettre aux pieds d'une vierge? Qui suis-je, je vous en prie? Quelle est l'origine de mon père, pour que vous me jugiez digne d'un tel honneur, pour que vous me saluiez avec une telle vénération? »

Et un moment après, lorsqu'elle entendit du même messenger de Dieu ces paroles du reste si pleines de joie : « Vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un Fils, » quel profond trouble, pensez-vous, ne bouleversa-t-il pas son cœur? Cette bienheureuse Vierge était pleine de l'amour de l'humilité; elle ne put sans se troubler dans son cœur, entendre de si grands éloges et un tel compliment. Pour les âmes humbles, les louanges sont aussi difficiles à supporter que ne le sont pour les âmes orgueilleuses les opprobres et les reproches. De plus, ne sachant de quelle manière s'accomplirait le mystère, son esprit était inquiet, et le désir de conserver sa virginité brûlait son âme. Quoi d'étonnant qu'elle craignît, toute tremblante, de perdre un trésor auquel son cœur était déjà lié et avec lequel elle était déjà fondue?

IV. — Elle fut une mer amère quand, devenue grosse par l'opération du Saint-Esprit, elle cachait cependant ce divin mystère. Qui pourrait exprimer comme il faut les sentiments de son âme, quand elle voyait que sa grossesse était devenue visible à son époux, qui savait bien que son épouse n'était pas enceinte de lui? Et son humilité cependant était si grande qu'elle n'osait en rien dire à son époux. Elle s'apercevait qu'il était troublé, qu'il souffrait en silence, qu'il était inquiet, qu'il était tourmenté de pensées diverses. Elle a même pu soupçonner ce qu'il pouvait penser en lui-même. Que fera-t-il? Livrera-t-il son épouse? L'accusera-t-il? La renverra-t-il en cachette? D'un tout petit mot elle pouvait se délivrer elle et son époux de cette inquiétude, et cependant ce petit mot pesait tant à son âme que sa bouche n'osait le prononcer.

V. — Elle fut une mer amère à l'époque de son enfantement. Combien ses entrailles de mère durent-elles souffrir de ne pas trouver, dans sa patrie même, une place à l'hôtellerie, d'être méconnue de ses connaissances, de ses amis, et peut-être de ses compatriotes et de ses parents ? d'enfanter dans une si vile chaumière, sous un toit étranger, sans servante, sans foyer, sans secours de personne ? de coucher son Fils, tous ses amours, dans une étable, dans une crèche, entre de vils animaux ? de voir son Fils, à peine sorti de son sein, grelotter de froid dans tous ses membres ? Son amour passionné de la pauvreté la faisait tressaillir d'allégresse pour elle-même, mais elle était toute souffrante pour son petit enfant, si tendre et si délicat.

VI. — Elle fut une mer amère lorsqu'elle vit circonciure son Fils, le huitième jour ; lorsqu'elle lui entendit pousser des vagissements de douleur ; lorsque, sur son sein, elle le reçut tout sanglant de sa blessure et presque inanimé. Ah ! de quelle douleur pensez-vous que son âme fut alors blessée, alors qu'elle voyait en cela le prélude du crucifiement ? Et sa douleur était d'autant plus forte qu'elle comprenait mieux dans cette égratignure les blessures de l'ennemi ; dans ces premières douleurs, la cruauté des tourments futurs ; dans le prélude du combat, tout l'acharnement de la mêlée.

Elle fut une mer amère quand elle entendit la prophétie de Siméon : « Et votre âme même sera percée d'un glaive ¹. » Depuis lors le glaive des tourments futurs de Jésus-Christ et de son amère passion lui transperça le cœur, et la lame y resta enfoncée. Aussi, depuis ce moment, toutes les fois qu'elle voyait son Fils bien-aimé, qu'elle l'enveloppait de langes, qu'elle le réchauffait sur son sein, qu'elle le portait dans ses bras, qu'elle l'allaitait de ses mamelles, soudain se présentait à son esprit l'image de ce corps très-sacré, tantôt objet de mauvais traitements, tantôt labouré de coups de fouet, couvert de crachats, déchiré par les clous et la lance, pendu sur le bois de la croix, mort et enseveli. Ainsi la Vierge elle-même l'a révélé à sainte Brigitte, comme cela se trouve dans les révélations de cette Sainte ².

¹ Luc, II, 35. — ² Liv. VI, chap. LXV.

VII. — Elle fut une mer amère lorsque l'impie Hérode mettait tout en œuvre pour la mort de l'Enfant-Dieu. Quelle douleur, pensez-vous, souffrit-elle en son âme, cette jeune femme, venant à peine d'accoucher, prenant le chemin de l'Égypte, seule avec son époux, son tout jeune et tout délicat enfant, au milieu de la nuit, au cœur de l'hiver, dans un chemin couvert de sable, hérissé d'obstacles, tel que les chameaux à peine peuvent y marcher? Selon les réflexions de saint Anselme sur le 11^e chapitre de saint Matthieu, elle y passa sept ans, privée de toute consolation et de tout secours humain; parmi des hommes idolâtres, de mœurs impures et cruelles, ennemis de la vertu; gagnant elle-même, par son travail et ses sueurs, sa nourriture et ses vêtements, et voyant se pratiquer tous les jours, sous ses yeux, toutes les abominations des Égyptiens.

Combien sont amères, pour les âmes pieuses, les injures que chaque jour les impies vomissent contre Dieu! Ah! elles le savent, celles qui aiment Dieu de tout leur cœur! Combien le saint amour les fait souffrir, quand elles voient les impies mépriser, violer, fouler aux pieds les commandements de Dieu! Témoins David, Phinée, Élie, saint Matthieu, saint Paul, que leur zèle consumait, mettait à l'agonie et oppressait quand ils voyaient les impies offenser et mépriser Dieu. Aussi David s'écriait-il: « Mon zèle pour votre gloire m'a fait sécher de douleur ¹. »

Et cependant quelque saints que fussent ces personnages, ils ne pouvaient comprendre combien grand était l'amour de la bienheureuse Vierge pour son Dieu, dont elle était la Mère, et par conséquent combien violents étaient son zèle et la douleur de son âme, quand elle voyait transgresser la loi divine.

Elle fut une mer amère lorsqu'elle retourna d'Égypte en sa patrie, quand elle apprit, par le récit de ses amis, la cruelle boucherie que l'impie Hérode avait fait exécuter à l'égard des enfants de Bethléem. « Un, lui disait-on, a été écrasé contre un rocher; un autre a été partagé en deux par le glaive; celui-ci a été étranglé; celui-là foulé aux pieds; un autre enfin a eu le cœur percé; toute la contrée a ruisselé

¹ Ps. cxviii, 139.

de sang. » Oh ! que de soupirs, que de gémissements dut-elle pousser ! Il me semble qu'elle a souffert dans son âme autant de fois la mort qu'on avait préparé de genres de mort pour son Fils, d'après ce qu'elle venait d'apprendre.

VIII. — Elle fut une mer amère lorsque, durant l'espace de trois jours, elle demeura privée de son Fils. Saint Bonaventure, si distingué par son amour et son admiration pour Marie, a tâché d'esquisser en ces termes les souffrances qu'alors elle endura : « Elle s'adressait, dit-il, au Père céleste : « Père éternel, par l'effet de votre grande « miséricorde, vous m'avez donné votre Fils. Oui, j'étais indigne de « lui et je le suis encore. Mais je l'ai perdu. Rendez-moi la joie qui « vient de votre assistance salutaire. Sans lui, je ne peux pas vivre. « Sans doute je ne suis pas digne de le servir, mais je n'étais pas digne « de le recevoir. Puisque je ne l'ai reçu que par un effet de miséricorde, « que par un effet de miséricorde je puisse le recouvrer. » Elle pensait en effet que Jésus-Christ s'était retiré loin d'elle, et, comme l'enseigne Origène, était monté au Ciel. Puis elle s'adressait à son Fils : « O mon fils Jésus, Jésus mon fils, où êtes-vous maintenant ? Montrez-moi votre face, et je serai sauvée. Que votre voix se fasse entendre à mes oreilles. Faites-moi connaître l'endroit où vous vous nourrissez, où vous êtes, car mon âme dépend tout entière de la vôtre. O vous qui savez où je suis, venez à moi, ou bien menez-moi jusqu'à vous. » Ainsi s'explique ce Père si pieux et si dévot, dans ses réflexions sur le chapitre II^e de saint Luc ¹.

Marie fut une mer amère durant tout le cours de la vie de son Fils bien-aimé, qu'elle vit si souvent souffrir de la faim et manquer du nécessaire. Qui serait capable d'énumérer toutes les inquiétudes, toutes les craintes dont elle était tourmentée chaque jour à l'occasion de son Fils ? Qui pourrait raconter ses soucis domestiques de chaque instant, durant les trente premières années, et, à partir de cette époque ? La mort de son Fils, qu'elle prévoyait sans cesse et qu'elle avait, pour ainsi dire, sous les yeux, ne remplissait-elle pas son cœur d'amertume, comme nous le rappelions il n'y a qu'un moment ?

¹ Chap. II.

IX. — Marie fut une mer amère quand son Fils prit congé d'elle pour aller répandre la bonne nouvelle du royaume de Dieu dans les villes et les bourgs de la Judée. Tandis que son Fils prêche l'Évangile, elle le voit partout en butte aux contradictions; elle le voit accablé de tant d'affronts, blessé de tant d'injures, de tant de calomnies, de tant de blasphèmes; entouré de tant d'embûches, menacé tant de fois par ses ennemis, qui veulent le précipiter ou le lapider, et lui préparent une mort cruelle! Combien grande, pensez-vous, dut être sa douleur? Que le glaive prédit par Siméon lui transperçait l'âme de part en part!

Marie fut une mer amère quand elle aperçut tant de fois son Fils baigné de larmes, larmes auxquelles elle mêla les siennes, souvent bien amères.

A ce sujet Rutilio Benzoni, dans son *Recueil des Louanges sur la bienheureuse Vierge Marie*, cite ces vers d'un poète :

Jésus, gloire des Saints, versa beaucoup de larmes;
Souvent sa mère en pleurs eut de saintes alarmes.

Marie fut une mer amère quand elle entendait si souvent Jésus-Christ prédire sa mort. Quelle mer d'amertume, pensez-vous, débordait dans son cœur! Si Pierre ne put le supporter, que doit-on dire de Marie, sa mère?

X. — Marie fut une mer amère quand elle vit son Fils se disposer prochainement à subir les tourments de la passion et de la mort pour le salut du genre humain, et qu'elle entendit son Fils lui dire son dernier adieu. Et quand elle apprit les luttes de sa suprême agonie, la sueur de sang qui l'inonda, la trahison de Judas qui l'avait vendu; quand elle sut que les Juifs l'avaient pris et garrotté, quelle poignante douleur, pensez-vous, dut déchirer son cœur de mère? Si le juge Héli, apprenant la prise de l'arche de Dieu, se laissa tomber à la renverse, et si sa belle-fille mourut tout de suite en accouchant, ne croyez-vous pas que la Mère de Jésus-Christ n'eût succombé sous une douleur mortelle, si une force et une puissance divines ne l'eussent miraculeusement retenue dans cette vie?

Marie fut une mer amère quand elle vit son Fils abandonné de ses disciples, traîné devant les juges de tribunaux en tribunaux, trois fois

renié par saint Pierre, couvert de crachats, les cheveux arrachés, le visage meurtri de coups et de soufflets, le front souillé, tout son corps flagellé, sa tête couronnée d'épines; quand elle le vit rassasié d'opprobres et condamné à une mort ignominieuse. Quelle douleur, pensez-vous, pénétra son âme; quel océan d'amertume déborda sur son âme!

XI. — Marie fut une mer amère quand, le sixième jour, elle rencontra son Fils sur la place publique, enchaîné comme un brigand, chargé de sa croix, accompagné de deux larrons; quand elle le vit traîné par des cordes, frappé de coups de poing, roué de coups de pied; quand elle vit la foule ameutée: les uns rire, les autres s'écrier: « Enlevez-le, enlevez-le, crucifiez-le! » quelques-uns verser des larmes. Ah! quelle douleur, quelle amertume eut alors Marie!

XII. — Marie fut une mer amère quand elle vit la croix s'élever sur la montagne du Calvaire, puis être plantée dans le sol avec une grande secousse; quand elle vit son Fils dépouillé de ses vêtements, les mains et les pieds violemment tirés par des cordes et percés enfin par des clous d'une cruelle grosseur. Oui, je crois que chacun de ces coups pénétra si profondément dans le cœur de Marie, qu'un seul eût été suffisant pour lui donner la mort, si un miracle divin ne lui avait pas conservé la vie. Les impies avaient fait du Fils le point de mire de leurs insultes, de leurs injures, de leurs sarcasmes et de leurs blasphèmes; paroles qui, comme autant de traits, rebondissaient violemment contre le cœur de la Mère. Et les tortures du Fils et les tourments de la Mère s'augmentaient et se multipliaient. Aussi n'est-ce pas sans raison que saint Jérôme, dans un sermon sur l'Assomption, considérant les immenses douleurs que Marie a souffertes dans la passion de Jésus-Christ, l'appelle Vierge plus que Martyre.

Marie fut une mer amère quand elle voyait une rosée de sang couler à terre goutte à goutte du corps de son Fils. Les larmes l'auraient soulagée, mais elle ne pouvait en verser. Ce qui l'attristait surtout, c'était de voir ces riches perles foulées aux pieds par des animaux immondes, mais c'était nécessaire de le souffrir. Qu'il est cruel de désirer ardemment de soulager un fils et de ne le pouvoir en aucune manière! Avec quelle ardeur désirait-elle voiler la nudité de son Fils

en appliquant son corps sur le sien ; saisir et embrasser sur sa poitrine cette chair sacrée suspendue aux clous, la presser pour que le poids du corps n'élargît pas les blessures des mains, pour que le contact de la croix ne fit pas pénétrer plus avant les pointes de sa couronne d'épines ! Qui pourrait rendre tout le désir qu'elle avait de lui donner à boire pour étancher sa soif ?

XIII. — Marie fut une mer amère quand elle entendit son Fils parler du haut de la croix, et surtout au moment de sa troisième parole : « Femme, voilà votre Fils ! » « O douloureux échange ! s'écrie saint Bernard. Jean à la place de Jésus ; le serviteur vous est donné à la place du maître ; un simple mortel à la place de celui qui était vraiment Dieu ! »

Marie fut une mer amère quand elle fut témoin du dernier soupir et de la mort de son Fils. Qu'a-t-elle ressenti dans ce moment ? Les Évangélistes gardent le silence et n'en disent rien. C'est ainsi que le fameux peintre Timanthe, dans son *Iphigénie*, si célèbre par les nombreux éloges que lui ont ensuite décernés les orateurs, représentant la jeune vierge debout près de l'autel, sur le point de périr, répandit sur tous ses parents une expression de profonde tristesse, mais couvrit d'un voile le visage d'Agamemnon, son père, pour faire entendre que l'art ne pouvait rendre en aucune manière les larmes et la désolation d'un tel père. Les Évangélistes ont bien décrit l'affliction extraordinaire et tout extraordinaire que témoignèrent les créatures insensibles à la mort du Créateur. Ils ont dit l'éclipse du soleil et de la lune, les fentes de la montagne et le brisement des rochers ; la componction des Juifs, dont les cœurs étaient plus durs que les pierres. Mais quand ils voulurent raconter la douleur de la Mère, les saints Évangélistes n'ont plus trouvé une seule parole pour l'expliquer, et voilà pourquoi ils l'ont environnée de silence.

XIV. — Marie fut une mer amère quand elle vit un soldat percer d'une lance le côté de son Fils. Toutes les autres douleurs étaient, pour ainsi dire, communes au Fils et à la Mère. Mais celle-ci fut particulière à Marie, quand son Fils déjà mort eut le flanc transpercé d'une lance cruelle. Alors le Fils ne ressentait plus rien, et sa Mère reçut tout le coup de la blessure.

C'est alors qu'en toute vérité la Vierge bénie entre toutes pouvait dire ce que plus tard l'Apôtre disait hautement de lui-même : « J'accomplis dans ma chair ce qui reste à souffrir à Jésus-Christ, en souffrant moi-même pour la formation de son corps, qui est l'Église¹. » En effet, il manquait quelque chose à cette blessure ; le corps du Fils n'en souffrit pas ; car, l'âme une fois séparée, Jésus-Christ ne pouvait plus ressentir aucune douleur. Or, la très-sainte Vierge a suppléé ce manque de souffrance, en ressentant d'une manière très-vive la douleur qu'aurait ressentie son Fils, s'il avait encore été vivant, et l'a offerte au Père éternel avec empressement pour la formation du corps mystique de son Fils, qui est l'Église.

XV. — Marie a été une mer amère quand elle reçut dans ses bras son Fils déposé de la croix, quand elle le serra de ses plus fortes étreintes et l'embrassa des milliers de fois. C'est alors qu'elle pouvait dire : « Mon Bien-Aimé est pour moi comme un bouquet de myrrhe ; il demeurera de même entre mes mamelles². » Oui, Jésus-Christ était alors pour sa Mère un véritable bouquet de myrrhe, car il remplissait le cœur de Marie d'amertume ; de sorte qu'elle aurait pu dire avec Jérémie : « Il m'a remplie d'amertume ; il m'a enivrée d'absinthe³. » La bienheureuse Vierge, remplie d'affliction, parcourait avec un grand soin chaque membre du corps de son Fils, et en recueillait la myrrhe de toutes les douleurs, dont elle composa ce bouquet plein d'amertume.

O Mère de douleur, c'est alors que vous étiez vraiment une mer amère, que vous étiez la myrrhe de la mer ! Oui, de même que l'amertume de la myrrhe est la plus amère des amertumes, ainsi votre douleur surpassait-elle toutes les douleurs humaines. Oui, « votre douleur est grande comme la mer. »

Qui oserait donc nier que c'est avec une parfaite raison qu'on appelle Marie Mer amère, elle dont la vie n'a été que l'ensemble des flots salés de ce très-vaste Océan ? Mais nous discourrons plus longuement sur l'amertume qui remplit Marie, quand nous expliquerons son titre de *Reine des martyrs*.

¹ Coloss., I, 24. — ² Cant., I, 12. — ³ Lament., III, 15.

XVI. — O mer d'amertume, Mère de douleur tout aussi bien que de gloire, par l'immense océan de vos douleurs, nous vous en conjurons, dirigez-nous durant notre traversée jusqu'au port du salut. Faites-nous participer à la grâce de votre compassion, pour que, buvant avec vous au calice de la souffrance, nous puissions, après les misères passagères de cette vie, jouir des joies éternelles. Ainsi soit-il.

93^e CONFÉRENCE

LE MOT MARIE A LA MÊME SIGNIFICATION QUE LE MOT ILLUMINÉ.

SOMMAIRE. — 1. Étymologie dérivée du mot *Maor*. — 2. Foi de Marie. — 3. Science de Marie. — 4. Dieu maître de Marie. — 5. Marie prophétesse des prophétesses. — 6. Marie jouissant de la vision des Anges. — 7. Marie toute jeune jouissant du don de la contemplation et de l'usage de la raison. — 8. Marie, jouissant de la vision béatifique. — 9. Prière.

I. — C'est ainsi que les Docteurs les plus autorisés ont interprété le nom de Marie. Ont embrassé cette opinion : saint Isidore, saint Bernard, saint Bonaventure, le vénérable Bède, saint Eucher et plusieurs autres. Peut-être faisaient-ils dériver le nom de Marie du mot hébreu *Maor*, qui signifie *luminaire*. En effet, la bienheureuse Vierge Marie a été illuminée de la lumière de la foi, de la lumière de la science, de la lumière du don de prophétie et de la lumière de la gloire céleste.

II. — La lumière de la foi l'illumina de la manière la plus parfaite. Elle a cru les plus profonds mystères, alors qu'ils n'étaient pas encore pleinement révélés au monde ; elle les a crus sans hésiter à aucun instant. Elle a cru le mystère de la très-sainte Trinité profondément caché sous la religion naturelle, à peine connu dans la loi de Moïse. Elle a cru les profonds abîmes de l'incarnation du Fils de Dieu, signe sacré de rédemption. « Vous êtes heureuse parce que vous avez cru¹. » Elle a cru qu'elle était cette vierge choisie de Dieu, dans le sein de qui s'accomplirait ce très-saint mystère. Elle a cru que tout

¹ St. Luc, 1.

le genre humain, qui était perdu, serait encore appelé, par le bienfait de l'incarnation du Verbe, à la vocation du salut. Elle a cru que le Fils qu'elle avait mis au monde, bien qu'il fût passible, mortel, sujet à toutes les misères de cette vie, était cependant Dieu ; qu'il n'avait ni commencement ni fin ; qu'il était l'ouvrier et le souverain de ce monde. Elle a cru l'Évangile avant sa promulgation, avant l'éclat des miracles qui l'attestaient. Elle l'a cru avec une foi si certaine, si ferme, si lumineuse, que nul autre, soit avant, soit après elle, n'a pu mieux le croire. Les Apôtres ont cru sans doute en Jésus-Christ, et l'ont confessé pour leur Sauveur et le Fils de Dieu ; mais au temps de la passion de Notre-Seigneur, dans la nuit de la grande tribulation, ils n'ont pas persisté dans leur foi ; car, abandonnant leur maître, ils ont pris la fuite. Or, la bienheureuse Vierge a été très-constante dans la perfection et la confession de sa foi. Elle ne put souffrir de s'éloigner un instant du côté de son Fils. Elle se tint même debout intrépidement au pied de la croix, croyant bien qu'il était Dieu, celui qu'elle voyait si cruellement meurtri, couronné d'épines, enfin, mourant d'une mort si ignominieuse. Elle attendait avec la plus grande certitude qu'il ressusciterait et qu'il accomplirait tout ce qu'il avait prédit. Aussi, peut-on parfaitement lui appliquer ce que l'Écriture dit de la femme forte : « Sa lampe ne s'éteindra point durant la nuit ¹. » En mémoire de quoi, dans l'office de la Semaine-Sainte, tandis que tous les autres cierges du candélabre triangulaire sont éteints, un seul reste allumé pour faire voir la foi explicite, non interrompue et inébranlable de la bienheureuse Mère de Dieu en la résurrection ; ce que, du reste, nous expliquerons ailleurs plus au long. Aussi saint Bernard, avec raison et bon droit, appelle-t-il la bienheureuse Vierge, la Mère des croyants ².

III. — Marie fut tout illuminée de la lumière de la science, divinement infuse dans son âme. La sagesse, la science resplendissent en elle d'un tel éclat qu'elle avait une parfaite connaissance des créatures et du Créateur, de tout bien qu'elle devait rechercher et de tout mal qu'elle devait fuir, comme l'a remarqué saint Bernard ³. Saint

¹ *Prov.*, xxxi, 18. — ² *Sermon xxxv, sur le Cantique des Cantiques.* — ³ *Sermon iv, art. 1, chap. iv.*

Anselme, si distingué par sa dévotion pour la bienheureuse Vierge, dans le chapitre VII^e de son livre *sur l'Excellence de Marie*, affirme que la bienheureuse Vierge avait appris toutes les saintes Écritures non-seulement par une révélation divine, mais encore en les goûtant dans sa mémoire et en s'y exerçant d'une manière proprement dite. « Car, dit-il, quoique les Apôtres, instruits par le Saint-Esprit, aient été, par révélation, enseignés sur toute vérité, c'est cependant d'une manière incomparablement plus éminente et plus manifeste que la bienheureuse Vierge comprenait toutes les profondeurs de cette vérité, éclairée elle-même par ce même esprit de vérité. » Elle possédait en elle-même cette vérité non-seulement par une simple science, mais encore d'une manière très-effective par la pratique même de l'étude qu'elle en faisait. Aussi la lecture des Livres saints lui procurait un charme inexprimable; et, comme l'atteste saint Ambroise, dans son II^e livre *sur les Vierges*, « les saintes Écritures, qu'elle avait toujours avec elle, étaient ses douces compagnes; et, pleine de goût pour la lecture, elle ne cessait de les feuilleter avec ardeur. » Telles sont les paroles de ce saint Père.

Saint Augustin, dans son IX^e *Sermon sur le temps*, parle dans le sens de cette opinion : « Profitez, s'écrie-t-il, ô Marie, de cette lecture comme d'une prophétie; car aucune vérité contenue dans les saints Livres n'a pu vous échapper, à vous qui deviez mettre au monde la plénitude même de la vérité. »

Le bienheureux Albert, évêque de Ratisbonne, s'arrête à la même opinion. Ce Docteur, puits profond de science, dit au xcvi^e chapitre de son livre *sur la Bienheureuse Vierge* : « La bienheureuse Vierge, avec l'habitude de la foi, en a eu le plus parfait exercice; c'est d'une manière plus parfaite qu'Adam durant son sommeil, que Jean sur la poitrine du Maître, que Paul dans son ravissement, qu'elle a connu les mystères surnaturels. »

Quoi d'étonnant! Oui, si Adam, père, instituteur et maître de tout le genre humain, a eu pour cette raison la connaissance scientifique de toutes choses; si Jean, pour s'être reposé une fois sur la poitrine du Maître, a compris plus de secrets mystères que tous les autres; si Paul, qui devait être le Docteur des nations, a été pour cela ravi

jusqu'au troisième ciel et y a vu de si grands et de si nombreux secrets, quelle science ne pensez-vous pas que Marie ait puisée à la source elle-même, Marie qui fut la Mère et la gouvernante de Dieu lui-même? Marie, qui a renfermé Jésus-Christ neuf mois dans ses entrailles si pures et immaculées, qui a porté l'Enfant-Dieu sur son sein, l'allaitant de ses mamelles virginales, l'enlaçant dans ses bras, et se montrant en tout si dévouée dans les services qu'elle lui rendait? Elle qui fut le plus digne Trône de Dieu, sa Cour royale, son Cellier céleste, le *Triclinium* d'honneur de toute la Trinité, comment n'aurait-elle pas reçu de Dieu un plus grand trésor de science?

IV. — La Vierge n'avait pas d'autre maître que Dieu. C'était lui qui l'instruisait, la rendait savante, l'enseignait sur tous les mystères de notre foi. C'est ce que l'Ange Gabriel parut insinuer. Annonçant l'incarnation du Verbe divin, comme la Vierge lui demandait : « Comment cela se fera-t-il, car je ne connais point d'homme? » Il répondit avec pénétration : « Le Saint-Esprit surviendra en vous. » Voilà comment il renvoie tout à Dieu, premier auteur et première cause; c'est comme s'il disait : « O Vierge, ne m'interrogez point; ne me faites aucune question sur ce miracle. Il s'agit d'un grand mystère, et même du plus grand de tous; Dieu m'envoie comme député pour vous l'annoncer, et je vous annonce son œuvre, tout en ignorant les explications que vous me demandez. L'opération que je vous annonce dépasse, je l'avoue, mon intelligence et mes moyens de connaissance. Je vous laisse, Vierge, aux explications du Tout-Puissant. De même qu'il daignera lui-même opérer en vous ce mystère, de même il vous en donnera la profonde connaissance, vous en instruira et vous l'enseignera. »

C'est ainsi que le pieux Thomas de Villeneuve expliquait ces paroles dans son sermon sur l'Annonciation. L'Ange a parlé sans doute avec beaucoup d'humilité, mais cependant d'une manière tout à fait exacte. Car la Vierge n'eut d'autre précepteur que le Père des lumières; c'est de ce très-noble Maître qu'elle apprit les divins mystères; c'est à lui qu'elle puisa toute sa science.

V. — *Elle fut illuminée par la lumière du don de prophétie.* Tous les saints Pères reconnaissent d'un commun accord que la bienheu-

reuse Vierge Mère de Dieu a joui du don de prophétie. Bien plus, par antonomase, c'est-à-dire par excellence, elle est désignée dans les Écritures comme la prophétesse de l'Église : « Et je me suis approché de la prophétesse ¹. » Ces paroles s'appliquent à la bienheureuse Vierge Marie, comme l'entendent saint Basile, saint Jérôme, saint Cyrille, saint Épiphané, saint Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nazianze, d'après Rutilio Benzone qui les cite, en suivant leur opinion, dans son *Traité sur le cantique Magnificat* ².

Dans son I^{er} livre sur le *Cantique des cantiques*, Rupert appelle la Vierge Mère de Dieu, *Prophétesse des prophètes*, parce qu'elle a enseigné les prophètes, et que tous les prophètes ont prophétisé sur elle. Dans son livre III^e, expliquant ces paroles : « Vos yeux sont des yeux de colombe, » il dit que la bienheureuse Vierge, Mère de Dieu, fut ravie jusqu'au troisième ciel et y vit les secrets mystères dont il n'est pas possible à l'homme de parler, dans une révélation plus parfaite et plus excellente que celle de saint Paul. Ajoutons à cela qu'elle eut bien d'autres révélations diverses sur l'état de l'Église, révélations qu'elle dut communiquer aux Apôtres et aux Évangélistes, comme nous le démontrerons avec plus de détails dans les invocations de *Reine des Prophètes* et *Reine des Apôtres*.

La bienheureuse Vierge Marie est apparue ouvertement comme prophétesse dans cet admirable cantique qu'elle chanta dans la maison de Zacharie, et où elle dit : « Voilà ce qui me fera appeler bienheureuse dans la suite de tous les siècles. » Et pareillement aux noces de Cana, lorsque, dans la conscience qu'elle avait des secrets de son Fils et dans sa prescience, elle dit aux serviteurs du festin : « Faites tout ce qu'il vous dira, » prévoyant bien d'un esprit prophétique le changement de l'eau en vin. « Et, remarque Maldonat, non-seulement elle était certaine du miracle futur, mais elle l'était aussi de la manière dont Jésus-Christ allait l'accomplir. Car autrement aurait-elle pu dire aux serviteurs : *Faites tout ce qu'il vous dira*, si elle avait ignoré que Jésus-Christ dût leur ordonner de remplir d'eau les

¹ Isaïe, viii, 3. — ² Liv. II, chap. xxii, doute 10.

vaisseaux de pierre ? Jésus-Christ aurait pu faire le miracle, sans avoir recours aux serviteurs. »

VI. — Les saints Pères disent encore que bien souvent la bienheureuse Vierge fut éclairée dans son esprit par différentes révélations ; que durant ses jeunes années, tandis qu'elle habitait le Temple, chaque jour un Ange venait la visiter. Telle est l'opinion de saint Grégoire de Nysse dans son *Traité de la Présentation de la Vierge*, de Cedrenus dans sa *Compilation historique*, et de saint Bonaventure dans le III^e chapitre de son livre *sur les Méditations de Jésus-Christ*. Opinion confirmée par la tradition digne de créance, qui nous apprend que dès l'âge de trois ans, la bienheureuse Vierge, en parfaite connaissance de cause, consentit à l'offrande que ses parents firent d'elle au temple de Jérusalem. Cette tradition est celle de saint Grégoire de Nysse, dans son sermon sur la Nativité de Jésus-Christ, et de saint Damascène ¹. Une particularité remarquable se trouve dans la relation de ce fait tel qu'Antoninus, religieux de notre Ordre, le rapporte sous le nom de saint Jérôme : « Rien ne lui manquait, dit-il, pour être d'un âge accompli, et son âme s'était élevée aux quinze degrés de perfection symbolisés par les quinze psaumes du Cantique des degrés ². » D'où les plus illustres Pères concluent que l'usage de la raison avait précédé pour la bienheureuse Vierge cet âge où, d'après les règles ordinaires de la nature, elle n'aurait encore pu agir avec discernement.

VII. — Plusieurs enseignent même que, dès le premier instant de sa conception, la bienheureuse Vierge avait l'usage et l'exercice de sa raison, d'après saint Bernard de Sienna ³ ; d'après Barradius ⁴ ; d'après François Suarez ⁵, et d'après plusieurs autres Docteurs, dont l'opinion leur semble confirmée par le sentiment pieux et la raison. « C'est en effet une pieuse croyance, bien conforme à la raison, disent-ils, de ne refuser à la bienheureuse Vierge Marie aucun des privilèges qui ont été accordés à quelqu'un d'entre les hommes. » Or, saint

¹ Liv. IV, chap. xv, sur la Foi. — ² I^{re} Part. de son histoire, tit. IV, chap. vi, p. 19. — ³ LI^e Sermon sur la bienheureuse Vierge Marie, chap. II, art. 1. — ⁴ Tom. I^{er}, Concordance des Évangiles, liv. VI, chap. III. — ⁵ IV^e Dissert. sur la xxvii^e quest. de la III^e part. de St Thomas, sect. 7.

Jean Baptiste a pu, par privilège, user de la raison, dès qu'il fut sanctifié dans le sein de sa mère, puisqu'alors il y tressaillit d'allégresse ¹, et durant ses jeunes et tendres années, alors que, ne pouvant encore raisonner d'après les lois de la nature, il s'enfuit au désert, poussé par le Saint-Esprit, éclairé d'une divine lumière, et cela pour s'adonner à la contemplation des choses du Ciel. Telle est, à ce sujet, la croyance des plus graves Docteurs; et l'Église elle-même dit dans ses chants : « Dès vos tendres années, fuyant les foules des grandes villes, vous avez gagné les grottes du désert. » Il est donc vraisemblable que la bienheureuse Vierge Marie, quand à un âge si tendre elle se renferma dans le Temple, ait eu l'usage de la raison, afin de pouvoir jouir presque continuellement de la contemplation de Dieu.

Cette opinion est picuse, il est vrai, et me paraîtrait probable, si elle avait pour défenseurs plusieurs de ces Pères qui se plaisent à faire reposer sur la théologie leur solide piété vis-à-vis de la bienheureuse Vierge; mais, au contraire, l'autorité du Docteur angélique me détourne complètement d'y adhérer, lui qui refuse à la bienheureuse Vierge, tout aussi bien qu'à saint Jean, l'usage de la raison dans le sein maternel, affirmant que ce privilège est tout spécial à Jésus-Christ.

Mais j'accorde cependant que Jean Baptiste et, à plus forte raison, la bienheureuse Vierge Marie aient eu dès lors l'usage de la raison d'une manière passagère. Et c'est dans ce sens que nous comprenons les preuves et les témoignages précités des plus anciens Pères. Mais, quant à l'usage de la raison acquise d'une manière permanente dans le sein maternel, c'est là le privilège spécial de Jésus-Christ ².

VIII. — *Marie a été illuminée par la lumière de la gloire céleste.* Un grand nombre de Docteurs, très-autorités, soutiennent l'opinion que la bienheureuse Vierge Marie, encore renfermée dans son corps mortel, a joui d'une manière passagère de la vision intuitive et distincte de l'essence divine ³. Cette opinion est du reste parfaitement

¹ St. Luc, 1, 44. — ² Cajetan, III^e part., quest. xxxvii, art. 4. — ³ Rupert, déjà cité, liv. III, sur le *Cantique des cantiques*; Albert le Grand, cité par le bienheureux Antoninus, IV^e part., tit. XVI, § 17; Denys le Chartreux, sur la *Hierarchie céleste de Denys l'Aréopagite*; Gerson, alph. 88, titre IX; Ubertinus Cassa-

raisonnable. Si, dans cette vie mortelle, Moïse et saint Paul ont vu l'essence divine, comme tâche de le prouver le Docteur angélique, d'accord avec saint Augustin, le prince des Docteurs, la bienheureuse Vierge aurait-elle pu ne pas jouir de ce don ? Car toutes les Écoles, toutes les Églises retentissent de cette opinion, commune à tous les théologiens : « qu'il n'a été refusé à Marie aucun privilège accordé d'ailleurs à quelqu'un d'entre les Saints. »

Pour ce qui est de l'époque où la Vierge Mère de Dieu a pu jouir clairement de la vision divine, les Docteurs sont partagés d'avis et de sentiments. Saint Thomas de Villeneuve, archevêque de Valence, pense que la bienheureuse Vierge obtint cette grâce à l'époque de la résurrection de Jésus-Christ. Il se laisse persuader par cette preuve qu'il était parfaitement raisonnable qu'après avoir épuisé toutes les douleurs durant la passion de son Fils, la bienheureuse Vierge pût goûter un moment les délices et le bonheur de ce même Fils ressuscité. Saint Antonin, de notre Ordre, archevêque de Florence, soutient, dans le passage déjà cité, que cette grâce lui a été donnée au moment de la conception, ou du moins de l'enfantement de son divin Fils. Quelques-uns ont poussé si loin leur dévotion à l'égard de la bienheureuse Vierge, qu'ils lui accordent, dès le premier instant de sa conception, non-seulement l'usage de ses facultés, mais encore la vision claire et intuitive de l'essence divine. D'autres enfin pensent que la bienheureuse Vierge était, par intervalles, souvent et même très-souvent illuminée, dans son esprit, par la claire vision de Dieu : opinion qu'ils tâchent d'étayer et de soutenir par des preuves de raison et d'autorité. On peut voir à ce sujet Ferdinand Salazar ¹.

IX. — Et nous, invoquons bien des fois cette Vierge éclairée de tant de lumières, resplendissante de tant de rayons, rayonnante de tant d'éclat. Vénérons-la, prions-la de nous donner, par son secours, la grâce d'une foi sincère, pour que, justifiés par cette foi, nous parvenions à la connaissance des biens spirituels et éternels, nous les goû-

linus, *Vie du Crucifié*, liv. I^{er}, chap. xi ; St Thomas de Villeneuve, *Sermon sur la Résurrection* ; Barthélemy Médina, de notre Ordre, III^e part., quest xxvii, art. 5 ; Dominique Bannès, de notre Ordre, I^{re} part., quest. xii, et plusieurs autres.

¹ *Défense de l'immaculée Conception de la Vierge*, chap. xxxii, § 4.

tions, nous les chérissions, et nous puissions enfin jouir de l'éternelle lumière de la divine gloire. Ainsi soit-il.

94^e CONFÉRENCE

LE MOT MARIE A LA MÊME SIGNIFICATION QUE LE MOT ILLUMINATRICE.

SOMMAIRE. — 1. Seconde étymologie dérivée du mot *Maor*. — 2. Marie lumière des Évangélistes par ses conseils. — 3. Rôle de Marie dans les assemblées des premiers chrétiens. — 4. Marie accordant à plusieurs Saints la lumière de la science. — 5. Symbolisme des lampes perpétuelles. — 6. Marie lumière de l'Église.

I. — Cette explication du nom de Marie est donnée avec plaisir par les mêmes Pères qui ont donné l'explication précédente, en faisant dériver le nom de Marie du mot hébreu *Maor*, qui signifie *luminaire*. Et certes la chose répond on ne peut mieux au nom. La lumière a été créée par Dieu, la première de toutes les choses; elle l'emporte sur toutes les autres créatures inanimées. Elle a été créée pour chasser les ténèbres, pour orner et embellir l'univers, pour faire éclater les ouvrages de Dieu, pour faire descendre sur la terre les vibrations du soleil.

Semblablement Marie, dans l'ordre de la prédestination, est la première, après Jésus-Christ, éclairée d'une lumière toute particulière : elle l'emporte sur tous les Anges et sur toutes les créatures. Sa grâce et son nom chassent les ténèbres de l'Enfer et du péché. Elle est l'ornement et la beauté de toute la création. Elle-même a révélé les mystérieux secrets de Dieu aux Apôtres et aux Évangélistes. C'est elle qui sollicite les bienveillantes faveurs du Soleil de justice qu'elle se plaît à nous rendre propice.

De même que, dans la création de ce monde sensible, Dieu a fait deux luminaires, l'un plus grand, l'autre plus petit, à l'occasion desquels le texte hébreu nous donne le mot *Maor*¹, ainsi, dans l'Église de Dieu, Jésus-Christ, soleil de justice illuminant tout homme venant en ce monde, est le grand luminaire; et le petit, c'est la

¹ Genèse, 1.

Vierge, Mère de Dieu. Moindre, il est vrai, que le Christ, c'est elle que le *Cantique des cantiques* trouve belle comme la lune ¹. Mais elle est plus grande que tous les Saints, dont l'éclat est comparé à celui des étoiles dans le firmament de l'Église. Par la splendeur et l'étincelante clarté de ses grâces, de ses vertus et de ses dons, la bienheureuse Vierge les surpasse tous, comme la lune surpasse les étoiles.

Marie n'est pas, du reste, lumineuse pour elle seulement ; mais de fait, tout aussi bien que de nom, elle est un flambeau illuminant les autres. Elle est cette femme vêtue du soleil, et la lune est sous ses pieds ².

Elle est vêtue du soleil, afin de resplendir ; elle a la lune sous les pieds, afin de chasser les ténèbres loin de nous, pauvres voyageurs.

Grand Dieu immortel des siècles ! de combien de dangers fourmille cette vie ! Que de justes sujets de craintes, que d'ennemis cachés, que de flèches prêtes à partir, que de germes de mort ! Or, au milieu de toutes ces frayeurs de la nuit de ce monde, Marie nous a été donnée comme une lune toute resplendissante, à la lumière de laquelle tout voyageur peut faire et parcourir sa route en toute sécurité. Malheur à l'âme pécheresse qui s'engage dans le chemin sans les rayons de cet astre !

Et c'est par sa parole, sa protection et son exemple que Marie est le flambeau qui illumine l'Église.

II. — *Par sa parole.* C'est elle qui a illuminé les Prophètes, qui a enseigné les Apôtres, qui a instruit les Évangélistes. Dieu a placé dans l'Église plusieurs Docteurs, mais il n'a placé qu'une seule Vierge Marie, de laquelle, ou du moins par le moyen de laquelle toute lumière est descendue sur eux. Aussi est-ce avec justice et raison que Rupert l'appelle *Archiprophétesse*, que saint Jérôme l'appelle *Oracle des Prophètes*, que saint André de Crète, dans son *Sermon sur l'Assomption*, l'appelle encore *Source des oracles divins*, parce qu'elle a enseigné les Prophètes et que tous les Prophètes ont prophétisé sur elle.

Saint Ignace, illustre Docteur et martyr, dans sa première lettre, et saint Anselme, dans son livre *sur la Conception de la bienheureuse*

¹ VI. 9. — ² *Apocalypse*, XII, 1.

Vierge ¹, ont proclamé d'un commun accord que la bienheureuse Vierge Marie a été le chef, le guide et la maîtresse la plus savante de l'Église catholique et des Apôtres.

Saint Bernard, dans son IV^e sermon sur le texte *Missus est*, pense que Marie a éclairé les Évangélistes. Et c'est avec raison, en toute vérité. En effet, qui a pu savoir, dans le secret de son âme, que l'Ange est venu secrètement auprès de Marie pour lui faire contracter son alliance divine avec l'Esprit-Saint; que Marie a conçu du Saint-Esprit; que Joseph, s'apercevant qu'elle était enceinte, avant tout commerce avec elle, voulut la renvoyer; que des Anges chantèrent au moment de la naissance de Jésus-Christ; qu'elle-même, la bienheureuse Vierge, mit au monde son Fils sans impureté; qu'une étoile montra l'étable aux Gentils; que trois rois vinrent de l'extrémité du monde pour adorer Jésus-Christ dans son berceau?

Ajoutons encore la conception et la naissance de Jean Baptiste, la visite faite à Élisabeth, le cantique *Magnificat*. Qui d'entre les Apôtres et les Évangélistes a pu voir ces choses? Qui, Joseph et Marie exceptés, en a pu être témoin? Qui a pu conserver dans son cœur ces faits, et tant d'autres relatifs à la première enfance de Jésus-Christ, à sa fuite en Égypte, à son retour à Nazareth, à sa première instruction dans le temple? « Marie, dit saint Luc, conservait religieusement le souvenir de toutes ces choses, les repassant dans son cœur ². »

Rupert, dans son II^e livre sur la *Gloire du Fils de l'homme*, en parlant de la bienheureuse Vierge Marie, dit entre autres choses ces remarquables paroles : « La bienheureuse Vierge a eu un temps pour parler et un temps pour se faire : elle s'est tue tant que Jésus-Christ a vécu sur cette terre; alors elle conservait et repassait dans son cœur toutes les paroles divines, comme le dit saint Luc; mais après l'Ascension de Jésus-Christ, elle a parlé pour éclairer l'esprit des Apôtres sur une foule de secrets mystérieux. »

III. — Le même Rupert, dans son I^{er} livre sur le *Cantique des cantiques*, soutient avec raison l'opinion pieuse et probable que la bienheureuse Vierge Marie dut assister à ce Concile de Jérusalem, des

¹ Chap. xxvii. — ² Luc, ii, 19.

temps apostoliques, dont il est fait mention dans les Actes ¹ ; qu'elle-même fut regardée comme la Maîtresse des maîtresses pour le décret des cérémonies qui devaient être observées, et que les Apôtres la consultèrent durant toute l'assemblée. Elle ne répondait pas d'une manière officielle et publique, puisqu'elle ne comptait pas dans la hiérarchie, mais elle donnait en particulier sa réponse pour ce qu'il y avait à faire sur cette question et sur toutes les autres. Si cela vous paraît étonnant, écoutez saint Anselme dans son livre *sur l'Excellence de la Vierge* ; il est du même avis et vous en donne les mêmes raisons : « Bien des choses étaient révélées aux Apôtres par Marie, choses qu'elle avait apprises non pas par une connaissance ordinaire, mais bien par l'effet direct de son intuition personnelle. » Et, un peu plus haut : « Bien que les Apôtres eux-mêmes aient été instruits sur toute la vérité par la révélation du Saint-Esprit, Marie, d'une manière incomparablement plus éminente et plus claire, comprenait, à l'aide de l'esprit de vérité, toutes les profondeurs de la vérité ; aussi, bien des choses étaient révélées aux Apôtres par Marie, choses qu'elle avait apprises non pas seulement par une connaissance ordinaire, mais bien par sa propre conscience intuitive.

Pierre Canisius, panégyriste distingué de la Vierge Mère de Dieu, dans son V^e livre *sur la Bienheureuse Vierge*, pense que Marie présida même ce Concile de Jérusalem, résolut tous les doutes, et d'un seul mot mit fin à la question si difficile et si obscure des cérémonies judaïques. Rupert, savant abbé, dans son *Commentaire sur le Cantique des cantiques* ², avait avant lui enseigné la même opinion dans une dissertation élégante. Toutefois, je suis d'avis qu'elle est plutôt pieuse que solide ; car il n'est point permis aux femmes de prendre la parole dans les églises et dans les assemblées publiques : elles doivent prier en silence et se taire, comme l'écrit l'Apôtre ³ ; du reste, Jésus-Christ avait confié personnellement et proprement le soin de son Église à ses Apôtres, qu'il avait lui-même établis pour ses ministres à cet effet. Comment donc aurait-il pu se faire que la très-sainte Vierge, si humble, même sur l'invitation des Apôtres, se fût ingérée dans ces fonctions ?

¹ Chap. xv. — ² Liv. 1^{er}, chap. 1^{er}. — ³ 1^{re} Aux Corinthiens, xiv ; I, Tim., iii.

Je croirais volontiers que, dans les assemblées particulières, je veux dire celles qui n'étaient point relatives à l'exercice public de l'autorité de l'Église, la Mère de Dieu ait été présente; qu'elle y ait traité des affaires concernant la foi, les mystères de Jésus-Christ, les actes de sa vie, la propagation de l'Évangile, la fondation des Églises et les persécutions de la Religion chrétienne; qu'elle ait eu de très-profonds entretiens avec les Apôtres et les autres disciples, et les premiers fidèles. Cependant, par humilité, elle ne dut jamais intervenir dans les actes publics, y tenir la première et principale place. C'est ce qu'enseignent d'abord saint Ignace dans ses Lettres; Eusèbe Émissène ¹, Idiot ², saint Bernard ³, saint Antonin ⁴; enfin, c'est ce qu'indique clairement saint Luc lui-même ⁵, lorsque, décrivant la première assemblée des fidèles, il place Marie la dernière et comme occupant la dernière place : « Ils persévéraient tous unanimement en prières avec les femmes qui avaient suivi Jésus-Christ durant sa vie, et Marie, mère de Jésus ⁶. »

IV. — *Par sa protection.* Après les Apôtres, les Évangélistes et les autres fidèles qui ont appris de la bienheureuse Vierge Marie, encore vivante, tant de mystères célestes et divins, que de chrétiens ont acquis par la protection de la bienheureuse Vierge Marie les lumières d'une science éclatante et sont devenus de grands hommes!

Tout le monde connaît le bienheureux Albert le Grand, de notre Ordre, évêque de Ratisbonne, qui, par la grâce de la bienheureuse Vierge Marie, d'ignorant qu'il était devint tout à coup savant.

Rupert, cet abbé d'une science si distinguée, avait l'esprit un peu lent; il suppliait instamment la bienheureuse Vierge Marie de lui obtenir de son divin Fils l'intelligence des Écritures.

Marie, flambeau des ignorants, lui apparut, lui annonça que ses prières avaient été agréées, et qu'elle lui obtiendrait de si grandes lumières que nul savant de son époque ne pourrait l'égaliser; qu'il prit garde seulement de ne pas enfouir son talent dans la terre, mais

¹ Évangile de l'Assomption. — ² Dans son livre sur la Contemplation, chap. III. — ³ 14^e Homélie sur les mots *Missus est.* — ⁴ IV^e Part. de sa Somme, tit. XV. — ⁵ Act., I, 14. — ⁶ *Ibid.*

de le faire bien valoir : recommandation dont il tint parfaitement compte, car dès lors il ne cessa jamais plus de lire ou d'écrire.

Hermann, surnommé *Contractus*, avait, dans sa première enfance, tous ses membres contractés, infirmité d'où lui vint son surnom. Devenu moine de noble comte qu'il était, il suppliait la bienheureuse Vierge Marie, par de nombreuses et instantes prières, de le délivrer de cette maladie. La bienheureuse Vierge, lui apparaissant, se montra toute revêtue d'une éclatante lumière, et lui donna l'alternative de choisir de deux choses l'une : de recouvrer la santé tout en restant dans son ignorance et son incapacité, ou bien de parvenir à se distinguer dans toutes les sciences, tout en restant malade. Comme il fit ce dernier choix, il devint en effet, à partir de cette époque, tellement célèbre dans toutes sortes de sciences, que nul contemporain ne put le surpasser. Il était tellement versé dans les lettres latines, grecques et hébraïques, qu'on aurait dit que chacune de ces langues était sa langue maternelle ¹. Ce fut lui qui composa l'antienne du *Salve, Regina*.

Saint Bernard, abbé de Clairvaux, nous rappelant son noviciat, nous dit qu'il a étudié au milieu des chênes et des hêtres, mais il ne nous dit pas le nom de son précepteur ni de son maître. Je me plais à croire que ce fut la bienheureuse Vierge, pour qui il fut si ardemment dévoué, dont il suçà les mamelles et dont le lait abondant lui donna cette abondante science qu'il a laissée dans l'Église de Dieu.

Et saint Thomas d'Aquin ! Grand Dieu, quelle science ! quelle profondeur ! quelle pénétration ! Marie, illuminatrice des âmes, avait écrit sur un morceau de papier la *Salutation angélique*. Thomas, tout jeune encore, se mit à ramasser cet *Ave, Maria*, que le Ciel avait laissé tomber sur la terre, et le dévora très-ardemment, comme le rapporte l'histoire de sa vie. Je passe sous silence d'autres personnages qui ont appris tant de choses de la bienheureuse Vierge, ou du moins de Dieu, par le moyen de la bienheureuse Vierge. O noble illuminatrice des âmes, ô divine Maîtresse, qui pourrait épuiser votre admirable

¹ Platus, liv. II, sur les *Avantages de l'état religieux*, chap. xxxii.

science? Qui pourrait, par des louanges assez dignes, exalter votre enseignement?

Je dis cela non point pour pousser qui que ce soit à demander la science, ni pour exciter quelqu'un à la dévotion envers Marie, dans le but de jouir de l'avantage de la science humaine.

Je sais que là le serpent se cache sous l'herbe; je sais que la science est pleine d'écueils. « La science enfle ¹, » dit l'Apôtre. Je sais que l'acquisition de la science est une affaire pleine de travaux et de labeurs, et que plus on a de science, plus on a de peine ². La science est même la pire des occupations que Dieu ait données aux enfants des hommes; oui, c'est la pire de toutes, parce qu'elle occupe l'intelligence, cette meilleure partie de l'homme qui est né pour la connaissance et la contemplation des choses divines. Mais je dis tout cela pour que chacun puisse comprendre la vertu, la bienveillance, la providence de Marie, que nous appelons illuminatrice; qu'en comprenant cela, chacun puisse être stimulé pour mieux honorer cette Vierge, à qui nous demandons des grâces de lumière et de piété. Que tous accourent donc à Marie, notre illuminatrice et notre maîtresse; qu'on lui demande ses lumières; que, néanmoins, on fasse tous ses efforts pour acquérir de la science tout en unissant l'érudition à la piété et la science à l'humilité, pour mériter la grâce d'être éclairé par Marie.

V. — *Par son exemple.* Dans son *Miroir de la bienheureuse Vierge Marie*, saint Bonaventure l'appelle Illuminatrice, parce qu'elle a illuminé un très-grand nombre de fidèles par les exemples dont sa vie resplendit. « Elle est, dit-il, cette femme dont la vie glorieuse a versé la lumière sur le monde; elle est le flambeau de l'Église; elle est illuminée par Dieu même, dans le but spécial que, par elle, l'Église soit illuminée au milieu des ténèbres de ce monde. »

Or, la bienheureuse Vierge Marie est véritablement un flambeau plein de splendeur, une lampe qui ne peut s'éteindre, un flambeau qui dissipe les ténèbres des péchés, une lumière qui répand la consolation et qui éclaire les intelligences.

¹ I, *Aux Corinthiens*, VIII, 1. — ² *Ecclésiaste*, I, 18.

Cassiodore¹ écrit qu'il avait inventé une sorte de lampe qui, une fois allumée, conserva toujours sa lumière pour éclairer parfaitement le monastère dont il était l'abbé.

On rapporte qu'Isidore de Séville² fit faire chez lui deux lampes, dont la lumière allumée une première fois ne s'éteignait plus, quoiqu'elle ne fût entretenue ni alimentée par une cause extérieure. Ses serviteurs les placèrent dans son tombeau, une à sa tête, l'autre à ses pieds. Lorsque ses diocésains transférèrent son corps à Léon, quelques centaines d'années après, ces lampes furent retrouvées encore allumées. C'est ce qu'attestent Luc de Luy, Jacques de Voragine, écrivains aussi connus que scrupuleux de la vie de saint Isidore.

Louis Vivès, qui a commenté les livres de la *Cité de Dieu* de saint Augustin, rapporte ce fait : « Nos pères se souviennent qu'on démolit un tombeau où brûlait une lampe qu'on y avait cachée ; une inscription indiquait une date remontant à quinze cents ans. Dès qu'on se mit à toucher cette lampe, soudain elle se brisa dans les doigts qui la tenaient, et disparut dans un petit nuage de poussière³. » Sur ce fait, vous pouvez consulter l'opinion de Simon Majoli, dans son ouvrage sur les *Jours caniculaires*³.

VI. — Marie est pour nous un flambeau plus brillant encore et d'une plus grande durée, elle qui, renfermant dans son sein la Lumière qui ne saurait s'éteindre, a illuminé le monde et ne cesse de l'illuminer. Ce n'est pas un petit monastère, un étroit tombeau, mais toute l'Église de Dieu qu'elle illumine par ses mérites et ses exemples éclatants. C'est elle dont la vie illustre jette la splendeur sur toutes les Églises.

O flambeau très-étincelant ! ô Marie, lampe très-ardente ! vous qui couvrez de splendeur et de lumière les âmes des fidèles, répandez au loin les rayons de votre clarté, illuminez nos âmes pour que, pénétrés de vos préceptes et de vos exemples, nous puissions mériter de voir la lumière qui brille éternellement. Ainsi soit-il.

¹ Livre des *Inst. monacales*. — ² Liv. XXI, chap. vi. — ³ Entretien xxii.

95^e CONFÉRENCE

MARIE, ESPÉRANCE.

SOMMAIRE. — 1. Épithète élogieuse de saint Épiphané. — 2. Espérance que les hommes placent dans leurs semblables. — 3. Espérance que l'on place en Marie. — 4. Objection des hérétiques. — 5. Motifs de notre espérance en Marie. — 6. Répression d'une fausse confiance.

I. — Saint Épiphané, évêque de Salamine d'abord et de Constance ensuite, homme d'une remarquable érudition, que saint Jérôme appelle Πεντάγλωττος, à cause de la profonde connaissance qu'il avait de cinq langues, et dont la dévotion pour la bienheureuse Vierge allait jusqu'à l'extase, dans un sermon sur la gloire de cette même Vierge, donne au vénérable nom de Marie la signification d'Espérance. Toute l'Église catholique le chante, du reste, avec lui dans cette antienne si célèbre de la bienheureuse Vierge Marie : « Salut, ô Reine, notre vie, notre douceur et notre espérance ! » Ces épithètes, si pieuses et si pleines de dévotion, offensent beaucoup les hérétiques : « Il n'y a que Dieu, disent-ils, que nous pouvons appeler notre Espérance; car le Prophète a dit : « Maudit est l'homme qui met sa confiance en l'homme ¹ ! »

II. — Ces aveugles ne voient pas que bien souvent les hommes mettent leur espérance, non-seulement dans le premier maître d'où découle tout bien, mais encore dans les avocats qui intercèdent auprès de lui. C'est ce qu'attestent et les saintes Lettres, et la coutume journalière, et l'usage commun des hommes. Tout nous le fait voir. Je ne parle pas des impies qui, d'après le témoignage de la Parole sainte, mettent leur espérance en d'autres que Dieu, comme il est écrit dans le IV^e Livre des Rois : « Est-ce que vous espérez du soutien du roi d'Égypte? Ce n'est plus qu'un roseau cassé. Voilà ce qu'est maintenant Pharaon, roi d'Égypte, pour tous ceux qui mettent leur confiance en lui ². » « C'est ainsi que périra l'espérance de l'hypocrite ³. »

¹ Jérémie, xvii, v. — ² xviii, 21. — ³ Job. viii, 13.

« Et la mort, qui est l'abomination et l'horreur de l'âme, deviendra l'unique objet de leur espérance ¹. » « Car il n'en est pas de l'homme comme des arbres : un arbre n'est point sans espérance de retour ². » « Vous avez un accusateur qui est Moïse même, auquel vous espérez en vain, puisque vous ne croyez point à ce qu'il vous a dit ³. »

Je prends cet exemple de saints personnages qui, au dire de l'Écriture, ont mis leur espérance en des hommes :

III. — Anne, mère du jeune Tobie, ne plaçait-elle pas son espérance en son fils, quand elle l'appelait *le bâton de sa vieillesse, la consolation de sa vie, l'espérance de sa postérité* ⁴? Saint Paul, Docteur des Gentils, n'appelait-il pas les Thessaloniens son espérance et sa joie? « Car quelle est notre espérance, notre joie et la couronne de notre gloire, n'est-ce pas vous qui l'êtes et qui le serez devant Notre-Seigneur Jésus-Christ ⁵? » S'il est donc permis d'espérer en un homme mortel, qui peut à peine prêter quelque secours, pourquoi ne serait-il pas permis d'espérer en la très-sainte Vierge qui n'est pas une femme comme toutes les autres, mais qui est au-dessus de toutes? Qui serait assez sourd pour ne pas entendre cette vérité? Qui peut être assez stupide pour ne pas la comprendre? Qui peut être assez insensé pour ne pas se rendre à des preuves si évidentes, à moins de ne pas savoir ce qu'on dit?

Mais peut-être douterez-vous de la volonté de la bienheureuse Vierge Marie; peut-être, dites-vous, elle ne veut pas me secourir. Comment! n'est-elle pas la Mère de miséricorde? Peut-être ne pourrait-elle pas? Comment! elle est la reine du monde. Elle est elle-même le canal des grâces, par lequel tous les dons viennent de Dieu.

Aussi, tous ceux qui l'honorent d'une pieuse et sincère dévotion mettent en elle, après Dieu, leur plus grande espérance. Saint Éphrem, diacre, distingué parmi tous ceux qui ont brillé de l'éclat de la piété, du savoir et de l'éloquence, dans son sermon sur la Vierge Mère de Dieu, l'appelle *son Espérance et l'Espérance de tous les chrétiens*, et, dans un autre passage : « O Vierge, s'écrie-t-il, je n'ai aucune autre confiance que celle que je mets en vous; » et, dans un discours

¹ XI, 20. — ² XIV, 7. — ³ St. Jean, v, 45. — ⁴ Tobie, x, 4. — ⁵ I, Thess., II, 19.

sur la bienheureuse Vierge, il la salue en ces termes : « Je vous salue, Marie, paix, joie et salut du monde ; je vous salue, ô très-glorieuse médiatrice ; je vous salue, aimable conciliatrice de l'univers entier ! »

Pierre Damien, non moins célèbre par sa sainteté que par sa connaissance des saintes Lettres, paraphrasant ce verset du psaume XXII : « Votre verge et votre bâton ont été pour moi le sujet d'une grande consolation. — C'est dans la bienheureuse Vierge, s'écrie-t-il, c'est dans cette verge, c'est dans ce bâton, c'est dans la croix que reposent tout l'espoir et la consolation des pécheurs. »

Saint Bernard, tout aussi illustre par sa science que par sa sainteté, dit, dans son sermon *sur le Canal des grâces* : « Mes chers petits enfants, savez-vous quelle est l'échelle des pécheurs, quelle est ma plus grande confiance, quel est tout le motif de mon espérance ? C'est la glorieuse et à jamais bénie Vierge Marie. »

Matthieu de Philadelphie, évêque d'Éphèse, homme d'une vertu et d'une science parfaites, dans une prière à la Vierge, exprime sa merveilleuse affection à son égard en l'appelant : « Espérance des malheureux ; secours très-fort pour tous ceux qui sont ébranlés durant le combat ; ancre sûre, fidèle et sacrée pour tous ceux qui sont ballottés par la tempête ; consolation de ceux qui souffrent ; refuge préparé pour tous les dangers ; rempart tout particulier de notre salut ; port très-sûr contre tous les naufrages. » Celui-là donc n'est point confondu qui espère en Marie, comme les blasphémateurs hérétiques l'ont osé nier.

IV. — Que s'ils nous objectent ces paroles : « Maudit est l'homme qui met sa confiance en l'homme ! » le contexte réfute leur objection. A peine Dieu a-t-il dit : « Maudit est l'homme qui met sa confiance en l'homme ! » qu'il ajoute : « et dont le cœur se retire du Seigneur. » Par là Dieu montre qu'il parle de ceux qui mettent tellement leur confiance dans les hommes qu'ils n'en mettent plus aucune en lui-même. Mais ceux qui mettent en Marie leur pieuse confiance mettent en Dieu leur meilleure espérance, attendant de lui et la grâce et la gloire, et ne plaçant en la Mère de Dieu pas d'autre espérance que celle qu'il convient de placer dans la personne qui parle et qui inter-

cède pour soi. Voyez notre saint Docteur. ¹ Laissons donc les hérétiques : pour nous, chrétiens, nous devons placer notre espérance en Marie, surtout par ces motifs :

1° Parce que telle est la volonté de Dieu que nous obtenions toutes choses par le moyen de Marie, comme par la personne qui tient sa place, comme par son canal, comme par son conduit, comme par une avocate, comme par sa Mère; cela est certain. Dieu l'a ainsi décidé : pour obtenir ses grâces, il n'y a pas de chemin meilleur que Marie.

C'est elle que les saints Pères, que l'Église universelle, instruite par Jésus-Christ lui-même, ont toujours considérée comme la route royale. C'est ce que Jésus-Christ racontait à sainte Brigitte : « Ma Mère, dit-il, est le très-doux appât par lequel je m'attire les hommes. » Ainsi le rapporte Octavien Tufus ².

2° Parce que rien ne peut être plus agréable à Dieu que de lui demander une grâce par Marie. Car il a placé en elle la plénitude de tous biens, pour que, si nous avons en nous quelque espérance, quelques grâces, quelque salut, nous sachions bien que tout découle par elle, comme l'a fait remarquer saint Bernard dans son *Sermon sur le Canal des grâces*. Lors donc que nous demandons quelque chose par Marie, nous suivons l'économie de la Providence qui a voulu nous faire tout avoir par Marie; que si quelquefois Dieu n'exauce pas notre prière, il n'agit pas ainsi parce qu'il ne peut pas être supplié, puisque, au contraire, il a dit : « Demandez et vous recevrez; » mais il veut que nous demandions par Marie. Il aime mieux paraître sévère lui-même que de faire paraître Marie impuissante en quoi que ce soit. Aussi, de temps en temps se retire-t-il de nous à dessein pour que nous courions à Marie et pour que, stimulés par l'apparence de son refus, nous nous empressions autour du Trône de la clémence.

3° Parce que Marie est plus voisine de nous : Jésus-Christ est le soleil, Marie est la lune. Accourons donc à Marie, comme à l'astre le plus voisin et le plus ami, afin d'y mieux contempler le soleil et la radieuse clarté du soleil. Nous considérons plus commodément la

¹ II de la II^e part., quest. xvii, art. 4. — ² Sur l'*Ecclésiaste*, chap. 1, vers 10.

lumière qui se reflète dans la lune et dans les étoiles, lorsque nous nous réfugions auprès de Marie et auprès des Saints, en implorant leur miséricorde.

4° Parce que nous avons plus d'audace à nous approcher de Marie. Nous craignons d'aborder directement Dieu le Père, parce que la gravité de nos péchés nous était un reproche continu, nous éloignait et nous écartait de sa majesté divine. Nous demandons donc que le Christ nous soit donné : « O mon Dieu, donnez au roi votre jugement, et au fils du roi votre justice ¹. » En effet, « le Verbe s'est fait chair, et tout le jugement a été donné au Fils ². » Avons-nous cessé de craindre ? Nous redoutions encore de lui la majesté divine, car, quoique fait homme, il n'a pas cessé d'être Dieu, et partant n'omet point de sévir contre les crimes, témoins les vendeurs chassés du Temple, les scribes et les pharisiens sévèrement réprimandés. Enfin, quand il jugera l'univers dans la justice, « l'univers combattra avec lui contre les insensés ³. » Quoi donc ? Marie a été formée uniquement pour la clémence. Rien en elle d'austère ni de terrible. L'humanité de la Vierge est pure non-seulement dans ce sens qu'elle n'a été contaminée d'aucune faute, mais encore dans ce sens qu'il n'y a pas en elle double nature. Puis donc que son humanité est ainsi pure, approchons-nous du trône de sa pure clémence, qui est sans mélange de justice et de sévérité.

V. — Ajoutez à cela qu'elle est notre sœur, notre avocate ; une mère compatissante, une mère attentive, une mère aimante ; une patronne très-fidèle, très-amie, très-puissante, qui défend avec beaucoup de fidélité la cause de tous, et spécialement de ses dévots, auprès de Dieu.

Puis donc que l'espérance en Marie, loin de confondre, aide, approchons-nous d'elle en toute confiance ; attachons-nous à une espérance si solide, si parfaite, si heureuse en toute dévotion d'esprit et toute ferveur d'âme. Nous regardons notre cause comme désespérée, lorsque nous n'espérons plus le patronage de Marie.

VI. — Je dis ces choses, non point pour endurcir ceux qui ont la

¹ Ps. LXXI, 4. — ² Jean, v, 22. — ³ Sagesse, v, 21.

conscience cautérisée, mais bien pour que les pécheurs ne tombent point dans le désespoir. C'est un menteur, en effet, celui qui, gisant dans les souillures du péché, se vante d'être sous la tutelle de Notre-Dame. Qu'il soit certain que, tant qu'il se propose de persévérer dans son péché, il ne pourra être au nombre des dévots de Marie. Il est en effet écrit : « La sagesse n'entre point dans une âme maligne, elle n'entre point dans un corps assujetti au péché ¹. » Et en *saint Jean* . « Celui qui commet le péché est l'esclave du péché ². » Il est l'esclave du péché, il n'est donc pas le serviteur de la Vierge pure, à qui toute contagion de péché restait étrangère.

Il est encore écrit : « La louange n'est pas belle dans la bouche du pécheur ³. » Qu'ils changent donc d'opinion, ceux qui s'illusionnent à cet égard. Qu'ils sachent bien qu'avec l'intention de pécher, les jeûnes, les rosaires, les prières, les austérités, les macérations corporelles ne sauraient plaire à la Vierge. Sans doute, ceux qui désirent lui être agréables ne doivent pas omettre de faire ces choses. Mais pour que leur confiance en elle soit plus solide et plus efficace, ils s'appliqueront à imiter la Vierge dans sa chasteté, sa patience, son obéissance, son humilité, sa douceur, sa dévotion et ses autres vertus. C'est parfaitement honorer les Saints que de les imiter, suivant le témoignage de saint Augustin : « Le comble de la religion est d'imiter ce qu'on honore. »

Plaçons donc en Marie une espérance telle que, par son suffrage, nous méritions d'obtenir la grâce en ce monde et la vie éternelle dans l'autre, de Celui qui, étant Dieu, vit et règne dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

¹ *Sagesse*, I, 4. — ² VIII, 34. — ³ *Ecclésiastique*, XV, 9.

96^e CONFÉRENCE

MARIE SIGNIFIE OCÉAN D'AMOUR.

SOMMAIRE. — 1. Source de cette signification. — 2. L'amour de Marie envers Dieu. — 3. Trois sortes d'amour de Dieu. — 4. Amour naturel. — 5. Motifs d'amour naturel pour Marie envers Jésus. — 6. Amour surnaturel. — 7. Continuité de cet amour en Marie. — 8. Le sommeil de Marie. — 9. Amour acquis. — 10. Trois périodes de la vie de la sainte Vierge. — 11. Principes théologiques en vertu desquels notre thèse est confirmée. — 12. Modèle de Marie. — 13. Amour de Marie pour le prochain pendant sa vie. — 14. Après sa mort.

I. — Cette belle signification du très-aimable nom de Marie m'a été fournie par le Sicilien Placide Nigidus, dans son *Mariale*¹. Je vois qu'il ne l'a pas inventée, mais qu'il l'a prise dans la pensée de l'Église, laquelle, dans la prose du pape saint Grégoire, *Stabat Mater*, chante : « O Mère, source d'amour ! » Oui, Marie est une source, elle est une mer et un océan d'amour de Dieu et du prochain.

II. — Quel et combien grand a été l'amour de la sainte Vierge envers Dieu !

III. — Suivant les saints Docteurs, il y a trois sortes d'amour de Dieu : l'amour naturel, l'amour surnaturel et l'amour acquis.

Par l'amour naturel, toute créature aime son Créateur plus qu'elle-même, puisqu'elle dépend de lui et qu'il lui conserve son être, au point que si, par impossible, Dieu pouvait subir quelque détriment en lui-même, l'univers entier préférerait périr que de laisser subir à Dieu ce dommage.

L'amour surnaturel est celui qui est répandu dans une âme, par la grâce et avec la grâce de Dieu, suivant ces paroles de l'Apôtre : « L'amour de Dieu a été répandu dans nos cœurs par le Saint-Esprit, qui nous a été donné². » Cet amour est une des vertus théologiques que saint Paul énumère dans sa 1^{re} *Épître aux Corinthiens*³.

L'amour acquis est celui qu'on acquiert par les exercices spirituels,

¹ Opusc. vi, sermon vi. — ² *Aux Romains*, v, 5. — ³ XIII, 13.

la méditation persévérante, la prière fréquente, la contemplation des choses célestes. Nous l'excitons, nous le nourrissons, nous l'augmentons par les bonnes œuvres, sous l'impulsion de la grâce divine. C'est là ce que fait entendre cette parole du Psalmiste : « Le feu s'embrasera dans ma méditation ¹. »

Ce triple amour est si plein, si parfait dans la bienheureuse Vierge Marie, qu'on appelle à bon droit Océan d'amour !

IV. — *Amour naturel.* Outre cet amour commun et universel de toute créature, il y a eu dans la sainte Vierge un amour naturel très-spécial, fondé sur la maternité. L'amour maternel dépasse de beaucoup les autres amours. Aussi Dieu, pour montrer l'excellence de l'amour qu'il a pour les siens, l'a comparé à l'amour maternel : « Une mère peut-elle oublier son enfant, et n'avoir point compassion du fils qu'elle a porté dans ses entrailles ? Mais quand même elle l'oublierait, pour moi, je ne vous oublierai jamais ². »

Les mères aiment avec une extrême ardeur leurs enfants, même les plus difformes. Les plus graves matrones, quand elles plaisantent avec les enfants qu'elles nourrissent, semblent avoir perdu tout bon sens dans l'excès de leur amour. Que ne disent-elles pas ? Que ne font-elles pas ? Quel bouffon est plus comique qu'une mère vis-à-vis de son poupon ?

Cette violence d'amour maternel n'est pas seulement naturelle aux créatures humaines, mais encore aux animaux auxquels le Créateur l'a communiqué. Ne voyez-vous pas l'aigle devenir poule pour ses petits ? Ne voyez-vous pas la plus douce jument devenir une lionne féroce quand il s'agit de son poulain, et s'attaquer courageusement aux loups eux-mêmes, pour le défendre ? Le corbeau, quelque inférieur qu'il lui soit en forces, tue d'ordinaire le milan, lorsque celui-ci cherche à arracher ses petits du nid. La tourterelle, pour ses petits, s'expose à la mort ; elle combat vaillamment pour les défendre avec le serpent ailé, qui est beaucoup plus fort qu'elle, et il arrive souvent que dans le combat elle périt. Rappellerai-je ces autres animaux sans raison qui, pour nourrir, élever et défendre de toute injure leur progéniture,

¹ xxxviii, 3. — ² Isaïe, xlix, 15.

ne reculent devant aucun danger, ne se refusent à aucun travail, de sorte qu'ils regardent la vie comme rien, et l'estiment à peu de prix? Tout le monde parle du pélican qui se blesse grièvement, afin de rappeler à la vie ses petits en les arrosant de son sang. C'est du moins ce que les plus graves Pères, saint Augustin et saint Grégoire, rapportent dans leur *Commentaire sur le Psaume* ci.

Les choses étant ainsi, nous en concluons à bon droit que l'amour de la Mère de Dieu envers le Fils qu'elle avait engendré, allaité, nourri au prix de mille fatigues, a été très-grand, d'autant plus que son naturel, très-noble, très-élevé, très-bon, n'étant retardé par aucune passion mauvaise ni aucun défaut personnel, se portait avec une extrême ardeur vers son Fils.

Souvent les autres mères pèchent dans leur amour naturel pour leurs enfants, lorsque, cédant plus que de juste à cet amour, elles dépassent les limites de la droite raison et font passer l'amour de leurs enfants avant l'amour de Dieu; lorsque, dans l'excès de leur amour, elles ne corrigent pas leurs mauvaises mœurs, ou que, pour eux, elles se livrent à une sollicitude telle qu'elle leur fait négliger les choses spirituelles et célestes. Tout cela n'était point à craindre pour la très-sainte Vierge, parce que, en aimant son Fils, elle aimait son Dieu et qu'elle ne pouvait jamais l'aimer autant qu'il était aimable. Aussi s'appelle-t-elle, au livre de l'*Écclésiastique* : « La Mère du be amour ¹. »

V. — Plusieurs choses entretenaient et augmentaient merveilleusement cet amour maternel naturel dans la sainte Vierge.

1° Parce que le Christ était le Fils de la Vierge seule, puisque, en tant qu'homme, il n'a point de père, et que dès lors la sainte Vierge devait en même temps à son Fils l'amour d'un père et l'amour d'une mère. En retour, Jésus-Christ rend à sa Mère seule l'amour que les enfants doivent à leurs deux parents. C'est la remarque de saint Anselme ².

2° Parce que la sainte Vierge l'avait engendré sans douleurs et sans impureté, le portait sans ennui, l'élevait sans peine. Voyez les autres

¹ xxiv, 24. — ² De l'Excellence de la Vierge, liv. IV.

mères : comme elles aiment leurs enfants qu'elles ont engendrés dans la douleur, dont l'éducation leur fait endurer tant de peines, de soucis, d'ennuis, de maladies, d'incommodités et d'ordures ! A combien plus forte raison, la sainte Vierge aimait-elle son Fils, qu'elle avait nourri sans ennui ! C'est de lui, en effet, qu'il est écrit : « Sa conversation n'a rien de désagréable, ni sa compagnie rien d'ennuyeux, mais on n'y trouve que de la satisfaction et de la joie¹. »

3° Parce qu'il était l'unique Fils de sa Mère. Quand il y a plusieurs enfants, l'amour de la mère s'éparpille sur plusieurs ; quand il n'y en a qu'un, tout l'amour se concentre sur cet unique. De là vient qu'ordinairement on aime beaucoup un fils unique, et c'est pourquoi aussi David compare son grand amour pour Jonathas à l'amour d'une mère pour son unique enfant : « De même, dit-il, qu'une mère aime son fils unique, de même je t'aimais. » Puis donc que la bienheureuse Vierge Marie n'a eu qu'un Fils, il devait évidemment lui être très-cher.

4° Parce qu'il avait été beaucoup désiré et obtenu de Dieu à force d'instances et de prières. L'univers entier désirait ardemment le Christ. Voilà pourquoi le patriarche Jacob l'appelle « l'attente des nations², » et le prophète Aggée « le désiré de toutes les nations³. » Mais la sainte Vierge le désira bien davantage. En effet, là où la charité est plus grande, le désir est plus grand, comme l'enseigne notre saint Docteur⁴. Or, la charité fut très-grande dans la sainte Vierge, comme nous le montrerons incessamment ; donc le désir a été aussi très-grand. Mais ce qu'on desire et ce qu'on demande beaucoup, après qu'on l'a obtenu, on le tient pour très-agréable, très-cher et très-aimé.

5° Parce que son Fils était très-beau, orné d'une grande sainteté, de toutes les vertus et d'excellentes œuvres. Tout Dieu et tout Seigneur de toutes choses qu'il était, lui à qui les Anges obéissent, il se montrait très-soumis à sa Mère. il ne dédaignait pas de se soumettre non-seulement à sa Mère, mais encore à Joseph, le charpentier, époux de sa Mère. Dites-le-moi, si les mères aiment avec tant d'ardeur leurs enfants, même difformes et faibles, comme nous l'avons déjà dit, de quel amour pensez-vous que la sainte Vierge aimât son Fils, son Fils

¹ *Sagesse*, VIII, 16. — ² *Genèse*, XLIX, 10. — ³ II, 8. — ⁴ 1^{re} Part., quest. XII, art. 6.

unique, si beau, si agréable, si noble, si puissant, si généreux et héritier de tant de biens? Quant à sa beauté, vous avez le texte des psaumes : « Vous surpassez en beauté les enfants des hommes ¹. » Sa noblesse : « Roi des rois et Seigneur des seigneurs ². » Sa puissance : « Tout pouvoir m'a été donné au Ciel et sur la terre ³. » Sa générosité : « La gloire de son origine apparaît en ce qu'elle est étroitement unie à Dieu ⁴. » Son héritage : « Dieu l'a constitué héritier de toutes choses ⁵. »

Tels étaient donc les aliments de l'amour naturel. Ils nourrissaient la flamme de la dilection dans le cœur de la Vierge au point que son amour croissait comme une mer immense et faisait de Marie un océan d'amour.

VI. — L'amour surnaturel de la Mère de Dieu envers un Dieu, son Fils, était immense. Le degré suprême et le plus parfait de l'amour consiste à s'attacher continuellement et sans interruption à l'objet aimé. Notre saint Docteur enseigne que cette perfection de la charité est le propre des bienheureux, et il assure qu'elle n'est possible à aucun homme en cette vie, l'infirmité de la vie humaine empêchant de penser continuellement d'une manière actuelle à Dieu et de tendre actuellement vers lui. Voyez ce qu'il dit à ce sujet ⁶, mais sachez qu'il a parlé d'une manière générale et n'a point exclu le privilège qui pouvait échoir à la bienheureuse Vierge Marie.

VII. — Des auteurs très-graves et très-doctes pensent que la bienheureuse Vierge Marie a, pendant tout le temps de sa vie, mérité et augmenté en grâce et en charité. C'est ce qu'enseigne notre bienheureux Albert le Grand, dans son livre *sur la Sainte Vierge*, aux chapitres CLXXVI, CLXXVII et CXCVII, où il dit que « c'était un privilège particulier à la Vierge d'avoir mérité à tout moment, » et qu'il n'est pas douteux que ce fût par un acte continuel d'amour. Cette sentence est rapportée avec éloges par saint Antonin ⁷. Bernardin de Busto suit cet exemple en disant : « Il n'est pas douteux que, depuis le premier moment de l'usage de son libre arbitre jusqu'à son heureux trépas, Marie a tou-

¹ XLIV, 3. — ² *Apocalypse*, XIX, 16. — ³ Matth., XXVIII, 18. — ⁴ *Sagesse*, VIII, 3. — ⁵ *Aux Hébreux*, I, 2. — ⁶ II de la II^e Part., quest. XXIV, art. 8. — ⁷ I^{re} Part., tit. XV, chap. XX, § 6.

jours été en acte de mérites ¹. » Canisius, docte et pieux auteur, enseigne la même chose quand il dit : « La vie de Marie a été une sorte de contemplation continuelle et incessante ². » Et cette doctrine est aussi conforme à la raison qu'à la piété. En effet, dans la bienheureuse Vierge Marie, il n'y avait rien qui l'empêchât ou l'arrêtât dans l'amour actuel de Dieu. Il n'y avait point en elle de foyer de péché et le désordre ne régnait point en ses puissances. Elle avait, par conséquent, le plein domaine de ses actes; elle n'était jamais distraite contre sa volonté. Or, elle ne détournait jamais volontairement sa pensée de l'amour de Dieu; car, dans une créature humaine usant de sa raison et pouvant être attentive, il y aurait une faute à demeurer ainsi oisive : ce qu'il serait sacrilège d'attribuer à la bienheureuse Vierge Marie. Toujours donc, depuis qu'elle a eu l'usage permanent de la raison, elle se sentait portée vers Dieu par l'amour et elle fit continuellement quelque bonne œuvre. Que ç'ait été là l'opinion de saint Ambroise, on le conclut facilement de son livre II^e sur les Vierges où, considérant l'état dans lequel se trouvait la sainte Vierge lorsque l'Ange la salua, il dit : « Lorsque l'Ange entra chez elle, il la trouva dans les appartements retirés de sa maison, sans compagnie, de peur que quelqu'un n'interrompît son attention, ne fît du bruit pour la distraire. Elle ne désirait pas de compagnes, parce qu'elle était accompagnée de ses bonnes pensées. »

Mais peut-être la faiblesse corporelle ou quelque nécessité pouvait détourner la sainte Vierge de l'amour actuel de Dieu? Point du tout.

Comme elle n'avait pas, ainsi que nous l'avons déjà dit, cet empêchement de la concupiscence qui détourne le plus les hommes de l'amour actuel pour Dieu, je ne vois pas comment une nécessité l'eût détournée, alors qu'il lui suffisait, pour les actes extérieurs, d'affaiblir, sans l'interrompre, l'attention intérieure de l'âme.

Mais peut-être un corps corruptible ne pouvait supporter cela? Non point encore, car la bienheureuse Vierge Marie se portait avec une merveilleuse et joyeuse facilité aux méditations saintes.

¹ I^{re} Part., sermon IX, § final. — ² *Mariale*, liv. V, chap. I.

Comme elle n'avait à subir aucune concupiscence désordonnée de l'appétit sensible, rien ne l'inclinait au mal, rien ne lui rendait le bien difficile à faire. Voyez saint Thomas et ses commentateurs ¹.

D'où je conclus que, seule entre les simples mortels, la bienheureuse Vierge Marie a rempli dans tous ses points, pendant toute sa vie, ce précepte : « Vous aimerez le Seigneur votre Dieu de tout votre cœur, etc. » C'est parce que non-seulement elle a accompli la chose commandée, mais encore qu'elle a en quelque sorte rempli la fin et le mode du précepte, comme Suarez le fait remarquer ², d'après Richard de Saint-Victor.

VIII. — Un scrupule demeure : peut-être le sommeil empêchait-il la bienheureuse Vierge Marie de se porter par un acte d'amour actuel à Dieu. Il est certain, en effet, que le sommeil lie toutes les puissances raisonnables et sensitives de l'âme. De là vient que, dans le sommeil, nous ne comprenons rien, nous ne sentons rien, et pourtant nous ne méritons ni ne démeritons point.

Néanmoins, des auteurs graves et pieux affirment positivement et enseignent que le sommeil n'empêchait point la bienheureuse Vierge Marie de tendre vers Dieu par un amour actuel. C'est, entre autres, le sentiment de saint Bernardin ³, suivi par Bernardin de Buïsto dans son *Mariale* ⁴; par Denys le Chartreux dans son *Commentaire* sur ce verset du *chapitre v des Cantiques* : « Je dors, mais mon cœur veille; » par Canisius ⁵, par Suarez ⁶. Saint Ambroise est évidemment favorable à ce sentiment, dans son livre II *des Vierges* : « Dormir, dit-il, fut plutôt une nécessité qu'un désir, et pendant que le corps reposait, l'âme veillait; cette âme qui souvent, dans les songes et les rêves, répète ses opérations, continue celles que le sommeil a interrompues, fait ses dispositions ou se prononce sur ce qu'il y a à faire. »

Tous ces auteurs s'appuient, pour soutenir leur opinion, sur ce dicton vulgaire, mais très-vrai, des théologiens : « Toutes les perfections de grâces ou de dons accordées par Dieu à une pure créature n'ont pas été refusées à la sainte Vierge. » Or, le privilège dont il s'agit a

¹ III^e Part., quest. xxvii, art. iii. — ² *Commentaires sur saint Thomas*, III^e part., disp. iv, sect. 5. — ³ Sermon LI^e, art. 1^{er}. — ⁴ III^e Part., 1^{er} sermon, 3^e p. — ⁵ Liv. I, chap. xiii. — ⁶ Disp. xxviii, sect. 4.

été accordé à quelques hommes pour un état de vie ou pour un temps, comme à ceux qui étaient dans l'état d'innocence, desquels saint Augustin a dit : « Les sommeils de l'état d'innocence étaient aussi heureux que la vie de l'état de veille¹. » A plus forte raison pouvons-nous dire de la bienheureuse Vierge Marie qu'elle était aussi heureuse en dormant qu'en veillant.

Saint Bernardin de Sienne l'assure d'une manière positive². Il dit en effet : « Même pendant son sommeil, la Vierge était dans une contemplation plus élevée que n'importe quel autre dans l'état de veille. » Rupert³ favorise cette opinion, quand il dit : « C'est un privilège de plusieurs saintes âmes que non-seulement elles dorment d'un saint repos, c'est-à-dire qu'elles sont exemptes des soucis terrestres et veillent par le cœur dans les choses du Ciel au moyen de la contemplation, mais encore que, tandis que leur corps dort, leur âme, dans le sommeil, voit les choses du Ciel; comme cela arriva à Jacob, qui pendant son sommeil vit l'échelle mystérieuse. Pour vous, ô Marie, ô ciel de Dieu! trône unique du Seigneur! vous avez dépassé de beaucoup tous les hommes mortels ou terrestres, vous avez été plus appliquée et plus apte que qui que ce soit à contempler Celui que les Anges désirent voir. »

Puis donc qu'il est conforme à la piété d'avoir de la bienheureuse Vierge Marie des pensées plus hautes et plus excellentes que de quelque homme ni de quelque Ange que ce soit, il est vraisemblable que la bienheureuse Vierge Marie n'a jamais interrompu l'amour actuel de Dieu, puisque ce privilège a été accordé aux saints Anges et à certains hommes saints au moins pendant un temps de leur vie. Il fut accordé à saint François d'Assise depuis le moment de sa vocation jusqu'à la mort. On lit, en effet, dans sa vie, que, pendant des nuits entières, il ne faisait d'autre prière que celle-ci : « Qui êtes-vous, Seigneur? Qui suis-je? » — Il fut également accordé à saint François-Xavier, dont le sommeil n'interrompait pas la prière. Souvent, en effet, pendant qu'il dormait, il disait : « O bon Jésus! ô mon Créateur! » et autres aspirations semblables, en sorte qu'on eût pu croire qu'il priait au lieu

¹ *Contre Julien*, liv. V, chap. ix. — ² T. III, sermon iv, art. 1, chap. II. — ³ Liv. V, sur les Cantiques.

de dormir ¹. Or, on peut encore plus facilement admettre cela de saint Paul et des autres Apôtres, et à plus forte raison de la bienheureuse Vierge Marie.

Saint Bonaventure, saint Bernardin, Canisius, cités par Suarez ², rapportent diverses révélations par lesquelles il fut indiqué à plusieurs âmes que la sainte Vierge avait coutume de passer les nuits presque entières sans sommeil, en méditant et priant, ce qu'elle faisait encore en dormant. « On peut croire, dit Suarez, que, dans l'excès d'amour qu'elle avait pour Dieu, Marie avait pris l'habitude d'élever ainsi continuellement son âme vers lui. »

Donc, quand même nous accorderions que l'amour actuel de Marie a été parfois interrompu par le sommeil ou toute autre infirmité corporelle, néanmoins ce sommeil a été si court et si fréquemment interrompu par les pensées saintes, qu'on peut également l'appeler un acte continué d'amour.

IX. — Quant à l'amour de Dieu acquis, s'il peut être acquis par aucun exercice spirituel, c'est la sainte Vierge qui a dû l'acquérir plus que qui que ce soit. Qui, en effet, a eu jamais dans sa vie plus d'exercices de vie spirituelle et de plus parfaits exercices que Marie?

X. — Nous pouvons partager toute la vie de la Mère de Dieu en trois périodes principales : la première s'étend jusqu'à la conception de son Fils, la seconde jusqu'à l'ascension de Jésus, la troisième jusqu'à la mort de Marie.

Combien pensez-vous que, durant ces périodes, la sainte Vierge a produit d'actes très-parfaits de vie active et contemplative, qui l'ont fait croître continuellement dans l'amour de Dieu?

Des Pères très-graves et très-anciens rapportent que Marie, à l'âge de trois ans, fut présentée au temple, où elle passa onze ans à louer Dieu et à se livrer à la contemplation jusqu'à son mariage; c'est ce qu'attestent Evodius, Grégoire de Nysse, saint Grégoire de Nicomédie, Cedrenus, le patriarche Germain et Nicéphore, dont on trouvera les témoignages rapportés tout au long par Casinius ³.

Sabellicus ⁴ rapporte encore, d'après une antique tradition, que,

¹ Tursellini, *Vie de saint François Xavier*, liv. VI, chap. v. — ² Disp. xviii, sect. II. — ³ Liv. I, chap. xii. — ⁴ *Exemples*, liv. II, chap. 1^{er} et ix; liv. VIII, chap. 1^{er}.

pendant tout ce temps, la sainte Vierge avait coutume de se livrer à la contemplation et à l'étude des choses saintes, depuis les premières lueurs du jour jusqu'à la troisième heure; puis elle travaillait jusqu'à midi. Le reste de la journée, elle l'employait à la lecture des saints Livres et à la prière. Nous en reparlerons plus longuement à l'invocation *Vase insigne de dévotion*.

La moindre période dure depuis l'incarnation jusqu'à l'ascension du Sauveur. Marie y pratiqua des œuvres très-excellentes de vie active et contemplative, lesquelles la faisaient merveilleusement progresser dans l'amour de Dieu. Combien ne dut-elle pas progresser en amour de Dieu, quand l'Ange annonciateur lui demanda son consentement à l'incarnation du Fils de Dieu, et quand elle reçut ce même Fils de Dieu dans son sein! Combien ne devait-elle pas être embrasée d'amour, de quelles flammes ne devait-elle pas brûler, de quelles ardeurs ne devait-elle pas être saisie quand Dieu, ce feu consumant, se précipita dans son chaste sein, quand l'abîme de la douceur divine se renferma dans cette étroite enceinte! Qui pourrait décrire cet Etna enflammé, ces ardeurs du cœur, ces flammes plus que séraphiques de l'âme! Qui pourrait dignement expliquer ces extases ou les comprendre suffisamment! Combien cet ardent brasier d'amour allumé dans le cœur de Marie a-t-il dû lancer d'étincelles lorsque la Vierge enfanta le Fils de Dieu sans douleurs; quand elle le vit adoré et comblé de présents par les mages; quand elle l'entendit louer avec tant d'éclat dans les temples! De quel amour ne devait-elle pas brûler quand elle le voyait jouer devant elle à l'âge de trois ou quatre ans; quand elle le voyait lui sourire doucement, l'embrasser et jouer avec elle avec tant de grâce; quand elle le voyait s'allaiter à son sein virginal et se nourrir de sa substance!

Qui pourra décrire la douceur et la joie qui remplissaient le cœur de la Vierge pendant qu'elle était dans ces sollicitudes du service de Jésus! De quelle ardeur l'âme de cette Vierge n'était-elle pas enflammée! de quelle joie son cœur ne se remplissait-il pas chaque jour, quand elle voyait de ses yeux le Dieu fait chair en elle; quand elle le couvrait de ses baisers; quand jour et nuit elle soutenait dans ses bras bénis Celui qui soutient l'univers! Que dirai-je de cette longue vie

passée avec Jésus enfant, adolescent, homme fait; quand elle le vit faisant des miracles, prêchant le royaume de Dieu? Elle ne quittait presque jamais son Fils, et c'est pourquoi saint Épiphanes ¹ l'appelle « Suivante perpétuelle de Jésus. » Entre eux quelles paroles, quels colloques, quelles réponses, quels mystères, quels secrets, quels oracles! Enfin, qui pourra raconter quels océans de douceur cette source éternelle d'amour versa dans le cœur de la Vierge, lorsqu'elle le vit ressusciter d'entre les morts et enfin monter au Ciel! Je vous le demande, ô Vierge, que pensiez-vous à ce moment? que ressentiez-vous dans votre âme? que se passait-il dans votre cœur sacré? J'estime, et je ne me trompe point, que le corps très-délicat de cette Vierge, que son âme si tendre n'aurait pas pu conserver ces torrents surabondants d'amour et de joie, si la vertu divine de l'Esprit-Saint ne l'eût fortifiée au dedans! Un corps mortel, s'il n'est affermi par un miracle, ne pourrait supporter ces sentiments.

La troisième période a duré depuis l'ascension du Seigneur jusqu'à la mort de la bienheureuse Vierge Marie. Pendant ce temps, l'absence du bien-aimé, qui chez les autres produit d'ordinaire l'oubli, enflammait la Vierge de nouvelles ardeurs d'amour envers lui à cause de la dilection éminente qu'elle avait pour son Jésus. Nul ne peut suffisamment expliquer l'ardeur d'amour dont la Vierge était pour lors enflammée, les désirs dont elle brûlait, l'incendie des désirs qui la dévorait, les soupirs fréquents qui l'oppressaient, quand elle repassait dans sa mémoire tout ce qu'elle avait entendu, vu, appris de son Fils régnant alors au Ciel. Sophronius ² pense que, dans l'excès de son amour, elle habitait le saint sépulcre, non point pour chercher parmi les morts celui qui était vivant, mais pour se consoler par ses stations.

Canisius ³, à la suite de saint Ildéfonse, de saint Antoine et de l'abbé Guerrie, contemple pieusement la bienheureuse Vierge Marie montant souvent, après l'ascension, sur le Calvaire, là où le Seigneur avait été crucifié. Il la suit au mont des Oliviers, où elle va baiser les vestiges sacrés laissés par le Christ montant au Ciel. Bethléem lui

¹ *Hérésie* LXXVIII. — ² *Sermon sur l'Assomption*. — ³ *De la Mère de Dieu*, liv. V, chap. 1.

souriait aussi : elle y avait mis au monde son auguste Fils, l'y avait enveloppé de langes, l'y avait posé dans la crèche, l'y avait offert aux adorations des bergers et des mages. Nazareth lui plaisait aussi beaucoup, parce qu'elle l'y avait conçu et l'y avait nourri. Elle se récréait souvent par la visite de ces saints Lieux et autres semblables ; elle se reconfortait de nouvelles ardeurs quand elle contemplant et embrassait en esprit celui qu'elle avait engendré.

Pendant ce temps, la sainte Vierge n'interrompt pas les exercices de la vie active ; au contraire, tandis que, pendant les deux premières périodes, elle avait exercé sa vie active par rapport aux actions corporelles, pendant celle-ci, elle l'exerça par rapport à des actes spirituels, qui de leur nature sont plus parfaits. En effet, elle instruisit les Apôtres et les Évangélistes, elle consolait les autres fidèles dans leurs tribulations, elle les fortifiait dans la foi et les préparait à subir les persécutions non-seulement par ses paroles, mais même par ses écrits. Il existe encore des lettres qu'on croit d'elle, adressées à divers fidèles, où elle les salue et les exhorte à la foi et à la patience. Nous les insérons plus bas.

XI. — Il est donc certain que la bienheureuse Vierge Marie, dans tout le cours de sa vie, a pratiqué de très-parfaites œuvres de vie active et de vie contemplative, et qu'elles l'ont fait merveilleusement croître en charité. Or, s'il est vrai, comme cela est, que la charité ne s'augmente point par ses actes ordinaires, mais seulement par un acte plus fervent et plus intense que précédemment, il est certain que la sainte Vierge, quand elle aimait Dieu, a toujours opéré avec plus d'intensité qu'avec l'habitude précédente de sa charité ; car elle aimait toujours Dieu autant qu'elle crut pouvoir et devoir l'aimer, comme l'enseigne saint Bernard ¹. — De plus, la sainte Vierge opérait toujours d'après toute l'efficacité de la charité, aux opérations de laquelle s'adjoignait une motion spéciale de Dieu, comme le très-docte Suarez le croit pieusement ². Or, ces opérations produisaient aisément un acte toujours plus intense de charité que ne l'était l'habitude précédente. Si, en effet, Dieu ne refuse pas sa grâce à celui qui fait ce qu'il

¹ Sermon LI, chap. III. — ² Disp. XVII, sect. 2.

peut en vertu d'une grâce précédente, comment refusera-t-il de récompenser par l'augmentation de sa grâce celui qui fait ce qu'il peut, non plus d'après une grâce précédente, mais sous l'impulsion d'une motion spéciale de Dieu ?

Ce qui ensuite augmenta merveilleusement cet amour en Marie, ce fut la connaissance des choses divines qui lui faisait pénétrer plus intimement, plus parfaitement, plus profondément les choses de Dieu que quelqu'autre âme que ce soit aimant Dieu en cette vie. Il est, en effet, croyable que toute la perfection de la foi et de la connaissance des choses divines a été proportionnée en Marie à sa sainteté. Or, puisqu'il est certain qu'elle a surpassé sur ce point les Apôtres et tous les théologiens de l'Église, il est certain également qu'elle les a surpassés en amour. L'amour suit, en effet, la connaissance, et la connaissance plus intime fait naître un amour plus grand.

Enfin, la pensée des bienfaits multiples et des éminents privilèges dont Dieu l'avait ornée accrut en Marie l'amour de Dieu. Elle se voyait élue par lui de préférence à toutes les autres simples créatures; elle se voyait comblée de tant de grâces, que la création entière devait être dans la stupeur et l'admiration. C'est pourquoi elle chantait dans son cantique : « Celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint ¹. »

Elle se reconnaissait singulièrement aimée, élue dans la prédestination divine de toute éternité parmi toutes les simples créatures, et prédestinée par un choix merveilleux à la dignité de Mère de Dieu. Non-seulement Dieu l'avait créée, mais dans sa création et sa conception, elle se voyait comblée de plusieurs prérogatives et de plusieurs dons supérieurs à ceux de toute autre créature : en effet, elle était née par un bienfait de Dieu de parents stériles ; elle était issue d'une race quatre fois illustre, patriarcale, prophétique, sacerdotale et royale ; elle avait été singulièrement et admirablement sanctifiée par Dieu dans sa conception, puisqu'elle y avait été purifiée et préservée de tout péché, ornée de grâces innombrables et des dons de vertus. Elle se savait née dans la grâce de Dieu, consacrée à Dieu par vœu

¹ Luc, 1, 49.

dan's le Temple, à l'âge de trois ans, et élevée saintement en ce même Temple. Elle se considérait Mère et Vierge tout ensemble, la Reine des vierges. Elle savait que sa conception n'avait point nui à sa virginité; qu'elle avait enfanté virginalement et sans douleur son Dieu et son Créateur; qu'après l'enfantement elle était demeurée vierge; qu'elle était bénie parmi toutes les femmes et exempte de la malédiction à laquelle le péché d'Adam a soumis le genre humain. Elle sentait que toutes les grâces et prérogatives, éparses chez les autres Saints, étaient en elle réunies d'une manière plus excellente. Elle avait la ferme assurance de devenir bientôt la Reine des cieux, la Souveraine de tous les Anges et de tous les Saints, l'Avocate des pécheurs et des autres au royaume des cieux. — Toutes ces considérations, et autres semblables qu'il serait presque impossible d'énumérer, enflammaient, nourrissaient et augmentaient merveilleusement l'ardeur de l'amour dans le cœur de la Vierge. En effet, si les bienfaits accordés à saint Paul le remplissaient d'un si grand amour de Dieu qu'il assurait continuellement qu'aucune violence ni aucun effort des créatures ne pourraie le séparer de cet amour ¹, que penser de la Vierge qui sentait en elle, plus qu'en qui que ce soit, une multitude de dons, de bienfaits et d'innombrables privilèges divins? C'est pourquoi saint Bonaventure dit très-bien, dans son *Miroir de la Vierge*: « La bienheureuse Vierge aime Dieu plus que tous les Saints ensemble ². »

XII. — A cause de ces innombrables et excellents actes d'amour que Marie n'interrompt pas un seul instant de sa vie et qui lui permettaient même d'augmenter chaque fois l'amour divin en elle, plusieurs auteurs très-doctes et très-pieux croient qu'elle mourut sans maladie, sans douleur, par la seule violence de l'amour. C'est l'enseignement de saint Jean Damascène ³, de Siméon Métaphraste ⁴, de Nicéphore ⁵, du bienheureux Albert le Grand, dans son *Mariale*. Denys de Richel ⁶ explique le même sentiment en ces termes: « Elle aspirait avec une incomparable ardeur à la vision de son Fils bien-

¹ *Aux Romains*, viii, 35. — ² Chap. vi. — ³ 11^e Sermon sur la mort de la bienheureuse Vierge Marie. — ⁴ Sermon sur la vie de la Mère de Dieu. — ⁵ *Histoires*, liv. II, chap. xxi. — ⁶ *Des Louanges de la Vierge*, liv, IV, art. 3.

aimé, et elle était pour lors profondément plongée dans la contemplation des choses de Dieu, quand, dans l'excès de la suavité spirituelle qui la remplissait et dans l'extase de son ardent amour, elle se sépara sans difficulté de son corps. » La bienheureuse Vierge Marie a daigné révéler la même chose en ces termes à sainte Brigitte : « Je me préparai au trépas en parcourant, suivant ma coutume, tous les saints lieux où mon Fils avait souffert. Un jour que mon esprit était ravi en extase dans l'admiration de l'amour divin, pendant la contemplation, mon âme fut remplie d'une allégresse telle qu'elle ne pouvait y suffire, et elle se sépara de mon corps pendant l'extase ¹. »

C'est donc avec raison qu'on appelle Marie un *Océan d'amour*, puisqu'elle sortit de ce monde après s'y être plongée. On sait que le phénix meurt sur un bûcher allumé avec des branchages odoriférants et aromatiques. Ainsi, la bienheureuse Vierge vivait embrasée d'amour divin, et elle expira parmi les branchages odoriférants des affections saintes.

NATURE ET INTENSITÉ DE L'AMOUR DE LA SAINTE VIERGE

POUR LE PROCHAIN

XIII. — L'amour surnaturel et acquis de la très-sainte Vierge ne s'étendait pas seulement à la dilection de Dieu, il regardait aussi celle du prochain. Elle a prié Dieu pour l'incarnation du Verbe et le salut du genre humain, plus que tous les patriarches, les prophètes et les autres Saints de l'Ancien Testament. Les Pères que j'ai cités plus haut, au § X de cette Conférence, disent que la sainte Vierge habitait depuis son enfance dans le Temple, et que là, vaquant à la contemplation des choses de Dieu, elle obtint et mérita par ses désirs ardents et ses prières, la venue du Messie. Le bienheureux Albert le Grand, méditant le chapitre 1^{er} de l'Évangile selon saint Luc, dit qu'à l'arrivée de l'Ange se préparant à la saluer, elle se jeta à genoux, éleva ses mains si pures au ciel, dirigea ses regards en haut et supplia avec larmes le Père des miséricordes de sauver le genre humain par

¹ *Révélation*, liv. VI, chap. LXII.

l'incarnation de son Fils. Saint Jérôme¹ enseigne que la bienheureuse Marie, élevant ses mains et levant ses yeux au ciel, dit : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait, etc. » C'est en cela qu'elle a été figurée d'avance par la reine Esther, laquelle sollicita Assuérus de changer son édit, et délivra les Juifs de la mort.

Philippe Bosquier, grand prédicateur, de l'Ordre des Franciscains, dans son *Sermon sur la Circoncision de Notre-Seigneur*², assure que l'amour de la sainte Vierge pour le genre humain était si grand que, s'il n'y avait pas eu un traître Judas pour le vendre et un Juif pour l'acheter, un Pilate, un flagellateur, un licteur, afin de nous racheter et d'accomplir la volonté de Dieu, Marie aurait crucifié son Fils Jésus, les délices de son cœur, supposé qu'elle eût pu le faire sans péché. « Pourquoi pas ? s'écrie-t-il. L'amour de Marie envers Dieu n'était pas inférieur à celui d'Abraham, et cette œuvre de Marie n'eût pas été beaucoup plus cruelle que celle d'Abraham. »

Cet amour de la sainte Vierge pour le prochain éclata surtout dans ces œuvres de la vie active qu'elle pratiqua dans l'Église après la mort et l'ascension de son Fils, et que j'énumérais au § X.

XIV.— Cet amour n'a pas été éteint par l'heureux trépas de Marie : il est même plus grand aujourd'hui qu'auparavant. Maintenant, en effet, la glorieuse Vierge est notre médiatrice, notre avocate qui, par ses prières et ses mérites, intercède continuellement pour nous auprès de Dieu, nous porte au bien par ses exemples, nous excite à délaisser le péché, nous obtient les trésors de la grâce divine. C'est elle qui dit dans les *Proverbes* : « J'aime ceux qui m'aiment³. » Elle aime véritablement, car elle prépare à ceux qui l'aiment les biens visibles et invisibles. Qu'il cherche à compter les étoiles, celui qui veut savoir le nombre de ses bienfaits. On ne sait lequel il faut le plus admirer en eux, de leur nombre, de leur grandeur, de leur excellence, de leur utilité ou de leur douceur.

Il est donc bien juste, mes frères très-aimés, que nous servions cette Reine, que nous nous soumettions à cette Souveraine, que nous étudions cette Maitresse, que nous honorions cette Mère, que nous

¹ *Sermon sur la Nativité de la sainte Vierge.* — ² § 1, n° 8. — ³ VIII, 17.

aimions cette amie, que nous correspondions à sa dilection. Ainsi donc, ô Mère, source d'amour et océan d'amour, aidez-nous, secourez-nous, répandez votre excellent amour dans nos cœurs, et obtenez-nous la grâce d'abord et ensuite la gloire. Ainsi soit-il.

97^e CONFÉRENCE

MARIE SIGNIFIE EXALTÉE.

SOMMAIRE. — 1. Autorités. — 2. Marie exaltée au-dessus des autres Maries. — 3. De toutes les femmes. — 4. Des Anges et des Saints. — 5. Des Bienheureux dans la gloire. — 6. De tout ce qui est créé.

I. — Cette signification nous est donnée par Ange Canini, grammairien très-versé dans la connaissance de l'hébreu et du syriaque; par Guido-Fabre Boerianus, auteur non moins méritant dans le même genre d'études. Leur sentiment est cité avec éloges par Rutilio Beuzoni, dans son *Commentaire sur le cantique Magnificat* ¹, en ce qu'il exalte merveilleusement le nom de Marie au-dessus de tous les autres noms.

II. — Nous trouvons plusieurs Maries mentionnées dans les saintes Écritures : Marie, la sœur de Moïse, qui la première porta ce nom ². Dans l'Évangile, il y a plusieurs autres femmes désignées par ce nom : Marie-Madeleine; Marie de Jacques; Marie de Cléophas; Marie Cassobolite, que saint Paul salue affectueusement dans l'*Épître aux Romains* ³; Marie, la mère de Jean surnommé Marc ⁴. Tous ces homonymes, le nom de Marie, Mère de Dieu, les surpasse autant que la dignité de Mère de Dieu, autant que Dieu lui-même surpasse les autres créatures.

III. — Elle ne dépasse pas seulement les Maries, mais encore toutes les femmes et toutes les créatures : tout ce qui leur a été accordé, elle le possède avant elles à un degré éminent. Elle est plus distinguée qu'Ève et partant plus ancienne ; plus savante que Marie, sœur de Moïse; plus modeste que Sara ; plus aimable que Rébecca;

¹ Liv. I, chap. xxii, doute 5. — ² *Exode*, vi et xv. — ³ xvi, 6. — ⁴ *Actes des Apôtres*, xii, 12.

plus féconde que Lia ; plus belle que Rachel ; plus prudente qu'Abigail ; plus grande que la reine de Saba ; plus forte que Judith ; plus gracieuse qu'Esther ; plus chaste que Suzanne ; plus diligente que la Sunamite ; plus hospitalière que la veuve de Sarepta ; plus sainte qu'Anne, laquelle pria sans cesse dans le Temple ; plus fidèle que la Samaritaine ; plus humble que la Chananéenne ; plus officieuse que Marthe ; plus attentive à la contemplation et à l'audition de la parole de Dieu que Madeleine ¹.

IV. — Elle dépasse les Anges en pureté, les patriarches en sainteté, les prophètes en vérité, les Apôtres en dignité, les martyrs en constance, les Docteurs en sagesse, les Confesseurs en abstinence, les Vierges en pudeur, les religieux en humilité et en obéissance.

Les uns sont nobles, doctes, forts, prudents, chastes ; les autres ont d'autres vertus. La sainte Vierge est élevée au-dessus de tous, parce qu'elle seule possède toutes ces vertus à un degré extraordinaire et éminent.

V. — On l'appelle *Exaltée*, parce qu'elle est montée à un si haut degré de gloire que nul homme et nul Ange ne pourra jamais y parvenir. Aux Anges et aux Saints on peut assigner le terme de la gloire où ils sont arrivés ; mais on ne le peut pas pour la sainte Vierge, parce qu'elle est arrivée là où aucun Ange, où aucun homme n'a jamais pu arriver.

Barthélemy Escobar exprimait cela par un trait merveilleusement approprié au sujet ².

Les Espagnols travaillaient un jour à prendre une ville des Maures. Or, un vaillant chevalier, nommé Vasco Fernandez, en poursuivant les ennemis dépassa tous les postes de l'armée espagnole ; il arriva intrépidement jusqu'à une maison de la ville assiégée, sur la porte de laquelle il fixa une affiche qu'il avait sur lui, et où on lisait en grosses lettres : « Voici jusqu'où est parvenu Vasco Fernandez. » Dans une

¹ Qu'on remarque le parti merveilleux que pourra tirer un prédicateur du développement de cette simple énumération. C'est un des grands mérites de notre auteur, au milieu de cette immensité de matériaux, d'être encore plus riche par ce qu'il laisse entendre que par ce qu'il développe. (*Note du Traducteur.*)

² *Mariale*, par B. Escobar.

autre escarmouche, un autre soldat vit la chose, et, le lendemain, revenant à la charge, il se jeta beaucoup plus avant que Vasco et afficha à une autre porte cette pancarte : « Voici jusqu'où n'est pas parvenu Vasco Fernandez. »

De la même manière, quand nous louons un Saint, nous avons coutume de dire : « Voici jusqu'où est arrivé saint N***. » — Ainsi, quand nous célébrons les louanges de saint Paul, nous disons : « Voici jusqu'où est arrivé saint Paul. » Appelé du Ciel par Jésus-Christ, renversé par terre, de persécuteur devenu vase d'élection, instruit en l'Évangile par Jésus-Christ lui-même sans le ministère des hommes, ravi jusqu'au troisième ciel, parcourant l'univers presque entier afin de porter partout le nom de Jésus-Christ, il convertit beaucoup d'âmes et produisit de grands fruits de salut. Voilà jusqu'où est arrivé saint Paul.

Quand nous faisons le panégyrique de Jean, le bien-aimé de Jésus, nous disons : « Jean, l'Apôtre et l'Évangéliste, a reposé à la Cène sur la poitrine du Christ, il a mérité d'être le fils adoptif de la bienheureuse Vierge Marie, et d'avoir le soin et la tutelle de cette même Vierge. » Après avoir écrit sa divine *Apocalypse*, son Évangile, il fut transporté au Ciel en corps et en âme, comme le pense saint Thomas¹. Voilà jusqu'où est arrivé saint Jean l'Évangéliste.

Quand nous célébrons les louanges de l'autre Jean, de saint Jean Baptiste, nous disons : « Jean Baptiste est arrivé à une très-grande dignité : le même Ange que pour Jésus-Christ annonça sa conception ; il fut rempli du Saint-Esprit étant encore dans le sein de sa mère ; il a été habitant du désert, excellent précurseur du Christ, Docteur du peuple d'Israël, un Ange revêtu d'un corps humain, le plus grand des prophètes, un martyr. Voilà jusqu'où est arrivé Jean Baptiste. »

Jusqu'où est arrivé saint Pierre ? A cette sublime hauteur que le Christ en a fait le prince des Apôtres, son Vicaire, le chef de l'Église.

Jusqu'où est arrivé saint Augustin ? A la dignité de phénix des Docteurs, des patriarches, de tous les moines et de tous les religieux.

¹ IV Part., quest. XLIII, art. 3 ; quest. 1^{re}, à la 2^e object.

Jusqu'où est arrivé saint Benoît? A une sainteté si éminente que plusieurs pensent qu'il a été admis à la vision de Dieu en cette vie. Voilà jusqu'où est arrivé saint Benoît.

Jusqu'où est arrivé saint Bernard, l'abbé de Clairvaux? A appliquer ses lèvres sur les mamelles sacrées de la Mère de Dieu et à en tirer un lait divin. Il y puisa une si grande douceur et une si grande suavité dans ses paroles et ses écrits, que tous l'appellent le Docteur aux paroles douces comme le miel.

Jusqu'où est arrivé notre Père saint Dominique? A ce degré de grâce qu'il est devenu l'instituteur d'un Ordre illustre, le défenseur de la foi, la trompette de l'Évangile, l'œil de l'univers, la lumière du Christ, le second précurseur, le grand directeur des âmes. Il est arrivé à une sainteté si grande que Grégoire IX n'hésitait pas à dire, lors de sa canonisation : « Je ne doute pas plus de la sainteté de cet homme que de celle des saints Apôtres Pierre et Paul. » Voilà jusqu'où est arrivé notre Père saint Dominique.

Jusqu'où est arrivé l'angélique Thomas d'Aquin? A joindre une sainteté éminente à une éminente science, en sorte que le cardinal Bessarion l'appelait « le plus saint parmi les savants et le plus savant parmi les Saints. » Voilà jusqu'où est arrivé le Docteur angélique.

Mais quand nous parlons de la Mère de Dieu, nous n'avons pas coutume de dire : « Voilà jusqu'où Marie est arrivée, » mais bien : « Marie est arrivée là où personne n'est parvenu. » Là ne sont point arrivés saint Paul, saint Jean, saint Pierre, saint Augustin, saint Benoît, saint Bernard, saint Dominique, l'angélique saint Thomas. Là ne sont point arrivés les patriarches ni les prophètes. Là ne sont point arrivés les Apôtres, ni les martyrs, ni les Confesseurs, ni les Docteurs, ni les anachorètes, ni les vierges. Là ne sont point arrivés non plus les Anges, ni les Archanges, ni les Trônes, ni les Chérubins, ni les Séraphins. Là ne sont point arrivés les élus de la terre et du ciel, même réunis et assemblés ensemble. En sorte que la sainteté et la grâce de tous, leur sublimité, leur dignité et leur perfection, si on les réunissait en un seul total, n'arriveraient jamais à ce degré que la Vierge Mère de Dieu a dépassé.

Voilà pourquoi l'Église chante à la louange de Marie : « Sainte

Mère de Dieu, vous avez été exaltée au-dessus des chœurs angéliques dans les royaumes du Ciel. » Marie dit elle-même en parlant de son exaltation : « J'ai été exaltée comme le cèdre dans le Liban ¹. » Le Liban, dont le nom signifie *flambeau*, symbolise l'Église qui, dans le bain du baptême et de la pénitence, blanchit et purifie ses enfants. Les autres Saints, arbres animés plantés sur ce Liban, produisent les fruits des bonnes œuvres et les parfums des saintes vertus. Mais parmi tous ces arbres se dresse majestueusement la bienheureuse Vierge Marie : elle les dépasse par la bouche qui a reçu ce baiser divin imprimé par les lèvres de Dieu ; par les mamelles qui ont allaité un Dieu ; par les bras qui ont embrassé un Dieu ; par le sein qui a engendré un Dieu ; par les genoux et les pieds sur lesquels un Dieu, notre salut, s'est tant de fois réchauffé et assis. C'est donc à bon droit qu'on la proclame Exaltée.

VI. — Elle l'est encore parce que, semblable à une pyramide, son âme fut toujours élevée au Ciel, et plus elle s'envolait près des astres, plus elle demeurait loin des désirs terrestres. Elle offrait à Dieu un esprit toujours plus pur, plus lumineux, plus brillant. Qu'elle nous l'obtienne de Dieu, son Fils bien-aimé, Notre-Seigneur. Ainsi soit-il.

98^e CONFÉRENCE

MARIE SIGNIFIE DIEU EST MA RACE.

SOMMAIRE. — 1. Autorité. — 2. Comment on peut expliquer cette signification. — 3. Une remarque importante. — 4. Motifs de l'incarnation telle qu'elle s'est accomplie.

1. — Cette signification est de saint Ambroise, dans son *Livre de l'institution des vierges* ². Je ne vois pas comment cette signification peut se tirer de l'étymologie hébraïque ou grecque, mais je trouve qu'elle se rapporte merveilleusement à la sainte Vierge, car elle a engendré le Maître suprême de toutes choses, et on peut dire que Dieu est de la race de Marie parce qu'elle lui a donné le jour, et que c'est avec sa chair qu'il s'est fait homme.

¹ *Ecclésiastique*, xxiv, 17. — ² Chap. v.

II. — Marie, en effet, a préparé la matière ; elle a fourni de ses très-chastes entrailles un sang très-pur avec lequel le Saint-Esprit forme la chair très-sainte du Christ, à laquelle la personne divine est unie d'une manière ineffable. C'est ce qu'annonçait Gabriel à la Vierge : « Voici, dit-il, que vous concevrez dans votre sein. » Il ne dit pas *vous recevrez*, mais bien *vous concevrez*, parce que cela signifie que la sainte Vierge a fourni la matière et la substance avec lesquelles le Fils a été conçu. C'est là, en effet, proprement concevoir, c'est-à-dire recevoir en soi la vertu d'un autre et fournir en même temps de soi et de sa substance de quoi engendrer ou produire un fruit. On ne dit pas d'un vase qu'il conçoit la liqueur dont on le remplit, parce que cette liqueur, le vase ne l'a pas de lui-même¹. Or, les autres femmes ont conçu d'un homme, et la sainte Vierge a conçu du Saint-Esprit. C'est la doctrine du cardinal Tolet, dans ses *Commentaires sur saint Luc*².

Celui qui a pris dans l'unité de sa personne la matière corporelle préparée et fournie par la sainte Vierge était vrai Dieu. « Le Saint qui naîtra de vous sera appelé Fils de Dieu³. » Donc, la bienheureuse Vierge Marie a conçu et enfanté le vrai Dieu. Elle peut donc dire : « Dieu est de ma race. » En effet, l'homme que Marie a conçu et enfanté a été vrai Dieu, et il est né de la Vierge vrai Dieu. En effet, quoique Marie n'ait pas engendré la Divinité, parce qu'elle a fourni la matière de la chair à laquelle la Divinité a été unie, elle est vraiment et proprement Mère de Dieu. J'en disserterais plus longuement à la 103^e Conférence, en expliquant l'invocation *Sainte Mère de Dieu*.

III. — Remarquez la force de cette expression : *Dieu est de ma race*. Ce n'est pas d'une manière quelconque qu'il a pris une chair en Marie, c'est par conception et génération, en sorte qu'on peut le dire vraiment conçu et engendré de Marie. Dieu aurait bien pu, par exemple, prendre une côte de Marie et en faire sa chair avec laquelle il opérerait notre salut. Mais il a voulu être de la race de Marie, et cela pour plusieurs grands motifs.

¹ Chap. 1, note 80. — ² Luc, 1.

³ L'auteur ajoute ici une autre comparaison que les progrès de la science ont rendue de tout point inutile. (*Note du Traducteur.*)

IV. — 1° Pour montrer qu'il avait vraiment pris notre chair. C'est la pensée de Tertullien ¹. S'il s'était fait homme, non point en naissant, mais bien en s'unissant d'une autre manière une chair ou en la créant, on aurait pu se demander s'il était d'une autre espèce et d'une autre nature que la nôtre, puisque, avec la substance d'une espèce, on peut faire un être d'une autre espèce et d'une autre nature. Mais ce qui est engendré, il est nécessaire qu'il soit d'une même espèce et d'une même substance avec ce qui l'engendre, comme nous l'avons prouvé plus haut à la 33^e Conférence.

2° Afin de mieux s'unir et se fondre avec nous. Si, en effet, Dieu eût pris chair de la Vierge Marie de la même manière qu'Ève fut formée d'une côte d'Adam, il ne serait ni fils de David, ni fils de l'homme, ni notre frère. Mais comme il a pris une chair de la race de Marie, il s'appelle avec raison fils de David, fils de l'homme et notre frère ; il a avec nous une parenté beaucoup plus grande selon la chair. Cette raison est donnée par saint Irénée ² et saint Cyrille ³.

3° Afin de réparer et de sanctifier par sa présence tout ce qu'Adam avait infecté. Or, Adam a infecté et corrompu notre conception, notre enfantement, notre enfance, notre adolescence, notre croissance dans la vie, puisque nous sommes conçus et naissons dans le péché, puisque notre enfance se passe dans les misères et que nous grandissons dans le péché. Jésus-Christ a donc dû traverser toutes ces choses : conception, naissance, croissance, afin de réparer et de sanctifier toutes nos misères et nos infirmités par ses misères et ses infirmités ⁴.

4° Afin de montrer qu'il était Fils de Dieu. Comme en procédant du Père il a pris du Père une nature divine selon laquelle il lui est consubstantiel, il a été convenable que, en naissant, il prît la nature humaine qu'il s'unissait et par laquelle il se faisait homme, afin que sa naissance sensible et temporelle fût un signe de sa naissance invisible et éternelle, et qu'il fût bien avéré que le Fils de Dieu incarné était fils de l'homme.

5° Pour indiquer ce qu'il venait faire en nous. Il est, en effet, venu pour nous donner une naissance nouvelle, et faire de nous des fils

¹ Livre de la chair du Christ. — ² Liv. III. — ³ Livre de la vraie Foi, adressé aux reines. — ⁴ St. Hilaire, Livre de la Trinité, II.

adoptifs de Dieu. « Dieu a envoyé son Fils né de la femme... afin que nous reçussions l'adoption des enfants¹. » Il était donc convenable qu'il naquît et que sa naissance donnât une forme à la nôtre. Ce motif est insinué par saint Léon².

6° Pour nous recommander la grandeur de l'amour divin envers nous. L'amour de Dieu pour nous s'affirme d'autant plus grand qu'il daigne entreprendre des choses plus basses pour nous : lors donc que nous voyons Dieu s'humilier et s'abaisser si fort en notre faveur qu'il veut non-seulement devenir homme, mais encore subir la conception et la naissance, prendre des accroissements dans sa chair pendant neuf mois dans le sein d'une femme, goûter notre enfance et notre jeunesse. Or, toutes ces choses ont paru si viles à des hommes pervers qu'ils en ont pris occasion de nier la réalité de la chair du Christ. Pour nous, nous sommes tenus par le lien d'un plus grand bienfait reçu d'autant plus étroitement que nous avons reçu un témoignage plus efficace de l'amour divin à notre égard. Nous sommes débiteurs d'autant plus obligés envers Dieu qu'il a subi en lui des choses plus viles. Ce motif est donné par saint Grégoire³ et par saint Hilaire⁴.

7° Pour élever la sainte Vierge à la gloire de la maternité. Si elle n'avait pas fourni, par sa conception et son enfantement, sa chair au Christ, on ne pourrait en aucune façon l'appeler Mère de Dieu ou du Christ, de même qu'on n'a pas pu dire qu'Adam était père ou mère d'Ève parce qu'Ève avait été formée d'une de ses côtes. Or, le titre de maternité divine nous a causé à nous un grand bien et à la Vierge un grand honneur, comme nous le montrerons plus longuement à la 406^e Conférence.

Maintenant, hâtons-nous d'expliquer les autres significations du nom de Marie.

¹ *Aux Galates*, iv, 4. — ² *Sermon v, pour Noël*. — ³ *Morales*, liv. XXIX, chap. 1.
— ⁴ Liv. II, de la Trinité.

99^e CONFÉRENCE

MARIE SIGNIFIE QUI IMITE DIEU.

SOMMAIRE. — 1. Autorité. — 2. Dieu. — 3. La Trinité. — 4. Le Christ.

I. — Cette signification se tire des paroles de saint Augustin qui, dans son *Sermon pour la Nativité*, s'adressant à la bienheureuse Vierge Marie, dit : « Si je vous appelle figure de Dieu, vous méritez ce titre. » Il appelle la sainte Vierge figure de Dieu, non point figure intrinsèque, mais extrinsèque, c'est-à-dire spécimen et figure de Dieu.

II. — Or, la sainte Vierge est bien le spécimen et la figure de Dieu. En effet, quoique Dieu se reflète dans toutes et dans chacune de ses créatures et qu'il soit comme en elles par certains vestiges qui y apparaissent, suivant ce texte de saint Paul : « Ce qu'il y a d'invisible en Dieu est devenu visible par la connaissance que ses créatures nous en donnent : sa puissance même éternelle et sa divinité¹; » néanmoins, on ne voit ce reflet en aucune créature aussi clairement et aussi expressément qu'en Marie. On reconnaît en elle ce qu'est Dieu et on devine sa grandeur. Écoutez saint Jean Chrysostome : « La Vierge est si grande qu'on ignorerait combien Dieu est grand, si l'on ne contemplant l'âme, si l'on n'admirait l'esprit de cette Vierge²? » C'est comme s'il voulait dire : « Quiconque voudra étudier la grandeur de Dieu sur les créatures où il a imprimé ses vestiges ne sera qu'un ignorant à cet égard, jusqu'à ce qu'il cherche Dieu en Marie et par Marie. En elle, en effet, on trouve Dieu dans sa grandeur, et toute sa majesté resplendit en elle comme dans un miroir qui la reflète. En effet encore, tout ce que Dieu a communiqué de sagesse, de bonté, de grâce et de vertu, de sainteté et de perfection aux autres créatures humaines ou angéliques, vous le trouverez à un degré plus excellent en Marie.

III. — Mais non-seulement la sainte Vierge est l'imitation de l'essence et des perfections de Dieu, elle a encore crayonné en elle quel-

¹ *Aux Romains*, 1, 20. — ² *Sermon sur l'Annonciation*.

que ombre des personnes et des processions divines. Or, ceci n'est le fait d'aucune créature ; les théologiens sont d'accord pour dire que les créatures peuvent bien représenter l'unité, mais non la trinité de Dieu ¹. Voyez saint Thomas ². Néanmoins, la sainte Vierge imite, rend et représente en elle de quelque manière les mystérieuses processions de la très-sainte Trinité.

De même, en effet, que Dieu est de Dieu, Dieu est de Marie.

De même que Dieu engendre Dieu de toute éternité, de même Marie engendre Dieu dans le temps.

De même que, de toute éternité, le Fils de Dieu est engendré de la substance du Père, de même ce Fils de Dieu est engendré dans le temps de la substance de la Mère. Car si la première génération est très-pure, la seconde l'est aussi : ce Père n'engendre point le Fils par concupiscence ou par passion ; la Mère intacte engendre le Fils sans concupiscence charnelle et sans passion de volupté.

L'image de cette procession éternelle n'a éclaté qu'en Marie par sa génération. Nous en avons parlé longuement plus haut à la 86^e Conférence.

En ce sens donc, la bienheureuse Vierge Marie est véritablement et proprement l'imitation de Dieu. Au sujet de cette ressemblance de Marie avec le Christ, voyez la 172^e Conférence.

IV. — Mais ce n'est pas seulement dans la divinité, c'est encore dans l'humanité que Marie a été la véritable imitatrice de Dieu. Ceux qui ont vu les images du Christ et de Marie peintes ou sculptées sur le modèle vivant doivent convenir que jamais il n'y eut un fils aussi semblable à sa mère par le visage, les mœurs, le langage et l'attitude. Marie était humble, et Jésus l'était aussi ; Marie était douce, et Jésus l'était ; Marie était miséricordieuse, et Jésus l'était ; Marie était pauvre, et Jésus l'était ; Marie était très-pure, et Jésus l'était ; Marie était très-pieuse, et Jésus l'était ; Marie était modeste et sobre, Jésus était modeste et sobre. Bref, en toutes choses la Mère n'a été qu'une image

¹ Dans un sens trop étendu, la proposition de l'auteur serait contraire aux belles considérations de Bossuet et de Fénelon sur les vestiges de la sainte Trinité dans la création. (*Note du Traducteur.*)

² 1^o 8, quest. xxxii, art. 2.

et un reflet de son Fils, et le Fils n'a été que la figure expresse de sa Mère.

Notre Thomas Cajetan, le prince des érudits de son siècle et célèbre par sa science des choses de Dieu, confirme cette doctrine dans son opuscule *sur le Spasme de la bienheureuse Vierge Marie* : « On doit croire, dit-il, que la Vierge était semblable autant que faire se peut à son Fils. » En effet, quoique tous les Saints se soient efforcés de devenir semblables autant qu'ils le pouvaient au Christ, de le représenter et de l'imiter, parce que c'est en cela que consiste la véritable perfection, aucun d'eux n'a pu le représenter intégralement, mais seulement en partie : celui-ci par l'humilité, celui-là par la chasteté, cet autre par la pauvreté, cet autre encore par la douceur. La Mère seule l'a imité de tout point, le représentant par ses grâces et ses vertus, quoique ces dernières fussent plus parfaites en son Fils, à cause de l'union avec la Divinité.

Il est donc juste que nous rendions à cette Vierge un culte très-humble et que nous l'honorions le plus possible, l'invoquant avec un cœur suppliant, et disant : « Sainte Marie, priez pour nous ! »

100^e CONFÉRENCE

MARIE SIGNIFIE QUI BRÛLE LES MONTAGNES.

SOMMAIRE. — 1. Autorité. — 2. Combien cette signification est fondée. — 3. Amour pour Dieu. — 4. Victoires sur les tentations du démon. — 5. Comparaison de saint Bernardin. — 6. Prière.

I. — Cette signification a été trouvée par un illustre érudit, dévot de Marie et digne panégyriste de la sainte Vierge, Abraham Bzovius. Dans son xxxviii^e *Sermon sur le Salve, Regina*, expliquant ce texte de l'*Écclésiastique* : « Le soleil brûle les montagnes d'une triple flamme ¹, » il dit que la bienheureuse Vierge Marie brûle les montagnes. Et c'est véritablement que la bienheureuse Vierge Marie brûle les montagnes, car, par la plénitude de grâces, elle a brûlé les montagnes des vices.

II. — Elle a brûlé cette haute montagne de l'orgueil qui a précipité

¹ XLIII, 4.

nos parents des hauteurs du Paradis par l'humilité : « Il a regardé, dit-il, l'humilité de sa servante. »

Elle a brûlé la montagne, l'Etna flamboyant de la luxure, par la chasteté, disant : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? »

Elle a brûlé la montagne de la désobéissance par une obéissance pleine de soumission : « Voici la servante du Seigneur. Qu'il me soit fait selon votre parole. »

Elle a brûlé la montagne de l'impiété par sa piété : « Marie se levant, partit en toute hâte pour la montagne, » afin d'y rendre ses pieux devoirs à Élisabeth.

Elle a brûlé la montagne de l'infidélité par sa foi : « Vous êtes bienheureuse d'avoir cru, » etc.

Elle a brûlé la montagne de l'ingratitude en confessant les bienfaits reçus : « Celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses. »

Elle a brûlé la montagne des désirs terrestres par la contemplation des choses de Dieu : « Marie conservait toutes ces paroles, les méditant dans son cœur. »

Elle a brûlé par sa dévotion la montagne de la paresse spirituelle : « Et mon esprit a tressailli d'allégresse en Dieu, mon salut. »

Elle a brûlé par l'affluence des grâces les autres montagnes de vices, car l'Ange l'a saluée « pleine de grâces¹. »

III. — Rien d'étonnant à cela. Chaque jour, en effet, elle s'enflammait de nouvelles ardeurs, quand elle brûlait des désirs continuels du saint amour, surprise et joyeuse d'être la Mère de Celui dont elle était la fille, de porter son Créateur, elle créature de son Fils. Dites, parmi toutes ces ardeurs de l'amour, de quelle affection ne devait-elle pas brûler, de quels désirs ne devait-elle pas être enflammée, de quelle dévotion ne devait-elle pas être embrasée ? O cœur virginal embrasé du feu de l'amour, ô sein sacré, blanc comme le lis et ardent comme les Séraphins, comment avez-vous pu supporter de pareilles ardeurs ? Il n'y a donc rien d'étonnant que Marie ait brûlé tant de montagnes

¹ Luc, 1.

de vices, puisqu'elle brûlait de tant d'affections produites par les saintes pensées.

IV. — En effet, parmi tous ces feux si ardents, l'ennemi n'avait point d'accès auprès d'elle pour envahir son âme et la souiller de quelque mauvaise affection ou d'une mauvaise pensée. Un homme célèbre par son érudition, Richard de Saint-Victor, en fait foi, quand il dit dans son *Commentaire sur les cantiques* : « La Vierge fut si terrible pour les princes des ténèbres qu'ils n'osaient ni s'approcher d'elle ni la tenter : la flamme de sa charité les épouvantait, la ferveur de ses dévotes prières les dévorait. »

V. — Saint Bernardin exprimait ce sentiment par une charmante comparaison : « De même, dit-il, qu'un grand feu chasse les mouches, de même les ardeurs de l'intérieur de Marie et les flammes de sa charité mettaient les démons en fuite et les chassaient au point qu'ils n'osaient plus même regarder cette âme et s'en tenaient à grande distance¹. »

VI. — Prosternons-nous donc devant cette Vierge et invoquons-la, en disant : « O Vierge très-fervente ! Etna enflammé ! embrasez notre cœur de votre brûlante charité, brûlez les mauvaises passions de notre âme, consommez nos vices par votre intercession, vos mérites et votre puissance. Que vos suffrages nous fassent éviter les occasions du péché, pleurer les péchés déjà commis, consumer en nous les forces de la concupiscence par les feux de l'amour divin, posséder la paix de l'âme et enfin les joies éternelles. Ainsi soit-il.

401^e CONFÉRENCE

SI LES CINQ LETTRES DU NOM VÉNÉRABLE DE MARIE SIGNIFIENT QUELQUE CHOSE ET CE QU'ELLES SIGNIFIENT.

SOMMAIRE. — 1. Lettres hébraïques. — 2. Lettres du nom Marie, en grec et en latin. — 3. Le pentagramme du nom de Marie en diverses langues. — 4. Acrostiche. — 5. Contemplation de saint Antonin. — 6. Les cinq prières précieuses.

I. — Je n'ignore pas que les lettres de l'alphabet grec et latin ne signifient rien en elles-mêmes, *a, b, c, d*, etc., en latin, et $\alpha, \beta, \gamma, \delta$, etc., en

¹ Tom. II, sermon xli, art. 3, chap. II.

grec, n'ont aucune signification. La langue hébraïque seule a cela de particulier que chaque lettre de son alphabet a une signification propre, qu'on peut voir en saint Jérôme, dans son *Commentaire sur les lamentations de Jérémie* et dans une *Lettre à saint Paul*, ainsi qu'au commencement des *Institutions de la langue hébraïque*, par le cardinal Bellarmin.

II. — Néanmoins, les lettres de ce nom vénérable de Marie, tant en grec qu'en latin, ont leur signification propre et mystérieuse. Ces nombreux et admirables mystères ont été reconnus et pieusement vénérés, dans leur ardente dévotion pour la bienheureuse Vierge Marie, par Pelbart dans son *Étoilier*, par Bernardin de Busto dans son *Mariale*, par saint Antonin ¹, par Rutilius Bentz dans son *Commentaire sur le Magnificat* ².

III. — Une première remarque importante à faire, c'est que ce nom de Marie s'écrit et se prononce en diverses langues avec cinq lettres, chez les Latins, les Grecs, les Égyptiens, les Syriens, les Africains, et bien d'autres. Or, il faut croire que cela ne s'est pas fait sans mystère. De même, en effet, que Marie a conçu le Fils de Dieu après avoir donné son assentiment en cinq mots : *Fiat mihi secundum verbum tuum!* de même, il convenait que son nom fût exprimé en cinq lettres nous redisant les grandeurs de la Vierge.

IV. — Autre remarque. C'est que chacune des lettres du nom exprime merveilleusement les propriétés, les attributs et l'excellence de la sainte Vierge. Je vais les énumérer, quoique je n'ignore point que ce sont là des considérations plus pieuses que solides.

M. — Cette lettre nous montre la sainte Vierge Mère de miséricorde et Médiatrice du monde. C'est pourquoi saint Bernard, dans son *Opuscule sur la bienheureuse Vierge Marie*, dit : « Il n'y a plus de place pour la misère où la Mère de miséricorde ne pénètre ; » et encore : « Marie est l'heureuse Médiatrice qui a présenté l'antidote du salut aux hommes et aux femmes. »

A. — Cette lettre nous rappelle que Marie est notre Avocate. C'est d'elle que nous chantons : « Ah donc ! notre Avocate ! »

¹ IV^e Part., tit. XV, chap. xxii, § 9. — ² Liv. II, chap. xxii, doute 5.

R. — Marie est la réparatrice des ruines angéliques et humaines, comme nous l'enseigne saint Bernard dans le sermon qui commence par *C'est le temps de parler* : « Par vous, ô bienheureuse Vierge, le Ciel a été rempli et l'Enfer a été vidé. Par vous ont été restaurées les ruines de Jérusalem et la vie a été rendue aux malheureux qui l'attendaient. » Nous en parlerons plus longuement à l'invocation *Cause de notre joie* et à la dernière conférence.

I. — Cette lettre indique que Marie est l'Illuminatrice de l'Église militante et de l'Église triomphante. « J'ai fait lever dans les cieux une lumière sans défaillance ¹. » Relisez la 94^e Conférence.

A. — Cette lettre désigne Marie comme Auxiliatrice de notre faiblesse dans la vie, à la mort et après la mort. C'est ce que dit Origène dans un sermon spécial : « La bienheureuse Vierge Marie, dit-il, est miséricordieuse et pleine de grâce, et partant elle ne pourra s'empêcher d'avoir pitié de celui qui invoque son nom. »

V. — Saint Antonin, archevêque de Florence, homme d'un rare génie et d'un grand savoir, dans son ardente dévotion envers la sainte Vierge, considère chacune des lettres de son nom en hébreu et en adopte merveilleusement la signification à la Mère de Dieu ².

VI. — Léonard d'Utine, professeur de l'Ordre des Frères prêcheurs, théologien et prédicateur célèbre, dans sa dévotion envers la sainte Vierge, compare les cinq lettres de son aimable nom à cinq pierres précieuses, et adapte son acrostiche avec non moins de piété que de savoir ³ à la sainte Vierge.

M. — *Marguerite*. C'est un pierre précieuse qui a la vertu de reconforter le cœur. Le nom de Marie est un refuge très-sûr et très-ferme en tous les périls, suivant ce que chante l'Église : « Sainte Mère de Dieu, nous nous réfugions sous votre égide. »

A. — *Adamas* (diamant). Le diamant est très-dur : le fer ni le marteau ne sauraient le rompre; il faut pour cela du sang de bouc. Il a une grande efficacité dans les préparations pharmaceutiques. Il rend les poisons inoffensifs. Il chasse la folie. Il écarte les vaines terreurs. Tel

¹ *Écclésiastique*, xxiv, 6. — ² Voir IV^e Part., tit. XV, chap. xxii, § 9.

³ Nous maintenons ces considérations, quelque désavouées par la science qu'elles soient aujourd'hui. (*Note du Traducteur.*)

est l'enseignement de Pline. Or, la bienheureuse Vierge Marie fait quelque chose de semblable pour nos âmes. — Elle est puissante. Nul effort du serpent infernal ne saurait la réduire. Elle chasse les poisons de nos péchés. Par ses mérites et son intercession, elle détourne les coups que les péchés nous méritent. Elle chasse loin de l'Église les folles hérésies et nous rend Dieu favorable.

R. — Rubis. Le rubis a un grand éclat. La bienheureuse Vierge Marie brille par ses mérites et par ses exemples : « Sa belle vie éclaire toutes les Églises. »

I. — Jaspe. Le jaspe rend ferme et constant celui qui le porte. Ainsi, la sainte Vierge fortifie l'homme contre les embûches et les troubles des démons, étant « terrible comme une armée rangée en bataille ¹. »

A. — Alectoire. Cette pierre précieuse rend l'homme fort. Au rapport de Pline ², Milon de Crotone dut d'être invincible à ce qu'il portait cette pierre sur lui dans les combats. C'est ainsi que Marie rend ses dévots forts dans tous les périls et les délivre par sa puissance de toute adversité. Vénérons donc dévotement ce nom, afin que nous méritions d'expérimenter en nous sa force et son efficacité. Ainsi soit-il.

162^e CONFÉRENCE

DANS LES CINQ LETTRES DU NOM DE MARIE ON TROUVE CELUI D'AUTANT DE FEMMES CÉLÈBRES QUI NOUS MONTRENT L'EXCELLENCE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

SOMMAIRE. — 1. Marie microcosme. — 2. Cinq femmes célèbres de l'Ancien Testament. — 3. Cinq autres femmes. — 4. Bénie entre toutes les femmes. — 5. Vierges. — 6. Mariées. — 7. Veuves. — 8. Vrai modèle de toutes les femmes.

I. — De même que l'homme est comme un abrégé de ce monde si beau et si grand, et qu'à cause de cela les philosophes l'ont appelé *μικρόκοσμος* (petit monde); de même, Marie peut être appelée une sorte d'abrégé de tous les hommes et femmes illustres. En effet, tout ce que le Dieu très-bon et très-grand a mis dans telle ou telle créature,

¹ *Cantique*, vi, 3. — ² Liv. XXXVII, chap. x.

dans telle ou telle femme célèbre, tout cela il l'a amassé avec une immense prodigalité en la Vierge Marie, sa Mère. Vous pouvez le voir dans le nom même de Marie, qui vous donnera les initialès du nom des femmes illustres de l'Ancien Testament et vous montrera leurs qualités réservées en Marie seule, avec d'autant plus d'excellence que la dignité de Mère de Dieu est plus grande que toute autre dignité humaine. Voyons cela.

II. — Il y a cinq lettres dans le nom de Marie, et chacune d'elles désigne une femme célèbre de l'Ancien Testament. Elle nous montre les qualités de ces femmes réunies à un degré éminent dans Marie.

M. — *Marie, sœur de Moïse.* 1° Marie fut la sœur de Moïse, prince, sauveur et législateur du peuple de Dieu : la Vierge Marie fut la Mère de Jésus-Christ, prince, sauveur de tout l'univers et législateur de tout le peuple chrétien ; 2° Marie, sœur de Moïse et d'Aaron, fit sortir avec ses frères le peuple d'Israël de l'Égypte : Marie, Mère de Dieu, par son Fils, tira le genre humain tout entier de l'esclavage du péché et lui donna un héritage éternel ; 3° Marie, sœur de Moïse, se fit la mère du peuple de Dieu partant de l'Égypte, alors que Moïse était comme le père de ce peuple : Marie, Mère de Dieu, se montre Mère très-douce de ceux qui, sortis de l'Égypte, je veux dire des vanités du siècle, suivent le Seigneur Jésus à travers les déserts de la vie religieuse et marchent à grandes journées vers la terre promise des vivants.

A. — *Anne, mère de Samuel.* Elle donna son fils à Dieu et le nourrit pour son culte : mais la bienheureuse Vierge Marie engendra le Fils de Dieu et le nourrit pour le monde entier ; elle le donna à l'adoration de tous et le vit s'offrir sur la croix pour tous.

R. — *Rachel.* 1° Rachel se marie et demeure intacte avec son époux et conjoint pendant sept ans : Marie se marie à Joseph, et elle demeure intacte et vierge avec son époux et conjoint pendant toute sa vie ; 2° Rachel est achetée par son époux au prix de sept et même quatorze ans de service : la Vierge Marie a été, dit-on, achetée par ses parents au prix de vingt ans de prières ; 3° Rachel devint mère de deux fils : Joseph et Benjamin : le premier fils de la

joie et le second de la douleur ; le premier-né à la maison et le second sur la route de Bethléem : Marie aussi a été la mère de deux fils : du véritable Joseph, du Christ, Notre-Seigneur, et de Jean l'Évangéliste. La Vérité ne saurait mentir et c'est elle qui dit : « Femme, voici votre fils ! » Elle engendra celui-ci avec grande allégresse, et adopta celui-là avec grande douleur. Elle enfanta l'un dans l'étable, et prit l'autre pour fils sur la montagne du Calvaire. On applique avec infiniment plus de vérité à l'enfantement de la sainte Vierge ce que le poëte a chanté de Livie, épouse de César Auguste, mère de Drusus et de César Tibère : « Aucune mère plus heureuse que la tienne, elle qui a produit de si grands biens par ses deux enfantements ; » 4° la belle Rachel engendra Joseph, appelé par Pharaon : « Sauveur du monde¹ : » Marie, la Mère du bel amour, belle et aimée, a engendré le Christ que le genre humain tout entier regarde, adore et vénère comme Sauveur du monde ; 5° Rachel, dans son zèle pour exterminer l'infidélité, vole les dieux de son père² : la bienheureuse Vierge Marie, enflammée de zèle pour l'honneur de Dieu, a exterminé les idoles des nations et les erreurs des hérétiques. Voilà pourquoi on chante en son honneur : « Réjouissez-vous, Vierge Marie, seule vous avez exterminé toutes les hérésies dans le monde entier ; » 6° Rachel cachait les faux dieux, afin d'ôter à son père l'occasion d'être idolâtre : Marie cachait le vrai Dieu fait homme, de peur que le démon ne le reconnût et n'empêchât le salut du genre humain ; 7° Rachel meurt entre les bras de son époux bien-aimé, au milieu des douze patriarches, fils de Jacob, qui l'honorent de leurs larmes, de leurs éloges et d'un glorieux sépulcre³ : la bienheureuse Vierge Marie quitte la vie dans les bras et dans les embrassements de son bien-aimé Fils qui lui apparaît, en présence des douze Apôtres réunis. Ceux-ci l'honorent de leurs larmes, de leur psalmodie mêlée aux cantiques des Anges. Quant à son sépulcre, le contact de son corps sacré lui communique le gracieux éclat des miracles.

I. — *Judith*. Judith la bien parée, Judith dont le visage est si beau et la chasteté si pure. Elle gagne le cœur d'Holopherne, captive

¹ *Genèse*, xli, 45. — ² *Ibid.*, xxxix, 19. — ³ *Ibid.*, xxxv.

son âme et tranche sa tête d'un coup de glaive, comme l'atteste le livre sacré de *Judith*¹ : la Mère de Dieu, ornée des grâces, des vertus et des dons du Saint-Esprit, éclatante de chasteté et de prudence, trompe pieusement et salutairement l'Holopherne infernal, coupe sa tête et brise ses forces.

A. — *Abigaïl*. Elle apaisa la colère de David et l'empêcha de ruiner la maison d'un insensé² : par ses prières, Marie détourne souvent la colère de Dieu de la tête des pécheurs insensés, elle les fait rentrer en grâce, et d'enfants de colère les rend enfants de Dieu.

III. — Dans les cinq lettres du nom vénéré de Marie, nous pouvons encore trouver le nom de cinq autres femmes célèbres de la sainte Écriture, qui figuraient la Vierge Mère de Dieu, et dont les analogies font merveilleusement ressortir sa dignité.

M. — *Michol*. Michol fut remplie de piété, car David ne voulut pas faire amitié avec Abner, prince de la milice du peuple d'Israël, que celui-ci ne la lui eût présentée³ : la Mère de Dieu fut remplie d'une piété bien plus grande encore, puisque Dieu ne voulut pas faire amitié avec le genre humain tant que la Vierge vint au monde, fournit au Fils de Dieu notre chair avec la substance de sa chair, afin qu'il opérât l'œuvre de notre rédemption.

A. — *Axa, fille de Caleb*. Par ses soupirs, elle obtint de son père, en haut et en bas, des lieux arrosés d'eau⁴ : Marie obtient à l'Église l'eau du Saint-Esprit, la rémission des péchés, la rosée du Ciel dans l'adversité et la prospérité.

R. — *Rébecca*. Elle apprit à Jacob, son fils, comment il devait faire pour obtenir la bénédiction de son père ; elle enveloppa ses mains de peaux velues et lui donna un vêtement odorant⁵ : or, la Mère de Dieu nous apprend par quelles œuvres nous pouvons plaire à Dieu ; par son intercession, elle nous fortifie auprès de Dieu ; par ses mérites éclatants, elle fait oublier le défaut de nos actions.

Cette lettre rappelle encore *Ruth*, qui, s'humiliant devant le riche Booz, dit : « D'où me vient ce bonheur que j'aie trouvé grâce devant vos yeux, ô mon seigneur, que vous m'ayez ainsi consolée et que vous

¹ XIII. — ² II^e Livre des Rois, XIV. — ³ *Ibid.*, III, 13. — ⁴ Josué, XV, 19. — ⁵ Genèse, XXVII.

avez parlé au cœur de votre servante, laquelle ne mérite pas d'être l'une des filles qui vous servent ¹ ? » La Mère de Dieu proféra des paroles en tout semblables, lorsqu'elle répondit à l'annonciation de l'Ange : « Je suis la servante du Seigneur, qu'il me soit fait selon votre parole ; » et encore : « Il a regardé la bassesse de sa servante. »

I. — *Jahel*. Jahel, épouse d'Héber, tua Sisara, le méchant ennemi du peuple de Dieu, en enfonçant un clou dans ses tempes, et elle délivra ainsi son peuple de sa tyrannie ² : la sainte Vierge vainc, renverse, met en fuite tous les ennemis qui attaquent chacun de nous ou l'Église entière. C'est pourquoi nous chantons en son honneur : « Mère de miséricorde, protégez-moi contre l'ennemi. »

A. — *Abisag*. Cette jeune Sunamite fut, à cause de sa beauté et de ses grâces, choisie de préférence à toutes les filles de Jérusalem, pour servir le roi David, lequel cependant n'eut pas commerce avec elle ³ : ainsi, la bienheureuse Vierge Marie fut élue de préférence à toutes les femmes, non point pour servir, mais pour concevoir le Roi des rois, conception et enfantement qui ne lui firent point perdre sa virginité. Voilà pourquoi l'Ange et Élisabeth lui dirent avec raison : « Vous êtes bénie par-dessus toutes les femmes ⁴. »

IV. — Marie est véritablement bénie, car toutes les bénédictions échues aux femmes, vierges, mariées ou veuves, la Mère de Dieu les a possédées à un degré parfait et éminent.

V. — La bénédiction des vierges consiste à jouir de l'intégrité de la chair et à n'avoir pas d'enfants. — Marie a eu les deux : elle a conservé l'intégrité de sa chair, et enfanté un Fils mille fois béni.

VI. — La bénédiction des femmes mariées consiste à ne pas rechercher de commerce étranger, à obéir au mari. C'est ainsi que l'Écriture loue Suzanne qui n'admit point les adultères ⁵, et Sara qui obéit à Abraham, son époux, l'appelant son seigneur ⁶. — Marie est bien plus grande encore : mariée à un époux, elle n'en connut jamais d'autre, et, tout en sachant quelle était sa grande dignité à elle, elle ne refusa pas d'obéir à Joseph, un charpentier, son mari.

¹ *Ruth*, II, 13. — ² *Juges*, V. — ³ III^e *Livre des Rois*, I. — ⁴ *Luc*, I. — ⁵ *Daniel*, XIII.
— ⁶ *Genèse*, XVI.

VII. — La bénédiction des veuves consiste à vivre dans la chasteté et la continence après la mort de leur mari, à s'adonner aux prières et aux jeûnes. C'est à ce titre que Judith ¹ et la prophétesse Anne ² sont si fort louées. — Marie est toujours demeurée vierge, et pendant tout le temps de sa vie, soit avant, soit après son mariage, soit après avoir été privée de la présence visible de son Fils, elle s'adonnait toujours aux désirs célestes, comme je le dirai plus bas avec détail à l'invocation : *Vase insigne de dévotion*.

VIII. — Voilà pourquoi Dieu a voulu que toute perfection et tout état se réunissent dans la sainte Vierge. Elle était vierge, femme mariée, veuve, pour dépasser toutes les femmes et les diriger toutes. C'était afin que toutes comprissent à qui elles doivent surtout recourir, par qui elles doivent demander ce qui est nécessaire à l'état et à la condition de chacune d'elles.

Que les vierges accourent donc à elle ; que les femmes mariées l'imitent ; que les veuves la prient. Que tous l'aiment et l'honorent comme modèle et exemple de toutes les perfections et de tous les états. Que la virginité pour les vierges soit modelée sur celle de Marie, afin qu'elles voient comment il faut toujours trembler pour cette vertu, comment il faut se troubler à la vue d'un homme, quand même un Ange leur apparaîtrait sous forme humaine. C'est ainsi, en effet, qu'on lit en *saint Luc* ³ que Marie se troubla des paroles de l'Ange lui apparaissant sous la forme d'un homme. Elles apprendront là comment il faut vivre à la maison, quand il faut sortir, comment il faut penser uniquement aux choses de Dieu, comment elles ne concevront jamais rien dans leur esprit et leur cœur que par l'opération du Saint-Esprit, à l'exemple de Marie. — Les femmes mariées apprendront là à aimer et à servir leur époux. — Les veuves apprendront à s'unir à Dieu dans la patience. Toutes ces vertus, en effet, il les a exprimées en sa Mère et les a renfermées dans le nom de Marie, Celui qui est Dieu béni dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

En voilà assez sur la première invocation et sur le nom de Marie.

¹ VIII, 6. — ² Luc, II, 37. — ³ I.

IX

SANCTA DEI GENITRIX

SAINTE MÈRE DE DIEU

Après avoir appelé la Bienheureuse Vierge de son nom propre, l'Église catholique va commencer ses louanges et ses titres d'honneur. Le premier titre est celui de *Sainte Mère de Dieu*. Ce titre est, en effet, un principe, une source très-féconde, d'où proviennent en Marie tous les dons célestes, tous les bienfaits divins et ses glorieux privilèges. O grand don ! ô titre unique ! ô gloire admirable ! que toute louange humaine se taise. Que les figures de l'Ancien Testament, annonçant cette très-glorieuse Vierge, se taisent aussi ! qu'on taise enfin tous les autres titres d'honneur quand la bienheureuse Vierge Marie est appelée *Mère de Dieu* !

103^e CONFÉRENCE

POURQUOI L'ÉGLISE CATHOLIQUE APPELLE-T-ELLE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE MÈRE DE DIEU ? — MARIE EST-ELLE VRAIMENT ET PROPREMENT MÈRE DE DIEU ?

SOMMAIRE. — 1. Concile d'Éphèse. — 2. Histoire du Nestorianisme. — 3. Preuves de la maternité divine.

I. — Après l'insigne victoire remportée au premier Concile d'Éphèse sur Nestorius et ses disciples, les chrétiens élevèrent partout des trophées, la très-sainte Vierge Marie fut partout chantée et proclamée *sainte Mère de Dieu* ! C'est alors qu'on commença d'ajouter à la Salutation angélique le *Sainte Marie, Mère de Dieu*, etc. Si auparavant le culte de la sainte Vierge était pratiqué sous l'inspiration du Saint-

Esprit, il le fut depuis avec un bien autre entrain et un tout autre éclat. On ne rencontrait presque plus personne qui nommât la Vierge Marie sans ajouter le titre de Mère de Dieu. Pulchérie Auguste, vierge très-pieuse, dont le zèle avait beaucoup concouru à venger la Mère de Dieu des blasphèmes de Nestorius, fit bâtir à Constantinople un temple, monument de cette grande victoire, sous le titre de *Mère de Dieu*, que l'empereur Justinien fit plus tard rebâtir parce qu'il tombait en ruines. Voyez Baronius ¹. Voilà donc à quelle occasion et pourquoi la bienheureuse Vierge Marie fut appelée Mère de Dieu. Mais est-elle vraiment et proprement Mère de Dieu ? C'est ce que nous allons examiner avec plus de soin.

II. — Les hérétiques, mordus par la dent venimeuse de l'antique serpent, ont tramé beaucoup d'entreprises contre la vraie humanité du Christ et la vraie maternité de Marie. Le principal d'entre eux fut Nestorius, évêque de Constantinople, lequel ne voulait pas appeler la très-glorieuse Vierge Θεοτόκος (Mère de Dieu), mais seulement Χριστοτόκος (Mère du Christ). Il n'appelait pas Jésus-Christ Θεός (Dieu), mais Θεοφόρος (qui porte Dieu). « Jamais, disait cet impie, je n'appellerai Dieu un enfant de deux mois ou de six mois. » Et encore : « Il est impossible qu'un Dieu naisse d'une femme ; » et aussi : « O Juif, ne t'enorgueillis point : tu n'as pas crucifié Dieu. » On trouve tous ces blasphèmes dans les actes du Concile de Chalcédoine. Dieu le punit très-sévèrement, car la langue de Nestorius fut bientôt rongée de vers ; puis son corps, saisi par la corruption, tomba en pourriture, et il mourut misérablement, comme on le voit au livre I^{er} de l'*Histoire ecclésiastique* ².

L'évêque Dorothee donna une grande extension à cette erreur pestilentielle. Il osa proclamer en public cette sentence : « Si quelqu'un dit que Marie est Mère de Dieu, qu'il soit anathème. »

Le prêtre Anastase, compagnon de Nestorius et ardent fauteur de son dogmatisme judaïque, dans une discussion publique soutenue dans l'église de Constantinople, devant le peuple fidèle à l'adoration de Jésus-Christ, osa dire ouvertement : « Que personne n'appelle Marie

¹ An 431. — ² Chap. vii.

Mère de Dieu, car Marie faisait partie de l'humanité, et un Dieu n'a pas pu naître de l'homme¹. »

Mais l'honneur de Marie, souillé par les attaques de ses criminels ennemis, fut glorieusement vengé : deux cents évêques, réunis au Concile d'Éphèse, d'un consentement unanime, sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, proclamèrent tout d'une voix que Marie était la Mère de Dieu, et, plus tard, les Pères du Concile de Chalcédoine définirent : « Le Christ est Dieu. Sainte Marie est donc Mère de Dieu. Celui qui ne l'entend pas ainsi est hérétique. Chassez les Nestoriens. » Dans l'épître de saint Cyrille, que le Concile d'Éphèse approuva, il est dit au premier canon : « Si quelqu'un ne confesse pas que l'Emmanuel est le vrai Dieu, et que, par suite, la sainte Vierge Marie, qui engendra le Verbe de Dieu, selon la chair, est Mère de Dieu, selon qu'il est écrit : « Le Verbe s'est fait chair, » qu'il soit anathème. »

Nestorius se voyant condamné par le Concile d'Éphèse, privé de sa dignité épiscopale et proscrit par l'empereur, s'émut à la vue du châtiment et simula une espèce de repentir. Comme s'il avait changé de sentiment, il commença à avancer que Marie est appelée Mère de Dieu. Tout en ayant l'air de se rétracter, il conservait opiniâtrément son erreur ; car, tout en concédant que Marie est Mère de Dieu, il l'entendait en ce sens qu'une femme est mère d'un évêque, non point pour avoir conçu un évêque, mais un homme qui est devenu évêque. Nestorius concédait que la Vierge a été la mère d'un simple homme qui, après sa conception dans le sein de Marie, est devenu Dieu. Ainsi, de même que dans le Christ il y a deux créatures, la nature divine et la nature humaine, ainsi il y plaçait deux personnes, dont l'une s'appelait le Fils de Dieu et l'autre le fils de l'homme, ou le fils de Marie.

III. — Mais éloignons des cœurs catholiques une si exécrationnable erreur. Qu'il se taise, qu'il fasse silence, que sa langue s'attache à son palais, celui qui oserait proférer de semblables blasphèmes. La divine Vierge est vraiment Θεοτόκος, c'est-à-dire Mère de Dieu. Elle a réellement engendré un homme uni hypostatiquement à Dieu ; et Dieu est véritablement né d'un corps mortel, formé du plus pur sang de la

¹ Baronius, an 428.

Vierge. Bien que , dans le Nouveau Testament , elle ne soit dite nulle part Mère du Christ ou Mère de Dieu, cela se déduit évidemment du texte sacré.

L'Ange Gabriel dit à Marie : « Le fruit saint qui naîtra de vous sera appelé le Fils de Dieu ¹, » c'est-à-dire le fruit de vos entrailles ne sera pas autre chose que le Fils de Dieu, Dieu et homme tout ensemble, dont la naissance est tout à la fois dans l'éternité et dans le temps. Et il ajoute : « On l'appellera le Fils du Très-Haut. » Si donc le Fils de Marie est le Fils du Dieu très-haut et Dieu lui-même, il est impossible que la Vierge ne soit pas Mère de Dieu.

Remplie de l'Esprit-Saint, Élisabeth s'écrie : « D'où me vient ce bonheur que la Mère de mon Seigneur vienne à moi ²? » Voilà qu'Élisabeth appelle la glorieuse Vierge Mère de Dieu. Qu'est-ce, en effet, que le Seigneur, sinon Dieu lui-même? Lui seul est le Seigneur, lui seul est le Très-Haut. Mieux vaut croire Élisabeth parlant sous l'inspiration de l'Esprit-Saint et proclamant la Vierge Mère de Dieu, que Nestorius le niant effrontément sous l'impulsion du diable.

L'Apôtre saint Paul dit lui-même que Dieu a envoyé son Fils fait de la femme ³. Mais si le Fils de Dieu est fait de la femme, non point comme Ève qui fut formée d'une côte d'Adam, mais par la voie de la génération, car il est dit qu'elle enfanta son fils premier-né ⁴, cette femme est nécessairement sa mère.

Le prophète Isaïe prédit que la Vierge concevra, qu'elle enfantera un fils qui sera nommé Emmanuel, c'est-à-dire Dieu avec nous ⁵. Et quel Dieu? Celui qui, au dire de l'Ange, est le Fils du Très-Haut; celui qui, au témoignage de Pierre, n'est point Jérémie, ni Élie, ni un prophète, mais le Christ Fils de Dieu; celui qui, selon le cantique de David, a été engendré du sein de Dieu de toute éternité; celui qui, d'après l'aveu des démons, est le Saint de Dieu. Tel est le Christ que Marie a mis au monde. Marie a enfanté un Dieu-homme : elle doit donc être appelée Mère de Dieu.

La femme de l'Évangile s'écrie : « Heureuses les entrailles qui vous ont porté et les mamelles qui vous ont nourri ⁶! » Mais ces entrailles ne

¹ Luc, I, 37. — ² Luc, I, 43. — ³ Aux Galates, IV, 4. — ⁴ Luc, II, 7. — ⁵ VII, 14.
— ⁶ Luc, II, 27.

seraient point heureuses si elles n'avaient pas porté un Dieu, ni les mamelles si celui qu'elles ont nourri n'était pas Dieu.

Cette même doctrine a été enseignée unanimement et toujours par le chœur des saints Pères qui ont fleuri dans l'Église avant Nestorius : Éphrem, Athanase, Grégoire de Nazianze, Chrysostome, Origène, Eusèbe, que rappelle Cyrille dans sa lettre à Nestorius : « Telle est l'opinion des saints Pères, dit-il ; aucun d'eux n'a douté que la divine Vierge fût Mère de Dieu. » Et dans la première lettre, il dit et prouve par la raison et l'autorité : « Si Notre-Seigneur Jésus-Christ est Dieu, comment la Vierge qui l'a enfanté peut-elle n'être pas appelée Mère de Dieu ? C'est la foi que nous ont transmise les Apôtres, et les saints Pères nous ont ainsi instruits. » Le même dit aussi dans la même lettre : « Seule la sainte Vierge parmi les autres femmes est dite et reconnue Mère du Christ et Mère de Dieu. C'est qu'elle n'a point enfanté un simple homme, comme les autres femmes, mais le Verbe de Dieu incarné, Dieu fait homme. » Je sais bien que saint Damascène semble repousser cette appellation de Mère du Christ : « Nous n'appelons pas, dit-il, la sainte Vierge Mère du Christ.... » Mais il le faisait pour réfuter Nestorius, qui inventa la dénomination de Mère du Christ pour détruire celle de Mère de Dieu. Aujourd'hui, le danger passé et l'hérésie étouffée, nous devons, avec saint Cyrille et l'Église catholique, appeler la bienheureuse Vierge Mère du Christ et Mère de Dieu. Nous parlerons plus loin de la Mère du Christ dans l'invocation *Mère du Christ*. Continuons maintenant à parler de la Mère de Dieu.

La bienheureuse Vierge Marie a conçu et enfanté Celui qui, dans une seule et même divine personne, a été homme et Dieu tout ensemble. Dans l'instant même de sa conception, il n'y eut qu'une seule personne divine et humaine, le Verbe chair dans la chair, et l'homme-Dieu dans le Dieu. La chair du Christ n'a pas été d'abord conçue, puis animée, et ensuite prise par le Verbe, mais dans le même moment conçue et unie à l'âme et au Verbe. Il n'y a donc eu aucun intervalle de temps entre l'instant même de la conception de la chair qui ferait appeler Marie la mère de l'homme seul, et la venue de la majesté divine. Dans le même instant la chair du Christ a été conçue et unie à l'âme et au Verbe. Saint Damascène dit : « Au même moment

a paru la chair du Verbe de Dieu ; au même moment a paru la chair animée de raison et douée d'intelligence ¹. » Saint Thomas fortifie cette vérité catholique d'autorités et de raisons péremptoires ². Comment donc la bienheureuse Vierge Marie serait-elle mère de l'homme seulement, puisque le Christ n'a jamais été un pur homme, mais, au même instant de la conception de l'homme, le vrai Dieu a été uni à la chair animée ?

Ajoutons que le Fils de Marie est le Fils même de Dieu, engendré du Père de toute éternité et revêtu dans le temps de la chair humaine. Comment donc la mère d'un tel fils peut-elle être appelée mère d'un homme seulement, puisque son fils a été en réalité vrai Dieu et vrai homme en même temps ? Qu'il périsse, Nestorius, dans la ruine dont il est lui-même l'auteur ! Et chantons à haute voix : « Sainte Mère de Dieu, priez pour nous. »

104^e CONFÉRENCE

RÉPONSE AUX OBJECTIONS DE NESTORIUS ET DE SES DISCIPLES. — RAISONS POUR LESQUELLES MARIE PEUT ÊTRE APPELÉE LA VRAIE MÈRE DE DIEU.

SOMMAIRE. — Exposition et réfutation des quatre principales objections des Nestoriens.

Nestorius et ses satellites, plus confiants en leur génie particulier qu'à la doctrine de l'Église, ont inventé des arguments, pour ne pas dire des extravagances, au moyen desquels ils se sont efforcés d'ébranler et même de détruire la vérité catholique.

I. — Voici la première objection : il est impossible qu'une femme enfante un plus ancien qu'elle. — Mais Dieu est plus ancien que Marie, puisqu'il est de toute éternité. Donc....

Dieu, il est vrai, est plus ancien que Marie comme Dieu, mais non comme Dieu incarné, et c'est ainsi que Marie est dite Mère de Dieu et plus ancienne que Dieu.

Peu importe que Marie n'ait donné à Dieu que la chair et non point la divinité ! comme disait Nestorius. Il n'est pas nécessaire de

¹ Lib. III. *Orthod. fid.*, cap. II. — ² III^e Part., quest. xxxiii, art. 12.

tenir tout son être de sa mère pour être dit né d'elle. Ainsi, l'homme est composé d'une âme et d'un corps, et l'âme l'emporte sur le corps, et cependant on appelle véritable mère celle qui a conçu et enfanté non point l'âme, qui vient de Dieu, mais le corps. Il en est de même de Marie, qui est appelée et reconnue Mère de Dieu, bien qu'elle ait donné au Christ l'humanité et non point la divinité. Ainsi, douter que la bienheureuse Vierge est Mère de Dieu, c'est douter que les autres femmes soient mères des hommes. Elles seraient simplement mères de la chair animale, puisqu'elles n'engendrent pas l'âme intelligente et libre. Aussi est-il dit dans le premier Concile d'Éphèse et dans celui de Chalcedoine : « Le grand et saint Concile et les saints Pères n'ont pas hésité à appeler la sainte Vierge Mère de Dieu, non point que la nature du Verbe et la divinité aient pris source en Marie, mais parce que son corps, animé d'une âme raisonnable et uni hypostatiquement au Verbe de Dieu, lui doit son origine. »

Dans l'ordre naturel, on appelle mère de l'homme celle du sang de laquelle, avec la coopération de l'homme, est formé le corps qui doit être uni à l'âme humaine. Ainsi, dans l'ordre surnaturel de la prédestination, celle-là est vraiment Mère de Dieu dont la chair virginale, avec la coopération de l'Esprit-Saint, a fourni le corps qui a été uni à la personne divine.

Mais peut-être, dira-t-on, la bienheureuse Vierge ne paraît pas avoir fourni suffisamment la matière qui devait être unie à la personne divine ; car, par son concours maternel, elle n'a point atteint l'union de l'humanité avec le Verbe, comme les autres mères atteignent l'union de l'âme avec le corps. J'avoue, en effet, que la bienheureuse Vierge n'a pas atteint physiquement et proprement l'union de l'humanité avec le Verbe ; ce n'est point par son action, mais par la seule volonté de Dieu, que le Verbe a pris la nature humaine. Mais cependant, par son action, elle a concouru à la formation de l'homme qui est le Dieu engendré par Marie. Elle est donc Mère de Dieu. Je laisse aux scolastiques le soin de continuer ces subtiles discussions.

II. — Voici la seconde objection : Marie n'est point dite Mère de Dieu, mais Mère du Fils de Dieu. Si on soutient qu'elle est Mère de Dieu, il s'ensuit qu'elle est mère des trois personnes divines, qui ne

forment qu'un seul et même Dieu. « Mais c'est trembler de crainte là où la crainte n'est pas, » dit saint Thomas ¹. Nous concédons que le nom de Dieu est commun aux trois personnes divines ; mais ici il est appliqué à une seule de ces personnes, à celle qui est née de Marie. Si je disais : « Dieu engendre, » je voudrais parler du Père. De même en disant : « Mère de Dieu, » j'entends parler du Fils qui est le fruit des entrailles de Marie.

III. — Voici la troisième objection : Si vraiment la bienheureuse Vierge pouvait être appelée Mère de Dieu, elle pourrait être conséquemment cause de Dieu, car la mère est cause de ce qu'elle engendre.

Qui empêche que la bienheureuse Vierge soit dite cause de Dieu incarné ? Puisque Marie a réellement engendré le Dieu-homme, elle est donc cause de Dieu, mais de Dieu incarné, c'est-à-dire du Dieu-homme.

IV. — Voici la quatrième objection : Dans l'Évangile il n'est pas dit que Marie est Mère de Dieu, mais Mère du Christ ou Mère de l'Enfant, comme on le voit dans saint Matthieu ². Or, dans les divins mystères, il ne faut dire que ce que l'on lit dans l'Écriture. — Le Docteur angélique réfute facilement cette dernière objection : « Si, dit-il, on ne trouve pas en termes exprès dans l'Écriture que Marie est Mère de Dieu, on y trouve cependant que Jésus est vrai Dieu ³. » D'où il suit nécessairement, d'après l'Écriture, que la bienheureuse Vierge est Mère de Dieu.

Saint Paul dit : « Desquels (les patriarches) est sorti selon la chair le Christ même qui est Dieu, au-dessus de tout et béni dans tous les siècles ⁴. » Or, il n'est sorti des Juifs que par l'intermédiaire de Marie ; par conséquent, celui qui est Dieu béni au-dessus de tout dans tous les siècles est la Vérité née de Marie. Qu'elle disparaisse l'hérésie ; que la vérité catholique demeure ; qu'elle soit florissante et triomphante. Que Marie soit honorée, louée, prêchée par tous comme Mère de Dieu, pendant les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

¹ III^e Part., quest. xxxv, art. 4 ad 2. — ² I, 18 ; II, 11 ; XIII, 20. — ³ Jean, I, 1 et 20, 28 ; V, 20. — ⁴ Aux Romains, IX, 5.

105^e CONFÉRENCE

COMBIEN SUBLIME ET ADMIRABLE EST LA DIGNITÉ DE MÈRE DE DIEU.

SOMMAIRE. — 1. Marie est grande parce que son Fils est grand. — 2. Marie cause de Dieu. — 3. La chair de Marie est unie au Verbe de Dieu hypostatiquement. — 4. Marie est supérieure au Christ. — 5. Marie est plus grande que les Anges et tous les Saints ensemble. — 6. La maternité divine est plus admirable que la génération éternelle du Verbe. — 7. Marie a engendré un Dieu, ce que n'ont fait ni le Fils ni le Saint-Esprit.

La dignité de Mère de Dieu est si sublime qu'aucune intelligence humaine ou angélique ne peut la comprendre ni l'expliquer. Saint Bernard doute que la bienheureuse Vierge, éclairée de lumières supérieures à toute autre créature, ait compris elle-même pleinement cette dignité. « Qu'est-ce à dire, s'écrie-t-il, et la vertu du Très-Haut nous couvrira de son ombre ? Que celui qui peut comprendre, comprenne ; qui donc, si ce n'est *peut-être* celle qui mérita d'en faire l'heureuse expérience, peut le comprendre et le discerner¹ ? » Le mot *peut-être* indique que saint Bernard a douté.

Saint Augustin affirme sans hésitation que la dignité de Mère de Dieu n'a pas même été pleinement connue de la Vierge elle-même. Je donne ses paroles : « Je le dis hardiment, elle ne pourrait pas expliquer entièrement ce qu'elle a pu comprendre.... » Et André de Crète dit : « Dieu seul peut louer dignement une telle dignité². »

Saint Anselme dit : « Parler de cette grande dignité de la Vierge dépasse toute hauteur qui puisse être nommée ou imaginée après Dieu³. » Nous aussi admirons-la, cette grandeur, et s'il ne nous est pas donné de la comprendre, que nous puissions au moins la contempler.

I. — La dignité de la Mère de Dieu ressort de l'excellence du Fils. La dignité du Christ dépasse de beaucoup toute dignité humaine ou angélique. De même la dignité de Marie surpasse étonamment celle de toutes les créatures. Les créatures ne peuvent rien donner à Dieu,

¹ Hom. iv, sur *Missus est*. — ² 1^{er} Sermon sur la mort de la sainte Vierge. —

³ Livre de l'Excellence de la Vierge, chap. II.

car il n'a besoin de rien. Ainsi l'atteste le Psalmiste : « Vous êtes mon Dieu et vous n'avez aucun besoin de nos biens¹. » Seule la bienheureuse Vierge a donné à Dieu un corps dont il avait besoin, bien que volontairement, pour accomplir l'œuvre de notre rédemption. Elle lui donna le lait de ses mamelles qui lui servit d'aliment dans son enfance. Admirant l'excellence de la Mère de Dieu, Méthodius dit : « A Dieu qui ne manque jamais de rien vous avez donné une chair qu'il n'avait pas ; et c'est ainsi que le Tout-Puissant apparut vraiment homme. Quoi de plus grand ! quoi de plus beau ! Celui qui remplit le ciel et la terre, qui est le maître de tout ce qui se meut, de tout ce qui existe, a eu besoin de vous. »

II. — Ce qui rend surtout la maternité de Marie recommandable, c'est qu'elle a été cause de Dieu. L'étonnante et ineffable dignité de Mère de Dieu, comme cause première et universelle d'où dépendent tous les êtres et leurs opérations, est cette cause. Aussi saint Anselme, ravi d'admiration, s'écrie-t-il : « O merveille ! je vois Marie placée dans une dignité sublime. Toute nature vient de Dieu, et toute nature de Dieu, de la Vierge. »

Certes, c'est une grande dignité que d'être la cause des causes. Aussi Aristote, le prince des philosophes, sur le point de mourir, désigne-t-il le Seigneur sous ce titre : « Cause des causes, ayez pitié de moi ! » Quelle dignité ! quel honneur splendide pour Marie si elle avait su qu'elle était la cause non des causes secondes, mais de la première et universelle cause ! Mais n'allez pas trop loin, et comprenez que Marie n'est pas dite absolument cause de Dieu, mais cause de Dieu-homme ; car elle est la Mère du Dieu-homme seulement. J'abandonne aux théologiens le soin de discuter davantage ce sujet important.

III. — Cette dignité de Marie appartient de quelque façon à l'ordre de l'union hypostatique. Elle la regarde intrinsèquement et a avec elle une union nécessaire. En effet, la chair du Christ, unie hypostatiquement au Verbe, est la chair de Marie ; et cette substance de chair que le Christ a prise de la Vierge, il ne l'a jamais abandonnée, et, par l'action continue de la chaleur naturelle, cette chair, bien loin de se

¹ Ps. xv, 2.

décomposer, s'est parfaitement conservée unie au Verbe de Dieu. Au temps de l'enfance, elle a cependant reçu un accroissement de Marie puisqu'elle nourrissait le Christ du lait de ses mamelles. Or, la nourriture se change en la substance de celui qui la prend, comme l'atteste toute l'École des philosophes. Donc, la substance du corps de la Vierge, d'où fut tiré le corps du Christ, constitué dès le principe par le sang, augmenté par le lait de la Mère, a été et est unie hypostatiquement à la personne divine. O dignité ! ô sublimité ! ô faveur ! Animé de pieuses pensées, saint Damascène s'écrie : « Dieu, qui en toute chose est de trois manières, a voulu en la Vierge être d'une quatrième manière toute spéciale, à savoir, par identité, car il est même qu'elle. » Puis il ajoute : « Que toute créature fasse silence et tremble, osant à peine contempler l'immensité d'une si grande dignité.... »

IV. — La maternité de la Vierge va nous montrer des choses inouïes et plus merveilleuses encore. La création est supérieure à son Créateur. L'homme est honoré par Dieu lui-même. Le Seigneur obéit et condescend en toute chose aux volontés de sa servante. En effet, toute mère est supérieure à son fils et doit être honorée par lui. Le fils doit se soumettre et céder à sa mère ; et justement le Christ l'a ainsi fait, témoin l'Évangéliste : « Et il leur était soumis ¹. » « Qui ? à qui ? » s'écrie saint Bernard ; et il répond : « Dieu aux hommes, le Créateur aux créatures ; celui à qui tout est soumis est soumis à ses sujets, à Marie et à Joseph. » Que peut-on dire de plus sublime à l'honneur de la grandeur de Marie, que celui qui est la première cause de toutes les actions humaines et, par essence, est invariable, soumet sa volonté à celle de la Vierge, en fait sa règle de conduite et se laisse diriger par elle ?

V. — Cette dignité de Mère de Dieu l'emporte sur celle des Anges, des justes de l'ancienne loi, et de tous les habitants de la cour céleste. Que sont les Anges, sinon les ministres de Dieu ? Tous les Anges sont des esprits qui tiennent lieu de ministres, étant envoyés pour exercer leur ministère en faveur de ceux qui doivent être héritiers du salut ². La Vierge n'appelle-t-elle pas son Fils le Dieu des Anges, des hommes : « Mon Fils, qu'avez-vous donc fait ? » Quel est l'Ange qui

¹ Luc, II, 12. — ² Hébr., I, XIV.

oserait parler ainsi? « Il leur suffit, dit saint Bernard, et ils ont pour grand honneur, en qualité d'esprits, d'avoir été faits et appelés par état et par faveur Anges de Dieu, témoin David : « C'est Dieu qui vous a faits Anges. Marie, se sachant Mère, appelle son Fils la Majesté « devant laquelle tous inclinent leur volonté respectueusement. »

Quel est l'Ange à qui Dieu a dit : « Tu es ma Mère, je suis ton Fils? » Dieu dit aux Anges : « Vous êtes mes ministres ; » et à la Vierge : « Vous êtes ma Mère ; vous m'avez conçu et enfanté, allaité et nourri pendant mon enfance, et élevé pendant mon adolescence ; vous avez rempli à mon égard l'office de mère tendre pendant toute ma vie. » O admirable fille qui est mère, qui est mère de son Créateur ! ô dignité étonnante ! Une femme a un fils commun avec Dieu auquel elle dit comme le Père : « Tu es mon Fils. » Une simple fille est la mère de celui dont Dieu est le père. Le Fils est assis à la droite du Père, la Mère à la droite du Fils, et tous deux contemplent d'un regard d'amour leur Fils commun. Le Père voit dans le Fils la personne qu'il a engendrée de toute éternité. La Mère voit dans le Fils la nature humaine qu'elle lui a communiquée de ses propres entrailles. Le Père se complait dans le Fils, la Mère se réjouit dans le Fils. Le Père dit au Fils : « Je vous ai engendré de mon sein de toute éternité ; » la Mère dit au même Fils : « Vierge, je vous ai engendré de mon sein. » Quelle grandeur dans cette dignité de la Vierge ! quelle union ! quelle société !

Que dirai-je des justes de l'ancienne loi ? Quand Abraham apprit que le Christ naîtrait de sa race, il tomba la face contre terre à la vue d'un si grand don et d'un si grand bienfait ; il succomba sous le poids de tant de faveurs, montrant ainsi qu'aucune action de grâces ne peut les éгалer. Si, à une pareille distance, c'était déjà une gloire immense d'être le père du Christ, que penser de la dignité de Marie, qui l'a conçu, enfanté, allaité, nourri, porté dans ses bras et élevé ?

Ézéchias, à l'annonce de sa mort, versa d'abondantes larmes pour un seul motif, dit saint Jérôme, parce que la promesse faite à David, que le Messie naîtrait de sa race, allait ainsi être anéantie, puisqu'il était sans enfant ; il eut plus tard Manassès. Être ancêtre du Messie, c'était donc un grand honneur ; à plus forte raison être sa

mère. Personne ne participe et ne peut participer à une pareille dignité.

Que dirai-je des autres Saints ? Assurément Dieu, dans l'Église, distribue des charges, comme un roi dans sa cour. Il nomme des préfets, des camériers, des trésoriers, des conseillers, des chefs et des soldats. Ainsi, il a donné lui-même à son Église des Apôtres, des prophètes, des Évangélistes, des pasteurs et des Docteurs pour les fonctions du ministère ¹. Que sont les Apôtres, sinon les sénateurs et les légats du Christ ? « Le Fils de l'homme sera assis sur le trône de sa gloire, vous serez aussi assis sur douze trônes ². — Nous faisons l'office d'ambassadeurs de Jésus-Christ ³. » — Que sont les prophètes, sinon les secrétaires de Dieu ? « Vous m'avez révélé les secrets et les mystères de votre sagesse ⁴. » — Que sont les Évangélistes, sinon les trésoriers de Dieu ? « Il leur a donné des trésors cachés ⁵. » — Que sont les pasteurs, sinon les préfets ? Que sont les martyrs, sinon les chefs et les soldats de l'armée du Christ ? Que sont les vierges, sinon les servantes de la cour céleste ? Mais la bienheureuse Vierge a la dignité de mère ; elle ne sert pas, elle domine. Dans une demeure royale, la reine-mère n'est point une suivante, mais une souveraine ; non une servante, mais une reine. Marie n'a pas pour sujets les créatures, mais Dieu même : « Et il leur était soumis ⁶. » O merveilleuse dignité ! Celui auquel les Anges sont soumis, auquel les principautés et les puissances obéissent, était soumis lui-même à Marie.

Assurément, si le Christ avait eu un frère utérin, il aurait joui de la grande dignité de frère de Dieu. Mais combien plus grande est la dignité de Marie, qui est effectivement Mère de Dieu ! La relation de fraternité indique une certaine égalité ; mais la relation de maternité emporte la supériorité. « Une pure créature, dit Albert le Grand, ne peut recevoir de grâce plus grande que celle d'être Mère de Dieu ⁷. »

VI. — Saint Bernardin de Sienne, non moins illustre par sa tendre dévotion à Marie que par sa doctrine et son érudition, n'a pas craint de soutenir que la maternité de la Vierge est plus admirable que la génération éternelle du Verbe, et cela non sans raison. Voici ses paroles : « Que

¹ Aux *Éphésiens*, iv, 11. — ² Matth., xix, 28. — ³ II, Aux *Corinthiens*, v, 20.
— ⁴ Ps. l, 7. — ⁵ *Isaïe*, xl, 3. — ⁶ Luc, ii. — ⁷ Sur *Missus est*, cap. clxxx.

Dieu engendre Dieu, cela n'exige aucune disposition en Dieu, puisqu'il convient à sa nature que, par la voie de la nature, son intelligence produise le Verbe en tout semblable à lui. De plus, il est impossible qu'il n'engendre pas Dieu, à cause de sa fécondité ; mais qu'une femme conçoive et enfante un Dieu, c'est et cela a été le miracle des miracles ; il a fallu, pour parler ainsi, que cette femme fût élevée à une certaine égalité divine par une certaine infinité de perfections et de grâces, égalité que la créature n'a jamais eue. »

VII. — Dieu, en choisissant Marie pour Mère de son Fils, lui accorda ce qui n'était point de la compétence du Fils ni du Saint-Esprit, à savoir : l'enfantement d'un Dieu. Seul, le Père engendra le Fils. Parmi toutes les créatures intelligentes, soit angéliques, soit humaines, la Vierge seule a pu en faire autant. Ni Dieu le Fils, ni Dieu le Saint-Esprit, ni les Chérubins, ni les Séraphins, ni l'Ange, ni l'homme n'ont engendré un Dieu, si ce n'est Marie. Aussi chantait-elle : « Le Tout-Puissant a fait en moi de grandes choses. » Oui, de grandes choses ; car ce qui appartient au Père seul parmi les personnes divines est accordé, parmi les hommes, à Marie seule, à savoir : le privilège d'engendrer sur la terre le Dieu que le Père a engendré de toute éternité. Il a fait cela, le Tout-Puissant ; non point la nature, ni les éléments, ni le ciel, ni les astres, ni les vertus, mais le seul Tout-Puissant, auquel rien n'est impossible, a pu seul le réaliser.

Parlant de la maternité de la Vierge, le roi-prophète dit : « Un homme est né dans elle. » Mais, pourrait-on répondre, s'il voulait recommander la majesté et l'excellence de la Vierge, pourquoi n'a-t-il pas dit : « Un Dieu est né dans elle ? » Cela eût contribué davantage à la gloire de la Vierge. Sans doute ; mais le prophète craignait que l'on ne prit de là occasion d'attribuer la divinité à la Vierge, puisqu'elle était mère d'un Dieu. Pour éviter cette erreur, il dit : « Un homme est né dans elle. »

Saint Épiphane donne la même raison pour expliquer les paroles du Christ en croix : « Femme, voilà votre Fils ! » Pourquoi l'appelle-t-il femme et non pas mère ? « Jésus-Christ l'a fait à dessein, répond-il ; car s'il avait appelé mère celle qui devait être prêchée et connue partout comme Mère de Dieu, on aurait pu la prendre pour une

déesse, et de là le monde aurait eu occasion de tomber dans de graves erreurs. »

Autrefois, Dieu apparut non point dans un cyprès, ni un cèdre, ni un autre arbre majestueux, mais dans un buisson ; et Dieu en a agi ainsi, nous dit Théodoret, afin que personne ne prit le buisson pour un Dieu ; car, à cause du contact avec la divinité, l'arbre, déjà majestueux par lui-même, eût été facilement divinisé par les hommes. Que dirai-je maintenant de la Vierge ? Si le monde l'avait vue porter un Dieu pendant neuf mois dans son sein et ornée de si grandes grâces, sans nul doute il l'aurait adorée comme une divinité. En effet, les Collyridiens ont donné contre cet écueil ; ils offraient en sacrifice des gâteaux sacrés à la Vierge-Mère et l'adoraient comme une divinité.

Saint Denys l'Aréopagite, célèbre et antique Docteur, voyant en Marie tant de majesté et de sainteté, pensa qu'elle pourrait bien être une divinité, et si sa foi n'eût point éloigné de lui cette pensée, il serait tombé dans l'erreur. Il le dit lui-même : « Si la foi ne s'y opposait, je vénérerais la Vierge comme un Dieu. »

A la vue d'une si grande dignité de la Vierge et de la Mère, vénérons Marie, et, prosternés et suppliants à ses pieds, tâchons de mériter par ses suffrages d'entrer en participation de la vie éternelle.

106^e CONFÉRENCE

DÉMONSTRATION DE LA GLOIRE QUE REND A DIEU, DE L'HONNEUR INSIGNE ET DES AVANTAGES PRÉCIEUX QUE REND A LA VIERGE ET A NOUS LA MATERNITÉ DE MARIE.

SOMMAIRE. — 1. La puissance, la sagesse et la bonté de Dieu ne brillent nulle part avec plus d'éclat que dans la maternité divine. — 2. Honneur et avantages que cette maternité procure à Marie. — 3. Honneur et avantages qu'elle procure aux hommes.

Toutes les œuvres divines annoncent la gloire de Dieu. « Dieu, dit le sage, a tout fait pour sa gloire. » Ces œuvres nous procurent aussi de l'honneur et de précieux avantages, comme notre propre expérience nous l'apprend chaque jour. Or, dans aucune des œuvres divines, la gloire de Dieu, l'honneur de la Vierge, et notre utilité

n'ont paru avec plus d'éclat que dans l'incarnation du Christ, et, par suite, dans la maternité de Marie.

I. — Nulle part la puissance, la sagesse, la bonté de Dieu n'ont brillé comme dans l'œuvre de la maternité divine.

La puissance. — En effet, dans la maternité divine, nous voyons un grand nombre de faits qui sont au-dessus de la raison : la créature est cause de son Créateur, la fille est mère de son père, la nourrice de son nourricier, la servante de sa maîtresse, et la souveraine de tous.

Tout le monde sait que, dans l'œuvre de la création, Dieu a manifesté sa toute-puissance en créant tout du néant ; dans l'œuvre de la justification, en changeant les enfants de perdition en enfants de Dieu, et, enfin, dans l'œuvre de la glorification. Personne n'en doute. Mais cette divine omnipotence a surtout brillé avec éclat dans la maternité de Marie. L'ouvrier est devenu l'ouvrage de ses mains ; Dieu est né de l'homme, et la créature est devenue mère de son Créateur ; bien plus, la fille est mère de son Père.

A la vue de cet admirable ouvrage, de cet abrégé le plus parfait des œuvres divines, le Docteur angélique s'écrie : « Marie, comme Mère de Dieu, emprunte au bien infini, qui est Dieu, comme une dignité pareillement infinie ; sous ce rapport, il ne peut rien y avoir de meilleur qu'elle, car rien ne l'emporte en bonté sur Dieu ¹. »

Le Docteur séraphique, saint Bonaventure, se rallie à la même opinion : « Dieu, dit-il, pourrait faire un monde plus grand, mais il ne pourrait pas faire une mère plus grande que la divine Vierge. »

Sachez cependant que Dieu peut faire une vierge plus grande, à ne considérer que les dons de la nature et de la grâce. La puissance infinie ne s'épuise jamais. Mais il ne peut faire une mère plus grande. Si, en effet, il pouvait faire une mère plus grande, cette mère devrait avoir un fils plus grand que le Fils de Marie, puisque la noblesse de la mère dérive de la noblesse du fils. Mais on ne peut supposer un fils plus grand que le Fils de Marie, et il n'en peut exister aucun ; car il est Dieu, et qu'imaginerait-on de plus grand que Dieu ?

¹ 1^{re} Part., quest. xxv, art. 6 *ad* 4.

La sagesse. — Quoi de plus sage, en effet, que de réunir dans une seule et même femme des choses si différentes entre elles : la virginité avec la maternité, l'enfantement avec l'intégrité ? Pie II l'a expliqué dans les vers suivants :

Dans le sein de la Vierge, une sainte alliance
Fit de l'enfantement et de la chasteté,
Qui furent de tout temps en mésintelligence,
Deux sœurs vivant ensemble et demeurant en paix.

La bonté. — Chose étonnante et inouïe ! Dieu le Père a engendré un Fils qui lui est consubstantiel, et ce Fils unique, qui lui est égal en toute chose, il n'a pas souffert qu'il lui appartint seul. Il a voulu qu'en vérité il fût le Fils naturel et unique de la bienheureuse Marie. Et par quel pacte, direz-vous ? et quand ? et en quoi ? Certes, en ce que le fils, par une même relation, se rapporte à la mère et au père : il n'a qu'une seule filiation, et dans l'éternité et dans le temps. Le Christ n'est pas double, à savoir : le Fils de Dieu et le Fils de la Vierge, mais un seul et même Fils de Dieu et de la Vierge.

Qui donc oserait nier que la puissance, la sagesse et la bonté de Dieu ne brillent pas avec éclat dans la Vierge-Mère ?

II. — La maternité divine procure à la Vierge de grands honneurs et de précieux avantages :

L'honneur. — C'est un honneur que d'être la mère d'un grand homme ; ainsi, par exemple, d'un chevalier, d'un général, d'un roi ou empereur, d'un Ange, si la chose était possible, d'un Archange et d'un Séraphin. A plus forte raison est-ce un honneur d'être la mère d'un Dieu. Autant Dieu surpasse infiniment les créatures, autant la mère d'un Dieu surpasse infiniment les autres mères. Aussi, dans l'Église militante, Marie occupe-t-elle une place d'honneur, et, dans l'Église triomphante, elle a le premier rang, à la tête des Anges et des Saints, après Dieu, auprès du Christ.

L'utilité. — A cause de sa maternité, Marie voit affluer vers elle tous les dons célestes, les grâces, les faveurs, les privilèges les plus merveilleux. Dans le sein de sa mère, elle a été admirablement sanctifiée, en vue de son élection à la maternité divine. Elle est pleine de grâce, étant la Mère de la source de la grâce. Vierge pure, imma-

culée, sans souillure, elle a montré au monde un miroir sans tache. A la fois Vierge et mère féconde, elle a porté Dieu dans son sein. Après sa mort, son corps est demeuré à l'abri de toute corruption; car il n'était pas convenable que les entrailles où reposa le Fils du Père éternel devinssent la proie des vers ou fussent réduites en poussière. Enfin, elle est élevée au-dessus de tous les Anges; car il serait inconvenant de placer la reine-mère parmi les serviteurs du roi. Par sa maternité, Marie a reçu dans son corps et dans son âme tous les agréments, toutes les grâces dont est susceptible une pure créature. Elle a été placée perpétuellement sous la protection divine, de façon à ne jamais tomber dans une faute vénielle.

« Tant de grâces lui ont été accordées, dit saint Augustin, uniquement parce qu'elle a mérité de concevoir et d'enfanter un Dieu. » Et Sophronius : « Il convenait que la Vierge fût tellement comblée de bienfaits, qu'elle devint pleine de grâces, elle qui nous a donné la gloire, et à la terre un Dieu. »

Saint Athanase, parlant à la Vierge, dit : « De vous Dieu est né, en vous comblant de grâce. » Et saint Jérôme parle ainsi : « Sainte Marie, pour avoir conçu sans péché Celui en qui habite la plénitude de la divinité, est saluée corporellement pleine de grâce. »

Le Docteur angélique enseigne qu'à raison de sa dignité, la Vierge a droit à un culte supérieur à celui que l'on rend aux autres Saints, car elle atteint jusqu'aux confins de la divinité, et voici la raison qu'il en donne : « A cause de son union avec la personne divine, l'humanité du Christ a toute grâce et gloire; ainsi, la Vierge, à cause de sa maternité divine, a une certaine plénitude de grâce proportionnée à sa dignité. »

De cette dignité de mère, tous les Pères concluent que Marie n'a pas reçu seulement une grâce excellente, mais que toutes les grâces, toutes les vertus, tous les dons, tous les privilèges répartis entre tous les Saints sont dans leur plus grande perfection en la Vierge seule, et saint Bernard dit qu'il serait inconvenant de refuser à Marie quoi que ce soit qui ait été accordé à de faibles mortels. Cette dignité de mère donne à Marie un droit particulier sur les biens de son Fils, comme nous l'avons dit dans la 90^e Conférence. Cette maternité divine

est donc comme le motif et le principe de toutes les grâces, de toutes les vertus, de tous les dons, de tous les privilèges ; elle leur est donc supérieure. C'est ce qui fait l'honneur et les grands avantages de la Vierge Marie.

III. — La maternité de Marie nous procure également un grand honneur et de précieux avantages.

L'honneur. — Notre nature a été ainsi ennoblie. C'est une des nôtres qui est devenue reine et souveraine des Anges. La femme a aussi et surtout été ennoblie. Depuis la faute d'Ève, notre première mère, elle avait eu à souffrir mille opprobres révoltants ; mais, grâce à Marie, elle a été réhabilitée et dignement louée, et l'Église dit fréquemment cette prière : « Intercédez pour le sexe pieux ; » et l'on trouve dans un grand nombre d'auteurs des discours à la louange de la femme.

Les avantages. — L'intercession de Marie nous obtient de Dieu des bienfaits innombrables et le pardon de bien des fautes : les prières d'une mère sont plus puissantes auprès de Dieu que celles d'un serviteur à son maître ou d'un fils adoptif à son père. Aussi Méthodius dit-il, s'adressant à Marie : « Bien, très-bien, ô Vierge ! vous avez pour débiteur celui qui prête à tous. Nous devons tous à Dieu, et Dieu vous doit à vous. Aussi celui qui a dit : « Honore ton père et ta mère, » a voulu observer lui-même le décret promulgué par lui et même l'emporter sur les autres, et il a donné à Marie tout honneur et toute gloire. »

Et voyez combien l'intercession de Marie auprès de Dieu nous est utile. Toute intercession, pour être bonne, exige trois conditions : puissance, volonté et science. Or, la puissance de Marie est grande auprès de Dieu. Une mère, que n'obtient-elle pas de son fils ! Le roi Salomon dit à sa mère : « Dites ce que vous me demandez, mère ; car il ne serait pas juste de vous renvoyer mécontente. » A plus forte raison, le Christ le dit-il à sa Mère, qui lui est très-agréable.

Marie sait intercéder ; vierge prudente et sage, elle n'ignore aucun de nos besoins.

Marie veut intercéder. Elle désire ardemment notre salut, et sa charité pour nous l'emporte sur celle de tous les Saints. Après le Fils, personne ne nous aime plus que sa Mère. Rachetés par le sang pré-

cieux de son Fils bien-aimé, nous sommes ses serviteurs et ses enfants ; elle est notre mère ; elle nous a adoptés dans la personne de saint Jean au pied de la croix du Christ, sur le Calvaire. Son intercession est très-efficace ; elle nous est donc très-utile. Rendons de souveraines actions de grâces au Dieu créateur et sauveur qui éleva si haut, en Marie, notre pauvre et misérable nature, qui a fait éclater en elle la gloire de son nom, et donné à la Vierge et à nous un honneur insigne et de précieux avantages. A lui seul, louange et gloire ! A lui honneur et puissance souveraine jusqu'à la fin des siècles. Ainsi soit-il.

107^e CONFÉRENCE

LE TITRE DE MÈRE DE DIEU EST L'ABRÉGÉ DE TOUTES LES LOUANGES ET DE TOUTES LES GLOIRES DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

SOMMAIRE. — 1. La sainte Écriture énumère en détail les gloires des saints personnages et non celles de la Vierge Marie. Pourquoi ? — 2. La maternité de la Vierge est le résumé de toutes ses gloires.

Parmi tous les titres glorieux que les Évangélistes donnent à Marie, il n'en est pas de plus magnifique que celui de Mère de Dieu. Ce titre est donc l'abrégé de toutes les gloires de la Vierge. Ézéchiel et Jean disent des Évangélistes qu'ils étaient pleins d'yeux devant et derrière. Ils y voyaient donc suffisamment pour discerner avec facilité. Ainsi si, parmi les louanges et les magnifiques éloges décernés à Marie, ils célèbrent à l'envi son titre de Mère de Dieu, nous pensons avec raison que c'est le plus beau titre, la plus belle prérogative de la Vierge.

Saint Matthieu, dans la généalogie du Christ, après avoir énuméré les ancêtres du Messie, patriarches, rois et princes, arrive à Marie, et lui donne cette unique louange : « Marie de qui est né Jésus, appelé Christ. » Il ne dit rien de plus ; on ne peut donc en dire davantage. O merveille ! malgré l'excellence de leur vue, ils n'ont rien aperçu autre en Marie.

I. — Qu'est-ce à dire ? L'histoire sacrée énumère avec complai-

sance et en détail les éloges et les vertus des saints hommes et des saintes femmes ; les qualités admirables, les actes héroïques, la douceur, la piété de Moïse, sont consignés tout au long par l'Esprit-Saint dans l'*Exode*, le *Lévitique* et le *Deutéronome*. La naissance, la vie, la piété de Josias, sa sollicitude pour le culte du vrai Dieu, ses lois de réformes pour le peuple et le royaume, ses efforts pour l'extirpation de l'idolâtrie des villes et des campagnes, tout est raconté dans le *Livre des Rois*. La probité des deux Tobie, la constance de leur foi au milieu des infidèles, l'admirable patience du saint vieillard dans la cécité, la pauvreté, les persécutions, les reproches et les calomnies ; la sollicitude avec laquelle il élève ses enfants dans la crainte de Dieu, la chasteté et la modestie, ses aumônes abondantes, son assiduité courageuse à ensevelir les morts : tout cela est décrit dans les saints Livres. Tout un ouvrage est consacré à raconter les vertus de Job. Le zèle ardent de Matathias pour la loi de Dieu est longuement apprécié dans le *Livre des Machabées*. De semblables éloges sont donnés par écrit à Abel, Énoch, Noé, Jacob, Phinées, Josué, Caleb, Élie, Élisée, Samuel, Ézéchiass, Josaphat, Jérémie et Éléazar.

La conception miraculeuse du précurseur Jean Baptiste, sa naissance qui est une joie pour tous, l'imposition de son nom faite par Dieu lui-même, sa vie : tout est raconté en détail. L'Écriture loue aussi les vertus des femmes illustres. Elle nous dit la beauté de Sara, et sa sollicitude à élever son fils dans le culte de Dieu ; l'humble constance de la femme de Tobie dans les calomnies, sa confiance inébranlable, son assiduité à la garde de la maison ; l'admirable patience d'Anne, mère de Samuel, à supporter une rivale ; sa grande confiance en Dieu, sa profonde oraison, son zèle à offrir des oblations et des prières, sa fidélité à éloigner de son sein son fils à peine sevré ; la beauté d'Esther, ses veilles, ses jeûnes, ses austérités, sa perpétuelle oraison et sa profonde humilité. Enfin, l'Écriture sainte a épuisé les louanges pour exalter la vertu sublime de cette femme qui, voyant ses sept fils en proie à des tourments atroces pour l'amour et la gloire de Dieu, les exhorte gaiement au martyre.

Mais les gloires de Marie ne sont décrites dans aucun ouvrage séparé, mais comme par occasion et en passant. Ainsi, il est parlé de

sa virginité à propos de l'enfantement, à l'occasion du trouble de Joseph qui la vit enceinte sans pouvoir s'expliquer la cause de cet état. Sa profonde humilité paraît dans la visite de l'Ange qui lui annonce son élection à la maternité divine ; elle lui répond : « Voici la servante du Seigneur. » Sa foi et sa charité pour Dieu et le prochain brillent dans sa visite à Élisabeth ; sa pitié aux noces de Cana, quand les époux manquèrent de vin ; son zèle et sa religieuse observation de la loi divine dans la purification ; sa constance et sa grandeur d'âme au pied de la croix ; l'Évangile dit en effet : « La Mère de Jésus se tenait debout au pied de la croix. »

Pourquoi l'Évangile parle-t-il ainsi sommairement et comme par occasion de la Vierge Marie, dont la vie et la dignité l'emportent cependant sur celles de tous les autres Saints ? Pourquoi ne consigne-t-il pas par écrit sa conception et sa naissance, son enfance, ses qualités, ses vertus, ses rapports avec son Fils et ceux qu'elle eut avec les Apôtres après l'ascension du Sauveur ? Elles étaient grandes, ces choses, et dignes de passer à la postérité. Les fidèles les auraient lues avec amour et les peuples les auraient apprises avec empressement. Pourquoi les Évangélistes, par leur silence, nous ont-ils privés d'une si grande joie ? Pourquoi ont-ils tenu cachées ces merveilles si belles et si peu connues ? Qui doute que dans la conception, la nativité et l'enfance de Marie, se sont accomplies des choses merveilleuses ? Dans ses jeunes années, cette jeune fille a pratiqué toutes les vertus ; et c'eût été un monument cher à tous les siècles que d'en conserver le souvenir. Cependant, l'Évangile garde le silence et nous dit en deux mots : « Marie de qui Jésus est né, Jésus qu'on appelle Christ. »

II. — A mon avis, ce récit de l'Évangile, dans sa brièveté, en dit beaucoup. Il était impossible de célébrer la vertu de la Vierge avec plus de plénitude et de perfection qu'en l'appelant Mère de Dieu. « Marie de qui Jésus est né : » sous ce titre toutes les perfections sont comprises.

Moïse paraît en avoir agi ainsi dans le récit de la création de nos premiers parents. L'historien sacré ne dit rien des qualités, sciences ou vertus d'Adam, mais il écrit : « Dieu créa l'homme à son image. » Cependant il est certain qu'Adam reçut de Dieu la science infuse de

toutes les choses naturelles; il eut également la foi et les autres vertus naturelles et surnaturelles, la prudence nécessaire pour agir ou ne pas agir, et enfin la faveur de contempler Dieu et les Anges, comme l'enseigne saint Thomas¹. Pourquoi donc le Saint-Esprit ensevelit-il dans un silence profond les qualités d'Adam? Pourquoi a-t-il voulu que l'on sût seulement qu'il avait été créé à l'image de Dieu et à sa ressemblance? Uniquement pour faire comprendre que, ressemblant à Dieu, il avait reçu toutes les perfections. Il en est de même de la bienheureuse Vierge Marie; car, la déclarant Mère de Dieu, l'écrivain sacré exprime une si grande dignité qu'on ne peut rien supposer de plus grand.

Sabellicus raconte d'un illustre orateur que, voulant célébrer dignement les grandeurs de Philippe, roi de Macédoine, au lieu de raconter la splendeur de sa naissance, la magnificence de ses œuvres, ses hauts faits d'armes, ses actes héroïques, ses combats et ses victoires, dit seulement ces paroles: « Je n'ai qu'une seule chose à dire de vous, vous avez pour fils Alexandre. » De même l'Évangéliste, après avoir énuméré les ancêtres de Marie, dit en deux mots, comme fin dernière de son récit: « Marie de qui Jésus est né, » comme s'il voulait dire: « Je pourrais, ô glorieuse Vierge, raconter longuement l'illustration de vos aïeux et votre magnifique généalogie. Je pourrais célébrer votre admirable conception, votre naissance désirée depuis tant de siècles, votre présentation à un âge bien tendre, votre éducation dans le Temple saint, votre vœu de virginité émis dans votre enfance, votre chasteté et votre fécondité, vos vertus surnaturelles, vos mérites, les beautés de votre esprit et de votre corps, qui vous ont placée au-dessus des Séraphins et de toute créature; » mais il suffit que je dise de vous une seule chose: « Vous avez enfanté un Fils Dieu, et cela suffit. » Par ces paroles l'Évangéliste en dit plus que s'il déroulait la vie tout entière de Marie. Il élève ainsi, il glorifie plus la Vierge que s'il avait composé mille ouvrages en son honneur.

« Marie de qui est né Jésus. » Quel est ce Jésus? le Fils de Dieu, vrai Dieu lui-même, la splendeur du Père, la figure de sa substance, l'éclat

¹ 1^{re} Part., quest. xc.

de la lumière éternelle, l'ornement et la gloire du monde, la beauté de l'univers, que les Anges contemplent avec délices, que la terre entière s'efforce d'imiter. Il n'est pas besoin d'une longue histoire pour exalter la Vierge, il suffit de dire : « Marie de qui Jésus est né. » Saint Anselme dit : « Dire de la Vierge qu'elle est Mère de Dieu, cela surpasse tout ce que l'on peut dire au-dessous de Dieu. »

La Vierge elle-même paraît l'insinuer quand elle dit : « Je suis la Mère du bel amour ¹. » Comme si elle disait : « Pourquoi me donnez-vous d'autres noms ? un seul est digne de moi. Un seul titre répond à mes désirs, ces paroles seules résonnent agréablement à mes oreilles au delà de toute louange. Je me complais par-dessus tout en ces mots : « Marie de qui Jésus est né. » Mais notre invocation *Sancta Dei Genitrix*, Sainte Mère de Dieu, n'est pas autre chose que les paroles de l'Évangile : « Marie de qui Jésus est né. » Prononçons-la donc avec toute l'ardeur dont notre âme est capable; chantons-la de bouche et de cœur, et disons : « O sainte et très-sainte Mère de Dieu, vous qui avez conçu un Dieu, qui l'avez enfanté dans votre esprit et dans votre sein, par cette dignité infinie, par l'abondance des grâces inouïes dont vous avez été comblée, par l'ineffable joie de votre âme, toutes choses que vous avez acquises par le droit de votre maternité divine, nous vous prions et nous vous supplions d'intercéder pour nous, afin que nous méritions de concevoir et d'enfanter dans nos cœurs, par la grâce, votre Fils unique, le même Jésus-Christ. » Ainsi soit-il.

¹ *Ecclésiastique*, xxiv.

X

SANCTA VIRGO VIRGINUM

SAINTE VIERGE DES VIERGES

La Maternité et la Virginité de Marie, semblables aux deux colonnes d'Hercule, sont comme le *nec plus ultra* de la puissance divine. La Maternité est le premier et le plus noble privilège, puisqu'elle est la source de toutes les grâces de Marie ; la Virginité est un privilège plus sublime à cause de sa primauté ; il accompagne nécessairement le premier et le suit dans la personne de Marie. Nous avons parlé de la Maternité ; parlons maintenant de la Virginité.

108^e CONFÉRENCE

MARIE EST-ELLE LA VIERGE DES VIERGES, ET COMMENT ?

SOMMAIRE. — 1. Pourquoi Marie est-elle appelée la Vierge des Vierges ? — 2. Comment sa Virginité surpasse-t-elle celle des Anges et des hommes ? — 3. Qualités de la virginité de Marie. — 4. Marie est le porte-étendard des vierges. — 5. Cantique des Vierges. — 6. Cantique de la Vierge Marie.

I. — Pour donner la plus haute idée de l'excellence d'une chose en quelque genre que ce soit, nous joignons dans plusieurs langues le génitif pluriel au nominatif singulier. Ainsi, pour nommer le vrai Dieu, nous disons : « le Dieu des dieux, le Seigneur des seigneurs¹. » Nous appelons Jésus-Christ « le Roi des rois, le Dominateur des dominateurs² ; » le Ciel empyrée : « le Ciel des cieux³ ; » le cantique de Salomon : « le Cantique des cantiques ; » la partie princi-

¹ Ps. CXXXV, 2, 3. — ² Apocalypse, XIX, 16. — ³ Ps. CXLVIII, 4.

pale du Temple : « le Saint des saints ¹. » Dans l'ordre de la nature, nous appelons la rose la fleur des fleurs. C'est dans le même sens que la Mère de Dieu est indiquée sous le nom de « Vierge des vierges. »

II. — La virginité de Marie surpasse en perfection non-seulement la virginité des hommes, mais encore celle des Anges. Ceux-ci ont une virginité de nature, Marie une virginité de grâce ; chez les premiers elle est nécessaire, dans Marie elle est volontaire ; les esprits célestes la possèdent dans l'impassibilité de leur nature, Marie dans la fragilité de la nature humaine. La virginité de Marie surpasse celle des hommes. La résolution qu'elle forma de conserver sa virginité, résolution qui, au dire de saint Thomas, est la raison formelle de la virginité, fut plus parfaite, plus arrêtée, plus noble chez elle que chez les autres hommes. Elle fut plus parfaite, parce qu'elle fut prise sous l'influence d'une grâce plus grande, d'un amour de Dieu plus parfait, le plus parfait même qu'on puisse concevoir. Elle fut plus arrêtée, car un vœu perpétuel la fixa et aucun foyer de mal en Marie ne put gêner ni contrarier sa liberté. Comme nous le dirons plus tard, la Mère de Dieu ne ressentit ni les ardeurs du foyer du péché, ni la rébellion des sens ; mais elle porta les autres à la chasteté, ainsi que nous le prouverons dans l'invocation : *Mère très-chaste*. Enfin, elle fut plus noble ; car elle atteignit la fin la plus sublime, la maternité du Fils de Dieu.

III. — Marie est appelée « Vierge des vierges, » parce que sa virginité n'est pas comme la virginité ordinaire. La sienne est rare, unique, illustre et inconnue à tous les siècles dans tout l'univers. Elle est rare, car Marie est à la fois Mère et Vierge ; elle a un Fils qui n'a pas de père selon la nature ; elle est un jardin fermé et pourtant fertile ; elle s'unit à un époux terrestre, et l'Époux céleste, l'Esprit-Saint, opère en elle. Elle conçoit dans la pureté, et elle enfante sans douleur. Elle est vierge avant, pendant et après l'enfantement. Une Vierge enfante, une Vierge allaite, et cette Vierge ne connaît point d'homme. La conception et l'enfantement virginal de

¹ *Aux Hébreux*, ix, 3.

Marie, non-seulement ne connaissent point la douleur, mais sont remplis de joie. Aussi Sedulius, dans son *Chant pascal*, s'écrie-t-il :

Mère joyeuse et vierge au visage vermeil :
Avant, rien de semblable; après, rien de pareil.

La virginité de Marie est unique. Loin d'être stérile, elle est seule féconde; seule sans tache, elle enfante sans douleur; seule, elle ignore les maladies et les infirmités de la nature; seule, elle porte la couronne de la virginité rehaussée par l'éclat d'une riche maternité. Seule, Marie est Vierge et Mère : Mère de Dieu, Vierge à perpétuité, sans exemple et sans égale. Aussi l'Église l'appelle-t-elle, dans ses hymnes : « Vierge singulière. » Elle l'est véritablement, car la nature et même la grâce n'ont jamais rien produit de tel, le monde n'a jamais rien vu de semblable; jamais non plus l'intelligence humaine et angélique ne conçurent rien de plus beau. Elle est vraiment singulière; car, entre toutes les Saintes, elle est la plus sainte; entre toutes les vierges pures, elle est la plus pure. Elle est le prodige du Ciel, le miroir de la vertu, la merveille du monde, la joie des deux mondes. Sa virginité est illustre. Marie est entièrement vierge : vierge par l'esprit, vierge par le corps, vierge dans son aspect, vierge dans son approche, vierge dans ses pensées, vierge dans ses affections, vierge dans ses paroles, vierge dans ses actions, vierge dans son âme et vierge dans ses sens.

La virginité de Marie est inconnue dans tous les siècles et dans tout l'univers. On n'avait jamais vu, en effet, une vierge enfanter et rester vierge après sa maternité. Selon l'ordre habituel des choses, la virginité ne s'allie pas avec la maternité. L'esprit humain ne saurait comprendre que la fécondité maternelle puisse honorer la virginité, et que celle-ci puisse accompagner la gloire de la maternité en conservant, par cette maternité même, sa propre splendeur. Aussi, les prétendus phénomènes racontés par Aulu-Gelle, Pline, Pomponius Melas et Générbrand ne doivent être regardés que comme des fables. Marie seule a conçu miraculeusement et d'une manière toute pure. C'est donc avec raison qu'elle est appelée la « Vierge des vierges, » c'est-à-dire la première vierge par excellence. De même que l'aigle est le roi des oiseaux, le lion celui des quadrupèdes, le dauphin des

poissons, le palmier des arbres et le lis des fleurs ; ainsi, s'il est permis de comparer les petites choses aux grandes, Marie est la Reine de toutes les vierges.

IV. — Elle a été la conductrice, le coryphée et le porte-étendard des vierges. La première, elle a fait à son Dieu le vœu de continence et de virginité ; elle en a levé le drapeau aux yeux de la postérité, et sous ce drapeau sont venus s'enrôler tant de milliers de saintes vierges, tant de milliers d'hommes et de femmes.

Les vierges étaient peu nombreuses avant que Jésus-Christ et Marie eussent levé ce blanc étendard. Loin d'être en honneur dans l'ancienne loi, la virginité était un sujet d'opprobre, comme nous l'expliquerons plus bas. Lorsque Rachel eut engendré, elle s'écria : « Le Seigneur m'a délivrée de l'opprobre ¹. » La fille de Jephté, condamnée à mourir dans l'âge nubile, demanda avec instance à son père la permission de pleurer pendant deux mois sa virginité ². Au chapitre iv^e d'*Isaïe*, nous voyons sept femmes choisir un époux et lui dire : « Nous gagnerons nous-mêmes notre pain et nos vêtements, prêtez-nous seulement votre nom ; » c'est-à-dire, soyez notre époux, délivrez-nous de l'opprobre de la stérilité. C'était une ignominie d'être sans enfant, c'est-à-dire d'être vierge. « Aucune femme sans fruit n'habitera la terre ³. » « Aucune créature humaine ne sera stérile chez toi ⁴. » Mais dès que Jésus et Marie ont levé l'étendard de la virginité, on voit se former une armée immense de vierges qui, à l'ombre des cloîtres et des asiles sacrés, consacrent à Dieu, à la fleur de l'âge, le lis de leur virginité, et, sous le drapeau de la bienheureuse Vierge Marie, combattent avec succès le démon de la chair. La Vierge, Mère de Dieu, est donc avec raison la conductrice, le coryphée et le porte-drapeau de cette admirable armée.

Voilà pourquoi le prophète royal s'écriait : « Les vierges seront conduites après elle ; celles qui s'approcheront d'elle vous seront amenées au sein de l'allégresse et du contentement. » Un grand nombre de vierges ont été amenées et seront présentées à Jésus-Christ jusqu'à la fin du monde ; mais toutes ne viennent qu'après

¹ *Genèse*, xxx, 23. — ² *Juges*, xi, 37. — ³ *Exode*, xxiii, 26. — ⁴ *Deut.*, vii, 14. — Voir ce que nous disons à ce sujet à l'invocation : *Mater inviolata*. (Note du Traducteur.)

Marie, leur conductrice et leur Reine. Les vierges à proximité de Marie sont ceux et celles qui vécurent à la même époque qu'elle, comme saint Joseph, saint Jean Baptiste, saint Jean l'Évangéliste, sainte Marthe et autres. Ces personnes vierges sont appelées proches de la Mère de Dieu, parce qu'elles imitèrent sa perpétuelle intégrité. Les vierges sont amenées à Jésus-Christ dans l'allégresse et le contentement; car l'allégresse et le contentement sont le propre des vierges qui, vivant dans l'intégrité de leur corps et l'incorruptibilité de leur esprit, triomphent de la chair, et, au sortir de cette prison mortelle, se présentent dans le temple du Souverain-Roi avec la joie la plus parfaite.

V. — « Ils chantaient comme un cantique nouveau devant le trône et devant les quatre animaux et les vieillards; personne ne pouvait chanter ce cantique si ce n'est ces cent quarante quatre mille qui ont été rachetés de la terre. » Voilà ce que dit saint Jean, vierge lui-même, dans son *Apocalypse* ¹.

Ce cantique nouveau est la louange de Dieu, le joyeux remerciement des vierges pour le rare et éminent bienfait de la chasteté que le Seigneur leur a accordé de préférence à tant d'autres. Ce chant est vraiment nouveau, parce que la virginité est une vertu nouvelle, propre au Nouveau Testament et presque inconnue de l'Ancien. La Vierge Marie, avec toutes les autres vierges, et plus que les autres, fait résonner ce cantique d'une plus douce et plus parfaite harmonie. Elle donne le ton à toutes. Écoutons à ce sujet les paroles toujours mielleuses de saint Bernard, dans son *Traité sur la Passion* ² : « Le cantique chanté par toutes les vierges ne le sera-t-il pas par Marie, leur Souveraine? Oui, elle le chantera, et d'autant plus suavement qu'elle a été plus chaste que les autres. A ce grand chœur virginal elle donnera les leçons de la mélodie, comme elle lui a donné les leçons d'amour de la virginité. »

Ce cantique est chanté devant le siège de Dieu, c'est-à-dire devant la Vierge-Mère qui est le vrai siège de Dieu, comme nous le ferons voir dans l'invocation : *Sedes sapientiæ*, Siège de la sagesse.

¹ XIV, 3, 4. — ² Chap. XXXI.

Il est chanté devant les quatre animaux et les vieillards, c'est-à-dire devant les quatre Évangélistes, les Apôtres et les prophètes qui, par leur doctrine, leurs écrits et leur prédication, ont conservé la virginité et ont pratiqué pendant leur vie toutes les autres bonnes œuvres qui les ont rendus illustres ; et les vierges chantent d'autant plus volontiers ce cantique devant le siège de Dieu, c'est-à-dire devant la bienheureuse Vierge Mère de Dieu, que c'est à son exemple qu'elles doivent leur amour pour la virginité et leur consécration à Dieu par un vœu, et à sa protection, ses prières et ses exemples la conservation de cette vertu en elles.

VI. — Elle marche en reine à la tête des vierges qui chantent le cantique nouveau, la Mère de Dieu ; et la première elle élève la voix. Figure de la divine Vierge, Marie, sœur de Moïse, après la chute de Pharaon dans les flots de la mer Rouge, forma des chœurs de musique avec les femmes israélites, et chanta la première, au son des tambours, en disant : *Chantons des hymnes au Seigneur, car il a fait éclater sa gloire et sa grandeur*. Ainsi, la Mère de Dieu, après la perte de Pharaon, c'est-à-dire après la victoire sur le démon et sur la chair, chante la première, avec les autres vierges, l'hymne du triomphe : *Cantemus Domino*, etc. Saint Augustin¹ appelle la bienheureuse Vierge : *Celle qui, la première, chante en jouant du tambour* ; et saint Ambroise² dit dans le même sens : « Alors Marie, prenant un tambour, excitera le chœur des vierges à chanter des hymnes au Seigneur qui leur a fait traverser saines et sauvés les flots du siècle. Qu'il sera grand le nombre des vierges au-devant desquelles elle ira et qu'elle présentera au Seigneur, disant : « Voici les épouses de mon Fils, « voici celles qui n'ont souillé d'aucune tache leur lit virginal ! »

Elle chante, Marie, et ses accents sont si doux et si élevés qu'aucune vierge ne peut y atteindre ; et plus nouveau et plus admirable est son cantique, car elle est vierge et mère, et mère très-chaste. Elle chante donc parmi les vierges le cantique de la virginité ; elle chante parmi les femmes le cantique de la fécondité : ce que jamais personne autre qu'elle n'a pu chanter. Elle est donc véritablement la Vierge

¹ Sermon xviii, de *Sanctis*. — ² Lib. II, de *Virg.*

des vierges, en qualité de vierge excellente, rare, sublime, illustre, et mère, guide, princesse, souveraine et maîtresse de l'assemblée des vierges. Aussi serait-il injuste de la réduire au rang des autres vierges ; elle doit être proposée à tous comme le prototype et l'idéal de la virginité, comme l'unique modèle et l'ornement le plus parfait des vierges. Implorons-la donc en disant : « O Vierge incomparable, admirable même aux Anges, Vierge excellente, Vierge unique, dirigez-nous, instruisez-nous, aidez-nous, protégez-nous, afin que, excités et invités au vœu de chasteté par votre exemple, nous conservions perpétuellement cette précieuse vertu par votre protection, vos prières et vos mérites. » Ainsi soit-il.

109° CONFÉRENCE

LA MÈRE DE DIEU A-T-ELLE VOÛÉ AU SEIGNEUR SA VIRGINITÉ ?

SOMMAIRE. — 1. Les hérétiques le nient. — 2. Les paroles de Marie à l'Ange Gabriel prouvent la réalité de son vœu. — 3. Réponse aux objections des hérétiques.

1. — La Mère de Dieu ne pourrait pas être appelée la Vierge des vierges, si elle n'avait pas consacré sa virginité au Seigneur par un vœu. Les œuvres de la perfection sont d'autant plus dignes d'éloge qu'on les fait d'après un vœu, comme l'enseigne saint Thomas ¹. Pour manifester au grand jour que la Mère de Dieu est bien la Vierge des vierges, il faut donc démontrer qu'elle s'est consacrée à Dieu par le vœu de virginité perpétuelle, ce que jamais aucun chrétien n'a nié.

Les adversaires des vœux et les ennemis de la virginité dont notre Bzowski énumère les tristes noms dans un livre sur le *Salve, Regina*, nient que la Mère de Dieu ait été liée strictement par le vœu de virginité ; et avec le brise-vœux et impudique Luther, ils jugent qu'il faut avoir en horreur la virginité, à l'exemple des Juifs. Aussi concluent-ils que la Vierge Marie doit être condamnée si elle a fait un pareil vœu. A cette troupe impie se joint Calvin, non moins impie lui-même,

¹ 2, 2, Quest. LXXXVIII, art. 6.

qui s'écrie plus haut que tous les hérétiques, dans son *Harmonie* : « Estimerons-nous que la Vierge s'est soumise à la puissance d'un mari pour se jouer de lui ? Ce serait assurément une perfidie digne d'un blâme sévère, si elle eût méprisé ainsi la sainte alliance conjugale avec outrage au Seigneur. » Tous ces impurs ennemis de la chasteté, tous ces téméraires et impies adversaires des saints vœux, notre Bzowski, à l'endroit déjà cité, les a glorieusement réfutés ; et il a de plus démontré, dans un style pur et élégant, que la virginité doit être affirmée et par vœu, et pieusement, et saintement pratiquée. Il nous reste donc seulement à établir que la bienheureuse Vierge Marie a fait le vœu de virginité.

II. — Cette vérité ressort évidemment des paroles de la Vierge elle-même dans son colloque avec l'Archange Gabriel. L'envoyé céleste aborde Marie pendant son oraison, et, tandis qu'il lui expose la volonté de Dieu : elle doit concevoir et enfanter un fils qui sera appelé grand, et le Fils du Très-Haut, la Vierge, toute stupéfaite d'une pareille nouvelle, et réfléchissant en elle-même, dit : *Mais comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ?* Pourquoi la Vierge est-elle surprise ? Pourquoi s'étonne-t-elle ? Pourquoi interroge-t-elle ? Évidemment, c'est pour que l'on sache qu'elle a voué sa virginité à Dieu et qu'elle l'a conservée dans ses rapports avec Joseph. C'est l'opinion de saint Bernard, qui dit dans la *iv^e Homélie* : « Comment cela se fera-t-il, c'est-à-dire puisque le Seigneur sait fort bien le vœu qu'a fait sa servante de ne point connaître d'homme, par quel moyen lui plaira-t-il que cela se fasse ? »

Assurément, si la Vierge Mère de Dieu n'avait pas voué sa virginité, elle aurait pu connaître le mari auquel elle était unie, et il n'y aurait eu aucun motif de dire : « Comment cela se fera-t-il ? » Elle aurait naturellement pensé que son mari la rendrait mère. Saint Anselme, dans l'homélie sur l'Évangile *Intravit Jesus in quoddam castellum*, écrit excellemment : « Si l'on disait à une jeune personne, déjà fiancée et disposée à se marier prochainement : « Vous aurez un « fils, » elle ne s'étonnerait pas et ne demanderait pas : « Comment cela « se fera-t-il ? » puisqu'elle sait fort bien que, déjà fiancée et devant être bientôt épouse, elle peut espérer devenir bientôt mère. » Ce n'est

donc pas sans motif que Marie s'étonne, et recherche comment s'accompliront les promesses qui lui ont été faites; car, quoique fiancée, elle sait fort bien qu'elle n'est pas, en réalité, épouse, et qu'elle ne connaît point d'homme. » Ainsi parle ce Père.

Je ne connais point d'homme, dit-elle. Quel homme, si ce n'est Joseph, son fiancé? La chasteté et la modestie virginales ne lui permettaient aucune pensée ni aucune parole qui eussent rapport à un autre.

Je ne connais pas. Ce n'est pas d'une simple connaissance qu'il s'agit ici; personne n'en doute, mais de l'union conjugale. *Je ne connais pas*: elle parle du présent et de l'avenir, comme si elle disait: « Mon esprit n'a jamais eu, n'a pas et ne pourra jamais avoir la pensée d'une pareille union, à cause du vœu par lequel je me suis liée à Dieu. » Car si, en effet, elle avait simplement voulu dire qu'elle ne connaissait pas présentement son mari, l'Ange aurait pu lui répondre immédiatement: « Si jusqu'à ce jour vous n'avez pas connu votre mari, connaissez-le maintenant, et vous aurez le fils dont je vous annonce la venue. » Elle fait donc comprendre, par cette prudente interrogation, qu'elle est entièrement privée de la faculté de connaître son mari, et qu'elle n'est pas libre de le connaître plus tard. Ainsi ceux qui, par religion, une profession publique, ou un vœu solennel, se sont astreints à une obligation quelconque, parlent au présent. Le chrétien dit: « Je n'adore pas les idoles; » le Chartreux: « Je ne mange pas de viande; » le Franciscain: « Je ne touche pas l'argent; » autrement dit: « Je ne puis adorer les idoles, manger de la viande, toucher de l'argent, parce que ma religion, ma profession, ou mon vœu, me le défendent. » De la même manière, la Vierge-Mère dit: « Je ne connais point d'homme, c'est-à-dire, je ne puis en connaître; mon vœu perpétuel de chasteté me l'interdit. » C'est ainsi qu'expliquent les paroles de Marie à l'Ange saint Augustin ¹, saint Grégoire de Nysse ², saint Bernard ³, le vénérable Bède, saint Anselme ⁴, Rupert ⁵. De ces paroles tous concluent que Marie avait fait vœu de virginité, et qu'elle était liée par ce vœu.

¹ *Liber de Virginitate*, tom. VI. — ² *Oratio de Christi nativitate*. — ³ Homélie IV sur *Missus est*. — ⁴ *Liber de Excellentia Beatæ Mariæ Virginis*, chap. IV. — ⁵ Lib. III, *in Cantico*.

III. — Mais les fougueux hérétiques, ennemis de la virginité de Marie, éludent de diverses manières la difficulté. Quelques-uns prétendent que la bienheureuse Vierge a douté de l'effet de la promesse de l'Ange; d'autres soutiennent que, dans sa première surprise, et comme hors d'elle-même, elle n'a pas suffisamment pris garde à ce qu'elle disait.

Mais loin de nous la pensée que Celle que Dieu avait élue pour être la Mère de son Fils unique ait douté un seul instant. Nous croyons et nous affirmons que jamais Marie n'a douté ni de la vérité de la promesse ni de la puissance de Dieu, mais a seulement demandé de quelle façon cette promesse recevrait son accomplissement. Ainsi elle ne dit pas : « Cela se fera-t-il ? » ou : « pourra-t-il se faire ? » mais : *Comment cela se fera-t-il ?* C'est la pensée de saint Bernard. Mais nous parlerons de cela plus longuement un peu plus loin.

Il n'est pas non plus permis de croire que la bienheureuse Vierge ait été tellement étonnée et mise hors d'elle-même, qu'elle n'ait pas suffisamment fait attention à ses paroles; car elle était parfaitement attentive au message de l'Ange, et elle avait été complètement rassurée, surtout après que l'envoyé céleste lui eût dit : *Ne craignez point, Marie.*

On peut encore prouver la réalité du vœu de Marie par les paroles de l'Évangéliste : *L'Ange Gabriel fut envoyé à une Vierge fiancée à un homme.* Le titre de Vierge, donné à Marie après les fiançailles, indique non point une virginité quelconque, mais une virginité qui ne se dément pas et qui est consacrée à Dieu. Ce qui le prouve c'est que, bien que mariée depuis plusieurs mois, elle était demeurée vierge.

D'où il suit qu'elle s'informe avec tant de sollicitude du mode de conception du Fils qui lui est promis. S'il lui eût été bien facile de connaître son mari, on ne voit pas pourquoi elle aurait demandé avec tant d'instance : *Comment cela se fera-t-il ?* car il eût été facile de lui répondre : « Vous avez la liberté de connaître votre mari, connaissez-le donc, et vous aurez le fils qui vous est promis. » Mais puisqu'elle interroge avec tant d'anxiété par quel moyen, par quelle voie elle conservera sa virginité intacte, il s'ensuit clairement qu'il ne lui a jamais été permis et qu'il n'a jamais été dans sa volonté de connaître un homme.

Ainsi, Marie a fait profession de virginité ; elle a eu la ferme intention de demeurer dans l'état de chasteté sans se démentir jamais, et elle l'a confirmée par un vœu.

110^e CONFÉRENCE

LA BIENHEUREUSE VIERGE A-T-ELLE ÉTÉ LA PREMIÈRE DE TOUTES A FAIRE LE VŒU DE VIRGINITÉ?

Sommaire. — 1. D'après l'opinion commune des saints Pères, la bienheureuse Vierge a fait la première le vœu de virginité. — 2. Ceux qui se consacrèrent à Dieu, sous l'ancienne loi, ont-ils réellement fait ce vœu? — 3. Marie a fait le vœu simple et non pas le vœu solennel.

I.—De deux façons différentes la Mère de Dieu peut être appelée la première Vierge : ou par la dignité, ou par le temps.

Quant à la dignité et l'excellence de la virginité de Marie sur les autres vierges, nous en avons assez longuement parlé dans la 19^e Conférence, et nous en parlerons encore dans l'invocation : *Mère très-chaste*. Quant au temps, il est d'opinion commune et reçue parmi les saints Pères que Marie a voué la première sa virginité à Dieu. Abdias de Babylone, dans la *Vie de saint Barthélemy*¹, rapporte ces paroles de l'Apôtre : « Ne voulant entendre parler d'aucun homme, la divine Vierge se voua la première au Dieu tout-puissant. J'ai dit la première, car depuis que Dieu s'est fait homme, dès le commencement du siècle, aucune autre n'avait offert à Dieu ce vœu ; la première donc parmi les femmes elle dit résolument : « Seigneur, je vous offre ma « virginité. »

Apponius, sur ces paroles du Cantique² : *La voix de la tourterelle s'est fait entendre dans notre terre*, dit ceci : « La tourterelle est un oiseau très-chaste : elle est la figure de la chaste Marie, dont la voix prononçant le vœu de virginité s'est fait entendre comme la tourterelle dans notre terre, où n'en avait jamais résonné de semblable depuis le commencement du siècle. »

¹ Lib. VIII. — ² II, 12.

Saint Chrysostome ¹ et saint Augustin ² appellent Marie la verge d'Aaron. Nous lisons dans le *Livre des Nombres* ³ que la verge d'Aaron, quoique desséchée, germa, produisit des fleurs d'où, après que les feuilles se furent ouvertes, il se forma des amandes. Or, l'amandier était, chez les anciens, le symbole de la chasteté et de la continence, comme le rapporte Pierius ⁴, et, parmi les arbres, il a cela de particulier qu'il fleurit le premier de tous. Ainsi la bienheureuse Vierge Marie, parmi toutes les femmes, fit la première le vœu de virginité.

Saint Antonin, archevêque de Florence ⁵, dit : « La bienheureuse Marie est la mère de toutes dans la virginité, car la première, sans précepte, sans conseil, sans exemple précédent, elle a fait à Dieu le don de sa virginité, et engendré ainsi toutes les vierges qui l'ont imitée par la suite. » La même doctrine, et dans des termes semblables, avait été enseignée auparavant par le bienheureux Albert, dit le Grand, à cause de son admirable érudition ; par saint Bernard ⁶, et par Rupert ⁷.

En remontant plus loin, nous voyons les Pères du même avis. Ainsi Origène ⁸ dit : « Je pense qu'il est raisonnable et convenable que les prémices de la pureté et de la chasteté de l'homme se soient trouvées en Jésus, comme celles de la femme en Marie. »

Saint Ildephonse, archevêque de Tolède, qui florissait au VII^e siècle ⁹, dit : « Marie a choisi la meilleure part : la première de toutes les femmes elle a offert à Dieu sa virginité. » Et le vénérable Bède ¹⁰ : « La première parmi les femmes, elle a fait à Dieu le don glorieux de sa virginité ¹¹ ; la première des femmes, elle s'adonna à une si grande vertu. »

Et tous les saints Pères à l'envi donnent à la bienheureuse Vierge des éloges glorieux. Saint Jacques, Apôtre, dans sa liturgie, l'appelle *la Gloire des vierges* ; saint Éphrem ¹², *la Couronne des vierges* ; saint Épiphane ¹³, *la Princesse de la virginité* ; saint Ildephonse ¹⁴, *la plus élevée*

¹ *In Gen.* — ² Sermon III, *de Temp.* — ³ *Liv. des Nombres*, xvii, 8. — ⁴ Lib. LI. — ⁵ IV^e Part., *Summa*, tit. XV, cap. xx. — ⁶ Homélie 2 et 3, sur *Missus est.* — ⁷ *In cap. iii Canticorum.* — ⁸ *In cap. xiii Matth.* — ⁹ Sermon v, *de Assumptione.* — ¹⁰ Homélie *de Annuntiatione.* — ¹¹ *Et super Luc*, cap. ii. — ¹² *Orat. de Deipara.* — ¹³ *Harresi* LXXVIII. — ¹⁴ Sermon *de Assumptione.*

de toutes les vierges ¹ ; l'Exemple de la virginité parfaite ; saint Isidore ², la Tête des vierges ; saint Damascène ³, le Trésor de la virginité ; saint Anselme ⁴, la Mère de la virginité ; saint Bernard ⁵, la première des vierges ; saint Bonaventure ⁶, la Porte-enseigne des vierges et la gloire de la pudeur virginale ; saint Ambroise ⁷, le Porte-drapeau des vierges et la Maîtresse de la virginité. Elle porta en effet, la première parmi les femmes, le drapeau de la virginité, et par son exemple elle entraîna et réunit cette grande multitude de vierges, tant d'hommes que de femmes, que l'on voit maintenant dans les temples et les monastères.

Jetez aujourd'hui un regard sur la terre entière, et voyez dans le passé, le présent et l'avenir, que de sociétés religieuses d'hommes et de femmes qui ont embrassé la virginité avec ardeur. Aussi les démons frémissent-ils de rage et de colère ; les païens bondissent de fureur ; les Juifs se rient et tonnent ; les hérétiques insultent et outragent, à la vue de ces troupes de vierges qui surgissent de toutes parts dans le monde. C'est la gloire de la Vierge des vierges, de la bienheureuse Marie, qui la première leva le drapeau de la sainte virginité et porta bien haut, en l'honneur du Christ, l'étendard d'une virginité sans tache, comme le disent saint Ambroise ⁸ et saint Jérémie ⁹ : « Pour moi, la virginité a été consacrée dans Marie et dans le Christ. » Et saint Épiphane ¹⁰ assure que c'est une coutume très-ancienne dans l'Église de vouer à Dieu sa virginité en l'honneur et à l'imitation de la bienheureuse Vierge Marie. Le Docteur angélique ¹¹ fortifie et confirme les opinions et les autorités de tous les saints Pères par le raisonnement suivant : « Le vœu de virginité appartient à l'état de perfection ; il convenait donc que, sous la loi de grâce, il prît son origine dans le Christ et dans sa Mère, qui sont le modèle et l'origine de toute perfection.

II. — Mais, dira-t-on, sous l'ancienne loi, plusieurs hommes et femmes ont conservé la virginité, comment la bienheureuse Marie

¹ Et Sermon III. — ² Lib. de Officiis eccles. — ³ Orat. 1, de Nativ. B. M. — ⁴ Lib. de Excell. B. V. — ⁵ Tract. de Passione Domini. — ⁶ In Litaniis. — ⁷ Lib. de Institut. virginum. — ⁸ Idem, cap. V. — ⁹ Epist. II ad Eustochium. — ¹⁰ Hæresi LXXVIII. —

¹¹ III^e Part., quest. xxviii, art. 4.

peut-elle donc être appelée la première Vierge qui ait paru dans le monde ? Ainsi Melchisédech et Josué ont été vierges : saint Ignace l'assure dans son *Épître aux Philadelpiens*. Saint Ambroise nous apprend qu'Élie a été vierge ¹, et nous savons par saint Jérôme ² que Jérémie et Élisée le furent aussi. Saint Damascène soutient que Daniel a aussi été vierge et qu'il doit à cela sa délivrance du milieu des lions ³ : « Son corps, dit-il, fut tellement durci par la virginité que les dents des bêtes féroces ne purent y mordre. » Le même Père atteste que les trois enfants hébreux qui furent jetés dans la fournaise ardente par les ordres de Nabuchodonosor, étaient également vierges, et nous lisons dans le *Livre des Vierges*, de saint Grégoire de Nicée ⁴, « que Marie, sœur de Moïse, cultiva la virginité. » Enfin, pour le dire en passant, non-seulement là où l'on cultivait le culte du vrai Dieu, mais aussi parmi les païens, la virginité était en honneur. Qui ne connaît les sibylles chez les Grecs, et les vestales chez les Romains, vierges les unes et les autres ? Comment donc peut-on appeler la bienheureuse Marie la première vierge, puisqu'il y en a tant avant elle ?

Qu'il y ait eu des vierges avant la Vierge Marie, soit ; mais qu'un seul homme ou une seule femme ait confirmé et embelli sa virginité par un vœu avant Marie, je le nie. Seule et la première de toutes, la Mère de Dieu a entrepris l'œuvre courageuse et héroïque de la consécration de la virginité par le vœu, et l'a scellée par la religion.

Pour preuve, j'en appelle à l'autorité d'une multitude innombrable de Pères ; et qu'on ne m'oppose pas la sainte Écriture, car on ne peut point en tirer la preuve que le vœu de virginité ait été fait avant Marie. Ainsi, nous ne lisons nulle part que Melchisédech, Josué, Élie, Élisée, Jérémie, Daniel, les trois enfants, aient fait vœu de virginité. Quant à Marie, sœur de Moïse, et aux sibylles, en supposant qu'elles soient demeurées vierges, on ne peut prouver qu'elles aient voué leur virginité. Bien plus, Josèphe ⁵ nous apprend que la sœur de Moïse a eu pour mari un nommé Hur, qui la rendit mère d'un enfant appelé Béséléel.

Quant aux vestales, elles cultivaient, il est vrai, la virginité non à

¹ Lib. I, de *Virg.* — ² *Lib. contra Jovin.* — ³ *Lib. de Fide*, cap. xxv. — ⁴ Chap. vi. — ⁵ Lib. III, *Antiq.*, 2 et 6.

perpétuité, mais pendant un certain temps plus ou moins long, après quoi elles la perdaient. Ainsi l'attestent Alexandre ¹ et saint Ambroise ², qui dit : « La virginité des vestales était une virginité d'emprunt, temporaire et pleine de faste. » Et, dans le livre I^{er} *des Vierges*, reprenant la virginité des vestales, il dit « qu'une telle pureté est d'autant plus pétulante qu'elle est suivie de la débauche, qui va jusqu'aux vieux ans. » Ainsi, la virginité des vestales ne peut nullement être comparée à celle de la Mère de Dieu, ni avec celle des chrétiens, qui est perpétuelle et bien éloignée de toute recherche et de tout lucre.

Mettra-t-on en avant la fille de Jephté, que beaucoup pensent s'être consacrée à Dieu? Cet holocauste, que le père avait fait vœu d'offrir à Dieu ³, un grand nombre pensent qu'il fut non pas réel, mais métaphorique, en sorte que Jephté offrit à Dieu sa fille non point en l'immolant comme une victime ordinaire, mais en la consacrant au culte divin, pour qu'elle conservât perpétuellement sa virginité et persévérât dans la prière, le jeûne et les œuvres pies jusqu'à la mort. Ainsi pensent David, Pagninus, Lyranus et beaucoup d'autres que cite Nicolas Serarius ⁴. Cette jeune fille a donc voué sa virginité avant la Mère de Dieu.

Je réponds que la fille de Jephté n'a nullement enlevé à Marie la priorité de la virginité. En admettant que Jephté ait immolé sa fille à Dieu de la façon que ces derniers le pensent, il ne s'ensuit pas que cette jeune personne ait voué à Dieu sa virginité, car la création fondamentale du vœu est qu'il soit volontaire, libre, spontané; d'où le vœu est dit naître de la volonté, parce qu'il est fait volontairement. Saint Thomas ⁵ le définit : « Une promesse volontaire et délibérée faite à Dieu, » etc. Or il est clair, d'après le texte sacré, que la virginité de la fille de Jephté ne fut pas volontaire, puisqu'elle pleura sa virginité, c'est-à-dire sa stérilité, la privation de postérité, comme disent les Docteurs. Elle n'a donc pas conservé sa virginité. Si vous voulez que cette fille ait été consacrée au Seigneur, il ne s'ensuit pas qu'elle dût

¹ Lib. V *Genialium dierum*. — ² Lib. I, *de Virg.* et lib. II; epist. XII, *ad Simachus* — ³ *Judicium*, XI, 31. — ⁴ *In lib. Judicium*, cap. II, quest. XVI. — ⁵ 2, Quest. LXXXVIII, art. 1.

nécessairement conserver une perpétuelle virginité. Sous l'ancienne loi, un grand nombre se consacèrent à Dieu, comme les lévites, les Nazaréens, Samson, Samuel, cependant ils contractèrent licitement mariage. Mais en voilà assez sur ce point.

La commune opinion des saints Pères est que Jephthé immola sa fille en un holocauste véritable, en la faisant mourir, soit par témérité, soit sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, peu importe ; et comme nous devons interpréter la sainte Écriture d'après l'avis unanime des Pères, il faut se rallier à cette dernière opinion. Je sais fort bien que Lyranus et Pagninus sont très-instruits et qu'ils ont voulu défendre le saint homme Jephthé de témérité, de folie, d'impiété ou de cruauté, mais comme il ne faut pas plus raisonner qu'il ne convient, ainsi que le dit l'Apôtre, nous nous en tenons à l'avis des anciens Docteurs, de saint Thomas et de tous les théologiens dont parle Nicolas Serarius. Il faut donc tenir pour certain que la bienheureuse Vierge a été la première à vouer sa virginité, et qu'elle est à bon droit appelée la Vierge des vierges, la Mère, la Reine, le Porte-drapeau et la Maîtresse de toutes celles qui ont fait profession de virginité.

III. — D'autre part, il est certain que Marie n'a pas fait le vœu solennel de virginité, car elle aurait été inhabile à contracter mariage. Du reste, en ce temps-là, le vœu solennel n'était point en usage, tel que l'Église l'a introduit par la suite ; elle fit un vœu simple. Comment donc est-elle appelée la Vierge des vierges, elle qui s'est consacré à Dieu par un vœu moins parfait que celui des autres vierges qui vivent dans le cloître ? Si le vœu solennel est plus parfait que le vœu simple, la virginité consacrée solennellement à Dieu est plus parfaite que celle qui l'est simplement.

Je réponds que le vœu solennel n'est pas plus parfait que le vœu simple. La solennité du vœu a été établie par l'Église non pas pour rendre le vœu plus parfait, mais pour raffermir l'inconstance des profès, qui varieraient facilement. Mais Marie a toujours été stable dans sa vertu ; elle n'avait pas besoin de la solennité extérieure du vœu. Ainsi donc, bien qu'elle ait fait le vœu simple, cependant ce vœu n'est pas moins parfait que celui de ceux qui vouent solennellement leur chasteté. La perfection du vœu doit être tirée de l'ardeur de l'âme, et de

l'efficacité de la grâce abondante, et de la charité. Or, la virginité de Marie, quant à la fermeté et à l'ardeur de l'âme, découle d'un amour de Dieu et de la pureté, plus grand que celui des profès solennels, comme nous le dirons plus bas ; d'où la virginité de Marie et son vœu ont été les plus parfaits. Concluons donc sans hésiter que la Mère de Dieu l'a emporté sur toutes les autres en virginité, et que, tant pour le temps que par la dignité et la perfection, elle a été la plus pure des vierges.

111^e CONFÉRENCE

CETTE PRIMAUTE DE VIRGINITÉ A-T-ELLE ÉTÉ LOUABLE EN MARIE ?

SOMMAIRE. — 1. De dignes éloges sont toujours donnés à ceux qui accomplissent les premiers de grandes choses. — 2. Objections diverses tirées de la sainte Écriture contre la convenance du vœu de la Vierge. — 3. Réponse péremptoire à ces objections.

I. — De tout ce que nous avons dit, il ressort évidemment que la primauté de la virginité est louable en Marie. Ils sont, en effet, dignes d'éloges ceux qui ont fait les premiers de grandes et difficiles découvertes : tels sont les Lacédémoniens, inventeurs de l'épée ; Anaximène et Anaximandre, les premiers constructeurs d'horloge ; ils ont mérité des louanges. Carmente, mère d'Évandré, recueillit d'immenses honneurs pour l'institution des chars et des chariots, et les Vénitiens, pour la confection des bombes. Christophe Colomb s'est fait un nom par la découverte du nouveau monde, et Améric Vespuce a donné son nom à ce continent pour avoir trouvé d'immenses royaumes. A plus forte raison est-elle digne de toute louange, la glorieuse Marie, qui la première établit l'état excellent de la virginité et entraîna à sa suite, par la seule force de l'exemple, une foule innombrable de vierges, hommes et femmes, qui l'ont embrassé après elle, et a donné à toutes les vierges à venir le modèle accompli d'une vie céleste et angélique.

Celui qui transporterait des régions étrangères dans sa patrie une plante précieuse propre à donner des fruits abondants et succulents, quelle gloire ne mériterait-il pas ? Son nom serait grand. Ainsi Marie

a droit à toute gloire, à tout honneur, à tout éloge, elle qui a transplanté dans notre pauvre monde la noble et belle plante de la virginité, si féconde en fleurs et fruits merveilleux. Jetez un regard sur l'univers, et voyez toutes ces vierges des deux sexes marchant sous les nobles étendards des Basile, des Benoît, des Augustin, des Bernard, des Dominique, des François, des Claire et des Thérèse. Tous ils suivent la bienheureuse Vierge comme leur chef, leur maîtresse et leur reine; ils ont embrassé le noble état de la virginité à son exemple, par ses mérites et sous son patronnage.

II. — Mais ici se présentent plusieurs difficultés :

1° A l'époque où Marie fit vœu de virginité, la stérilité était un opprobre chez les Juifs. Or, c'était une ignominie que de ne pas avoir d'enfant. Ainsi Rachel, après avoir enfanté, dit : « Le Seigneur m'a tirée de l'opprobre où j'ai été ¹. »

2° En ce temps-là la stérilité était regardée comme une malédiction : *Maudit est celui qui ne suscite point de postérité dans Israël* ². Bien que ces paroles ne se trouvent pas dans la *Vulgate*, cependant les Pères les citent comme inscrites dans l'ancienne loi ³.

3° En ce temps-là la reproduction et la multiplication étaient ordonnées à toute créature : *Il n'y aura rien d'infécond ni de stérile dans votre terre* ⁴; *Il n'y aura point parmi vous de stérile, ni de l'un ni de l'autre sexe* ⁵ : et cela avait surtout lieu parmi les femmes de la tribu de Juda, à cause de l'attente du Messie ⁶.

4° La bienheureuse Vierge était mariée : *Cum esset desponsata mater Jesu Maria Joseph* ⁷. Mais le mariage n'est point permis à ceux qui ont fait le vœu de virginité. Saint Augustin ⁸ dit : « Ceux qui ont voué la virginité ne peuvent ni se marier ni désirer se marier; ce serait mal de leur part. » Et saint Augustin tire ces paroles de l'épître de saint Paul à Timothée, où il est dit que les veuves qui annihilent leur première foi, c'est-à-dire leur promesse de chasteté et veulent se marier, sont dignes de l'Enfer.

Enfin, et c'est la dernière objection, le vœu de virginité, par soi et

¹ Genèse, xxx, 23. — ² Deutéronome, xxv. — ³ St. Jérôme, sur Isaïe, lvi; St. Augustin, liv. IV, contre Faust., chap. xiii. — ⁴ Exode, xxiii, 26. — ⁵ Deutéronome, vii, 14. — ⁶ St. Augustin, lib. VI, de Bono conjugali. — ⁷ Matth., i, 18. — ⁸ Liber de Nuptiis.

de sa nature, semble répugner à la fidélité et à la justice du mariage, car nécessairement il renferme en soi le ferme propos de ne pas remplir le devoir que le mariage exige impérieusement. Ainsi l'Apôtre ¹ dit : *Que le mari rende à sa femme ce qu'il lui doit, et la femme ce qu'elle doit à son mari....* Comment Marie a-t-elle pu s'unir à Joseph, si elle avait fait le vœu de virginité ? Et comment a-t-elle pu refuser à son époux le devoir conjugal pour demeurer fidèle au vœu de continence qui la liait ? Quoi de plus injuste que de se constituer débiteur d'un autre, avec la ferme intention de ne point payer sa dette ? Voilà pourquoi Calvin s'écriait : « Estimerons-nous que la Vierge s'est soumise à la puissance d'un mari pour se jouer de lui ? Ce serait assurément une perfidie digne d'un blâme sévère, si elle eût méprisé ainsi la sainte alliance conjugale avec outrage au Seigneur. »

III. — Il n'en est pas moins certain, et nous devons le tenir pour vrai, qu'il n'y a rien de répréhensible dans la primauté de la virginité de Marie ni dans son vœu ; tout est en elle louable, beau, droit, saint, et comme fait par la Vierge très-prudente que dirigeait le Saint-Esprit.

Cette vérité va ressortir des propositions suivantes :

1^o L'ignominie qui pesait du temps de Marie sur les vierges ne l'empêcha pas de faire son vœu.

En ce temps-là la stérilité était une ignominie pour ceux seulement qui la regardaient comme le châtiment d'une faute grave. L'expérience leur avait appris que Dieu, pour ce motif, avait rendu des femmes stériles. Ainsi le Seigneur avait frappé de stérilité la maison d'Abimélech à cause de l'enlèvement de Sara, femme d'Abraham ² ; et Osée ³ menace de stérilité Israël, qui se complait au sein de l'abondance : *Donnez-leur, Seigneur, et que leur donnerez-vous ? Donnez-leur des entrailles qui ne portent point d'enfants et des mamelles qui soient toujours sèches.* Mais la Vierge savait fort bien qu'elle n'était coupable d'aucune faute. La stérilité ne pouvait donc pas être une ignominie pour elle, car elle ne l'était pas pour ceux qui conservaient volontairement la chasteté, comme les saints personnages de l'ancienne loi,

¹ 1^{re} Aux Corinthiens, VII, 3. — ² Genèse, XX, 28. — ³ IX, 14.

dont nous avons parlé dans la Conférence précédente, auxquels il faut ajouter saint Jean Baptiste qui, malgré sa virginité, fut en grand honneur parmi les Juifs. Nommons aussi les Esséniens de la primitive Église, religieux établis par saint Marc, et que les Juifs avaient en grande estime à cause de leur virginité perpétuelle.

Aux yeux des Juifs charnels, adonnés aux choses de la chair, qui regardaient comme ignominieux de n'avoir point d'enfants, la stérilité était une honte, mais pour eux seulement.

Enfin, en ce temps-là la stérilité passait pour une ignominie, comme contraire à la propagation du peuple qui devait donner le jour au Christ. Ils étaient censés ennemis du Christ, ceux qui n'avaient pas volontairement de postérité, puisqu'ils ne contribuaient pas au futur avènement du Messie. Mais cette crainte ne devait pas éloigner Marie du vœu de virginité, car, très-versée dans la science des saintes Écritures, elle savait fort bien que le Christ naîtrait d'une vierge. Son état de virginité ne devait donc pas opposer un obstacle bien redoutable à la venue du Messie.

2° Les malédictions de la loi n'empêchaient pas Marie d'offrir à Dieu son vœu de virginité.

Cette malédiction existait tout simplement dans l'esprit des hommes qui avaient mal compris la loi. Entre autres bénédictions données au peuple, le Seigneur désigne celle-ci, à savoir : « qu'il n'y aura point de stérile parmi eux, ni de l'un ni de l'autre sexe. » Prenant ces paroles en sens contraire, on en concluait que le stérile était maudit, et par conséquent privé des bénédictions divines. Mais la bienheureuse Vierge ne dépendait pas du jugement des hommes ni de leur opinion. Le Saint-Esprit la dirigeait; elle n'avait donc nul souci de la façon de penser des Juifs. Aussi saint Bernard ¹ fait parler Marie comme il suit : « Il m'est plus avantageux d'encourir la malédiction que de violer mon vœu. C'est bien une malédiction, mais ce n'est pas un péché; et qu'est-ce autre chose cette malédiction, sinon le blâme des hommes? » Et elle avait raison, car Dieu ne rejetait point les vierges ni les stériles. Bien plus, Isaïe promet de la part de Dieu ² aux eunu-

¹ Homélie III, sur *Missus est*. — ² LVI, 6.

ques, c'est-à-dire aux vierges, la première place dans sa demeure et un nom immortel.

3° Aucun précepte ne s'opposait au vœu de Marie. J'ai peine à croire que, dans l'ancienne loi, Dieu ait donné un précepte qui obligeât tous les Juifs en particulier à contribuer à la propagation du peuple, et qui défendit la chasteté pour toujours. Sans doute le vrai culte et le peuple qui devait donner le jour au Messie ne pouvaient se propager qu'ainsi, et il semblait dès lors que la loi défendait de faire aucun acte qui lui fût contraire, comme le dit saint Thomas¹. Néanmoins, une fois le genre humain et le peuple de Dieu suffisamment propagés, ce ne pouvait être un péché dans la loi de Moïse de conserver la virginité. Celui qui agissait ainsi ne se mettait pas en opposition avec la loi, mais au-dessus de la loi. Les saints personnages dont nous avons déjà parlé ne pensaient pas différemment, car ils n'auraient pas cultivé la virginité s'ils avaient cru aller contre un précepte divin.

Saint Thomas ne parle pas d'une prohibition formelle de la loi, mais d'une apparence : *Videbatur esse lege prohibitum*. C'était en effet ce qui *apparaissait* à cause des immenses bénédictions données par Dieu à ceux qui avaient une progéniture ; aussi le peuple accusait-il de péché ceux qui ne participaient pas à de si abondantes bénédictions.

Les paroles que nous lisons dans l'*Exode* et dans le *Deutéronome* n'ont pas force de loi ; ce sont de simples promesses. Parlant à un peuple charnel, Dieu lui promettait, en récompense de sa fidélité, la pluie abondante et les fruits de la terre, et il l'assurait aussi qu'il ne se trouverait dans son sein aucune femme stérile. Puis il ajoutait : *Et je remplirai le nombre de vos jours et de vos années*. Et dans le *Deutéronome*, il dit qu'il n'y aura rien de stérile, *ni dans les hommes ni dans les troupeaux*. Évidemment un troupeau ne peut pas recevoir de précepte. Du reste, dans le texte sacré, les paroles qui précèdent comme celles qui suivent ne contiennent autre chose que des promesses.

4° C'est avec raison que Marie contracta mariage avec Joseph, mal gré son vœu ; et elle est louable en cela.

¹ III^e Part., quest. xxviii, art. 4.

Avant ses fiançailles, la bienheureuse Vierge ne voua pas sa virginité d'une manière absolue, mais sous condition, si cela plaisait à Dieu. De son temps, la virginité semblait défendue par la loi, mais la bienheureuse Marie la souhaitait comme un état meilleur et plus désirable, qui éloignait l'homme de tout amour et de tout plaisir sensible, et le débarrassait des soucis et des sollicitudes terrestres. A cause de la défense apparente de la loi, Marie voua sa virginité sous condition : c'est l'opinion de saint Thomas et de tous ses disciples, qui toutefois n'expliquent pas de la même manière que la condition fut exprimée dans le vœu. Ayant connu par révélation qu'il plaisait à Dieu qu'elle se mariât, la bienheureuse Vierge se laissa fiancer et consentit à s'unir à Joseph, pour se conformer à la volonté divine; puis, une fois le mariage accompli, simultanément avec son époux et d'un commun accord, elle fit le vœu de chasteté. Ainsi l'explique saint Thomas, et il n'y avait rien en cela de contraire à son vœu, puisqu'il était conditionnel. Les paroles de saint Augustin, d'après l'Apôtre qui condamne les vierges non-seulement dans l'acte, mais aussi dans le désir du mariage, ne combattent que celles dont le vœu était absolu et sans condition.

Nous donnerons la réponse à la dernière objection, qui semble infirmer la primauté de la virginité de Marie, dans la Conférence suivante.

112^e CONFÉRENCE

POURQUOI LA BIENHEUREUSE MARIE A-T-ELLE CONTRACTÉ MARIAGE, PUISQU'ELLE CONSERVAIT EN SON COEUR LA FERME VOLONTÉ DE DEMEURER VIERGE ?

SOMMAIRE. — 1. Le Saint-Esprit, qui était l'unique conseiller de Marie, a voulu ce mariage. — 2. Pour le Messie. — 3. Pour elle-même. — 4. Pour nous.

I. — Il n'est pas douteux que la bienheureuse Vierge, dès le premier usage de sa raison, ait eu sinon le vœu absolu, au moins le ferme propos et le désir efficace de conserver la virginité perpétuelle; car c'est en cela que consistent la forme et la perfection de la virginité, comme l'enseigne admirablement saint Thomas¹.

¹ 2, 2, Quest. CLII, art. 1^{er}.

Cela posé, l'esprit est frappé d'un doute : comment la bienheureuse Vierge a-t-elle contracté mariage, elle qui a toujours eu l'intention ferme de ne jamais porter la moindre atteinte à sa virginité ?

Les uns disent qu'elle en a agi ainsi pour obéir à la loi dont le précepte incombait tant aux femmes qu'aux hommes, de contracter mariage. Ainsi le pensent saint Augustin, saint Jérôme et saint Épiphané ; mais il ne faut pas donner trop d'étendue à l'opinion de ces grands hommes. Nous avons prouvé que ce précepte est plus apparent que réel, et c'est dans ce sens qu'ils en ont parlé. Si, en effet, la bienheureuse Vierge s'était mariée pour obéir à la loi, elle aurait dû consommer l'union conjugale ; car c'était là l'esprit du précepte, pour empêcher la stérilité en Israël, comme nous l'avons démontré.

Voici l'opinion vraie, ferme et absolue de tous les Docteurs : le Saint-Esprit est l'auteur de cet admirable conseil. Dans tous ses actes, et principalement en ce qui concernait l'incarnation du Fils de Dieu, la Vierge a été conduite par l'Esprit-Saint. C'est lui qui mit en son âme et en son cœur la pensée, le désir et la volonté du vœu perpétuel de virginité ; c'est lui qui lui inspira ensuite le dessein de se marier ; c'est lui encore qui lui apprit à conserver sa chasteté, tout en s'unissant à un homme ; c'est lui enfin qui a voulu son mariage pour le Messie, pour elle-même et pour nous.

II. — Pour le Messie. Afin qu'il ne parût pas aux yeux des Juifs issu d'une naissance illégitime ; car c'eût été un grave inconvénient, et on ne l'aurait pas accepté pour le Messie. Si les Juifs lui opposaient les difficultés les plus insignifiantes, à plus forte raison lui auraient-ils fait une opposition sérieuse, assurés qu'ils étaient que le Messie ne devait point être issu d'une naissance illégitime. C'est la raison qu'en donne saint Ambroise. Qu'aurait-on pu dire aux Juifs et à Hérode, si le Christ avait paru être le fruit d'un adultère ?

Afin que, selon l'usage, la généalogie du Christ fût décrite par l'homme. « Celui qui est venu dans le monde, dit saint Ambroise, a dû être décrit selon la coutume du monde. » Il l'a dû, car il importait que la généalogie du Messie fût évidente aux yeux de tous, pour que sa race fût bien connue des Juifs. Tous savaient, d'après l'Écri-

ture, que le Messie serait de la race d'Abraham, de la tribu de Juda, de la famille de David. Il était donc nécessaire que le Christ montrât sa généalogie, comme le témoignage de sa noblesse, afin que les Juifs, en le répudiant, ne donnassent pas pour prétexte qu'il n'était pas de la race de David. Chez tous les peuples, les étrangers sont ordinairement détestés, tandis que les compatriotes possèdent l'affection de tous. Ainsi, quand les tribus d'Israël vinrent trouver David à Hébron, elles lui dirent : « Nous sommes vos os et votre chair, aussi bien que ceux de la tribu de Juda, et nous avons pour vous le même attachement et la même soumission ¹. » Pour empêcher le Christ de paraître un étranger, la description de sa généalogie était donc nécessaire, et chez les Hébreux les catalogues de généalogie ne se dressaient point par les femmes, comme l'observent saint Chrysostome, Euthymius et Théophylacte. Si l'on objecte qu'au *Livre de Judith* la généalogie de cette sainte veuve est décrite, je répons que c'est une simple indication pour établir la véritable généalogie.

Pour la garde de l'enfant, dans la crainte que le diable ne cherchât à lui nuire. Cette raison est donnée par l'illustre martyr Ignace : pour cacher l'enfantement divin au démon, qui prendrait Marie pour une femme et non pour une vierge.

Assez d'indices annonçaient au diable la prochaine naissance de Celui qui devait briser ses forces et sa puissance. La stérile Élisabeth avait conçu ; l'enfant avait tressailli dans son sein, et le muet parlait. Les bergers accouraient ; les rois venus du fond de l'Orient, et par leurs paroles, leurs actes et leurs présents, disaient assez haut la naissance du nouveau Roi. Les étoiles le manifestaient à tous ; les animaux fléchissaient le genou ; les oracles disaient des merveilles de ce petit enfant : tout annonçait évidemment la naissance du nouveau Messie. Il fallait donc cacher l'enfantement de la Vierge, car si le diable, voyant l'accomplissement de la prophétie d'Isaïe : « Une Vierge enfantera, » etc., avait reconnu dans le Christ le vrai Messie, il se serait opposé à l'œuvre de notre salut, en persuadant aux Juifs que c'était un faux Messie. Ceux-ci ne l'auraient donc pas crucifié,

¹ II, *Reg.*, v, 1.

comme l'atteste saint Paul : « S'ils l'avaient connu, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire. »

Le démon aurait pu avant le temps procurer la mort à la Mère et par suite au Fils. En persuadant aux Juifs que Marie était adultère, il aurait nui à l'enfantement virginal. Mais dès le commencement il fut étrangement trompé en voyant le Christ né en apparence comme les autres hommes : cette raison est donnée par un grand nombre de Pères très-illustres, saint Grégoire le Thaumaturge, Origène, saint Basile, saint Ambroise, Théophylacte, saint Jérôme, saint Bernard, saint Damascène, qui dit entre autres : « Sachant que le Messie devait naître d'une Vierge, le diable les observait toutes avec beaucoup d'attention. »

Cependant il en est qui, trop confiants en leur propre génie, prétendent anéantir ce motif, et principalement Scot et ses disciples : « Dieu, disent-ils, n'a pas pu cacher au diable sa naissance, en ne démontrant pas la virginité de sa Mère par des signes évidents. Le diable pouvait facilement voir que la Vierge n'avait pas eu de rapport avec son mari, et par conséquent qu'elle n'en avait rien reçu. Il pouvait aisément, à des signes naturels, distinguer la Vierge de celle qui ne l'était pas, et connaître ainsi facilement la virginité de la Mère de Dieu. Si l'on dit, ajoute Scot, que Dieu a empêché le démon de voir ce qu'il aurait pu connaître par sa perspicacité naturelle, j'ajouterai que Dieu aurait pu aussi l'empêcher d'examiner la virginité de la Mère de Dieu, quand même Marie n'aurait été liée à aucun homme. » — Oui, Dieu l'aurait pu, c'est incontestable; mais le mode adopté par la divine Providence était surtout convenable afin que le diable, auteur du péché, fût battu par ses propres armes. La ruse lui avait donné la victoire, et elle devait la lui ravir. Il avait séduit d'abord la femme, et par la femme l'homme. Il devait en premier lieu être séduit par la femme et puis écrasé par l'Homme-Christ, afin que le démon ne parût ni plus fort ni plus prudent que Dieu. »

Le démon paraît avoir été joué, comme autrefois Saül, quand Samuel sacra en cachette David roi. Le Seigneur dit à Samuel : « Emplissez d'huile la corne que vous avez et venez, afin que je vous envoie à Isai de Bethléem, car je me suis choisi un roi entre ses enfants. »

Samuel lui répondit : « Comment irai-je ? Saül l'apprendra et il me fera mourir ? » Le Seigneur lui dit : « Prenez avec vous un veau du troupeau et vous direz : « Je suis venu pour sacrifier ¹. » Saül fut ainsi joué par cet artifice et ne connut pas que David avait été sacré roi. De la même manière, le Christ a été sacré par l'Esprit-Saint dans le sein de la Vierge. Dieu l'a oint d'huile d'une façon différente des autres ² pour que le diable ne vint pas à savoir le mystère caché sous le voile du mariage de la Vierge et de Joseph.

Vegetius, dans son livre *de l'Art militaire*, donne ce conseil aux généraux : « Que chaque chef soit discret et secret, afin que l'ennemi ignore la marche de l'armée et son lieu de campement. » Pour ce motif, les anciens avaient choisi comme symbole, dans les légions, le minotaure ; car de même que ce monstre demeurait enfermé dans le fond d'un labyrinthe inextricable, ainsi le dessein du général en chef doit toujours rester secret. Les Romains avaient aussi élevé un autel souterrain et caché au dieu Consus pour montrer que les projets doivent être tenus secrets. Consus était le dieu des conseils secrets. De même Dieu, sous le voile du mariage de Joseph avec Marie, a caché le mystère de l'incarnation, afin que ses desseins sur le salut du genre humain fussent ignorés du démon. Rupert dit : « Le mariage de la Vierge trompa le démon et tous ses satellites. » Ainsi ils ne connurent point le mystère, car le temps marqué pour sa révélation n'était point encore venu. » Ces dernières paroles doivent être notées, car plus tard le diable connut que le Christ était le Fils de Dieu, quand il s'écria : « Qu'y a-t-il entre vous et nous, Jésus de Nazareth ?... Je sais que vous êtes le Saint de Dieu. » Mais l'enfance du Sauveur n'était point le temps de la manifestation ; le démon l'aurait poursuivi avec trop d'acharnement dans un moment où il n'était disposé ni à souffrir ni à montrer sa puissance, mais simplement à paraître semblable en tout aux autres enfants.

Pour que Joseph pourvût à sa nourriture, d'où l'époux de Marie est appelé père nourricier. Nous dirons plus bas quelles sont la grandeur et l'excellence de cette dignité.

¹ Reg., xvi, 1, 2. — ² Ps. xliv.

III. — Pour Marie. D'abord afin de n'être point lapidée par les Juifs. Ainsi le pense saint Jérôme, et Eusèbe ajoute avec raison : « Si la Vierge n'avait pas été mariée et qu'on l'eût vue enceinte, aucun prétexténi excuse n'auraient pu l'empêcher d'être lapidée comme adultère. » Qui aurait pu croire, en effet, qu'elle avait conçu sans la coopération d'un homme ? A qui aurait-on persuadé que c'était l'ouvrage de l'Esprit-Saint ? C'eût été un fait inouï et sans précédent. Mieux valait pour elle n'être pas regardée comme Vierge pendant un temps que d'être accusée et condamnée. La virginité n'est point violée par la fausse opinion des hommes ; tandis qu'une fausse accusation peut causer la mort d'un innocent. Alors on n'en était pas quitte, comme aujourd'hui, pour souffrir la honte et le déshonneur publics après l'adultère ; mais la loi de Moïse frappait la coupable d'une mort inévitable¹. Et quoique la loi ne désignât pas le genre de mort, cependant l'usage avait établi la lapidation, comme on le voit dans l'histoire de Suzanne² et dans la femme adultère, qui reçut l'absolution du Christ³.

Peut-être objecterez-vous : « Si la Vierge n'avait point été mariée, on n'aurait pu l'accuser d'adultère, bien qu'enceinte, et par conséquent elle n'aurait pas été lapidée. » A cela le Docteur angélique répond⁴ que, d'après la loi, on entendait par adultère non-seulement celle qui était mariée, mais aussi la vierge qui demeurait dans la maison de son père et qui devait se marier. Le *Deutéronome*⁵ dit : « Si la jeune fille n'est point trouvée vierge, on la chassera hors de la porte de la maison de son père, et les habitants de cette ville la lapideront. » Si cette loi était observée aujourd'hui, le pavé des rues disparaîtrait, et dans bien des endroits il ne resterait pas pierre sur pierre.

1° Pour n'être pas notée d'infamie. Elle avait été choisie pour enfanter étant vierge ; si donc elle n'avait pas été mariée, ceux qui ignoraient le mystère l'auraient appelée la prostituée, et son fils eût passé pour un enfant naturel. C'est ce que dit saint Ambroise : « La Vierge s'est mariée pour éviter la flétrissure et l'infamie d'une virginité souillée. » Quel est celui qui, voyant une jeune fille enceinte et non ma-

¹ Liv. XX, 10, *Deutéronome*, XXI-XXII. — ² *Daniel*, XIII, 62. — ³ Jean, VIII, v. — ⁴ III^e Part., quest. XXIX, art. 1 ad 4. — ⁵ XXII, 20.

riée, ne l'appellerait pas plutôt une fille trompée qu'une vierge? Quel est celui qui aurait ajouté foi aux paroles d'une jeune personne assurant que, n'ayant eu commerce avec aucun homme, elle avait conçu par l'opération du Saint-Esprit et portait en son sein un Dieu-homme? Si le Fils de Dieu, que recommandaient l'éclat des miracles, la pureté de la vie et la sagesse divine, n'a point été épargné de la médisance des hommes, qui l'ont appelé un coureur de festins et de noces, l'ami des pécheurs et des publicains, un démon, un Samaritain, un insensé, un blasphémateur, comment auraient-ils épargné une jeune fille enceinte et non mariée? Si aujourd'hui les hérétiques osent flétrir la virginité de Marie, que Dieu a cependant manifestée par le fidèle témoignage de Joseph, de quels outrages ne la déshonoreraient-ils pas si Dieu ne l'avait ainsi fortifiée? Le Seigneur a donc mieux aimé que quelques-uns doutassent de son origine que de l'honneur de sa Mère. « Il préféra, dit Albert le Grand, passer pour le fils d'un artisan plutôt que de diffamer sa Mère. »

On lit dans l'histoire ancienne qu'Alexandre le Grand, écrivant à sa mère Olympé, se dit fils de Jupiter; mais elle l'en reprit vivement, car en se faisant fils de Jupiter, il la supposait adultère. Le Christ en agit autrement; afin que la Vierge, sa Mère, ne fût point notée d'infamie, il aima mieux passer pour le fils d'un artisan que pour le fils d'une vierge.

2° Pour que le secours de Joseph lui fût utile. On dit vulgairement: un homme, personne; et la *Genèse*¹: « Il n'est pas bon que l'homme soit seul², et malheur à celui qui est seul, car, s'il vient à tomber, personne ne l'aidera à se relever! » A la jeune Marie, Vierge tendre de la race de David, Mère d'un Fils exposé à tant de misères, il fallait un compagnon, un gardien, un tuteur qui la couvrît de son égide et lui prêtât le secours de son ministère dans les soins à donner à l'enfant et lui fût uni par un sacrement certain. Saint Jérôme observe que Joseph fut d'un grand secours à Marie dans la fuite en Égypte. Isaïe avait prophétisé³: « Il sortira un rejeton de la tige de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine. » Marie est le rejeton de son Fils, sa

¹ II, 18. — ² *Ecclesiastique*, IV, 10. — ³ XI, 1.

fleur; et, de même que la fleur ne naît pas d'une racine dépouillée, mais ornée et ombragée de feuilles, ainsi le Christ n'a pas dû naître d'une vierge, à moins qu'elle ne fût couverte de l'ombre de Joseph, dont la protection, la garde et le secours lui étaient nécessaires.

Philippe Bosquier, bien connu dans notre siècle par sa vaste science¹, donne du mariage de Marie un motif non moins vrai que gracieux : « La bienheureuse Vierge, dit-il, devait avoir un mari vierge avec lequel elle pût s'entretenir des joies et des délices indicibles dont son âme était inondée dans la conception de son Fils, de l'honneur et des promesses que l'Ange lui avait faites, de l'allégresse qu'elle éprouva dans l'enfantement, qui afflige ordinairement les autres femmes de douleurs si cruelles, enfin, des consolations qu'elle recevait des Anges dans ce colloque familial qu'elle eut avec eux dans son humble cellule, dès l'âge de trois ans, comme l'atteste Glycos. »

IV. — Pour nous, ce fut convenable :

1^o Afin que Joseph appuyât de son témoignage la naissance du Christ d'une vierge, et qu'il corroborât notre foi. Comme témoin de la chasteté de Marie, nous n'avons pas de personnage plus digne de foi que son gardien et mari, qui seul a pu et dû savoir si elle était chaste oui ou non. Écoutons saint Bernard : « Le motif du mariage de Marie est le même que celui du doute de Thomas. Par ses doutes et ses attouchements, Thomas est devenu le témoin le plus irrécusable de la résurrection du Christ; ainsi Joseph, en épousant Marie et en l'étudiant de près, est devenu le témoin fidèle de sa chasteté. Dans le doute de la résurrection du Fils de Dieu, j'ajouterai plutôt foi à Thomas incrédule qu'à Céphas, soumis et croyant. De même, pour la chasteté de Marie, j'accepterai plus facilement le témoignage de son mari, qui l'a gardée et a veillé sur elle constamment, qu'à celui de la Vierge se justifiant elle-même. »

2^o Afin d'enlever toute excuse aux vierges qui, par leur imprudence, n'évitent pas l'infamie. Saint Ambroise dit : « Il ne fallait point laisser aux vierges flétries par l'opinion publique le prétexte que la Mère du Seigneur parut aussi diffamée. » La vraie virginité ne se soucie

¹ Commentaire LXII, de *Filio prodigo*.

pas moins de la réputation de l'honneur que de l'honneur lui-même. Ne pas s'inquiéter de l'opinion publique est le propre non-seulement de l'insolence, mais aussi de la débauche. Aussi le sage dit-il : « Ayez soin de vous procurer une bonne réputation. » Et nous lisons au *Livre des Proverbes* : « Mieux vaut un nom sans tache que de nombreuses richesses. » Et saint Paul dit, dans son *Épître aux Romains* : « Ayez soin de faire le bien non-seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes. » Paroles qui conviennent surtout aux vierges, dont l'honneur est garanti par l'opinion publique. Aussi est-il écrit de Judith ces paroles élogieuses : « Personne ne disait la moindre parole à son désavantage. » Bion, interrogé quelle était la femme, répondit : « Celle dont la réputation est intacte. » Ainsi la bienheureuse Vierge, pour ménager sa réputation, se maria, donnant en même temps l'exemple aux vierges de ne point mépriser l'opinion des hommes, mais de faire en sorte, au contraire, que personne n'ait rien à dire sur leur compte.

3° A cause du symbole. Le mariage de Marie avec Joseph fut l'image de celui du Christ avec l'Église. Le Christ eut pour père Joseph vierge, et nous avons pour père le Christ vierge et pour mère l'Église vierge.

4° Pour que Marie fût le modèle et l'image admirables de tous les états dans l'Église du Christ, dont la vie a été la règle de tous, comme dit saint Jérôme. Certains hérétiques ont désapprouvé l'état de virginité, et d'autres celui de mariage. Marie, vierge et épouse, est choisie comme Mère de Dieu ; ces deux états ont donc reçu l'approbation de Dieu, puisqu'ils sont honorés dans la personne de sa Mère. Ainsi, c'est avec raison que la bienheureuse Vierge Marie a contracté mariage, tout en conservant le propos ferme et efficace de garder la virginité.

113° CONFÉRENCE

DANS QUELLE INTENTION LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE A-T-ELLE CONTRACTÉ MARIAGE AVEC JOSEPH ET POUR QUEL MOTIF L'A-T-ELLE CÉLÉBRÉ?

SOMMAIRE. — 1. Quelques Pères paraissent nier que Marie ait contracté un véritable mariage avec Joseph, mais l'opinion commune des théologiens l'affirme. — 2. Motif de ce mariage. — 3. Vérité de ce mariage quoiqu'il n'y ait pas eu union charnelle. — 4. Réponse aux objections.

Calvin et Bèze enseignent avec autant de folie que d'impiété que la bienheureuse Vierge a contracté mariage avec l'intention de le consommer. « Autrement, dit Calvin dans l'*Harmonie*, elle se serait jouée de son mari et aurait foulé au pied la sainte alliance conjugale, avec mépris du Seigneur. » Ce qui est faux de tout point, car Marie ne serait plus vierge si elle avait abandonné le propos de conserver la virginité. Aussi le pape Nicolas dit-il : « Si, contrairement à sa résolution, Marie avait consenti à l'union charnelle, elle aurait été coupable en pensée, sinon en acte, d'avoir violé son vœu de virginité : ce qui est horrible à penser. »

I. — D'autres, pour éviter cette erreur et montrer que Marie a été vierge très-pure d'âme et de corps, ont nié qu'elle eût contracté un véritable mariage avec Joseph. Selon eux, Marie fit avec ce dernier un simple pacte ayant pour but la cohabitation mutuelle; en sorte que Joseph ne serait pas le mari de la Vierge, mais son gardien; il ne serait pas plus le mari de la Vierge que le père du Christ. Certains catholiques et de graves Docteurs sont de ce sentiment. Grégoire de Nysse appelle Joseph l'époux, et non le mari de la Vierge. Saint Jérôme dit que Joseph a été un nourricier et non un mari. Saint Bernard l'appelle mari, non pas qu'il fût un vrai mari, mais un homme de vertu. Saint Pierre Chrysologue l'appelle mari de nom, mais, dans la conscience, un simple époux. Saint Chrysostome l'appelle époux dans le même sens. Saint Hilaire dit que la Vierge a été une épouse et non une femme.—Il est évident, d'après ce sentiment, que la bienheureuse Vierge n'a pas contracté un vrai mariage avec Joseph, et que

par conséquent rien ne s'opposait à l'accomplissement de son vœu de virginité; car, de part et d'autre, il n'y a pas eu tradition des corps en vue de l'union charnelle, mais une simple cohabitation et une garde mutuelle.

Toutefois, tous les théologiens pensent communément que la Vierge a contracté un véritable mariage avec Joseph. Ainsi l'enseigne ouvertement l'Écriture, en appelant Joseph le mari de la Vierge, et Marie la femme de Joseph: « Ne craignez point de prendre avec vous Marie, votre épouse ¹. — Joseph, s'étant donc éveillé, prit sa femme avec lui ². — Joseph partit et vint à Bethléem pour se faire enregistrer, avec Marie, son épouse, qui était grosse ³. » Il paraît donc difficile d'expliquer comment Marie a pu demeurer fidèle à son vœu en contractant un vrai mariage avec Joseph, car le vœu de chasteté est opposé à toute idée de mariage, et implique le ferme propos de ne jamais approcher d'aucun homme, comme nous l'avons prouvé plus haut.

II.— Notre opinion est que, probablement, c'est par un ordre divin que la Vierge a été mariée soit par les prêtres, soit par ses parents. Elle a dû consentir à ce mariage par une divine inspiration, ayant été merveilleusement assurée que sa virginité, consacrée à Dieu, n'aurait pas à en souffrir. J'appuie cette opinion probable sur l'autorité du Docteur angélique, qui dit: « Notre-Dame s'assura d'abord de la condition de Joseph, qu'elle devait accepter pour époux. Comme elle avait voué à Dieu sa virginité, elle lui demanda s'il consentait à garder la continence perpétuelle. Sur sa réponse affirmative, elle le reçut pour mari. S'il avait refusé, elle l'aurait repoussé. »

La bienheureuse Vierge était donc certaine de sa virginité, puisqu'elle savait par une révélation spéciale que Joseph ne lui demanderait jamais la dette conjugale. Elle l'accepta donc comme un gardien fidèle auquel son vœu était connu. Marie le dit elle-même dans une de ses révélations à sainte Brigitte, en parlant de son mariage: « Vous devez tenir pour certain que Joseph, avant de m'épouser, fut instruit par l'Esprit-Saint de mon état de virginité. » Aussi les théologiens

¹ Matth., 1, 20. — ² Ps. xxiv. — ³ Luc, 1, 4, 3.

enseignent-ils communément que Joseph, après avoir consenti au vœu de la Vierge, fit lui-même le vœu de chasteté, après la célébration du mariage ¹. Nous parlerons plus loin de la chasteté de Joseph.

Mais ici se présente une question difficile, qui a mis l'esprit de nos théologiens à la torture. Comment la bienheureuse Vierge a-t-elle pu contracter mariage en éloignant d'elle la pensée de l'union charnelle? Le mariage, comme nous l'avons dit, implique en soi le consentement à cette union; comment donc la Vierge Marie a-t-elle pu donner à un mari puissance sur son corps avec l'arrière-pensée de ne pas lui rendre le devoir conjugal? Cela paraît contraire à la fidélité et à la justice du mariage. Quoi de plus injuste, en effet, que de se constituer débiteur d'un autre, avec l'arrière-pensée de ne point payer la dette?

III. — Calvin, nous l'avons dit, appelle cela se jouer d'un mari et mépriser le Seigneur. Mais loin d'un cœur chrétien une telle pensée! Nous soutenons que la Vierge a contracté avec Joseph un véritable mariage ratifié, bien qu'il n'y ait eu entre eux aucune obligation de le consommer. C'est sous l'inspiration de l'Esprit-Saint que la glorieuse Marie a voulu se marier, persuadée que le secours divin l'éloignerait de l'union charnelle ². En effet, il en a été ainsi. La direction spéciale de l'Esprit-Saint la conduisait en tous ses actes, et principalement en ce qui regardait le mystère de l'incarnation et le salut de tout le genre humain.

Si l'on persiste à dire que le consentement à l'union charnelle est de l'essence du mariage, je le nie hautement. Les hérétiques charnels le soutiennent, mais les orthodoxes le nient ³. Le Concile de Florence a défini que le mariage reçoit sa perfection dans le mutuel consentement qui précède, sans nul doute, l'union charnelle. Le Concile de Trente distingue le mariage ratifié du mariage consommé, et suppose qu'il y a eu véritable mariage entre Adam et Ève dans le Paradis terrestre, bien qu'ils ne s'y soient pas unis charnellement. Aussi saint Ambroise dit-il : « Ce n'est pas l'enlèvement de la virginité, mais le certificat de l'union conjugale, qui témoigne de la célébration des

¹ St. Thomas, St. Bonaventure, Richard, Scot Henri. — ² St. Thomas, III^e part., quest. xxix, art. 1 *ad* 1. — ³ *Ibid.*, art. 2.

noces. » Et encore : « Ce n'est pas la perte de la virginité, mais le pacte conjugal, qui constitue le mariage. » Le consentement au lien conjugal suffit donc pour l'essence du mariage, et le consentement reçoit son perfectionnement dans la tradition du droit et du pouvoir mutuel sur le corps des époux ; d'où saint Paul dit : « Le corps de la femme n'est point en sa puissance, mais en celle de son mari. » De même que dans le droit l'on distingue la propriété de la jouissance, et que l'un peut aller sans l'autre, ainsi la propriété sur le corps de l'épouse peut exister en dehors de l'union charnelle.

Le consentement conjugal et le ferme propos de demeurer vierge se sont donc trouvés en Marie. Le consentement conjugal, puisqu'elle a donné à Joseph, son époux, la puissance sur son corps ; le propos de demeurer vierge, puisque d'un mutuel consentement il fut établi que le devoir conjugal ne serait ni demandé ni rendu. Il n'y eut rien en cela de contraire à la fidélité et à la justice du mariage, Joseph n'exigeant point de la Vierge l'usage de son droit. La sachant liée par le vœu de virginité, il consentit à garder la continence, et, après son mariage, il en fit le vœu. La vérité du mariage ne s'évanouit point avec la fin du commerce charnel ; car, ainsi que nous l'avons dit, c'est le consentement et non l'union charnelle qui constitue le mariage. Bien plus, saint Augustin remarque avec raison que l'union fondée sur le lien de charité est plus vraie et plus heureuse que celle qui repose uniquement sur la concupiscence de la chair et la violence de la passion. L'union charnelle est la suite du mariage, mais elle ne le constitue pas ; elle en est la compagne et non la cause ; c'est un devoir et non un lien. Tel est l'enseignement du célèbre Hugues de Saint-Victor.

IV. — Arrière donc Calvin, et qu'il cesse d'inquiéter la Mère de Dieu ! Elle a bien voulu se soumettre à un mari non point pour se jouer de lui, puisqu'elle lui a donné en réalité la puissance sur son corps, tout en lui en retirant l'usage avec son consentement ; et elle n'a point méprisé la sainte alliance conjugale ni outragé le Seigneur, puisqu'elle a véritablement contracté mariage avec Joseph.

Saint Augustin, admirant l'excellence de cette union, dit : « Tous les avantages du mariage se trouvent dans les parents du Christ : la

famille, la fidélité et le sacrement. La famille : Jésus ; la fidélité : il n'y a pas eu d'adultère ; le sacrement : il n'y a pas eu divorce. »

Les Pères cités plus haut, qui paraissent nier le véritable mariage entre Joseph et Marie, veulent parler de l'union consommée, ce qui, en effet, n'a pas eu lieu entre ces saints époux. On distingue deux sortes de perfection dans le mariage : l'une consiste dans le mutuel consentement et l'union indissoluble qui lie à jamais les époux entre eux ; l'autre consiste dans la mutuelle cohabitation qui tend directement à la propagation de la famille. Si cette dernière perfection peut s'obtenir sans le rapprochement des corps, elle n'en sera que plus honnête et plus heureuse. Écoutons saint Augustin : « Bienheureuses sont les unions qui renoncent à la propagation de la famille par le consentement mutuel à conserver la chasteté ! » Ces deux sortes de perfection se trouvent dans le mariage de Marie et de Joseph ; il n'y manque que le rapprochement conjugal, mais il n'était pas nécessaire, ces saints époux ayant eu un enfant divin. Ce mariage a donc été parfait et plus que parfait, bien qu'il n'ait pas été complètement consommé.

Objectera-t-on les paroles de saint Augustin, citées par Gratien ? « La bienheureuse Marie a consenti à l'union charnelle non point par le désir, mais par la soumission à l'inspiration divine. » Sentiment que favorise saint Thomas par ces paroles : « Marie et Joseph consentirent tous deux à l'union charnelle non point d'une manière absolue, mais sous condition, si cela plaisait à Dieu. » Tâchons de bien comprendre ces paroles. Éloignons la pensée que Marie ait consenti à l'union charnelle en soi, *in se*, même sous condition, si cela plaisait à Dieu et si Joseph l'exigeait, mais *in radice*, en donnant son consentement au mariage qui est la cause de l'union charnelle. Or, ce n'est pas là ce qu'on peut appeler vouloir proprement cette sorte d'union. Ce mode de consentement au lien conjugal ne déroge pas du tout à la virginité, et le ferme propos de demeurer chaste ne s'oppose pas à ce que l'on consente à ce lien. Ainsi le pense Cajetan cité par Suarez.

114^e CONFÉRENCE

POURQUOI ET DANS QUEL MOTIF LA BIENHEUREUSE VIERGE, DÉJÀ UNIE
A UN HOMME, A-T-ELLE VOUÉ A DIEU SA VIRGINITÉ?

SOMMAIRE. — 1. Diverses opinions. — 2. Sentiment de l'auteur; ses raisons. — 3. Bien des Saints, à l'imitation de Marie et de Joseph, ont gardé la continence dans le mariage.

D'après l'opinion de saint Thomas, que nous suivons toujours comme un guide sûr, nous supposons que la bienheureuse Vierge n'a voué entièrement à Dieu sa virginité qu'après son mariage, et, persistant dans ce sentiment, nous demanderons pourquoi, pour quel motif la bienheureuse Vierge, déjà unie à un homme, a-t-elle voué à Dieu sa virginité? Il est certain qu'à part le mariage, même non consommé, une femme ne peut émettre le vœu de chasteté et l'observer, malgré son mari, si ce n'est par la profession solennelle de religion qui brise le lien conjugal : ce qui n'avait point lieu à cette époque.

On en donne divers motifs.

I. — Quelques-uns ont pensé que Marie a voué sa virginité par humilité, afin de ne pas être Mère du Messie; mais ce n'est point là donner une louange à Marie, c'est plutôt la taxer de désobéissance, comme n'étant pas disposée à se soumettre au bon plaisir de Dieu.

D'autres disent que Marie a voué sa virginité, afin d'être la servante de la Mère du Messie; mais, dans cette hypothèse, elle n'aurait pas dû consentir au mariage, afin d'être plus libre pour vaquer à ce ministère.

II. — Voici, selon moi, les véritables causes du vœu de virginité de Marie :

1^o L'amour d'une plus grande perfection. Marie, poussée par l'Esprit-Saint, préféra toujours ce qu'il y avait de mieux; mais la virginité vouée à Dieu est plus parfaite que celle qui ne l'est pas. Elle l'embrassa donc pour être plus agréable au Seigneur, nous laissant ainsi l'exemple de toujours faire ce qu'il y a de plus parfait et de plus agréable à Dieu.

Saint Thomas place, entre la virginité simple et la virginité vouée à Dieu, la même différence qu'entre les dons des fruits d'un arbre et l'abandon complet de l'arbre et des fruits: le don des fruits est agréable, mais le don de l'arbre et des fruits plus agréable encore. Ainsi, la virginité simple plaît à Dieu, mais la virginité unie au vœu lui plaît davantage. En ce cas, ce n'est pas seulement le corps qui est offert à Dieu perpétuellement, mais la volonté. La Vierge embrassait toujours la plus haute perfection. Avec l'abondance des grâces, elle a accompli les œuvres les plus belles. A l'exemple de l'aigle, prince des oiseaux, elle établissait son nid le plus haut possible.

2° Le modèle de la chasteté virginale. Modèle accompli de toutes les vertus, Marie devait être l'origine de toute perfection. C'est ce qu'enseigne saint Thomas en disant : « Le vœu de chasteté appartient à l'état de perfection. Il convenait donc que, sous la loi de grâce, il prit sa source dans le Christ et dans sa Mère ¹. »

3° Le dégoût de tout ce qui est vil et honteux. La bienheureuse Vierge, dans sa chaste union, était bien éloignée de toute chose commune et honteuse, comme les soins et les sollicitudes terrestres, l'amour et le plaisir sensible; mais, d'une grandeur d'âme et d'une générosité sans égales, elle préférerait toujours ce qui, de soi, est meilleur et rejetait ce qui est vil et abject. Elle n'avait pas besoin d'affliger son corps pour garder la chasteté, et néanmoins elle l'a fait, ce moyen étant puissant pour dompter la chair qui appesantit l'esprit.

4° Une impulsion divine. Comme future Mère de Dieu et le modèle le plus accompli, après le Christ, de la chasteté intérieure et extérieure, la Vierge était toujours dirigée par une providence spéciale, surtout en ce qui tenait à la perfection et à la sainteté. Le vœu de chasteté appartient à cette perfection; nous avons donc raison de croire que, sous la direction spéciale du Saint-Esprit, la bienheureuse Vierge a ainsi conçu le projet et fait le vœu de chasteté. Écoutez le Docteur onctueux dans son homélie sur *Missus est* : « Vous n'avez suivi, ô Vierge, ni précepte, ni conseil, ni modèle de chasteté, mais une sainte onction vous apprenait toute chose. »

¹ III^e Part., quest. xxviii, art. 4 ad 2.

Nous avons vu pour quel motif Marie, déjà unie à un homme, a cependant fait le vœu de chasteté. Il est évident que deux époux peuvent, d'un commun accord, faire ce vœu et s'abstenir de l'usage du mariage. Ainsi firent les saints époux Marie et Joseph. C'est l'opinion constante de tous les Docteurs. En se consacrant à Dieu par le vœu de virginité, Marie savait par une révélation divine que Joseph était dans les mêmes intentions. La Providence le lui donnait non pour la perte de sa virginité, comme il arrive avec les autres hommes, mais pour sa sauvegarde et sa sûreté, en même temps que pour celle de l'Enfant-Jésus. Marie fit donc émettre à Joseph le vœu de chasteté, et ces deux saints époux imitèrent, dans une chair mortelle, la pureté des Anges immortels. « Vous dites, écrit saint Jérôme contre Helvidius, que Marie ne demeura pas vierge, et moi je vous dis plus : Joseph fut aussi vierge à cause de Marie, en sorte que d'une union virginale naquit un fils à la Vierge. » Saint Augustin, Bède, Pierre Damien, saint Thomas et tous les scolastiques pensent de même.

III.— Que dis-je ! un grand nombre de Saints, hommes et femmes, rois, empereurs, princes et princesses, à l'exemple de Marie et de Joseph, après la célébration de leurs noces, d'un commun accord, ont gardé la continence perpétuelle. Tels furent Cécile et Valérien ; Julien et Balisse ; Ésher et Ursule ; Henri II, empereur, et Cunégonde ; Édouard, roi d'Angleterre, et Édith ; Boleslas, roi de Pologne, et Cunégonde ; Alphonse le Chaste et Berthe ; Marcion, empereur, et Pulchérie ; Élz'ar et Delphine ; Edgard et Catherine, fille de sainte Brigitte, et tant d'autres.

Il est donc très-raisonnable que Joseph ait consenti à ce que Marie conservât sa virginité dans le mariage, et que, sous l'action de la divine Providence, il ait lui-même fait le vœu de chasteté, afin que la Vierge des vierges eût un compagnon et un gardien vierge. « Autrement, dit Cajetan, Marie ne serait pas pleine de grâce, car cette grâce lui aurait fait défaut dans son époux. »

Pour ces causes et tous ces motifs, la bienheureuse Vierge, quoique fiancée à un homme, a voué sa virginité. Parlons maintenant de la chasteté de saint Joseph.

115^e CONFÉRENCE

CHASTÉTÉ DE SAINT JOSEPH, ÉPOUX DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

SOMMAIRE. — 1. Diverses opinions. — 2. Quatre preuves de la virginité perpétuelle de Joseph. — 3. Le patriarche Joseph, figure de l'époux de Marie. — 4. Les frères du Seigneur sont-ils les fils de Joseph ?

I. — Tous les Docteurs catholiques soutiennent et défendent avec énergie, soit contre les Ébionites, soit contre les Helvidiens, que le chaste Joseph a toujours vécu vierge avec Marie, et qu'il a parfaitement observé le célibat dans le mariage. Mais le point capital de la discussion est de savoir s'il demeura toujours chaste et pudique dans le célibat.

Quelques anciens auteurs ont cru que Joseph était bigame et que d'une autre femme il eut six fils appelés par l'Évangile les frères du Seigneur. C'est l'opinion de saint Épiphane et de plusieurs autres qu'énumère Carthagène¹. Mais les autres Pères soutiennent qu'il n'eut ni femmes ni enfants et qu'il fut toujours vierge. Tels sont saint Jérôme², saint Augustin³, le vénérable Bede, Alcuin⁴, Rupert⁵, saint Anselme⁶, Hugues de Saint-Victor⁷, saint Pierre Damien⁸, saint Thomas⁹, qui enseigne¹⁰ que Joseph, vierge lui-même, se voua à Dieu avec la Vierge après son mariage. Tous les théologiens suivent le Docteur angélique dans ce sentiment.

Je ne veux point m'ériger en juge dans ce débat, mais j'embrasse, comme plus sûre et plus franche, l'opinion qui paraît mieux en harmonie avec le texte de l'Évangile, avec la sagesse et la bonté divines.

II. — Nous disons donc que le bienheureux Joseph a toujours été vierge, et qu'en cette qualité il mérita de posséder la Vierge. « C'est la loi de l'Église, » dit saint Pierre Damien. Tâchons donc de l'établir sur des raisons solides.

¹ Homélie III, de *Sancto Joseph*. — ² Livre contre *Helvidius*. — ³ Sermon XVIII, *d. Tempore*. — ⁴ *In cap. II Joannis*. — ⁵ *In cap. I Matthæi*. — ⁶ *In cap. XX Matthæi*.
⁷ *Liber de Mariæ conjugio*. — ⁸ Epist. XI, cap. IV. — ⁹ *Super I cap. epist. ad Galat*
— ¹⁰ III^e Part., quest. XXVIII, art. 4.

1° La Vierge, quoique avancée en âge, ne fut confiée par le Seigneur qu'à Jean le bien-aimé, parce qu'il était vierge. A plus forte raison devons-nous penser que dans sa jeunesse Marie fut commise à la garde d'un homme vierge, car dans le mariage il faut qu'il y ait parité et union des volontés de part et d'autre. Ainsi l'observe Ovide : « Si vous voulez vous marier, que votre mariage soit assorti. »

2° Le Seigneur Jésus a tellement aimé la virginité que, non content de l'observer lui-même, il a voulu naître d'une Vierge, être nourri d'un lait vierge, être réchauffé dans un sein virginal. Il a voulu être annoncé par un précurseur vierge, être servi par Marthe vierge, être enseveli dans un sépulcre vierge, où personne n'avait été posé avant lui. Il a donc voulu aussi être guidé, nourri, vêtu et gardé par Joseph vierge, comme le chante l'Église : « Vous qui marchez au milieu des lis, entouré du chaste chœur des vierges. » « Quels sont ces lis, dit Rupert¹, sinon Joseph, l'ami du bien-aimé, et Marie la bien-aimée dont il est dit : « Comme les lis entre les épines, ainsi est « ma bien-aimée parmi les filles de Sion; » tous deux lis très-chastes dans leur union et leurs noces virginales? » Jésus a voulu être conduit et élevé par la pureté de deux vierges.

Les vierges dorment sur l'herbe auprès de celui qui a pour nom le chaste Agneau, tout resplendissant comme le saphir. Pourquoi ne participerait-il pas à cette faveur, Joseph qui repose sur le sein du chaste Agneau dont il est écrit : « Voici l'Agneau de Dieu, uni à celle dont le ventre est comme un monceau de froment, tout environné de lis, orné de saphyrs? »

3° Joseph doit être chaste en sa qualité de vicaire du Père-céleste ici-bas. Le Père éternel engendre sans corruption de toute éternité le Fils selon la divinité. C'est du Père éternel que parle sainte Agnès en ces paroles : *Cujus Pater feminam nescit*, dont le Père ne connaît point de femme. Il convenait que ce même fils eût un semblable père dans le temps, selon l'humanité. Il s'en chercha donc un aussi approchant que possible sur la terre : ce fut Joseph. Saint Augustin, félicitant l'époux de Marie de cette grande dignité, lui dit : « Réjouis-

¹ Lib. II, in *Cantico*.

sez-vous, Joseph ; car, par le mérite de la virginité, vous avez été tellement séparé du rapprochement conjugal que l'on vous appelle le père du Sauveur. »

4° Enfin Joseph a dû être chaste à cause du mérite de son épouse. Marie méritait d'avoir pour mari un homme qui lui ressemblât en tout. Par le mariage, elle devint une seule chair, c'est-à-dire une seule personne civile avec lui, et, par la grâce insigne de la chasteté, elle ne fit qu'un seul esprit avec lui. « Ayez, dit saint Augustin, ayez, Joseph, avec Marie votre épouse, la commune vertu des membres. Rejoisissez-vous de la virginité de Marie, vous qui, seul, avez mérité de posséder l'affection virginale de l'union conjugale. »

L'union d'Abisag de Sunam avec David fut une figure du chaste mariage de Joseph et de Marie. Le saint roi prit cette jeune fille non point pour la corrompre, mais afin qu'étant devenue son épouse, elle dormît auprès de lui et réchauffât, par sa chaleur naturelle, les membres engourdis du vieillard. Ainsi, Joseph s'unit à Marie non pour satisfaire sa concupiscence, mais afin de lui donner son nom, de sauver sa réputation et d'être le gardien de sa virginité. Le *Livre des Rois* dit que David laissa cette jeune fille toujours vierge. L'Évangile dit aussi que Joseph laissa Marie vierge.

III. — Le patriarche Joseph fut une admirable figure de l'époux de Marie. « Souvenez-vous, dit saint Bernard, de ce grand patriarche qui fut autrefois vendu en Égypte. L'époux de Marie n'en a pas seulement porté le nom, mais il en a eu la chasteté et les grâces.

La *Genèse* rapporte que, sollicité au mal par la femme de son maître, Joseph lui opposa un refus formel et aima mieux encourir sa colère et perdre sa réputation que d'offenser Dieu par un crime. Sans doute sa chasteté fut belle et digne d'éloge, mais notre Saint l'emporta sur le patriarche, lui qui demeura plusieurs années avec la plus belle des vierges sans qu'une parole, une pensée ou un mouvement intérieur vînt souiller sa pureté, comme il arrive si souvent aux hommes même les plus saints. Le patriarche se surmonta pour ne point approcher d'une femme étrangère, et notre Saint se priva de connaître la sienne propre. La chasteté de celui-là fut éclatante ; la virginité de celui-ci nous réjouit de sa douce et vive lumière.

IV. — La fable des six enfants nés à Joseph d'un autre mariage est une invention de l'hérétique Séleucius, qui fabriqua un Évangile sous le nom de deux Hébreux : Pierre et Jacques. Elle est réfutée par Innocent I^{er} et par saint Augustin dans son livre contre les Manichéens. Saint Jérôme, qui a si bien scruté les saintes Écritures, repousse cette invention : « Quelques-uns ont prétendu, dit-il, que les frères du Seigneur sont des enfants que Joseph eut d'une autre femme; ils suivent en cela les errements des apocryphes, qui sont l'ouvrage d'une femmelette. » Aussi n'acceptons-nous point ici les paroles de saint Épiphane et des autres Pères grecs et latins, qui émettent cette opinion hasardée. L'Évangile nous montre, en effet, d'autres parents du Seigneur. Matthieu et Marc appellent Jacques le Mineur le frère du Maître; mais saint Luc le nomme Jacques, fils d'Alphée; et Jacques le Majeur, Jacques, fils de Zébédée, les désignant ainsi par le nom de leur père. Nous lisons dans le *Livre des Machabées* qu'Alexandre était fils de Philippe : *Alexander Philippi*. Jacques est donc appelé *Jacobus Alphæi*, parce qu'il était fils d'Alphée. Joseph n'était donc pas son père. Le vénérable Bède pense que l'opinion des fils de Joseph a été interpolée par les hérétiques dans les livres des saints Pères.

Voici l'opinion vraie, et saint Jérôme l'a démontrée. Les frères du Seigneur ne sont pas les fils de Joseph, mais les cousins du Maître. C'étaient les enfants de Marie Cléopée, sœur de la Mère de Jésus. Jacques le Mineur, Joseph et Jude, que l'Évangile appelle frères du Sauveur, sont donc les fils de Marie Cléopée. Ainsi l'Évangéliste saint Jean appelle Marie fille de Cléopée et femme d'Alphée, sœur de la Mère du Seigneur. On voit dans l'Écriture de nombreux exemples d'appellations semblables : frères au lieu de cousins ou parents. La *Genèse* appelle Loth frère d'Abraham, bien qu'il fût son neveu, c'est-à-dire fils d'Arem, son frère. La *Genèse* appelle Jacob frère de Laban, qui cependant était le frère de la mère de Jacob. C'est dans ce sens qu'il faut entendre l'appellation de frères du Seigneur. Il est donc prouvé que le bienheureux Joseph a toujours été chaste, et qu'il a conservé le célibat et la virginité perpétuellement.

116° CONFÉRENCE

MOTIFS DE L'EXCELLENTE CHASTETÉ DE JOSEPH.

SOMMAIRE. — 1. Merveilleuse chasteté de Joseph. — 2. Joseph fut-il un vieillard? — 3. Age probable de Joseph. — 4. Trois motifs de la chasteté de Joseph : amortissement de la concupiscence ; vertu et mérite de Marie ; société de la Vierge. — 5. Pourquoi les peintres représentent-ils Joseph comme un vieillard décrépit.

I. — O merveille ! Joseph a vécu en famille avec Marie ; un homme avec une jeune fille tendre et belle, qui lui était légitimement unie en mariage ; toujours il l'a eue sous les yeux sans jamais abandonner sa société un seul instant. Il la mène en Égypte et la ramène, toujours seul avec elle ; il accomplit en secret un si long voyage, comme l'observe saint Bernardin, et cependant Joseph, dans ce contact familial et quotidien, ne court aucun danger pour sa vertu, garde la continence et conserve l'aimour très-chaste de son épouse : chose proclamée autrefois bien difficile et même impossible par Salomon : « Un homme peut-il cacher le feu dans son sein sans que ses vêtements en soient consumés, ou peut-il marcher sur des charbons sans se brûler la plante des pieds ¹ ? »

II. — Quelques-uns prétendent qu'il faut l'attribuer au grand âge et à l'impuissance naturelle de Joseph, dont la décrépitude était complète. Saint Épiphane le dit octogénaire à l'époque de son union avec Marie. Ainsi pensent Nicéphore et d'autres que nomme Suarez. Ils ont en leur faveur les anciennes peintures qui représentent Joseph vieux, cassé et décrépit.

Si le respect dû à de si grands hommes, et surtout à saint Épiphane, ne me retenait, je dirais que c'est là un mensonge ; mais il me suffit de ne pas leur donner mon assentiment. En effet, ces Pères pensent que Joseph a conservé la chasteté dans ses rapports avec la jeune vierge à cause de son grand âge, en sorte qu'il faut attribuer sa vertu à l'impuissance et à la froideur de la vieillesse, plutôt qu'à la grâce du

¹ *Proverbes*, vi, 27.

Saint-Esprit et au mérite de sa sainte épouse. Comme si on ne voyait bien souvent des vieillards impudiques et dissolus plus libertins que les jeunes gens ; par exemple, les vieillards qui tentèrent Suzanne, desquels le Seigneur a dit : « L'iniquité est sortie de Babylone par des vieillards qui étaient juges. » Et Daniel dit à l'un d'eux : « Homme qui avez vieilli dans le mal, les péchés que vous avez commis autrefois sont maintenant retombés sur vous. » Et il dit à l'autre : « Race de Chanaan et non de Juda, la beauté vous a séduit et la passion vous a perverti le cœur ¹. »

Cette opinion combat aussi les motifs du mariage de Marie tels que nous les avons donnés plus haut. La Vierge aurait perdu sa bonne réputation. Qui aurait jamais cru qu'elle avait conçu d'un homme si vieux et si décrépit ? On l'aurait accusée d'adultère, ce qui était plus grave encore que de concevoir et d'enfanter en dehors du mariage, par une simple fornication ; de même le Christ eût été regardé comme un enfant naturel et illégitime, et on ne l'aurait pas accepté pour le Messie. S'il n'avait pas été regardé comme fils de Joseph, on lui aurait dit qu'il n'était pas de la race de David, et sa naissance n'aurait pu être cachée au démon.

Et puis le ministère qu'il avait à remplir auprès de Marie et de Jésus lui aurait été impossible à un âge avancé. Aller à Bethléem, revenir à Nazareth, fuir en Égypte, revenir, subvenir par le travail de ses mains à la nourriture de la Mère et de l'Enfant, tout cela n'eût pas été facile à un vieillard ; bien plus, son âge aurait nécessité les soins d'autrui.

De plus, ce serait lui enlever le mérite de sa vertu et de sa chasteté. « La tempérance dans la vieillesse, dit saint Basile, n'est pas une tempérance, mais plutôt l'impuissance du libertinage et de l'inconstance. »

Les aveux des Juifs eux-mêmes nous prouvent que Joseph n'était pas si vieux que quelques-uns le prétendent. Les Juifs prenaient le Christ pour le fils de Joseph : « Jésus avait alors environ trente ans commencés, étant comme l'on croyait fils de Joseph ² ; » et ils disaient :

¹ Daniel, xvi. — ² Luc, iii, 23.

« N'est-ce pas là le fils de Joseph ¹? » Les Apôtres eux-mêmes le disaient comme les Juifs. Philippe dit à Nathanaël : « Nous avons trouvé Jésus de Nazareth, fils de Joseph. » Chose qu'il n'auraient pas dite si Joseph avait paru tellement âgé qu'il fût impuissant à engendrer. Qui croira jamais qu'un vieillard décrépît puisse avoir des enfants?

III. — Je crois donc avec raison que le bienheureux Joseph n'était ni jeune ni vieux, mais d'un âge mûr, l'âge de la prudence et de la vertu, quand il prit Marie pour épouse. Avait-il trente ou quarante ans, c'est ce que je ne puis préciser, l'histoire étant muette à cet égard ; mais il est raisonnable et pieux de penser que Joseph avait un âge proportionné à celui de la bienheureuse Vierge, propre aux labeurs et aux longs voyages. L'Évangile l'insinue, car il ne l'appelle jamais vieillard ; mais les Docteurs soutiennent quand même le contraire, soit qu'ils disent que Joseph a voué sa virginité après la célébration du mariage, ou bien que Joseph demeura vierge et conserva le célibat jusqu'à son union avec Marie. Mais il n'est pas croyable que Joseph ait tant tardé à choisir une épouse, surtout à une époque où toutes les femmes se mariaient. Ainsi, nous ne pensons pas que l'époux de la Vierge fût très-avancé en âge lors de son mariage. Nous le croyons, au contraire, d'un âge qui éloignait tout soupçon de vice et le rendait propre à prêter à la Mère et à l'Enfant le secours de son ministère vigilant et assidu.

Et que l'on ne nous oppose pas le danger d'incontinence dans un âge si peu avancé. Celui qui a élevé Joseph à une si grande dignité put lui départir et lui a départi, en effet, une assez grande abondance de grâces pour le conserver pur dans une aussi sainte union. La grâce est plus puissante que l'âge. Celui que la grâce soutient dans la jeunesse peut conserver plus facilement la chasteté que le vieillard dont le corps est exténué par le poids des ans.

IV. — La céleste chasteté de Joseph a été entretenue soit par l'amortissement de la concupiscence, soit par la vertu et le mérite de Marie, soit par la société de la Vierge.

¹ Luc, iv, 22.

1° Amortissement de la concupiscence. Le savant et pieux Gerson, chancelier de l'Université de Paris, grand dévot et serviteur de saint Joseph, dit que le foyer de la concupiscence fut sinon éteint, au moins fortement amorti en ce saint patriarche, et il ajoute qu'il convenait qu'il en fût ainsi pour remplir l'office que Dieu lui avait confié, converser chastement et en toute sécurité avec la Vierge en tout lieu, sans ressentir aucun de ces mouvements déréglés qui résultent ordinairement de la familiarité entre personnes de différents sexes, et accomplir plus facilement tous les devoirs de son ministère envers la Mère et le Fils. Quelques-uns même ajoutent que Joseph fut sanctifié dans le sein de sa mère. Tels sont Jacques de Valence, Eckius, Jean de Carthagène, qui parlent de bien d'autres Saints sanctifiés aussi dans le sein de leur mère.

2° Mérite de la Vierge. Un grand nombre d'hommes, de jeunes gens, de jeunes filles, par l'excellence des mérites et des prières de Marie, ont obtenu de Dieu le don de chasteté et l'ont conservé avec soin à l'aide de sa grâce, comme nous le démontrerons à l'invocation : *Mater castissima*, Mère très-chaste. A plus forte raison, Joseph, gardien, soutien et époux de la Vierge, a-t-il pu l'obtenir par ses mérites. Que d'autres pensent autrement ; pour moi, je crois fermement que la Mère de Dieu a obtenu de Dieu, pour son époux, non-seulement cette glorieuse prérogative de la chasteté, mais aussi bien d'autres privilèges qui tendaient à le rendre un époux parfait. Et cette opinion ne m'est pas personnelle ; si je ne m'abuse, j'ai pour moi saint Paul, qui dit dans son épître 1^{re} Aux Corinthiens : « Le mari infidèle est sanctifié par la femme fidèle ¹. » Si le mari infidèle est sanctifié par les prières, les mérites, les paroles et les exemples de la femme fidèle, à plus forte raison Joseph a-t-il dû, par les prières, les paroles, les exemples et les mérites de la divine Vierge, obtenir la grâce de la sanctification.

Nous lisons que Cécile obtint pour son époux, Valérien, le don de la virginité. Que n'a-t-elle donc pas obtenu pour un époux très-saint, la plus sainte des vierges ?

3° Société de la Vierge. D'après l'opinion constante d'un grand

¹ VII, 14.

nombre de Pères, la vue de la bienheureuse Vierge, la plus belle des femmes, n'éveilla jamais la concupiscence d'aucun homme. Bien au contraire, elle calmait toute passion, et dans son visage et dans son corps apparaissait un je ne sais quoi de divin et de virginal qui, en amortissant la passion, faisait germer les vierges et portait à la vertu et à la pureté. C'est l'opinion de saint Thomas, dont le divin Maître lui-même a loué les œuvres : « La grâce de la sanctification, dit-il, n'a pas seulement réprimé en la Vierge les mouvements déréglés, mais son influence s'étendait autour d'elle. Bien que supérieurement belle de corps, elle n'a jamais occasionné à personne le moindre mouvement de concupiscence¹. » Mais nous en parlerons plus longuement dans l'invocation : *Mater castissima*, Mère très-chaste.

Si la seule vue de Marie faisait germer les vierges, quels ne devaient point être les effets des colloques familiers et quotidiens entre Joseph et la Vierge? Avec tant de secours et de grâces, Joseph fut tellement chaste que la loi de la chair et la concupiscence ne le touchèrent jamais, et que l'amour divin fut toujours ardent dans son cœur. Ce ne sont donc pas la longueur et le poids des années qui rendirent chaste le bienheureux Joseph, mais la grâce divine, le mérite et la société de la Vierge Marie.

V. — Aux conjectures de l'opinion adverse qui nous oppose les images et les peintures anciennes où saint Joseph est représenté comme un vieillard décrépît, je répondrai, avec Horace, que toute licence est permise aux peintres et aux poètes.

Dans certaines provinces Joseph est représenté, à la vérité, avec les cheveux blancs, mais c'est un homme fort et robuste, à peine âgé de cinquante ans, apte à faire de longues marches et très-bon ouvrier en bois, comme en Pologne et en Allemagne.

Peut-être l'a-t-on représenté avancé en âge quoiqu'il fût plus jeune, de peur que, dans la primitive Église, où la virginité de Marie n'avait pas de longues racines, l'on ne vînt à mal penser. « A cause de la simplicité du peuple, dit le bienheureux Canisius, on montra cette vénérable vieillesse pour écarter tout soupçon d'union conjugale. Crainte qui se

¹ 3, 9, 2, Quest 1^{re}, art. 1 ad 4.

serait réalisée si l'on avait étalé aux regards des spectateurs un jeune homme habitant et voyageant avec une jeune fille. » Ou bien Joseph a été représenté avancé en âge et couronné de cheveux blancs pour exprimer sa chasteté et sa vertu. Ainsi le sage dit : « La prudence de l'homme lui tient lieu de cheveux blancs et la vie sans tache est une heureuse vieillesse ¹. » Ainsi le pensent Salmeron et Foler.

¹ *Sagesse*, IV, 8.

SAINT JOSEPH

ÉPOUX DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE

La très-pure virginité de Marie, demeurée intacte malgré l'union conjugale, nous obligeait à parler longuement de son chaste mariage; et ce mariage nous entraînait à parler de la chasteté de saint Joseph, époux de Marie. Maintenant, le respect et la dévotion que nous devons à ce saint personnage exigent que nous parlions de ses excellences et de ses grandeurs. La perfection de la doctrine nous en fait un précepte. De Marie et de Joseph la science est une et la même; ce sont comme deux cordes mises au même diapason : si vous touchez l'une, l'autre rendra d'elle-même immédiatement un son identique. Si l'on parle de Marie, le nom de Joseph résonne aussitôt. Les Évangélistes, quand ils parlent de Marie, n'ont garde d'oublier Joseph, et s'ils nomment Joseph ils ne passent pas Marie sous silence : *Jacob engendra Joseph, époux de Marie; et ensuite : Joseph, fils de David, ne craignez point de prendre Marie; et puis : Marie, Mère de Jésus, était fiancée à Joseph.... L'Ange Gabriel fut envoyé à une Vierge fiancée à un homme nommé Joseph, et la Vierge s'appelait Marie.... Joseph monte à Béthléem avec Marie, etc.* Ainsi l'Évangile ne nomme jamais Marie sans Joseph, ni Joseph sans Marie. Faisons de même : en parlant de Marie n'oublions pas Joseph.

Dieu a élevé comme deux colonnes admirables en Marie : la maternité et la virginité, qui sont le fondement de toute dignité et sainteté en la Vierge. Il a aussi orné Joseph de deux magnifiques titres, à savoir: époux de la Vierge-Mère et Père du Christ, et de ces deux titres émanent toute dignité, toute grandeur, toute sainteté en Joseph. Parlons d'abord de ces deux titres, nous traiterons ensuite de la sainteté et des vertus de Joseph.

SAINT JOSEPH

Époux de la sainte Vierge.

Dans la 114^e Conférence, nous avons démontré que saint Joseph a été véritablement l'époux et le mari de la sainte Vierge, et que, à l'exception de l'union charnelle, il a joui de tous les droits et de tous les avantages d'un véritable mari. Voyons maintenant avec soin la grandeur, l'excellence et la sublimité de cet office, et le bonheur et la félicité de Joseph dans une telle union.

A la gloire du Dieu tout-puissant et à la louange de la très-aimable Trinité terrestre : Jésus, Marie, Joseph !

117^e CONFÉRENCE

BONHEUR ET FÉLICITÉ DE JOSEPH, ÉPOUX DE MARIE.

SOMMAIRE. — 1. Le titre d'époux de Marie résume en Joseph toutes les louanges.
— 2. Cinq conditions rendent un mariage heureux : l'égalité de condition, la conformité d'humeur, l'amour mutuel, la conversation familière et quotidienne, la soumission de l'épouse à l'époux. Dans le mariage de Joseph avec Marie se trouvent réunies ces cinq conditions.

I. — Certes, il n'y a rien de plus grand, ni de plus avantageux, ni de plus honorable que d'être l'époux de la Vierge-Mère. Dans cette dignité est renfermé tout ce qu'on peut dire et penser d'un si saint homme. Saint Grégoire de Nazianze, homme fin et disert, pour faire connaître l'époux de Gorgonie, sa sœur, dit en un seul mot : « Ce fut l'époux de Gorgonie; je n'en sais pas davantage. Que puis-je vous dire de plus? » Nous en dirons à bon droit de même de Joseph. Voulez-vous que je le dépeigne en un seul mot? C'est l'époux de la Vierge-Mère. L'Évangéliste saint Matthieu, émerveillé des grandes vertus de Joseph, fait son éloge en un mot : *C'est l'époux de Marie.* Cette seule parole résume toutes les louanges. L'Évangile en avait

fait de même pour Marie, ne disant rien autre d'elle, sinon qu'elle est Mère de Dieu, *de qui est né Jésus, qu'on appelle Christ*. Pour l'un comme pour l'autre, un seul mot résume tous les titres, tous les éloges, toutes les dignités. Poursuivons.

II. — Pour contracter heureusement mariage et conserver le bonheur par la suite, cinq conditions sont nécessaires : l'égalité de condition, la conformité d'humeur, l'amour mutuel, la conversation familière et quotidienne, la soumission de l'épouse à l'époux. Dans l'admirable et sainte union de Joseph avec Marie, ces cinq conditions se trouvent réunies, rendent Joseph le plus heureux des maris, et lui confèrent une excellence et une dignité ineffables.

1° *Égalité de condition*. — Quand elle ne s'y trouve pas, la paix et la concorde sont impossibles. Si un malheureux prend une femme riche, il a une maîtresse et non une épouse; si, au contraire, un homme riche prend une femme pauvre, il la traite en esclave et non en épouse. Ainsi donc, pour qu'il y ait paix et concorde entre les époux, l'égalité de noblesse, de richesses, de qualités et de tous les biens tant de la nature que de la grâce, doit se trouver en eux. Ovide dit : « De même que deux jeunes taureaux de grandeur inégale vont mal à la charrue, ainsi la jeune épouse est opprimée par un époux plus grand qu'elle ; » et il ajoute : « Si vous voulez vous bien marier, unissez-vous à un égal. »

Heureux et bienheureux est Joseph de s'être trouvé d'une égale condition avec Marie ! Toutefois, il ne s'agit pas précisément ici d'une égalité, mais d'une proportion ; car il n'est rien d'égal au mérite et à la dignité de la Vierge-Mère. A cause de son élection à la maternité divine, Marie fut ornée de grandes et merveilleuses faveurs : Joseph, qui devait être le père putatif du Christ, fut aussi orné de grandes qualités. Dieu donna à son Fils une Mère tellement parfaite qu'il serait impossible d'en trouver une semblable dans le monde ; il lui donna aussi un père et gardien tellement pur et saint que son pareil serait introuvable. Les rois de la terre donnent à leurs enfants les maîtres les plus distingués ; ainsi Dieu choisit pour gouverneur et nourricier de son Fils l'homme le plus digne. L'Écriture dit, en parlant de David, que le Seigneur chercha un homme selon son cœur

pour gouverner le royaume d'Israël. Avec combien plus de diligence dut-il chercher Joseph, destiné à devenir l'époux de sa très-sainte Mère ! Saint Jean Chrysostome, pesant ces paroles, dit dans son *Homélie sur David et Goliath* : « Dieu cherchait, considérait tous les hommes, les examinait en particulier, afin d'élire un roi. Il trouva David dont le mérite ne lui permit pas de passer outre. » Nous pouvons à bon droit appliquer ces paroles à Joseph. Dieu, voulant placer un chef à la tête de la sainte Famille, chercha, pesa, examina les mérites de tous les hommes, et de chacun en particulier depuis Adam, comme l'on fait dans l'Église quand il s'agit d'une promotion à quelque dignité, et le mérite de Joseph l'arrêta : il le fit époux de Marie et gouverneur de l'enfance du Christ. « Comme un autre David, dit saint Bernard, le Seigneur trouva Joseph et lui confia en toute sûreté les secrets de son cœur, c'est-à-dire le Verbe caché sous la chair humaine. » Métaphraste observe que Joseph a été trouvé tel qu'il convenait raisonnablement, c'est-à-dire de la même tribu que la Vierge. Or, que veut dire cette convenance, si ce n'est d'une condition conforme à celle de Marie, et propre à l'éducation de l'Enfant-Dieu ? Il est convenable et raisonnable que dans le mariage soit gardée la proportion entre l'homme et la femme, et que l'homme soit apte à élever et entretenir les enfants.

J'ai déjà dit quelle sorte d'égalité de condition se trouvait entre Joseph et Marie. Servons-nous d'une comparaison. Comme preuve d'amour mutuel, les époux portent ordinairement des vêtements de même couleur. Ainsi, l'épouse est-elle vêtue d'habits rouges, jaunes, verts, noirs ou blancs, l'époux en fera de même, avec cette différence toutefois que l'épouse paraîtra toujours plus belle et mieux ornée, à cause de l'or qui brille en ses habits, des anneaux qui ornent ses mains, des couronnes de pierres précieuses qui ceignent son front, de ses colliers et de ses boucles d'oreilles, ornements que l'homme n'a pas l'habitude de porter. De même Dieu, appelant Marie et Joseph à une admirable et sainte union, assortit les conditions. Il les choisit tous deux de toute éternité, de préférence à tous les Saints, pour cette haute dignité : l'une, pour être mère naturelle du Christ ; l'autre, son père légal. Marie devait donner sa substance de chair au Fils de Dieu ;

Joseph devait le nourrir, le diriger et le garder. En tous deux il éteignit le foyer du péché. De Marie, c'est certain; de Joseph, c'est une pieuse croyance. Dieu voulut que tous deux fussent issus de la race royale de David. Il fit faire à tous deux le vœu de virginité et leur fit garder la continence dans le mariage. Il leur accorda à tous deux la faveur insigne de voir les premiers le Verbe revêtu de chair humaine et de goûter les douceurs de cette manne céleste. A tous deux il donna d'entendre les concerts célestes sur le berceau de l'Enfant-Dieu, et de voir les bergers et les rois lui offrir leurs adorations. Tous deux subirent les mêmes travaux et les mêmes inconvénients, et connurent les douleurs de l'exil à cause de la cruauté d'Hérode. Tous deux nourrirent Jésus : la Vierge, du lait de ses mamelles, et Joseph, du fruit de ses sueurs et du travail de ses mains. Tous deux furent les compagnons, les guides et les serviteurs familiers de l'enfance, de l'adolescence et de la jeunesse du divin Enfant. Tous deux purent le prendre dans leurs bras, le presser sur leur cœur et l'embrasser mille et mille fois, comme l'Église le chante dans ses offices : « Il passa tour à tour des bras de son père à ceux de sa mère, leur présentant son front à baiser. »

Marie, cependant, avait une plus grande part de faveurs et de privilèges, car elle était la mère naturelle du Christ, et Joseph n'en était que le père putatif. Elle reçut Dieu dans son sein, le revêtit de chair humaine, le porta pendant neuf mois, l'enfanta sans douleur, le nourrit de son lait virginal, assista à ses tourments, à ses ignominies, à ses opprobres et à sa mort, et mourut avec lui dans son cœur. Elle assista à son ascension glorieuse, ce qui lui valut une ineffable dignité. Étant donc de condition égale, Marie, cependant, l'emporta sur Joseph par ses mérites, ses prérogatives et ses dignités.

Toutefois, n'allez pas croire que Joseph fut privé de tout privilège : il participa aux privilèges de son épouse. Deux époux, par le fait même de leur union, participent à la dignité l'un de l'autre. Si une jeune fille d'humble condition épouse un roi, elle devient reine, comme nous le voyons dans la personne d'Esther. Si un homme du peuple épouse une reine, il devient roi. Ainsi Joseph, bien qu'inférieur à Marie par les mérites et la dignité, participe cependant à la dignité royale et céleste de son épouse.

2° *La conformité d'humeur.* — Cette qualité est bien nécessaire aux époux. Le semblable appelle le semblable et repousse tout ce qui lui est opposé. Ainsi, un arbre ne peut être greffé sur un autre, s'il ne se trouve entre eux deux une certaine sympathie et ressemblance, comme l'observe Columelle; de même, le mariage ne peut être heureux que tout autant qu'il y ait entre les parties conformité d'humeur. Ovide le remarque lui-même : « Ceux qui sont portés à la tristesse, dit-il, n'aiment point les joyeux, et les caractères gais fuient les âmes tristes. Les personnes vives évitent celles qui sont calmes, et les endormis ne peuvent souffrir les éveillés. » Aussi Dieu, en instituant le mariage, dit : « Donnons à l'homme une aide qui lui ressemble. » Le mariage de Marie et de Joseph, préparé dans les conseils de Dieu, a dû remplir ces conditions essentielles. Expliquons-le en détail.

La Vierge-Mère a été très-sainte, comme nous l'avons prouvé dans la 87^e Conférence. Pareillement, Joseph a été très-saint. Saint Matthieu dit : « Joseph, son mari, étant juste et doué de toutes les vertus. » La justice dont il est ici parlé n'est pas précisément la vertu de justice qui consiste à rendre à chacun ce qui lui appartient, mais elle est prise pour la réunion de toutes les vertus. C'est comme si saint Matthieu disait : « Joseph était parfait et orné de toutes les vertus. » Quel bel éloge de Joseph ! Les saints Livres vantent les vertus spéciales de chaque Saint : la simplicité de Noë, l'obéissance d'Abraham, la patience de Job, la mansuétude de Moïse, la chasteté de Joseph, la force de Samson, la sagesse de Salomon, la foi de Pierre, l'amour de Jean; mais en parlant de Joseph, il dit simplement : *Il était juste*. C'est le titre du Christ lui-même, qui, dans l'Ancien Testament, est appelé le juste ¹. Dans le Nouveau Testament, il s'appelle lui-même le Juste ². Le traître Judas l'appelle ainsi ³. La femme de Pilate ⁴; le centurion sur le Calvaire ⁵; Jean, en le disant assis à la droite du Père ⁶; Pierre, dans son discours au peuple ⁷; Ananie, parlant de lui avec Saul ⁸; Étienne, dans son discours ⁹, l'appellent également le Juste. C'est

¹ *Isaïe*, I, 26; XLV, 8; LI, 5; LXII, 12; *Jérémie*, XXIII, 5-6; XXXIII, 15-16; *Zacharie*, I; *Amos* II, 6. — ² *Matth.*, X, 41. — ³ *Matth.*, XXVII, 4. — ⁴ *Matth.*, XXVII, 19. — ⁵ *Luc*, XXIII, 47. — ⁶ *Jean*, II, 1. — ⁷ *Actes*, III, 15. — ⁸ *Id.*, XXII, 14. — ⁹ *Id.*, VII, 52.

donc un grand éloge pour Joseph d'être appelé dans l'Évangile *juste*.

La Vierge-Mère brillait par l'excellence de sa foi. « Que vous êtes heureuse d'avoir cru ¹ ! » La foi de Joseph est également dite grande. Il crut à la parole de l'Ange lui révélant le mystère de l'Incarnation : « Ce qui est né en Marie est l'ouvrage du Saint-Esprit ; » et, comme l'Ange le lui avait ordonné, il prit avec lui Marie, son épouse. Il crut à la parole de l'Ange qui lui ordonnait de fuir en Égypte, malgré la profondeur de ce mystère et l'apparente contradiction des révélations qui lui avaient été faites. Ainsi l'Ange lui dit en premier lieu que le Christ est le Sauveur du monde : « Ce sera lui qui sauvera son peuple en le délivrant de ses péchés ². » Puis il l'avertit qu'il ne peut pas se sauver lui-même : « Prenez l'enfant et sa mère, et fuyez en Égypte. » Joseph ne douta pas et n'eut aucun mauvais soupçon. Il ne dit pas : « S'il est le Sauveur du monde, comment ne se sauve-t-il pas lui-même ? S'il est Dieu, qu'a-t-il besoin de fuir si loin ? » C'est le propre de la foi de demeurer toujours inébranlable, quand bien même tout paraîtrait contraire et désespéré. Ainsi Abraham espéra contre l'espérance quand, sans mot dire, il conduisit à la mort son fils Isaac qui, d'après la parole de Dieu, devait multiplier sa race à l'infini ; et cependant il ne douta pas de la réalisation de cette promesse. Ainsi David, en fuite loin de sa patrie, ne douta pas que le royaume promis par Dieu ne lui fût restitué. Rupert, comparant la foi de Joseph à celle de David et d'Abraham, dit que Joseph, le juste jusqu'à ce jour, devint dès lors très-juste, car sa foi lui fut imputée à justice, comme autrefois à Abraham, témoin saint Paul ³.

La Vierge-Mère était animée d'une grande charité pour Dieu et le prochain, comme nous l'avons prouvé dans la 96^e Conférence. Joseph brûlait également d'un grand amour pour Dieu, auquel il montra une affection paternelle dans l'exercice de son ministère auprès de lui, comme nous le montrerons dans la Conférence suivante. L'amour de la Vierge pour le prochain a surtout brillé avec éclat en ce qu'elle a donné au monde son Fils Jésus pour la rédemption du genre humain.

¹ Luc, 1, 45. — ² Matth., 1, 21. — ³ Aux Romains, iv, 22.

Il brûla du même amour, Joseph, qui a fidèlement gardé, élevé et nourri le divin Sauveur, et ainsi coopéré, en quelque sorte, à notre salut. La Trinité tout entière a travaillé à l'œuvre de notre rédemption : le Père a envoyé le Fils, le Fils s'est incarné, le Saint-Esprit lui a formé un corps du plus pur sang de la Vierge. La trinité terrestre, à savoir : Jésus, Marie, Joseph, a également travaillé à l'œuvre de notre salut; Jésus, Fils de Dieu, a pris une chair semblable à la nôtre; Marie la lui a fournie de sa propre substance, et Joseph l'a nourri, entretenu et élevé. Qui donc pourrait nier que Joseph ait coopéré, avec le Christ et Marie, à la rédemption du genre humain?

Le prophète Isaïe, parlant de l'incarnation du Seigneur, dit : « Qui a aidé l'Esprit du Seigneur? Personne. » J'ose dire cependant que Joseph, en élevant et nourrissant le Christ, a été son coadjuteur dans la rédemption du genre humain. Ce précieux sang, que le Christ a répandu sur la croix pour la rémission des péchés et a offert en holocauste à Dieu le Père, fut entretenu en lui par la sucur du front de Joseph. Joseph a donc servi à entretenir la matière qui devait fournir le prix de notre rachat; par conséquent, il a été de quelque façon l'auteur de notre salut.

Éclairons ceci d'un exemple tiré des sermons de saint Vincent, fameux prédicateur de notre Ordre. Dans le v^e *Discours pour le dimanche de la Septuagésime*, Vincent rapporte qu'on avait élevé à Constantinople un temple avec les pieuses largesses des fidèles; le jour où l'on devait en faire la dédicace solennelle, tout à coup on vit briller en lettres d'or, sur la façade principale, l'inscription suivante : *Sophie m'a construit*. Étonné d'une telle merveille, on rechercha cette Sophie, et l'on demanda à une pauvre femme qui portait ce nom ce qu'elle avait fourni pour l'érection du temple. Voici sa réponse : « Tandis que les bœufs, épuisés et affamés, transportaient les pierres, briques et bois nécessaires pour la construction du temple, moi, n'ayant rien autre, je leur donnais des bottes de foin, afin que, réconfortés, ils pussent plus facilement charrier tous les matériaux. » De la même manière, pour la construction du temple de son corps, dont saint Jean dit : *Détruisez ce temple*, qui devait servir à la rédemption du genre humain, le Christ reçut une matière précieuse du sang

des patriarches, rois et prêtres, que saint Matthieu fait connaître dans la généalogie du Sauveur ; mais Joseph seul donna les aliments à Marie, comme à une génisse féconde avec le sang de laquelle devait être construit le temple sacré ; et de même que Sophie fut appelée l'architecte du temple de Constantinople, ainsi Joseph fut l'architecte du Temple saint, qui n'est autre que le corps du Christ. Il mérite, d'une certaine manière, d'être appelé l'auteur du salut du monde, à cause de ce corps sacré.

La Mère de Dieu fut une vierge très-prudente, comme nous le verrons plus loin ; Joseph fut aussi très-prudent. Il a gardé prudemment et dans le plus grand secret le mystère de l'Incarnation, se souvenant de cette sentence de Tobie : « Il est bon de tenir caché le secret du roi ; » et de cette autre d'Isaïe : « Mon secret est pour moi. » Et comment l'a-t-il caché ? Écoutons l'Évangile : « Joseph, son mari, étant juste et ne voulant pas la déshonorer (la Vierge, son épouse), résolut de la quitter secrètement. » Pourquoi en secret et non en public ? Admirez sa prudence : afin qu'on ne s'enquît pas du motif du divorce. Qu'aurait-il répondu, lui, l'homme juste, aux questions et à l'opposition du peuple à tête dure ? S'il avait dit sa pensée en l'appuyant de sa propre pureté, les Juifs incrédules et cruels ne l'auraient-ils pas tourné en ridicule ? N'auraient-ils pas lapidé Marie ? Joseph donc, pour ne pas divulguer le mystère et ne pas diffamer une innocente, résolut de la quitter secrètement. Lisez la 11^e homélie de saint Bernard sur le *Missus est*. Émerveillé de cette prudence de saint Joseph, saint Chrysostome dit entre autres : « De même que le Christ, dans le sein de sa Mère, sanctifia Jean par Marie, il communiqua à Joseph, par la Vierge, une si grande abondance de grâces que ce saint homme put supporter avec force et prudence le poids d'un si pénible mystère. Sa prudence parut surtout pendant la persécution d'Hérode et d'Archélaüs, son fils, qui méditaient la mort du Christ, par sa fuite en Égypte, ses soins et ses efforts à éviter les pièges de ses ennemis et à tirer de leurs mains l'innocent Enfant Jésus.

Marie fut très-humble : « Voici la servante du Seigneur. » Joseph le fut aussi. Ne sachant pas le mystère opéré dans le sein de la Vierge par la vertu du Saint-Esprit, et cependant voyant Marie grosse, persuadé

qu'elle n'avait pas violé le sceau de sa virginité, il ne pensa pas mal d'une épouse si sainte dont il connaissait la vie et les habitudes, l'aimable sainteté et la majesté presque divine ; mais il commença à soupçonner qu'elle pourrait être la Vierge annoncée par Isaïe : *La Vierge concevra et enfantera un Fils*. Saisi d'une sainte crainte et se jugeant indigne d'une telle société, il voulut la quitter en secret, se souvenant de ce qui fut dit à Moïse : *N'approchez pas d'ici ; ôtez les souliers de vos pieds, parce que le lieu où vous êtes est une terre sainte*¹. Comme David craignait d'introduire l'Arche dans sa maison et disait : « Comment l'Arche du Seigneur viendra-t-elle chez moi ? » comme Jean le Précurseur disait du Christ : « Je ne suis pas digne de délier les cordons de ses souliers ; » et Pierre : « Seigneur, retirez-vous de moi, parce que je suis un pécheur ; » et Élisabeth à la Vierge : « D'où me vient ce bonheur que la Mère de mon Seigneur veuille venir à moi ? » ainsi Joseph, se jugeant indigne de la société d'une Vierge si sainte, voulut se séparer d'elle, et l'Évangile raconte qu'il résolut de la quitter en secret. C'est ainsi qu'interprètent ce passage de l'Évangile les Pères illustres, comme Origène, saint Basile, saint Bernard, auxquels il faut ajouter saint Thomas. « Du visage de la Vierge, observe ce dernier, s'échappait un éclat inaccoutumé, comme il est dit du visage de Moïse qui, dans ses colloques avec Dieu, resplendissait d'une telle gloire que les enfants d'Israël ne pouvaient le regarder. »

La Vierge fut très-chaste. Joseph le fut aussi. Vierge lui-même, il prit une vierge et la garda avec soin. Le premier des hommes il voua sa virginité à Dieu dans le mariage et la conserva perpétuellement, et donna ainsi l'exemple de l'observance du célibat à tous ceux qui viendraient après lui. Saint Jérôme, dans *l'Histoire de la naissance de Marie*, raconte que saint Joseph fut choisi miraculeusement pour époux de la Vierge. Tandis que le grand prêtre consultait Dieu pour savoir à quel époux une vierge si sainte serait confiée, selon l'usage de la nation, pour ne rien perdre de sa virginité consacrée à Dieu, une voix sortit du Propitiatoire ordonnant à tous les hommes de la famille de David, libres et bons à marier, d'apporter leur verge sur l'autel ;

¹ *Exode*, III, 5.

celui dont la verge fleurirait serait l'heureux époux de la Vierge. Or, la verge de Joseph fleurit et, révélant sa virginité, montra ainsi que la verge de Jessé, d'où devait naître la fleur qui embaumerait toute l'Église de son odeur, lui était destinée. La vérité de ce récit est attestée par Grégoire de Nazianze, Germain, patriarche de Constantinople, Siméon Métaphraste, etc.

Marie fut obéissante : Joseph le fut aussi, à Dieu, aux Anges et aux hommes. A Dieu : en accomplissant les préceptes de la loi, il montait régulièrement au Temple pour les fêtes d'obligation. Aux Anges : car, sur la parole du messager céleste, il prit l'Enfant et la Mère et s'enfuit en Égypte. O merveilleuse obéissance ! Dans une circonstance aussi obscure et embrouillée, il ne prononce aucune parole, ne fait aucune question. Dans les peines et les difficultés, aucun murmure, aucune plainte, aucune hésitation ne s'échappe de ses lèvres sur la longueur de la route, l'obscurité de la nuit, les inconvénients d'un départ si imprévu et si précipité, le manque de ressources dans un pays inconnu et barbare. C'est l'obéissance que les Pères appellent *aveugle* ; la règle et le modèle de la nôtre. Joseph obéissait aux hommes : car on publia un édit de César Auguste pour faire le dénombrement de toute la terre ; Joseph partit aussitôt pour Bethléem afin de se faire enregistrer avec Marie, son épouse, qui était grosse.

La Vierge fut très-douce, *inter omnes mitis*, « dont la douceur est sans exemple. » Joseph fut aussi très-doux. Quand il vit son épouse enceinte quoiqu'il ne l'eût pas touchée, il ne lui dit aucune insolence, ne lui fit aucun reproche, ne s'en plaignit point à ses proches. ne fit rien connaître à personne. Tout autre, transporté de colère et de jalousie, l'aurait accusée, maltraitée et enfin lapidée ; mais lui, calme et tranquille, songeant en lui-même : *Non cognovi* : Je ne l'ai point touchée, comme l'observe saint Augustin, flotte indécis, ne sachant que faire. Tous ceux qui voyaient l'état de grossesse de Marie la jugeaient incontinentes ; mais Joseph, candide et nullement soupçonneux, n'entendait pas mettre en doute la sainteté et l'angélique pureté de la Vierge. Que faire donc pour éviter tout soupçon et ne rien penser de mauvais contre l'honneur de Marie ? Il prend le parti de fuir : *il résolut de la quitter secrètement*. Le sage, en effet, craint et se détourne du

mal¹. » Telle est l'explication du projet de Joseph donné par Bèze, et il l'éclaire d'un exemple tiré d'Isidore de Péluse : « Un certain roi contemplait la prêtresse Éphésie, femme d'une rare beauté ; mais tout à coup il sortit précipitamment de la ville d'Éphèse dans la crainte, malgré sa volonté, de se porter à quelque mauvaise action. » Ainsi Joseph résolut de quitter Marie pour éloigner de lui tout soupçon.

La Vierge fut forte et magnanime, comme nous le prouverons dans l'invocation : *Reine des martyrs*. Joseph montra sa force et sa magnanimité en surmontant dans son âme tout mouvement de jalousie et de colère et refoulant en lui-même les pensées de vengeance. Joseph fut fort dans ses combats acharnés contre la puissance d'Hérode, qu'il déjoua plutôt par la ruse que par la violence, en éloignant de sa vue et en emportant en une région éloignée l'Enfant-Jésus que le tyran voulait mettre à mort. Joseph fut fort aussi dans les inconvénients de toute sorte qu'il endura à cause du Christ : dans le voyage de Bethléem, la fuite en Égypte, et le travail de ses propres mains pour l'entretien de la Mère et de l'Enfant.

La divine Vierge est miséricordieuse. Tous les jours nous l'appelons dans nos chants : « Mère de miséricorde. » Joseph ne fut pas privé de cette vertu ; bien plus, il l'emporta en miséricorde sur tous les Saints, à l'exception de Marie. Il s'occupa du soulagement de la misère des plus nobles personnages. Tout ce que Joseph gagna à la sueur de son front et par le travail de ses mains, il le consacra à l'entretien de Jésus et de Marie. Et, pour ne pas passer en revue toutes ses vertus, je conclus : de même que rien n'est plus semblable à un œuf qu'un œuf, ainsi Joseph est en tout semblable à Marie.

Mais pourquoi en Joseph tant de perfections au point de ressembler à Marie, que saint Chrysostome appelle plus belle et incomparablement plus glorieuse que les Chérubins et les Séraphins ? Quand la vigne entrelace ses rameaux aux branches de l'olivier, elle produit des grappes de raisin dont le suc est gras et huileux ; et si elle se trouve dans le voisinage d'un cèdre odoriférant et incorruptible, elle

¹ *Proverbes*, xiv, 16.

donne un suc délicieux qui ne porte jamais à la tête. Joseph, uni en mariage à la Vierge comme à un olivier sacré, à celle qui a dit d'elle-même : « Je me suis élevée tel qu'un olivier dans la campagne ¹ ; » et comme à un cèdre odoriférant et incorruptible, à celle qui a dit d'elle-même : « Je me suis élevée tel qu'un cèdre du Liban, » reçut d'elle en participation une si grande douceur d'esprit et contracta une telle odeur de vertu qu'il parut enrichi de qualités magnifiques, produisit des fruits abondants de bonnes œuvres, et, libre de tout contact terrestre, de toute affection charnelle, de toute corruption d'esprit, il sembla avoir pris la nature de la Vierge et lui être en tout semblable.

3° *L'amour mutuel.* — Quand les époux s'aiment mutuellement, il n'y a entre eux ni rixe, ni haine, ni discussion, mais ils vivent en paix et leur mariage est heureux. Il n'est pas douteux qu'entre Marie et Joseph aient régné un amour mutuel et une parfaite amitié. Il appartient à la vertu et à la sainteté de l'épouse d'aimer son époux, de lui souhaiter et de lui procurer toutes sortes de biens. La divine Vierge a excellé en toute chose : elle a donc excellé dans l'amour conjugal.

La similitude d'humeur dont nous avons déjà parlé favorise admirablement cette sorte d'amour. Le semblable aime son semblable. Ajoutez-y une fréquente et quotidienne familiarité et la cohabitation sans querelle, haine, ni discussion, dont nous parlerons bientôt. Tout cela ne peut qu'engendrer l'amour et la bienveillance. La Vierge connaissait les avantages de l'unité matrimoniale dans un spirituel amour. Elle n'ignorait pas ce que nous enseigne l'Apôtre : « Hommes, aimez vos épouses comme le Christ a aimé son Église ². » Et la comparaison est belle : comme le Christ n'a rien de plus cher que son Église, ainsi l'époux ne doit rien avoir de plus cher que son épouse, et réciproquement. Aussi, je ne crois pas qu'il y ait eu sur la terre une épouse qui aimât mieux son époux que la Vierge Marie.

Elle savait aussi que Joseph lui avait été donné pour mari par

¹ *Ecclésiastique*, xxiv, 19. — ² *Aux Éphésiens*, v, 25.

l'Esprit-Saint, comme gardien de sa vertu et pour partager son amour et sa sollicitude envers l'Enfant-Dieu. Ce qui fait dire à saint Bernard : « Je crois que Joseph aimait sincèrement de tout son cœur Jésus. »

Ce qui augmenta davantage en Marie cet amour, ce fut un motif de reconnaissance qui est due à tout bienfaiteur. L'amour en est la meilleure récompense. Marie et l'Enfant-Jésus durent beaucoup à Joseph : à son ombre, l'honneur de la Vierge demeura intact ; sa virginité resta stable et affermie ; devenue grosse, elle évita la lapidation ; l'Enfant-Jésus échappa aux recherches du tyran Hérode. Et je ne parle pas des labeurs, des ennuis et des inconvénients de tout genre que la Mère et le Fils occasionnèrent à ce saint homme, compagnon de leurs voyages, de leurs travaux, de leurs peines et de leurs chagrins ; il alla avec Marie à Bethléem, et de Bethléem à Nazareth ; puis, sur l'ordre de l'Ange, dans la même nuit de l'apparition céleste, comme l'enseigne notre Cajetan, il prit la Mère et l'Enfant et s'enfuit en Égypte où il demeura sept ans, comme l'affirme saint Anselme. Et saint Thomas ajoute qu'au milieu de peuples grossiers, ignorants et infidèles, il mena une vie pauvre, et que, par le labeur de ses mains comme à la sueur de son front, il pourvut à tout ce qui était nécessaire à la mère et à l'enfant.

Didace Bèze, homme d'un grand esprit, pense que Joseph se conduisit à l'égard de Marie comme Dieu lui-même. Bien loin de la soupçonner d'adultère, il l'épargna, ne l'accusa pas, ne la livra point au bourreau. C'est ce que l'Église chante de Dieu : *Dieu dont le propre est toujours de faire miséricorde et de pardonner*. Joseph fut tellement empressé auprès de Marie pour lui prêter tous les secours de son ministère, soit à elle, soit à Jésus, qu'il fut, pour ainsi dire, semblable à l'Esprit-Saint dans sa conduite à leur égard. Le Saint-Esprit fut l'époux de la Vierge : loin de blesser sa virginité, il la confirma et la consacra. Joseph fut aussi l'époux de la Vierge : sans toucher à sa virginité, il la garda et la conserva. Le Saint-Esprit féconda Marie et, par sa vertu divine, la rendit mère. Joseph la combla de bienfaits et nourrit le fruit de ses entrailles. Le Saint-Esprit couvrit Marie de son ombre, afin qu'elle ne sentit point le feu de la concupiscence. Joseph la couvrit de son ombre, afin de conserver intacts son honneur et sa

réputation de vierge. Le Saint-Esprit est, comme le chante l'Église, un repos dans le travail, un rafraîchissement dans les ardeurs du jour, un soulagement dans les larmes. Joseph a été tout cela pour l'Enfant-Jésus. Dans le travail, il fut pour lui un repos : il le porta dans ses bras, et, pendant le voyage en Égypte, aller et retour, il lui offrit un doux repos. Il fut un rafraîchissement dans les ardeurs du jour : au milieu des feux dévorants du soleil d'Égypte, il procurait à l'Enfant une douce fraîcheur en balançant sur sa tête un éventail qui donne un souffle léger. Il fut pour lui un soulagement dans les larmes : il essuyait avec soin les larmes enfantines qui coulaient en abondance de ses yeux.

Joseph se conduisit donc envers Marie comme Dieu lui-même. Tant de dévouement ne devait-il pas lui valoir, en retour, une amitié toute particulière de Marie ? Oui. Marie l'en compensait largement et lui rendait bienfait pour bienfait. Aussi saint Bernardin dit-il : « Je crois que la bienheureuse Vierge donna largement à Joseph toute la part du trésor de son cœur que celui-ci pouvait recevoir.

4° *Une continuelle et agréable conversation rend l'union des époux douce et harmonieuse.* — Cette félicité n'a point été refusée à Joseph. Pendant trente ans au moins, il a vécu avec la Vierge, son épouse, et l'Enfant-Jésus. On croit vulgairement que Joseph a vécu jusqu'au baptême de notre Sauveur, qui eut lieu dans la trentième année de son âge. Telle est l'opinion de Cedrenus et de saint Bonaventure. Bien plus, saint Cyprien et saint Ambroise pensent que Joseph était en vie au temps de la Passion. Mais il est évident, d'après l'Évangile de saint Jean, que Joseph mourut avant le crucifiement du Sauveur, puisqu'il considère Marie comme veuve¹, et la Vierge est confiée uniquement au disciple bien-aimé par le Christ mourant. Mais n'est-ce pas un bonheur suffisamment long que de vivre pendant trente-et-un ans avec une épouse vierge, chaste, modeste, sainte, aimable et pleine de grâces ? Qui pourrait raconter la douceur, la joie, les consolations de tout genre dont l'âme de Joseph était inondée chaque jour dans ses rapports avec une épouse si chère

¹ Saint Jérôme l'appelle ainsi dans son *Livre contre Helvidius*. (Note de l'Auteur.)

à son cœur? De quelle allégresse son âme n'était-elle point remplie à la vue du Dieu incarné qui lui était soumis? Quels doux entretiens! Quels pieux colloques! Quels profonds mystères! Quels délicieux secrets n'y avait-il point entre eux!

Salomon dit avec beaucoup de vérité : « La femme vigilante est la couronne de son mari ¹ » La bienheureuse Vierge fut en effet la couronne de Joseph : par son union et par sa société, elle lui procura une gloire et une splendeur immenses. Une couronne d'or ornée de pierres précieuses placée sur la tête d'un homme, le revêt de plus de splendeur. Ainsi, l'union de Marie à Joseph donne à ce dernier une dignité incroyable.

Si Jean l'Évangéliste est proclamé heureux d'avoir reçu la divine Vierge en dépôt et d'avoir vécu quelques années avec elle, combien plus heureux a été Joseph qui, non point quelques années, mais trente ans durant, jouit de sa présence et de sa douce société! Sur la terre, les dévots de Marie font d'admirables progrès dans la sainteté. Quels progrès ne dut-il pas faire, celui qui mérita de vivre tant d'années dans la familiarité de la Vierge?

Vraisemblablement la bienheureuse Marie souhaita pour son mari et lui obtint, par la ferveur de ses oraisons, des dons admirables de grâces. Si aujourd'hui elle obtient tant de grâces pour les misérables pécheurs, que de privilèges insignes n'a-t-elle pas dû obtenir pour son époux bien-aimé? « Si par la cohabitation avec les Saints, qui ne sont rien comparés à la Vierge, dit saint Bernardin, nous faisons souvent de sérieux progrès, que ne devons-nous pas penser de ceux de Joseph dans ses rapports avec Marie? » Si l'âme d'un enfant non encore né a tressailli d'allégresse et été purifiée dans le sein de sa mère au son de la voix de la Vierge, que devons-nous penser de la joie et de l'avancement dans la vertu de Joseph, qui non-seulement entendit la voix, mais vit la face de Marie et mérita de jouir de sa présence, de son amitié et de sa douce familiarité?

Les femmes vertueuses rendent leurs maris heureux; d'après la parole de l'Écriture : « Heureux l'homme dont la femme est ver-

¹ *Proverbes*, XII, 4.

heureuse¹ ! » « Le mari infidèle est sanctifié par la femme fidèle². » Comme Adrien par Natalie, Clovis par Clotilde, Valérien par Cécile, Sisinius par Théodora, Marius par Marthe, Augustin par Monique, Vitalien par Gorgonie ; à plus forte raison, Joseph, juste et fidèle, a été sanctifié par Marie, son épouse vertueuse et fidèle. Gorgonie, mariée à un homme non baptisé, pria Dieu avec ferveur de ne point permettre que son époux quittât la vie sans avoir reçu le baptême et sans lui appartenir tout entier. Ainsi le rapporte saint Grégoire de Nazianze, son frère. Si nous voyons tant de charité dans Gorgonie pour son mari, quel amour ne devons-nous pas attribuer à la bienheureuse Vierge, si accomplie en toute chose, qui se serait crue à moitié parfaite tant que son mari serait imparfait ! Il est donc croyable que par ses prières elle lui obtint une grande perfection.

5° *Soumission de l'épouse à l'époux.* — Joseph n'en fut pas privé. Marie, très-versée dans la science des saintes Écritures, connaissait l'humble soumission de Sara à Abraham, son mari, et le profond respect qu'elle lui portait. Aussi, bien que supérieure à Joseph par la connaissance des mystères et les privilèges de la grâce, elle lui était soumise dans les choses extérieures et domestiques. Sara fut la compagne fidèle d'Abraham dans tous ses voyages et ses travaux : Marie le fut de Joseph. Elle vint avec lui à Nazareth et y demeura. Elle alla avec lui à Bethléem. Elle le suivit dans la fuite en Égypte, la nuit même, malgré la longueur et les difficultés du voyage. Pleine de respect pour Joseph, Marie lui parlait d'habitude avec tous les égards qu'une femme doit à son mari. Entendez-la, dans la perte et le recouvrement de Jésus au Temple, dire à son Fils : « Votre père et moi, inquiets, nous vous cherchions³. » Elle appelle Joseph père du Sauveur : titre magnifique qu'il avait aux yeux du vulgaire, car il n'était pas le père naturel de l'enfant. Elle nomme humblement Joseph le premier : *Votre père et moi*, et non point : *Moi et votre père*. En effet, l'homme est le chef de la femme⁴. Gerson se réjouit de ce nom donné à Joseph : « Admirable est votre grandeur, dit-il en s'adressant à saint Joseph, incomparable est votre dignité. La Mère de Dieu, Reine du

¹ *Ecclésiastique*, xxvi, 1. — ² 1^{re} *Aux Corinthiens*, vii, 14. — ³ Luc, ii, 48. — ⁴ 1^{re} *Aux Corinthiens*, xi, 3.

Ciel, Souveraine du monde, a daigné vous appeler son maître. » Qui donc oserait dédaigner le saint époux de la Vierge ? Qui ne reconnaîtrait point sa grandeur et l'excellence de ses vertus ?

O bienheureux Joseph, recommandez-nous à votre épouse bien-aimée, afin que nous méritions, par votre intercession et vos suffrages, de voir, après l'exil d'ici-bas, dans la céleste et bienheureuse patrie, Jésus, son Fils béni, dont vous avez été le gardien, le gouverneur et le nourricier. Ainsi soit-il.

118^e CONFÉRENCE

SAINTE JOSEPH, PÈRE DU CHRIST.

SOMMAIRE. — 1. Sept raisons de convenance pour lesquelles Joseph est dit père du Christ. — 2. Joseph a eu pour Jésus l'affection, la sollicitude et l'autorité d'un père. — 3. La soumission du Christ à Joseph donne à celui-ci une incomparable grandeur.

I. — L'Évangile lui-même nous apprend que le bienheureux Joseph était appelé père du Christ et regardé comme tel. « On le croyait fils de Joseph ¹. » « N'est-ce pas là le fils du charpentier² ? » « Ce n'est pas là Jésus, fils de Joseph ³. » Et ce n'est pas seulement par les Juifs, qui ignoraient le mystère de l'Incarnation, mais par l'Évangéliste saint Luc, que nous le voyons nommer ainsi : « Le père et la mère étaient dans l'admiration des choses merveilleuses qu'on disait de lui ⁴. » Et puis : « Comme le père et la mère de l'Enfant-Jésus le portaient au Temple ⁵. » Bien plus, la Vierge elle-même l'appelle ainsi : « Votre père et moi, inquiets, nous vous cherchions ⁶. » L'Évangile et la bienheureuse Vierge parlant toujours sous l'inspiration de l'Esprit-Saint, j'en conclus que ce titre et cette dignité de père conviennent à Joseph par une disposition toute particulière de Dieu. Joseph est père du Christ non par la génération, mais dans l'opinion des hommes et pour les raisons suivantes.

Quand une vigne est mariée à un ormeau, son fruit passe pour appartenir à ce dernier, auprès de ceux qui ne connaissent pas la nature

¹ Luc, III, 23. — ² Matth., XIII, 55. — ³ Jean, VI, 42. — ⁴ II, 33. — ⁵ XXVII. — ⁶ XLVIII.

de la vigne ; de même, Jésus-Christ, seul fils de la Vierge Marie, qui était mariée à Joseph, passait pour le fils de Joseph auprès de ceux qui ignoraient sa divinité et sa conception miraculeuse :

Mais les Juifs, qui ne savaient pas le mystère, ne furent pas les seuls à nommer Joseph père du Christ : l'Évangile et la Vierge l'appellent ainsi. Il faut donc donner d'autres raisons de cette appellation.

On n'entend pas seulement par père celui qui engendre, mais aussi celui qui reçoit de son épouse un enfant né d'un autre. Ainsi Joseph est appelé fils d'Héli, *qui fut fils d'Héli*¹, bien qu'Héli n'engendra pas Joseph, mais Jacob : « Jacob engendra Joseph, l'époux de Marie². » Et cela parce que la Mère de Joseph, que saint Augustin et saint Grégoire appellent Estha, avait eu Héli pour premier mari. Et nous-mêmes n'avons-nous pas l'habitude d'appeler père le parâtre et mère la marâtre, à cause du mariage qui les lie ? De même Joseph est dit père du Christ à cause de son union avec Marie, véritable Mère du Christ.

Si l'adoption, qui est d'invention humaine, fait de l'adopté le véritable fils de celui qui l'adopte, au point de porter son nom et de recueillir de droit son héritage, pourquoi Dieu n'aurait-il pas constitué Joseph père du Christ ?

Par les paroles du Christ suspendu en croix : « Femme, voilà votre fils ! » Jean devint fils adoptif de la Vierge ; et la Vierge, par ces paroles : « Voilà votre mère ! » devint mère légale de Jean ; de telle sorte qu'il avait le droit de recueillir son héritage, si elle avait eu quelques biens. Qu'y a-t-il donc d'étonnant que Joseph ait exercé les droits de la paternité sur Jésus comme sur son fils, après avoir été constitué par Dieu époux de la Mère du Christ, et partant, son père ? « Joseph, dit saint Augustin, doit être appelé père du Christ non point parce qu'il l'a engendré, mais parce qu'il l'a adopté. »

On peut donner un autre motif tiré de saint Jean Damascène. Celui qui parvient à la dignité royale par l'élection et non par le droit de naissance est appelé et honoré comme roi par tout le peuple, comme si l'hérédité paternelle lui avait donné le trône ; ainsi, Joseph, père du

¹ Luc, III, 23. — ² Matth., I, 16.

Christ, non par nature, mais par l'élection du Christ lui-même, peut revendiquer le nom de père.

Uni à la Vierge par un véritable mariage, Joseph avait de quelque façon le corps de son épouse en sa puissance, selon les paroles de l'Apôtre : « Le corps de la femme n'est point en sa puissance, mais en celle de son mari ¹. » Le fruit des entrailles de la Vierge était donc la propriété de Joseph. On lit dans le droit : « Ce qui est né, ou élevé, ou couché sur le sol d'autrui appartient à lui seul. » D'où, si une source jaillit miraculeusement dans un jardin, ou bien si un arbre ou une fleur sort tout à coup du sol, tout cela appartient au propriétaire du jardin. De même, le corps virginal de Marie, véritable jardin fermé, appartenant à Joseph, son fruit, c'est-à-dire le très-doux Jésus, appartenait également à Joseph; et c'est avec raison qu'il est appelé son père.

Enfin, par le mariage, le mari et la femme ne font qu'un : par le lien charnel, une seule chair; par le lien conjugal, une seule volonté. D'où tous les biens deviennent en quelque sorte communs : ce qui est sous le domaine et la puissance de l'un l'est également sous le domaine et la puissance de l'autre. La Vierge a été la véritable Mère du Christ; il ne pouvait donc pas se faire que Joseph ne fût point dit engendré comme son père; son titre d'époux lui donnait droit à tous les biens de Marie, à l'exception du commerce charnel.

II. — Joseph n'eut pas seulement le nom de père du Christ, mais aussi tout ce qui suit la paternité, c'est-à-dire l'affection, la sollicitude et l'autorité d'un véritable père.

1° *L'affection*. — Qui osera dire que l'affection et l'amour qui découlent de la grâce ne sont pas plus grands que ceux qui procèdent de la nature? Écoutons saint Ambroise : « Vous que j'ai engendrés dans l'Évangile, je ne vous aime pas moins que si je vous avais reçus dans le mariage. » Ainsi, Joseph n'aime pas moins le Christ, son fils présumé, que s'il l'avait reçu dans le mariage; bien plus, la grâce lui inspira un plus grand amour que la nature. Oh! que de fois Joseph reçut le petit Enfant dans ses bras, le pressa sur son cœur, le couvrit

¹ 1^{re} Aux Corinthiens, vii, 14.

de caresses, de tendres baisers! De quelles ardeurs son cœur n'était-il pas embrasé! De quel amour ne brûlait-il pas! De quel feu n'était-il pas consumé quand il portait sur son sein le Dieu qui est lui-même un feu dévorant! « Personne ne peut porter de feu dans son sein sans enflammer ses vêtements, » dit le Sage¹. Joseph a porté le feu, c'est-à-dire le Christ : qui osera nier qu'il ait eu un amour véhément ?

Cet amour était toujours croissant en Joseph, grâces aux bienfaits innombrables et aux privilèges insignes que le Christ lui-même lui départit avec tant de magnificence. Séparé de la foule des autres hommes, choisi pour époux de la Mère de Dieu, il obtint, en outre, le don de continence perpétuelle. Enrichi de dons de grâces et de vertus de tout genre, il fut, comme le pensent quelques-uns, sanctifié dans le sein de sa mère, exempt du foyer de la concupiscence, et ne commit aucune faute dans tout le cours de sa vie. Toutes ces glorieuses prérogatives devaient allumer en lui un amour ardent et généreux.

2° *La sollicitude.* — Qui pourrait raconter la sollicitude de Joseph et pour la Mère et pour l'Enfant? Sa sollicitude apparaît dans tous les voyages qu'il entreprit avec lui à Bethléem, en Égypte et à Nazareth. Que de fois il le porta dans ses bras, le pressa sur son cœur, l'habilla, le déshabilla, le couvrit de baisers et de caresses! Impossible de dire tous les ennuis qu'il eut à endurer dans ce long voyage; que dis-je! dans cet exil d'Égypte, pour arracher l'Enfant à une mort certaine, sous le tyran Hérode. Aucun serviteur ne garda si bien son maître, aucune sentinelle ne veilla avec plus de soin sur les remparts de la cité. Joseph servit le Messie, le porta dans ses bras pendant le pénible voyage d'Égypte, le nourrit à la sueur de son front et du travail de ses mains, et, pour tout dire en un mot, il le garda comme la prunelle de ses yeux.

3° *L'autorité.* — En réalité, le Christ, comme Dieu, n'est soumis à personne; néanmoins, à cause de la nature humaine qu'il reçut de Marie, il voulut bien obéir à Joseph comme à un père ou à un supérieur dont il était le pupille, lui qui, dans ce monde, n'avait pas de père. C'est ainsi que Joseph partagea avec Marie les peines, sollici-

¹ *Proverbes*, vi, 27.

tudes et soins de tout genre que réclamait l'Enfant. Aussi l'Évangéliste saint Luc rapporte-t-il que Jésus obéissait à Marie et à Joseph : *Erat subditus illis*¹. Marie elle-même était soumise à Joseph. Ce dernier était donc gardien, gouverneur et maître de la sainte Famille, en sorte qu'on peut à bon droit lui appliquer les paroles dites d'un autre Joseph : « Il l'établit le maître de sa maison et le prince de tout ce qu'il possédait². » Serviteur fidèle et prudent, il fut établi de Dieu maître de la sainte Famille. La famille de Dieu, c'est Jésus et Marie. O sainte et heureuse famille ! Heureux, trois fois heureux. mille fois heureux est Joseph, le chef d'une si noble famille ! Que peut-on dire de plus beau et de plus glorieux de Joseph, sinon qu'il fut le maître du suprême Monarque de l'univers, auquel le ciel et la terre obéissent, au nom duquel tout genou fléchit ? Cette dignité est si grande que les intelligences célestes peuvent à peine la comprendre. Un Dieu pouvait-il s'abaisser davantage que d'obéir à un ouvrier en bois ? Le Docteur mielleux, saint Bernard, étonné à la vue d'une pareille merveille, s'écrie : « Et il leur était soumis. Qui donc était soumis et à qui ? Un Dieu était soumis à des hommes, le Dieu devant qui les Anges s'abaissent, à qui les Principautés et les Puissances obéissent, était soumis à Marie, et non-seulement à Marie, mais à Joseph, époux de Marie. » C'est ce qui explique tous les privilèges, vertus et excellences de saint Joseph.

III. — L'Écriture loue grandement Josué d'avoir ordonné au soleil de s'arrêter dans sa course³ ; mais une plus grande louange doit être donnée à Joseph à qui le Soleil de justice, le Christ, et non point une pure créature. Dieu lui-même, a obéi. Le soleil, étant privé de raison, ne donne à Josué qu'une obéissance métaphorique ; mais l'obéissance de Jésus à Joseph fut vraie et la plus parfaite de toutes. L'obéissance est d'autant plus louable que la personne soumise est plus excellente. D'où saint Bernard dit : « C'est peu de chose que d'être humble dans l'abjection ; mais conserver l'humilité au milieu des honneurs, quoi de plus rare ? » La dignité de Joseph fut donc incomparable, puisque Dieu lui a été soumis.

¹ II, 51. — ² Ps. CIV, 21. — ³ Josué, X.

Saint Jean Baptiste eut l'insigne honneur de voir le Christ à ses pieds, quand il le baptisa dans le Jourdain ; mais cela n'arriva qu'une fois. Mille fois Joseph lui donna des ordres soit pour le faire demeurer dans la maison, soit pour qu'il en sortît ; comme un autre Josué, il lui disait : « Ne bougez pas ; marchez maintenant, et hâtez-vous ; venez, » et il venait ; « Faites cela, » et il le faisait. En un mot, il fut le plus soumis des enfants aux moindres ordres de son père, aussi longtemps qu'il demeura sous sa tutelle. « Cette soumission, dit Gerson, dénote dans le Christ une inestimable humilité, comme en Joseph une incomparable dignité. »

Quoi de plus beau que de voir Celui dont il est écrit qu'il est le Roi des rois, le Souverain des souverains, dont le nom est le Dieu fort, le Père du siècle futur, le Seigneur des armées, se soumettre à l'autorité d'un père, comme un fils bien né, au point de lui dire : « Père, que votre volonté soit faite ! » Cette autorité, si j'ose ainsi dire, donne à Joseph la supériorité sur toute dignité non terrestre, mais céleste.

Thémistocle d'Athènes, le chef des Grecs, au rapport de Plutarque, avait l'habitude de raisonner ainsi : « Mon fils Dyaphante commande à sa mère ; la mère me commande, et moi je commande à toute la Grèce. Donc Dyaphante commande à toute la Grèce. » Je raisonne de même : « Joseph commande à Marie, Mère de Jésus, comme à son épouse ; Marie commande à Jésus, comme à son Fils ; Jésus commande à toutes les créatures qui sont dans le ciel et sur la terre. Joseph commande donc, d'une certaine manière, à toutes les créatures du ciel et de la terre. » O admirable et ineffable dignité de Joseph !

La grandeur de cette dignité de Joseph apparaît encore en ce que Dieu le Père a daigné lui communiquer son propre nom. Père, tel est le nom propre de la personne du Père par rapport au Fils, nom incommunicable à qui que ce soit, à l'intérieur comme à l'extérieur. Bien que le Saint-Esprit, dans la génération du Christ, ait suppléé à l'œuvre de l'homme par sa vertu divine, néanmoins il n'a pas pris le nom de Père du Christ, comme l'enseigne la saine théologie. Cependant Dieu le Père a communiqué ce nom, qui lui est propre, à Joseph et le lui a donné ; en sorte qu'il l'a fait père putatif de ce fils dont il est le

vrai père dans l'éternité. Pesez, si pouvez, la grandeur de cette dignité.

Le Père éternel dit à son Fils : « Asseyez-vous à ma droite. » Que de fois Joseph dut-il dire au Christ se mettant à table : « Asseyez-vous à ma droite ! » Que votre dignité est admirable, ô Joseph ! Votre excellence est inouïe.

Une des gloires de saint Jean l'Évangéliste est d'avoir reçu du Christ la communication du nom propre de fils : *Femme, voilà votre fils !* Les Docteurs de l'Église voient dans cette appellation un amour tout particulier du Christ pour Jean ; mais qu'y a-t-il de plus grand : être fils de la Vierge ou époux de la Vierge ? Qu'y a-t-il de plus admirable : être dit fils de la Vierge, Mère de Dieu, ou père du Christ très-bon et très-grand ? Je pense qu'il est plus glorieux d'être l'époux de la Vierge que son fils adoptif, et plus merveilleux d'être appelé père du Christ que fils de la Vierge à la place du Christ. Dans l'époux et le père se trouve l'autorité ; dans l'épouse et le fils la soumission.

Joseph a été père du Christ, et il a rempli auprès de lui tous les devoirs de la paternité. Il l'a nourri, entretenu, élevé, gardé, réchauffé dans son sein, et s'est empressé de toute façon auprès de la Mère et de l'Enfant pour qu'ils eussent toujours le nécessaire à la vie. C'est en qualité de père qu'il imposa un nom à l'Enfant sur l'ordre de l'Ange, ou plutôt de Dieu parlant par l'Ange : « Et vous lui donnerez le nom de Jésus ¹. » Nous parlerons dans la Conférence suivante de cette excellence et de cette grandeur. Prions maintenant le Seigneur, par l'intercession de saint Joseph, qu'il regarda comme un père ici-bas, de daigner nous être propice, aujourd'hui qu'il règne dans le Ciel avec le Père et le Saint-Esprit dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

¹ Matth., 1, 21.

119° CONFÉRENCE

DEGRÉ DE LA DIGNITÉ ET DE LA SAINTETÉ DE JOSEPH, EN SA QUALITÉ
DE PÈRE DU CHRIST.

SOMMAIRE. — 1. Le titre de père du Christ a donné à Joseph un souverain degré de sainteté et de dignité. — 2. Joseph a vu le Christ et lui a imposé un nom. — 3. Il l'a reçu dans sa maison, l'a porté dans ses bras et l'a embrassé tendrement. — 4. Il l'a nourri du travail de ses mains et a demeuré continuellement avec lui. — 5. Il a exercé avec lui sa profession de menuisier. — 6. Il a enduré pour lui toutes sortes de peines, de labeurs, de chagrins et de périls.

I. — Des titres donnés par Dieu découlent la grandeur, la vertu, la dignité, les avantages des Saints ; Dieu ne donne pas de vains titres ni des noms vides de sens ; mais, en conférant le titre, il accorde tout ce qui en découle ; d'où l'Apôtre dit : « Il nous a rendus capables d'être les ministres de la nouvelle alliance ¹. » Et pourquoi capables ? Parce qu'à chacun il donne la sainteté et la grâce proportionnées à la charge qu'il lui confère, comme l'enseigne notre Docteur. Nous l'avons expliqué nous-même au sujet du nom de *Marie*, et nous le dirons plus longuement par la suite. Dieu conféra à Joseph une charge sublime ; il a dû par conséquent le placer dans un degré éminent de dignité, de sainteté et de gloire.

C'est une grande dignité de voir le Christ, plus grande encore celle de lui imposer un nom. Que dirai-je donc du privilège de le recevoir dans sa maison, de le porter dans ses bras, de le presser sur son cœur, et de l'embrasser, de le nourrir, de l'entretenir en personne du fruit de son travail, à la sueur de son front, de demeurer continuellement et si longtemps avec lui, pour lui, et avec lui d'exercer sa profession de menuisier et de fournir ainsi de sa main à la Vierge-Mère le nécessaire à la vie, de souffrir à cause de lui tant de peines et de labeurs, de soucis et de périls ? A mon avis, c'est là une dignité incomparable ; ce sont des privilèges insignes.

C'est une grande dignité de voir le Christ. Que de rois et de prophètes ont souhaité de voir le Christ et ne l'ont point vu ! Comme le

¹ II° *Aux Corinthiens*, III, 6.

dit le Sauveur lui-même : « Beaucoup de rois et de prophètes ont souhaité de voir ce que vous voyez et ne l'ont point vu, et d'entendre ce que vous entendez et ne l'ont point entendu ¹. — Abraham, votre père, a désiré avec ardeur de voir mon jour ; il l'a vu et il en a été comblé de joie ². » Il l'a vu, mais d'une vision obscure, prophétique et voilée. Mais Joseph le vit des son apparition. Le premier il le vit, l'adora et goûta avec Marie, sa Mère, dans l'étable de Bethléem, les douceurs de cette manne céleste descendue des Cieux. Il le vit enfant, adolescent et jeune homme ; il le porta enfant dans ses bras, l'embrassa et le baisa tendrement, et pendant de longues années le nourrit, le vêtit, le garda et le dirigea.

II. — C'est une grande dignité d'imposer un nom à l'enfant. Grande est censée la dignité d'Adam qui imposa un nom à tous les animaux. Le nom qu'Adam donna à chacun des animaux est son nom véritable ³. Sans comparaison aucune, plus grande est la dignité de Joseph qui imposa un nom non point à la création, mais au Créateur. L'Ange lui dit : « Vous lui donnerez le nom de Jésus ⁴. » Qu'est-ce autre chose que ce nom de Jésus que le grand Jéhovah des Hébreux ! Ainsi l'enseignent Galatinus, Jacques de Valence et d'autres. Ce nom était certainement ineffable et ne pouvait être dit par personne : « Pourquoi demandez-vous à savoir mon nom qui est admirable ⁵ ? » Le grand prêtre seul, dans le Saint des saints et en silence, le prononçait souvent et, comme je le crois pieusement, en comprit la merveilleuse vertu. Si Adam, par une grâce divinement infuse, connaissait parfaitement les noms qu'il imposait à chaque animal en particulier, qui oserait dire que Joseph, instruit par une révélation spéciale, n'a pas pénétré la force du nom de Jésus qu'il imposa au Messie ? Que penser de la grandeur de cette dignité ? Dieu compte les étoiles et leur impose un nom, lui qui sait le nombre si prodigieux des étoiles et qui les connaît toutes par leur nom ⁶. Bien plus excellente est la charge confiée à Joseph qui, sur l'ordre de Dieu, donne un nom non point aux étoiles, mais à celui qui les connaît toutes et les désigne par leur nom. Quelle grande gloire pour Joseph d'avoir, en qualité de vicaire

¹ Luc, x, 24. — ² Jean, viii, 56. — ³ Genèse, ii, 19. — ⁴ Matth., i, 21. — ⁵ Juges, xiii, 18. — ⁶ Ps. cxlvi, 4.

et d'intendant du Père éternel, imposé un nom à Jésus! Éliézer se crut grandement honoré d'être choisi par Abraham pour chercher une femme à Isaac, son fils¹. Quelle ne fut donc pas la gloire de Joseph d'avoir, sur l'ordre exprès de Dieu le Père, été donné pour parrain au Sauveur du monde!

III. — Ce n'est pas un moindre honneur de recevoir dans sa maison le Messie. Élisabeth, à la vue de Marie qui portait dans son sein le Fils de Dieu, émerveillée de la voir entrer chez elle, stupéfaite, s'écria : « D'où me vient ce bonheur, que la Mère de mon Dieu veuille venir à moi? » Que de fois Joseph, également ravi d'admiration, a dû, lui aussi, s'écrier : « D'où me vient ce bonheur, que la Mère de mon Dieu et mon Dieu lui-même demeurent dans ma maison? D'où me vient ce bonheur d'être l'époux de la Mère de mon Seigneur? D'où me vient ce bonheur d'être appelé le père de mon Dieu? » Heureuse la maison où demeurait la bienheureuse trinité, Jésus, Marie, Joseph! Ce n'était point une maison, mais un jardin très-agréable, que cette demeure où paissait le céleste Agneau, parmi des lis éclatants de blancheur, à savoir : la Vierge et Joseph. Il se nourrissait d'un aliment corporel, et donnait à Marie et à Joseph une nourriture céleste. Au commencement de la 6^e et de la 7^e Conférence, j'ai parlé longuement des gloires de cette sainte maison.

Le porter dans ses bras, l'embrasser et le baiser Qui oserait révoquer en doute que le gouverneur et le nourricier du Christ l'ait porté souvent sur son sein, l'ait pressé dans ses bras, habillé et déshabillé, embrassé et baisé? « A mon avis, dit saint Bernard, Joseph, époux de Marie, devait prendre fréquemment l'Enfant-Jésus sur ses genoux. » O digne gouverneur et gardien du Fils du Roi des cieux! Le Seigneur a préposé les Anges à notre garde; il a commandé à ses Anges de vous garder dans vos voies²; cependant, il n'en a point donné au Christ, qui était immédiatement dirigé par le Verbe, comme l'enseigne notre Docteur³. Toutefois, Joseph a été placé par Dieu auprès du Christ pour le garder dans toutes ses voies, et l'on peut lui appliquer ce que le roi-prophète dit des Anges : « Ils vous

¹ Genèse, xxiv. — ² Ps. xc, 2. — ³ 1^{re} Part., quest. cxvii, art. 4.

porteront dans leurs mains, de peur que vous ne heurtiez le pied contre quelque pierre ¹. » Pendant le pénible voyage d'Égypte, à l'aller et au retour, Joseph, comme un divin athlète qui soulève de trois doigts un poids lourd, porta souvent dans ses mains et pressa dans ses bras le Christ, son fils putatif. De quelle joie, de quelle allégresse, de quelle jubilation son cœur n'était-il pas rempli ! Siméon le prit une fois dans ses bras, et sa joie fut tellement grande qu'il chanta un cantique magnifique. Joseph le prit non pas une fois, mais souvent, ce divin Messie, dans ses bras et l'embrassa. Quels cantiques, quelles actions de grâces, quelles louanges ne dut-il point chanter, sinon de bouche, au moins de cœur ! Jean reposa une fois sa tête sur la poitrine du divin Maître : la tête et la poitrine du Christ, que dis-je ! le Christ lui-même reposa souvent sur Joseph. Poids léger, douce charge ! Vraiment votre poids est léger, Seigneur Jésus. Qui ne voudrait ainsi vous porter, poids plus léger que toutes les perles ? Joseph pouvait dire ces paroles du *Cantique* : « Il met sa main gauche sous ma tête et il m'embrasse de sa main droite ². »

« Jacob vit une échelle dont le sommet touchait au ciel ; et le Seigneur s'appuyait sur le degré le plus élevé ³. » Le degré le plus élevé de cette échelle est le bienheureux Joseph, sur lequel s'est appuyé le Dieu incarné, dans les bras de qui il a reposé et dont le sein lui a servi d'oreiller pendant son sommeil. C'est l'interprétation de Rupert.

IV. — Nourrir le Messie en personne, à la sueur de son front et du travail de ses mains, c'est une dignité au-dessus de toute estime.... Celui à qui le roi-prophète dit : « Seigneur, tous ont les yeux tournés vers vous, et ils attendent de vous que vous leur donniez leur nourriture dans le temps propre. Vous ouvrez votre main et vous remplissez tous les animaux des effets de votre bonté ⁴ ; » celui-là, dis-je, reçut de la main libérale de Joseph mille et mille fois la nourriture qui lui était nécessaire. Mérite inestimable ! Les Saints qui, par amour de Dieu, ont distribué tout leur avoir aux pauvres, acquièrent un grand mérite auprès du Seigneur : tels sont saint Jean l'Aumô-

¹ Ps. xc, 12. — ² *Cantique des cantiques*, II, 6. — ³ Genèse, xxviii, 12. — ⁴ Ps cxiiv, 15-16.

nier, saint Nicolas, saint Louis, saint Martin, saint Épiphané, sainte Élisabeth de Hongrie; quels mérites n'a-t-il donc pas aux yeux de Dieu, Joseph, qui, du travail de ses mains, a donné la nourriture et le vêtement à Dieu lui-même? A nul autre mieux qu'à Joseph, excepté la Vierge, le Christ dira au jour du Jugement : « J'ai eu faim, et vous m'avez donné à manger; j'ai eu soif, et vous m'avez donné à boire; j'ai été nu, et vous m'avez revêtu. » Les autres ont fait cela aux membres du Christ, et Joseph l'a fait à sa personne.

Ajoutez encore qu'en élevant et nourrissant l'Enfant divin, Joseph devint en quelque sorte coadjuteur du Christ pour le rétablissement du genre humain. Il nourrit et entretint cette chair que Jésus-Christ offrit à Dieu son Père, sur l'arbre de la croix, pour la rédemption du monde; et ce sang, qu'il répandit avec tant d'abondance, Joseph l'augmenta à la sueur de son front. Nous l'avons plus haut éclairé d'un exemple.

L'Apôtre des nations, qui prêcha l'Évangile à tant de peuples divers, disait : « Nous sommes les coopérateurs de Dieu ¹. » Et, pesant ces paroles, saint Denis ajoute : « Grande, angélique, que dis-je ! divine est la dignité de coopérateur de Dieu dans la conversion des âmes. » On peut en dire autant de Joseph, non point dans le ministère de l'Évangile, mais dans le ministère de l'éducation du Christ; non pour la conversion, mais pour la rédemption des âmes. Il fut le coopérateur du Christ, lui qui a fourni le prix de notre rédemption, à savoir : la chair et le sang. Elle est donc grande, angélique et divine, la dignité de Joseph.

Il demeura longtemps et comme continuellement avec le Messie, et ce fut pour lui un merveilleux acheminement à la perfection et à la sainteté. La conversation journalière avec le Christ et sa présence continuelle furent un excitant à des actes fervents et fréquents de charité. La parole et l'exemple du Christ y contribuèrent puissamment. Si la lecture de la vie du divin Sauveur et l'audition du discours sur les mystères sacrés allument en nous une grande ferveur, que devons-nous penser de l'ardente charité de Joseph, qui n'entendit pas seulement

¹ 1^{re} Aux Corinthiens, III, 9.

les mystères de la bouche même du Christ, mais l'éleva et le vénéra par toutes sortes d'avances ?

Saint Pierre Chrysologue rapporte que Marie et Joseph menaient une vie vraiment monastique, et passaient les nuits en prière auprès du Christ, leur Maître, qu'ils plaçaient au milieu d'eux. Comme un four incandescent, leur poitrine laissait échapper des flammes ardentes de charité. Ils nourrissaient en eux des ardeurs plus que séraphiques. Si la prière devant une image de Jésus-Christ, faite par la main des hommes, excite en nous un amour ardent et généreux au point de nous faire verser d'abondantes larmes, jugez quelle devait être la ferveur de Marie et de Joseph ! Quelle ardeur, quel amour, quelle douceur, quelle joie, quelle jubilation les animaient dans la vue perpétuelle, incessante et intime de la figure de la substance du Père et de l'image de sa bonté proposée à leur adoration ! Le soleil, bien qu'éloigné de nous, produit, par la vertu de ses rayons, l'or dans les entrailles de la terre et les perles dans les coquilles. Le Soleil de justice a produit aussi dans le cœur de Marie et de Joseph, auprès desquels il se trouvait, l'or du divin amour et de riches perles de grâces célestes. Il est à croire que Joseph a produit des actes de contemplation plus parfaits que Jacob dans la vision de l'échelle mystérieuse, que Samuel dans l'audition de la voix divine, que David dans ces paroles : « Pendant ma méditation, un feu s'est embrasé dans mon cœur ¹ ; » que Madeleine, assise aux pieds du Sauveur, où elle écoutait incessamment ses paroles ; que Jean, couché sur la poitrine du divin Maître, dans la contemplation des divins mystères.

Pendant ses entretiens avec le Seigneur, Moïse avait le visage resplendissant de lumière. Quelle n'était pas la splendeur du bienheureux Joseph pendant que le Seigneur était auprès de lui ! Oh ! bienheureux ses yeux, qui virent si souvent le Christ ! Bienheureuses ses mains, qui touchèrent si souvent le Sauveur ! Bienheureux ses bras, qui portèrent si souvent un Dieu !

V. — Joseph exerça avec Jésus sa profession. Il était ouvrier, l'Évangile l'atteste. Jésus-Christ était regardé comme son fils, aussi

¹ Ps. xxxviii, 3.

l'appelait-on le fils de l'ouvrier. Quel était son état? L'Écriture ne le dit pas, et les Docteurs ne sont pas d'accord sur ce point : les uns, tels que saint Hilaire, saint Anselme et saint Ambroise, pensent qu'il fut forgeron; d'autres, tels que Hugues, bijoutier; d'autres, tels que saint Thomas, menuisier; et c'est l'opinion la plus commune et la plus ancienne, comme il apparaît d'après le *Livre de l'enfance du Sauveur*¹, où l'on voit de nombreux miracles opérés par le Christ dans l'atelier de menuiserie de Joseph. Sozomène raconte, dans son histoire, qu'un chrétien, interrogé ironiquement par un païen : « Que fait le fils du menuisier? » répondit : » Il fait un cercueil pour Julien. »

Saint Bonaventure, dans ses *Méditations sur la vie de Jésus-Christ*, Cajetan, sur le *Chapitre vi de saint Marc*, pensent que Jésus, avant sa prédication, exerça la profession de Joseph. Saint Justin, martyr, dans son dialogue avec Tryphon, dit que le Christ a fait des charrues et des jougs. Aussi, dans ses prédications, promulguait-il la loi évangélique sous le symbole de la charrue et du joug : « Prenez mon joug sur vous². » « Quiconque ayant mis la main à la charrue regarde derrière soi, n'est point propre au royaume de Dieu³; » d'après ce proverbe : « Les ouvriers traitent des choses de leur art. » L'Évangile ne le dit pas expressément, mais c'est probable. Qu'aurait fait le Christ à Nazareth, pendant trente longues années? Pour moi, je le pense ainsi. Cependant je ne crois pas que le Christ, selon l'usage des ouvriers, ait couru de maison en maison, monté sur les toits et travaillé en société d'autres ouvriers. Tout cela était contraire à la modestie et à la gravité du Sauveur. Mais, dans l'intérieur de la maison, il travaillait avec Joseph. Oh! bienheureux Joseph de posséder un tel compagnon! Celui qui de son admirable et ineffable puissance a construit la machine du monde; celui qui d'un seul mot créa le ciel et les astres; celui qui forma l'homme du limon de la terre, celui-là même aidait Joseph à raboter le bois, à joindre les poutres, à transporter et scier les pièces de bois; en sorte que Jésus-Christ pouvait dire de Joseph, son père putatif, ce qu'il dit de Dieu, son Père naturel : « J'étais avec lui et je réglais toute chose. »

¹ Livre apocryphe. — ² Matth., xi, 29. — ³ Luc, ix, 62.

VI. — Joseph a enduré pour Jésus-Christ toutes sortes de peines, de labeurs, de chagrins et de périls.

Ces peines et ces soucis dévoraient merveilleusement son cœur : j'appelle ainsi la conception du Sauveur, sa nativité, sa circoncision, sa fuite en Égypte, son séjour, son retour d'Égypte à Nazareth et sa perte dans le voyage à Jérusalem.

Sa conception. Quand Joseph vit enceinte l'épouse qu'il n'avait point touchée, il fut tourmenté de peines cuisantes. Je laisse au célèbre docteur saint Augustin le soin de décrire ses douleurs et ses angoisses, que ma bouche est impuissante à expliquer : « Joseph, époux de Marie, ignore l'entrevue de l'Ange avec la Vierge; tout à coup un regard familier et permis à un mari la lui montre enceinte. Cet état de grossesse allant toujours croissant, Joseph, l'homme juste, se trouble : Marie, qu'il a prise dans le temple du Seigneur, sans mériter un tel honneur, Marie, qu'il n'a pas connue, est enceinte et le couvre de confusion. Il hésite longtemps et se dit à lui-même : « D'où « cela peut-il venir? Que s'est-il donc passé? Je ne l'ai ni connue, ni « touchée, ni violée, ni rendue mère. Oh ! douleur ! Qu'est-il donc « arrivé? Que faire? Que dire?... Inquiet, chagrin, indécis, je cherche « un parti à prendre et je ne sais lequel choisir : dénoncer l'adultère ou « cacher l'opprobre. Si je la dénonce, je ne suppose pas, il est vrai, l'adultère, mais j'encours le reproche de cruauté ; car, selon la loi de Moïse, « elle doit être lapidée. Si je garde le silence, je consens au mal et je « participe à l'œuvre de l'adultère. Si c'est un mal de me taire, c'est « pire encore de livrer la coupable. Pour ne pas commettre un homicide, « je vais renvoyer mon épouse. » Telles sont les paroles de ce saint Père. Saint Augustin suppose donc que Joseph soupçonna Marie coupable d'adultère. Saint Chrysostome, saint Hilaire, saint Grégoire, saint Justin, saint Ambroise, sont du même avis.

Mais d'autres pensent que Joseph, bien loin de soupçonner si méchamment son épouse d'un crime aussi peu croyable, voulut la renvoyer par modestie et par humilité. Tels sont Origène, saint Bernard et l'auteur de l'ouvrage imparfait sur saint Matthieu, qui dit entre autres qu'il est plutôt possible de croire que Marie ait conçu sans le secours d'un homme, que de la supposer capable de commettre une

faute. Je ne veux point trancher la question. Ce que je vois de plus clair, c'est que, selon les deux opinions, Joseph fut dans une grande anxiété.

D'après la première opinion, Joseph soupçonne un adultère; mais, loin de précipiter son jugement, il le suspendit, parce qu'il était juste.

Les justes ne pensent pas facilement mal du prochain. Saint Augustin l'atteste : « Celui-là vit pieusement et justement, dit-il, qui juge sainement toute chose sans se jeter dans aucun parti. » Joseph donc, étant juste, ne porta pas sur la Vierge, son épouse, un jugement téméraire, mais il flottait incertain, agité par toutes sortes de pensées; mille suppositions arrivaient en foule dans son esprit, tantôt aggravant, tantôt atténuant les torts de Marie : il supposait une chute, suite de la faiblesse humaine. La Vierge, jeune et belle, dans son voyage auprès de sa cousine Élisabeth, avait pu être violentée par quelque méchant homme, et ce soupçon était confirmé en lui par le silence de Marie, qui ne disait rien pour sa justification et ne parlait pas du mystère de l'incarnation du Fils de Dieu, tant par humilité que par l'incrédulité avec laquelle aurait été accueillie la nouvelle d'une chose si inouïe, ou bien parce qu'elle ne savait pas si le Saint-Esprit, qui avait révélé le mystère à Élisabeth, ne l'avait point fait connaître à Joseph. L'esprit de ce dernier, animé de pieuses pensées, était loin de croire que la Vierge, chaste et sainte entre toutes, se fût souillée d'un si horrible forfait, contrairement à l'honneur, à la foi jurée, à la loi formelle du Seigneur. Tourmenté de pensées si tristes, l'homme juste méditait de renvoyer son épouse en secret et de la quitter sans bruit, soit en lui donnant un certificat de divorce, soit en l'envoyant dans une contrée éloignée, sous le prétexte d'un voyage, conciliant ainsi les devoirs de sa conscience et l'honneur de son épouse. Carthagène pense que ces pensées tourmentèrent Joseph si cruellement, qu'elles lui firent endurer les souffrances d'un véritable martyr.

Selon la deuxième opinion, Joseph voulut renvoyer Marie parce qu'il se reconnaissait indigne de demeurer en la compagnie d'une épouse revêtue d'une si grande dignité. Inquiet, il hésitait à se séparer d'une vierge bien-aimée, qu'il voyait ornée de tant de qualités

insignes, dont la vie et les habitudes ressemblaient à la pureté et à la sainteté des Anges, et dont le visage, ainsi que le pensent pieusement quelques-uns, était resplendissant de lumière, reflet des rayons de la divinité cachée dans son sein : tout cela pesait sur le cœur de Joseph comme un glaive de douleur. Les Pères spirituels disent qu'il est pénible de se priver de la présence de la majesté divine à laquelle on est uni par la contemplation.

Dans la nativité du Christ, le cœur de Joseph fut déchiré par la vue de l'Enfant, qu'il savait être Dieu, couché dans une misérable crèche, exposé à l'intempérie de la saison, grelottant de froid et poussant des gémissements plaintifs. Dans la circoncision, son cœur fut également brisé par la vue du sang de l'Enfant qui coula en abondance huit jours après sa naissance. D'après l'opinion commune des écrivains pieux, la bienheureuse Vierge donna de ses propres mains la circoncision à son Fils chéri, tandis que Joseph le tenait et lui imposait le nom que l'Ange avait révélé à tous deux. Quel calice amer pour ces chers époux ! Mais il le fallait. Voilà pourquoi ils portèrent la main sur ce très-doux Agneau. La douleur de Joseph fut véhémement quand il entendit Siméon dire à Marie : « Et vous, sa Mère, un glaive de douleur percera votre âme ¹. »

Dans la fuite en Égypte, Joseph souffrit également. Averti pendant la nuit des sinistres projets d'Hérode, il quitta tout et s'enfuit en hâte avec l'Enfant et la Mère. Mais de quels soucis, de quelles inquiétudes n'est-il pas dévoré dans un voyage où la route lui est peu connue, en compagnie de Marie, à peine relevée de couches, et de Jésus, tout jeune enfant auquel il ne pouvait que difficilement procurer le nécessaire !

Le séjour en Égypte ne fut pas moins pénible. D'après saint Anselme et saint Thomas, Joseph y demeura sept ans, et quels ne furent point ses prières et ses tourments dans son exil et sa pauvreté au milieu d'une nation barbare, ignorante et infidèle !

Le retour le fut aussi. Revenu dans sa patrie, le saint époux de Marie ne pouvait prétendre y demeurer en sécurité ; car si le cruel Hérode était mort, son fils, Archélaüs, non moins cruel que son père,

¹ Luc, II, 35.

régnait; et Joseph courait autant de péril dans un lieu qu'en un autre pour y conserver ce qu'il avait de plus cher au monde en y faisant son séjour.

La perte de l'Enfant sur la route de Jérusalem ne le tourmenta pas moins. Il le chercha trois jours avec Marie, sa Mère, dans la pensée qu'il s'était éloigné de ses parents pour aller vers d'autres, ou bien qu'il était retourné au Ciel, jusqu'à ce qu'il lui plût d'en descendre de nouveau. Ainsi le pensent Origène, Euthymène, Titus Bostrenus, Théophylacte et d'autres. Aussi Marie dit-elle à Jésus : « Votre père et moi, inquiets, nous vous cherchions. »

Qui pourra dire les labeurs de Joseph au sujet de l'Enfant et de la Mère? Avant la naissance de Jésus, il conduisit Marie à Bethléem, puis il revint à Nazareth. Il arracha l'Enfant aux dents cruelles du loup, je veux dire d'Hérode. Il entreprit le long voyage de Nazareth en Égypte, que l'on dit être de cent lieues. Pendant tout ce temps, il protégea la Mère et l'Enfant et les nourrit du travail de ses mains. Il consolait la Vierge pendant l'exil; il éloignait d'elle ou diminuait autant que possible les fatigues et les soucis du voyage; en sorte que la Vierge pouvait dire avec raison : « Je me suis reposée sous l'ombre de celui que j'avais tant désiré ¹. » Pendant trente ans, Joseph nourrit la Mère et l'Enfant à la sueur de son front, du travail de ses mains.

Il est vraiment pénible de quitter sa patrie. Aussi l'Apôtre exalta-t-il la fidélité et l'obéissance d'Abraham qui quitta sa patrie et vint dans la terre que Dieu lui avait montrée ². L'expérience démontre que la pauvreté chez soi est préférable à la richesse chez les étrangers. Ovide lui-même le chante dans son *Livre du Pont* : « Quoi de meilleur que Rome! quoi de pire que les frimas de Scythie! et cependant le barbare abandonne la grande ville pour son misérable pays, tant il est vrai que le sol natal a je ne sais quelles douceurs qui captivent et ne permettent pas qu'on l'oublie. » Joseph éprouva donc un grand chagrin en quittant sa patrie pour fuir en Égypte avec la Mère et l'Enfant.

Joseph courut de grands dangers de la part des voleurs dans son voyage en Égypte, de la part des idolâtres pendant son séjour, de la

¹ *Cantiques des cantiques*, II, 3. — ² *Aux Hébreux*, X, 8.

part du tyran qui voulait la mort de l'Enfant. C'est à cause de ces périls de tout genre que Joseph courut à l'occasion de l'Enfant que Jean de Carthagène l'appelle un martyr; il dit même que sa vie entière, consacrée au service de Jésus-Christ, fut un martyr perpétuel.

Quoique déjà saint, Joseph parvint au plus haut degré de sainteté. Aussi est-il dit de lui qu'il avançait toujours et allait constamment en grandissant. Notre Pagninus l'appelle un rameau grandissant et portant des fruits tout auprès d'une source. En effet, celui que Joseph embrassait, dont il baisait souvent les pieds, auprès duquel il s'asseyait, dormait, veillait, était une source très-abondante de tous biens. Qu'y a-t-il donc d'étonnant que Joseph, placé auprès d'une telle source, ait grandi et fructifié? Il grandit et il le fit avec tant de rapidité qu'il surpassa de beaucoup et laissa derrière lui tous les patriarches et les prophètes qui l'avaient précédé. Si donc nous voulons croître dans la grâce de Dieu et obtenir dans le Ciel une place élevée, tâchons d'obtenir l'amitié et la faveur de celui qui fut le guide et le gouverneur du Sauveur Jésus pendant les jours heureux de sa vie mortelle ici-bas.

120^e CONFÉRENCE

GRANDEUR DE LA GLOIRE ET EFFICACITÉ DES PRIÈRES DE SAINT JOSEPH.

SOMMAIRE. — 1. Saint Joseph est dans le Ciel en corps et en âme. — 2. Saint Joseph l'emporte en gloire sur les autres Saints pour dix raisons. — 3. Efficacité des prières de saint Joseph. — 4. Deux explications différentes des paroles de saint Thomas, qui donnent aux Apôtres la supériorité en grâce et en gloire sur tous les Saints. — 5. Raisons pour lesquelles l'Eglise célèbre la fête de saint Joseph avec moins de solennité que celle des Apôtres. — 6. Prédiction d'Isidore Isolanus sur les honneurs rendus de nos jours à saint Joseph. — 7. Noms des principaux saints personnages dévoués à saint Joseph.

I. — Il en est qui, à cause du titre de père du Christ et d'époux de la divine Vierge, placent saint Joseph au-dessus des Apôtres et des chœurs angéliques, en sorte que la trinité terrestre serait placée dans la gloire des Cieux et y jouirait de la béatitude éternelle, dans l'ordre indiqué par saint Matthieu : Jésus, Marie, Joseph. Ils ajoutent de plus que Joseph règne dans le Ciel, avec Jésus et Marie, en corps et

en âme. Les trois personnes de la sainte Famille, Jésus, Marie, Joseph, ont mené ensemble, ici-bas, une vie pénible, mais comblée de grâces; il est juste que, maintenant, elles règnent dans le Ciel, d'après la règle de l'Apôtre : « Vous avez part aux souffrances, vous aurez aussi part à la consolation ¹. » C'est le sentiment de Gerson, le pieux et savant chancelier de l'Université de Paris, et de saint Bernardin de Siëne qui, prêchant un jour à Padoue, criait de toutes ses forces : « Oui, Joseph est glorieux dans le Ciel, en corps et en âme, » et aussitôt apparut au-dessus de sa tête une croix d'or, comme témoignage de la vérité de ses paroles. Jean de Carthagène souscrit à cette opinion, et la confirme par la raison suivante : « Salomon dit au dernier livre des *Proverbes* : « Tous ses domestiques ont un double vêtement. » Marie et Joseph furent ici-bas comme domestiques du Christ : je pense donc, à bon droit, qu'ils sont revêtus du double vêtement de la gloire de l'âme et de la splendeur du corps. »

Docile à la voix du Docteur angélique, que je reconnais pour mon maître, je ne puis rien affirmer ici. « Ce serait téméraire, dit-il, pour ne pas dire erroné, de présumer placer les Saints au-dessus des Apôtres, en grâce et en gloire, car il est évident, d'après les paroles de saint Paul : « Il a répandu sur nous avec abondance les richesses « de sa grâce, en nous remplissant d'intelligence et de sagesse ², » que les Apôtres ont eu une plus grande abondance de grâces que tous les autres Saints, après le Christ, avec la Vierge-Mère. »

II. — Néanmoins un esprit pieux, tout en respectant le sentiment du saint Docteur, peut raisonnablement croire que le bienheureux Joseph est le plus rapproché du Christ, après la divine Vierge, dans la grâce et la gloire céleste. Tout le monde sait avec quel soin on cherche, entre mille, l'homme illustre qui doit être le précepteur du fils d'un puissant monarque et servir de père et de gouverneur à celui sur lequel repose tout l'espoir du royaume : tel fut Joseph. Dieu l'a choisi entre mille pour être le père, le gardien et le gouverneur de son Fils incarné, et Joseph s'est si bien acquitté de sa tâche, qu'il doit être placé au-dessus de tous les Saints. C'est l'avis de Jean

¹ II, *Aux Corinthiens*, 1, 7. — ² *Aux Éphésiens*, 1, 8.

de Carthagène. Pensez donc quel doit être le degré de gloire de ce saint patriarche dans la béatitude céleste !

Si Jésus-Christ avait eu un père naturel sur la terre, chose qui, selon les théologiens, aurait pu être, il l'aurait orné de si brillantes qualités qu'il n'eût pas pu faire autrement que de le placer dans la gloire, au comble des honneurs : Joseph n'a pas eu moins de part à ses divines largesses, parce qu'il a aimé ce divin Fils autant qu'un père naturel, s'il eût existé.

Jésus-Christ a promis qu'un verre d'eau froide donné en son nom ne demeurerait pas sans récompense : quelle récompense donnera-t-il donc à Joseph qui donna, non en son nom, mais à son adorable personne elle-même, bien plus qu'un verre d'eau froide, tout le nécessaire à la vie !

Jésus-Christ a dit : « Si quelqu'un me sert, mon Père l'honorera¹. » Qui l'a mieux servi que Joseph ? Qui donc a mieux mérité les honneurs que lui ?

Le jeune Tobie, ramené à la maison paternelle par l'Ange Gabriel, conférait avec son père sur la récompense qu'il pourrait donner au guide qui l'avait ramené sain et sauf d'un si long voyage : « Père, disait-il, quelle récompense pouvons-nous lui donner qui ait quelque proportion avec les biens dont il nous a comblés ? Il m'a mené et ramené dans une parfaite santé ; il a été lui-même recevoir l'argent de Gabélus ; il m'a fait avoir la femme que j'ai épousée ; il a éloigné d'elle le démon ; il a rempli de joie son père et sa mère ; il m'a délivré du poisson qui m'allait dévorer ; il vous a fait voir à vous-même la lumière du ciel, et c'est par lui que nous nous trouvons remplis de toutes sortes de biens². » Il me semble entendre Jésus-Christ dire au Père éternel : « Père, quelle récompense pouvons-nous donner au juste Joseph qui soit proportionnée aux biens dont il nous a comblés ? Pendant trente ans il a veillé sur moi et m'a aimé comme un père ; il a été le fidèle gardien de la Vierge, ma Mère ; avant ma naissance, il m'a accompagné ; après ma naissance, il m'a conduit et reconduit de Bethléem à Jérusalem, et de là à Nazareth ; il a nourri mon corps en-

¹ Jean, XII, 26. — ² Tobie, XII, 2-3.

fantin et m'a été d'un grand secours sur la terre pour m'arracher de la gueule du lion, je veux dire d'Hérode ; il m'a conduit dans la région lointaine d'Égypte, y a mené une vie pénible et laborieuse pendant sept ans et, à la sueur de son front, m'a donné la nourriture à moi et à ma Mère ; il m'a ramené sain et sauf d'Égypte à Nazareth, et là il m'a donné à boire et à manger. J'étais étranger, et il m'a donné l'hospitalité ; j'étais nu, et il m'a habillé ; il m'a servi partout avec un empressement et une charité admirables ; et, privé de père sur la terre, j'ai trouvé en lui le meilleur des pères. Il a conservé intacte et entière la virginité de ma Mère, son épouse, et il lui a prêté tous les secours de son ministère. Que pouvons-nous donc lui donner qui égale tout ce qu'il a fait pour nous ? Quelle place lui assignerons-nous dans les splendeurs de la cour céleste ? » — Joseph fut placé à la droite de Jésus, comme le pense le pieux Gerson, et voici son raisonnement : « Jésus-Christ a dit : « Où je serai, là sera aussi mon serviteur ; » et il me semble que l'on doit être d'autant plus rapproché du Sauveur que l'on aura rempli un ministère plus intime avec lui. » Or, Joseph a été sur la terre, après Marie, le plus intime, le plus utile, le plus fidèle de tous ses serviteurs. Donc....

La grandeur de la récompense céleste est proportionnée à l'abondance de la grâce et de la charité et à la multitude des mérites acquis ici-bas : tel est l'enseignement des théologiens et du Docteur angélique. Ainsi le dit le Concile de Florence tenu sous Eugène III. Mais qui oserait douter de la grandeur de la grâce divinement accordée à saint Joseph ? Voyez quelle faveur et quelle autorité avait Mardochée auprès d'Esther dont il était le tuteur et le nourricier, et concluez quelle a dû être la faveur de Joseph auprès de son épouse bien-aimée et du fruit de ses entrailles, le Fils très-cher, son pupille. Nous avons déjà parlé de la charité envers Dieu à la 119^e Conférence.

Nous avons longuement parlé, dans la Conférence précédente, de la grandeur et du nombre des mérites de Joseph, mérites d'autant plus précieux qu'il les a acquis auprès de la personne du Christ, puisque sa vie s'est écoulée à ses côtés ; et de même que le péché de ceux qui ont crucifié le Sauveur est dit le plus grand possible en son genre, à cause de la dignité du crucifié, ainsi les mérites acquis par Joseph avaient

une valeur d'autant plus grande qu'il connaissait et aimait davantage le Seigneur Jésus.

L'illustre Docteur Rupert exalte l'excellence de la sainteté de Joseph dans ses rapports avec l'Enfant-Jésus. Il rappelle cette échelle que Jacob aperçut dans sa vision, dont le sommet touchait aux Cieux, sur les degrés de laquelle les Anges montaient et descendaient, et le Seigneur était appuyé sur son extrémité. Les Anges qui montaient par l'échelle au Ciel signifiaient les Saints dont les mérites et les bonnes œuvres servent comme d'échelle pour les mener jusqu'à Dieu. Au sens de Rupert, Joseph a été placé sur le premier degré, celui où le Seigneur s'appuyait. « Le degré le plus élevé de l'échelle, dit-il, sur lequel le Seigneur s'appuyait, c'est le bienheureux Joseph, l'époux de Marie. Et c'est avec raison qu'on dit le Seigneur appuyé sur lui, puisqu'il lui a donné, ainsi qu'à la sainte Vierge, sa Mère, soin, protection, secours et consolation. » Quels mots emploierons-nous pour dire sa fidélité, sa diligence, son empressement, quand il se vit divinement constitué le gardien familial d'une mère si parfaite, et le père nourricier d'un tel fils; que dis-je ! de son Sauveur ? Quelles n'ont pas dû être la multitude et la grandeur incroyables de ses mérites ? On sait, et c'est l'enseignement de toutes les écoles des théologiens, que, par un acte méritoire, chacun peut acquérir un accroissement de grâces et de charité, et de tous les autres mérites qui procèdent de la charité, surtout quand ces actes sont tellement parfaits que le dernier est plus ardent et plus fervent que le premier. Tel fut Joseph. Lisez le saint Docteur¹.

Jésus-Christ a déclaré bienheureux ceux qui pleurent ou leurs péchés, ou ceux des autres, comme le dit saint Chrysostome. Ainsi, Samuel pleura les péchés de Saül, et le Sauveur pleura sur Jérusalem, comme l'observent saint Augustin et saint Grégoire de Nysse; ou ceux qui souffrent violence pour le royaume des Cieux, comme le dit Maldonat. S'ils sont heureux et bienheureux, ceux qui pleurent ou leurs péchés ou ceux des autres, ou ceux qui souffrent l'oppression pour le royaume des Cieux, combien plus heureux et bienheureux est Joseph

¹ 2^e de la 2, quest. xxiv, art. 6.

qui tant de fois a pleuré, non ses péchés ou sa misère propre, mais la misère de Jésus et de Marie! Plus il aimait l'Enfant-Jésus et plus il déplo-rait sa misère et celle de Marie. Quelles furent sa tristesse et son afflic-tion, quand il vit Jésus-Christ, ce vrai trésor de lui et de son épouse, re-cherché par Hérode pour être mis à mort, négligé par les Juifs et ap-précié par un petit nombre d'hommes! Quel fut son étonnement, quand il conduisit l'Enfant en Égypte et le nourrit pendant son exil! Quel fut son chagrin lors de la perte de Jésus et de son recouvrement au Temple, à l'âge de douze ans! Il n'est donc pas douteux que Joseph ait obtenu la plus grande part de consolation, parce qu'il a le plus pleuré et le plus souffert; en sorte qu'il peut dire à bon droit, avec le prophète : « Vos consolations ont rempli de joie mon âme en propor-tion du grand nombre de douleurs qui ont pénétré mon cœur ¹. »

Dieu essuie toutes les larmes des yeux de ceux qui, dans cette vie, ont pleuré ou leurs péchés ou ceux des autres, ou bien ont versé des larmes à cause des souffrances endurées pour le nom de Dieu, comme le dit l'*Apocalypse* ²; à combien plus forte raison essuie-t-il les larmes de son père putatif, le très-doux Jésus, dans le doux souvenir du soin avec lequel Joseph essuyait ses larmes enfantines, le caressait, l'em-brassait tendrement!

Enfin, on peut tirer une raison, en faveur de la gloire de Joseph, de sa très-douce mort. D'après l'avis commun des Docteurs, ce saint patriarche quitta cette vie avant le crucifiement du Sauveur, bien que saint Augustin pense qu'il assista à la mort du Christ, et l'adora avec Marie, sa Mère, après la résurrection. Voici ses paroles : « Quand, après la résurrection, Marie, comme la lune, Joseph, comme le soleil avec les onze étoiles, c'est-à-dire les saints Apôtres, se prosternèrent devant lui. » Joseph dit donc adieu à la vie avant la mort de Jésus-Christ. Il est raisonnable de croire que Jésus et Marie étaient présents à sa sainte mort, l'assistaient dans ses souffrances, lui présentaient à boire et le portaient sur leurs mains quand besoin était. Le Seigneur Jésus le soutint dans son agonie, lui ferma lui-même les yeux, en-veloppa ses dépouilles mortelles d'un linceuil, pleura son trépas avec

¹ Ps. xciii, 19. — ² xxi, 4.

Marie, sa Mère, et tous deux accompagnèrent son cercueil jusqu'au champ du repos. C'était la coutume chez les Hébreux, comme l'indique la veuve de Naïm, qui suivait son fils au sépulcre. Toutes ces attentions de Jésus et de Marie pour Joseph ne peuvent être niées que par ceux-là mêmes qui ne connaîtraient pas l'amour de Jésus pour son nourricier et l'époux de Marie; personne, je pense, n'est insensé à ce point. Si Jésus-Christ a accordé de tels honneurs à Joseph mourant, il est croyable qu'il ne l'a pas moins honoré dans la gloire.

III. — D'où je conclus que les prières de Joseph pour nous sont très-efficaces auprès de Dieu. Les autres Saints prient humblement, comme des serviteurs. Joseph parle avec une certaine autorité, comme un père à qui le Christ a obéi sur la terre et qu'il écoute également dans les Cieux. Cet amour-filial que le Sauveur, enfant, eut pour Joseph, bien loin de le perdre, il l'a conservé fidèlement. Aussi sainte Thérèse, cette douce et illustre vierge qui réforma l'Ordre des Carmes, atteste qu'elle n'a jamais rien demandé à Dieu, par les mérites du bienheureux Joseph, sans être exaucée. Voyez sa vie. Le pieux Gerson a chanté dans ses vers l'efficace intercession de saint Joseph, auprès du Christ et de sa Mère : « C'est un père qui demande à son fils ; un époux qui parle à son épouse : c'est un ordre qu'il leur donne. »

Tout ce que nous venons de dire peut être tenu seulement comme pieux et probable : il ne serait ni sage ni prudent d'affirmer ce que ne nous enseignent pas l'autorité de l'Écriture, la tradition de l'Église, et l'avis des saints Pères. Je n'ignore point que des hommes érudits de ce siècle l'ont enseigné avec assurance; mais laissons-les dans leur pieuse croyance. Ce qui dépend d'une élection divine et de la prédestination n'est connu que de Dieu et des Bienheureux; nous ne pouvons donc établir que de pieuses conjectures.

IV. — Mais, direz-vous, n'est-ce point mal que d'admettre de pieuses croyances ou conjectures contraires à la censure sévère du saint Docteur? A mon avis, la censure de saint Thomas ne nuit point à notre piété; elle condamne seulement ceux qui, d'une manière absolue, pour toutes sortes de dons, osent comparer les Saints aux Apôtres : ce qui serait téméraire, pour ne pas dire erroné. Les Apôtres, en effet, ont reçu les prémisses du Saint-Esprit, c'est-à-dire

les premiers dons et comme les premiers fruits dans la loi de grâce. Une science particulière des choses divines leur a été divinement concédée pour que, maîtres et Docteurs de l'univers entier, ils pussent instruire toutes les nations ; de plus, une prudence exquise, afin de donner à l'Église naissante des lois et des préceptes excellents. Dans cette grâce et dans la gloire qui y correspond, ce serait téméraire, pour ne pas dire erronné, de comparer un Saint à un Apôtre ; car cette grâce a surabondé en eux. Ainsi saint Paul, après les paroles expliquées par saint Thomas : « Il a répandu sur nous avec abondance les richesses de sa grâce, » ajoute aussitôt : « En nous remplissant d'intelligente et de sagesse. » Dans ces sortes de dons et de grâces, je crois aisément que Joseph a été surpassé par les Apôtres et par tous ceux auxquels Dieu donne la sagesse et la prudence pour l'utilité de l'Église. Mais dans un autre ordre de grâces se rapportant à l'union hypostatique, à savoir : entretenir, nourrir, élever le Dieu-homme, saint Joseph l'emporte sur tous, les surpasse tous, et précède les prophètes. A personne après la divine Vierge, il n'a été donné de converser si longtemps, de traiter si familièrement avec le Christ. Dans cet ordre de grâce, l'humanité du Christ tient la première place à cause de son union immédiate avec la personne du Verbe ; la bienheureuse Marie occupe la seconde, à cause de la conception et de la naissance du Verbe incarné ; saint Joseph, la troisième, à cause des soins, de la nourriture et de l'éducation donnés au Verbe incarné. Joseph occupe donc le dernier degré dans cet ordre excellent de l'union hypostatique. Et comme le dernier degré de l'échelle supérieure touche au premier degré de l'échelle inférieure, le dernier des Séraphins l'emporte sur le premier des Chérubins. Il est croyable que le ministère de Joseph, qui s'exerça sur le corps naturel du Christ, a dû l'emporter sur le ministère des Apôtres, qui s'exerça sur son corps mystique, c'est-à-dire l'Église ; par conséquent, Joseph a eu une grâce plus grande, puisque Dieu confère la grâce en proportion du ministère et de la dignité qu'il confère, comme le dit saint Thomas. Ainsi, Joseph et les Apôtres sont tantôt supérieurs, tantôt inférieurs l'un à l'autre ; Joseph surpasse les Apôtres quant à la grâce, qui appartient à l'union hypostatique et au corps naturel du Christ ; et les Apôtres surpassent Joseph,

quant à la grâce qui appartient à l'Église, corps mystique du Christ. Ces grâces étant d'un ordre différent, nous n'encourons pas la censure du saint Docteur. Nous ne comparons pas Joseph aux Apôtres dans la grâce, la comparaison étant impossible entre objets d'un ordre différent, comme l'attestent les philosophes. Qui des deux, de Joseph ou des Apôtres, occupe dans la gloire la place la plus élevée? Celui-là seul le sait qui les y a placés, ou les Saints qui règnent avec eux.

En second lieu, je pourrai dire que cette censure du saint Docteur n'est point tellement universelle qu'elle ne souffre une exception. Saint Thomas lui-même, dans l'exposition de ces paroles : *Cujus non sum dignus*, se demande : « Les Apôtres sont-ils plus grands que Jean? » Il répond : « Non par le mérite, mais par le témoignage du Nouveau Testament. » Saint Jean Baptiste a donc le pas sur les Apôtres dans la gloire. Et saint Thomas donne de suite à entendre que sa censure souffre des exceptions et n'exclut pas le privilège singulier d'un Saint quelconque qu'il plairait à Dieu d'élever en grâce et en gloire au-dessus de tous les Apôtres. C'est ainsi que s'interprète la censure de saint Thomas ; ainsi l'a entendu son docte et infatigable interprète Suarez ¹. Je laisse le soin de juger cette interprétation non-seulement l'Église comme de toute chose, mais tous ceux qui, plus savants que moi, aiment aussi la doctrine de saint Thomas.

Si l'on excepte de la censure de saint Thomas saint Jean Baptiste et saint Joseph, on peut à bon droit poser cette question : « Lequel des deux a atteint le plus parfait et le plus haut degré de grâce et de gloire? » La Vérité elle-même exalte Jean : « Entre tous ceux qui sont nés de femmes, il n'y en a pas de plus grand que Jean Baptiste ². » Suarez, à l'endroit cité, dit qu'il est probable que la grâce de saint Joseph fut plus parfaite que celle de saint Jean Baptiste, parce qu'il paraît avoir eu une charge plus excellente, plus de facilité et d'occasion de croître en grâce et en charité, comme nous l'avons dit plus haut. Ces paroles : « Parmi tous ceux qui sont nés de femmes, il n'y en a pas de plus grand, » saint Hilaire et saint Augustin les interprètent de la grandeur et de l'excellence dans le don de prophétie; en sorte que voici le

¹ III^e Part., tom. II, *Dispens.* VIII, sermon II. — ² Matth., XI, 11.

sens de ces paroles : « Parmi les enfants nés de femmes, aucun prophète plus grand ne s'est élevé. » Le Christ lui-même semble favoriser cette explication ; nous lisons dans saint Luc ¹ : « Entre tous ceux qui sont nés de femmes, il n'y a point de plus grand prophète que Jean Baptiste. » Que chacun pense ce qu'il voudra ; pour moi, cette interprétation me suffit, faute de mieux.

V. — Mais il me reste un scrupule. Si Joseph avait excellé dans la sainteté, le saint Esprit n'aurait pas permis qu'il demeurât ignoré dans l'Église pendant si longtemps, ni qu'il fût moins honoré que les Apôtres et les autres hommes illustres.

Je réponds : L'Église, dans les honneurs qu'elle rend aux Saints, considère moins leur degré de sainteté sur la terre que leur utilité à nous tous. Dans le sentiment de reconnaissance qui lui dicte ces honneurs, elle leur voue un culte d'autant plus grand qu'ils ont été d'une utilité plus particulière et d'une plus profonde édification pour ses enfants, ou bien que leur doctrine a été illustre, ou que leur ministère a rendu d'éminents services.

Assurément l'Église de Rome honore d'un culte particulier saint Étienne et saint Laurent, ses patrons, et les Ordres religieux, leurs fondateurs, de préférence aux Apôtres ; ils célèbrent le jour de leur naissance avec octave, tandis qu'ils ne consacrent qu'un jour à solenniser celle des Apôtres ; et cependant il ne s'ensuit pas qu'Étienne, Laurent, Adalbert, Stanislas, Benoît, Dominique, François, etc., soient plus saints que les Apôtres. Ainsi, quoique l'Église n'ait point auparavant célébré la fête de saint Joseph et que maintenant elle la célèbre avec moins de solennité que celle d'autres Saints, il ne s'ensuit pas que Joseph ait été inférieur en sainteté à saint Étienne, saint Laurent et les autres Saints susnommés.

Le Souverain-Pontife Grégoire XV, animé d'une dévotion spéciale à saint Joseph, établit pieusement et ordonna au clergé et au peuple de célébrer par un office solennel, le 19 mars, la fête de saint Joseph, époux de la bienheureuse Vierge.

VI. — Nous voyons ainsi accompli de nos jours ce qu'Isidore Iso-

¹ VII, 18.

lanus, écrivain distingué de notre Ordre, avait prédit, comme sous le souffle de l'Esprit prophétique, cent-douze ans auparavant : « Le Saint-Esprit ne cessera pas de remuer les cœurs des fidèles jusqu'à ce que tout l'empire de l'Église militante, exaltant le divin Joseph, lui rende un nouveau culte, fonde des couvents, érige des églises et des autels en son honneur. On célébrera de grandes fêtes : tous lui offriront des vœux et des prières. »

VII. — Auparavant, des hommes très-graves et dévots à saint Joseph jusqu'à l'excès, parmi lesquels brillèrent surtout le savant Gerson, le religieux abbé Trithème, le pieux Jacques de Valence, l'érudit Jean Eckius, le sage Isidore Isolanus, et, avant eux, saint Bernardin de Sienne, célèbre par sa science et sa sainteté, composèrent des discours, des traités, des opuscules, des proses et des hymnes en l'honneur de leur Saint de prédilection ; mais, dans ces derniers temps, le Saint-Esprit a porté le cœur des fidèles à une plus grande dévotion à saint Joseph. Nous voyons de tout côté des couvents se fonder, des églises et des oratoires s'ériger, des autels s'élever en l'honneur de ce saint patriarche, principalement dans l'Ordre illustre des Carmes déchaussés, qui tiennent cette dévotion de leur très-aimée mère, sainte Thérèse. Cette vierge admirable fut puissamment aidée par saint Joseph, qui lui obtint une sainteté particulière, la revêtit d'un habit d'une blancheur éclatante et l'assista dans toutes ses adversités. Aussi eut-elle soin de fonder, en son honneur, le premier monastère de la Réforme, à Avila. Voyez sa vie dans Ribadeneira.

Assurément la dignité et la sainteté de Joseph étaient autrefois, dans l'Église, comme couvertes d'un voile ; mais maintenant le temple de Dieu est ouvert et l'on y a vu Joseph, et il s'est fait un grand bruit de discours, et les voix des Docteurs ont retenti en louanges glorieuses à ce saint patriarche. Poursuivons.

121^e CONFÉRENCE

CULTE ET VÉNÉRATION DE SAINT JOSEPH.

SOMMAIRE. — 1. Souhait de l'auteur. — 2. Plus que tout autre saint Joseph a droit à notre culte pour divers motifs. — 3. Joseph est dans le Ciel, en corps et en âme, comme les Saints qui ressuscitèrent avec le Christ. — 4. Joseph est notre principal patron et intercesseur devant Dieu. — 5. Grand crédit de Joseph auprès de Dieu, démontré par des exemples. — 6. Jésus et Marie honorèrent Joseph les premiers. Imitons-les.

I. — Je voudrais que le Ciel me transformât en brasier ardent pour embraser les cœurs des fidèles et les animer à une fervente dévotion à saint Joseph ; mais, dans mon impuissance, je prie et je supplie le bienheureux patriarche Joseph d'allumer au cœur de ses dévots serviteurs un peu de ce feu qui le dévorait quand il portait dans ses bras, embrassait, caressait, nourrissait et gardait le Maître de l'univers ; en sorte que ce que nous dirons de son culte et de sa vénération les enflamme d'un grand amour pour lui.

Tous les habitants des Cieux, comme amis de Dieu, héritiers du royaume céleste, nos intercesseurs et nos patrons, ont droit à nos hommages, à notre culte, à notre vénération ; mais Joseph y a un droit tout spécial.

II. — En effet, il n'est pas seulement l'ami de Dieu, mais le père putatif, le gardien prudent et vigilant, le tuteur fidèle, le nourricier du Christ, le compagnon de Jésus et de Marie, le maître de ce palais sacré qu'habitait le Dieu incarné avec sa mère, le familier et énergique défenseur du Christ, l'époux bien-aimé de la Vierge, le zéléteur dévoué de son honneur et de sa réputation, et le rédempteur et le sauveur du Christ. — Rédempteur lui-même, si j'ose ainsi dire : le rédempteur, puisqu'à sa présentation au Temple, il donna cinq sicles au prêtre pour son rachat ; le sauveur, puisqu'il l'emmena en Égypte, afin de l'arracher aux embûches et à la mort qu'Hérode lui préparait. Le droit dit que deux liens sont plus forts qu'un seul, et qu'ils produisent davantage : tant de droits, tant de motifs, tant de liens, tant

d'obligations nous sollicitent à honorer Joseph d'un culte tout particulier.

L'honneur que nous rendons aux Saints revient au Christ et devient une marque spéciale d'amour pour lui; à plus forte raison celui que nous rendons à Joseph. Qui honore le père honore également le fils : les pères sont la gloire des enfants. Mais Joseph fut le père du Christ : *On le croyait fils de Joseph*; il n'est donc pas douteux que l'honneur rendu à Joseph rejaillit sur le Christ et la divine Vierge; car l'estime que l'on a pour le mari est censé donné à la femme.

L'honneur est dû aux Saints à cause de leur sainteté. « La gloire, l'honneur et la paix seront le partage de tout homme qui fait le bien.¹ » Mais quel est le Saint qui l'emporte sur Joseph, que la sainteté et la chasteté ont rendu digne d'être le père putatif du Christ et l'époux de la glorieuse Mère de Dieu, sauf l'usage du mariage?

En rendant un culte aux Saints, nous faisons une chose agréable à Dieu. « Qui vous reçoit, me reçoit². » Mais la vénération pour Joseph est très-agréable à Dieu et à l'auguste Reine des cieux. Sainte Thérèse l'a expérimenté, tandis qu'elle méditait le dessein d'une vie plus austère et priaît le Sauveur de la lui révéler dans l'oraison, si cela lui était agréable. Le Christ lui apparut et lui dit d'exécuter l'œuvre projetée, en lui ordonnant de dédier le premier monastère à saint Joseph, lui promettant que tout irait selon ses vœux; que le monastère se ferait; qu'elle y vivrait avec ses vierges; que la Reine du Ciel et saint Joseph les assisteraient fidèlement et constamment, et que ce monastère brillerait comme une étoile splendide à la face de l'univers. Voyez sa Vie.

III. — Nous vénérons les Saints comme habitants et héritiers du royaume des Cieux. Mais Joseph est plus que d'autres l'habitant et l'héritier de ce royaume. D'après l'opinion d'un grand nombre de Docteurs sérieux, ceux qui ressuscitèrent avec le Christ et dont parle saint Matthieu : « Plusieurs corps des Saints qui étaient dans le sommeil de la mort ressuscitèrent, » ne moururent pas de nouveau, mais furent élevés au Ciel avec le Christ. Ainsi le pensent Origène, saint

¹ *Aux Romains*, II, 10. — ² *Matth.*, X, 40.

Épiphane, Clément d'Alexandrie, saint Justin, saint Athanase, saint Ambroise, saint Remi, que saint Thomas rappelle dans sa *Chaîne d'Or*. Les derniers théologiens sont du même avis; et voici leurs raisons.

Ces Saints étaient les témoins de la résurrection de Jésus-Christ; il convenait donc qu'ils ressuscitassent à la vie éternelle, comme le Christ a ressuscité lui-même; autrement ils ne seraient pas des témoins sûrs et solides de sa résurrection; tous jugeraient que le Christ devait mourir de nouveau, comme ceux qui ressuscitèrent avec lui sont morts.

Cette résurrection aurait été pour eux non un bienfait, mais un tourment. Qu'auraient-ils fait parmi les vivants, eux qui avaient eu un avant-goût de la gloire divine? Leur condition aurait été pire qu'avant leur résurrection, puisque du sein d'Abraham, où ils reposaient, ils auraient été rappelés à cette vie turbulente pour y demeurer longtemps et mourir une seconde fois. Pourquoi auraient-ils quitté ce sein d'Abraham, où leur salut était assuré (l'Évangile les appelle Saints), pour revenir sur cette terre, où ils n'auraient pas possédé la même assurance, se trouvant de nouveau exposés au péché et à l'Enfer? De plus, c'eût été une plus grande peine de mourir une seconde fois, après la résurrection, que de ne jamais revenir à la vie.

Ils n'apparurent pas indistinctement à tout le monde, mais seulement à quelques-uns : *Ils furent vus de plusieurs*. Si donc ils avaient ressuscité à la vie mortelle, on les aurait vus parmi les autres hommes, comme Lazare qui, après sa résurrection, demeura au milieu de tous.

Il convenait que la béatitude corporelle du Christ ne fût pas isolée. La félicité corporelle paraît incomplète quand le corps est absent. L'homme, selon la vie corporelle, est un animal sociable non-seulement à cause du besoin des choses nécessaires à la vie, comme cela arrive dans le monde, mais aussi à cause de la délectation naturelle qui consiste dans l'intimité corporelle elle-même.

Il y a dans l'Enfer, pour la manifestation de la Justice divine, des hommes damnés en âme et en corps, même avant la résurrection générale, comme Dathan et Abiron. Il convenait donc, pour la manifesta-

tion de la miséricorde divine et de l'abondante rédemption du Christ, qu'il y eût dans le Ciel des hommes en âme et en corps, même avant la résurrection générale.

Les âmes de ceux qui ressuscitèrent avec le Christ étaient déjà bienheureuses; et d'après la loi ordinaire l'âme bienheureuse ne peut être unie qu'à un corps glorieux et immortel, à l'exception de l'âme du Christ qui, quoique bienheureuse, fut unie, par un miracle spécial, à un corps mortel. Par conséquent, le corps de ceux qui ressuscitèrent avec le Christ étaient glorifiés et immortels à cause de leur union avec l'âme glorieuse.

Les grâces doivent être étendues le plus possible. Ainsi le jurisconsulte Jabolenus dit, à propos des bienfaits des princes : « Le bienfait de l'empereur, comme venant de sa libérale indulgence, doit être interprété dans le sens le plus large possible. » Le bienfait de la résurrection, concédé aux Saints par Jésus-Christ, le Roi des rois, doit donc être interprété dans le sens le plus large et s'étendre à la vie éternelle comme à la vie mortelle.

Parmi ceux qui ressuscitèrent avec le Seigneur à la vie éternelle, il faut placer en première ligne saint Joseph, père putatif de Jésus-Christ et époux de sa sainte Mère. C'est l'enseignement des plus graves Docteurs, comme on peut le voir dans Carthagène, où l'on lit, entre autres, « qu'une croix d'or éblouissante apparut sur la tête de saint Bernardin de Sienne pendant qu'il prêchait à Padoue, » comme nous l'avons dit dans la Conférence précédente. Il est donc convenable d'honorer d'un culte tout particulier un pareil habitant du Ciel, un si heureux héritier du royaume céleste.

IV. — Nous honorons les Saints comme nos patrons et nos intercesseurs auprès de Dieu. Mais de qui le patronage peut-il nous être plus utile selon le Christ et la glorieuse Vierge, si ce n'est de Joseph? Les autres Saints, comme nous l'avons prouvé dans la Conférence précédente, prient Dieu pour nous en suppliants, comme des amis; saint Joseph le fait avec autorité, comme un père. Si Dieu accomplit la volonté de ceux qui le craignent, comme dit le Psalmiste ¹, avec

¹ CXLIV, 19.

quel empressement n'obtempèrera-t-il pas à la volonté de Joseph, qu'il regarde comme son Père!

Les fils des rois accordent de nombreuses faveurs à leurs nourriciers et à leurs nourrices, et ne rejettent aucune de leurs demandes. Le roi Pharaon regardait le patriarche Joseph comme un père, c'est-à-dire son conseiller intime, et il écoutait favorablement toutes ses demandes. Il lui donna toute facilité pour enrichir ses frères : « Vous pouvez choisir, lui dit-il, dans toute l'Égypte, le lieu qui leur convient : faites-les demeurer dans l'endroit du pays qui vous paraîtra le meilleur ¹. » Si Pharaon a été si généreux, si bienveillant pour son ministre, que ne fera pas le Christ, le Roi des rois, pour son père nourricier ?

Jésus-Christ est comparé au lion : « Le Lion de la tribu de Juda est vainqueur ². » Et ailleurs : « Le lion est un animal généreux et noble; il se souvient du bienfait reçu et le rend avec reconnaissance. » Que dirai-je du Lion de la tribu de Juda ? Il n'est pas douteux que, doué d'une immense générosité, il ne rende à Joseph largement tous les bienfaits reçus, et qu'il ne condescende à tous ses désirs.

Je ne vois pas de manière plus convenable d'obtenir la grâce divine que d'aller par degré de Joseph à Marie, et de Marie à Jésus, et de Jésus au Père. Jésus-Christ montre au Père son côté et ses plaies; Marie montre à son Fils son sein et ses mamelles; Joseph montre à tous deux ses mains calleuses, durcies au travail quotidien d'ouvrier qu'il accomplissait à cause d'eux. Aucune demande ne peut être rejetée en présence de tant de preuves de charité.

Isidore Isolanus, de Milan, apporte, comme confirmation de cette vérité, une histoire orientale dans son livre des *Dons de saint Joseph*. Il fait ainsi parler Jésus-Christ à Joseph : « J'aiderai d'un secours tout particulier dans l'Église des justes celui qui, en souvenir de vous, ô Joseph, offrira à Dieu des sacrifices et méditera sur votre vie et sur vos travaux. »

V. — Nous vénérons plus spécialement les Saints dont l'expérience personnelle, dans les nécessités présentes, nous a montré l'efficacité du

¹ Genèse, XLVII, 6. — ² Apoclypse, v, 5.

patronage. Les autres Saints nous secourent dans certaines nécessités particulières ; ainsi, selon nos besoins divers, nous recourons à divers Saints : les nautoniers s'adressent à saint Nicolas ; les militaires à saint Georges, saint Maurice et saint Venceslas ; les pestiférés à saint Roch ou à saint Sébastien ; les hommes d'études à saint Jérôme, à sainte Catherine ou à saint Thomas d'Aquin ; ceux qui souffrent de la gorge, à saint Blaise ; ceux qui ont mal aux dents, à sainte Apolline ; ceux dont les yeux sont malades, à sainte Ottilie ; ceux qui éprouvent des pertes, à saint Antoine. Pour saint Joseph, on peut recourir à lui dans toutes les nécessités, dans toutes sortes de besoins. Tous ceux qui vont pieusement à lui obtiennent protection, faveur, secours et paternelle affection. Aussi sainte Thérèse, dont nous avons déjà parlé, après avoir souvent expérimenté la douce protection de saint Joseph, exhortait ses filles, outre les nombreux patrons qu'elles vénéraient déjà, à se mettre, par une dévotion particulière, sous la protection de saint Joseph. Elle se faisait gloire d'avoir obtenu de Dieu, par les prières de Marie et de Joseph, tous les dons excellents qu'elle possédait.

La même vierge fut préservée, avec toutes ses religieuses, d'une chute imminente et du danger de mort, grâce à la protection de saint Joseph qui lui apparut sous la forme d'un vénérable vieillard et lui dit : « Arrêtez-vous, n'avancez pas, ou bien vous périrez dans le précipice. »

Un religieux de l'Ordre de Saint-Benoît, grand dévot à saint Joseph, dont il méditait souvent les labeurs accomplis pour Jésus et sa Mère, gravissait un jour une côte déserte, infestée par les voleurs et les bêtes fauves ; il s'égara au milieu des ténèbres épaisses de la nuit. Inquiet, il ne savait comment s'orienter, quand tout à coup il aperçut un homme qui conduisait un âne sur lequel était assise une femme extrêmement belle, tenant dans ses bras un enfant. Il le pria humblement de le remettre dans la bonne voie, et, à mesure que cet homme lui parlait, le cœur du religieux était rempli intérieurement d'une suave douceur et d'un amour ardent, comme les disciples qui conversaient avec le Seigneur Jésus sur la route d'Emmaüs. Arrivés à la ville, où le religieux devait s'arrêter, l'homme, la belle femme et le gentil petit enfant disparurent subitement. « Je sais maintenant, s'écria le religieux, que saint Joseph, la divine Vierge son épouse, et le très-doux Jésus

ont été mes compagnons de route, mes consolateurs et mes guides. » Et dans tout le cours de sa vie il ne cessa de raconter cette faveur.

Quiconque entreprend des voyages pleins de périls à travers des lieux peu sûrs, doit se recommander à saint Joseph, et non-seulement les voyageurs, mais les navigateurs doivent implorer son secours. Il protège d'habitude ceux qui naviguent : deux religieux de l'Ordre de Saint-François, grands dévots de saint Joseph, en ont fait l'expérience. Après un terrible naufrage, ils surnagèrent pendant trois jours et trois nuits sur des planches, battus par les ondes, et méritèrent de voir saint Joseph, qui les délivra de la mort imminente à laquelle ils étaient exposés.

VI. — Enfin, le culte et la vénération de saint Joseph nous sont recommandés et prescrits par l'exemple de Jésus-Christ et de Marie, sa Mère, qui l'honorèrent les premiers d'une façon toute particulière, Jésus comme son père putatif, et Marie comme son époux bien-aimé.

A leur exemple, soyons les dévots serviteurs de saint Joseph; offrons-lui nos prières et nos vœux.

Cicéron, parlant à César en faveur d'un de ses hôtes, lui dit : « Au nom de cette main que vous avez généreusement tendue à votre hôte, pardonnez au coupable; » et il obtint sa grâce. De même, celui qui adresse une prière à Jésus-Christ par l'intermédiaire de saint Joseph, dit : « O Christ, par cette main que vous avez tendue en hôte généreux à Joseph, je vous en supplie, pardonnez-moi mes péchés, recevez-moi sur les ailes de votre grâce, donnez-moi la vie éternelle. »

Quand vous récitez le saint rosaire de la bienheureuse Vierge, prenez bien garde de ne point oublier Joseph. Marie se complait dans ce rosaire; elle comble de bienfaits ses dévoués serviteurs; elle les console dans les tribulations et les afflictions; elle les préserve de tout danger; elle les guide dans les combats de la vie, les reçoit et les place auprès d'elle dans la bienheureuse éternité. Je souhaite que toutes ces grâces vous soient accordées par Notre-Seigneur Jésus-Christ, fils de Marie et pupille de Joseph, lui qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit aux siècles des siècles. Ainsi soit-il.

XI

MATER CHRISTI

MÈRE DU CHRIST

Jusqu'ici nous avons démontré que Marie fut vierge, et qu'elle fut la Vierge excellente, parfaite, première et incomparable, et, de peur que son mariage avec Joseph ne parût jeter aux yeux des ignorants et des infidèles quelque ombre sur sa virginité, nous avons, selon la mesure de notre faiblesse, dit quelque chose de son très-saint et très-chaste époux. Maintenant nous allons entreprendre de parler de la maternité de la même Vierge ; et d'abord nous examinerons et nous pèserons sérieusement ceci : combien ce qui précède s'unit admirablement avec ce qui suit.

122° CONFÉRENCE

Sommaire. — 1. La virginité devait précéder la maternité. — 2. Pourquoi Marie est-elle appelée Mère du Christ, après avoir été appelée Mère de Dieu? — 3. Réponse à une objection tirée de saint Damascène. — 4. Serait-il à propos que le nom de Christ fût précédé de celui de Jésus? — 5. Pourquoi ce titre est-il le premier?

I. — *La virginité devait précéder la maternité.* Contemplons et admirons l'ordre des invocations à la bienheureuse Vierge observé par l'Église dans ces litanies. Elle la nomme d'abord *sainte Mère de Dieu*, ensuite *sainte Vierge des vierges*, et puis *Mère du Christ*. Elle pouvait bien énumérer plus tard ses autres vertus, comme sa foi, son espérance, sa charité, sa piété envers Dieu, son humilité, son obéissance, sa chasteté, sa miséricorde, sa force, sa modestie, son amour du

silence, et autres vertus semblables. Mais il fallait nécessairement mettre la maternité immédiatement après la virginité.

1^o Afin que vous apprissiez que la fécondité en Marie est tellement unie à la virginité, et la virginité à la fécondité, qu'aucune des deux ne peut céder à l'autre, et que même chacune se confond avec l'autre, sans qu'on puisse jamais les séparer. Jamais, en effet, la virginité n'abandonne la Mère, et jamais l'enfantement maternel ne nuit à la Vierge. La Vierge n'est point souillée par le fruit qu'elle a conçu, et la Mère est ennoblie par la pudeur de la Vierge. Donc, la maternité et la virginité de la Mère de Dieu sont deux compagnes inséparables; disons mieux, elles sont deux astres très-lumineux qui s'éclairent l'un l'autre, sans qu'il y ait jamais entre eux rien de disparate; de telle sorte que la virginité devient plus glorieuse par la fécondité, et la fécondité par la virginité. Et puis donc que l'honneur de la Mère et de la Vierge, la pudeur de la Vierge et de la Mère, la virginité dans la génération, et le pouvoir d'engendrer dans la virginité, alternent de la manière la plus belle et la plus merveilleuse dans une même personne, dans un même corps, dans une même Vierge, c'est avec raison qu'on l'a nommée d'abord Mère de Dieu, ensuite Vierge des vierges, et puis Mère du Christ.

2^o Afin que vous connussiez la splendeur admirable que la virginité fait reluire sur la maternité, et la maternité sur la virginité.

Il arrive, c'est même une chose commune, qu'une personne qui était vierge devienne mère. Mais ce qui est inestimable, incompréhensible, inénarrable, inouï; ce qui ne s'est jamais vu et n'a jamais été en usage, c'est que la virginité brille par la conception, c'est que la virginité accompagne l'enfantement, que la génération soit le sceau de la vierge, et que la virginité prouve la mère; c'est encore que la virginité glorifie la mère, que la grossesse de la mère soit une parure pour la vierge, que la virginité jouisse de la gloire de la maternité, et que la gloire de la virginité soit conservée par la fécondité maternelle. C'est là ce que notre sainte mère l'Église célèbre dans ces trois éloges : *sainte Mère de Dieu, sainte Vierge des vierges, et Mère du Christ*. La Mère voit affirmer ainsi la vérité de sa virginité, et la gloire de la Vierge passe sur la Mère. Le nom de Mère et celui de

Vierge sont si bien placés que, si je cherche la mère, elle est vierge ; si je cherche la vierge, elle est mère ; si je cherche la fleur de la virginité, elle y est ; si je cherche la pudeur de la maternité, elle y est au plus haut degré.

II. — *Pourquoi Marie est-elle appelée Mère du Christ, après avoir été appelée Mère de Dieu ?* Marie est donc appelée d'abord *Mère de Dieu*, ensuite *Vierge des vierges*, et puis encore *Mère du Christ* : *Mère de Dieu*, parce qu'elle a mis au monde Dieu lui-même, qui a pris d'elle sa chair ; *Vierge des vierges*, parce qu'elle en est le chef, la première et la Reine.

Mais qu'était-il besoin d'appeler de nouveau la Vierge *Mère du Christ*, puisqu'elle a déjà été appelée *Mère de Dieu* ?

1° C'est pour donner un ornement et une parure à sa virginité ; car, de même que l'on tisse ensemble l'or et la soie blanche, et que l'on fait des deux un vêtement précieux, de même, après avoir établi la virginité de Marie, il fallait y joindre la maternité, afin que de ces deux attributs on formât le précieux vêtement de la Mère de Dieu. C'est de ce précieux vêtement que le prophète royal l'avait vue revêtue en esprit, quand il dit : « La Reine s'est tenue debout à votre droite ; elle était revêtue d'une robe chargée d'or et diversifiée d'ornements précieux¹. » Et quelle est cette variété ? De quelles matières est-elle formée ? De blanc et de rouge, de soie blanche et d'or, de la maternité et de la virginité. Car c'est la maternité ajoutée à la virginité qui a rendu celle-ci si brillante, si glorieuse, si noble et si précieuse.

Il était nécessaire que la Mère du Verbe fût appelée Mère deux fois : une première fois Θεοτόκος, c'est-à-dire Mère de Dieu ; une seconde fois Χριστοτόκος, c'est-à-dire Mère du Christ, afin que vous sussiez que Marie n'est pas seulement Mère de Dieu, contre l'opinion de Nestorius, mais encore Mère du Christ, contre l'opinion de Valentin et des autres hérétiques que nous réfuterons bientôt. Seule, en effet, la Vierge sainte est reconnue comme Mère tout à la fois et de Dieu et du Christ, puisque seule elle a enfanté non pas simplement

¹ Ps. XLIV, 11.

un homme, comme les autres femmes, mais le Verbe de Dieu le Père incarné et fait homme.

III. — *Réponse à une objection tirée de saint Damascène.* Et ne vous préoccupez point de ce que saint Damascène ait dit : « Nous n'appelons pas la sainte Vierge Mère du Christ ¹. » Ce catholique et très-savant Docteur ne lui refusait point purement et simplement ce titre; il le lui refusait en haine de Nestorius, qui dissimulait son venin sous cette expression de Mère du Christ, ainsi qu'il le déclare catégoriquement lui-même dans le même endroit, à la suite des paroles citées : « Nous n'appelons pas, dit-il, la sainte Vierge Mère du Christ, parce que l'exécrable Nestorius a inventé ce nom pour détruire celui de Mère de Dieu. » Lors donc que l'erreur de Nestorius gagnait du terrain, ce saint homme, voulant nous précautionner contre elle, a défendu de se servir de cette belle expression de peur que l'erreur ne nous fût versée mélangée à un doux miel. Mais maintenant que l'erreur de Nestorius a cessé et qu'elle est complètement anéantie, il n'y a pas de raison pour craindre de proclamer à haute voix la bienheureuse Vierge Mère de Dieu et Mère du Christ, et c'est ce que nous faisons dans ces litanies.

IV. — *Serait-il à propos que le nom de Christ fût précédé de celui de Jésus?* Poursuivons. Mère du Christ; quelques-uns chantent cette invocation avec cette addition : Mère de *Jésus-Christ*. Mais en cela ils manquent un peu de discrétion et de prudence; car, un peu plus bas, la bienheureuse Vierge est proclamée Mère de Jésus, quand on lui chante : *Mère du Sauveur*. Qu'est-ce, en effet, que Jésus, sinon Sauveur? Ajoutons que c'est un acte superstitieux que d'introduire, par esprit de singularité, dans le culte divin, quelque chose en dehors des prescriptions et des usages communs de l'Église et des gens de bien au milieu desquels nous vivons ².

V. — *Pourquoi ce titre est-il le premier?* La bienheureuse Vierge Marie est proclamée Mère du *Christ*, avant d'être proclamée Mère de *Jésus* ou Mère du *Sauveur*, afin de suivre l'ordre des temps. Le nom

¹ Liv. III, sur la Foi, chap. xii. — ² Voyez Cajetan, XXII, quest. xciii, art. 1^{er}; Navar., chap. xi, n^o 4; Grégoire de Valence, tom. III, disput. 6, quest. x, point 2.

de Jésus tient à l'Évangile, et celui de Christ à la Loi, et c'est pourquoi le Christ est si souvent nommé dans l'ancienne Écriture. Or, la loi, les figures, les promesses ont précédé la vérité de l'Évangile et Jésus lui-même. Aussi est-ce pour ce motif que l'Apôtre nomme d'abord le Christ et puis Jésus : « Soyez dans la même disposition et dans le même sentiment où a été le Christ Jésus¹ ; » et encore : « Dans le Christ Jésus, ni la circoncision ni l'incirconcision ne servent de rien². » Bien que cependant le nom de Jésus soit quelquefois placé le premier, comme dans la 1^{re} Épître de saint Jean³ : « Celui qui croit que Jésus est le Christ est né de Dieu ; » et dans saint Matthieu⁴ : « Livre de la génération de Jésus-Christ ; » et encore⁵ : « De qui est né Jésus, qu'on appelle Christ ; » tout cela est mis à dessein, à cause de la perfection et de l'ordre en dignité ; car l'Évangile est plus parfait que la Loi, et la vérité plus parfaite que la promesse. Quant au sens du mot Christ, nous l'avons expliqué assez au long dans la 23^e Conférence.

Parlons maintenant de la maternité de la glorieuse Vierge, ayant toujours sous les yeux l'ordre des invocations par lesquelles le chœur fidèle de l'Église la célèbre et la glorifie dans ces litanies. Et puisque nous trouvons dans la bienheureuse et glorieuse Vierge Marie une double maternité, celle de la chair et celle de l'esprit, il est à propos d'examiner quelle est la meilleure et la plus noble de ces deux maternités.

123^e CONFÉRENCE

SOMMAIRE. — 1. Double maternité de Marie. — 2. Raisons qui semblent donner la préférence à la maternité spirituelle. — 3. Raisons qui militent pour la maternité corporelle. — 4. Solution de la question. — 5. Explication d'une expression de l'Évangile. — 6. Notre-Seigneur n'a point nié que Marie fût sa mère.

I. — *Double maternité de Marie.* La bienheureuse Vierge Marie est à double titre la Mère du Christ : parce qu'elle l'a engendré, *de qui est né Jésus, qu'on appelle le Christ* ; et parce qu'elle a observé sa volonté

¹ Épître aux Philippiens, II, 5. — ² Épître aux Galates, V, 6. — ³ V, 1. — ⁴ 1^{er}, 1. — ⁵ 7. 16.

en toutes choses; car c'est ainsi que le Christ désigne sa Mère ¹: « Qui-conque aura fait la volonté de mon Père qui est dans les Cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère. » La première maternité s'appelle la maternité de la chair; la seconde, la maternité de l'esprit. Puis donc que la bienheureuse Vierge a eu ces deux maternités, c'est avec raison que nous allons rechercher laquelle des deux est préférable ou plus noble en elle, celle de la chair ou celle de l'esprit.

II. — *Raisons qui semblent donner la préférence à la maternité spirituelle.* Cette question a été rendue très-difficile à résoudre par l'autorité des Pères les plus graves, qui semblent préférer la maternité spirituelle à la maternité naturelle d'où a coulé comme d'une source et d'une veine abondante tout le chœur des grâces et des vertus, comme nous l'avons prouvé ci-dessus. Saint Augustin, dans son *Livre de la sainte Virginité* ², dit : « Marie fut plus heureuse en le concevant par l'esprit que dans son sein; » et plus bas : « Elle l'a porté plus heureusement dans son cœur que dans sa chair. » Il dit dans sa xxxviii^e *Lettre* : « Le nom de Mère n'est qu'un nom terrestre, même chez la Vierge, en comparaison de la céleste parenté que contractent ceux qui font la volonté de Dieu. » Le même saint Augustin dit encore, dans sa question cxxxvi^e *Aux Orthodoxes*, « qu'il faut proclamer la bienheureuse Vierge plus heureuse à cause de la vertu qu'elle a eue, et pour laquelle elle a mérité d'être Mère de Dieu, qu'à cause de sa dignité même de Mère. »

La Vérité souveraine semble aussi s'être rangée de ce côté; car lorsqu'une femme louait le sein de sa Mère, en disant : « Bienheureux le sein qui vous a porté! » elle lui répondit : « Mais plutôt heureux sont ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la pratiquent ³; » c'est-à-dire ils sont bien plus heureux ou beaucoup plus heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et la pratiquent. Un fait semblable est rapporté dans *saint Matthieu* ⁴. Pendant que le Christ parlait, quelqu'un lui dit : « Voilà votre mère et vos frères dehors qui vous demandent; » le Christ répondit : « Qui est ma mère, et qui sont mes frères? » Et étendant la main vers ses disciples : « Voici, dit-il, ma

¹ St. Matth., xii, 50. — ² Chap. iii. — ³ Luc, xi, 28. — ⁴ xii, 47.

mère et mes frères; car quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là est mon frère, ma sœur et ma mère. » Saint Cyprien, expliquant ces paroles dans son *Sermon sur la Passion du Seigneur*, dit « que le Christ a préféré à sa Mère les auditeurs de sa parole et les pauvres d'esprit, » ce qui doit s'entendre non des personnes, mais des offices et des fonctions.

La raison même semble confirmer cette opinion : parce que la dignité de mère selon la chair donne seulement à la personne de la Vierge une relation avec Dieu et avec un homme ; tandis que la dignité de Mère selon l'esprit donne la grâce, toutes les vertus, la vraie sainteté, et rend l'homme ami de Dieu, et, qui plus est, son fils adoptif.

III. — *Raisons qui militent pour la maternité corporelle.* Mais le contraire nous est enseigné par la doctrine que nous avons exposée plus haut, dans la 105^e et la 106^e Conférence, où nous avons prouvé au long que le titre de Mère de Dieu surpasse toute dignité et l'excellence d'une pure créature, et que, en comparaison de cette grâce, toutes les autres grâces ne sont que comme des dispositions à la forme, dispositions qui sont toujours de beaucoup inférieures à la forme elle-même.

IV. — *Solution de la question.* Cette question paraît fort épineuse ; une simple distinction en tranche le nœud. On peut considérer la maternité du Christ selon la chair de deux manières : ou seule et séparée de la maternité selon l'esprit, c'est-à-dire selon la grâce ; ou complète et jointe à la maternité spirituelle et à toutes les grâces qui la suivent en quelque sorte et qui sont comme dues à la Mère de Dieu par la nature de l'objet. Si donc l'on considère la dignité de Mère de Dieu de la première façon, en faisant abstraction de l'excellence de la grâce et de la sainteté, elle est alors moindre que la maternité spirituelle. Car si, par impossible, la Vierge n'avait fait que concevoir et enfanter charnellement, cela lui aurait servi de peu. Et c'est là ce qu'ont voulu dire les Pères que nous avons cités. Ne considérant que la seule maternité corporelle séparée de la maternité spirituelle, ils ont déclaré que la bienheureuse Vierge était plus heureuse et plus fortunée à cause de sa vertu qu'à cause de sa mater-

nité. Les paroles du Christ : « Mais plutôt heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la pratiquent, » peuvent s'interpréter de la même manière ; car cette femme qui avait dit : « Heureux le sein de la Vierge ! » ne pensait aucunement ni à la divinité du Christ ni aux grâces de la Vierge-Mère.

Mais cependant la Mère de Dieu est proclamée heureuse simplement et absolument, non-seulement parce qu'elle a donné au Christ sa chair, parce qu'elle l'a porté dans ses entrailles et nourri de ses mamelles, mais parce qu'elle a écouté la parole de Dieu et qu'elle l'a pratiquée d'une manière unique, comme il convenait à la Mère du Messie. C'est pourquoi il est dit d'elle : « Or, Marie conservait toutes ces choses, les repassant dans son cœur ¹. » Le sens de ces paroles du Christ : « Mais plutôt heureux ceux qui écoutent la parole de Dieu, » etc., est donc celui-ci : « Vous proclamez heureuse ma Mère, parce qu'elle m'a porté dans son sein et allaité de ses mamelles. » C'est bien. C'est à cause de cela, en effet, que la sibylle tiburtine l'a chantée en disant : « O trop heureuse Mère, très-digne du Ciel, qui allaitera de son sein sacré un si grand Fils ! » Mais elle est plus heureuse, parce qu'elle a écouté et pratiqué la parole de Dieu. Le Christ donc ne nie point que sa Mère soit heureuse, mais il instruit la femme qui le loue et qui faisait consister le plus grand bonheur de Marie en ce qu'elle avait porté le Messie dans son sein ; ce qui était fort peu de chose, si on le compare isolément à cet autre bonheur beaucoup plus grand d'entendre la parole de Dieu et de la pratiquer.

V. — *Explication d'un passage de l'Évangile.* Ici nous rencontrons le maître des hérétiques, Calvin, qui explique la particule *quin imo*, « mais plutôt, » dans un sens contraire. Il pense que le Christ, par cette phrase, a nié ce qu'avait dit la femme qui louait, et qu'il a affirmé ce qu'elle n'avait pas dit ; comme si le Christ avait nié que sa Mère fût heureuse, et qu'il eût assuré que ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui l'observent sont heureux ! Mais c'est là une erreur puérile et qui provient de l'ignorance de la grammaire. Qui peut nier, en effet, que la particule *quin imo* n'exclut pas, mais qu'elle affirme plutôt ce

¹ Luc, II, 19.

qui a été dit ? C'est, en effet, comme si l'on disait *imo potius*, « à plus forte raison. » Or, celui qui dit : « A plus forte raison, mais plutôt, » affirme deux choses, et ce qui a été dit, et ce qui va l'être ; mais il préfère ce qui va être dit à ce qui l'a été. Comme si l'on dit : « L'argent est une bonne chose, » et que vous répondiez : « A plus forte raison l'or. » Vous ne niez pas, mais vous affirmez que l'argent est une bonne chose. Vous ajoutez seulement que l'or vaut mieux. C'est ainsi qu'au *I^{er} Livre des Rois* ¹, il est dit : « *Quin imo Dominus et vivit anima tua* : Mais plutôt, je vous jure par le Seigneur, je vous jure par votre vie. » Par cette expression *quin imo*, « mais plutôt, » il ne nie pas, il affirme ce qu'il avance, comme on le voit par le contexte. C'est pourquoi d'autres traduisent : « *Et profecto vivit Dominus, vivit anima tua* : Et certainement, je le jure par le Seigneur, je le jure par votre vie. » Calvin mérite donc d'être fouetté par les grammairiens, parce qu'il ignore la propriété des termes ².

Loin donc que, par ces paroles, le Christ nie que le sein qui l'avait porté soit heureux, il l'affirme au contraire, car l'expression *quin imo*, c'est-à-dire *imo potius* : *mais plutôt, bien plus, à plus forte raison*, est la parole d'un homme qui confirme, mais qui donne une louange plus grande. C'est comme s'il disait : « J'avoue, ô femme, que vous dites la vérité ; mais vous ne saisissez pas l'objet principal de la louange. Vous proclamez la filialité du corps, et vous passez sous silence les avantages de l'âme, qui sont bien préférables. Ma Mère est heureuse, parce qu'elle m'a porté dans son sein, mais elle est bien plus heureuse, parce qu'elle m'a conçu auparavant dans son cœur par la foi et par la charité ; parce qu'elle écoute mes paroles avec le plus grand soin et qu'elle les pratique avec la plus grande fidélité ; car si elle ne le faisait pas, elle ne serait aucunement digne de la béatitude. » Marie est donc heureuse, disons mieux, elle est très-heureuse ; car si ceux qui écoutent la parole de Dieu et qui la pratiquent sont heureux, quel est, pensez-vous, le bonheur de Marie qui, pendant plus de trente ans, tantôt a porté dans son sein, tantôt a écouté, vu et touché de ses mains le Verbe du Père, c'est-à-dire le Fils de Dieu, a conservé

¹ xx, 3. — ² Voyez Maldonat, dans le commentaire de ce passage.

toutes ses paroles et toutes ses actions en les repassant dans son cœur, et y a conformé ses mœurs et sa vie ?

VI. — *Notre-Seigneur n'a point nié que Marie fût sa Mère.* De même par ces paroles : « Qui est ma Mère ? » etc., il n'a pas nié que Marie fût sa Mère, mais il a déclaré que ceux qui font la volonté de son Père sont dans une meilleure condition que s'ils étaient sa mère et ses frères unis à lui seulement par la chair ; et il a réfuté la Synagogue qui se glorifiait de sa parenté avec Abraham et les patriarches, sans imiter le moins du monde leur foi et leurs vertus. Mais nous aurons à parler encore de ce passage dans la Conférence suivante.

124^e CONFÉRENCE

SOMMAIRE. — 1. Erreurs des hérétiques sur la maternité de Marie. — 2. Marie est vraiment et proprement la Mère du Christ. — 3. Marie est Mère du Christ d'une manière plus parfaite que les autres mères ne le sont de leurs enfants. — 4. Réponses aux objections des hérétiques.

I. — *Erreurs des hérétiques sur la maternité de Marie.* Sur ce fait, elle est tout à fait intolérable la malice des hérétiques, malice jointe à un horrible blasphème envers Dieu, qui affirme que la très-glorieuse Vierge n'est pas la vraie Mère du Christ. Cérinthe, séparant le Christ de Jésus, comme l'observe Baronius à l'an 60, faisait la très-sainte Vierge Mère de Jésus, mais non pas du Christ ; Cerdon, qui a dit que le Christ n'avait pas une véritable chair ; les Manichéens, qui ont soutenu mensongèrement qu'il avait une chair fantastique ; Apelles, qui a fabuleusement raconté que la chair du Christ avait été formée des seuls éléments ; Valentin, qui a rêvé que le Christ avait tiré sa chair du Ciel et qu'il l'avait fait passer par le sein de la Vierge comme par un tuyau ou un canal : tous ceux-là ont nié d'une manière impie que la bienheureuse Vierge Marie fût la vraie Mère du Christ. Dans notre siècle, Sarcerius et d'autres Anabaptistes ne craignent pas de mûrir de semblables blasphèmes. Les Luthériens, dits Ubiquistes, qui enseignent sottement que le Christ était hors du sein de la Vierge dès le premier instant de sa conception, qu'il y était cependant encore enfermé dix mois après et que même il n'en est jamais sorti, ces Luthériens,

dis-je, ne sont guère éloignés de l'impiété des premiers. Un homme érudit de notre époque, Abraham Bzowski énumère, dans son VII^e sermon sur le *Salve, Regina*, leurs opinions fausses et absurdes, ou, pour mieux dire, leurs erreurs sur ce point. C'est là ce que condamne le chœur de l'Église, quand il chante à la bienheureuse Vierge : *Mère du Christ*. Je vais montrer combien cette monstrueuse erreur est opposée aux saintes Écritures.

II. — *Marie est vraiment et proprement la Mère du Christ*. Que le prophète-roi David s'avance le premier dans l'arène. Parlant à Dieu dans la personne du Christ, il lui disait : « Vous êtes mon Dieu, dès le sein de ma mère ¹. » Il nomme Marie, sa mère : c'est là l'opinion commune des Docteurs et le sens admis par l'Église, qui nous enseigne qu'il faut entendre tout ce psaume non pas de David, mais du Christ. Saint Thomas et Lyranus, dans son exposition de ce psaume, rapportent que Théodore de Mopsueste fut condamné dans le Concile de Tolède, parce qu'il appliquait ce psaume littéralement à David. Puis donc que la bienheureuse Vierge est proclamée Mère du Christ, c'est errer gravement que de nier qu'elle soit sa Mère véritable; car on ne peut appeler mère que la femme dans laquelle un enfant est procréé et de laquelle il naît véritablement.

Vient ensuite Isaïe qui, prophétisant sur la Mère du Christ, dit : « Voici qu'une Vierge concevra et enfantera un fils ². » Elle concevra : donc elle fournira une matière à son fruit; car, d'après l'opinion des naturalistes, concevoir c'est fournir quelque chose à l'enfantement. Mais si le Christ n'avait rien pris à ses entrailles virginales, s'il avait passé par le sein de la Vierge comme par un canal, comment une Vierge aurait-elle conçu? Comment une Vierge aurait-elle enfanté?

Le même prophète dit encore ³ : « Il sortira un rejeton de la tige de Jessé; une fleur naîtra de sa racine. » Par la racine, il entend la très-sainte et très-chaste Mère du Christ, et par la fleur, Notre Seigneur Jésus-Christ lui-même, ainsi que l'interprètent saint Jérôme et saint Bernard ⁴. La fleur sortie du rejeton indique tout autant la vraie maternité que l'inviolable virginité de la bienheureuse Mère de Dieu; car, de

¹ Ps. XXI, 10. — ² VII, 14. — ³ XI, 1^{er}. — ⁴ Homélie II sur le *Missus est*.

même qu'une fleur sortant d'une racine lui emprunte toute sa substance, de même le Christ, naissant de Marie, a mis en elle toute la substance de sa chair d'homme; et, de même qu'une fleur sort d'un rejeton ou d'un arbre sans le souiller, ou plutôt en l'embellissant beaucoup, de même le Christ est né de la Vierge sans ternir sa virginité, ou plutôt en jetant un grand lustre sur elle. Mais nous sommes heureux de pouvoir réfuter cette erreur d'une manière plus éclatante encore par le Nouveau Testament.

L'Évangéliste saint Matthieu énumère, au commencement de son Évangile, la longue suite des ancêtres du Christ; et, par cette énumération, il montre, comme par l'argument le plus évident, que le Christ a reçu sa chair non du Ciel, ni des éléments, mais de ses ancêtres, par l'intermédiaire de la Vierge, « de qui est né Jésus, » etc., attendu que naître de quelqu'un, c'est emprunter sa chair de cette personne.

En second lieu, l'Ange dit à Marie : « Voilà que vous concevrez dans votre sein, et vous enfanterez un Fils ¹. » Voici bien que le Christ est dit Fils de Marie, conçu d'elle et né d'elle. Car, si le seul passage par la mère suffisait pour que ce qui passe par elle puisse être appelé son fils, les écoulements mensuels et les autres superfluités dont une femme se délivre pourraient être, par une raison semblable, appelés ses enfants, ce qui serait une très-manifeste folie. « Vous concevrez dans votre sein, » lui dit-il, comme les autres femmes. La conception est vraie : elle n'est point fantastique.

En outre, dans le même endroit ², l'Ange dit : « Le Saint qui naîtra de vous, » etc. Il ne dit pas *en vous*, mais *de vous*, pour montrer que le Verbe n'a pas pris un corps fantastique et imaginaire, mais un corps vrai, un corps de chair et substantiel, emprunté au sang très-pur et immaculé de la bienheureuse Vierge. Et de peur que l'on ne pensât que ce corps avait été introduit du dehors, comme l'a cru Valentin, il dit encore : *de vous*, « afin que l'on crût que ce qui serait enfanté par elle était né d'elle; » c'est ainsi que s'exprime saint Athanase dans sa lettre à Épictète, évêque de Corinthe.

¹ St. Luc, 1, 31. — ² §. 33.

Dans un autre endroit, l'Ange appelle la bienheureuse Vierge, Mère du Christ : « Prenez, dit-il, l'Enfant et sa Mère ¹. »

Ailleurs, Élisabeth, remplie du Saint-Esprit, nomme expressément la bienheureuse Vierge, Mère du Christ. « Et d'où me vient ce bonheur que la Mère de mon Seigneur vienne vers moi ²? » C'est là, contre les hérétiques que nous réfutons, un témoignage clair et formel. Comment, en effet, aurait-elle pu être appelée la Mère du Seigneur, si le Christ n'avait pas pris en elle proprement et véritablement sa chair? — Théophylacte fait remarquer ici que la bienheureuse Vierge seule a été appelée Mère avant son enfantement, tandis que les autres femmes ne le sont qu'après, parce que jusque-là toutes les autres femmes courent le risque d'avorter, tandis que celle-ci n'y fut point exposée.

De plus, l'Évangéliste saint Luc rapporte ³ que Simon, homme juste et craignant Dieu, dit à Marie, *sa Mère*, etc. Voilà un homme inspiré de Dieu qui appelle Marie, la Mère du Christ : où est donc l'hérétique qui osera nier qu'elle le soit? Mais c'est à Marie seule, et non pas à Joseph, qu'il adresse la parole et qu'il dit ce qui suit, parce qu'elle était véritablement la Mère du Christ, tandis que lui n'était pas véritablement son père, ainsi que l'a remarqué Théophylacte.

Enfin, saint Jean l'Évangéliste appelle expressément Marie la Mère du Christ : « La Mère de Jésus était là ⁴; » et : « La Mère de Jésus se tenait debout près de sa croix ⁵. » Le subterfuge de Cérinthe, qui sépare Jésus du Christ et qui fait Marie Mère de Jésus et non pas du Christ, est sans valeur ; car il y a longtemps que saint Jean a condamné cette impiété dans sa I^{re} Épître ⁶ : « Tout esprit qui divise Jésus n'est pas de Dieu ; c'est un Antechrist. »

Cette vérité est confirmée encore plus par le témoignage du Christ lui-même, qui, en mourant sur la croix, se déclara le Fils de la Vierge, en lui disant : « Voilà votre fils ⁷! » Par cet exemple, comme l'ont remarqué saint Augustin ⁸, saint Chrysostome ⁹ et saint Cyrille ¹⁰, il nous a enseigné à honorer nos parents et à prendre soin d'eux. Il a donc reconnu et honoré la Vierge comme sa Mère ; et c'est pourquoi,

¹ St. Matth., II, 20. — ² St. Luc, I, 43. — ³ Chap. II, 34. — ⁴ Chap. II, 1^{er}. — ⁵ Chap. XIX, 25. — ⁶ Chap. IV, 3. — ⁷ St. Jean, XIX. — ⁸ Traité 119. — ⁹ Homélie LXXXIV. — ¹⁰ Liv. XII, chap. XXXIV.

au milieu des dernières angoisses, il a eu d'elle un si grand soin, comme l'ont encore fait observer saint Cyprien¹, saint Ambroise², saint Jérôme³ et saint Grégoire de Nazianze⁴.

Paul, ce héraut de l'univers entier, a lancé contre cette hérésie, dans son *Épître aux Galates*⁵, un trait heureux : « Dieu a envoyé son Fils, fait d'une femme. » Il n'a pas dit : « fait *en passant par une femme*, » mais *fait d'une femme*. En outre, il dit *fait* et non pas *né*, pour nous faire comprendre qu'il a été conçu sans semence virile, et formé de la seule substance et du très-pur sang de sa Mère, et que par conséquent elle est vraiment et proprement sa Mère.

Je n'ignore pas que saint Augustin, dans son livre III^e *sur la Trinité*, lit : *né* d'une femme ; mais la leçon commune : *fait d'une femme*, vaut mieux ; car, dans le texte grec, on ne lit pas *γενόμενον* de *γεννάω*, mais *γεγόμενον* de *γίνομαι*, dont le sens est : *je suis fait* ; et c'est ainsi que les Pères l'expliquent. Ils entendent *fait* et non pas *né*⁶. Le mot *fait* exprime mieux contre Marcion la nature humaine du Christ, et il fait mieux entendre que le Christ ne l'a pas porté du Ciel dans la Vierge, comme le voulait Valentin ; mais qu'il l'a pris formé dans la Vierge et de la Vierge, fait et produit, non par l'union avec un homme, comme l'a prétendu Ébion, mais par la vertu du Saint-Esprit.

Il ne faut donc pas prêter l'oreille à ces hommes imbus d'erreurs détestables et séduits par la ruse de l'ancien serpent, qui nient que Notre-Seigneur Jésus-Christ ait eu pour Mère sur la terre Marie. Cette erreur a été très-vigoureusement combattue par les saints Pères : par saint Augustin⁷ ; par saint Grégoire de Nysse⁸, saint Grégoire de Nazianze⁹ ; par saint Ildephonse¹⁰ ; par saint Eusèbe Émissène¹¹ ; par saint Pierre Damien¹² ; par saint Thomas¹³, et par tous les théologiens qui ont consacré à ce point leurs études et leurs labeurs.

III. — *Marie est la Mère du Christ d'une manière plus parfaite que*

¹ *Livre des Œuvres capitales du Christ*. — ² Liv. X, lettre LXXXII. — ³ Chap. 1^{er}, lettre XLVII. — ⁴ LI^e Discours. — ⁵ Chap. IV, 4. — ⁶ Tertullien contre Praxéas ; Irénée, liv. III, chap. xxxii, et St. Augustin lui-même, *Livre sur la Trinité*, chap. v. — ⁷ Dans son livre *sur la Foi et le Symbole*. — ⁸ Discours *sur la Nativité du Seigneur*. — ⁹ Discours LI^e. — ¹⁰ Discours *sur la Virginité de Marie*. — ¹¹ Liv. 1^{er} *sur la Nativité du Seigneur*. — ¹² Sermon *sur la Nativité de la sainte Vierge Marie*. — ¹³ III^e Part., quest. xxxv, art. 3.

les autres mères ne le sont de leurs enfants. Bien plus, les théologiens les plus fameux enseignent que la bienheureuse Vierge a été Mère du Christ d'une manière plus parfaite que les autres femmes ou que les autres mères ne le sont de leurs enfants, parce qu'elle a fourni à son Fils plus de matière que les autres mères. En effet, seule elle a fourni toute la substance que le père et la mère ont coutume de communiquer à leurs enfants. Aussi saint Anselme, dans son *Livre de l'Excellence de la Vierge* ¹, dit : « Cette très-heureuse Mère doit à son Fils l'amour que les pères et les mères doivent à leurs enfants, et l'amour que tout fils doit à son père et à sa mère ; celui qui est vraiment fils d'une Vierge le doit aussi à sa mère toute seule. »

Mais il est temps de résoudre les objections par lesquelles les hérétiques s'efforcent d'ébranler la vérité catholique.

IV. — *Réponses aux objections des hérétiques.* Ces faux interprètes de l'Écriture parlent toujours de l'Écriture.

1^o Joseph aussi, disent-ils, est souvent appelé dans l'histoire évangélique, le père du Christ : « Le père et la Mère de Jésus étaient dans l'admiration des choses que l'on disait de lui ² ; » et de plus, au verset 27^o : « Et comme les parents de l'Enfant-Jésus l'y portaient ; » et encore au verset 48^e : « Nous vous cherchions, votre père et moi, étant tout affligés. » — Mais ce sont des aveugles qui sont dans les ténèbres en plein soleil s'ils n'aperçoivent pas, dans les saints Évangélistes, une différence claire et marquée entre la paternité de Joseph et la maternité de Marie. Saint Luc dont ils font, mais à coup sûr bien injustement, le patron de leur erreur, parlant du Christ ³, dit : « On le croyait fils de Joseph, » ce que ni lui ni aucun autre Évangéliste n'ont avancé de la Vierge. Et l'Ange qui apparut à Joseph mit une grande différence entre la paternité de Joseph et la maternité de Marie : « Prends l'enfant et sa mère ⁴. » Il ne dit pas « votre enfant, » pour montrer que le Christ n'était pas au même titre le Fils de Joseph et le Fils de Marie.

2^o On ne lit point que le Christ, Notre-Seigneur, ait jamais appelé la bienheureuse Vierge, sa Mère. En effet, en saint Jean ⁵, il l'appelle

¹ Chap. III, — ² St. Luc, II, 33. — ³ III, 23. — ⁴ St. Matth., II, 20. — ⁵ II, 4.

femme : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? » Et chapitre XIX, verset 26 : « Femme, voilà votre fils ! » Bien plus, quand on lui annonça que sa mère était dehors, l'attendant, il sembla nier qu'elle le fût, en répondant immédiatement : « Qui est ma mère ¹ ? » Mais ils trompent et se trompent ; car ce n'est pas parce qu'elle n'était pas sa Mère que le Christ nomma sa Mère, *femme*, à Cana, en Galilée, puisque dans le même chapitre le saint Évangéliste la nomma plusieurs fois la Mère du Christ, mais seulement parce que le Christ alors parlait comme Dieu. Voulant donc faire comprendre que l'ouvrage miraculeux que la Vierge lui demandait ne dépendait pas de l'humanité que seule il avait reçue de sa Mère, mais de la vertu divine qu'il ne lui devait pas, c'est pour ce motif qu'il ne la nomma pas Mère, mais Femme. En outre, et cela revient au même, il montrait que dans cette action il n'avait rien de commun avec sa Mère, et que ce n'était pas par une affection charnelle qu'il faisait des miracles. C'est ainsi que l'expliquent Origène, saint Augustin et les autres Docteurs, en plusieurs endroits. Mais quoi donc ! n'eut-il pas égard à Marie en faisant ce miracle ? Oui, certes, il y eut égard, disent saint Cyrille et Euthymius, et il y a égard encore lorsqu'à sa prière il fait des miracles, comme nous le croyons, mais par égard pour la charité, et non pas pour la chair.

Sur la croix, il ne nomma pas Mère la Vierge qui pleurait, pour ne pas l'émouvoir encore plus par cette expression trop tendre, et pour ne pas augmenter ses douleurs.

Dans le chapitre XII de saint Matthieu, il n'a pas nié que la bienheureuse Vierge fût sa Mère, mais il a seulement repris par ces paroles ceux qui l'interrompaient mal à propos au milieu de son discours, et il a enseigné à ne pas omettre l'œuvre de Dieu, à cause de la parenté. Ainsi l'entendent saint Ambroise ², saint Chrysostome ³, et saint Augustin ⁴.

Éloignons donc ces puériles arguties qui ne renferment rien de vrai, rien de solide, mais qui dénotent une grande impiété envers le

¹ St. Matth., XII, 48. — ² Sur le chap. VIII de saint Luc. — ³ Homélie LXXV sur saint Matth. — ⁴ Livre de la sainte Virginité, chap. III, et Livre de la Foi, contre les Munichéens.

Christ et envers sa Mère. Pour nous qui sommes dévoués au Christ, croyons que la glorieuse Vierge l'a enfanté : adressons-lui cette invocation : « Mère du Christ, priez pour nous, » et passons à une autre invocation pour la célébrer.

XII

MATER DIVINÆ GRATIÆ

MÈRE DE LA DIVINE GRACE

Jusqu'à ce moment, le chœur de l'Église fidèle admirait et chantait la maternité de la glorieuse Vierge, relativement à son Fils. A partir de cette invocation, il commence à célébrer la même maternité relativement aux autres mères, et il continue dans les huit invocations suivantes. Les autres femmes sont mères suivant les lois de la nature : la glorieuse Vierge est LA MÈRE DE LA DIVINE GRACE. Les autres sont mères avec le péché et les souillures de l'enfantement ; celle-ci sans péché, sans tache, sans souillure : aussi est-elle LA MÈRE TRÈS-PURE. Les autres conçoivent avec la concupiscence et la délectation charnelle ; celle-ci sans désir charnel, mais avec une joie spirituelle ineffable : aussi est-elle LA MÈRE TRÈS-CHASTE. Les autres, dans la conception et l'enfantement, perdent l'intégrité corporelle, la fleur de la virginité ; celle-ci est vierge avec la conception, vierge par la conception, vierge dans la conception, vierge après la conception ; vierge avec l'enfantement, vierge par l'enfantement, vierge dans l'enfantement, vierge après l'enfantement. On lui donne le nom d'épouse, et elle est vierge ; elle est choisie pour épouse, et elle est vierge ; on la croit épouse, et elle est vierge ; elle a un époux et un fils, et elle est toujours vierge : aussi est-elle LA MÈRE SANS TACHE. Les autres, avant et pendant l'enfantement, sont soumises à une infinité de souillures et à de cruelles douleurs, selon cette parole : « Vous enfanterez dans la douleur¹ ; » celle-ci, toujours

¹ Genèse, III, 16.

vierge, n'encourut aucune souillure et enfanta sans douleur; aussi est-elle LA MÈRE SANS SOUILLURE. Les autres, à cause des misères et des infirmités qui sont les conséquences de leurs enfantements, perdent leurs charmes et leurs attraits; celle-ci, sous tous les rapports, dans son corps et dans son âme, est toujours belle et gracieuse : aussi est-elle LA MÈRE AIMABLE. Les autres conçoivent et enfantent d'une manière naturelle, ordinaire, commune; celle-ci conçut et enfanta d'une manière inouïe, extraordinaire, admirable : aussi est-elle LA MÈRE ADMIRABLE. Les autres donnent le jour à des créatures; celle-ci a donné le jour à son Créateur : aussi est-elle LA MÈRE DU CRÉATEUR. Les autres mettent au monde des pécheurs; celle-ci a mis au monde le Sauveur : aussi est-elle LA MÈRE DU SAUVEUR. Tel est le sujet des neuf invocations que nous allons exposer avec plus de détails, au fur et à mesure que nous parcourrons un si beau champ.

125^e CONFÉRENCE

DE QUI LA BIENHEUREUSE VIERGE EST-ELLE LA MÈRE, ET EN QUEL SENS?

SOMMAIRE. — 1. Cinq sortes de génération. — 2. La très-sainte Vierge remplit, à l'égard de ses serviteurs, tous les devoirs de la maternité. — 3. Exemple tiré de Herold, surnommé l'Écolier. — 4. Vêtements sacerdotaux fournis par la sainte Vierge à saint Ildephonse et à saint Bonet. — 5. Privilège accordé à saint Fulbert et à saint Bernard. — 6. La sainte Vierge rend à saint Jean Damascène sa main coupée. Le moine cistercien et l'évêque Vuilfroy miraculeusement guéris. — 7. Walter de Bibrach et la bienheureuse Agnès reçoivent de la sainte Vierge une croix d'or. — 8. Assertion de saint François. — 9. La sainte Vierge coopère avec Notre-Seigneur Jésus-Christ au salut des hommes.

I. — Le même mérite qui a valu à la bienheureuse Vierge Marie de devenir la Mère de Dieu, lui a valu, comme une conséquence naturelle, de devenir la Mère des hommes, des Anges et de toutes les créatures. Autant il y a de générations parmi les hommes et les créatures, autant Marie a de titres à s'appeler et à être en effet leur

Mère. D'où l'*Écclésiastique* a dit : « Venez à moi, vous tous qui me désirez avec ardeur, et remplissez-vous de mes générations ¹. » Ces mots sont dignes de remarque.

Il ya, en effet, cinq générations : la génération naturelle, la génération spirituelle, l'adoption, l'éducation et la restauration. C'est en vertu de la première que le père et la mère procréent leurs enfants, et en vertu de la seconde que les parrains acquièrent les enfants qu'ils tiennent sur les fonts du baptême. C'est en vertu de l'adoption qu'un étranger, adopté avec autorisation du souverain, est admis à la possession de l'héritage. C'est en vertu de l'éducation qu'un maître peut se dire le père des enfants en qui il a versé sa science. Ainsi saint Paul dit aux Corinthiens : « Je vous ai engendrés par l'Évangile ². » Enfin, la restauration permet de dire d'une chose réparée par quelqu'un, qu'elle a été créée par lui. En effet, dans le verset 28 du chapitre XIX de saint Matthieu, le Jugement dernier est appelé une seconde création, parce qu'en ce jour le monde entier doit être restauré, renouvelé et comme créé de nouveau. Or, la bienheureuse Vierge Marie possède ces cinq générations, et c'est en vertu de quelque une ou de plusieurs de ces manières qu'elle est la Mère de tous.

1° Elle est Mère naturelle par rapport à Dieu, son Fils premier-né et unique qu'elle a conçu de son sang avec la coopération du Saint-Esprit, et qu'elle a mis au monde. Nous avons traité longuement de cette maternité dans les deux précédentes invocations : *Sainte Mère de Dieu et Mère du Christ*.

2° Elle est Mère spirituelle par rapport à saint Jean Baptiste, non-seulement parce qu'elle le reçut dans ses bras à sa naissance, car, suivant l'opinion de saint Ambroise, du vénérable Bède, d'Euthyme et du cardinal Hugues, elle assista aux couches de sa cousine Élisabeth, mais plus encore parce qu'au moment où elle salua Élisabeth, Jean fut sanctifié dans le sein de sa Mère. « Car, dit Élisabeth, votre voix n'a pas plus tôt frappé mon oreille, lorsque vous m'avez saluée, que mon enfant a tressailli de joie dans mon sein ³. » Au reste, il est certain que ceux qui tiennent un enfant sur les fonts du baptême sont appe-

¹ *Écclésiastique*, xxiv, 26. — ² *I^{re} Aux Corinthiens*, iv, 15. — ³ *St. Luc*, i, 44.

lés ses parents spirituels, par la raison que le baptême confère à cet enfant la grâce spirituelle qui purifie son âme, en même temps qu'on le retire des fonts sacrés. Pour la même raison la bienheureuse Vierge est appelée Mère spirituelle de Jean Baptiste, car c'est en sa présence qu'il fut sanctifié. En effet, quand la bienheureuse Vierge salua Élisabeth, sa voix, comme un instrument divin, pénétra le sein maternel où reposait Jean Baptiste, qui fut rempli de grâce et du Saint-Esprit. C'est encore de cette manière que la bienheureuse Vierge est la Mère de ceux à qui elle obtient des secours particuliers et efficaces, ou même la grâce première qui les sauve.

3^o Elle est Mère légale par rapport à ceux qu'elle a adoptés. Ainsi devint-elle la Mère de saint Jean l'Évangéliste, quand Jésus-Christ du haut de la croix le lui donna pour fils en lui disant : « Femme, voilà votre fils ¹ ! » Ainsi est-elle notre Mère ; car, en ce moment même, Jésus-Christ nous donna tous à elle pour enfants quand il dit au bien-aimé disciple : « Voilà votre Mère ! » voulant que ceux que lui-même enfantait sur la croix dans les plus cruelles douleurs, elle les reçût comme une mère compatissante, les entourant de son amour et les gardant sous son patronage. Ainsi pensent de graves Docteurs : Rupert, abbé de Dentz, le bienheureux Albert le Grand, saint Antonin, et tous les modernes qui établissent, dans leurs éloquents discours, que Notre-Seigneur, au moment de sa mort, donna tous les élus à Marie pour enfants, dans la personne de saint Jean dont le nom est synonyme de grâce. Et saint Jean lui-même autorise clairement cette interprétation quand, après avoir rapporté les paroles par lesquelles le Sauveur le donna pour fils adoptif à Marie, il ajoute aussitôt : « Et à partir de ce moment, le disciple la prit chez lui ². » Il ne dit pas « Jean, » mais « le disciple ; » et il se sert de cette appellation commune pour nous faire entendre que c'est à tout homme, qui est disciple du Christ, que la bienheureuse Vierge a été donnée pour Mère.

Sans doute les femmes peuvent, avec l'autorisation du prince, adopter des enfants qui ne leur appartiennent pas. La très-sainte

¹ Jean, xix, 26. — ² *Id.*, xix, 27.

Vierge nous a adoptés à bon droit puisqu'elle avait, à cet effet, non-seulement l'autorisation, mais l'ordre formel de Jésus-Christ, notre Roi, qui lui dit : « Femme, voilà votre fils ! » Dès lors, semblable à la fille du roi Pharaon, qui adopta le jeune Moïse au bord des eaux, la très-sainte Vierge prend pour enfants et ceux qui ont été régénérés dans les eaux du baptême, et ceux qui gémissent dans les eaux de la pénitence, et elle les fait nourrir par les Anges.

II.—La bienheureuse Vierge est donc véritablement notre Mère; elle remplit à notre égard tous les devoirs de la maternité. Le propre d'une mère est d'engendrer des enfants, de veiller sur eux, de les aimer, de les vêtir, de les nourrir, de les guérir de leurs maux, de les enrichir, de les combler de bienfaits et de les élever avec grand soin. La très-sainte Vierge s'acquitte admirablement de tous ces devoirs à l'égard de ses fidèles serviteurs.

1° Elle les engendre. Et comment cela, puisque la foi nous enseigne qu'elle n'a mis au monde qu'un Fils seul et unique? Elle n'a engendré selon la chair que le Fils unique de Dieu, Dieu lui-même et homme en même temps. Mais selon l'esprit ses enfants sont innombrables. Autant il naît de fidèles dans l'Église, autant elle en engendre spirituellement. Ce que le pieux et docte Wigen explique admirablement à propos de ces mots de saint Luc : « Elle mit au monde son Fils premier-né¹. — Premier né, dit-il, non eu égard à ses autres fils selon la chair, puisqu'elle n'en eut jamais d'autres, mais eu égard à ses enfants d'adoption. En effet, quoique la Vierge Marie n'ait porté dans ses chastes entrailles qu'un Fils unique, par lui, cependant, elle est devenue la Mère d'une multitude de fils dont Jésus est le premier-né. » Une seule fois Marie est devenue Mère par nature, mais chaque jour elle devient Mère par adoption. C'est ce qu'exprime très-bien le prophète royal, quand il dit au verset 4 du psaume LXXXVI : « Ces étrangers se sont trouvés là. » Saint Jérôme lit dans l'hébreu : « Celui-ci est né là toujours. » Et pourtant Jésus-Christ Notre-Seigneur est né une seule fois de Marie et il ne naît pas d'elle toujours. Mais il naît toujours spirituellement dans les enfants qu'elle adopte sans

¹ Luc, II, 7.

cesse, et c'est pourquoi a été dite cette parole : « Celui-ci est né là tous jours. »

Et de même que Dieu le Père, bien qu'il n'ait engendré, de sa substance et dans la même substance, qu'un seul Fils, duquel il est dit : « Vous êtes mon Fils, je vous ai engendré aujourd'hui ¹, » ne laisse pas d'avoir beaucoup d'autres fils, non point naturels, mais adoptifs, dont saint Jean parle en ces termes : « Il leur a donné le pouvoir d'être faits enfants de Dieu, à ceux qui croient en son nom ²; » de même, la bienheureuse Vierge Marie, bien qu'elle n'ait qu'un seul fils issu de son chaste sein, a cependant d'autres enfants adoptifs que Notre-Seigneur, suspendu à la croix, lui a confiés en la personne de Jean par ces paroles : « Femme, voilà votre fils! »

De même encore que le genre humain reconnaît deux êtres, Adam et Ève, pour ses premiers parents dans l'ordre naturel, de même il en reconnaît deux, Jésus et Marie, dans l'ordre spirituel. Donc, les vrais chrétiens sont tous enfants de Marie, et tous leurs descendants se trouvent comme en germe dans ce premier enfantement par lequel Marie mit au monde un Dieu-homme; c'est de là qu'ils tirent leur origine et qu'ils reçoivent toute leur puissance et leur fécondité; car si le Fils de Dieu ne fût pas né de la Vierge, dans une chair mortelle, personne n'eût pu, de la mort du péché, renaître à la vie de la grâce.

2° Marie veille sur ses enfants et leur procure ce qui est nécessaire à la vie du corps et à la vie de l'âme. Elle en donna une preuve évidente aux noces de Cana, en Galilée, quand elle se fit sollicitieuse pour les jeunes époux : « Ils n'ont plus de vin ³, » dit-elle, montrant par là qu'elle est la protectrice, l'avocate compatissante de tous les hommes, mais surtout des indigents.

III. — Un bel exemple, sur ce sujet, nous est fourni par Jean Herold qui, par goût pour l'humilité, s'est appelé l'Écolier. « Une femme, dit-il dans un de ses discours, avait deux filles. Sans ressources pour les nourrir convenablement, elle vint s'agenouiller avec ses filles devant une image de la Mère de Dieu placée dans une église. Après de longues et ferventes prières, prenant ses filles par la main,

¹ Ps. II, 7. — ² Jean, I, 12. — ³ *Id.*, II, 3.

elle dit à la très-sainte Vierge : « Voilà vos filles, je vous les laisse ; « veillez sur elles, car vous êtes leur mère. » Après cela elle sortit du temple. Elle arrivait à peine sur le seuil de sa demeure avec ses filles, qu'un jeune inconnu se présenta à elles tenant dans ses mains cent livres d'argent, et ayant donné cette somme à la mère pour l'entretien de ses filles, il disparut. La réputation de ces deux filles fut attaquée à la suite de cet événement ; on supposait que cet argent était le salaire de leur inconduite. Elles se réfugièrent de nouveau aux pieds de leur Mère bénie et la supplient de veiller sur leur honneur. La bonne Mère exauça leur prière : un jour de fête, tandis que le peuple en foule assistait aux saints offices, un Ange, sous les traits d'un jeune homme, apparut portant dans ses mains deux couronnes, et, les déposant sur la tête de ces deux jeunes filles, il dit : « Voilà ce que vous envoie « votre Mère, la Vierge Marie, Mère de Dieu, en signe de votre virgi- « nité. » Il disparut à ces mots, et tout le peuple, rempli d'un saisissement religieux, rendit gloire à Dieu et célébra la clémence de la Vierge Marie. » Ce fait vient à l'appui de notre assertion.

3° Marie aime ses enfants, puisqu'elle les dirige dans la voie du Seigneur, les console dans leurs tribulations et leurs afflictions, les instruit dans leurs perplexités, les abrite sous le vaste manteau de sa protection, anime leur ferveur et détourne miséricordieusement les châtimens dont les menace la justice de Dieu en punition de leurs péchés. « C'est elle, dit éloquemment Césaire, qui est le salut du monde, la consolation des affligés, le secours assuré de ses serviteurs ; par elle, les pécheurs sont illuminés, les désespérés sont disposés à la confession de leurs fautes ; par elle, les apostats se réconcilient avec Dieu et les justes sont remplis d'ineffables consolations. Son nom, comme son image, guérit les malades, met les démons en fuite, brise les chaînes, bannit la crainte, apaise les tentations. Par elle, les faibles sont fortifiés, les languissans sont excités, les élus sont comblés de douceurs. Elle aime ceux qui l'aiment ; que dis-je ! son amour nous prévient en même temps qu'il nous honore ; mais pour ceux qui la méprisent, comme elle est juste, elle les punit et les humilie ¹. Tou-

¹ Césaire, liv. VII, *des Miracles*.

tes ces choses, Pierre-Antonin Spinelli, dans son ouvrage sur Marie, les confirme par de nombreux exemples ¹.

IV. — 4° Marie fournit des vêtements à ses enfants. On sait que la bienheureuse Vierge Marie donna à saint Ildephonse un ornement sacerdotal pour célébrer le saint sacrifice. Elle accorda la même faveur à saint Bonet, au témoignage de tout le pays d'Auvergne, dont il était évêque. On montre encore de nos jours cet ornement venu du Ciel : l'étoffe et le tissu en sont inconnus ; la blancheur en est éblouissante, la légèreté et la finesse merveilleuses. Ainsi le rapporte Vincent de Beauvais dans le *Speculum historiale* ². Les Frères prêcheurs, les Carmes et d'autres religieux se font honneur du costume qu'ils portent, et c'est bien juste, puisque c'est Marie qui le leur a donné.

V. — 5° Marie nourrit les enfants de son lait. C'est un fait certain³ que saint Fulbert, évêque de Chartres, reçut de la bienheureuse Vierge cette insigne faveur. Il était très-dévoth à Marie ; il avait écrit un livre et élevé une basilique en son honneur. Pour l'en récompenser, Marie lui apparut, une fois qu'il était malade, et, lui présentant son sein béni, comme à un nourrisson, lui communiqua avec son lait l'esprit de prophétie. Saint Bernard, également, reçut dans sa bouche des gouttes du lait de la très-sainte Vierge, comme des auteurs graves l'affirment dans sa vie. Mais ce qu'elle fit une fois extérieurement et d'une manière sensible pour saint Fulbert et pour saint Bernard, la très-sainte Vierge le fait intérieurement et d'une manière spirituelle pour tous ses enfants dévoués. Ceux qui sont animés envers elle d'une tendre dévotion le savent bien, et ils ne peuvent penser à elle sans éprouver au fond de l'âme une inexprimable douceur.

VI.—6° Marie guérit ses enfants. L'univers entier a entendu parler du prodige éclatant par lequel la Mère de Dieu rendit à saint Jean Damascène, son très-dévoth serviteur, la main qu'on lui avait coupée, pour avoir pris la défense des saintes images. C'est Jean de Jérusalem qui le rapporte dans sa vie.

Nous ne pouvons passer sous silence la guérison d'un religieux cistercien nommé Adam. Pendant son enfance, il avait la tête si couverte

¹ Chap. xvi, xx, xxiv, xxix, xxx, xxxvi, xxxviii, xxxix. — ² Liv. XI, cap. xcxxii.
— ³ Le savant et célèbre cardinal Baronius le rapporte à l'an 1028.

de teigne que ses camarades ne pouvaient rester près de lui à cause de la puanteur qui s'en exhalait. Ayant appris la Salutation angélique, il la récitait souvent. Or, une nuit, croyant qu'on l'avait éveillé pour aller à matines, il se lève et accourt en hâte à la chapelle, qu'il trouve fermée. Il met par trois fois le genou en terre, suivant une pieuse coutume, et il adresse à Notre-Dame la Salutation de l'Ange. Cela fait, il se lève, et voyant la chapelle ouverte, il entre. Et voilà que dans l'église il y avait une clarté si grande qu'on semblait être à midi. Il se tourne ensuite du côté de l'autel principal et il aperçoit, assises autour, sept dames vénérables et une au milieu d'elles qui les surpassait toutes par l'éclat de sa beauté, et celle-ci l'appelant lui dit : « Mon bon enfant, pourquoi ne fait-on aucun remède à votre tête ? — Bonne dame, répondit l'enfant, on en a déjà fait beaucoup, mais inutilement. — Je suis, dit alors la dame, je suis la Mère de Jésus et la maîtresse de cette chapelle, et parce que tu as coutume de penser à moi, je veux te soigner moi-même. Prends tel fruit, et avec ce remède, aujourd'hui même, avant la messe, fais-toi laver la tête trois fois, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, et tu seras guéri à l'instant. » Et comme il faisait la genuflexion, mettant sa main bénie sur la tête de l'enfant, elle ajouta : « De ce moment jusqu'au jour de ta mort, tu ne souffriras plus de la tête. » Et la nourrice de l'enfant, ayant eu connaissance de ceci, alla cueillir dans le vallon voisin le fruit indiqué ; elle lui en lava la tête, et aussitôt il fut guéri, et jamais plus il n'éprouva de douleur ¹.

VII. — 7^o Marie enrichit ses enfants de ses dons. Walter de Bibrach, homme noble et puissant, parent du duc de Louvain, reçut de la divine Vierge une croix d'or en signe de sa bienveillance spéciale ². Et la bienheureuse Agnès, vierge illustre de l'Ordre de notre Père saint Dominique, reçut de la Mère de Dieu son Fils Jésus, sous la forme d'un petit enfant. Elle le tint un moment serré sur sa poitrine, et lui ayant, par un pieux larcin, enlevé une petite croix qu'un fil léger tenait suspendue à son cou, elle mérita la faveur de la conserver ³.

¹ Césaire, liv. VII, chap. xxv. — ² *Ibid.*, des Miracles, chap. xxxix. — ³ Bulle de sa béatification.

8° Marie comble ses enfants de bienfaits et elle les élève avec tout le soin possible. Ses bienfaits à notre égard, si nous comptons ceux que nous avons déjà reçus et ceux que nous attendons pour l'avenir, sont innombrables. N'est-ce pas un bienfait immense qu'elle ait mérité, d'un mérite de convenance, l'Incarnation du Verbe d'où notre salut découle? qu'elle ait entraîné le Fils de Dieu du Ciel en terre? qu'elle lui ait donné l'hospitalité dans son sein? qu'elle lui ait fourni un corps de sa très-pure substance? que, pour notre salut, elle l'ait nourri, l'ait offert sur la croix, et qu'elle ait compati à toutes ses souffrances? Si dans l'Eucharistie nous sommes nourris du corps de Jésus-Christ, après Notre-Seigneur, c'est sans contredit à Marie que nous le devons. Ce qui fait que saint Augustin s'écrie : « Oh ! bienheureuse Marie, qui pourra vous offrir de dignes actions de grâces et vous payer le tribut d'hommages auquel vous avez droit, pour être venue, avec votre admirable consentement, au secours du monde perdu? Quelles louanges pourra vous donner la faiblesse humaine qui n'a trouvé que dans votre commerce avec le Ciel le moyen de recouvrer ses droits perdus¹ ? »

Marie est mère, institutrice et nourricière à l'égard de tous les fidèles, dont elle accepta, sur le Calvaire, debout au pied de la croix, le patronage et la défense, dont elle devint la protection et le secours. En effet, par ses inspirations, ses lumières, ses révélations et son intercession, par les secours qu'elle leur obtient et les grâces qu'elle distribue, elle les anime, les enflamme et les enrichit de bonnes œuvres. De là, l'*Écclésiastique* dit d'elle : « Je suis la Mère du bel amour, de la crainte, de la science et de la sainte espérance². » Elle est la Mère du bel amour en ce qu'elle nous détourne de l'amour des choses terrestres et charnelles, et nous pousse, par ses exemples, à l'amour des choses célestes. Elle est la Mère de la crainte en ce que, par une crainte filiale et pudique, elle nous dirige et nous gouverne. Elle est la Mère de la science en ce que, par ses mérites et son intercession, elle nous appelle et nous invite constamment à acquérir la science de Dieu. Enfin, elle est la Mère de la sainte espérance parce qu'elle

¹ Sermon x, des Saints. — ² *Écclésiastique*, xxiv, 23.

nous a pris sous son patronage, et qu'elle nous défend d'une manière toute spéciale. Donc elle est appelée Mère à toutes sortes de titres.

En effet, si Déborah ¹ est appelée mère en Israël pour avoir défendu et protégé son peuple, de combien cette Vierge très-prudente, qui nous protège et nous défend à l'ombre de ses ailes, mérite mieux d'être appelée notre Mère !

Si saint Paul appelait ses enfants ceux que par la charité il avait enfantés à Jésus-Christ, car il disait dans son *Épître aux Galates* : « Mes petits enfants, vous que je mets au monde une seconde fois ² ; » et dans celle à *Philémon* : « Je vous supplie, pour mon fils Onésyme, que j'ai engendré dans mes fers ³ ; » s'il s'appelait la mère de ceux que par sa prédication il avait amenés à la vérité de la foi : « Je vous ai, disait-il, enfantés à Jésus-Christ par l'Évangile ⁴ ; » s'il affirmait qu'il les portait tous dans son cœur par la charité : « Vous êtes dans nos cœurs, disait-il, à la vie et à la mort ⁵ ; » bien mieux la bienheureuse Vierge Marie regardera-t-elle comme ses enfants tous ceux qu'elle entoure d'une bonté et d'une charité ineffables ; bien mieux elle se montrera pour eux une Mère, et elle les gardera dans son cœur ! Aussi bien est-ce avec raison que l'Église lui applique cette parole : « Ceux qui habitent dans vous sont tous dans la joie, ô sainte Mère de Dieu ⁶. »

VIII. — Les Saints appelaient leurs enfants ceux que, par leur doctrine, leur prédication, leurs prières et leurs exemples, ils gagnaient à Dieu. Après saint Paul, dont nous avons déjà parlé, saint François d'Assise, consommé dans la science des Saints, appelait frères féconds ceux qui, par leurs exemples et leurs prières, ramenaient les pécheurs à Dieu, et frères stériles ceux qui n'opéraient pas de conversions : « Le frère stérile, disait-il, c'est ce pauvre petit frère qui n'a pas mission pour engendrer des enfants à l'Église. Mais au jour du Jugement il comptera un grand nombre d'enfants, car il pourra s'adjuger, pour sa glorification, tous ceux que, maintenant, ses prières particulières convertissent à Jésus-

¹ *Juges*, v, 7. — ² *iv*, 19. — ³ *x*. — ⁴ *1^{re} Aux Corinthiens*, iv, 15. — ⁵ *Ibid.*, vii, 3. — ⁶ *Ps.* LXXXVI, 7.

Christ¹. » N'a-t-elle pas plus de raison encore, la sainte Vierge, de donner le nom d'enfants à ses serviteurs dévoués, elle qui, par l'éclat de sa vie, de ses mérites, de ses exemples, éclaire toutes les Églises ? Elle dont les prières les réchauffent tous ? Elle dont ressentent la maternelle sollicitude, dans toutes leurs nécessités corporelles et spirituelles, tous ceux qui pieusement se réfugient à ses pieds ? Entendez saint Cyrille, non moins illustre par sa science que par sa sainteté : « Par Marie, dit-il, toute créature, retenue dans les ténèbres de l'idolâtrie, est arrivée à la connaissance de la vérité, les fidèles sont parvenus au saint baptême, et dans tout l'univers des églises ont été construites. Avec son secours les nations viennent à la pénitence². »

IX. — Marie est la Mère réparatrice non-seulement des hommes, mais aussi des Anges et même de toutes les créatures. Jésus-Christ, en s'incarnant, a relevé les ruines du genre humain et aussi de l'espèce angélique. Bien plus, il a restauré la création tout entière, comme nous l'avons prouvé longuement dans la 47^e Conférence. Puis donc que Jésus-Christ, en les restaurant, est devenu le père de toutes les créatures, la très-sainte Vierge doit en être appelée la mère ; en effet, elle a coopéré intimement avec son Fils à l'œuvre de notre salut : 1^o dans l'Incarnation, quand elle donna son consentement à l'Ange ; alors, comme dit saint Bernard, elle désira du fond de son âme, et elle procura le salut de tous les élus, et dès ce moment elle les porta tous dans son cœur comme une vraie mère ses enfants ; 2^o elle a coopéré à notre salut dans la passion de Jésus-Christ, ce qui fait dire à saint Antonin, aussi illustre par sa science que par l'éminence de la dignité archiépiscopale : « Comme Jésus-Christ nous a, par la parole de vérité, enfantés à la grâce en souffrant sur la croix, ainsi la très-sainte Vierge nous a enfantés et mis au monde en compatissant à son Fils au milieu des plus cruelles douleurs³. »

Avant lui, le bienheureux Albert, grand en science et en sainteté, avait enseigné la même chose en commentant le passage d'Isaïe : « Sion a mis au monde ses enfants. La sainte Vierge, qui contemplant le mystère de la passion (Sion veut dire Contemplation), mit au

¹ St. Bonaventure, dans la *Vie de saint François*, vi. — ² Homélie vi, *contre Nestorius*. — ³ IV^e Part., tit. XV, chap. xx.

monde ses enfants en prenant une part immense à la passion de son Fils. » Et saint Antonin, embrassant ce sentiment, dit à l'endroit déjà cité : « Jésus-Christ associe la sainte Vierge au bienfait de la Rédemption, en ce sens que, comme elle avait concouru à la Rédemption par compassion, il la rendit mère de tous par création ; de telle sorte que le monde que Jésus-Christ s'est assujéti par sa passion soit assujéti à Notre-Dame par sa compassion. » De là vient que les saints Pères appellent souvent la sainte Vierge : rédemptrice, réparatrice de l'univers, rénovatrice du genre humain, auxiliatrice de notre rédemption ; leurs paroles seront citées dans le développement de l'invocation : *Cause de notre joie*. Veuillez avoir patience, ou, si vous aimez mieux, voyez à l'endroit indiqué. Moi, je m'arrête pour ne pas allonger cette conférence outre mesure.

Quel bonheur pour nous ! quelle consolation dans cette vallée de larmes ! d'apprendre que nous avons au Ciel une Mère et qu'elle est remplie envers nous de tendresse et de bonté ; qu'elle a auprès de Dieu un crédit sans bornes et pour nous une charité si grande qu'on ne peut la comparer à aucune affection terrestre ; enfin, qu'elle nous aime bien autrement que nos mères de la terre, celles mêmes qui nous ont donné le jour ! O véritable Mère ! ô douce Marie, qui vous montrez toujours notre Mère ! car vous avez les yeux ouverts sur les besoins de chacun de nous, vous nous réconciliez bien souvent avec Dieu, irrité par nos péchés. Tous et chacun en particulier nous vous disons : « A notre secours ! ô notre Avocate, notre Mère ! En considération de vos mérites et de votre intercession, que nos soupirs soient entendus, que nos prières soient agréables à Jésus-Christ Notre-Seigneur, qui, étant né pour nous, a daigné être à vous. » A lui, ainsi qu'au Père et au Saint-Esprit, louange, honneur, gloire et puissance dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

126° CONFÉRENCE

DE COMBIEN DE MANIÈRES ET EN QUEL SENS LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE EST APPELÉE MÈRE DE LA DIVINE GRACE.

SOMMAIRE. — 1. Six acceptions différentes du mot grâce. — 2. Marie, Mère de la divine grâce, en tant que Mère de l'Auteur de la grâce. — 3. La prédestination de Marie à la dignité de Mère de Dieu fut l'effet de la grâce et non de ses mérites; la prédestination est indépendante de la prévision des mérites. En quoi la prédestination de Marie est plus glorieuse que celle des autres Saints. — 4. Marie opposée à Ève. — 5. Marie, véritable Pandora. — 6. Marie, un monde abrégé. — 7. Marie comparée au portrait d'Hélène peint par Zeuxis; Marie plus grande que le monde. — 8. Pourquoi dit-on que la terre est notre grande Mère? Marie comparée à la terre.

I. — Telle fut l'abondance et la plénitude de grâce accordées par le Seigneur à Marie, que cette bienheureuse Vierge mérite d'être appelée et d'être, en effet, dans tous les sens que donne la sainte Écriture au mot grâce, Mère de la divine grâce. Le mot grâce est employé dans les saints Livres suivant six acceptions différentes : 1° il s'emploie pour désigner l'auteur de la grâce, Dieu lui-même : « La grâce de Dieu, notre Sauveur, dit saint Paul, nous est apparue afin de nous instruire¹. » C'est-à-dire, Dieu lui-même, notre Sauveur, ayant bien voulu s'incarner, nous est apparu afin de nous instruire, etc.; 2° le même mot désigne tout don divinement conféré à quelqu'un en dehors des moyens naturels : « Dieu donnera sa grâce et sa gloire, » dit le Psalmiste². « Celui par qui nous avons reçu la grâce et l'apostolat, » dit l'Apôtre³; 3° le même don, en tant que conféré gratuitement et sans mérite de la part du sujet. C'est dans ce sens que saint Paul appelle notre justification une grâce, quand il dit : « Si c'est une grâce, elle ne résulte pas de nos œuvres; ou bien la grâce n'est plus une grâce⁴; » 4° ce mot s'emploie pour désigner un certain agrément qui rend un sujet aimable et agréable aux yeux d'un autre; de telle sorte que cet agrément n'indique pas seulement une faveur de la part de celui à qui l'on plaît (la grâce prise dans ce sens est une invention

¹ Tite, II, 11. — ² Ps. LXXXIII, 12. — ³ Aux Romains, I, 5. — ⁴ *Ibid.*, II, 6.

de l'esprit d'hérésie que nous repoussons absolument), mais encore des qualités et des dons résidant en celui qui plaît. Ainsi, il est dit de Joseph : « Joseph trouva grâce devant son maître ¹, » et de Daniel : « Dieu donna la grâce à Daniel ²; » 5° ce mot désigne toutes sortes de vertus : en ce sens l'*Ecclésiastique* dit : « Une femme sainte et pudique, c'est une grâce au-dessus de toute grâce ³; » 6° ce mot est synonyme de bienfait : « N'oubliez jamais la grâce que vous fait celui qui répond pour vous, » dit encore le Sage ⁴; et dans ce sens tout bienfait octroyé à quelqu'un par un pape, un roi, un empereur, un prince, s'appelle une grâce. La bienheureuse Vierge Marie s'appelle, dans toutes ces diverses significations, *Mère de la divine grâce*.

II. — Marie est la Mère de la divine grâce puisqu'elle est la Mère du Christ qui est la source et l'auteur de toute grâce, et qui, de plus, est plein de grâce autant du côté de la nature divine que du côté de la nature humaine. « Vous êtes mon Fils bien-aimé, en vous j'ai mis toutes mes complaisances ⁵, » dit saint Luc, à propos de cette nature divine; et, à propos de la nature humaine, comme il est tout plein de grâce, saint Jean a dit : « Nous avons vu sa gloire, comme la gloire du Fils unique du Père, plein de grâce et de vérité ⁶. »

Marie est Mère de la divine grâce, parce que ce n'est pas à la nature qu'elle doit d'être devenue Mère, mais à la grâce divine qui l'a disposée à concevoir et à enfanter Jésus-Christ Notre-Seigneur. « Ce qui est né en elle, dit le saint Évangile, est l'œuvre du Saint-Esprit ⁷. » Et ailleurs : « Le Saint-Esprit viendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre ⁸. » Ces paroles attribuent clairement l'œuvre de la conception et de l'incarnation du Christ, non à la nature, mais à la grâce et à la vertu du Saint-Esprit. Quant à savoir si la maternité de la bienheureuse Vierge Marie a été purement gratuite ou de quelque manière naturelle, nous étudierons cette question avec tout le soin qu'elle mérite dans la 129^e Conférence.

Marie est Mère de la divine grâce, parce qu'elle a été élue de toute éternité, non en vertu de ses mérites, mais en vertu de la grâce divine, pour être Mère de Dieu. Cette élection l'a atteinte, comme en dor-

¹ *Genèse*, xxxix, 4. — ² *Daniel*, I, 9. — ³ *Ecclésiastique*, xxvi, 19. — ⁴ *Ibid.*, xxxix, 20. — ⁵ *Luc*, III, 22. — ⁶ *Jean*, I, 14. — ⁷ *Matth.*, I, 20. — ⁸ *Luc*, I, 35.

mant, suivant une expression vulgaire. Marie n'y avait jamais songé, elle ne l'aurait pas osé; bien plus, elle ne pouvait pas y penser.

III. — La prédestination des Saints n'est pas l'œuvre de leurs mérites, mais celle de la grâce, suivant cette parole de l'Apôtre : « Nous sommes appelés par le sort ¹. » De même que, dans un tirage au sort, il n'est tenu aucun compte des mérites de ceux que le sort favorise, de même Dieu, dans l'éternelle prédestination, n'a eu aucun égard aux mérites de ceux qu'il a désignés pour la gloire. C'est sa pure bonté, c'est sa grâce qui a prédestiné les élus. Cette question est traitée longuement et sagement par le prince des théologiens, saint Thomas ². Toutefois la grâce de Dieu a brillé d'un éclat particulier dans l'élection de Marie. Les autres Saints sont prédestinés et élus seulement à la gloire. Pour Marie, elle est prédestinée et élue bien plus qu'à la gloire, à la Maternité ! A qui, d'entre les Anges ou les Saints, Dieu a-t-il jamais dit : « Vous êtes ma Mère ? » D'où saint Grégoire, au chapitre 1^{er} du *Livre des Rois*, dit : « Marie, après Jésus-Christ, surpasse toutes les créatures par l'excellence de sa prédestination. » Et saint Bernardin de Sienne, dans le XI^e discours *sur la Sainte Vierge* : « Vous avez été prédestinée, dans la pensée de Dieu, avant toute créature, pour mettre au monde Dieu lui-même devenu homme. » Et l'Église catholique confirme cette doctrine en chantant : « Dieu l'a élue et prédestinée. » Nous dirons plus bas, à la 129^e Conférence, si Marie a mérité d'être la Mère de Dieu.

IV. — Elle est Mère de la grâce divine, parce qu'elle est très-agréable à Dieu, ou pleine de grâce, suivant l'hébreu. Dans ce sens, le Sage dit, en parlant de l'épouse qu'un jeune homme à la fleur de l'âge a choisie : « Qu'elle te soit chère (suivant l'hébreu), comme la biche des amours et comme le faon de la grâce ; » et suivant la *Vulgate*, « comme une biche très-chère et comme un faon très-agréable ³. »

De même, l'Apôtre appelle Notre-Seigneur un Fils bien-aimé, parce qu'il est l'objet unique de l'amour de Dieu. C'est au même sens que Marie est appelée Mère de la divine grâce, parce qu'elle est pleine

¹ Aux *Éphésiens*, 1, 11. — ² I^{re} Part., quest. xxiii, art. 5. — ³ *Proverbes*, v, 19.

de grâce, et que, tant par les qualités de son âme que de son corps, elle est très-agréable à Dieu et souverainement aimée de lui.

Je pense que dans cette invocation l'Église a dessein d'opposer Marie à Ève, qui fut pour nous une mère, non de grâce, mais plutôt de répugnance ou de colère divine; et c'est par suite de sa désobéissance que nous sommes appelés enfants de colère: « Nous étions enfants de colère par nature ¹. » En effet, la faute d'Adam et d'Ève nous fait naître enfants de colère, c'est-à-dire sujets de la justice divine et passibles de la mort et de l'Enfer. Donc, comme la désobéissance d'Ève nous a rendus enfants de colère, de même l'obéissance de Marie nous a rendus enfants de grâce; et si nous pouvons avec justice appeler Ève une mère de colère, aussi justement appelons-nous Marie Mère de la grâce divine; car Marie nous a enfantés à la grâce divine, tout comme Ève nous a enfantés à la colère et à la vengeance divines. De là vient que l'Église chante, dans l'hymne de la bienheureuse Vierge Marie: « Ce que notre triste mère Ève nous a fait perdre, vous nous le rendez par votre divin enfantement, et, pour ménager aux mortels gémissants l'entrée du Ciel, vous en êtes devenue la porte. »

V. — Marie est Mère de la divine grâce, parce qu'elle est merveilleusement riche en grâce. Par un hébraïsme analogue, l'Écriture sainte appelle hommes de sang, hommes de miséricorde, hommes de douleurs, hommes de courage, ceux qui se firent remarquer par leur caractère sanguinaire ou miséricordieux, par leurs souffrances ou par leur courage. Marie, singulièrement et éminemment enrichie de la grâce de Dieu, mérite le nom de Pandore que chaque divinité, au dire d'Hérodote, avait comblée des faveurs qui lui étaient propres. Minerve lui avait donné la sagesse, Vénus la beauté, Jupiter la puissance, Mercure l'éloquence, Apollon la musique; de ces dons réunis lui vint le nom de Pandore: en effet, *παν* veut dire *tout*, et *δωρον* *présent*. Mais la véritable Pandore, c'est Marie enrichie des dons des trois personnes de la très-sainte Trinité: le Père lui a donné la puissance d'engendrer son Fils; le Fils, sa sagesse; le Saint-Esprit, sa bonté. L'auguste Trinité lui a départi de plus bien d'autres dons célestes,

¹ Aux *Éphésiens*, II, 3.

comme la pureté des Anges, l'espérance des patriarches, la foi des prophètes, la charité des Apôtres, le courage des Martyrs, la sainteté des Confesseurs, la sagesse des Docteurs, l'abstinence des anachorètes, la modestie des religieux, la piété des prêtres, la chasteté des vierges, la continence des veuves, la fécondité des épouses. Saint Bernard a donc raison de s'écrier : « Il n'est aucune vertu qui ne brille en vous : ce que tous les Saints ont eu en particulier, vous le réunissez en vous seule¹. » Et saint Jérôme : « La grâce divine est répandue dans les autres âmes par parcelles, mais, en Marie, c'est la plénitude de la grâce qui s'est répandue². »

VI. — De même que tout homme est comme un abrégé de cet admirable univers, ce qui l'a fait appeler par les philosophes *μικρόκοσμος*, c'est-à-dire *petit monde*, de même Marie, comme un merveilleux abrégé de toutes les créatures, peut avec justice être appelée un petit monde de grâce; et c'est ainsi que l'appelle saint Cyprien, cité par Robert Fossano : « Je lis et je comprends, dit-il, que Marie est comme un monde intellectuel et admirable. Sa terre ferme, c'est le fondement de l'humilité; sa mer, la vaste étendue de la charité; son ciel, la sublimité de la contemplation; son soleil, la splendeur de l'intelligence; sa lune, la beauté de la pureté; son étoile du matin, l'éclat de la sainteté; son ourse, la grâce des sept dons; ses constellations, le magnifique cortège des vertus. » Saint Bernard proclama la même chose dans un de ses discours sur la très-sainte Vierge : « Dieu s'en est fait, dit-il, comme un monde très-intime. »

VII. — Dieu, au moment où il entreprenait la création du monde, pensait à Marie et il examinait avec une sérieuse attention ce qu'il y avait de plus excellent dans les créatures, pour enrichir Marie seule des perfections qu'il trouverait en chacune d'elles. On raconte du peintre Zeuxis, d'Héraclée, que, devant peindre pour les habitants de Crotona un tableau représentant Hélène, la belle Grecque, destiné au temple de Junon, il se fit présenter toutes les jeunes beautés qu'ils avaient dans leur ville. Et, n'espérant point trouver réunies sur une seule personne toutes les perfections de forme qu'il souhaitait, il exa-

¹ 14^e Sermon sur le *Salve, Regina*. — ² Discours sur l'Assomption.

mina les attraits de chacune en particulier et il choisit les cinq jeunes filles qui lui semblèrent les plus belles, puis, reproduisant avec son pinceau ce que chacune avait de plus parfait, il assembla ces perfections sur son tableau, et c'est ainsi qu'il composa l'admirable figure d'Hélène qu'il présenta aux Crotoniates. De même, le Très-Haut, devant placer dans l'Église une vierge qu'il choisirait pour sa Mère, passa comme en revue toutes les créatures, et, comme le peintre l'avait fait pour le portrait de cette femme autrefois si célèbre, il réunit sur la tête de la Vierge Marie, sa Mère, mais au plus haut degré et avec la plus grande prodigalité, ce qu'il trouva de plus parfait dans les Anges et dans les hommes, et il la plaça comme un nouveau monde de grâce dans l'Église. Aussi, saint Épiphané, non moins illustre par la science que par la sainteté, dans un panégyrique de la très-sainte Vierge, appelle-t-il Marie « le Mystère du Ciel et de la terre, » parce que tout ce qu'il y a de bon et de parfait au Ciel et sur la terre se trouve, comme en un abrégé sublime, réuni en Marie. N'appelons donc plus Marie un petit monde, mais un monde plus grand et plus magnifique que l'univers même; car Celui que le monde ne peut contenir et ne méritait pas de recevoir, elle a mérité de l'abriter dans son sein. C'est donc à juste titre qu'elle est appelée Mère de la divine grâce, puisqu'elle a été si féconde en grâces et qu'elle a possédé ces trésors de grâces, qui ont ravi le Seigneur, en si grande abondance qu'elle fut souverainement agréable à Dieu non-seulement par les agréments et les charmes extérieurs, mais encore et surtout par la grâce habituelle, par la bonté et la sainteté divinement accordées à son âme.

VIII. — Marie est Mère de la divine grâce, parce qu'elle nous obtient de Dieu les bienfaits de sa grâce; comme nous disons un fabricant de bois, un fabricant d'or, en parlant de quelqu'un qui travaille le bois ou l'or. Les anciens appelaient la terre la grande Mère et l'honoraient comme une déesse, à cause des propriétés dont elle est douée et des effets merveilleux qu'elle produit. En effet, elle contient toutes choses : elle produit les moissons, elle nourrit et sustente tout ce qui a besoin d'aliment; elle est une mère féconde, et aucun végétal ne peut croître si ses racines ne sont fixées dans la

terre. C'est pourquoi ils l'ont appelée Vesta, soit parce qu'elle se soutient par une force qui lui est propre, soit parce que les arbres, les herbes et les fleurs lui forment une sorte de vêtement. Marie possède éminemment les mêmes propriétés, aussi l'appelle-t-on la grande Mère, en la proclamant Mère de la divine grâce. Quels effets ne produit-elle pas ? Elle soutient tout, elle retient tout : elle retient les vertus pour qu'elles ne nous échappent pas ; elle retient les mérites pour qu'ils ne périssent pas ; elle retient les démons pour qu'ils ne nous nuisent pas ; elle retient son Fils pour qu'il ne frappe pas les pécheurs. Elle produit le froment, c'est-à-dire le Christ éternellement béni, qui s'est lui-même appelé « un grain de froment : » « Si le grain de froment tombant en terre ne meurt pas ¹. » Et c'est sa chair, c'est son sang qui, dans l'Eucharistie, nous nourrit, nous désaltère, nous fortifie, nous sustente, nous conserve. Marie vivifie tout, elle revêt tout de sa protection, en obtenant aux coupables le pardon, aux malades la santé, aux faibles la force, aux affligés la consolation, à ceux qui sont dans le danger le secours et la délivrance. Elle est donc la Mère de la divine grâce, puisqu'elle est la Mère de l'Auteur de la grâce ; puisque ce n'est point la nature, mais la grâce qui l'a rendue mère ; puisqu'elle a été choisie pour Mère de Dieu non par suite de ses mérites, mais par un effet de la grâce divine. Elle est Mère de la divine grâce, parce qu'elle est agréable à Dieu, parce qu'elle est pleine de grâces, parce qu'elle est notre avocate et nous obtient grâce devant Dieu. Disons-lui donc d'un cœur pieux et d'une voix suppliante : « Salut, Mère de grâce ! salut, joie de notre cœur ! salut à vous qui êtes la paix, la joie et le salut du monde ! » Ainsi soit-il.

¹ St. Jean, xii, 24.

127^e CONFÉRENCESI ET COMMENT LE TITRE DE MÈRE DE LA DIVINE GRACE NE CONVIENT
QU'À LA VIERGE MARIE.

SOMMAIRE. — 1. Marie comparée aux mères privilégiées de l'Ancien Testament. —
2. Aux mères ordinaires. — 3. Aux autres hommes.

I.—Les saintes Lettres nous attestent qu'il y a eu sous l'ancienne loi plusieurs mères selon la grâce, comme Sara, la mère d'Isaac; Rébecca, la mère de Jacob; Rachel, la mère de Joseph; Hatselophonith, la mère de Samson; Anne, la mère de Samuel; Élisabeth, la mère de Jean Baptiste. Elles étaient stériles, quand une grâce spéciale de Dieu les rendit mères. Mais, comparés à la bienheureuse Vierge Marie, leur or est un peu de sable, leur grâce est une goutte d'eau dans l'Océan. La grâce de la sainte Vierge est un trésor immense, une mer très-vaste. Il suffit à Sara, à Rébecca, à Rachel, à Hatselophonith, à Anne, à Élisabeth, d'avoir engendré des patriarches, des rois, des prophètes. Marie a engendré le Roi des rois, le guide des patriarches et des prophètes. Elles ont engendré des hommes : Marie a engendré un Homme-Dieu. Elles ont enfanté au milieu de la douleur, des souillures et de la concupiscence : Marie enfanta sans douleur, sans gémissement, au milieu d'une joie extrême, sans souillure, sans concupiscence charnelle, sans aucune humiliation.

II. — Les autres mères, avant d'enfanter, tremblent; en enfantant, elles sont affaiblies et souffrent; après avoir enfanté, elles deviennent languissantes. La Vierge Mère de Dieu n'a point tremblé avant d'enfanter, parce que Dieu le Père la sanctifiait, Dieu le Saint-Esprit la couvrait de son ombre et la fortifiait.

En enfantant, elle n'a point éprouvé de douleur, ayant tant de raisons de se réjouir et de tressaillir d'allégresse devant la majesté de son Fils, la conservation de sa virginité, le salut du genre humain, la joie des Anges, le chant et l'allégresse des bergers.

Après son enfantement, elle n'éprouva aucune langueur, ayant mis au monde le très-puissant médecin qui guérit toute langueur.

A elle seule il fut donné de concevoir vierge, d'enfanter avec joie, de n'être aucunement souillée par son enfantement, de demeurer vierge après l'enfantement. « Avant elle on n'en vit point, et après elle on n'en vit plus qui eût les joies de la maternité avec la gloire de la virginité. »

Les autres hommes, à leur conception et à leur naissance, laissent chez leurs parents des traces de conception. Mais le Christ, à son entrée et à sa sortie, n'a pas imprimé à sa Mère la moindre trace de lésion. Il n'était pas seulement homme, il était Dieu. « Celui qui entre et qui sort sans laisser de traces de son entrée et de sa sortie, dit à ce propos saint Pierre Chrysologue ¹, est un hôte divin, et non point un hôte humain. Celui qui, dans sa conception, conserve la virginité et laisse à sa naissance sa mère vierge, n'est point de la terre, il est du Ciel. »

Saint Fulgence, si illustre par la splendeur de sa sainteté et de sa doctrine, voulant exalter la grâce de la Mère de Dieu au-dessus des autres mères, fait un doux et charmant discours où il reconnaît chez les autres mères trois choses qu'il prouve avoir manqué à la Mère de Dieu : « Il a été dit à Ève qu'elle enfanterait dans la douleur et la tristesse, et qu'elle vivrait sous la domination de l'homme. Les femmes doivent donc se soumettre à ces trois maux ; la douleur, la tristesse, la servitude. Marie a été privilégiée de trois dons excellents opposés à ces maux. Écoutez. Je veux parler de la Salutation angélique, de la bénédiction divine et de la plénitude de grâces. Ave lui donna une salutation céleste. *Pleine de grâces* lui montra qu'elle était complètement exempte des iles de la première sentence, et que la grâce de la bénédiction céleste lui était accordée sans réserve. *Béni entre les femmes* lui montra que le fruit de sa virginité était béni. »

III. — Dieu confère de nombreuses grâces à d'autres saints personnages et à d'autres saintes mères, mais elles sont accompagnées de quelque charge.

Il confère la grâce justifiante, mais avec la charge d'une incertitude vis-à-vis de sa conservation : « Nul ne sait s'il est digne d'amour ou de haine ². »

¹ Sermo cxxiii. — ² *Ecclésiaste*, ix, 4.

Il confère le bienfait plus excellent de la confirmation en grâces, comme il a fait aux Apôtres et à ceux qui ont été sanctifiés dans le sein de leur mère, par exemple à Jérémie et à saint Jean Baptiste, mais c'est avec la charge de pouvoir tomber, par fragilité humaine, dans quelque péché véniel. C'est ce qui faisait dire à un Apôtre, le bien-aimé du Christ : « Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous trompons nous-mêmes et la vérité n'est point en nous ¹. »

Il confère une insigne vaillance pour vaincre les tentations de la chair, mais c'est à la charge d'éprouver la révolte des sens s'élevant contre la raison, en sorte que chacun peut dire avec l'Apôtre : « Je vois une autre loi dans mes membres qui répugne à la loi de mon âme et me captive sous la loi du péché qui est dans mes membres ². »

Il confère la beauté et une merveilleuse grâce, mais c'est à la charge d'éprouver la concupiscence et de la faire éprouver : « La femme ravit l'âme précieuse de l'homme ³. — Plusieurs ont péri pour la beauté de la femme ⁴. »

Il confère la diversité des sciences, mais c'est à la charge de subir souvent les divagations et les distractions de l'esprit : « Mon cœur m'a délaissé ⁵. »

J'arrive aux femmes, et je poursuis mon énumération.

Il confère à quelques-unes le précieux trésor de la virginité, mais à la charge d'être infécondes et sans enfants.

Il confère à d'autres la virginité, mais à la charge de perdre la fleur de virginité.

Il confère à des femmes enceintes d'heureux enfantements, mais aucun d'eux n'est sans douleur : « Vous enfanterez dans la douleur ⁶. »

Il confère à d'autres une complexion heureuse, mais à la charge d'une corruption future : « Tu es poussière et tu retourneras en poussière ⁷. »

A la bienheureuse Vierge seule il a conféré tous les bienfaits et tous les dons célestes, sans aucune charge :

¹ 1^{re} Éptre de saint Jean, I, 8. — ² Aux Romains, VII, 23. — ³ Proverbes, VI, 25. — ⁴ Ecclésiastique, IX, 9. — ⁵ Ps. XXXIX, 12. — ⁶ Genèse, III, 16. — ⁷ Ibid., III, 19.

Il lui a conféré la grâce justifiante, sans la charge de la perdre un jour.

Il lui a conféré la confirmation de cette même grâce, mais sans la charge de tomber dans quelque péché véniel.

Il lui a conféré la force de dompter tous les mouvements de la chair, mais sans la charge d'éprouver la rébellion de la partie sensible contre la raison.

Il lui a conféré une grâce et une beauté merveilleuses, mais sans péril d'éprouver ou de faire éprouver la concupiscence.

Il lui a conféré la variété des sciences, mais sans mélange d'erreurs ni enflure d'orgueil.

Il lui a conféré le don de la prière, mais sans qu'elle pût être troublée par la divagation de l'esprit.

Il lui a conféré la virginité, mais unie à la fécondité.

Il lui a conféré la maternité, mais parée et ornée de virginité.

Il lui a conféré un heureux enfantement, mais sans douleur.

Il lui a conféré une heureuse complexion naturelle, mais sans la charge d'être un jour réduite en cendres.

C'est donc à bon droit qu'on appelle *Mère de la divine grâce* cette créature qui fut ornée de tant de dons et de grâces célestes par-dessus toutes les autres créatures et toutes les autres mères par l'Auteur de la grâce, Jésus-Christ, son Fils, Notre-Seigneur, à qui, conjointement avec le Père et le Saint-Esprit, soient gloire, honneur et domination, maintenant et toujours, et dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

128^e CONFÉRENCE

SI LA MATERNITÉ DE MARIE A ÉTÉ NATURELLE, OU BIEN PUREMENT GRATUITE ET MIRACULEUSE.

SOMMAIRE. — 1. Dévotion indiscrette. — 2. Mode de la conception du Christ, selon quelques-uns. — 3. Réfutation. — 4. De la première. — 5. De la seconde. — 6. De la troisième opinion. — 7. Doctrine de saint Thomas d'Aquin. — 8. Sage règle de conduite. — 9. Dignité de Marie. — 10. Solution de la question. — 11. Objection. — 12. Conclusion.

I. — Nous voyons dans les textes que quelques-uns ont eu pour la bienheureuse Vierge Marie une dévotion si indiscrette et un amour si

peu raisonnable, qu'ils ont cru et prêché à son sujet des choses qui ne peuvent s'accorder avec la vérité et l'honneur de la Vierge.

Un certain Pierre de Luc, pensant qu'il honorerait beaucoup la Vierge en inventant tout ce que sa dévotion privée et son propre cerveau lui inspireraient, osa enfler sa bouche et enseigner que la bienheureuse Vierge Marie a conçu le Christ, non point dans son sein, mais dans son cœur, ou bien dans son cerveau, ou dans toute autre partie plus noble de son corps. Il regardait comme inconvenant que le Christ, vrai Dieu et vrai homme, fût conçu dans le sein et à l'endroit naturel de la génération, parce qu'il y a là beaucoup d'immondices. Cet auteur indiquait assez clairement qu'à ses yeux la maternité de la bienheureuse Vierge Marie n'était point naturelle, mais miraculeuse, et il ajoutait que cela avait été révélé ainsi à une pieuse femme de Bologne. Or, je ne sais ce qui est le plus inepte de dire ou de réfuter de pareilles billevesées. Je me borne à avertir le lecteur que cette erreur a été condamnée à Rome, ainsi que le rapporte notre Cajetan ¹, qui dit s'être trouvé dans la Ville éternelle au moment de cette condamnation. La même erreur fut condamnée à Bologne, au témoignage de Barthélemi Medina, dans son *Commentaire* sur cet article.

Cette opinion, ou, pour parler plus exactement, cette erreur a été partagée par un prédicateur émérite, dont, par respect religieux, je tairai le nom et la profession, qui, croyant dire une merveille, osa prétendre, en prêchant, que le Christ était venu au monde non point par les voies ordinaires, mais par d'autres parties nobles du corps de la sainte Vierge, par exemple par la poitrine, les mamelles, les yeux, etc. Il croyait avoir dit là quelque chose de bien utile à ses auditeurs.

Si je ne me trompe, l'occasion de cette erreur aura été fournie par Tostat, homme d'ailleurs très-instruit et d'une érudition presque sans bornes. Dans son *Commentaire sur saint Matthieu* ² et dans ses *Paradoxes* ³, il enseigne que le Christ est venu au monde en pénétrant le sein de sa Mère dans son entier. Quelques prédicateurs en ont pris occasion d'émettre des propositions comme celles que nous venons de citer, ou des propositions semblables, que la sainte Inquisition a

¹ III^e Part., quest. xxxi, art. 5. — ² Chap. 1^{er}, quest. xlix. — ³ Liv. 1^{er}, chap. lvi à lxxiii.

condamnées, ainsi que le rapporte Paul Carrara, contemporain et religieux de notre Ordre, illustre par son érudition, dans son interprétation littérale et mystique du droit canonique ¹.

II. — Je ne puis passer sous silence une pensée, pieuse sans doute, mais à mon sens fort suspecte d'erreur, qui est émise par quelques auteurs. Ils disent que la sainte Vierge a fourni son sang très-pur à la conception du Christ, le sang de son cœur, et non point le sang commun que les autres mères fournissent à la formation de leur fruit. Le cœur, en effet, a deux vésicules : l'une à droite, l'autre à gauche, ayant toutes deux une ouverture qui laisse passer le sang pour entretenir la vie des autres membres du corps. Lors donc que l'Archange Gabriel eut annoncé à la sainte Vierge la conception du Fils de Dieu, il remplit son cœur virginal d'une si grande joie et d'une si douce suavité d'amour, que ce cœur s'ouvrit comme une rose de printemps et laissa tomber dans le lieu naturel de la conception des gouttes de sang très-pur.

C'est la pensée de deux théologiens célèbres de notre Ordre, le bienheureux Albert le Grand ² et Henri ³. Pomérius raconte, d'après le bienheureux Albert le Grand, que cette doctrine fut révélée du Ciel. Et pour qu'il ne manquât point un vestige de cette formation ineffable dans la nature, Jean de Carthagène, franciscain, évêque fort instruit et très-pieux, dans sa xiv^e Homélie *sur l'Annonciation de la bienheureuse Vierge Marie*, apporte un exemple emprunté à Aristote ⁴. Il dit qu'il existe en Arabie un oiseau appelé Ormonégion, ou oiseau royal, qui conçoit son fruit en émettant une partie du sang de son cœur dans le lieu ordinaire de la conception, et là, sans union des sexes, par la seule chaleur vitale et la seule influence de l'atmosphère, le fruit est conçu et engendré. Cela supposé, il ne rejette point l'opinion susdite, et affirme que cet oiseau royal et généreux, qui est la sainte Vierge dont l'Église chante : « Marie est de race royale, » a conçu son Fils de la même manière, c'est-à-dire en émettant une partie du sang de son cœur dans le lieu ordinaire de la génération, où il servit de matière à la formation du très-saint corps du Christ. Et, de

¹ Quest. iii, art. 6, n^o 149. — ² Sur *Missus est*. — ³ Sermon sur l'Annonciation. — ⁴ *Histoire des animaux*, liv. V.

peur de paraître parler sans motif raisonnable, il donne cette raison de son sentiment : « Le principe passif de la conception du Christ a dû correspondre au principe actif. Puis donc que le principe actif a été l'amour, qui est le Saint-Esprit, le principe passif a dû venir du cœur, officine de l'amour. En outre, il était convenable que la bienheureuse Vierge Marie pût dire, avec plus de vérité que les autres mères, que le Christ était le fils non-seulement de son sein, mais aussi le fils de son cœur. »

Comme je l'ai dit déjà, ce sentiment est pieux, et je voudrais qu'il fût vrai pour ne plus être obligé d'en chercher un plus sûr. Mais je ne puis pas me persuader qu'il soit vrai ni le juger comme tel, pour les motifs allégués plus bas.

III. — Pour le moment, je me hâte de réfuter la première erreur, et je prouve que la maternité de la bienheureuse Vierge Marie n'a pas été miraculeuse de la manière qu'il le prétend.

IV. — L'Écriture sainte nous montre clairement que la bienheureuse Vierge Marie n'a pas conçu le Christ dans le cerveau, ni dans le corps, ni dans aucune autre partie du corps.

En saint Luc ¹, l'Ange dit à la Vierge : « Voici que vous concevrez dans votre sein ; » et ailleurs ² le saint Évangéliste raconte : « Joseph monta à la cité de David avec Marie, son épouse, qui était grosse. » Cette dernière expression indique clairement que son sein portait. Mais saint Matthieu ³ l'exprime encore plus explicitement : « Elle fut trouvée ayant dans son sein par l'opération du Saint-Esprit. »

V. — La moindre erreur détruit non-seulement la vérité de la maternité de la sainte Vierge, mais encore celle de la naissance du Christ. De même, en effet, qu'on ne pourrait appeler Adam père ou mère d'Ève, et qu'on ne saurait donner à Ève le titre de fille d'Adam parce qu'elle a été tirée d'une de ses côtes, de même la sainte Vierge ne pourrait être appelée véritablement Mère du Christ, et le Christ ne serait pas véritablement né d'elle si elle ne l'eût mis au monde par les voies naturelles.

VI. — La troisième opinion est admirable, mais elle est peu pro-

¹ 1, 31. — ² 11, 4. — ³ 1, 18.

bable. Il est difficile d'admettre que le corps du Christ a été conçu et formé non point du sang ordinaire de la génération, mais d'un autre sang dans les veines, le cœur ou toute autre partie du corps. Si ce paradoxe était vrai, la sainte Vierge n'aurait pas été véritablement la Mère du Christ ; on ne pourrait pas dire que le Christ a été conçu, est né d'elle, mais seulement qu'il a été pris et fait d'elle, et conséquemment il ne serait pas son Fils. De même, en effet, qu'Ève n'est point appelée la fille, mais seulement l'édifice d'une côte d'Adam, de même on ne dirait point du Christ qu'il est né de Marie, car le sang des veines et du cœur n'est pas plus apte à la génération que la côte d'Adam. Le sang, dans les veines et dans le cœur, est une matière propre à la nutrition, et non point apte à la génération. Voilà pourquoi notre Cajetan ¹ assure que l'ouvrage où cette doctrine était exposée, ayant été apporté à Rome, y fut condamné. Aussi, je m'étonne beaucoup de lui voir tant de nobles patrons. Mais le bon Homère dort quelquefois.

VII. — Le sentiment vrai et certain a été exposé par le prince des théologiens, saint Thomas ². Le voici : « Notre-Seigneur a été conçu dans les conditions communes de la génération humaine, sous le rapport de la matière dont son corps a été formé, matière analogue à celle que les autres enfants puisent dans le sein de leur mère. Or, cette matière, comme l'explique le philosophe ³, c'est le sang de la mère, non un sang quelconque, mais celui que la nature prédestine à cette fin, par la sage économie de la Providence.

VIII. — Mais laissons le développement de ces détails aux naturalistes. Le prédicateur et le théologien ne peuvent décemment s'y arrêter longtemps. Il nous a seulement fallu prouver que la bienheureuse Vierge Marie était la vraie et naturelle Mère du Christ. La véritable piété consiste à penser et à parler de notre glorieuse Reine de manière à ne point lui enlever sa véritable maternité et à l'élever au-dessus de toutes les mères. Saint Bernard, cet admirable dévot de Marie, nous en avertissait sagement dans une de ses *Lettres* ⁴ : « L'honneur rendu à cette reine doit être fondé sur la raison. La Vierge-Reine a tant de titres irrécusables à nos respects, elle est élevée si haut en dignité,

¹ III^e Part., quest. xxxi, art. 5. — ² III^e Part., quest. xxxi, art. 5. — ³ *De la Génération des animaux*, 1, 49. — ⁴ Lettre CLXXIV.

qu'elle n'a pas besoin qu'on lui prête de faux titres à notre vénération. » Disons donc de la Vierge ce que la foi enseigne, ce que la piété nous persuade, ce que la dévotion nous commande, ce que la raison nous prouve, ce que les saints Docteurs nous livrent.

IX. — Cette Mère bénie a été d'une si grande dignité que, pour l'orner, la nature et la grâce ont travaillé de concert et ont semblé lutter à l'envi. Tout ce que la nature a de beau, elle le lui a donné ; tout ce que la grâce a possédé de précieux, elle le lui a communiqué avec effusion et abondance, afin que Celle qui devait être le modèle universel fût la plus belle de toutes les créatures.

X. — Saint Ambroise, dans son livre *du Mystère de l'incarnation du Sauveur*¹, dit que Marie a été Mère de Dieu tout à la fois naturellement et miraculeusement. Certaines choses, en effet, doivent être attribuées au miracle, comme de concevoir et d'enfanter en demeurant vierge ; d'autres à la nature, comme de nourrir son Fils de la même manière que les autres femmes, de procurer par cette alimentation l'accroissement à son fruit dans le sein virginal, d'enfanter par les voies ordinaires.

Par conséquent, la nature et la grâce ont comblé avec abondance la bienheureuse Vierge Marie de leurs dons, et chacune d'elles s'en est acquittée avec une telle libéralité qu'on ne peut reconnaître facilement laquelle des deux a été la plus généreuse. Saint Anselme, dans son livre *de la Conception surnaturelle*, appelle Marie « la Mère surnaturelle. »

Je ne nierai point, cependant, que la maternité de la sainte Vierge a été simplement surnaturelle. Il a été effectivement naturel qu'elle fournit au Christ la matière ordinaire de son sang, comme les autres mères la fournissent pour former leur fruit ; qu'elle conçût au siège ordinaire de la génération, dans son sein, comme l'Ange le lui disait : « Voici que vous concevrez dans votre sein² ; » que son Fils naquît par les voies ordinaires ; qu'elle donnât à son enfant une nourriture ordinaire, le lait.

XI. — Peu importe que l'Église chante au jour de la Circoncision :

¹ vi. — ² Luc, 1, 31.

« La Vierge seule allaitait le Roi des Anges à une mamelle remplie d'en haut! » Cela n'est vrai que dans le sens que celui qui avait été conçu, et qui était la source du lait, était venu d'en haut. Les mamelles sacrées de Marie étaient donc remplies d'en haut, et partant miraculeuses du côté du principe actif; mais elles étaient naturelles du côté de la mère, tout comme l'aveugle vit naturellement par la puissance visuelle qu'il avait reçue d'une manière miraculeuse.

L'illustration de l'Espagne, la gloire de notre Ordre, saint Vincent Ferrier, de Valence, dans un sermon *sur la Naissance du Sauveur*, se livre à une pieuse et docte contemplation, et dit que « la sainte Vierge n'ayant point de lait, pria Dieu, et subitement ses mamelles virginales se remplirent d'un lait céleste. » Je pense que l'illustre prédicateur aura voulu parler de la vertu opérative, qui était effectivement céleste; car, pour la substance, ce lait avait été formé du sang qui refluaux aux mamelles, et qu'une chaleur naturelle avait cuit et blanchi, avec l'aide de la vertu divine. Et voilà comment il faut entendre ce qu'on chantait autrefois dans l'Église : « Salut, Vierge, Mère du Christ, qui seule avez été digne d'être mère sans concours d'un époux et d'allaiter d'une manière merveilleuse! » Ceci doit s'entendre du principe opérateur, et voilà aussi comment il faut comprendre les paroles de saint Athanase, dans son sermon *sur la Description de la Vierge et de Joseph* : « Les mamelles de la Vierge n'ont point eu les sources naturelles ordinaires; elles ne tenaient rien de la coutume et de la loi de la nature. Le lait coula d'une manière nouvelle et spéciale. » La source de ces mamelles ne fut point naturelle, puisque Marie ne conçut point par l'opération de la nature, mais bien par celle de la grâce.

XII. — Néanmoins, la sainte Vierge peut et doit être absolument appelée *Mère de la divine grâce*, parce que tout ce qu'elle a eu, elle proclame l'avoir reçu de la grâce divine, dans ce suave cantique qu'elle chante dans la maison d'Élisabeth, lorsqu'elle dit : « Celui qui est puissant a fait en moi de grandes choses, et son nom est saint. » A lui honneur, louange et gloire dans les siècles éternels. Ainsi soit il.

129^e CONFÉRENCE

SI LA MATERNITÉ DE MARIE A ÉTÉ L'EFFET DE SON MÉRITE
OU D'UNE PURE GRACE.

SOMMAIRE. — 1. Mérite absolu. — 2. Mérite de convenance. — 3. Saints Pères. — 4. Sentiment de saint Thomas d'Aquin. — 5. Dispositions. — 6. Vertus de Marie. — 7. Pourquoi Marie est appelée Mère de la divine grâce.

I. — Je laisse de côté tout ce que les théologiens scolastiques disent du mérite *de condigno* et *de congruo*. Je tiens pour certain que la bienheureuse Vierge Marie n'a pas mérité *de condigno*, c'est-à-dire en toute rigueur de justice, comme une chose lui étant due, d'être Mère de Dieu. Elle le confesse ingénument dans son Cantique, quand elle dit : « C'est parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante, » c'est-à-dire : « Je ne sens en moi aucune vertu, aucune prérogative, aucune dignité, aucun mérite, je l'attribue tout à la miséricorde et à la bonté divines, » comme l'expose saint Bernard dans son sermon *sur la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie* : « Marie, dit-il, ne met point en avant son mérite, elle cherche la grâce. » Aucune œuvre de créature ne peut être mise en comparaison avec le bienfait de l'incarnation, et l'incarnation du Fils de Dieu n'a été promise à aucune œuvre ni à aucun mérite comme récompense. De là vient que l'Apôtre, parlant du Christ ¹, dit : « Dieu, qui est riche en miséricorde, dans l'excès de son amour, » et non point en vue d'aucun service, d'aucune vertu, d'aucun mérite, mais à cause uniquement de sa charité, a envoyé son Fils, « et tandis que nous étions morts au péché, il nous a ressuscités en Jésus-Christ. » Voilà ce qu'enseignent d'un commun accord tous les Pères, tous les scolastiques et les Docteurs. De même, en effet, que l'union hypostatique de la nature humaine avec la personne divine, l'incarnation du Christ n'a pu être méritée par personne, pas même par le Christ, comme l'enseigne saint Thomas ²; de même, la maternité divine ne peut être méritée par personne et ne doit pas être con-

¹ Aux *Éphésiens*, II, 4. — ² III^e Part., quest. II, art. 11.

sidérée comme une récompense due à l'œuvre, à l'office, à la vertu de quelqu'un. Consultez à cet égard le saint Docteur à l'endroit cité .

II. — Mais personne ne peut douter que la bienheureuse Vierge Marie a été disposée et préparée dignement, et que, par conséquent, elle a mérité d'un mérite de convenance, *de congruo*, pour employer l'expression consacrée, d'être la Mère de Dieu. Dieu la choisit pour Mère à cause de ses excellentes qualités d'esprit, de sa belle virginité, de son insigne sainteté de vie, de son humilité et des autres vertus que j'énumérerai tantôt. Il n'eût pas choisi, en effet, un vase gâté et sali, rempli de toute espèce de souillures, une femme inconvenante, bavarde, querelleuse, superbe et impudique. Il a dû en choisir une qui fût très-honnête, très-pudique, très-chaste, très-sainte et très-prompte à son devoir. Voilà les mérites qui valurent *de congruo* à Marie d'être la Mère de Dieu. L'Église le chante : « Reine du Ciel, réjouissez-vous, parce que Celui que vous avez mérité de porter dans votre sein, » etc. Et ailleurs : « Vous qui seule avez été digne de porter le roi et le Maître des Cieux. » Et encore : « Bienheureuse Vierge, dont les entrailles ont mérité de porter Notre-Seigneur Jésus-Christ. »

III. — Les saints Pères l'enseignent clairement .

Saint Jérôme, écrivant à Eustochium, lui dit : « Elle a mérité d'être l'épouse de cet ouvrier, par qui les clefs même ont été données. » Dans sa *XXII^e Lettre*, il ajoute : « Proposez-vous Marie, dont la pureté fut si grande qu'elle mérita de devenir la Mère du Sauveur. »

Saint Augustin, dans son *Livre de la sainte Virginité*¹, dit : « Elle mérita de concevoir et d'enfanter Celui de qui il est certain qu'il n'a point commis de péché. »

Eusèbe Émissène dit, dans son *Homélie pour le Mercredi après le III^e Dimanche de l'Avent* : « Seule, elle a mérité de devenir la Mère du Sauveur. »

Le vénérable Bède, dans son *Commentaire sur saint Luc* : « Elle mérita d'engendrer le Maître du monde et la Lumière éternelle des siècles. »

Saint Grégoire, dans son *Commentaire sur le I^{er} livre des Rois*² :

¹ Chap. IV. — ² Chap. 1^{er}.

« Elle porta le sommet de ses mérites jusqu'au trône de la divinité. »

Saint Jean Chrysostome, dans son *Sermon sur la Présentation de Jésus-Christ* : « La bienheureuse Mère mérita de porter dans son sein le Maître de l'univers. »

Pierre Damien, dans son 11^e *Sermon sur l'Assomption* : « Sa sainteté singulière mérita d'être jugée digne de recevoir tout particulièrement son Dieu. »

Appuyés sur ces autorités, quelques théologiens éminents ont pensé que la sainte Vierge avait mérité *de condigno* la maternité divine, l'incarnation du Fils de Dieu en elle et par elle ¹.

D'autres distinguent entre le mérite *de digno* et le mérite *de condigno*, affirmant que Marie a mérité la maternité de Marie *de digno*. Mais ce n'est là qu'une simple distinction de mot, car le mérite *de digno* et le mérite *de condigno* sont une seule et même chose, comme l'a fort bien remarqué Richard de Maidstone ².

IV. — Écoutons le Docteur angélique, ce théologien que la bouche même du Maître a loué. Il affirme que la sainte Vierge n'a point mérité *de condigno*, mais seulement *de congruo* la dignité de Mère de Dieu. Je cite ses propres paroles. Elles sont dignes d'être enchâssées dans l'or et gravées sur le cèdre : « Nous disons que la sainte Vierge a mérité de porter le Maître du monde, non pas parce qu'elle a mérité qu'il s'incarnât, mais parce que, en vertu de la grâce qui lui a été donnée, elle a mérité le degré de pureté et de sainteté requis pour pouvoir devenir convenablement la Mère de Dieu ³. » Voilà dans quel sens il faut donc entendre les dires des autres Pères que je viens de citer, les interprétant du mérite *de congruo* et non point du mérite *de condigno*.

Quant au sentiment de saint Thomas d'Aquin, je l'ai déjà prouvé au début de cette Conférence. Il est suivi par la presque totalité des théologiens modernes. Je l'explique.

Le Dieu très-bon et très-grand a daigné venir en ce monde et se

¹ Gabriel, III, d. 4, quest. 1, art. 3, doute 3; Almain, quest. 1, doute 3; Maire, quest. 14; Tostat, *Paradoxes*, I, chap. xxxiv et xxxviii. — ² III, d. 4, art. 3, quest. 1. — ³ III^e Part., quest. xi, art. 11 *ad* 3.

faire homme par un effet de sa grâce et par l'effet seul de son amour pour nous. Mais il a voulu, par certaines dispositions, préparer le monde à le recevoir dignement et à mériter son avènement, non point *de condigno*, mais bien *de congruo*. Il avait résolu d'accomplir l'œuvre de son incarnation avec d'autant plus d'empressement que ce mérite aurait lieu plus tôt. Voilà comment les Saints de l'Ancien Testament ont, par leurs mérites et leurs prières assidues, obtenu l'avènement du Messie, non point que la justice l'exigeât, mais parce qu'il était équitable et convenable que Dieu écoutât ses amis lui demandant des choses justes. Il voulait avec raison se faire homme à la condition que les mérites et les ardentes prières de tant de Saints le précédassent et demandassent l'accélération de cette venue. C'est pourquoi, satisfaisant en quelque sorte à leurs désirs, Dieu leur promettait de temps en temps de hâter son bienfait. Ainsi, on lit dans *Isaïe* : « Celui qui vient ouvrir arrivera bientôt ¹. » Dans *Habacuc* : « Il arrivera très-certainement et il ne tardera pas ². » Dans *Daniel*, il est dit à ce saint prophète : « Dieu a abrégé le temps de soixante-et-dix semaines... parce que vous êtes un homme de désirs ³. » Quand les saints patriarches demandent dans les *Psaumes* : « Que vos miséricordes nous préviennent promptement ⁴, » il leur est répondu : « Je me lèverai maintenant à cause de la misère de ceux qui sont sans secours et du gémissement des pauvres ⁵. » Et, comme l'explique la Glose, « c'est pour cela que le Fils de Dieu a hâté son incarnation. »

Or, ce mérite *de congruo* n'a point été comblé jusqu'à ce que la Vierge Marie vint au monde et amenât enfin Dieu du ciel en terre par ses mérites et sa prière. Elle mit la dernière main à cette œuvre, car elle pria Dieu avec plus d'ardeur pour l'incarnation du Fils de Dieu que tous les autres patriarches, prophètes et justes de l'Ancien Testament, comme nous l'avons prouvé à la 96^e Conférence. De là vient qu'elle mérita plus que les autres non-seulement que Dieu se fit homme, mais que le Verbe divin s'incarnât dans elle plutôt que dans toute autre femme. C'est ce que les Pères susnommés ont clairement indiqué, quand ils ont proclamé la supériorité du mérite de la

¹ xli, 14. — ² ii, 3. — ³ ix, 23 et 24. — ⁴ Ps. lxxviii, 8. — ⁵ Ps. xi, 6.

sainte Vierge par rapport à l'incarnation du Fils de Dieu. On peut voir surtout saint Pierre Damien, déjà cité : « Sa sainteté et sa grâce ont mérité tout particulièrement cela. » Et saint Augustin : « Dieu choisit dans le monde entier une Vierge d'assez grand mérite pour recevoir en elle le Fils de Dieu. » Puis, l'interpellant elle-même : « O Vierge, s'écrie-t-il, rappelez-vous la vierge d'Isaïe, que vous avez lue. Réjouissez-vous, parce que vous avez mérité de l'être ¹. »

Voyons maintenant par quelles vertus Marie fut disposée à devenir la Mère de Dieu de préférence aux autres femmes. De même, en effet, que la forme naturelle ne peut être donnée à un sujet, si ce sujet n'est tout d'abord bien disposé à la recevoir, de même la forme surnaturelle et la maternité divine n'auraient pas pu être reçues en Marie, si celle-ci n'eût été disposée.

V. — Or, voici quelles furent ces dispositions :

1° La grâce habituelle, les vertus et les dons du Saint-Esprit, que Marie reçut en abondance dès le premier instant de sa conception dans le sein de sa mère ;

2° Les privilèges excellents et singuliers que Dieu lui accorda, savoir : une impeccabilité perpétuelle, une innocence plus qu'angélique, le manque de foyer peccamineux.

VI. — Voici maintenant quelles furent les vertus dont elle brilla spécialement :

1° La foi : « Pleine de foi, dit Paschase, elle a mérité de concevoir son Dieu ². »

2° La virginité : « La pureté de Marie fut si grande, dit saint Jérôme, qu'elle mérita de devenir la Mère du Fils de Dieu ³. » « Heureuse virginité, chante Fortunat, qui mérita d'enfanter le Maître du tonnerre, qui mérita d'engendrer son Seigneur ⁴ ! »

3° L'humilité : « Il a regardé la bassesse de sa servante. » C'est comme si elle disait : « Dieu est entré dans les secrets de mon sein, parce qu'une humilité vraie l'a précédé dans mon cœur. » De là vient qu'Ansbert, dans son *Commentaire sur l'Apocalypse*, s'écrie : « O bienheureuse humilité, que de mérites tu as eu dans la sainte Vierge !

¹ Sermon sur la Naisance du Sauveur. — ² Dialogue II, 14. — ³ Lettre sur la Garde de la virginité. — ⁴ Livre des Joies éternelles.

Qu'as tu mérité en elle ? D'unir Dieu à l'homme, d'unir le Verbe à la chair de l'homme. »

4° L'obéissance : « Voici la servante du Seigneur. » Je suis toute prête ; je ne fais point d'objections, je ne recule pas, je ne fais aucune difficulté à l'exécution de la chose ; je me mets promptement au service de mon Seigneur.

5° La prudence. — Elle répond à l'Ange avec grande prudence : « Qu'il me soit fait suivant votre parole. » Elle ne répète point les paroles de l'Ange, disant : « Qu'il me soit fait comme vous le dites, que le Saint-Esprit descende en moi, que la vertu du Très-Haut me couvre de son ombre. » Ce serait de la présomption, et elle dit humblement et modestement : « Qu'il me soit fait selon votre parole. » Elle ajoute ces derniers mots pour la conservation et l'immunité de sa virginité, et c'est comme si elle disait : « Je consens, mais à la condition que je ne concevrai non point d'un homme, mais par l'opération du Saint-Esprit, comme vous me l'avez dit. » « Elle a ouvert la bouche à la sagesse, et la loi de la clémence est sur sa langue ¹. »

Voilà quelles furent les préparations qui rendirent la sainte Vierge digne de recevoir dans son sein le Fils de Dieu, de devenir la Mère de son Créateur et d'enfanter son propre Père.

VII. — Néanmoins, la maternité de Marie n'est point attribuée au mérite, mais bien à la grâce divine, et la Mère de Dieu est appelée *Mère de la divine grâce* et non Mère du mérite, parce que les vertus par lesquelles elle se disposa à être *de congruo* Mère de Dieu, elle ne les devait pas à son mérite, mais à la grâce divine. Dieu l'éleva, en effet, à un tel degré de sainteté qu'elle mérita de recevoir dans son sein le Fils de Dieu. C'est ce que le Docteur angélique disait dans le texte cité plus haut : « Nous disons que la sainte Vierge a mérité de porter le Maître du monde, non pas parce qu'elle a mérité qu'il s'incarnât, mais parce que, en vertu de la grâce qui lui a été donnée, elle a mérité le degré de pureté et de sainteté requis pour pouvoir devenir convenablement la Mère de Dieu ². » De là vient encore que l'Église, rappelant ce bienfait, fait à Dieu cette prière : « Dieu tout-puissant et

¹ *Proverbes*, xxxi, 26. — ² *Loc. cit.*

éternel, qui, par la coopération du Saint-Esprit, avez préparé le corps et l'âme de la glorieuse Vierge Marie, pour en faire une demeure digne de votre Fils. »

La bienheureuse Vierge Marie a donc mérité d'être la Mère du Fils de Dieu, en ce que, par la grâce intérieure du Saint-Esprit et ses bonnes œuvres, elle a plu à Dieu au point que Celui qui avait résolu de prendre un corps humain, ne choisit point d'autre Mère pour revêtir cette humanité, que cette très-sainte Vierge Marie. Comme, en récompense de sa sainteté, il lui accorda de devenir sa Mère par sa divine grâce, lui qui vit et règne, avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

130^e CONFÉRENCE

LA CONVENANCE DU TITRE DE MÈRE DE LA DIVINE GRACE DÉMONTRÉE PAR LA COMPARAISON AVEC ÈVE, QUI FUT LA MÈRE DE L'INDIGNATION ET DE LA COLÈRE DIVINE.

SOMMAIRE. — 1. Importance du sujet. — 2. Marie véritable Ève. — 3. Mère des vivants. — 4. Virago. — 5. Les quatorze différences entre Marie et Ève. — 6. Conclusion.

I.— Dans la vie naturelle, nous avons deux parents : Adam et Ève ; de même, dans la vie spirituelle, nous reconnaissons aussi deux parents : le Christ et Marie. L'antithèse entre le Christ et Adam a été longuement et brillamment développée par Corneille La Pierre, illustre commentateur des saintes Écritures à notre époque ¹. Pour nous, nous allons exprimer l'antithèse entre Marie et Ève, et étudier les mérites de l'une et les démérites de l'autre. C'est là une science absolument nécessaire, à cause des hérétiques qui, dans ces temps de désordre, n'ont pas rougi de comparer Marie à Ève, non point pour les différencier, mais pour les mettre sur le même niveau, comme si Marie avait péché autant qu'Ève, même après avoir été appelée pleine de grâce par l'Archange Gabriel, et après être devenue Mère de Dieu. C'est la pensée des Centuriateurs ².

¹ *Épître aux Romains*, v, 9. — ² 1^{re} Centurie.

II. — Toute l'antiquité a tenu pour certain et enseigné qu'Ève a été la figure de Marie, et que Marie était la véritable Ève.

Adam appelle Ève la mère des vivants¹. Mais c'est à tort, car elle était la mère non point des vivants, mais de tous les mourants. Marie mérite ce nom d'Ève, parce qu'elle a apporté la vie au monde et que la grâce en a fait la Mère des vivants, tout comme la nature avait fait d'Ève la mère des mourants. J'estime qu'Adam l'avait en vue, quand « il appela son épouse Ève, » c'est-à-dire Vie. Sans quoi, il y aurait sujet de s'étonner que, avec sa grande science, Adam ait voulu appeler vie une épouse qui apporte la mort au monde, alors surtout qu'il lui donnait ce nom au temps où il avait déjà entendu la cruelle sentence que Dieu avait prononcée contre son péché, et qu'il avait été chassé du Paradis. « Quoi de plus insensé, dit Rupert, que d'appeler à un pareil moment Ève celle qui n'a pas la vie, d'appeler mère des vivants celle qui est bien plutôt la mère de tous les mourants? » Adam vit donc en esprit notre Ève, quand il donna son nom à son époux. Il l'appelle Vie, parce qu'il prévoyait que la vie naîtrait d'elle.

Saint Thomas, exposant ces paroles de saint Paul : « C'est là un grand sacrement, je veux dire, dans le Christ et dans l'Église², » confirme cette opinion. Il enseigne qu'Adam, dans le sommeil ou plutôt dans l'extase que Dieu lui envoya³, connut le mystère de l'incarnation divine. Si donc il connut alors le mystère de l'incarnation divine, sans nul doute il vit aussi Marie qu'il appela la véritable Ève, c'est-à-dire Ève.

III. — C'est pourquoi les Pères les plus graves appliquent à la sainte Vierge le nom de *Mère de tous les vivants*, qu'Adam donne à Ève, son épouse. Voir, en particulier, saint Augustin⁴, saint Athanase⁵, saint Jean Damascène⁶, saint Anselme⁷ et saint Épiphane⁸.

La sainte Vierge est appelée *Mère de tous les vivants* pour trois raisons :

1° Parce qu'elle est la Mère de la vie, c'est-à-dire du Christ qui

¹ Genèse, XII, 20. — ² Aux Éphésiens, V, 32. — ³ Genèse, II, 21. — ⁴ Sermon sur la Nativité, et xxxv^e sermon sur les Saints. — ⁵ Discours sur la Vierge, Mère de Dieu. — ⁶ Liv. IV, chap. xv. — ⁷ Livre de l'Excellence de la Vierge. — ⁸ Livre VI contre les Antidicomariuites et Livre contre les hérésies, chap. III.

donne à tous la vie et qui dit de lui-même : « Je suis la voie, la vérité et la vie ¹ ; »

2° Parce que, de même qu'Ève, comme mère selon la nature, a fourni à ses fils et à ses filles, par la génération naturelle, leur chair, leur sang, les esprits animaux et vitaux, de même la Vierge, Mère de Dieu, comme une véritable mère selon l'esprit, obtient de Dieu, par son intercession, les vertus, les dons, les mérites, la pénitence, la contrition, la persévérance à tous ceux qui naissent dans le Christ ;

3° Parce que, de même qu'Ève a été la mère naturelle de tous les vivants, de même Marie a été la Mère adoptive de tous les prédestinés, comme nous l'avons longuement prouvé plus haut, à la 125^e Conférence.

IV. — Remarquez de plus que ce nom de *Mère de tous les vivants* n'a pas été le premier et le propre nom de l'épouse d'Adam. Ce nom a été *Virago*. « Elle sera appelée *virago*, parce qu'elle a été tirée de l'homme ². » Le nom d'Ève a été donné à l'épouse d'Adam en figure de la Mère de Dieu, qui devait être la Mère du Christ, vie véritable, et de tous ceux qui sont régénérés et vivifiés dans le Christ. Nous l'avons déjà prouvé, et la remarque en avait été faite bien avant nous par saint Épiphane : « L'épouse d'Adam n'a été nommée Ève qu'après avoir été condamnée à n'engendrer plus que des morts. Cela fait voir qu'elle n'a été ainsi nommée qu'en énigme et comme figure de la sainte Vierge, qui, étant associée avec Jésus-Christ à la chaste génération des enfants de la nouvelle alliance, est devenue, par cette union, la vraie Mère de tous les vivants, c'est-à-dire de tous les fidèles ³. »

V. — Nous allons expliquer maintenant plus clairement combien la première Ève diffère de Marie.

1° *Eva*, suivant la remarque de Nicolas de Lyre et de Tostat, évêque d'Avila, signifie mère de tous les vivants, non point de tous les vivants en prenant ce mot dans son sens absolu, mais de tous ceux qui vivent difficilement et misérablement en cette vie mortelle. D'où cette pieuse remarque de quelques auteurs qui disent que

¹ Jean, xiv, 6. — ² Genèse, ii, 23. — ³ Liv. III, *des Hérésies*.

l'épouse d'Adam a été justement appelée *Eva*, parce que ce nom fait allusion aux vagissements des fils qui devaient naître d'elle. Les nouveau-nés mâles disent en vagissant *a* et les femelles *e*. Les premiers semblent accuser Adam et les seconds Ève d'être les auteurs de leur misère. — Marie est la Mère de tous les vivants, non point de ceux qui vivent d'une vie temporelle et souffrante, mais de ceux qui vivent d'une vie spirituelle, éternelle et bienheureuse dans le Ciel. C'est le sentiment de saint Épiphane ¹.

2° *Eva*, par anastrophe et anacope, devient *Vae*. Elle est l'auteur de tous les maux qui descendent d'elle sur les hommes, les maux de la coulpe et les maux de la peine éternelle et temporelle. Pour les femmes, en particulier, elle est la cause des maux de la douleur dans leur enfantement, des maux de la fatigue dans la gestation des enfants, des maux de l'angoisse dans la charge imposée à leur sein. — Marie est *Ave*, c'est-à-dire sans les maux de la coulpe et de la peine temporelle ou éternelle, sans les maux de la charge et de l'angoisse. De là vient que l'Ange la salue justement *Ave*, c'est-à-dire *sans vœ*, sans maux ². — Par ce mot, l'Ange déclare que Marie était la seconde Ève, non point triste, chagrine, remplie d'angoisses et accablée de douleurs comme la première, mais joyeuse, réjouie, heureuse, fortunée et bienheureuse. En changeant les voyelles de place, et en faisant d'*Eva* le mot *Ave*, on indique que la Mère de Dieu a changé l'ancienne tristesse en joie, la douleur en allégresse, l'angoisse en félicité, le chagrin en plaisir. C'est la pensée de saint Irénée ³, de saint Grégoire de Nysse ⁴, de saint Fulgence ⁵, d'Innocent III ⁶. L'Église favorise ce sentiment, quand elle chante : « Changeant le nom d'Ève. »

3° Ève, mère de notre race, a apporté la peine au monde, et Marie, mère de Notre-Seigneur, lui a apporté le salut. Ève est l'auteur du péché, Marie est l'auteur du mérite. Ève nous a nui en nous tuant :

¹ *Hérésie* LXXVIII.

² Ces considérations ingénieuses présentent de très-grandes difficultés de traduction. Elles reposent sur des jeux de mots difficiles à rendre dans notre langue. (*Note du Traducteur.*)

³ Liv. III, *Contre les hérésies*, chap. xxiii. — ⁴ *Discours pour la Noël*. — ⁵ Sermon sur les Louanges de Marie et l'enfantement du Sauveur. — ⁶ 11^e Sermon pour l'Assomption de Marie.

Marie nous a-servi en nous vivifiant. Ève a frappé : Marie a guéri. C'est la pensée de saint Augustin ¹.

4° Ève a été très-orgueilleuse : Marie a été très-humble. Ève a désiré d'une manière immodérée son excellence, car, entendant la promesse du serpent : « Vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal, » elle s'est enflammée du désir d'un pouvoir supérieur et d'une science éminente. Marie s'est beaucoup humiliée, car, entendant la magnifique promesse de l'Ange : « Vous concevrez dans votre sein et vous enfanterez un fils, et il sera appelé le Fils du Très-Haut, » elle ne se laissa point enorgueillir par cette grande et subite promesse, et elle dit : « Voici la servante du Seigneur. »

5° Ève fut infidèle, parce qu'elle douta de la véracité de la sentence divine intimée à Adam : « Au jour où tu en mangeras, » du fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, « tu mourras de mort ; » car elle dit en hésitant au serpent : « De peur que nous mourions. » Marie fut fidèle, car elle ne douta point des paroles de l'Archange Gabriel, qui lui annonçait de la part de Dieu le mystère du Verbe incarné ; mais elle crut tout aussitôt qu'elle concevrait par l'opération du Saint-Esprit, comme cela a été prouvé à la 93^e Conférence.

6° Ève, dans sa folie, prit comme un poison que lui versait le serpent, et elle mangea, comme un venin, le fruit : Marie, très-sage, eut horreur de tout venin du péché ; elle foula aux pieds et brisa la tête empoisonnée du serpent.

7° Ève fut une occasion de scandale pour son mari, car, par ses prières caressantes et importunes, elle attira et fit tomber Adam dans le même péché qu'elle : Marie fut un instrument de propitiation et de sauf-conduit de retour pour le même Adam et pour sa postérité ; elle rendit la grâce aux hommes par ses mérites et par ses prières. De là vient que saint Bernard, dans sa 11^e Homélie sur le *Missus est*, félicitant Adam et Ève, leur dit : « Et toi, Adam, notre père, réjouis-toi ; livre-toi aussi et surtout à l'allégresse ; ô Ève, notre mère, vous qui ne nous avez pas moins donné la mort à tous que vous nous avez donné la vie, que dis-je ! vous qui nous avez voués à la mort avant même que vous

¹ Sermon XLV, sur la Nativité de Marie.

nous eussiez mis au monde, consolez-vous maintenant l'un et l'autre, consolez-vous, dis-je, en cette fille, puisque c'est une telle fille pour vous.... Si c'est par une femme que l'homme est tombé, ce n'est que par une femme aussi qu'il se relève : « La femme que vous m'avez « donnée m'a présenté du fruit de l'arbre, et j'en ai mangé. » Change donc tes injustes accusations en paroles d'actions de grâces, et écrie-toi : « Seigneur, la femme que vous m'avez donnée m'a présenté du « fruit de l'arbre de vie, et j'en ai mangé ; je l'ai trouvé plus doux que « le miel à mon palais, parce que dans ce fruit vous m'avez donné la « vie. »

8° Ève fut cruelle, puisque l'antique serpent se servit d'elle pour inoculer son venin pestiféré à l'homme lui-même; mais Marie fut fidèle, puisqu'elle fit boire l'antidote du salut aux hommes et aux femmes. Ève fut un instrument de séduction : Marie fut un instrument de propitiation. Ève suggéra la prévarication : Marie introduisit la rédemption. C'est la pensée de saint Bernard ¹.

9° Sordidement avare, Ève se vendit pour une pomme et goûta avidement le fruit défendu qui fit entrer la mort dans l'univers entier : Marie, en consacrant sa vie à Dieu, se livra à lui et conçut le fruit béni de qui la vie éternelle descendit sur le monde entier.

10° Maudite à cause de sa désobéissance, Ève remplit le monde entier de sa malédiction : par son obéissance, Marie se concilia la grâce de Dieu, la joie et l'allégresse ; elle écarta du genre humain la malédiction qui pesait sur lui.

11° Ève imprima à son sexe une tache, elle perdit l'humanité entière et la condamna à l'Enfer : Marie fut l'ornement de son sexe, elle rétablit l'humanité et la ramena au Paradis.

12° Ève enfanta avec douleur et angoisses : Marie devint mère sans douleur et même avec une joie extrême.

13° Ève fut maudite parmi toutes les femmes : Marie fut bénie entre toutes. Ève se concilia la haine publique : Marie se fit aimer de tous.

14° Ève fut tout d'abord corrompue et perdit sa virginité, elle

¹ *Loc. cit.*

enfant un homme pécheur : Marie demeura intacte, elle resta vierge et mère, et mérita d'engendrer le Fils de Dieu.

VI. — Nous avons donc échangé une mère contre notre mère; nous avons eu une mère de vie au lieu d'une mère de mort, une prudente au lieu d'une insensée, une humble au lieu d'une superbe, une miséricordieuse au lieu d'une cruelle, une fidèle au lieu d'une infidèle, une obéissante au lieu d'une désobéissante, une Sainte au lieu d'une pécheresse. O miséricordieuse Mère! ô bonne Mère! nous vous en supplions, pendant que nous chantons en votre honneur l'*Ave* qui a commencé notre rédemption, délivrez-nous de tous les maux, changeant le nom d'*Eva* en celui d'*Ave*, la malédiction d'Ève en bénédiction, la tristesse en joie, les angoisses en consolation, la misère en félicité, la mort en vie, le péché en grâce, la peine en gloire. Par Notre-Seigneur Jésus-Christ, que vous avez mis au monde de vos chastes entrailles, qui vit et règne avec le Père et le Saint-Esprit dans tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

131^e CONFÉRENCE

EN QUOI CONSISTE LA PLÉNITUDE DE GRACE QUI A FAIT DONNER A MARIE
LE TITRE DE MÈRE DE LA DIVINE GRACE.

SOMMAIRE. — 1. Principe général. — 2. Double signification du mot GRACE. — 3. Distinctions de la grâce. — 4. Entrée en matière. — 5. Des grâces naturelles.

I. — On ne peut douter que l'Auteur de la grâce ait conféré avec une extrême abondance à Marie, sa Mère, la grâce dans toutes ses espèces, divisions, modes et différences. L'équité et la raison demandent, en effet, que la mère du roi possède plus de richesses et d'ornements, plus de grâce, de gloire et d'autorité, que tous les familiers et les serviteurs, que tous les nobles, depuis le plus grand jusqu'au plus petit.

II. — Or, les Docteurs donnent deux sens au mot *grâce* :

1^o Ils l'emploient communément pour désigner tout bien dérivé de la munificence gratuite et libérale de Dieu, et communiqué aux créatures. Dans ce sens, les dons naturels, en tant que nous les tenons du don de Dieu, peuvent être appelés une grâce. Salomon a employé ce

mot de grâce dans la *Sagesse*, parlant de la manne céleste : « Se transformant en toute sorte de goûts, elle obéissait à votre grâce, qui est la nourriture de tous ¹. » Cette grâce, nourricière et universelle, c'est la Providence divine qui entretient et soutient toutes choses, comme une nourrice et une mère. C'est encore dans ce sens que saint Jérôme, écrivant au prêtre Cyprien, dit : « C'est une grâce de Dieu que l'homme soit créé. » C'est dans ce sens aussi que nous lisons, dans le 6^e Concile général ², que « les Anges et les âmes sont immortels, non point par nature, » c'est-à-dire que cela ne leur est pas absolument indispensable, « mais par grâce, » c'est-à-dire par un bienfait gratuit et spontané de leur création.

2^o Ils l'emploient proprement dans le sens de bienfait gratuit et surnaturel de Dieu, qui ne résulte point de la nature, qui ne lui est aucunement dû et qui est accordé par une bienveillance et un amour singuliers de Dieu pour l'homme.

III. — Lorsque ce don est fait à l'homme dans le but de l'unir à Dieu, on l'appelle grâce *gratum faciens* (rendant agréable); lorsqu'il est fait dans le but de fournir à l'homme le moyen de ramener les autres à Dieu, on l'appelle grâce *gratis data* (gratuitement accordée).

Les théologiens assignent d'autres distinctions à la *grâce rendant agréable*. Ils la divisent en grâce habituelle et actuelle, appelante ou excitante et aidante, suffisante et efficace, opérante et coopérante, prévenante et subséquente. Saint Thomas et ses disciples ³ en ont longuement et soigneusement traité. Les théologiens, qui désirent connaître toutes les subtilités de ce sujet, feront bien de les lire.

L'Apôtre ⁴ énumère un grand nombre de *grâces données gratuitement*. Nous en dirons quelque chose à la 139^e Conférence.

IV. — Pour le moment, cherchons sérieusement quelle fut la plénitude de la grâce en Marie pour qu'elle ait mérité d'être appelée avec raison *Mère de la divine grâce*. Et comme le sujet est multiple, nous avons cru devoir le diviser en plusieurs Conférences.

Or, comme la grâce suppose la nature, il est juste et raisonnable que nous parlions d'abord des *grâces qui ont trait à la nature*, et en

¹ xvi, 25. — ² Art. 11. — ³ 1^{re} de la 2^e, quest. cxi. — ⁴ 1^{re} Aux Corinthiens, xii 8-10, 28.

second lieu de celles que Dieu a répandues surnaturellement en Marie, la bienheureuse et glorieuse Mère de Dieu. Nous prouverons ainsi qu'elle a été pleinement et parfaitement la Mère de la divine grâce.

DES GRACES NATURELLES DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

V. — Si j'avais affaire aux Pélagiens, je n'emploierais point le mot *grâce* dans le sens de don naturel. Je sais, en effet, que les Pélagiens, lorsqu'on discute avec eux le sujet de la grâce, ne nient point la grâce reçue dans sa première signification, et enseignent au contraire que sans la grâce on ne peut rien faire; mais, sous le nom de grâce, ils entendent le libre arbitre et autres choses naturelles de ce genre, et c'est sous ce voile qu'ils s'efforcent de couvrir leur erreur, comme saint Augustin nous en avertissait il y douze siècles dans son livre *de la Grâce du Christ*¹.

Mais comme, pour le moment, nous ne discutons point avec les Pélagiens, il nous sera permis d'employer le mot grâce dans son acception la plus commune, afin de montrer la glorieuse Mère de Dieu de tout point gracieuse et assez pleine de grâces pour mériter d'être appelée par antonomase *la Mère de la divine grâce*.

Venez à moi, Marie, ô ma divine Reine, aidez mes efforts, excitez mon zèle, instruisez mon esprit, dirigez ma langue, suggérez-moi des paroles pour expliquer votre grandeur et votre plénitude de grâces, et pour enflammer de votre amour les âmes qui vous sont dévouées.

132^e CONFÉRENCE

EXCELLENCE DE LA GRACE NATURELLE DANS LA SAINTE VIERGE.

SOMMAIRE. — 1. Introduction. — 2. Noblesse de l'origine. — 3. Perfection de la complexion. — 4. Beauté extérieure. — 5. Perfection de l'âme. — 6. Transition au sujet de la Conférence suivante.

I. — Il serait trop long d'énumérer chaque grâce que l'Auteur de la nature a donnée à Celle qui lui a donné une chair de la substance

¹ Chap. III.

de sa chair. J'en montrerai seulement du doigt quelques-unes, et elles feront juger du reste par parité.

Je parlerai donc : 1° de la noblesse de son origine ; 2° de sa complexion corporelle ; 3° de l'admirable beauté de son visage ; 4° de l'absolute perfection de son âme.

II. — *Origine très-noble de sa race.* Elle tirait son origine d'une antiquité reculée de plusieurs siècles, d'une longue suite de patriarches et de rois, de prêtres et de chefs du peuple. Le chroniqueur sacré, saint Matthieu, les énumère fidèlement au début de son Évangile, à travers deux mille ans. Dites, quelle généalogie d'Alexandre ou de César trouvera-t-on aussi illustre dans la suite des siècles ? Feuillitez et refeuillitez les annales, les histoires ; cherchez si vous trouverez une maison ou une famille qui puisse s'enorgueillir de tant de siècles, de tant de patriarches, de tant de rois et de tant de chefs ! Oui, la Vierge Marie a été très-noble de race et très-illustre, parce qu'elle est issue de la race royale de David, comme nous l'avons surabondamment prouvé plus haut à la 90^e Conférence.

III. — *Complexion très-parfaite de son corps.* Le sentiment de l'Église catholique, et tous s'accordent sur ce point, est que le corps de la bienheureuse Vierge a été très-parfait dans son espèce et dans son sexe. C'est l'enseignement de tous les Pères qui ont écrit touchant la bienheureuse Vierge Marie. La raison nous le prouve. C'est de ce corps que devait être formé le corps de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Il a donc dû être tel qu'il fût digne de servir à la confection de cette tunique d'or de son humanité sacrée.

De plus, tous les physiologistes s'accordent à affirmer que les enfants rappellent d'ordinaire leurs mères par la forme, la grandeur et le caractère. Voir à ce sujet Galien, Avicenne, Aristote, le bienheureux Albert le Grand et les autres qu'énumère longuement Tiraquellus¹. Sous l'empire de cette opinion, les Lacédémoniens infligèrent une forte amende au roi Archidamus pour avoir épousé une femme de petite taille, disant qu'elle enfanterait des rois petits et faibles. Voir Plutarque². Les jurisconsultes ont également tiré une

¹ *Lin. con., ad 2, n° 73.* — ² *Vie d'Agésilas.*

présomption de ce phénomène physiologique. « Les fils le plus souvent *matrisent*, » c'est-à-dire rappellent leurs mères par leurs gestes, leurs mouvements et leur caractère. Nous aussi, nous voyons que le plus souvent les enfants bons naissent de bons parents. Car, de même que les enfants tirent par la génération de leurs parents la couleur, la forme, la figure, la démarche, le mouvement, les maladies, de même aussi ils tirent d'eux les mœurs, les inclinations, le caractère, le talent, les vices et les passions. Or, cela doit être beaucoup plus vrai du Christ que des autres, car Jésus-Christ tenait tout de sa Mère, n'ayant point de père sur la terre. Il a donc dû être en tout très-semblable à sa Mère. Si donc le Christ a été, comme cela est vrai, d'une excellente complexion, il s'ensuit que la sainte Vierge était également d'une complexion excellente. Cela fut révélé à sainte Brigitte, comme nous le lisons dans ses *Révélations* ¹.

IV. — *La beauté très-parfaite du visage.* De même que Jésus-Christ a été le plus beau des enfants des hommes, de même la sainte Vierge a été la plus belle des femmes. C'est ce que nous apprend le bienheureux Albert, cet homme aussi grand par sa science que par sa piété, comme on le voit en Denys le Chartreux ².

Saint Grégoire de Nazianze est du même sentiment, car, dans sa tragédie intitulée *la Passion du Christ*, il appelle la sainte Vierge la première des femmes pudiques, belles et vénérables, disant : « O Vierge, qui par l'éclat de la forme dépassez toutes les autres. »

Richard de Saint-Victor ³ l'appelle trois fois belle : « Belle de visage, belle d'esprit, belle de corps. »

Denys le Chartreux ⁴ nous apprend que du visage de la Vierge ressortait extérieurement une splendeur céleste, au point qu'il fut nécessaire d'en tempérer miraculeusement le rayonnement pour qu'elle pût vivre parmi les hommes. En cela, d'ailleurs, la très-sainte Vierge fut semblable à son Fils sur le visage de qui on voyait briller un rayon de divinité, comme le prouve le phénix des Docteurs, saint Jérôme, dans son *Commentaire sur le chapitre ix de saint Matthieu*.

¹ Liv. I, chap. 1. et LI. — ² *Des Louanges de la bienheureuse Vierge Marie*, liv. I, chap. IV. — ³ *Commentaire sur les Cantiques*, liv. XXVI. — ⁴ *Des Louanges de la Vierge*, liv. I.

La raison nous le prouve d'ailleurs suffisamment. La bienheureuse Vierge Marie fut la Mère du Christ. Or, que le Christ ait été très-beau, c'est ce que le roi-prophète, David, nous indique clairement : « Le plus beau des enfants des hommes ¹. » Ces paroles ont été appliquées à la beauté du corps du Christ par les Pères, saint Augustin et Cassiodore ², saint Bernard ³, saint Jean Chrysostome ⁴. Ce dernier dit entre autres choses : « Il fut admirable dans l'accomplissement de ses prodiges, et il fut aussi très-gracieux à voir. » Saint Jérôme, dans une de ses lettres ⁵, parlant de Jésus-Christ, dit : « Celui qui est né vierge d'une vierge, qui n'est point né du sang, mais de Dieu même, a été exempt de toutes les passions du corps et le plus beau de tous. » Donc, la sainte Vierge a été très-belle, car elle est très-vraie la remarque de notre Cajetan, dans son opuscule *sur le Spasme de la Vierge* : « Il faut croire que la sainte Vierge a été, autant que faire se pouvait, semblable en tout à son Fils. »

En outre, la sainte Écriture rappelle la beauté remarquable de plusieurs femmes. Elle dit de Rébecca : « La jeune fille était très-belle, c'était une très-belle vierge ⁶; » de Rachel : « Elle avait un beau visage et un aspect agréable ⁷; » de Judith : « Elle avait un très-beau dehors ⁸; » d'Esther : « Elle était extrêmement belle et d'une incroyable beauté; elle paraissait gracieuse et aimable à tous les yeux ⁹. » Or, si les types, les figures, les ombres, les croquis informes étaient si gracieux et si beaux, à combien plus forte raison devons-nous penser qu'elle était belle, Celle qui était le prototype et la vive image? Le peintre, dont nous avons parlé à la 121^e Conférence, prit à cinq jeunes filles les éléments de beauté qu'il attribua à Hélène. De la même manière, le Dieu très-bon et très-grand rassembla avec une prodigalité suprême, en la sainte Vierge, tout ce qu'il y avait de beauté dans les vierges saintes, les matrones vénérables, les Anges et les justes.

Remarquez de plus que la beauté résulte de l'excellence de la complexion et de la proportion des membres. Or, comme nous l'avons déjà prouvé, le corps de la Vierge était merveilleusement composé.

¹ Ps. XLIV, 2. — ² Commentaires sur le texte cité. — ³ 1^{er} Sermon pour la Toussaint. — ⁴ xxviii^e Homélie sur saint Matthieu. — ⁵ c^o A Principius. — ⁶ Genèse, xxiv, 16. — ⁷ *Ibid.*, xxix, 17. — ⁸ Judith, viii, 7. — ⁹ Esther, ii, 15.

D'où plusieurs auteurs concluent que, par suite de son excellente complexion et de sa grande modération d'esprit, la sainte Vierge n'a jamais eu une maladie proprement dite. Rien, par conséquent, ne pouvait diminuer sa grâce corporelle, diminuer sa vigueur, absorber sa sève vitale, oblitérer ses couleurs, débilitier ses forces. A la vérité, je ne doute point que la Vierge n'ait souvent jeûné, prié, veillé, toutes choses qui ordinairement diminuent les grâces du corps. Mais ce ne sont pas ces grâces que je loue chez la Vierge. Je veux parler d'une beauté grave, digne, honnête, que les jeûnes, les prières et les veilles entretiennent, augmentent et conservent au lieu de les détruire. C'est ainsi que le Christ, vivant dans des labeurs continuels, se livrant aux jeûnes, aux veilles, aux prières, aux voyages, n'avait point cette grâce du visage et cette élégance de la face; et voilà peut-être pourquoi il fut jugé plus âgé qu'il ne l'était réellement par ceux qui disaient : « Vous n'avez pas encore cinquante ans; » et cependant il était très-beau, ainsi que nous l'avons déjà prouvé. De même, la bienheureuse Vierge Marie, tout en n'ayant pas cette élégance de forme, était cependant vraiment belle, splendide et gracieuse. « La pâleur convient aux saintes femmes, » dit saint Grégoire de Nazianze.

Il sera bon d'écouter ici notre saint Docteur, commentant le verset 4 du psaume LXIV. Il y enseigne que le Christ n'avait point cette beauté qu'entraînent la mollesse, la luxure, la faiblesse, l'iniquité, comme celle dont se glorifient les jeunes gens musqués et élégants, et les jeunes filles coquettes. C'est de l'un de ceux-ci que Martial dit : « *Enfant de beauté et d'iniquité remarquable,* » et c'est de cela que les écrivains profanes louent Apollon, Adonis, Narcisse, Nisus, Pâris, Ganymède et Hippolyte. « Mais Notre Seigneur, ajoute saint Thomas, avait la beauté qui résulte de l'intégrité et de la proportion des membres et des couleurs, selon qu'il convenait à son état et au respect dû à sa condition, non moins qu'à la grâce de son extérieur. »

Michel Medina affirme aussi ¹ que le corps de Jésus-Christ avait cette beauté et cette régularité qui conviennent aux hommes sages et studieux. De même, la bienheureuse Vierge Marie eut, non point cette

¹ *De la Foi*, liv. II, chap. VII.

beauté molle, fragile, trompeuse, que le monde n'admire, hélas ! que trop dans les femmes, que les poètes ont célébrée chez Vénus, Hélène, Atlas, Ariadne, Antiope, mais bien une beauté grave, digne, honnête, utile et pleine de consolation pour ceux qui désiraient la voir, comme nous le lisons dans l'angélique colloque de sainte Brigitte ¹.

Nicéphore Calliste ² décrit en ces termes, d'après Épiphané, prêtre de Jérusalem, la beauté, la forme et la stature de la Vierge : « En toutes choses elle était honnête et grave ; elle parlait peu et seulement de choses nécessaires ; elle écoutait volontiers et avec une grande affabilité ; elle rendait à chacun l'honneur et le respect qui lui étaient dus ; elle avait une taille médiocre, quoiqu'il y en ait qui assurent qu'elle était un peu au-dessus de l'ordinaire. Elle usa vis-à-vis de tous d'une décente liberté de parole, sans rire, sans trouble et surtout sans colère. Sa couleur rappelait celle du froment ; ses cheveux étaient blond fauve, ses yeux vifs, ses paupières châtain rappelaient la couleur de l'olive ; ses sourcils étaient courbés et convenablement noirs, son nez allongé, ses lèvres épanouies et tout imprégnées de la douceur de ses paroles. Son visage, ni rond ni ovale, était un peu allongé, ainsi que ses mains et ses doigts. En un mot, elle était exempte de tout faste, simple, sans fard, n'inspirant aucune pensée coupable, respirant une admirable humilité. Pour les vêtements qu'elle porta, elle se contenta de leur couleur naturelle, comme nous le prouve aujourd'hui encore le saint voile de sa tête. Pour tout résumer, en toutes choses elle avait une grâce divine. »

Quant à sa beauté et à sa forme, au point de vue de l'esprit et des vertus, j'en parlerai longuement plus bas, à l'invocation : *Mère aimable*, et je mettrai devant les yeux son véritable portrait spirituel.

Or, il était convenable que la sainte Vierge fût très-belle, non-seulement pour les raisons déjà données, mais encore pour rendre sa chasteté et ses vertus plus dignes d'éloge ; car la vertu est plus agréable dans un corps gracieux, suivant ce dire du poète : « La vertu est plus agréable dans un corps gracieux. » En outre, la beauté fait éclater davantage la pureté virginale. De même que l'incontinence est plus

¹ Chap. xiii. — ² *Histoire ecclésiastique*, liv. II, chap. xxiii.

blâmable chez ceux qui sont difformes, de même la continence est plus louable chez ceux qui sont beaux. » De là vient que rarement la beauté est la compagne de la pudeur, suivant la remarque de Juvénal : « Rarement la beauté et la pudeur sont d'accord ¹. » Or, plus cela est rare, plus a été remarquable cet accord entre la beauté et la plus parfaite pureté.

Les plus graves théologiens ajoutent que la beauté de la Vierge fut telle que non-seulement elle conservait en elle-même la virginité, mais qu'elle excitait encore les autres à la chasteté et à la pudeur. Tel est l'enseignement de saint Ambroise ² et, après lui, du Docteur angélique ³. Nous en reparlerons plus longuement à l'invocation : *Mère très-chaste*.

V. — *L'absolue perfection de l'âme*. Beaucoup de choses nous prouvent que la sainte Vierge a eu une âme très-parfaite :

1° C'est d'abord l'admirable beauté de son corps, dont nous avons déjà parlé. Un corps parfait et bien disposé est dû à une âme parfaite et bien réglée. De même qu'un beau fourreau couvre une belle épée, de même un beau corps, un corps proportionné et bien disposé, contient une belle âme. Aussi Diogène, ce philosophe subtil qui procédait par apophthegmes, entendant un beau jeune homme parler mal, lui dit : « N'as-tu pas honte de tirer un glaive de plomb d'un fourreau d'ivoire ⁴ ? »

2° La perfection de l'âme est plus nécessaire que celle du corps. Qui ne le voit avec évidence ? La perfection corporelle n'est point l'apanage exclusif des animaux, même privés de raison, elle se retrouve aussi dans les fleurs et les arbres. Or, la perfection de l'âme est en quelque sorte semblable à la perfection des Anges, et même de Dieu. Voilà pourquoi les Saints, méprisant la beauté et le soin de leur corps, emploient tous leurs soins et toute leur application à orner leur âme. Tout ce qui reluit au visage, comparé à la beauté de l'âme, apparaîtra vil et souillé devant un véritable juge, comme l'a remarqué le doux saint Bernard ⁵. Si donc Dieu a donné à la Vierge, Mère de Jésus, un corps si parfait, il n'est point douteux qu'il lui ait donné une âme

¹ Satire x. — ² *De l'Inst. des Vierges*, chap. vi. — ³ In III, dist. iii, quest. 1^{re}, art. 2. — ⁴ Laërce, *Vie de Diogène*. — ⁵ Sermon xvii, sur les Cantiques.

beaucoup plus parfaite, car la perfection de l'âme est de beaucoup supérieure à la perfection du corps.

5° Marie a dû posséder une âme très-parfaite, afin qu'une grâce très-parfaite eût un fondement proportionné dans sa nature. Je n'ignore point que la grâce n'est pas accordée aux hommes selon la quantité de leurs dons naturels, néanmoins il convenait que l'âme de la sainte Vierge fût très-parfaite, puisqu'elle devait être ornée d'une grâce très-parfaite et qu'il devait y avoir proportion entre la perfection et le perfectible. Quelle a été la perfection de cette grâce? C'est ce que la Conférence suivante nous démontrera surabondamment.

DES GRACES SURNATURELLES DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

Voici la difficulté, voici l'abîme. Qui pourra pénétrer l'abîme, sonder le vaste Océan, compter les étoiles du ciel? La sainte Vierge est un « abîme de grâce, » dit saint Jean Damascène ¹. Elle est une « mer spirituelle, » dit saint Épiphane ². Elle a autant de qualités qu'il y a d'étoiles au ciel, comme l'a dit cet esprit ingénieux et virginal de l'École et de la Société de Jésus, Bernard Banhusius, quand il chantait : « Vierge, vous avez autant de dons qu'il y a d'astres au ciel. » Le vers latin qui exprime cette pensée a été répété par lui, sans nuire à la mesure ni au sens, deux mille et vingt fois, par la seule transposition des mots. D'un seul vers, il en a fait deux mille vingt chants à la Vierge. Voyez les *Prodiges de la piété*, d'Eucius Dupuy sur Protée Parthénus Banhusius.

VI. — Quoi donc ! célébrerai-je les dons de la Vierge ou, succombant à la tâche, avouerai-je que leur grandeur et leur nombre m'accablent? Certes, si je voulais les exprimer dignement, cent langues et cent bouches ne suffiraient pas. Il peut seul les compter dignement Celui « qui compte le nombre des étoiles et les appelle toutes par leur nom. » Néanmoins, je balbutierai, comme je le pourrai, la sainteté de la Vierge; j'admèrerai et je vénèrerai sa grandeur et sa majesté; je défendrai et je soutiendrai de toutes mes forces son honneur contre les hérétiques, race de vipères. Ma piété l'exige, ma dévotion m'y excite,

¹ Discours sur l'Assomption de Marie. — ² Des Louanges de la Vierge.

mon amour pour la Mère de Dieu et des hommes me le commande. Courage! commençons.

133^e CONFÉRENCE

LA PLÉNITUDE DE LA GRACE DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE DÉMONTRÉE
CONTRE LES HÉRÉTIQUES DE CE TEMPS.

SOMMAIRE. — 1. Interprétation catholique de la salutation de l'Ange. — 2. Résistance des sectaires. — 3. Réfutation. — 4. Nouvelle instance des hérétiques. — 5. Réponse. — 6. Justice imputative. — 7. Conclusion. — 8. Distinction justifiant la division des Conférences suivantes.

I. — L'Archange Gabriel a exprimé assez clairement la plénitude de la grâce de la très-sainte Vierge Marie, quand il salua cette même Vierge en son propre nom et au nom de Dieu : « Je vous salue, pleine de grâces ¹. » Par ces paroles, il distingua la Vierge de tous les saints Anges et de tous les saints hommes; il la plaça en tête de ceux qui ont reçu la grâce divine. Tels sont aussi l'enseignement, la tradition, la doctrine de toute la vénérable antiquité, comme je vous le dirai plus bas.

II. — Cette interprétation, la tourbe des sectaires la renie et la déteste. Aussi supprime-t-elle la version reçue dans l'Église : *pleine de grâces*, et elle a recours à d'autres traductions du mot *κεχαριτωμένη*.

Tout d'abord Luther, l'architecte de toutes les hérésies de ce temps, traduit : « Je vous salue, gracieuse. » Calvin traduit : « Qui a obtenu la grâce. » Bèze : « Qui a été aimée gratuitement. » Bullinger : « Gratifiée et chérie. » Sarcer : « Agréable à Dieu. » Lossius : « A qui Dieu fait des faveurs. » Castalion : « Bien vue de Dieu. » Voilà en combien de morceaux et de débris ces sectaires coupent et mutilent le mot *κεχαριτωμένη*. Par ces traductions, ils s'efforcent d'obscurcir et de détruire le titre apporté du Ciel à la glorieuse Vierge, et depuis tant de siècles adopté par les fidèles : « Je vous salue, pleine de grâce. »

III. — Mais ils ont contre eux toute l'antiquité des saints Pères latins, qui ont traduit le mot *κεχαριτωμένη* par les mots *pleine de*

¹ Luc, 1, 28.

grâce, et cela avec un accord, ou, pour mieux parler, sous l'influence d'une inspiration divine. Saint Ambroise ¹, saint Augustin ², saint Jérôme ³, Sophronius ⁴, Eusèbe Émissène ⁵. Voir Maldonat ⁶.

Il y a des catholiques qui se sont écartés de la version reçue dans l'Église, mais je ne veux point les incriminer ici, car je sais qu'ils ont écrit dans une pensée aussi bonne que celle des hérétiques était mauvaise. Les hérétiques, en effet, quand ils confessent que Marie a été pleine de grâce et parfaite, la proposent à un vulgaire inexpérimenté comme je ne sais quelle jeune fille admise à la grâce de Dieu et réconciliée avec Dieu. Quelques-uns d'entre eux sont arrivés à ce degré d'impudence qu'ils ne rougissent pas, hommes sacrilèges ! de se comparer, eux et les leurs, sous le rapport du degré de grâce, à la très-sainte Vierge. Nous les réfuterons dans la Conférence suivante.

De plus, ils jouent sur le mot *grâce*. Par ce mot, ils entendent la faveur gratuite par laquelle Dieu atteint les pécheurs, quand il ne leur impute pas leurs péchés. Ils ne regardent la Vierge, Mère de Dieu, comme pleine de grâce que par rapport au pardon des péchés qui ne lui ont pas été imputés en vue des mérites du Christ. Ainsi, ils n'attribuent pas plus de grâce à la glorieuse Mère de Dieu qu'à sainte Madeleine, à la Samaritaine, à la Chananéenne et à toute autre femme pénitente à qui Dieu a fait grâce, ne lui imputant point ses péchés à cause des mérites du Christ. Voir Canisius ⁷.

Pour nous, nous sentons et confessons qu'il y a eu dans la sainte Vierge, une plénitude de grâce telle qu'elle ne peut être comparée à aucune plénitude de ceux qui ont reçu, reçoivent et recevront la grâce divine.

Cela se déduit manifestement de la salutation même de l'Archange Gabriel.

En effet, que l'Angè, étant entré là où était la Vierge, l'ait saluée, il n'y a rien à cela de nouveau. Un autre Ange salua Gédéon ⁸, Ra-

¹ Commentaires sur ce texte. — ² *Enchiridion*, chap. xxxvi. — ³ *Lettre à la vierge Principia*. — ⁴ *Sermon sur l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie*. — ⁵ *Commentaires sur le récit de saint Luc*, Missus est Angelus Gabriel. — ⁶ Commentaires sur le texte cité. — ⁷ *Mariæ*, liv. III, chap. v. — ⁸ *Juges*, vi, 12 et 23.

phaël salua Tobie ¹, Gabriel salua Zacharie ². Mais ce qu'il y a de nouveau et de complètement singulier en cela, c'est que l'Ange ait employé une salutation dont, avant elle, nul mortel n'avait été salué. De là vient que la sainte Vierge « se troubla des paroles de l'Ange ³. » « Elle s'effrayait avec prudence, dit le vénérable Bède, parce qu'elle s'étonnait de cette formule nouvelle de bénédiction, comme elle n'en avait jamais lu, jamais trouvé. » Puis donc qu'il salue la Vierge d'une nouvelle manière, c'est qu'il veut montrer assez clairement qu'il n'a point l'intention de dire à Marie rien qui lui soit commun avec les autres mortels. Que s'il l'eût appelée seulement gracieuse, chérie, ayant obtenu grâce, agréable à Dieu, ou toute autre qualification inventée par les hérétiques ennemis de Marie, il n'eût rien dit qui ne lui eût été commun avec bien d'autres. L'Archange a donc soigneusement recherché des expressions qui lui permettent de saluer, de louer la très-sainte Vierge au-dessus des autres, d'esquisser ses mérites que nul discours ne saurait peindre. Il dit donc : « Je vous salue, pleine de grâce, » c'est-à-dire, vous que Dieu aime uniquement, qui êtes enrichie, remplie et comblée magnifiquement de grâces, de vertus et de dons spirituels.

Les paroles qui suivent montrent son intention : « Le Seigneur est avec vous. » C'est comme s'il disait : « Le Seigneur est avec vous plus qu'avec moi. Le Seigneur est avec moi, puisqu'il m'a créé, mais le Seigneur a été engendré de vous. Le Seigneur est avec vous de manière à être dans votre cœur, dans votre sein, où il sera conçu, le fait allant s'accomplir en peu de temps, à remplir votre âme, à remplir votre cœur. » C'est la pensée de saint Augustin ⁴. D'où il résulte manifestement que la sainte Vierge a surpassé les hommes et les Anges en plénitude de grâce. Il est vrai que ces mêmes paroles ont été dites par des Anges et par des hommes à d'autres hommes. L'Ange dit à Gédéon : « Le Seigneur soit avec vous, ô le plus vaillant des hommes ⁵. » Booz dit à ses moissonneurs : « Le Seigneur soit avec vous ⁶. » Mais ces paroles ont été dites aux autres en forme de souhait, et à Marie en forme d'affirmation, quoique notre Cajetan estime que ces paroles de

¹ xv, 12. — ² Luc, I, 29. — ³ *Id.*, *ibid.* — ⁴ Sermon xviii, *du Temps*. — ⁵ *Juges*, vi, 12. — ⁶ *Ruth*, II, 4.

salutation ont été dites sous forme de prière. De fait, il est certain que l'Ange a salué la Vierge d'une façon nouvelle, élevée et sublime, pour montrer qu'elle était pleine de grâce, non point de cette grâce qui est communiquée aux Saints, mais d'une grâce plus élevée, plus sublime et toute singulière.

Le messager divin continua d'expliquer sa pensée : « Vous êtes bénie entre les femmes. » L'Ange ne prie point Dieu de la bénir, il annonce, il proclame qu'elle a déjà été bénie, non point par le nombre de ses enfants, comme nos premiers parents le furent de Dieu ¹ et comme Abraham ²; non point par l'affluence des choses désirables, comme le Seigneur bénit Abraham ³, comme Isaac bénit Jacob ⁴ et Ésaü ⁵; non point par la victoire sur les ennemis, comme Ozias bénit Judith : « Ma fille, tu es bénie par le Seigneur, le Dieu très-haut, par-dessus toutes les femmes sur la terre ⁶. » Et encore : « Voilà pourquoi tu seras bénie éternellement. » Et comme Déborah et Baruc le chantèrent de Jahel : « Jahel a été bénie entre les femmes ⁷; » mais bien par la plénitude de grâce dont il venait de parler. En effet, la sainte Vierge fut vraiment bénie de cette manière entre toutes les femmes, puisque toutes les grâces, toutes les vertus, tous les dons, tous les bienfaits qui peuvent être conférés à d'autres, furent conférés à la Mère de Dieu d'une manière spéciale et éminente.

Ne vous étonnez pas qu'elle soit appelée bénie entre toutes les femmes, et non entre tous les hommes et tous les Anges; car les comparaisons se rapportent ordinairement aux choses de même espèce, et Marie n'a été comparée qu'aux femmes, parce que la Vierge était femme.

Expliquant plus au long la grâce dont il venait de dire que Marie était pleine, il ajoute : « Vous avez trouvé grâce auprès de Dieu ⁸. » Quelle grâce? Écoutez saint André de Jérusalem, dans son *Sermon sur la Salutation angélique* : « Une grâce telle que ni Sarah, ni Rebecca, ni Rachel, ni Anne, ni aucune autre sainte femme de l'Ancien Testament, ni aucun mortel n'en a jamais obtenu de Dieu. »

Enfin, développant cette grâce, il ajoute : « Voici que vous conce-

¹ Genèse, 1, 22 et 28. — ² *Ibid.*, xxii, 17. — ³ *Ibid.*, xxii, 35. — ⁴ *Ibid.*, xxvii, 28. — ⁵ *Ibid.*, 39. — ⁶ *Judith*, xiii, 23. — ⁷ *Juges*, v, 14. — ⁸ Luc, 1, 30.

vrez dans votre sein et vous enfanterez un fils. » Ces paroles signifient que l'Ange ne range point Marie dans l'ordre commun, qu'il ne la met pas sur le pied des autres Saints, comme l'objecte Luther, et qu'il la préfère à tous, comme cela est de soi manifeste.

IV. — Mais, disent-ils, on dit d'un grand nombre de personnages qu'ils sont pleins de grâce et remplis du Saint-Esprit. Cela a été dit de Jean Baptiste ¹, d'Élisabeth ², de Zacharie ³, des Apôtres ⁴, de tous ceux qui étaient réunis à Jérusalem ⁵, des sept premiers diacres ⁶, d'Étienne ⁷, de Paul ⁸, de Barnabé ⁹ et de tous les disciples et Apôtres ¹⁰. — Ils ajoutent que nous faisons injure au Christ en lui comparant Marie, quand nous l'appelons pleine de grâce. Voilà leurs béliers, mais ils sont en bois de figuier.

V. — La vérité est que tous n'ont pas la même plénitude de grâce. Les uns l'ont plus grande, les autres plus petite, chacun selon son office, son degré hiérarchique, ses dispositions. Quand on remplit de vin des vases de diverses grandeurs, le plus grand en contient plus que le petit, à cause de sa plus grande capacité; de même, plus on est grand auprès de Dieu, plus on reçoit de grâce de lui, et moins on est grand, moins on en reçoit. Le plus grand est celui à qui Dieu veut plus de bien, et que Dieu dispose à un office plus élevé et à une dignité plus éminente.

Ceci posé, argumentons contre l'instance des hérétiques.

Saint Thomas, Docteur de l'Église catholique, commentant ces paroles de saint Jean : « Nous l'avons vu... plein de grâce et de vérité ¹¹, » répond doctement et ingénieusement qu'il y a trois plénitudes de grâce : 1^o une plénitude de suffisance, par laquelle quelqu'un devient suffisamment apte à accomplir des actes méritoires et excellents. Elle se trouva en saint Étienne et dans d'autres saints personnages que l'Écriture dit remplis de grâce et du Saint-Esprit. — Ces deux expressions sont souvent employées par la sainte Écriture dans le même sens; 2^o une plénitude de surabondance, et elle se trouve dans la sainte Vierge de qui la grâce surabonda en nous tous

¹ Luc, I, 15. — ² *Ibid.*, 41. — ³ *Ibid.*, 67. — ⁴ *Actes*, XI, 8. — ⁵ *Ibid.*, IV, 1. — ⁶ *Ibid.*, VI, 3 et 5. — ⁷ *Ibid.*, VI, 8, et VII, 55. — ⁸ *Ibid.*, IX, 17, et XIII, 9. — ⁹ *Ibid.*, XI, 24. — ¹⁰ *Ibid.*, XIII, 52. — ¹¹ St. Jean, I.

par le Fils qu'elle enfanta ; 3° une plénitude d'effet, et c'est la plénitude particulière au Christ, source et auteur de toute la grâce. Il n'est donc pas nécessaire que tous ceux de qui il est écrit qu'ils sont pleins de grâce, possèdent la même grâce. La source, le fleuve, les ruisseaux sont tous pleins d'eau, quoiqu'il y ait plus d'eau dans la source que dans le fleuve, dans le fleuve que dans les ruisseaux. De même, le Christ est plein de grâce, comme source d'où dérive toute grâce sur les hommes, sur les membres dont il est le chef. Marie est pleine de grâce, comme fleuve plus rapproché de la source, et quoique ayant moins d'eau que la source, le fleuve coule à plein lit. Étienne et les autres Saints sont pleins de grâce, mais comme des ruisseaux. Lors donc que nous appelons Marie pleine de grâce, nous ne la comparons point avec le Christ, son chef, dont nous vénérons uniquement la grâce, mais avec les membres de ce chef, quelle que soit d'ailleurs la grâce dont ils sont doués. Nous confessons qu'il est tombé en Marie une abondance de grâce d'autant plus grande qu'il convenait davantage qu'elle en fût ornée, Celle qui engendra l'Auteur même de la grâce. Or, de même que la lune brille non point de sa propre lumière, mais de la lumière qu'elle emprunte au soleil, de même la sainte Vierge ne brille pas par elle-même, mais par la grâce divine qui la remplit. Qu'elles se taisent donc les lèvres des méchants qui nous accusent calomnieusement d'attribuer une grâce et une plénitude de grâce pareilles au Christ et à Marie.

Loin d'obscurcir la gloire du Christ, cela l'accroît merveilleusement, en montrant qu'il a usé envers sa Mère d'une munificence telle qu'il n'en a point employé de semblable à l'égard de ses serviteurs et de ses servantes, dont aucun ne lui a été si cher ; qu'il l'a enrichie de tels présents et de tels dons que, parmi les Anges et les hommes, elle peut être dite tout particulièrement et tout spécialement pleine de grâce.

VI. — Quant à cette très-vaine imagination par laquelle ils prétendent que la Vierge a été appelée pleine de grâce, à cause du pardon de ses péchés, ou de leur non-imputation, elle est tout à fait méprisable. En effet, cette justice imputative a été condamnée comme impie et fausse par le saint Concile de Trente : « Si quelqu'un dit

que l'homme est justifié par la seule imputation de la justice du Christ... qu'il soit anathème. » Mais c'est surtout pour la glorieuse Vierge qu'une semblable justice est évidemment sotte et impie. Si, en effet, nous voulions nous en tenir à l'aveugle jugement des hérétiques, nous ne ferions pas la condition de la Mère de Dieu meilleure que celle du larron qui, crucifié à la droite du Christ, put, après avoir demandé le pardon de ses péchés, se glorifier d'avoir reçu une plénitude de grâce. C'est le raisonnement de Canisius¹.

VII. — Nous croyons donc et nous confessons que la glorieuse Vierge est pleine de grâce, en ce sens que seule, par-dessus tous les Anges et tous les Saints, elle a obtenu la plénitude de grâce, seule entre tous elle a été décorée, enrichie et remplie d'une grande variété de grâces, de vertus et de dons, parce qu'elle a reçu le Verbe du Ciel, conçu par la foi son Fils, qui est le Dieu béni dans tous les siècles. Ainsi soit-il.

DES NOMBREUSES PLÉNITUDES DE GRACE, DONT LE SEIGNEUR
A COMBLÉ LA MÈRE DE DIEU.

VIII. — Le soleil des Docteurs, saint Thomas d'Aquin², reconnaît dans la sainte Vierge une triple plénitude de grâce :

1° Une plénitude de suffisance, qui lui fut départie dès le principe de sa vie pour la disposer suffisamment à l'état pour lequel elle avait été élue ;

2° Une plénitude d'abondance, qu'elle posséda à la conception de son Fils ;

3° Une plénitude d'excellence toute spéciale, qu'elle posséda durant toute sa vie.

Nous allons discuter un peu plus longuement de chacune d'elles, afin de montrer que la glorieuse Mère de Dieu peut être justement appelée et est véritablement la Mère de la divine grâce.

¹ *Mariale*, liv. III, chap. III. — ² *Opuscule LX*.

134^e CONFÉRENCEDE LA PLÉNITUDE DE GRACE DE SUFFISANCE QUI SE TROUVAIT
DANS LA GLORIEUSE VIERGE.

SOMMAIRE. — 1. Erreur de Luther. — 2. Principe général. — 3. Application à la sainte Vierge. — 4. Première règle : le premier instant. — 5. Deuxième règle : l'éminence. — 6. Troisième règle : le corps. — 7. Quatrième règle : vertus infuses. — 8. Cinquième règle : disposition au péché. — 9. Sixième règle : diffusion. — 10. Transition.

I. — Luther, l'apostat de l'Église catholique, l'ennemi implacable de la Vierge Marie, ne reconnaît en elle aucune plénitude de grâce sanctifiante; il n'estime pas plus ses prières que celles de n'importe quel fidèle, parce qu'il les estime tous aussi saints et aussi justes que la Vierge Marie et que les autres bienheureux, quelque grands qu'ils soient ¹.

Mais cette erreur se condamne par sa propre monstruosité. Pour peu qu'on ait de jugement, on en comprend facilement la sottise manifeste. Quoi ! Marie, qui la première a érigé le trophée de la virginité; qui a conçu, enfanté, élevé son Dieu; qui, jusqu'à la croix, a été compagne assidue de presque toutes ses marches, ses travaux, ses angoisses, ses ennuis; qui a souffert dans son cœur un très-cruel martyre, lorsqu'un glaive de douleur transperça son âme, Marie aurait une sainteté égale à celle des Luthériens charnels, incontinents, ennemis de la virginité, de la croix, de la pauvreté, de l'humilité, amis des premières places aux festins, des premiers sièges dans les assemblées, des marques d'honneur sur la place publique, des grandes richesses et des distinctions particulières ! Qui le croira ? Quoi ! les Luthériens paresseux, indolents, plongés dans le concubinage, fermés dans leurs maisons impures, bien nourris, buvant bien, seraient aussi saints que Pierre et Paul, et les autres Apôtres, qui ont parcouru l'univers en répandant la semence de l'Évangile ! que les martyrs, qui ont versé leur sang pour le Christ ! que les religieux et les anachorètes, qui ont supporté tant de privations, de veilles, d'abandon, de nuits pas-

¹ Sermon sur la Nativité de la sainte Vierge.

sées à la belle étoile, de flagellations et de mortifications dans leur corps pour le Seigneur ! Qui l'osera dire ? Si on l'osait, je crois qu'il faudrait refuser à cet audacieux l'usage de la raison, et l'estimer semblable à une bête ou à une bûche. Cette erreur ne mérite pas une plus longue réfutation ; il aurait fallu en rire s'il ne fallait pas tenir compte de la simplicité des gens.

II. — Pour nous, nous pensons et nous soutenons que Dieu donne à tous les élus une suffisance et une plénitude de grâce telles que semble l'exiger la nature de son office ou de sa vocation. C'est cette plénitude que l'Apôtre souhaite, quand il dit : « Afin que vous soyez remplis de toute la plénitude divine ¹. » Et cette plénitude est commune à tous les Saints. Chacun d'eux, en effet, participe à la grâce de Dieu, autant que besoin est, pour accomplir convenablement son devoir : les prophètes, pour leur ministère prophétique ; Étienne et les martyrs, pour souffrir avec force et constance tous les tourments du monde pour le Christ, et ainsi de suite pour les autres ministres que Dieu a rendus capables de remplir leur ministère, suivant le témoignage de l'Apôtre ². Cette grâce est appelée plénière, parce qu'elle est adéquate à l'état et à la qualité du sujet.

III. — Or, comme la sainte Vierge était élue de Dieu pour un état éminent, à savoir : pour devenir Mère de Dieu, notre divin Sauveur ; pour être, s'il est permis de parler ainsi, corédemptrice, médiatrice et coopératrice du salut du genre humain ; pour devenir *l'asile et le refuge*, l'avocate spéciale que le Fils exauce toujours à cause de son respect, l'asile et le refuge où, d'un commun instinct de foi et d'une commune dévotion, tous les fidèles, justes et pécheurs, devaient recourir en tout temps et en tout lieu avec confiance, pour obtenir tous les biens et tous les bienfaits, corporels et spirituels, il a été juste et nécessaire de lui accorder une plénitude de grâce aussi grande qu'une pure créature pouvait la recevoir et qu'il lui fallait pour que, mère miséricordieuse, elle la répandit sur tous ses enfants. Voilà la plénitude de suffisance de la grâce qui fut accordée à la sainte Vierge, en proportion avec son état, sa vocation, son office et sa dignité.

¹ Aux *Éphésiens*, III, 19. — II^e Aux *Corinthiens*, III, 6.

Pour l'expliquer plus franchement, j'énoncerai six règles, en partie tirées des Pères, afin de déclarer et de démontrer cette plénitude.

IV. — *Première règle.* Dès le premier instant, la sainte Vierge a eu une abondance et une plénitude de grâce telles que nul homme ou nul Ange n'a jamais eues, n'a jamais pu ou ne peut jamais avoir. Nous en avons une preuve dans les motifs insinués par le Docteur Angélique ¹, parce que Marie fut plus unie que les Anges au Christ, principe et source de la grâce. Peu importe que, dès le premier instant, elle n'ait pas eu cette union de la maternité divine avec le Christ, il suffit que la prédestination l'eût choisie pour donner l'existence à l'humanité du Sauveur. De plus, dans la première infusion de la grâce, les fondements étaient jetés pour élever ce noble édifice de grâces en Marie. Or, les fondements de la sainteté de Marie sont plus nobles et plus parfaits que le sommet et le comble de la sainteté des autres Saints. Aussi, ce texte du psaume LXXXVI : « Ses fondements sont sur les montagnes saintes ², » est appliqué par les Docteurs à la sainte Vierge. Ils disent que les fondements et les initiations de la grâce et des privilèges de la Vierge sont sur le sommet de la sainteté des autres Saints. Là où ces derniers sont parvenus, c'est de là que la sainte Vierge est partie à sa première participation de la grâce. Le maître des théologiens, saint Thomas, confirme cette doctrine ³, quand il enseigne que la sainte Vierge a acquis la plénitude de toutes les grâces par sa première sanctification, qui eut lieu dans le sein de sa mère ⁴.

On peut encore confirmer et expliquer cette règle comme il suit : Au moment de sa sanctification, de l'infusion de la grâce en elle, la Vierge était aimée du Verbe plus qu'aucun Ange et qu'aucun juste. Le Verbe l'aimait comme devant être sa Mère. Il a donc dû lui départir plus de grâce qu'aux Anges et aux Saints, comme lui étant plus unie et devant devenir sa Mère. « Ceux que Dieu aime le plus, dit saint Thomas, il leur accorde des dons plus abondants de grâce, » et il le prouve ⁵.

¹ III^e Part., quest. xxvii, art. 5. — ² §. 1. — ³ I^{re} Part., quest. xxvii, art. 5.

⁴ Inutile de dire que cette assertion doit être complétée par tout ce que nous avons dit ailleurs sur l'immaculée Conception de Marie. (*Note du Traducteur.*)

⁵ I^{re} Part., quest. xx, art. 4.

Notre Cajetan ¹ n'admet pas cette règle par rapport aux Anges, et il dit qu'ils ont été, sous le rapport de la béatitude, plus unis à Dieu et qu'ils ont eu une grâce plus parfaite que la sainte Vierge, parce que la grâce du voyageur ne peut jamais égaler en intensité celle du possesseur. Le docte cardinal a raison, mais il se trompe en n'admettant point notre première règle par rapport aux Anges. Nous ne nions point que ces derniers aient eu une grâce plus parfaite par le rapport de leur état, ni qu'ils aient été plus unis à Dieu sous le rapport de la béatitude, mais nous disons que la sainte Vierge, sous le rapport de la maternité, a été plus unie à Dieu, et par conséquent possède une grâce plus grande, généralement parlant. Et, en effet, la sainte Vierge eût passé à la patrie céleste avec cette seule première grâce, elle aurait eu une gloire plus grande qu'aucun Ange.

V. — *Deuxième règle.* Tout ce qui, en fait de grâce, a été accordé aux autres Saints, hommes ou femmes, pourvu que cela ne répugne pas au sexe, a été plus noblement et plus parfaitement accordé par Dieu à la sainte Vierge. Sous ce rapport, aucun mortel, de quelque nombreux dons célestes qu'il ait été comblé, ne peut être comparé à la sainte Vierge. C'est à cause de cela que le doux saint Bernard ², interpellant la Vierge, lui dit : « Il n'y a point de vertu qui ne resplendisse en vous, et tout ce que les Saints ont eu, vous seule vous l'avez possédé. » Saint Jérôme, ou, si vous l'aimez mieux, Sophronius dit : « La grâce est accordée aux autres par parties ; en Marie est répandue la plénitude de grâce ³. » Le savant qui prit le nom d'Idiot, parle ainsi à la Vierge : « O Vierge, vous avez en vous tous les privilèges. Nul ne vous est égal, nul ne vous est supérieur, excepté Dieu ⁴. »

Parcourons quelques-uns des privilèges accordés à divers Saints.

Grand fut le don de la justice originelle accordé à Adam et Ève dans l'état d'innocence. La bienheureuse Vierge Marie n'en a point été privée, car, pour ses effets principaux, que j'appellerai ses effets formels, la parfaite soumission de l'homme à Dieu, la parfaite subordination de l'appétit sensible à la raison, elle a eu toutes les vertus à un degré héroïque, la protection spéciale de Dieu, la garde et la jus-

¹ III^e Part., quest. xvii, art. 5. — ² IV^e Sermon sur le Salve, Regina. — ³ Sermon sur l'Assomption. — ⁴ De la Contemplation, chap. II.

tice originelle, quoique non en vertu de son origine. C'est la doctrine des plus graves théologiens, du cardinal Cussain ¹, du cardinal Cajetan ², de Suarez ³; qui exceptent cependant les dons d'immortalité, d'impassibilité et autres semblables effets de la justice originelle.

Grand fut le don, singulier même fut le privilège accordé à Jérémie et à Jean Baptiste, d'être sanctifiés avant leur naissance dans le sein maternel. La sainte Vierge ne fut point privée de ce privilège : il lui fut accordé d'une manière nouvelle et particulière, comme l'enseignent tous les théologiens.

Grand fut le don et spécial le privilège de Jean Baptiste, d'avoir l'usage de la raison dans le sein de sa mère, dès le commencement de sa sanctification. La bienheureuse Vierge Marie ne fut point privée de ce privilège, selon la pensée de ceux que nous avons cités plus haut à la 93^e Conférence.

Grand et singulier fut le don accordé à Moïse et à Paul, de voir l'essence divine en cette vie mortelle. La bienheureuse Vierge Marie ne fut point privée de ce privilège, car, à certaines époques de sa vie mortelle, elle vit clairement l'essence divine, comme l'attestent les Docteurs que nous avons cités à la 93^e Conférence. Saint Bernard a pu écrire en toute vérité cette phrase admise par le consentement unanime des théologiens, dans sa lettre aux chanoines de Lyon : « Ce dont on peut constater la collation à quelques mortels, il n'est point permis de soupçonner qu'il ait été refusé à une si grande Vierge. »

Ce qui exalte merveilleusement cette plénitude, c'est que non-seulement les éminences des vertus et des dons accordés séparément à certains, se réunirent dans la sainte Vierge, mais elles existèrent incomparablement plus grandes et plus élevées en elle qu'en chaque Saint du Nouveau Testament. Grande sans doute fut la force de saint Laurent, insigne la charité de Marie-Madeleine, admirable le zèle de notre bienheureux Père saint Dominique, incomparable l'humilité de saint François, profonde la sagesse de saint Thomas d'Aquin, sans parler de saint Jean Baptiste et des Apôtres qui surpassèrent en grâce,

¹ Œuvres, liv. VIII. — ² 1^{re} de la 2^e, quest. cix, art. 2. — ³ *Commentaires sur la III^e Partie de saint Thomas*, tom. II, disp. 4, sect. 6.

en mérites, en vertus et en dons tous les justes ; mais la grâce de la Vierge Mère de Dieu fut plus grande et plus sublime. « Elle éleva le sommet de ses mérites au-dessus de tous les chœurs des Anges jusqu'au trône de la Divinité, » dit saint Grégoire le Grand ¹.

Rien de surprenant en cela, car il est très-juste et très-raisonnable que la Mère de Dieu, la Reine de tous, possède auprès de Dieu plus de richesses et d'ornements, plus de grâce et d'autorité, que tous les domestiques et les serviteurs. Dites-moi, je vous prie, s'il était en votre pouvoir de choisir ou de créer votre mère, ne la formeriez-vous pas exempte de tous les maux que vous détestez et ornée de tous les biens où vous vous plaisez ? Puisque « la gloire des enfants est dans leurs parents ², » l'honneur de la mère intéresse l'honneur du fils, et le Christ n'a rien eu de plus cher au monde que sa Mère. Donc, celui qui de toute éternité s'est choisi sa Mère et l'a formée dans le temps de ses mains, l'a faite telle qu'elle fût pleinement exempte du péché qu'il déteste par-dessus tout ³, et l'a comblée et ornée de toute espèce de grâces, de vertus et de dons.

VI. — *Troisième règle.* La plénitude de grâce n'a pas seulement rempli l'âme de Marie, elle a encore rejailli sur son corps : 1° parce que Dieu a daigné se faire homme avec sa chair ; 2° parce que cette grâce a fait disparaître de sa chair la loi du péché, l'appétit charnel opposé à l'esprit que les théologiens appellent foyer. Ils l'appellent de ce nom parce que, de même que le foyer s'embrase aisément et s'enflamme, de même cet appétit dissolu et rebelle, qui procède du péché, entraîne au péché et allume dans l'homme les mauvaises concupiscences. L'Apôtre a dit à ce sujet : « Par l'âme j'obéis à la loi de Dieu, par la chair j'obéis à la loi du péché. » Aucun Saint n'a jamais été exempt de cette loi, aucun n'a reçu cette plénitude de grâce que sa chair fût complètement soumise à l'esprit. En effet, quoique la grâce empêche l'esprit et l'âme des Saints de succomber à la chair et les en fasse triompher, elle n'oblige pas cependant la chair à se soumettre à

¹ *Commentaires sur le 1^{er} Livre des Rois.* — ² *Proverbes*, xvii, 6.

³ Quel argument en faveur du dogme de l'immaculée Conception ! On ne peut concevoir qu'il y ait eu des esprits assez obstinés pour ne pas en conclure cette vérité si heureusement reconnue aujourd'hui. (*Note du Traducteur.*)

l'esprit. De là vient qu'on dit du péché qu'il habite dans tous les hommes justes. Saint Paul disait : « Ce n'est pas moi qui fais cela, c'est le péché qui habite en moi ¹, » c'est-à-dire la concupiscence qui incline, porte au péché et le suggère. La sainte Vierge reçut ce privilège que, dans l'âme et dans le corps, dans l'esprit et dans la chair, elle était complètement soumise à Dieu, et qu'il n'y eut rien en elle qui répugnât à la volonté divine et à la raison ; car, à la première sanctification de la sainte Vierge, un foyer fut lié, et à la moindre sanctification, c'est-à-dire à la conception de la chair du Christ, il fut complètement détruit ², comme l'enseigne le plus grand des théologiens, saint Thomas d'Aquin ³.

VII. — *Quatrième règle.* La bienheureuse Vierge Marie reçut, en même temps que la grâce, toutes les vertus infuses et les autres dons divins ou dons du Saint-Esprit, désignés ordinairement sous le nom de vertus, dons et fruits du Saint-Esprit, toutes choses qui suivent comme une conséquence naturelle la grâce. C'est ce qui faisait dire à Salomon : « La sagesse s'est bâti une maison, elle s'est taillé sept colonnes ⁴. » Saint Ildephonse applique ce texte à la Mère de Dieu ⁵, ainsi que saint Bernard ⁶, parce que la sagesse du Père s'est bâti en elle une maison, quand elle prit notre chair de sa chair et habita pendant neuf mois dans son sein. Elle tailla en elle sept colonnes, quand elle la dota et l'orna des sept dons du Saint-Esprit. C'est la pensée développée par saint Pierre Damien, dans son *Sermon sur la Nativité de Marie*.

Il y a cependant des vertus qui impliquent une imperfection contraire, comme la pénitence qui signifie proprement une rétractation ou une détestation de quelque acte. Il y a aussi des vertus qui ne sont point héroïques, comme la continence qui indique la vertu dans un état où l'on trouve plusieurs mélanges du vice contraire, et où l'on subit des affections immodérées. On se demande si ces vertus existent dans la sainte Vierge.

¹ *Aux Romains*, vii, 17.

² Nous avons dit ailleurs comment toute cette doctrine devait être entendue et rectifiée. (*Note du Traducteur*.)

³ III^e Part., quest. xxvii, art. 3. — ⁴ *Proverbes*, ix, 1. — ⁵ *Sermon III, sur l'Assomption*. — ⁶ ix^e ou *Petits sermons*.

Or, il n'est pas douteux que ces vertus se soient trouvées dans la sainte Vierge, si vous leur enlevez tout ce qu'elles ont d'essentiel. La continence, en tant qu'habitude par laquelle on résiste aux mauvaises concupiscences, existant d'une manière vivace en soi, n'est point une vertu, c'est quelque chose d'inférieur à la vertu, comme l'enseigne le philosophe¹. Et, dans ce cas, il n'y a pas eu de continence en la sainte Vierge, qui n'avait aucune concupiscence mauvaise. Mais la continence, en tant qu'habitude résistant à la délectation par laquelle on s'abstient non-seulement des maux illicites, mais encore des choses licites moins bonnes, afin de s'attacher complètement aux choses bonnes et parfaites, est une vertu parfaite, selon l'enseignement de notre saint Docteur², et dans ce sens la continence a existé dans la sainte Vierge, à qui nulle vertu essentielle n'a fait défaut.

Quant à la pénitence, quoique actuellement elle n'ait pas existé dans la sainte Vierge, car elle n'a jamais accompli d'acte qui exigea une rétractation ou une détestation, elle exista en elle habituellement et dans le sens où la pénitence est appelée une vertu; car, en tant que participant à l'humanité, elle aurait pu pécher, quoique la grâce divine l'eût prévenue pour qu'elle ne péchât point.

VIII. — *Cinquième règle.* La bienheureuse Vierge Marie a eu une telle plénitude de grâce qu'elle empêchait en elle non-seulement les péchés opposés à la grâce, mais encore les dispositions au péché, telles que l'hébétement de l'esprit, la répugnance de la volonté, l'ignorance des choses spirituelles et autres choses semblables, qui ne se trouverent point en la sainte Vierge. En ce monde, aucun juste n'a été complètement exempt de péché, comme nous l'avons prouvé à la 87^e Conférence. Mais la bienheureuse Vierge Marie, par un don spécial de Dieu, n'a jamais commis le plus léger péché, ainsi que cela a été défini au Concile de Clermont, sous Urbain II, et au Concile de Trente³. Nous l'avons longuement prouvé à la Conférence précitée, et nous l'établirons par des preuves encore plus solides plus bas, quand nous traiterons de la pureté de l'âme de la bienheureuse Vierge Marie.

¹ Liv. VII. — ² 1^{re} de la 2^e, quest. clv, art. 1^{er}, à la 1^{re}. — ³ Session vi, canon 23.

O merveilleuse grâce de Dieu ! ô prérogative singulière ! quel Saint pourrait ici être comparé à la sainte Vierge ? Où en trouver un qui n'ait jamais dit une parole oiseuse ; qui n'ait jamais eu une imagination inutile ; qui n'ait jamais jeté un coup d'œil déplacé ; qui n'ait jamais perdu de temps ; qui n'ait, dans toute sa vie, jamais accompli un acte moins régulier ; qui, depuis son enfance jusqu'à la plus extrême vieillesse, se soit montré saint et juste dans tous et chacun de ses dires, gestes et pensers ? Aucun n'a été dans ce cas, évidemment. Or, en la bienheureuse Vierge, aucune parole, aucune action, aucune pensée, aucun désir qui n'aient été saints, justes et agréables à Dieu.

De plus, où en trouver un qui n'omette rien, pas la plus petite chose, de ce qu'il ne faut pas omettre ? Dans la sainte Vierge, on ne put jamais rencontrer la moindre omission digne de la plus petite réprimande.

Enfin, où est le Saint qui a possédé tous ses actes et toutes ses vertus au degré de sublimité des vertus de ce qu'on appelle l'âme purifiée ? La très-sainte Vierge a possédé cette grâce par laquelle elle était toujours préparée à une vertu héroïque, à exercer quelque acte que ce fût éminent et ardu d'une vertu quelconque. Avec la grâce de Dieu, nous parlerons plus longuement ailleurs de ces actes.

Mais ici se présente une difficulté. Il est certain que la sainte Vierge a dû réciter souvent l'Oraison dominicale que son Fils avait enseignée, mais comment pouvait-elle dire : « Pardonnez-nous nos offenses, » puisqu'elle avait passé sa vie entière sans commettre de fautes ? Chacun donnera la réponse qui lui paraîtra la plus vraisemblable. Pour moi, j'estime que la sainte Vierge disait : « Pardonnez-nous nos offenses, » pour autrui, pour l'Église universelle, et que, pour elle-même, elle rendait plutôt grâce des bienfaits reçus et en demandait la durée continuelle.

IX. — *Sixième règle.* La bienheureuse Vierge Marie possède une telle plénitude de grâce, qu'elle en répand sur les autres. La sainte Vierge a été pleine de grâce, et d'abord d'une grâce incréée, qui est Dieu lui-même par essence, grâce dont saint Ambroise ¹ disait : « C'est

¹ *Commentaires sur saint Luc.*

à bon droit que Marie est dite pleine de grâce, puisque seule elle a obtenu cette grâce que nulle autre n'avait méritée, d'être remplie de l'Auteur de la grâce. » Elle l'a été ensuite de la grâce de la tête, qui est principalement et proprement sise dans l'âme du Christ, qui a la vertu d'influer sur tous les membres de l'Église, comme chef de l'Église, suivant ces paroles de *saint Jean* : « Nous avons tous reçu de sa plénitude ¹. » Cette grâce, la sainte Vierge l'a reçue en si grande abondance de son Fils, qu'elle peut la communiquer largement à tous ceux qui se réfugient vers elle et implorent son secours. Voilà pourquoi on dit que dans le corps de l'Église le Christ est la tête, les Saints sont les membres et la sainte Vierge le cou. De même que le cou est, par la situation et la dignité, le plus voisin de la tête; de même la sainte Vierge, par la position locale et la dignité, est plus rapprochée du Christ que tous les autres membres. De plus, le cou étant situé intermédiairement entre la tête et les membres, toute la vertu de la tête, le mouvement, la sensation, l'influence, découle de la tête dans les membres par le cou; de même, tous les secours divins, les dons, les bienfaits, les indulgences, les grâces, nous sont communiqués par Marie. De plus encore, toutes les fumées, les vapeurs et les souffles des membres ne montent à la tête que par le cou; de même, toutes nos prières, oraisons, supplications, tous nos soupirs et nos gémissements ne montent à Dieu que par ce cou très-suave. On dirait que, comme le Christ nous est venu du Ciel par elle, il veut nous accorder toutes ses grâces par elle aussi. C'est ce qui faisait dire à *saint Bernard*, dans un de ses sermons *sur la Nativité de la Vierge* : « Dieu n'a rien voulu nous donner qui ne passât par les mains de Marie. » Le patriarche *saint Germain*, dans son sermon *sur la Ceinture de la sainte Vierge*, est du même sentiment : « Vierge très-sainte, lui dit-il, nul ne sera sauvé que par toi. »

Si donc nous sommes prudents, nous devons adresser toutes nos prières, nos supplications et nos actions de grâces à Dieu par ce col très-doux et très-large de la sainte Vierge, toujours exaucée. Elle daignera nous accorder la grâce de la plénitude de son Fils, Notre-Sei-

¹ 1, 16.

gneur Jésus-Christ, à qui, ainsi qu'au Père et au Saint-Esprit, soient louange, honneur, vertu et empire dans l'éternité des siècles. Ainsi soit-il.

DE LA PLÉNITUDE D'ABONDANCE.

X. — La bienheureuse Vierge Marie était pleine de grâce avant de concevoir le Fils de Dieu, mais, à la conception de son Fils, elle reçut une nouvelle et singulière perfection de sanctification à cause de la nouvelle et admirable présence du Verbe divin, d'après cette parole de l'Ange : « Le Saint-Esprit descendra en vous. » En effet, si, lorsque la sainte Vierge visita Élisabeth, la présence de Jésus-Christ sanctifia Jean Baptiste et remplit sa mère de grâce, à combien plus forte raison la sainte Vierge a-t-elle été sanctifiée quand ce même Fils de Dieu entra dans son sein ! C'est cette sanctification que le Docteur angélique ¹ appelle une plénitude d'abondance. Ailleurs, il dit que la grâce de la Vierge a été en quelque sorte consommée à la conception de son Fils ². Ici la difficulté grandit.

135^e CONFÉRENCE

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE A-T-ELLE, EN CONCEVANT LE FILS DE DIEU, REÇU UNE PLÉNITUDE DE GRACE TELLE QU'ELLE NE POUVAIT PLUS NI MÉRITER D'AVANTAGE NI CROÎTRE EN GRACE ?

SOMMAIRE. — 1. Ce qui est admis. — 2. Discussion. — 3. Opinion vraie. — 4. Preuves de raison. — 5. Exercices spirituels. — 6. Comment il faut entendre les partisans de l'autre opinion. — 7. Conclusion.

I — On s'accorde à dire que la Vierge a pu croître en grâce jusqu'à la Conception de son Fils, parce que jusqu'à ce moment elle a pu toujours tendre à la perfection, comme elle y tendait réellement par les actes que nous avons énumérés à la 96^e Conférence. Plus donc les œuvres de la Vierge furent parfaites, plus elle méritait une augmentation de grâce, tant qu'elle n'avait point conçu son Fils. Il sera également utile de voir la 124^e Conférence, où j'ai énuméré les actes par lesquels la glorieuse Vierge s'est disposée à être la Mère de Dieu.

¹ Opuscule LX. — ² III^e Part., quest. xxvii, art. 4.

II. — Mais c'est pour le temps qui s'écoula depuis l'incarnation du Verbe jusqu'à la mort de la Vierge, que la question est débattue entre les théologiens anciens et modernes, pour savoir si la sainte Vierge a pu mériter davantage et croître en grâce. Quelques-uns ont pensé que la sainte Vierge, à la conception de son Fils, a reçu une grâce aussi grande qu'une pure créature peut la recevoir, et par conséquent si parfaite qu'elle ne pouvait plus s'augmenter. En faveur de ce sentiment, on cite les plus graves théologiens : Scot ¹, Almain ², Richard ³, Alès ⁴, Durand ⁵. On cite aussi des Docteurs, comme saint Athanase, saint Damascène, saint Bernardin, Rupert et Suarez ⁶. Cette opinion devient encore respectable par le fait de l'autorité de saint Thomas, qui dit ⁷ : « La grâce de la Vierge fut consommée à la conception de son Fils. » Mais nous expliquerons plus bas sa pensée.

III. — Nonobstant cela, à la suite de plusieurs auteurs graves, anciens et doctes, j'affirme que la sainte Vierge a pu croître en grâce après la conception de son Fils. Il serait trop long d'énumérer les noms de ces auteurs. Choisissons entre mille celui de saint Thomas, le Docteur de l'Église catholique qui énumère les trois degrés de grâce que la sainte Vierge reçut dans le cours de sa vie : « Tout d'abord, dit-il, à sa sanctification elle acquit la grâce qui l'inclinait au bien ; à la conception du Fils de Dieu, sa grâce fut consommée et la confirma dans le bien ; à sa glorification, sa grâce fut consommée et la perfectionna dans la jouissance de tout bien ⁸. » Voilà comment s'exprime le saint Docteur. C'est insinuer assez clairement que la grâce, reçue par la sainte Vierge à la conception, n'a point été tellement consommée et parfaite qu'elle ne pût s'augmenter, car il montre comme plus parfait le troisième degré auquel la glorieuse Vierge est arrivée à sa glorification.

La même doctrine est insinuée par Rupert ⁹, quand il dit : « A sa première sanctification, la Vierge a été comme l'aurore ; à la conception de son Fils, comme la lune ; à la mort, comme le soleil. » Dans

¹ iv, Dist. 4, quest. vi, à la 5^e. — ² iii, Dist. 3, quest. iii. — ³ *Ibid.*, quest. iv, art. 4. — ⁴ III^e Part., quest. viii, mém. iii, art. 2, § 2, à la 1^{re}. — ⁵ iii, Dist. 3. — ⁶ *Commentaires sur saint Thomas*, III^e Part., tom. II, quest. xxvii, disc. 8, sect. 1 et 2. — ⁷ *Loc. cit.*, rép. à la 2^e. — ⁸ *Loc. cit.* — ⁹ *Sur les Cantiques*, liv. VI.

tous ses actes, depuis l'aurore, je veux dire depuis la première grâce, elle progressa en sainteté et en justice jusqu'au très-brillant soleil de la gloire éternelle, selon ce que dit Salomon de chaque juste : « Le sentier des justes est comme une lumière resplendissante qui s'accroît jusqu'au jour parfait ¹. »

Vous trouverez plusieurs arguments de ce genre dans Suarez ².

IV. — La raison nous prouve la même chose :

1° La bienheureuse Vierge Marie, pendant la conception de son Fils, est demeurée dans l'état du voyageur sans passer à l'état de compréhenseur, quoique quelques-uns, comme nous l'avons dit à la 93^e Conférence, affirment qu'elle a vu plus clairement Dieu, car cette vision n'a été que passagère, durant une extase qui a duré peu. Elle a donc reçu, pour lors, la grâce du voyageur, et l'essence de cette grâce est de pouvoir être augmentée. C'est aux voyageurs qu'il est dit : « Que celui qui est saint se sanctifie encore ³. »

2° De plus, la bienheureuse Vierge Marie, après la conception du Fils de Dieu, exerça plusieurs actes de vertu, rendit de nombreux services au Christ, supporta de nombreux labeurs pour l'élever et le nourrir, souffrit pour lui de nombreuses douleurs dans son âme au temps de sa Passion, et tout cela elle le subit par un amour très-parfait et dans un excès de charité. Qui pourrait croire que tant d'excellents actes de vertus, tant de services éminents rendus au Fils de Dieu, tant de douleurs et de tourments subis à sa mort, ne lui ont conféré aucun mérite, ne l'ont aucunement rendue plus chère et plus agréable à Dieu?

3° En outre, la grâce dans l'homme voyageur n'est point oisive de soi. Nous le savons par le témoignage de saint Grégoire le Grand : « L'amour de Dieu n'est jamais oisif, il opère de grandes choses quand il est dans une âme. Là où il n'opère rien, ce n'est point un amour véritable ⁴. » Or, si ce fut vrai pour quelques voyageurs, c'est bien pour la sainte Vierge qu'il a dû être vrai que l'amour de Dieu ne cesse jamais de travailler. En effet, la Vierge ne résista jamais à la grâce divine; elle n'opposa aucun obstacle à son efficacité. L'habitude de la

¹ Proverbes, iv, 18. — ² Loc. cit. — ³ Apocalypse, xxii, 11. — ⁴ xxx^e Homélie sur les Évangiles.

grâce et de la charité opérait donc dans toute son intensité, et par conséquent elle méritait par tous ses actes.

V. — 4° Enfin Marie vivait dans un exercice assidu et presque continu de bonnes œuvres. Avant la conception de son Fils, elle priait assidûment dans le temple, vaquant assidûment aussi à l'étude des saintes Lettres, à la méditation de la loi divine, à la contemplation et à d'autres saints exercices. Après la conception et l'enfantement de son Fils, la conversation fréquente et la présence continuelle de ce dernier l'excitaient à de très-fréquents et très-fervents actes de charité. Ses paroles et ses exemples la faisaient beaucoup avancer. Après l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, elle persévérait avec les Apôtres et les autres fidèles dans la prière, la visite assidue des Lieux saints, l'usage quotidien de la très-sainte Eucharistie et autres pieux ministères. Par rapport à ces exercices de la sainte Vierge, rappelez-vous ce que nous avons dit à la 93^e Conférence. Qui pourra donc nier que, par tous ces actes et ces bonnes œuvres, la sainte Vierge ait mérité une augmentation de grâce et de charité?

VI.—Pour ce qui est des Docteurs dont l'autorité a été alléguée au début de cette Conférence contre notre sentiment, ils doivent n'être entendus qu'avec réserve et interprétés qu'avec respect.

Et d'abord, saint Thomas, dont l'autorité nous impressionne le plus, n'a jamais reconnu en la sainte Vierge, à partir du moment où elle conçut son Fils, une grâce tellement consommée qu'elle ne pouvait plus croître. Il appelait cette grâce consommée dans le sens de nécessité, de stabilité et de confirmation dans le bien. Voici ses propres expressions : « A la conception de son Fils, la grâce de la sainte Vierge a été consommée en la confirmant dans le bien. » Ce n'est donc point là une confirmation pure et simple, c'est une consommation dans le sens de confirmation dans le bien.

On peut interpréter de la même manière les autres Docteurs.

VII. — Croyons donc que la bienheureuse Vierge Marie, pendant cette vie mortelle, a continuellement progressé en grâce et en charité. A son exemple, progressons dans la pratique des bonnes œuvres, afin que par son intercession nous méritions d'obtenir les joies de la vie éternelle. Ainsi soit-il.

136° CONFÉRENCE

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE A-T-ELLE EU LES GRACES SACRAMENTELLES ?
DE QUELS SACREMENTS ?

SOMMAIRE. — 1. Principe général. — 2. Doutes. — 3. Sentiments vrais. — 4. Explication. — 5. Quatre Sacrements. — 6. Le Baptême. — 7. L'Eucharistie. — 8. La Confirmation. — 9. L'Extrême-Onction. — 10. Conclusion. — 11. Transition.

I. — La foi orthodoxe nous enseigne que les sacrements de la loi nouvelle confèrent la grâce, les vertus infuses, les dons du Saint-Esprit, comme nous l'apprend le concile de Trente¹. Or, la raison prouve que la bienheureuse Vierge Marie a possédé cette grâce et cette augmentation de grâce, si toutefois elle a reçu les sacrements. En effet, puisque les chrétiens qui n'opposent point d'obstacle reçoivent la grâce par les sacrements, et puisqu'ils augmentent en grâce en proportion des dispositions meilleures qu'ils y apportent, à plus forte raison la sainte Vierge. Elle n'était point de pire condition que les autres justes, et les sacrements ne furent pas moins efficaces en elle; au contraire, ils le furent davantage, parce qu'elle les recevait avec des dispositions meilleures.

Il suffit donc d'étudier et d'expliquer la manière dont Marie reçut la grâce et l'augmentation de la grâce dans les sacrements, quels sont les sacrements qu'elle reçut et ceux qu'elle ne reçut pas.

II. — Quant à la manière de recevoir la grâce, on se demande comment la sainte Vierge a reçu la grâce et l'augmentation de la grâce par les sacrements, alors que sa grâce était si parfaite et si intense, qu'elle dépassait de beaucoup la grâce sacramentelle ordinaire.

De plus, le baptême est de soi institué pour servir de remède au péché originel; il a été établi pour donner la première grâce: comment donc la bienheureuse Vierge Marie a-t-elle reçu le baptême, puisqu'elle n'a pas eu de péché originel, et puisque, pleine de grâce depuis sa naissance, elle n'avait point besoin de la première grâce?

En outre, certains sacrements ont été institués uniquement pour

¹ Session VII, canon 8.

ceux qui ont quelquefois péché actuellement, comme la pénitence et l'extrême-onction : comment donc la bienheureuse Vierge Marie a-t-elle reçu ces sacrements, dont elle n'avait pas la matière en elle-même, n'ayant jamais péché actuellement ?

III. — Néanmoins, la chose est certaine, elle est prouvée par l'assentiment des plus graves théologiens. La bienheureuse Vierge Marie a reçu les sacrements déjà institués par le Christ, dont son sexe était capable et dont la forme pouvait être proférée sur elle; elle a profité de leurs fruits. Chaque mot porte pièce.

IV. — J'ai dit *les sacrements déjà institués par le Christ*, à cause du mariage que la Vierge n'a point contracté après que le Christ en a eu fait un sacrement de la loi nouvelle.

J'ai dit *dont son sexe était capable*, à cause de l'Ordre, que la sainte Vierge ne pouvait recevoir, le sexe féminin étant exclu, tant sous l'Ancien que dans le Nouveau Testament, des fonctions sacrées, et le sacerdoce n'étant jamais conféré à aucune femme, même consacrée à Dieu.

J'ai dit *dont la forme ne pouvait être prononcée par elle*, à cause de la pénitence, dont la forme ne pouvait être prononcée sur la Vierge, qui n'offrait point de matière à ce sacrement, n'ayant jamais péché.

Je sais que le bienheureux Albert le Grand, l'illustre Docteur de notre Ordre ¹, assure que la sainte Vierge se confessa à saint Jean l'Évangéliste. Mais ce n'était point là une confession sacramentelle, parce que la sainte Vierge n'accusait point là de péchés. Si elle eût dit : « J'ai péché, » par cela seul elle eût péché, puisque, en réalité, elle n'avait jamais commis de faute. Mais elle reconnaissait pour lors les bienfaits divins, elle confessait son indignité vis-à-vis d'un tel Fils, de telles grâces, de tous les dons qui l'ornaient, ainsi que l'explique le même Docteur.

V. — La raison nous persuade que la sainte Vierge a reçu les quatre autres sacrements. En effet, puisqu'elle a observé avec tant de soin la loi ancienne et ses cérémonies, comme on le voit pour la loi de la purification et la célébration des solennités que la sainte Vierge garde,

¹ Sur le *Missus est*, chap. LXXIV.

à plus forte raison doit-on croire qu'elle a observé les préceptes de la loi nouvelle et reçu ses sacrements, surtout en sachant combien les sacrements évangéliques renfermaient de vertu et de dignité.

Il convenait aussi que la sainte Vierge usât des sacrements et des cérémonies proposés communément dans l'Église, pour l'exemple des autres fidèles et par respect pour les sacrements institués par le Christ, non moins que pour donner un exemple d'humilité.

Et quoique sa grâce fût déjà tellement intense qu'elle dépassait toute grâce sacramentelle, néanmoins la réception des sacrements l'augmentait encore, car la grâce et la charité peuvent indéfiniment s'accroître en cette vie, comme nous l'apprend saint Thomas ¹.

VI. — Pour le baptême, il est certain que la sainte Vierge l'a reçu. L'autorité et la raison nous le prouvent :

1^o L'autorité. — Euthyme ² nous enseigne expressément que « quelques écrivains rapprochés des temps apostoliques ont raconté que le Christ a baptisé saint Pierre et la sainte Vierge, sa Mère, et que saint Pierre baptisa les autres Apôtres. » La foule des théologiens est unanime à cet égard, comme on peut le voir chez Lorin ³, Canisius ⁴ et d'autres.

2^o La raison. — Le précepte relatif au baptême a été proposé d'une manière générale à tous : « Si l'on ne renaît de l'eau et du Saint-Esprit, on ne pourra entrer dans le royaume de Dieu ⁵. » Il n'est pas nécessaire que nous exceptions la sainte Vierge de cette loi universelle. Il est même très-convenable que nous lui attribuions ce que nous proclamons des autres justes, à leur très-grande louange. Qui croira, en effet, la sainte Vierge assez négligente des choses saintes pour ne se laisser aucunement émouvoir par le précepte du Christ relatif à la réception du baptême, ni par son exemple, puisque tous savaient qu'il avait été baptisé par saint Jean dans le Jourdain? Si donc, comme cela est, Marie a reçu le baptême, elle n'a point éprouvé une mince vertu de ce sacrement. Sans doute, le baptême ne la purifia point du péché, puisqu'elle était pure et immaculée ; il ne lui con-

¹ 2^e de la 2^e, quest. xxiv, art. 7. — ² *Commentaires sur saint Jean*, chap. III. —

³ *Commentaires sur l'Épître de saint Jacques*, chap. v, §. 11. — ⁴ *Mariologie*, 1, 9. —

⁵ III, 5.

féra point la première grâce, puisqu'elle avait reçu déjà la plénitude de grâce, mais elle en reçut une augmentation de grâce. Le baptême la fit membre de l'Église instituée par le Christ, la rendit semblable aux autres membres du Christ, marqua son âme d'un sceau lumineux et sacré, lui donna le pouvoir de recevoir les sacrements de la loi nouvelle, car le baptême est la porte de tous les sacrements.

VII. — Il est également certain que la sainte Vierge reçut souvent la très-sainte Eucharistie, parce que, aux commencements de l'Église naissante, tous les fidèles la recevaient tous les jours avec fruit et joie, selon le témoignage de saint Luc ¹. A plus forte raison donc la sainte Vierge observa cette coutume, elle qui brûlait d'un plus vif amour pour son Fils et qui voulait observer plus soigneusement son commandement relatif à la réception de ce sacrement.

VIII. — Je ne doute aucunement qu'elle ait reçu la confirmation, quoiqu'elle ne l'ait pas reçue avec le signe visible qui constitue le sacrement. Au jour de la Pentecôte, elle reçut, ainsi que les Apôtres, d'une manière très-parfaite, l'effet de la confirmation sous le point de vue de la grâce et du caractère. Et, comme ce sacrement ne peut se répéter, elle ne le reçut pas une seconde fois sous la forme sensible et sacramentelle.

IX. — Pour l'extrême-onction, il y a discussion entre les théologiens. Paludanus ², Victoria ³, ainsi qu'Eckius ⁴, affirment que la bienheureuse Vierge Marie était incapable de ce sacrement, parce que, n'ayant aucun péché, la forme eût été fautive : « Que Dieu te pardonne ce que tu as commis par la vue, l'ouïe, » etc., et parce que ce sacrement n'eût rien ajouté à sa grâce. En outre, ce sacrement est conféré pour fortifier le malade contre la maladie et lui ôter les angoisses de l'âme, les assauts et les tentations du démon, toutes choses dont on croit que la sainte Vierge a été exempte, puisqu'elle est morte sans maladie, puisqu'elle n'a éprouvé ni angoisses d'esprit ni assauts du démon.

Je crois cependant qu'il est plus probable que la sainte Vierge, avant de mourir, a reçu l'onction de l'huile sainte, non point pour

¹ Actes, II, 42. — ² In IV, dist. xxiii, quest. III, art. 2. — ³ Somme, n° 222. — ⁴ Homélie LVI, sur les Sacrements.

détruire le péché ou les restes du péché, ni pour reconforter son âme contre la maladie, ni pour chasser les angoisses du péché et les assauts du démon, mais pour donner en tout aux fidèles l'exemple de l'humilité et de la vie chrétienne. C'est l'enseignement du bienheureux Albert le Grand ¹, de saint Antoine ², de saint Bernardin ³, de Silvestre de Prierio ⁴ et de plusieurs autres auteurs cités par Lorin ⁵.

Si donc la Vierge, comme il est permis de le croire, a reçu le sacrement d'extrême-onction, elle éprouva une très-grande efficacité de ce sacrement; car si elle n'obtint pas la rémission des péchés, qui est l'effet propre de ce sacrement, elle reçut du moins la grâce, qui est l'effet commun à tous les sacrements.

La forme de l'extrême-onction : « Que Dieu vous remette tous les péchés que vous avez commis, » etc., ne fut point fautive en elle. En effet, la rémission du péché dans ce sacrement n'est point un effet nécessaire, c'est un effet hypothétique et conditionnel, comme l'indique clairement l'Apôtre saint Jacques ⁶ : « S'il est en état de péchés, ils lui seront remis. » La pratique de l'Église nous le prouve bien. Lorsqu'on fait l'onction sur un sens dont le malade a été privé pendant toute sa vie, les yeux d'un aveugle, les oreilles d'un sourd, on conserve pour ce sens la forme ordinaire. Ou bien encore, et cela arrive souvent, lorsqu'on fait les saintes onctions sur un malade qui vient de recevoir le sacrement de pénitence, l'extrême-onction ne lui obtient pas la rémission des péchés qui lui ont déjà été remis par la pénitence, mais il reçoit la grâce sacramentelle.

X. — Par ces divers modes, la sainte et glorieuse Vierge Marie augmenta en grâce; par ces moyens, elle obtint une grande abondance de vertus et un incroyable amas de mérites. Ces mérites furent d'ailleurs d'autant plus abondants en elle, et elle acquit une justice et une sainteté d'autant plus grandes qu'elle n'admit jamais aucune impureté dans son cœur, et qu'elle fut toujours exempte de tout aiguillon de concupiscence et de toute tache du péché.

XI. — Et maintenant, pour conclure ce discours sur les grâces de

¹ *Mariale*, chap. LXXII et LXXIV. — ² III^e Part., tit. XIV, chap. VIII, § 3. —

³ *Mariale*, IV^e part, sermon XI, § 3. — ⁴ *Rose d'Or*, III^e traité, quest. *Impertinentibus*, cas 43. — ⁵ *Loc. cit.* — ⁶ v, 15.

la Mère de Dieu, expliquons l'amas de grâces que la sainte Vierge recueillit dans tout le cours de sa vie, dans quel degré et avec quelle intensité elle posséda la grâce lorsqu'elle passa de cette vie mortelle à la vie céleste et éternelle. C'est la plénitude appelée par le saint Docteur *plénitude d'excellence*.

137^e CONFÉRENCE

QUELLE FUT L'EXCELLENCE ET QUELLE FUT LA SUPÉRIORITÉ DE LA GRACE DANS LA SAINTE VIERGE, PAR RAPPORT A LA GRACE ACCORDÉE AUX ANGES ET AUX SAINTS, PRIS SÉPARÉMENT OU COLLECTIVEMENT.

SOMMAIRE. — 1. Règle uniforme suivie par la Providence dans la création. — 2. Application à Marie, prouvée par cinq raisons. — 3. Un calcul ingénieux. — 4. Témoignage des saints Pères. — 5. L'infinité. — 6. Huit motifs de cet excès de grâce.

I. — L'admirable Créateur et Père de tout l'univers, Dieu, a disposé la triple machine de ce monde de manière que, dans chaque ordre, il y eût un être qui surpassât les autres en grandeur et en noblesse. C'est ainsi que nous voyons parmi les éléments un élément, le feu, qui par sa grandeur l'emporte sur les autres. Parmi les orbes célestes, il y en a un, le premier mobile, ou, suivant les scolastiques, le ciel empyrée, qui surpasse les autres par sa masse. Parmi les neuf chœurs des Anges, il y en a un, celui des Séraphins, qui surpasse tous les autres en grâce, en charité, en sagesse. Parmi les Anges de ce chœur suprême, il y en a un qui, par la grâce, la charité, la perfection et la béatitude, dépasse tous les Anges inférieurs, non-seulement pris à part, mais pris collectivement. Dans l'Église aussi, tous les degrés du pouvoir spirituel qui se trouvent dans les acolytes, les sous-diacres, les diacres, les prêtres, les prieurs, les provinciaux, les généraux, les évêques, les archevêques, les patriarches, nous les voyons réunis et existant dans la personne du Souverain-Pontife, à tel degré que son pouvoir suprême dépasse de beaucoup le pouvoir de tous ses inférieurs réunis. De même aussi, dans l'ordre surnaturel, il était convenable de produire une créature qui reçût en elle une plénitude de grâce telle qu'elle surpassât tous ses inférieurs sous ce rapport de la grâce.

II. — Or, il convenait que cette créature fût la bienheureuse Vierge Marie, car il était très-convenable qu'elle reçût une grâce très-supérieure et qu'elle dépassât les grâces de tous les autres prises collectivement :

1° Parce qu'elle a été très-rapprochée du Christ, la source éternelle de toutes les grâces. On connaît l'axiome philosophique : plus un être approche du premier principe, et plus il participe aux effets de ce premier principe. C'est ainsi que plus on approche du soleil, principe de la lumière et du feu, principe de la chaleur, plus on s'éclaire et plus on se réchauffe. Or, le Christ est le principe de la grâce, auctoritativement selon la divinité, instrumentalement selon l'humanité, comme l'enseigne saint Jean : « La grâce et la vérité ont été faites par Jésus-Christ ¹. » Celui-là donc qui s'approchera davantage de Jésus-Christ par son innocence et la sublimité des vertus, sera rempli d'une plus grande splendeur de la grâce. Or, Marie fut plus unie à Jésus-Christ que tous les Saints et tous les Esprits bienheureux sous le rapport de l'humanité. Donc, elle mérita d'obtenir du Christ une plus grande plénitude de grâce.

Tout comme d'innombrables fleuves coulent de l'immense Océan, les cours de la grâce sortent tous du Christ. Les Apôtres tirent de lui la doctrine évangélique, les martyrs la force, les Docteurs la sagesse, les Confesseurs la sainteté, les pontifes l'autorité, les vierges la pureté. « Tous nous avons reçu de sa plénitude. ². » Or, la sainte Vierge a été la plus rapprochée de cette source ; elle a dû y puiser une plénitude de grâce supérieure à celle de tous les autres.

La table d'un livre contient en abrégé toute la trame et toute la matière de ce livre ; de même la bienheureuse Vierge Marie résume en elle les vertus et les mérites de tous les Saints. Voilà pourquoi saint Matthieu, composant le livre des ancêtres du Christ, « Livre de la génération, » plaça à la fin la bienheureuse Vierge Marie comme table, parce qu'elle renferme en elle-même, comme dans un résumé, l'immense largeur et la majesté des vertus de tous les anciens patriarches, prophètes, rois, juges et prêtres. C'est pourquoi saint Épiphane ³

¹ 1, 17. — ² Jean, 1, 16. — ³ *Discours sur les Louanges de Marie.*

dit : « La Vierge Mère de Dieu est sans tache et entièrement pure ; elle est la Reine de tous, plus élevée que les habitants des cieus, plus pure que les rayons et les splendeurs du soleil, plus digne d'honneur que les Chérubins, plus sainte que les Séraphins, et, sans comparaison, plus glorieuse que tous les autres chœurs des milices angéliques. » Saint Jean Chrysostome dit encore plus clairement dans son sermon *sur la Nativité de la sainte Vierge* : « Quoi de plus saint qu'elle ? Ce ne sont ni les prophètes, ni les Apôtres, ni les martyrs, ni les patriarches, ni les Trônes, ni les Dominations, ni les Séraphins, ni les Chérubins. En un mot, parmi les créatures visibles et invisibles, on ne peut rien trouver de plus grand ou de plus excellent. » Saint Laurent Justinien apporte son contingent de témoignage dans le sermon *sur la Nativité de la Vierge* : « Aucun mortel, quoique doué d'un très-grand nombre de dons célestes, ne peut être comparé à la Vierge. La sainte Vierge dépasse les mérites des patriarches, des prophètes, des Apôtres, des martyrs et de tous les Saints. » Saint Pierre Damien favorise aussi cette doctrine dans son III^e sermon *sur la Nativité de la Vierge* : « Le très-excellent chœur des patriarches, le nombre providentiel des prophètes, le sénat magistral et judiciaire des Apôtres, l'armée victorieuse des martyrs, aucun des anciens Pères, aucun de ceux qui suivront, rien ne pourra être comparé à la sainte Vierge. »

2^o Il est avéré que Dieu confère des grâces plus grandes à ceux qu'il honore d'un plus grand amour d'amitié, puisque la grâce se répand par l'amour. Or, nul n'ignore qu'un fils aime sa mère plus que tous ses serviteurs. Puis donc que Marie est la Mère de Dieu, il s'ensuit qu'elle a aimé Dieu plus que tous les Saints et que, par conséquent, Dieu lui a conféré plus de grâce à elle seule qu'à tous les Saints ensemble. Il est juste qu'un fils roi accorde plus de largesses à sa mère qu'à tous ses serviteurs ensemble. C'est ce qu'a fait le Christ, Roi des cieus, envers la Vierge Marie, sa Mère bien-aimée. Il lui a accordé plus de richesses spirituelles, plus de grâces, de vertus et de dons célestes qu'à aucun autre Saint, Ange ou homme. Ce que considérant, saint Jean Damascène¹ dit : « Il y a une différence infinie

¹ Discours *sur la Mort de la Vierge*.

entre la Mère de Dieu et les serviteurs de Dieu. » Et saint Jérôme, ou du moins l'auteur du *Sermon sur l'Assomption* qu'on trouve dans ses œuvres, dit : « De même que nul n'est bon en comparaison de Dieu, de même nulle créature, quand même il serait prouvé qu'elle possède d'innombrables vertus, n'est parfaite en comparaison de la Mère de Dieu. » Saint André de Crète, dans son *Sermon sur l'Assomption*, interpelle la Vierge, en disant : « O Vierge, Reine de toute la nature humaine, qui ne pouvez entrer en comparaison avec personne, excepté Dieu seul, vous êtes plus élevée que toutes les autres. » Saint Anselme est du même sentiment dans son traité *de la Conception de la Vierge* : « O souveraine, rien n'est égal, rien n'est comparable à vous. Tout ce qui est, est ou au-dessus, ou au-dessous de vous. Au-dessus de vous, il n'y a que Dieu. Au-dessous de vous, il y a tout ce qui n'est pas Dieu. » Que peut-on dire de plus grand, que peut-on penser de plus sublime touchant la Vierge ?

3° Il faut croire que la bienheureuse Vierge Marie est en toutes choses, autant que faire se peut, semblable à son Fils, comme l'a savamment remarqué notre ingénieux Cajetan, dans son opuscule *sur le Spasme de la Vierge*. Or, la grâce du Fils surpasse toutes les grâces des Anges et des hommes. Il doit donc en être de même de la grâce de la Mère. Notre saint Docteur confirme cette conclusion dans sa *x^e Leçon sur saint Jean*, quand, comparant la plénitude de la grâce dans le Christ, en Marie et chez les autres Saints, il dit : « Il y a une triple plénitude de grâce : 1° la première est une plénitude de suffisance, qui rend quelqu'un suffisamment capable d'accomplir des actes méritoires et excellents. Elle s'est trouvée en saint Étienne, que les *Actes des Apôtres* appellent plein de grâces¹, et peut-être chez d'autres saints personnages ; 2° la seconde est une plénitude de redondance ; c'est elle qui se trouve dans la Vierge mère de Dieu, de laquelle la grâce a rejailli sur nous tous par son Fils qu'elle a enfanté ; 3° la troisième est une plénitude d'efficiencie ; elle est propre et particulière à Jésus-Christ, source et créateur de toutes les grâces. La plénitude de la grâce dans le Christ et en Marie paraît donc n'avoir

¹ vi.

que cette différence, d'après la pensée de saint Thomas, que la première est efficiente et que l'autre ne l'est pas. Donc, sous le rapport de la plénitude de redondance, Marie est semblable à Jésus-Christ. De même donc que le Christ dépasse la grâce de tous les Anges et les grâces de tous les hommes, quand même on les réunirait en un seul tout, de même la grâce de Marie vainc et dépasse les grâces de tous les Saints réunies en un seul amas. Sophronius, dans son *Sermon sur l'Assomption*, nous enseigne cette doctrine : « En Marie est venue la plénitude de toutes les grâces, qui est dans le Christ, » de toute la grâce communicable ; 4° on le prouve encore par les semblables. La mer contient plus d'eau dans son sein que tous les fleuves, toutes les sources, tous les puits, tous les réservoirs ensemble ; or, Marie signifie mer, comme nous le disent le bienheureux Albert le Grand¹ et saint Bonaventure². Donc, elle a contenu en elle-même plus de grâces que tous les fleuves et tous les réservoirs réunis des Anges, des patriarches, des prophètes, des Apôtres et des autres Saints. De là vient que saint Jean Damascène appelle Marie « un abîme de grâce³, » et saint Épiphane « une mer spirituelle⁴. » Saint Bonaventure, dans son opuscule *sur les Louanges de la Vierge*⁵, applique à la sainte Vierge ce texte de l'*Écclésiaste* : « Tous les fleuves entrent dans la mer, et la mer ne déborde point⁶, » parce que tous les fleuves entrent en Marie et n'excèdent point sa dignité. De là vient, dit-il, que « comme la mer contient les eaux, de même Marie contient les torrents des grâces ; » 5° la même chose se prouve et se démontre clairement par la perfection des actes méritoires qui augmentèrent la grâce de la sainte Vierge, par leur intensité continue, leur nombre et la longueur du temps pendant lequel la bienheureuse Vierge Marie mérita en cette vie.

a) L'opinion des plus graves théologiens est que la Vierge, à sa première sanctification, à la première infusion de la grâce en elle, reçut une plénitude de grâce comme aucun Ange et aucun homme n'en a jamais reçu, n'a jamais pu ou ne pourra jamais en recevoir ; ce

¹ Sur le *Missus est*. — ² *Miroir*, chap. III. — ³ II^e *Discours sur l'Assomption*. — ⁴ *Livre des Louanges de la Vierge*. — ⁵ Chap. II. — ⁶ I, 7.

sentiment, nous l'avons prouvé plus haut, à la 134^e Conférence, par de nombreuses raisons et de fortes autorités.

b) Il est certain que la sainte Vierge, depuis le premier instant de l'usage de son libre arbitre jusqu'à son bienheureux trépas, a été toujours dans un acte continu de mérite, comme nous l'avons longuement prouvé à la 96^e Conférence.

Il est très-certain également que tous les actes de la sainte Vierge procédaient d'une charité très-parfaite, et que par conséquent ils furent très-parfaits, très-intenses, produits totalement par l'effort de la grâce, de la charité et de la motion divine, comme nous l'avons montré dans la même Conférence. Or, notre saint Docteur nous apprend ¹ que la grâce s'accroît toujours par tous les actes méritoires produits en vertu de l'habitude précédente. Or, la très-sainte Mère de Dieu a vécu non point seulement cinquante ans, comme le veut l'opinion vulgaire confirmée par le nombre des grains réunis en chapelet, enseignée dès la plus haute antiquité par Eusèbe, Denys le Chartreux et autres savants Docteurs, et corroborée par le suffrage de sainte Brigitte ²; ou bien soixante-et-douze ou treize ans, opinion rendue très-probable par les preuves exposées par Pierre-Antoine Spinelli ³, qui les emprunte au cardinal Baronius et à d'autres.

III. — Cela posé, contemplez et admirez l'immensité de la grâce de la Vierge Marie. Par son premier acte méritoire, elle a mérité plus que l'Ange suprême dans le premier acte libre qui consumma son mérite; car la grâce et la charité sont les sources du mérite, et si dans sa première sanctification elle reçut plus de grâces que l'Ange le plus élevé, par son premier acte elle mérita plus que cet Ange. Par ce premier acte, que je suppose plus intense par le fait de l'habitude de la grâce qui lui fut infusée dans sa première sanctification, elle doubla la charité préexistante, et par conséquent la grâce. Au second acte, que l'habitude précédente rendit également plus intense, elle doubla encore la grâce, et ainsi de suite au troisième, au quatrième, au cinquième, etc. Jusqu'au millième et à l'innombrable, elle doubla sa grâce par le nombre considérable d'actes méritoires qu'elle fit en méritant

¹ 2^e de la 2^e, quest. xxiv, art. 6. — ² Révélations, liv. VII, chap. xxvi. — ³ *Mariale*, vi, 10.

continuellement pendant soixante ou soixante-dix ans. Or, l'acte suivant était pour le moins deux fois plus parfait que l'acte précédent. Si vous comptez exactement, vous trouverez que la bienheureuse Vierge Marie, à la fin de sa vie, a mérité par un seul acte tous les degrés de grâce qu'elle avait obtenus, pendant tout le reste de sa vie, par tous les modes et les actes de sa sanctification et de l'augmentation de la grâce en elle.

Parlons plus clairement. Soit la grâce infuse de la Vierge à sa sanctification : cent. Dans son premier acte, la sainte Vierge agit en vertu et sous l'influence de toute la grâce qui lui était infuse, comme nous l'avons prouvé à la 96^e Conférence. Et, comme cet acte était produit en vertu d'une habitude si intense, avec toute la force, l'efficacité, la puissance et le secours proportionnés, la sainte Vierge, par un acte semblable, méritait autant de degrés de grâce et de charité qu'elle en avait auparavant, et ainsi, après son premier acte, la grâce de la sainte Vierge avait atteint deux cents degrés. Cette même grâce fut doublée par le second acte méritoire que l'habitude précédente rendait plus plus intense, et la grâce de la sainte Vierge atteignit quatre cents degrés. Le troisième acte la porta à un nouveau double, à huit cents. Et ainsi de suite pour tous ses actes méritoires, qui tous étaient très-fréquents et qui tous perfectionnaient, en la portant au double, la grâce en elle. Et à la fin, l'accroissement était devenu tel que l'esprit humain peut à peine le comprendre.

Voici une table qui montre comment chaque acte de la sainte Vierge portait au double le mérite de l'acte précédent. Soit toujours le premier acte : cent, les suivants seront deux cents, quatre cents, huit cents, mille six cents, trois mille deux cents, neuf mille quatre cents, douze mille huit cents, etc. En procédant de la sorte, vous arriverez, pour le trentième seulement, au total de vingt-six milliards quatre cent quarante-deux millions sept cent quarante-cinq mille six cents. Ce dernier chiffre vous prouve combien a dû être immense le trésor des mérites de la sainte Vierge à son dernier degré, puisque, depuis le premier acte jusqu'au trentième, elle avait déjà acquis vingt-six milliards quatre cent quarante-deux millions sept cent quarante-cinq mille six cents degrés. Et que serait-ce si nous voulions calculer

jusqu'au centième, jusqu'au millième, jusqu'à un acte plus reculé encore ? Il est, en effet, très-croyable que la sainte Vierge, pendant tout le temps de sa vie, a produit un nombre presque incalculable d'actes méritoires, sans jamais discontinuer ni se donner de répit. Donc, cette augmentation devient alors inexplicable et incompréhensible.

IV. — Si je ne me trompe, c'est la pensée des saints Pères, quand ils ont proclamé la grâce de la sainte Vierge immense, ineffable, incomparable, incompréhensible, suréminente, inaccessible, élevée jusqu'au trône de la divinité, comme Dieu seul. Écoutons-les parler.

Saint Épiphane dit : « La grâce de la sainte Vierge est immense ¹. » Saint Anselme : « Aucun homme ni aucun Ange ne peut pénétrer l'immensité de l'amour divin de la Vierge ². » Et encore : « La grâce de cette femme est ineffable, elle mérite la stupéfaction de tous les siècles ³. » Saint Ildephonse : « Comme ce qu'elle porte est incompréhensible et ce qu'elle a reçu ineffable, ainsi est incompréhensible la récompense de gloire qu'elle mérita ⁴. » André de Crète : « O Vierge, vous êtes incomparable. Excepté Dieu seul, vous êtes plus élevée que toutes les autres ⁵. » Et il conclut : « O Sainte, plus sainte que les Saints, trésor très-saint de toute sainteté ⁶. » Saint Pierre Damien : « Quoi de plus grand que la Vierge ?... Considérez les Séraphins, dépassez cette création la plus élevée. Tout ce qu'il y a de plus grand est moindre que la Vierge, il n'y a que le Créateur qui dépasse cette créature ⁷. » Et ailleurs : « La Vierge, placée parmi les âmes des Saints et les chœurs des Anges, surpasse les mérites réunis de chacun d'eux et les titres de tous ⁸. » Les particules *chacun* et *tous* ont une énergie particulière, car elles indiquent que l'immensité de la grâce et des mérites de la Vierge a été telle qu'elle surpassa celle de tous les Saints, pris séparément ou collectivement. Vous pouvez revoir plus haut les autres textes des Pères, qui se rapportent au sujet actuel.

Que si vous demandez de combien la Vierge dépasse les autres

¹ Discours sur les Louanges de la Vierge. — ² De l'Excellence de la Vierge, chap. III. — ³ *Ibid.* — ⁴ 11^e Sermon sur l'Assomption. — ⁵ Sermon sur la Mort de la Mère de Dieu. — ⁶ *Ibid.* — ⁷ Sermon sur la Nativité. — ⁸ Sermon sur l'Assomption.

Saints, saint Pierre Damien vous répond : « Elle les dépassa autant que le soleil dépasse les étoiles en lumière et en clarté¹. » Il dit encore, en parlant de la sainte Vierge : « Brillant au-dessus des autres dans cette inaccessible lumière, elle émousse tellement la dignité des deux esprits, qu'ils sont comme s'ils n'étaient pas, et qu'en comparaison d'elle ils ne peuvent et ne doivent point paraître². » Saint Jean Chrysostome exprime plus clairement cette supériorité dans sa *Liturgie*, où il appelle la sainte Vierge « incomparablement plus glorieuse que les Séraphins. » Saint Jean Damascène en dit encore davantage : « Il y a une différence infinie entre la Mère et les serviteurs de Dieu³. » Saint Bonaventure appelle la grâce de la sainte Vierge infinie : « La Vierge, dit-il, apporta un or infini de charité. »

V. — Que personne n'aille cependant conclure de là que la grâce ou la gloire de Marie sont absolument infinies. Les Pères parlent d'une manière hyperbolique ; ils appellent cette grâce infinie à cause de son incroyable grandeur, si grande que, quel que soit l'accroissement que la grâce de Dieu donne à une pure créature dans les conditions ordinaires, jamais elle ne pourra arriver à sa hauteur incomparable. La grâce de la Mère de Dieu est telle qu'aucune pure créature ne peut y arriver, même par la puissance divine, comme le Docteur angélique le dit et l'enseigne⁴.

VI. — Voilà ce que j'ai dit, dans mon ardente dévotion pour cette très-sainte Mère et dans mon humble capacité. Je voudrais pouvoir en dire davantage à sa louange, que nulle langue, nulle plume ne pourra jamais assez célébrer.

Mais si quelqu'un ne pouvait se résigner à croire à cette grande augmentation de la grâce dans la sainte Vierge, qu'il l'attribue à la faiblesse de l'esprit humain, qui ne peut comprendre une si grande excellence et une pareille grandeur.

Je convie maintenant tous les dévots de la Vierge, tous les admirateurs de son excellence, à considérer avec soin :

1° Le commencement de la sanctification de Celle dont les fondements étaient sur les montagnes saintes. En effet, la sainte Vierge a

Sermon sur la Nativité. — ² *Ibid.* — ³ 1^{or} Discours sur la Mort de Marie. —

⁴ 1^{re} Part., quest. xxv, art. 6 ad 4.

commencé sa sanctification là où les plus saints ont fini, comme je l'expliquais naguère;

2° Son mérite continu et non interrompu pendant soixante ou soixante-dix ans, comme je l'ai dit;

3° L'exercice continu et non interrompu d'une charité très-intense, que nous avons estimée plus haut, à la 96^e Conférence;

4° L'usage des sacrements, dont nous avons longuement parlé plus haut, à la 136^e Conférence;

5° L'intervention du Saint-Esprit, quand il renferma le Fils de Dieu dans le sein de Marie et qu'il orna cette bienheureuse Mère de nouveaux et admirables dons de grâces. Nous en avons parlé à la 134^e Conférence;

6° L'assentiment qu'elle donna au message de l'Ange qui lui annonçait l'incarnation. A ce moment, comme nous l'enseigne saint Bernard, « elle mérita plus que toutes les créatures, Anges et hommes, dans tous leurs actes, mouvements et pensées ¹; »

7° L'acte plus qu'héroïque, par lequel elle offrit par amour le Fils de Dieu pour le salut du genre humain, acte qu'elle répéta souvent durant sa vie, comme nous l'avons surabondamment démontré à la 96^e Conférence;

8° Le saint jour de la Pentecôte, où la sainte Vierge reçut du Saint-Esprit, avec les Apôtres, une très-grande abondance de dons et une grâce incroyable.

Je convie, dis-je, les dévots assidus de la Vierge, ses ardents admirateurs, à considérer ces choses avec moi, et ils verront que la sainte Vierge a obtenu plus de degrés de grâce et de charité qu'il n'y en a dans tous les Saints, Anges et hommes, même collectivement pris.

¹ Tom. II, sermon LI, chap. 1^{er}.

Que, par l'intercession de la bienheureuse Vierge Marie et par celle de tous les Saints, Jésus-Christ, Notre-Seigneur, daigne nous faire participer à cette grâce, lui qui vit et règne, conjointement avec le Père et le Saint-Esprit, dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

138° CONFÉRENCE

SI TOUT CE QUE NOUS AVONS DIT JUSQU'ICI DE LA SUPÉRIORITÉ DE LA GRACE EN LA VIERGE MARIE A QUELQUE FONDAMENT DANS LA SAINTE ÉCRITURE.

SOMMAIRE. — 1. La part de Marie dans l'Écriture. — 2. La femme forte. — 3. La plénitude des Saints. — 4. L'aqueduc. — 5. Jérusalem. — 6. Lune et Soleil. — 7. Dimensions extraordinaires. — 8. Comparaison de l'*Ecclésiastique*. — 9. Conclusion. — 10. Transition.

I. — A ne considérer que les mots, la sainte Écriture, surtout celle de l'Ancien Testament, ne nous dit rien de la sainte Vierge. Mais si vous considérez le sens que le Saint-Esprit a voulu y mettre, vous trouverez que la sainte Vierge peut revendiquer l'honneur d'occuper une grande partie de la sainte Écriture. Tout ce que l'Écriture dit du Christ ou de l'Église, on peut l'appliquer parfaitement à la sainte Vierge dans le sens propre, étendu ou mystique, comme l'a remarqué le très-docte Salmeron ¹. Galatin ² enseigne, avec preuves à l'appui, que les textes des *Proverbes* et de l'*Ecclésiastique*, répétés par l'Église en l'honneur de Marie, ne peuvent complètement s'appliquer à la Sagesse divine engendrée de toute éternité, ajoutant que certains passages s'appliquent plutôt à la très-sainte Mère du Messie.

Les Docteurs attribuent à la très-digne Vierge-Mère, comme étant le membre le plus distingué de l'Église, plusieurs versets du Psautier de David. Lorin ³ énumère fidèlement les Docteurs très-graves qui ont appliqué à la Mère du Christ les versets suivants des *Psaumes* : « La reine s'est tenue debout à votre droite ⁴. » Et : « Écoute, ma fille, et vois ⁵, » etc. Et : « Le Très-Haut a sanctifié son tabernacle, Dieu n'y sera point troublé ⁶. » L'Église catholique aussi les applique à la sainte Vierge.

¹ *Commentaires*, tom. III, traité V. — ² *Des Mystères de la vérité catholique*, liv. VII, chap. II, — ³ *Commentaires sur les Psaumes*. — ⁴ XLIV, 9. — ⁵ *Ibid.*, 13. — ⁶ XLV, 5.

Des Docteurs illustres appliquent aussi à la très-sainte Mère de Dieu ce que Salomon écrit de la femme honnête et forte, et de la Sagesse éternelle, dans son livre des *Proverbes*¹. Les noms de ces Docteurs sont énumérés avec détail par Ferdinand Salazar², qui suit leur sentiment.

Dans le *Cantique des cantiques*, il y a bien des choses qui ne peuvent s'appliquer ni à l'Église, ni à tout autre personnage, mais seulement à Marie, comme l'atteste Rupert, abbé de Dentz, dans son VI^e livre *sur la Gloire de la Trinité*.

Je note cela en passant, pour que tous comprennent bien que les textes de l'Écriture, que nous citerons en faveur de l'excellence de la grâce en la bienheureuse Vierge Marie, ne sont point des textes torturés et tirés de loin, mais que c'est leur sens vrai, propre et efficace, quoique mystique. Or, du sens mystique, comme le remarquent les scolastiques d'après saint Thomas³, on peut tirer un argument valable, pourvu qu'il conste, par un autre passage de l'Écriture ou par la décision de l'Église, ou par le sentiment de tous les Pères, que ce sens a été véritablement dans la pensée du Saint-Esprit.

II. — *Proverbes*. Salomon, parlant de la femme honnête et forte, dit : « Beaucoup de filles ont amassé des trésors, vous les avez toutes surpassées⁴. » Ce texte est appliqué, en dehors de l'Église, à la sainte Vierge par saint Vincent⁵, par saint Antonin⁶, par saint Bernardin⁷, par saint Bonaventure⁷, par Jean Gerson et par plusieurs autres en grand nombre, qui par *filles* entendent les esprits angéliques et humains créés par Dieu le Père, et par *trésors* les grâces, les vertus et les mérites. « Beaucoup de filles, » c'est-à-dire les âmes saintes et les esprits angéliques, « ont amassé des trésors, » des grâces, des vertus, des mérites et des dons, mais Marie les a toutes suréminemment dépassées par l'immensité de ses trésors.

III. — *Ecclésiastique*. La Vierge dit, en parlant d'elle-même : « Ma demeure est dans la plénitude des Saints⁸. » Spinelli cite le commen-

¹ Chap. VIII tout entier; chap. XXXI, 10 à la fin. — ² Commentaires sur les Proverbes. — ³ 1^{re} Part., quest. 1^{re}, art. 10. — ⁴ Proverbes, XXXI, 29. — ⁵ 1^{er} et 11^e Sermon sur la Nativité de la Bienheureuse Marie. — ⁶ Sermon sur l'Annonciation. — ⁷ Mémoire. — ⁸ Ecclésiastique, XXIV, 16.

taire de saint Bernard : « Oui, sa demeure est dans la plénitude des Saints, puisqu'il ne lui a manqué ni la foi des patriarches, ni l'esprit des prophètes, ni le zèle des Apôtres, ni la constance des martyrs, ni la sainteté des Confesseurs, ni la chasteté des vierges, ni la fécondité des personnes mariées, ni la pureté des Anges. »

IV. — La même Vierge dit encore : « Je suis sortie du Paradis comme un aqueduc ¹. » Saint Bernard ² démontre clairement que la Mère de Dieu est l'aqueduc des grâces divines. Lisez-le en entier, si vous le voulez. Pour moi, je résume le tout. Le Christ dans l'Église est comme une source éternelle de grâce, la sainte Vierge y est comme un aqueduc, et les autres Saints comme des ruisseaux. Dans le Christ, comme dans leur source, se rassemblent tous les degrés de la grâce ; dans la Vierge, comme dans leur aqueduc, se rassemblent tous ceux qui doivent dériver aux ruisseaux. Par conséquent, tous les degrés de la grâce, qui sont dans les justes et dans les Anges, sont rassemblés d'une manière éminente dans la sainte Vierge, si vous admettez que la grâce des Anges soit dérivée des mérites du Christ, comme nous l'avons surabondamment démontré à la 46^e Conférence.

V. — *Cantiques*. La Mère de Dieu y est comparée à la Jérusalem céleste : « Vous êtes belle, ô mon amie, vous êtes suave et belle comme Jérusalem ³. » Vous êtes belle comme la Jérusalem céleste tout entière, parce que, les bienheureux et les Anges qui la composent, vous les égalez tous et vous les dépassez par l'éclat de la grâce.

VI. — Il fut encore dit de la Mère de Dieu qu'elle est « belle comme la lune, élue comme le soleil ⁴. » Quel que soit, en effet, l'éclat des autres étoiles, la lune les dépasse par sa grandeur et sa splendeur. De même, quel que soit l'éclat de la grâce et des vertus dans les esprits angéliques et dans les âmes des justes, la Mère de Dieu les dépasse et les efface par la splendeur de sa grâce et de ses vertus. Semblablement, de même que le soleil surpasse en clarté les astres et la lune, au point que, comparés à lui, ils sont comme s'ils n'étaient pas et ne peuvent être vus ; de même, la sainte Vierge surpasse tellement les deux natu-

¹ *Ecclésiastique*, xxiv, 41. — ² *Sermon sur l'Aqueduc*. — ³ *Cantique*, vii, 3. — ⁴ *Ibid.*, vi, 9.

res spirituelles, angélique et humaine, que, comparées à elle, elles ne peuvent et ne doivent pas paraître.

VII. — Au chapitre VII des *Cantiques*, chacun des membres de la sainte Vierge, figurés par ceux de la Sunamite, sont comparés à des choses qui dépassent considérablement la mesure du corps humain et la proportion de ses membres. Ainsi : « Votre cou est comme une tour d'ivoire ¹. — Votre nez est comme la tour du Liban ². — Votre tête est comme le Carmel ³. — Votre taille est semblable au palmier ⁴. » Sous toutes ces métaphores, le Saint-Esprit nous décrit la hauteur de Marie et nous indique que ses mérites dépassent les privilèges des autres Saints, autant que les choses sus-énoncées dépassent les membres du corps humain et sa mesure.

« Votre cou, dit-il, est comme une tour. » De même qu'une tour dépasse tous les autres édifices d'une ville, de même les mérites de Marie, unie au Christ comme le cou l'est à la tête, surpassent tous les Saints. « Une tour d'ivoire. » De même que l'ivoire se fait remarquer par sa blancheur et sa solidité, de même la hauteur de Marie se recommande excellemment et surtout par l'innocence et la pureté.

« Votre nez est comme la tour du Liban. » Le nez symbolise la prudence de la sainte Vierge. De même, en effet, que le nez domine le visage, de même la prudence domine parmi les autres vertus morales de la sainte Vierge, comme nous le dirons plus longuement à l'invocation : *Vierge très-prudente*. — Ou bien, ce nez comparé à une belle et remarquable tour élevée sur le mont Liban, désigne la sublimité de la sainte Vierge. Elle occupe dans l'Église, désignée par le mont Liban, une place sublime ; elle est plus belle et plus remarquable que tous les autres Saints.

« Votre tête est comme le Carmel. » Le Carmel dépasse immensément en hauteur la tête de quelque homme que ce soit ; c'est ainsi que la Mère de Dieu, par l'excellence de ses mérites, dépasse dans une proportion semblable tous les autres Saints.

« Votre taille est semblable au palmier. » La palme est donnée aux vainqueurs comme récompense, prix et couronne. Ainsi, la bienheu-

¹ ŷ. 4. — ² *Ibid.* — ³ ŷ. 5. — ⁴ ŷ. 7.

reuse Vierge Marie est proposée comme une grande gloire à tous les justes. De là vient que saint Pierre Damien ¹ parlant à la Vierge, lui dit : « Après Dieu, le comble de la grâce est de vous voir, de s'attacher à vous et de demeurer sous la garde de votre protection. » Saint Bonaventurè ² est du même avis : « Après Dieu, notre plus grande gloire et notre plus grande joie viennent de Marie. »

VIII. — La sainte Vierge parle comme il suit dans l'*Ecclésiastique* ³ : « Je me suis élevée comme un cèdre sur le Liban, et comme un cyprès sur la montagne de Sion ; je me suis élevée comme un palmier à Cadès et comme un rosier à Jéricho. Je me suis élevée comme un bel olivier dans les champs et comme un platane sur le bord de l'eau sur la place publique. » Ce n'est point un auteur vulgaire, c'est saint Thomas qui applique ces paroles à la Vierge. Dans son sermon *sur l'Assomption de la bienheureuse Vierge Marie*, il les explique de la manière suivante : « Les six arbres auxquels l'élévation de la sainte Vierge est comparée peuvent signifier les six ordres des Bienheureux : 1° le cèdre symbolise les Anges à cause de sa hauteur naturelle ; 2° le cyprès symbolise les patriarches et les prophètes, à cause de la suavité de son odeur, et c'est pourquoi il était dit de l'un de ces anciens justes : « Voici que l'odeur de mon fils est semblable à l'odeur d'un champ plein que le Seigneur a béni ⁴ ; 3° le palmier symbolise les Apôtres, à cause de leur glorieux triomphe sur le monde entier, car la palme est le symbole de la victoire : « Et leurs mains tenaient des palmes ⁵ ; » 4° la rose, à la couleur empourprée, symbolise les martyrs empourprés par l'effusion de leur sang ; 5° l'olivier symbolise les Confesseurs, parce que l'huile est le symbole de la miséricorde ; 6° le platane symbolise les vierges, à cause de la froidure qui éteint l'incendie de la concupiscence, car le platane croît sur le bord des eaux où la froidure est symbolisée. D'où il résulte que le sens de ce passage est : « Je me suis élevée comme un cèdre, etc. J'ai été élevée sur la montagne de Sion, dans la gloire céleste, au-dessus de tous les Anges, patriarches, prophètes, Apôtres, martyrs, Confesseurs, vierges. » Quoique ces paroles du saint Docteur ne soient point rigoureu-

¹ XI^e Sermon *sur la Nativité*. — ² *Miroir*. — ³ xxiv, 17-19. — ⁴ *Genèse*, xxvii, 27. — ⁵ *Apocalypse*, vii, 9.

sement théologiques et scolastiques, elles peuvent cependant servir beaucoup à l'orateur et au prédicateur, et exaltent grandement la sublimité de la bienheureuse Vierge Marie, que nous avons admirée jusqu'ici.

IX. — Cette Vierge, que nous avons montrée de tant de manières agréable à Dieu, que nous avons vue décorée et enrichie de tant de dons de la grâce, de la vertu et du Saint-Esprit, supplions-la, vénérons-la, aimons-la, honorons-la, servons-la, afin que, par son intercession, nous méritions de participer à sa grâce dans la vie présente et dans la vie future. Ainsi soit-il.

X. — Et comme à la plénitude de grâce que nous admirons et proclamons dans la sainte Vierge concourent non-seulement les grâces qui rendent agréable, qui font l'homme juste, droit et saint, mais encore les grâces gratuitement données, « par lesquelles, le plus ordinairement, se manifestent la sainteté d'un homme et l'habitation du Saint-Esprit en lui; » à cause de cela, après avoir parlé des grâces rendant agréable, au moyen desquelles la sainte Vierge fut disposée et préparée par Dieu à devenir un digne tabernacle de son Fils, et par lesquelles elle devenait très-parfaite, très-sainte, très-agréable à Dieu, il nous reste à parler des grâces gratuitement données, et à montrer que tous les degrés de la plénitude de la grâce se sont trouvés dans la sainte Vierge.

139^e CONFÉRENCE

SI LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE A EU TOUTES LES GRACES GRATUITEMENT DONNÉES.

SOMMAIRE. — 1. Les grâces, gratuitement données, d'après saint Paul. — 2. Marie les a eues. — 3. Preuves et détails. — 4. Conclusion.

I. — L'Apôtre énumère neuf grâces gratuitement données, dans sa 1^{re} Épître aux Corinthiens ¹ : « L'un reçoit du Saint-Esprit le don de parler avec sagesse, l'autre reçoit du même Esprit le don de parler avec science. Un autre reçoit le don de la foi par le même Esprit; un

¹ XII, 8-10.

autre reçoit du même Esprit le don de guérir les maladies; un autre le don de parler diverses langues; un autre le don de les interpréter. »

La présente Conférence a pour but de discuter la question de savoir si la sainte Vierge a eu toutes ces grâces, ou bien si elle n'en a eu que quelques-unes, et comment elle les a eues.

II. — Avec saint Thomas, suivi par une grande phalange de Docteurs, je dis que la sainte et glorieuse Vierge a eu toutes les grâces gratuitement données et l'usage de celles qui ne répugnaient point à son sexe, qui étaient nécessaires à la manifestation de sa sainteté et de sa perfection, à l'accomplissement de la charge et de la mission dont elle était honorée, et que la divine Sagesse jugea convenable à la condition et à l'état de vie de la sainte Vierge.

Pour que ce sentiment apparaisse dans tout son jour, il me semble bon d'insérer ici toute la doctrine, et textuellement, de notre saint Docteur : « Il n'y a pas à douter, dit-il¹, que la sainte Vierge n'ait reçu d'une manière excellente le don de sagesse et la grâce des vertus, et aussi le don de prophétie. Mais elle ne les a pas reçus pour avoir tous les usages de ces grâces et d'autres semblables, comme le Christ les a eues, mais bien selon qu'il convenait à sa condition. En effet, elle a eu l'usage de la sagesse, selon ce qu'il est écrit en saint Luc² : *Marie conservait toutes ces paroles, les méditant dans son cœur*. Mais elle n'a pas eu l'usage de la sagesse pour enseigner, parce que cela ne convenait point à son sexe, selon le texte de saint Paul : *Je ne permets pas à la femme d'enseigner*³. L'usage des miracles ne lui était point échu, durant sa vie, parce qu'à ce moment il fallait confirmer la doctrine du Christ par des miracles, et que, par conséquent, il ne convenait qu'au Christ et à ses disciples, porteurs de sa doctrine, d'en faire. Voilà aussi pourquoi il est écrit de Jean Baptiste⁴ qu'il ne fit aucun miracle, afin que tous les regards se portassent sur le Christ. Mais elle a eu l'usage du don de prophétie, comme on le voit dans le cantique qu'elle a composé : *Mon âme glorifie le Seigneur*, etc.

Jusqu'ici, nous avons cité uniquement le saint Docteur. Le moment est venu de développer son sentiment si substantiel et si logique en

¹ III^e Part., quest. xxvii, art. 5, à la 3^e. — ² II. — ³ I^{re} A *Timothée*, II. — ⁴ Jean, I.

parcourant les grâces gratuitement données, dans l'ordre où l'Apôtre les a énumérées.

III. — 1° Chez l'Apôtre, la première grâce gratuitement donnée, c'est le *don de sagesse*, lequel consiste à pouvoir expliquer les très-profonds mystères de la Trinité, de l'Incarnation, de la prédestination, etc., etc., à faire comprendre ce qui a trait à la science des choses divines. Dans la 93^e Conférence nous avons prouvé surabondamment que la bienheureuse Vierge Marie avait reçu ce don.

2° *Le don de parler avec science*, grâce auquel on explique les choses de la foi par des preuves naturelles, philosophiques, des exemples et des comparaisons. Dans son commentaire sur ce passage, saint Thomas interprète ainsi ce don, mais il ne faut pas rejeter une autre interprétation de saint Augustin¹. Il accorde ce don de parler avec science à ceux qui, discourant à propos d'enseignement sur les faits historiques, en tirent des conclusions morales relativement à ce que l'on doit pratiquer ou éviter, c'est-à-dire sur les vertus et les vices. La bienheureuse Vierge Marie avait reçu ce don : nous pouvons très-justement l'induire en partie de ce qui a été dit déjà précédemment dans la 93^e Conférence, en partie de ce que nous dirons dans la suite à l'invocation : *Vierge très-prudente*, en traitant *ex professo* de la sagesse et de la science de la sainte Vierge. C'est pourquoi j'abrège maintenant.

La bienheureuse Vierge Marie avait tellement la science des choses naturelles infuse de Dieu en elle, qu'elle pouvait expliquer les choses de la foi par les raisons naturelles et philosophiques, par des exemples et des comparaisons. Je m'appuierai dans cette opinion sur le bienheureux Albert le Grand², sur saint Antonin³, et les Docteurs que j'ai cités plus haut, dans la 93^e Conférence, et enfin sur le bon sens. En effet, comment la bienheureuse Vierge aurait-elle été dépourvue de ce qui a été départi aux Anges? De plus, une telle science pouvait être utile à la bienheureuse Vierge, et pour sa propre perfection, et pour la contemplation des mystères divins ; car nous sommes fondés à croire qu'elle s'y livrait pendant toute sa vie, trouvant ce penchant au merveilleux comme inné dans l'homme.

¹ Liv. XII, de la Trinité, chap. xiv. — ² Livre sur la bienheureuse Vierge, chap. LXXI. — ³ III^e Part., tit. XV, chap. xix, § 2.

La sainte Vierge posséda tellement ce don qu'elle pouvait parler des faits appartenant au domaine de l'histoire, principalement du grand fait de notre Rédemption, et de ce qui en morale doit être pratiqué et évité, c'est-à-dire des vertus et des vices qui en forment l'objet. Cette opinion s'appuie sur la science et les autorités déjà citées dans la 93^e Conférence; nous y avons prouvé que la sainte Vierge possédait la connaissance infuse des choses naturelles et la science suffisante pour comprendre l'Ancien Testament, en outre, la parfaite science théologique sur la Trinité, sur le Messie promis et principalement sur son incarnation, comme le dit saint Bernard : « Il n'a été donné de le connaître qu'à celui à qui il a été donné de l'éprouver¹. » D'où il résulte évidemment que la bienheureuse Vierge possédait une grande prudence et la connaissance de la morale, de telle sorte qu'elle pouvait excellemment parler sur les vertus à pratiquer et les vices à éviter, ce dont s'occupe la morale.

Dans les deux assertions, j'emploie le mot pouvoir, attendu que je parle d'une habitude et non de l'acte ni de l'usage de la grâce. Le saint Docteur, en effet, comme nous l'avons vu, ne l'accorde pas entièrement à la bienheureuse Vierge. Pourtant elle a pu, en particulier et comme dans l'intimité, enseigner les Apôtres et d'autres fidèles et les instruire sur les mystères de notre Rédemption, ce qu'elle a fait en réalité, comme nous l'avons montré plus clairement dans la 94^e Conférence. Un tel usage de la grâce est laissé aux femmes, ainsi que l'indique le saint Docteur². Et la raison nous prouve qu'il ne convenait pas que la Vierge exerçât publiquement l'usage de cette grâce. Elle n'avait pas été choisie, en effet, pour enseigner les nations, comme les Apôtres, mais pour être la Mère de Dieu. C'est pourquoi le don de sagesse et de science lui fut accordé dans l'ordre de la sagesse divin, et relativement à sa condition et à son état particulier.

3^e *La Foi*, non point la foi théologique; car celle-là est commune à chacun, « et sans elle, comme dit l'Apôtre³, il est impossible d'être agréable à Dieu. » Mais celle qui consiste dans l'enseignement de la foi, faculté qui permet à l'homme d'exposer en toute rectitude les cho-

¹ 1^{re} Homélie sur le *Missus est*. — ² 2^e de la 2^e quest. CLXXVII, art. 2. —

³ *Aux Hébreux*, XI, 6.

ses de la foi ; ou bien le mot *foi* est pris ici dans le sens d'excellence et de fermeté de cette vertu dans une âme. C'est le commentaire du saint Docteur sur ce passage. Que la sainte Vierge ait eu cette grâce, cela est de soi assez probable, parce que, comme nous l'avons dit, elle a été le maître des Apôtres et d'autres fidèles. Qu'elle ait eu une foi excellente, c'est ce qui résultera avec évidence de ce que nous avons dit à la 93^e Conférence, et de ce que nous dirons à l'invocation : *Vierge fidèle*.

D'autres commentateurs disent qu'il s'agit là de la foi qui provoque les miracles, de la foi dont le Sauveur disait : « Si vous avez de la foi comme un grain de sénevé, vous direz à cette montagne : « Ote-toi de là, » et elle changera de place ¹. » C'est le sentiment de saint Jean Chrysostome, de Théodoret, de Théophylacte et de plusieurs autres commentateurs cités par Benoît Justinien, dans son commentaire *sur le Texte de saint Paul*. La bienheureuse Vierge eut cette foi, au moyen de laquelle elle agit, en obtenant de son Fils l'accomplissement des miracles, principalement à Cana, en Galilée, où elle le montra avec tant d'évidence : 1^o en demandant à son Fils son premier miracle public ; 2^o en ne se troublant point de la réponse du Christ, quoiqu'en apparence elle pût paraître avoir essuyé un refus, quand elle l'entendit dire : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? » Au contraire, elle dit aux serviteurs : « Observez et faites tout ce qu'il vous dira. »

4^o *Le don de guérir les maladies*. — Ce don semble se rapporter à la puissance de faire des miracles, comme l'interprètent saint Thomas et tous les Docteurs d'un commun accord. Si la Vierge a eu cette grâce ou non, c'est ce qui va bientôt devenir évident.

5^o *Le don des miracles*. — La plupart des théologiens, s'appuyant sur l'autorité des Pères ou sur le simple bon sens, croient que la sainte Vierge rendit la santé à des malades. Saint Jean Damascène, disent-ils, l'appelle « un abîme de miracle ; » dans son *Sermon sur la Nativité de la Vierge*, André de Crète ² l'appelle « une faiseuse de miracles, ayant une puissance que rien ne peut détruire. » Métaphraste ³, saint Jean Damascène ⁴ et plusieurs autres auteurs, longuement énu-

¹ Matth., xxvii, 19. — ² Sermon sur l'Assomption. — ³ De la Vie et de la Mort de la Mère de Dieu. — ⁴ Sermon sur la Mort de la Vierge.

mérés par Jean de Carthagène ¹, racontent que le corps de la Vierge, aussitôt après sa mort, opéra des miracles.

Quelques-uns ont cru vraisemblable que la Vierge fit des miracles, surtout pendant l'enfance du Sauveur, ou en Égypte, et dans d'autres époques, quand l'occasion ou la nécessité le demandait. Lisez François Suarez ². La raison qu'ils en donnent, c'est que les miracles opérés par Marie, principalement après l'ascension de Jésus-Christ, n'étaient pas au-dessus de l'état et de la condition de la Vierge, et même intéressaient le plus grand bien de l'Église; honorer le Christ lui-même, afin qu'elle fût reconnue comme sa Mère et honorée comme Mère de de Dieu.

Si mon opinion a quelque poids, je crois pouvoir dire avec probabilité et piété que la bienheureuse Vierge, surtout après l'ascension de Jésus-Christ, opéra quelques miracles pour confirmer la foi de ceux qui, après l'ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ, accourraient de toutes parts lui demander ses conseils, comme Suarez ³ nous l'enseigne, s'appuyant sur les épîtres de saint Ignace et d'autres Pères.

Cette croyance a été partagée par deux illustres Docteurs de notre Ordre, le bienheureux Albert le Grand ⁴ et saint Antonin ⁵. Elle a aussi pour elle presque tous les théologiens modernes, au moins pour ce qui est du temps qui suivit l'Ascension de Notre-Seigneur Jésus-Christ; car, pour le temps antérieur, il est très-douteux que la bienheureuse Vierge Marie ait fait des miracles.

Saint Thomas n'est point hostile à ce sentiment, car il ne refuse l'usage du don des miracles à la sainte Vierge que pour le temps où tous les regards étaient portés sur le Christ. C'est pourquoi il dit que Jean Baptiste ne fit aucun miracle « pour que tous les regards se portassent sur le Christ. » Mais, après l'Ascension, ils ne se portaient pas sur le Christ, puisqu'ils n'avaient point sa présence corporelle et visible pour objectif.

6° *Le don de prophétie.* — Nous avons déjà, à la 93^e Conférence, suffisamment démontré que la bienheureuse Vierge Marie a possédé cette

¹ Tom. II, liv. XIII, homélie v. — ² Tom. II, commentaires sur la IV^e Partie, saint Thomas, disc. xx, sect. 3. — ³ Loc. cit. — ⁴ *Mariale.* — ⁵ IV^e Part., tit. XV, §§ 5 et 6.

grâce, et à l'invocation : *Reine des prophètes*, nous dissertons plus longuement sur ce sujet.

7° *Le discernement des esprits.* — Le moyen de reconnaître l'esprit qui porte à parler, à agir, si c'est par charité ou par envie. Plusieurs choses démontrent que la sainte Vierge a eu ce don.

a) Son humilité. Cette grâce du discernement des esprits est dû surtout à la solide humilité, comme l'enseigne l'abbé Moïse, cité par Cassien. Saint Antoine, voyant le monde tout rempli de filets entremêlés, s'écria : « Qui échappera à ces filets ? » Une voix lui répondit : « Ce sera l'humilité toute seule. » C'est saint Athanase qui le raconte dans la *Vie de saint Antoine*. Ce don était par conséquent dû à la souveraine humilité de la Vierge, et elle put reconnaître tous les pièges du démon et discerner les esprits.

b) Sa prudence, qui éclata surtout dans le divin colloque qu'elle eut avec l'Ange Gabriel. L'Archange salue la Vierge, et, avant de répondre, « celle-ci songeait à ce qu'était cette salutation¹. » Elle n'admit point à la hâte, à la légère, témérairement, cette salutation. Auparavant, elle étudia dans sa pensée et son esprit si cette salutation était illusoire, si elle venait de Dieu ou du démon, comme le remarque Euthyme.

c) Sa grande familiarité avec les bons esprits. Avant la conception de son Fils, pendant qu'elle habitait dans le temple, la sainte Vierge voyait souvent les Anges et en recevait de fréquentes révélations, comme nous l'apprennent les plus graves Pères, Ambroise, Jérôme, Grégoire de Nicomédie et les autres, que nous avons cités à la 93^e Conférence. Comment donc n'aurait-elle pas discerné si les discours et les actes portaient de la nature, du démon, de l'Ange ou de Dieu ?

d) Une assistance du Saint-Esprit, qui ne permettait pas qu'elle fût illusionnée, trompée ou induite en erreur. Je puis accorder que la sainte Vierge a pu être tentée extérieurement, comme le Christ l'a été ; mais elle n'a pas pu être vaincue par le démon ni trompée par des opérations apparentes. Elle jugeait avec une entière certitude que tous ses actes et tous ses mouvements portaient du Saint-Esprit.

¹ Luc, 1, 29.

e) Les exemples des autres Saints, auxquels cette grâce du discernement des esprits a été miraculeusement accordée, comme à saint Antoine, saint Martin, sainte Monique, sainte Catherine de Sienne, saint Hilarion, saint Vincent Ferrier, le bienheureux Louis Bertrand et plusieurs autres, comme on peut le voir dans leur vie. Si donc cette grâce a été accordée à ces Saints, à plus forte raison l'aura-t-elle été à la sainte Vierge, suivant cet axiome des théologiens, si commun et si souvent répété par nous dans le cours de cet ouvrage : « Tout ce qu'il conste avoir été accordé à quelques mortels, il n'est pas permis de soupçonner que Dieu l'aura refusé à une si grande Vierge. »

8° *Le don de parler diverses langues.* — Don excellent qui fait comprendre divers idiomes et permet de les parler. La sainte Vierge a-t-elle eu cette grâce ou non? Saint Thomas ne dit ni oui ni non. Cet homme si saint et si savant avait un jugement si sérieux qu'il n'enseignait jamais rien qui n'eût son fondement dans l'Écriture, ou dans la décision de l'Église, ou dans la doctrine des anciens Pères. Cajetan, son commentateur et en même temps profond et solide théologien, refuse cette grâce à la sainte Vierge, parce que, dit-il, « l'Écriture ne nous indique point si la sainte Vierge, comme le Christ, a parlé diverses langues. » Lisez-le, si vous le voulez ¹.

En restant dans la théologie stricte, celle qui s'appuie sur des bases irréfragables, ce sentiment est très-vrai. Nulle part, en effet, l'Écriture ne dit que la sainte Vierge ni même que le Christ aient parlé diverses langues.

Cependant on peut croire, pieusement et avec probabilité, d'une foi humaine, que la bienheureuse Vierge Marie a eu le don des langues. Elle était le docteur et la consolation des Apôtres et de tous les fidèles qui accouraient de tous les points de l'univers voir la Mère du Christ. Partant, pour pouvoir les accueillir, les remercier, les animer et les instruire, elle devait pouvoir parler leur langue. C'est le sentiment de deux théologiens de notre Ordre, illustres par leur savoir exceptionnel et leur caractère épiscopal : le bienheureux Albert le Grand ² et saint Antonin ³. La plupart des théologiens modernes l'ont adopté.

¹ III^e Part., quest. xxvii, art. 3. — ² *Mariale*, chap. clv. — ³ *Somme théologique*, IV^e part., chap. xix, § 8.

Il est croyable que la bienheureuse Vierge Marie ait reçu ce don des langues au jour de la Pentecôte, lorsque non-seulement les Apôtres, mais encore d'autres fidèles, au nombre de cent-vingt, tant hommes que femmes, reçurent ce don des langues, comme on peut le conclure des *Actes des Apôtres* ¹. Cette opinion se confirme par le fait qu'aux premiers siècles de l'Église, ce don avait été accordé à plusieurs. Il en est qui pensent ² que sainte Marie-Madeleine et sa sœur, sainte Marthe, son frère Lazare, Maximin, Marcelle et Joseph d'Arimathie, ayant été jetés sur le rivage de Marseille, prêchèrent Jésus-Christ dans la Gaule et la Bretagne, ce qu'ils n'auraient pu faire sans le don des langues. Saint Irénée, qui était si voisin des temps apostoliques, atteste « en avoir entendu plusieurs qui parlaient toutes les langues ³. » Puisque ce don a été accordé à plusieurs fidèles, comment pouvons-nous croire qu'il a été refusé à la sainte Vierge ?

En outre, la plupart pensent que la sainte Vierge a eu ce don avant l'avènement du Saint-Esprit. Comment, en effet, disent-ils, eût-elle accueilli les Mages venant adorer l'Enfant-Jésus ? comment eût-elle pu demeurer en Égypte, si elle n'eût parlé la langue des Égyptiens ? C'est la pensée de Suarez ⁴, citée et suivie par Lorin ⁵ et par Corneille La Pierre ⁶.

9° *Le don d'interpréter les discours.* — Ce don consiste à interpréter les textes difficiles. Il est certain que la bienheureuse Vierge Marie a eu ce don, car elle avait la véritable intelligence de la sainte Écriture, l'ayant acquise beaucoup moins par son propre talent et labeur que par le secours et l'inspiration de Dieu, comme nous l'avons prouvé à la 94^e Conférence.

De plus, cette grâce importait à la perfection de la bienheureuse Vierge Marie, pour que son intelligence fût éclairée et que sa volonté s'enflammât de plus en plus d'amour pour Dieu.

¹ 1, 15 ; II, 4.

² Il était de notre devoir de réclamer ici plus qu'une simple opinion en faveur de notre tradition marseillaise. De nos jours, la critique historique a dit son dernier mot sur l'apostolat des amis du Sauveur, en Provence, par l'organe d'un savant sulpicien, M. l'abbé Faillon. (*Note du Traducteur.*)

³ Liv. V, chap. vi. — ⁴ III^e Part., tom. II, disp. 20, sect. 2, vers la fin. —

⁵ Commentaires sur les Actes des Apôtres, II, 4. — ⁶ *Ibid.*

Enfin, c'était pour l'utilité des autres. Quoique n'ayant point de fonctions publiques dans l'Église, n'étant par exemple point chargée de prêcher, elle instruisait cependant en particulier les Apôtres et les Évangélistes, ainsi que les autres fidèles qui venaient la consulter, la vénérer ou lui demander leur instruction. De là vient que saint Jacques l'appelle ¹ « le Maître de la Religion; » saint Ambroise ² « le Maître des Apôtres, » et saint Bernard ³ « le Maître des Évangélistes. »

IV. — Voilà donc comment la bienheureuse Vierge Marie est la *Mère de la divine grâce*, de l'Auteur de la grâce. Elle est donc la mère, la nourrice, l'éducatrice de toute grâce; le réceptacle et le trésor des richesses de Dieu, le canal des grâces, le réservoir de la vie; la distributrice, la dispensatrice des trésors célestes. Daigne, par ses mérites et ses prières, l'Auteur des grâces nous accorder la grâce en cette vie et la gloire en l'autre. Ainsi soit-il.

¹ 1^{re} Épître. — ² Livre de l'Inst. des Vierges. — ³ 1^{er} Sermon sur le *Missus est*.

XIII

MATER PURISSIMA

MÈRE TRÈS-PURE

Après avoir célébré les louanges de la grâce dont la Mère de Dieu fut remplie, l'Église chante les autres dons célestes conférés à Marie : sa pureté, sa chasteté, son intégrité et sa pudicité. C'est à bon droit qu'on célèbre d'abord la grâce, car elle est le principe et la source de tout don et de toute vertu, et, partant, de toute bonté dans l'homme, comme l'enseigne le Docteur angélique ¹. Après donc que la Bienheureuse Vierge Marie est appelée MÈRE DE LA GRACE DIVINE, c'est-à-dire pleine de grâce, comme surpassant toutes les créatures en grâces, elle est maintenant dénommée MÈRE TRÈS-PURE, comme surpassant toutes les créatures en pureté. Ayant à traiter de la pureté de la Bienheureuse Vierge Marie, nous examinerons d'abord d'une manière générale ².

¹ 1^{re} de la 2^e, quest. cx, art. 2 *ad* 2.

² Dans l'explication des quatre invocations suivantes, l'auteur entre dans des détails que la délicatesse de notre siècle supporterait difficilement. Nous les traduirons aussi chastement que possible, conservant même le latin pour les passages trop scabreux. (*Note du Traducteur.*)

140° CONFÉRENCE

QUELLE FUT ET COMBIEN FUT GRANDE LA PURETÉ DE LA BIENHEUREUSE
VIERGE MARIE.

SOMMAIRE. — 1. Le Ciel. — 2. L'Arche. — 3. Le Temple de Salomon. — 4. Conclusion générale. — 5. La pureté de Marie par-dessus toutes les puretés créées. — 6. Comparée aux cieux et à l'air. — 7. Aux Anges et aux Saints. — 8. Témoignages des Pères. — 9. Conclusion. — 10. Pureté de l'âme de la Bienheureuse Vierge Marie.

I. — L'Artisan suprême du monde étant de tout point très-beau et très-pur en lui-même, a voulu conserver toute la beauté, tout l'éclat et tout l'ornement possibles aux choses créées par lui. Mais c'est surtout dans celles où, par un effet de son immense bonté, il a daigné fixer plus particulièrement sa demeure, qu'il s'était choisi un palais où il résiderait tout spécialement, non-seulement quant à son essence, sa présence et sa puissance, mais encore quant à sa gloire. Or, que n'a-t-il pas fait pour perfectionner et décorer ce palais ? Il y plaça les très-purs et très-brillants Esprits angéliques, exempts de toute corruption, de toute contagion ou tache de péché. Il y fixa deux luminaires, l'un pour présider au jour, et l'autre pour présider à la nuit, je veux dire le soleil et la lune. Il y parsema des astres étincelants, comme autant de diamants et de pierres précieuses.

II. — Mais, quand il résolut d'habiter au milieu des Hébreux, dans le désert, quelle ne fut pas la merveilleuse facture, la richesse des matières premières qu'il exigea pour la confection et l'ornementation de ce tabernacle ! Le texte sacré nous le rappelle : « Vous ferez une arche de bois de sétim.... Vous la couvrirez de lames d'un or très-pur en dedans et en dehors ; vous y ferez au-dessus une couronne qui règnera tout autour. Vous mettrez quatre anneaux d'or aux coins.... Vous ferez aussi des bâtons de bois de sétim que vous couvrirez d'or.... Vous ferez aussi le propitiatoire d'un or très-pur.... Vous mettrez aux deux extrémités de l'oracle deux chérubins d'or battu.... Vous ferez aussi une table de bois de sétim, et vous la couvrirez d'un or très-pur, et vous y ferez tout autour une bordure d'or.... Vous ferez aussi quatre anneaux d'or.... Les anneaux d'or seront au-des-

sous de la couronne, pour y passer les bâtons, afin qu'on s'en serve à porter la table. Vous ferez aussi de bois de sétim ces bâtons, et vous les couvrirez d'or. Vous ferez aussi d'un or très-pur des plats, des coupes, des encensoirs et des tasses dans lesquelles vous mettrez les liqueurs que l'on doit m'offrir... Vous ferez aussi un chandelier de l'or le plus pur, battu au marteau, avec sa tige, ses branches et ses coupes, les pommes et les lis qui en sortiront¹. »

Je m'arrête, car le temps me manquerait pour l'énumération des ornements de ce sanctuaire où Dieu voulait habiter. Je résume seulement des indications que l'Écriture détaille depuis le chapitre xxv jusqu'au xxxix^e de l'*Exode*. Lisez-les là, si vous en avez la possibilité et le désir.

III. — Que dirai-je du temple de Salomon ? Comme il était orné, opulent, splendide ! Les mouchettes même y étaient en or, les pierres étaient couvertes de lames d'or et il n'y avait rien dans le Temple qui ne fût couvert d'or. Voir le chapitre vi du III^e *Livre des Rois*.

IV. — Que penser donc de la bienheureuse Vierge, qui fut comme un ciel animé, qui fut plus digne et plus grande que les cieux, qui put contenir dans son sein Celui que l'univers entier ne pouvait renfermer, arche de vie, sanctuaire de la divinité, propitiatoire du monde entier, temple de la gloire de Dieu ? Que faut-il penser d'elle ? De quelle splendeur, de quelle beauté, de quelle gloire, de quel genre de dons, de quelle multitude de grâces, de quelle pureté enfin, n'a-t-elle pas dû briller ? « Il convenait, dit saint Anselme, que la bienheureuse Vierge brillât d'une pureté supérieure à toutes les puretés ; après celle de Dieu². »

V. — Dans les êtres matériels, un objet est d'autant plus pur qu'il s'approche davantage de ce qui est souverainement pur, c'est-à-dire de la lumière. Ainsi l'air est plus pur que l'eau, et le feu est plus pur

¹ *Exode*, xxv, 10-31.

² Comment ce texte de saint Anselme, dans son traité sur la Conception de la Vierge¹, n'a-t-il pas été pour notre auteur, qui le cite avec une évidente complaisance, une réfutation des erreurs sur l'immaculée Conception de Marie qu'il exposera bientôt si patiemment ? (*Note du Traducteur.*)

que l'air et l'eau, parce qu'il s'approche davantage de la lumière. Il en est de même de la création spirituelle : un esprit y est d'autant plus pur qu'il s'approche davantage de la source même de la pureté, de la lumière spirituelle incréée, qui est Dieu. Or, c'est la bienheureuse Vierge qui, parmi toutes les pures créatures, tous les Saints et tous les Esprits, s'approche le plus de cette souveraine lumière, de cette suprême et infinie pureté, qui est Dieu. Donc, la pureté de Marie est si grande qu'elle dépasse toute pureté créée. On a donc raison de chanter devant ce soleil de pureté : *Mère très-pure!* parce qu'elle dépasse de beaucoup toutes les pures créatures en sainteté, en beauté, en splendeur, en pureté. Expliquons la chose par des exemples.

VI. — Ils sont bien purs, les cieux qui ne subissent aucune impression étrangère; le soleil est pur, la lune est pure, le feu est pur, l'air est pur, les Saints sont purs, les Anges sont purs, mais la bienheureuse Vierge est encore plus pure. Les ténèbres obscurcissent quelquefois les cieux : dans la bienheureuse Vierge, jamais rien ne fut, je ne dis pas ténébreux, mais obscur ou moins lucide; tout a été splendide, blanc comme la neige, pur et brillant au delà de toute expression. — Parfois le soleil et la lune s'éclipsent, et Job disait : « Les cieux même ne sont pas purs en sa présence ¹. » Mais la lumière de la grâce divine ne fut jamais soustraite à la sainte Vierge; jamais en elle rien d'impur, même en apparence. — L'air se trouble fréquemment, le feu se couvre toujours d'une fumée noire : la bienheureuse Vierge ne fut jamais troublée par une impression désordonnée, jamais obscurcie par la noire fumée de l'erreur; elle exhalait toujours une admirable odeur de vertus.

VII. — La lumière des Saints ne brille pas toujours, et souvent elle s'obscurcit d'un nuage, ce qui faisait dire à saint Jean : « Si nous disons que nous n'avons point de péché, nous nous trompons nous-mêmes et la vérité n'est point en nous ². » Parmi les anciens, Job fut un des plus saints personnages du monde entier, et cependant le regard scrutateur de Dieu reconnaît des taches dans ses mains si

¹ xv, 15. — ² 1^{re} Épître, 1, 8.

pures. Il le dit lui-même : « Quand j'aurais été lavé dans l'eau de neige, et que la blancheur de mes mains éblouirait les yeux par son éclat, votre lumière, Seigneur, me ferait paraître à mes yeux tout couvert d'ordures ¹. » Les Anges eux-mêmes ont été souillés par le péché : « Il a trouvé du dérèglement jusque dans ses Anges ². » Mais la bienheureuse Vierge Marie n'a jamais ressenti la contagion d'aucun crime, soit en action, soit en pensée. La pierre qu'on appelle albeston une fois allumée ne cesse plus de luire; de même l'âme de la bienheureuse Vierge, une fois enflammée dans le sein maternel par le charbon ardent de la divinité, ne perdit plus la lumière de la grâce.

Pline ³ dit que, au-dessus de la lune, tout est pur et rempli d'une lumière sans déclin. La bienheureuse Vierge Marie s'est élevée au-dessus de la lune et elle s'est plongée dans le soleil. « La lune est sous ses pieds ⁴. » Elle est donc toujours remplie d'une lumière divine, toujours pure et même très-pure.

VIII. — Le doux Docteur saint Bernard, après avoir pieusement contemplé cette pureté de la Vierge, s'écrie dans son *Sermon pour l'Assomption* : « Quelle pureté, même angélique, pourrait être comparée à cette pureté qui mérita de devenir le sanctuaire de l'Esprit-Saint ? »

Le bienheureux Arnold, abbé, confirme ce dire dans son *Sermon sur les Louanges de la sainte Vierge*, où, l'élevant au-dessus des Anges, il s'écrie : « Parmi tant d'âmes humaines qui sont sauvées, une seule est comme la colombe élue, c'est celle qui a engendré Jésus, la Vierge-Mère, la Vierge Marie, qui surpasse en pureté les Chérubins et les Séraphins. »

Le Docteur angélique affirme la même vérité dans son VIII^e Opuscule, quand il dit : « La Vierge a dépassé les Anges en pureté. Non-seulement, en effet, elle était pure en elle-même, mais elle procurait la pureté aux autres. Elle était très-pure, et quant à la coulpe, et quant à la peine. » Dans la 44^e *Distinction sur le I^{er} livre des Sentences* ⁵, il dit : « On peut, parmi les choses créées, trouver un être si pur qu'il dépasse en pureté toutes les créatures, s'il n'est souillé

¹ ix, 30. — ² Job, iv, 18. — ³ Liv. II, chap. xvi. — ⁴ Apocalypse, xii, 1. — ⁵ Art. 3.

d'aucune tache de péché, et telle fut la pureté de la bienheureuse Vierge Marie, exempte du péché *originel* et du péché *actuel*. »

Saint Grégoire de Nicomédie, en méditant ce sujet, s'était déjà écrié, dans son *Discours sur la Présentation de la Mère de Dieu* : « O âme pure et très-brillante, qui, dans un corps florissant, montra des qualités dépassant la nature ! » Et plus bas : « O pureté suprême ! ô ascension de l'âge, que d'échelons saints elle a dressés vers la hauteur céleste pour que le Verbe s'en servit pour descendre par un abaissement nouveau vers nous ! »

Saint Anselme, invoquant la Vierge-Mère, s'écrie : « O vous qui êtes bénie par-dessus toutes les femmes, qui vainquez les Anges en pureté, qui surpassez les Anges en piété ! »

IX. — Marie était donc très-pure dans son âme, puisqu'il n'y avait rien en elle qu'il fallût purifier, rien d'immonde qu'il fallût laver, rien de sale qu'il fallût essuyer, par le fait d'un acte ou d'une pensée.

La souillure de la chair ne l'a point infectée non plus, car elle est vierge avant l'enfantement, vierge pendant l'enfantement, vierge après l'enfantement. Les autres mères sont impures dans leur âme, impures dans leur chair : impures dans leur âme, parce que, pécheuses, elles enfantent des pécheurs. « Voici, dit l'un, que j'ai été conçu dans l'iniquité, et que ma mère m'a conçu dans le péché ¹. » — « Nous étions, dit l'autre, par nature, des enfants de colère ². » Et Job, d'après la version des Septante, dit encore : « Personne n'est exempt de souillure, pas même l'enfant dont la vie n'a duré qu'un jour sur la terre ; » impures dans leur chair, parce qu'elles enfantent avec impureté, puanteur, souillure et écoulement de membranes hideuses.

Mais la bienheureuse Vierge Marie fut pure dans son âme, pure dans sa chair. J'ai l'intention de le démontrer en détail. J'entre en matière.

¹ Ps. iv, 6. — ² Aux Éphésiens, II, 3.

DE LA PURETÉ DE L'ÂME DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

X. — La pureté de l'âme consiste dans l'absence de toute faute. On dit en effet de l'âme qu'elle est pure, quand, libre de toute faute, elle n'est souillée par aucune contagion ou tache de péché. La faute souille l'âme, puisqu'elle lui ôte l'éclat de la grâce et de la beauté spirituelle. La grâce, par contre, rend l'âme pure, quand elle lui enlève la tache ou difformité du péché, et lui rend sa beauté première. Voilà pourquoi les Saints sont dits immaculés, parce qu'ils n'ont point de faute. Il est dit dans les *Psaumes* : « Bienheureux ceux qui se conservent immaculés dans la voie de Dieu et qui marchent dans la loi du Seigneur ¹ ! » Ailleurs, on pose cette question : « Seigneur, qui demeurera dans votre tabernacle ? » Et on répond : « Celui qui vit sans tache ². » Dans l'*Épître aux Éphésiens*, l'Église de Jésus-Christ est désignée comme n'ayant ni tache ni ride ³, et, dans l'*Apocalypse*, il est dit des bienheureux : « Ils sont sans tache devant le trône de Dieu ⁴. »

Lors donc que nous disons que la bienheureuse Vierge Marie a été très-pure dans son âme, nous confessons qu'elle n'a eu aucune faute, qu'elle n'est ou n'a été souillée par aucune contagion ou souillure du péché.

Mais le péché est de deux sortes : il y a le péché originel, commis par la volonté d'Adam et qui nous a été transmis par la génération, et le péché actuel que commet la volonté du pécheur.

Nous allons soigneusement et brièvement rechercher comment la bienheureuse Vierge Marie a été exempte de l'un et de l'autre de ces deux péchés ⁵.

¹ cxviii, 1. — ² xiv, 1 et 2. — ³ v, 27. — ⁴ xiv, 5.

⁵ Pour comprendre et excuser quelque peu ce qui va suivre, il faut se souvenir de l'époque à laquelle écrivait notre auteur et de l'École à laquelle il était comme obligé d'appartenir. (*Note du Traducteur.*)

141^e CONFÉRENCESI LA BIENHEUREUSE VIERGE A ÉTÉ PURE DU PÉCHÉ ORIGINAL
DANS SA CONCEPTION.

SOMMAIRE. — 1. Réserve de l'auteur. — 2. Conduite des Papes. — 3. Génération ordinaire. — 4. Erreurs à ce sujet. — 5. Conséquence nécessaire. — 6. Ce que Dieu a pu faire. — 7. Ce que Dieu a fait. — 8. Sanctification de Marie. — 9. Une opinion. — 10. La fête de la Conception de Marie. — 11. Un décret de la Sacrée-Congrégation. — 12. Objections. — 13. Décisions apostoliques. — 14. Exagérations de divers auteurs. — 15. Conclusion pratique.

I. — Je vous vois plus attentifs que d'ordinaire, sans doute pour voir ce que je pense de l'admirable conception de la bienheureuse Vierge Marie, et de quelle manière je résoudrai une question traitée dans l'Europe presque entière par les savants et par les ignorants, au milieu, hélas ! des rixes, des disputes, des scandales, des tumultes, des discussions jalouses. Mon avis est que personne ne devrait traiter ce sujet dans ses discours. L'Église, en effet, n'a jusqu'ici rien défini à cet égard ; elle a, de plus, imposé une règle aux surabondantes effluves de la raison humaine, de peur qu'elles ne sortissent de leurs limites. Restons dans ces limites et n'en sortons point. Qu'il nous suffise, comme disait saint Denis, de voir les secrets divins dans le nuage, alors surtout qu'il ne nous manque pas de brillants mystères à contempler à découvert. Nous devons prêcher les mérites de cet océan de grâces, mérites que la langue des Anges eux-mêmes ne pourrait dignement célébrer, et qui nous portent à glorifier la majesté divine et à vénérer la très-sainte Mère de Dieu. Je m'impose donc silence, et je me hâte vers ces sujets qui excitent la piété des fidèles et une sincère dévotion envers la bienheureuse Vierge Marie. Un illustre théologien de la Compagnie de Jésus, Suarez, dit excellemment dans la III^e partie de ses *Commentaires sur saint Thomas* ¹ : « Je pense qu'il est d'un homme judicieux et prudent de ne rien affirmer témérairement ou avec excès, parce que, en fait, là où l'on ne peut s'appuyer sur l'autorité de l'Écriture ou sur la tradition de l'Église, on ne peut avoir de certi-

¹ Tom. II, 1^{re} disc., 2^e sect., 2^e §.

tude suffisante, surtout dans une matière qui dépend de l'élection et de la prédestination divines, dont les desseins sont insondables et les mystères très-cachés. » Voilà les propres paroles de ce bon Père jésuite. Plût à Dieu que les prédicateurs et les théologiens eussent suivi sa doctrine, ils n'auraient pas discuté avec tant d'obstination pour l'une des deux opinions de la présente controverse, et l'Église n'aurait pas été secouée par tant de tumultes, par tant de troubles et de scandales !

II.—Telle fut, je crois, la pensée des Souverains-Pontifes, qui appellent *merveilleuse* la conception de la bienheureuse Vierge Marie. A leur exemple, nous l'appelons partout *admirable* ; car, dans des mystères qui sont cachés dans les trésors de la sagesse divine et qui n'ont pas été révélés encore à l'Église, il convient plus d'admirer que de parler. Je garderai donc un pieux et respectueux silence sur cette controverse, et je n'aurai point la prétention d'avoir pour la sainte Vierge plus de zèle ou de dévotion que n'en eurent les papes Sixte IV, Alexandre VI, Pie V, Paul V, Grégoire XV, lesquels voulurent laisser cette controverse indécise et jugèrent que la sainte Vierge était sur ce point beaucoup mieux honorée par le silence que par l'éloge. Le meilleur genre de louanges, c'est le silence. « Les choses suprêmes veulent être honorées par le silence, » dit Clément dans son 1^{er} livre *des Rec.* Je me bornerai donc à rapporter ici ce qu'il y a de certain et de fixe, surtout chez ceux qui ont sobrement et modestement traité cette matière, laissant ce qui est incertain et caché à la Sagesse divine.

III. — Ce qu'il y a de certain en cette matière, c'est que la bienheureuse Vierge Marie a été engendrée d'Adam par la voie ordinaire. Ainsi fut accomplie la promesse faite par Dieu dans la *Genèse* ¹, à savoir : que la race d'Ève, je veux dire le Christ engendré de la Vierge selon la chair, et la Vierge elle-même par le Christ, écraserait la tête du serpent : « Elle » ou il « écrasera la tête, » ce qui ne pourrait être, si la sainte Vierge ne fût pas née de la race d'Adam.

De plus, lorsque saint Luc ² conduit jusqu'à Adam la généalogie du

¹ III, 15. — ² Chap. III.

Christ, il insinue assez ouvertement que la bienheureuse Vierge est issue de la race d'Adam. Le Christ n'eût pas été de cette race, si la bienheureuse Vierge n'en était descendue, car toute la substance de la chair du Christ a été prise de la Vierge.

La sainte Vierge le chante éloquemment, quand elle s'écrie : « Ainsi qu'il a parlé à nos pères, à Abraham et à sa race ¹. » Certes, si la bienheureuse Vierge appelle Abraham son père, elle dit équivalement qu'Adam a été aussi son père, car Abraham est issu d'Adam.

IV. — Cela renverse la très-sotte erreur du médecin Philippe Paracelse, qui a dit ² que la sainte Vierge a bien été fille d'Abraham suivant la promesse, mais qu'elle n'a pas été engendrée d'Adam ni par les voies ordinaires.

Cela renverse aussi les rêveries des Manichéens, qui ont imaginé de faire de la Mère de Dieu une créature plus qu'humaine, et même une créature angélique, comme saint Thomas le rappelle ³.

Cela renverse encore le délire des Collyridiens, qui faisaient de la Mère de Dieu une déesse, comme le rapporte saint Épiphane ⁴.

A notre époque, on a vu aussi, dans une ville de Saxe, surgir des sectaires qui prétendaient que la Mère de Dieu, et d'autres femmes encore, n'étaient pas des créatures humaines par nature, mais bien par la grâce. C'est ce que Rutilio Benzoni rapporte dans son *Commentaire sur le Magnificat* ⁵.

V. — Il est certain, en second lieu, que la bienheureuse Vierge Marie a été soumise au péché originel en vertu de sa conception, dans ce sens qu'elle a dû le contracter, puisque cette dette est annexée à la chair humaine issue d'Adam par la voie ordinaire. En effet, la chute de notre premier père étant supposée, la vertu de la conception naturelle fait toujours concevoir un fruit manquant de grâce et de justice, et par conséquent en état de péché, si la grâce de Dieu n'intervient point pour l'empêcher. Supposé donc que la sainte Vierge soit née d'Adam par la voie ordinaire, cette dette ne peut être niée sans aller contre les enseignements de la foi. En effet, les catholiques conviennent que la sainte Vierge a été véritablement rachetée par le sang du

¹ Luc, I, 51. — ² Au chap. VII du liv. II de son *Art de la Chimie*. — ³ III, Disc. 4, quest. II, art. 1. — ⁴ Hérésies LXXVIII et LXXIX. — ⁵ Liv. II, chap. V.

Christ; et ce que dit l'Apôtre : « Le Christ est mort pour tous ¹, » doit s'entendre sans aucune exception. Or, si la sainte Vierge n'a été soumise à la servitude du péché, ni en acte, ni en puissance, ni en elle-même, ni dans sa mère; si, pour parler ainsi, elle n'a pas été vendue en Adam, comment, je le demande, peut-on dire qu'elle a été rachetée? Pour un vrai rachat, en effet, il faut que le racheté ait été auparavant esclave ou prisonnier, ou du moins qu'il ait dû l'être si la grâce du Rédempteur ne l'eût prévenu, selon ce sentiment général du pape Zosime, rapporté par saint Augustin dans sa *CLVII^e* Épître : « On ne peut appeler vraiment racheté que celui que le péché avait rendu auparavant vraiment captif. »

VI. — Il est encore certain que Dieu a pu, au moment de sa conception, préserver la sainte Vierge non-seulement du péché originel, mais encore de l'obligation de le contracter. Dieu pouvait, en effet, unir à la chair de la bienheureuse Vierge, même issue d'Adam par les voies ordinaires, une âme raisonnable, ornée de la grâce divine, et, par ce moyen, elle n'aurait pas contracté la dette du péché originel, car cette grâce eût ôté à l'âme de la sainte Vierge l'éloignement de Dieu, et ainsi lui eût épargné la privation de la justice originelle, et par conséquent le péché originel, qui consiste essentiellement dans cette aversion et privation, comme l'enseigne notre saint Docteur ².

Dieu pouvait encore faire sortir la bienheureuse Vierge, comme devant être sa Mère, non point de la source corrompue et de la race d'Adam, mais bien d'une création opérée par une voie extraordinaire, et ainsi la préserver de l'obligation de contracter le péché d'Adam.

Ou bien il pouvait (et Catharin, Galatin, Wiggers pensent qu'il l'a fait), en réglant le pacte qu'il avait fait avec Adam, réserver la sainte Vierge, et dire, par exemple, que si Adam perséverait dans l'obéissance due à Dieu, tous ses descendants obtiendraient, comme par un droit héréditaire, la justice et la grâce de Dieu, tandis que, s'ils transgressaient le commandement divin, tous ses descendants seraient odieux à Dieu et deviendraient ses ennemis, sauf la sainte Vierge. Alors, en effet, quand même la Vierge serait descendue

¹ II^e Aux Corinthiens, v, 15. — ² XII, art. 3.

d'Adam, elle n'aurait pas contracté l'obligation d'encourir la tache du péché originel, parce qu'elle n'aurait point été comprise dans ce pacte sans lequel, comme quelques-uns le disent, nul n'aurait péché en Adam.

VII. — Quant à ce que Dieu a fait pour la très-glorieuse Vierge, qui devait être sa Mère, au moment de la conception de cette Vierge dans le sein de sa mère, Celui-là seul le sait qui commença dès lors à se construire le royal palais où il devait habiter neuf mois durant, revêtu de la chair humaine, et qui dès lors jeta les premiers fondements de notre rédemption. L'Écriture n'en parle point, l'Église ne nous l'enseigne pas ¹, les Docteurs ne sont pas d'accord. Que d'autres décident et prononcent comme ils l'entendront; que chacun rapporte suivant les propensions de sa piété les divins mystères. Ma religion, à moi, me porte à contempler les secrets divins dans le silence et dans le nuage, à vénérer les anciens Pères, à écouter la voix du Pasteur suprême, du Docteur de l'Église, le Pontife de Rome, pour suivre tout ce que ce souverain arbitre de la foi nous ordonnera de penser, de croire, d'enseigner, de prêcher et d'écrire touchant la très-glorieuse Vierge Marie.

VIII. — Il est certain que la très-glorieuse Vierge, avant de naître, a été sanctifiée dans le sein de sa mère, je veux dire comblée des dons très-abondants de la grâce. Sur ce point il n'y a jamais eu de controverse. Tous les théologiens de tous les Ordres, tant anciens que modernes, l'ont constamment enseigné et l'enseignent constamment ². Voyez les raisons qu'ils en donnent aux passages cités.

La controverse ancienne a porté sur la sanctification par la préservation du péché, et, comme je l'ai dit déjà tant de fois, je ne veux aucunement en faire mention ici. Dans tout cet ouvrage, je parle seulement de la sanctification par l'infusion de la grâce, sans chercher quelle elle est et comment elle a été faite.

IX. — Il reste donc bien acquis que la bienheureuse Vierge Marie, avant de naître au monde, a été sanctifiée dans le sein de sa mère, je

¹ On trouvera, à la fin des Litanies, le commentaire le plus autorisé de l'invocation : *Regina sine labe originali concepta*, que nous répétons avec tant d'amour comme l'expression de notre foi, définie le 8 décembre 1854. (*Note du Traducteur.*)

² III^e Sent., dist. III, St. Thomas, III^e part., quest. XVII, art. 1.

veux dire ornée des dons très-abondants de la grâce. L'opinion de plusieurs grands savants de ce siècle est que la bienheureuse Vierge Marie est arrivée, dès le premier instant de sa conception, à un si haut degré de sainteté, qu'elle a eu l'usage de la raison dans le sein de sa mère, et que même, ce qui est beaucoup plus sublime, elle a été élevée dès lors, quoique transitoirement, à la claire vision de Dieu. Tel est l'enseignement de Borradius ¹ et d'autres auteurs qu'il cite à l'appui. Placide Nigidius, dans son 1^{er} Sermon pour la Purification de la bienheureuse Vierge Marie, défend aussi avec beaucoup de fermeté cette opinion.

Je voudrais que ce sentiment eût pour patron saint Thomas, le grand Docteur de l'Église catholique, afin de donner mon assentiment à ces bons auteurs. Pour le moment donc, qu'il me suffise de l'admirer et de la laisser à la dévotion et à la piété de chacun. Je n'ai pas, en effet, pour but, dans mes Conférences, d'examiner rigoureusement les choses au point de vue scolastique, mais je veux seulement m'en servir pour exciter la foi à la piété et à la dévotion envers la sainte Vierge.

Quant à mon opinion sur l'usage de la raison chez la bienheureuse Vierge Marie dans le sein de sa mère, je l'ai expliquée vers la fin de ma 93^e Conférence et à la Conférence 300^e.

X. — Il est certain que la conception de la bienheureuse Vierge a été sainte et même très-sainte, en raison du rôle auquel elle était dès lors élevée, et c'est pourquoi l'Église catholique célèbre cette conception. Le très-docte cardinal Bellarmin, si versé dans la connaissance des saints rites, a fait à cet égard une remarque dans sa *Controverse sur le culte des Saints* ² : « Je dis, en second lieu, que le fondement principal de cette fête n'a pas été l'immaculée conception, mais simplement la conception de Celle qui devait être la Mère de Dieu. Quelle, en effet, qu'ait été cette conception, par cela seul qu'elle a été la conception de la Mère de Dieu, son souvenir apporte au monde une joie spéciale. C'est alors surtout que nous avons le premier gage certain de la Rédemption, surtout quand elle a été, non sans miracle,

¹ Tit. I, liv. VI, chap. III. — ² Liv. III, chap. XVI, rép. à la 2^e object.

conçue d'une mère stérile. Voilà pourquoi ceux-là mêmes qui croient que la Vierge a été conçue avec le péché originel, célèbrent cette fête. »

C'est pour une raison semblable que certaines églises célèbrent la fête de la conception de saint Jean Baptiste, comme on le voit dans le *Ménologe des Grecs*, au 23 septembre. Ce n'est pas à dire pour cela que ces églises croient que le Précurseur a été conçu sans péché, mais elles veulent célébrer la mémoire du bienfait divin que sa conception commençait en quelque manière.

La conception de la bienheureuse Vierge Marie est donc très-sainte, parce qu'elle a été le commencement de notre salut, parce « qu'elle a annoncé la joie au monde entier, » parce que le Soleil de la justice, le Christ, notre Dieu, devait naître de cette Vierge.

XI. — Il existe un décret de la Sacrée-Congrégation, inséré dans les Actes du chapitre général de l'Ordre des Frères prêcheurs, tenu à Rome en l'an de grâce 1629, dans lequel la conception de la bienheureuse Vierge est éloquemment et savamment appelée *très-sainte*. C'est pourquoi aucun catholique ne l'a nié, ou mieux n'a jamais pu le nier.

XII. — Qu'on n'objecte pas l'autorité de saint Bernard, disant : « Marie n'a pu être sanctifiée dans le ventre de sa mère qu'après avoir été conçue, en sorte que si elle est née, elle n'a point été conçue sans péché ¹. » Et celle de saint Thomas d'Aquin ² : « La célébration d'une fête en l'honneur de la conception n'est pas une preuve que la sainte Vierge ait été conçue dans un état de sainteté ³. » Il faut, en effet, savoir que ces saints Pères ont parlé de la sainteté qui résulte de l'infusion de la grâce. C'est un point sur lequel, à notre époque, il faut garder le silence et se tenir prudemment coi.

XIII. — Il est certain que l'opinion de ceux qui affirment que la bienheureuse Vierge Marie a été préservée du péché originel et im-

¹ Lettre CLXXIV, 7.

² On peut voir, au tom. VI, p. 133-143, de la traduction de M. Lachat, les raisons frappantes sur lesquelles le savant traducteur étaye sa thèse, tendante à démontrer que la *Somme théologique* de saint Thomas a été interpolée à cet endroit. (*Note du Traducteur.*)

³ III^e Part., quest. xxvii, art. 2, à la 2^e object.

maculée dans sa conception, n'est pas de foi, quoiqu'elle ait pour elle la presque unanimité de l'Église, qui la regarde comme respectable et pieuse.

Cela a été affirmé solennellement par plusieurs Souverains-Pontifes :

Sixte IV, dans son Extravagante *Grave nimis*, publiée en 1483, le reconnaît, et son décret a été renouvelé par le saint Concile de Trente ¹, lequel veut que cette constitution conserve toute sa vigueur et soit observée par tous ;

Pie IV, dans la bulle *Super specula*, publiée en 1570 ;

Paul V, dans la bulle *Sanctissimus*, publiée en 1617 ;

Grégoire XV, en confirmant le décret de Paul V et ordonnant qu'il soit observé plus strictement.

Tous ces papes ont reconnu que cet article n'a point encore été défini par le Siège apostolique, et interdit de l'affirmer.

XIV. — Il s'est donc trompé gravement, l'hérétique Jean Poméranus, en affirmant, dans ses *Commentaires sur les chapitres 1 et XLIV de Jérémie*, que les catholiques regardent comme article de foi l'immaculée Conception de la sainte Vierge.

Jacques Almain a été également trop audacieux, quand il a décidé que la bienheureuse Vierge avait été conçue sans la tache du péché, et que c'était là un article de foi déjà admis par l'Église.

Josse Clichouf a été aussi trop léger dans son *Commentaire sur Damascène* ², quand il affirme que le sentiment contraire à l'immaculée conception de Marie allait contre la définition de l'Église et était impie.

Titelman, dans son *Commentaire sur la 11^e Épître de saint Jean*, a eu tort d'enseigner que c'était une fausseté, une témérité et une impiété de soutenir que la sainte Vierge a été conçue en état de péché originel.

D'autre part, il a eu un zèle indiscret, Barthélemi Spina, qui, dans un traité spécial, assure que l'opinion qui affirme l'immaculée conception de la bienheureuse Vierge répugne à la foi catholique, alors.

¹ Session v. — ² Liv. III, chap. II.

que les Souverains-Pontifes et le Concile de Trente ont pensé qu'aucune des deux opinions ne renfermait d'erreur contre la foi, et que chacune d'elles pouvait se soutenir sans péché, tant qu'une définition du Siège apostolique ne sera pas intervenue.

XV. — Ainsi donc, celui qui taxe l'une des deux opinions de contraire à la foi ou de fausse, désobéit à l'Église et commet un acte téméraire, puisque l'Église se tait, ne définit rien, ne prononce rien de certain. Bien plus, Alphonse de Castro, dans son *Traité contre les hérésies*, va jusqu'à dire que celui-là est un hérétique. Pour moi, je ne définirai rien, je ne me prononcerai en rien avec assurance; je me contenterai d'admirer la sagesse de l'Église, de la louer, de l'exalter dans les deux Conférences qui vont suivre.

142^e CONFÉRENCE

COMBIEN NOTRE SAINTE MÈRE L'ÉGLISE A AGI PRUDENMENT ET SAINTEMENT
EN NE DÉFINISSANT AUCUNE DES DEUX OPINIONS.

SOMMAIRE. — 1. Principe général. — 2. Zèle indiscret de quelques-uns. — 3. Un pamphlet. — 4. But de cette Conférence. — 5. Première raison : nature de la question. — 6. Deux sortes de questions théologiques. — 7. Deuxième raison : les autorités. — 8. Éloge des Frères prêcheurs. — 9. Autorités en faveur. — 10. Saint Thomas d'Aquin. — 11. Prudence et bonté de l'Église. — 12. Troisième raison : les motifs des deux opinions. — 13. Faiblesse de l'opinion négative. — 14. But de l'Église.

I. — Personne assurément ne doute que l'Église catholique, à cause de l'assistance du Saint-Esprit, ne peut errer dans ses décrets, et que, par conséquent, elle ne dispose sagement toutes choses non-seulement pour ce qui regarde la foi, mais encore en ce qui concerne la paix et la charité mutuelle. D'où il suit que, dans cette controverse sur l'admirable conception de la glorieuse Mère de Dieu, si longtemps et si vivement agitée, elle a agi avec prudence et piété. Pendant deux siècles, on l'a conjurée et suppliée de se déterminer et de décréter ce qui était de foi. Mais elle s'est abstenue de le faire et a voulu laisser les choses à la libre discussion des théologiens.

II. — Mais comme il n'en a pas manqué et n'en manque pas qui n'approuvent point ce dessein de l'Église, qui, dans leur passion pour le sentiment qu'ils ont embrassé, verraient ce sentiment décrété par

l'Église et le sentiment contraire condamné aussi volontiers que le renversement total du Mahométisme, du Luthéranisme ou du Calvinisme, il m'a paru bon d'entreprendre cette Conférence. Cés indiscrets zélés comprendront, j'espère, que nul ne peut reprendre l'Église dans ses desseins, et apprendront la candeur et la sincérité avec lesquelles ils doivent louer la glorieuse Mère de Dieu.

III. — Tandis que j'écrivais ces choses, il m'est tombé sous la main un pamphlet imprimé à Cologne et intitulé *Défense pour l'immaculée Conception de la Vierge*. Au début de l'ouvrage, je lis une épître dédicatoire verbeuse, remplie de faste et d'injures, adressée au roi d'Espagne. L'auteur (dont, par respect pour l'Ordre auquel il appartient, je tairai le nom), laissant de côté toute modestie religieuse et même toute pudeur, parle avec une licence épouvantable contre la famille dominicaine. Il grince, il frémit, il écume de rage contre elle, parce qu'elle ne partage point l'opinion qu'il défend dans son travail. Tout d'abord il appelle au secours le roi catholique des Espagnes; il étaye sur sa royale autorité son faible et pauvre discours. Puis, content d'avoir décidé en lui-même qu'il dédiera à ce roi tout-puissant son écrit, il veut parler non plus comme un humble écrivain, mais comme un prince et comme un héros « parlant avec puissance : » expression que le saint Évangile applique à Jésus-Christ ¹. Ensuite, ô rage insensée ! un religieux, un prêtre s'offre comme soldat au puissant monarque. Il le prie, le conjure, le presse d'exhorter le pape afin que celui-ci, de son autorité apostolique, définisse et décrète enfin ce vieux procès touchant la conception immaculée, et de se décider en faveur de la conception immaculée. Il ajoute que, si le roi ne le fait pas, il charge gravement sa conscience.

Lisez quelques échantillons du style de ce soldat en froc; vous ririez, si ce n'était trop triste. Au commencement du troisième paragraphe, voulant animer le roi au combat, il dit : « Courage donc, roi très-puissant ! le combat est engagé, pressez vos ennemis, jetez-vous sur la proie. » Et à la fin : « Courage donc ! déchirez, pressez, poursuivez les ennemis jusqu'à ce que, la victoire vous étant échue et un glorieux

¹ Marc, 1, 22.

laurier ceignant votre front, Marie triomphe par vous et que vous lui dussiez un beau et noble trophée des dépouilles de ses ennemis. » Voyez comme ce zèle est immodéré et déraisonnable ! Le combat est engagé entre des théologiens ; ils combattent non point avec des armes, mais avec des raisons ; non point avec le pouvoir, mais avec la science ; non point avec la majesté des rois, mais avec l'autorité de la sainte Écriture et des Pères ; et celui-ci oppose l'autorité, la puissance, la majesté, l'empire du roi, comme si la dignité de la majesté royale était un des fondements sur lesquels on a coutume d'appuyer et d'étayer les définitions dogmatiques de la foi !

Il commande ensuite au roi de déchirer, de poursuivre, de presser les ennemis. Et qui donc ? les disciples de saint Thomas et les courageux défenseurs de sa doctrine qu'il appelle, dans toute cette épître virulente et infâme, des détracteurs, des ennemis du roi, des téméraires, des criailleurs, des plaisants, des trouble-paix, des aveugles en plein midi, des sots qui affectent la sagesse, des trompeurs, des ignorants. Je ne sais si aucun de ses confrères, que je sais être ennemis capitaux des hérétiques, a jamais, dans ses écrits, traité plus sévèrement les hérétiques que cet insulteur traite des Docteurs très-catholiques, très-savants, défenseurs acharnés de la foi.

Non-content de cela, ce zélateur bilieux et colère a osé comparer ces mêmes disciples de saint Thomas, ces maîtres vénérés de tant d'élèves, ces défenseurs zélés de la foi, ces intrépides adversaires de l'hérésie, avec les anciens patriarches de l'hérésie, avec les Antimariens et les Mariomaques qui, de leur temps, faisaient la guerre à la sainte Vierge. Il compare et égalise cette cause de l'admirable conception de la bienheureuse Vierge Marie, que l'Église catholique ne détermine point et veut contenir dans ses limites, avec celle des Ariens et des Eutychiens. O impétuosité ! ô témérité ! Voyez tout le troisième paragraphe de cette affreuse épître.

Si une flèche eût percé mon cœur, j'aurais moins souffert qu'en lisant ces choses, surtout quand je vois les Docteurs de la famille dominicaine, des religieux, des dévots candides et sincères de la très-sainte Vierge, appelés par cet insulteur Ennemis de la Vierge. Voyez le premier paragraphe.

Quelle témérité, grand Dieu ! Des hommes si catholiques, si religieux, des défenseurs si zélés de la foi appelés ennemis de la Vierge ! Quelle audace ! Quelle est cette langue, cette plume emportée qui ose traiter d'ennemis de la Vierge ceux qui honorent la Vierge comme Dieu veut qu'on l'honore, qui la regardent comme leur patronne spéciale, leur délicieux secours, qui pour son honneur sont prêts à donner mille âmes, mille corps, mille vies, un nombre infini de vies, s'ils les avaient ! Ceux-là, on ose les appeler *ennemis de la Vierge* !

Je suis très-surpris qu'un semblable factum soit sorti d'une illustre famille de religieux, si recommandable par son savoir et son incroyable modestie dans la composition et la publication des ouvrages. Certes, c'est bien de semblables mâchoires qu'il conviendrait de serrer avec la bride et le frein ; c'est bien cette pétulance nuisible et fâcheuse qu'il faudrait flageller du fouet de la discipline ecclésiastique ! De semblables écrits mériteraient plutôt d'être ensevelis sous la cendre du silence que d'être si splendidement imprimés.

Mais assez sur ce point.

Je ne veux pas rendre à ce méchant insulteur la peine du talion, parce que je suis chrétien et que je fixe mes regards sur Jésus, l'auteur et le consommateur de la foi, qui, « quand on le maudissait, ne maudissait pas ¹. » Les raisons et les autorités qu'il a entassés dans toute sa honteuse épître, je ne veux pas les examiner ; je ne les discute point, parce que je respecte et vénère le Saint-Siège apostolique, et parce que je ne veux point, en reprenant notre insulteur, paraître défendre le côté affirmatif de cette controverse, ni la traiter de quelque manière que ce soit.

IV. — Dans la présente Conférence, je n'ai pas d'autre but que d'admirer et de vénérer les desseins du Siège apostolique.

Oui, ça été une résolution prudente et sainte de la part de l'Église de ne définir aucune des deux opinions qui se partagent la controverse sur l'admirable conception de la glorieuse Vierge Marie, et de la déclarer certaine et de foi.

V. — 1° Parce que cette question n'est pas de celles qui peuvent

¹ 1^{re} Épître de saint Pierre, II, 23.

accroître ordinairement la foi catholique et la dévotion des fidèles. Par conséquent, elle n'est point nécessaire au salut.

VI. — Les questions théologiques, quel que soit leur objet, sont de deux sortes.

Les unes regardent la foi catholique, l'accroissent et l'augmentent, et par conséquent l'un des deux sentiments est nécessaire à la foi et au salut des croyants. Telles sont les questions de savoir si Dieu est tout-puissant; s'il y a trois personnes en Dieu; si toutes les personnes sont égales et consubstantielles entre elles; si le Fils seul s'est incarné; s'il est vrai Dieu et vrai homme; s'il a vraiment souffert et s'il est vraiment mort; s'il est vraiment ressuscité d'entre les morts; s'il est vraiment monté au Ciel; si la bienheureuse Vierge Marie est vraiment Mère de Dieu; si Marie a été vierge avant, pendant et après l'enfantement; et autres semblables.

Les autres ne regardent pas la foi, et elles sont proposées aux théologiens comme exercice philosophique, comme les questions de savoir si Dieu est dans les espaces imaginaires; si un bienheureux peut voir l'essence divine sans voir les personnes, et s'il peut voir une personne sans l'autre; si saint Paul et Moïse ont vu en cette vie l'essence divine; si saint Jean l'Évangéliste vit encore dans son corps ou non; si le Christ a mérité aux Anges la grâce qu'ils possèdent et la gloire dont ils jouissent; si, dans le cas où le Saint-Esprit ne procéderait pas du Fils, il serait réellement distinct de lui; si les sacrements sont cause physique ou morale de la grâce; et mille autres questions semblables que vous trouverez dans les œuvres des théologiens. De ce nombre est la question de savoir « si la bienheureuse Vierge Marie a été conçue dans le péché originel ou non. » En effet, peu importe laquelle des deux vous croirez. Que vous opiniez d'une façon ou de l'autre, votre salut ne sera point en péril, puisque la sainte Église romaine, la maîtresse et l'institutrice des Églises, n'a encore rien défini à cet égard. J'ai en ma faveur une autorité qui n'est pas de mince importance, j'ai l'autorité d'un pape lui-même, de Pie V, qui, dans sa bulle *Super speculam*, publiée en 1570, reprend la loquacité immodérée et importune de certaines personnes, disant : « Certains réguliers de divers Ordres et certains clercs séculiers, laissant de côté ce qui pouvait pro-

mouvoir la gloire de la majesté divine, le culte de la très-sainte Mère de Dieu et des autres Saints, et la piété des fidèles, s'acharnent à des questions et à des combats de mots d'où naissent les jalousies et les disputes, et bien d'autres effets fâcheux. C'est surtout quand ils parlent de la conception de la glorieuse Vierge Marie, qu'ils luttent pour l'un ou l'autre parti avec une obstination telle qu'on dirait qu'il s'agit de croire de cœur pour être justifié, et de confesser de bouche pour être sauvé. » Ces paroles indiquent suffisamment que cette question n'est pas de celles qui regardent la foi, qui procurent la gloire de Dieu, le culte de la bienheureuse Vierge Marie et la piété des fidèles ¹. L'Église a donc eu raison de laisser cette question indécise, comme moins nécessaire au salut.

VII. — 2^e Parce que les deux sentiments comptent en leur faveur des avocats pieux, catholiques et doctes. Rappelez-vous ce magnifique sénat de docteurs érudits : saint Anselme, archevêque de Cantorbéry; Rupert, abbé de Dentz; saint Bernard, abbé de Clairvaux; saint Thomas, le Docteur angélique; saint Bonaventure, le Docteur séraphique, cardinal de la sainte Église romaine; saint Antoine de Padoue; saint Bernardin de Sienne; saint Antonin, archevêque de Florence; saint Vincent Ferrier. Ajoutez à cette liste les noms de presque tous les savants Docteurs qui ont fleuri pendant les XII^e et XIII^e siècles : Pierre Lombard, vulgairement désigné sous le nom de Maître des sentences; Alexandre de Halès, le Docteur irréfragable; le bienheureux Albert, que sa vaste érudition a fait surnommer le Grand, et grand nombre d'autres qui, de leur temps, ont soutenu une opinion contraire à l'immaculée conception. Nous avons d'ailleurs à cet égard le témoignage de saint Bonaventure, qui florissait au XIII^e siècle : « Parmi tous ceux que nous avons entendus, dit-il, nul n'a jamais dit que la Vierge Marie ait été exempte du péché originel ². »

VIII. — Jetez en même temps les yeux sur cette nombreuse série d'illustres théologiens de l'Ordre des Frères prêcheurs qui, sans

¹ Le lecteur n'aura pas de peine à remarquer combien tout ce raisonnement est embarrassé. Les paroles de saint Pie V sont bien pressurées et notre auteur se donne bien du mal pour en tirer ce qu'il veut leur faire dire. (*Note du Traducteur.*)

² III, Disc. 3, quest. II.

cesser d'appartenir à l'unité de l'Église, ont toujours enseigné une vraie et solide théologie, ont combattu très-valeureusement contre les nouveautés profanes, ont soutenu avec une constance inébranlable ce qu'ils ont trouvé enseigné dans l'Église par les anciens Docteurs. Ils ont été de très-ardents inquisiteurs de la vérité, et l'ont vaillamment défendue. L'amour de la vérité n'a jamais cédé la place, en eux, à aucune prétendue piété, pratiquant et aimant ainsi cet antique adage d'Aristote : « J'aime Socrate, j'aime Platon, mais j'aime encore plus la vérité ¹. » C'est pourquoi ils conservent cette antique opinion des Docteurs, qui est opposée à l'immaculée conception. En agissant ainsi, ils captivent leur intelligence, non point sous le joug des hommes, mais uniquement sous le joug de Jésus-Christ et de son Vicaire sur terre, le Souverain-Pontife. C'est ce qui convient surtout à la piété chrétienne et à la gravité d'hommes si recommandables.

IX. — D'autre part, regardez maintenant l'univers chrétien tout entier. Vous entendrez proclamer partout ² la croyance à l'immaculée conception. Si vous en exceptez la sainte famille des Frères prêcheurs, les Ordres religieux, les Académies les plus illustres ³ l'enseignent vaillamment, la prêchent, la défendent, ne supportant pas qu'on prêche une opinion contraire.

Lesquels donc le Saint-Siège rejetterait-il? De qui réproverait-il l'opinion? Qui taxerait-il d'erreur? Qui condamnerait-il? Ces anciens Docteurs nommés plus haut? Ces maîtres et Docteurs donnés par Dieu à son Église, dont cette dernière a pendant tant de siècles vu, entendu, prêché, approuvé la doctrine; dont elle a mis à profit la théologie, dans la lutte contre les hérétiques, pour abattre leur perfidie et détruire leurs mensonges, pour établir les vérités de la foi dans les Conciles? Ceux-là, dis-je, elle les réproverait, les rejetterait, les condamnerait? Non, certes ⁴!

¹ *Éthique*, I, chap. 1^{er}.

² Aveu précieux à recueillir. (*Note du Traducteur*).

³ On sait l'ardeur par laquelle notre Sorbonne se distingua en faveur de la croyance à la conception immaculée de Marie, et on connaît le serment exigé des nouveaux docteurs sur ce point. (*Note du Traducteur*.)

⁴ Ce *Non, certes!* ne pouvait passer sans réplique. La censure de l'archevêché de Naples lui a fait une réponse que nous regrettons de ne pouvoir traduire inté-

X. — De plus, on croit que saint Thomas, l'angélique et suprême Docteur, a partagé l'opinion qui affirme que la sainte Vierge a été conçue avec la tache du péché originel. Certes, si d'autres grands Docteurs étaient cités comme ayant probablement ¹ partagé cette même opinion, l'Église s'en émouvrait moins, quoiqu'on en citât un grand nombre. Mais saint Thomas, le Docteur de l'Église catholique, très-docte parmi les Saints et très-saint parmi les doctes, le dévot serviteur de la sainte Vierge, qui a surpassé tous les théologiens et tous les Docteurs sacrés par l'abondance de sa doctrine, la sainteté de la vie, la grandeur du jugement, la clarté de l'exposition, la magnificence du discours, l'art d'expliquer les saints oracles ²; saint Thomas, dont la science très-pure en matière théologique a toujours été fort prisee par l'Église, qu'aucune erreur en matière de foi ni aucun soupçon d'hérésie n'a jamais noirci, dont les écrits n'ont jamais été notés comme fautifs ou condamnés par un juge; saint Thomas, qui n'a jamais rien publié qu'il ne l'eût écrit beaucoup plus par la prière que par la plume, qui a répandu un large torrent de science, beaucoup plus sous l'effusion du Saint-Esprit que sous ses propres efforts; saint Thomas, si fort approuvé par l'Église que, lors de sa canonisation, le Souverain-Pontife n'a pas hésité à dire : « Il a fait autant de miracles qu'il a écrit d'articles; » saint Thomas, qui fut loué par le Fils de Dieu lui-même, qui lui dit : « Tu as bien écrit sur moi, Thomas; » saint Thomas, au moyen de la doctrine duquel furent définis presque tous les dogmes de foi au Concile de Vienne sous Clément V, au Concile de Florence sous Eugène IV, au Concile de Latran sous Léon X, et enfin au Concile de Trente sous Paul III, Jules IV et Pie IV; saint Thomas, que Clément VIII appelle « un interprète de

généralement. Il en résulte que l'Église a très-sagement fait de répondre au vœu de l'Épiscopat entier, malgré le silence ou l'opinion contraire plus ou moins accentuée de quelques Docteurs. Du reste, à l'invocation : *Regina sine labe originali concepta*, on trouvera la meilleure réfutation de notre auteur. (*Note du Traducteur.*)

¹ Remarquez cette expression dont la forme dubitative donne un nouvel argument à la thèse de M. Lachat. (*Note du Traducteur.*)

² Malgré notre ardente admiration pour saint Thomas d'Aquin, il nous faut noter ici que de grands théologiens et de vraies autorités lui préférèrent saint Augustin. (*Note du Traducteur.*)

la volonté divine, » et Paul V « un très-illustre athlète de la foi catholique; » ce grand saint Thomas a soutenu une opinion contraire à la conception immaculée, et il a eu cela de commun avec plusieurs Docteurs très-savants et très-saints de son temps. Or, ce serait ce grand Docteur de l'Église que le Siège apostolique rejetterait, condamnerait, réprouverait sur ce point? Comment, dès lors, subsisterait le célèbre témoignage que Clément VIII a rendu à ce saint Docteur, dans sa bulle *Sicut Angeli*, aux nobles Napolitains, où il dit : « Le meilleur témoin de la doctrine de saint Thomas, c'est le grand nombre de livres qu'il a écrits en fort peu de temps, sur presque toute sorte de sujets, avec un ordre merveilleux et une admirable clarté, sans aucune erreur. » La vérité peut-elle s'opposer à la vérité, un pape à un autre pape, ou l'Église à un pape ¹ ?

XI. — Sur ce point, l'Église fut toujours non-seulement prudente, mais encore pleine de bonté, en n'établissant jamais comme certain et de foi ce qui était livré aux opinions des théologiens. Le Concile de Florence n'a rien défini touchant la matière, la forme et le ministre du sacrement de mariage; il n'a rien enseigné comme de foi à cet égard. Sans aucun doute, elle l'eût fait, comme pour tous les autres sacrements de l'Église, si elle eût vu les théologiens définir quelque chose dans leur enseignement. Elle sera de la même prudence et de la même bonté au Concile de Trente, où elle n'établit comme certain et de foi rien de ce qu'elle vit disputé par des opinions diverses chez d'illustres théologiens. L'Église, en effet, ne se laisse pas gouverner par des considérations humaines; elle est régie par l'inspiration du Saint-Esprit. Aussi, loin d'ébranler l'autorité des Docteurs qu'elle sait lui avoir été donnés par Jésus-Christ, elle l'affermi; elle ne la renverse pas, et elle la fixe. Quant à leurs sentiments, quoique différents, elle les admet et les respecte, pourvu que l'unité de la foi soit sauve, de peur que les hérétiques n'en prennent occasion de les accuser et de les calomnier, afin de les renverser de leur piédestal ².

¹ Il s'agit bien en vérité de ces conséquences! Les paroles de Clément VIII ne sont point une définition dogmatique et elles admettent sans nulle contradiction une exception de détail. (*Note du Traducteur.*)

² L'Église a-t-elle jamais hésité à abandonner ses plus grands Docteurs sur les

XII. — 3° Parce que les deux opinions s'appuient sur des motifs probables. Celle qui est opposée à l'immaculée conception s'étaye sur la sainte Écriture et l'autorité des anciens Pères. L'autre, celle qui veut que la glorieuse Mère de Dieu ait été exempte du péché originel, apporte en sa faveur, outre les textes de l'Écriture et des Pères, des miracles et des révélations faites à de saintes femmes. Mais, en réalité, l'une et l'autre manquent de tous les fondements sur lesquels on a coutume d'appuyer et d'établir les vérités de foi¹, telles que les textes clairs et précis de l'Écriture canonique pris dans leur sens propre, la tradition émanée de Jésus-Christ et des Apôtres, l'autorité de l'Église catholique, l'autorité des Papes et des Conciles, surtout des conciles généraux en qui réside l'autorité de l'Église catholique. Que la bienheureuse Vierge Marie ait été complètement exempte du péché originel, c'est ce qu'on ne trouve nulle part dans le texte littéral de nos saints Livres. Au contraire, le décret général est expressément indiqué dans l'*Épître aux Romains* : « En qui tous ont péché². » Cela ne résulte point de la tradition de Jésus-Christ et des Apôtres, puisque des traditions de ce genre ne seraient point arrivées jusqu'à notre époque par d'autres que par ces anciens évêques et ces saints Docteurs qui leur succèdent. Or, il conste que ces anciens écrivains n'ont point reçu cette tradition de leurs ancêtres, car ils l'eussent transmise de bonne foi à leurs descendants, ce que nous ne voyons nulle part qu'on ait fait. — Ce n'est pas non plus par l'autorité des Souverains-Pontifes et des conciles généraux que cette controverse pourrait être définie, puisque aucun Pape avant Sixte IV, aucun concile avant le Concile de Trente, n'en ont fait mention. Je ne m'occupe pas du Concile de Bâle, parce qu'il ne fut pas légitime, étant acéphale.

XIII. — L'assertion opposée, celle qui veut que la bienheureuse Vierge Marie ait contracté la souillure du péché originel, n'a pas de

points mal définis à l'époque où ils vivaient? L'histoire de nos conciles et de nos constitutions apostoliques est un démenti éclatant à l'affirmation enchevêtrée de notre auteur. (*Note du Traducteur.*)

¹ On verra ailleurs si la Bulle *Ineffabilis* a manqué de ces bases jugées nécessaires et usitées à l'occasion des définitions dogmatiques. (*Note du Traducteur.*)

textes évidents de l'Écriture à citer; elle n'a pour elle que des règles générales. Or, il n'est point du tout contradictoire dans les termes et contraire aux saints Livres d'excepter un privilège spécial de la loi universelle la Mère de Dieu. Sans cela, puisque les saintes Lettres proclament d'une manière générale : « L'homme ne me verra point sans mourir, » et : « Nul n'a jamais vu Dieu, » celui qui assurerait que Moïse et Paul ont vu en cette vie l'essence divine irait directement contre les saintes Écritures.

Elle n'a pas non plus pour elle la tradition de Jésus-Christ et des Apôtres, parce que ces anciens Docteurs, et les théologiens qui leur ont succédé, l'auraient reçue avant nous.

Enfin, elle n'a pas pour elle l'autorité d'un pape ou d'un concile général, comme la chose est de soi évidente.

C'est donc avec sagesse qu'aucun des deux sentiments n'a été défini, puisque tous deux sont privés de toutes ces bases sur lesquelles les définitions de foi s'appuient d'ordinaire.

XIV. — Si l'Église se tait, c'est pour nous apprendre à nous humilier pieusement devant Dieu et à reconnaître que Dieu peut faire des choses que nous ne pouvons sonder, comme saint Augustin l'a remarqué dans sa *Lettre à Volusien*. Comme il y a plusieurs choses au-dessus de l'intelligence humaine qu'il ne nous convient pas de savoir, Dieu a voulu que nous sussions seulement celles qui sont utiles et nécessaire pour obtenir la vie éternelle. Quant à ce qui n'intéresse qu'une fantaisie de curiosité, il s'est tu, il a voulu que cela restât secret et ne l'a pas révélé à son Église comme n'étant point nécessaire au salut. C'est pour ces motifs que le Saint-Siège apostolique n'a voulu définir aucun des sentiments touchant l'immaculée conception de la Vierge, et qu'il a imposé silence aux deux parties.

Parlons maintenant de ce silence.

143^e CONFÉRENCE.

DANS QUEL BUT LE SILENCE A ÉTÉ IMPOSÉ AUX DEUX OPINIONS.

SOMMAIRE. — 1. Ordonnances des Papes. — 2. Fausse interprétation de ces ordonnances. — 3. Leurs véritables causes. — 4. Premier motif : le scandale à éviter. — 5. Controverse sur le précieux Sang. — 6. Controverse sur la grâce. — 7. Histoire de la controverse sur l'immaculée Conception. — 8. Prudence de Grégoire XV. — 9. Deuxième motif : notre enseignement. — 10. Louer par le silence. — 11. La charité préférable à la science. — 12. Troisième motif : tout n'a pas été révélé. — 13. Objection. — 14. Pourquoi Dieu cache certains mystères.

I. — Pour ignorer que le silence a été imposé aux disputeurs, quelle que fût leur opinion, par rapport à l'admirable conception de la très-glorieuse Vierge Marie, il faudrait n'avoir pas lu les bulles des Papes Sixte IV, de Pie V, de Paul V, et la bulle plus récente de Grégoire XV. Ceux qui défendent la conception immaculée de la sainte Vierge peuvent la soutenir en public, mais il leur est défendu de condamner l'opinion contraire, de l'attaquer, d'en traiter ou d'en parler, de quelque manière que ce soit. Quant à ceux qui soutenaient que la sainte Vierge a été conçue avec la tache du péché originel, il leur est ordonné de ne point répandre leur opinion dans les sermons, les cours, les thèses et autres actes publics ; il leur est défendu de la traiter ou d'en parler de quelque manière que ce soit, même dans leurs discours et écrits privés.

II. — Ferdinand Salazar, dans son épître dédicatoire à Philippe III, roi d'Espagne, interprète d'une manière téméraire l'indiction de ce silence, quand il écrit : « Le Père très-saint de l'Église a ôté la voix au sentiment opposé, afin que, si faire se pouvait, il se desséchât silencieux et muet en lui-même, et que, restant sans défense, il cédât le plus tôt possible et se soumit. » Mais le Père très-saint de l'Église a réprimé cette témérité par l'organe de la Sacrée-Congrégation : « En cela, néanmoins, Sa Sainteté n'entend point réprover cette opinion, ni lui porter aucun préjudice, la laissant dans le même état et dans les mêmes termes où elle se trouve, sauf ce qui a été réglé plus haut¹. »

¹ Très-bien ! mais cela diminuait-il la forte présomption que les décrets des Papes laissaient conclure en faveur de l'opinion favorable ? Il fallait être bien

III. — Voici donc quelles ont été les causes de ces ordonnances, autant qu'il nous est donné de les déduire des paroles mêmes des Souverains-Pontifes.

IV. — La première cause fut le désir de faire cesser les rixes, les disputes, les dissensions et les scandales qui naissaient à l'occasion de l'assertion affirmative. Voici, en effet, quelle est la pratique inviolablement observée par l'Église de Dieu, toutes les fois qu'elle voit plusieurs Docteurs de grand renom en désaccord sur un point qui n'exalte ou ne diminue point la foi catholique : elle ne condamne aucun des deux sentiments, elle admet les vœux des deux parties et laisse la question indécise, irrésolue et problématique, de peur qu'une des deux parties ne regarde la vérité comme lui appartenant et n'en tire vanité. En effet, comme le dit saint Augustin ¹, la vérité est un bien commun : « Elle n'est ni mienne ni tienne, elle n'est ni à celui-ci ni à celui-là. Elle est commune à tous. » On peut le voir dans les nombreuses controverses que nous avons indiquées au chapitre précédent.

Mais comme de ces disputes de théologiens naissent tant de disputes et d'altercations qu'il peut facilement en résulter du scandale dans l'esprit des fidèles, l'Église impose silence aux deux partis, laisse la question indécise et ordonne qu'on ne disputera point sur cette matière douteuse, afin que l'unité de la foi orthodoxe et la charité mutuelle soient conservées parmi les disputeurs.

V. — C'est ce qu'on a vu clairement lors de la controverse élevée entre les deux très-illustres Ordres des Frères prêcheurs et des Frères mineurs, touchant le précieux sang de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à savoir : si pendant les trois jours de la Passion il resta séparé de sa très-sainte divinité ou non. Pie II laissa la question indécise et ordonna à tous les religieux, de quelque Ordre que ce soit, sous peine d'excommunication, de ne point avoir l'audace de disputer, de prêcher, de parler en public ou en particulier, de chercher à persuader à autrui qu'il s'agissait d'une hérésie, de regarder comme un péché l'opinion

aveugle pour s'accrocher à une argutie aussi désespérée que celle qui s'étaye sur la réponse émanée de la Sacrée-Congrégation. (*Note du Traducteur.*)

¹ Sur le Psaume LXXV.

contraire, d'imposer comme dogme de foi la question de savoir si le très-sacré sang de Notre-Seigneur a été ou non séparé de sa divinité pendant les trois jours de sa Passion. On trouvera cette bulle dans le recueil de Baptiste Confetti. C'est la deuxième du Bullaire de Pie II.

VI. — La chose apparut encore très-clairement dans cette autre controverse élevée entre d'illustres théologiens dominicains et jésuites, sous le pontificat de Clément VIII, relative aux décrets divins et à l'accord de la volonté de Dieu et de la motion efficace avec le libre arbitre, question qu'Urbain VIII a laissée indécise, ordonnant, sous des peines très-sévères, aux deux parties, de ne plus avoir l'audace de discuter sur ce qu'elle a de douteux.

VII. — Grégoire XV a employé la même pratique dans la controverse présente sur la question de savoir si la bienheureuse Vierge Marie a contracté ou non la tache du péché originel dans sa conception. Depuis deux cents ans, cette controverse a commencé de s'agiter avec de violentes disputes entre des théologiens dominicains et franciscains, dont les esprits s'animaient extrêmement. (C'était l'œuvre du semeur d'ivraie qui, par une astuce incompréhensible, se transforme en ange de lumière, tandis qu'il est véritablement le fils des ténèbres. Il s'efforce ainsi avec grand zèle de prendre dans ses filets nos pauvres cœurs, non-seulement dans les choses qui sont mauvaises en soi, mais encore dans celles qui ont l'apparence de la piété.) Les deux partis étaient malheureux, mais ils ne méritaient pas qu'on les plaignît. S'ils lisaient, écrivaient, compulsaient nuit et jour avec grand travail d'esprit, s'ils consumaient leur intelligence dans des recherches, afin d'avoir les honneurs de la victoire, c'était moins par amour de la Religion que par amour pour leur opinion personnelle.

Tant que la controverse resta dans les limites d'une discussion théorique, le Saint-Siège apostolique permit de soutenir, d'enseigner, de prêcher les deux opinions. Mais bientôt on en vint aux jalousies et aux aigreurs d'esprit, la paix et l'accord des volontés se trouvèrent lésés, les rixes, les disputes, les haines, les discordes et partant les scandales commencèrent à s'élever au milieu du peuple chrétien. Dès lors, l'Église jugea qu'il était de son devoir de faire cesser ces dis-

putes, de couper court au scandale, en faisant taire ces prédicateurs téméraires et ces hardis disputeurs.

Il serait trop long, inutile et même dangereux, ce serait raviver des blessures que de raconter les scandales, les disputes et les jalousies produits dans l'Église par cette controverse. Or, ce sont ces sentiments peu réglés, ces luttes de paroles, ces bavardages et ces futilités, cette licence de déblatérer contre les saints Pères, employée au grand dommage de leur âme par quelques oisifs, que le Siège apostolique a réprimés et fait disparaître en imposant ce silence. Ces discours profanes et vains déplaisaient plus encore à Dieu que l'opinion contraire à l'immaculée conception, quand même elle serait fausse. Ces discussions et ces disputes, ces injures adressées à saint Bernard, saint Thomas et saint Bonaventure, procédaient d'une délibération coupable, tandis que l'assertion susdite, quand même elle serait fausse, procédait d'une ignorance purement négative, je veux dire du manque de connaissance d'une chose qui ne regarde aucunement la foi et l'état présent de l'Église, puisque le Saint-Esprit ne la lui a point encore révélée.

VIII. — Elle mérite donc d'être louée, la prudence du saint pontife Grégoire XV, lequel, dans une affaire si difficile, a trouvé le moyen de pacifier les esprits divisés des dissidents et de rendre à l'Église la tranquillité désirée, en ordonnant ce silence.

Je pense que, après l'impulsion du Saint-Esprit, qui le dirigeait dans le gouvernement de l'Église, le saint pontife a pris aussi conseil de saint Basile. Dans ces temps si troublés, où se répandait l'erreur touchant la consubstantialité du Saint-Esprit avec la divinité, envahissant les esprits populaires au point qu'ils ne pouvaient entendre parler de consubstantialité sans qu'aussitôt ne s'élevassent des rixes et des luttes, saint Basile imposa silence et défendit aux catholiques d'employer le mot *consubstantiel*. Voici comment saint Grégoire de Nazianze, son condisciple, expose la chose : « Basile différait d'employer le mot propre et déclaré. Il en demandait pardon au Saint-Esprit, il suppliait les défenseurs de l'orthodoxie de le lui pardonner, leur demandant de ne point s'offenser de ce dessein. Il les conjurait en même temps de ne pas s'exposer à tout perdre par obstination, en s'efforçant de conserver opiniâtrément ce mot, à un moment si trou-

blé, où la piété était si ébranlée et si tiraillée. » Le saint Docteur était assurément un ardent défenseur et un partisan déclaré de la divinité du Saint-Esprit, puisqu'il a écrit sur cette adorable personne, dans ses livres III et V *Contre Eunomius*, et dans son livre *Contre Amphiloque*, défendant là avec beaucoup de vigueur la divinité du Saint-Esprit. Mais, comme beaucoup de personnes trompées par les hérétiques s'offensaient du mot *consubstantiel*, comme il en résultait beaucoup de discussions, de rixes et de haines parmi les chrétiens, il différa la claire prédication de ce mot, dans l'intérêt de la piété chrétienne et de la charité mutuelle. Telle fut la prudence du saint Docteur, que saint Grégoire de Nazianze loue et vante fort à cette occasion.

Or, très-certainement elle ne fut pas moindre la prudence du saint pape Grégoire XV. Dans ces temps difficiles, où l'opinion favorable à l'immaculée conception a pris tant d'extension qu'on n'entend que cela dans les chaires, dans les tribunes, dans les maisons, dans la bouche des hommes, des femmes, des adultes, des vieillards, des enfants, il imposa silence, il fit taire les défenseurs de l'affirmative, non point pour la condamner ou lui porter préjudice, mais dans l'intérêt de la paix chrétienne et de la charité mutuelle. La charité chrétienne est si chère à l'Église que, pour la conserver, l'augmenter et l'accroître, les questions théologiques, et même parfois les vérités dogmatiques, doivent demeurer dans le silence ¹. C'est pourquoi saint Paul écrivait, dans sa *1^{re} Épître aux Corinthiens* : « Si quelqu'un veut contester, ce n'est point là notre coutume, ni celle de l'Église de Dieu ². »

IX. — Le deuxième motif de l'indiction de ce silence est de pourvoir à notre enseignement et de nous donner des leçons diverses. En effet, l'Église de Dieu a voulu par là nous enseigner bien des choses :

X. — 1^o Elle nous enseigne que la vraie dévotion envers la bienheureuse Vierge Marie consiste non-seulement dans l'éloge, mais encore dans le silence.

¹ Il serait aisé d'abuser d'un principe si général. Les courageuses encycliques de Pie IX protestent contre ce qu'on pourrait en inférer de dommageable aux intérêts de la vérité. (*Note du Traducteur.*)

² xi, 16.

Le silence, en effet, est une excellente espèce de louanges. « Ce qui est suprême, dit Clément, veut être honoré par le silence ¹. » De là vient que l'essence, la puissance, la majesté de Dieu, sont plus honorées par le silence que par l'éloge. Comme ce sont des sujets très-augustes, très-saints, très-sublimes, et que, par conséquent, ils dépassent toute intelligence, toute conception et tout langage créés, on les honore véritablement par un pieux et respectueux silence. D'où cette parole du prophète royal : « Il est digne de vous, ô mon Dieu, qu'on chante dans Sion des hymnes à votre louange ². » Le texte hébreu porte : « Votre louange, ô mon Dieu, c'est le silence de Sion. » En effet, le silence indique la crainte, le respect, l'humilité, l'admiration et la stupeur. C'est un signe de timidité et de modestie chez quelqu'un. C'est pourquoi les serviteurs se tiennent silencieux devant le roi, les disciples devant le maître, les fils bien élevés devant leur père, et cette attitude témoigne de leur respect.

Voilà pourquoi les saints prophètes nous convient souvent à ce genre de louanges : Habacuc : « Le Seigneur habite dans son temple saint : que toute la terre habite en silence devant lui ³. » Sophonie : « Demeurez en silence devant la face du Seigneur Dieu ⁴. » Zacharie : « Que toute chair soit dans le silence devant la face du Seigneur ⁵. »

Voilà encore pourquoi, quand le prêtre s'avancait vers l'autel pour sacrifier, un diacre marchait devant lui, criant : « Que toute chair humaine et mortelle se taise, qu'elle se tienne dans la crainte et le tremblement. »

Les Égyptiens voulaient qu'on observât la même chose dans leurs sacrifices. A l'entrée de la porte du temple d'Hippocrate, ils plaçaient une image avec le doigt posé sur la bouche, comme pour dire « qu'il faut se taire devant Dieu, » car le silence est une grande louange pour Dieu. « On ne loue pas les grandes choses, disent les philosophes, on les admire. » Aussi, nous ne louons jamais Dieu que nous sommes dans la stupéfaction ou dans le silence devant la contemplation de sa majesté. Voyez du reste ce que nous avons déjà dit plus haut à ce sujet, dans la 3^e Conférence, au 1^{er} chapitre.

¹ *Rec.*, liv. I^{er}. — ² Ps. LXIV, 1. — ³ II, 20. — ⁴ I, 7. — ⁵ II, 13.

L'Église a choisi ce genre de louanges vis-à-vis de la conception de la très-glorieuse Mère de Dieu, Marie, lorsqu'elle a ordonné à l'un des deux partis de contempler dans le silence les mystères que Dieu a daigné opérer à la conception de sa Mère. Par ce silence ce parti, très-dévoué à la glorieuse Mère de Dieu, exalte la toute-puissance, l'insondable Providence, l'ineffable sagesse, l'immense miséricorde de Dieu qui a exempté, dans le sein de sa Mère, cette très-glorieuse Vierge de la tache du péché originel, par un moyen admirable, ineffable et caché dans les trésors de sa sagesse. C'est là ce que chantait, suivant la version hébraïque, le prophète royal au psaume LXIV : « Votre louange, ô mon Dieu, c'est le silence de Sion. » Pourquoi de Sion, plutôt que d'ailleurs? parce que la bienheureuse Vierge de Sion est beaucoup plus excellente que la vierge terrestre, et que si l'on veut louer Dieu de l'avoir créée, le silence sera la meilleure louange à employer.

C'est de cette manière que le Saint-Esprit a voulu louer la sainte Vierge, quand il n'a pas exprimé le mode de sa conception dans l'Écriture. C'est de cette manière que l'Époux la loua dans les *Cantiques*, disant : « Vos yeux sont comme ceux des colombes, sans parler de ce qui est caché au dedans ¹. » L'abbé Rupert, commentant ce texte dans son *Commentaire sur les Cantiques*, dit : « Vos yeux sont comme ceux des colombes. — Et voilà une vraie beauté, sans parler de ce qui est caché au dedans, que Dieu seul voit en vous et qui pour nous est ineffable et incompréhensible, puisque cela nous échappe ². » Voilà pourquoi les Septante ont traduit ces derniers mots : « Sans parler de ce qui est caché au dedans, » par « en dehors de votre silence, » ou « sous votre taciturnité, » ou plus clairement : « sans parler de vos secrets. » La beauté ou la pureté de la Mère de Dieu est beaucoup plus honorée par le silence qu'elle n'est recommandée par une louange insuffisante. Tout ce que nous disons d'elle doit s'appeler silence et taciturnité beaucoup plus que louange. Tout ce que nous balbutions à sa louange est dans notre intention un silence beaucoup plus qu'un éloge.

De là aussi naissent une révérence et une dévotion spéciales envers la bienheureuse Vierge. Lorsque, en effet, nous nous reconnaissons

¹ iv, 1. — ² Liv. III.

insuffisants pour raconter les œuvres divines accomplies dans sa conception, nous sommes forcés de nous écrier avec l'Apôtre : « O profondeur des trésors de la sagesse et de la science de Dieu ! que ses jugements sont incompréhensibles et ses voies impénétrables ¹ ! » Voyez quel opulent trésor de miséricorde Dieu nous a ouvert quand il s'est choisi pour épouse et pour mère une vierge issue de la race d'Adam. Voyez quel abîme profond de sagesse il a fermé, quand il a, par un moyen particulier, rare et insolite, préservé une fille d'Adam du péché originel ! « Car qui a connu les desseins de Dieu ou qui est entré dans le secret de ses conseils ² ? » Saint Thomas a eu raison de dire : « Nous ne pouvons connaître les choses qui viennent uniquement de la volonté de Dieu, sans être dues aux créatures, qu'autant qu'elles nous sont transmises par la sainte Écriture, qui nous révèle la volonté divine ³. » Il s'est fait un silence dans le Ciel, lorsque les bienheureux approuvaient et louaient tacitement l'intégrité et l'équité de la justice divine, comme saint Jean l'atteste dans son *Apocalypse* ⁴. Il s'est fait un silence dans l'Église, lorsque les dévots de Marie, chacun à sa manière, celui-ci par ses paroles, celui-là par ses écrits, ont exalté sa pureté et sa sainteté. « O mon Dieu, le silence de Sion vous est une louange. » Le silence de l'Église, ô glorieuse Mère de Dieu, est aussi pour vous une louange.

L'Église semble avoir imité le célèbre peintre Timas dont parle Plin^e ⁵. Lorsqu'il ne pouvait rendre par son pinceau ce qu'il avait dans l'idée, il le couvrait d'un voile. C'est ainsi que l'Église couvre d'un silence pieux et respectueux ce qu'elle ne juge pas nécessaire d'expliquer ou de définir.

Ce silence n'exalte et n'honore pas moins l'admirable conception de l'immaculée Vierge que l'éloge ; c'est même un culte plus éminent. Une image pieuse, une œuvre sainte sculptée ou peinte avec soin est couverte d'un voile de soie, afin que les hommes aient pour elle plus d'hommages, de respect, de dévotion ; de même, autrefois, devant l'Arche de l'Ancien Testament, si ornée au dedans et au dehors d'un or brillant, on suspendait un voile merveilleusement tissé d'hya-

¹ *Aux Romains*, xi, 33. — ² *Ibid.*, 34. — ³ III^e Part., quest. 1^{re}, art. 3. — ⁴ VIII, 1. — ⁵ Liv. XXXV, chap. x.

cinthe, de pourpre et de soie ¹, afin que le peuple l'eût en plus grande vénération. De la même manière, devant cette Arche mystique, brillant au dedans de l'or de la charité et au dehors des dons célestes, on a suspendu le voile du silence, afin que tous la vénérassent davantage.

C'est dans le même dessein que les saints Évangélistes n'ont pas expliqué la nativité et l'assomption de la bienheureuse Mère de Dieu, parce qu'ils jugèrent que ces sortes de mystères devaient être loués beaucoup plus par le silence que par la parole et les écrits, et ils nous apprirent ainsi à l'admirer plus qu'à en parler. C'est pour une raison semblable que l'Église nous fait lire pour la fête de l'Assomption l'Évangile de Marthe et de Madeleine, dont le ministère symbolise comme à travers un voile la vie et la gloire de la très-sainte Vierge.

XI. — 2^e Par l'indiction de ce silence l'Église nous apprend que la vraie dévotion envers la bienheureuse et glorieuse Marie, Mère de Dieu, consiste plus dans la charité et la bienveillance mutuelles, que dans toutes les louanges et tous les éloges qui blesseraient la piété et la charité chrétiennes, et c'est à bon droit. La perfection chrétienne, en effet, ne consiste pas dans l'étendue des connaissances, mais bien dans l'étendue de la charité. C'est pourquoi l'Apôtre a dit : « Quand j'aurais le don de prophétie, que je pénétrerais tous les mystères et que j'aurais une parfaite science de toutes choses, si je n'avais point la charité, je ne serais rien ². »

Pour mieux éclaircir toute cette doctrine, il m'a paru bon de citer un remarquable avertissement de saint Basile, archevêque de Séleucie, lequel, dans son sermon sur *l'Incarnation du Verbe*, dit : « Puis donc que tous ces avantages nous sont échus par la Vierge Marie et qu'ils dépassent toute mesure de discours, il est juste que nous rémunérions en quelque manière notre bienfaitrice. Or, je pense que cette rémunération doit être telle qu'elle retombe en quelque façon sur nous. Et quelle doit-elle être ? C'est la charité mutuelle et la bienveillance qui sont la perfection et la consommation de la loi. Avant toutes choses donc, conservons indivis le corps de l'Église, gardons

¹ Exode, x, 4. — ² 1^{re} Aux Corinthiens, xiii, 2.

sans violation le sentiment de la concorde. Or, il faut beaucoup de précautions, quand nous nous efforçons de venger la vraie foi des attaques injustes. Sans quoi nous nous injurierons et créerons des inimitiés entre nous. Nous ferons du mal sous prétexte de piété. Prenons garde de ne pas délaissier les vérités, quand nous poursuivons avec trop d'âcreté les dogmes nuisibles et mauvais. Agir ainsi, c'est chercher avec un grave dommage une grâce incertaine, c'est réduire la vérité à jouer un rôle frauduleux. »

XII. — 3° L'indiction de ce silence nous apprend que les secrets de Dieu n'ont pas tous été révélés à l'Église en ce monde. Dieu lui a révélé seulement ceux qu'il nous convient de savoir, parce qu'ils sont nécessaires au salut. En effet, Dieu nous révèle ses mystères, non point pour satisfaire notre goût et notre curiosité, mais pour nous être utiles. Dans l'autre vie, Dieu remplira nos bons désirs et nous manifestera toute vérité. En attendant que nous y arrivions, le Saint-Esprit nous y conduit petit à petit. C'est ce que veut dire saint Paul dans sa 1^{re} Épître *aux Corinthiens* : « Ce que nous avons maintenant de science est très-imparfait. Mais, lorsque nous serons dans l'état parfait, ce qui est imparfait sera aboli ¹. » Dans cette béatitude éternelle, par conséquent, nous connaissons parfaitement ce que Dieu a fait sous le rapport de la conception de la très-glorieuse Vierge, comment il l'a sanctifiée dans le sein de sa mère Anne, en la préservant ou en la purifiant du péché originel. Maintenant Dieu, parlant par l'organe de son prophète, dit : « Mon secret est pour moi ². » Voilà pourquoi, quand l'Époux des cantiques décrit la beauté de cette Vierge, il répète chaque fois : « Sans parler de ce qui est caché au dedans, » et qui est à découvert devant le Créateur tout seul, sans qu'aucune créature le connaisse. En effet, Celui-là seul qui la lui a donnée connaît la beauté de Marie. Saint André de Crète dit : « Dieu seul peut la louer dignement ³. »

XIII. — Mais, objecterez-vous, l'Église a eu révélation de mystères beaucoup plus grands, comme le mystère de la Trinité, de l'Incarnation, de la Rédemption, de la prédestination, de l'Eucharistie et des

¹ XIII, 9. — ² *Isaïe*, XXIV, 16. — ³ 1^{er} Sermon sur la Mort de la sainte Vierge.

autres sacrements. Pourquoi donc un mystère moindre a-t-il dû être révélé ?

Sachez que Dieu révèle souvent des mystères plus grands et cache des mystères moindres. La sainte Écriture nous en fournit de nombreux exemples :

Le vieillard Isaac ne reconnaît pas son fils Jacob présent devant lui, et néanmoins il connaît des mystères à venir, beaucoup plus difficiles ¹.

Élisée ² sait qu'Élie sera enlevé au Ciel, et il ne sait pas que la Sunamite pleure devant lui la mort de son fils ³.

La bienheureuse Vierge Marie elle-même, quoiqu'elle eût reçu une grande abondance de grâce et de foi dans sa conception, et que, lorsqu'elle conçut son Fils, elle comprit et vit de très-grands et de très-profonds mystères touchant l'incarnation du Verbe que l'Ange lui annonçait, cependant elle ne comprit pas ces paroles de Jésus : « Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des intérêts de mon Père ⁴ ? » C'est là, en effet, ce que le saint Évangéliste raconte : « Et ils (Marie et Joseph) ne comprirent pas la parole qu'il leur disait. » Dieu cache ses mystères même aux plus saints.

XIV. — Il agit ainsi pour divers motifs :

1° Pour apprendre qu'il révèle ses mystères, non point par nécessité, et comme devant le faire, mais librement, à son gré et par une grâce spéciale. « L'esprit souffle où il veut ⁵, » c'est-à-dire il inspire et orne de ses bienfaits qui il veut.

2° Pour que nous sachions que la perfection chrétienne ne consiste pas dans la science des mystères de Dieu, mais dans la charité et l'humilité, comme nous l'avons déjà démontré. Les paroles de l'auteur de *l'Imitation* se rapportent parfaitement à notre sujet : « Que vous sert de parler savamment de la Trinité, si, n'étant pas humble, vous vous rendez désagréable à la Trinité ? Non, ce ne sont point les paroles sublimes qui sanctifient l'homme et qui le justifient ; c'est la vie vertueuse qui le rend ami de Dieu. J'aime bien mieux sentir la composition que de savoir comment on la définit. Quand vous sauriez

¹ Genèse, xxvii. — ² IV^e Livre des Rois, i. — ³ Ibid., ii. — ⁴ Luc, ii, 49. — ⁵ Jean, iii, 8.

par cœur toute la Bible et les sentences de tous les philosophes, que vous servirait tout cela sans l'amour de Dieu et sans la grâce ? Vanité des vanités, tout n'est que vanité, hors d'aimer Dieu et de s'attacher à lui seul¹. » Voilà comment s'exprime ce pieux auteur. Si sa phrase n'est pas très-grammaticale, elle est au moins très-sainte et très-vraie.

3° Pour montrer qu'on peut ignorer plusieurs mystères sans commettre de péché. Les logiciens établissent deux sortes d'ignorances : une ignorance mauvaise, qui consiste dans l'erreur et l'absence d'une science qu'on aurait dû avoir ou qui aurait convenu à tel état et à telle condition, et celle-là est coupable ; l'autre ignorance est purement négative et consiste dans le manque d'une science qu'on aurait pu, mais non dû avoir, ou en soi, ou suivant la condition, et celle-là peut ne pas être coupable. C'est une ignorance de ce genre qu'a eue la très-glorieuse Vierge Marie : avant l'Annonciation, elle a ignoré qu'elle serait Mère de Dieu, ainsi que le mode de la conception. Et semblablement, après l'incarnation, elle n'a pas toujours connu tout l'avenir, ni tout ce qui se faisait à distance, ni toutes les circonstances des mystères du Christ. Certainement la bienheureuse Vierge Marie ignorait l'endroit où était l'Enfant-Jésus, quand elle retournait de Jérusalem. C'est d'elle, en effet, et de saint Joseph que saint Luc écrit : « Ils pensaient qu'il était parmi les gens de leur compagnie ; » ce qui n'était point, puisque l'Enfant-Jésus demeura à Jérusalem. » Et cependant, cette ignorance ne fut point coupable, comme nous le prouverons plus bas.

4° Pour exercer à l'humilité. C'est afin que nous nous humiliions sous la puissante main de Dieu, lorsque nous nous voyons défailir dans la connaissance de ses mystères.

C'est donc une sainte et salutaire ordonnance du Saint-Siège apostolique que celle qui nous ordonne de contempler dans le silence ce que nous connaissons clairement après cette vie, par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ et l'intercession de sa très-sainte Mère Marie. Ainsi soit-il.

¹ Liv. I, chap. 1^{er}, v. 3.

144^e CONFÉRENCE

COMMENT LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE A ÉTÉ TRÈS-PURE DE TOUT PÉCHÉ.

SOMMAIRE. — 1. Assertion de saint Thomas d'Aquin. — 2. Motifs. — 3. La Maternité divine. — 4. L'honneur du Fils. — 5. L'honneur de la Mère. — 6. Affinité. — 7. La mère de Marie. — 8. Vous êtes toute belle.

I. — Étant supposée la plénitude des grâces conférée à la sainte Vierge dès le sein de sa mère, question longuement traitée à l'invocation précédente, aucun chrétien n'a jamais douté que la bienheureuse Vierge Marie a été exempte de tout péché, tant originel qu'actuel. Tous d'une seule voix proclament la bienheureuse Vierge Marie très-pure, très-sainte, immaculée, sans souillure, plus pure même que les Anges.

Un des principaux défenseurs de cette vérité parmi les Docteurs est saint Thomas d'Aquin ¹ : « On peut parmi les créatures en trouver une si pure que rien parmi les choses créées ne saurait lui être comparé en pureté, si elle n'a été souillée par aucune contagion de pureté, et telle fut la pureté de la sainte Vierge, qui fut exempte du péché originel et du péché actuel ². »

II. — Le saint Docteur expose cette belle doctrine dans sa III^e partie, quest. xxvii, art. 4. Il l'appuie sur cinq raisons excellentes. Quoique militant directement en faveur de l'exemption de tout péché actuel, elles peuvent très-bien s'appliquer à l'exemption du péché originel, comme le remarque Bellarmin ³. Tous les autres motifs allégués par les autres théologiens qui ont traité cette question de l'exemption du péché originel ou actuel en Marie, peuvent parfaitement être ramenés aux cinq raisons de saint Thomas.

Nous allons le faire dans la présente Conférence, moins dans la forme scolastique que dans la forme oratoire, avec le secours de Dieu

¹ *Sent.*, liv. I, dist. xliv, quest. 1, art. 3, à la 3^e object.

² Voilà un de ces textes de saint Thomas qui ont fait penser, non sans raison, que les thèses contraires à l'immaculée conception dans sa *Somme théologique* y avaient été interpolées. (*Note du Traducteur.*)

³ *Controverse*, tom. III, chap. xv.

et le patronage de la Mère très-pure, dont nous nous sommes engagé à défendre et à accroître l'honneur de tout notre pouvoir ¹.

III. — La première raison, c'est que *Marie n'aurait pas été digne de la maternité divine, si jamais elle avait péché*. Lorsque Dieu choisit quelqu'un pour accomplir une œuvre, il ne lui confère pas seulement sa mission, mais il lui donne encore la capacité et les dons suffisants pour s'en acquitter, capacité plus ou moins grande selon les exigences de cette mission ou de cette dignité. Parmi les êtres qui remplissent la nature, nous trouvons chacun pourvu des moyens d'atteindre la fin qui leur est échue : les oiseaux ont des ailes pour voler, les poissons des nageoires pour nager, les chevaux et les bœufs des os et des muscles pour travailler, l'homme une stature droite pour contempler les cieux et les choses du ciel. De même, dans le monde surnaturel, Dieu confère les moyens et les secours nécessaires à ceux qu'il destine à accomplir quelque fonction surnaturelle.

Dieu choisit autrefois Moïse et Aaron pour ses ambassadeurs en Égypte auprès de Pharaon, et il leur conféra aussitôt le don de faconde : « Je serai dans votre bouche et dans la sienne, et je vous montrerai ce que vous aurez à faire ². »

Il choisit Isaïe pour prophétiser, et aussitôt lui envoie un Séraphin qui, prenant avec une pincette un charbon sur l'autel, le porte vers Isaïe, touche et purifie ses lèvres ³.

¹ C'est avec un indicible bonheur que nous entreprenons la traduction de cette conférence. Elle réfute de point en point tout ce que l'on a lu précédemment de moins favorable à l'immaculée conception de Marie. Après l'avoir étudiée de près, chacun se dira avec un éminent commentateur de cette doctrine de saint Thomas d'Aquin : « Nous le demandons, ce raisonnement tout entier, avec chacune des considérations qu'il embrasse, ne peut-il pas s'appliquer au péché originel aussi bien qu'au péché actuel? Car, enfin, le premier n'est-il pas une tache, une flétrissure tout comme le second? Ne soumet-il pas une âme à l'empire du démon, l'implacable ennemi du Christ et de son règne? Quoi! le péché véniel, même le plus léger, ne saurait être supposé dans Marie, parce qu'elle a été ou qu'elle doit être la Mère du Verbe incarné! Et l'on admettra en elle un péché qui l'eût rendue, pendant un temps plus ou moins prolongé, qu'importe, ennemie de Dieu, digne de la damnation éternelle! C'est là plus qu'une inconséquence, plus qu'une contradiction; c'était là une chose qui révoltait le sens commun dans le Christianisme, et qui ne devait pas dès lors subsister. » (*Note du Traducteur.*)

² Exode, iv, 15. — ³ Isaïe, vi, 7.

Il choisit Jérémie pour prêcher, et aussitôt touche ses lèvres, lui donnant par ce contact la grâce de parler ¹.

Sous la nouvelle loi, il choisit des pêcheurs pour l'apostolat, afin qu'ils pêchassent des âmes, et aussitôt il leur donne ce qu'il leur faut pour remplir cette mission : « Je vous ferai pêcheurs d'hommes ². »

Il les crée Docteurs de toutes les nations et les envoie prêcher dans l'univers entier, et aussitôt il leur confère le don des langues ³.

Quand il les envoie comme des brebis au milieu des loups, prévoyant qu'ils auront à subir partout beaucoup d'oppositions et de traverses, il leur confère la force suffisante, une âme d'airain et invincible : « Je vous donnerai une bouche et une sagesse à laquelle tous vos ennemis ne pourront résister, et qu'ils ne pourront contredire ⁴. »

Il s'est choisi Pierre comme fondement de l'Église, et il l'a pour ainsi dire transformé en pierre : « Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église ⁵. »

Aujourd'hui encore, lorsque Dieu veut promouvoir des pontifes, des rois, des prélats, des prêtres, des prédicateurs, il les orne aussi libéralement des grâces spéciales convenables à l'accomplissement de chaque office, afin qu'ils s'en acquittent dignement. Bien plus, en tant que prélats ou supérieurs, il leur donne la garde d'un Ange spécial, en dehors de celui qu'ils ont en tant qu'hommes. De là vient que l'Apôtre dit : « Il nous a rendus capables d'être les ministres de la nouvelle alliance ⁶. »

Or, la sainte Vierge a été élue de Dieu pour l'œuvre la plus éminente et la plus excellente, pour être Mère de Dieu. Il fallait donc lui conférer la capacité qui la rendrait apte à remplir dignement cette sublime fonction. Mais elle n'aurait pas pu remplir dignement cette fonction, si elle avait jamais été souillée de quelque péché, car il n'est pas vraisemblable que le Fils de Dieu ait voulu choisir une Mère difforme, viciée, souillée, esclave. Un roi, un monarque de la terre, un grand, un roturier même ne le feraient pas.

Si un noble, un grand pouvait se choisir et se former une mère, certainement il ne la choisirait pas roturière, difforme, pauvre, morose,

¹ Jérémie, I, 9. — ² Matth., IV, 19. — ³ Actes, II, 4. — ⁴ Luc, XXI, 15. — ⁵ Matth., XVI, 18. — ⁶ II^e Aux Corinthiens, III, 6.

mais il la voudrait très-noble, très-belle, très-riche et douée d'un excellent naturel. De même, le Fils de Dieu n'eût pas choisi la Vierge Marie pour Mère, si elle fût née dans le péché comme le reste des hommes, privée de vertus, soumise aux vices et aux péchés.

Donc, la bienheureuse Vierge Marie n'a été digne de la maternité divine que parce qu'elle était très-pure, très-agréable et très-pieuse.

IV. — La deuxième raison c'est que *l'honneur des parents revient aux enfants*, suivant cette parole des *Proverbes* : « Les parents sont la gloire des enfants ¹, » d'où il suit que la honte de la Mère aurait rejailli sur le Fils. Tout cela est de saint Thomas d'Aquin.

Avant lui, saint Grégoire de Nazianze l'avait chanté, dans son poème à Nicobule : « La gloire du père, c'est la renommée et l'honneur des enfants, tout comme la gloire et la renommée des parents font l'honneur des enfants. La gloire comme l'ignominie leur sont communes. »

Saint Ambroise ² donne la raison de cette réciprocité de gloire et de honte entre les parents et les enfants : « C'est, dit-il, parce que les enfants sont censés avoir puisé leur naturel bon et honnête, ou honteux et dénaturé, de leurs parents. De là vient que les enfants des nobles reçoivent de leurs parents la noblesse, et ceux des roturiers la roture comme un héritage. » Si donc Marie eût été pécheresse, le Fils de Marie serait, lui aussi, pécheur. « Le fils de citoyen est citoyen, le fils de comte est comte, » dit le texte de droit romain ³. De même le fils de la pécheresse est pécheur. La honte de la Vierge aurait donc rejailli sur le Fils.

Mais, direz-vous, est-ce donc que le Christ a pris de sa Mère sa splendeur, sa gloire et sa personne? N'en doutez point, ne vous en étonnez point. Le sein virginal n'a pas abaissé, il a exalté le Christ. Saint Augustin, dans le I^{er} livre *du Symbole aux catéchumènes*, dit en proclamant la chasteté et la grandeur de la naissance du Verbe : « D'où lui vient sa bassesse? de ce qu'il est homme né d'homme. D'où lui vient sa grandeur? de ce qu'il est né de la Vierge. » Le meilleur témoignage à cet égard est celui de la sainte Écriture, en *Jérémie* :

¹ XVII, 6. — ² Commentaires sur le 1^{er} Chapitre de saint Luc. — ³ I, Assumpt., § *Filius*, ff. *Municipalem*.

« Une femme environnera un homme ¹. » Comment *environnera*?
 « Comme une couronne environne une tête, dit Gilbert ², car le Christ
 est la tête de l'Église ³. » Voyez-vous l'ornement que le Christ a reçu
 de sa Mère? Il est sorti de son sein et il est apparu au monde comme
 un roi couronné. De même donc que le Christ a reçu de sa sainte Mère
 son ornement, de même en aurait-il reçu le déshonneur, si celle-ci,
 ce qui est un blasphème, eût été pécheresse.

V. — Ici se rapporte le motif invoqué par quelques théologiens et
 tiré de l'honneur des parents. C'est d'un bon fils d'honorer ses parents
 et d'écarter d'eux le malheur quand il le peut. « Honorez votre père
 de tout votre cœur, et n'oubliez point les douleurs de votre mère.
 Faites tout pour eux, comme ils ont tout fait pour vous ⁴. » Aussi
 fait-on un grave reproche de leur conduite aux fils qui négligent de faire
 ce qu'ils peuvent, sans inconvénient pour eux et au grand avantage de
 leurs parents. Or, le Fils de Dieu, sans inconvénient pour lui et au
 grand avantage de sa Mère, écarte d'elle le malheur du péché et fait
 qu'elle ne pèche jamais : il l'a donc fait, puisque c'est un bon et très-
 bon fils. C'est pourquoi saint Hippolyte, dans son *Discours sur la Sain-*
teté, s'exprime en ces termes : « Celui qui a dit : « Honorez votre père
 « et votre mère, » voulant observer le commandement promulgué par
 lui, a donné toute grâce et tout honneur à sa Mère. » Saint Augustin,
 dans son *Sermon sur l'Assomption*, argumente absolument de la même
 manière : Dieu a pu exempter sa Mère de la sentence générale : « Tu
 es poussière et tu retourneras en poussière, » dont il l'a exemptée,
 surtout alors que tous les Docteurs de l'Église sont d'accord sur ce
 point.

VI.—La troisième raison, c'est *l'intime affinité que la bienheureuse*
Vierge eut avec le Christ, puisque c'est d'elle qu'il a reçu son corps. Elle
 a donc dû être, autant que possible, semblable au Christ. Il convient
 en effet qu'il y ait entre le fils et sa mère la plus grande ressemblance
 possible, en dehors de toute dissemblance inconvenante et dénaturée.
 Or, le péché est une dissemblance inconvenante et dénaturée, vis-à-
 vis de Dieu, puisqu'il fait déchoir de la justice et de la droiture dont

¹ xxxi, 22. — ² Sermon xxi sur les Cantiques. — ³ Épître v, 23. — ⁴ Ecclésiastique, vii, 29 et 30.

la bonté divine est la règle première et très-parfaite. Si donc la sainte Vierge avait jamais péché, elle n'aurait pas été semblable à son Fils, et, partant, n'aurait pu avoir aucune affinité avec lui. « Quelle alliance peut-il y avoir entre le Chist et Bélial? » dit l'Apôtre ¹. C'est comme s'il disait : « L'alliance de l'homme avec Dieu se fait par la grâce. » Or, la sainte Vierge non-seulement a été unie à Dieu par la grâce, mais encore elle a contracté une affinité nouvelle, inouïe et exceptionnelle, elle a contracté une consanguinité avec Dieu, quand il lui fournit sa chair et son sang avec sa propre chair et son propre sang, ce qui l'a fait appeler Dieu-homme et homme-Dieu.

VII. — La quatrième raison, c'est que *le Fils de Dieu, qui est sa sagesse substantielle, a résidé dans Marie d'une manière toute spéciale, non-seulement dans son esprit, mais encore dans son sein*. Dieu est en toutes choses de trois manières : par son essence, par sa puissance, par sa présence. Il est spécialement dans les justes par sa grâce. Il a été d'une manière très-spéciale dans la sainte Vierge par sa grâce dans l'âme et par l'habitation corporelle dans son sein. Marie a donc dû être très-spécialement exempte de tout péché, car il est écrit : « La sagesse n'entrera pas dans une âme malintentionnée et n'habitera pas dans un corps soumis au péché ². »

L'habitation doit être proportionnée à l'habitant. Le Fils de Marie a été très-saint, très-pur, immaculé, et, comme dit l'Apôtre : « Saint, innocent, sans tache, séparé des pécheurs ³. » Marie a donc dû être très-sainte, très-pure, immaculée et innocente, sans tache et séparée des pécheurs.

L'hermine préfère sauter dans le feu plutôt que de consentir à souiller sa robe par la moindre tache. Elle aime tellement cette blancheur que si, sur le seuil de son terrier, elle trouve un peu de boue, elle se laisse prendre et tuer plutôt que de la souiller en traversant ce petit tas de fange. Voilà pourquoi on lui donne pour devise : « Plutôt mourir que d'être souillé ! » Voyez Piérius ⁴. Or, si un animal sans raison a si grand peur des souillures, que dire, que penser du Fils de Dieu, image du Père, miroir sans tache? Serait-il entré dans le sein

¹ II^e Aux Corinthiens, vi, 15. — ² Sagesse, I, 4. — ³ Aux Hébreux, vii, 16. — ⁴ Liv. III, chap. du Rat.

de la Vierge, s'il l'eût vu souillé de quelque péché? Non point, certes.

Les anciens disaient qu'aucun animal nuisible ou venimeux ne pouvait vivre dans l'île de Crète, parce que c'était la patrie de Jupiter, le père des dieux, suivant le dire du poète : « L'île de Crète se dresse au milieu des mers : Crète, l'île du grand Jupiter. » Si cette terre a été dotée de ce grand privilège à cause de la naissance d'un faux dieu, de combien de privilèges n'a pas dû être dotée cette terre bénie de laquelle est né le Fils béni de Dieu? Crète n'a nourri aucun animal venimeux, et Marie aura pu être souillée du péché? Non point, certes. « Seigneur, vous avez béni votre terre ¹. »

« Si la racine est sainte, les rameaux le sont aussi, » dit l'Apôtre ². Or, ce rameau mille fois béni qui est issu de Marie est très-saint; il a donc fallu que la racine fût très-sainte. Voilà pourquoi l'Église chante : « Salut, racine sainte; salut, gloire du monde! »

Baptiste Fulgoss rapporte qu'en Pannonie, près de la ville de Firmium, on trouva des vignes dont les pampres étaient d'or. Comme on cherchait la cause de ce prodige insolite, on trouva la vigne enracinée dans une veine d'or. Semblablement, lorsque nous voyons ce pampre d'or, le Christ, brillant de l'or de la divinité, lors, dis-je, que nous le voyons sortir très-pur de Marie, si nous en cherchons la cause, nous trouverons la racine, sa Mère, or très-pur, brillant par l'innocence et la sainteté de la vie.

VIII. — La cinquième raison, c'est *l'accomplissement de cette parole: Vous êtes toute belle, ma bien-aimée, et il n'y a point de tache en vous* ³. Comme nous l'avons dit, le péché souille l'âme, parce qu'il lui ôte l'éclat de la grâce et la beauté spirituelle. Lors donc que la sainte Vierge est appelée « toute belle, » et qu'il est dit qu'elle a été « sans tache, » cela signifie qu'elle est libre de toute contagion et de toute souillure du péché.

L'axiome de philosophie veut que « personne ne donne ce qu'il n'a pas. » Or, la bienheureuse Vierge Marie a donné la substance de sa chair au Fils unique de Dieu, « splendeur du Père et figure de sa

¹ Ps. LXXXIV, 1. — ² Aux Romains, xi, 16. — ³ Cantiques, iv, 7.

substance. » Elle a donc dû être très-belle et très-pure pour pouvoir engendrer une vraie splendeur. Voilà pourquoi l'Église chante : « Je suis la Mère du bel amour ¹. » Considérant cela, saint Ambroise dit, au livre II *des Vierges* : « Quoi de plus noble que la Mère de Dieu ? Quoi de plus splendide que Celle qui a été choisie par la Splendeur ? Quoi de plus chaste que celle qui a engendré un corps sans aucune souillure coupable ? » Et saint Anselme, au livre *de la Conception de la Vierge*, dit : « Il convenait que la Vierge brillât d'une pureté si grande qu'après Dieu on ne pût en comprendre de plus grande. »

Marie a donc été très-pure de tout péché originel, puisque dès le sein de sa mère elle fut remplie de la grâce du Saint-Esprit ; mortel, puisqu'elle fut confirmée en grâce par la puissance du Père ; vénial, puisqu'elle fut imprégnée de la pureté du Fils.

Hâtons-nous de défendre cette pureté et cette innocence contre ses ennemis.

145° CONFÉRENCE

LA PURETÉ ET L'INNOCENCE DE MARIE VENGÉES CONTRE LES BLASPÊMES DES HÉRÉTIQUES.

SOMMAIRE. — 1. Énumération des blasphèmes des hérétiques. — 2. Grand principe. — 3. Reproche d'incrédulité. — 4. Objections des Luthériens. — 5. La perte de Jésus. — 6. Marie ne se désespère point. — 7. Elle ne s'indigne point. — 8. Qualités de sa demande. — 9. Réponse de Jésus. — 10. Prétendue ignorance de Marie.

I. — La nation pécheresse, le peuple chargé d'iniquité, la race méchante, les fils scélérats, en un mot les hérétiques s'efforcent de conspuer, par les souillures de leur langue exécrationnelle, la Mère très-pure.

Ceux de Magdebourg, race empoisonnée de Luther, veulent que la bienheureuse Marie ait gravement péché quand elle perdit son Fils dans le temple ; ils vont même jusqu'à comparer son péché avec le premier et très-grave péché d'Ève, ne craignant et ne rougissant pas d'examiner la question s'il n'est même pas plus grave ². Luther, leur maître, chef de tous les sectaires, dans son apostille plus développée

¹ *Ecclésiastique*, xxiv, 24. — ² *Centuries*, liv. I, 1.

à l'Évangile du III^e Dimanche après l'Épiphanie, ose écrire de sa plume damnée que la bienheureuse Vierge Marie a erré et vacillé dans la foi. Sa bouche blasphématoire ose avancer que le centurion loué par Jésus-Christ a eu une foi plus grande. De pareils blasphèmes ont été vomis par Calvin, Kemnitius, Brentzen, Philippe Mélancton, Corvinus, Georges le Majeur, et toute la tourbe des novateurs dont Pierre Canisius énumère longuement les erreurs damnées et les noms ¹.

Tous ces sectaires, examinant la vie très-sainte de Marie, lui reprochent je ne sais quelles fautes et la font coupable de crimes très-graves.

Les uns l'accusent d'infidélité, parce qu'elle demande à l'Ange : « Comment cela se fera-t-il ? »

Les autres disent qu'elle a péché par incurie et par négligence, quand elle perdit son Fils ².

Ceux-ci lui attribuent une sorte de désespoir, parce qu'elle a cherché, triste et inquiète, son Fils perdu ³.

Ceux-là affirment qu'elle s'est scandalisée au sujet du Fils de Dieu et l'a considéré comme ennuyeux, ingrat, impudent, désobéissant, puisqu'elle lui a adressé cette question : « Mon Fils, pourquoi avez-vous agi ainsi envers nous ? »

D'autres pensent qu'elle était ignorante, puisqu'elle ne comprit pas les paroles de son Fils au temple : « Et ils ne comprirent pas les paroles qu'il leur dit ⁴. »

Quelques-uns disent qu'elle demanda un miracle à son Fils par ambition humaine, et qu'elle en fut réprimandée par Notre-Seigneur : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ⁵ ? »

Plusieurs la taxent d'importunité pour avoir voulu aller trouver le Christ qui prêchait, tandis qu'elle était en dehors avec d'autres ⁶.

Enfin, d'autres prétendent qu'elle perdit la foi à la mort de son Fils, et qu'elle douta de la divinité de son Fils.

Voilà comment les enfants de Bélial souillent la pureté de la Mère de Dieu ; voilà comment ils travestissent l'innocence de sa vie, s'effor-

¹ Liv. I, chap. x, et liv. IV, chap. 1, 21. — ² Luc, 1, 34. — ³ *Id.*, 11. — ⁴ *Ibid.*
— ⁵ *Id.*, 11, 50. — ⁶ Jean, 11, 4. — ⁷ Matth., xiv, 17.

çant de la faire paraître comme chargée de péchés. Pour eux, Marie n'est pas, comme les Pères l'ont dit, un miroir et un modèle de vie innocente ; elle est le type des hommes vivant selon la chair, violant la loi de Dieu ou ne l'observant qu'à rebours.

Notre devoir est de défendre l'honneur de Marie : un bon fils se doit de venger de toutes ses forces l'honneur de ses parents, de le relever ou de l'affirmer si besoin est. C'est à bon droit que Cham fut soumis à de terribles malédictions pour s'être gravement moqué de son père, dont il aurait dû respecter le grand âge, en couvrant sa nudité. Nous tous qui croyons en Jésus-Christ, nous sommes les Fils de Marie, comme je l'ai amplement démontré à la 125^e Conférence, et c'est pourquoi nous sommes tenus de venger l'honneur de notre Mère. La race maudite de Cham, c'est ainsi que je désigne les hérétiques, souille l'honneur de notre Mère : notre devoir à nous est de venger son honneur, de célébrer, d'exalter, de prêcher sa pureté, son innocence, sa sainteté.

II. — Voici d'abord un principe que nous devons regarder et défendre comme solide et ferme : la sainte Mère de Dieu, Marie, a, par un privilège singulier de Dieu, toujours été exempte de tout péché actuel, non-seulement mortel, mais encore véniel.

Cette proposition catholique a déjà été prouvée par plusieurs raisons et autorités aux Conférences 87 et 144. Nous n'allons ajouter ici que peu de mots. C'est une vérité ferme et constante, toujours admise par l'Église catholique, que la bienheureuse Vierge Marie a toujours été exempte de tout péché. Véga assure que cela a été ainsi défini au Concile de Clermont, sous Urbain II¹. Le Concile de Trente lui-même, quoique n'ayant pas défini d'une manière directe cette vérité, la suppose cependant certaine et affirme qu'elle est regardée comme telle par l'Église entière².

Outre les raisons et les autorités déjà alléguées, on peut en citer encore une notée par saint Athanase dans son iv^e Sermon *contre les Ariens*. Ce saint Docteur dit que plusieurs Saints ont été purs et exempts de péché, surtout Jérémie et Jean Baptiste : à combien plus

¹ Livre XIV du *Concile de Trente*, chap. xviii. — ² Session vi, canon 23.

forte raison faudra-t-il le dire de la bienheureuse Vierge Marie, dont le sang inviolable et virginal servit à l'incarnation du Verbe ? Quoique sanctifiés avant leur naissance, Jérémie et Jean ne furent cependant jamais confirmés en grâce. Jérémie dit de lui-même : « J'ai été confus et j'ai rougi de honte, parce que l'opprobre de ma jeunesse est tombé sur moi ¹. » Suarez assure, avec quelque probabilité, que Jean Baptiste n'a pas non plus été exempt de toute faute vénielle ². Mais la sainte Vierge n'a jamais commis aucun péché. C'est pourquoi saint Bernard ³ et plusieurs autres théologiens lui attribuent une vie angélique, une vie toute céleste ; car, quoique son corps fût sur la terre, son âme paraissait être dans les cieux comme les Anges. Bien plus, la pureté de Marie surpasse en quelque sorte la pureté des Anges, car les Anges conservent leur intégrité par nature, tandis qu'en Marie il y a eu cela de plus admirable qu'elle a conservé son esprit libre et pur de tout trouble de ce qu'on appelle le foyer de la concupiscence. Elle a dans la chair vécu angéliquement, et comme si elle n'avait point de chair.

Et, en vérité, qui n'attribuerait point à cette Vierge une suprême intégrité de vie et pureté d'esprit ? Si l'Évangile nous dit que Zacharie et son épouse Élisabeth furent justes au point qu'ils « marchaient dans la voie de tous les commandements et de toutes les ordonnances du Seigneur d'une manière irrépréhensible ⁴, » que dire de la glorieuse Mère de Dieu « dont la brillante lumière, comme l'écrit saint Jérôme à Eustochium, efface celle des autres saintes Femmes, feux modestes devant ce radieux soleil ! »

C'est de cette Mère très-pure que le Saint-Esprit a dit dans les *Cantiques* : « Elle seule est ma colombe et ma parfaite ⁵. » Théodoret et plusieurs autres commentateurs voient dans cette colombe une, élue et parfaite, la Vierge Marie. Parmi tous les Saints, en effet, et, par conséquent, parmi toutes les créatures, elle seule est très-parfaite, très-pure et très-sainte. De là ces glorieuses épithètes données par les saints Pères à la très-sainte Vierge : « Très-sainte, immaculée, sans souillure, plus pure que les Anges. »

Le témoignage de sainte Brigitte, sainte femme illustre par les

¹ xxxi, 19. — ² Sur la III^e Partie de saint Thomas, tom. II, disc. xxxiv, sect. 8. — ³ iv^e Sermon sur l'Assomption de Marie. — ⁴ St. Luc, I, 6. — ⁵ vi, 8.

révélations qu'elle reçut de Dieu, est très-favorable à l'innocence de Marie. Au III^e livre *des Révélations*¹, elle atteste avoir été divinement instruite que Marie n'a jamais péché mortellement ni véniellement.

Ce ne sont pas seulement les fidèles, c'est encore les anciens rabbins et les Mahométans qui exemptent Marie du péché et l'emportent sur ce point en jugement sur les sectaires.

Galatin² rapporte que les anciens rabbins, qui ont vécu avant la naissance du Christ, croyaient communément que « la Mère du Messie serait sans péché et sans tache. »

Canisius³ rapporte, comme extraites de l'Alcoran des Mahométans, diverses sentences très-remarquables relativement à l'innocence de Marie. Il dit que les Mahométans sont persuadés, comme d'une chose certaine, que Marie, la fille de Joachim, s'est dirigée si parfaitement pendant sa vie, qu'elle n'a jamais commis de mal ni de péché, et a toujours persévéré dans le bien. Il assure qu'un de leurs dogmes constants est qu'il « ne naît aucun fils d'Adam sans que Satan ne le touche, sauf Marie et son Fils. » Ils affirment encore avec constance que « parmi les hommes, il y en a eu plusieurs de parfaits, mais parmi les femmes, il n'y en a eu que Marie, Mère d'Ysa, » comme Eburnuce l'apprit à Mahomet. A l'*Azouara LXXV*, chapitre v, on fait apparaître des Anges qui disent à la Vierge : « O Marie, plus pure et plus savante que tous les hommes et toutes les femmes, qui ne travailles avec persévérance que pour Dieu. » Je cite tout cela, non point que je veuille confirmer les vénérables mystères de notre foi sur la doctrine ou plutôt sur les fables de l'Alcoran. Loin de moi cette sottise ; mais comme je discute avec des profanes, je ne dédaigne pas l'emploi de témoignages profanes, afin de confondre les hérétiques par l'exemple même des Mahométans. Cela leur montrera l'énormité de leur impiété vis-à-vis de la Mère de Dieu, puisque les Turcs, malgré leur ignominie, peuvent avec leur Mahomet juger leur folie et prononcer contre eux la sentence de condamnation.

III. — J'ai hâte de réfuter en détail chacune de leurs calomnies

¹ Chap. viii. — ² Liv. VII, *des Mystères de la vérité catholique*, chap. ii, iv et xi.
— ³ *Mariale*, liv. I^{er}, chap. x.

contre la sainte Vierge, et pour cela je soutiens, comme tout catholique, que la bienheureuse Vierge Marie n'a jamais été incrédule, en demandant à l'Ange : *Comment cela se fera-t-il?* etc.

Voilà la proposition destinée à effacer les taches que Luther, Sacerius et leurs autres adeptes s'efforcent de jeter sur la sainte Vierge, ne craignant pas de l'accuser d'incrédulité et de la marquer du sceau honteux de l'infidélité. Plusieurs choses prouvent que la sainte Vierge n'a pas été incrédule aux paroles de l'Ange :

1° L'Ange ne l'a pas réprimandée, comme il le fit pour Zacharie¹; au contraire, il lui apprit avec suavité et douceur le mode que Marie avait demandé et désiré savoir, ce qu'elle n'eût pas désiré si elle n'avait ajouté foi aux paroles de l'Ange.

2° Élisabeth, remplie du Saint-Esprit, loua sa foi : « Vous êtes bienheureuse d'avoir cru². » Témoignage imposant, puisqu'il vient de l'Esprit-Saint.

3° L'Ange lui dit : « Pleine de grâce, le Seigneur est avec vous, vous êtes bénie entre toutes les femmes. » Comment donc est-elle incrédule? Saint Ambroise, commentant cette réponse, dit : « C'est un crime de croire que celle qui avait été élue pour engendrer le Fils unique de Dieu ait paru incrédule. »

La bienheureuse Vierge Marie n'a donc aucunement hésité dans la foi lorsqu'elle répondit à l'Ange : « Comment cela se fera-t-il? » Bien plus, en cette circonstance elle montra une foi si parfaite, qu'elle surpassa la foi même d'Abraham, au témoignage du même saint Ambroise³, et à bon droit; car, à ce moment, elle ajouta une foi ferme aux grands et incompréhensibles mystères que l'Ange lui annonçait, savoir : que le Dieu immortel se ferait homme; qu'un Dieu naîtrait d'une femme; qu'une vierge concevrait sans le concours d'un homme; qu'elle enfanterait un Dieu; qu'elle demurerait toujours vierge; que le Monarque et le Roi du monde entier serait le fils d'une pauvre femme. Marie entendit alors pour la première fois le mystère de la très-sainte Trinité : Père, Fils et Saint-Esprit; tous mystères qu'Abraham n'entendit jamais, et sur lesquels il n'eut jamais une foi bien expresse.

¹ Luc, 1. — ² *Ibid.* — ³ *D'Abraham*, liv. II, chap. VIII.

Mais, direz-vous, si la sainte Vierge a cru aux paroles de l'Ange, pourquoi a-t-elle dit : « Comment cela se fera-t-il ? » Écoutez saint Augustin : « Ce n'est point par défiance que Marie a dit : « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme ? » Elle était certaine de ce qui aurait lieu ; mais elle interrogeait sur le mode dont cela aurait lieu ¹. » Écoutez encore saint Ambroise : « Lorsqu'elle dit : « Comment cela se fera-t-il ? » elle ne douta pas de l'effet, mais elle demanda le comment de cet effet ². » Tant s'en faut donc que par ces mots : « Comment cela se fera-t-il ? » elle ait hésité, qu'au contraire, supposant la chose comme devant être certainement faite, elle a demandé le mode de son accomplissement. La conception d'un fils paraissant contraire au vœu de chasteté, elle pensa qu'il lui appartenait de demander quel serait le mode de conception et d'apprendre quel rôle elle jouerait dans cette œuvre. Nous avons déjà examiné cette question au début de la Conférence 109^e, qu'on pourra relire.

IV. — Voyons maintenant quelles sont les objections des Luthériens sur notre exposé ?

1^o Ils disent : « Si Marie a cru, pourquoi a-t-elle dit : « Comment cela se fera-t-il ? »

Nous avons déjà répondu à cette objection : Marie ne doutait pas de la certitude de la parole, mais elle demandait la manière dont les paroles divines s'accompliraient. Aussi ne dit-elle pas : « Cela se fera-t-il ? » mais bien : « Comment cela se fera-t-il ? »

2^o Pour des paroles semblables, Zacharie fut puni. Il dit en effet : « Comment saurai-je que cela sera, car je suis déjà vieux ³ ? »

Je réponds que, sans doute, les paroles de Marie paraissent semblables aux paroles de Zacharie ; mais le sens et la pensée sont bien différents. C'est avec une sorte de désespoir que Zacharie dit : « Comment saurai-je que cela sera ainsi ? » et il oppose aussitôt sa propre impuissance et celle de son épouse : « Je suis déjà vieux, et ma femme est avancée en âge. » Aux paroles de l'Ange, il oppose des causes naturelles. Il parle avec l'Ange comme avec un homme, ou tout au moins comme avec un Ange qui lui aurait promis un fils issu d'une

¹ Cité de Dieu, xvi, 4. — ² Commentaires sur saint Luc, iv. — ³ Luc, 1, 18.

vertu naturelle sans miracle. Il a péché en ce qu'il a douté de l'Ange et en ce qu'il a cru que la chose qu'on lui annonçait était impossible. Or, nous ne lisons rien de semblable de la bienheureuse Vierge. De plus, Zacharie demande un signe, ce que la Vierge n'a point demandé. C'est pourquoi l'Ange reprend Zacharie et ne reprend point Marie. Il lui parle, au contraire, doucement et suavement; il la récompense par une nouvelle et merveilleuse conception intellectuelle, suivant la pensée de saint Augustin.

3° Ce mot *comment* semble un terme d'infidélité. C'est ainsi, en effet, que s'exprime Nicodème : « *Comment* un homme peut-il naître, quand il est vieux¹? » Et les Juifs : « *Comment* pourra-t-il nous donner sa chair à manger²? » Et encore : « *Comment* celui-ci sait-il les lettres, ne les ayant jamais apprises³? »

Voyez donc comme la sagesse affectée est folle! Comme si l'adverbe *comment* signifiait toujours la défiance et le doute, alors que les Écritures l'emploient de diverses manières. Parfois, c'est un signe de doute, comme dans les textes cités; parfois, un signe de négation, comme en cet autre : « Si Satan est divisé contre lui-même, comment son règne subsistera-t-il⁴? » Parfois, c'est un signe d'affirmation, comme en ce passage de l'*Épître aux Romains* : « Celui qui n'a point épargné son propre Fils et l'a livré pour nous tous, comment ne nous aurait-il pas tout donné avec lui⁵? » Parfois, un signe d'interrogation prudente mêlée de surprise : « Mon ami, comment êtes-vous entré ici⁶? » Et c'est de cette manière que Marie a dit : « Comment cela se fera-t-il? » Elle était certaine du message; elle interrogeait sur son mode d'accomplissement. De plus, elle s'étonnait de ce qu'on lui annonçait de si grandes choses, elle qui était si humble; elle s'étonnait du mode, car elle ne connaissait point d'exemple de vierge féconde.

Puis donc que l'Ange ne reprend pas Marie, qu'il ne la punit point, comme il punit Zacharie de son incrédulité; puisque Élisabeth, remplie du Saint-Esprit, la proclame *bienheureuse d'avoir cru*; puisque sa question portait seulement sur le mode de la conception; puisque l'Ange l'appelle « pleine de grâce et bénie entre toutes les femmes, »

¹ Jean, III, IV. — ² *Id.*, IV, 53. — ³ *Id.*, VII, 15. — ⁴ Luc, XI, 18. — ⁵ *Aux Romains*, VIII, 32. — ⁶ Matth., XXII, 12.

pour toutes ces raisons, nous sommes en droit d'affirmer qu'il est deux fois sot et impie celui qui lui impute un péché d'infidélité. Si, en effet, elle était infidèle, elle ne serait pas bienheureuse ni pleine de grâce, mais bien une perfide renégate.

Il faut donc abhorrer les blasphèmes de Luther, de Sarcer et autres sectaires, qui ne craignent pas de faire de la glorieuse Vierge une incrédule.

Poursuivons notre apologie de la sainte Vierge.

**La Bienheureuse Vierge Marie n'a point péché, quand elle
perdit son Fils.**

V. — Ceci ferme la bouche blasphématrice des Centuriateurs accusant la Mère de Dieu de négligence et comparant son péché à celui d'Ève qui, au commencement, ruina et perdit le salut de l'humanité. Mais il est facile de les convaincre d'impiété :

1° Parce que l'Évangile lui-même excuse la Vierge, disant : « Et ses parents ne s'en aperçurent point. » Les commentateurs donnent divers motifs de cette inadvertance.

Origène¹ semble croire que le Seigneur Jésus se rendit pour lors invisible à sa Mère et à Joseph, afin de demeurer à Jérusalem. C'est ainsi que plus tard, lorsque les Juifs voulaient le lapider, il se cacha, ou mieux il se rendit invisible².

Le vénérable Bède assigne une autre cause à cette inadvertance : « C'est, dit-il, que chacun des deux parents croyait que l'Enfant était avec l'autre. La coutume, en effet, voulait que, pour venir à la fête, les hommes se joignaient aux hommes et les femmes aux femmes pendant la route, les enfants conservant la liberté d'aller avec les uns ou avec les autres. Pour cette raison, les parents de Jésus ignorèrent qu'il était resté, car la sainte Vierge pensait qu'il se trouvait avec Joseph, et Joseph, au contraire, pensait qu'il était avec sa Mère.

Aucune de ces deux opinions ne s'appuie sur un fondement probable.

Les Docteurs assignent une raison vraie et solide à cette inadvertance des parents. Ce ne fut point, disent-ils en divers endroits,

¹ Homélie xix. — ² Jean, viii, 59.

par erreur, ni par hasard, mais par un dessein arrêté de Dieu, et, partant, par le fait de la Providence et de la volonté de Jésus lui-même. Et voilà pourquoi la sainte Vierge lui dit : « Mon Fils, pourquoi en avez-vous usé ainsi envers nous ? » voulant dire que cela n'aurait pas pu être, si le Christ ne l'avait ainsi voulu.

Si donc l'Enfant-Jésus « demeura à Jérusalem » par un dessein arrêté de Dieu, pourquoi accuser sa Mère de négligence, pourquoi lui en faire un crime, comme si elle était coupable d'avoir perdu le Sauveur du monde, alors qu'il est bien certain qu'il n'y a point « de dessein qui tienne contre le Seigneur ? » Aussi, quelque soigneuse diligence que Marie et Joseph eussent mise à garder l'Enfant, le Fils de Dieu aurait pu rendre ce vouloir inefficace. S'il l'a pu, pourquoi ces censeurs iniques accusent-ils avec tant de violence Marie au point de la faire coupable non point seulement d'une négligence ordinaire, mais d'une incurie condamnable, et d'examiner la question de savoir si le péché d'Ève est plus grave que le péché de Marie ? Les fautes d'Ève ont déjà été comparées par nous avec les mérites de Marie, et nous avons surabondamment montré à la 130^e Conférence la distance qui les sépare.

Nous allons ajouter quelques traits. Ève a transgressé le commandement de Dieu contrairement à la volonté de Dieu, en le sachant et le voulant. C'est sans le vouloir et contrairement à sa propre volonté que Marie a perdu son Fils, quand Dieu voulait qu'elle le perdît. Il est donc indécent de comparer le poison avec l'antidote, la servante avec la maîtresse, la nuit avec le jour, la folie avec la sagesse, la superbe avec l'humilité, Ève avec Marie.

2^o L'Évangile excuse la Vierge en ces termes : « Ils pensaient qu'il était avec quelqu'un de ceux de la compagnie ¹. » Cette pieuse croyance de Marie se fondait sur la soumission exemplaire du Christ. Elle le savait très-empressé et très-obeïssant pour ses parents, en sorte qu'il ne les quittait jamais sans leur gré. Voilà pourquoi elle ne pouvait pas même soupçonner que, eux retournant, il demeurerait lui à Jérusalem. Voilà pourquoi aussi elle le croit avec ceux de la compagnie.

¹ Luc, II, 44.

Mais ici l'esprit est surpris. Comment la sainte Vierge, qui aimait souverainement son Fils, a-t-elle supporté d'être privée tout un jour de sa présence, surtout quand il était d'un âge encore si tendre, sur une route, en dehors de sa patrie et de son domicile propre ? Les mères ordinaires ne le supporteraient pas.

Je crois que la raison de tout cela a été non point une incurie de la Vierge, mais la providence de Dieu qui disposa et régla que l'Enfant-Jésus demeurerait à Jérusalem, à l'insu de ses parents. Elle voulait sans doute montrer par là que, dans ses œuvres propres, dans les œuvres qu'il accomplissait comme Rédempteur et qui étaient plus directement du domaine de la divinité, comme enseigner, faire des miracles, convoquer des disciples, etc., Jésus n'était pas soumis à ses parents, mais à Dieu dont il était le Fils. Elle voulait aussi montrer que le salut spirituel du prochain doit passer avant les avantages temporels, les considérations de la chair et du sang. Voilà pourquoi Dieu voulut que le Christ abandonnât sa Mère pour un temps, afin d'apprendre toutes ces choses aux autres.

De plus, la sainte Vierge souffrit d'être privée de la présence de son Fils pendant tout un jour, par respect pour ce Fils qu'elle voyait sans doute petit par l'âge, mais dont elle n'ignorait point la divinité. C'est pourquoi elle le laissait souvent agir à son gré, parce qu'elle reconnaissait sa vertu et sa sagesse, et parce qu'elle savait d'une manière certaine que rien n'arrive sans sa volonté.

Enfin, il est croyable que Marie et Joseph retournèrent avec les autres parents et la compagnie. Or, les enfants ont coutume d'aller avec leurs connaissances et leurs amis, spontanément ou sur l'invitation de ces derniers. Or, il est très-vraisemblable que les voisins et les parents aimaient beaucoup Jésus enfant. Sans doute, ils ne le reconnaissaient point encore pour le Messie ni comme Dieu (cette révélation n'ayant été guère promulguée qu'à sa trentième année), mais ils l'aimaient beaucoup à cause de son extrême prudence, de la dignité de son air et de son visage, de sa conduite admirable. Aussi la sainte Vierge le laissait-elle aller quelquefois avec eux, pour qu'on ne l'accusât point de jalousie : les mères, en effet, accordent ces sortes de permissions aux enfants, non point par amoindrissement de leur

amour, mais plutôt par un effet de la véhémence de cet amour, ne voulant pas contredire leurs désirs. Voilà comment il se fit que la sainte Vierge supporta d'être privée pendant un jour entier de la présence de son Fils; et personne n'a le droit d'accuser cette bienheureuse Mère d'inattention et de négligence.

La Bienheureuse Vierge Marie, en perdant son Fils, ne se désespéra point en chemin, dans l'excès de sa douleur, et elle ne dit rien d'inconvenant.

VI.— Cette proposition réfute la témérité de ceux qui ont imaginé que Marie, ne se bornant point à l'affliction dont parle saint Luc, se livra avec Joseph à un furieux désespoir, et que la perte de son Fils lui fit éprouver je ne sais quelles frayeurs, terreurs et remords intolérables de conscience. Un disciple de l'école luthérienne, George le Majeur, recourant à la prosopopée, lui fait pousser cette lamentation : « Oh ! que je suis malheureuse, moi qui jusqu'ici paraissais si heureuse ! Il eût bien mieux valu ne jamais avoir été la Mère du Seigneur que de perdre, par ma négligence, ce Sauveur qui m'avait été confié. »

Spangenberg, marchant sur les traces de Georges, parle avec plus de sévérité encore ; il nous peint Marie comme une femme désespérée de son salut et lui fait tenir ce langage inconvenant : « Ce grand crime est de notre faute ; Dieu le punira d'un supplice éternel et nous le fera expier par un châtement bien mérité. »

Cette doctrine empoisonnée paraît avoir été inspirée par Luther et Philippe, qui avaient auparavant proféré des paroles aussi furieuses et aussi impies, selon la remarque de Canisius ¹.

Pour nous, nous accordons volontiers que Marie a eu une affliction très-grande pendant ces trois jours, à cause de la perte de son Fils. Cette affliction était bien fondée, car elle était privée de la consolation que lui donnaient la vue et la compagnie de ce doux enfant, dont elle était la Mère et qu'elle aimait d'un immense amour ; en second lieu, il s'était éloigné sans qu'elle en sût rien et pendant qu'elle ne pensait à rien moins qu'à cette absence ; en troisième lieu, elle craignait qu'il

¹ Liv. IV, chap. XII.

ne fût peut-être tombé entre les mains d'Archélaüs, fils d'Hérode, lequel régnait pour lors à Jérusalem. Ensuite, elle souffrait par amour et commisération, craignant que l'enfant ne se fit quelque dommage loin des soins accoutumés de ses parents; car elle savait que, pour tout ce qui regardait le corps, Jésus-Christ n'usait point de sa puissance divine et suivait la coutume ordinaire de l'humanité. Elle s'affligeait donc de l'absence et de ses inconvénients. Enfin, elle ignorait si on le trouverait bien vite et où on le trouverait. Quoiqu'elle ne se sentît point coupable, comme elle ignorait ce que Jésus-Christ se disposait à faire, s'il voulait les quitter et commencer l'œuvre publique du salut de l'homme, elle était justement inquiète et anxieuse et s'appliquait à faire son possible pour ne pas être séparée de son Fils. La sainte Vierge commença dès lors à éprouver le glaive de douleur prédit par Siméon : « Votre âme même sera percée d'un glaive de douleur ¹. »

Mais les fidèles doivent bien se garder de croire que la bienheureuse Vierge Marie ait été inquiète au point de laisser voir une espèce de désespoir ou quelque sentiment coupable :

1° Elle savait que cela était arrivé par une disposition de la Providence divine, et non point par une insubordination de l'enfant ni par le fait de sa propre négligence à elle.

2° Elle était sûre qu'il ne pouvait rien arriver de mal ou de désavantageux à son Fils contre sa volonté. Mais elle s'affligeait, parce qu'elle ne pénétrait pas pleinement la secrète raison de ce dessein de Dieu par lequel il avait voulu se soustraire à sa Mère. La douleur de la sainte Vierge, dans la recherche de son Fils, ne doit donc pas être attribuée à aucune espèce de désespoir, mais bien à un sentiment naturel, juste et légitime d'un amour de mère.

3° La raison indique que Marie ne s'est point alors désespérée, et qu'elle n'a rien fait d'inconvenant ou d'efféminé. Les douleurs de Marie pendant les trois jours de la Passion du Christ furent plus grandes que pendant les trois jours de la perte de Jésus. Or, pendant ces trois jours, Marie ne s'est point désespérée; elle est demeurée ferme et immobile dans ce deuil si cruel; elle a conservé son âme invincible,

¹ Luc, II, 35.

comme l'Évangéliste saint Jean ¹ nous le laisse entendre : « Sa Mère se tenait debout près de la croix, » comme nous aurons occasion de l'exposer plus en détail dans la suite. De quel front donc les ennemis de Marie s'efforcent-ils de persuader qu'elle a succombé dans une douleur beaucoup moindre à des sentiments si mauvais et admis dans son cœur très-pur des pensées si horribles ?

La Bienheureuse Vierge Marie n'a subi aucun trouble coupable de l'âme, quand, ayant trouvé son Fils, elle lui demanda : « Mon Fils, pourquoi en avez-vous usé ainsi envers nous ? »

VII. — Les coupables et furieux censeurs de Marie s'efforcent vainement de faire la très-sainte Mère de Dieu coupable de crimes, quand ils prennent dans un mauvais sens les paroles de Marie et les dénaturent méchamment. Les uns pensent que la sainte Vierge a parlé pour montrer son autorité. Les autres la croient scandalisée au sujet de son Fils et disent que lorsqu'elle a demandé : « Mon Fils, pourquoi en avez-vous usé ainsi envers nous ? » son âme était émue, son ton était un ton de reproche, et qu'elle voulait le reprendre et le réprimander comme fastidieux, ingrat, capricieux et désobéissant. Canisius a noté toutes leurs impiétés et indignités ². Je citerai les paroles de l'un d'entre eux, qui fait par une prosopopée parler la très-sainte et très-sage Mère de Dieu, comme n'ayant ni sagesse ni gravité, comme une femme colère, impatiente, querelleuse, et comme une mère qui gourmande sévèrement son fils : « Vous n'ignorez point que je suis votre Mère et que vous êtes mon Fils. Vous connaissez le commandement de Dieu : « Honore ton père et ta mère. » Vous connaissez le châtement qui attend les enfants désobéissants. Pourquoi donc en avez-vous usé ainsi envers nous ? Nous qui ne vous avons fourni aucune occasion de nous contrister de la sorte ; nous qui vous avons comblé de tous les biens en notre pouvoir ; nous qui avons souffert tant de peines avec vous à Bethléem et en Égypte ; nous qui vous avons élevé au prix de tant de soins, voilà comment vous nous payez de nos bienfaits ! » Voilà comment ce fanatique Spangenberg nous dépeint

¹ Chap. x. — ² Liv. IV, chap. xv.

Marie comme une femmelette vulgaire, sujette aux colères communes et ordinaires de celles de son sexe, surtout quand elles s'émotionnent gravement pour disputer contre leurs enfants ou répandre impatiemment leur bile sur le premier venu. Mais laissons ces commentaires dégoûtants et insensés.

VIII. — Nous avons déjà dit, suivant les règles de la piété et de l'orthodoxie, que, dans la question de la bienheureuse Vierge Marie : « Mon Fils, pourquoi en avez-vous usé ainsi envers nous ? » il n'y a eu nul péché, nul trouble coupable de l'âme, nulle perturbation, nul scandale, nul reproche, nulle objurgation, nulle réprimande. Tout ce court interrogatoire a été maternel, humble, doux, amical, modeste, pieux, plein de joie et d'allégresse devant le recouvrement de Jésus.

1^o Sa demande fut *humble*, parce que la sainte Vierge, quoique mère, fai ait profession d'être véritablement servante et elle était douée d'une exquise humilité. Aussi n'aurait-elle pas osé reprendre son Seigneur, surtout au moment où elle admirait une si belle preuve de sa divinité, en le voyant assis au milieu des docteurs. Elle ne parla donc point pour montrer son autorité sur son Fils. Je crois, et je ne me trompe point, que la sainte Vierge aurait mille fois préféré mourir que de se prévaloir de son pouvoir sur l'homme-Dieu avec délibération.

2^o Elle fut *douce et amicale*, parce qu'elle ne parla point par colère, mais par amour et par affection. Voilà pourquoi on lit dans le texte syriaque ברי, *beri*, c'est-à-dire *mon fils*, terme qui n'indique pas l'autorité, mais l'amour. Je sais bien que saint Bonaventure pense que cette parole : « Pourquoi en avez-vous usé ainsi envers nous ? » est une parole de reproche, mais ce sentiment est très-sévère. La Vierge, en effet, n'ignorait point que son Fils était Dieu, et partant sans péché. Elle avait l'expérience de l'avoir vu dès l'âge le plus tendre agir avec une prudence irrépréhensible. Elle savait que, comme Seigneur et comme Dieu, il avait bien disposé toutes choses. Sa réprimande eût donc été injuste.

Que si Marie eût osé reprendre le Fils de Dieu, son Seigneur, comme ayant mal agi, elle eût commis une erreur insupportable. Elle eût agi comme voyant un pécheur dans Celui qu'elle savait avoir conçu

du Saint-Esprit, qu'elle révérait, sans l'ombre d'un doute, comme son Seigneur et son Dieu après tant d'oracles et de révélations ; elle aurait cru que Dieu pouvait pécher. Or, c'est un crime d'attribuer une semblable pensée à Marie.

Si elle l'interroge donc, c'est pour lui demander la raison qui lui a fait cacher à sa Mère sa demeure à Jérusalem, pourquoi il n'a pas voulu la faire participer à ce secret, pourquoi il lui a célé son dessein et pourquoi il a voulu donner à ses bons parents une cause de si grande douleur. Mais elle ne le reprend point, comme s'il eût dû le faire.

Quelques interprètes pensent que ce sont là des paroles de plainte, et leur opinion est probable, pourvu qu'on n'entende pas par là une plainte d'une faute commise par Jésus, d'une injure faite à Marie, mais bien une plainte de la douleur et des ennuis éprouvés par Marie et Joseph. En effet, la sainte Vierge ne se plaint pas qu'on lui ait fait injure, mais seulement d'avoir été privée de la présence de son Fils. Sous l'apparence de cette plainte amicale il n'y a point de colère, il n'y a qu'amour et grand désir. Il n'y a que ceux qui aiment qui se plaignent de la sorte. C'est ainsi que souvent les Saints se plaignent : Isaïe : « Seigneur, pourquoi nous avez-vous fait sortir de vos voies ? » Job : « Pourquoi cachez-vous votre visage ? » David : « O Dieu, pourquoi nous avez-vous rejetés pour toujours ? » Moïse : « Seigneur, pourquoi votre fureur s'allume-t-elle ? »

3° Elle fut *modeste*, car la très-douce Vierge proféra ces paroles sans aigreur ni amertume. Quelques auteurs de peu de mérite, il est vrai, mais en cela bien pensants, croient que la sainte Vierge n'a dit cela qu'après la fin de la discussion du Seigneur avec les docteurs du Temple, et encore à part, loin de témoins auditeurs, ce qui est le meilleur signe de modestie. Dans les paroles suivantes : « Votre père et moi, » elle fait passer Joseph devant elle, afin de montrer de la modestie.

4° Elle fut *pieuse*. Marie ne parla jamais que sous l'inspiration de Dieu, afin de montrer sa tendresse envers son Fils. Voici donc le sens du maternel colloque avec Jésus : « Je sais bien, mon Fils, que vous

ne nous avez délaissés un temps que pour de justes motifs; je sais que vous n'avez point agi par erreur ou par hasard, mais délibérément et de plein gré. Je m'étonne cependant que vous n'avez pas voulu me faire connaître la chose, me faire participer à ce secret. Pourquoi avez-vous voulu me cacher votre dessein? « Votre père et moi nous « vous cherchions tout affligés. » Puisque vous êtes pour nous un fils si cher et si aimé, dont l'absence, quelque courte qu'elle soit, nous est très-dure et très-amère, exposez-nous, je vous prie, la raison pour laquelle vous avez voulu faire un si grand chagrin à vos bien-aimés parents. » Tel fut le langage que Marie tint à son Fils, dans l'abandon de sa confiance maternelle.

IX. — Le Fils répondit : « Pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois aux choses qui regardent le service de mon Père ¹? »

L'hérésie, inquiète et soupçonneuse, voulant persuader que la très-sainte Mère de Dieu a été pécheresse, s'empare de ces paroles de Jésus-Christ et les dénature dans un sens injurieux et outrageant pour Marie. Elle s'efforce de démontrer qu'il faut les lire comme ayant été dites avec ce ton de reproche et de colère.

Brentzen dit expressément : « Le petit reproche et la demande un peu sévère de sa Mère, Jésus les relève et y réplique par un autre reproche. » Telle est la belle interprétation de ce bon commentateur! Voulant rendre Marie haïssable et odieuse, il fait de Jésus un enfant mal élevé, ingrat, dénaturé, contempteur de ses parents.

Pour nous, dans les paroles du très-doux Enfant-Jésus, nous ne voyons ni amère réprimande, ni reproche, ni querelle. Nous affirmons qu'il faut les lire comme ayant été dites avec douceur, placidité et bonté, comme Jésus les a dites en effet; et, voulant venger l'innocence de Marie, nous posons cette question :

Par ces paroles : « Pourquoi me cherchiez-vous? » Jésus-Christ n'a point voulu réprimander la Bienheureuse Vierge Marie.

Calvin a osé dire que, en ce passage, Marie a été justement réprimandée par le Christ. Mais l'esprit se refuse à croire semblable chose,

¹ Luc, II, 49.

les oreilles humaines frémissent d'entendre un pareil blasphème. Comment réprimanderait-il sa Mère, Celui qui a toujours observé la loi sainte de Dieu relative à l'honneur dû aux parents ? Comment ferait-il des reproches à des parents dignes de toute louange, qui eurent toujours tant de soins et de soucis pour leur enfant présent, absent et surtout perdu ? Tant s'en faut donc que le Christ ait réprimandé des parents innocents, pleins de sollicitude pour lui, peïnés et affligés ; qu'au contraire, par cette réponse : « Pourquoi me cherchiez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois aux choses qui regardent le service de mon Père ? » il montre que ses parents n'ont rien fait qui mérite reproche en le perdant. Il attribue, vous le voyez, la chose aux dispositions de la Providence divine, et non point à leur négligence.

Ensuite, qui croira le Christ assez ingrat et assez dénaturé pour négliger ou repousser complètement l'amour de son père et de sa mère envers lui, leur douloureuse sollicitude ? Comment peut-on penser qu'il aura accueilli avec des paroles dures des parents pleins de sollicitude pour lui, affligés à son occasion, qu'il les aura contristés davantage, surtout à un âge aussi tendre ?

Enfin, nous avons déjà montré que Marie, en perdant son Fils, n'avait commis aucune faute. Je ne vois donc pas vraiment en quoi elle aurait pu être réprimandée. Là où il n'y a pas de faute, il n'y a aucun motif de réprimander ou d'excuser.

Ce ne sont donc point là des paroles de réprimande ; ce sont des paroles d'instruction, de consolation, et, en quelque sorte, d'excuse.

1° Ce sont des paroles *d'instruction*. Jésus apprend à ses parents qu'il n'en a point usé ainsi par erreur ou par hasard, mais à dessein et de son plein gré, par le fait d'un secret divin, pour s'appliquer aux intérêts de son Père. Il leur apprend de plus qu'il ne dépendait point de ses parents en ce qui concernait plus directement sa divinité, comme enseigner, etc. Voilà pourquoi il leur parle comme un supérieur, avec grande autorité, pour que les assistants pussent juger qu'il était plus qu'un homme. Enfin, dans les personnes de ses bons parents, il instruit les autres parents, dépravateurs bien plus que pères de leurs enfants, qui détournent leurs enfants des bonnes et saintes choses, et.

leur ouvrent la voie au luxe, au faste, à l'ambition, aux charmes de la volupté, aux dépenses folles. Il instruit aussi les enfants, et leur enseigne qu'il ne faut point tenir compte du sang, de l'alliance, de la parenté, de l'amitié, de la patrie, de la famille, lorsque Dieu appelle à une vocation meilleure et que la raison du salut éternel le demande. C'est dans le même but qu'il dit ailleurs plus expressément : « Celui qui aime son père ou sa mère plus que moi n'est pas digne de moi ¹; » et saint Pierre : « Il vaut mieux obéir à Dieu qu'aux hommes ². »

2° Ce sont des paroles de *consolation*. Il ne dit pas qu'il n'y a eu aucune raison d'être affligé ou de chercher avec inquiétude, car il n'y a eu aucun mal dans toutes leurs craintes que nous avons énumérées plus haut.

3° Ce sont des paroles d'*excuse*, puisqu'il se défend indirectement de leur avoir donné des motifs de se plaindre et de chercher avec anxiété. C'est comme s'il disait : « Je ne vous ai point donné motif à cette torture et à cette recherche. Je n'ai rien fait, en réalité, qui méritât que vous me cherchassiez tout affligés. Ne saviez-vous pas qu'il faut que je sois aux choses qui regardent le service de mon Père? Ignorez-vous que je viens accomplir l'œuvre de la rédemption humaine, œuvre à laquelle il me faut donner tous mes soins? Vous auriez donc bien pu penser que j'accomplissais cette œuvre, et, dans cette pensée, vous tranquilliser et ne pas me chercher. Puis donc que, dans votre amour pour moi, vous m'avez tant cherché, c'est vous-mêmes qui vous êtes donné à vous-mêmes ce motif de douleur. »

C'est donc bien à tort que les hérétiques détournent méchamment et malicieusement ces paroles du Christ en un mauvais sens. L'âge, l'obéissance de Jésus, la douleur, l'innocence et l'amour de ses parents prouvent bien que ce ne sont point des paroles de reproche ou de réprimande, mais bien d'instruction, de consolation, et, en quelque sorte, d'excuse.

Je n'ignore point que saint Ambroise voit dans ces paroles du Christ un reproche. De plus savants que moi verront si cela peut se soutenir. Pour moi, je dis que là où il n'y a pas d'offense ni aucune

¹ Matth., x, 37. — ² Actes des Apôtres, v, 29.

apparence de faute, un homme prudent ne trouve pas l'occasion de faire un reproche. A moins que vous ne veuillez dire que les paroles du Christ sont une réprimande, non point dans le sens de reproche et de blâme, mais dans un sens d'exhortation à mieux comprendre les intérêts de son Père céleste dont il s'occupait à ce moment. On reprend, en effet, les innocents, non point pour les incriminer, mais pour exciter leur attention. Tel a donc pu être le sens de la réponse du Christ. Il a pris les apparences d'un ton de reproche pour instruire ses parents. Voilà comment s'explique l'intention de saint Ambroise.

La Bienheureuse Vierge Marie n'a été sujette à aucune ignorance honteuse et répréhensible.

X. — Le serpent infernal ne se donna point de repos : il chercha à mordre le talon de Marie. Voulant la mettre sur le pied des autres membres de l'humanité pécheresse, il lui fait attribuer, par les hérétiques, une honteuse ignorance des choses divines. Mais elle brisera sa tête, comme nous le verrons à l'invocation : *Vierge très-prudente*, où nous traiterons de la prudence de la Vierge, et où, après avoir écarté la malice des hérétiques, nous montrerons que la sainte Vierge n'a jamais erré et qu'elle n'a jamais été sujette à aucune ignorance. Voyez aussi ce que nous avons déjà dit de la foi et de la science de la bienheureuse Vierge dans tout le cours de la 93^e Conférence.

146^e CONFÉRENCE

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, EN DEMANDANT UN MIRACLE A CANA, EN GALILÉE, N'A POINT PÉCHÉ PAR UN SENTIMENT D'AMBITION FÉMININE ET N'A MÉRITÉ AUCUN REPROCHE DE SON FILS.

SOMMAIRE. — 1. Accusation des hérétiques. — 2. Réfutation détaillée. — 3. Qualités de la demande de Marie. — 4. Objection.

I. — Les injustes censeurs de Marie répandent ici, non plus avec la main, mais, comme on dit vulgairement, à plein sac, les blasphèmes sur la très-sainte Mère du Dieu suprême, et ils s'efforcent de souiller, de salir, de diffamer son âme si pure, en lui prêtant toute espèce de

crimes. La Mère de miséricorde n'a dit qu'un mot à son Fils à Cana, en Galilée, et c'était pour intercéder en faveur de pauvres époux : « Ils n'ont point de vin ¹. » L'hérésie, soupçonneuse et téméraire, a pris ce mot, et elle a interprété en très-mauvaise part la très-pieuse intention de Marie.

Brentzen imagine que cette parole a été proférée par ambition, et que Marie a péché en ambitionnant les honneurs du Messie et en voulant être comme associée à sa mission divine.

Calvin accuse Marie d'avoir dépassé les limites de son pouvoir, de s'être ingérée en ce qui ne la regardait point, et d'avoir ainsi obscurci la gloire du Christ.

D'autres reprochent à Marie d'en avoir usé impérieusement à l'égard de son Fils.

D'autres disent qu'elle a proposé la chose à son Fils comme s'il l'ignorait.

D'autres prétendent qu'elle a demandé un miracle avec importunité, d'une manière intempestive, par curiosité.

Toutes ces inepties ont été longuement réfutées par Adam Contzen dans le commentaire qu'il a fait de ces paroles. Passons nous-mêmes l'éponge sur ces taches pour les faire disparaître.

II. — Les catholiques savent d'une manière certaine que la glorieuse Mère de Dieu n'a jamais commis aucun péché mortel, ni même véniel.

1° Loin de nous donc la pensée que cette âme très-sainte, cet instrument très-pur de la divinité, a pu se laisser aller à quelque ambition ou à quelque autre sentiment mauvais, à plus forte raison la pensée qu'elle a pu ambitionner les honneurs du Messie, accusation que Brentzen a formulée contre elle.

Comment, en effet, eût-elle été sujette à un sentiment d'ambition, celle dont l'humilité était si grande que, lorsque le messenger de Dieu, Gabriel, la préconisait et la proclamait Mère de Dieu, loin de se nommer Reine des cieux, Inspiratrice du monde, Mère du grand Roi, Fille et Épouse de Dieu, s'appelle seulement servante du Sei-

¹ Jean, II, 3.

gneur? Comment aurait-elle ambitionné les honneurs du Messie? Ignorait-elle que ç'a été le crime suprême des Anges de vouloir être semblables au Très-Haut? Comment aurait-elle pu être l'émule de Lucifer, celle dont les pieds ont écrasé sa tête¹?

2° Marie n'a donc pas non plus dépassé ses limites, comme Calvin l'en accuse. Elle interpelle son Fils avec respect; elle ne lui prescrit rien; elle se borne à l'avertir, ou plutôt à insinuer. Elle ne fait pas de grands efforts de parole, mais elle propose brièvement le manque de vin. On dirait qu'elle a entendu le précepte du Seigneur : « En priant, n'affectez pas de parler beaucoup, comme font les païens qui s'imaginent qu'à force de parler ils seront exaucés². » On lit quelque chose de semblable des sœurs de Lazare qui envoient ce simple message à Jésus : « Celui que vous aimez est malade³. » Il suffit de proposer la chose à celui qui aime.

3° Marie ne traite point impérieusement avec son Fils; elle ne parle pas sur un ton de commandement et en vertu de ses droits de mère pour que son Fils fasse un miracle. Q'a été là malheureusement l'opinion de quelques-uns de nos Docteurs, que le respect m'interdit de nommer; car il est certain qu'ils ont écrit cela dans un aussi bon esprit que les hérétiques l'ont écrit dans une mauvaise intention.

Qui croira, en effet, que la Vierge très-humble, pleine de foi en la divinité du Christ de qui elle avait fait la profession de n'être que la servante à l'Annonciation de l'Ange, ait voulu commander et prescrire quelque chose à Dieu, ait voulu se préférer à Dieu, ait voulu que Dieu lui obéît? C'est une témérité de croire une chose semblable de Marie; c'est ne plus être chrétien, c'est être athée. Pharaon, Nabuchodonosor, Antiochus, Néron, n'en sont pas venus à ce degré de démente; car, s'ils n'ont pas obéi à Dieu, ils n'ont pas osé lui commander ou lui prescrire quoi que ce soit. Je ne veux pas réfuter plus longtemps cette erreur, de peur que, avec l'intention de diriger mes traits contre les hérétiques, je n'atteigne aussi quelque catholique.

4° Marie ne propose pas la chose à son Fils comme s'il l'ignorait : c'eût été un blasphème et une chose indigne de la grande Mère d'un

¹ Genèse, iii, 15. — ² St. Matth., vi, 7. — ³ Jean, xi, 3.

si grand Fils. Elle savait bien, en effet, que son Fils, comme Dieu, connaissait tout, pouvait tout, et voilà pourquoi elle propose avec une si grande confiance le manque de vin et intercède.

5° Marie ne s'ingère point; car elle a pris la défense d'un ami, peut-être d'un parent ou d'un allié. Or, c'est d'un bon ami de faire spontanément du bien à ses amis dans le besoin sans attendre qu'ils le demandent. Voilà pourquoi la censure de Calvin, qui dit : « En s'ingérant, elle pouvait obscurcir la gloire du Christ, » est vaine et impie. Comment, en effet, obscurcissait-elle la gloire du Christ en demandant un miracle pour glorifier le Christ? Bien plus, Jésus l'a exhortée à le demander, et il a réglé un contrat à cet égard : « Tout ce que vous demanderez à mon Père en mon nom, je le ferai, afin que le Père soit glorifié dans le Fils¹; » et encore : « Si vous aviez de la foi comme un grain de sénevé, vous diriez à cette montagne : « Transporte-toi d'ici là, » et elle s'y transporterait². »

6° Marie n'a pas fait sa demande d'une manière intempestive. Si l'heure de faire un miracle n'était pas encore venue, puisque le Christ dit : « Mon heure n'est point encore venue, » l'heure d'intercéder et d'exaucer sa Mère était arrivée. La Mère donc, sachant que l'heure était venue parce qu'elle connaissait l'Écriture et les secrets divins, intercéda pour les époux, et elle fut exaucée. Il n'y a rien d'inconvenant à ce que la providence de Dieu, lorsqu'elle a lieu par un effet de sa disposition, accélère, devant une cause seconde, un effet qui, sans elle, eût été retardé. C'est ainsi que, pour la maturation des figes, si l'on ajoute de l'huile, la chaleur de l'huile les fait mûrir de suite.

7° Marie n'a point demandé avec importunité. Elle n'a pas voulu que le miracle se fit de suite; elle a seulement insinué le manque de vin et demandé l'intervention de son Fils, sans fixer de moment ni de mode.

8° Marie n'a point demandé curieusement de miracle. Nous ne lisons jamais que le Christ ait fait un miracle pour satisfaire la curiosité du demandeur. Quand les Juifs lui demandent par curiosité un prodige, il répond : « Cette nation corrompue et adultère demande

¹ Jean, xiv, 13. — ² Matth., xviii, 19.

un prodige, et on ne lui en donnera point d'autre que celui du prophète Jonas¹. » Lorsque Hérode désira par curiosité voir un prodige fait par lui, il ne voulut pas le faire². Il n'accorda point de miracle à la curiosité des Juifs et d'Hérode, pourquoi donc favoriserait-il d'un miracle la curiosité importune de sa Mère?

Cette parole : « Ils n'ont plus de vin, » est donc une parole de prière. Or, qui prendra pour un péché cette demande produite et cette prière pour obtenir un miracle? Les Apôtres ont demandé pour la Chananéenne³; les anciens des Juifs pour le centurion⁴, et personne ne leur en fait un reproche; pourquoi donc faisons-nous un crime à Marie d'avoir intercédé en faveur d'époux pauvres?

En outre, faire un miracle n'a pas été une faute; pourquoi donc y en aurait-il eu une à le demander? Certes, s'il y eût eu une faute à demander un miracle, le Christ ne l'eût point fait, de peur de paraître encourager une faute par un miracle. Si donc le Fils de Dieu a fait, dans un sentiment de compassion, un miracle, pourquoi donc la Mère n'aurait-elle pas pu le demander?

III. — Nul ne peut dire que Marie a fait cette demande dans une intention mauvaise sans être un juge soupçonneux, téméraire et insensé. Pourquoi, en effet, dire que la Vierge a demandé par vanité plutôt que par charité? Tant s'en faut donc que, dans cette demande, Marie ait commis quelque péché, qu'au contraire elle fait éclater ses belles vertus.

1° *Sa foi éminente.* — Elle crut que tout était possible à son Fils. Aussi, elle ne lui demande pas d'acheter du vin ou d'encourager par de bonnes paroles les convives à ne pas partir; mais elle recourt avec une grande confiance au secours surnaturel, et prie son Fils de subvenir avec sa puissance divine aux besoins des époux et des convives.

2° *Sa vive charité.* — Elle a compassion des époux sans attendre que ceux-ci l'avertissent ou la prient. Elle s'émeut spontanément des ennuis d'autrui. « Je n'ignore point le malheur, et j'ai appris à secourir les malheureux. » De plus, elle cherche à faire du bien aux époux,

¹ Matth., xii, 39. — ² Luc, xxiii, 8. — ³ Matth., xv, 23. — ⁴ Luc, vii, 3.

et comme elle ne pouvait soulager leur pauvreté par elle-même, elle leur procura officieusement le bienfait de son Fils et le leur obtint par son intercession. Si ensuite nous considérons l'événement qui s'ensuivit presque aussitôt, de quelle ardeur de charité pensez-vous que la sainte Vierge brûla, quand elle vit ce miracle manifester la gloire de son Fils, délivrer les époux de leur honte et de leur confusion, le festin relevé par cette abondance d'excellent vin ? Il n'a pas pu se faire qu'elle ne félicitât point son Fils de tout cœur et qu'elle ne se réjouît avec les amis présents et les convives dans un sentiment de sincère charité. La charité veut, en effet, qu'on se réjouisse avec ceux qui se réjouissent, et qu'on pleure avec ceux qui pleurent.

3° *Une grande prudence.* — Elle ne conjure point le Seigneur, elle ne commande point à son Fils, se contentant uniquement d'énoncer le fait du manque du vin. C'est ainsi, en effet, qu'on doit agir avec ceux qui sont portés à la bienfaisance et à la libéralité. Il n'est pas nécessaire de leur demander et de leur arracher violemment une grâce, il suffit de leur proposer de faire le bien. Saint Bernard explique de la sorte cette prudence de Marie dans son XLVI^e *Sermon sur les Cantiques*.

4° *Une obéissance parfaite.* — La glorieuse Vierge la recommande non-seulement par son exemple, mais par son ordre, quand elle dit aux serviteurs : « Faites tout ce qu'il vous dira. » Ce n'est pas seulement aux serviteurs, c'est à tous les fidèles de tout âge que Marie, excellente institutrice, adresse l'avis et l'exhortation d'obéir promptement à Jésus-Christ, son Fils. Voici, en effet, son exhortation : « Tout ce que vous dira mon Fils bien-aimé, par lui-même ou par son Esprit promis à son Église, écoutez-le, croyez-le, estimez-le, gardez-le et faites-le, si vous voulez comme moi être ses mères. Quiconque, en effet, aura fait la volonté du Père qui est dans le Ciel, celui-là est mon frère, ma sœur, et la mère de mon Fils, comme il l'atteste lui-même¹. »

5° *Une rare modestie.* — Elle ne se fatigue point en paroles, elle n'urge point, elle n'a point l'air de dire, comme ses ennemis le lui

¹ Matth., 1, 2.

reprochent : « Donnez-leur du vin, montrez ce que vous pouvez faire, déclarez enfin à tous la vertu et la gloire du Messie ; déjà assez longtemps vous êtes resté caché à la maison. » Elle dit uniquement le nécessaire et cela très-brièvement : « Ils n'ont point de vin. » C'est comme si elle disait : « Je sais quelle est votre puissance ; je sais combien vous êtes bienfaisant et miséricordieux envers tous les hommes. Il n'est donc pas nécessaire que votre sagesse soit excitée par moi. Vous voyez vous-même, mon Fils, et vous comprenez que l'époux et l'épouse sont confus et les hôtes désolés de n'avoir plus de vin. Je ne vous commande ni conseille rien ; je ne vous donne point d'avis, mais je vous indique uniquement le défaut ; je veux le recommander à votre puissance et à votre charité, sans la moindre hésitation, certaine que vous ne ferez défaut ni à ma demande, ni au soulagement de ces pauvres époux, ni à votre autorité. » Tel fut le sens de la demande de cette Vierge prudente et de cette Mère parfaite.

6° *Une bienfaisance officieuse.* — Ne pouvant venir par elle-même au secours de ces pauvres époux, elle leur procure un bienfait de son Fils, nous apprenant que, si nous le pouvons, nous devons faire du bien au prochain, et si nous ne le pouvons pas, nous devons prier ceux qui peuvent les aider, ou tout au moins supplier Dieu qui donne ce que l'homme ne peut donner.

7° *Un grand respect pour son Fils.* — Elle n'ose interpellier son Fils ; elle lui parle avec un tel respect qu'elle n'exprime point de prières, de peur de paraître obliger son Fils à faire quoi que ce soit.

Qu'elle se taise donc, l'hérésie impie ; qu'elle cesse de blasphémer la Mère de Dieu, et de chercher à souiller cette âme très-pure avec son bavardage bouffon et blasphématoire.

IV. — Quelqu'un viendra et dira peut-être : « Pourquoi donc le Christ répond-il si durement à sa Mère ? Pourquoi ne l'appelle-t-il pas du nom de Mère, si dans sa demande il n'y a eu aucune faute ? »

Cette objection demande une longue réponse. Nous allons l'examiner sérieusement.

147^e CONFÉRENCE

EXPLICATION DE LA RÉPONSE QUE FAIT JÉSUS-CHRIST A LA DEMANDE
DE SA MÈRE : « FEMME, QU'Y A-T-IL ENTRE VOUS ET MOI ? »

SOMMAIRE. — 1. Observation de saint Bernard. — 2. Objections. — 3. Réponse aux Gentils. — 4. Réponse aux Manichéens. — 5. Pourquoi Jésus appelle Marie *Femme*? — 6. Jésus ne réprimande point sa Mère. — 7. Il ne la repousse point. — 8. Il ne la confusionne point. — 9. Il ne lui retire point son amitié. — 10. L'autorité de Marie. — 11. Les deux sens de la réponse. — 12. Moralité.

I. — De prime abord, cette réponse paraît avoir quelque chose d'âpre et de dur. Aussi, le Docteur aux paroles de miel, saint Bernard, parlant de ces noces, dit : « Ce qu'il y a de commun, Seigneur, entre vous et elle? Mais n'est-ce point ce qu'il y a de commun entre un fils et sa mère? Vous demandez quel rapport il y a entre vous et elle; mais n'êtes-vous point le fruit béni de ses entrailles? Ne vous a-t-elle point conçu sans préjudice de sa virginité et ne vous a-t-elle point enfanté sans souillure? N'est-ce pas dans son sein que vous avez passé neuf mois entiers? Ne sont-ce point ses mamelles qui vous ont allaité? Enfin, n'est-ce pas avec elle qu'à l'âge de douze ans vous êtes revenu de Jérusalem, et à elle que vous étiez soumis alors? Pourquoi donc aujourd'hui, Seigneur, lui parlez-vous si durement et lui dites-vous : « Femme, qu'y a-t-il de commun entre vous et moi¹ ! »

II. — Dans cette réponse du Christ, plusieurs ont trouvé occasion d'erreur.

Les Gentils opposaient ces paroles de Jésus-Christ aux chrétiens contre leur divin Maître, lui reprochant d'avoir méprisé sa Mère, contrairement au précepte formel de Dieu. C'est ce que rapporte saint Justin dans son *Traité aux Gentils*².

Divers hérétiques ont expliqué ces paroles à la confusion du Christ et de Marie. Pour les réfuter tous, je vais entrer dans le détail des propositions suivantes :

¹ 1^{er} Sermon pour le 1^{er} Dimanche après l'octave de l'Épiphanie, v. — ² Quest. CXXXVI.

III. — J'affirme d'abord que, par cette réponse, le Christ n'a point méprisé sa Mère. Les termes en eux-mêmes n'impliquent aucune signification de mépris. En *saint Matthieu*¹ nous voyons les démons dire au Christ : « Qu'y a-t-il entre vous et nous ? » Or, loin de le mépriser, ils le suppliaient à ce moment.

De plus, si Jésus-Christ, par ces paroles, avait méprisé sa Mère, il n'eût pas exposé la raison pour laquelle il ne faisait point à ce moment ce qu'on lui demandait, et il n'eût point donné l'espoir qu'il le ferait en temps voulu, toutes choses insinuées dans la réponse du Sauveur.

Enfin, la cause énoncée pour laquelle il ne faisait point à ce moment ce qu'on lui demandait montra clairement que ce n'étaient point là des paroles de mépris, mais bien des paroles d'instruction. Notre-Seigneur dit en effet : « Mon heure n'est pas encore venue, » paroles qui indiquent les desseins de Dieu et montrent qu'il n'était pas encore arrivé, le moment réglé par Dieu où il devait faire publiquement des miracles. Ce moment commença lorsque Jean fut jeté en prison, car à ce moment Jésus-Christ commença de faire publiquement ses miracles, comme on le conclut de *saint Matthieu*². Pour honorer sa Mère, il prévient ce temps et, à cause d'elle, pour faire ressortir l'efficacité de son intercession, il devance le commencement des miracles. Il montre en même temps qu'il n'est point soumis aux temps ou aux heures, et qu'il fait ses miracles librement, quand et où il veut. Lors donc qu'il déclare les desseins de Dieu, Jésus-Christ n'a point méprisé, il a instruit sa Mère. Il a enseigné que le commandement divin ne devait point être violé pour satisfaire la volonté des hommes, que les œuvres miraculeuses n'étaient point soumises aux considérations humaines. Or, cela n'était point mépriser, c'était honorer sa Mère.

Les Gentils n'ont donc plus qu'à se taire.

IV. — J'affirme en second lieu que, par ces paroles : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? » Jésus-Christ n'a point renié sa Mère, comme le pensaient les Manichéens. « Si Marie eût été sa mère, disaient-ils, le Christ ne lui eût point répondu : « Qu'y a-t-il entre vous

« et moi ? » car cela équivaut à dire : « Il n'y a aucun rapport d'union entre vous et moi. »

Cette sottise et grossière erreur a été réfutée par le saint Évangéliste même. Dans son récit, il dit expressément : « La Mère de Jésus était là. » Et encore : « Sa Mère lui dit. » Voyez comme les hérétiques sont aveugles dans leurs jugements ! Ils ne veulent pas ajouter foi à une parole expresse d'un Évangéliste, mais si dans ce même Évangéliste on rencontre une expression obscure, susceptible d'être interprétée de diverses manières, avec leur jugement faux ils se hâtent de l'interpréter dans le plus mauvais sens. Preuve évidente qu'ils ne suivent ni la vérité, ni la raison, mais bien leur propre jugement obscurci par l'erreur.

En disant *femme*, Jésus ne nie point la virginité de sa Mère. En effet, dans la *Genèse*, il est dit d'Ève encore vierge : « La femme que vous m'avez donnée pour compagne ¹ ; » et saint Paul dit dans la *1^{re} Épître aux Corinthiens* : « La femme non mariée et vierge pense aux choses du Seigneur ². » Origène dit également, dans sa *VIII^e Homélie sur le Lévitique* : « Si l'on a raison d'appeler homme celui qui n'a eu aucun contact charnel avec une femme, et cela par le seul fait de l'âge, comme nous voyons en *saint Luc* le Christ appelé homme-prophète ³, comment, par une conséquence semblable, ne pourra-t-on appeler femme la vierge demeurée pure, et cela par la seule considération de l'âge ? » Jésus-Christ appelle donc Marie femme, non point par mépris, comme Luther le prétend sottement dans son absurde *Commentaire sur le Chapitre 1^{er} de l'Épître aux Galates*, mais bien pour désigner le sexe féminin arrivé à l'âge mûr. C'est pour une raison semblable que l'Ange Gabriel, quoique sachant la virginité de Marie, la salue en la proclamant bénie entre toutes les femmes, entendant par ce mot de femme le sexe et non point le défaut de virginité.

V. — Pourquoi Jésus-Christ s'est-il servi de ce mot *femme*, au lieu du mot de *mère* ? Je pense que c'est en vertu de la coutume qui autorisait pour lors cette manière de parler. Aussi ne voyons-nous jamais Jésus-Christ appeler Marie mère, mais bien toujours femme. Et

¹ XII. — ² VII, 34. — ³ XXIIV, 19.

qu'on ne croie pas que cela ait été fait dans une pensée de mépris, puisque, suspendu à la croix et voulant la recommander avec un extrême amour à saint Jean, il dit : « Femme, voici votre fils ¹, » etc. Notre-Seigneur faisait cela à dessein :

1° Parce qu'il était Dieu. Voulant donc montrer sa divinité, il appela sa Mère *femme*. C'est l'interprétation d'Euthymius commentant cet Évangile.

2° Parce qu'il a voulu pourvoir à l'avenir. Or, plus tard, il y en a eu qui ont vénéré la sainte Vierge comme déesse. Nous en avons parlé à la 141^e Conférence. Afin donc de nous faire entendre que la Mère de Dieu n'était pas Dieu, et qu'il ne fallait pas l'adorer d'un culte de latrie, il appelait sa Mère *femme*. C'est l'interprétation de saint Épiphane ².

3° Il l'appelle *femme*, parce qu'à ce moment la sainte Vierge demandait un miracle sous l'impression d'un mouvement de miséricorde, ornement du sexe de la femme. C'est l'interprétation de Salmeron sur ce texte.

4° Afin de comprimer nos affections charnelles et de nous apprendre qu'il faut, en toute œuvre sainte et en tout ministère sacré, les faire passer en seconde ligne. C'est pourquoi, par deux fois en saint Luc, une fois en saint Matthieu, et dans le cas présent, il semble parler sévèrement et avec une sorte d'absence d'égards de sa Mère. En *saint Luc*, il dit : « Pourquoi me cherchez-vous ? Ne saviez-vous pas qu'il faut que je m'occupe des intérêts de mon Père ³ ? » Et quand on lui eût dit : « Bienheureuses les entrailles qui vous ont porté et les mamelles qui vous ont allaité ! » il répondit : « Bien plus heureux ceux qui entendent la parole de Dieu et l'observent ⁴ ! » En *saint Matthieu* ⁵, quand on lui dit : « Votre mère et vos frères sont là dehors qui vous demandent, » il répond : « Qui est ma mère et qui sont mes frères ? » Ici, il semble avoir fait la même chose.

VI. — Je dis en troisième lieu que par ces paroles Jésus-Christ n'a point réprimandé sa Mère. Saint Justin, martyr ⁶, dit expressément : « Ce n'est point pour réprimander sa Mère que le Sauveur a dit :

¹ Jean, xix, 26. — ² Hérésie xxix. — ³ II, 49. — ⁴ xi, 27. — ⁵ xii, 47. — ⁶ *Loc. cit.*

« Femme, qu'il a-t-il entre vous et moi ? » Comme nous l'avons vu, la demande de la Vierge était fidèle, prudente, pleine de charité, modeste, bénigne, très-respectueuse pour Jésus-Christ. Comment pouvait-elle donc être digne de réprimande ? Là où il n'y a pas de faute, le reproche n'a pas de raison d'être, et il ne serait pas digne de la justice de Dieu de réprimander sur des choses non coupables. Jésus-Christ, juge si sage et de plus Fils de Marie, n'a donc pas pu la réprimander quand elle n'avait pas commis de faute.

En outre, si la bienheureuse Mère eût été reprise, elle n'aurait pas persévéré dans sa demande et ne serait pas allé dire aux serviteurs d'obéir à son Fils. Son obstination eût de beaucoup aggravé la première faute.

De plus, les paroles en elles-mêmes : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? » non-seulement ne paraissent pas emporter un reproche formel, mais elles n'emportent pas même une idée ou apparence de reproche, comme nous le pouvons conclure de divers passages semblables de nos saints Livres. Au *II^e Livre des Rois*, David dit à Abisaï et à Joab : « Qu'y a-t-il entre vous et moi, fils de Sarvia ¹ ? » Il ne les reprend pas, il ne réprimande point ceux dont le secours lui avait été si précieux, mais il veut seulement faire entendre qu'il n'entend pas dépendre de leur jugement et faire mettre à mort Séméï, comme le voulait Abisaï. Semblablement, au *II^e Livre des Paralipomènes*, Néchao, roi d'Égypte, dit à Josias, roi de Juda : « Qu'y a-t-il entre vous et moi, roi de Juda ² ? » Il ne le gronde point et ne le réprimande point, mais il déclare qu'il n'a avec lui aucun sujet d'inimitié, comme le texte sacré le fait entendre. De même encore, au *IV^e Livre des Rois*³, Jéhu dit à l'envoyé du roi Joram : « Qu'y a-t-il entre la paix et vous ? » Ils ne le reprennent point, mais au contraire ils le conjurent de ne pas les tourmenter.

Je suis donc en droit de conclure que le sentiment de ceux qui disent qu'il n'y a là aucun reproche ni aucune apparence de reproche est bien prouvé.

VII. — Je dis, en troisième lieu, que par ces paroles Jésus-Christ

¹ xvi, 10. — ² xxxv, 21. — ³ ix, 18.

n'a pas repoussé sa Mère; car, s'il l'eût repoussée, il n'aurait pas la raison de son retard, à savoir : que son heure n'était point encore venue, et encore moins eût-il donné l'espoir qu'il allait faire ce qu'on lui demandait. Il n'aurait pas surtout fourni largement aux convives le vin qui lui était demandé, et cela aussitôt après demande faite. Puis donc qu'il expose la raison qu'il a de ne pas faire sitôt des miracles; puisqu'il donne l'espoir et la promesse qu'on le fera; puisque, sans intervalle notable, il change l'eau en vin, il est clair que ce n'étaient point là des paroles de réprimande. Ajoutez à cela que des Docteurs graves font remarquer que, à cause de l'intercession de Marie, Jésus-Christ fait le miracle plus tôt qu'il ne devait le faire ! C'est l'opinion de saint Ambroise ¹, de saint Cyrille ² et de saint Jean Chrysostome ³.

Si nous examinons ensuite les causes pour lesquelles quelques-uns pensent que Marie a été repoussée de Jésus-Christ, nous verrons qu'elles ne sont pas justes. Ils disent, en effet, que Marie a été repoussée pour avoir demandé avec importunité et intempestivement. Mais Marie est plutôt en cela louable, puisque par sa demande elle a prévenu les amphitryons et réclamé un miracle qui fit connaître Jésus-Christ. On ne pouvait pas le connaître s'il ne faisait point de miracles, comme le Christ le dit lui-même en *saint Jean* : « Les œuvres que je fais rendent témoignage de moi et affirment que mon Père m'a envoyé ⁴. » Ils disent encore que Marie a été repoussée parce qu'elle demanda, en vertu de ses droits de maternité, un miracle sur un point pour lequel Jésus ne lui devait point obéissance. Mais ce n'est point encore là une raison juste de repousser Marie. Sa maternité l'autorisait à demander quelque chose à Jésus-Christ. Si les Apôtres demandaient pour la Chananéenne ⁵, les anciens des Juifs pour le centurion ⁶, comme nous l'avons déjà rappelé plus haut, Marie n'aurait-elle pas pu prier pour ses parents pauvres ? Peut-être, direz-vous, de peur qu'elle ne pensât que le miracle lui était dû comme mère. Comme si Marie ignorait qu'elle n'était pas la mère de la divinité en vertu de laquelle Jésus-Christ faisait des miracles ! La Vierge très-prudente l'a très-bien su, et, partant, elle a parfaitement reconnu que la divinité ne lui devait

¹ Sermon *xvi^e sur le Psaume CLXXXVIII*. — ² Liv. II, chap. xxiii. — ³ Homélie *xxi*. — ⁴ v, 37. — ⁵ Matth., xv. — ⁶ Luc, vii.

rien en raison de sa maternité. Néanmoins, en raison de cette maternité, elle pouvait demander quelque chose à la divinité, je veux dire à Jésus-Christ en tant qu'il était Dieu. Jésus-Christ tenait tout d'elle selon la chair; il était convenable qu'il manifestât en retour, à sa grande consolation, la grâce du Saint-Esprit qui le remplissait, et le pouvoir de faire des miracles.

VIII. — Je dis, en cinquième lieu, que Jésus-Christ, par ces paroles, n'a point confusionné sa Mère, comme Luther le lui impute ¹. Qui pourra croire, en effet, que le Christ a été assez dur, assez cruel, assez inhumain envers sa Mère bien-aimée pour oser la reprendre, la repousser et la couvrir de confusion devant tant de convives? Qui croira qu'un si bon Maître a voulu, par l'exemple de sa conduite, enseigner aux enfants et aux fils de famille qu'ils doivent reprendre et confusionner sévèrement leurs parents, lui qui partout ailleurs ordonna de les honorer? Celui qui était venu pour honorer les noces blâmerait-il et déshonorerait-il sa Mère devant autrui? Deux fois inique qui le pense, car c'est souiller, blesser, renier la sainteté de Jésus-Christ et l'honneur de Marie.

IX. — Je dis, en sixième lieu, que par ces paroles le Christ n'a point écarté Marie de son amitié, de sa parenté et de sa compagnie, comme le pensaient les Montanistes et les Valentiniens, qui refusaient de croire que le Christ eût eu une chair véritable, et assuraient en conséquence, s'appuyant sur ce texte, qu'il n'était point véritablement le Fils de Marie. A ces paroles : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? » ils donnaient le sens suivant : « Rien de commun entre vous et moi; je ne vous reconnais point pour Mère, mais je le dis, je ne vous connais point. » C'est ce qu'indiquent Origène dans sa *Chaîne des Pères grecs*, et saint Augustin dans son VIII^e *Traité sur saint Jean*. Or, c'est là une sottise par trop ridicule, que nous avons déjà réfutée peu auparavant, dans la présente Conférence. Le contexte et le texte même nous permettront de la réfuter encore. « Femme, dit Jésus-Christ, qu'y a-t-il entre vous et moi? » Ce texte, l'hérétique l'interprète dans ce sens : « Rien ne m'est commun avec vous; je ne vous suis rien

¹ Voir Canisius, liv. IV, chap. XVIII.

d'aucune manière; » or, il y avait au contraire entre eux une grande union au point de vue corporel et au point de vue spirituel. C'est pourquoi, à ce même endroit, saint Jean a dit : « La Mère de Jésus était aussi là ¹. » Et encore : « La Mère de Jésus lui dit ², » de peur que la réponse de Jésus-Christ ne donnât à quelqu'un lieu de soupçonner que Marie n'était point sa Mère.

Comme nous l'avons remarqué peu auparavant, on trouve dans les Écritures des phrases semblables qui ne peuvent s'interpréter de cette manière, c'est-à-dire dans le sens qu'il n'y a rien de commun entre vous et moi. David dit aux fils de Sarvia : « Fils de Sarvia, qu'y a-t-il entre vous et moi ³? » Il ne dit point qu'il n'y a rien de commun entre eux et lui, puisqu'il est leur seigneur et roi. — Quand Néchao, roi d'Égypte, dit à Joram : « Roi de Juda, qu'y a-t-il entre vous et moi? » il ne prétend point qu'il n'y eût rien de commun entre eux, puisque, auparavant, ils étaient amis. — Lorsque les démons disent : « Jésus, Fils de Dieu, qu'y a-t-il de commun entre vous et nous? » ils ne disent point qu'ils n'appartiennent pas à Jésus-Christ; c'eût été, en effet, là plutôt injurier Jésus-Christ que le prier, puisqu'ils eussent nié être serviteurs et refusé de le reconnaître comme Seigneur. De même, dans le cas présent : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? » ne peut s'entendre dans le sens : « Il n'y a rien de commun entre vous et moi. »

X. — Enfin, contre tous ces sentiments injurieux à Marie, il y a Marie elle-même qui a mieux compris les paroles et l'intention des paroles de son Fils, et qui dit aux serviteurs : « Faites tout ce qu'il vous dira. » Dieu bon ! est-ce que votre Fils, ô Vierge Mère de Dieu, en disant : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? » vous a méprisée, a renié sa Mère, l'a reprise, repoussée, couverte de confusion, séparée de son amitié et de sa compagnie? Pourquoi donc alors avertissez-vous les serviteurs de faire tout ce qu'il ordonnera? La Vierge nous répondra : « Mon Fils ne m'a point méprisée, il n'a point renié, repris, repoussé, confusionné sa Mère; il ne l'a point privée de son amitié et de sa compagnie. Mais il m'a instruite avec bonté,

¹ §. 1. — ² §. 3. — ³ II^e Livre des Rois, xvi, 10.

et non pas tant pour moi que pour les assistants et pour les auditeurs, de peur qu'on ne crût qu'il faisait ses miracles par affection charnelle, par considération personnelle, pour tout autre égard humain, comme cela a lieu parmi les hommes. » Nous le démontrerons peu après ceci.

On se trompe donc en croyant que, par ces paroles, Jésus-Christ a voulu molester, confusionner, renier, réprimander, repousser, mépriser, écarter de son amitié sa Mère. Bien plus, par ces paroles, Marie a été exaucée, honorée, établie médiatrice et avocate, laquelle est toujours exaucée à cause de son respect et à laquelle nous devons toujours recourir avec confiance. Si rien ne lui a été refusé sur terre, que sera-ce dans le Ciel ?

XI. — Mais, direz-vous, pourquoi donc alors Jésus-Christ lui répond-il comme sur un ton de reproche ? Pourquoi ne l'a-t-il pas honorée du nom de Mère, et l'a-t-il appelée femme ?

Nous avons déjà surabondamment répondu à la dernière partie de cette question. Quant à la première, nous avons déjà dit qu'il n'y avait là ni reproche ni apparence de reproche. Peut-être, en Palestine, cette tournure n'était-elle pas aussi âpre que chez nous : l'usage et la signification adoptée adoucissent beaucoup les expressions. Qu'en est-il donc ? Ce sont des paroles d'instruction, par lesquelles Jésus-Christ a voulu se montrer Fils de Dieu, moins pour sa Mère, dont la foi était excellente, que pour nous. Aussi ne renferment-elles aucune amertume ; elles sont plutôt un témoignage honorable rendu à la Mère de Dieu et un service pour nous.

Divers interprètes les expliquent de différentes manières :

1^o Voici le premier sens qu'ils trouvent à ces paroles : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? » etc. Elles signifient, disent-ils : « Qu'est-ce que cela nous fait ? Ce n'est point notre affaire, c'est celle des conviveurs de pourvoir à ce que le vin ne manque pas. Pour moi, pour office, puisque c'est à cause de cela que mon Père m'a envoyé sur la terre, je suis chargé des choses spirituelles et non des choses temporelles. » C'est pourquoi il a dit ailleurs : « Homme, qui m'a constitué juge ou partageur entre vous ¹ ? » Cela ne vous regarde pas

¹ Luc, XII, 14.

non plus, puisque la Vierge doit penser aux choses de Dieu pour être sainte de corps et d'esprit. — C'est l'interprétation de saint Justin dans l'explication des *questions* proposées par les *Gentils* ¹, de saint Épiphane ², de Théophylacte, dans son commentaire sur ce texte, et de saint Cyrille ³. Ce sens est très-beau, et il nous apprend très-bien que le souci de pourvoir de vin n'appartenait point de droit à Jésus-Christ et à la Vierge. Par charité, ils ont pu s'en occuper, et ce n'est pas autrement que la sainte Vierge s'en préoccupa et que Jésus-Christ accomplit le miracle, quand son heure fut venue.

2° Le deuxième sens est celui-ci : « Qu'y a-t-il entre vous et moi, » dans cette affaire qui ne dépend point d'une considération humaine, mais du bon plaisir divin; qui n'intéresse point la nature humaine que j'ai reçue de vous dans le temps, mais bien la nature divine que je tiens de mon Père de toute éternité? Partant, « qu'y a-t-il entre vous et moi, » pour cette œuvre? L'œuvre que vous demandez est une œuvre divine, c'est pourquoi je ne dois pas l'opérer comme homme (en quoi j'ai quelque chose de commun avec vous, puisque je suis votre Fils), mais comme Dieu, rapport sous lequel je considère uniquement la volonté de mon Père et n'observe que son commandement. En ce qui concerne les miracles, je n'ai pas égard à votre volonté. « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi? » En ce qui m'est commun avec vous et avec l'humanité, je vous reconnais comme ma Mère bien-aimée et je vous honore comme je dois. Mais toutes les fois que j'accomplis des œuvres de la divinité, que je m'occupe des affaires de mon Père, je ne vous reconnais pas Mère, de peur de paraître opérer des miracles par affection charnelle et par des considérations humaines. Voilà aussi pourquoi je vous appelle femme. Ce sens est adopté par saint Augustin ⁴, par saint Grégoire de Nysse ⁵, par saint Grégoire le Grand ⁶, et par saint Jean Chrysostome ⁷. Dans la Conférence suivante, nous discuterons l'opinion de saint Grégoire

¹ Réponse cxxxvi. — ² Hérésies LI et LXXIX. — ³ Liv. XII, sur saint Jean, chap. xxiii.
 — ⁴ VIII^e Traité sur saint Jean; traité CXIX^e sur le même Évangile; Livre de la Foi et du Symbole, chap. iv; de la Foi aux catéchumènes, liv. II, chap. v.
 — ⁵ Discours sur cette parole de l'Apôtre : « Alors, il sera lui-même soumis. » —
⁶ Regist., liv. VIII, chap. XLII. — ⁷ Homélie xx.

le Grand et de saint Jean Chrysostome, qui croyaient, suivant la propre expression de ce dernier, que les paroles du Sauveur en cette circonstance étaient un témoignage d'indignation contre sa Mère, parce que c'était comme une sorte d'ambition qui lui avait fait demander ce miracle. Nous discuterons aussi celle de saint Grégoire de Nysse, qui disait que le Sauveur avait voulu par là réprimander et repousser sa Mère, parce qu'elle faisait cette demande en vertu de son droit de Mère.

XII. — Or, d'après le second sens exposé par nous, j'estime que les paroles du Sauveur n'ont point été dites par sa Mère, qui savait déjà ces choses et n'avait nul besoin de correction, mais bien pour les assistants et pour la postérité, afin que nous comprissions que les œuvres de la divinité ne dépendent point d'une soumission, d'une prière ou de toute autre considération humaine, mais purement et simplement du décret divin. C'est, en outre, pour que nous ne soyons point trop en sollicitude vis-à-vis de nos proches selon la chair, avec un excès réprouvé par la Religion, puisque Jésus-Christ lui-même a répondu à sa Mère, et quelle Mère ! « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? » Où sont aujourd'hui ceux qui sont en sollicitude charnelle et vaine par rapport à leurs proches selon la chair, au point de négliger pour eux le service de Dieu et l'affaire de leur salut ? Quoi donc ! Jésus-Christ n'a-t-il eu aucun égard pour sa Mère, quand il a fait ce miracle ? Oui, il en a eu, mais par charité et non point par considération charnelle.

148° CONFÉRENCE

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE NE S'EST RENDUE COUPABLE D'AUCUN PÉCHÉ D'AMBITION OU D'IMPORTUNITÉ, COMME L'HÉRÉSIE A L'IMPUDENCE DE LE PRÉTENDRE, EN DONNANT L'ORDRE QU'ON LUI APPELAT JÉSUS-CHRIST, PENDANT QU'IL PRÉCHAIT.

SOMMAIRE. — 1. Le fait évangélique. — 2. Attaques des hérétiques. — 3. Le reproche d'importunité. — 4. Le reproche d'arrogance. — 5. Comment il faut entendre les Pères quand il leur arrive de dire quelque chose de contraire à Marie. — 6. Reproches faits aux frères. — 7. Ils envoient l'avertir. — 8. Réponse du Sauveur.

I. — Pendant que le Seigneur Jésus, gloire du monde, prêchait et annonçait le royaume de Dieu, Marie, sa Mère, arriva avec ses cousins, non point Jacques, Jude, Joseph et Simon, qui faisaient partie du collège apostolique et sont appelés par le saint Évangile¹ les frères du Seigneur; mais, probablement, Joseph et ses autres cousins qui demeuraient à Nazareth. Dans le désir de lui parler² ou de l'entendre³, se tenant dehors, « ils envoyèrent l'appeler⁴. »

II. — Les ennemis de Marie profitent de cette occasion pour l'attaquer.

Calvin, dans son *Harmonie*, l'accuse d'importunité, parce que, suivant son expression, elle tentait d'interrompre mal à propos le cours de l'enseignement de Jésus-Christ.

Lossius fait Marie coupable d'un péché d'ambition, prétendant qu'elle a désiré par vaine gloire de s'entretenir avec Jésus-Christ, afin que la réputation du Sauveur la rendit plus glorieuse et plus admirée de la foule, elle et les frères de Jésus.

De semblables blasphèmes ont été vomis par Sarcer, par Jean Agricola, cités dans l'ouvrage de Canisius⁵.

Brentzen⁶ va encore plus loin, et, déchainant sa rage, il accuse Marie de malhonnêteté, d'incivilité et d'importunité : « Il est gravement malhonnête et incivil d'interpeller publiquement, pour l'entre-

¹ Matt., XIII, 55. — ² *Id.*, XII, 46. — ³ Luc, VIII, 20. — ⁴ Marc, III, 31. — ⁵ Liv. IV, chap. XIX. — ⁶ Homélie LXXIV sur saint Luc.

tenir d'affaires privées, un homme qui parle dans une grande assemblée et s'occupe d'une affaire grave. En cet endroit donc, nous pouvons avoir, par rapport à la Mère et aux parents de Jésus, une autre idée que de leur reprocher d'avoir, par leur appel importun, violé les lois de l'honnêteté publique, parce que, comme l'attestent de grands écrivains ecclésiastiques, ils mandèrent Jésus avec arrogance et orgueil. » Voyez donc avec quelle autorité cet insolent monte sur son trépied pour prononcer une sentence contre la vénérable Mère de Dieu, la comparant en tout aux autres frères ou cousins incrédules du Sauveur, desquels saint Jean a dit : « Ses frères ne croyaient point en lui ¹ ! » Voilà comme il traite Celle qui est bénie entre toutes les femmes, et dont l'Écriture loue la foi en toute occasion.

III. — Certainement, l'Évangile ne nous dit point que la Mère et les proches de Jésus-Christ ont voulu l'interpeller avec importunité pendant son discours. Le contraire résulte même de ce qu'ils ne firent point irruption sur lui tandis qu'il parlait; mais, dit l'Évangile, « ils se tenaient debout au dehors, » cherchant et attendant le moment opportun, quand le discours serait fini.

IV. — Cette action même de « se tenir dehors, » les hérétiques l'attribuent à l'arrogance, comme s'ils n'avaient pas daigné entrer dans la maison et écouter, comme les autres, la parole de Jésus. Mais ils se trompent complètement, car saint Luc dit clairement ² qu'ils n'entrèrent point parce que la foule les en empêchait. C'est une audace intolérable de la part de ces sectaires de mal parler ainsi de la Mère de Dieu, non-seulement sans le secours, mais encore contre le texte même de la sainte Écriture.

V. — Mais, disent-ils, de grands écrivains ecclésiastiques attestent que Marie et les frères du Sauveur furent imposteurs, poussés qu'ils étaient par un vain sentiment d'ambition et d'ostentation, en appelant Jésus dehors, devant tout le monde, afin de montrer qu'ils commandaient facilement et avec grande autorité le Christ.

Nous avouons que tel a été le sentiment de certains écrivains ecclésiastiques et de Docteurs très-graves, comme saint Jean Chrysostome,

¹ VII, v. — ² VIII, 20.

dans sa XLV^e Homélie sur saint Matthieu, et Théophylacte dans ses *Commentaires*. Mais ces auteurs ne doivent être lus qu'avec précaution, car, comme dit le proverbe : « Le bon Homère dort quelquefois. » Et, à la vérité, si ces Docteurs eussent affirmé ces choses uniquement des frères de Jésus, nous n'aurions pas lieu de tant nous étonner ou de les réfuter avec tant d'énergie; car, pour ce qui est de ces derniers, il est écrit en *saint Jean* : « Ses frères ne croyaient pas en lui ¹. » Quant à la sainte Vierge, ils n'ont pas pu ni dû dire rien de semblable, parce qu'il est certain qu'elle n'a été souillée d'aucune tache de péché véniel, et par conséquent on ne peut lui prêter l'ombre d'une ostentation ou d'une ambition. Certainement, si Jean Chrysostome et Théophylacte avaient vu l'état présent de l'Église, ils se seraient abstenus d'émettre un pareil avis, car aujourd'hui l'Église entière croit que la sainte Vierge, pendant toute sa vie, n'a commis aucun péché actuel ou véniel, comme l'atteste le Concile de Trente ².

VI. — Mais, même pour les frères du Seigneur, il ne faut pas se laisser aller à les juger témérairement comme des ambitieux et des imposteurs, à croire qu'ils ont voulu mander Jésus-Christ qui s'occupait d'affaire grave, afin de montrer qu'ils étaient ses parents et de faire parade de leur autorité sur lui; car cette interprétation ne s'appuie sur aucune preuve scripturaire ni sur aucune conjecture.

Je sais bien que saint Jean a écrit que « ses frères ne croyaient pas en lui ³; » mais autre chose est de ne pas croire en lui, autre chose d'être ambitieux et imposteur. — Bien plus, cette constatation du fait « qu'ils ne croyaient pas en lui, » les décharge de toute accusation d'ambition et d'importunité, car quel sujet d'ambition pouvaient-ils avoir, s'ils ne croyaient pas en lui? — De plus, les paroles de saint Jean doivent être entendues avec des restrictions; elles ne signifient pas que les frères de Jésus-Christ n'ont point cru en lui, puisqu'il est dit en *saint Jean* encore que « ses disciples crurent en lui ⁴, » mais seulement qu'ils ne crurent point en lui d'une manière aussi parfaite que lorsqu'ils l'eurent vu faire des miracles.

Il n'est donc pas conforme aux règles de la piété et de la raison d'a-

¹ VII, 5. — ² Session VI, canon 23. — ³ VII, 5. — ⁴ II, 11.

voir, sur la bienheureuse Vierge et sur les Apôtres, une opinion et d'énoncer un sentiment plus défavorables qu'il n'est permis de les avoir d'un homme quel qu'il soit. Or, tout homme de bien ne doit pas blâmer l'action d'autrui, même d'apparence peccamineuse, tant qu'on peut l'interpréter en bonne part.

VII. — Mais les hérétiques sont peut-être offusqués de ce que raconte saint Marc : « Ils l'envoyèrent appeler. » Quelle nécessité d'envoyer vers lui, tandis qu'il s'occupait d'une affaire aussi grave ?

De savants Docteurs répondent que ce ne fut point sa Mère qui le manda. Ce furent ses cousins qui envoyèrent vers lui un message, afin de l'avertir que sa Mère et ses parents étaient là ; et ils eurent pour agir un motif honnête et raisonnable :

1° Parce qu'ils savaient qu'il avait fait déjà un long discours. Avant d'entrer dans la maison, il avait enseigné bien des choses, et depuis qu'il était entré son discours s'était prolongé, en sorte que sa Mère pouvait facilement en conclure qu'il était fatigué et que la foule ne voulait pas le laisser aller manger son pain avec ses disciples, comme cela était arrivé bien des fois. On lit en effet en *saint Marc* : « Il y en avait plusieurs qui venaient et retournaient, et ils n'avaient point le temps de manger ¹. » C'est donc pour cette raison que sa Mère et ses frères le mandèrent pendant qu'il parlait, afin qu'il prît un peu de nourriture. Or, ce n'est point là une chose blâmable, c'est un acte de charité. — Telle est l'interprétation du cardinal Tolet dans son *Commentaire sur saint Luc* ².

2° Parce que les parents de Jésus avaient entendu dire qu'un grand danger le menaçait de la part des pharisiens ; car saint Matthieu raconte que « les Pharisiens sortant délibéraient contre lui pour savoir comment ils le feraient périr ³. » Les parents de Jésus, en ayant eu vent, vinrent pour le délivrer dans ce péril, et, afin de l'émouvoir davantage, ils annoncèrent sa Mère.

Ils l'interpellent, ils sont importuns parce qu'ils craignent qu'il ne soit dangereux d'attendre et que les Pharisiens ne le fassent saisir pendant son discours. La voix présomptueuse des hérétiques n'a donc

¹ vi, 31. — ² Chap. viii, note 37. — ³ St. Matth., xii, 14.

plus qu'à se taire. C'est un acte de souveraine charité, et non point d'importunité, d'ambition ni d'arrogance.

VIII. — Mais, objectent les ennemis de la sainte Vierge, cependant Marie a bien été publiquement confusionnée par Jésus-Christ en ces termes : « Qui est ma Mère ? »

C'est là une erreur complète. Tant s'en faut que par ces paroles Jésus-Christ ait confusionné sa Mère, qu'au contraire il l'a louée et l'a montrée sa Mère à un double titre, selon la chair et selon l'esprit. Par cette réponse, dure en apparence, Jésus-Christ a voulu nous apprendre à faire passer Dieu, les choses divines et spirituelles, avant les parents et les amis, et à nous efforcer d'être les mères de Jésus-Christ beaucoup plus selon l'esprit que selon la chair. Puis donc que la sainte Vierge a été Mère de Jésus-Christ à un double titre (elle a eu la parenté de la chair au suprême degré, puisqu'elle était Mère de Dieu, ainsi que la parenté de l'esprit à un degré éminent, puisqu'elle était si empressée à accomplir la volonté de Dieu), il s'ensuit que loin d'être confusionnée par cette réponse de Jésus-Christ, elle en fut doublement honorée. Si, en effet, celui qui accomplit la volonté de Dieu, celui qui écoute et garde la parole de Dieu est le frère, la sœur et la mère de Dieu, elle sera deux fois Mère de Dieu, celle qui, non contente d'accomplir la volonté de Dieu en toutes choses, d'entendre et de garder la parole de Dieu, a en outre porté dans son sein et enfanté Dieu lui-même.

Si vous voulez savoir laquelle des deux maternités est la plus parfaite, celle de la chair ou celle de l'esprit, vous trouverez la réponse à la 123^e Conférence.

149^e CONFÉRENCE

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, A LA MORT DE SON FILS, N'A POINT DÉFAILLI
DANS LA FOI ET N'A POINT DOUTÉ DE SA DIVINITÉ.

SOMMAIRE. — 1. Objection de Brentzen. — 2. Fermeté de la foi de Marie à la mort de son Fils. — 3. Sa constance en cette occasion. — 4. Motifs de cette constance. — 5. Sa supériorité. — 6. Le glaive de douleur. — 7. Conclusion.

I. — Les impies détracteurs de Marie ne cessent de la poursuivre. Après tant d'autres crimes dont ils accusent cette excellente Vierge,

ils lui prêtent encore le péché d'infidélité, qu'elle aurait commis à la mort de son Fils. Celle dont l'Évangéliste saint Jean ¹ a si magnifiquement loué la foi constante et inébranlable, ces hommes pleins de hardiesse l'accusent d'infidélité, ils lui imputent la tache du doute et du scandale comme aux Apôtres, et, pour appuyer leur impiété, ils dénaturent violemment les paroles de saint Siméon : « Un glaive de douleur transpercera votre âme, » les entendant d'un glaive d'infidélité et de doute.

Telle est l'interprétation de Brentzen ², qui suit en cela le sentiment d'Origène, mais en l'entendant d'une manière très-fausse ; car il est facile de l'entendre dans un sens respectueux, comme nous le ferons dans la Conférence suivante, en suivant l'exemple de saint Thomas d'Aquin, notre grand et bien-aimé frère.

II. — Une vérité de foi orthodoxe admise et prouvée, c'est que la Mère du Sauveur n'a souffert à la mort de son Fils aucune tentation par rapport à la foi, aucun doute ni aucune pensée contraire à la foi. Une pensée ou une hésitation de ce genre n'aurait pu exister sans péché ; de même que l'hésitation des disciples ne fut pas sans les rendre coupables. Et même la sainte Vierge eût pour lors péché plus gravement que les autres (ce qu'à Dieu ne plaise !), parce qu'elle avait reçu plus de grâce et plus de foi que les disciples. Or, l'Église catholique croit et confesse que la sainte Vierge n'a jamais commis aucun péché actuel, pas même un péché véniel, suivant la définition du saint Concile de Trente ³.

III. — Il est certain que la sainte Vierge, à la mort de son Fils, a montré un courage fort et invincible, et qu'elle a persévéré dans la foi avec plus de constance que les Apôtres. Voici, en effet, comme saint Jean l'Évangéliste s'exprime à son propos : « Sa Mère se tenait debout près de la croix de Jésus ⁴. » Si jamais la foi de Marie avait dû être balottée et tentée, c'est bien à ce moment, et cependant elle ne fut ni détruite, ni renversée, ni même légèrement entamée. Bien plus, elle devint au contraire plus vivace, plus brillante, plus admirable.

Étudiez, je vous prie, la constance de l'esprit de Marie persévérant

¹ Chap. xix. — ² Homélie xvii sur saint Luc. — ³ Session vi, canon 28. — xix, 25.

dans la foi de Jésus-Christ. *Elle se tenait debout* ; elle ne fuyait point comme les disciples ; elle ne craignait point les cohortes de soldats ; elle ne rougissait point au milieu de tant de cruels ennemis de Jésus ; elle se tint debout à un endroit apparent, en vue de tous, quoiqu'on la reconnût bien pour la Mère du Crucifié. Cette foi et cette force dépassent la foi et la force humaines. Il n'est pas croyable, en effet, qu'aucune mère, dans le genre humain tout entier, eût pu ou puisse supporter un pareil spectacle.

IV. — Les Docteurs indiquent la cause de cette force et de cette constance : c'est que la sainte Vierge a su que son Fils était le Messie, et que par lui le péché et la mort étaient effacés, et la justice et la vie rendues. Elle savait en outre d'une manière certaine qu'il ressusciterait. Saint Bernard, dans son *Sermon pour le Dimanche dans l'octave de l'Assomption*, affirme que Marie savait d'avance, à n'en pas douter, que son Fils devait mourir, qu'elle savait et espérait avec confiance qu'il devait ressusciter peu de temps après et que, malgré cela, elle souffrait beaucoup en le voyant attaché à la croix ; en sorte qu'elle sentit surtout en ce moment ce glaive pénétrant que le juste Siméon lui avait prédit dans le Temple. Nous en reparlerons plus longuement ailleurs.

J'ajoute qu'il n'est pas croyable que la sainte Vierge, toute remplie du Saint-Esprit, qui avait vu tous les mystères du Fils, qui avait connu clairement et distinctement d'avance sa Passion et le mode de sa Passion bien mieux que David, Isaïe, Daniel ou quelque autre prophète, ait pu vaciller dans la foi. Comment, en effet, aurait-il pu se faire qu'elle doutât de la divinité de son Fils, quand elle savait l'avoir conçu du Saint-Esprit ? Le Saint-Esprit lui-même avait loué sa foi par l'organe d'Élisabeth : « Vous êtes bien heureuse d'avoir cru, » non point d'une foi faible, flottante, languissante, hésitante ou vaine, mais bien d'une foi ferme, solide, constante, très-assurée et féconde en bonnes œuvres.

Enfin, le soin que Jésus-Christ prit de sa Mère sur la croix nous fournit un témoignage suffisant de la non-défaillance de cette divine Mère par rapport à la foi et à la charité.

V. — La foi orthodoxe nous indique donc clairement que la Mère

de Notre-Seigneur n'a mérité auprès de la croix au cun reproche de scandale ou de doute, et qu'elle a uni à un extrême chagrin une foi parfaite et une égale force d'âme. Aussi faut-il la placer, pour la foi et pour la dilection, bien au-dessus des Apôtres, qui furent pour lors scandalisés et hésitants par rapport à Jésus-Christ, aussi bien que des femmes qui se rendirent au sépulcre afin d'embaumer le corps de Jésus, et dont la foi était si imparfaite. Voilà aussi pourquoi la sainte Écriture nous fournit plusieurs témoignages en faveur de la foi de Marie, et ne nous transmet pas un mot qui puisse nous faire soupçonner son infidélité. Nous développerons plus longuement cette preuve à l'invocation : *Vierge fidèle*.

VI. — Les commentateurs exposent diversement cette prophétie de Siméon, touchant le glaive de douleur qui transpercera l'âme de Marie.

Les uns l'entendent d'un glaive matériel ; mais c'est là une erreur grossière, car aucune histoire ne fait foi que Marie soit morte sous le coup du glaive.

Les autres l'entendent de la sévérité du jugement divin que la sainte Vierge subira au jour du Jugement. Mais cela ne peut se soutenir. Quelle sévérité pourrait attendre, au jour du Jugement, la Mère même du Juge, la Reine et Souveraine de tous les justiciables, laquelle n'a jamais connu le péché et a été pleine de grâce au-dessus de toutes les créatures ?

D'autres l'entendent du Verbe de Dieu, que l'Apôtre appelle glaive dans son *Épître aux Éphésiens*¹, et qui a percé l'âme de Marie, puisqu'elle a pénétré si parfaitement le Verbe de Dieu et ses mystères. C'est l'interprétation de saint Ambroise, dans son commentaire sur le passage cité et dans son III^e livre de la *Virginité*. Mais c'est là un sens moral.

D'autres l'entendent de l'amour, car l'amour est parfois comparé à un glaive, et on dit qu'il blesse l'âme de celui qui aime, comme dans le *Cantique des cantiques* : « Ma sœur, mon épouse, vous avez blessé mon cœur. » Mais, dans le cas présent, cette interprétation ne peut

¹ VI, 17.

être admise : il ne s'agissait point pour lors d'amour, mais de douleur.

D'autres l'entendent de la douleur que Marie éprouva pendant les trois jours de recherches, quand elle perdit son Fils. Mais cette interprétation ne convient pas davantage à notre proposition, car ce glaive n'est prédit que comme à venir et pour la Mère seule : « Votre âme, » etc. Or, la douleur éprouvée pendant les trois jours de la recherche de Jésus fut commune à Marie et à Joseph : « Votre père et moi nous vous cherchions tout affligés. »

D'autres l'entendent de la douleur que Marie éprouva pendant la Passion de son Fils, comme saint Augustin dans sa *Lettre LIX^e à Paulin*, qui l'avait consulté à ce sujet. Mais je ne vois pas comment le mot glaive peut s'entendre de la douleur et de la torture de Marie, car un glaive n'est point une douleur ni un tourment, mais bien ce qui cause la douleur et le tourment.

D'autres l'entendent d'un doute, non point d'un doute d'infidélité, mais d'un doute d'étonnement et de recherche. Dans sa *ccxvii^e Lettre à Optime*, saint Basile dit : « La bienheureuse Vierge, au pied de la croix, témoin de tout ce qui se passait, même après le témoignage de l'Archange Gabriel, après l'ineffable révélation de sa maternité divine, après tout l'éclat des miracles opérés par son Fils, était livrée aux fluctuations de son âme, croyant d'une part les humiliations dont il était accablé, et de l'autre les merveilles qu'il avait accomplies. »

Notre Docteur, saint Thomas d'Aquin, rapporte ¹ ces sentiments des interprètes, mais il ne se prononce point sur la question de savoir comment, parmi tant de commentaires divers, il faut entendre le passage en litige. Si l'illustre maître eût donné son sentiment, je l'embrasserais avec avidité et je n'en chercherais pas d'autre. Du moins, qu'il me soit permis de rapporter et de suivre ici ce que les modernes théologiens, savants et ingénieux commentateurs de la sainte Écriture, ont pensé de l'interprétation de ce texte.

Ils disent d'abord que le glaive de douleur qui transperça l'âme de la Vierge, ce furent les tortures, les douleurs et la mort de Jésus-

¹ III^e Part., quest. xxvii, art. 4, ad 2.

Christ. Le même glaive de mort qui tua le Christ dans sa chair causa une insupportable douleur à la Mère dans son âme. « Siméon, dit Maldonat, a eu recours à une métaphore. Souvent il arrive qu'on transperce du glaive ou de la lance un corps de part en part, de manière que le glaive, passant outre, va blesser grièvement, quand il ne le tue pas, quelqu'un placé auprès. Siméon indiqua que quelque chose de semblable aurait lieu à la Passion du Sauveur, où le même glaive, après avoir mis à mort le Fils, blesserait et transpercerait la Mère si rapprochée de lui à tous les points de vue. Il indiqua que ce glaive la blesserait en la transperçant, quand il dit *percera* et non *tuera*. De même, il ne parle point du corps, mais de l'âme, pour indiquer que ce glaive, sans causer la mort du corps, occasionnerait une grande douleur à l'âme. » Le sens de cette prophétie serait donc alors : « Un glaive percera votre âme; » c'est-à-dire, de même que le glaive de la Passion percera la chair du Christ, il percera votre âme.

La seconde interprétation commente le texte comme il suit : « Le glaive » de la Passion et de la mort « percera » votre âme, c'est-à-dire Jésus-Christ, qui est votre âme, puisque vous l'aimez comme votre âme. Ce que le *1^{er} Livre des Rois* ¹ raconte de Jonathas : « David aima Jonathas comme son âme, » est bien plus vrai que l'ardent amour que la Vierge eut pour Jésus-Christ, qu'elle aimait comme son âme. Lors donc que le glaive de la Passion transperça physiquement le Christ, qui fut l'âme de la Vierge, le même glaive transperça l'âme de la sainte Vierge et l'accabla d'une très-vive douleur. — C'est l'interprétation du cardinal Tolet dans son *Commentaire sur saint Luc* ², et de Barradas dans son commentaire sur ce texte. Notre cardinal Hugues avait déjà donné cette interprétation, et c'est un homme pieux et docte, quoique Tolet et Maldonat rejettent son autorité avec un tort si évident.

VII. — Qu'ils disparaissent donc, ces impies et téméraires commentateurs qui émettent l'avis que l'âme de la Mère de Dieu a été, au temps de la Passion, envahie par le doute, le scandale et la tentation!

¹ XVIII, 1. — ² Note 56.

Le glaive de douleur, c'est la mort du Christ. Jamais ce mot n'est employé dans l'Écriture pour signifier le doute ou l'infidélité.

Sachons donc aussi que la bienheureuse Vierge Marie n'a point défailli dans la foi à la mort de son Fils, et n'a nullement pour lors douté de la divinité de son Fils. Le glaive prédit par Siméon, c'est la mort de Jésus-Christ, laquelle transperça l'âme de la sainte Vierge, parce qu'elle l'accabla d'une extrême douleur. C'est le sentiment de saint Ambroise, du vénérable Bède, d'OEcuménius, d'Euthymius¹, de saint Jérôme², de saint Jean Damascène³, de Cassiodore et de saint Bernard⁴.

Que la perfide hérésie ferme donc sa bouche; qu'elle cesse d'oser insulter de ses outrages la Mère du Sauveur. Les taches ne sauraient atteindre la Vierge très-pure, les péchés la Mère très-sainte, les crimes la créature très-innocente. La pureté de Marie reste donc intacte, et la suprême iniquité des impies tombe toute seule.

Mais comme ces iniques censeurs cherchent à étayer leur impiété sur quelques anciens Docteurs de l'Église, recherchant curieusement dans leurs écrits les passages opposés à la pureté et à l'innocence de Marie, j'ai cru bon de montrer avec quelle réserve il fallait lire les Pères, quand ils semblent moins favorables à la Vierge Marie.

150^e CONFÉRENCE

LES PASSAGES DES SAINTS PÈRES OU LA PURETÉ DE MARIE ET SON INNOCENCE SEMBLANT ATTAQUÉS, PEUVENT ÊTRE INTERPRÉTÉS DANS UN SENS PIEUX ET SOLIDE, TOUT CONTRAIRE AUX CALOMNIES DES HÉRÉTIQUES.

SOMMAIRE. — 1. Comparaison de saint Grégoire de Nazianze. — 2. Raison d'être de cette Conférence. — 3. Texte de saint Jean Chrisostome et de saint Augustin. — 4. Texte d'Origène. — 5. Texte de saint Athanase. — 6. Autre texte d'Origène. — 7. Autre texte de saint Jean Chrysostome. — 8. Textes de divers Pères relatifs à la réponse de Jésus à Marie, aux noces de Cana. — 9. Texte d'un auteur imparfait. — 10. Texte d'Origène. — 11. Conclusion.

I. — Saint Grégoire de Nazianze a comparé justement les hérétiques lisant les livres des Pères aux mouches qui, parcourant un corps,

¹ Commentaire sur saint Luc, II. — ² De l'Assomption de la sainte Vierge. — ³ Liv. IV, chap. xv. — ⁴ Sermon pour le Dimanche dans l'octave de l'Assomption.

passent ce qui est sain et sucent ce qui est ulcéré et purulent. De même, les hérétiques méprisent complètement, critiquent sévèrement, interprètent dans un sens calomnieux tout ce qui a été pieusement et sagement dit par les anciens Docteurs de l'Église. Mais s'ils rencontrent dans leurs écrits quelque passage moins soigneusement élaboré, ils l'adoptent, le notent, le prêchent, le chantent sur tous les tons. C'est surtout quand Marie est en cause qu'ils affectionnent ces procédés.

II. — Or, évidemment, il ne manque pas dans les écrits des anciens Docteurs de l'Église des passages où la très-parfaite pureté et l'innocence de Marie semblent maltraitées. Ce sont ces passages que les injustes censeurs de Marie saisissent avec avidité. Ils les illustrent d'astérisques, de petites notes, de signes particuliers, et veulent que tous les lisent avec grand soin, afin de détourner les âmes du culte et de la vénération de Marie, d'obscurcir sa vertu et sa gloire. Pour nous donc qui jusqu'ici avons cité plusieurs textes des saints Pères en faveur de la pureté et de l'innocence de Marie, pour ne point paraître ruser avec ces moroses et iniques censeurs de la bienheureuse Vierge, en ne citant que ce qui semble favorable à la pureté de Marie et passant sous silence ce que les hérétiques regardent comme lui étant opposé, nous avons cru bon de citer ces dires des anciens qui semblent contraires à la cause de Marie et que les novateurs ramassent avec un zèle méchant et inutile, afin d'obscurcir la gloire de cette Vierge sainte et de la rendre odieuse aux hommes.

III. — Citons d'abord un texte de saint Jean Chrysostome, ce grand Démosthène chrétien, qui semble émettre un doute sur la foi de Marie. Voici en effet comment, dans sa XLIX^e Homélie *sur la Genèse*, il fait parler l'Archange Gabriel en réponse à la Vierge : « Ne vous préoccupez pas des règles ordinaires de la nature, puisque ce qui arrive est supérieur à la nature.... Cela se fera précisément parce que vous ne connaissez point l'homme.... C'est pourquoi la raison qui vous fait douter est précisément la raison de croire. » Le saint Docteur attribue donc un doute à Marie. Plus bas, il dit que Gabriel n'aurait pas parlé à la Vierge de l'enfantement d'Élisabeth, déjà vieille et jusque-là stérile, s'il n'avait eu pour but de l'amener à croire à l'Annonciation.

Saint Augustin s'exprime presque de la même manière; quand il dit dans son livre des *Questions sur l'Ancien et le Nouveau Testament* : « Comme Marie doute de la conception, l'Ange lui affirme qu'elle est possible ¹. »

Mais ces paroles de Saints n'obscurcissent et ne blessent en rien la foi de Marie. En effet, saint Jean Chrysostome appelle doute une surprise et une question prudente. Quand on ne saisit point la raison et le mode d'un mystère, on a coutume d'hésiter, non point par incrédulité ni défiance, mais par surprise. C'est de cette manière que la sainte Vierge douta, je veux dire hésita dans son esprit, admirant la nouveauté de ce message et désirant connaître la manière dont s'accomplirait finalement la promesse de l'Ange. Suivant une excellente remarque de saint Ambroise, « la Vierge ne s'appropriâ point des droits divins, elle ne voulut point se lier à son intelligence et chercha par elle-même le mode de cette conception. » Voilà pourquoi elle hésita dans sa surprise, non point vis-à-vis de la chose révélée, mais vis-à-vis du mode qu'elle désirait apprendre. Voilà comment, se défiant d'elle-même par humilité, elle demanda prudemment à l'Ange la manière dont le mystère s'accomplirait, et elle mérita d'entendre la parole qui lui fut faite. Un tel doute est donc plutôt celui de l'admiration que de l'incrédulité, comme l'explique longuement notre saint Docteur ².

Quant à ce que saint Jean Chrysostome ajoute, à savoir : la citation que l'Archange fait de la conception d'Élisabeth, il n'entend pas dire que Gabriel l'ait faite pour détruire l'infidélité de Marie, mais pour faire cesser la surprise, comme l'enseigne le saint Docteur au passage déjà cité, et pour expliquer le mystère. Nous aussi, quand il s'agit d'expliquer certaines choses difficiles et ardues, nous avons coutume d'apporter des comparaisons et des exemples.

Or, que l'Ange n'ait pas proposé l'exemple d'Élisabeth pour faire cesser l'incrédulité de Marie, c'est ce que montrent diverses considérations :

1° Ce miracle était inférieur à ce qu'il annonçait : c'est une moindre

¹ Quest. LI. — ² III^e Part., quest. xxx, art. 30, *ad* 2.

chose qu'une femme stérile conçoit que de voir une vierge concevoir et enfanter. La preuve de l'Ange n'eût donc pas été suffisante, s'il eût employé le moins difficile pour persuader une chose très-difficile à croire celle qui ne croyait pas.

2° Cet exemple n'était point encore manifeste pour la sainte Vierge; il ne lui était connu que par le témoignage de l'Ange au moment où celui-ci le lui proposait. Ce n'est donc point cela qui amena la sainte Vierge à croire à sa conception future; elle crut immédiatement à l'une et à l'autre, et, après avoir compris les dispositions de la volonté divine, elle donna son consentement sans retard. On ne peut pas dire que l'Ange cite cet exemple afin que, plus tard, quand la Vierge visitera Élisabeth, elle puisse croire par son expérience à ce qu'elle a entendu, car l'Ange demandait un acte de foi immédiat à un mystère qui devait s'accomplir au moment même où il le lui annonçait.

3° L'événement le prouve, car tout aussitôt le Fils de Dieu descendit dans le sein de la Vierge, et, prenant notre chair mortelle, il se fit homme. Or, comment le Fils de Dieu descendrait-il dans le sein de la Vierge, si celle-ci se fût montrée incrédule au message de Gabriel? si, parmi tant de louanges, de promesses et de dons à elle, offerts au nom de la très-sainte Trinité par son envoyé, elle se fût montrée rude, morose et ingrate? La raison ne saurait l'admettre, l'esprit refuse de le croire.

4° Il n'y avait rien qui pût mettre obstacle à la foi de Marie, ni chez la Vierge, ni chez l'Ange, ni dans ce que l'Ange lui annonçait :

Chez la Vierge, parce qu'elle ne subissait aucune passion contraire qui pût aveugler son intelligence;

Chez l'Ange, qui était bon et qui, par conséquent, ne pouvait mentir;

Dans ce qui était annoncé, puisque la sainte Vierge savait bien que tout ce qu'on disait venait de Dieu.

La sainte Vierge ajouta donc une foi entière aux paroles de l'Ange, et elle crut qu'elle concevrait le Fils du Très-Haut. Mais, comme elle n'avait point pleinement saisi le mode de cette conception, elle demanda prudemment à l'Ange : « Comment cela se fera-t-il ? » L'Ange lui exposa le mode de cette conception et l'expliqua surabondamment

par l'exemple d'Élisabeth. Loin donc d'un cœur chrétien et d'oreilles fidèles de semblables paroles : « La bienheureuse Vierge Marie n'a point cru aux paroles de l'Ange ! » Disons au contraire : « Elle est bienheureuse d'avoir cru ! » comme le Saint-Esprit en rendit témoignage par la bouche d'Élisabeth. Voilà pourquoi saint Jean Chrysostome, dans son *Homélie sur saint Luc*, loue grandement la Vierge en toute cette affaire et la félicite d'avoir cru au discours de l'Ange.

Quant à ce que saint Augustin dit : « Comme Marie doute, l'Ange lui prouve la possibilité de cette conception, » saint Thomas répond, au passage déjà cité, « qu'un tel doute est plutôt celui de l'admiration que de l'incrédulité¹. »

IV. — Origène, dans sa 1^{re} *Homélie sur la Genèse*, affirme que cette question de la Vierge était dictée par l'incrédulité. Euthyme, dans son commentaire sur le texte qui nous occupe, et saint Grégoire de Nysse, dans son *Discours sur la Naissance de Jésus-Christ*, adoptent cette opinion.

Mais personne ne croira qu'Origène, Euthyme et saint Grégoire de Nysse ont partagé l'erreur que prêchent aujourd'hui les Luthériens et les Calvinistes, ennemis de Marie. Chacun sait et pense qu'ils ont parlé dans un esprit aussi bon que les hérétiques parlent dans un esprit mauvais. C'est pourquoi Euthyme excuse la sainte Vierge de tout péché : « En effet, dit-il, quoique la sainte Vierge ait été incrédule comme Zacharie, elle n'a pas été, comme Zacharie, reprise et punie. » C'est que ce dernier n'a pas ajouté foi à des choses dont l'Écriture lui fournissait des exemples, comme ceux de Sarah, de Rébecca et de Rachel, tandis que la sainte Vierge ne pouvait connaître aucun autre exemple qu'une vierge eût jamais conçu. Voilà pourquoi Zacharie fut puni d'avoir péché, tandis que la Vierge ne fut ni coupable ni punie.

V. — Dans son *Sermon sur la Mère de Dieu*, saint Athanase affirme aussi que la parole de la Vierge : « Comment cela se fera-t-il ? » était un signe d'hésitation et de doute, mais il l'excuse de péché, parce que,

¹ Ajoutons que le texte n'est pas de saint Augustin. Il est d'un autre auteur ecclésiastique dont le travail, fait observer M. Lachat, a été longtemps compté parmi les ouvrages du grand Docteur. (*Note du Traducteur.*)

dit-il, « dans son amour pour l'humilité, elle considérait sa vertu naturelle au lieu de considérer celle de Dieu. »

Pour moi, je pense qu'il n'est pas nécessaire de recourir aux explications, et qu'il faut croire simplement que la sainte Vierge a ajouté foi aux paroles de l'Ange, et qu'elle lui a répondu sans aucune faute, mais au contraire avec une sagesse louable : « Comment cela se fera-t-il ? »

Les hérétiques n'ont donc aucun droit de s'appuyer sur le témoignage de ces Pères, qui ont écrit dans une bonne pensée ce qu'ils disent dans une mauvaise intention. Les premiers excusent la sainte Vierge de tout péché, et les derniers l'accusent du péché honteux d'infidélité.

VI. — Origène encore semble amoindrir la pureté de Marie, quand il affirme, dans sa *xiv^e Homélie sur saint Luc*, qu'elle a eu besoin de purification après son enfantement. Mais ses paroles ne rabaissent en rien la pureté de cette Vierge, parce qu'il ne parle pas d'une purification des souillures du péché, auxquelles il est certain que Marie n'a point été soumise, mais bien des rites et des cérémonies que la loi de Moïse prescrivait aux mères ordinaires. Le texte sacré favorise cette interprétation : « Le temps de la purification de Marie étant accompli selon la loi de Moïse ¹ ». Il dit bien « selon la loi de Moïse, » car selon l'obligation de nécessité elle n'y était astreinte d'aucune manière. Marie fut donc purifiée, non point des souillures du péché ou de l'enfantement, qu'elle ne commit pas, mais elle le fut parce qu'elle voulut observer la loi de Moïse, et c'est pourquoi elle alla au Temple pour sa purification, comme si elle eût été impure à l'instar des autres mères. Nous en reparlerons ailleurs plus longuement.

VII. — Saint Jean Chrysostome attribue encore une sorte d'ambition à Marie, quand il dit qu'aux noces de Cana en Galilée, elle demanda, sous l'impulsion d'un sentiment humain, un miracle à son Fils, « afin de devenir, par la faveur de son Fils, plus illustre elle-même ². » Mais nous avons déjà montré qu'en toute cette affaire il n'y eut aucun signe d'ambition, et qu'au contraire la demande de la

¹ Luc, II, 22. — ² Homélie *xx*, sur saint Jean.

Vierge fit éclater son excellente foi et sa vive charité. Et l'événement le prouve, car Dieu exauça la prière de sa Mère, et aucun motif ne peut nous porter à croire que sa demande partit d'un fond de vaine gloire.

Saint Thomas d'Aquin ¹ excuse saint Jean Chrysostome et dit qu'il a dépassé en ces paroles les bornes de la vérité, dans la chaleur et l'impétuosité du discours, ce qui arrive aux meilleurs orateurs et aux meilleurs prédicateurs. Puis, il explique pieusement l'assertion du grand Docteur : « Un moyen de l'interpréter dans un sens favorable, dit-il, ce serait de lui faire dire que le Seigneur a comprimé dans Marie le mouvement désordonné de la vaine gloire, non par rapport à elle-même, mais par rapport à l'opinion que les autres auraient pu s'en former. » C'est ainsi que le saint Docteur, dans sa modestie et sa bonté exquises, excuse modestement et charitablement saint Jean Chrysostome, le défend et nous montre par son exemple avec quel respect nous devons vénérer les anciens Pères de l'Église. Le Saint-Esprit a parlé par eux comme étant ses organes élus, et a enseigné l'Église. Mon opinion est qu'aucun Docteur célèbre de la sainte Église n'a accusé Marie de péché actuel ; tous la déclarent exempte de tout péché, la proclament immaculée, sans souillure, plus pure que les Anges. Quoiqu'ils semblent parfois parler avec plus de dureté, leur pensée a toujours été éloignée de tout soupçon du péché en Marie. On peut le voir dans le texte de saint Jean Chrysostome que nous avons exposé : « Elle voulait voir son Fils se concilier déjà la faveur des hommes, et par lui devenir elle-même plus illustre ; elle éprouvait donc peut-être quelque chose d'humain, à l'exemple des frères du Sauveur quand ils lui disaient : « Manifestez-vous donc vous-même au monde, » désireux de s'acquérir de la renommée par ses miracles. » Dans ces paroles, nul homme sensé ne trouvera l'occasion d'accuser Marie d'un péché. Elle a pu, sans commettre de péché, désirer se concilier à elle et à son Fils la faveur : elle savait que toutes les générations la proclameraient bienheureuse, et cela par un sentiment humain, mais rapporté à Dieu. Tel est le commentaire de Contzen sur le texte en question.

¹ III^e Part., quest. xxvii, art. 4, ad 3.

Mais, objecterez-vous, pourquoi fut-elle réprimandée par le Christ en ces termes : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? » Les Docteurs ont affirmé que ces paroles étaient une réprimande et un reproche.

Saint Jean Chrysostome dit que Jésus-Christ a « répondu sévèrement. »

Théophylacte et Euthyme sont du même avis.

Saint Athanase ¹ dit que par ces paroles le Christ a « réprimandé » sa Mère.

Saint Augustin ² dit qu'il a « repris » Marie.

Saint Irénée ³ dit qu'il l'a « repoussée. »

Or, où il n'y a point de faute, les réprimandes, les reproches, les répulsions n'ont point de raison d'être, surtout auprès du Christ, qui est un très-juste juge. Mais la vérité est que ces Pères n'accusent point Marie de péché. Le mot de réprimande, de reproche, ne signifie point une réprimande véritable qui suppose une faute, mais un avertissement, comme saint Jean Chrysostome le déclare à cet endroit : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? » Ce fut là un avertissement de ne pas recommencer; car, s'il tenait à honorer sa Mère, il avait encore bien plus à cœur son salut et le bien qu'il devait faire au monde, s'étant pour cette fin revêtu de notre chair; ce n'était point là parler avec hauteur à une Mère, mais veiller sagement sur ses paroles, et pourvoir à ce que les miracles s'opérassent avec la dignité convenable ⁴. » Voilà comment s'exprime ce Père. Voilà aussi comment il faut expliquer Théophylacte, Euthyme, saint Augustin et tous les commentateurs qui ont vu là des paroles de reproche.

Saint Irénée ne fait pas non plus la bienheureuse Vierge Marie coupable d'un crime, quand il dit : « Voulant réprimer sa précipitation intempestive, il lui répondit : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? » En effet, on ne peut pas dire que la sainte Vierge a véritablement subi un échec, puisqu'elle a obtenu le miracle et que même, par amour pour elle, Jésus-Christ a devancé quelque peu son accomplissement, comme l'ont remarqué saint Cyrille ⁵ et saint Ambroise ⁶.

¹ 14^e Sermon contre les Ariens. — ² II^e Livre du Symbole aux Catéchumènes, chap. vi. — ³ Liv. III, chap. xviii. — ⁴ Commentaires sur saint Jean. Homélie xxi, 3. — ⁵ *Ibid.*, liv. II, chap. xxiii. — ⁶ Commentaires sur le Psaume cxviii, sermon xvi, vers la fin.

Mais demander d'une manière intempestive, ce n'est point pécher. Sans cela, on pécherait si l'on demandait une grâce qui ne doit être accordée que dans une heure. Certes, aucun homme ne sait et n'est tenu de savoir le temps déterminé par la volonté divine; il suffit de demander à Dieu une chose digne et juste. Paul demande que l'aiguillon de sa chair lui soit ôté. En réalité, il demandait une chose contraire à la volonté divine, et cependant sa demande fut digne d'être louée, puisqu'elle reçut de Dieu cette réponse: « Ma grâce te suffit. » De même, quoique la sainte Vierge ait demandé d'une manière intempestive, sa demande ne fut point pour cela coupable, car elle ne savait pas et n'était pas tenue de savoir le temps fixé par la volonté divine pour le miracle.

En commentant saint Matthieu, saint Jean Chrysostome dit encore, dans la XLIX^e Homélie, que la Mère du Sauveur et ses frères, c'est-à-dire ses cousins, vinrent trouver Jésus pendant qu'il prêchait. Mais leur démarche était inspirée par l'amour-propre. Ils voudraient montrer devant le peuple qu'ils étaient ses parents et qu'ils avaient pouvoir de lui commander, et c'est à cause de cela, dit le saint Docteur, que Jésus-Christ repousse sa Mère en ces termes: « Qui est ma Mère? » En cette occasion comme dans la précédente, saint Jean Chrysostome a dépassé les bornes de la vérité dans la chaleur et l'imprévu de l'action. Ou bien, il faut expliquer ses paroles et dire avec saint Thomas d'Aquin: « Le Seigneur a comprimé dans Marie le mouvement désordonné de la vaine gloire, non par rapport à elle-même, mais par rapport à l'opinion que les autres (assistants) auraient pu s'en former ¹. »

Bien plus même, Calvin dans son *Harmonie* et, avant lui, Zwingle ont vengé la Mère de Dieu de ce reproche d'ambition.

Il ne faut point d'ailleurs en faire un crime à saint Jean Chrysostome. Il a écrit cela dans une intention aussi pieuse et aussi pure à l'égard de la Mère de Dieu que les hérétiques, et principalement Brentzen, l'ont fait dans une intention maligne. Il est excusé par le temps où il vivait et où cette vérité n'était point encore assez claire;

¹ 3^e de la 3^e, quest. xxvii, art. 4, *ad* 3.

car l'Église, maîtresse de la vérité, n'avait point encore rendu de décret à cet égard; la pureté de la Mère de Dieu n'était point encore apparue dans toute son évidence à l'Église. Il est excusé parce qu'il a soumis, comme les autres Pères orthodoxes, tous ses écrits au jugement de l'Église. Que si, au temps de saint Jean Chrysostome, il eût été défini que la sainte Vierge n'avait pendant toute sa vie commis aucun péché actuel, pas même véniel, le saint Docteur se fût soumis et aurait changé de sentiment, en bon fils de l'Église.

Il faut en dire autant de Théophylacte qui partage en bon et fidèle suivant le sentiment de saint Jean Chrysostome et n'attribue aucune ambition à Marie.

IX. — Ensevelissons dans le silence de l'oubli le sentiment de cet auteur imparfait, qui attribue à l'impulsion du démon l'arrivée de la Mère du Sauveur et de ses frères, puisque, dit-il, le démon voulait obscurcir de cette manière la gloire de Notre-Seigneur. L'esprit se refuse à croire que la virginale Mère de Dieu a pu être poussée par le démon à faire quoi que ce soit.

X. — Enfin, Origène, dans sa xvii^e Homélie sur saint Luc, rend la foi de la sainte Vierge suspecte, car il assure qu'à la mort de son Fils elle douta de sa divinité. Voici, en effet, comment il explique ces paroles de Siméon : « Un glaive de douleur transpercera votre âme. » « Le glaive de l'infidélité vous transpercera, et vous serez frappée par le feu du doute. »

Si c'était là uniquement le sentiment d'Origène seul, je n'hésiterais pas à le dire de tout point faux, car je sais qu'Origène s'est trompé en beaucoup d'autres points, en sorte que saint Thomas d'Aquin, d'ailleurs si réservé et si-respectueux pour les anciens Pères, l'appelle « la source des erreurs ariennes ¹. » Mais un certain nombre d'autres Docteurs de l'Église très-sérieux paraissent partager le sentiment d'Origène, entre autres saint Augustin, dans ses *Questions de l'Ancien et du Nouveau Testament* ²; saint Basile, dans sa lettre à Optime; saint Jean Chrysostome, dans son *Commentaire sur le Psaume XIII*; Euthyme, dans son *Commentaire sur saint Luc* ³; Théo-

¹ 1^{re} de la 8^e, quest. xxxiv, art. 1^{er}, ad 1. — ² Quest. lxxiii. — ³ II.

phylacte ¹, qui entendent par ce glaive de Siméon un glaive de doute et de scandale, et disent que la Mère du Sauveur a subi le scandale comme les Apôtres au temps de la Passion. Mais comme ce discours est dur à entendre, saint Thomas l'adoucit et l'explique avec le tempérament de l'admiration et de la stupeur qui laisse parfois l'esprit en suspens, en sorte qu'il paraît douter. Le doute de Marie ne fut donc point un doute d'infidélité, mais un doute de surprise et d'examen. C'est ainsi que notre grand Docteur ² veut qu'on entende les saints Docteurs de l'Église, et il a raison.

Mais comme Origène fait mention expresse d'un doute d'infidélité, je ne vois pas comment on peut l'excuser, à moins de dire, comme la plupart l'ont soupçonné, que ces paroles ont été interpolées dans les livres d'Origène par un ignorant ou un hérétique. Et, en effet, ce Père, dans sa 1^{re} Homélie, a, sur l'innocence et la sainteté de la Vierge, des pages admirables d'orthodoxie.

XI. — L'hérésie sacrilège n'a donc aucun profit en tout ceci. La pureté et l'innocence de Marie demeurent et demeureront éternellement intactes. Daigne le Seigneur-Jésus fermer dans sa justice ces bouches sacrilèges. Les intérêts de la Vierge Marie, de Celle qui engendra le Sauveur de l'humanité tout entière, sont saufs. Au Sauveur honneur, puissance, gloire, majesté et domination dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

151^e CONFÉRENCE

SI LA SAINTE VIERGE A EU LA PURETÉ A UN DEGRÉ SUPRÊME, TEL QU'UNE PURE CRÉATURE NE L'A JAMAIS EUE OU NE POURRA JAMAIS L'AVOIR.

SOMMAIRE. — 1. Doctrine de saint Thomas. — 2. Application de ces principes à la pureté de la Vierge. — 3. Témoignage des Pères.

I. — Il est bon de préparer cette Conférence par l'exposé de la doctrine du Docteur angélique. Or, saint Thomas nous apprend que la pureté peut être entendue de deux manières ³: 1^o par comparaison à

¹ Commentaire sur saint Luc. — ² III^e Part., quest. xxii, art. 4, ad 2. — ³ 1, Dist. 17, quest. ii, art. 4, dist. 44, quest. i, art. 3.

ce qui est impur, et 2° par comparaison à ce qui de sa nature est pur.

Si l'on considère la pureté dans le premier sens, une chose sera d'autant plus pure qu'elle s'éloignera davantage de ce qui est impur, et c'est ainsi qu'on dira de l'argent qu'il est plus pur, parce qu'il s'éloigne davantage des métaux plus vils et moins purs, comme le fer, le plomb, l'étain.

Si on la considère dans le second sens, un être sera d'autant plus pur qu'il s'approchera davantage de ce qui est très-pur; et c'est ainsi que l'argent sera d'autant plus pur qu'il s'approchera davantage de la nature de l'or. C'est ainsi encore que, dans les éléments, l'eau est plus pure que la terre, parce qu'elle est plus éloignée de l'impureté de la terre et plus rapprochée de l'air, qui est plus pur que l'eau. L'air à son tour est plus pur que l'eau, parce qu'il est encore plus éloigné qu'elle de l'impureté de la terre et parce qu'elle est plus rapprochée du feu qui est plus pur que l'eau et l'air, et ainsi de suite, en montant jusqu'au Ciel empyrée, demeure des Bienheureux.

Nous voyons la même chose dans les êtres animés : la nature sensitive est plus pure que la végétative, l'intellective encore plus pure, l'angélique encore plus, parce qu'elle s'éloigne davantage de l'impureté du corps et s'approche davantage de ce qui est souverainement simple, souverainement pur, de Dieu.

Il en est de même proportionnellement dans les sphères morales et spirituelles. Plus un esprit est distant du péché, plus il est pur dans le premier sens de ce mot. — Plus aussi un esprit se rapproche de Dieu par la charité, et plus il est pur dans le deuxième sens.

Cela dit, établi et posé, je dis :

II. — 1° Que la bienheureuse Vierge Marie a eu une pureté d'un degré éminent dans le sens d'éloignement de l'impureté, telle qu'un degré supérieur n'a jamais été et ne pourra jamais être donné à une simple créature. En effet, non-seulement Marie n'a point commis de péché, comme cela a été démontré, mais encore elle n'a connu aucune affection mauvaise, aucun désir terrestre, aucun trouble ni passion désordonnés qui pussent la porter au péché, comme cela a été longuement prouvé à la 87^e Conférence.

Quand même, en effet, la sainte Vierge n'ait pas été exempte des affections naturelles à l'humanité, il n'y eut jamais rien en elles de répréhensible, car elles ne prévinrent jamais la raison, ne la distrayèrent jamais, ne la portèrent jamais au péché, ce qui n'a jamais été accordé à aucun homme dans l'état de nature déchue. Il est en effet bien difficile, il est même impossible que l'homme tienne si bien les passions de l'appétit sensitif tellement soumises à la raison qu'elles ne le troublent jamais. La Vierge seule, après Jésus-Christ, a eu une si grande abondance de grâce qu'elle n'a jamais été soumise à des passions honteuses et à des mouvements charnels.

Voilà pourquoi on a raison de l'appeler très-pure, comme ayant un degré suprême de pureté par l'éloignement de toute impureté.

Or, cette pureté est d'autant plus admirable dans la sainte Vierge que son sexe était plus faible. Sans doute les affections humaines dominent tous les hommes, mais elles s'emparent des femmes beaucoup plus que des hommes ; elles les fatiguent davantage, et Virgile a pu dire sans témérité au IV^e livre de son *Énéide* : « La femme varie et change. »

Ce sexe, étant plus faible, ne peut aussi aisément dompter ses affections, modérer et réfréner ses passions, et voilà pourquoi il perd plus souvent que l'homme la possession de son âme, il se laisse aller plus vite à l'irritation, à l'impatience, à la haine, à la vengeance, aux pleurs, aux disputes. Voilà pourquoi le consentement presque unanime des nations écarte les femmes des conseils et des offices publics, parce qu'elles savent moins obéir à la raison que suivre leurs impressions passionnées. Mais la sainte Vierge, femme bénie entre toutes les femmes, n'a jamais été soumise à aucune affection impure ; son esprit ne fut jamais secoué par des mouvements désordonnés ; elle n'éclata jamais en paroles insolentes, profanes ou tragiques. En toutes choses, elle se conduisit avec prudence, modestie, convenance et circonspection.

III. — Pour ne point paraître parler sans motif grave, je citerai les Pères qui nous enseignent d'une manière irrécusable que la sainte Vierge n'a jamais rien éprouvé d'indécent ni de désordonné.

Saint Jean Damascène, dans son *Sermon sur la Mort de la sainte*

Vierge, dit : « La Vierge sans corruption n'a jamais éprouvé de troubles terrestres, et elle a été élevée dans des pensées toutes célestes. » Nous l'avons longuement expliqué à la 87^e Conférence.

Saint André de Jérusalem dit, en parlant de la Vierge dans sa *Salutation angélique* : « Celle qui était supérieure à tous en pureté ne se laissait nullement vaincre par les perturbations de l'âme. »

Saint Épiphane, dans son *Discours des Louanges de la Vierge*, la loue d'avoir toujours constamment agi avec modération, et de n'avoir jamais été soumise à des affections et à des troubles honteux.

Métaphraste, dans le *Sermon de la Vie et de la Mort de la Vierge*, s'appuyant sur le dire d'autres Docteurs, affirme que, du commencement à la fin, Marie se conduisit avec force et constance, usant d'une manière honnête, et sans jamais la moindre inconvenance, des mouvements de l'âme, qu'elle contint dans des limites, même au moment de la mort de Jésus-Christ, comme nous le verrons ailleurs.

C'est pourquoi ce que le Sage dit des hommes terrestres ne s'applique point à la sainte Vierge, à savoir : que « le corps qui se corrompt appesantit l'âme, et cette demeure terrestre abat l'esprit par la multiplicité des soins ¹. » Jamais, en effet, son esprit ne fut accablé par le poids du corps au point de le fatiguer et de le distraire de la méditation fixe et constante des choses célestes. Son corps n'était point attelé à la charrue, au soc de la concupiscence qui charge, opprime, abaisse nos âmes au point de prendre pour lui la plus grande portion du temps, de l'extorquer, pour ainsi dire, par l'importunité de ses exactions. On le peut voir dans la presque généralité des hommes qui emploient tout leur zèle, leurs soins, leurs sollicitudes, leurs pensées à soigner uniquement leur corps et ne pensent que très-rarement à leur âme. Il n'en était point de même pour la bienheureuse Vierge Marie. Chacune de ses pensées, de ses volontés, de ses paroles, de ses œuvres était dirigée vers Dieu, comme nous l'avons surabondamment prouvé à la 87^e Conférence. C'est donc à bon droit qu'elle occupe le rang suprême parmi les créatures pures, puisqu'elle n'a souillé son innocence, sa sainteté et sa pureté d'aucune affection honteuse.

¹ *Sagesse*, ix, 15.

2° Je dis en second lieu que la bienheureuse Vierge Marie n'a point pu atteindre le degré de pureté le plus haut que Dieu puisse donner par la communication de son action, parce que, la puissance divine étant infinie, un effort créé ne peut l'épuiser. Étant donnée telle pureté créée, Dieu peut toujours en accorder une plus grande. Voilà pourquoi le Christ lui-même, considéré dans son humanité, n'a pas eu ce degré suprême dans toute sa perfection, quoique sa grâce fût infinie dans l'essence de la grâce, parce qu'elle pouvait s'étendre à tous les effets de la grâce; dans son essence ou entité elle était finie. Ceci demanderait des développements que vous trouverez dans notre saint Docteur¹. Si donc la grâce de Jésus-Christ, considérée par rapport à Dieu, ne fut point infiniment parfaite, à plus forte raison cela est-il vrai de la pureté de la sainte Vierge.

Pour jeter un peu de lumière sur ce qui vient d'être dit, je cite un exemple. Prenons l'exemple de la numération. Si vous commencez à compter en descendant à partir d'un nombre, quelque fort qu'il soit, vous arriverez enfin à une unité au-dessous de laquelle vous ne pouvez plus compter, car l'unité est le principe du nombre. Mais si vous comptez en remontant à partir de l'unité, vous n'arriverez jamais à un dernier nombre, parce qu'on peut toujours trouver un nombre supérieur à celui-là. Il en est de même dans la question qui nous occupe. S'il s'agit de la perfection ou de la pureté de la sainte Vierge par rapport à l'éloignement du péché, après Jésus-Christ c'est la plus grande de celles qui ont pu être données. S'il s'agit de la pureté par rapport à la pureté infinie de Dieu, celui qui s'en approche davantage et y participe plus excellemment est plus pur. Mais on ne peut trouver un état ou terme qui, vis-à-vis de la puissance de Dieu, soit indispensable et insurmontable, parce que, étant donnée quelque créature que ce soit, Dieu peut, dans sa puissance infinie, en faire une meilleure, et, par conséquent, de ce côté on ne peut avoir une pureté à un degré éminent. On pourra lire à ce sujet saint Thomas d'Aquin².

3° Je dis en troisième lieu que la bienheureuse Vierge Marie est

¹ 3^e de la 8^e, quest. viii, art. 11. — ² 1^{re} Part., quest. xxix, art. 6.

arrivée au degré le plus éminent de pureté qui, jamais et en aucun temps, ait été ou sera jamais concédée à aucune créature pure, par rapport à la puissance ordinaire de Dieu. Elle est très-unie à Dieu, source de toute pureté, comme nous l'avons longuement démontré à la 87^e Conférence. D'où il suit que s'il était possible qu'il y eût dans une créature une pureté plus grande, c'est que cette créature serait plus unie à Dieu que ne l'a été la Vierge Marie. Or, il n'y aura jamais et il n'y a jamais eu d'union supérieure à celle-ci. Et, en effet, quelle union peut-on trouver ou seulement imaginer supérieure, après l'union hypostatique, à l'union du Fils de Dieu avec sa Mère? Avec sa Mère, dis-je, dans le sein de qui a été prise sa chair, unie à la divinité? C'est pourquoi, quand même on pourrait admettre une pureté plus grande que la pureté de la sainte Vierge en tant que vierge, on ne peut en trouver une plus grande que sa pureté en tant que Mère de Dieu. De même en effet que, quoiqu'on puisse admettre une humanité meilleure que l'humanité de Jésus-Christ, par cela seul cependant qu'elle est telle humanité, unie à Dieu, on ne peut en admettre de plus grande; de même, quoiqu'on puisse admettre une pureté plus grande que la pureté de la sainte Vierge en tant que pureté, considérée d'une manière abstraite, cela ne peut pas être admis en tant que pureté de telle personne, de la Mère de Dieu. Sous ce rapport, en effet, elle a une dignité en quelque sorte infinie, parce qu'elle est unie au bien infini, qui est Dieu. D'où il suit que, de même qu'on ne peut admettre rien de plus pur que la sainte Vierge, de même de ce côté on ne peut rien admettre de plus pur que la sainte Vierge. C'est ce qu'a remarqué saint Anselme ¹, quand il a dit : « Il a été convenable que la Vierge soit d'une pureté supérieure à toute pureté imaginable après celle de Dieu. » Et saint Thomas d'Aquin : « En la sainte Vierge il y a eu exemption de tout péché, et voilà comment elle est parvenue au suprême degré de pureté, après Dieu cependant, en qui il n'y a aucune défaillance possible, comme en toute créature, quelle qu'elle soit. »

De plus, là où il y a une foi excellente, il y a une pureté excellente

¹ *Livre de la Conception de la Vierge*, chap. xviii.

aussi, car la foi purifie, suivant cette parole inspirée : « Purifiant leurs cœurs par la foi ¹. » De même, là où il y a une suprême charité, il y a une pureté suprême, car la charité, dit l'Apôtre ², procède d'un cœur pur. Or, dans la sainte Vierge, ces vertus étaient à un degré éminent; donc elle a eu la pureté à un degré éminent aussi. Nous avons ailleurs longuement parlé de la foi et de la charité de la Vierge.

La bienheureuse Vierge Marie occupe donc le suprême degré de pureté après Dieu. C'est donc à bon droit qu'on l'appelle très-pure et par rapport à l'éloignement des choses impures, et par rapport à l'approche de Dieu, qui est une pureté suprême et infinie. A lui viennent louange, puissance et domination pendant tous les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

152° CONFÉRENCE

SI LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE A ÉTÉ PURE AU POINT NON-SEULEMENT DE N'AVOIR JAMAIS PÉCHÉ, COMME CELA A ÉTÉ ÉTABLI JUSQU'À PRÉSENT, MAIS ENCORE DE N'AVOIR PAS MÊME PU PÉCHER, ET, PAR CONSÉQUENT, D'AVOIR ÉTÉ IMPECCABLE. D'OU LUI EST VENU CE PRIVILÈGE?

SOMMAIRE. — 1. L'impeccabilité est une propriété divine. — 2. L'impeccabilité de Marie. — 3. Absence du foyer de la concupiscence. — 4. Absence de tentations. — 5. Providence spéciale de Dieu. — 6. Abondance des grâces. — 7. Usage de la raison. — 8. Exercice des bonnes œuvres. — 9. Une objection. — 10. Deux états dans la vie de Marie. — 11. Réserve. — 12. Conclusion.

I. — Tout d'abord il est certain qu'en soi et de sa nature la bienheureuse Vierge Marie n'a jamais été impeccable, ni intrinsèquement comme les bienheureux.

1° Elle ne l'a pas été en soi et de sa nature, parce que le *τὸ ἀνάμαρτιτον*, l'impeccabilité, est un privilège, une propriété de Dieu, comme le dit saint Jérôme dans son 11^e Dialogue *contre les Pélagiens*. Également, saint Athanase, dans son 11^e Sermon *contre les Ariens*, appelle le Christ saint de sa nature, maître de la sainteté, juste en soi et inaccessible au mal. Enfin, saint Denis d'Alexandrie, dans sa *Lettre contre Paul de Samosate*, dit, en parlant du Christ : « S'il n'était pas Dieu, il ne pourrait être inaccessible à la possibilité de pécher. » Par là il a voulu

¹ Actes, xv, 9. — ² 1^{re} à Tim., 1, 5.

signifier que le Christ seul a une vertu et une justice naturelles, et non point adventices, comme celles des autres hommes.

2° Elle ne l'a pas été intrinsèquement, parce que la sainte Vierge, dans cette vie, a été dans l'état de voyage, et non de compréhension.

II. — Néanmoins, à cause de sa dignité de Mère de Dieu, Marie a été à sa manière impeccable.

III. — 1° A cause du manque de germe de la concupiscence, qu'elle n'a jamais eu dans l'acte second, pour employer l'expression des théologiens. En effet, dans sa première sanctification, celle qui lui fut conférée au premier instant après l'instant de sa conception, elle a été pleinement sanctifiée et purifiée de la faute originelle, et alors le germe de la concupiscence a été lié au point de ne pouvoir jamais incliner son appétit sensible à quelque mouvement désordonné et de ne pouvoir causer à son esprit aucune distraction ¹. Mais, dans la

¹ L'éditeur napolitain fait observer ici avec raison que, comme il est de foi que la sainte Vierge a été conçue sans péché originel, ce que dit notre auteur de sa sanctification au premier instant, *après l'instant* de sa conception, doit être rejeté comme hérétique. Il ajoute que, pour la question du foyer de la concupiscence, le sentiment le plus commun de Alès, de Scot, de Suarez, de Véga, et de tous ceux qui ont reconnu l'immaculée conception de Marie, est que ce foyer a été entièrement éteint et détruit au premier instant de sa conception, qui a été l'instant de sa sanctification. De Véga ¹ soutient que ce foyer n'a jamais existé en elle, et le savant Valentin en admire le symbole dans la vision d'Ézéchiël², commentant comme il suit les paroles du prophète : « Voici que la gloire du Dieu d'Israël (Jésus-Christ) entrait par la voie de l'Orient (par Marie), et la terre (la chair de Marie) était resplendissante (était totalement préservée du foyer du péché) par la majesté de Dieu (du Christ). » — « Ce sentiment, ajoute l'éditeur que nous citons, nous semble glorieux à la Mère de Dieu, et nous l'embrassons. » Pour être complet cependant, nous devons faire observer, avec le savant M. Lachat, que si le germe ou le foyer de la concupiscence n'a pas été dès l'abord entièrement détruit dans la sainte Vierge, ainsi que le veut saint Thomas d'Aquin, ou bien, et pour parler d'une manière plus exacte, si l'auguste Marie n'a pas été dès le principe mise tout à fait à l'abri de ce triste levain de notre nature, il avait été du moins tellement lié en elle qu'il ne pouvait y produire aucun des funestes résultats qu'il produit dans tout le reste de l'humanité. Il est vrai que l'existence, même latente, d'un tel foyer dans l'âme de la Vierge, semble opposée au dogme de son immaculée conception. Et il en serait réellement ainsi dans le cas où l'on y verrait le reste d'un péché antérieur, effacé par la grâce de la justification. Mais si l'on n'y voyait qu'une sorte d'imperfection purement passive, qui ne saurait

¹ Par. I, pal. XIX, cert. 4. — 2. Chap. XLIII.

seconde sanctification, celle qu'elle eut lorsqu'elle donna son consentement à l'annonce de l'Angé, quand le Saint-Esprit survint en elle, alors, en même temps que les grâces furent augmentées dans son âme, le foyer de la concupiscence fut complètement éteint. Tel est l'enseignement de notre saint Docteur ¹.

Voilà pourquoi la sainte Vierge n'a jamais péché dans toute sa vie mortellement ni véniellement, et même elle n'a pas pu pécher véniellement, parce que l'exemption de foyer l'a délivrée de tout mouvement désordonné. Elle n'a jamais subi aucune distraction dans son esprit, aucune variation dans ses pensées, aucun changement involontaire dans son intelligence et son imagination. Elle n'a jamais senti aucun aiguillon de tentation. Richard de Saint-Victor a dit excellemment à ce sujet : « Le grand privilège des autres Saints, c'est de n'avoir point cédé au vice; celui de la Vierge est de n'avoir pas même été attaquée ² » à l'intérieur. Car, à l'extérieur, elle a pu être attaquée par les suggestions du démon, tout comme Jésus-Christ lui-même a été tenté ³.

IV. — Si la volonté de l'homme cède au péché et succombe à la tentation, c'est ou par malice, comme Judas quand il livra le Christ, le sachant juste et innocent; ou par ignorance, comme Paul, quand il persécute l'Église, comme il le témoigne lui-même dans sa *1^{re} à Timothée* : « Je l'ai fait dans l'ignorance, n'ayant pas la foi ⁴; » ou par fragilité humaine, comme Pierre qui, par crainte de la mort, renie le Christ.

La bienheureuse Vierge Marie n'a pu consentir au péché et succomber à la tentation d'aucune de ces manières : ni par malice, parce que sa volonté était très-droite, comme cela a été prouvé déjà; ni par ignorance, parce qu'elle était « la Mère du bel amour et de la science; » ni par la fragilité, parce qu'elle était la tour très-fortifiée de David, « à

jamais se traduire par des fautes réelles de la vie, on pourrait, croit le savant traducteur, l'admettre sans danger. Ainsi s'expliquerait sans peine la purification que la conception du Christ opéra dans la sainte Vierge, selon la pensée de plusieurs Pères, tels que saint Léon, saint Jean Damascène et saint Bernard. (*Note du Traducteur.*)

¹ 2^e de la 2^e, quest. xxvii, art. 3. — ² *De Emman.*, liv. II, chap. xxxi. — ³ Matth., iv. — ⁴ 1, 13.

laquelle mille boucliers sont suspendus, toute l'armure des forts, » comme nous le prouverons en son lieu, à l'invocation : *Tour de David*. — Enfin, elle était spécialement prémunie par Dieu contre toute espèce de tentations. La puissance du Père la prémunit contre la fragilité, la sagesse du Fils contre l'ignorance, la bonté du Saint-Esprit contre la malice.

On est encore entraîné au mal par les habitudes mauvaises, mais la sainte Vierge n'a pas pu les avoir, puisqu'elle n'a jamais eu aucun vice et que l'habitude du vice s'acquiert en péchant.

V. — Cette sorte d'impeccabilité fut aussi en Marie l'effet d'une providence et d'une direction spéciale de Dieu, qui garda la sainte Vierge et gouverna sa volonté de manière que, sous cette égide, elle ne pouvait aucunement pécher. En effet, Dieu ne permettait pas que ses passions fussent émues ou excitées, avant que la raison y prit garde.

Ajoutez à cela une garde angélique spéciale. D'innombrables troupes d'Ange l'assistaient. « Chaque jour, dit saint Jérôme ¹, les Anges la visitaient, chaque jour elle méditait les choses de Dieu, toutes choses qui la préservaient de tout mal et la remplissaient de tout bien. Plusieurs saints Pères affirment que l'Archange Gabriel, lequel, après saint Michel, occupe le premier rang parmi les Anges, était son gardien. C'est le sentiment de saint Ildéfonse ², d'Eusèbe Émissène ³, de saint Pierre Damien ⁴, de saint Bernard ⁵. Il convenait, en effet, que la Vierge glorieuse, pendant sa vie sur la terre, puisqu'elle devait être la Mère de Dieu, fût assistée non point par un Ange gardien quelconque, mais par l'un des Anges les plus élevés. C'est ainsi que sur la croix Jésus-Christ la recommanda à Jean, son disciple bien-aimé et l'un des principaux Apôtres.

VI. — Ce privilège fut aussi en Marie le résultat de l'excellente abondance de grâces dont son âme fut remplie et comblée. Cela lui fit faire d'incroyables progrès en toute sorte de vertus, surtout en charité et en sagesse, et avec cela il ne pouvait y avoir en elle de péché, non

¹ Livre de la Nativité de Marie. — ² 7^e Sermon sur l'Assomption. — ³ Sermon pour la Veille de la Nativité. — ⁴ 1^{er} Sermon sur la Nativité de Marie. —

⁵ Épître LXXVII.

point seulement à cause de l'inhérence de l'habitude des vertus, mais à cause du secours divin qui les accompagnait.

VII. — Il fut aussi le résultat de l'usage continuel de la raison, qui lui permit de prévenir et de considérer tout ce qui pouvait exciter sa volonté à ce qu'elle devait faire ou éviter. Que la bienheureuse Vierge Marie ait eu l'usage continuel de sa raison, c'est ce que nous avons déjà surabondamment prouvé plus haut, à la 93^e Conférence.

VIII. — Il fut enfin le résultat de l'exercice continuel des bonnes œuvres. Elle était, en effet, comme nous l'avons démontré plus haut, continuellement appliquée aux choses saintes dès le premier âge; elle ne s'inquiétait point des choses de ce monde, elle s'occupait uniquement des choses de Dieu. L'amour du Christ l'absorbait tout entière, et nul ici-bas ne vécut plus longtemps, plus étroitement uni, plus délicieusement et plus familièrement que Marie avec Jésus. Comment donc aurait-il pu se faire qu'un péché pût exister parmi tant et de si brûlantes ardeurs de charité?

IX. — Mais, objectera-t-on, Marie a eu le libre arbitre, comment donc n'a-t-elle pas pu pécher, puisqu'il est de l'essence du libre arbitre de pouvoir choisir entre le bien et le mal?

Le Docteur angélique a parfaitement répondu à cette objection : « Que le libre arbitre puisse choisir différents moyens pour arriver à la fin, c'est une perfection; mais qu'il puisse choisir les moyens qui l'écartent de la fin, c'est un défaut. Si donc les Anges glorifiés ne peuvent pécher, tandis que l'homme a ce malheureux pouvoir, que s'ensuit-il? Il s'ensuit que le libre arbitre est plus parfait dans les Anges, qui ne peuvent pas pécher, qu'en nous, qui pouvons pécher ¹. » Voilà comment saint Thomas d'Aquin s'exprime au sujet des bons Anges. Nous disons de même de la sainte Vierge. Elle a eu le libre arbitre de choisir des choses diverses, ceci ou cela, mais sans s'écarter de la fin, qui est Dieu, fin d'où elle ne peut jamais s'écarter pour pécher, à cause des motifs assignés plus haut. Pouvoir choisir le mal est le fait du libre arbitre corrompu, car Dieu aussi a le libre arbitre. Également, les Anges bons et bienheureux ont le libre arbitre, et pourtant ils ne

¹ 1^{re} Part., quest. LXII, art. 9, *ad* 3.

peuvent choisir le mal ni pécher, parce que leur libre arbitre est intègre et non corrompu ou défectible, quoique d'une autre manière. Dieu a cette perfection du libre arbitre par lui-même et de sa nature; les Anges l'ont par le fait de leur parfaite union avec Dieu. Semblablement, la sainte Vierge a eu le libre arbitre, et cependant elle n'a pu tomber du bien dans le mal, parce qu'une providence spéciale de Dieu la maintint toujours solidement dans le bien. Aussi son libre arbitre à elle fut-il plus parfait que le nôtre, puisque nous pouvons pécher.

X. — Il y a pourtant une différence entre l'état de la sainte Vierge avant la conception de son Fils et son état après cette conception. Avant la conception, son privilège consistait à ne point pécher; à la conception de son Fils, elle eut le privilège de ne pouvoir plus pécher. Tel est le sentiment de saint Thomas dans sa *Somme théologique*¹, et plus clairement encore dans son *Commentaire sur le Maître des sentences*², de saint Bonaventure³ et d'Alexandre de Halès⁴. Tel est aussi le sentiment de Richard de Saint-Victor dans son ouvrage *sur le Cantique des Cantiques*⁵. La raison nous le persuade. Avant d'avoir conçu le Christ, la sainte Vierge était bien prédestinée à la maternité divine, mais elle n'avait point encore reçu en elle de dignité à laquelle fût due une semblable confirmation dans le bien qui la rendit impeccable. Mais, après la conception du Christ, la sainte Vierge avait en elle la dignité éminente de Mère de Dieu, et il était naturel qu'elle fût dotée d'une telle grâce d'affermissement dans le bien, qu'elle ne péchât jamais et ne pût jamais pécher.

XI.— Ce privilège n'imposait pourtant pas à la sainte Vierge la nécessité de persévérer dans la grâce et le mérite, au point de n'avoir pas la liberté de ne pouvoir en décheoir. Elle était dans l'état de voie, et, pour employer le terme consacré, dans le sens divisé; elle a eu le pouvoir de pécher; en sorte qu'on peut dire d'elle ce que le Sage dit du bienheureux : « Il a pu transgresser la loi et ne l'a pas transgressée⁶, » quoique, dans le sens composé, après la conception du Fils de Dieu, elle n'a plus pu pécher, comme cela a été dit plus haut. J'explique la

¹ III^e Part., quest. xxvii, art. 2, ad 1. — ² 3, Dist. 3, quest. 1^{re}, art. 2. — ³ Art. 2, quest. 1^{re}. — ⁴ III^e Part., quest. ix, membre 3, art. 2, § 2. — ⁵ Chap. xxvi. —

⁶ *Ecclésiastique*, xxxi, 10.

chose par une comparaison : de sa nature le fer est capable de chaud et de froid, mais si on le renferme dans une fournaise de feu, on pourra dire qu'il est incapable de froid. Ainsi en est-il de la sainte Vierge. De soi et de sa nature elle pouvait pécher, mais parce que la providence et la protection de Dieu la fortifiaient singulièrement; il en résulta qu'elle ne pouvait jamais pécher, surtout après la conception du Fils de Dieu, comme il a été dit plus haut ¹.

XII. — Voilà donc l'innocence de la Vierge, voilà la pureté de la Mère de Dieu! Que si nous voulons l'admirer et l'imiter dans la faible portée de nos moyens, nous en retirerons d'admirables accroissements de vertus. Puisse cela se réaliser! Puissions-nous imiter la bienheureuse Marie, la Mère de Dieu, par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui soient, avec le Père et le Saint-Esprit, tout honneur, gloire, louange et puissance dans les siècles des siècles! Ainsi soit-il.

153° CONFÉRENCE

DE LA PURETÉ DU CORPS DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.

SOMMAIRE. — 1. Loi commune. — 2. Privilèges de Marie dans la conception et l'enfantement. — 3. Témoignages des Pères et des Conciles. — 4. Texte de l'Évangile. — 5. Objection tirée de saint Jérôme. — 6. La purification de Jésus. — 7. Opinion d'Abulée. — 8. Difficulté. — 9. Conclusion.

I. — Jusqu'ici nous avons traité de la pureté de l'âme de la bienheureuse Vierge Marie, selon la faiblesse de nos moyens; il nous reste à dire quelque chose de la pureté de son corps.

¹ Nous devons faire remarquer, avec l'éditeur napolitain de Micchowicz, que cette opinion touchant l'impeccabilité de la sainte Vierge à une seconde sanctification, n'est que le corollaire de l'opinion touchant le foyer lié à la première sanctification et éteint à la seconde. Mais, parce que, selon l'opinion la plus commune, qui est celle qu'on admet généralement aujourd'hui, la sainte Vierge a toujours été préservée de ce foyer, il s'ensuit qu'elle a toujours été impeccable depuis le premier instant de sa conception. La raison alléguée par notre auteur n'est pas solide. Si Marie n'était point encore Mère de Dieu avant la conception du Verbe fait chair, elle était prédestinée à le devenir, et dès le principe Dieu la prépara, avec la coopération du Saint-Esprit, dans son corps et dans son âme, à devenir un temple digne de son Fils, comme s'exprime l'Église. C'est pourquoi l'Ange lui dit d'une manière absolue : « Le Seigneur est avec vous; » et : « Vous avez trouvé

Les autres mères sont impures dans l'âme et impures dans le corps : dans l'âme, parce que, étant pécheresse, elles enfantent des pécheurs, comme nous l'avons dit plus haut. Elles sont impures dans le corps, parce qu'elles conçoivent avec honte, enfantent avec tristesse, gémissements, douleurs, impureté et souillures diverses. Elles subissent le châtement infligé à notre première mère Ève, à laquelle il fut dit : « Je multiplierai tes angoisses et tes conceptions, et tu enfanteras dans la douleur ¹. » Mais la sainte Vierge conçut sans confusion, enfanta sans tristesse, sans gémissements, sans douleur et sans les souillures de l'enfantement. Seule, elle fut exemptée de la malédiction d'Ève imposée à toutes les femmes, comme nous le prouverons plus bas.

II. — Marie, ai-je dit, conçut sans confusion. En effet, elle fut fécondée par la vertu du Saint-Esprit en dehors des voies ordinaires : « Ce qui est né en elle est l'œuvre du Saint-Esprit ². » — Elle enfanta sans tristesse, mais au contraire avec une joie incroyable, parce qu'elle répandait sur le monde une lumière éternelle. Avant de se lever, le soleil produit une joyeuse aurore ; avant de naître, le Christ rendit heureuse sa Mère, qu'une invocation subséquente compare à l'aurore : « Étoile du matin. » — Elle enfanta sans gémissements ni douleur, et là où l'enfantement ne fut point précédé de la volupté, la douleur ne marche pas comme une suite nécessaire. Rupert le disait dans son VIII^e livre *sur Saint Jean* : « Il est évident que la douleur ne put pas exister à cet enfantement, puisque la virginité et la pureté y présidèrent. » Nous en parlerons plus longuement à l'invocation suivante. — Elle enfanta sans les souillures ordinaires de l'enfantement. Ce sang superflu et dégoûtant que les mères répandent en pareil cas, Marie ne le répandit point. Elle avait conçu sans l'intervention de l'homme, elle enfantait sans corruption, sans blessure, sans douleur. Le Christ a été

grâce devant Dieu. » On peut, de plus, observer, avec saint Alphonse de Liguori ¹, qu'un axiome théologique, cher aux serviteurs de la Vierge, veut qu'on donne à Marie ce qu'il y a de plus élevé. L'Église chante « qu'elle est très-digne de toutes louanges, » et confesse ouvertement son impuissance à la louer dignement. « De quelles louanges vous exalterai-je ? Je ne le sais. » (*Note du Traducteur.*)

¹ *Genèse*, III, 16. — ² *Matth.*, I, 20.

¹ *Les Gloires de Marie*, n^o 4, chap. v, § 1^{er}.

conçu et enfanté non point dans le péché, mais dans l'esprit de sainteté. Or, ce sang et ces souillures de l'enfantement sont l'effet, la peine et les indices de la volupté. Ce qui est conçu avec honte et confusion, est enfanté avec douleur et purifié avec une sorte d'horreur. Mais la bienheureuse Vierge Marie avait conçu sans volupté; elle enfanta sans douleur. Elle n'avait donc point de souillures à purifier ¹.

Cela nous est enseigné par des Pères très-sérieux au 6^e Concile ², selon le rapport de Sophronius dans son Épître : « L'enfantement de la Vierge fut incorruptible, parce qu'il s'acheva sans écoulement sanglant ni autre semblable misère. » Saint Épiphane, dans son ouvrage *Contre les hérésies*, nous apprend la même chose, quand il dit : « Jésus naquit par les voies ordinaires sans sujet de confusion, sans souillures et sans taches. » Saint Grégoire de Nazianze est du même avis, quand il dit, dans son XI^e Discours : « Le Fils de Dieu naquit de la Vierge sans souillure. Il n'y a rien de souillé là où Dieu se trouve. » Saint Augustin, dans son livre *des Cinq hérésies* ³ : « Insensé ! d'où proviendraient en cette Vierge-Mère des souillures, puisqu'elle n'a point eu de commerce charnel ? D'où proviendraient ces souillures, puisqu'elle a conçu sans volupté et enfanté sans douleur ? » Saint Zénon, évêque de Vérone, dans son III^e Sermon *sur la Nativité* : « Quand la Mère du Sauveur mit au monde ce fruit sacré, elle ne fut point couverte de pâleur et anéantie par la souffrance. L'enfant ne fut point souillé par sa Mère. Il ne pouvait rien avoir de souillé en lui Celui qui venait purifier les péchés, les souillures et les taches du genre humain. » Saint Ildefonse, dans son III^e Sermon *sur la Purification* : « La Vierge fut d'autant plus exempte de la corruption de la volupté, des douleurs du corps et des souillures d'ignominie, qu'elle était plus remplie de grâce et plus incorruptible. »

III. — Les deux cents Pères réunis au Concile *in Trullo*, approuvé par le 7^e Concile ⁴, nous donnent le même enseignement quand ils réprouvent les cérémonies que certaines personnes avaient imaginées en

¹ Chacun de nos lecteurs appréciera avec quelle réserve de semblables considérations doivent être portées dans la chaire chrétienne à une époque où la délicatesse du langage s'exagère en proportion de la corruption des mœurs. (*Note du Traducteur.*)

² Actes, xi. — ³ Hérésie v^e. — ⁴ Art. 7.

l'honneur des secondines de la sainte Vierge. Voici du reste ce qu'ils règlent au 79^e canon : « Quelques-uns ont coutume, le lendemain de la sainte naissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, de faire cuire la fleur de la farine de froment et se la partagent, sous prétexte d'honorer les secondines de la très-pure Vierge Marie. Nous ordonnons qu'à l'avenir les fidèles s'abstiennent d'un pareil abus. Ce n'est point là un honneur pour la Vierge, car elle a enfanté dans sa chair le Verbe d'une manière qui ne peut être racontée ni comprise. » Peu après, ils ajoutent : « On ne peut définir, mesurer et décrire, sur les règles communes, l'inénarrable enfantement de la Vierge qui enfanta d'une manière mystérieuse et indescriptible. »

IV. — L'Évangile nous fournit un témoignage assez clair en faveur de cette vérité. Marie, est-il dit dans *saint Luc*¹, « enfanta son Fils premier-né, l'enveloppa de langes et le coucha dans la crèche. » Ces paroles insinuent assez clairement qu'il n'est intervenu à cet acte aucun concours, aucune purification, parce qu'elle n'était point nécessaire. Saint Thomas d'Aquin est du même sentiment et il cite² le texte suivant de saint Jérôme, dans son livre *contre Helvidius* : « Ici point de sages-femmes, nul soin rendu par des mains serviles et exercées ; elle est mère et sage-femme en même temps. Elle enveloppe son enfant de langes, nous dit l'auteur sacré, et le pose dans la crèche. Cette parole suffit à montrer les folies des livres apocryphes. » Or, ces interventions et ces concours eussent été nécessaires si la sainte Vierge eût été soumise aux souillures des enfantements ordinaires. Il faut donc croire que la bienheureuse Vierge Marie a enfanté le Sauveur du monde sans nulle tache et sans souillures, à la différence de presque tous les enfants. Le divin Sauveur était pur, net et brillant comme un rayon de soleil. Saint Vincent Ferrier, religieux de notre Ordre, dit, dans son *Sermon pour Noël*, que le corps du Christ naissant était resplendissant de lumière : « Quand le Christ naquit, dit-il, son corps brilla d'un vif éclat, comme le soleil quand il se lève ; la nuit se changea en un splendide midi qui éclaira la grotte. » Sainte Brigitte raconte la même chose dans ses *Révélations*³.

¹ II, 7. — ² III^e Part., quest. xxxv, art. 6, ad 3. — ³ Liv. VII, chap. xxi.

V. — Voilà pourquoi il faut ne lire qu'avec réserve la lettre XXII^e de saint Jérôme à Eustochium, dans laquelle, parlant du Fils de Dieu venant de naître, le grand Docteur écrit qu'il était sorti tout sanglant du sein de sa Mère. « Le Fils de Dieu, pour notre salut, est devenu fils de l'homme; il attend neuf mois dans son sein avant de naître; il supporte cet ennui et naît tout ensanglanté. » Ces derniers mots ne doivent être lus qu'avec réserve. Ce n'était point le sang ordinaire et impur qui souille les enfants à leur naissance, c'était le sang très-pur qui entretenait en Marie et dans son Fils la vie humaine. Ou bien encore, le divin Enfant a été ensanglanté *sanguine*, qui *ex præcisione umbilici defluxit. Licet enim Christus nascendo nullam Matri intulerit corruptionem, umbilicarem tamen nervum secum attulit, sicut cæteri infantes, ex cujus præcisione modicus sanguis defluxit, qui eum cruentavit.*

Or, il n'y a rien d'inconvenant à ce qu'il soit venu au monde ainsi ensanglanté, puisqu'il en est sorti en mourant couvert de son sang. Cela n'empêcha point la splendeur dont il est dit que sa naissance fut entourée; car, aujourd'hui encore, dans le Ciel, puisqu'il conserve les plaies sanglantes des clous et de la lance, elles sont plus brillantes que le soleil. Et pourtant, cette clarté est différente de la première : c'est la clarté du corps glorieux; tandis que l'autre ne l'est pas.

Voilà ce que j'ai cru pouvoir dire pour accorder les dires de saint Vincent et de saint Jérôme. Mais, en semblable matière, pas plus qu'en aucune autre, je ne voudrais préférer mon sentiment à celui d'autrui. Dans une question aussi peu résolue, je laisse le lecteur libre d'embrasser le sentiment qui lui paraîtra le plus vraisemblable.

VI. — Saint Vincent et sainte Brigitte admettent comme pieuse l'opinion que saint Bonaventure¹ a émise, d'après une révélation faite à un Saint de son Ordre, à savoir : que « la sainte Vierge lava de son lait virginal le corps de son Fils naissant. » Pour en avoir une quantité suffisante, il aurait fallu un miracle. Or, il ne faut pas sans raison inventer des miracles quand l'Écriture ou la tradition ne nous en fournit aucun souvenir.

¹ *Méditations sur la Vie du Christ*, chap. vii.

Je ne saurais pas davantage admettre l'opinion de notre Cajetan, écrivant sur cet admirable enfantement¹. Il dit que Notre-Seigneur, à peine né, fut lavé par les Anges, afin de dispenser les mains de la sainte Vierge de cette œuvre vulgaire et de laisser à son âme le loisir de s'unir davantage à la joie divine qui la fécondait. Il n'est pas permis de voir rien de vulgaire en cet admirable enfantement, et on ne voit pas pourquoi des mains virginales auraient dû y être dispensées de quoi que ce soit. Ce ministère sublime que la sainte Vierge aurait exercé à l'égard du Fils de Dieu naissant, loin de pouvoir empêcher sa contemplation, l'aurait fait jouir davantage de cette grande joie, sans compter qu'à ce moment il était plus expédient de s'appliquer à ce ministère que de songer à la contemplation.

VII. — A plus forte raison faut-il rejeter le sentiment d'Abulée, qui, « super caput. II *Levitici*² (quæst. 2, 3, 4 et 13), naturam partus spectans putat sanguinis et secundinarum effusionem in illo sanctissimo partu adfuisse. Unde enim sanguis ille esset, salva fide, imaginari non potest. Sanguis in aliorum partu ex divisione secundinarum profluit. At in partu Virginis nullam ruptionem, nullam divisionem genitalium meatuum fuisse, sed clauso utero Virginis Christum in hunc mundum exisse fides docet. Nec etiam secundinæ effluere poterant, quia hæc cum sint corpus densum ac durum, non poterant ex utero Virginis exire absque ruptione claustris vaginalis, sine miraculo penetrationis, quod fingere sine ratione, vel auctoritate nefas est. Ut igitur partus Virginis omni ex parte purissimus evincatur, et Mariæ virginitas et integritas salva ostendatur, credendum est, beatam Mariam Virginem in suo sacratissimo partu nullum sanguinem, nec secundinas emisisse, sed ejus partum, Christique nativitatem purissimam sine ullis sordibus, sine fluxu sanguinis perfectam fuisse.

VIII. — « Sed hic statim gravis se offert difficultas. Fateri necesse est, Christi corpusculum in utero Matris intra membranas fuisse conceptum, et illis involutum, alias nec naturalem statum habuisset in utero Matris, nec naturali modo potuisset alimentum exsugere, fetus

¹ III^e Part., quest. xxxv, art. 6.

² Inutile de faire remarquer au lecteur les motifs de la réserve qui nous empêche de traduire ces paragraphes et les suivants. (*Note du Traducteur.*)

enim per umbilicum secundinis copulatur, per quas sugit sanguinem a matre, unde secundinæ venis plenæ sunt. Unde si Christi corpusculum his membranis caruisset, ali naturaliter non potuisset. Insuper non potuisset nec excrementa emittere, nec ab externis alterationibus tueri; ad quæ munia hujusmodi membranæ, quæ vulgari appellatione secundinæ dicuntur, a natura datæ sunt. Si igitur Christi corpusculum, quamdiu fuit in utero Matris, his secundinis fuit involutum, necesse fuit tempore nativitatis eas rumpi, vel alio modo, Christum ab eis expoliari. Cum autem necessarium fuerit, beatam Virginem extra corpus suum illas emittere (erant enim jam superfluæ, et quasi excrementa quædam), sequitur, sanguinis profluvium ex beatam Virgine promanasse, cum emissioni secundinarum sanguinis emissio necessario conjuncta sit, sanguinis inquam, qui ad nutrimentum prolis illic fuerat congregatus.

« Hæc difficultas multorum ingenia torsit. Quibusdam visum est, Christi conceptionem factam fuisse absque illis membranis, quæ alio vocabulo secundinæ dicuntur. Id enim fieri potuisse existimarunt, tum quia miraculose Spiritus Sancti virtute Christus conceptus est, tum quia cessasse videtur eorum necessitas. In naturali enim conceptione membranæ sive secundinæ formantur ex impuro sanguine matris, in quibus vis seminis latet, ut ita paulatim fetus formetur : hoc autem locum non habuit in Christi conceptione, quæ momento perfecta est, absque semine, et absque impuro sanguine Matris. Hæc satis argute dicuntur, sed non sufficienter ; si enim Christi conceptio facta est absque illis membranis, aut secundinis, unde alimentum naturale esset sacro illi fetui ? unde tuitio ab externis alterationibus ? quo excrementorum emissio ? Certe corpus Christi naturaliter non poterat non habere aliqua excrementa : oportuisset igitur vel illa injicere in matricem Virginis, quod nec decebat, neque est ordini naturæ consentaneum ; vel certe fieri miraculose debuit, ut alia via resolverentur : et ita oportuisset fieri multa miracula. Ne igitur sine necessitate miracula congeremus, dicendum est, Christum conceptum fuisse membranis involutum, et ita habuisse in utero Matris statum omnino naturalem, sed tempore nativitatis exuisse membranas illas, non eas rumpendo, sed miraculose penetrando, uti et virginalia claustra. Se-

cundinas autem seu membranas illas cum omni sanguine, et excrementis in illis conclusis non fuit necesse in lucem hanc prodire post Christum natum, sed divina virtute fieri potuit, ut vel in aliam materiam resolverentur, vel alio miraculoso modo in alium convenientem locum transferrentur. Decuit enim ut sicut Christus nascendo non fuit Matri alicujus doloris causa, ita nullam ei corporalem immunditiam, aut indecentiam afferret. »

C'est ce qu'a enseigné avant nous le savant Suarez ¹. Nous préférons citer ingénument ceux dont nous mettons les ouvrages à profit.

IX. — Telle a donc été la pureté de la sainte Vierge dans cet admirable enfantement par lequel elle mit au monde le Sauveur. Il nous reste à examiner la question de savoir :

154^e CONFÉRENCE

AN BEATA VIRGO HABUERIT PER DETERMINATA TEMPORA FLUXUM MENSTRUORUM, SICUT ALIÆ MULIERES.

SOMMAIRE. — 1. Réserve de l'auteur. — 2. Nature de la question. — 3. Sentiment de Tostat. — 4. Sa fausseté. — 5. Réponse aux objections. — 6. Conclusion.

I. — La sainte modestie nous fait un devoir de ne traiter qu'avec une extrême réserve cette question, indispensable pourtant au commencement de nos études sur la pureté corporelle de la bienheureuse Vierge Marie. Nous ne pouvons, à cause de cela, nous en abstenir complètement, voulant faire éclater dans toute sa splendeur ladite pureté. Les plus graves Docteurs l'ont traitée, et le Docteur angélique lui-même ².

II. — « *Menstrua sunt superfluis sanguis mulieris, quem natura quasi impurum et noxium expellit. Dictaque sunt menstrua a circuitu mensis, vel lunæ, eo quod singulis mensibus, mulieribus jam ad concipiendum adultis, natura illum ejicit ut purgamentum seu excrementum. Hæc et muliebria dicuntur, quia sola mulier animal menstruale est. Hic cruor præterquam quod impurus est, noxius quoque dicitur; nam retentus graves in feminis efficit ægrotudines, ejus contractu fru-*

¹ III^e Part., quest. xxxv, disp. xiii, sect. 2. — ² III^e Part., quest. xxxi, art. 53.

ges non germinant, musta acescunt, herbæ moriuntur, arbores fetus amittunt, ferrum rubigine corrumpitur, aera nigrescunt. Si quid canes inde ederint, in rabiem efferuntur, et alia effecta producit, quæ refert Guarinus Veronensis verbo *Menstruum*. Hæc referre placuit, ut tam horrendum sanguinem in Virgine purissima nemo imaginari audeat.

III. — « Abulensis enim, super *Leviticum* (cap. XII, quæst. 13, 14, 15), summo studio probare contendit, Beatam Virginem Dominam Nostram determinatis temporibus fluxum menstruorum, sicut aliæ mulieres passam fuisse. Idque deducit primo, quia et illa erat vera mulier, ut aliæ, et habebat potentiam generativam, per quam trahebatur materia ad locum potentiæ generativæ, ut esset apta ad formationem fetus. Cum autem materia illa digereretur, necessario separari debuit ab illa impuritas aliqua, et illa impuritas est sanguis menstruus, qui non retinebatur in corpore Dominæ nostræ, alias causasset in ea graves ægritudines, itaque emittebatur. Secundo, quia sequeretur quod corpus Christi fuisset de materia minus pura, quam corpora aliorum hominum, quæ de sanguine purissimo, a quo secernitur ille, qui per menses emittitur, formantur. Si igitur in Domina Nostra impuritates illæ mansissent, jam materia corporis Christi minus pura fuisset, quam aliorum, quod est absurdum. Tertio, si in Virgine ista negaremus, a fortiori negare deberemus alias superfluitates, quas natura quotidie expellit.

IV. — « At animus pietate imbutus refugit credere in Matre purissima sanguinem adeo impurum, pestilentem ac virulentum. Quare moderni theologi probabilissime tenent beatam Virginem nunquam passam esse menstrua muliebria. Licet enim sanguinem menstruum habuerit, qui fuit materia corporis Dominici nutricavit, et alitura jam in utero viventis, illa tamen excrementa sordida ac virulenta, quæ natura ex aliis feminis menstruatim ejicit, beata Virgo non habuit; ea enim a generandi potentia fomite peccati ardente excitantur, unde in statu innocentiae non fuissent. Cum autem beata Virgo Maria tam ante, quam post conceptionem Filii fomite et omni carnis concupiscentia, ac rebellionem caruerit, indubie credendum est, eam menstruas fluxiones passam non fuisse, præsertim cum illæ sint peccati effectus, et pœna quædam, a quibus beata Virgo immunis fuit, ut paulo superius proba-

vimus. Inveniuntur etiam apud nos feminæ quæ menstrua non habent, sed hoc infirmitatis est, et morbi causa. Ante pubertatem etiam et in senio muliebria non sunt. Quod ergo impubertas, et senium, et infirmitas in aliis efficiunt, id divina quædam gratia in Virgine pubere et juvene, salva sanitate, effecit, ut esset purissima ex omni parte; in qua totius munditiæ, et sanctitatis Auctor novem mensibus corporaliter habitavit.

V. — « Rationes Abulensis facili negotia diluuntur. Concedimus beatam Virginem veram mulierem fuisse, potentiam generandi, nec non materiam in constitutionem, et corporationem divini fetus, et ad ejus jam geniti nutritionem, et alituram habuisse. Sed ab illa materia nulla impuritas separari potuit, quia in illo sacro corpore peccati fomes et concupiscentia non regnavit. Hinc corpus Christi de sanguine beatæ Virginis formatum fuit, quia sanguis illius nullam impuritatem, seu immunditiam unquam habuit.

« Nec est par ratio de aliis superfluitatibus quas natura expellit, illa enim sunt pure naturalia, et in statu innocentia fuissent; at fluxus menstruorum ex fomite ortum habet, estque peccati effectus, et pœna quædam. Vide Toletum super Luc, cap. II, adnot. 35 in fine. »

VI. — Voilà donc quelle a été la pureté corporelle de la bienheureuse Vierge Marie. Elle lui convenait, puisqu'elle devait mettre au monde l'Auteur même de la sainteté et de la pureté, Jésus-Christ, Notre-Seigneur, à qui soient, de concert avec le Père et le Saint-Esprit, louange, honneur, gloire, actions de grâces et domination dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

155^e CONFÉRENCE

PUISQUE NOTRE-DAME ÉTAIT TRÈS-PURE, COMME CELA VIENT D'ÊTRE PROUVÉ,
POURQUOI EST-ELLE ALLÉE AU TEMPLE POUR SA PURIFICATION ?

SOMMAIRE. — 1. Le fait. — 2. Motifs de surprise. — 3. Désirs de pureté. — 4. Esprit d'obéissance. — 5. Comment il faut user des dispenses. — 6. Conclusion.

I. — L'Évangéliste saint Luc atteste que Notre-Dame est allée au Temple afin d'y être purifiée : « Le temps de sa purification étant

accompli ¹. » Quelques-uns ont rapporté le pronom *sa* à Jésus, mais l'Église le rapporte à la bienheureuse Vierge Marie. Dans les missels, on lit : « Le temps de la purification *de Marie* étant accompli, » et c'est là la version légitime et vraie, comme le cardinal Tolet l'a prouvé par de nombreux arguments dans son *Commentaire sur saint Luc* ². Plusieurs commentateurs ont fait cette même démonstration.

II. — Mais ici la surprise s'empare de notre esprit. Quelle sorte d'impureté a-t-il pu y avoir dans la Vierge? Quelle impureté peut-on non-seulement trouver, mais même concevoir dans la source de pureté? On ne purifie que ce qui est impur; on ne lave que ce qui est souillé; on n'essuie que ce qui est taché; on ne nettoie que ce qui est sale. Or, dans la sainte Vierge, il n'y avait rien d'impur, de souillé, de taché ni de sali. Elle était pure de toute pensée coupable, exempte de toute parole mauvaise, innocente de toute œuvre de mal. De même encore, Notre-Dame était exempte de toute tache originelle, de toute faute mortelle, de tout péché véniel, comme nous l'avons déjà démontré plus haut. En outre, rien de brillant, de splendide, de pur, qui ne resplendisse dans cette glorieuse Vierge. Pourquoi donc sa purification? C'était, direz-vous, à cause du précepte de la loi, inscrit au *Lévitique* : « Si une femme, ayant usé du mariage, enfante un mâle, elle sera impure pendant sept jours... et elle demeurera encore trente-trois jours pour être purifiée des suites de ses couches ³. » Mais cette loi avait été faite à cause de l'impureté matérielle résultant de l'enfantement, comme on le voit clairement au 7^e verset : « Et le prêtre priera pour elle et elle sera ainsi purifiée des suites de ses couches. » Or, la sainte Vierge n'a point commis d'impureté dans son enfantement; elle a conçu en demeurant vierge; elle a enfanté sans cesser d'être vierge; elle est restée vierge après l'enfantement.

« Fluxum sanguinis, qui naturaliter contingit in puerperio, non habuit; quia sine ulla corruptione, sine ruptura, seu vulnere Christum peperit, ut paulo inferius probabimus. Deinde sanguis hic et sordes puerperii sunt effectus, pœna, et indices libidinis. Quod enim concipitur turpi cum amore. hoc paritur cum dolore, purgatur cum fœtore.

¹ II, 22. — ² II, 34. — ³ XII, 2, 4.

Sed Domina Nostra sine libidine concepit, sine dolore peperit, nihil igitur immundum habuit quod purgaret. »

D'où il suit que Marie n'était point sujette à cette loi.

Bien plus, elle exempte formellement la sainte Vierge de l'obligation de se faire purifier. Ce n'est point sans une particulière inspiration du Saint-Esprit que Moïse, le législateur, a mis cette restriction conditionnelle *si*, disant : « Si une femme, ayant usé du mariage, enfante un mâle. » Il indiquait clairement ainsi que cette loi ne concernait pas la femme qui concevrait en dehors des conditions ordinaires. C'est une remarque faite par Origène ¹, par Rupert ², par Eusèbe Émissène, par saint Éloi et par saint Thomas ³.

Saint Bernard l'apprécie en ces termes dans son III^e Sermon *sur la Purification* : « Ne pensez-vous pas que Moïse eut peur, en disant simplement : « Toute femme qui mettra un fils au monde sera impure, » de passer pour blasphémer contre la Mère du Sauveur, et que c'est pour cela qu'il ajoute ces mots : « Toute femme devenue grosse des œuvres d'un homme ? » S'il n'avait pas prévu qu'une vierge concevrait un jour sans le secours de l'homme, pourquoi aurait-il parlé de celles qui conçoivent par ce moyen ? Il est donc évident que la loi de Moïse ne regardait pas la sainte Vierge, car elle n'a pas mis au monde un fils conçu par l'opération d'un homme. »

Notre saint Docteur, expliquant le texte de saint Luc, dit expressément : « L'Évangéliste a une intention évidente lorsqu'il dit : « Quand le jour de sa purification fut arrivé selon la loi ; » car par elle-même Marie n'avait pas besoin de purification ⁴.

Pourquoi donc se fait-elle purifier ? Pourquoi obéit-elle à une loi qui ne la regardait point, elle qui avait enfanté le Maître de la loi, elle qui est au-dessus de la loi et que le législateur même avait exceptée ?

Je pense que Notre-Dame l'a fait dans un désir de pureté plus parfaite et dans un esprit d'obéissance aux observances légales.

III. — J'ai dit d'abord dans un *désir de pureté plus parfaite*. La Vierge Mère de Dieu était très-pure, très-nette, très-immaculée ; elle l'emportait en blancheur sur la neige, elle l'emportait sur les Anges en

¹ Homélie VII, *sur le Lévitique*. — ² Liv. II, *sur le Lévitique*. — ³ III^e Part., quest. XXXVII, art. 4, *ad 2*. — ⁴ *Ibid.*

pureté. Mais il est de l'essence de la pureté, comme de toute justice et de toute vertu, que plus on la possède et plus on en désire, comme la Sagesse l'a dit d'elle-même : « Ceux qui me mangent auront encore faim, et ceux qui me boivent auront encore soif ¹. » Voilà pourquoi la sainte Vierge, quoiqu'elle fût très-pure, ne s'imposait aucune limite dans l'acquisition de la pureté, ne se constituait aucun terme dans l'accroissement de la perfection. Plus elle était pure, plus elle avançait en pureté.

Il y a cette différence entre les bons et les méchants, que les bons montent toujours. « Le juste ne se croit jamais arrivé au sommet. Il ne dit jamais : « C'est assez. » Il a toujours faim et soif de la justice. S'il vivait toujours, il s'efforcerait de devenir toujours plus juste, car il emploie tous ses efforts à marcher du bien au mieux ². Les méchants, au contraire, descendent sans cesse : les uns croissent toujours et les autres décroissent toujours en justice. Les *Proverbes* disent à ce sujet : « Le sentier des justes est comme un soleil resplendissant. Il croît jusqu'à son midi ³. » La lumière du soleil devient plus brillante à mesure qu'elle tend vers son midi; ainsi les justes, à mesure qu'ils avancent dans la vie, s'appliquent davantage à l'acquisition de la vertu. Voilà pourquoi le Prophète royal a dit des justes : « Ils iront de vertu en vertu ⁴, » jusqu'à ce qu'ils arrivent au sommet de la perfection. Quant aux méchants, les *Proverbes* ajoutent : « Le sentier des impies est ténébreux ⁵. » En effet le pécheur, en continuant de pécher, en arrive à ce degré d'aveuglement que le péché ne lui semble plus péché, et plus il vit dans cet état plus il décroît et s'obscurcit jusqu'à perdre toute lumière. Notre-Dame fut très-pure et très-sainte, et voilà aussi pourquoi elle désirait beaucoup la sainteté et la pureté. Si la justice et la pureté n'ont point de limites en cette vie, selon le texte de l'*Apocalypse* : « Que celui qui est juste se justifie encore, et que celui qui est saint se sanctifie encore ⁶, » la soif de la perfection et de la pureté ne peut non plus être jamais éteinte.

Voyez combien fut ardent ce désir d'une pureté plus grande dans la sainte Vierge. Elle n'est point soumise à la loi, et elle obéit à la loi,

¹ *Ecclésiastique*, xxiv, 21. — ² ccliii^e Lettre. — ³ iv, 18. — ⁴ Ps. lxxxiii, 7. — ⁵ iv, 19. — ⁶ xxii, 11.

elle lui obéit promptement, elle va où son cœur la pousse et non où Moïse la force d'aller. Elle va, prodiguant son honneur; elle ne considère point qu'elle sacrifie ainsi sa gloire et celle de son Fils. On ne saura donc pas qu'elle a conçu par l'opération du Saint-Esprit, qu'elle a enfanté en dehors des lois ordinaires. Que faites-vous, ma sainte Mère, ma douce Souveraine? On pensera que vous avez conçu votre Fils, l'homme-Dieu, par les moyens vulgaires et non par l'opération du Saint-Esprit! Si vous n'avez aucun souci de ce que les hommes diront de vous, prenez garde au moins de faire injure à votre Fils en obéissant à cette loi, de lui infliger une tache, d'offenser votre virginité et sa divinité revêtue d'un corps humain!... Rien de tout cela n'arrête en Marie le désir d'une plus grande pureté. Virgile s'écriait autrefois : « A quoi ne portes-tu pas les cœurs des hommes, soif détestable de l'or ¹? » En voyant cette soif de pureté en Marie; je serais tenté de m'écrier : « A quoi ne portes-tu pas le cœur de l'homme, soif inextinguible de la pureté? »

Le récit sacré nous raconte ce que la soif a fait faire à David². David désira l'eau du lac et dit : « Oh ! si quelqu'un me donnait à boire de l'eau de la citerne qui est à Bethléem, auprès de la porte ! » Aussitôt trois vaillants hommes passèrent au travers du camp des Philistins, et allèrent puiser de l'eau dans la citerne de Bethléem, qui est auprès de la porte, et l'apportèrent à David. Mais David n'en voulut point boire, et il l'offrit au Seigneur en disant : « Dieu me garde de faire cette faute ! Boirais-je le sang de ces hommes, et ce qu'ils ont acheté au péril de leur vie? » Ce que ces vaillants guerriers firent pour la soif de David, Notre-Dame l'a fait pour satisfaire sa soif de pureté.

IV. — J'ai dit ensuite dans un esprit d'obéissance aux observances légales. Cette Vierge très-pure, cette Mère très-chaste, n'était point soumise à la loi mosaïque. Elle n'y était point soumise, dis-je, absolument et nécessairement, en vertu des termes de la loi ni d'après l'intention du législateur, comme nous l'avons démontré. Elle n'y était tenue que sous certains rapports, accidentellement et par convenue :

¹ *Énéide*, III. — ² II^e Livre des Rois, XXIII, 15.

- 1° Pour se rendre semblable à son Fils ;
- 2° Pour nous donner un exemple d'humilité et d'obéissance ;
- 3° Pour cacher au démon le mystère de son admirable enfantement ;
- 4° Pour ne pas fournir aux Juifs matière à scandale.

1° *Pour se rendre semblable à son Fils.* — Quoiqu'il ne fût pas soumis à la loi, le Christ a voulu subir la circoncision et les autres charges légales, afin de donner un exemple d'humilité et d'obéissance, et d'ôter aux Juifs toute occasion de calomnie, comme nous l'enseigne le Docteur angélique ¹. Cette Mère très-prudente et très-chaste savait cela. Voilà pourquoi, voulant se conformer en toutes choses à son Fils, elle a volontairement subi la loi de la purification, tout comme lui, quoique n'étant pas tenu à la loi mosaïque, obéissait néanmoins à cette loi. Le doux saint Bernard méditait ces choses, quand il disait dans son III^e Sermon *sur la Purification* : « C'est vrai, ô Vierge bienheureuse, oui, il n'y a pour vous aucun motif de vous purifier, aucun besoin de purification. Mais votre Fils avait-il besoin d'être circoncis ? Soyez donc parmi les femmes comme l'une d'entre elles, puisque votre Fils a été comme l'un de nos enfants. »

2° *Pour nous donner un exemple d'humilité et d'obéissance.* — D'humilité, dis-je, parce que celui qui est vraiment humble n'ambitionne pas la louange humaine ; il ne se montre à personne ; il veut être regardé comme peu de chose, il cache ses mérites ; il hait la distinction plus qu'un chien et un serpent. Voilà quelle règle la glorieuse Vierge a suivie de point en point, puisqu'elle n'évite pas la compagnie de toutes les mères ordinaires, puisqu'elle se rend avec elles au Temple pour y être purifiée et offrir son petit présent. Considérant et pesant ces choses dans son âme, le dévot saint Bernard ajoute : « Ne vous semble-t-il point que Marie aurait pu protester dans son cœur et s'écrier : « Qu'ai-je besoin de purification ? Pourquoi m'abstiendrais-je d'aller « au Temple, moi dont le sein que l'homme n'a point touché est devenu « le temple du Saint-Esprit ? Pourquoi enfin ne pourrais-je entrer dans « le Temple, étant la Mère du Seigneur même du Temple ? Dans cette

¹ III^e Part., quest. xxxvii, art. 4.

« conception, il n'y eut rien, absolument rien d'impur, car le fruit de
 « mes entrailles est la source même de la pureté, et n'est venu que pour
 « laver la souillure des péchés. Qu'est-ce que la purification purifiera
 « en moi, qui suis devenue parfaitement pure par mon enfantement
 « immaculé¹? » La Vierge très-humble ne pense à aucune de ces
 choses, pour ne pas paraître faire parade de ses mérites, tirer vanité
 de sa grandeur, s'exalter au-dessus des autres, se montrer à autrui.
 Cet exemple nous recommande l'humilité et la modestie; il nous en
 propose un modèle à imiter.

Marie nous donne aussi un exemple d'obéissance. « L'homme vrai-
 ment obéissant, dit encore saint Bernard dans son *Traité du précepte
 et de la dispense*, ne connaît pas les retards; il ne renvoie jamais au
 lendemain; il ignore ce que c'est qu'un délai; il devance les ordres; il
 tient ses yeux prêts à voir, ses oreilles prêtes à entendre, sa langue
 prête à répondre, ses mains prêtes au travail, ses pieds prêts à mar-
 cher; il se recueille ainsi tout entier en lui-même, afin d'obéir aussitôt
 aux ordres qui lui seront donnés. » Toutes ces choses, la sainte
 Vierge les observa exactement à sa purification. Dès que le temps fut
 accompli, elle ne chercha point de prétextes à retard, elle ne prolongea
 point le temps de se rendre à Jérusalem, mais, « dès que le temps de
 sa purification est accompli, » comme dit l'Évangéliste, elle se dispose
 à partir, elle se rend au Temple et y remplit les purifications ordi-
 naires.

« L'homme vraiment obéissant, dit le bienheureux Albert le
 Grand², n'attend jamais l'ordre exprès; dès qu'il connaît et sup-
 pose avec sécurité la volonté de son supérieur, il l'accomplit avec
 empressement à l'égal d'un ordre. » La sainte Vierge n'attendait pas
 d'ordre; elle considéra la volonté de Dieu et se rendit au Temple pour
 y être purifiée. Bel et admirable exemple d'obéissance!

Saint Grégoire admire l'obéissance de Samuel qui, recevant à tant
 de reprises l'ordre de se lever et de se recoucher, ne dit rien autre
 chose que : « Me voici, » ou : « Je suis là³. » Mais combien plus
 admirable est l'obéissance de la Vierge Mère de Dieu qui, n'étant

¹ *Loc. cit.* — ² *Livre des Vertus.* — ³ III^e *Livre des Rois*, III, IV et XVI.

réveillée par aucune voix, sur la seule impulsion de l'exemple de son Fils, obéit à la loi divine !

On loue l'obéissance d'Abraham qui, pour obéir à Dieu, voulut immoler son fils unique. Le Saint-Esprit le fait remarquer : « Abraham donc, se levant de nuit ¹ ; » il n'attendit pas le matin, mais tout aussitôt, pendant la nuit, avant le lever du jour, il se dispose à accomplir l'ordre du Seigneur, malgré ce qu'il avait de dur. Combien plus digne de louanges est Notre-Dame qui, sans avoir reçu aucun ordre, accomplit la volonté divine !

Dieu cherchait un jour qui il enverrait à Jérusalem pour prêcher, disant : « Qui enverrai-je et qui de nous ira ? » Isaïe l'ayant entendu et comprenant la volonté de Dieu s'offrit à être envoyé, disant : « Me voici, envoyez-moi ². » Ainsi l'auguste Vierge, sachant la volonté de Dieu, s'offrit sans délai à aller au Temple pour y être purifiée, et elle se mit en route sans retard.

Les animaux sacrés, que vit le prophète Ézéchiel ³, avaient les pieds droits et ailés, afin de symboliser leur disposition et leur promptitude à accomplir les ordres de Dieu. La très-sainte Vierge, elle aussi, a toujours eu les pieds droits et ailés : droits, parce qu'elle ne s'écarta jamais de la voie des divins commandements et marcha toujours dans la voie droite et royale ; ailés, parce qu'elle était si prompte et si alerte dans l'accomplissement de la volonté divine, qu'elle semblait voler beaucoup plus que marcher aux bonnes œuvres.

On représente dans l'Église les Anges avec des ailes, non point par un caprice des peintres, mais par des raisons fondées sur l'autorité de la sainte Écriture et une tradition très-vraie, comme l'a noté l'antique théologien, saint Denys, dans son livre *de la Hiérarchie céleste*, à cause de leur promptitude à exécuter tous les ordres de Dieu. A combien plus forte raison doit-on donner des ailes à la Reine des Anges qui exécute si joyeusement, si promptement, si vite, la volonté de Dieu ? La sainte Vierge nous a donc donné un bel exemple d'humilité et d'obéissance.

3° Pour cacher au démon le mystère de l'Incarnation et de l'admirable

¹ Genèse, xxii, 3. — ² Isaïe, vi, 8. — ³ 1, 7.

enfantement. — Cette raison a été mise en avant par Cassien ¹. « Il convenait, dit-il, qu'elle se soumit à la loi de la purification, afin de confondre le démon, afin que la divinité du Christ et la virginité de la bienheureuse Marie lui fussent cachées et qu'il ne suscitât point d'entraves à la rédemption humaine. » Notre-Dame scella donc avec de nouveaux sceaux de secrets le mystère de l'incarnation et son admirable enfantement, lorsqu'elle alla au Temple pour y être purifiée à la manière des autres mères.

4^e Pour ne point fournir aux Juifs matière à scandale. — Si la Vierge Marie eût enfanté le Christ dans un désert, sans autres témoins que Dieu et Joseph, elle n'eût aucunement été liée par les lois de la purification, puisque les termes mêmes du décret l'en exemptaient et qu'elle était exemptée par le législateur. Mais comme c'était un fait public et notoire qu'elle avait enfanté; comme on ne pouvait pas publier les preuves de l'intervention de la divinité, de la conservation de sa virginité dans la conception et l'enfantement; comme personne n'aurait cru la Vierge si elle l'avait dit et comme il aurait fallu le témoignage d'un Ange ou un miracle manifeste pour le prouver, Marie se soumit à une loi qui ne la concernait pas. De plus, parce qu'elle savait qu'il ne faut pas toujours provoquer les miracles, Marie crut nécessaire de suivre la voie commune, de demeurer chez elle, à la manière des autres mères, pendant quarante jours, de ne point toucher les choses saintes, de venir au Temple, comme les autres, au temps fixé, afin d'éviter le scandale du prochain qui ignorait sa virginité et le miracle de sa maternité.

Bosquier dit à ce propos : « La sainte Vierge avait un droit, mais la preuve de ce droit faisait défaut. De peur donc que le peuple ne la regardât comme manquant à la loi et la violant; de peur que, en s'appuyant sur une pareille autorité, on osât y désobéir, la sainte Vierge alla comme les autres au Temple pour y être purifiée. »

V. — Bien des choses sont licites, au for de la conscience, qu'il n'est pas permis de faire au for externe. Il était licite à Jésus-Christ de ne pas payer le tribut, parce qu'il était Fils du Roi éternel; et, cependant,

¹ *Stell.*, liv. XII, § 1^{er}.

lorsque les publicains l'interrogent à l'occasion de la drachme, il dit à Pierre : « Afin que vous ne les scandalisiez point, allez-vous-én à la mer, et jetez votre ligne; et le premier poisson que vous tirerez de l'eau, prenez-le et lui ouvrez la bouche; vous y trouverez une pièce d'argent de quatre drachmes que vous prendrez et que vous leur donnerez pour moi et pour vous¹. » Au for de la conscience, saint Paul, après sa conversion au Christianisme, pouvait licitement manger des viandes défendues par la loi de Moïse. Mais, comme les autres pouvaient se scandaliser de cette conduite, cela ne lui était pas permis au for externe, comme il l'avoue dans la 1^{re} aux Corinthiens : « Si ce que je mange scandalise mon frère, je ne mangerai plutôt jamais de chair, pour ne pas scandaliser mon frère². » — Il y a des cas où il est permis de communier sans s'être confessé, par exemple, lorsqu'il y a manque de confesseur; si l'on ne peut se confesser, à l'approche imminente de la mort³. Mais, pour éviter le scandale, cela est défendu, de peur que d'autres n'en concluent témérairement qu'il est permis de négliger la confession. — Vous avez le privilège de manger du laitage ou de la viande en Carême, de travailler un jour de fête, de lire des livres prohibés; vous ne péchez point en en usant au for intérieur et en secret, mais si vous en usez publiquement là où l'on ne connaît pas votre privilège, vous péchez à cause du scandale. C'est ce que saint Paul assure et affirme d'une manière générale dans l'Épître aux Romains : « Ce n'est pas que toutes les viandes ne soient pures; mais un homme fait mal d'en manger, lorsqu'en le faisant il scandalise les autres⁴. »

VI. — La Vierge Notre-Dame était privilégiée au for interne, mais elle ne l'était pas au for externe, là où les autres pouvaient prendre sujet de scandale. Si, toute jeune comme elle l'était, s'appuyant sur son privilège, elle eût négligé de se rendre au Temple, les maris auraient pu s'étayer sur cet exemple pour refuser à leurs femmes âgées, délicates et faibles, de sortir de leur maison, même après les quarante jours. La tendre Vierge sort donc, elle va au Temple pour y être purifiée, de peur que les autres mères délicates qui passent tant

¹ Matth. xvii, 26. — ² VIII, 13. — ³ Voir Navarrus, xxi, 49, et les autres casuistes. — ⁴ I^{er} xiv 20.

de jours au lit ou dans leur appartement, ne s'appuyent sur son exemple pour demeurer témérairement à la maison et ne pas se rendre au Temple, même après les quarante jours fixés par la loi.

Voilà donc pourquoi Notre-Dame, d'ailleurs très-pure, très-nette, très-immaculée, va au Temple se faire purifier. A son exemple, aimons la pureté, gardons la pureté de l'âme et du corps. Parmi les créatures dites pures, il n'y en a pas de meilleure que la Mère de Dieu. Admirez-la donc, vénérons-la, imitons-la comme un idéal très-beau, très-prudent, très-fidèle, très-imitable, très-pur de toute pureté et de toute perfection. Car, en réalité, il n'y a aucune vertu qui ne resplendisse en cette glorieuse Vierge.

XIV

MATER CASTISSIMA

MÈRE TRÈS-CHASTE

Le chœur fidèle de l'Église a chanté la pureté de l'âme et du corps de la Mère de Dieu. Il commence maintenant à chanter la pureté qui exempte Marie de tout penchant au mal. La chasteté, en effet, c'est la préservation de tout penchant au mal dans l'âme et dans le corps. De là vient que le mot de *chasteté* est tiré du mot latin *castigare* (châtier), parce que la chasteté châtie la concupiscence charnelle et la place sous le joug de la raison, comme l'a remarqué saint Thomas d'Aquin¹. Ainsi donc on dit la Mère de Dieu très-chaste, parce qu'elle a toujours été très-exempte de toute contagion libidineuse, je veux dire de la concupiscence ou volupté de la chair. Elle est TRÈS-CHASTE, la plus chaste de toutes les créatures qu'elle dépasse en intégrité, en pureté, en innocence. C'est pourquoi nous allons exposer :

156^e CONFÉRENCE

COMBIEN LA CHASTÉTÉ DE LA MÈRE DE DIEU EST EXCELLENTE ET D'OU LUI VIENT CETTE EXCELLENCE.

SOMMAIRE. — 1. Le titre de Vierge. — 2. La plus excellente des chastetés. — 3. Supériorité de la chasteté virginale de Marie. — 4. Le vœu. — 5. L'amour de Dieu. — 6. Absence d'opposition. — 7. Les vertus. — 8. Texte de saint Ambroise. — 9. Sublimité du but.

I. — Germain, patriarche de Constantinople, dans son *Discours sur la Ceinture de la Vierge*, a dit, en parlant de Marie : « Mère de Dieu,

¹ 2^e de la 2^e, quest. cxi, art. 1^{er}.

tout en vous est admirable, tout est grand, tout surpasse la portée d'autrui. » Mais cette doctrine s'applique surtout à la chasteté de Marie, chasteté qui lui a fait donner le nom de vierge par une sorte d'antonomase indiquant l'excellence de cette vertu : « Qui donc jamais, dit saint Épiphane ¹, ou à quelle époque a-t-on osé proférer le nom de sainte Marie sans répondre aux questions qu'on lui adressait que c'était le nom de la Vierge? » Les épithètes de ce nom font briller les signes de la vertu. Les justes ont reçu des appellations d'honneur, chacun suivant qu'il lui convenait. Abraham a reçu le titre d'ami de Dieu, et il ne lui sera point enlevé; Jacob celui d'Israël, et il ne lui sera point ôté; les Apôtres celui de *Boanerges* (fils du tonnerre), et ils ne le perdront point; sainte Marie celui de Vierge, et il ne sera pas changé, car elle est demeurée sainte et pure. Elle est donc excellente la chasteté de la Mère de Dieu, qui lui a fait donner le nom de Vierge.

II. — Les théologiens distinguent trois sortes de chasteté : la chasteté conjugale, qui s'abstient des plaisirs charnels défendus et n'use qu'avec modération des plaisirs permis; la chasteté viduale, qui s'en sèvre après les avoir goûtés dans le mariage; la chasteté virginale, qui s'abstient de tous les plaisirs et de toutes les satisfactions de la chair, même licites. Ils ajoutent que cette dernière espèce de chasteté est plus excellente que les deux autres. En effet, la virginité vaut mieux que le mariage, parce qu'elle détourne l'homme des voluptés de la chair, le débarrasse d'innombrables soucis, le rend plus apte aux choses de l'esprit et plus semblable aux Anges. Voilà pourquoi l'Apôtre disait : « On sera plus heureux en demeurant ainsi, ² » dans la virginité. Et quoique le mariage soit plus nécessaire à la société, la virginité est plus nécessaire à l'individu. En effet, par lui-même le mariage remplit la terre et procréé des hommes enfants de colère. La virginité, elle, remplit le Ciel et fait des enfants de Dieu, parce qu'elle dispose admirablement ses disciples à le devenir.

III.—Telle fut la chasteté de la Mère de Dieu, chasteté pure et virginale, car elle demeura constamment à l'abri de toute souillure charnelle.

¹ Hérésie LXXVIII. — ² 1^{re} Aux Corinthiens.

Ce n'est pas seulement parmi les femmes mariées et parmi les veuves que la Mère de Dieu brille par sa chasteté, elle dépasse encore toutes les vierges sous ce rapport.

Cette supériorité vient de ce que la chasteté virginale de Marie a été confirmée par un vœu très-parfait, conservée par l'inspiration d'un amour de Dieu supérieur à tous les autres amours, libre de toute contrariété et répugnance, accompagnée de vertus qui pouvaient en augmenter la perfection, dirigée vers une fin plus noble que toutes les autres, savoir : la génération du Fils de Dieu.

IV. — Et d'abord, la chasteté virginale de la Mère de Dieu a été confirmée par un vœu très-parfait. Saint Thomas d'Aquin, comme tous les théologiens, enseigne « qu'il est plus agréable à Dieu et qu'il vaut mieux faire le bien avec vœu que sans vœu ¹, » et on le prouve par les arguments suivants :

1° Dieu conseille de faire des vœux et de tenir les promesses faites par vœu. « Faites et rendez des vœux ². » Or, les conseils intéressent un bien plus grand. — De plus, en vingt endroits, l'Écriture loue les vœux : « Les vœux des justes apaisent Dieu, » est-il dit dans les *Proverbes* ³; et dans *Isaïe* : « En ce temps-là, » au temps de la loi nouvelle, « ils honoreront Dieu par des sacrifices et des oblations; ils lui feront et rendront leurs vœux ⁴. » Et au *Psaume* LXV : « Je vous rendrai mes vœux ⁵. » Lorsque Anne voue son fils Samuel au Seigneur et le consacre pour toujours au service du Temple, Dieu l'exauce ⁶. Or, s'il valait mieux faire le bien sans vœu, l'Écriture et l'Esprit-Saint lui-même, auteur de l'Écriture, nous tromperaient. Pourquoi louer les vœux ? Pourquoi nous exhorter à les faire et à les tenir ?

2° L'œuvre accomplie par vœu procède de vertus plus nombreuses que l'œuvre accomplie sans vœu. Ainsi, par exemple, garder la continence sans vœu est uniquement un acte de tempérance; la garder par vœu, c'est de plus un acte de religion. Or, l'œuvre qui procède d'un plus grand nombre de vertus est meilleure et plus agréable à Dieu. Voilà pourquoi saint Augustin disait, dans son livre *de la Virginité* ⁷ :

¹ 2^e de la 2^e, quest. LXXXVIII, art. 6. — ² Ps. LXXV, 41. — ³ XV, 8. — ⁴ XIX, 28. — ⁵ J. 12. — ⁶ 1^{er} Livre des Rois, I, 41. — ⁷ Chap. VIII.

« La virginité n'est pas honorée comme virginité, mais parce qu'elle est une vertu consacré à Dieu. »

3° Ce qu'on fait par vœu est offert à Dieu avec plus de charité et de libéralité que ce qu'on fait sans vœu. En effet, faire un bien sans vœu, c'est offrir seulement une œuvre à Dieu ; tandis que faire un vœu et faire une œuvre par vœu, c'est offrir une œuvre et la faculté de l'accomplir. C'est ce que saint Anselme explique élégamment par une comparaison dans son livre *des Similitudes* ¹, quand il dit : « On donne plus en livrant l'arbre et les fruits qu'en ne cédant que les fruits. »

4° Celui qui accomplit une œuvre par vœu se soumet à Dieu davantage, et, partant, lui devient plus agréable et plus cher. C'est ainsi qu'un serviteur devient plus agréable à son maître, un soldat à son général, un magistrat à son peuple, un débiteur à son créancier, lorsqu'ils engagent leur foi par serment, que lorsqu'ils promettent seulement verbalement de faire ce qu'ils doivent.

5° Le vœu captive la volonté de l'homme et la fixe irrévocablement dans le bien. Or, faire les œuvres de justice avec une volonté constante, affermie dans le bien, c'est la perfection de la vertu, suivant Aristote ² ; de même que commettre les œuvres d'iniquité avec un cœur obstiné dans le mal, est une prévarication plus grave, c'est un péché contre le Saint-Esprit. De là vient que ceux qui font le bien avec une volonté affermie dans le bien sont semblables aux bienheureux ; tandis que ceux qui font le mal avec un cœur affermi dans le mal, sont semblables aux damnés.

6° Le vœu arme un homme contre les tentations du démon, ainsi que contre sa propre fragilité et inconstance. Elle le rend plus constant à accomplir son œuvre et il lui est difficile d'abandonner le bien projeté, ce qui ne serait pas s'il n'y était obligé par vœu. Nous voyons en effet que, dans les choses qui ne sont point protégées par les lois, quelque bonnes et utiles qu'elles soient d'ailleurs, les hommes changent facilement de résolution et s'en inquiètent peu.

Or, comme la chasteté de la Mère, selon ce qui a été prouvé plus

¹ Chap. LXXXIV. — ² *Éthique*, II, 4.

haut, a été confirmée par vœu, il s'ensuit qu'elle a été meilleure et plus excellente que la chasteté des autres vierges.

Mais cela doit s'entendre toutes choses égales, c'est-à-dire à la condition que les deux actes soient accomplis avec une égale charité, comme l'a justement fait observer notre Paludanus ¹. Si, en effet, quelqu'un, sans y être tenu par vœu, gardait la chasteté, une charité plus grande lui donnerait plus de mérite auprès de Dieu qu'à celui qui garderait par vœu la chasteté avec une charité moindre. Les degrés de mérites se mesurent, en effet, à l'ardeur de la charité. « Dieu, dit saint Grégoire le Grand, considère le vœu et non l'action ; il n'examine pas la quantité, mais bien l'intention du sacrifice ². » C'est pourquoi l'Apôtre ³ loue si fort la charité et lui attribue seule les actes de toutes les vertus, comme étant ses fruits propres. Voici, en effet, comment il s'exprime : « La charité croit tout, espère tout, supporte tout ⁴. » Or, la charité de la sainte Vierge fut très-parfaite, donc son vœu fut très-parfait et par conséquent sa charité fut excellente.

Si l'on objecte que le vœu de la Mère de Dieu fut simple et non point solennel, et par conséquent moins parfait, nous avons répondu à cela à la fin de la 110^e Conférence. Ajoutez que, quoique simple, le vœu de la Mère de Dieu fut émis avec une charité plus grande et devint par conséquent plus parfait.

V. — La chasteté de la Mère de Dieu fut en troisième lieu *gardée avec un plus grand amour de Dieu*. Qui pourra parler dignement de la charité de Marie envers Dieu ? Qui donc, parmi les simples créatures, a été enflammé plus que Marie d'amour pour Dieu ? La similitude engendre l'amour, mais qui est plus semblable à Dieu que Marie ? La communauté de biens entretient l'amour, mais à qui Dieu communiqua-t-il plus de biens qu'à Marie ? L'amour s'enflamme par l'amour, mais qui Dieu a-t-il plus aimé que Marie ? La connaissance entretient l'amour, mais qui a connu Dieu plus que Marie ? Oui, l'amour de Marie pour Dieu est un amour excellent ! C'est pourquoi, dans les *Cantiques* ⁵, elle dit d'elle-même : « Il a réglé en moi la charité, » ou, suivant une autre version : « La charité est son étendard levé sur

¹ IV, Disc. 38, quest. v, art. 1^{er}. — ² Homélie sur les Évangiles. — ³ 1^{re} Aux Corinthiens, xxii. — ⁴ §. 7. — ⁵ ii, 4.

moi, » parce que, de même que dans une armée l'étendard flotte au-dessus de tout, de même la charité de la Vierge surpasse celle des autres Saints, Anges et hommes. — Plus bas ¹, l'Époux céleste compare sa charité au feu : « Ses flambeaux sont de feu et de flammes, » ou, comme dit Symmaque, « son impétuosité est celle du feu. » De même, en effet, que le feu placé sur les tours et les bastions les élève par son impétuosité, de même la charité qui brûlait dans le cœur de la Vierge élevait son âme à Dieu et la lui unissait. La souveraine charité de la Vierge éleva tellement sa chasteté que, de même qu'aucune créature ne peut lui être comparée en charité, de même aucune vierge n'osera se comparer à elle en chasteté.

VI. — La chasteté de la Mère de Dieu fut en quatrième lieu *exempte de toute contrariété et opposition*. Notre terre, je veux dire notre corps, produit des ronces et des épines. De là tous ces piquants des tentations, toutes ces pointes des mauvaises pensées qui piquent et détruisent sans cesse notre chasteté. La sainte Vierge n'a jamais produit la moindre petite épine, parce qu'elle n'a jamais senti le foyer du péché. Entourée de toutes parts par les roses, les lis et les fleurs odorantes, elle reposa toujours dans son corps très-pur comme en un lit de fleurs. « Notre lit est un lit de fleurs, » dit le *Cantique des cantiques* ².

Chez les autres mères il y a place aux ardeurs de la concupiscence ; dans la Vierge qui enfanta Dieu, il n'y a point de place à la volupté, mais seulement à la chasteté ; à l'impureté, mais à la pudeur ; à la turpitude, mais à la pureté. La Vierge sainte n'éprouva jamais aucun mouvement désordonné. Elle ne pouvait s'appliquer le mot de saint Paul : « Je vois dans mes membres une autre loi qui contredit la loi de mon esprit. » Le foyer du péché, lequel est contraire à la chasteté, fut lié en elle dès le principe de sa sanctification, comme l'enseigne notre saint Docteur ³.

Salomon ⁴ a dit avec raison, en parlant d'elle : « Elle est comme un lis parmi les épines ⁵. » Les autres femmes belles, quelque pures

¹ VIII, 6. — ² I, 15. — ³ III^e Part., quest. xxxvii, art. 3.

⁴ Se reporter aux nombreuses notes par lesquelles nous avons précédemment rectifié ce qu'il y a d'inexact dans l'opinion dont il s'agit ici. (*Note du Traducteur.*)

⁵ *Cantique des Cantiques*, II, 2.

qu'elles soient, sont des épines pour autrui et pour elles : a) Pour elles, parce qu'elles sont piquées par la concupiscence charnelle. « Il est rare l'accord entre la beauté et la pureté, » dit Juvénal. « Il y a grande lutte entre la beauté et la pudeur, » ajoute Ovide. b) Pour autrui, parce qu'elles piquent aussi bien celui qui les regarde que celui qu'elles regardent. « La femme brûle et est brûlée par la vue. » On demandait à Solon s'il fallait prendre femme : « Si vous en prenez une qui soit coupable, répondit-il, vous ne ferez que subir la loi commune ¹. »

Mais la sainte Vierge fut, tant pour elle-même que pour autrui, un lis.

1° Elle le fut pour elle-même, car jamais elle ne sentit les atteintes meurtrières de la concupiscence. « L'Esprit-Saint survint en elle et la vertu du Très-Haut la couvrit de son ombre. » Elle la couvrit de son ombre, en protégeant sa virginité, en la défendant contre les ardeurs brûlantes de la volupté, en empêchant que la conception ne fût pour elle une occasion de concupiscence charnelle, suivant le commentaire de saint Augustin. Oui, la sainte Vierge est un lis. Le lis croît parmi les épines et les épines ne le piquent point. De même, la sainte Vierge, quoiqu'elle fût née de la concupiscence charnelle de ses parents ², lis céleste, n'éprouva jamais elle-même aucune concupiscence charnelle, aucun piquant de la chair et du péché. Adam de Saint-Victor dit à ce propos, en interpellant la Vierge : « Salut, sainte Mère du Christ, fleur sans épines, fleur qui n'a point connu les piquants des ronces ! Nous sommes, nous, ces ronces ; nous avons été ensanglantés par les épines du péché, mais vous, vous n'avez point connu ces piquères. »

2° Marie fut un lis pour les autres ; sa beauté ne blessa jamais

¹ Maxime, *Discours sur les femmes*.

² L'éditeur napolitain observe ici que plusieurs théologiens pensent que Joachim et Anne ont engendré la Mère de Dieu sans aucune intervention de la concupiscence, tout comme nos premiers parents, s'ils n'eussent point péché, auraient engendré leurs enfants dans le Paradis terrestre ¹. Il semble convenable que les parents de Marie aient joui de ce privilège, puisque leur fille devait être conçue sans la tache originelle et pleine de grâce. On cite encore en faveur de cette opinion plusieurs révélations d'une certaine autorité. (*Note du Traducteur.*)

¹ Galatin, liv. VII, chap. VIII.

personne. Elle brilla d'une telle chasteté qu'elle pénétrait les cœurs de ceux qui la regardaient sans pouvoir être à personne une occasion de tentation. Bien plus, on voyait sur elle briller un sceau de chasteté, comme nous le proverons à la prochaine Conférence.

VII. — En quatrième lieu, la chasteté de la Mère de Dieu fut accompagnée de vertus qui pouvaient en augmenter la perfection.

Ces vertus sont :

1° L'humilité : « Plus une Vierge veut être chaste, plus elle doit être humble, » dit saint Ambroise¹.

2° La pudeur : « Le nom de Vierge est un titre de pudeur, » dit encore saint Ambroise².

3° La dévotion : « La Vierge pense aux choses de Dieu³. »

4° L'abstinence : « La faim est l'amie de la virginité et l'ennemie de la luxure, » dit saint Jérôme⁴.

5° La modestie, qui éloigne la légèreté, la pétulance, l'inconstance, le bavardage, le murmure et devient le meilleur ornement des femmes chastes. Saint Pierre⁵, voulant instruire les femmes, leur ordonne d'avoir « un esprit modeste. »

VIII. — Toutes ces vertus, et d'autres encore, la Mère de Dieu les a eues à un degré éminent. Voici comment saint Ambroise en a parlé dans son II^e Livre *des Vierges* : « Elle était Vierge non-seulement de corps, mais encore de cœur. Humble de cœur, grave dans sa conversation, prudente dans son esprit, avare de paroles, appliquée à la lecture, plaçant son espoir non point dans l'incertain des richesses, mais dans la prière du pauvre ; attentive à ce qu'elle faisait, pudique dans ses discours, habituée à chercher Dieu et non l'homme comme juge de ses intentions, elle cherchait à ne blesser personne, à vouloir du bien à tous, à témoigner du respect à ses anciens, à ne point porter envie à ses égaux, à fuir la jactance, à suivre la raison, à pratiquer la vertu par amour. Quand donc a-t-elle jamais fait fâcher, même par une expression de physionomie, ses parents ? Quand a-t-elle eu une discussion avec ses proches ? Quand a-t-elle brusqué un petit ? Quand s'est-elle moquée d'un faible ? Quand a-t-elle évité un indigent ? »

¹ Commentaires sur l'Évangile de saint Luc, II. — ² Des Vierges, I. — ³ 1^{re} Aux Corinthiens, xxxiv, 4. — ⁴ Lettre à Furia. — ⁵ 1^{re} Épître, II, 4.

Peu après, louant la modestie de Marie, saint Ambroise ajoute : « Il n'y avait rien de torve dans son regard, rien de hautain dans son langage, rien d'inconvenant dans sa façon d'agir. Son geste n'était point violent, sa démarche n'était point hardie, sa voix n'avait point trop d'éclat. Toute son apparence extérieure était une image de son âme, une figure de sa perfection intérieure. »

Ornée de ces vertus, la chasteté de la Mère de Dieu brilla d'un éclat merveilleux et leur appoint lui donna un tel accroissement qu'elle a dépassé facilement toutes les autres.

IX. — Enfin, la chasteté de la Mère de Dieu fut réglée et *dirigée par Dieu vers une fin très-élevée*, la génération du Fils de Dieu. Il convenait en effet que le Très-Haut, le Fils de Dieu, naquît d'une vierge très-chaste, comme nous le prouverons peu après par d'excellentes raisons.

En attendant, continuons à célébrer l'excellence de la chasteté de la Vierge, Mère de Dieu.

157^e CONFÉRENCE

LA CHASTÉTÉ DE LA VIERGE MÈRE DE DIEU ÉTAIT SI EXCELLENTE QUE NON-SEULEMENT ELLE RÉPRIMAIT EN ELLE LES MOUVEMENTS DE LA CONCUPISCENCE, MAIS QU'ELLE FAISAIT ENCORE NAÎTRE EN AUTRUI L'AMOUR ET LA PRATIQUE DE LA CHASTÉTÉ.

SOMMAIRE. — 1. Docteurs et théologiens. — 2. Un texte des Cantiques. — 3. Comparaisons. — 4. Exemples. — 5. Un remède conseillé par les Pères et les Saints. — 6. Faits. — 7. Conclusion.

I. — C'est un grand privilège de la chasteté de réprimer en celui qui la possède les mouvements de la concupiscence et de produire le même effet chez autrui. Or, telle fut la chasteté de la Vierge Mère de Dieu, comme nous l'enseignent des Pères très-sérieux et d'éminents théologiens.

Nous citerons d'abord saint Ambroise, cette belle lumière de l'Église du Christ, lequel, dans son livre *de l'Éducation des Vierges*, dit, en parlant de la Mère de Dieu : « La grâce de la Vierge était si grande que non-seulement elle conservait en elle la grâce de sa dignité,

mais qu'elle communiquait le caractère de sa pureté à ceux qui la voyaient ¹. »

Saint Thomas d'Aquin, le Docteur Angélique, l'Ange enseignant, corrobore ce sentiment, quand il dit : « La grâce de la sanctification réprima en la Vierge les mouvements illicites; elle eut de plus une telle efficacité vis-à-vis d'autrui, que la beauté incomparable de son corps n'inspira jamais la moindre pensée coupable ². »

Jean Gerson, chancelier de l'Université de Paris, excellent théologien, est du même sentiment dans son *Sermon sur la Conception de la Vierge* : « Le visage de la Vierge, dit-il, portait ceux qui le regardaient à la chasteté, il étouffait et mortifiait les pensées de luxure. »

Tous les théologiens enseignent unanimement la même chose.

II. — Pour confirmer ces dires, j'ajouterai la parole et le sceau du Saint-Esprit qui, dans les *Cantiques*, compare la Vierge Mère de Dieu à « un puits d'eaux vives. » Les Juifs se servaient des puits pour se purifier, et ils érigeaient leurs tribunaux auprès des puits. Si l'accusé était trouvé innocent, il se lavait aussi avec l'eau du puits en signe d'innocence. S'il était condamné comme coupable, il répandait de l'eau, voulant montrer que sa faute était si manifeste qu'il ne pourrait s'en laver par aucune excuse ni tergiversation. Il est fait allusion à cet usage au *I^{er} Livre des Rois* ³, où l'Écriture, parlant de Samuel, dit : « Samuel jugea Israël à Masphath et ils répandirent l'eau devant le Seigneur, » parce que les coupables avaient été convaincus de leur crime par Samuel. Lors donc que le Saint-Esprit appelle la Mère de Dieu « un puits d'eaux vives, » il veut marquer que sa pureté et sa chasteté ont été si grandes que non-seulement elle était pure et chaste en elle-même, mais qu'elle aidait encore de mille manières la chasteté d'autrui.

III. — Ce que le serpent d'airain, élevé dans le désert, fut pour ceux qui le regardaient même sur le point de mourir des morsures du serpent, le visage de la Vierge Mère de Dieu le fut pour ceux qui étaient follement possédés par un amour charnel. Dès qu'on regardait son visage virginal, on était délivré des ardeurs de la passion. Comme la

¹ Chap. vii. — ² III, Dist. 2, quest. 1^{re}, art. 1, ad 4. — ³ vii, 6.

circ fond devant le feu, l'amour lascif s'évanouissait devant le visage de la Vierge.

Comme la verdure des jardins repose les yeux fatigués, le visage de Marie corrigeait les yeux et les esprits peu chastes.

Pline le Jeune ¹ dit que le loriot a la propriété de délivrer de la jaunisse ceux qui le regardent, mais c'est à son grand dommage, car il meurt en rendant la vie à autrui. De même, la virginale Mère de Dieu guérissait ceux qui la regardaient de l'aveuglement des voluptés; mais elle ne contractait en cette occasion aucune tache mortelle.

Le visage de la Vierge Marie a été comme la harpe dans la main de David. Lorsque ce dernier jouait de la harpe, il délivrait Saül des vexations du démon au point que l'esprit malin se retirait de lui ². De même la sainte Vierge, lorsqu'elle daignait arrêter ses regards sur quelqu'un, éloignait de lui tout foyer de mal et lui conférait un sceau de chasteté.

Si cela vous paraît difficile à croire, rappelez-vous qu'il existe certaines pierres précieuses qui sont merveilleusement propres à favoriser la conservation de la chasteté en ceux qui les portent. La plante connue sous le nom d'*Agnus castus* a le privilège de rendre chastes ceux qui mangent de ses fleurs. Pourquoi ne croirait-on pas que la même vertu résidait dans le regard, la rencontre et la compagnie de la Mère de Dieu?

IV. — La Vierge en donna un illustre exemple, quand elle visita Élisabeth. En effet, pour lors Jean tressaillit dans le sein de sa mère, il fut rempli du Saint-Esprit, et reçut en même temps de Dieu la grâce et toutes les vertus infuses. Or, entre les vertus de Jean brille principalement sa chasteté perpétuelle, et c'est pour cela que saint Pierre Chrysologue l'appelle « miroir de la virginité, étendard de la pureté, modèle de la chasteté ³. » Et qui donc a obtenu à Jean cette grande chasteté qui lui fit passer une vie angélique dans un corps mortel? La Mère de Dieu, la Vierge Marie. Ce tressaillement que l'Esprit-Saint produisit dans le sein d'Élisabeth, cette surabondance de grâces, fut l'effet de l'opération de Jésus-Christ agissant par la salutation de sa

¹ Liv. XXXIII, chap. xi. — ² 1^{er} Livre des Rois, xvi, 23. — ³ Sermon cxxvii.

Mère. Élisabeth le confesse hautement : « Dès que votre salutation a retenti à mes oreilles, l'enfant a tressailli de joie dans mon sein. »

Nous avons aussi prouvé plus haut que saint Joseph dut le don de chasteté à la compagnie de la Vierge.

La plupart des auteurs disent encore que saint Jean l'Évangéliste dut à la compagnie de la Mère de Dieu de grands progrès dans la chasteté virginale.

V. — Voilà probablement pourquoi les anciens Pères conseillaient comme remède aussi doux que puissant contre les tentations de la chair, de regarder une image de la Vierge comme en un miroir de vertu. De là cette exhortation persévérante de saint Bernard : « Regardez l'étoile, appelez Marie. Si les vents des tentations se lèvent, regardez l'étoile, appelez Marie. »

Barthélemi Medina, illustre théologien de notre Ordre, dans son *Instruction pour les Confesseurs* ¹, recommande entre autres remèdes pour défendre et conserver la chasteté, la dévotion à la Mère de Dieu. Cette dévotion pousse avec une énergie singulière à la chasteté et à la pureté des mœurs, au point qu'en invoquant pieusement le nom de Marie, on se sent bientôt délivré et exempt de tout trouble charnel.

La chose va devenir plus claire par des exemples.

VI. — Saint Ignace, fondateur de la Compagnie de Jésus, étant encore dans le siècle et subissant malgré lui de grandes tentations de la chair, invoqua dévotement la sainte Vierge. Elle lui apparut, portant l'Enfant-Jésus dans ses bras, et elle effaça si bien de son esprit toute image de choses obscènes et honteuses, qu'à partir de cette heure il conserva la chasteté la plus pure jusqu'à la fin de sa vie ².

Charles VIII, roi de France, ayant pris une ville d'Italie, pendant que ses soldats pillaient et parcouraient la cité conquise, vit accourir à ses pieds une jeune fille de grande beauté qui implorait sa protection contre les passions de la soldatesque et pour la conservation de sa pureté. Le roi la défendit contre les soldats, mais il était jeune, libertin, et, attachant les yeux sur elle, il voulut la séduire. Mais la pauvre

¹ Liv. I^{er}, § 18. — ² Pierre Ribadeneira, *Vie de saint Ignace*, liv. I^{er}, chap. II.

filles, remplies d'anxiété, vit un tableau appendu aux murs qui représentait la Mère de Dieu portant aux bras l'Enfant sauveur du monde. « Au nom de cette Vierge très-pure, s'écria-t-elle, je vous en prie et vous en adjure, épargnez ma virginité. » C'était recourir à la protection de la sainte Vierge pour empêcher Charles VIII de s'abandonner à sa passion. O merveille ! le roi fond en larmes, il embrasse chaste-ment la jeune fille et la renvoie avec une dot de cinq cents écus d'or, et délivre tous ses parents prisonniers ¹. Voilà de quelle utilité furent la vue et l'invocation de la sainte Vierge pour conserver la chasteté.

Ils sont nombreux les Saints et les justes qu'on pourrait citer comme ayant conservé intacte et pure la fleur de leur virginité par la protection de la Vierge et par son patronage spécial. Je ne citerai que l'exemple du bienheureux Réginald, l'élève de notre bienheureux Père saint Dominique. Étant tombé gravement malade, il eut l'apparition de la virginale Mère de Dieu, qui fit une sorte d'onction sur chacune des parties de son corps. Cela le rendit à la santé et de plus, à partir de ce moment, sa concupiscence fut si bien éteinte qu'il n'éprouva plus la moindre révolte charnelle ².

VII. — Si nous sommes sages, ayons donc soin de placer devant nos yeux cette chaste Mère, afin de l'imiter et de lui vouer une piété spéciale, afin de faire par ce moyen de grands progrès dans la chasteté et les autres vertus, avec l'aide de Notre-Seigneur Jésus-Christ, à qui soient, comme au Père et au Saint-Esprit, honneur, louange, gloire et domination dans les siècles des siècles. Ainsi soit-il.

158^e CONFÉRENCE

CETTE INVOCATION A ÉTÉ HEUREUSEMENT PLACÉE AVANT LES DEUX SUIVANTES.

SOMMAIRE. — 1. Trois bataillons d'hérétiques. — 2. Mère très-chaste. — 3. Mère sans tache. — 4. Mère toujours vierge. — 5. Division du sujet. — 6. L'intégrité.

I. — Le rusé Satan, ennemi perpétuel de Marie, arma trois troupes d'hérétiques contre son intégrité virginale.

¹ Juste Lipse, *Avertissements politiques*, chap. xvii. — ² Antonin, *Histoire*, iv. III, chap. iv, § 4.

Les uns ont nié sa virginité avant l'enfantement, disant que la sainte Vierge avait conçu par un commerce charnel et que le Christ était fils de Joseph, comme les autres enfants sont les fils de leurs père et mère. Cette hérésie fut suscitée par les Ébionites, ainsi que le rapporte saint Clément ¹. Elle fut embrassée par Cérinthe, au témoignage de saint Irénée ², et par Théodore, comme cela conste par les écrits de saint Épiphane ³.

Les autres, confirmant que le Christ était né sans commerce charnel, soutiennent que Marie avait été vierge en concevant, mais non point en enfantant, et qu'elle perdit son intégrité en mettant Jésus au monde. Ce fut le sentiment de Jovinien, ainsi que le rappellent saint Augustin dans son *Livre des hérésies* ⁴ et saint Ambroise dans ses *Lettres* ⁵. Ce dernier énumère parmi les patrons des erreurs de Jovinien, Auxence, Germinateur, Félix, Procinus, Genialis, Martinien, Janvier et Ingénieux. Cette hérésie fut plus tard soutenue par les hérétiques allemands appelés *Lochardiens*, dont le chef fut un nommé Gualtérius, au rapport de Tritheim dans sa *Chronique* ⁶, et de Saunders dans son traité *de la Monarchie visible de l'Église* ⁷. Elle a été renouvelée par les hérétiques de notre malheureux siècle : Pierre Martyr, Bucer, Dumoulin, Bèze et autres Calvinistes. Ils ne peuvent entendre dire qu'un même effet de la puissance divine rend corporellement présent Jésus-Christ dans l'Eucharistie et l'a fait naître d'une vierge-mère, en respectant son intégrité. C'est là, en effet, ce que les Catholiques disent pour confirmer leur croyance en l'Eucharistie. De là cette sottise et sacrilège invention de Bèze, qui prétend que le sein de Marie fut déchiré au moment de la naissance du Sauveur et aussitôt miraculeusement rendu à son intégrité perdue ⁸.

D'autres, après avoir confessé la virginité de Marie avant et pendant l'enfantement, ont nié qu'elle l'ait conservée après, assurant qu'après avoir mis au monde Jésus-Christ, elle eut un commerce avec Joseph et engendra plusieurs autres enfants. Cette hérésie, inventée par Helvidius, fut admirablement réfutée par saint Jérôme. Deux cents ans

¹ *Constitutions*, liv. VI, chap. vi. — ² Liv. II, chap. xxv. — ³ *Hérésie* LIV. — ⁴ Chap. LXXXII. — ⁵ LXXX et LXXXI. — ⁶ Ann. 1315. — ⁷ *Hérésies*, chap. CLXIII. — ⁸ Voir Canisius, liv. II, chap. xix.

après, elle reparut en Espagne, où saint Ildephonse, archevêque de Tolède, la réfuta vigoureusement dans son traité *de la Virginité de Marie* et la réduisit à néant. Cette réussite lui mérita un grand miracle de la miséricorde de Marie. Elle lui apparut brillante de lumière et entourée de chœurs de vierges ; il lui rendit ses hommages et en reçut un ornement dont il se servait à la messe. Cette erreur éteinte a été rallumée par les sectaires de notre temps : Luc Strenberger, Pierre Martyr et Chittæus. Ces nouveaux disciples d'Helvidius, semblables à ceux que saint Épiphane¹ appelait Antidicomarianites, ont enseigné avec impudence que Marie, après la naissance du Sauveur, avait eu des enfants de Joseph.

L'Église catholique pousse des cris puissants contre ces erreurs ; elle loue l'intégrité de Marie avec trois titres et trois invocations : *Mère très-chaste, Mère sans Tache, Mère parfaitement Vierge.*

II. — Quand elle l'appelle *Mère très-chaste*, elle proclame qu'elle a été Vierge en concevant, car aucune mère n'est chaste à ce moment-là. Quelle chasteté trouverait-on à concevoir un fruit par un commerce charnel, en perdant la virginité, en éprouvant les ardeurs de la concupiscence et les excitations de la volupté ? Quelle chasteté après la conception, en subissant les soulèvements de l'estomac, les vomissements continuels, les expectorations fréquentes, le dégoût de nourriture, l'appétence de charbon et autres objets dégoûtants, et mille autres maux énumérés par la médecine ? C'est parce que la bienheureuse Vierge Marie n'a point été soumise à ces impuretés, qu'on l'appelle *Mère très-chaste* et qu'on la proclame avec raison Vierge dans la conception des hommes.

III. — Quand elle proclame Marie *Mère sans tache*, l'Église proclame que la sainte Vierge a été vierge pendant l'enfantement. Les autres mères perdent leur intégrité en enfantant ; elles éprouvent des ruptures et des douleurs intolérables que peuvent seules décrire celles qui les ont éprouvées. La sainte Vierge, elle, a enfanté sans ces ruptures, sans changement, sans diminution d'intégrité virginale. Voilà comment Marie mit au monde son divin Fils sans souffrance, sans

¹ Hérésie XLVIII.

douleur, sans tristesse, sans gémissements, sans angoisses, et voilà comment on la proclame à bon droit *Mère sans tache*.

IV. — Quand elle proclame Marie *Mère parfaitement Vierge*, l'Église affirme qu'après son divin enfantement, la sainte Vierge n'a eu aucun commerce charnel. Le Christ Fils de Dieu, en naissant du sein de la Vierge, n'a point diminué, il a consacré l'intégrité de sa Mère. Puis donc qu'après le Christ nul n'a troublé, violé, souillé cette demeure sacrée, la sainte Mère de Dieu est à bon droit proclamée *Mère parfaitement Vierge*.

On le voit, l'invocation *Mère très-chaste* se relie parfaitement aux deux invocations qui la suivent immédiatement. Toutes trois ensemble, elles proclament admirablement contre les hérétiques l'intégrité de la virgine Mère de Dieu; elles montrent que Marie est demeurée Vierge avant, pendant et après l'enfantement.

Or, il était nécessaire de louer à des titres divers l'intégrité de la Mère de Dieu, afin de célébrer, d'exalter et de vénérer davantage cette grande œuvre divine, et de faire reconnaître plus clairement en Marie la puissance, la sagesse et l'admirable bonté de Dieu. Nous allons donc expliquer l'une après l'autre ces invocations et célébrer selon nos faibles ressources l'intégrité de la Mère de Dieu.

V. — A l'occasion de l'invocation présente, nous traiterons de l'intégrité de la Mère de Dieu dans la conception; à la suivante, de cette intégrité pendant l'enfantement, et, à la troisième, de cette même intégrité après l'enfantement.

VI. — Traitons d'abord de l'intégrité ou virginité du corps de la Mère de Dieu.

Trois ennemis implacables ont tâché d'attaquer et de souiller la virginité de la Mère de Dieu, mais ils n'ont pu la renverser ni l'atteindre. Ce sont les Païens, les Juifs et les hérétiques. Nous allons réfuter leur erreur et décrire l'admirable virginité de Marie. « Vierge sainte, rendez-moi digne de vous louer. Donnez-moi force et vigueur contre vos ennemis. »

159^e CONFÉRENCE

LA VIRGINITÉ DE MARIE DÉFENDUE CONTRE LES PAÏENS ET TOUS LES INFIDÈLES.

SOMMAIRE. — 1. Fin de non-recevoir opposée par les Païens. — 2. Méthode à suivre en les combattant. — 3. Il y a encore des Païens. — 4. Les fables de la mythologie. — 5. Témoignages de la nature. — 6. Oracles sibyllins. — 7. Autres témoignages païens. — 8. Conclusion.

I. — Les Païens, enorgueillis par les recherches de la philosophie et de l'éloquence humaine, se sont soulevés contre ce mystère et l'ont contredit, sous le prétexte qu'ils jugeaient la chose impossible : une Vierge concevoir et enfanter sans perdre sa virginité !

Les Romains avaient bâti avec un art merveilleux un temple à la mémoire de leur victorieuse antiquité. Ils demandèrent à la foule de leurs dieux ou plutôt de leurs démons jusques à quand cette excellente construction durerait. Il leur fut répondu : « Jusqu'à ce qu'une vierge enfante ! » Croyant que cela indiquait une impossibilité, ils appelèrent cette grande construction le temple éternel. Mais quand Marie enfanta le Christ, le temple croula subitement.

D'autres croient avec Martin de Pologne, qu'il y avait dans le palais de Romulus une statue d'or au piédestal de laquelle on lisait cette inscription : « Elle ne tombera point, jusqu'à ce qu'une vierge enfante. » Mais dès que la Vierge Marie eut enfanté, la statue tomba.

II. — On le voit, les Païens ont toujours regardé comme incroyable et impossible tout ce qu'ils lisaient ou entendaient dire de l'enfantement de la Vierge.

Notre foi au contraire nous dit, non comme une possibilité, mais comme un fait, que la bienheureuse Marie a été Vierge en concevant et en enfantant. Mais comme les Païens rejettent les écrits des prophètes et des Apôtres, il est nécessaire de les attaquer et de les vaincre avec leurs propres armes, savoir : 1^o par les fables poétiques auxquelles ils attribuent une grande autorité ; 2^o par les choses naturelles qui montrent que l'enfantement de la Vierge n'est pas impossible ; 3^o par les oracles des sibylles qu'ils ont en grande vénération.

III. — Et qu'on ne s'imagine pas que nous combattons des fantômes et des adversaires qui n'existent pas. Sans doute la gentilité des vieux âges a disparu et la lumière de l'Évangile en a dissipé les erreurs, mais une autre gentilité règne encore de notre temps, surtout dans ces vastes régions de l'Amérique et des nouvelles Indes où les missionnaires travaillent à l'extirper. Cette Conférence n'est donc point inutile ni superflue.

IV. — Que la virginité de Marie soit possible, c'est ce que démontrent les fables mythologiques de la poétique païenne auxquelles les Gentils attribuent une grande autorité. L'antiquité fabuleuse admet sans sourciller que Vulcain naquit de Junon sans intervention de l'homme, Minerve du cerveau de Jupiter sans celle de la femme, Bacchus de la cuisse de Jupiter, Vénus de l'écume de la mer, Castor et Pollux d'un œuf, les Myrmidons de fourmis, et que le monde fut repeuplé au moyen des pierres de Deucalion et de Pyrrha. Si donc ces monstruosité incroyables, contraires même à la nature, ont paru croyables aux Païens, pourquoi ne croiraient-ils pas qu'une vierge puisse être mère, concevoir et enfanter ? Ici, il y a une femme, l'ordre de la nature est conservé, la conception et l'enfantement ont lieu aux moments voulus ; là, jamais on ne voit apparaître le sexe féminin : c'est toujours l'homme, et parfois même il n'y a ni homme ni femme ; comme nous l'avons dit, il n'y a que l'enfantement tout seul. Si vous croyez ces choses, pourquoi refuseriez-vous de croire qu'une vierge a conçu et enfanté ? — Tel est le raisonnement au moyen duquel Rufin presse les Gentils dans son *Exposition du Symbole*.

V. — L'incrédulité des Païens est réfutée et la possibilité de ce mystère se prouve par des arguments tirés de la nature et de la raison.

Il y a bien des choses dans la nature qui indiquent que l'intégrité virginale de la Mère de Dieu n'est pas impossible¹.

¹ Le progrès des sciences naturelles et l'étude plus attentive des mœurs zoologiques ont démontré le peu de fondement de plusieurs des exemples que va citer notre auteur. Nous les traduisons par respect pour l'intégrité du texte, et aussi parce qu'ils peuvent fournir matière à de gracieux rapprochements. (*Note du Traducteur.*)

Aristote¹ raconte qu'il y a en Arabie un oiseau appelé Ormomégion et par d'autres Oiseau royal, qui met au monde sa progéniture ainsi qu'il suit : il émet une goutte de sang de laquelle, par la fécondation d'un rayon de soleil, naît un oiseau semblable à lui. Admirable merveille de la nature, propre à éclairer d'un jour splendide la conception du Christ et la virginité de la bienheureuse Marie ! Cet oiseau émet une goutte de sang : la bienheureuse Vierge fournit le sang très-pur de ses très-chastes entrailles. La vertu du soleil intervient et forme le fœtus : la vertu du Saint-Esprit survient pour former et organiser le corps du Christ et l'unir au Verbe.

Le même Aristote, dans son *Livre des problèmes*, écrit qu'il y a plusieurs espèces de poissons, parmi lesquels il énumère le hareng et les anguilles, qui sont engendrés sans commerce de mâle et de femelle.

On rapporte que les conques marines engendrent les perles, non point par le commerce de l'une à l'autre, mais bien par la rosée du ciel qui se mêle à l'humeur de la conque. La cause efficiente, c'est la lumière du soleil et de la lune, comme l'écrit Pline². C'est de la même manière que la virginale Mère de Dieu, conque céleste, conçut et enfanta, non point d'un commerce charnel, mais bien par la vertu du Très-Haut, le Christ, Dieu et homme, dont la divinité est exprimée dans Isaïe par la rosée du Ciel : « Cieux, versez d'en haut votre rosée³. » L'humanité fut prise dans le sein de sa Mère. De même donc que, dans le sein de la conque, s'engendre une perle blanche, splendide et brillante ; de même, dans le sein de la Vierge, fut engendré le Christ, blanc et vermeil, élu entre mille.

Plusieurs Pères sérieux affirment que les vautours conçoivent dans les airs, sans commerce charnel. Voir saint Basile⁴ et saint Ambroise⁵.

Lactance⁶ et le bienheureux Albert le Grand⁷ attestent qu'un animal a été engendré dans un nuage, par l'influence atmosphérique. Tous les jours aussi, nous voyons sortir subitement des gouttes de pluie tombant du ciel sur la poussière des animaux.

¹ Liv. V de l'*Histoire des animaux*. — ² Liv. IX, chap. xxxv. — ³ xlV, 8. — ⁴ Commentaires sur Isaïe, vii. — ⁵ *Hexaméron*, liv. V, chap. xx. — ⁶ Liv. III, chap. xv. — ⁷ *Météorologie*, liv. III, tit. III.

Évode, dans sa III^e lettre à *saint Augustin*, fait mention du ciron qui naît dans les bois, sans germe. Il y cite le fait d'autres animaux dont la conception n'est point accompagnée de volupté, parce que les uns naissent de la terre et dans la terre, d'autres dans l'eau et de l'eau, d'autres même du feu, comme la salamandre, sans commerce charnel de mâle à femelle.

Le phénix est encore un témoin de l'intégrité virginale de Marie. Rufin en parle en ces termes dans son *Exposition du Symbole* : « Quoi de surprenant à ce qu'une vierge conçoive, puisqu'il est certain que l'oiseau d'Orient, qu'on appelle phénix, naît et renaît sans commerce, de manière qu'il est toujours le même, et se succède toujours en naissant et renaissant. »

Saint Augustin ¹ raconte que les cavales, en Cappadoce, conçoivent sous l'influence du vent, et que leurs poulains ne vivent que trois ans. Solinus atteste la même chose dans sa description de la Cappadoce. Pline ² écrit qu'on trouve en Portugal de ces sortes de cavales : « On raconte, dit-il, qu'en Portugal, près de la ville de Lisbonne et du fleuve le Tage, les cavales se placent dans la direction où souffle le vent d'ouest, aspirent le souffle, et de là naissent des poulains très-sauvages, dont la vie ne dure pas plus de trois ans. » Varron ³ et Columelle ⁴ sont d'accord sur ce point.

Les abeilles symbolisent merveilleusement cette intégrité virginale. L'abeille conçoit au moyen de la rosée du ciel trouvée sur les fleurs, sans l'intervention des mâles, suivant le témoignage de Virgile.

Voilà comment la virginale Mère de Dieu a mérité d'avoir dans son sein, sans commerce charnel, le Fils de Dieu par la volonté du Ciel, je veux dire du Saint-Esprit. L'abeille ne connaît point de commerce charnel, mais néanmoins elle a un compagnon mâle pour la défendre et garder la ruche. Marie, quoique demeurant vierge, a eu néanmoins son époux, saint Joseph, pour la défendre et prendre soin de l'Enfant. L'abeille met au monde son fruit sans effort : Marie enfante son Fils sans douleur. L'abeille pour travailler se cache dans une ruche pleine d'ombre, où personne ne la voit : Marie en conce-

¹ *Cité de Dieu*, liv. XXI. — ² Liv. VIII, chap. XLII. — ³ *De la Vie rustique*, liv. II. — ⁴ Liv. VI, chap. XXVII.

vant dans son sein le Fils de Dieu est couverte de l'ombre de la vertu du Très-Haut.

Le silex symbolise aussi parfaitement l'intégrité de la Vierge Mère de Dieu. Le feu sort du silex, et le silex ne s'échauffe point, ne s'enflamme point; Dieu sort du sein de Marie, et Marie n'est point embrasée, elle n'est point consumée du feu de la volupté. Or, notre Dieu est un feu consumant¹. La flamme, en sortant du silex, ne le brise point; Dieu, en sortant du sein de Marie, ne le brise point, ne le viole point. Dans le silex, il ne reste aucune trace du feu qui en est sorti; on ne voit dans la conception de Marie et son enfantement aucune diminution de virginité. Mais elle est plus pure que le silex, car le silex se brise sous les coups et Marie ne subit aucun contact contaminant.

Voilà pourquoi les naturalistes attestent qu'il y a plusieurs espèces d'oiseaux et même de poissons qui sont engendrés sans commerce charnel de père et de mère. Et tous les jours nous voyons les insectes, ces animaux si petits de taille et si parfaits d'organisation, être engendrés de la poussière, par la seule vertu du soleil. L'araignée, également, ignore le mélange des sexes et la conception de l'enfantement.

Mathias de Miechowicz, mon concitoyen, célèbre historien de la Pologne, simple et véridique, dans son livre sur la Sarmatie asiatique et sur l'Europe, atteste sagement² que, chez les Mahométans, on ne regarde pas comme un miracle la conception d'une vierge, parce que, disent-ils, ils savent que cela arrive souvent. Si donc Dieu a donné aux animaux la vertu de concevoir un fruit sans commerce charnel et de l'enfanter sans cela, pourquoi n'aurait-il pas pu être conçu dans le sein de la Vierge sans l'intervention des deux sexes, puisque cela convenait merveilleusement à sa divinité, comme nous le prouverons plus bas?

Il sera peut-être bon d'élucider ces exemples naturels par les dires des hommes doctes. Saint Ambroise³ dit : « Un oiseau enfante sans l'action d'un mâle, et personne ne se refuse à le croire; mais parce que Marie a enfanté après avoir pris un époux, on met sa pudeur en

¹ Deutéronome, iv. — ² Chap. xvi. — ³ Hexaméron, liv. V, chap. xx.

question. » Lactance dit encore ¹ : « Puisque, au su de tout le monde, certains animaux conçoivent par le vent et par l'air, pourquoi trouver surprenant que nous disions que la Vierge a conçu par l'Esprit de Dieu, à qui tout ce qu'il veut faire est facile ? » Par conséquent, ô Païens, qui que vous soyez, vous qui regardez comme impossible l'enfantement d'une vierge, interrogez les bêtes de somme et elles vous instruiront, les oiseaux du ciel et ils vous montreront la vérité. Parlez à la terre et elle vous répondra, et les poissons de la mer vous raconteront la merveille.

Saint Augustin ² nous enseigne la même vérité par une savante comparaison empruntée au soleil et au miroir : « Le rayon de soleil pénètre le miroir, il ne le brise point pour entrer et ne le casse point pour sortir, puisque, à l'entrée et à la sortie, le miroir demeure entier. » Si le rayon de soleil ne rompt point le miroir, l'entrée et la sortie de la divinité auraient-elles pu briser l'intégrité de la Vierge ?

VI. — L'incrédulité du Paganisme est encore réfutée par les oracles des sibylles, qu'ils vénèrent comme les maîtresses de l'univers, divinement inspirées. D'où l'étymologie de leur nom de *sibylles*, Σιών Βυνη (décret, dessein de Dieu), car dans le dialecte éolien Dieu se dit Σιών et non Θεός ³.

¹ *De la vraie Sagesse*, liv. IV. — ² III^e Sermon pour l'Avent.

³ Le nom de *sibylle* fut donné par l'antiquité à des femmes qui, vivant dans une sévère continence, auraient été honorées de communications mystérieuses et surnaturelles. Suivant une antique tradition, elles ont prédit diverses circonstances relatives à la naissance, à la vie, à la mort et à la résurrection de Jésus-Christ. Des Percs de l'Eglise leur ont même donné le nom de *prophétesses des nations*, et c'est à ce titre que la prose des morts invoque leur témoignage à côté de celui de David. Il n'y a guère d'ouvrages qui, en dehors de l'Écriture sainte, aient été plus souvent mis à contribution que les livres sibyllins dans les premiers siècles de l'ère chrétienne. On convient cependant que ces livres, tels que nous les avons aujourd'hui, sont certainement supposés, et il paraît hors de doute que les livres des sibylles, tant vantés dans les premiers siècles de l'Église, sont l'ouvrage de quelques Chrétiens qui, par un zèle indiscret, ont cru qu'il leur était permis de feindre et de prêter des oracles à la sibylle. Il est essentiel aussi d'observer avec dom Ceillier que, quoique dans les premiers temps de l'Église, les Saints se servissent avec simplicité des oracles des sibylles qu'ils trouvaient favorables à la vérité, et qu'ils s'en servissent avec d'autant plus de succès pour combattre le Paganisme, qu'un certain nombre de Païens avaient un grand respect

Voici d'abord l'oracle prophétique de la sibylle phrygienne : « Dieu a voulu envoyer du Ciel dans le sein de la Vierge un Fils, comme l'Ange l'annonça à cette illustre Mère, qui débarrassera les infortunés des souillures qu'ils ont contractées. »

La sibylle Érythrée, citée par saint Augustin ¹, s'exprime ainsi : « Je vois la Mère du Dieu qui est descendu du Ciel. Lorsque les derniers temps amèneront cet heureux jour, une vierge juive le portera dans son sein, issu d'une race splendide. »

La sibylle samienne prophétise comme il suit : « On pourra toucher cet illustre roi des hommes qu'une vierge nourrira dans son sein sans perdre sa virginité. »

La sibylle persique prononce cet oracle : « Ce grand Dieu naîtra d'une vierge chaste. »

La sibylle libyque, citée par Eutrope : « Le nœud sera dénoué dans le combat, et on verra le roi vivant, et une vierge, souveraine des nations, le gardera dans son sein. »

La sibylle cumane a fait cette prédiction citée par Athénée : « A la première fleur de sa virginité, une jeune fille nourrira un enfant virginal, lui donnant du lait à manger. »

La sibylle delphique a prédit d'une bouche véritablement inspirée qu'un grand prophète naîtrait sans commerce d'homme, en ces termes : « La joie fait palpiter le cœur de cet excellent prophète qui, conçu dans un sein virginal, naîtra sans souillure pour sa Mère. »

La sibylle cumane chantait, ainsi que le rappelle Virgile : « La série des grands siècles commence ; la Vierge revient et avec elle l'âge d'or ; une nouvelle génération descend des hauteurs du Ciel... illustre race des dieux, grande postérité de Jupiter ². » Sans doute, ces vers sibyllins, Virgile, par ignorance ou par flatterie, les applique à Salonius, fils du consul romain Asinius Pollion, qui naquit au temps de

pour ces récits, cependant ils ne les alléguaient pas comme une vérité sur laquelle la Religion fût fondée, mais comme une addition aux preuves qu'ils tiraient des véritables prophéties des Juifs, vérifiées par Jésus-Christ et par l'Eglise. (*Note du Traducteur.*)

¹ Cité de Dieu, XVIII, 23. — ² Églogue IV.

César Auguste; mais saint Augustin ¹, Eusèbe ² et plusieurs autres auteurs les admettent comme ayant été dits de la sainte Vierge et du Christ. Et cela résulte évidemment de la magnificence des saintes prédictions qui ne sauraient s'appliquer qu'à Jésus-Christ, et non à Salonius ni à aucun autre mortel. L'éloquent Secundianus, qui avait auparavant fait tourmenter tant de Chrétiens, l'orateur Marcellien, autrefois ennemi des Chrétiens, et le peintre Verianus, étudiant ce passage de Virgile et voyant clairement qu'il s'y agissait du Christ, embrassèrent la foi chrétienne et subirent même un illustre martyre sous l'empereur Décus. Pierre Natalis raconte longuement la chose dans sa *Vie des Saints* ³, et encore plus longuement Surius (9 août).

La sibylle tiburtine a le plus clairement et le plus élégamment prophétisé ce mystère, comme nous lisons au livre VIII *des Oracles* : « Le Dieu véracé m'a chargé de chanter la jeune fille qui, sur les terres nazaréennes, concevra ce Dieu que les champs de Bethléem verront revêtir d'une chair comme la nôtre. Heureuse Mère, digne des Cieux, qui allaitera à son sein sacré un si illustre enfant ! » On lit encore, dans ce même livre, les paroles de l'Ange à la Vierge Marie : « Vierge, recevez Dieu dans un sein très-pur, sans perdre votre chasteté. »

Voyez avec quelle clarté, quelle précision, quelle splendeur les vierges païennes ont chanté l'enfantement de Marie et la naissance du Christ. On dirait que les sibylles racontent des choses qu'elles ont vues plutôt que de prophétiser l'avenir ⁴.

Je confesse que notre foi n'est point fondée sur les oracles des sibylles, mais bien sur le fondement des Apôtres et des prophètes. Il est cependant fort important d'avoir un témoignage de notre foi chez tous les peuples et dans toutes les nations. Voilà pourquoi les saints Pères, afin de réfuter les erreurs des Païens, se sont souvent servis des oracles sibyllins, au point que les Païens eux-mêmes appelaient les Chrétiens des sibyllistes, comme l'atteste Origène dans son livre *Contre Celse* ⁵.

¹ *Cité de Dieu*, liv. X, chap. xxvii. — ² *Vie de Constantin*, liv. IV. — ³ Liv. VII, chap. xli.

⁴ Voir la note ci-dessus relative à l'authenticité des livres sibyllins. (*Note du Traducteur.*)

⁵ Liv. V.

Saint Paul lui-même réfutait les Gentils avec les oracles des sibylles, comme le raconte Clément d'Alexandrie dans ses *Stromates* ¹ : « L'Apôtre Paul disait : « Prenez également les livres grecs, reconnaissez l'autorité de la sibylle et voyez comme elle proclame l'unité de Dieu » et prédit l'avenir. Prenez celle de l'Inde et lisez-la, vous trouverez là « un traité beaucoup plus explicite et beaucoup plus clair de l'incarnation du Fils de Dieu. » Saint Clément, Docteur de l'antiquité, qui florissait sous l'empereur Sévère, vers l'an 200, emprunta ces paroles non point aux Épîtres de saint Paul, mais aux sermons que faisait ce grand Apôtre aux fidèles et dont certaines parties avaient tellement frappé l'attention de ses auditeurs que l'oubli n'a jamais pu les effacer.

Saint Justin, martyr, défenseur intrépide de notre Religion, et après lui Eusèbe, ont tiré d'Homère et de Platon des témoignages très-forts à opposer aux Païens qui n'admettent pas l'autorité de nos prophètes.

VII. — Le poète païen Claudien, dans son poème *sur les Miracles du Christ*, dit ces paroles dignes d'être citées, touchant Marie et Gabriel : « L'Ange parle à Marie qui concevra Dieu sans perdre sa virginité. »

Albumazar, qui est incontestablement le prince des astrologues païens, s'exprime de la sorte ² : « De prime abord, aux signes de la Vierge, on verra se lever sur la terre une vierge pure, une jeune fille immaculée, belle de corps, modeste de visage, pudique dans sa démarche, les cheveux longs et pendants. » Et, pour que nous ne doutions pas de quelle vierge il nous parle, il rappelle soigneusement qu'il s'agit de la Vierge qui nourrira et élèvera l'Enfant en Judée et, dit-il, « c'est cet enfant que certaines nations appellent Jésus et que nous appelons Christ. » Que pouvait-on désirer de plus clair chez un Païen ? Ce témoignage est cité par Denis le Chartreux ³, et Canisius atteste l'avoir lu dans sa source, c'est-à-dire dans les écrits de son auteur ⁴.

VIII. — Pour nous, triomphons de joie, voyant que non-seulement après, mais même avant la naissance du Christ, les sages de la Grèce et de l'Italie ont donné des témoignages certains de notre foi.

¹ Liv. VI. — ² *Introduct. maj.*, liv. VI. — ³ *Des Louanges de la Vierge*, liv. 1^{er}, chap. x. — ⁴ Liv. II, chap. viii.

Nous allons d'ailleurs reprendre encore plus avant l'incrédulité des Païens, en leur opposant les prodiges et les événements merveilleux par lesquels Dieu a voulu rendre illustre la perpétuelle virginité de Marie. Mais il nous a paru bon d'en faire le sujet d'une Conférence à part.

160^e CONFÉRENCE

LA PERPÉTUELLE VIRGINITÉ DE MARIE EST ENCORE DÉMONTRÉE CONTRE LES PAÏENS PAR LES PRODIGES ET LES ÉVÉNEMENTS MERVEILLEUX AU MOYEN DESQUELS DIEU A VOULU LA GLORIFIER PARMİ EUX.

SOMMAIRE. — 1. Sujet. — 2. *L'Ara Cœli*. — 3. L'oracle de la pythonisse. — 4. Le temple de la Paix. — 5. La statue d'or. — 6. Le cadavre qui prophétise. — 7. Le livre trilingue. — 8. Les druides. — 9. Prédiction de Jérémie. — 10. Le principe passif. — 11. L'insolite. — 12. Arguments naturels. — 13. Conclusion.

I. — Pour réfuter l'incrédulité des Païens touchant la perpétuelle virginité de Notre-Dame, nous avons encore les prodiges et les événements merveilleux par lesquels Dieu a voulu glorifier chez eux la perpétuelle virginité de sa Mère.

II. — Saint Antoine ¹ et Orose ², hommes de grande érudition et très-dignes de foi, racontent que César Auguste avait consulté une sibylle pour savoir si dans le monde il y avait quelqu'un de plus puissant que lui, et que le jour où le Christ naquit, cette sibylle vit près du soleil un cercle d'or dans lequel se trouvait assise une vierge très-belle, qui portait un enfant sur ses genoux, et elle dit à César : « Il est né quelqu'un plus puissant que toi. » C'est pourquoi l'empereur Constantin le Grand bâtit un temple en l'honneur de la Vierge Marie, Mère de Dieu, là où se trouvait auparavant le palais d'Octave, dit palais capitolin. On l'appelle encore vulgairement *l'Ara Cœli* et l'on montre l'endroit où eut lieu la vision d'Auguste.

III. — Le même empereur Auguste, étant venu à l'oracle d'Apollon Pythien et d'Hécatombe, offrit un sacrifice et demanda qui gouvernerait après lui l'empire romain. Comme on ne lui faisait aucune réponse, il offrit un second sacrifice et demanda de nouveau pourquoi

¹ *Histoire*, 1^{re} part., tom. IV, chap. vi. — ² vi, 20.

l'oracle s'était ainsi tu ? Il lui fut répondu : « Un enfant juif, Dieu commandant aux dieux, m'ordonne de céder la place et de rentrer dans mon triste abîme. Retirez-vous donc du silence de nos autels. » Après cette réponse, l'empereur retourna à Rome et éleva sur le Capitole un immense autel avec cette inscription : *Autel du premier-né de Dieu*. C'est le récit de Nicéphore, de Suidas¹ et d'Innocent III².

IV. — Saint Bernard raconte avec une merveilleuse onction³ comme nous le rappelions tantôt, qu'on construisit à Rome un temple appelé le *temple de la Paix*, très-solide et de grand appareil. Les Romains, ayant consulté l'oracle d'Apollon pour savoir combien il durerait, en reçurent cette réponse : « Jusqu'à ce qu'une vierge enfante. » En entendant cela, ils furent remplis de joie, croyant que ce temple durerait éternellement, parce qu'il leur semblait impossible qu'une vierge enfantât. Voilà pourquoi ils placèrent cette inscription sur le fronton du temple : *Temple éternel de la Paix*. Mais la nuit même où la Vierge Marie, Mère de Dieu, enfanta le Christ, ce temple croula.

V. — Martin de Pologne, religieux de notre Ordre, savant incontesté, raconte dans sa *Chronique*⁴ quelque chose de semblable, à savoir : qu'il y avait à Rome, dans un palais, une statue d'or avec cette inscription : « Elle ne tombera pas, jusqu'à ce qu'une vierge enfante. » La statue tomba quand Marie enfanta le Christ.

VI. — Saint Thomas, le prince des théologiens, écrit dans sa *Somme*⁵ : « On lit dans l'histoire romaine que, du temps de Constantin et d'Irène, sa mère, on découvrit un sépulcre où se trouvait un homme ayant sur sa poitrine une lame d'or avec cette inscription : « Le Christ naîtra d'une vierge, et je crois en lui. O soleil, tu me verras de nouveau sous le règne d'Irène et de Constantin⁶. »

VII. — Zonaras, dans son *Histoire de Constantin et d'Irène*, nous rapporte un témoignage assez semblable, quand il raconte qu'un Juif,

¹ Auguste. — ² Sermon 11^e sur la Naissance du Sauveur. — ³ Sermon vi^e sur la Naissance du Sauveur. — ⁴ Liv. IV. — ⁵ 2^e de la 2^e, quest. II, art. 7, ad 3.

⁶ « C'est par une erreur grossière, dit M. Lachat, que, mettant le nom d'Hélène à la place de celui d'Irène, certains commentateurs font reporter ce fait au règne du grand Constantin, c'est-à-dire au iv^e siècle. » Baronius, dans ses *Annales*, le place en l'année 780, d'après le témoignage de Théophane. (*Note du Traducteur.*)

en bêchant la terre pour cultiver sa vigne, trouva un vieux livre écrit en trois langues, où on lisait ces mots : « Le Christ naîtra d'une vierge et souffrira pour le salut des hommes. »

VIII.—Les druides, ces prêtres ou sages de la Gaule, dont Nicolas Perotti parle dans ses *Cornes d'abondance* ¹, n'ont pas moins clairement prédit la virginité de Marie. Ils demeuraient à Chartres, qui était comme le centre de la Gaule entière, et y avaient dressé un autel avec cette inscription : *A la Vierge qui doit enfanter*. A cet endroit on a bâti une magnifique église en l'honneur de la Mère de Dieu.

IX. — Saint Dorothee, martyr, dans sa *Synopsis*, et saint Épiphané, dans sa *Vie de Jérémie*, rapportent que, lorsque ce prophète était exilé en Égypte, il fit cette prédiction aux Égyptiens que les statues de leurs faux dieux seraient renversées lorsqu'une vierge enfanterait et placerait son enfant dans une crèche. Les Égyptiens ajoutèrent une foi telle à cette prophétie qu'à partir de ce moment ils vénérèrent très-fort l'image d'une vierge ayant auprès d'elle un enfant placé dans une crèche, et ils élevèrent en son honneur un autel avec cette inscription : *A la Vierge qui doit enfanter*. Innocent III raconte la même chose dans son *Sermon sur la Naissance du Sauveur*. Or, dès que le Christ fut né de Marie, toutes les statues des idoles furent renversées. On les releva, et elles tombèrent de nouveau lorsque Notre-Seigneur entra en Égypte avec sa glorieuse Mère, pour fuir la persécution d'Hérode, selon ce qu'Isaïe avait prédit : « Le Seigneur montera sur un nuage léger, et il entrera dans l'Égypte, et les idoles d'Égypte seront ébranlées devant sa face ². »

RÉPONSE AUX OBJECTIONS DES PAÏENS CONTRE LA VIRGINITÉ DE MARIE.

X. — Les Païens ont pu nous faire deux objections principales contre la virginité de la Mère de Dieu, pour prouver qu'elle était impossible. La première, c'est qu'un principe passif ne peut produire aucun effet sans l'intervention d'un principe actif. Or, puisque la femme est un principe passif et l'homme un principe actif, la femme ne peut concevoir seule un fils.

¹ Au mot *Druides*. — ² XIX, 1.

Nous avons longuement répondu à cet argument dans la Conférence précédente, quand nous avons montré que plusieurs animaux naissent sans mélange de sexes, même parmi ceux où cela est ordinairement exigé.

Les Païens répondent que, dans ces sortes de générations, le principe actif ne fait point défaut, car le soleil et les astres suppléent à la vertu de ce principe. Mais nous non plus nous ne nions pas qu'il y ait eu un principe actif dans la conception de la Vierge Mère de Dieu, nous croyons même fermement qu'à cette conception le Saint-Esprit a suppléé le principe actif, l'intervention de l'homme.

Les Païens urgent leur argument. Le soleil et les astres suppléent la vertu du principe actif dans les créatures imparfaites, et non dans les parfaites.

Soit. Mais nous prétendons que Dieu peut plus que le soleil et les astres. Si donc le soleil peut faire naître de terre un animal imparfait, pourquoi Dieu n'a-t-il pas pu engendrer dans les entrailles de la Vierge un être humain parfait et féconder la Vierge ?

XI. — Voici l'autre objection que les Païens ont pu nous opposer : « C'est une chose insolite, disaient-ils, qu'une Vierge engendre sans l'intervention de l'homme. »

Nous leur répondons avec saint Augustin : « Celui qui était conçu était un être à part; on ne vit jamais avant lui homme semblable. Il n'y a donc rien de surprenant si sa conception a été extraordinaire ¹. » Le même saint Docteur, parlant ailleurs de ce mystère, conclut en ces termes : « Avouons donc que Dieu peut faire quelque chose que nous ne pouvons étudier ². » Paroles que le 2^e Concile de Tolède emprunte en disant : « Si la chose pouvait être démontrée par la raison, elle ne serait pas admirable ; s'il y avait un exemple, elle ne serait pas extraordinaire. »

XII. — Que si le Païen ne se tient pas satisfait, je puis mettre en avant des symboles présentés par la nature. Les arbres germent sans se briser, le marbre sue l'eau sans perdre son intégrité; le silex transmet le feu sans perdre sa dureté; le miroir reflète un brillant éclat

¹ *Cité de Dieu*, liv. X, chap. xxix. — ² *Lettre III à Volusien*.

sans perdre sa substance. Croyez donc, ô philosophes, qu'il peut également se faire que le Verbe soit conçu dans le sein de la Vierge et naisse de la Vierge, sans qu'elle perde son intégrité.

XIII. — Qu'elles fassent donc silence, les sottes moqueries des stupides Païens; que l'incrédulité le cède à la foi, l'obscurité à la lumière, le mensonge à la vérité, et que la virginité et l'intégrité de Notre-Dame demeurent éternellement louées et reconnues. Ainsi soit-il.

161^e CONFÉRENCE

LA VIRGINITÉ DE MARIE DÉFENDUE CONTRE LES JUIFS ET AUTRES JUDAÏSANTS.

SOMMAIRE. — 1. Ce que les Juifs exècrent le plus. — 2. Texte de la *Genèse*. — 3. Texte du *Lévitique*. — 4. Texte d'*Isaïe*. — 5. Le texte original. — 6. Les sens divisé et composite. — 7. Dieu-homme. — 8. L'épouse d'Achaz ou d'*Isaïe*. — 9. Le signe éloigné. — 10. Le nom d'Emmanuel. — 11. Les hérétiques judaïsants. — 12. Textes de saint Matthieu. — 13. Conclusion.

I. — Dans la prédication évangélique, ce qui choque le plus les Juifs, c'est la doctrine touchant l'enfantement de la Vierge. C'est au point que saint Bruno, dans son *Sermon sur l'Annonciation de la Vierge*, a dit : « Les Juifs poursuivent et exècrent particulièrement trois choses : le Christ, Marie et la sainte Eucharistie. Ils les maudissent tous les jours et les exècrent trois fois par jour. » C'est ce que rappelle Mathias de saint Jean dans sa *Vie de saint Siméon*, enfant de Trente.

L'envieux et méchant Satan, ayant appris tardivement et à son grand dommage que Marie réalisait cet oracle qui lui prédisait : « Elle brisera ta tête ¹, » s'éleva contre elle et lui suscita une guerre acharnée. Ce fut d'abord par le moyen des Juifs qui, après de honteuses et d'horribles railleries que l'esprit refuse de se rappeler, la langue de rapporter et la main d'écrire, ne rougirent pas de lancer cet injurieux blasphème contre la Mère de Dieu, à savoir : qu'elle avait perdu sa virginité en concevant et que Joseph lui avait donné son Fils. Cérinthe, Ébion et Carpocrate furent les auteurs de cette folle invention,

¹ *Genèse*, III, 15.

au témoignage de saint Clément d'Alexandrie ¹, de saint Épiphane ² et de Tertullien ³. Comme l'aspic emprunte à l'aspic son venin, ils sucèrent avidement ce venin des Juifs, ces perfides hérétiques qui éludent audacieusement et mutilent par des chicanes de mots le témoignage d'Isaïe en faveur de la virginité de Marie cité par l'Ange : « Une vierge concevra et enfantera un fils ⁴, » etc. Chez les Juifs, disent Érasme, OEcolampade, Calvin, le mot *halma* a un sens double : il signifie jeune fille et cachée, et si l'on veut épiloguer, quoique *halma* signifie vierge, on ne peut conclure du texte cité que celle qui a conçu est demeurée vierge. Voilà la prétention de ces sots et stupides suivants des Juifs. Nous devons réfuter leurs attaques insensées et leurs fureurs au moyen des Écritures, et montrer que Marie, la Mère de Dieu, a été vierge en concevant, qu'elle n'a point eu son Fils de Joseph et qu'elle l'a conçu du Saint-Esprit.

Cette vérité se conclut clairement des saintes Écritures.

II. — D'abord, de ce texte de la *Genèse* : « Je mettrai une inimitié entre toi et la femme, entre ta race et la sienne ⁵. » Que les Juifs nous disent pourquoi il est question de la race de la femme ? Si le Christ devait naître de l'homme, de l'action de l'homme, il fallait faire mention de la race de l'homme et non de la race de la femme. Puis donc qu'il est question de la race de la femme, c'est qu'il devait y avoir une femme qui concevrait par la coopération de l'homme, et c'est la Mère de Dieu. Saint Cyprien a employé cet argument contre les Juifs ⁶.

III. — En second lieu, de ce texte du *Lévitique* : « Si une femme, ayant usé du mariage, enfante un mâle ⁷. » Pourquoi, je vous le demande, ô Juifs, cette loi a-t-elle été limitée à la femme qui enfante, après avoir usé du mariage, si ce n'est parce qu'il devait y avoir une femme qui enfanterait sans cela et ne serait pas soumise à l'impureté légale ? La restriction, « après avoir usé du mariage, » eût été superflue si le législateur Moïse n'eût pas prévu qu'une femme enfanterait sans en user. Ce témoignage a été employé contre les Juifs par Origène ⁸, par saint Cyrille ⁹, par Théophylacte ¹⁰, par saint Basile ¹¹,

¹ *Constitution apostolique*, liv. VI. — ² Hérésie xxvii. — ³ *Livre de l'âme*. — ⁴ Matth., I, 23. — ⁵ XII, 15. — ⁶ Liv. II. — ⁷ XII, 2. — ⁸ *Commentaires sur les Hérétiques*, homélie viii. — ⁹ *Id.*, liv. VIII. — ¹⁰ *Commentaires sur saint Luc*, chap. II. — ¹¹ *Commentaires sur Isaïe*.

par saint Jean Chrysostome ¹, par saint Ildefonse ², par saint Bernard ³.

IV. — Le troisième argument par lequel on établit solidement contre les Juifs la virginité de Marie se tire de ce texte d'Isaïe ⁴ : « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils. »

Afin de rendre ce texte plus autorisé, nous allons donner les autres traductions qu'on en a faites sur l'hébreu.

Vatable et Pagnin le traduisent : *Ecce virgo prægnans et foeta.*

D'autres : *Ecce virgo prægnans et pariens filium.*

D'autres : *Ecce virgo gravida et pariens filium* ⁵.

Par toutes ces expressions, Isaïe a clairement prédit la virginité intacte de Marie, puisqu'en l'appelant enceinte, qui conçoit, qui enfante un fils, il ne cesse de la proclamer vierge.

Les paroles du prophète sont admirablement énergiques, elles ont une emphase particulière à chacune d'elles. *Voici*, c'est-à-dire : lisez les annales, lisez l'histoire la plus reculée, et vous ne trouverez rien de semblable. *Une vierge concevra et enfantera* : ceci n'est possible ni à une créature ni à la nature. La conception d'Agar a été prédite comme celle de Sarah, de l'époux de Manassès, d'Anne, l'époux d'Helcana, d'Élisabeth ; c'est parce qu'elles avaient été stériles ou n'avaient jamais conçu. Mais que vierges elles conçoivent et enfantent, c'est ce qui n'a pas été prédit à aucune d'elles.

Les Juifs, se sentant pris par ce témoignage, s'efforcent de le réduire à néant au moyent de six chicanes divesses que nous allons démasquer.

V. — D'abord, ils disent que dans l'original hébreu, au lieu du mot *vierge*, il y a le mot *halma*, עלקה, qu'ils traduisent sottement et sacrilègement par « jeune fille ayant eu commerce avec un homme. »

¹ 1^{re} Homélie sur la Rencontre du Seigneur. — ² 1^{er} Sermon sur la Purification. — ³ VIII^e Sermon sur la Purification. — ⁴ VII, 14.

⁵ Pour apprécier ces diverses délicatesses philologiques, il faut se rappeler que *foeta* se dit de la femme qui n'a pas encore mis au monde et de celle qui a déjà mis au monde ; *gravida*, d'une femme enceinte, soit qu'elle soit proche de son terme, soit qu'elle en soit éloignée ; *prægnans*, d'une femme qui approche de son terme, et se prend aussi simplement d'une femme enceinte, quel que soit l'éloignement du terme. (Note du Traducteur.)

Cette interprétation a été enseignée par Symmaque, Aquila et Théodotion, Juifs prosélytes, et plus tard par Castalion, commentateur calviniste. OEcolampade, suivant la doctrine de ce dernier, traduit : *Ecce juvencula* (jeune fille enceinte) *concupiet*. Érasme et Calvin traduisent : *Ecce adolescentula* (jeune fille) ou *Ecce abscondita*.

Mais cette chicane montre l'ignorance et la malice de nos adversaires : 1° parce que l'hébreu *halma*, comme il est écrit en cet endroit, ne signifie pas *jeune fille*, mais bien *vierge cachée*, qui n'a jamais été exposée aux regards des hommes, est gardée par ses parents avec grande sollicitude. La racine עלקה, *halma*, signifie *cache*, d'où le substantif *halma* (vierge cachée). De là vient que, dans la langue phénicienne, qui dérive de l'hébreu, *halma* signifie *vierge très-pure*, comme l'a remarqué saint Jérôme, dans son ouvrage contre Jovinien.

De plus, les Septante, dont l'habileté dans les deux langues est proclamée par les Juifs comme par les Gentils, ont traduit : « Voici qu'une vierge concevra et enfantera. » Or, il est certain qu'ils ont fait leur traduction des saints Livres avec l'assistance du Saint-Esprit, car, dans la version de chacun d'eux en particulier, il n'y a nulle dissonance, tout se trouve traduit dans les mêmes termes et avec les mêmes expressions.

Jonathas, fils d'Uziel, auteur d'une paraphrase chaldaïque, savant de grand renom parmi les Juifs, traduit aussi ce passage : « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils. »

Le même sentiment était soutenu dans les mêmes termes par saint Justin, martyr, dans son *Dialogue avec Typhon* ; par saint Irénée, martyr, dans son *Livre contre Valens*¹ ; par Origène, dans son *Livre contre Celse*² ; par saint Épiphane³ ; par Eusèbe, dans sa *Démonstration évangélique*⁴ ; par saint Basile, dans son *Livre de la génération humaine du Christ* ; par Tertullien, dans son *livre de la Chair du Christ* ; par saint Cyprien, dans son *Livre contre les Juifs*⁵ ; par Lactance, dans son *livre de la Vraie sagesse*⁶ ; par saint Bernard⁷, et par plusieurs autres auteurs. Quel sera donc l'audacieux qui osera se produire et s'opposer contre cette grande foule d'hommes saints et doctes ?

¹ Liv. III. — ² Liv. I^{er}. — ³ Hérésie LXXVII. — ⁴ Liv. VII. — ⁵ Liv. II. — ⁶ Liv. IV. — ⁷ Sur le *Missus est*.

Qui osera dire que ce mot *halma* a un double sens, et signifie *jeune fille* ou *cachée* ?

Mais pour que l'ignorance des Juifs et des hérétiques judaïsants devienne plus manifeste, je veux démontrer, par divers passages de l'Écriture, que ce mot עַלְמָא, *halma*, signifie *vierge intacte*.

Je commencerai par le premier des livres bibliques. Quand il est parlé dans la *Genèse*¹ de Rébecca, la fiancée d'Isaac, on l'appelle *bethula*. Voici, en effet, le texte hébraïque : *Vehanaar tobach mareech meod bethula ve isch lo iedaach*, c'est-à-dire : « C'était une fille très-agréable et une vierge parfaitement belle, et inconnue à tout homme. » Plus tard, la même jeune fille est désignée par ce seul mot *halma*; car on lit à la suite : *Vehaia halma ha iotzeth*, c'est-à-dire : « La fille qui sera sortie pour puiser de l'eau². »

Dans l'*Exode*³, l'Écriture donne le nom d'*halma* à Marie, la sœur de Moïse, encore jeune fille et vierge sans corruption. Notre version porte : *Pervenit puella*; l'hébreu : *Leche vathelech halma*, c'est-à-dire : « La vierge ou la jeune fille alla. » Que Marie fût alors encore vierge, intacte et pure, c'est ce qui résulte de ce qu'elle avait alors quinze ans.

Dans le *Cantique des cantiques*⁴, le mot *alamoth* est employé à des passages où l'on ne peut entendre que des vierges.

Saül appelle le jeune adolescent David *alem*, car David était encore vierge alors.

De plus, les impubères et la puberté elle-même sont appelés en hébreu *alammah*⁵, comme l'ont remarqué les hébraïsants.

Enfin saint Jérôme, si habile dans la langue hébraïque, montre dans ses *Commentaires sur le chapitre VII d'Isaïe*, que le mot *halma* signifie vierge intacte; dans ses *Commentaires sur la Genèse*⁶ et dans son *Livre contre Jovinien*, il le démontre encore en pressant les Juifs, les adjurant de citer dans toute la Bible un seul passage où *halma* signifie jeune mariée ou jeune adolescente ayant usé du mariage.

Or, comme les habiles hébraïsants nous l'apprennent, une jeune mariée ou ayant usé du mariage ne porte jamais, dans la langue hébraïque, le nom de *halma*, mais de *bethula*, comme dans *Ézéchiël*;

¹ XXIV, 16. — ² *Ibid.*, 43. — ³ II, 8. — ⁴ I et VII. — ⁵ *Isaïe*, LIV; Ps. LXXXIX; *Job*, XX et XXXIII. — ⁶ *Quest.* v.

« C'est là que leur sein a été déshonoré, et que leur virginité a été corrompue ¹. » Il s'agit des prostituées Oolla et Ooliba, appelées dans le texte hébreu *bethulæ*.

Semblablement, dans *Joel*, il est dit : « Pleurez comme une jeune femme qui se revêt d'un sac pour pleurer celui qu'elle avait épousé dans sa jeunesse ². » Au lieu de *virgo*, les Septante traduisent *bethula*. Le chaldéen et les anciens rabbins s'accordent sur ce point ³. Ils ont remarqué qu'il y avait une très-grande différence entre les mots *bethula* et *halma*. Dans la phrase hébraïque, le mot *bethula* signifie jeune fille corrompue ou cachée, et *halma* vierge laissée intacte par l'homme. Que l'homme obstiné crève de colère, que le Juif jaloux frémissse, que l'hérétique judaïsant sèche de jalousie, jamais ils n'accepteront ce témoignage si clair du prophète Isaïe en faveur de la virginité de Marie.

Saint Ildephonse met avec beaucoup de vigueur et d'une manière très-ingénieuse les Juifs au pied du mur, quand il dit : « Juifs, vous mentez d'une manière visible, vous trompez et vous êtes trompés, vous accusez à faux, vous attaquez à faux, vous proposez faussement, vous soutenez l'erreur, vos raisons sont fausses, votre défense est fausse ; car si, comme vous le dites, la jeune fille pouvait enfanter et non la Vierge, quel miracle le Seigneur donnerait-il, ainsi qu'il l'a promis ? Qu'est-ce que Dieu montrerait d'admirable ? Pourquoi parlerait-il d'une chose nouvelle, inconnue, inusitée, si la jeune fille concevait selon la coutume ; si la jeune fille enfantait ayant l'âge ; si, comme les autres femmes, elle devenait mère selon la nature et la grâce ⁴ ? »

Les Juifs réfutés ne se désistent pas, ils mettent en avant des textes de l'Écriture, où le mot *halma* signifie vierge souillée par un homme.

1° Dans la *Genèse* ⁵, disent-ils, Dina est appelée *halma*, et cependant elle avait déjà été déshonorée par le prince Sichem.

Je réponds que le mot a été altéré, car le texte authentique porte *hanaar*, mot qui ne signifie point jeune fille demeurée intacte.

¹ xxiii, 3. — ² i, 8. — ³ Voir Galatin, liv. VII, chap. xv. — ⁴ Livre de la Virginité perpétuelle, chap. iii. — ⁵ xxxiv.

2° Ils produisent un autre texte des *Proverbes*¹ : « La quatrième chose m'est entièrement inconnue... la voie de l'homme dans la jeune fille. » Le texte hébreu porte *halma*. Donc, le mot *halma* signifie jeune fille ayant eu commerce charnel. *Difficile est enim probare virginem a viro cognitam, cum vix ullum copulæ præteritæ remaneat vestigium. Nam quod nonnulli putant in copula cum virgine rumpi membranulam, quæ sit virginitatis signaculum, falsum est.* C'est du moins l'enseignement de François de Valois et de plusieurs autres médecins. Mais c'est là le sens matériel et charnel.

Le sens vrai et légitime concerne la Vierge Mère de Dieu, appelée ici *halma* dans le sens de *cachée*, parce qu'elle a été exempte de tout commerce charnel. De même donc que l'aigle dans l'air, le serpent sur le rocher et le navire dans la mer ne laissent pas la plus petite trace de leur passage ; de même cet enfant si grand, qui sera en même temps enfant, homme fait et Dieu, ne laissera, en entrant dans le sein de la Vierge, aucun signe de son passage dans le corps très-pur de Marie.

Ou bien, si vous désirez un sens purement littéral, le voici : « La quatrième chose m'est entièrement inconnue... la voie de l'homme dans la jeune fille. » C'est-à-dire vous trouverez plus facilement la voie de l'aigle dans les airs, la voie du serpent sur le rocher, la voie du navire au milieu de la mer, que les traces de l'homme au seuil de la maison de Marie, parce que cette Vierge ne se fait jamais voir aux hommes, les évite et les fuit ; et voilà pourquoi elle est *halma*, c'est-à-dire cachée.

Il est donc de foi que ces paroles d'Isaïe doivent être traduites : « Voici qu'une Vierge concevra, » et qu'il faut les entendre de la bienheureuse Vierge Mère de Dieu concevant et enfantant le Christ Notre-Seigneur, sans blessure pour sa virginité qui demeura intacte. Celui qui le nierait serait hérétique, comme l'a été Helvidius et avec lui ceux que nous avons déjà nommés, contre qui nous combattons plus bas avec les textes du Nouveau Testament, après avoir démasqué toutes les chicanes des Juifs.

¹ xxx, 48.

VI. — Voici maintenant la seconde chicane au moyen de laquelle les Juifs cherchent à éluder le témoignage si clair d'Isaïe touchant la virginité de Marie.

Ces paroles : *Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils*, doivent, disent-ils, s'entendre dans le sens divisé et non dans le sens composite, comme s'il y avait : « Celle qui auparavant était vierge, après le commerce charnel, concevra, n'étant plus vierge. » Calvin faisant assaut avec les Juifs, introduit cette glose.

Le texte réfute aisément ce commentaire. Dieu, par l'organe d'Isaïe, promettait au roi Achaz un signe merveilleux, un miracle. De là vient que le prophète, le prévoyant dans son esprit, s'écria stupéfait : « Voici qu'une vierge concevra et enfantera, » comme s'il disait : « Venez, grands de ce monde; venez, ô Juifs; écoutez, nations, voyez et soyez dans l'étonnement. Voici une chose admirable et inouïe en aucun temps. Voilà la merveille de tous les siècles. Voici une nouveauté comme on n'en a jamais vu. Voici une chose à venir bien tard que je vois certaine et présente. Dans sept cent-trente ans, une vierge concevra et enfantera, une vierge très-pure, très-intacte, toujours vierge. »

Le texte lui-même prouve que ç'a été là la pensée du prophète. C'est en vain qu'il appellerait les Juifs à écouter, qu'il appellerait la chose un signe, qu'il s'étonnerait et admirerait lui-même, s'il ne voulait annoncer que la conception d'une vierge, après qu'elle aurait eu commerce avec son mari. Qu'une vierge conçoive et enfante sans demeurer vierge, il n'y a là aucun prodige, aucun miracle, aucun signe. Et quel prodige, je vous le demande, qu'une vierge ayant commerce charnel conçoive? Quel miracle, quelle nouveauté à ce qu'une jeune fille ayant commerce avec un homme conçoive et enfante? C'est là ce qui arrive tous les jours naturellement, tandis qu'ici Isaïe prédit quelque chose de merveilleux et de miraculeux.

VII. — La troisième chicane des Juifs consiste à prétendre que le prodige prédit par Isaïe n'est pas en ce qu'une vierge conçoive et enfante, en conservant sa virginité, mais en ce qu'elle conçoive un Dieu-homme, et c'est pourquoi le prophète ajoute : « Et on l'appellera Emmanuel. » Mais c'est là une glose futile, qui se confond d'elle-même.

Si, en effet, Notre-Dame a enfanté l'Emmanuel, un Dieu-homme, cela a dû se faire d'une manière nouvelle et insolite. Le Fils de Dieu ne devait pas avoir d'autre mère qu'une vierge, et une vierge ne devait pas avoir d'autre fils qu'un Dieu. Théodoret, évêque d'An-cyre, l'a dit excellemment dans son 11^e Discours au Concile d'Éphèse : « Le donateur incorruptible n'entraîne point la corruption ; sans cela, l'auteur de l'incorruptibilité corromprait. »

VIII. — La quatrième chicane consiste à dire que cette prophétie d'Isaïe concerne l'épouse d'Achaz, qui a conçu et enfanté un fils nommé Ézéchias. Mais cette explication est plus ridicule que digne de réfutation.

En effet, la prophétie d'Isaïe fut faite pendant le règne d'Achaz : c'était à lui qu'elle s'adressait, et à lui en tant que roi. Supposons qu'elle ait été faite la première année de ce règne. Il est certain que cette année-là, Ézéchias était né depuis au moins neuf ans. Achaz, en effet, régna seize ans ¹. Ézéchias, son fils, régna aussitôt après sa mort ², et il avait vingt-cinq ans quand il commença de régner ³.

Ce n'est pas avec plus de raison que d'autres ont dit qu'il s'agissait de l'épouse d'Isaïe, car elle n'était pas vierge et on ne voit nulle part qu'elle ait eu un fils appelé Emmanuel. Ajoutez à cela que cet Emmanuel, dans *Isaïe* ⁴, est appelé d'un nom qui signifie : « Hâtez-vous de prendre les dépouilles, prenez vite le butin, » sans doute de Damas et de Syrie, comme on le voit au verset suivant : « On emportera la puissance de Damas et les dépouilles de Syrie. » Or, ces noms ne conviennent nullement au fils d'Isaïe ou à Achaz. Le fils d'Isaïe ni Achaz n'ont rien tramé contre Damas et la Syrie, n'ont point enlevé les dépouilles de Samarie, ni pillé les Syriens. Mais le Christ, après avoir vaincu le monde, détruit le règne du péché, renversé Satan, dépouillé l'Enfer, tué la Mort et mis en déroute tous ses ennemis qu'il a défaits et mis en fuite, est monté au Ciel vainqueur et triomphant, chargé des dépouilles de ses ennemis.

IX. — La cinquième chicane présente une difficulté plus grande

¹ IV^e Livre des Rois, xvi, 2, et II^e Livre des Paralipomènes, xxviii, 1. — ² IV^e Livre des Rois, xvi, 20. — ³ I^{er} Livre des Rois, xviii, 2, et II^e Livre des Paralipomènes, xxix, 1. — ⁴ viii, 3.

en apparence : « La prophétie d'Isaïe, disent-ils, ne peut en aucune façon convenir au Christ et à Marie, parce que ce signe a été donné par Isaïe afin de fortifier le cœur d'Achaz et de la maison de David, de peur qu'ils ne se décourageassent et ne demandassent secours contre les Assyriens qui menaçaient avec une armée puissante la ville. » Mais quelle vertu aurait un signe que Achaz ou aucun des membres d'alors de la maison de David ne pouvait voir, puisque ce signe, concernant une vierge et Emmanuel, ne devait se réaliser que huit cents ans après cette prophétie ?

Saint Thomas a parfaitement résolu cette difficulté apparente dans son *Commentaire sur Isaïe* ¹, où il distingue trois sortes de signes :

1° Le signe pronostic, qui précède la chose signifiée, comme celui qui fut donné à Gédéon dans la toison sèche, pendant que la terre demeurerait humide, afin d'indiquer la victoire sur les ennemis ;

2° Le signe démonstratif, qui accompagne de près la chose, comme celui qui fut donné aux bergers : « Voici le signe : vous trouverez l'Enfant enveloppé de langes ² ; »

3° Le signe remémoratif, qui succède à la chose déjà faite, comme celui qui fut donné à Moïse et à Aaron : « Voici le signe que je vous donne, pour que vous connaissiez que c'est moi qui vous aurai envoyé. Lorsque vous aurez tiré mon peuple de l'Égypte, vous offrirez à Dieu un sacrifice sur cette montagne ³. » Et comme celui qui fut donné à Saül par Samuel : « Voici la marque que vous aurez que c'est Dieu qui vous a sacré pour prince. Lorsque vous m'aurez quitté aujourd'hui, vous trouverez deux hommes près du sépulcre de Rachel ⁴ »

Dieu n'a pas voulu donner un signe pronostic au roi Achaz, parce qu'il était impie et incrédule ; il ne lui a donné qu'un signe remémoratif. L'enfantement de la Vierge était, en effet, un signe de bienfait passé, et Achaz, comme les siens, s'ils eussent eu la foi, auraient pu le voir dans cette libération comme dans son ombre et son type.

D'autres interprètes résolvent d'une manière différente cette difficulté, en disant que le signe n'est point donné à Achaz, mais à la mai-

¹ Chap. vii. — ² Luc, ii, 12. — ³ Exode, iii, 12. — ⁴ 1^{er} Livre des Rois, x, 1 et 2.

son de David. Voilà pourquoi le prophète ne dit pas : « Écoute. Achaz, » mais bien : « Écoute donc, maison de David. » Or, la maison de David devait durer jusqu'au Christ, elle devait même enfanter le Christ. C'est l'interprétation de saint Jean Chrysostome dans son *Commentaire sur Isaïe*.

X. — La sixième chicane est celle-ci : Le nom du Fils qui a dû être conçu et naître de la Vierge est Emmanuel, « et on l'appellera du nom d'Emmanuel. » Or, le Christ n'a jamais été appelé Emmanuel, mais Jésus. Donc, cette prophétie ne le concerne point.

Nous avons déjà longuement répondu à cette objection à la 51^e Conférence.

Donc, la ruse fallacieuse des Juifs ne leur sert de rien; donc, la prophétie d'Isaïe touchant la virginité de Marie demeure vraie, ferme, constante et expresse.

XI. — Prenons maintenant à partie les hérétiques judaïsants.

XII. — L'Évangéliste saint Matthieu les confond de diverses manières :

1^o Après avoir énuméré les séries de la génération du Christ, il ajoute : « Jacob engendra Joseph, époux de Marie, de laquelle naquit Jésus, qui est appelé Christ. » Il ne dit pas *desquels*, mais de *laquelle*, afin que vous comprissiez bien qu'il est né selon la nature d'une mère seule, sans le concours d'un père.

2^o Il est à remarquer (aussi que le saint Évangéliste, en décrivant la génération des autres, a dit : « Abraham engendra Isaac, Isaac engendra Jacob, » et ainsi de suite pour les autres jusqu'à « Jacob engendra Joseph. » Mais de Joseph il n'est écrit nulle part : « Joseph engendra, » parce que les autres eurent une paternité naturelle, tandis que Joseph n'eut qu'une paternité adoptive et putative, selon l'expression de *saint Luc* ¹.

3^o Enfin, le même Évangéliste raconte expressément ² l'origine de la conception de Marie, la Mère de Jésus : « Elle se trouva grosse, ayant conçu dans son sein par l'opération du Saint-Esprit. » — Plus bas, au verset 20, il rapporte les paroles de l'Ange apparaissant à

¹ III, 23. — ² I, 18.

Joseph : « Ce qui est né en elle est du Saint-Esprit, » et non du fait de l'homme. Donc Marie a conçu du Saint-Esprit, en demeurant vierge. Plus bas encore, il ajoute : « Or, tout ceci s'est fait pour accomplir ce que le Seigneur avait dit par le prophète, en ces termes : « Une vierge concevra et elle enfantera un fils à qui on donnera le « nom d'Emmanuel ¹. » C'est indiquer clairement que la Mère de Jésus est cette vierge annoncée par Isaïe, qui n'a point conçu ni enfanté par l'opération de l'homme, mais par celle du Saint-Esprit.

XIII. — Ces arguments ont été recueillis par le savant maître Abraham Bzowski, religieux de notre Ordre et mon compatriote. Il s'en sert pour serrer de près les hérétiques judaïsants, et, dans son *Commentaire sur le Salve, Regina*, écrit d'un style si élégant et si vif, il leur dit : « J'en viens à vous, Calvin, Érasme et OEcolampade. Au nom de Dieu, qu'y a-t-il donc ? Quelle est votre folie de répudier les oracles de l'Ange pour amener la controverse sur le terrain de la réponse par laquelle l'Ange console les doutes de Joseph ? Vous en concluez que Marie a perdu sa virginité en concevant, vous êtes donc plus sages que les Anges eux-mêmes ? L'Ange dit à Joseph : « Ce qui « est né en elle est du Saint-Esprit, » et vous, vous affirmez que Marie a eu son Fils de Joseph, et non du Saint-Esprit ! S'il est du Saint-Esprit, comment est-il de Joseph ? Et s'il est de Joseph, comment est-il du Saint-Esprit ? L'Ange confirme cette nouveauté admirable par les dires du prophète, et vous dites : « De ces paroles du prophète « nous ne concluons point que Marie est demeurée vierge en concevant. » Certes, si Isaïe annonçait qu'une Vierge concevrait et enfanterait perdant son intégrité, il n'annoncerait point un miracle, mais bien une chose très-ordinaire qu'il serait très-ridicule d'appeler un signe.

Daigne le Seigneur Jésus fermer ces bouches de blasphème avec le feu infernal. Ainsi soit-il.

¹ ŷ. 22 et 23.

162° CONFÉRENCE

LA VIRGINITÉ PERPÉTUELLE DE MARIE EST ENCORE DÉMONTRÉE PAR LES
ORACLES ÉNIGMATIQUES DU MÊME PROPHÈTE ISAÏE.

SOMMAIRE. — 1. Entrée en matière. — 2. Texte du chap. viii d'*Isaïe*. — 3. Le vrai sens de cette prophétie. — 4. Texte du chap. xi. — 5. Texte du chap. xvi. — 6. Véritable sens de ce texte. — 7. Texte du chap. xix. — 8. Texte du chap. liii. — 9. Autre texte du même chapitre. — 10. Comparaison de la lumière. — 11. Comparaison de la foudre. — 12. Conclusion.

I. — Après le témoignage très-explicite en faveur de la virginité de Marie, le même saint prophète Isaïe a produit d'autres témoignages énigmatiques. Sans doute, ils ne sauraient pleinement satisfaire les esprits grossiers et opposés des Juifs, mais ils confirment admirablement les Chrétiens dans leur croyance déjà admise. Les voici :

II. — C'est d'abord celui-ci du chapitre viii : « Je m'approchai ensuite de la prophétesse, et elle conçut, et elle enfanta un fils ¹. » Quelques auteurs graves, parmi lesquels on compte aussi notre saint Docteur, expliquent ces paroles de l'épouse d'Isaïe, appelée prophétesse parce qu'elle était mariée à un prophète. Elle eut de son époux un fils auquel Isaïe, son père, donna un nom qui signifiait « Hâtez-vous de prendre les dépouilles, prenez vite le butin, » afin que par son nom ce fils prédit aux Juifs que la Syrie et Samarie seraient bientôt dépouillées et exposées au pillage des Assyriens, comme Isaïe l'avait prédit : « Avant que l'enfant sache nommer son père et sa mère, on emportera la puissance de Damas et les dépouilles de Samarie ². » L'événement réalisa la prophétie. En effet, au commencement de la quatrième année du règne d'Achaz, alors que ce fils d'Isaïe accomplissait sa troisième année, que l'âge ne lui permettait pas de bien reconnaître ses parents et d'appeler ses père et mère d'une voix bien articulée, Phacée, fils de Romélie, Rasim, roi de Syrie et Téglatphalassar, roi des Assyriens, ravagèrent Israël et Juda et emportèrent un immense butin avec tous les vases et tous les ornements du Temple, que le roi Achaz livra au roi des Assyriens, Téglatphalassar,

¹ ̣. 3. — ² ̣. 4.

comme il est écrit au *II^e Livre des Paralipomènes* ¹. Ce texte a été entendu de la sorte par saint Grégoire de Nysse, dans sa *Préface aux Cantiques*; par saint Chrysostome, dans son *Commentaire sur le Chapitre VIII d'Isaïe*; par Richard, dans son *Livre de l'Emmanuel* ²; par Isidore Claro; par Laurent Forer; par Emmanuel Sa; par Sixte de Sienne, dans sa *Bibliothèque* ³; par Didace Alvarez, savants Dominicains, et par Gaspard Sanchez, dans leurs commentaires sur ce passage. On cite aussi en faveur de ce sentiment saint Thomas d'Aquin. Je ne sais donc pourquoi Corneille de La Pierre, homme d'ailleurs très-savant et très-modeste, a rejeté ce sens, l'appelant un sens grossier, judaïque, bâtard et même obscène autant que calviniste, et il cite d'autres auteurs. Pour moi, considérant et respectant l'autorité de Pères si vénérables, j'estime qu'il faut s'abstenir d'une censure aussi sévère, surtout alors que dans ce sens il n'y a rien de grossier, de charnel et d'obscène, ni qui soit contraire à la dignité du Christ et de Marie, sa Mère.

Il y en a aussi qui entendent ingénieusement et pieusement cette prophétie du Christ et de la très-pure Vierge Marie, comme saint Jérôme, saint Cyrille, saint Basile ⁴, saint Augustin ⁵, saint Épiphanes ⁶, Eusèbe ⁷, saint Ambroise ⁸ et plusieurs commentateurs plus récents.

Quant à moi, en présence de l'autorité et de la valeur de tels Docteurs, j'admets comme vrai, légitime et littéral chacun de ces deux sens, surtout quand je rappelle que la sainte Écriture peut avoir plusieurs sens dans un même mot, et que tous ces sens ont été prévus par le Saint-Esprit qui, étant Dieu, comprend tout à la fois dans son intelligence et, partant, enferme sous une même expression plusieurs sens et plusieurs mystères ⁹. Cela se vérifie surtout dans les écrits prophétiques, les prophètes ayant l'habitude d'annoncer non-seulement en paroles, mais encore en actes et par d'autres signes les défaites et les autres infortunes du peuple d'Israël ou d'autres peuples, comme

¹ Chap. xxviii. — ² Liv. I^{er}. — ³ Liv. II, lettre G, au mot *Grandis liber*. — ⁴ *Commentaires sur le Chapitre VIII d'Isaïe*. — ⁵ *Cité de Dieu*, liv. XVII, dernier chapitre. — ⁶ Hérésie LXXVIII. — ⁷ *Démonstration*, liv. VII. — ⁸ *Commentaires sur le Chapitre I^{er} de saint Luc*. — ⁹ St. Thomas, 1^{re} Part., quest. 1^{re}, art. 10.

Isaïe l'a fait ici et souvent ailleurs, et quand il racontait l'action accomplie, il en annonçait la mystérieuse signification.

III. — Cette prophétie d'Isaïe doit donc s'entendre principalement du Christ et de sa très-pure Mère. Cette prophétesse, c'est Marie. L'Esprit-Saint s'est approché d'elle, quand il est descendu en elle : « Le Saint-Esprit descendra en vous ¹. » L'enfant, c'est Jésus-Christ figuré par l'épouse d'Isaïe et son fils. Le prophète a donc voulu dire : « Le Saint-Esprit s'est approché de la prophétesse, » de la Vierge Marie, « qui a conçu et enfanté un Fils, » le Christ.

Telle est l'exposition développée par Tertullien ², saint Épiphane ³, Eusèbe ⁴, Grégoire de Nazianze ⁵, Procope ⁶.

C'est à bon droit que la bienheureuse Vierge Marie est ici désignée sous le nom de prophétesse, non-seulement parce qu'elle nous a engendré le plus grand des prophètes et le roi de tous les prophètes, mais parce qu'on voulait insinuer que dans sa conception elle a imité le mode de concevoir des prophètes. Le prophète ne conçoit le mystère que du Saint-Esprit ; la bienheureuse Vierge Marie ne conçoit également Notre-Seigneur Jésus-Christ que du Saint-Esprit.

Cette prophétesse a conçu et enfanté un fils dont le nom signifie « Hâtez-vous de prendre les dépouilles, prenez vite le butin. » Le Christ, Fils de Marie, se présentant au monde, s'est hâté de courir avec grande vitesse pour opérer notre salut. « Il a bondi comme un géant pour courir sa voie ; » il n'a point tardé, il a couru, poussant des cris par ses œuvres, ses dires, sa mort, sa vie, sa descente, son ascension. Il n'a point tardé, il a accéléré la destruction du péché, le dépouillement de l'Enfer, ce qu'il a fait par lui-même et par les Apôtres dont la prédication était plus rapide que la foudre, comme Procope nous le montre dans son commentaire sur le chap. VIII d'Isaïe. C'est bien à lui qu'on peut véritablement appliquer ce qu'ajoute peu après le Prophète : « Avant que l'enfant sache nommer son père et sa mère, on emportera la puissance de Damas et les dépouilles de Samarie devant le roi des Assyriens. » Encore tout enfant, avant d'avoir atteint l'âge où il devait savoir appeler par leur nom son père putatif Joseph et sa

¹ Luc, 1. 35. — ² Livre de la Trinité. — ³ Hérésie LXXIX. — ⁴ Démonstration évangélique, liv. VII, chap. VII. — ⁵ Discours pour les saintes Fêtes de Pâques. — ⁶ Commentaire.

vraie mère Marie, il a commencé de dépouiller et de piller ses ennemis, d'emporter la puissance de Damas et de Samarie, lorsqu'il apportait de tant de manières à son royaume les âmes arrachées au pouvoir de Satan, et, partant, c'est à bon droit qu'il est dit qu'il a emporté les dépouilles de Satan dont il a ravagé les possessions.

1° Il a emporté la puissance de Damas et les dépouilles de Samarie, lorsque, aussitôt après pris une chair de la Vierge, il poussa sa Mère à partir en grande hâte sur les montagnes, afin de chasser le démon de l'âme de Jean Baptiste encore dans le sein de sa mère, de détruire le péché dans cette jeune âme et de la sanctifier. Voilà comment saint Irénée applique cette explication dans son III^e Livre *contre les Hérésies*.

2° Le Christ encore enfant a emporté les dépouilles de Damas et de Syrie, du règne de Satan, lorsqu'il amena de l'Orient, sous la conduite de l'étoile, les mages pour l'adorer, et qu'il reçut d'eux les présents qu'ils offraient auparavant aux idoles et au démon. Telle est l'interprétation de saint Ambroise ¹, de saint Jean Chrysostome ², de saint Justin ³. Ce furent là des dépouilles opimes, car les mages furent les prémices de la vocation des Gentils. Ces dépouilles, le Christ les reçut « devant le roi des Assyriens, » je veux dire devant Hérode, comme l'exposent saint Jérôme ⁴, saint Épiphanes ⁵, Procope ⁶, et les autres Pères cités plus haut.

3° A peine né, Jésus-Christ dépouilla Damas et la Syrie, lorsqu'il inscrivit parmi les habitants de son royaume, par un bienfait singulier, les enfants innocents que la cruauté d'Hérode avait mis à mort. C'est la pensée de saint Augustin ⁷. Et ce ne fut point là une mince proie, car le Ménologe des Grecs et le canon de la messe des Éthiopiens nous apprennent qu'ils étaient au nombre de quatorze mille ⁸.

4° Il dépouilla Damas et la Syrie, lorsque, encore enfant, il délivra les hommes de l'ignorance et leur donna sa connaissance, comme il le fit pour les mages qu'il appela à sa crèche, pour Siméon et pour

¹ Liv. III, sur saint Luc. — ² II^e Homélie sur le Chapitre XI de saint Matthieu. — ³ Contre Tryphon. — ⁴ Commentaires sur le Chapitre VIII d'Isaïe. — ⁵ Aucorat. — ⁶ Commentaires sur le Chapitre VIII d'Isaïe. — ⁷ Symbol. catech., liv. III, chap. IV. — ⁸ Bibliothèque des Pères, tom. VI.

Anne, devant qui il fut présenté au Temple. C'est la pensée de saint Irénée ¹.

5° Il dépouilla Damas et la Syrie lorsque, se trouvant encore tout petit entre les bras de sa Mère, fuyant Hérode et entrant en Égypte, il y brisa les idoles, selon que l'enseigne une tradition constante rapportée par saint Jérôme et Procope de Gaze ². Ces dépouilles furent amples et le butin fut grand. Dès ce moment, le Christ commença de chasser et d'écarter de l'univers entier, comme de l'Égypte, l'idolâtrie que, plus tard, il devait abolir par ses Apôtres et ses missionnaires apostoliques, quand il subjuguait et soumit à sa foi les nations idolâtres.

Le Christ enfant fit toutes ces choses « devant le roi des Assyriens, » devant le diable, tyran puissant, que Job appelle « monarque de tous les fils de superbe ³. » Il lui envoya ces dépouilles pendant qu'il regardait, gémissait et grinçait des dents.

Les royaumes de Damas et de Samarie représentent et symbolisent très-bien le royaume du péché et du démon, parce que c'étaient des royaumes impies, infidèles, idolâtres, hostiles à celui de David, qui représentait le royaume du Christ, gouvernés par le démon, leur roi.

Voilà donc quel est le sens premier et principal de la prophétie d'Isaïe.

Le sens secondaire concerne l'épouse d'Isaïe et son fils, comme nous l'avons dit au début de cette Conférence.

C'est pourquoi cette prophétie nous parle surtout du Saint-Esprit descendant sur la Vierge, de la Vierge et de Jésus, figurés par Isaïe s'approchant de la prophétesse, par la prophétesse et par son fils.

IV. — C'est, en second lieu, le texte du chapitre XI : « Il sortira un rejeton de la tige de Jessé et une fleur naîtra de sa racine ⁴. » S'appuyant sur ce texte, l'Église chante que « la Vierge Mère de Dieu est un rejeton et son Fils une fleur. » Elle est suivie par le chœur vénérable des saints Pères, comme l'expliquent saint Jérôme ⁵, saint Jean Chrysostome ⁶, saint Isidore ⁷, saint Bernard ⁸, saint Léon ⁹. Ce reje-

¹ Liv. III, *contre les Hérésies*, chap. XVIII. — ² *Commentaires sur le Chapitre XIX d'Isaïe*. — ³ XLII, 25. — ⁴ 7. 1^{er}. — ⁵ *Commentaires sur le Chapitre XI d'Isaïe*. — ⁶ *Commentaires sur le Psaume XXVIII*. — ⁷ *Lettre à sa sœur Florent*. — ⁸ 1^{er} Sermon de l'Avent et 1^{er} Homélie sur le *Missus est*. — ⁹ Sermon pour Noël.

ton est sorti de la tige de Jessé, d'Isaïe, père de David. De ce rejeton a poussé et est sorti le Christ, fleur précieuse par son parfum et son éclat : « Je suis la fleur des champs et le lis des vallées ¹. »

La fleur des champs indique l'intégrité de la Vierge dans sa conception et son enfantement. De même, en effet, que la fleur des champs naît avec une grande beauté sans culture, sans ensemencement, sans travail d'homme; de même le Christ naquit de la Vierge avec un grand éclat de virginité, sans intervention de l'homme. Et de même que le rejeton, en produisant sa fleur, loin de perdre sa beauté et sa fraîcheur, devient plus frais et plus beau; de même, loin de perdre quelque chose de la beauté de son intégrité virginale par la conception et l'enfantement du Christ, la Vierge Mère de Dieu a vu sa virginité devenir plus belle, plus éclatante, plus noble, plus brillante, plus sainte, plus excellente, plus glorieuse et plus admirable. Il y a cependant cela d'admirable et de prodigieux dans ce rejeton mystique que, tandis que tous les autres perdent leur fleur en produisant le fruit, celui-ci, en dehors de toute loi naturelle, a produit son fruit précieux, l'arbitre de notre salut, en conservant la fleur de sa virginité.

Cette métaphore du rejeton a fourni au doux saint Bernard l'occasion d'un commentaire ravissant dans son *Livre sur la Passion du Sauveur* : « Vous saisirez mieux cette pensée, si vous voulez considérer avec attention qu'en toutes sortes d'arbres la fleur tombe et périt à l'apparition du fruit. Chez les hommes aussi, et chez presque tous les animaux, le fruit des feuilles fait disparaître la fleur de la virginité. Il n'en fut pas ainsi dans la naissance de notre Vigne. La très-heureuse Vierge Marie donna son fruit béni sans perdre la fleur de sa virginité; bien plus, elle fut embellie par son enfantement admirable et très-pur. Les lois et les droits de la nature en furent soigneusement bannis ². »

L'élégance de cette métaphore a été reproduite par l'abbé Guerric ³, lequel fait ainsi parler la Vierge : « Mon enfantement n'a pas d'exemple parmi les femmes; il a une ressemblance dans la nature des choses. Vous demandez comment la virginité a engendré le Sauveur? Comme

¹ *Cantiques*, II, 1. — ² *Vigne mystique*, XLVI, 161. — ³ *Bibliothèque des saints Pères*, liv. IV.

la fleur de la vigne produit l'odeur. Si vous trouvez la fleur corrompue parce qu'elle donne l'odeur, croyez la pudeur violée parce qu'elle a enfanté le Sauveur ¹. »

V. — C'est, en troisième lieu, le texte du chapitre xvi : « Seigneur, envoyez l'Agneau dominateur de la terre, envoyez-le de la Pierre du désert à la montagne de la fille de Sion ². » Cet Agneau dominateur de la terre, c'est Jésus-Christ qui efface les péchés du monde. Cette Pierre du désert, c'est la Vierge. Oui, Marie est la pierre solide et intacte, puisque, ayant conçu par la vertu du Saint-Esprit, elle a été si bien exempte de toute volupté charnelle, qu'en ce point elle a été comme une pierre insensible.

La pierre du désert exprime aussi très-bien la virginité de Marie. De même en effet que le désert, qui n'est cultivé par aucun travail d'homme, qui est uniquement fécondé par la vertu céleste, produit des plantes ; de même, la sainte Vierge, n'ayant subi le contact d'aucun homme, fécondée uniquement par la vertu du Saint-Esprit, a mis au monde Jésus-Christ.

Admirez et vénérez ici la sagesse de Dieu qui a si bien uni la naissance de ce très-doux agneau Jésus avec sa mort. Il est tiré de la pierre, de la Vierge, dès le commencement de sa conception ; il ne brise point, il ne diminue point cette pierre, il la laisse scellée. Quand il meurt, on l'ensevelit dans la pierre et il en sort, sans l'ouvrir, sans la briser, laissant son sépulcre scellé. O merveilleuse sagesse de Dieu ! ô admirable mission de l'Agneau !

VI. — Les Juifs prétendent que ce texte n'a aucun rapport à Jésus-Christ et à Marie. Il y est, disent-ils, question du tribut de cent mille agneaux que le roi des Moabites payait au roi d'Israël, ainsi que cela est relaté au *IV^e Livre des Rois* ³, où l'on voit qu'à la mort d'Achaz les Moabites ayant refusé de payer ce tribut, le prophète le paya comme à l'ordinaire au pieux et heureux roi Ézéchias. Les Juifs et le rabbin Salomon traduisent donc : « Envoyez l'agneau au dominateur de la terre, » c'est-à-dire envoyez comme d'habitude le tribut des cent mille agneaux au dominateur de la terre, au nouveau et puissant roi Ézé-

¹ 1^{er} Sermon sur la Nativité de Marie. — ² ŷ. 1. — ³ xvii, 4.

chias, de la Pierre du désert, c'est-à-dire de la terre de Moab, appelée Pierre du désert parce qu'elle était remplie de rochers et de déserts, faisant partie de l'Arabie pétrée.

C'est en vain que les Juifs travaillent à détourner le sens de ces paroles pour les appliquer à Ézéchias. Celui-ci ne fut point roi d'Israël, mais de Juda. On ne voit point dans l'Écriture qu'il ait fait la guerre ou imposé un tribut aux Moabites. Ajoutez à cela qu'on ne peut appeler Ézéchias dominateur de la terre, puisqu'il régnait seulement sur deux tribus dans un coin de la Palestine. Enfin, puisque le *IV^e Livre des Rois* ¹ témoigne que ce tribut était ordinairement payé au seul roi d'Israël, on ne voit pas pourquoi le prophète aurait voulu lui enlever ce droit en conseillant de payer à un autre le tribut qui lui était dû. Arrière donc ces bagatelles et ces inventions rabbiniques, et appliquons cette prophétie à Jésus-Christ et à la Vierge Marie, avec saint Jérôme, Hugues, Nicolas de Lyre, Vatable et plusieurs autres interprètes.

VII. — C'est, en quatrième lieu, le texte du chapitre XIX : « Voici que le Seigneur montera sur un nuage léger et il entrera dans l'Égypte². » Par cette nuée légère, saint Jérôme, saint Cyrille, Procope, saint Ambroise ³ et plusieurs autres commentateurs entendent la sainte Vierge, dans les bras de qui, comme s'il eût été dans un char plus qu'angélique, le Christ enfant a été porté en Égypte.

La bienheureuse Vierge Marie est appelée nuage parce qu'elle a répandu la rosée céleste et la pluie divine de son sein sur le monde, l'humectant et le fécondant des eaux de la grâce.—Nuage léger, parce que, n'étant chargée d'aucun poids de concupiscence ou de commerce conjugal, elle planait comme une nuée au-dessus de toutes les choses terrestres. C'est l'explication de saint Jérôme.

Marie est encore un nuage léger, parce qu'elle a délivré le monde de la lourde charge du péché.

Enfin, et ceci convient bien mieux au sujet qui nous occupe, la sainte Vierge est comparée à un nuage parce que, comme le nuage enfante et envoie la pluie par la seule vertu qui souffle en lui, sans

¹ III, 4. — ² Y. 1. — ³ *Exhortation aux vierges.*

l'ouvrir, mais au contraire en le condensant et le resserrant, de même la sainte Vierge, sous l'action du souffle du Saint-Esprit, a conçu et enfanté sans lésion pour sa virginité le Christ, qui est symbolisé par la pluie : « Il descendra comme la pluie sur la toison ¹. »

VIII. — C'est, en cinquième lieu, le texte du chapitre LIII : « Qui racontera sa génération ? » Sans doute, ce texte n'est pas interprété d'une manière uniforme par tous les Docteurs. Les uns, comme Vatable, l'entendent de la mauvaise race du peuple juif. Les autres, comme Nicolas de Lyre, Denys le Chartreux, Salomon ³, Gaspard Sanchez ⁴, l'entendent de la nombreuse postérité de fidèles que la cruelle mort du Christ, dont il est question en cet endroit, donnera à Notre-Seigneur, à l'Église, et par conséquent au Ciel. D'autres, comme saint Basile ⁵, saint Irénée ⁶, saint Augustin ⁷, saint Ambroise ⁸, l'entendent de la génération divine du Christ. Néanmoins, les principaux auteurs et des plus autorisés l'entendent de la génération humaine. Ainsi l'expliquent Tertullien ⁹, saint Justin, martyr ¹⁰, saint Jean Chrysostome ¹¹; et saint Jérôme ne rejette point cette explication.

Maintenant donc, si le Christ eût été engendré de la manière commune et par les voies ordinaires par sa Mère, comme les Juifs le pensent, il n'y avait pas de raison pour qu'Isaïe fût ravi d'admiration et s'écriât dans son extase : « Qui racontera sa génération ? » puisqu'il n'y a aucun miracle à naître de la femme par les moyens ordinaires. Le saint prophète admire et pousse ce cri parce qu'il a vu en esprit la Vierge, qui a conçu par le Saint-Esprit, ignorant toute corruption, inviolée, intacte, et enfantant le vrai Dieu. C'est dans le même esprit, quoique d'une manière différente, comme le savent les Chrétiens instruits, que le doux saint Bernard s'écrie, dans son 1^{er} *Sermon pour la veille de Noël* ¹² : « O enfantement qui seul ne connut point la douleur, qui seul n'a point connu la honte et seul est demeuré pur de toute corruption ! qui seul a fermé, au lieu de l'ouvrir, le sanctuaire

¹ Ps. LXXI, 6. — ² 7. 8. — ³ Actes, chap. VIII. — ⁴ Commentaires sur le Chapitre LIII d'Isaïe. — ⁵ 1^{er} liv. contre Eunomius. — ⁶ II^e liv. contre les Hérésies. — ⁷ XXXI^e Traité sur Saint Jean. — ⁸ 1^{er} Livre de la Foi. — ⁹ Contre les Juifs. — ¹⁰ Aux Orthodoxes. — ¹¹ Homélie sur Saint Jean Baptiste. — ¹² § 1^{er}.

d'un sein virginal ! O naissance qui surpasse la nature par sa merveilleuse excellence et qui la sauve par sa vertu mystérieuse ! O mes frères, qui est-ce qui pourra raconter cette naissance ? Un Ange est le messenger qui l'annonce, la vertu du Très-Haut la couvre de son ombre, et le Saint-Esprit est survenu pour la couronner. Une vierge croit, par la foi une vierge conçoit, une vierge enfante et demeure toujours vierge : n'y a-t-il point là de quoi s'étonner ? Le Fils du Très-Haut, un Dieu engendré de Dieu avant tous les siècles, vient au monde ; le Verbe naît enfant ; qui pourrait ne point être frappé d'admiration ? Qui racontera sa génération ? »

IX. — C'est, en sixième lieu, cet autre texte du chapitre LIII : « Il s'élèvera comme un arbrisseau devant le Seigneur et comme un rejeton d'une terre sèche ¹. » Dans ce texte, le prophète emploie une admirable comparaison et une belle similitude pour démontrer la virginité de Marie : « Le Messie naîtra comme un arbrisseau gracieux, mais il naîtra miraculeusement ; » il sortira « comme un rejeton d'une terre sèche, » aride, et, d'après la version d'Aquila, « une terre non battue. » La terre aride, non battue, qui ne connaît aucune action de l'homme, c'est le sein de la Vierge d'où sort ce bel arbrisseau ; ce rejeton racine de tous les biens, Jésus-Christ. De même, en effet, que l'arbrisseau ou le rameau naît de l'arbre sans mélange d'autre semence, de même le Christ naît de la virginale « terre desséchée, » parce qu'elle n'a été arrosée ni humectée par l'action de l'homme. Elle est appelée « terre non battue, » d'après Avila, parce qu'aucun homme n'en a jamais approché. C'est ainsi que cette prophétie est interprétée par Origène ², Tertullien ³, saint Jérôme ⁴ et le 6^e Concile de Constantinople ⁵.

Peu importe que vous lisiez avec d'autres interprètes : « Il montera comme un petit enfant à la mamelle d'une terre sèche et non battue ! » Le même Jésus-Christ qui, tout petit enfant, a sucé les mamelles virginales, est sorti de sa Mère comme d'une terre desséchée, exempte de toute affection charnelle, de tout commerce conjugal et humain, brûlée par l'ardeur et la plénitude du Saint-Esprit, terre non battue,

¹ γ. 2. — ² Homélie xvii sur la Genèse. — ³ Livre contre les Juifs, chap. xiv, et liv. III contre Marcion, chap. vii et xvii. — ⁴ Commentaires sur Isaïe. — ⁵ Actes, viii.

parce qu'avant, pendant et après l'enfantement, cette Mère a conservé sa virginité intacte ¹.

Et ce ne sont pas seulement les Docteurs de l'Église, ce sont encore les rabbins juifs qui établissent sur ce texte la virginité de la Mère du Messie. Le principal d'entre eux est le rabbin Barachias, qui enseigne que le Messie naîtra d'une manière insolite, sans commerce conjugal, de mère sans père, et, pour le prouver, il cite la prophétie présente, comme Canisius l'écrit à ce sujet.

C'est, en septième lieu, le texte du chapitre LXII : « Je ne me tairai point en faveur de Sion; je ne me donnerai point de repos en faveur de Jérusalem, jusqu'à ce que son juste paraisse comme une lumière et que son Sauveur brille comme une lampe ². » Le sentiment général des saints Pères est qu'il s'agit ici du Messie. C'est ce que montre aussi le nom de juste, qui est le nom propre du Messie. Dans l'Écriture, en effet, le Messie est souvent appelé de ce nom au chapitre 1^{er} d'*Isaïe* ³, là où il est question de l'Église; il est dit : « Tu m'as appelée cité du juste, » du Messie; et au chapitre XLV ⁴ : « Que les nuées fassent pleuvoir le Juste; » et dans *Jérémie* il est dit de lui : « On l'appellera Notre-Seigneur, notre juste ⁵; » et dans *Amos* : « Parce qu'il a vendu pour de l'argent le Juste ⁶, » c'est-à-dire le Messie. La prophétie concerne donc le Christ, dont on prédit la sortie du sein de son Père, la venue en ce monde, non point comme un feu qui consume et brûle tout, mais comme une splendeur qui illumine, réchauffe et réjouit; qui, loin de blesser ou de rompre le cristal qu'il pénètre, le rend plus beau et plus brillant. Telle a été, en effet, la sortie du Christ quittant le sein de sa Mère : non-seulement elle n'a pas nui à Marie, mais elle l'a rendue plus brillante et plus glorieuse.

X. — Expliquons plus en détail et avec plus de clarté cette métaphore :

1^o Le Messie est appelé splendeur et lampe, parce que son avènement a dissipé les ténèbres de l'idôlâtrie et des vaines superstitions, et rempli l'univers de la lumière de la pensée divine et de la doctrine évangélique. Voilà pourquoi il a dit de lui-même : « Je suis la lumière du monde ⁷. »

¹ Canisius, liv. II, chap. vi. — ² ŷ. 1. — ³ ŷ. 26. — ⁴ ŷ. 8. — ⁵ XXIII, 6. — ⁶ II, 6. — ⁷ Évangile selon saint Jean, VIII, 12.

2° Il est appelé splendeur et lumière, parce qu'il a conservé dans sa conception et son enfantement la virginité de sa très-sainte Mère. De même, en effet, que la splendeur sort du soleil sans que le corps solaire soit entamé, qu'une lampe s'allume au feu qu'on en approche sans que la lumière renfermée dans ce feu ait à en souffrir; de même le Christ sortit de la Vierge comme une splendeur en conservant l'intégrité de sa Mère: il apparut comme une lampe allumée par la vertu du Très-Haut, sans détriment pour la splendeur virginale de Marie. La naissance du Christ n'est donc pas autre chose qu'une émission de splendeur sortant d'un soleil incorruptible et l'éclat d'une lampe très-pure qu'on allume. En ce point, la naissance temporelle du Christ a eu une certaine ressemblance avec sa génération éternelle. Dans cette dernière, le Fils est, suivant la doctrine sacrée, sorti du Père comme une splendeur: « Il est la splendeur de sa gloire et l'image de sa substance ¹. » Le Sage dit de la Sagesse sacrée: « Elle est l'effusion toute pure de la clarté du Tout-Puissant.... Elle est l'éclat de la lumière éternelle, le miroir sans tache de la majesté de Dieu et l'image de sa bonté ². » Dans la première, le Verbe fait chair sortit comme une splendeur du sein de la Vierge.

XI. — D'autres commentateurs traduisent ainsi ces paroles d'Isaïe: « Jusqu'à ce que son Juste sorte comme une foudre. » Le Christ naissant de la Vierge est à bon droit comparé à une foudre. La foudre, en effet, brise les objets les plus durs, elle ne blesse point les objets mous qui ne lui résistent pas. C'est ainsi qu'elle liquéfie l'or dans la bourse, le glaive dans le fourreau, elle brûle et pulvérise les os dans les animaux et laisse intacts les bourses, les fourreaux et les chairs. De même le Christ brise ceux qui sont durs et superbes. « Il a dispersé ceux qui s'élevaient d'orgueil dans les pensées de leur cœur; il a renversé les grands de leurs trônes et il a élevé les petits ³. Quant à ceux qui sont souples et ne lui résistent point, ceux qui sont humbles, il ne les blesse point et les exalte: « Et il exalte les humbles. » Il est entré dans le sein de la Vierge, il est sorti du sein de sa Mère en conservant sa virginité entière et intacte, parce qu'il n'a trouvé aucune résistance à

¹ Aux Hébreux, 1, 3. — ² Sagesse, vii, 25 et 26. — ³ St. Paul, 1, 51 et 52.

son entrée ni à sa sortie. A son entrée, Marie dit : « Voici la servante du Seigneur, qu'il en soit fait selon votre parole. » A sa sortie, « la Vierge adora celui qu'elle venait d'engendrer, » selon ce que chante l'Église.

XII. — Que peut-on désirer de plus clair et de plus propre à prouver la virginité de la Mère de Dieu ? Voyez comme un seul prophète fournit des témoignages nombreux, clairs, évidents. Et cependant, les incrédules résistent et contredisent cette voix de l'Esprit de Dieu, cette évidente vérité. N'écoutons donc pas les contradicteurs, réfutons-les, convainquons-les de démente. Que le Seigneur Jésus, conçu et né de la Vierge, leur rende la vie et le bon sens, qu'il illumine leurs cœurs et les convertisse à la vraie foi !

Venons-en maintenant aux autres prophètes, soutiens intrépides de la même vérité.

163^e CONFÉRENCE

LA VIRGINITÉ DE LA BIENHEUREUSE MARIE DANS LA CONCEPTION DU CHRIST EST PROUVÉE CONTRE LES JUIFS PAR LA PROPHÉTIE DE JÉRÉMIE : « LE SEIGNEUR A CRÉÉ UNE NOUVEAUTÉ. »

SOMMAIRE. — 1. Gravité du témoignage de Jérémie. — 2. Objection des Juifs. — 3. Réponse. — 4. Autres objections des Juifs et des Calvinistes. — 5. Réfutation. — 6. Sentiment favorable de plusieurs rabbins.

I. — Le prophète Jérémie, scrutateur infatigable des secrets divins, considérant des yeux de l'âme et contemplant en esprit ce que Dieu devait faire au temps du Messie, proféra des paroles d'une grande énergie : « Le Seigneur, dit-il, a créé sur la terre un nouveau prodige : une femme environnera un homme ¹. » Autant de mots, autant de témoignages en faveur de l'intégrité de la Vierge Mère de Dieu. Oui, c'est une *nouveauté* qu'une vierge conçoive; une *nouveauté* qu'elle demeure vierge en concevant; une *nouveauté* qu'une vierge enfante sans violer sa virginité; une *nouveauté* qu'elle enfante sans douleur; une *nouveauté* qu'elle porte son fruit sans pesanteur et l'enfante sans douleur.

¹ xxxi, 22.

II. — Mais le serpent qui rampe siffle, et il fait ainsi parler le Juif : « La nouveauté dont parle le prophète, dit ce dernier, ce n'est pas qu'une vierge conçoive en conservant sa virginité, mais c'est qu'elle conçoive un homme. Les autres femmes conçoivent des enfants et non des hommes mûrs. Cette femme devait concevoir un homme, non point par l'âge ni par les forces du corps, mais par la maturité du jugement. »

III. — Cette glose impie est réfutée par le mot qui précède.

Le prophète dit : « Le Seigneur *créa*. » C'est insinuer que la génération du Christ sera beaucoup plus semblable à la création qu'à la génération humaine, commune, par homme et femme. De même, en effet, que la création est opérée par Dieu seul sans le concours d'aucune créature, de même la conception du Christ a été opérée par la femme seule sans le concours d'aucun homme.

Environnera. Ce mot indique une fermeture complète; un cercle est fermé de toute part, sans cela il ne serait pas un cercle. Si Marie avait conçu son Fils aux dépens de sa virginité, on ne pourrait dire que Marie a véritablement environné son Fils. *Environnera un homme*, le Christ, non pas en tant que Dieu, parce qu'il ne peut être en ce sens enfermé par aucun lieu ni par aucune limite, mais en tant qu'homme.

Le prophète appelle *homme* le Christ dans le sein de sa Mère. C'est parce que, quoiqu'il fût enfant par le corps, il était homme parfait par la sagesse, la grâce, la gloire. Saint Bernard exprime élégamment cette idée dans sa 11^e Homélie sur le *Missus est* : « J'appelle Jésus un homme non-seulement quand il était proclamé « prophète puissant en œuvres « et en paroles¹ ; » mais aussi lorsque, tout petit enfant, il était porté dans les bras de sa Mère ou même encore enfermé dans son sein. » Jésus-Christ était donc un homme même avant d'être né, non point par l'âge, mais par la sagesse; non par les forces corporelles, mais par la vigueur de l'âme; non par le développement des membres, mais par la maturité des sens. En effet, il n'y avait pas moins de sagesse en Jésus, ou plutôt Jésus ne fut pas moins la sagesse même lorsqu'il n'était que conçu que quand il fut né; lorsqu'il était petit que lorsqu'il était grand.

¹ Luc, xxiv, 13.

Par conséquent, soit qu'il fût encore caché dans le sein de sa Mère ou vagissant dans la crèche, déjà jeune garçon interrogeant les Docteurs dans le Temple, ou homme fait instruisant le peuple, il était toujours également rempli du Saint-Esprit ¹. » Cet homme a donc, dès le premier instant de sa conception, dépassé tous les hommes et tous les Anges.

Saint Jérôme, dans ses *Commentaires*, appréciait ainsi cette prophétie : « Le Seigneur a créé une nouveauté sur la terre : la femme environnera dans son sein, sans aucune espèce de commerce charnel, l'homme qui paraîtra, suivant l'avancement de l'âge, progresser par vagissements et par enfance, mais cet homme parfait sera renfermé dans le sein d'une femme pendant les neuf mois accoutumés. »

Le doux et onctueux saint Bernard s'exprime en ces termes dans son III^e *Sermon pour la Purification* : « Le Seigneur doit faire un nouveau prodige sur la terre. — Vous me demandez de quel nouveau prodige il veut parler ? Le voici : une femme environnera un homme. Elle ne recevra pas dans son sein un homme par l'opération d'un autre homme, elle ne recevra pas un fils selon les lois de la nature, mais elle renfermera un homme dans son sein demeuré intact et vierge ; si bien que, soit en entrant, soit en sortant, suivant le mot d'un autre prophète ², le Seigneur laissera la porte de l'Orient complètement close. »

Donc, par cette prophétie, Jérémie n'a point prédit la nouveauté de la conception d'un homme parfait, mais bien la nouveauté de cette conception sans dommage pour la virginité.

IV. — Mais ce texte si important, les Juifs cherchent à nous l'enlever par diverses interprétations et gloses mensongères.

Le rabbin Judas, cité par le rabbin Salomon, traduit : « Une femme sera changée en homme, c'est-à-dire, dit-il, la Synagogue qui était faible comme une femme deviendra forte comme un homme, comme un homme elle divisera et possèdera la terre de ses ennemis. »

Cette interprétation est adoptée par Calvin qui, sur ce point et sur bien d'autres, favorise les Juifs beaucoup plus que les Chrétiens. C'est

¹ ix. — ² *Ézéchiel*, xliiv, 2.

ce qui a donné justement l'occasion d'écrire contre lui un livre intitulé *Calvin judaisant*. Voici comment traduit cet hérésiarque : « Une femme environnera un homme, » c'est-à-dire les Juifs, surpris et faibles comme une femme, environneront, c'est-à-dire assiègeront et vaincront un homme, c'est-à-dire les Chaldéens.

Les Juifs modernes s'appuient sur une fiction semblable, quand ils disent : « Une personne environnera un homme, » c'est-à-dire la Synagogue, déjà faible au temps du Messie, environnera un homme, c'est-à-dire la gentilité et toutes les nations ; elle les dominera comme un homme domine une femme.

V. — Mais tout cela mérite beaucoup plus le mépris qu'une réfutation. Il y a une grande différence entre : « Une femme environnera un homme, » et « Une femme sera changée en homme ou dominera un homme. » De plus, aucune de ces deux choses n'est une nouveauté. Souvent on voit dans l'histoire des faits d'hommes efféminés et de femmes circonvenant les hommes. Chez les Juifs nous trouvons Jahel, qui tue Sisara ; Dalila qui livre le fort Samson aux Philistins ; Judith qui met à mort Holoferne. Parmi les Gentils, nous trouvons Sémiramis qui livre une guerre sanglante à Scamobas, roi de l'Inde ; Tomisis, reine de Scythie, qui vainc Cyrus avec vingt mille Perses et met à mort le roi lui-même, après l'avoir fait prisonnier ; Amalasuinte, reine d'Italie, qui chasse d'Italie les Burgondes et les Germains ; Zénobie, reine de Palmyre, qui en diverses guerres vainc des ennemis très-puissants ; Jeanne de Lorraine, qui fait mordre la poussière à trois mille hommes ; Valasque, reine de Bohême, qui déclare la guerre à tous les hommes de son royaume et les met tous à mort. Je passe sous silence les Amazones, les Lacédémoniennes, femmes très-belligères qui ont surpris, vaincu, détruit des guerriers, des familles, des villes, des royaumes, des empires. Or, Jérémie prédit quelque chose de nouveau, d'admirable, d'inouï, en dehors de toute coutume ordinaire, dépassant les lois et les limites de la nature entière : « Le Seigneur, dit-il, a créé une nouveauté sur la terre. »

VI. — Nous trouvons même parmi les Juifs des autorités en faveur de notre doctrine.

Le rabbin Addarsan, dans son *Commentaire sur le Chapitre 1^{er} de la*

Genèse, traduit ainsi : « Le Seigneur a créé une nouveauté sur la terre : une femme, une vierge environnera un homme. »

Le rabbin Hélie, cité par Galatin, répond à quelqu'un qui lui demandait pourquoi le Messie avait tant différé son avènement : « Parce que, avant la sainte Vierge, il n'y avait point dans Israël de vierges de qui il pût naître; toutes avaient été corrompues par un commerce conjugal ou criminel. » La Vierge Marie a donc seule conservé perpétuellement sa virginité, et c'est pourquoi elle fut seule digne d'environner dans son sein le Seigneur Jésus-Christ.

L'aveu du rabbin Haccados, que les Juifs appellent le saint maître, n'est pas moins remarquable. Il rapporte expressément au Messie la prophétie de Jérémie dont nous nous occupons : « Le Seigneur, dit-il, a créé une nouveauté sur la terre : une femme environnera un homme, un fort, un puissant, Dieu, comme les vieilles scolies des anciens Juifs nous le montrent. »

Le rabbin Hunna, qui rapporte ce même texte au Messie, est du même avis que le rabbin Haccados.

Ces témoignages et ceux de plusieurs autres rabbins en faveur de la virginité de Marie, se trouvent dans Pierre Galatin, hébraïsant très-versé dans ces sortes de connaissances ¹.

Abordons maintenant d'autres prophéties.

164^e CONFÉRENCE

LA TRÈS-PURE VIRGINITÉ DE MARIE DÉMONTREE PAR LA PROPHÉTIE D'ÉZÉCHIEL :
« CETTE PORTE SERA FERMÉE, » ETC.

SOMMAIRE. — 1. La prophétie. — 2. Sens littéral. — 3. Explication détaillée de la prophétie. — 4. Résumé de saint Augustin.

I. — Ézéchiel, prophète de Dieu, tout entier plongé dans les hautes spéculations prophétiques, a reçu révélation de bien des secrets de l'avenir sous la figure de certains édifices du grand temple, et il les raconte depuis le chapitre XL. C'est surtout sous la figure d'une porte de ce grand temple, située à l'Orient, qu'il reçut la révélation de l'inté-

¹ *Mystères de la Vérité catholique*, liv. VII, chap. XIV; liv. VIII, chap. II.

grité virginal de la Mère de Dieu. Voici comment il le raconte lui-même : « L'Ange me fit ensuite retourner vers le chemin de la porte du sanctuaire extérieur qui regardait vers l'Orient; et elle était fermée. Et le Seigneur me dit : « Cette porte demeurera fermée; elle « ne sera point ouverte, et nul homme n'y passera; parce que le Sei-
« gneur, le Dieu d'Israël, est entré par cette porte; et elle demeurera
« fermée pour le prince. Le prince s'y assiera ¹. »

II. — Cette vision ne peut en aucune façon s'expliquer d'une porte matérielle, puisque Dieu est infini dans son essence, et qu'il n'entre ou ne sort jamais par aucune porte. Plusieurs Pères très-illustres, ou, pour mieux dire, tous les Pères, sauf une ou deux exceptions, entendent par cette porte la Vierge Marie, et cela dans le sens littéral et premier. La plupart assurent que ç'a été là surtout le sens que le Saint-Esprit a eu en vue. Voyez saint Jean Chrysostome ², saint Jérôme ³, saint Ambroise ⁴, saint Augustin ⁵, saint Jean Damascène ⁶, et plusieurs autres.

III. — *C'est donc Marie qui a été montrée à Ézéchiel dans cette vision.*

1° Elle est le temple et le sanctuaire de Dieu, ou, comme les Septante le traduisent dans Ézéchiel, *la voie des Saints*, parce que la Sainteté, le Saint des saints, celui qui fait et perfectionne tous les Saints, qui est apparu visible aux hommes, est entré dans le monde par cette Vierge, par cette Reine des Saints.

2° Elle est appelée *porte*, parce que, de même que la porte sert à entrer et à sortir, de même c'est en Marie que Dieu est entré et c'est de Marie qu'il est sorti après avoir passé neuf mois dans son sein sacré. Voilà pourquoi l'Église la chante en disant : « Vous êtes la porte du Roi suprême et le sanctuaire étincelant de la lumière. » Voyez du reste plus bas l'invocation : *Porte du Ciel*.

3° Cette porte ne regarde pas l'aquilon, d'où sort tout mal, mais elle regarde l'Orient d'où sort le soleil nouveau qui renouvelle toutes choses. Elle est, dis-je, la porte orientale, parce qu'elle a engendré celui dont le nom est « Orient ⁷. »

¹ XLIV, 1-3. — ² Homélie sur Jean Baptiste. — ³ Commentaires sur le Chapitre XLIV d'Ézéchiel. — ⁴ De l'Instruction des vierges, chap. VIII et lettre LXXXI. — ⁵ Sermon II et XIV sur la Naissance du Sauveur. — ⁶ De la Foi orthodoxe, liv. IV. — ⁷ Zacharie, VI, 12.

3° Cette porte est *fermée*, parce que le Prince de la paix, en y entrant, ne l'a pas ouverte; il a conservé intact et inviolé le sein maternel.

4° Voilà pourquoi il est ajouté : *Elle ne sera pas ouverte*. C'est parce que, lorsque le Christ sortit du sein de sa Mère, il ne brisa pas le sceau pudique de sa chair immaculée; il le consolida et le consacra.

5° Ce n'est point sans mystère que le prophète répète à trois reprises que cette porte est fermée. C'est pour nous avertir que Marie, Mère du Christ, est restée fermée, intacte, non violée avant, pendant et après l'enfantement, et que par conséquent elle est toujours restée vierge.

6° *Nul homme n'y passera*. Quoique ayant conçu et enfanté, Notre-Dame n'a jamais eu de commerce charnel avec aucun homme. Voilà comment elle est demeurée Vierge de corps, et Vierge sans la moindre conception. Voilà comment elle a mérité l'éloge de la pureté au-dessus de toutes les femmes.

7° *Parce que le Seigneur, le Dieu d'Israël, est entré par cette porte*. La sainte Trinité tout entière est entrée par cette porte, non point seulement de cette manière générale par laquelle elle est en toutes choses, par sa présence, son essence et sa puissance. Elle est demeurée d'une manière très-spéciale dans le sein de Marie lorsqu'elle y puisa avec son sang très-pur la chair du Christ. Le Fils de Dieu y est entré encore plus spécialement lorsqu'il y prit une chair et y demeura pendant neuf mois. — En second lieu, la Trinité y est entrée tout entière : Dieu le Père, en adoptant Marie d'une manière toute spéciale; Dieu le Fils, en prenant la chair d'elle; Dieu le Saint-Esprit, en se l'unissant comme épouse, en la couvrant de son ombre et la fécondant. Aussi Marie en tout est tout à la fois Fille, Épouse, Mère : Fille du Père, Épouse du Saint-Esprit, Mère du Fils de Dieu.

8° *Elle demeurera fermée pour le Prince*, c'est-à-dire pour le Christ, appelé dans Isaïe *Prince de la paix*¹. Ce prince a plusieurs portes desquelles il est dit au psaume xcix² : « Entrez par ses portes en l'ho-

¹ Is. 6. — ² Ps. 4.

norant par vos louanges. » Mais celle-là est par excellence la porte du Prince, parce qu'elle a été perpétuellement fermée, même pour le Prince, c'est-à-dire pour le Christ qui n'a brisé aucun sceau virginal, ne l'a point ouverte, l'a scellée davantage et l'a consacrée dans sa conception et dans son enfantement.

9° *Le Prince s'y assiera*. Le Prince, qui est le Christ, s'est assis en Marie, quand il habita pendant neuf mois dans son sein sacré, comme dans un lit et dans un temple, après avoir été conçu de son sang très-pur.

IV. — Saint Augustin a résumé toutes ces choses en quelques paroles d'une nerveuse et élégante concision, dans son *xiv^e Sermon sur la Naissance du Seigneur* : « Qu'est-ce à dire : il y a dans la maison du Seigneur une porte fermée, sinon que Marie sera toujours intacte ? Qu'est-à-ce dire : nul homme n'y passera, sinon que Joseph n'a point eu de commerce avec elle ? Qu'est-ce à dire : le Seigneur seul entre et sort par cette porte, sinon que le Saint-Esprit l'a rendue enceinte ? Qu'est-ce à dire, que cette porte sera fermée pour l'éternité, sinon que la Vierge Marie est vierge avant l'enfantement, vierge pendant l'enfantement et vierge après l'enfantement ? Que Marie dise donc : « Je « suis devenue porte du Ciel, porte du Fils de Dieu. J'ai été une porte « fermée pour celui qui, après sa résurrection, est entré à travers les « portes closes, qui, né de mon sein, m'a laissée intacte. Il a rempli mon « sein de sa divinité et il a conservé dans mon sein la chasteté. Sa con- « ception a été sans honte et sa mise au monde s'est opérée sans dou- « leur pour moi. »

La vérité demeure donc bien acquise : la sainte Mère de Dieu est l'ameurée Vierge avant, pendant et après l'enfantement.

Abordons maintenant les autres prophètes.

165^e CONFÉRENCEL'INTÉGRITÉ DE LA VIRGINITÉ DE MARIE APPUYÉE ET DÉMONTRÉE PAR LES
ORACLES DES PROPHÈTES OSÉE, MALACHIE ET BALAAM.

SOMMAIRE. — 1. Principe général des prophéties. — 2. Prophétie d'Osée. — 3. La rosée. — 4. Prophétie de Malachie. — 5. Le soleil. — 6. Prophétie de Balaam. — 7. L'étoile. — 8. La verge d'Israël.

I. — Les saints prophètes, éclairés par une lumière divine, nous ont révélé bien des choses qui devaient avoir lieu au temps du Messie, et cela à travers des métaphores, des tropes, des phrases, des figures, des idiotismes, des énigmes, des sens propres et toute espèce de discours figurés plus abondants dans les saintes Lettres que dans les livres sacrés d'aucune nation. Il ne convenait pas en ce temps-là de proclamer devant un peuple grossier les mystères vénérables de notre foi avec la même clarté qu'ils nous ont été manifestés dans la loi nouvelle, comme nous l'avons montré plus haut.

Voici donc, après les prophètes déjà cités, ceux qui nous ont parlé de ce profond mystère de l'intacte virginité de Marie en métaphores.

II. — C'est d'abord Osée, l'un des douze petits prophètes, qui fait ainsi parler le Messie : « Israël, je serai comme une rosée, » etc. Cette métaphore figure admirablement la sublime incarnation du Christ et la virginité intacte de Marie.

III. — Voici comment les anciens naturalistes expliquaient la formation de la rosée :

1^o La chaleur céleste rassemble une vapeur exigü et subtile. Pendant le froid d'une nuit sereine, cette vapeur se resserre et devient de la rosée. Si le froid est plus vif, il congèle cette même matière en rosée blanche. — La génération du Christ s'est accomplie d'une manière semblable. La chaleur céleste, l'Esprit-Saint, appelé feu divin, a rassemblé la vapeur très-subtile de cette terre bénie, le sang très-pur de la Vierge Marie, et l'a transporté dans l'endroit que la nature fixait, en le couvrant de son ombre, comme pendant le froid tempéré d'une nuit sereine; il l'a coagulé en un instant dans une masse corporelle, il a disposé par son action divine les organes des divers mem-

bres, a fabriqué la structure du corps, et voilà comment la rosée divine a été formée.

2° Aristote ¹ dit que la rosée se forme dans la partie basse et inférieure de l'air, et l'expérience montre qu'on ne trouve point de rosée sur les montagnes, tandis qu'on en trouve dans les vallées et les autres lieux bas. C'est de cette même manière que la rosée divine a été engendrée dans une Vierge très-humble et très-petite qui, tandis qu'on l'appelait la Mère de Dieu, s'appela sa servante : « Voici la servante du Seigneur; » et encore : « C'est parce qu'il a regardé la bassesse de sa servante. »

3° Pour se former, la rosée demande un temps tranquille et serein. De même, cette rosée divine a choisi un temps tranquille pour descendre du Ciel : « Il est venu des sièges royaux... lorsque tout gardait le silence du milieu de la nuit. » En outre, il trouva l'âme de Marie très-tranquille et très-sereine, son cœur sans nulles secousses ni troubles, lorsqu'il descendit dans son sein : « Il descendra comme la pluie sur une toison ², » ainsi que nous le montrerons plus bas. Les saints Pères attendaient cette rosée, ils l'appelaient dans Isaïe : « O cieux, versez d'en haut cette rosée; que les années fassent pleuvoir le Juste ³ »

Quant aux autres analogies entre la rosée et Jésus-Christ, voyez-les plus bas à l'invocation : *Étoile du matin*.

IV. — Malachie nous révèle le même mystère sous la métaphore du soleil : « Le soleil de justice se lèvera pour vous qui craignez mon nom ⁴. » Magnifique image : le Christ venant en ce monde, l'a éclairé et réchauffé, il l'a fécondé et vivifié de toute sorte de grâces et de vertus; comme un soleil levant, il a mis en fuite et dissipé tous les nuages de l'erreur, du péché et de la tentation.

V. — Mais venons-en à notre sujet. Le soleil levant, c'est Jésus-Christ. A son lever, le soleil apparaît sans nuire à personne, le monde orné de ses rayons d'où il respandit de toute part; de même, le Christ est apparu en ce monde sans dommage pour la virginité de sa Mère. De plus, le soleil, quand il envahit le verre de ses rayons, loin de le briser. l'orne, l'illumine et lui donne plus d'éclat; de même, le Christ, péné-

¹ *Météores*, liv. 1^{er}, chap. x. — ² Ps. LXXI. — XLV, 8. — ³ Chap. II.

trant les entrailles cristallines de la très-pure Vierge, ne les a point brisées, il les a affermies avec une force nouvelle, avec une nouvelle splendeur et les a ornées d'une nouvelle beauté. Dans son *Sermon sur la Virginité de la Mère de Dieu*, Chrysippe, réfléchissant à ces choses, salue de la sorte le Christ : « Salut, lever du soleil qui ne pouvez avoir de coucher ! » Le soleil levant ne remplit point de noir l'Orient, il le remplit de splendeur ; de même, le Christ n'a point rempli de corruption son orient, la Vierge de laquelle il est sorti ; il l'a remplie de splendeur en lui conservant la virginité dans son admirable enfantement.

VI. — Balaam a prédit le même mystère sous les métaphores d'étoile et de verge. Sans doute la perversité de sa volonté fait perdre à Balaam le droit d'être compté parmi les saints prophètes dont nous émunérons les oracles, mais nous le citons ici à cause de l'esprit prophétique qu'il a eu. Balaam était prophète et véritablement prophète, puisque Dieu lui apparaissait et lui faisait de nombreuses révélations, comme on le voit au *Livre des Nombres* ¹. La bonté ou la malice de quelqu'un ne fait rien à la prophétie, comme on le voit par l'exemple de Caïphe, qui prophétisa ² et qui était un méchant, puisqu'il procura la mort du Christ. Cela n'empêche pas la prophétie, parce que la malice atteint la volonté et l'intellect pratique, tandis que la prophétie n'atteint que l'intellect spéculatif, étant une connaissance ou révélation du secret divin. Puis donc que ce Balaam a été l'organe de Dieu pour rendre les oracles et que ses prophéties ont été insérées par Moïse dans nos saints Livres, nous les employons à bon droit à démontrer la virginité très-pure de Marie. Voici donc l'oracle qu'il a prononcé : « Une étoile se lèvera de Jacob et une verge s'élèvera d'Israël ³. »

VII. — Saint Justin, dans sa 11^e *Apologie* pour les Chrétiens, applique la métaphore de l'étoile à la virginité de Marie. Saint Bernard a fait la même chose dans sa 11^e *Homélie* sur le *Missus est*, car, dit-il, « de même que le rayon de l'étoile ne diminue pas sa clarté, de même le Fils ne diminue pas l'intégrité de la Vierge. » Voilà pourquoi une prose de Noël s'exprime ainsi : « La Vierge produit son Fils comme l'astre son

¹ Chap. xxii, §. 20. — ² St. Jean, xi, 51. — ³ *Nombres*, xxiv, 17.

rayon. Le rayon ne corrompt point l'astre, et la Mère ne corrompt point le Fils. » Marie est donc la belle étoile de Jacob dont le rayon illumine le monde entier. On l'appelle « étoile de Jacob, » parce qu'elle est de la race de Jacob, qui signifie *supplanteur*; et Marie, cette Vierge très-prudente, a supplanté les démons, elle a annoncé l'avènement du Christ, comme une étoile matinale. Vous pouvez voir les autres analogies entre Marie et l'étoile à la 91^e Conférence, et plus bas à l'invocation : *Étoile du matin*.

VIII. — Balaam ajoute : « Et il s'élèvera une verge d'Israël. » La Mère de Dieu a été figurée par plusieurs verges :

1^o Par la verge de Joseph, dont Jacob mourant adora la cime, comme il est raconté au chapitre XI, de l'*Épître aux Hébreux*, verset 2. afin de montrer que, au moment de la mort, il faut que chacun révère respectueusement et invoque cette verge du vrai Joseph, la Mère du Sauveur du monde.

2^o Par la verge d'Assur. « Assur, » c'est-à-dire le démon, comme l'explique saint Antonin. « tremblera sous les coups de la verge ¹. »

3^o Saint Ildéfonse et saint Bonaventure, dans son *Mémoire de la Vierge*, appliquent à la sainte Vierge le verset 3 du psaume CIX : « L'Éternel va faire sortir de Sion la verge de votre autorité. »

166^o CONFÉRENCE

LA TRÈS-PURE VIRGINITÉ DE MARIE DÉDUITE DES PSAUMES DE DAVID.

SOMMAIRE. — 1. Importance des psaumes. — 2. Témoignage du psaume XXI. — 3. Le ver. — 4. Témoignage du psaume LXXI. — 5. La pluie sur la toison. — 6. Témoignage du psaume CIX. — 7. La rosée et l'amour. — 8. Témoignage du psaume CXXXI. — 9. Témoignage du psaume CXXXVIII.

I. — Toute la sainte Écriture parle du Christ. Tout ce qu'elle rapporte des œuvres magnifiques de Dieu, des vertus ou des vices, elle en parle par rapport au Christ. Mais « c'est surtout dans les psaumes, dit Tertullien dans son livre *contre Praxéas* ², qu'il est question de lui. » Il y

¹ *Isaïe*, xxx, 31. — ² Chap. xi.

a de même bien des choses dans les psaumes qui ne peuvent s'appliquer à d'autres qu'au Christ, comme argumentent saint Pierre ¹ et saint Paul ². Puis donc que les psaumes parlent du Christ, personne ne pourra sagement nier qu'ils ne parlent de sa Mère. Il y a donc dans les psaumes de David, bien des témoignages touchant la virginité très-intacte de la Mère du Christ.

II. — Le premier témoignage est extrait du psaume XXI ³, où le Psalmiste fait ainsi parler Jésus-Christ : « Je suis un ver et non un homme. »

III. — Le ver figure admirablement la conception du Christ dans le ver de la Vierge. Le sein est conçu et naît dans les entrailles du bois qui lui servent de mère par la seule action des influences atmosphériques ⁴; de même, le Christ est conçu et né des entrailles de Marie par la coopération et l'action divine du Saint-Esprit. Origène, considérant ces paroles du Psalmiste, fait parler ainsi Notre-Seigneur Jésus-Christ : « L'homme naît ordinairement du concours des deux sexes; pour moi il n'en a point été ainsi. Je suis né comme le ver dont l'origine ne vient point d'ailleurs, et se trouve dans les corps desquels il se forme. »

Pour la même raison on peut appliquer au Christ ce que nous lisons du roi David : « Il est comme un tendre vermisseau des bois ⁵. » De même, en effet, que le bois produit de lui-même sans semence, sous la seule influence de l'atmosphère, le petit ver; de même la bienheureuse Marie, Vierge de la tige de Jessé, a produit le Sauveur par la seule opération du Saint-Esprit et sans l'action de l'homme.

Le ver ne figure pas seulement la conception, il figure la Passion et la victoire du Christ. Dans sa Passion, le sacrilège jugement des hommes le réduisit à ce degré de bassesse que les Juifs le traitaient, le foulaient aux pieds, le bousculaient et lui crachaient au visage comme un ver très-méprisé, sans aucun sentiment de commisération. Sainte

¹ Actes, II, 24. — ² Actes, XIII, 22. — ³ Ps. 2.

⁴ L'auteur tranche sans hésiter, comme on le faisait à son époque, la grande question des générations spontanées si admirablement élucidée dans ces derniers temps par les expériences de M. Pasteur. (*Note du Traducteur.*)

⁵ II^e Livre des Rois, XXIII, 8.

Brigitte ¹ rapporte qu'il lui a été révélé par Jésus-Christ lui-même, que les Juifs le regardaient comme un ver qui, pendant la saison rigoureuse, git par terre comme mort, et sur lequel les passants marchent et crachent. Il est aussi regardé comme tel par les Chrétiens qui ne font aucun cas de ce qu'il a fait et souffert pour eux, qui craignent l'homme plus que d'être regardés et traités comme lui, comme un ver très-abject. — De plus, le Christ a été comme un ver dans sa Passion. Le ver, quelque cruellement qu'on le traite, ne crie point; de même, le Christ dans sa Passion s'est tû comme un agneau devant celui qui le tond : « Quand on le maudissait, il ne maudissait pas; quand on le persécutait, il ne menaçait pas; il se livrait à celui qui le jugeait injustement ². »

Le ver est aussi le symbole de la victoire du Christ, car il s'est donné comme un appât à l'hameçon pour prendre le diable. Quoique humble et grêle en apparence, il a rongé et miné l'empire du démon qui était dur comme un chêne. Et maintenant il corrode et pique la conscience et le cœur endurci des pécheurs; il se montre terrible et formidable avec eux.

IV. — Le second témoignage est tiré du psaume LXXI : « Il descendra comme la pluie sur une toison. » Tous les Catholiques entendent ce psaume du Christ, et plusieurs appliquent ces paroles à la suave et imperceptible descente de Dieu dans la Vierge, par l'incarnation, faite avec tant de mystère qu'elle a échappé à l'attention du prince de ce monde, du démon. De même, en effet, que la pluie est reçue dans une toison et en est exprimée sans que la toison se gâte; de même, le Christ a été conçu et est né sans conception pour la Vierge.

V. — Le Christ est donc une pluie; non point cette pluie fabuleuse, impure, de Jupiter et de Danaé, appelée par les prêtres *la pluie d'or*, mais une pluie vraie, quoique mystique. — La toison, c'est la Vierge Marie; non point cette *toison d'or* dont s'honore un ordre de chevalerie en Bourgogne, qui en a pris le nom, mais une toison très-blanche, ornée de toutes sortes de grâces, de vertus et de dons. Le Christ est donc descendu sur Marie comme la pluie sur la toison. En effet, de même que la toison attire la rosée répandue sur tout le corps sans

¹ *Révélation*, liv. IV, chap. II, et liv. XCIX, chap. XXVI. — ² *Épître de saint Pierre*, II, 23.

qu'il y ait aucune déchirure; de même, Marie a conçu le Seigneur de manière à l'attirer dans tout son corps et n'a souffert aucune déchirure virgine.

Saint Chrysologue ¹ explique cette prophétie par une élégante exposition : « Il descendra comme la pluie sur la toison. — La toison appartient au corps et ignore les passions du corps; la virginité étant en Marie, sa chair ignore les vices de la chair. La céleste pluie descend suavement sur la toison de la Vierge, et toute l'onde de la Divinité s'est cachée dans la toison de notre chair qui l'a vue, jusqu'au moment où, mise sous la pression de la croix, elle se répandit en pluie salutaire sur la terre entière. »

Saint Épiphanes ², expliquant la force de cette comparaison, dit : « Le Verbe descendant dans la Vierge lui a procuré la fécondité sans l'opération de l'homme, afin qu'elle donnât son fruit qu'Élisabeth appela de ce nom ³. » Nous parlerons plus longuement de cette toison mystique et de cette rosée plus bas, lorsque nous appliquerons les détails de la toison de Gédéon à la Vierge Marie.

VI. — Le troisième témoignage est tiré du psaume cix ⁴ : « Je vous ai engendré de mon sein avant l'étoile du matin. » L'hébreu porte à l'original : « La rosée de votre naissance est sortie du sein de l'aurore. » Aucun Catholique ne nie qu'il s'agisse ici du Christ, et les Juifs eux-mêmes ont appliqué ce psaume au Messie. Lorsque le Christ les interroge, disant : « Que vous semble-t-il du Christ? De qui est-il le fils? » Ils répondirent : « De David. — Comment donc, répliqua-t-il, David l'appelle-t-il Seigneur dans son esprit prophétique disant : « Le Seigneur a dit à mon Seigneur? » etc. Cette réponse indique suffisamment que le psaume cité par le Christ devait être entendu du Messie. S'ils l'eussent entendu de quelqu'un autre, ils auraient facilement répondu à Jésus-Christ que David parlait d'un autre et non du Messie. C'est donc du Christ qu'il est dit : « La rosée de votre naissance est sortie du sein de l'aurore. »

VII. — Le Christ est donc comparé à la rosée et à la rosée qui descend pendant l'aurore, afin de montrer qu'il a été conçu à l'instar

¹ Sermon cXLIII de l'Annonciation. — ² Hérésie LXXIV. — ³ Luc, 1. 42. — ⁴ Ps. 3.

de ces choses qui s'engendrent au moment de l'aurore, par la seule vertu de la rosée, sans l'industrie de l'homme. Cette joyeuse aurore, brillante d'un éclat de rose et d'or, c'est la Vierge, Mère de Dieu. Du sein de cette aurore est sortie la matière de la génération du Christ, le sang très-pur de la Vierge semblable à la brillante rosée de l'aurore. Et pourquoi la rosée? Pour que, de même que la vapeur terrestre, par la vertu d'en haut, s'élève dans les hauteurs et y devient rosée, de même le sang très-pur de la Vierge, élevé par le Saint-Esprit dans d'admirables hauteurs, y est devenu la rosée et la matière d'une génération admirable.

VIII. — Le quatrième témoignage est tiré du psaume XXI : « J'établirai sur votre trône le fruit de votre ventre ¹. » Ce ventre, dit Tertullien, dans son III^e Livre *contre Marcion*, n'est pas celui de David qui ne devait point enfanter, ce n'est pas celui de son épouse, car il est dit, dans ce dernier cas, le fruit du ventre de votre épouse. Il s'agit donc de quelqu'un de sa race, du ventre de qui devait sortir comme un fruit la chair du Christ qui émergea comme un fleuve du sein de Marie. Voilà pourquoi il a seulement dit le fruit du ventre, afin de marquer que ce serait là uniquement le fruit d'un sein maternel, sans concours de l'homme.

IX. — Le cinquième témoignage est extrait du psaume CXXXVIII : « Vos yeux, lorsque j'étais tout informe ². » Saint Ambroise, au livre III de son *Traité de la Foi* ³, au lieu de *imperfectum* (informe), lit *inoperatum* (non-fait), et il rapporte ce texte au Verbe engendré, mais non-fait : « Je sais, dit-il, que quelques-uns disent que le mystère de l'incarnation est non-fait, parce qu'il n'a pas été fait par un commerce conjugal et n'est que le fruit d'un enfantement virginal. »

Voilà ce que nous voulions emprunter aux psaumes de David.

¹ Ps. 11. — ² Ps. 16. — ³ Chap. VII.

167^e CONFÉRENCELA TRÈS-PURE VIRGINITÉ DE MARIE PROUVÉE PAR LE CANTIQUÉ
DES CANTIQUES.

SOMMAIRE. — 1. Exposé général du *Cantique*. — 2. La fleur de champ. — 3. Jardin fermé et fontaine scellée. — 4. Objection. — 5. Le monceau de froment. — 6. L'entourage de lis. — 7. Le collier. — 8. La coupe. — 9. La double beauté.

I. — Ce grand et incompréhensible mystère de la conception et de l'enfantement d'un Dieu par une très-pure Vierge, sans le concours de l'homme, a été révélé à Salomon, le plus sage des rois. Tressaillant de joie il composa dans un esprit prophétique le *Cantique des cantiques* et chanta comme un épithalame en l'honneur de l'époux et de l'épouse, du Christ et de l'Église. Saint Jérôme, écrivant à Paulin¹, lui dit : « Salomon, le roi pacifique et aimé de Dieu, corrige les mœurs, enseigne la nature, unit l'Église et le Christ, et chante le doux épithalame des saintes noces. Or, comme il chante le cantique nuptial en l'honneur de l'épouse du Christ, je veux dire de l'Église, il le consacre principalement à la bienheureuse Vierge Marie, qui est le membre principal de l'Église. En chantant cet épithalame, il proclame donc les divines qualités de la Mère et de l'épouse du Christ; il exalte spécialement sa virginité très-pure conservée dans sa conception et dans son enfantement et après.

II. — Au commencement du chapitre II, parlant au nom de Jésus-Christ, le chant sacré dit : « Je suis une fleur de champ. » Le doux saint Bernard, commentant ces paroles dans son II^e Sermon pour l'Avent, s'écrie : « Le Fils de la Vierge est une fleur de champ et non de jardin, car le champ fleurit sans aucun travail humain; nul ne sème sa fleur; le sarcloir n'y paraît pas; elle est sans engrais. C'est ainsi, c'est absolument ainsi que le sein de la Vierge a fleuri; c'est ainsi que les entrailles inviolables, intactes et chastes de Marie ont produit la fleur, comme un pâturage d'une éternelle vie dont la beauté ne doit jamais se faner, dont la gloire durera parfaite. »

¹ Chap. IX.

III. — Au chapitre IV, verset 12, le chantre inspiré dit : « Ma sœur, mon épouse est un jardin fermé; elle est un jardin fermé et une fontaine scellée. » La sainte Vierge est appelée *jardin* à cause de sa fécondité, *fermé* à cause de sa virginité; *jardin* parce qu'elle est mère, *fermé* parce qu'elle est vierge; *jardin fermé* parce qu'elle est à la fois mère et vierge; *fontaine scellée* du sceau de la virginité perpétuelle.

Remarquons ici que la Vierge est appelée deux fois *jardin fermé*, pour indiquer qu'elle a été complètement fermée et intacte dans sa conception et son enfantement. Elle est appelée *fontaine scellée*; ou, comme porte le texte grec, *fontaine fermée d'un sceau*, afin de montrer l'intégrité du sceau virginal.

IV. — Mais, dira-t-on, pourquoi la sainte Vierge est-elle appelée fontaine scellée et fermée, puisque plus bas on l'appelle « la fontaine des jardins et le puits des eaux vivantes qui coulent avec impétuosité du Liban ¹? » Comment est-elle fermée et ouverte?

Elle est fermée, parce qu'elle n'a jamais été ouverte à aucun homme, parce qu'elle n'a jamais reçu des eaux d'ailleurs: « Puisque je ne connais point d'homme ². »

Elle est ouverte, parce qu'elle a été ouverte par le Saint-Esprit qui, entrant en elle, la féconda d'une manière admirable: « L'Esprit-Saint descendra en vous et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. »

Le coquillage est complètement fermé dans sa partie inférieure pour ne point aspirer le suc terrestre, et il est ouvert dans sa partie supérieure afin que, recevant l'influence du ciel, il reçoive dans son sein la perle précieuse. C'est ainsi que la Mère de Dieu, Marie, tenait la portion inférieure de son âme fermée, puisqu'elle n'a jamais admis aucune affection terrestre et n'a jamais éprouvé aucune ardeur charnelle. Mais elle tenait la portion supérieure ouverte, parce qu'elle s'ouvrait aux divines influences de l'Esprit-Saint, qui l'enrichissait et l'arrosait abondamment.

V. — Au chapitre VII, verset 2, on lit: « Votre ventre est comme un monceau de froment environné de lis. » Pourquoi l'Époux céleste com-

¹ IV, 15. — ² Luc, I, 34.

pare-t-il le sein maternel de la Mère de Dieu à un monceau de froment? Sous le nom de *froment* il entend le Christ, qui s'appelle lui-même « grain de froment ¹. » Grain très-fertile d'où sortit un grand monceau de grains, de Chrétiens, qui remplit l'univers entier et s'entassa dans les greniers célestes. Grain noble et abondant dont les Anges s'engraissent, les peuples se nourrissent et les esprits se rassassient. Grain ou plutôt morceau de ce pain qui est descendu du Ciel et dont celui qui le mange ne mourra jamais.

Cela désigne aussi la fécondité de Marie. Le froment, chez les auteurs sacrés comme chez les profanes, symbolise la fécondité. Joseph prédit les sept années d'abondance en Égypte sur le songe des sept épis qui sortaient d'une même tige ². Les agriculteurs appellent communément fertile l'année qui donne une grande abondance de froment, quand même elle serait avare dans le rendement des autres fruits, pommes, poires, cerises. Le sein de Marie est donc un monceau de froment à cause de sa fécondité.

VI. — *Entouré de lis*, et de quels lis, sinon de ceux dont le Fils de Marie, lui-même lis des vallées, se nourrit avec délices? « Vous vous nourrissez parmi les lis. » Et quels sont ces lis? La chasteté, la pureté, la charité, la piété, l'humilité, la bénignité, la sainteté de Marie : voilà ces lis printaniers, ces lis blancs. C'est d'eux que ce sein virginal est entouré, c'est d'eux que se nourrit l'Agneau céleste. L'entourage dans la Vierge c'est donc la plénitude des vertus.

« Entouré de lis, » de chasteté et d'intégrité virginale. Chez les anciens, les lis furent des symboles de virginité, tant parce qu'ils produisent des fleurs très-blanches que parce qu'ils demandent à rester intacts. Si, en effet, vous froissez un lis dans vos mains, non-seulement il se flétrira comme les autres fleurs, mais encore il perdra la suavité de ses parfums, ce qui est le propre de la virginité. Voilà pourquoi la vestale Tarpeia avait coutume d'offrir des lis à ses dieux pour faire profession de virginité. Propuer a dit à ce sujet ³ : « Elle porta souvent des lis argentés aux nymphes caressantes. » Saint Ambroise ⁴

¹ Jean, xii, 24. — ² Genèse, xli. — ³ Liv. iv, élégie 4. — ⁴ Livre de l'Instruction des vierges, chap. xv.

appuie ce dire : « Les lis du Christ sont spécialement les vierges saintes dont la virginité est splendide et immaculée. »

S'il est écrit que le sein de la Mère de Dieu est entouré de lis, cela signifie que, de même que dans une cité bien entourée de circonvallations et bien défendue de tous côtés par de vaillants soldats, l'ennemi ne peut ni entrer, ni gêner, ni vexer les habitants ; de même, la fécondité de Marie a été si bien gardée par la virginité, que la fécondité n'était point gênée par la virginité, ni la virginité par la fécondité.

De plus, les lis sont tellement féconds que, avec un seul oignon semé en terre, l'aire entière se remplit de lis. De même, le sein de la Vierge a été si bien fécondé, qu'avec le seul fruit qu'il a porté le Ciel et la terre ont été enrichis et remplis des bénédictions de la grâce divine. Elle a donné aux pécheurs le pardon, aux justes la grâce, aux Anges la joie, au Fils de Dieu la substance de sa chair, à la sainte Trinité sa gloire. Aussi peut-on lui appliquer avec beaucoup plus de raison le distique du poète en l'honneur de Livie, la femme de César Auguste : « Aucune mère n'a été féconde comme la tienne, qui par son enfantement a produit un si grand nombre de biens. »

VII.—On lit au chapitre VII, verset 1 : *Junctura femorum tuorum sicut monilia, quæ fabricata sunt manu artificis. Junctura femorum virginei uteri clausuram significat. Sicut enim divisio femorum lasciviam portendit* ¹ : « *Divisisti pedes tuos omni transeunti, et multiplicasti fornicationes tuas, » ita junctura, seu conjunctio femorum virginitatem designat. Hæc junctura dicitur esse similis monilibus.*

Le collier désigne la chasteté. On le suspend au cou comme ornement et comme signe de chasteté. C'est à cause de cela qu'on l'appelle de ce nom *monile*, c'est-à-dire qui avertit celle qui le porte de la nécessité de veiller à sa vertu et surtout à la chasteté. C'est un mot qui dérive aussi de *munio* (je munis), *eo quod muniat pectus mulieris, ne leccatores possint manum immittere in sinum ejus.*

Ce collier est dit « travaillé par la main d'un ouvrier, » parce que le collier de la chasteté de Marie a été travaillé par la main de l'ouvrier suprême, de Dieu, qui a merveilleusement uni en elle la fécondité

¹ *Ézéchiel, xvi, 25.*

maternelle et la pureté virginale. C'est pourquoi l'Église chante à ce sujet : « Bienheureuse Mère ! L'artisan suprême, celui qui renferme et contient le monde dans sa main, a été caché sous l'arche de votre sein. »

VIII. — On lit dans ce même chapitre, au verset 2 : *Umbilicus tuus sicut crater tornatilis. Umbilicus, quia ventri et genitalibus vicinus, est symbolum libidinis : unde in feminis sedes est veneris et impudicitiae, ut divus Gregorius super Job¹ adnotavit. Umbilicus ergo beatæ Virginis crateri tornatili comparatur, quia omnis carnalis concupiscentiæ expers fuit, nullis sordibus malæ titillationis unquam pollutus est.*

Il est comparé à une coupe, pour signifier son entière pureté. Une coupe est une espèce de grand calice à boire, et c'est pourquoi elle est ordinairement très-propre ; car si elle ne l'était pas, on n'y boirait point.

Il est comparé à une coupe faite au tour, et non à une coupe d'or ou d'argent ; c'est parce que les vases d'or ou d'argent sont travaillés avec de grandes difficultés, tandis que les vases faits au tour sont facilement confectionnés. Afin donc de montrer que la chasteté et la pureté de la Mère de Dieu sont exemptes de toute molestation, difficulté, révolte des sens contre la raison, on les compare à une coupe faite au tour.

C'est peut-être encore pour désigner la pureté parfaite de Marie au dedans et au dehors. Les vases travaillés à facettes peuvent, dans les ciselures, conserver un peu de poussière, tandis que rien ne peut s'attacher aux contours polis au tour, la poussière étant facilement essuyée. De même, la Vierge Marie n'a rien conservé d'impur ; elle est demeurée toujours très-pure et très-chaste dans son corps et dans son âme.

Notre bienheureux Alain de La Roche, homme vénérable par sa sainteté et sa science, dévot serviteur de la sainte Vierge, considérait ces choses quand il disait, en commentant le chapitre VII des *Cantiques* : « Dans la Vierge qui devait enfanter un Dieu, cela fut dès le principe consacré par une grâce spéciale, à la différence des autres vierges. Celles-ci combattent jusqu'à la fin de leur vie contre le feu

¹ Cap. XI.

de la concupiscence qui vit en elles, et, sans dommage pour le bien de leur virginité, elles subissent de violentes révoltes du mal qui leur est inné. Mais quoique la virginité soit sauve en elles, elle n'est pourtant pas assez pure, assez exempte de corruption pour être à l'abri des souillures d'une mauvaise concupiscence. » Or, la sainte Vierge, nous l'avons prouvé plus haut surabondamment, a toujours été exempte de ces souillures et mauvaises révoltes.

L'auteur sacré explique mieux cette métaphore de la coupe, quand il ajoute : *Nunquam indigens poculis*. « Quid est umbilicum non indigere poculis, nisi viri complexum per appetitum libidinis non sitire? Venter ergo virgineus nunquam poculis indiguit, quia omni sensu et motu libidinis perpetuo caruit. »

IX. — On peut encore trouver un puissant argument dans ces paroles par lesquelles l'Époux céleste chante la beauté de son Épouse dans le *Cantique des cantiques*, faisant dire à Salomon, au chapitre iv¹ : « Que vous êtes belle, ô mon amie, que vous êtes belle ! » Et au chapitre i^{er} ² : « O que vous êtes belle, ma bien-aimée, ô que vous êtes belle ! » Il l'appelle par deux fois belle, parce qu'elle a eu deux beautés spéciales, et que sur ce double point elle n'a point eu de prédécesseur ni d'imitatrice. Seule entre toutes les femmes, elle a été belle deux fois, savoir : par la virginité et par la fécondité. Les autres femmes sont comme des arbres embellis d'abord par les fleurs, puis par les fruits. Les fleurs tombent pour que les fruits naissent. Marie est belle par la fleur et par le fruit tout ensemble. Seule entre les mères, elle a conservé la fleur de sa virginité ; seule entre les vierges, elle a eu le fruit de la fécondité. Pour devenir mères, les autres perdent leur virginité ; en elles, cette fleur meurt nécessairement pour faire place à ce fruit. Marie seule a eu le privilège de ne pas voir mourir la fleur devant le fruit, et sa fleur a porté des fruits par un miracle surprenant. Le fruit a sanctifié la fleur pour toujours et lui a donné un éclat incomparable. — Chez les autres femmes, également, la fleur est plus belle que le fruit, tandis que chez la Mère du Rédempteur, qui seule a le fruit avec la fleur, la fécondité nous apparaît beaucoup plus belle

et plus digne d'éloges que la virginité, à moins qu'on ne dise qu'elles sont également belles, la virginale fécondité et la féconde virginité.

Considérant ces choses, l'Époux céleste s'écriait avec admiration : « Que vous êtes belle, ô mon amie, que vous êtes belle ! » Parce que vous avez trouvé auprès de moi, au-dessus de toutes les femmes, la grâce d'être belle par la virginité, en même temps que par la fécondité. Vous êtes belle en concevant sans perdre la virginité ; vous êtes belle en enfantant sans lésion pour votre pudeur.

Voilà les témoignages qu'on peut emprunter aux *Cantiques*.

168^e CONFÉRENCE

L'INTÉGRITÉ DE LA VIRGINITÉ DE MARIE PROUVÉE PAR DIVERSES FIGURES ET PAR DIVERS MIRACLES RACONTÉS DANS LA SAINTE ÉCRITURE.

SOMMAIRE. — 1. La loi ancienne est figurative. — 2. Création d'Adam. — 3. Formation d'Ève. — 4. Melchisédech. — 5. Le buisson ardent. — 6. La loi ancienne. — 7. La verge d'Aaron. — 8. La toison de Gédéon. — 9. La manne. — 10. Les femmes stériles. — 11. La petite nuée. — 12. La pierre détachée de la montagne. — 13. Le saphir. — 14. Les miracles de l'Écriture. — 15. Arguments de saint Cyrille. — 16. Arguments de saint Ambroise. — 17. Aux Juifs. — 18. Conclusion.

I. — La loi ancienne étant l'ombre et la figure de la loi nouvelle, selon cette parole de l'Apôtre : « La loi n'ayant que l'ombre des biens à venir, et non l'image même des choses ¹, » a exprimé les mystères de notre foi d'une certaine façon grossière; elle les a crayonnés dans leurs principales lignes, sans leur donner ces couleurs parfaites et vives que la loi nouvelle nous a montrées et données. Ce vénérable mystère de notre foi, touchant l'intégrité de la virginité de Marie, a donc été esquissé par bien des figures, des types et des miracles sous l'ancienne loi, et par là nous entendons tout l'Ancien Testament.

II. — Et d'abord, dans la création d'Adam. — De même que le premier Adam a été formé de la terre encore vierge, vierge, dis-je, parce qu'elle n'avait point encore été arrosée de la pluie, déchirée par la

¹ *Aux Hébreux*, x, 1.

charrue, ensemencée; de même, le second Adam a été conçu et est né de la Vierge Marie. L'un et l'autre ont été créés sans semence, sans confusion de pudeur, sans gémissements, sans douleur. L'un et l'autre n'ont pas eu d'autre Père que Dieu, d'autre Mère qu'une Vierge. Le sol maternel de celui-ci n'avait point encore été déchiré, mouillé par la pluie, ensemencé; le sein maternel de celui-là n'a jamais été violé par la concupiscence, souillé par aucun commerce humain. Telle est l'interprétation de saint Cyrille de Jérusalem ¹, de saint Augustin ², de saint Irénée ³, de Tertullien ⁴ et de saint Athanase ⁵. Les prêtres d'Achaïe rapportent dans leur histoire de l'Apôtre saint André qu'il a dit entre autres choses : « De même que le premier homme avait été formé de la terre immaculée, de même il a été nécessaire que le Christ naquit d'une Vierge immaculée. »

III. — Dans la formation d'Ève. — Elle sortit entière et parfaite du côté d'Adam et sans le concours d'aucun commerce charnel. Si donc la femme sortit entière et parfaite du côté de l'homme endormi et sans le concours d'aucun commerce conjugal, pourquoi les Juifs regardent-ils comme incroyable que le Christ-homme soit sorti d'une femme, de Marie, et de Marie Vierge?

IV. — Par Melchisédech. — L'Apôtre ⁶ nous dit qu'il était « sans père et sans mère. » De même donc qu'il est dit de Melchisédech qu'il est sans père et sans mère, de même le Christ, en tant qu'homme, est sans père, puisqu'il est né d'une mère vierge, et en tant que Dieu il est sans mère, parce qu'il est engendré de toute éternité par Dieu le Père seul. D'où le vers : « Il est Dieu sans mère et homme sans père. »

V. — Par le buisson qui brûle sans se consumer, vu par Moïse ⁷. — Malgré les dénégations de Calvin, le feu dans le buisson qui ne se consume point, c'est Dieu conçu dans la Vierge et né d'elle sans dommage pour sa virginité. L'Écriture nous témoigne assez clairement que Dieu est un feu, quand elle dit : « Le Seigneur votre Dieu est un feu dévorant ⁸. » Le buisson désigne également fort bien sa

¹ *Catéchèse*, xii. — ² *v^e Sermon pour Noël*. — ³ *Liv. III, chap. xxxi*. — ⁴ *Livre de la Chair du Christ*. — ⁵ *iii^e Sermon contre les Ariens*. — ⁶ *Aux Hébreux*, vii, 3. — ⁷ *Exode*, iii, 2. — ⁸ *Deutéronome*, iv, 24.

virginité. Le buisson est âpre, épineux et vil; la virginité se conserve surtout dans une vie âpre et humble, et la chasteté court d'égaux périls dans les délices et la superbe. Mais le buisson symbolise surtout la virginité très-parfaite de Marie. A cause de ses épines et de ses piquants, le buisson est à l'abri de toute atteinte; la splendeur de sa sainteté et le piquant de ses grâces qui blessaient les impies ont conservé Marie toujours intacte. Mais ce buisson ardent et non consumé que vit Moïse figurait spécialement l'intégrité de Marie. De même, en effet, que ce buisson conçut le feu et conserva sa verdure, de même la Vierge conçut le Christ, feu ardent, et conserva la verdure de sa virginité.

De là vient que Dieu, lorsqu'il a voulu prouver par un prodige l'intégrité de la chasteté de quelqu'un, l'a montrée et prouvée par le feu. L'abbé qui convertit la courtisane Porphyre fut soupçonné d'avoir commis le crime avec elle. Sur le point de mourir, il se lava de tout soupçon en portant du feu dans son vêtement resté intact et disant : « Vous le voyez, mes frères, de même que Dieu a conservé le buisson intact au milieu du feu, de même ces charbons ardents n'ont point brûlé ma tunique, et c'est ainsi également que je me suis préservé du péché de la femme, à qui je dois le jour. » On lit cela dans la vie de saint Jean l'Aumônier.

C'est ainsi que sainte Cunégonde prouva aussi sa chasteté devant l'empereur Henri, son époux, en marchant sans se brûler, pieds nus, sur un fer rouge. De même donc que Dieu a prouvé la chasteté des autres par un feu qui ne consumait point, de même il a montré la virginité de Marie, sa Mère, dans le buisson qui brûle sans se consumer.

D'un commun accord, les Pères enseignent tous que ce buisson a été la figure de la chasteté de Marie. L'Église est d'accord aussi avec eux, quand elle dit : « Dans le buisson que Moïse avait vu intact au milieu des flammes, nous avons reconnu la conservation de votre admirable virginité. » C'est pourquoi les saints Pères emploient cet éloge pour louer la sainte Vierge. Chrysippe, prêtre de Jérusalem, dans son *Homélie sur la Mère de Dieu*, la salue en ces termes : « Salut, Buisson qui brûlez d'un feu spirituel sans jamais vous consumer ! »

Saint Éphrem, dans son *Sermon sur les Louanges de la Vierge*, l'apostrophe ainsi : « O Buisson ardent et non consumé ! »

VI. — Par la loi ancienne. — La loi ancienne fut écrite par le doigt de Dieu seul sur des tables de pierre; c'est ainsi que la bienheureuse Vierge Marie conçut par l'opération du Saint-Esprit seul. De là vient que Grégoire de Nicomédie, dans son *Discours sur l'Oblation*, appelle la Vierge du nom de « Tables gravées par Dieu. » Saint Jean Damascène, dans son *Discours sur la Mort de Marie*, et saint Éphrem, dans son *Sermon sur les Louanges de la Vierge*, l'appellent « une Table écrite portant la loi aux mortels. »

VII. — Par la verge d'Aaron. — Cette verge produisit des fleurs et des amandes sans être travaillée, comme on peut le voir au livre des *Nombres*¹. Ce fut une belle figure de la virginité de Marie. Cette verge, d'abord desséchée, fleurit ensuite; de même, la fleur de virginité, morte depuis tant de siècles, fleurit en la Mère de Dieu et apporta un fruit salutaire au monde entier. L'amandier fleurit le premier parmi les arbres; de même, la sainte Vierge fut, parmi les vierges, la première. L'amandier réunit en lui une triple substance : l'écorce, la coquille et l'amande, images du corps de Notre-Seigneur. L'écorce symbolise la chair, la coquille les os et l'amande l'intérieur de l'âme. L'écorce de l'amandier représente la chair du Sauveur qui a subi l'âpreté et l'amertume de la Passion. L'amande désigne la douceur intérieure de la divinité qui donne la nourriture et remplit l'office de lumière. La coquille signifie la dureté du bois de la croix. Marie était donc le bois de la croix qui produisit cette amande.

Tostat, savant Docteur et de tout point admirable, pense avec quelque probabilité que la verge fleurie d'Aaron ne se dessécha plus et demeura toujours avec ses fleurs ou plutôt ses fruits, car les œuvres et les miracles de Dieu sont parfaits. C'est ainsi que la verdure de la virginité de Marie ne se dessécha jamais et conserva toujours la fleur de sa chasteté, car elle demeura vierge avant, pendant et après l'enfantement.

VIII. — Par la toison de Gédéon. — Gédéon, guide et juge du peuple

¹ XVII, 18.

juif, pendant qu'il battait le blé dans le pressoir, pour se sauver ensuite, avec son blé, des incursions des Madianites, vit apparaître l'Ange du Seigneur qui l'anima à vaincre Madian. Voulant augmenter sa foi et exciter encore davantage son ardeur contre les ennemis, Gédéon demanda deux prodiges sur un seul objet. D'abord, il demanda de pouvoir mettre dans l'aire, où elle passerait la nuit entière, une toison qui le lendemain se trouverait tout imbibée de rosée, tandis que la terre d'alentour demeurerait sèche. En second lieu, il demanda que la rosée mouillât l'aire et les lieux circonvoisins pendant que la toison demeurerait sèche. Dieu lui accorda ces deux prodiges, comme on le peut voir dans le livre des *Juges*¹.

Une figure du mystère de l'incarnation a été reconnue là par les Pères Origène, Procope², saint Chrysostome³, saint Jérôme⁴, saint Éphrem⁵ et saint Bernard⁶. L'Église le chante avec eux le jour de la fête de la Circoncision : « Lorsque vous êtes né d'une manière ineffable de la Vierge, alors les Écritures ont été accomplies; vous êtes descendu comme la pluie sur la toison, » etc.

Admirable figure, en effet, de ce grand mystère.

Notre-Seigneur Jésus-Christ est appelé dans la sainte Écriture pluie ou rosée : « Il descendra comme la pluie sur la toison⁷; » et : « Je suis comme la rosée d'Israël⁸. » Nous l'avons déjà expliqué plus haut, au début de la 150^e Conférence. Mais la sainte Vierge est la toison. — La toison est le vêtement de l'animal innocent; Marie est comme le vêtement de l'Agneau immaculé. La toison est ce qui couvre un bétail très-doux, vivant sans fraude, sans fiel et sans ruse; quoi de plus doux que la Vierge Mère de Dieu, qui n'a jamais éprouvé aucun mouvement de superbe, de colère ou d'affection désordonnée? La toison aspire la rosée comme une éponge; la sainte Vierge a été tout imbibée de la rosée céleste lorsque, pleine de grâces, elle renferma le Verbe divin dans ses entrailles. La toison sert à confectionner des vêtements; c'est de Marie, toison précieuse, qu'a été confectionné

¹ vi, 37 et 39. — ² Commentaires sur le Psaume LXXI. — ³ *Ibid.* — ⁴ *Épître de sainte Paule.* — ⁵ Sermon sur la sainte Vierge. — ⁶ 11^e Sermon sur le Missus est. — ⁷ Ps. LXXI, 6. — ⁸ *Osée*, xiv, 6.

pour les fidèles ce vêtement que l'Apôtre nous exhortait à revêtir, disant : « Revêtez-vous du Seigneur Jésus-Christ ¹. »

Mais étudions de plus près la toison de Gédéon imbibée de la rosée céleste.

La toison de Gédéon a été tondue sur la chair de la brebis sans blesser cette chair ; la chair du Christ a été prise du corps de la Vierge, sans détriment pour sa virginité.

La rosée descendit du ciel sur la toison de Gédéon ; le Fils de Dieu descendit dans le sein de la Vierge par l'action du Saint-Esprit.

La rosée tomba sur la toison sans bruit ; le Fils de Dieu vint, dans le sein de la Vierge, au milieu d'un tel silence qu'aucune oreille sur la terre ne fut frappée de la majesté de son avènement. Il ne vint point jetant des foudres ni des éclairs dans les hauteurs, ébranlant la terre ou agitant le firmament ; il n'a opéré aucun prodige de ce genre, et il vint sans bruit, sans tumulte, sans trouble, pour que personne ne s'en aperçût.

La toison, en recevant la rosée, ne se rompit point et demeura entière ; la sainte Vierge, en recevant le Fils de Dieu dans son sein, devint la Mère de Dieu, intacte, virginale et chaste : la rosée divine la trouva vierge et la conserva vierge.

Gédéon demanda deux miracles : d'abord que la rosée n'atteignît que la toison, pendant que l'aire demeurerait sèche, et ensuite que la rosée mouillât la terre, pendant que la toison, à son tour, demeurerait sèche.

Tout cela s'est accompli en Marie : 1° la rosée ne se trouva que sur la toison, puisque la Vierge fut imbibée de la rosée tombée du ciel et qu'elle conçut, porta et nourrit le Christ dans son sein sacré. Pendant ce temps, l'aire tout entière était sèche, car l'univers, desséché par le manque de pluies célestes, était brûlé par les ardeurs de cette sécheresse. La rosée divine n'était nulle part dans l'humanité, si ce n'est dans le sein de Marie ; 2° l'aire fut mouillée et la toison demeura sèche, lorsque le Christ, né de la Vierge, humectait la terre par ses mérites, ses exemples, sa doctrine et ses miracles. Quant à la

¹ *Aux Romains*, XIII, 14.

Vierge, elle demeurait après son enfantement très-pure, très-chaste, exempte de toute union charnelle, vide et intacte.

IX. — Par la manne tombée du ciel. — Ce pain n'avait point passé par la semence, par la mouture ou par toute autre opération humaine. Il avait été préparé par les Anges. C'est ainsi que le corps du Christ était sorti de la Vierge seule, et par l'opération du Saint-Esprit.

X. — Par les femmes stériles qui ont conçu d'une manière miraculeuse. — Saint Jean Chrysostome¹ affirme qu'elles figuraient ce mystère.

XI. — Par la petite nuée que vit le serviteur d'Élie². — Il avait reçu l'ordre de regarder du côté de la mer, et comme on lui demandait ce qu'il voyait, il répondit qu'il voyait une petite nuée montant du côté de la mer et ayant la forme du Fils de l'homme. — Cette petite nuée, c'est la Vierge Mère de Dieu, qui est montée de la mer de ce monde par la propagation de l'humanité comme le reste des hommes, mais plus haut que les autres, puisqu'elle n'a pas pu être déprimée par aucune passion charnelle. Cette forme de Fils de l'homme au milieu de la nuée signifie le Christ qui, vrai Dieu et vrai homme, en demeurant au milieu du sein virginal, y a conservé l'intégrité.

XII. — Par la pierre détachée seule, sans intervention de la main des hommes, de la montagne³. — Le roi de Babylone, Nabuchodonosor, voyait en songe une statue figurant les quatre empires du monde, qui furent brisés par une pierre détachée de la montagne. — Cette pierre « détachée sans la main des hommes, » c'est le Christ qui, dans sa conception et dans sa naissance, fut comme « une pierre détachée sans la main des hommes, » pierre sur laquelle l'Église a été bâtie, cette « pierre que ceux qui bâtissaient avaient rejetée et qui devint la pierre angulaire⁴. » — Pierre « détachée sans la main des hommes, » parce que, de son gré spontané, sans nulle intervention d'union conjugale, il est descendu dans ce monde, entré dans le sein de la Vierge et sorti de la même manière. Il a été détaché de la montagne, de la bienheureuse Vierge qui, comme une montagne, a eu la sublimité de toutes les grâces et de toutes les vertus.

¹ Homélie XLIX sur la Genèse. — ² III^e Livre des Rois, XVIII, 44. — ³ Daniel, XI, 45. — ⁴ Ps. CXVII, 21.

XIII. — La nature nous présente quelque chose de semblable. Dioscoride raconte ¹ que les entrailles du saphir renferment une pierre précieuse, plus précieuse que celui qui l'a engendré, un escarboucle brillant et étincelant. C'est de la même manière que Marie naquit de la perle des vierges, pierre angulaire taillée dans la montagne sans main d'homme, plus noble que sa Mère, étant lui-même l'auteur de toute noblesse.

Voilà comment cette figure est expliquée par saint Jérôme ², par saint Irénée ³, par saint Justin ⁴, par saint Épiphane ⁵, par saint Augustin ⁶, par Théodoret, par Rupert et plusieurs autres commentateurs.

XIV. — Ce mystère se prouve encore par les miracles racontés dans la sainte Écriture.

XV. — Saint Cyrille de Jérusalem ⁷, combattant en faveur de la virginité de la Mère de Dieu contre les Juifs, leur met devant les yeux certains prodiges en dehors de la nature, racontés par la sainte Écriture : 1° Sarah stérile qui enfante contrairement aux usages de la nature, au moment où les autres femmes perdent toute fécondité ⁸ ; 2° la main de Moïse qui apparut blanche comme la neige et perdit de nouveau cette blancheur ⁹ ; 3° la verge de ce même Moïse qui se change en serpent et redevient verge ¹⁰ ; 4° la verge desséchée d'Aaron qui, en une nuit, refleurit et produisit du fruit ¹¹. Si donc, ô Juifs, vous croyez ces choses, pourquoi niez-vous que le Messie soit né du sein d'une Vierge, puisque Dieu a fait les unes et les autres ? Mais, de peur que les Juifs ne tergiversent et ne disent que ces miracles ne ressemblent point à celui-ci, saint Cyrille met en avant d'autres prodiges en tout semblables : « Ève, dit-il, naquit du côté de l'homme sans mère ¹² ; et d'un sein virginal rien ne pourra naître sans père ! L'homme a été formé du limon de la terre par la puissance divine, et la Vierge n'engendrera point par la même puissance ! N'est-il pas beaucoup plus merveilleux de voir une boue confuse prendre la forme

¹ Liv. V, chap. cxiv. — ² Lettre à Eustochium sur la Garde de la virginité, chap. xxii. — ³ Liv. III, chap. xxviii. — ⁴ Dialogue contre Triphon. — ⁵ *Louanges de la Vierge*. — ⁶ III^e Traité sur saint Jean. — ⁷ *Catéchèse*, xii. — ⁸ *Genèse*, xviii. — ⁹ *Exode*, iv, 7. — ¹⁰ *Ibid.*, iv, 4. — ¹¹ *Nombres*, xvii, 8. — ¹² *Genèse*, ii.

et la couleur des yeux, la force des os, la douceur des poumons et les qualités des autres membres? N'est-il pas plus merveilleux de voir cette boue animée parcourir la terre, se mouvoir, bâtir, enseigner, parler, enfanter et régner? Dieu a produit toutes ces choses, et il ne pourra pas faire qu'une vierge enfante! »

XVI. — Saint Ambroise ¹ a mis en avant d'autres prodiges au moyen desquels il réfute la perfidie des Juifs : « La mer vit et s'enfuit, contre l'usage de la nature, et les flots du Jourdain remontèrent à leur source : l'enfantement d'une vierge ne dépasse donc point les bornes de la croyance. Nous lisons que la pierre vomit des eaux et que l'eau de la mer se solidifia comme une montagne; la sortie d'un homme du sein de la Vierge ne dépasse donc point la croyance humaine, puisqu'une pierre livra passage à un fleuve, puisque le fer nagea sur les eaux, puisque l'homme marcha sur les eaux. Si l'eau porta l'homme, une Vierge n'a-t-elle pas pu engendrer un homme? »

XVII. — Voilà pour vous, ô Juifs; voilà pour vous, ô hérétiques! Le Saint-Esprit a prédit une Mère-Vierge par des prophéties, l'a intimée par des oracles, l'a fait connaître par des figures, l'a enseignée par des similitudes naturelles, l'a montrée par des miracles. Pourquoi ne croyez-vous pas? Pourquoi le repoussez-vous? Pourquoi refusez-vous votre croyance? Pourquoi blasphémez-vous? Pourquoi assurez-vous que Marie a enfanté sans demeurer vierge? Quelle perfidie a détourné votre cœur? Quel aveuglement a surpris votre esprit? Quelle malice a endurci votre volonté, au point de refuser de croire que votre Vierge et la nôtre a conçu et enfanté, en demeurant vierge après l'enfantement? Je dis *vo*tre, parce qu'elle est née de votre race, issue de votre nation, sortie de votre racine, de votre peuple, de votre nation. Rougissez donc, malheureux, et demandez-vous lequel des deux est le plus difficile : qu'une femme vieille et stérile enfante, ou qu'une vierge engendre? Vous croyez que Sarah stérile a enfanté en dehors des lois de la nature, croyez donc qu'une vierge peut enfanter en dehors de ces mêmes lois. L'un et l'autre sont en dehors de la

¹ Lettre LXXXI.

nature; niez donc l'un et l'autre ou accordez l'un et l'autre, car Dieu a fait l'un et l'autre.

XVIII. — Dieu fasse que les Juifs le comprennent pour être de vrais Hébreux, en esprit; qu'ils passent de la loi ancienne à la loi naturelle, de la lettre à l'esprit, de l'incrédulité à la foi! Ainsi soit-il.

MATER INVIOIATA

MÈRE PARFAITEMENT VIERGE

Cette invocation nous montre que Marie, la sainte Mère de Dieu, a été vierge pendant l'enfantement. L'Église orthodoxe vient de chanter que Marie a conservé sa virginité avant l'enfantement, et, dans la présente invocation, elle proclame qu'elle est demeurée vierge en enfantant. Or, cette virginité spéciale se reconnaît à la conservation intacte et intègre du sein maternel. Et telle fut Marie, la Mère de Dieu. A l'encontre des autres femmes, elle enfanta et conçut sans violation pour sa virginité. Les autres mères subissent deux de ces atteintes : par le commerce conjugal et par la naissance de l'enfant qui achève la première. Or, la Bienheureuse Vierge n'a souffert aucune de ces deux atteintes, puisque tout d'abord elle n'a connu aucune union charnelle, comme nous l'avons démontré à l'invocation précédente, et puisqu'en enfantant elle a conservé sa virginité sans blessure ni dommage. Chez les autres mères, ce dommage et cette perte complète sont indispensables, même en supposant le cas où elles auraient pu les éviter en concevant. Seule, Notre-Dame, par un privilège spécial, en a été exempte, et elle demeurera après l'enfantement telle qu'elle était auparavant. Voilà pourquoi c'est avec raison qu'on l'appelle MÈRE PARFAITEMENT VIERGE, c'est-à-dire qui n'a reçu aucune blessure dans son enfantement, qui est demeurée vierge intacte et non violée, comme nous allons le prouver longuement, en opposition aux blasphèmes des hérétiques.

169° CONFÉRENCE

LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE EST-ELLE DEMEURÉE PARFAITEMENT VIERGE
DANS SON ENFANTEMMENT ?

SOMMAIRE. — 1. Hérésie de Jovinien et de Calvin. — 2. Croyance de l'Église. — 3. Texte de l'*Exode*. — 4. Texte des Psaumes. — 5. Texte d'*Isaïe*. — 6. Diverses prophéties. — 7. Sans douleur. — 8. Symbole des Apôtres. — 9. Autres confessions de foi. — 10. Pères et Docteurs de l'Église. — 11. La Vierge. — 12. Conclusion.

I. — Nous croyons avoir déjà suffisamment démontré que Marie est demeurée Vierge avant son enfentement vraiment divin. Est-elle demeurée vierge pendant l'enfantement ? Voilà la question qui se présente naturellement et qui nous paraît digne d'être très-sérieusement examinée. Il y a eu des hérétiques, et plaise à Dieu qu'il n'y en ait plus à présent, qui ont dit que Marie a été Vierge pendant sa conception, mais qu'elle a perdu sa virginité au moment de l'enfantement. Cette hérésie est rapportée par saint Ambroise ¹ à Siricius, par saint Augustin ² à Jovinien. Jovinien a enfanté cette hydro, et elle a été nourrie par Calvin et par Bèze. Ces derniers, en effet, en niant que la pénétration des corps l'un dans l'autre soit possible à Dieu, nient conséquemment que la Vierge ait enfanté en demeurant Vierge, comme ils nient que le Christ, après sa résurrection, soit entré auprès de ses disciples à travers les portes closes. C'est pour exprimer l'horreur que lui cause cette exécration erreur que l'Église orthodoxe s'écrie, en invoquant la Vierge : *Mère parfaitement Vierge*, c'est-à-dire mère que l'enfantement n'a point violée, mère demeurée intacte, intègre, sans corruption.

II. — La foi et la croyance professées constamment par l'Église catholique sont donc que la sainte Mère de Dieu, en enfantant, n'a pas perdu sa virginité et a mis le Christ au monde en conservant le signe de sa virginité. Cette vérité se prouve par la sainte Écriture.

III. — 1° Par l'*Exode* ³, où le Seigneur promulgue cet ordre : « Consecrez-moi tous les premiers-nés qui ouvrent le sein de leur mère. » Donc, il devait y en avoir un qui ne l'ouvrirait pas, sans quoi ces der-

¹ Lettre lxxxii. — ² Liv. 1^{er} contre Julien, chap. ii. — ³ xiii, 2.

niers mots n'eussent pas été ajoutés. Dieu a donc voulu par ces paroles indiquer qu'il y aurait un premier-né qui n'ouvrirait point le sein maternel, comme plus haut, par ces paroles : « Si la femme, ayant conçu par un commerce charnel, » etc., il a voulu indiquer que la Vierge a été exempte de la loi de la purification, ainsi que nous l'avons montré plus haut. La Mère de Dieu a seule enfanté son premier-né sans cette ouverture, comme l'ont remarqué saint Cyrille de Jérusalem ¹, saint Ambroise ², saint Augustin ³ et les autres que nous citerons plus bas à la Conférence suivante.

IV. — 2° Au psaume XXI, verset 9, David fait parler ainsi le Christ : « C'est vous qui m'avez tiré du ventre de ma mère ; je me suis jeté entre vos bras au sortir de son sein. » Ces paroles donnent à entendre que le Christ est sorti, d'une manière merveilleuse et par la vertu divine, du sein maternel, comme saint Cyrille de Jérusalem l'a noté ⁴. Mais saint Augustin, les étudiant de plus près ⁵, en conclut que le Christ est sorti surnaturellement du sein de Marie et sans violer sa virginité : « Puisque, dit-il, il n'y a personne qui sorte du sein de sa mère sans l'aide de Dieu, pourquoi est-il dit spécialement du Christ : « C'est vous qui m'avez tiré du sein de ma mère ? » Et il en conclut que cela a été dit parce que le Christ seul est sorti de ce sein par la vertu de Dieu, sans nuire à l'intégrité inviolée de sa Mère.

V. — 3° Isaïe témoigne en faveur de cette vérité, Isaïe qu'il faudrait appeler Évangéliste encore plus que prophète. Contemplant dans l'esprit de Dieu cette Vierge unique, digne de l'admiration de tous, et l'indiquant pour ainsi dire du doigt, il s'écrie : « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils ⁶. » Qu'a-t-on pu dire de plus direct, de plus vrai, de plus véhément contre les adversaires ? Autant de mots, autant de coups donnés aux Juifs et aux hérétiques judaïsants. Saint Matthieu ⁷ a expliqué ce dire prophétique en l'appliquant à Marie : « Tout cela, dit-il, a été fait pour accomplir ce que le Seigneur avait dit par le prophète disant : « Voici qu'une vierge concevra et enfantera un fils. » C'est indiquer clairement qu'Isaïe avait prédit que la

¹ Homélie de la Rencontre du Christ. — ² Sermon sur la Purification. — ³ De la Foi à Pierre. — ⁴ Catéchèse, XII. — ⁵ Lettre CXX, chap. XII. — ⁶ VII, 4. — ⁷ I, 22 et 23.

Vierge demeurerait vierge en concevant et en enfantant. Ce témoignage a été exposé par nous plus haut, à la 146^e Conférence, et nous avons réfuté toutes les chicanes des Juifs et des judaïsants à ce sujet.

VI. — Dans les prédictions, figures et métaphores prophétiques énumérées précédemment, on trouve plusieurs témoignages en faveur de cette vérité. Voici les principaux :

- 1^o La porte fermée, qu'Ézéchiel voit dans un esprit prophétique ¹.
- 2^o Le buisson qui brûle sans se consumer, contemplé par Moïse ².
- 3^o L'étoile de Jacob ³.
- 4^o La toison de Gédéon ⁴.
- 5^o La verge de Jessé ⁵.
- 6^o La rosée qui tombe du ciel ⁶.
- 7^o L'aurore, dans l'original hébreu ⁷.
- 8^o Le jardin fermé et la fontaine scellée ⁸.
- 9^o La fleur de champ ⁹.
- 10^o Le soleil de justice ¹⁰.

Toutes ces choses symbolisent parfaitement l'intégrité de Marie dans son enfantement, comme nous l'avons montré soigneusement dans les Conférences qui précèdent. Mais c'est ici le cas de répéter et de peser avec attention ce que les *Cantiques* disent de la Mère de Dieu : « Vous êtes un jardin fermé, ma sœur, mon épouse, vous êtes un jardin fermé, une fontaine scellée ¹¹. » La Mère de Dieu est appelée deux fois « jardin fermé, » afin d'indiquer qu'elle a été fermée et est demeurée intacte dans sa conception et son enfantement. Elle est appelée « fontaine scellée, » ou, comme porte le texte grec, fontaine marquée d'un sceau, pour marquer l'intégrité du sceau virginal, et non faire entendre que la très-sainte Vierge a été marquée du sceau de son Époux céleste; si bien que, ni dans sa conception, ni dans son enfantement, ce sceau n'a pu être violé ou brisé d'aucune part, et qu'il est demeuré toujours intact et sans violation.

VII. — On le reconnaît encore à ce signe que la Mère de Dieu n'a

¹ Ézéchiel, XLIV. — ² Exode, III. — ³ Nombres, XXIV. — ⁴ Juges, VI. — ⁵ Isaïe, XI. — ⁶ Osée, XIV. — ⁷ Ps. CIX. — ⁸ *Cantique des cantiques*, IV. — ⁹ *Ibid.*, II. — ¹⁰ *Malachie*, IV. — ¹¹ *Ibid.*, 12.

ressenti aucune douleur dans son enfantement, n'a eu besoin d'aucune assistance. Elle-même « enveloppa de langes et coucha dans une crèche » l'enfant qu'elle avait enfanté, comme le raconte l'Évangéliste saint Luc ¹. Ajoutez à cela, comme nous l'avons montré plus haut en détail, *nullas sordes, nullum sanguinis profluvium aut secundinarum in illo partu fuisse*. Toutes choses qui indiquent clairement que le Christ est sorti du sein de la sainte Vierge sans aucune déchirure, violation, dilatation, changement ou dommage pour ce corps virginal. *Si enim aliquo modo virginitatis ejus claustra perrupisset aut violasset, profecto beata Virgo in partu dolorem sensisset, cum dolor parientis causetur ex apertione meatuum, per quos proles egreditur, ut notavit sanctus Thomas ². Præterea sanguinis, et secundinarum profluvium, ut ceteræ matres, si passa esset, consequenter obstetricæ indignisset.*

A l'invocation : *Mère très-pure*, nous avons démontré que la sainte Vierge a eu tous ces privilèges. Qu'elle ait enfanté sans douleur et avec une grande joie, c'est ce que nous démontrerons plus bas, à l'invocation : *Mère admirable*.

VIII. — On le prouve aussi par le consentement unanime des Chrétiens qui, dans le symbole dressé par les Apôtres, font, à l'art. 3, profession de croire en Jésus-Christ, « qui a été conçu du Saint-Esprit, est né de la Vierge Marie. »

Marie a donc conçu du Saint-Esprit, non point dans ce sens que le Saint-Esprit lui ait donné de sa substance, mais bien dans ce sens que, par l'amour et l'opération du Saint-Esprit, elle a fourni à l'enfantement divin la substance corporelle de sa propre chair. C'est parce que l'amour du Saint-Esprit brûlait d'une manière toute particulière dans son cœur, que la vertu du Saint-Esprit opérait dans sa chair des merveilles. Et quelles merveilles ? concevoir en dehors, au-dessus de la nature, en conservant son intégrité et conservant cette intégrité en enfantant.

Nous croyons encore que Jésus-Christ « est né de la Vierge Marie. » La naissance admirable du Dieu-homme a eu cela de particulier que sa mère était vierge. La dignité de celui qui naissait l'exigeait, la sain-

¹ II, 2. — ² III^e Part., quest. xxxv, art. 6.

teté de la mère le demandait, la piété des croyants le désirait, comme nous l'expliquerons plus bas dans une Conférence spéciale. Voilà ce que nous avons voulu dire en passant, pour expliquer cet article. Et véritablement, s'il n'y avait pas d'autre écrit touchant la virginité de Marie, cet article seul flagellerait rudement les honteuses inventions des hérétiques. C'est pourquoi saint Ambroise ¹ en appelle non-seulement à l'autorité de la sainte Écriture, mais encore à la tradition du symbole des Apôtres et de l'Église romaine pour défendre la virginité de la Mère de Dieu contre l'insolence et l'impiété des hérétiques, et nous montrer comment il faut la venger : « Si nous ne croyons pas aux enseignements des prêtres, dit-il, croyons aux oracles du Christ, croyons aux avertissements des Anges, qui disent que tout cela ne sera pas impossible à Dieu. Croyons au symbole des Apôtres, que l'Église romaine garde et conserve toujours intact. »

IX. — On le prouve par les autres confessions de foi qui, écrites, publiées et approuvées au nom de toute l'Église, proclament que la Mère du Sauveur est Vierge ².

X. — On le prouve par tous les Docteurs de la foi orthodoxe et les Pères les plus sérieux, qui exaltent grandement le miracle de l'enfantement virginal. Saint Augustin ³ et le 11^e Concile de Tolède disent de ce miracle en particulier : « S'il y en avait un exemple, il ne serait pas singulier : avouons donc que Dieu peut des choses que nous ne pouvons étudier. »

Saint Ambroise ⁴ fait passer ce miracle de la naissance virginale de Jésus au-dessus du miracle de sa résurrection.

Sophronius ⁵ dit que c'est un des plus grands miracles de la puissance divine.

Tous les Pères l'expliquent par des exemples tirés de la sortie du Christ du sépulcre de pierre et de son entrée dans la maison auprès de ses disciples, à travers les portes closes.

C'est pourquoi saint Cyrille, dans l'homélie qu'il prononça au Con-

¹ Lettre LXXXI. — ² Voir les Conciles de Nicée, de Constantinople, d'Éphèse, de Tolède, I, II et XI. — ³ Lettre III. — ⁴ Livre de l'Instruction des vierges, chap. V. — ⁵ Lettre act. XI du 6^e Concile.

cile d'Éphèse, contre Nestorius, dit : « Chose admirable ! ce miracle me jette dans la stupéfaction ! »

Quand l'Église chante : « Vous qui n'avez point diminué et qui avez consacré au contraire l'intégrité de votre Mère, » elle emprunte ces paroles à saint Augustin ¹, et elle montre l'enfantement de la Vierge comme surnaturel et ineffable.

Saint Procle, évêque de Cyzique, dans l'*Homélie sur la Naissance du Christ*, qu'il prononça au Concile d'Éphèse ², argumente comme il suit : « Si celle qui engendra n'est pas demeurée vierge, celui qui naquit n'a été qu'un pur homme. » Nous le prouverons plus longuement lorsque nous exposerons les convenances de la disposition divine en cette occasion. C'est pourquoi le même Saint conclut : « L'Emmanuel, en tant qu'homme, est entré par les portes de la nature, mais, comme Dieu, il n'a point violé ni brisé les lanières de la virginité. Il est sorti du sein maternel comme il y était entré ; il est né comme il a été conçu ; après avoir été conçu sans dommage, il est né sans dommage. »

Pour les autres textes des Pères, voyez Grégoire de Valentia ³.

De tous ces témoignages, on peut conclure combien est grande la sottise des Calvinistes qui, lorsque l'Écriture dit que la Vierge a enfanté, assurent que cela signifie seulement qu'elle a enfanté sans le concours de l'homme, quoiqu'elle ait, en enfantant, perdu le privilège de sa virginité. Cette interprétation impie est condamnée par les Pères que nous avons cités déjà et que nous allons citer bientôt.

XI. — On peut trouver encore la condamnation de cette impiété dans l'usage si généralement reçu parmi les Catholiques qui, quand ils ont à nommer la Mère de Dieu, ne l'appellent pas simplement la bienheureuse ou la bénie, et ajoutent toujours le mot Vierge. Voici, à cet égard, le témoignage de saint Épiphane : « Qui donc et en quel siècle a-t-on proféré le nom de sainte Marie, sans ajouter le mot Vierge ⁴ ? » Et comment l'appellerait-on Vierge, si elle avait enfanté en perdant sa virginité ? La virginité, en effet, c'est l'intégrité de l'âme et du corps, jointe à l'inexpérience de l'acte charnel. Or, l'intégrité corporelle consiste dans la conservation des signes de virginité.

¹ Sermon xxiv, *du Temps*. — ² Tom. VI, chap. vii. — ³ Commentaires sur Saint Thomas, III^e Part., disp. 2^e gén., quest. ii. — ⁴ Hérésie LXXVIII.

Sans doute, il peut arriver naturellement qu'une femme demeure vierge jusqu'à l'enfantement, mais elle ne le peut pas après l'enfantement, parce que l'enfantement ôte cette intégrité corporelle qui est une partie de la virginité. La Mère de Dieu toute seule a eu naturellement et ineffablement ce privilège que, non-seulement avant, mais pendant l'enfantement, elle est demeurée vierge, parce que de son sein naquit le Dieu qui, loin d'être l'auteur, est le réparateur de la corruption.

XII. — Par conséquent, en naissant, ce Dieu n'a point violé, rompu, brisé, diminué la virginité de Marie, mais il est sorti de son sein fermé, et par là il a accusé sa chasteté, fortifié son intégrité. Qu'ils se taisent donc, les Calvinistes présomptueux et qu'ils cessent de dire que la bienheureuse Marie n'est vierge que dans le sens qu'elle a conçu sans le concours de l'homme. Pour nous, nous la croyons et nous la proclamons vierge, et parce qu'elle a conçu sans ce concours, et parce qu'elle a mis au monde le Christ sans perdre son intégrité.

Allons maintenant plus avant.

170^e CONFÉRENCE

QUE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE AIT ÉTÉ VIERGE DANS SON ENFANTEMENT.

C'EST CE QUE NOUS POUVONS CONCLURE DE CE QU'ELLE A ENFANTÉ SANS DOULEUR ET AVEC JOIE. — D'OU PROVENAIT CETTE JOIE ?

SOMMAIRE. — 1. Unanimité des Docteurs. — 2. Leur raisonnement. — 3. Provenances de la joie. — 4. La foi. — 5. L'admiration. — 6. Le désir. — 7. Le moment de la naissance. — 8. Circonstances prochaines. — 9. Circonstances concomitantes. — 10. Circonstances qui ont suivi. — 11. Conclusion. — 12. Iconographie condamnable. — 13. Félicitations.

I. — La foule entière des Docteurs et des théologiens enseigne avec une persévérante affirmation que la bienheureuse et glorieuse Mère de Dieu, Marie, a enfanté Jésus-Christ sans douleur et avec une joie ineffable. Elle s'appuie sur la prophétie d'*Isaïe* : « La terre, qui était déserte et sans chemin, se réjouira ; la solitude sera dans l'allégresse, et elle fleurira comme le lis. Elle poussera et elle ger-

mera de toutes parts : elle sera dans une effusion de joie et de louanges ¹. »

Tel est l'enseignement de saint Thomas d'Aquin ² et, après lui, de tous les théologiens. — Avant lui, cet enseignement se retrouve en saint Augustin ³, saint Grégoire de Nazianze ⁴, Fulgence ⁵, saint Bernard ⁶ et saint Jean Damascène ⁷.

II. — Cette joie leur est une preuve que la sainte Vierge a enfanté sans douleur et que, par conséquent, elle est demeurée vierge. En effet, partout où il y a joie, allégresse, exultation, il n'y a pas douleur, mais jouissance; il n'y a nulle violation, nulle déchirure violente et, partant, il y a intégrité. Si donc la très-glorieuse Mère de Dieu a eu de la joie dans son enfantement, elle n'a éprouvé aucune douleur et, par conséquent, elle est demeurée tout à fait intacte. La douleur de l'enfantement provient, en effet, de la dilatation des voies par lesquelles le fruit doit passer.

III. — Les circonstances qui ont précédé, accompagné ou suivi l'enfantement, nous prouvent la joie que la sainte Vierge a eue dans son enfantement.

IV. — *Circonstances qui ont précédé.* — 1° La foi. Marie crut fermement que le Fils qu'elle avait conçu et qu'elle portait dans son sein était vrai Dieu et Fils du Père éternel par nature. Voilà pourquoi Élisabeth, l'apercevant, la félicita de cette foi : « Vous êtes bienheureuse d'avoir cru. »

V. — 2° L'admiration. Marie éprouve une grande admiration, disons mieux, une grande stupeur vis-à-vis des merveilleux mystères que la divine Sagesse avait daigné opérer dans son sein. La très-prudente Vierge admirait comment la divine Majesté daignait s'unir à une si grande infirmité. Elle voyait accomplis en elle de nouveaux et d'inouïs miracles : le Verbe éternel, le Dieu tout-puissant, le Créateur du ciel et de la terre, le Maître de l'univers fait chair. Elle voyait un renversement universel : Dieu fait homme, l'homme-Dieu; en bas le supérieur, en haut l'inférieur; dans le temps l'Éternel, dans l'éternité

¹ xxxv, 1 et 2. — ² III^e Part., quest. xxxv, art. 6. — ³ Sermon xviii sur les Saints. — ⁴ Tragédie de la Passion de Jésus-Christ. — ⁵ Sermon sur les Louanges de Marie. — ⁶ III^e Homélie sur le Missus est. — ⁷ Liv. IV, chap.-xv.

le mortel. Elle sentait qu'elle avait conçu sans avoir connu d'homme ; qu'elle était féconde et vierge, enceinte et non chargée. Elle admirait les desseins que la Providence divine avait voulu réaliser en elle : une vierge enfantant un homme, une étoile produisant le soleil, une fille concevant son Père, une créature engendrant son Créateur. Elle se voyait en même temps mère et fille, mère et servante, créature de celui qu'elle engendrait.

Cette admiration produisait la joie dans le cœur de la Vierge. La reine de Saba, voyant les œuvres admirables du roi Salomon, considérant l'ordre des ministres de la maison royale, admirait dans une sorte de stupeur ; l'admiration produisait en elle l'étonnement et la joie¹. De même, la sainte Vierge, voyant l'ordre de la sagesse divine merveilleusement complété en elle, voyant sa dignité, la maternité divine unie à l'honneur de la virginité, tressaillait en esprit, se réjouissait dans son allégresse et disait : « Mon âme glorifie le Seigneur, et mon esprit a tressailli d'allégresse en Dieu, mon Sauveur. »

VI. — 3^e Le désir de l'enfantement. Ce désir, pour la bienheureuse Vierge, était suprême et ineffable. Les Pères de l'Ancien Testament désiraient avec des vœux ardents, pressaient, hâtaient par leurs souhaits l'avènement du Sauveur, et, dans le désir qui les enflammait, ils criaient : « O Dieu, si vous vouliez ouvrir les cieux et en descendre ! » Et encore : « O cieux, versez d'en haut votre rosée ; que les nuées fassent pleuvoir le Juste ! » Toutes les nations aussi le désiraient. Voilà pourquoi Aggée l'appelle le Désiré de toutes les nations : « Il viendra, dit-il, le Désiré de toutes les nations. » Si donc les nations désiraient si ardemment le Sauveur, que devons-nous croire qu'aura fait la sainte Vierge, elle qui avait reçu plus de lumière d'en haut, qui a mieux connu ce bienfait divin, qui l'a mieux estimé, qui a brûlé d'une charité plus grande pour le genre humain ? Que devons-nous croire qu'aura fait Celle qui savait que Celui qu'elle portait dans son sein était son vrai Fils et en même temps le Fils unique du Père éternel ? De quelle joie, de quelle allégresse spirituelle ne devait-elle pas tressaillir, surtout pendant le temps où elle était sur le point d'enfan-

¹ III^e Livre des Rois, x.

ter la lumière du monde, le Sauveur, sur qui roulaient, comme sur le gond unique, le salut, la vie, la gloire du monde ? De quelle piété affectueuse, de quelle allégresse de cœur brûlait-elle, quand elle comprit que les gémissements de tant de siècles étaient exaucés, ainsi que les prières de tant de nations, les vœux de tant de justes, les soupirs de tant de pères ? Quelle extase ne dut pas ravir son âme, quand elle contemplait ce mystère ? Quelles splendeurs devaient illuminer son esprit ! De quelles flammes sa volonté devait brûler ! De quelles affections son cœur devait être embrasé ! Personne ne peut le comprendre, et encore moins le penser. Voilà pourquoi, dans l'archidiocèse de Tolède et dans plusieurs autres églises d'Espagne ¹, huit jours avant la naissance du Sauveur, on célèbre la fête de l'Expectation et l'Enfantement de la sainte Vierge, pendant laquelle on rappelle l'attente et le désir du monde, et de la Mère de Dieu, Marie, à l'approche de son divin enfantement. Elle brûlait d'un incroyable désir de le voir, afin de l'adorer comme son Dieu, de le vénérer comme son Seigneur, de le baiser comme son bien-aimé Fils. Quelle douleur a donc pu se mêler à ces joies ? Quelle tristesse au milieu d'une si grande allégresse ? Quels gémissements dans un tel excès de bonheur ? Cette joie a donc montré que la très-sainte Mère de Dieu n'a point été violée dans son enfantement, et qu'elle a enfanté très-pure et très-vierge. Comment aurait-elle pu être violée dans son enfantement, celle qui n'a ressenti et n'a craint aucune des douleurs, aucune des angoisses de celles qui enfantent ?

VII. — Les circonstances qui précédèrent prochainement et immédiatement l'enfantement de la Vierge nous montrent la même chose. Quand l'heure de l'enfantement fut arrivée, la bienheureuse Vierge répandit ses prières devant Dieu. De même, en effet, que le Christ

¹ Cette fête doit son origine au dixième Concile de Tolède, en 636. Elle est toujours célébrée en Espagne avec une grande dévotion. Pendant les huit jours qu'elle dure, on célèbre une messe solennelle de grand matin, à laquelle toutes les femmes enceintes, de quelque rang qu'elles soient, se font un devoir d'assister. Il n'est pas étonnant qu'une dévotion si touchante se soit répandue, avec l'approbation du Siège apostolique, dans la plupart des autres provinces de la Catholicité. — (Voir pour plus amples détails l'*Année liturgique* de dom Guéranger, au volume de l'*Avent*.) (Note du Traducteur.)

s'incarna par ses prières et ses supplications, que plus tard il fit son premier miracle aux noces de Cana, il fut rappelé de la vie à la mort, et que le Saint-Esprit descendit finalement sur les Apôtres à sa prière, de même son enfantement fut obtenu par sa prière.

Salmeron nous la représente priant à peu près en ces termes : « Père éternel, manifestez votre trésor caché dans le champ de mon corps ; révélez au monde la perle précieuse cachée dans la coquille de ma chair. Faites sortir le Créateur universel d'une créature, le Père de sa fille, la grande source d'un petit ruisseau, d'un vase le potier, d'un rameau la racine de l'arbrisseau, le soleil d'une étoile, du centre une sphère infinie, votre Fils unique de sa très-humble servante. — Voici maintenant le moment favorable, voici maintenant le jour du salut, où le monde verra son Créateur, le pécheur son Rédempteur, le juste son justificateur, l'affligé son consolateur, le Gentil son illuminateur, le Juif son glorificateur, le condamné son Juge ¹. »

VIII. — *Circonstances qui accompagnent.* Ces dernières montrent que la sainte Vierge a dû éprouver une joie immense. La Vierge royale entre dans une étroite et pauvre demeure ; elle entre dans un réduit souillé par les pailles et les ordures des animaux, dans une petite demeure ouverte au vent et au froid. Il n'y a point là de siège, point de lit, point de table, point de feu, aucun mobilier qu'une humble crèche destinée à nourrir les animaux. Que fait devant cela la Vierge ? S'attriste-t-elle ? A-t-elle horreur de ce lieu ? Se tourmente-t-elle ? Est-elle dans la douleur ? Gémit-elle, comme les autres mères quand elles enfantent ? Non certes. Embrasée d'ardeurs inaccoutumées, enivrée d'une suavité divine, ravie en esprit au Ciel, admise à la vision de l'essence divine, comme l'enseignent d'illustres Docteurs cités par nous à la 93^e Conférence, à genoux, tournée du côté de l'Orient, les mains et les yeux levés au Ciel, tout d'un coup, dans un moment, en un clin d'œil, elle vit devant elle son Fils qui venait de naître. La sainte Vierge sentit comme la moitié de son cœur qui sortait d'elle, et son Fils répandait un tel éclat, une telle splendeur, qu'on pourrait à peine la comparer au soleil. Voilà ce qu'écrivit sainte Brigitte

¹ Salmeron, t, 3, traité XXXIII.

au livre VII^e de ses *Révélation*s ¹, et elle raconte ce qu'elle a appris par révélation de la sainte Vierge elle-même. Elle y décrit aussi le vêtement dont la sainte Vierge était revêtué à ce moment : un manteau blanc qu'elle déposa au moment d'enfanter. Par respect pour le lieu où elle se trouvait, elle ôta la chaussure de ses pieds, comme on lit que Moïse le fit quand il entendit Dieu lui parler dans le buisson ardent ². De plus, elle pria Joseph de se retirer, quand elle comprit qu'elle allait enfanter ³.

IX. — Après l'enfantement, quand elle vit son Fils qui venait de naître incliner la tête, joignant les mains, elle adora avec grand respect et grande humilité l'enfant et lui dit : « Vous êtes le bien-venu, mon Dieu, mon Seigneur, mon Fils. » Elle le prit dans ses mains ; cette Vierge si belle embrassa son Fils si beau ; elle imprima de suaves baisers sur les lèvres de l'enfant ; elle l'approcha de son sein avec grande joie ; elle le pressa et le réchauffa avec un naturel et tendre amour. Aucune sage-femme, aucune de ses semblables n'intervint pour donner ses soins : elle-même enveloppa son enfant de langes, elle-même le coucha dans la crèche, elle fut la mère et la sage-femme, comme saint Jérôme l'a remarqué dans son livre *contre Helvidius*.

Il ne convenait pas que la très-sainte et virginale chair du Christ fût touchée par les mains profanes et impures de femmes vulgaires. Il ne convenait pas que le mystère de l'enfantement virginal fût révélé à qui que ce soit en ce moment-là. Voilà pourquoi aussi le Sauveur du monde n'a pas voulu naître dans une hôtellerie, où d'ordinaire il y a grand concours et affluence, et a voulu naître dans une étable obscure, de peur qu'on ne sût que sa Mère l'avait enfanté sans perdre sa virginité. De plus, les sages-femmes ne furent point nécessaires en cette occurrence : on les appelle pour qu'elles aident dans leur accouchement les femmes faibles et infirmes. Or, la Mère de Dieu ne fut point faible dans son enfantement ; elle fut saine et forte. C'est pourquoi le saint Évangéliste raconte d'elle : « Elle l'enveloppa de langes et le coucha dans une crèche ⁴. » Ce qui prouve jusqu'à l'évidence qu'elle a enfanté sans douleur, sans souillures, sans lésion, sans corruption,

¹ Chap. xxi. — ² *Exode*, iii, 5. — ³ Ste Brigitte. — ⁴ Luc, ii, 7.

sans injure pour sa virginité. Si elle a pu se passer de services, sans nul doute elle a enfanté sans douleur, et bien au contraire avec une joie suprême ; sans quoi, elle n'aurait pas pu s'en passer, comme l'expérience nous le montre chez celles qui enfantent avec douleur et qui, pour se faire rendre ces services, emploient les sages-femmes.

X. — *Circonstances qui ont suivi.* Lorsque la sainte Vierge vit placé devant ses regards celui qui était le Fils de Dieu et son Fils à elle, lorsqu'elle vit lié par des bandelettes, enveloppé de langes, couché dans une crèche, couvert de paille et de foin, Celui qui gouverne toutes choses, qui revêt toute la création, qui vole au-dessus des Chérubins et des Séraphins, de quel amour n'était-elle pas embrasée ? de quelles flammes ne brûlait-elle pas ? de quelle piété affectueuse n'était-elle pas pénétrée ? Qui pourra célébrer assez dignement la joie que la sainte Vierge a ressentie devant la majesté de son Fils, la conservation de sa virginité, le salut du genre humain, l'allégresse des Anges, la joie des bergers ? Elle se réjouissait de ce qu'elle l'avait engendré sans éprouver de douleur, de ce que la première elle avait vu le Sauveur du monde, de ce qu'elle l'avait touché, emmaillotté et couché dans sa crèche. Quelle mère, je vous le demande, a jamais pu éprouver une joie plus grande de la naissance d'un fils plus grand que celui-là ? Quelles ardeurs, quelles flammes, quels transports ne dut-elle pas ressentir, quand elle se vit enrichie d'un si grand trésor ? Qui pourra expliquer ce que furent alors la pensée de la Vierge, sa joie, son allégresse, sa suavité, sa douceur, lorsqu'elle considérait les faveurs singulières dont elle se sentait tout particulièrement comblée par le Seigneur, lorsqu'elle se voyait devenue la Mère de son Dieu et de son Créateur, élue pour être la Mère du Seigneur de préférence à toutes les femmes créées ou à créer ; établie Souveraine du monde, Reine des Anges, Avocate des hommes ? Oh ! avec quelle affectueuse soumission elle reçut toutes ces faveurs ! Oh ! de quels yeux elle regardait Celui qui l'avait regardée si miséricordieusement ! Quelles actions de grâces elle lui rendit, quels cantiques elle lui chanta, par quelles affections d'amour elle lui témoigna son amour, c'est ce que l'esprit ne comprend point, c'est un spectacle devant lequel la langue des hommes et celle des Anges se tait. J'estime, et je ne me trompe point, que le

corps si délicat de la Vierge n'aurait pas pu supporter des ardeurs d'amour si vives et si ferventes, s'il n'avait été soutenu par un grand miracle de Celui qui la frappait avec de tels dards et de telles foudres de joie.

XI. — Qui donc pourra croire que parmi tant de joies la sainte Vierge a pu éprouver dans son enfantement, je ne dis pas de la douleur, mais de la fatigue, de l'ennui et quelque inconvénient? Qui donc, de cette grande abondance de sujets d'allégresse, ne conclura pas qu'elle a enfanté le Christ sans lésion pour sa virginité, sans changement ni injure pour son corps, sans que sa santé ait eu à en souffrir, sans amertume de douleur, sans tristesse, sans gémissement, sans angoisses, et que, par conséquent, son enfantement s'est accompli pendant qu'elle demeurait intacte, inviolée et intègre?

XII. — D'où l'on peut conclure qu'ils font injure à la très-sainte Vierge, Mère de Dieu, les peintres qui la représentent couchée en un lit au moment de la naissance du Sauveur, comme si elle était malade et avait besoin d'être alitée. Cette iconographie est exécration et doit être abominée; il faut représenter la Mère de Dieu à genoux et les mains jointes devant l'Enfant-Jésus. L'Église le chante : « Elle adore celui qu'elle engendra. » Voir Meulen ¹.

XIII. — Nous devons donc croire que la sainte Vierge a enfanté le Sauveur du monde en conservant sa pureté virginale, sans douleur et avec une joie ineffable. Félicitons cette grande Souveraine; réjouissons-nous avec une telle Mère d'avoir obtenu, par un ineffable bienfait de Dieu, un enfant si beau, si doux et si parfait. Disons-lui : « Hâtez-vous de témoigner votre amour à un Fils si aimable; regardez les joues, les yeux, le visage de ce doux enfantelet. O toute belle, hâtez-vous d'embrasser cette beauté; enlacez-le dans vos bras, réchauffez-le dans votre sein, allaitez-le à votre sein, baissez-le et caressez-le souvent, ce nourrisson qui vous sourit et vous caresse; il est si beau, si doux, si parfait! Heureuse Mère, vous l'avez conçu toute seule de vos entrailles, possédez-le, puisque seule aussi vous l'avez engendré, et que vous ne partagez qu'avec le Père céleste la possession de ce

¹ Chap. xx, *des Peintures*.

Fils. Allaité-le, ô bienheureuse Vierge, allaité votre Dieu, le pain des Anges; ô toute bénie, nourrissez-le à vos mamelles que le Ciel a remplies. Obtenez-nous la grâce auprès de lui, afin qu'il naisse dans nos cœurs et nous fasse enfin participer à la gloire céleste. Ainsi soit-il.

171^e CONFÉRENCE

OBJECTIONS DES CALVINISTES, DISCIPLES DE JOVINIEN, CONTRE LA TRÈS-INTACTE ET TRÈS-PURE VIRGINITÉ DE MARIE DANS SON ENFANTEMENT.

SOMMAIRE. — 1. Point de départ. — 2. Objection tirée des dimensions de la quantité. — 3. Mode de pénétration. — 4. Diverses hypothèses. — 5. Le sentiment qu'il faut soutenir. — 6. Objection tirée d'une assertion de Tertullien. — 7. Véritable explication du texte de saint Paul et pourquoi Marie est appelée *femme*. — 8. Autre objection tirée de Tertullien. — 9. Réponse générale. — 10. Réponse plus particulière. — 11. Objection tirée de saint Luc. — 12. Transition.

I. — Ils sont tout d'abord choqués par une considération grossière qui leur fait regarder comme impossible que la grande masse du corps de Jésus-Christ, après avoir grandi pendant neuf mois dans le sein de Marie, ait pu naître sans le déchirer. Mesurant donc les mystères de la foi au jugement charnel et non à la puissance de Dieu, ils estiment qu'il est arrivé à la Mère du Sauveur ce qui arrive aux autres mères vulgaires, qui enfantent selon le cours ordinaire de la nature; ils disent et écrivent sacrilégement qu'elle n'a pu enfanter le fruit qu'elle a conçu sans perdre sa virginité.

II. — Et d'abord, disent-ils, comment le Christ est-il sorti du sein de sa Mère avec un corps ayant les dimensions de la quantité, puisque le propre de la quantité est d'étendre et de remplir le lieu qu'elle occupe? D'où il suit qu'il répugne que deux corps soient dans le même lieu.

III — On le voit, les Calvinistes doutent de la toute-puissance de Dieu. Or, c'est une chose insensée, blasphématoire et impie de regarder comme impuissant Celui qui a tout créé par son Verbe, comme faible Celui qui a tout fait de rien. Comment, disent-ils, deux corps peuvent-ils demeurer ensemble? Comment peuvent-ils se pénétrer l'un l'autre? Qu'ils pensent à la manière dont Dieu a tiré Ève sans dou-

leur, sans corruption, du côté fermé d'Adam endormi; dont il est sorti du tombeau fermé; dont il est entré auprès des disciples, les portes closes; dont il a pénétré les cieus dans son Ascension, comme l'Apôtre l'écrit aux Hébreux¹. Si donc sa puissance a tiré une femme d'un âge avancé du côté fermé d'un homme endormi, si elle a introduit une masse corporelle à travers la pierre du sépulcre et des portes closes, si elle a pénétré les cieus, corps très-solides comme s'ils étaient d'airain², comment ne pourrait-elle pas faire pénétrer le sein fermé de la vierge à des membres enfantins?

IV. — Les théologiens expliquent diversement le mode de cette pénétration :

1° Les uns, vaincus par la difficulté, ont dit que le Christ est né sans corrompre ni diviser le sein virginal, mais que la vertu divine a dilaté les organes, tout comme saint Augustin enseigne que toutes les autres femmes auraient enfanté³, si l'état d'innocence eût duré, parce que, alors, elles auraient enfanté sans la douleur qui est maintenant le châtiment du péché⁴. Or, ce sentiment est trop audacieux et il n'est pas d'accord avec les saints Pères. En effet, les Pères que nous avons cités plus haut nient que la virginité de la Mère de Dieu ait été diminuée, et ils affirment qu'elle a été augmentée à la naissance de son Fils. Or, le mode imaginé par Durand nous ôte l'intégrité, entraîne un changement. — De plus, les mêmes Pères disent que le Christ est sorti du sein fermé de la Vierge comme il est sorti du sépulcre, comme il est entré auprès des disciples les portes étant closes, comme il a pénétré les cieus. Or, il est certain qu'en toutes ces occurrences il n'y a eu nulle dilatation, nul changement. Donc, il n'y en a pas eu non plus ici.

2° Les autres, disant que le Christ est sorti du sein de sa Mère en conservant son intégrité, arrivent d'un point à l'autre sans passer par les milieux. Mais c'est là une fiction gratuite, contraire à la nature du mouvement des corps et même de tout mouvement physique. De plus, elle déroge à la vérité de la naissance du Christ, dont le Concile d'Éphèse a dit : « Le Verbe est né de la femme comme nous⁵. » Or,

¹ iv. 14. — ² Job, xxxvii, 18. — ³ Cité de Dieu, liv. XIV. — ⁴ Durand, IV, dist. 44, quest. vi, n° 11. — ⁵ Chap. iii.

nous naissons du sein maternel, en partant d'un point pour arriver à un autre par les milieux.

3° Les autres pensent que le Christ est sorti du sein de Marie sans nuire à sa virginité parce que, dans sa sortie, il ne s'est pas conduit à la manière des quantités, mais à la manière des êtres indivisibles, de la même façon qu'il est dans l'Eucharistie ¹. Cette opinion n'a aucun fondement. En effet, les Pères enseignent communément que le Christ est sorti du sein maternel de la même manière qu'il était sorti du sépulcre et qu'il entra auprès de ses disciples, la porte close, toutes circonstances où son corps avait la quantité.

4° Les autres pensent que le Christ prit, à partir de sa naissance, les quatre qualités des corps glorieux : la clarté dans sa transfiguration, l'agilité en marchant sur les eaux de la mer, l'impassibilité en distribuant son corps à la dernière Cène, la subtilité en sortant à sa naissance du sein de sa Mère ². Cette opinion ne peut se soutenir. Une qualité suppose un caractère immanent au corps glorieux, ce que le Christ n'avait point encore.

5° Les autres pensent que, par sa puissance divine, le Christ a resserré et comprimé son corps et l'a tellement rapetissé qu'il est né sans violer la virginité de sa Mère. Mais, dans cette hypothèse, la naissance du Christ ne serait point admirable, tandis que la foule des saints Pères la proclame unanimement admirable, et l'Église catholique chante : « Vous qui, par un miracle qui a étonné la nature, avez enfanté votre Créateur, en demeurant vierge avant et après l'enfantement. »

V. — Le sentiment vrai, constant et ferme, c'est que la puissance divine a fait que deux corps, savoir : le corps de l'Enfant-Jésus et le signe de la virginité de Marie, se trouvèrent en même temps et au même endroit, et y demeurèrent distincts quant à la matière, indistincts quant à la position et à l'espace. Voilà le sentiment de saint Thomas d'Aquin ³, que tous les théologiens suivent comme un guide fidèle. Nous avouons, par conséquent, que, naturellement, il est impossible que deux corps demeurent en même temps au même

¹ Tostat, *Paradoxes*, chap. LXIV. — ² Hugues de Saint-Victor. — ³ IV, Dist. 44, quest. II, art. 2, quest. II.

endroit, mais nous affirmons sans hésiter que la puissance absolue de Dieu le peut faire. Or, cela n'arriva pas seulement à l'enfantement de la Vierge, mais aussi à la résurrection du Christ, lorsqu'il sortit miraculeusement du sépulcre clos et scellé, et, plus tard, quand il entra auprès de ses disciples les portes étant closes, et, enfin, lorsqu'à son ascension il pénétra dans les cieux, selon que l'Apôtre le raconte : « Nous avons un Pontife qui a pénétré les cieux, Jésus, le Fils de Dieu. » Or, il ne les a pas pénétrés en les divisant, puisque, d'après Job¹, ils sont plus solides que le fer et le diamant². Voilà peut-être pourquoi l'Apôtre s'est servi du mot pénétrer.

VI. — On objecte l'autorité de Tertullien³, d'après lequel saint Paul a dit que le Christ a été « fait de la femme, » et non point de la Vierge, parce « qu'il a connu la passion nuptiale du sein ouvert. » — Les hérétiques, semblables à des pourceaux immondes, se plaisent beaucoup plus dans les ordures que dans les perles. Ils négligent la sainte et véritable doctrine des anciens Pères relative à l'enfantement de la Vierge, pour embrasser les chutes et les erreurs qui leur sont arrivées par surprise ou par humaine imprévoyance, et les font servir au mépris de la Vierge. Or, dans l'explication de ce passage de l'Apôtre, Tertullien a fait une chute. Voici, en effet, quel est son raisonnement : « L'Apôtre appelle Marie femme, donc Marie n'est pas vierge. Mais est-ce que la *Genèse*⁴ n'appelle pas Ève *femme*, alors qu'elle était encore vierge, puisqu'il s'agit du moment de sa création ? Est-ce que l'Ange, entrant auprès de Marie, avant que celle-ci eût conçu, ne l'appelle pas indirectement femme, quand il lui dit : « Vous êtes bénie « entre les femmes⁵, » comme Tertullien l'a lu⁶ ? » C'est ainsi encore que saint Luc, parlant de sainte Marthe, dont l'Église célèbre l'office sous le rit des vierges, dit : « Une femme, appelée Marthe. » Saint Ambroise⁷ pense que c'était elle que le Seigneur guérit du flux de sang⁸.

VII. — Or, ce même Tertullien a beaucoup mieux interprété ce

¹ xxxviii.

² Il va sans dire que le texte de Job reçoit une interprétation différente, aisément conciliable avec une autre opinion. (*Note du Traducteur.*)

³ *De la Chair du Christ*, xxiii. — ⁴ ii, 22. — ⁵ Luc, i, 28. — ⁶ *Livre du Voile des vierges.* — ⁷ *Livre de Salomon*, v. — ⁸ Matth., ix, 20.

texte de l'Apôtre quand, dans son livre du *Voile des vierges*, il dit que Marie est appelée « femme » à cause de ses épousailles avec Joseph.

Saint Augustin pense qu'elle est appelée « femme, » à cause de la conception de son Fils.

Saint Thomas ¹ reconnaît là une locution hébraïque, parce que chez les Juifs on appelait femmes non point celles qui avaient perdu leur virginité, mais celles qui étaient d'un âge avancé et propres au mariage, comme on le peut conclure de la *Genèse* ², où le serviteur d'Abraham appelle du nom de femme Rébecca, qui était encore vierge, disant : « Que ferai-je, si la femme ne veut pas venir avec moi ? » De là vient encore que le Christ appelait sa Mère femme ³.

D'autres, enfin, pensent que l'Apôtre a fait allusion à ces paroles de la *Genèse* : « Je mettrai des inimitiés entre toi et la femme ⁴, » et qu'il a voulu montrer que la sainte Vierge était la femme promise qui a écrasé la tête du serpent.

S'il se sert du mot *fait*, c'est dans le sens de *conçu*, et il veut indiquer que le Christ n'a pas pris un corps céleste ni aérien, qui aurait passé par la sainte Vierge comme par un canal, comme l'ont rêvé autrefois Valentin, Appelle, Marcion, et, de nos jours, les Anabaptistes, et qu'il a pris un corps fait et formé de la Vierge.

VIII. — Afin d'appuyer leur perfidie, ils prétendent que Tertullien, étant un Docteur de l'antiquité la plus reculée, doit être écouté quand il dit ⁵ que la Vierge « a enfanté dans les conditions d'ouverture corporelle voulues par la loi de la nature, » et qu'elle est Vierge « quant au commerce conjugal, mais non quant à l'enfantement. » D'où ils concluent que la Mère de Dieu a été Vierge dans le premier sens, puisqu'elle n'a pas connu d'époux, mais dans le second, parce qu'à son enfantement le sceau de sa virginité fut brisé.

IX. — C'est le cas de rappeler les paroles de Vincent de Lérins, cet auteur si grave et si parfaitement orthodoxe. Voici comment il s'exprime dans son livre *contre les Nouveautés hérétiques* : « Il faut examiner l'ancienneté de la chute d'un ou de quelques Docteurs, conférer

¹ III^e Part., quest. viii, art. 1^{er}, ad 3. — ² xxiv, 39. — ³ Jean, ii, 19 et 26. — ⁴ iii, 13. — ⁵ Livre de la Chair du Christ, vers la fin.

sur ce point le sentiment des autres Pères, juger la question en litige par la majorité du consentement de ces derniers. »

Certes, quand il s'agit d'une question de coutume posée dans l'antiquité ecclésiastique, l'autorité de Tertullien est grave, et elle l'est aussi dans le dogme, lorsque les autres Pères ne le contredisent point; mais, quand cela arrive, l'autorité de Tertullien n'est d'aucune valeur, puisqu'il est certain qu'il s'est trompé en cette matière grave. Or, pour le sujet qui nous occupe présentement, les Pères défendent avec grande énergie la très-pure virginité de Marie, comme nous le verrons à la Conférence suivante.

X. — Mais je prétends que Tertullien ne mérite pas condamnation sur ce point, car je vois qu'on peut facilement expliquer ses paroles. Les voici : *Non est virgo a partu*. La préposition *a* ne signifie point après, en sorte que le sens de Tertullien soit : « Elle n'est point vierge après l'enfantement. » Elle signifie la cause, ce que les philosophes et les théologiens appellent la raison formelle, lorsqu'ils disent : « L'homme n'est point homme par le discours ni par la raison, mais par l'humanité. — Dieu n'est point Dieu par la paternité, mais par la divinité. » C'est ainsi que Tertullien dit ici : « Marie n'est point vierge par son enfantement, c'est-à-dire son enfantement n'est point la cause de sa virginité. » Et en effet il en est bien ainsi : la raison formelle de la virginité est différente de la raison formelle de la maternité en Marie. Elle est Vierge par l'intégrité du sceau virginal ; elle est Mère par la conception et l'enfantement de son Fils.

Que telle ait été l'intention de Tertullien, c'est ce qu'on voit par ce fait que Tertullien veut prouver, contre l'hérétique Marcion, que Marie est Vierge et qu'elle a cependant véritablement engendré le Christ. Or, comment aurait-il réfuté Marcion, s'il fût tombé lui-même dans une erreur semblable ?

Il faut aussi noter avec soin que Tertullien a écrit pour réfuter le fantôme de Marcion, et voilà comment, pour montrer que le Christ était véritablement incarné et était véritablement né, il a prononcé que Marie « avait enfanté selon les lois de la nature, » etc. Mais cette manière de parler doit être soigneusement évitée à notre temps, parce que le fantôme de Marcion est évanoui et que tous croient que la

Mère de Dieu a été préservée de toute corruption dans son âme et dans son corps.

XI. — Pour patronner leur erreur, ils s'efforcent de produire en sa faveur l'Évangéliste saint Luc qui, citant ¹ les paroles de l'*Exode* ² et des *Nombres* ³ : « Tout mâle qui ouvrira le sein de sa mère sera consacré au Seigneur, » indique que cette prescription de la loi regardait le Christ, premier-né de Marie et qui a ouvert le sein de sa Mère en naissant. A dire vrai, je vois des Pères très-anciens et très-graves dire que le Christ, en naissant, a ouvert le sein de sa Mère. Mais voici qui est bien plus fort. Ils pensent que cette loi ne concernait que le Christ, parce que seul le Christ est né de la Vierge, et que, par conséquent, seul il a ouvert le sein de sa Mère à l'enfantement, puisque sa conception s'était opérée en dehors des conditions ordinaires. Seul donc, disent-ils, le Christ a ouvert le sein de sa Mère, parce que seul il l'a trouvé fermé. Ainsi pensent saint Épiphane ⁴, qui dit : « C'est lui qui a véritablement ouvert le sein de sa Mère; » saint Ambroise ⁵, qui dit : « Celui-là seul s'est ouvert le sein maternel; » Origène ⁶, saint Jean Chrysostome, saint Grégoire de Nysse, Amphiloque ⁷, Théophylacte ⁸, saint Jérôme ⁹, Euthyme ¹⁰ et un auteur grec cité par saint Thomas.

XII. — Les Calvinistes abusent du témoignage de ces Pères pour prouver que le Christ a véritablement ouvert le sein de sa Mère, et lui a, en naissant, ôté sa virginité. C'est là même leur principale objection. Aussi, de peur que les ennemis de Marie ne triomphent et n'étayent leur erreur sur l'autorité des anciens, nous allons traiter sérieusement la question de savoir :

¹ II, 23. — ² xxx, 1. — ³ VII, 16. — ⁴ Lxviii^e Hérésie. — ⁵ Liv. II, sur le Chapitre II de saint Luc. — ⁶ Homélie xiv, sur saint Luc. — ⁷ Homélie sur la Purification. — ⁸ Sur le Chapitre II de saint Luc. — ⁹ Liv. II, contre les Pélagiens. — ¹⁰ Sur le Chapitre II de saint Luc.

172^e CONFÉRENCE

SI, AU TÉMOIGNAGE DES PÈRES, LE CHRIST, EN NAISSANT, A VÉRITABLEMENT FAIT PERDRE SA VIRGINITÉ A MARIE.

SOMMAIRE. — 1. Constatation d'un fait universel. — 2. Douleur des Catholiques. — 3. Enseignement des Pères. — 4. Saint Ambroise. — 5. Origène. — 6. Saint Jean Chrysostome. — 7. Saint Grégoire de Nazianze. — 8. Saint Grégoire de Nysse. — 9. Amphiloque. — 10. Saint Jérôme. — 11. Euthyme. — 12. Tertullien. — 13. Un sujet d'étonnement. — 14. Excuse. — 15. Sens scripturaire de l'expression. — 16. Saint Thomas d'Aquin. — 17. Motifs du langage des Pères. — 18. Il faut l'éviter. — 19 Conclusion et transition.

I. — Il n'est permis à personne de croire que les Pères orthodoxes ont cru que le Christ avait, à sa naissance virginale, rompu et brisé les sceaux de la virginité de sa Mère. L'Église catholique a constamment cru que le Christ est sorti du sein fermé de sa Mère, sans douleur, sans souillures, en conservant l'intégrité virginale de Marie. Il en est sorti comme le soleil pénètre le cristal, sans le briser; comme l'astre émet son rayon, sans se corrompre. Nous avons déjà si longuement disserté à ce propos plus haut, que nous aurions de la répugnance à traiter encore cette question, parce que nous craindrions d'ennuyer nos lecteurs.

II. — Voilà pourquoi tous les gens de bien doivent gémir de voir tant d'audace et de présomption chez les novateurs, quand ils veulent faire des anciens Pères les patrons de leur erreur, puisque ces Pères nous enseignent que l'intégrité de Marie a persisté également avant, pendant et après l'enfantement, et que le Christ est venu miraculeusement au monde tandis que le sein de sa Mère demeurait fermé.

III. — Il y a d'anciens, de graves et d'illustres Docteurs qui affirment que le Christ n'a pas été compris dans la loi que saint Luc cite d'après l'*Exode*. Ils concluent même du texte littéral *adaperiens vulvam et sanctum Domino vocabitur*, que le Christ a été exempt et excepté de la loi, car il n'a pas ouvert le sein, puisqu'il est sorti du sein maternel en conservant l'intégrité de sa Mère; il n'a pas été appelé consacré au Seigneur, puisqu'il était le Saint des saints, le Seigneur des seigneurs

et le Dieu des dieux. Voilà l'opinion de saint Cyrille de Jérusalem ¹, de saint Augustin ², de saint Ambroise ³, de saint Léon ⁴, de saint Gaudence ⁵, de saint Grégoire de Nysse ⁶, de saint Jean Damascène ⁷. Tous ces Pères, d'un commun accord, enseignent que le Christ a été mis au jour sans que les voies ordinaires de la génération s'ouvrissent; qu'il n'a point fait perdre à sa Mère la virginité à sa naissance; qu'il a conservé intacts, inviolés et sans profanation les sceaux de la virginité. L'Église est d'accord avec eux, quand elle dit, dans une de ses collectes : « Il n'a point diminué, il a consacré l'intégrité de sa Mère. »

Les Pères, qui disent que le Christ a seul ouvert le sein maternel, ne sont point d'un sentiment contraire; ils ont même enseigné très-catégoriquement que le Christ, à sa naissance, n'a point brisé les sceaux de sa Mère et lui a laissé sans profanation le sceptre de sa pudeur, ainsi que les signes de sa virginité.

IV. — Commençons par saint Ambroise, sur l'autorité de qui les Calvinistes s'efforcent de poser leur erreur comme sur une citadelle inexpugnable. — Saint Ambroise, dans son livre de *l'Instruction des vierges* ⁸, rend un témoignage très-explicite à l'intégrité de Marie. Il dit en effet que le Christ « n'a point brisé les sceaux de sa Mère; que le sceau est demeuré sans profanation; que les signes de la virginité sont demeurés inviolés; que le Christ a passé par elle sans l'ouvrir. »

V. — Origène est du même sentiment : « Elle est demeurée vierge; elle est devenue Mère de son Fils et n'a point perdu le sceau de sa chasteté ⁹. »

VI. — Saint Jean Chrysostome ¹⁰ nous fait la même proposition : « Nous croyons en Notre-Seigneur Jésus-Christ, né par l'opération du Saint-Esprit de la Vierge Marie. Mais, nous disent les Gentils, cherchant à miner notre foi : « Comment une vierge a-t-elle pu concevoir, enfanter et demeurer vierge? » Ils vous diront que c'est une

¹ Homélie sur la Rencontre du Christ. — ² De la foi à Pierre. — ³ Sermon sur la Purification. — ⁴ Sermons I et III sur la Nativité. — ⁵ II^e Traité sur les Évangiles. — ⁶ Homélie sur ces mots : *Ecce quam bonum et quam jucundum*, etc. — ⁷ Liv. IV de la Foi orthodoxe. — ⁸ Chap. VII et VIII. — ⁹ 1^{re} Homélie, en divers — ¹⁰ Homélie sur le Symbole.

chose contre nature. Mais vous, vous leur répondrez : « Notre croyance « s'attache par la foi à ce que la parole ne peut expliquer. »

VII. — Saint Grégoire de Nazianze nous enseigne la même chose avec non moins de précision dans sa *Tragédie sur la Passion du Christ* : « Marie a été exempte de douleur et de travail, elle est demeurée intacte et sans corruption. » Et encore : « Il est sorti du sein de la Vierge, sa Mère. Il est sorti ressuscité du sépulcre fermé, conservant encore là les sceaux tout à fait intacts. »

VIII. — Saint Grégoire de Nysse confesse la même foi touchant la naissance du Christ du sein de la Vierge, dans son *Homélie sur la Rencontre du Seigneur* : « Avant sa naissance, il n'a point ouvert le sein virginal, et il a conservé intacts les sceaux de la virginité, même après son admirable naissance. »

IX. — Saint Amphiloque, archevêque d'Icone, dans son *Homélie sur l'Hypopante*¹, expose brièvement la même croyance en ces termes : « Quant à ce qui est de la virginité naturelle, les sceaux de la Vierge n'ont nullement été ouverts. Quant à ce qui est de la puissance du Dieu engendré, rien n'a été fermé, tout était ouvert. » Par ces paroles, ce Docteur explique comment on peut dire, surtout du Christ, que seul il a ouvert le sein de sa Mère, et il indique clairement qu'ouvrir le sein n'est pas la même chose que rompre le sceau de la virginité maternelle, mais bien sortir du sein fermé, sans obstacle, comme nous le montrerons plus bas.

X. — Saint Jérôme, l'un des Docteurs qui ont dit que le Christ a seul ouvert le sein maternel, nous donne un éloquent témoignage de l'intégrité de Marie à son enfantement, quand il dit, à son II^e Livre *contre les Pélagiens* : « Le Christ seul a ouvert les portes fermées du sein virginal, et elles sont cependant demeurées toujours fermées. » Puis, il cite l'exemple de la porte orientale fermée, par laquelle le grand prêtre seul entre et sort, et qui demeure, néanmoins, toujours fermée : « Elle est, dit-il, la porte orientale fermée par laquelle le

¹ *Hypante* ou *Hypopante*, nom dérivé du grec et qui signifie rencontre. C'est le nom donné par les Grecs à la Purification de la sainte Vierge, pour rappeler la rencontre du vieillard Siméon et de la prophétesse Anne, qui se trouvèrent au Temple lorsque l'Enfant-Jésus leur fut présenté. (*Note du Traducteur.*)

grand prêtre seul entre et sort, et qui demeure, néanmoins, toujours fermé. » Ces paroles expliquent son *ouvrir* et nous montrent clairement que ce mot n'emporte pas l'idée de briser les sceaux de la virginité, mais seulement l'idée de sortir véritablement comme si l'on eût ouvert. — L'auteur grec, cité par saint Thomas d'Aquin, écrit la même chose.

XI. — Euthyme¹ confesse clairement la même vérité touchant l'intégrité de la Vierge dans son enfantement : « De même, dit-il, que le Christ est né en conservant intacts les sceaux de la Vierge, de même il est ressuscité en conservant intacts les sceaux du sépulcre. »

Voilà les Docteurs qui semblaient enseigner que Marie a enfanté avec une violation de sa virginité. On voit combien ils reconnaissent et confirment éloquemment sa suprême intégrité dans son enfantement. Il nous importe peu de citer le témoignage des autres Docteurs qui tous, d'un consentement unanime, enseignent que le Christ est venu au monde, sans que les voies ordinaires de la génération fussent ouvertes.

XII. — Seul, Tertullien a parlé obscurément et durement de l'intégrité de Marie dans son enfantement. Au *Livre de la Chair du Christ*², il dit que saint Paul, en assurant que « le Christ a été fait de la femme, » n'a pas voulu dire « de la Vierge, » parce que « il a connu la passion nuptiale du sein ouvert. » Peu auparavant, expliquant le même texte, il a dit ces paroles : « Oui, Marie doit être appelée non-Vierge, plutôt que Vierge. »

Or, plus haut, nous avons interprété favorablement Tertullien en cette matière, parce qu'il est certain que, dans l'ouvrage en question³, il a soutenu une opinion vraie touchant l'enfantement virginal. Mais le texte que je viens de citer ne me paraît aucunement excusable. Si donc ces paroles n'ont pas été interpolées par les hérétiques, elles sont de la part de Tertullien une chute. Mais cette chute est moins honteuse chez Tertullien que chez Calvin et ses adeptes. Au temps de Tertullien, la croyance touchant la virginité perpétuelle de Marie n'avait pas encore été aussi clairement expliquée que depuis, et

¹ Commentaires sur le Chapitre xxviii de saint Matthieu. — ² Chap. xxviii. — ³ Chap. xx.

l'Église n'avait point encore prononcé de décret, tandis que les Calvinistes sont aveuglés en pleine lumière; ils s'opposent au torrent de la tradition des Pères et aussi à la définition de l'Église, et sont, par conséquent, inexcusables.

XIII. — Mais, sans parler de Tertullien qu'on sait avoir erré sur bien d'autres points et finalement être tombé dans l'hérésie, on s'étonne que d'autres illustres Docteurs aient pu parler si durement et d'une manière si inconvenante du Christ et de Marie. A ces mots, en effet : « Le Christ a véritablement ouvert le sein de Marie, » les oreilles des Catholiques sont saisies d'horreur, comme devant un son inaccoutumé.

XIV. — Quelques-uns excusent les Pères orthodoxes en disant qu'ils écrivaient contre les Marcionites et autres hérétiques qui niaient la réalité du corps de Jésus-Christ. De là vient, ajoutent-ils, que, emportés par l'ardeur de la discussion, ils ont avancé que le Christ est sorti du sein ouvert de sa Mère, de peur de paraître faire du Christ un fantôme sans réalité corporelle, s'ils avaient dit qu'il n'avait pas ouvert le sein de sa Mère. J'admets l'excuse, mais je crois de plus qu'on peut interpréter en un sens acceptable celles de leurs paroles qui semblent dures et inconvenantes.

XV. — « Ouvrir le sein maternel, » chez les Pères, ne signifie pas rompre le sceau de la virginité maternelle, puisque les textes, cités de ces mêmes Pères, nous montrent que le Christ a passé à travers la virginité de Marie restée intacte. « Ouvrir le sein » signifie conférer la fécondité à sa mère et montrer qu'elle n'est point stérile. Et parce qu'aucun autre fils que le Christ n'a pu conférer la virginité à sa mère, il est seul dit avoir ouvert le sein de sa Mère. Cette interprétation semble avoir son fondement dans l'Écriture, où il est dit que Dieu ouvre le sein d'une femme, quand il la rend féconde. Dans la *Genèse*¹, on lit de Lia : « Le Seigneur ouvrit son sein, pendant que sa sœur demeurait stérile; » et de Rachel : « Le Seigneur se souvenant de Rachel l'exauça et ouvrit son sein, » c'est-à-dire lui donna la fécondité. Cette interprétation est vraie, mais elle importe peu à notre

¹ xxix, 31.

dessein, car il est ici question du fruit lui-même, de qui il est dit qu'il ouvrit le sein, tandis que, pour les femmes susnommées, il est dit que leur sein a été ouvert à cause de la faculté de l'enfantement et de l'ouverture à venir.

XVI. — Notre saint Docteur a touché délicatement ce point, quand il a dit : « Cette ouverture ne signifie pas une ouverture vulgaire de la pudeur virginale, mais seulement la sortie du fruit du sein de Marie. » C'est insinuer clairement que cette phrase « ouvrir le sein » ne signifie pas, dans l'Écriture, ouvrir véritablement, mais seulement sortir véritablement du sein, comme s'il eût été ouvert. Or, cette citation est usitée dans l'Écriture : « Voici que les Cieux sont ouverts ¹ ; » et « Il vit les cieux ouverts ². » Ce n'est pas qu'en réalité les Cieux aient été ouverts dans ce sens qu'il y ait eu déchirure, rupture chez eux, puisque cela est impossible au point de vue naturel et superflu au point de vue surnaturel ; mais c'est que la voix du Père avait été entendue d'en haut, et la colombe, figure du Saint-Esprit, était descendue de là sur le Christ, comme si les Cieux avaient été ouverts. Semblablement, aux *Actes des Apôtres* ³, on lit que les Cieux furent ouverts pour saint Étienne, parce qu'il put y voir Jésus debout à la droite de Dieu, comme s'ils eussent été ouverts. Pour nous, nous employons la manière de parler ordinaire. C'est ainsi que nous disons que le Ciel nous a été ouvert après l'ascension du Christ, parce que, si nous y aspirons, nous pourrions y entrer aussi facilement que s'ils étaient ouverts. C'est ainsi que nous disons qu'une fenêtre est ouverte quand les vitres seules sont fermées, parce que la chambre est éclairée du soleil comme s'il n'y avait aucun obstacle aux rayons solaires. C'est ainsi que nous disons qu'une ville est ouverte à l'ennemi, qu'un champ est ouvert à l'agilité du voyageur, quand même ils seraient entourés de remparts ou de vallées, quand on ne les empêche point d'y entrer. C'est ainsi qu'on dit que le nouveau monde est ouvert, parce qu'on a trouvé un nouveau moyen de traverser sans obstacle les espaces de l'Océan qui nous en séparent. Puis donc que les sceaux de la virginité de Marie n'ont pas été un obstacle à la naissance du Christ,

¹ Matth., III, 16. — ² Marc, I, 10. — ³ VII, 55.

on pourra les dire ouverts, parce qu'il est né avec non moins de facilité et d'aisance que s'ils eussent été ouverts comme chez les autres mères.

XVII. — Telle fut donc la pensée des Docteurs qui dirent que le Christ, en naissant, ouvrit le sein de sa Mère; et ils ne dirent point cela dans ce sens qu'il l'eût brisé, mais qu'une vertu surnaturelle l'en a fait sortir comme s'il l'eût ouvert, ainsi que nous l'avons montré plus haut en citant Amphiloque et saint Jérôme. Les Pères orthodoxes ont employé cette métaphore pour indiquer que l'enfantement de la Vierge et la naissance du Christ étaient une chose vraie et réelle, et non point fantastique et apparente, comme les hérétiques le prétendaient mensongèrement.

XVIII. — Cependant, à notre époque, il faut éviter l'emploi de cette locution, surtout quand nous discutons avec les hérétiques, qui nient la virginité de la très-sainte Mère de Dieu. Aussi des Pères de très-grande valeur ont abandonné cette locution et employé la locution contraire, comme nous l'avons vu.

XIX. — Adieu donc, hérésie impie! tu es vaincue, tu es criblée de coups, tu es terrassée.

Je la laisse ainsi vaincue, blessée, terrassée, inanimée, et je me hâte d'aborder la dernière preuve de l'intégrité de Marie.

173^e CONFÉRENCE

POUR QUELS MOTIFS DIEU A VOULU ÊTRE CONÇU ET NAÎTRE D'UNE FEMME
ET D'UNE VIERGE TRÈS-PURE.

SOMMAIRE. — 1. Double sujet de réflexion. — 2. Grandeur du sujet. — 3. Convenait-il que le Christ naquit d'une femme? — 4. Pourquoi le Fils a-t-il voulu naître d'une Vierge? — 5. Conclusion et Prière.

I. — Il nous faut ici contempler et admirer principalement deux mystères de la sagesse et de la bonté divine.

Le premier, c'est de savoir pourquoi Dieu, pouvant prendre un corps humain avec une matière quelconque, a voulu être conçu et naître d'une femme.

Le second, c'est celui de savoir pourquoi il n'a pas choisi d'autre mère qu'une vierge.

II. — C'est une grande chose assurément de contempler de pareils mystères. Écartons toute curiosité, cherchons-en les motifs modestement et soigneusement, afin que notre âme étudie avec plus de soin la puissance, la sagesse et la bonté divines, et les célèbre dans un plus grand élan de reconnaissance.

III. — Pour en venir à notre sujet, il est certain que le Fils de Dieu aurait pu prendre un corps d'un corps pécheur; il le forma d'un homme et non d'une femme, comme il édifia le corps d'Ève d'une côte d'Adam, et accomplit, avec un corps pris de cette manière, l'œuvre de notre rédemption.

S'il n'a pas voulu prendre un corps formé de celui d'un homme, mais bien de celui d'une femme, c'est pour plusieurs raisons :

1° Il ennoblissait ainsi la nature humaine tout entière; ce qui fait dire à saint Augustin ¹ : « L'affranchissement de l'homme a dû éclater dans les deux sexes; comme il fallait donc que le Fils de Dieu prit le sexe le plus noble, il convenait que cet homme naquît de la femme, pour manifester en elle les effets de sa rédemption. »

2° Il établissait beaucoup mieux de la sorte la vérité de l'Incarnation; et de là, s'écrie saint Ambroise ², « on peut considérer dans le Christ, sous plusieurs aspects, et ce qu'il a de conforme à la nature humaine, et ce qu'il a de supérieur à cette même nature; ainsi, sous le premier rapport, il a voulu être renfermé dans le sein d'une femme, conformément aux lois de la nature; mais voilà qu'en dehors de ces lois une vierge l'a conçu, une vierge l'a enfanté, pour qu'il fût manifeste à vos yeux que c'était là un Dieu qui venait renouveler la nature, que c'était là un homme qui tirait son origine, comme nous, du sein de la nature humaine. » Saint Augustin dit encore au même sujet, écrivant à Volusien ³ : « Si Dieu dans sa toute-puissance avait formé cet homme à part, et non dans le sein d'une mère, s'il l'avait produit tout à coup à nos regards, n'aurait-il pas, en quelque sorte, accredité de fausses opinions, et comment aurait-on cru qu'il avait réellement pris notre

¹ Quest. LXXXIII, 14. — ² *De l'Incarnation*, chap. vi. — ³ Lettre CXXXVII.

humanité? Peut-être qu'en laissant trop éclater les merveilles de sa puissance, il nous eût dérobé les œuvres de son amour. Mais tel qu'il est, il se montre si bien le médiateur entre Dieu et l'homme, qu'en réunissant les deux natures dans l'unité de sa personne, il relève les choses ordinaires par ce qu'il y mêle d'extraordinaire, et qu'il adoucit un éclat inaccoutumé par une vie commune. »

3° Je complète de la sorte les diverses formes sous lesquelles pouvait se produire la génération humaine : le premier homme est formé du limon de la terre, et ne doit son origine ni à l'homme ni à la femme; Ève est formée de l'homme à l'exclusion de la femme; le reste du genre humain provient de l'homme et de la femme. Il était donc réservé au Christ, comme son caractère distinctif, d'être formé de la femme à l'exclusion de l'homme¹.

Ces trois premiers motifs sont cités par saint Thomas, d'après sa *Somme théologique*². En voici d'autres :

4° Il voulait mettre une proportion entre le commencement de la maladie et le commencement du remède. Or, c'est par la femme que la maladie ou la ruine de la nature humaine a commencé; c'est par la femme aussi que le commencement de la réparation a été accompli. C'est la pensée de saint Ambroise³, de saint Augustin⁴, de saint Jérémie⁵.

5° Il voulait se montrer créateur et rédempteur de la femme, contre les Sévériens et les Adroniciens, qui affirmaient que les femmes sont l'œuvre de Satan et non de Dieu⁶, et contre quelques autres hérési-

¹ M. Lachat, à qui nous avons emprunté la traduction de ces trois premiers motifs, fait justement remarquer que cette dernière considération de saint Augustin est plutôt ingénieuse et spirituelle que profonde ou élevée, et, sous ce rapport, diffère beaucoup des précédentes. On sait, ajoute le savant commentateur, que ce génie, à la fois si gracieux et si puissant, mêlait assez souvent à ses pensées les plus fortes, à ses plus sublimes conceptions, des jeux d'esprit, des saillies d'imagination, ou même tout simplement de parole, dont un goût épuré peut bien attaquer l'à-propos ou la forme, mais dont un jugement droit pourrait rarement contester l'agrément ou la justesse. Au sujet de ces quatre sortes de génération, le saint Evêque ajoute : « La première et la seconde sont tombées, et de leur ruine elles ont produit la troisième; mais elles ont ensuite trouvé le salut dans la quatrième. » (*Note du Traducteur.*)

² III^e Part., quest. xxxi, art. 4. — ³ Commentaires sur saint Luc, chap. 1^{er}. — ⁴ Quest. de l'Ancien Testament, chap. viii. — ⁵ Liv. V, chap. xxi. — ⁶ St. Épiphane, hérésie xlv.

ques qui disaient que les hommes seuls ont été rachetés par le Christ et non point les femmes.

6° Il voulait montrer que sa venue au monde n'avait point pour but de condamner, mais bien de faire miséricorde et de témoigner de la compassion, le sexe féminin étant très-enclin à la miséricorde et à la bonté. Jérémie disait à ce sujet : « Les femmes, tendres et compatissantes, ont fait cuire leurs enfants de leurs propres mains ¹. »

Voilà ce qui regarde le premier secret de Dieu.

IV.— Le second est celui-ci : Pourquoi le Fils a-t-il voulu naître d'une vierge ?

Le Fils de Dieu pouvait parfaitement naître d'une femme non-vierge, tout comme il aurait pu sans inconvenance se former un corps de la chair d'un animal, louve, vache, comme le montrent Tertulien ² et Grégoire de Nysse ³, de la pierre, du bois et d'une créature insensible. Si, en effet, il a tout créé de rien, à plus forte raison eût-il pu se former un corps humain d'une matière quelconque, lui infuser une âme raisonnable et se l'unir hypostatiquement, comme l'enseignent communément les théologiens ⁴. En outre, Dieu aurait pu s'unir hypostatiquement la nature angélique, comme nous l'enseigne saint Thomas d'Aquin ⁵. Il aurait pu encore, avec la nature angélique, quoique spirituelle, par sa puissance absolue, en la changeant et en la convertissant en sa chair, se former un corps, comme plusieurs théologiens le soutiennent ⁶. Semblablement, de même qu'il a changé jadis en statue de sel le corps de l'épouse de Loth, de même d'une statue de sel ou de marbre Dieu aurait pu se former un corps s'il l'eût voulu. Les théologiens discutent longuement ce sujet en commentant saint Thomas d'Aquin ⁷. De plus, ils approuvent tout ce que nous avons dit d'un commun accord.

Et pourtant Dieu n'a voulu s'incarner, être conçu, naître que d'une femme, et d'une femme vierge. Nous avons déjà dit pourquoi d'une femme, nous allons exposer les convenances qu'il y avait à ce qu'il naquît d'une vierge.

¹ *Lamentations*, iv, 10. — ² *Livre de la Chair du Christ contre Marcion*. — ³ *Grand Discours catéchistique*, chap. xxvii. — ⁴ III, Dist. 2. — ⁵ III^e Part., quest. iv, art. 1^{er}, ad 3. — ⁶ Medina, III^e Part., quest. iv, art. 1^{er}. — ⁷ III, Dist. 2 et 3, quest. iv, art. 1^{er}.

Il convenait que Dieu fût conçu et naquit d'une vierge très-pure :

- 1° A cause de la dignité de celui qui naît ;
- 2° A cause des effets de l'incarnation ;
- 3° A cause de la fin de l'incarnation ;
- 4° A cause de l'honneur de la maternité ;
- 5° A cause du modèle de virginité.

1° *La dignité de celui qui naît*, qui était Dieu, homme, Fils de Dieu, Verbe du Père, Sauveur du monde. Une conception et une naissance de ce genre convenaient à Dieu, comme étant l'ouvrier et le créateur de toutes choses, à qui il était facile de conserver, de perfectionner et conserver l'intégrité de sa Mère. Saint Ignace écrit à Héron : « Il convenait que le Créateur eût un enfantement inaccoutumé, extraordinaire et admirable, parce qu'il était l'ouvrier de toutes choses. » Saint Procle, de Cyzique, dans son *Homélie sur la Naissance du Christ*, prêchée au Concile d'Éphèse ¹, raisonne comme il suit : « Si la Mère n'est pas demeurée Vierge, le Fils n'a pas été autre chose qu'un homme. » Afin donc de prouver qu'il était Dieu, le Christ a dû être conçu et naître d'une vierge intacte.

Il convenait qu'un Dieu-homme fût conçu et naquit de cette sorte « afin qu'un enfantement humain attestât son humanité et que la virginité continuelle prouvât sa divinité ². » Saint Jean Chrysostome explique comme il suit cette convenance : « Il faut que l'entrée de Notre-Seigneur ait été plus digne que la nôtre, car ce fut une entrée royale ³. »

Il convenait que le Fils de Dieu fût semblable à son Père. Trismégiste appelle Dieu le Père *ἀπάτωρ* et *ἀμήτωρ*, parce qu'il n'a ni père ni mère, car il est principe sans principe. Afin donc que le Fils fût semblable en tout à son Père et devint à sa manière *ἀπάτωρ* et *ἀμήτωρ* à sa première naissance éternelle, il fut *ἀμήτωρ*, parce qu'il naquit d'un père seul sans mère. A sa deuxième naissance, il devait être *ἀπάτωρ*, et il a dû être conçu et naître d'une mère toute seule sans père. Il convenait en outre que le Fils de Dieu naquit dans le temps sans père, de peur

¹ Tom. VI, chap. VII. — ² St. Augustin, sermon VII, sur la Naissance du Sauveur. — ³ Homélie XLIX, sur la Genèse.

que la dignité du Père céleste ne passât à un autre qui ne serait pas le père du Christ.

Cela convenait au Verbe de Dieu. Le Verbe est conçu sans conception du cœur. Celui donc qui émane du cœur de son père de toute éternité, sans violer l'intelligence de son père, Verbe resplendissant, a dû dans le temps sortir d'un sein virginal inviolé, et perfectionné et consacré par la virginité. Ajoutez que notre Verbe, quand il est conçu, loin de corrompre, perfectionne notre intelligence. A plus forte raison, le Verbe de Dieu a dû perfectionner et consacrer la virginité de sa Mère, loin de la ruiner.

Cela convenait au Sauveur du monde. — De même, en effet, que c'est une chose absurde à entendre et horrible à dire que Dieu naquit d'un germe impur et honteux, et d'une concupiscence souillée, de même il est absurde et horrible de dire que le Sauveur a été engendré par une volupté peccamineuse. Le Christ était venu effacer les péchés, suivant le texte de saint Jean : « Voici l'Agneau de Dieu ; voici celui qui efface les péchés du monde ¹. » Donc, il était inconvenant qu'il naquît de l'union des sexes et dans le péché originel. Saint Augustin, dans son livre *du Mariage et de la Concupiscence*, considérant ces choses, disait : « Il ne manqua là que l'union conjugale (au mariage de Marie et de Joseph), parce que cette union ne pouvait se consommer dans une chair pécheresse sans la concupiscence charnelle qui résulte du péché. » Saint Léon, pape, dit dans son 11^e Sermon *sur la Nativité* : « Jésus-Christ est engendré par une nouvelle nativité, conçu de la Vierge, né de la Vierge, sans concupiscence de la chair paternelle, sans injure de l'intégrité maternelle. Une semblable nativité convenait au futur Sauveur des hommes, qui devait avoir la nature de la substance humaine sans recevoir les souillures de la chair humaine. »

2^o *Effet de l'incarnation du Christ.* Le Christ était venu détruire notre corruption, réjouir le monde attristé, rétablir l'intégrité virginale. Il ne pouvait donc se faire qu'il souillât sa Mère en naissant, qu'il contristât son sein hospitalier, qu'il corrompît par sa mise au

¹ 1, 29.

monde la toute-pure. « Il ne pouvait se faire, dit saint Augustin ¹, que l'intégrité fût violée par l'avènement de Celui qui était venu guérir la corruption. » C'est ce que l'Épouse voulait nous faire entendre dans les *Cantiques*, quand, interpellant son Époux, elle dit : « Mon bien-aimé est à moi, et je suis à lui. Il se nourrit parmi les lis. » Le Christ, agneau blanc et immaculé, se nourrit toujours parmi les lis blancs. Le Père et le Saint-Esprit, tous deux ignorant toute conception, sont un lis. Les Anges et les Bienheureux dans le Ciel sont des lis, puisque aucun d'eux ne connaît pas de corruption charnelle. La chasteté et la pureté de la Vierge Mère de Dieu sont aussi des lis dont l'Épouse céleste se nourrit, au milieu desquels il demeure comme un pasteur et un gardien. Aussi ne dit-on pas qu'il se nourrit des lis de la chasteté, mais qu'il se nourrit parmi les lis. « Les lis, dit saint Bernard, ne lui servent point de nourriture, ils lui servent de compagnie. Il ne se nourrit pas de lis, il demeure parmi les lis ² » Se nourrir de lis, c'est les consommer; mais notre bien-aimé Jésus ne se nourrit pas des lis de la pureté, il ne consomme point les fleurs de la chasteté, il demeure au milieu d'elles comme un pasteur et un gardien.

Tant s'en faut donc que le Christ corrompît la Vierge par sa venue dans son sein, qu'il ne serait au contraire jamais né s'il ne se fût trouvé une semblable vierge pour le recevoir dans le chaste asile de son sein. Galatin rapporte ³ une ancienne tradition religieuse relative aux jeunes filles juives dont l'impudicité avait irrité Dieu et fait retarder l'avènement du Messie. Il n'y a donc que la Mère du Messie qui ait été une vierge pudique et intègre, ne désirant aucune union charnelle.

Ajoutez à cela que nous ne voyons jamais dans la vie du Christ ce divin Sauveur occasionner sans motif du dommage à autrui; au contraire, il accordait de nombreux bienfaits, comme saint Luc l'exprime aux *Actes des Apôtres* ⁴ : « Il a passé en faisant le bien et en guérissant. »

Il passa par le pays des Geraséniens; deux possédés du démon vinrent à sa rencontre, sortant du tombeau, et ils étaient tellement

¹ Sermon iv pour Noël. — ² Sermon pour la Naissance de la Vierge. — ³ Liv. VII des *Mystères de la Vérité catholique*. — ⁴ x, 38.

redoutables que personne ne pouvait passer par ce chemin. Il les délivra ¹. »

Il passa par une voie de la ville de Capharnaüm, qui le conduisait à la maison d'un notable dont la fille était morte et à laquelle il allait rendre la vie. Il guérit une femme qui éprouvait depuis douze ans un flux de sang ².

Il passa hors de la maison de ce riche dont il venait de ressusciter la fille, et, tandis que Jésus passait, deux aveugles le suivirent. Il toucha leurs yeux et ils virent ³. A peine étaient-ils partis, qu'on lui présenta un muet possédé du démon, et il chassa le démon, et le muet parla ⁴.

Il passa à travers champ et guérit un lépreux qu'il rencontra sur son chemin ⁵.

Il passa près de la Piscine où il vit un homme paralytique depuis trente-huit ans; il lui donna une entière santé du corps et de l'âme ⁶.

Il passa par la porte de la ville de Naïm, et, voyant qu'on portait un jeune homme mort, il lui rendit la vie et le rendit à sa mère ⁷.

Il passa sur le rivage de la mer et y trouva des malades en grand nombre atteints de diverses maladies; il les renvoya tous guéris et joyeux ⁸.

Il passa du rivage à la ville, et trouva un fou furieux, aveugle, sourd et muet, qu'il guérit au point qu'il y voyait et qu'il parlait ⁹.

Il passa la mer de Galilée, et, voyant dans la campagne cinq mille hommes qui n'avaient pas de quoi manger, il les rassasia par deux fois ¹⁰.

Il passa au milieu de la Décapole, et, prenant dans la foule un homme sourd et muet, il lui donna tout aussitôt l'usage de la langue et de l'ouïe ¹¹.

Il passa ailleurs au milieu de la foule, et, voyant un jeune homme

¹ Matth., viii, 28. — ² *Id.*, ix, 22. — ³ *Id.*, ix, 27. — ⁴ *Id.*, ix, 33. — ⁵ *Id.*, viii, 1. — ⁶ Jean, v, 9. — ⁷ Luc, vii, 15. — ⁸ Matth., viii, 1. — ⁹ *Id.*, xii, 22. — ¹⁰ Jean, vi, 12; Marc, viii, 9. — ¹¹ Marc, vii, 37.

lunatique possédé du démon, il chassa le démon et l'enfant fut guéri à partir de cette heure ¹.

Il passa près d'un homme qui était aveugle depuis sa naissance, et lui rendit la vue ².

Il passa à Jéricho et sortit de cette même ville, renouvelant à plusieurs reprises le même miracle.

Que s'il opère de si grands miracles en passant, que fera-t-il dans les maisons où il entre à dessein ?

Il entre, étant encore au sein de sa Mère, dans la maison d'Élisabeth, et sanctifie Jean dans les entrailles maternelles.

Il entre dans une maison nuptiale, à Cana, en Galilée, et il change en vin six urnes remplies d'eau ³.

Il entre dans la Synagogue et chasse le démon du corps d'un possédé ⁴.

Il entre dans la maison de Pierre et rend la santé à la belle-mère de ce dernier, qui était dévorée par la fièvre.

Il entre dans une barque, sur la mer, et aussitôt apaise la tempête qui s'élève, et réjouit ses disciples épouvantés ⁵.

Il entre dans une maison champêtre pour prêcher et enseigner ; on lui présente un paralytique couché sur son lit, et il le guérit de son mal en l'absolvant de ses péchés ⁶.

Il entre dans une autre maison, sur les confins de Tyr et de Sidon, et il délivre la fille de la Chananéenne, que le démon tourmentait ⁷.

Il entre dans un bourg, et il y guérit dix lépreux ⁸.

Il entre dans la maison d'un pharisien, un jour de sabbat, pour manger son pain, et il rend une santé parfaite à un hydropique ⁹.

Il entre dans la maison de Marie et de Marthe, et il ressuscite leur frère Lazare, mort depuis quatre jours.

Que s'il opérât de pareils bienfaits en passant et en entrant dans les maisons étrangères, combien pensez-vous qu'il en aura accordé à sa très-sainte Mère, dans le sein de laquelle il est entré comme sous un toit hospitalier où il devait prendre une chair humaine ? S'il s'est

¹ Matth., xvii, 17. — ² Jean, ix, 8. — ³ Id., ii, 9. — ⁴ Marc, i, 25. — ⁵ Matth., viii, 23.
— ⁶ Luc, v, 17. — ⁷ Marc, vii, 23. — ⁸ Luc, xvii, 17. — ⁹ Id., xiv, 4.

montré si généreux, si bienfaisant, si magnifique vis-à-vis de ceux qui le recevaient dans leurs maisons, à combien plus forte raison a-t-il dû se montrer bienfaisant envers sa très-sainte Mère, qui le reçut pendant neuf mois dans l'hospitalité sacrée de son sein? Cela fut en effet, car il passa dans le sein virginal sans blesser, sans contaminer et en consacrant les sceaux de sa pudeur.

Voilà peut-être ce qu'Isaïe considérait, quand il appelait le Messie un constructeur de haies : « Vous serez appelé un constructeur de haies ¹. » En entrant en ce monde, il n'a point détruit, il n'a point violé, il a édifié, fortifié la haie de l'intégrité maternelle, pour demeurer éternellement vierge pendant et après l'enfantement.

C'est la même chose que l'Époux a semblé vouloir nous insinuer, quand il dit à l'Épouse : « Que ferons-nous à notre sœur, le jour qu'il faudra lui parler? Si elle est un mur, bâtissons par-dessus des tours d'argent ². » La sainte Vierge était un mur, quand l'Ange Gabriel lui parla : « Voici que vous concevrez dans votre sein et que vous enfanterez un fils. » Elle était un mur, dis-je, puisqu'elle était munie d'un ferme propos de virginité. « Comment cela se fera-t-il, puisque je ne connais point d'homme? »

Mais le Fils de Dieu ajouta des tours d'argent à ce mur inexpugnable, quand, par sa naissance, il confirma pour l'éternité son intégrité.

Les autres enfants, quand ils naissent, démolissent le mur maternel, Le Fils de Dieu seul conserva le mur maternel, ne le blessant d'aucun côté. Écoutons la Mère elle-même qui parle : « Je suis un mur, et mes mamelles sont comme une tour ³. » Elle s'appelle toute mur, parce qu'elle ne s'est vue entamée nulle part.

3^e *La fin de l'incarnation du Christ.* — Elle eut pour but de donner aux hommes une nouvelle naissance d'enfants de Dieu, naissance non charnelle ni virile, mais divine, produite par la vertu de Dieu, selon la pensée de saint Jean ⁴. Un exemple de la chose devait apparaître à la conception du Christ. « Il fallait, dit saint Augustin ⁵, que notre chef naquît selon la chair d'une vierge par l'effet d'un miracle insi-

¹ LVIII, 12. — ² VIII, 8. — ³ *Cantiques*, VIII, 10. — ⁴ I, 13. — ⁵ *Livre de la sainte Virginité*.

gne, afin de montrer que ses membres naîtraient selon l'esprit de l'Église vierge.

Elle est très-belle la comparaison entre le Christ et les Chrétiens, entre le chef et les membres, exposée dans ses détails par presque tous les anciens Pères, saint Ambroise, saint Augustin, saint Léon.

Le Christ naquit de la Vierge Marie; les Chrétiens naissent de l'Église vierge.

Le Christ naquit du sang d'une vierge et par l'opération du Saint-Esprit; les Chrétiens naissent de l'eau et du Saint-Esprit.

Mais la Mère du Christ est vierge et mère; elle a été féconde et a conçu, mais elle n'a connu aucun commerce charnel; elle a enfanté, mais elle n'a éprouvé aucune douleur. L'Église catholique, dont nous sommes les fils, est une vierge sans tache et sans ride, comme il est dit dans l'Épître aux Éphésiens¹; c'est une mère féconde, mais immaculée; elle conçoit non point par l'opération de l'homme, mais par l'opération du Saint-Esprit; elle enfante non point avec douleur, mais avec joie; elle nourrit non point avec des mamelles ordinaires, mais avec le lait de la doctrine.

4° *L'honneur de la Mère*, de peur qu'en naissant il ne parût diminuer l'honneur de sa Mère, Celui qui avait ordonné d'honorer les parents. C'est un grand déshonneur à une mère de perdre sa virginité. Les pauvres vierges voudraient demeurer vierges et devenir mères. C'est une grande tristesse d'enfanter avec douleur: « La femme, quand elle enfante, est triste. » C'est une grande honte de se rouler dans les souillures de l'enfantement. Les infortunées voudraient concevoir et enfanter avec une égale joie. Mais cet honneur a été réservé par son Fils à Marie toute seule, qui l'enfanta avec une joie suprême et une suprême allégresse, comme dit l'Écriture: « Elle germara et elle poussera de toutes parts, et elle sera dans une effusion de joie et de louanges². » Nous en avons déjà parlé longuement plus haut, à la 170^e Conférence.

5° *Exemple de virginité*. — Avant que le Christ naquit de la Vierge, il n'y avait que peu de vierges, car, dans l'ancienne loi, la virginité,

¹ v, 27. — ² Isaïe, xxxv, 2.

loin d'être un honneur, était un opprobre, comme nous l'avons montré à la 112^e Conférence ¹. Le Christ a donc voulu que sa Mère fût Vierge, et lui-même a gardé constamment la virginité, afin de nous recommander cette vertu par ses paroles et par ses exemples, car les exemples nous touchent plus que les paroles. Saint Grégoire de Nazianze touche cette raison dans son xx^e Discours *sur les Louanges de Basile* : « Le Christ, dit-il, naît d'une vierge, sanctionnant la loi de la virginité, non point pour nous y forcer par un commandement, mais pour nous la faire aimer par l'efficacité de son exemple. » De là vient que saint Ambroise, dans son livre *de l'Instruction des vierges* ², appelle Jésus-Christ « le chef de la virginité » et Marie « le porte-étendard de la virginité, » étendard suivi par une nombreuse armée de vierges saintes.

Jetez un regard sur l'univers entier et voyez que de personnes des deux sexes pratiquent la virginité. Ce n'est ni saint Augustin, ni saint Benoît, ni notre bienheureux Père saint Dominique, ni saint François, ni sainte Claire, ni sainte Thérèse, ni aucun autre Saint ou Sainte qui a institué la garde de la virginité ; c'est Jésus-Christ, c'est Marie qui d'abord ont guidé, commandé et instruit les vierges, qui les premiers ont inventé, institué, fondé les Ordres religieux. Saint Cyrille de Jérusalem dit : « Le Christ naissait pour faire des vierges ³. » Saint Augustin dit aussi : « En naissant d'une vierge, le Christ a mieux aimé approuver que commander la virginité ⁴. »

V.—Aimons donc la chasteté, pratiquons la sainte virginité, si nous voulons obtenir la grâce de Jésus-Christ et les faveurs de Marie. Ils aiment souverainement la chasteté, ils s'offensent des souillures de la chair, ils abhorrent les affections honteuses ; vierges, ils aiment les vierges ; purs, ils poussent à la pureté. Les semblables se plaisent avec les semblables. Où sont ces femmes perdues, ces hommes efféminés, ces adolescents voluptueux qui, au jour des solennités, quand

¹ Plusieurs auteurs sont d'avis qu'il serait facile de prouver par l'Écriture que la virginité, quoique peu pratiquée, a toujours été en honneur parmi les Juifs. Élie et Jean Baptiste étaient vierges. Ce qui était regardé comme un déshonneur, disent les commentateurs, c'était la stérilité dans le mariage. (*Note du Traducteur.*)

² Chap. v. — ³ *Catéchèse*, cxxiv. — ⁴ *Livre de la sainte Virginité*, chap. iv.

le concours est plus considérable, vont aux temples et disent : « Mère du Seigneur, ma Souveraine, » sans s'inquiéter de la correction de leur vie et de la purification de leurs mœurs, croyant par ce seul mot se concilier la grâce de la Vierge? Ils se trompent, ils se trompent grandement. La Vierge très-chaste aime les chastes, détourne les yeux de l'impureté, regarde d'un mauvais œil ces fautes insupportables, chasse les hommes et les femmes impurs. Quelle maîtresse de maison admettrait chez elle d'impurs jeunes gens, des femmes hideuses et exhalant une mauvaise odeur? Quelle reine nourrirait dans son gynécée des femmes rendues hideuses par des ulcères, des plaies et des tumeurs? Nulle plaie plus grave que le péché. Nulle odeur n'est grave, détestable, horrible, abominable comme le péché. Quiconque donc veut être aimé de Marie doit rejeter toute impureté, pratiquer la pureté, rechercher la chasteté. O Jésus, ami de la chasteté, donnez-nous de vivre chastement. O très-chaste Marie, obtenez-nous la chasteté, afin que nous la désirions, que nous la conservions dans notre âme et dans notre corps, que nous soyons remplis par ses doux fruits. Ainsi soit-il.

FIN DU TOME DEUXIÈME

TABLE DES MATIÈRES

DU II^e VOLUME

VII.—SANCTA TRINITAS, UNUS DEUS

	Pages.
72 ^e CONFÉRENCE. — Pourquoi, après avoir invoqué expressément les trois personnes divines sous le nom de Père, de Fils et de Saint-Esprit, nous les invoquons de nouveau implicitement sous le nom de sainte Trinité.....	1
73 ^e CONFÉRENCE. — Du mot Trinité. — Sa signification.....	8
74 ^e CONFÉRENCE. — La sainte Trinité. — Sa sainteté. — En quoi elle consiste..	11
75 ^e CONFÉRENCE. — De quelle manière nous connaissons ce que nous croyons et confessons touchant la très-sainte Trinité.....	18
76 ^e CONFÉRENCE. — Comment et en quels temps cet ineffable mystère de la très-sainte Trinité a été révélé au peuple fidèle sous l'ancienne loi.....	25
77 ^e CONFÉRENCE. — Quels témoignages prouvent, sous la nouvelle loi, le très-sublime mystère de la sainte Trinité.....	37
78 ^e CONFÉRENCE. — Merveilles, prodiges et miracles qui ont démontré la vérité de ce très-saint mystère de la divine Trinité.....	43

UNUS DEUS

9 ^e CONFÉRENCE. — Comment les créatures nous présentent des vestiges de la trinité des personnes en un seul Dieu et de l'unité de Dieu dans la trinité des personnes.....	51
80 ^e CONFÉRENCE. — Peut-on convenablement dire d'une des personnes divines, du Fils, qu'il est un autre Dieu que le Père?.....	58

	Pages.
81 ^e CONFÉRENCE. — Qui ces paroles de saint Jean excluent de la véritable divinité.....	65
82 ^e CONFÉRENCE. — S'il est vrai et combien il est vrai qu'il n'y a qu'un seul vrai Dieu.....	70

MISERERE NOBIS

83 ^e CONFÉRENCE. — Des œuvres où la miséricorde de la très-sainte Trinité à notre égard éclate le plus.....	76
84 ^e CONFÉRENCE. — De quelle manière nous devons honorer et invoquer la très-sainte Trinité.....	79
85 ^e CONFÉRENCE. — Du culte extérieur et corporel de la très-sainte Trinité...	87

VIII. — SANCTA MARIA

86 ^e CONFÉRENCE. — Quelles sont, de quelle manière sont et combien grandes l'affinité et la conjonction de la Bienheureuse Vierge Marie avec la très-sainte Trinité.....	97
87 ^e CONFÉRENCE. — Qu'entend-on par le mot saint; comment et en quoi la Bienheureuse Vierge Marie est-elle Sainte?.....	111
88 ^e CONFÉRENCE. — Marie considérée au point de vue de la gloire de son nom de MARIE.....	124
89 ^e CONFÉRENCE. — Le nom de Marie a-t-il une signification, et quelle est-elle?	131
90 ^e CONFÉRENCE. — Le mot Marie est identique à celui de Souveraine; et pourquoi Marie se nomme-t-elle Souveraine?.....	136
91 ^e CONFÉRENCE. — Le mot Marie signifie la même chose qu'étoile de la mer.	142
92 ^e CONFÉRENCE. — Le mot Marie a la même signification que le mot amertume, ou bien myrrhe de la mer.....	148
93 ^e CONFÉRENCE. — Le mot Marie a la même signification que le mot illuminée.....	158
94 ^e CONFÉRENCE. — Le mot Marie a la même signification que le mot illuminatrice.....	
95 ^e CONFÉRENCE. — Marie, espérance.....	174
96 ^e CONFÉRENCE. — Marie signifie Océan d'Amour.....	180
97 ^e CONFÉRENCE. — Marie signifie Exaltée.....	196
98 ^e CONFÉRENCE. — Marie signifie Dieu est de ma race.....	200

	Pages.
99 ^e CONFÉRENCE. — Marie signifie QUI IMITE DIEU.....	204
100 ^e CONFÉRENCE. — Marie signifie QUI BRÛLE LES MONTAGNES.....	206
101 ^e CONFÉRENCE. — Si les cinq lettres du nom vénérable de Marie signifient quelque chose et ce qu'elles signifient.....	208
102 ^e CONFÉRENCE. — Dans les cinq lettres du nom de Marie on trouve celui d'autant de femmes célèbres qui nous montrent l'excellence de la Bienheureuse Vierge Marie.....	211

IX. — SANCTA DEI GENITRIX

103 CONFÉRENCE. — Pourquoi l'Église catholique appelle-t-elle la Bienheureuse Vierge Marie Mère de Dieu? — Marie est-elle vraiment et proprement Mère de Dieu?.....	217
104 ^e CONFÉRENCE. — Réponse aux objections de Nestorius et de ses disciples. — Raisons pour lesquelles Marie peut être appelée la vraie Mère de Dieu.....	222
105 ^e CONFÉRENCE. — Combien sublime et admirable est la dignité de Mère de Dieu.....	225
106 ^e CONFÉRENCE. — Démonstration de la gloire que rend à Dieu, de l'honneur insigne et des avantages précieux que rend à la Vierge et à nous la maternité de Marie.....	231
107 ^e CONFÉRENCE. — Le titre de Mère de Dieu est l'abrégé de toutes les louanges et de toutes les gloires de la Bienheureuse Vierge Marie.	236

X. — SANCTA VIRGO VIRGINUM

108 ^e CONFÉRENCE. — Marie est-elle la Vierge des vierges, et comment?.....	241
109 ^e CONFÉRENCE. — La Mère de Dieu a-t-elle voué au Seigneur sa virginité?.	247
110 ^e CONFÉRENCE. — La Bienheureuse Vierge a-t-elle été la première de toutes à faire le vœu de virginité?.....	251
111 ^e CONFÉRENCE. — Cette primauté de virginité a-t-elle été louable en Marie?	257
112 ^e CONFÉRENCE. — Pourquoi la Bienheureuse Marie a-t-elle contracté mariage, puisqu'elle conservait en son cœur la ferme volonté de demeurer vierge?.....	262
113 ^e CONFÉRENCE. — Dans quelle intention la Bienheureuse Vierge Marie a-t-elle contracté mariage avec Joseph et pour quel motif l'a-t-elle célébré?.....	271

	Pages.
114 ^e CONFÉRENCE. — Pourquoi et dans quel motif la Bienheureuse Vierge, déjà unie à un homme, a-t-elle voué à Dieu sa virginité?..	276
115 ^e CONFÉRENCE. — Chasteté de saint Joseph, époux de la Bienheureuse Vierge Marie.....	279
116 ^e CONFÉRENCE. — Motifs de l'excellente chasteté de Joseph.....	283
SAINT JOSEPH, ÉPOUX DE LA BIENHEUREUSE VIERGE MARIE.....	
	289
117 ^e CONFÉRENCE. — Bonheur et félicité de Joseph, époux de Marie...:.....	290
118 ^e CONFÉRENCE. — Saint Joseph, père du Christ.....	306
119 ^e CONFÉRENCE. — Degré de la dignité et de la sainteté de Joseph, en sa qualité de père du Christ.....	313
120 ^e CONFÉRENCE. — Grandeur de la gloire et efficacité des prières de saint Joseph.	324
121 ^e CONFÉRENCE. — Culte et vénération de saint Joseph.....	335

XI. — MATER CHRISTI

122 ^e CONFÉRENCE. — Transition.....	343
123 ^e CONFÉRENCE. — De la Maternité spirituelle et charnelle.....	347
124 ^e CONFÉRENCE. — Marie est-elle la Mère du Christ?.....	352

XII. — MATER DIVINÆ GRATIÆ.

125 ^e CONFÉRENCE. — De qui la Bienheureuse Vierge est-elle la Mère, et en quel sens?.....	362
126 ^e CONFÉRENCE. — De combien de manières et en quel sens la Bienheureuse Vierge Marie est appelée MÈRE DE LA DIVINE GRACE.....	374
127 ^e CONFÉRENCE. — Si et comment le titre de MÈRE DE LA DIVINE GRACE ne convient qu'à la Vierge Marie.....	381
128 ^e CONFÉRENCE. — Si la maternité de Marie a été naturelle, ou bien purement gratuite et miraculeuse.....	384
129 ^e CONFÉRENCE. — Si la maternité de Marie a été l'effet de son mérite ou d'une pure grâce.....	391
130 ^e CONFÉRENCE. — La convenance du titre de MÈRE DE LA DIVINE GRACE démontrée par la comparaison avec Ève, qui fut la mère de l'indignation et de la colère divine.....	397

	Pages.
131 ^e CONFÉRENCE. — En quoi consiste la plénitude de grâce qui a fait donner à Marie le titre de MÈRE DE LA DIVINE GRACE.....	403
132 ^e CONFÉRENCE. — Excellence de la grâce naturelle dans la sainte Vierge...	405
133 ^e CONFÉRENCE. — La plénitude de la grâce de la Bienheureuse Vierge Marie démontrée contre les hérétiques de ce temps....	413
134 ^e CONFÉRENCE. — De la plénitude de grâce de suffisance qui se trouvait dans la glorieuse Vierge.....	420
135 ^e CONFÉRENCE. — La Bienheureuse Vierge Marie a-t-elle, en concevant le Fils de Dieu, reçu une plénitude de grâce telle qu'elle ne pouvait plus ni mériter davantage ni croître en grâce?	430
136 ^e CONFÉRENCE. — La Bienheureuse Vierge Marie a-t-elle eu les grâces sacramentelles? De quels sacrements?.....	434
137 ^e CONFÉRENCE. — Quelle fut l'excellence et quelle fut la supériorité de la grâce dans la sainte Vierge, par rapport à la grâce accordée aux Anges et aux Saints, pris séparément ou collectivement?	439
138 ^e CONFÉRENCE. — Si tout ce que nous avons dit jusqu'ici de la supériorité de la grâce en la Vierge Marie a quelque fondement dans la sainte Écriture.....	449
139 ^e CONFÉRENCE. — Si la Bienheureuse Vierge Marie a eu toutes les grâces gratuitement données.....	454

XIII. — MATER PURISSIMA

140 ^e CONFÉRENCE. — Quelle fut et combien fut grande la pureté de la Bienheureuse Vierge Marie.....	465
141 ^e CONFÉRENCE. — Si la Bienheureuse Vierge a été pure du péché originel dans sa conception.....	471
142 ^e CONFÉRENCE. — Combien notre sainte mère l'Église a agi prudemment et saintement en ne définissant aucune des deux opinions.	479
143 ^e CONFÉRENCE. — Dans quel but le silence a été imposé aux deux opinions.	490
144 ^e CONFÉRENCE. — Comment la Bienheureuse Vierge Marie a été très-pure de tout péché.....	502
145 ^e CONFÉRENCE. — La pureté et l'innocence de Marie vengées contre les blasphèmes des hérétiques.....	509

	Pages
146 ^e CONFÉRENCE. — La Bienheureuse Vierge Marie, en demandant un miracle à Cana, en Galilée, n'a point péché par un sentiment d'ambition féminine et n'a mérité aucun reproche de son Fils	528
147 ^e CONFÉRENCE. — Explication de la réponse que fait Jésus-Christ à la demande de sa Mère : « Femme, qu'y a-t-il entre vous et moi ? »	535
148 ^e CONFÉRENCE. — La Bienheureuse Vierge Marie ne s'est rendue coupable d'aucun péché d'ambition ou d'importunité, comme l'hérésie a l'impudence de le prétendre, en donnant l'ordre qu'on lui appelât Jésus-Christ, pendant qu'il prêchait..	546
149 ^e CONFÉRENCE. — La Bienheureuse Vierge Marie, à la mort de son Fils, n'a point défailli dans la foi et n'a point douté de sa divinité.	550
150 ^e CONFÉRENCE. — Les passages des saints Pères où la pureté de Marie et son innocence semblent attaquées, peuvent être interprétés dans un sens pieux et solide, tout contraire aux calomnies des hérétiques.....	556
151 ^e CONFÉRENCE. — Si la sainte Vierge a eu la pureté à un degré suprême, tel qu'une pure créature ne l'a jamais eue ou ne pourra jamais l'avoir.....	566
152 ^e CONFÉRENCE. — Si la Bienheureuse Vierge Marie a été pure au point non-seulement de n'avoir jamais péché, comme cela a été établi jusqu'à présent, mais encore de n'avoir pas dû pécher, et, par conséquent, d'avoir été impeccable. D'où lui est venu ce privilège?.....	572
153 ^e CONFÉRENCE. — De la pureté du corps de la Bienheureuse Vierge Marie..	578
154 ^e CONFÉRENCE. — An Beata Virgo habuerit per determinata tempora fluxum menstruorum, sicut aliæ mulieres.....	585
155 ^e CONFÉRENCE. — Puisque Notre-Dame était très-pure, comme cela vient d'être prouvé, pourquoi est-elle allée au Temple pour sa purification?.....	587

XIV. — MATER CASTISSIMA

156 ^e CONFÉRENCE. — Combien la chasteté de la Mère de Dieu est excellente et d'où lui vient cette excellence.....	598
157 ^e CONFÉRENCE. — La chasteté de la Vierge Mère de Dieu était si excellente que non-seulement elle réprimait en elle les mouvements de la concupiscence, mais qu'elle faisait encore naître en autrui l'amour et la pratique de la chasteté...	606

	Pages.
158 ^e CONFÉRENCE. — Cette invocation a été heureusement placée avant les deux suivantes.....	610
159 ^e CONFÉRENCE. — La virginité de Marie défendue eontre les Païens et tous les infidèles.....	614
160 ^e CONFÉRENCE. — La perpétuelle virginité de Marie est encore démontrée contre les Païens par les prodiges et les événements merveilleux au moyen desquels Dieu a voulu la glorifier parmi eux.....	623
161 ^e CONFÉRENCE. — La virginité de Marie défendue contre les Juifs et autres judaïsants.....	627
162 ^e CONFÉRENCE. — La virginité perpétuelle de Marie est encore démontrée par les oracles énigmatiques du même prophète Isaïe.....	639
163 ^e CONFÉRENCE. — La virginité de la Bienheureuse Marie dans la conception du Christ est prouvée contre les Juifs par la prophétie de Jérémie : « Le Seigneur a créé une nouveauté. »... .	651
164 ^e CONFÉRENCE. — La très-pure virginité de Marie démontrée par la prophétie d'Ézéchiel : « Cette porte sera fermée, » etc....	655
165 ^e CONFÉRENCE. — L'intégrité de la virginité de Marie appuyée et démontrée par les oracles des prophètes Osée, Malachie et Balaam.....	659
166 ^e CONFÉRENCE. — La très-pure virginité de Marie déduite des Psaumes de David.....	662
167 ^e CONFÉRENCE. — La très-pure virginité de Marie prouvée par le <i>Cantique des cantiques</i>	667
168 ^e CONFÉRENCE. — L'intégrité de la virginité de Marie prouvée par diverses figures et par divers miracles racontés dans la sainte Écriture.....	678

XV. — MATER INVIOIATA

169 ^e CONFÉRENCE. — La Bienheureuse Vierge Marie est-elle demeurée parfaitement vierge dans son enfantement?.....	684
170 ^e CONFÉRENCE. — Que la Bienheureuse Vierge Marie ait été vierge dans son enfantement, c'est ce que nous pouvons conclure de ce qu'elle a enfanté sans douleur et avec joie. — D'où provenait cette joie?.....	690

	Pages.
171 ^e CONFÉRENCE. — Objection des Calvinistes, disciples de Jovinien, contre la très-intacte et très-pure virginité de Marie dans son enfantement.....	698
172 ^e CONFÉRENCE. — Si, au témoignage des Pères, le Christ, en naissant, a véritablement fait perdre sa virginité à Marie.....	705
173 ^e CONFÉRENCE. — Pour quels motifs Dieu a voulu être conçu et naître d'une femme et d'une vierge très-pure.....	711

FIN DE LA TABLE DU II^e VOLUME